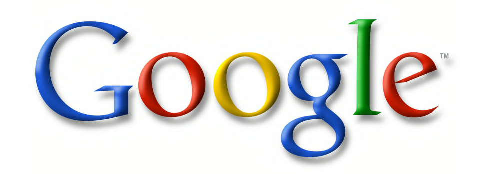
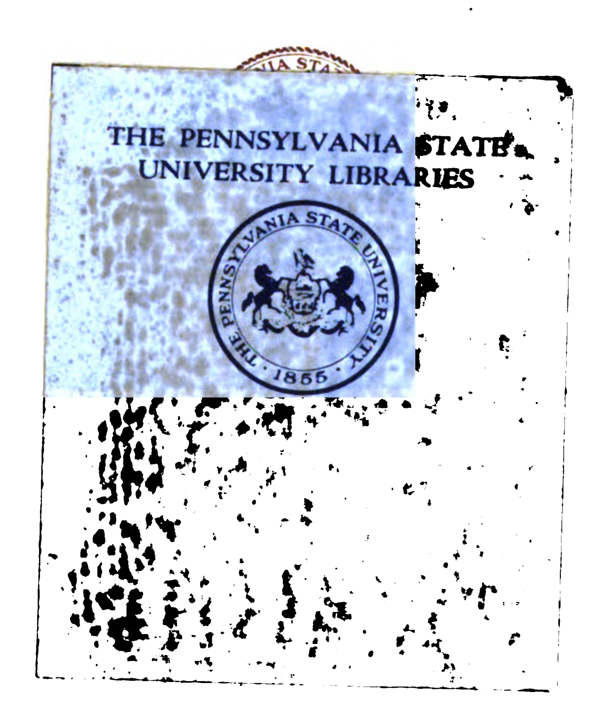

Google

Chrestomathie de l'ancien français (IX -XVe siècles)

Léopold Eugène Constans


THE PENNSYLVANIA STATE
UNIVERSITY LIBRARIES
THE PENNSYLVANIA STATE UNIVERSITY
1855



CHRESTOMATHIE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

(IX[e]-XV[e] SIÈCLES)

OUVRAGES DE L. CONSTANS

LANGUE ET LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

Marie de Compiègne d'après « l'Évangile aux Femmes », texte publié pour la première fois dans son intégrité d'après les quatre manuscrits connus. Paris, Vieweg, 1876... (*épuisé*)
N. B. — Une nouvelle édition de l'*Évangile aux Femmes* améliorée à l'aide de nouveaux mss. a été publiée par L. Constans dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. VIII.

Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue, ouvrage qui a obtenu le premier prix de philologie aux fêtes latines de Montpellier (1878). Paris, Maisonneuve et Cie, 1882. Prix 5 fr.

Le Livre de l'Épervier, cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), avec une Introduction en français et une table raisonnée des noms propres. Paris, Maisonneuve et Cie, 1882.......... Prix 10 fr.

Les Manuscrits provençaux de Cheltenham (Angleterre). Notice et textes inédits, Paris, Maisonneuve et Cie, 1882.......... (*épuisé*)

Les Grands Historiens du moyen âge. Notices et extraits (textes revus), avec des notes grammaticales, historiques et explicatives et un Glossaire détaillé. Paris, Ch. Delagrave, 1881.......... Prix 1 fr. 50

La Légende d'Œdipe, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le *Roman de Thèbes*, poème français du XIIe siècle. Paris, Maisonneuve et Cie. 1881, X-392-XCII pages gr. in-8°.......... Prix 10 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, avec une Introduction et un Glossaire. Paris, Didot (*Société des anciens textes français*), 1890, deux forts volumes gr. in-8°.......... Prix 30 fr

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES (prix Lagrange).

ROMAN DE TROIE :

Le manuscrit du « Roman de Troie », Milan, Ambr. D. 55. Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. XXXIII (1889). — **Un nouveau manuscrit du « Roman de Troie »** (Bibl. Nat. Nouv. acquis. 6534). Extrait de la *Revue des l. rom.*, t. XXXVII (1894). — **La langue du « Roman de Troie ».** Extrait de la *Revue des Universités du Midi*, t. IV (1898), 50 p. gr. in-8°. — **Notes pour servir au classement des manuscrits du « Roman de Troie »** (dans *Études romanes dédiées à Gaston Paris*, le 29 décembre 1890), 44 p. gr. in-8°.

Le Roman de Troie, de Benoit de Sainte-Maure. Édition critique, avec une Introduction, un Vocabulaire raisonné des noms propres et un Glossaire détaillé. Paris, Didot (*Société des anciens textes français*), 4 vol. gr. in-8°, t. I, 1904.......... Prix 15 fr.

L'Épopée antique (dans *Histoire de la Langue et de la Littérature française des origines à 1900*, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, t. I, *Moyen âge*), 83 p. gr. in-8°, Paris, A. Colin, 1896.

L'Épître du Languedoc. Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. X (1876).

La Topographie du poème provençal de Bertrand de Marseille : « Vie de sainte Enimie. » Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. XVI (1879).



CHRESTOMATHIE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

(IXe-XVe SIÈCLES)

PRÉCÉDÉE D'UN TABLEAU SOMMAIRE
DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN-AGE

SUIVIE D'UN GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DÉTAILLÉ

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME ÉDITION SOIGNEUSEMENT REVUE

PAR

L. CONSTANS
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

Reprint 1918
G. E. STECHERT & CO.
New York

PRÉFACE

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a décidé que l'enseignement de la langue et de la littérature françaises devait remonter aux origines, et le nouveau plan d'études a prescrit cet enseignement pour les classes de troisième et de seconde de nos lycées. Malheureusement, l'inexpérience des maîtres et le manque de livres appropriés ont empêché cette sage mesure de produire tous les résultats qu'on était en droit d'attendre. En effet, la *Chrestomathie* de M. Karl Bartsch, qui a atteint, en Allemagne sa quatrième édition (la 7e édition a paru depuis), est d'un prix inabordable pour les élèves, et le *Recueil d'anciens textes*, d'ailleurs excellent, de M. Paul Meyer, le savant directeur de l'École des chartes, dont on attend toujours le glossaire, étant, dans l'esprit de son auteur, destiné à servir de base à son enseignement, le choix des morceaux qu'il y a admis a été fait plutôt au point de vue de l'étude de la langue et de la critique des textes qu'au point de vue littéraire. Il nous a donc semblé que nous ferions une œuvre utile aux professeurs et aux élèves en réunissant à leur intention un certain nombre de morceaux pris parmi les meilleurs de notre ancienne littérature, et en les mettant à même de les lire sans trop d'efforts, à l'aide d'un *Glossaire* complet des formes et des sens qui se rencontrent dans le Recueil et d'un *Tableau sommaire des flexions en ancien français.*

Dans le choix des morceaux, nous avons eu en vue deux résultats principaux à atteindre : 1° présenter, dans un ordre méthodique, des spécimens des différents genres littéraires cultivés au moyen âge, afin de montrer la richesse, la variété et l'originalité de notre vieille littérature, tout en respectant les règles du goût et de la bienséance ; 2° accessoirement, donner une idée des différents dialectes qui ont contribué à former la langue française. C'est cette dernière considération qui nous a décidé à garder pour chaque texte l'orthographe des manuscrits, sauf, bien entendu, les cas où nous avions à notre disposition un texte critique déjà publié ou établi par nous-même, comme pour les nos 17 et 43. Toutes les fois que le texte d'un morceau choisi par nous et déjà publié n'offrait pas toutes les garanties désirables au point de vue de la correction, nous avons vérifié sur les manuscrits (du moins pour les manuscrits de Paris), et nous avons édité à nouveau plusieurs morceaux à l'aide de manuscrits meilleurs [1].

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous n'avons pas hésité à apporter des corrections, soit aux imprimés, soit aux manuscrits, lorsque cela nous a paru nécessaire. Les mots ou lettres ajoutés ont été mis entre crochets, les mots ou lettres retranchés entre parenthèses. Quant aux accents, nous en avons été un peu plus prodigues qu'on ne l'est d'ordinaire, tenant à donner au lecteur, toutes les fois qu'elle était assurée, la prononciation ancienne et à faciliter la lecture de nos textes. L'inégalité de traitement que l'on remarquera entre les différents morceaux à cet égard tient à la différence des époques où ils ont été composés.

Le *Glossaire* a été établi avec le plus grand soin. Il comprend tous les mots du

1. Le no 21 n'était connu que par quelques citations de M. Chabaneau, faites d'après notre copie. Le no 17 (16 dans la 3e édition) n'avait jamais été publié.



texte, même toutes les formes verbales, à l'exception de celles qui, n'offrant d'ailleurs aucune particularité orthographique, pouvaient très facilement être retrouvées dans nos paradigmes, comme, par exemple, celles de la première conjugaison. Pour chaque mot, nous renvoyons généralement à la forme la plus usitée au commencement du XIII[e] siècle, forme à la suite de laquelle nous donnons toutes les autres en renvoyant le plus souvent au texte par des chiffres. Nous avons cru devoir donner les étymologies, du moins pour les mots d'origine latine, en indiquant non pas seulement le mot racine ou le mot latin correspondant, mais les suffixes latins ou romans qui, s'ajoutant à un mot latin, ont formé un nouveau mot sans équivalent dans la langue mère. Les élèves se familiariseront ainsi avec un point important de l'histoire de la langue et, grâce aux explications complémentaires du professeur, pourront éviter d'avoir sans cesse sous les yeux l'admirable, mais peu maniable Dictionnaire de Littré.

Malgré les soins que nous avons donnés à la correction des épreuves, il s'est glissé dans notre travail un certain nombre de fautes d'impression, la plupart sans gravité. Nous en demandons pardon au lecteur, et nous les relevons ci-dessous [1], en y ajoutant quelques nouvelles corrections au texte. Nous serions reconnaissants à nos collègues de vouloir bien nous communiquer les fautes qu'ils auraient relevées de leur côté, comme aussi toutes les observations que pourrait leur suggérer la pratique de ce modeste recueil.

Paris, 30 septembre 1883.

AVERTISSEMENT

DU

SUPPLÉMENT A LA CHRESTOMATHIE

Le bienveillant accueil que les critiques compétents et nos collègues de l'Université ont fait à notre *Chrestomathie de l'ancien français*, la haute approbation de M. le Président et de MM. les Membres du jury de l'Agrégation de Grammaire, qui ont bien voulu, deux années de suite, admettre ce modeste travail parmi les ouvrages inscrits au programme; enfin les encouragements flatteurs de l'Académie française, qui nous a accordé une partie du prix Archon-Despérouse, tout nous fait un devoir d'améliorer par tous les moyens notre livre, afin de le mettre en état de rendre de plus utiles services.

En attendant que la faveur du public nous permette de donner une seconde édition corrigée, et pour nous conformer au désir qui nous a été exprimé par un certain nombre de candidats à l'agrégation, nous publions aujourd'hui un *Supplément* important, qui permettra de lire nos textes sans trop de difficulté, non seulement aux professeurs encore peu familiers avec notre vieille langue, mais encore aux élèves de force moyenne de nos lycées et collèges.

Ce supplément se compose de deux parties distinctes, mais tendant toutes deux au même but. La première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil : il a été fait exception pour la *Chanson de Roland*, pour laquelle

1. Malgré notre bonne volonté, il ne nous a pas été possible d'arriver, dans la seconde édition, à une correction suffisante, et nous avons dû recourir à un nouvel *Errata* après avoir supprimé le premier.



la traduction de M. L. Gautier peut servir de base, sauf à se reporter à nos notes. La deuxième partie contient, pour chacun de nos soixante-douze textes, une série de remarques succinctes destinées les unes à éclaircir le sens des passages difficiles, les autres, d'un caractère purement philologique ou grammatical, à suppléer, dans une certaine mesure, à l'absence d'une grammaire spéciale de l'ancien français, que les limites imposées d'abord à notre volume par l'éditeur ne nous avaient pas permis d'y joindre. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui combler en partie cette lacune.

Paris, octobre 1885.

AVERTISSEMENT

DE

LA DEUXIÈME ÉDITION

Grâce à l'appui bienveillant qu'a continué à nous accorder le Jury de l'Agrégation de Grammaire, grâce aussi à la sympathie de nos collègues, et en particulier des nouveaux agrégés, qui ont bien voulu signaler notre livre à leurs élèves, la *Chrestomathie* arrive aujourd'hui à sa deuxième édition. Fidèle à ce que nous croyons être le premier devoir d'un auteur soucieux d'être utile, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre destiné à l'enseignement, nous avons apporté tous nos soins à la révision de l'ouvrage et à la correction des épreuves, toujours si laborieuse, et sans rompre le cadre que nous nous étions tracé, nous avons apporté à notre Recueil des améliorations de détail très nombreuses et très importantes.

De plus, tenant compte des observations de la critique, nous avons ajouté un certain nombre de morceaux (un millier de vers environ), ce qui nous a permis de mieux faire connaître les genres littéraires les plus importants, comme l'épopée et la chanson [1]. Enfin, nous avons cru qu'il convenait de fondre dans l'ouvrage primitif le *Supplément* publié deux ans plus tard, afin d'épargner aux travailleurs l'ennui d'avoir à recourir à deux volumes différents pour l'interprétation des textes. Nous avons donc placé les traductions à la suite des textes auxquels elles se rapportent et réuni au bas des pages les notes et les sommaires; les variantes ont été rejetées après les textes, afin d'éviter l'encombrement.

Nous appelons sur cette nouvelle édition l'attention de la critique, et nous serions heureux de recevoir de nos collègues des observations, dont nous sommes disposé à tenir le plus grand compte dans une édition subséquente, si, comme nous l'espérons, celle-ci est favorablement accueillie du public un peu spécial auquel elle s'adresse principalement.

Aix-en-Provence, mars 1890.

---

1. Les numéros des textes sont généralement restés les mêmes. Les sept morceaux nouveaux ont pu être introduits soit en subdivisant certains chiffres (XXIII, XXXI, LVII), soit en en groupant ensemble deux (XXXVII et XXXVIII) ou plusieurs (VI, VII, VIII, IX), d'après leurs analogies.



AVERTISSEMENT

DE

LA TROISIÈME ÉDITION

Depuis la publication de la deuxième édition de notre *Chrestomathie* en 1890, plusieurs ouvrages du même genre ont été publiés en France, ouvrages que recommandent des qualités diverses [1]. Cette concurrence, pourtant inévitable, a fait hésiter l'éditeur, Mme veuve Em. Bouillon, à entreprendre une troisième édition après l'épuisement de la deuxième, et nous aurait peut-être découragé nous-même, si de nombreuses sollicitations n'étaient venues ranimer notre confiance. M. H. Welter, qui a déjà rendu à l'étude de notre vieille langue de réels services, en particulier par la publication du *Lexique de l'ancien français* (abrégé du *Dictionnaire* de Fr. Godefroy) et de la *Grammaire sommaire de l'ancien français* de MM. J. Bonnard et Am. Salmon (1903-1904), a bien voulu nous demander de donner notre *Chrestomathie* comme complément à ces deux ouvrages. Nous l'en remercions sincèrement.

Cette troisième édition, que nous avons, naturellement, revue avec soin et mise au courant des travaux parus depuis quinze ans dans le domaine de l'ancien français [2], ne présente que peu de changements, pour le fond, par rapport à la précédente. Voici les deux plus importants : 1° nous avons dû, pour gagner de la place, supprimer les morceaux cotés VI^b^, VI^c^ et VII^d^, intéressants en ce qu'ils nous initient aux procédés employés par les metteurs en prose de nos vieux poèmes, mais dont l'absence ne constitue pas une lacune ; les mots correspondants ont, par suite, disparu du *Glossaire* ; 2° pour observer plus exactement l'ordre chronologique, nous avons placé le n° VI^a^ avant le n° V (*Chanson de Roland*) et le n° XVII avant le n° XVI (*Roman de Troie*), notre opinion s'étant modifiée sur les dates respectives de ces poèmes ; 3° nous avons renoncé à indiquer par des accents la prononciation de l'*e* entravé, à cause de l'incertitude qui règne à ce sujet pour certaines époques. L'emploi de l'accent aigu a été limité aux cas où l'*e* porte l'accent tonique (il sert alors à distinguer cet *e* plus ou moins fermé de l'*e* sourd, improprement appelé *muet* ou *féminin*) ; l'accent grave est employé dans le même cas et de plus quand l'*e* remplace *ai* (ou *ei*)[3] ; 4° quand deux voyelles qui se suivent ne forment pas diphtongue, nous marquons d'un tréma la seconde ; faute de caractères spéciaux, il est placé sur l'*i* dans le cas où l'*i* est suivi de *a*, de *au* ou de *e* accentué.

Que nos collègues de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire veuillent bien nous permettre de faire encore une fois appel à leur bienveillant concours pour l'amélioration de ce livre : nous tiendrons d'autant plus de compte de leurs observations qu'elles auront été inspirées par l'expérience de l'enseignement et la pratique journalière de notre modeste ouvrage.

Aix-en-Provence, 31 mai 1905.

---

1. Outre les recueils de M. L. Clédat et de M. Sudre, il convient de citer particulièrement la *Chrestomathie du moyen âge* de Gaston Paris et Ernest Langlois (Paris, Hachette et Cie, 1897). Dès 1887, K. Bartsch avait publié, avec la collaboration de M. Ad. Horning, à la librairie Maisonneuve et Ch. Leclerc, *La langue et la littérature françaises depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle.*
2. Ainsi l'extrait du *Roman de Troie* (n° XVII) reproduit le texte critique de notre édition en cours de publication pour la *Société des anciens textes français*, dont le premier volume vient de paraître. Pour les autres textes, nous avons tenu compte des nouvelles éditions depuis 1890.
3. Des notes indiquent d'ailleurs la prononciation, lorsque cela a paru nécessaire.

TABLEAU SOMMAIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

A vrai dire, l'histoire de la littérature française au moyen âge est encore à faire[1]. Les savantes notices publiées dans l'*Histoire littéraire de la France*, les travaux si nombreux parus dans les vingt dernières années, tant en France qu'en Allemagne, dans le domaine de la philologie française et de l'histoire littéraire, les textes abondants et variés imprimés ou réimprimés depuis cinquante ans, tous ces secours, qui semblaient de nature à tenter les travailleurs sérieux, n'ont fait que les mettre en garde contre les dangers d'une entreprise téméraire, en leur dévoilant l'immensité et les difficultés de l'entreprise. Une honorable tentative faite récemment pour vulgariser les résultats des travaux des spécialistes[2] n'a réussi qu'en partie; elle a cependant indiqué la voie, en montrant quels étaient les points encore insuffisamment étudiés et le parti qu'on pouvait tirer des travaux accumulés sur certaines portions de ce vaste sujet. Nous ne pouvions donc avoir la pensée d'improviser cette histoire, à propos d'une *Chrestomathie* et sous la forme d'une Préface. Tout ce que nous avons voulu, c'est offrir aux élèves et aux maîtres, en quelques pages concises et sans prétention, un aperçu sommaire des richesses, déjà publiées ou encore inédites, que le moyen âge français apporte comme contingent à l'histoire littéraire, et placer dans un cadre naturel les renseignements bibliographiques ou littéraires qui ne pouvaient trouver place dans les notes qui figurent au bas du texte. Nous suivrons donc naturellement l'ordre même du recueil, et nous étudierons rapidement, dans sept paragraphes successifs : 1° les plus anciens textes; 2° la poésie épique et narrative; 3° la poésie pastorale et lyrique; 4° la poésie satirique et didactique; 5° la poésie dramatique; 6° la chronique et l'histoire; 7° la littérature religieuse proprement dite, les traductions et les divers genres en prose.

1. Ce qui était vrai au moment où paraissait la première édition de cet ouvrage ne l'est plus au même degré, depuis la publication de l'excellent livre de notre maître éminent, le très regretté Gaston Paris, *La littérature française au moyen âge*, Paris, Hachette et Cie, 1888. Nous n'avons là, malheureusement, qu'un Manuel. Tel qu'il est, il nous a cependant rendu les plus grands services, et c'est à chaque page que nous aurions dû y renvoyer : nous ne le ferons que lorsque notre rédaction, en grande partie basée sur des notes prises au cours professé par G. Paris, à l'École des Hautes Études, en 1880-1881, se rapprochera de celle de la *Littérature française au moyen âge*, qui en est essentiellement le résumé.

2. *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge d'après les travaux les plus récents*, par M. Ch. Aubertin. Paris, Belin, t. I, 1876; t. II, 1878.

I. — LES PLUS ANCIENS TEXTES

Le plus ancien monument connu de la langue française du Nord ou langue d'oïl[3], monument qui n'a d'ailleurs rien de littéraire, est celui que nous a conservé l'historien Nithard, petit-fils de Charlemagne, dans son histoire latine des dissensions des fils de Louis le Pieux : je veux parler des *Serments* prononcés à Strasbourg en 842, d'un côté par Louis le Germanique, de l'autre par les soldats de Charles le Chauve (*Chrestomathie*, 1). Nous ne parlons que pour mémoire des glossaires de Cassel et de Reichenau, du VIIIe et peut-être du VIIe siècle, précieux pour l'histoire de la langue, mais qui ne sont que des recueil de mots. Les textes qui suivent jusqu'au *Pèlerinage de Charlemagne* offrent ce caractère commun que ce sont des poésies religieuses destinées à être lues ou chantées dans les églises pour l'instruction et l'édification des fidèles.

Est-ce à dire que la production littéraire en français se soit bornée exclusivement à cet ordre de matières? Non certes : la *Chanson de Roland* n'a pu, comme nous le verrons plus loin, surgir tout à coup sans préparation, et la plus belle de nos chansons de geste ne saurait être un phénomène sans précédent dans le développement des idées au moyen âge. Si nous n'avons conservé que des poésies religieuses qui soient plus anciennes que le *Roland*, c'est que, d'une part, le succès de ce poème dut amener la disparition des récits épiques antérieurs, et que, d'autre part, l'usage permanent des poésies consacrées par l'Église devait singulièrement favoriser leur conservation. Dès le commencement du IXe siècle, en effet, nous voyons Charlemagne, aussi bien que les conciles, prescrire aux évêques de prêcher en roman, c'est-à-dire en langue vulgaire, le peuple ne comprenant plus le latin littéraire, et aussi de traduire les homélies des

3. Prononcez *oui*, de *hoc-illic* (voy. Cornu, *Romania*, IX, 117), signe de l'affirmation dans la France du Nord, comme *oc* = *hoc* était le signe de l'affirmation dans la France du Midi, et *si* = *sic* celui de l'italien.

Pères. Une règle immuable, mais dont on ignore l'origine, ne permettait pas de traduire mot à mot les saintes Écritures : ce n'est qu'au commencement du XIIe siècle que l'on commença à déroger à cet usage. C'est ce qui explique, comme aussi l'apparition tardive de la prose, pourquoi l'un des deux poèmes de Clermont a pour sujet la *Passion du Christ*.

Ce poème, dont certains traits sont empruntés à l'*Évangile de Nicodème* (apocryphe), et qui n'est peut-être que la dernière partie d'une histoire complète du Christ, a été écrit vers la fin du Xe siècle; il est en strophes de quatre vers octosyllabiques assonant deux par deux et appartient à un dialecte qui mêle les formes de la langue d'oïl et celles de la langue d'oc[1] : c'est pour cela que nous n'en avons pas donné d'extrait. Le second des deux poèmes, la *Vie de saint Léger* (*Chrest.*, 3), dont les strophes sont composées de six vers octosyllabiques assonant également deux par deux, quoique transcrit comme le premier par un scribe de langue d'oc, a été certainement écrit en français. Il nous retrace la lutte entre le saint évêque d'Autun et Ebroïn, et le martyre que celui-ci lui fit subir. Ces deux poèmes ont assurément pour base un texte latin. Le *Saint Léger*, dont nous possédons la source latine, la *Vita Leodegarii*, du prieur Ursinus, semble avoir été composé au milieu du Xe siècle; il est donc un peu postérieur à la séquence de *Sainte Eulalie* (*Chrest.*, 2)[2], formée de quatorze strophes de deux vers et d'une *coda*, écrite à la fin du XIe siècle à l'abbaye de Saint-Amand, entre Tournai et Valenciennes, et découverte dans cette dernière ville par Hoffmann de Fallersleben, en 1837, dans un manuscrit du Xe siècle. A la même bibliothèque de Valenciennes appartient un manuscrit presque en entier écrit en notes tironiennes, où l'on trouve un curieux commentaire du texte de *Jonas*, qui mêle d'une façon bizarre le latin et le français destiné à expliquer le latin : il semble que ce soit un brouillon écrit à la hâte par un prédicateur avant de monter en chaire. M. Génin l'a publié pour la première fois sous le nom de *Fragment de Valenciennes* dans son édition de la *Chanson de Roland* (1850). On l'attribue généralement au commencement du Xe siècle. Tous les textes que nous venons d'énumérer, sauf la *Passion*, appartiennent aux dialectes orientaux de la langue d'oïl.

La *Vie de saint Alexis* (*Chrest.*, 4), composée vers 1040, appartient au contraire à la partie occidentale du domaine; elle est écrite dans cette belle langue qu'on parlait dans l'ancienne Neustrie, c'est-à-dire dans la Normandie, l'Ile-de-France et les provinces du Centre, vers le milieu du XIe siècle, avant qu'apparussent les divergences qui ont distingué, dès le XIIe siècle, le français et le normand. Postérieur d'un siècle au *Saint Léger*, il nous offre une langue plus nette, mieux dégagée de la construction latine, et non encore embarrassée de ces nombreuses particules dont s'accommodera plus tard trop volontiers l'abondante facilité de nos *trouveurs*. L'auteur, qui ne s'est pas nommé, pourrait bien être ce Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen, qui, à ce que raconte une chronique latine, traduisait du latin, peu après 1053, des Vies de saints et en faisait de pieuses cantilènes, entre autres la *Vie de saint Wandrille*. Ce poème, composé d'abord de 625 vers, divisés en 125 strophes de 5 vers décasyllabes monorimes, eut un succès si durable qu'on lui fit subir jusqu'à trois remaniements successifs pour l'accommoder au goût du temps, remaniements qui, par une heureuse fortune, nous ont été conservés : le premier, qui est du XIIe siècle, assonancé comme celui du XIe, est en strophes monorimes d'inégale étendue et contient 1.357 vers; le second, du XIIIe siècle, est rimé en strophes irrégulières : il compte 1.278 vers et appartient au domaine picard; enfin le texte du XIVe siècle offre 800 vers alexandrins distribués en quatrains réguliers. Dès le XIIe siècle, le poème sort de l'église et le début indique qu'il est écrit pour un chanteur populaire; au XIVe siècle, où la lecture a remplacé la récitation musicale des jongleurs, l'œuvre se transforme encore et devient un roman pieux, achevant ainsi la série des transformations ordinaires aux poèmes franchement populaires[3]. La rédaction du XIe siècle est une œuvre des plus remarquables au point de vue du style, et l'on peut croire qu'elle avait été précédée d'œuvres semblables, mais moins parfaites; car la langue s'y montre déjà souple et avec ses qualités constitutives, en même temps que l'art se manifeste, aussi bien dans la construction de la strophe que dans le choix et la disposition des mots : le chef-d'œuvre littéraire du moyen âge ne va pas tarder à paraître.

II. — POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE.

a. — *La matière de France.* — *Épopée nationale.*

Le besoin de s'orienter dans le chaos de nos chansons de geste a provoqué de bonne heure des classements plus ou moins justifiés. Dès le commencement du XIIIe siècle, les jongleurs avaient adopté une première classification générale des sujets, suivant qu'ils se rapportaient à la France, à la Bretagne ou à l'Antiquité :

> Ne sont que trois materes a nul home entendant :
> De France, de Bretagne et de Rome la Grant,

dit Jean Bodel au commencement de sa *Chanson des Saxons*. La geste de France se décomposait à son tour en geste *du Roi* (ou encore *de Pépin et de l'ange*), geste de *Garin de Monglane* ou de *Guillaume*, et geste de *Doon de Mayence*. La première réunit les poèmes qui ont pour

1. Voir Gaston Paris, *Rom.*, II, 295 sqq., qui en a donné une excellente édition revue sur le manuscrit.
2. Pour la mesure de cette prose rythmée et assonancée, voir P. Meyer, *Note sur la métrique du chant de sainte Eulalie*, Bibliothèque de l'École des chartes, 5e série, II, 237 sqq.; Bartsch, *Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters*, p. 165 sqq.; Suchier, *Jahrbuch für rom. und engl. Sprache und Literatur*, XIII (1874), 385 sqq., et *Ienaer Literatur Zeitung*, 1878, n° 21; Koschwitz, *Commentar zu den ælteslen fr. Sprachdenkmæler*; Weigand, *Traité de versification française*, Bromberg, 2e édit., 1871, p. 124, 211 sqq., etc.

3. Nous ne parlons pas, bien entendu, des rédactions en prose, ni de deux poèmes indépendants du XIIIe siècle, l'un en latin monorime, l'autre en petits vers à rime plate.



héros Charlemagne ou un membre de sa famille, et en général ceux où domine la tendance unitaire primitive : elle comprend naturellement les plus anciens [1], et le grand empereur y est présenté comme un type de courage et de justice. La deuxième groupe les poèmes qui racontent les exploits des héros du Midi contre les Sarrasins de Septimanie ou de Provence; elle semble avoir été constituée la première et a pour point de départ les exploits de *Guillaume au Court Nez*. La troisième, opposée à la première comme esprit, représente la féodalité, et en particulier la féodalité orientale, la plus puissante et la mieux développée : elle chante les barons rebelles et les place au-dessus du roi. C'est celle des trois gestes qui s'est constituée la dernière : l'on y fit entrer, non seulement les membres primitifs de la famille de Doon de Mayence, Bevon d'Aigremont, Aimon d'Ardenne, Doon de Nanteuil et Girart de Roussillon, mais encore tous les héros qui ne pouvaient entrer dans les deux autres gestes, et pour cela on attribua 12 fils et 12 filles à Doon de Mayence. Quelques poètes (Philippe Mousket, etc.) cherchent à séparer les traîtres des vassaux rebelles plus ou moins fondés en droit et en font une quatrième geste; d'autres les confondent dans la troisième [2].

Ces divisions tout artificielles appartiennent à la troisième époque du développement épique. Alors, la matière primitive et populaire étant complètement épuisée, on essaie de la rajeunir en introduisant dans le vieux cadre des merveilles et des féeries empruntées aux romans de la Table-Ronde; on dénature les vieilles chansons de geste dans des renouvellements fastidieux et prolixes où disparaissent, par suite de l'ineptie des remanieurs, les traits intéressants et les beautés de style de l'original; « on comble comme on peut les lacunes des généalogies; on compose des poèmes pour servir de lien entre ceux dont on entreprend le classement ; on s'attache à compléter l'histoire des héros en narrant les parties de leur vie (leurs *Enfances* principalement) qui avaient été négligées [3], ou bien encore on imagine de fabuleux exploits pour leurs ancêtres ou leurs descendants » [4]. Alors apparaissent (milieu du xive siècle) des œuvres cycliques comme *Tristan de Nanteuil*, *Doon de Mayence*, *Gaufrey*, etc. Quand on compare la *Chanson de Roland* aux derniers rajeunissements de *Jourdain de Blaye* et de *Huon de Bordeaux* au xve siècle, et aux rédactions en prose popularisées par l'imprimerie, on peut mesurer la grandeur de la décadence et les modifications du goût public dans cette longue période de cinq siècles.

Dès le xe siècle, en effet, la transition du chant populaire primitif au poème épique était accomplie, ou du moins on peut affirmer que les cantilènes héroïques du xe siècle avait une forme assez développée. Le *Roland* fait allusion à plusieurs poèmes dont les originaux sont perdus. Ce sont : *Aspremont*, conquête de la Pouille par Charlemagne; *les Enfances Ogier*, guerre d'Italie; *Guitalin* ou *Guitequin* (= Witikind), guerre de Saxe (conservé seulement dans une traduction islandaise, la *Karlamagnus saga*, et renouvelée à la fin du xiie siècle par Jean Bodel d'Arras sous le nom de *Chanson des Saisnes*), et *Balan*, guerre d'Italie (un épisode seulement subsiste, développé dans *Fierabras*). Si l'on joint à ces quatre poèmes le *Couronnement de Louis*, dont un fragment s'est conservé dans le poème du même titre qu'on rattache au cycle de Garin de Monglane (*Chrest.*, 7), et les poèmes (inspirés par des contes orientaux) qui racontent des aventures personnelles au roi : 1° *Basin* ou le *Couronnement de Charlemagne*, qui a passé en islandais et en néerlandais; 2° *Berthe*, dont nous avons une rédaction du xiiie siècle, par Adenet le Roi (*Chrest.*, 9) [5]; 3° *Mainet* [6] ou l'*Enfance de Charlemagne*, perdu sous sa forme primitive et remanié plusieurs fois à l'étranger, et en France par Girart d'Amiens; 4° *la Reine Sebile* [7] (perdue en français, mais conservée dans la *Chanson de Macaire* en français italianisé); 5° *Gormond et Isambard*, dont un fragment important, datant du xie siècle, a été, il y a quelques années, découvert et publié [8], et qui a un fond historique, la bataille de Saucourt (881); si l'on groupe ces différents poèmes, on aura le noyau primitif de la *Geste du Roi* et de l'Épopée française, dont le *Roland* est le type. A la première époque également, quoique de formation un peu postérieure, appartiennent, dans leur rédaction primitive, que nous n'avons pas, *Ogier de Danemarck*, *Girart de Roussillon* (xiie siècle), *Aquin* (reprise de la Bretagne sur les Sarrazins par Charlemagne) [9], *Renaud de Montauban* (xii^e

1. Non seulement ceux que nous possédons encore, mais aussi ceux qui ne nous sont pas parvenus, soit que le texte original ait complètement disparu, soit que nous n'en possédions qu'un remaniement postérieur.

2. Voir G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865, liv. I, ch. iv.

3. Cf. *Mainet* (nom de Charlemagne dans sa jeunesse), *les Enfances Ogier*, etc.

4. P. Meyer, *Recherches sur l'épopée française*, Bibliothèque de l'École des chartes, 6e série, t. III, p. 42.

5. *Berthe aux grands pieds* n'a rien d'historique : c'est l'histoire de Chilpéric II, que l'on a appliquée à Charlemagne. Peut-être aussi la légende est-elle d'origine mythique. Voy. *Romania*, XIV, 144.

6. *Mainet*, qui raconte le séjour en Espagne et le mariage de Charles persécuté par ses frères bâtards, fils de la fausse Berthe, et obligé de se cacher sous un faux nom (*Mainet*), semble être, pour le fond, une légende germanique. Il y a d'ailleurs un mélange de faits historiques se rapportant à Charles Martel luttant contre Ragenfred et Chilpéric II (cf. G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, § 24). — Des fragments intéressants de *Mainet*, découverts par M. Boucherie, ont été publiés par M. G. Paris, avec un savant commentaire, *Rom.*, IV, 305 sqq. Cf. XIII, 609, et XIV, 144.

7. *Sebile*, fille du roi païen Agolant, était femme de Charlemagne. C'est dans ce poème que se trouvait la légende du chien de Montargis, ainsi nommé d'une tapisserie du château de cette ville, datant de la fin du xve siècle, qui représentait le combat judiciaire du chien d'Aubri contre Macaire, calomniateur de la reine et meurtrier de son maître, ce qui a fait croire plus tard que le fait s'était réellement passé à Montargis sous le règne de Charles V.

8. *La Mort du roi Gormond*, fragment unique d'une chanson de geste inconnue, réédité littéralement sur l'original (déjà publié par Reiffenberg en 1838, puis perdu) et annoté par Auguste Scheler, Bruxelles, 1876; *Fragment de Gormund et Isembard*, Text nebst Einleitung, Anmerkungen und vollstændigen Wortindex, von Robert Heiligbrodt (*Roman. Studien*, III, 549-557).

9. Cf. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 72-74.

siècle), *Girart de Vienne*, *Raoul de Cambrai* (fin du XII[e] siècle), *Doon de Nanteuil* (XIV[e] siècle), etc., poèmes destinés à raconter les luttes de Charlemagne contre ses vassaux. Une époque intermédiaire entre la période primitive et la période cyclique est celle qui s'étend du milieu du XII[e] à la fin du XIII[e] siècle : on y rajeunit les chansons de la première époque en modifiant la forme et transformant les assonances en rimes, et l'on supplée à la tradition populaire par l'imagination. A cette dernière tendance appartiennent, en particulier, *Gui de Bourgogne*, *Huon de Bordeaux* (*Chrest.*, 8), *Gaidon*, *Jean de Lanson* et *Gui de Nanteuil* [1].

Il faut accorder une mention spéciale aux nombreuses imitations écrites en franco-italien à la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e] par des jongleurs italiens, lesquelles ont servi de transition entre les poèmes français et la vaste compilation en prose, de la fin du XIV[e] siècle ou du commencement du XV[e], due à Andrea da Barberino et connue sous le nom de *Reali di Francia* (les Royaux de France). Le meilleur et le plus intéressant de ces poèmes est l'*Entree de Spagne*, œuvre d'un auteur padouan qui ne s'est pas nommé, et qui est peut-être un certain Minocchio, auquel l'attribue un des manuscrits de la bibliothèque de Gonzague [2]. Il faut y joindre, comme une continuation, la *Prise de Pampelune* de Nicolas de Vérone, qui est également l'auteur d'une *Passion* [3].

Ces poèmes franco-italiens eurent un grand succès, et leurs imitations italiennes en vers et en prose servirent de base aux brillants poèmes de Pulci, de Bojardo, d'Arioste, d'autres encore, qui les transformèrent, d'ailleurs, notablement en y introduisant l'esprit des romans bretons et les formes de l'antiquité classique [4].

A l'épopée royale, basée principalement sur les traditions nationales, se rattachent, d'un côté, les poèmes de *Floovant*, de *Flovent* (conservé dans une traduction islandaise, la *Floventsaga*), de *Florent et Octavien*, de *Ciperis de Vignevaux* et de *Charles le Chauve* (dont le héros n'appartient que par le nom au cycle carolingien), poèmes qui constituent autour des noms de Clovis, de Clotaire et de Dagobert une véritable épopée *mérovingienne* [5]; de l'autre, le poème de *Huon Capet*, dont nous ne possédons qu'une rédaction du XIV[e] siècle, poème qui semble indiquer une tentative pour former un cycle *capétien*.

Dans l'épopée féodale, il faut distinguer les poèmes, d'un grand intérêt historique, qui racontent les luttes de Charlemagne contre les grands vassaux, de ceux qui s'occupent principalement des guerres d'une famille contre une autre. Les plus intéressants sont, dans le premier groupe, *Girart de Roussillon*, écrit dans un dialecte très rapproché du provençal au commencement du XI[e] siècle, mais dont il y a des équivalents français, et *Renaud de Montauban* (*Chrest.*, 11); dans le second, la *Geste des Lorrains*, immense composition bien enchaînée [6], qui raconte les guerres des familles lorraines et bordelaises pendant plusieurs générations, et à laquelle on n'a pas encore pu découvrir une source historique [7], et *Raoul de Cambrai* (*Chrest.*, 13), où se déroule, en 7.630 vers divisés en 319 laisses assonancées, la lutte du neveu de Louis d'Outremer contre les quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, lutte qui se termine par la mort de Raoul, tué sur le champ de bataille d'Origny en 943 : le roi Louis y est représenté comme félon, et les barons s'unissent pour le braver. Un groupe à part est formé par les poèmes à forme biographique, qui racontent l'histoire d'un héros généralement de pure invention, comme *Aioul*, *Élie de Saint-Gilles* (*Chrest.*, 12), *Aie d'Avignon* et sa suite *Gui de Nanteuil*, *Orson de Beauvais*, etc. Enfin *Huon de Bordeaux* (*Chrest.*, 8), dont le fond appartient à l'épopée féodale, se rattache, pour d'importants développements, au cycle *adventice*, tout comme *Berthe*, *la reine Sebile* et le *Pèlerinage de Charlemagne*, qui appartiennent essentiellement à l'épopée royale [8].

Dans le cycle méridional (Geste de *Garin de Monglane* ou de *Guillaume*), le poème qui a le plus de valeur est certainement celui des *Aliscans* ou *Aleschans*, où l'on voit Guillaume d'Orange ou au Court Nez, d'abord vaincu et grièvement blessé par les Sarrasins en Aleschans, prendre sa revanche avec l'aide du roi Louis, son beau-frère, et du brave Rainouart *au tinel* (à la massue). La scène où son épouse Guibourc affecte de ne pas le reconnaître et refuse de l'admettre dans son chateau d'Orange, jusqu'au moment où, malgré ses blessures, il s'élance sur les ennemis qui le poursuivaient et leur arrache leurs prisonniers (*Chrest.*, 10), est une des plus heureuses inspirations de l'épopée française. Signalons encore *Aimeri de Narbonne*, *la Mort Aimeri de Narbonne*, *les Enfances Guillaume*, *le Mariage Guillaume*, *le Charroi de Nimes*, *la Prise d'Orange* (poème du XIII[e] siècle, qui ne manque ni d'entrain ni d'originalité), etc.

M. G. Paris [9] admet avec quelque raison un cycle particulier, qu'il appelle cycle *adventice*, et qui comprend des poèmes d'origines diverses, basés sur des récits ou des contes absolument étrangers à l'histoire nationale auxquels on a donné la forme épique, et que l'on a rattachés à l'épopée nationale par les noms des héros, les lieux ou l'époque où se place l'action, comme sont, par exemple : *Ami et Amile* (*Chrest.*, 14), types fameux au moyen âge de l'amitié et du dévouement, et sa continuation, *Jourdain de Blaye*, du même auteur, dont la source est le roman byzantin d'*Apollonius*, *roi de Tyr*, composé au III[e] siècle en Asie-Mineure et traduit en latin au VI[e] siècle; *Anseïs de Carthage*, dont la base est une légende espagnole; *le Moniage Guil-*

1. Cf. *Romania*, XI, 538 sqq.
2. Cf. *Romania*, IX, 497 sqq.
3. Cf. Thomas, *Nouvelles recherches sur l'*Entree de Spagne, Paris, 1882.
4. Cf. G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, § 32.
5. Cf. Darmesteter, *De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingico cyclo*. Paris, Vieweg, 1877.

6. Elle comprend cinq grandes chansons : *Hervi de Metz*, *Garin*, *Girbert*, *Anseïs* et *Yon*.
7. Cf. G. Paris, *Romania*, XVI, 581-2.
8. Voy. ci-dessous.
9. *La littérature française au moyen âge*, § 27.

laume, d'origine probablement lombarde; *Bovon de Hanstone*, d'origine allemande, ou encore *Doon de la Roche*, qui, comme *Florent et Octavien*, *Florence de Rome* et d'autres encore, n'est qu'une variante du thème traité dans *Sebile*, la femme innocente persécutée. Le beau poème de *Horn*, emprunté à l'anglo-saxon, n'a pas été rattaché à la famille de Charlemagne : il a pris seulement, comme le roman d'*Alexandre* et celui des *Macchabées*, la forme des chansons de geste.

On doit également assigner une place à part aux poèmes inspirés par les *croisades*, lesquels sont plutôt des chroniques rimées que de véritables épopées, et dont le principal mérite serait la fidélité, qui malheureusement leur fait souvent défaut. Le seul fait que les Sarrasins y sont représentés comme des idolâtres, tout comme dans les chansons de geste, montre que les jongleurs n'avaient pas une connaissance directe du monde musulman, et qu'au simple récit des faits racontés dans les chansons de croisade primitives ils ne se faisaient point scrupule de mêler leurs propres inventions. Nous ne citerons que la *Chanson d'Antioche* ou *de Jérusalem* (*Chrest.*, 15), composée, d'après Paulin Paris, son premier éditeur, au commencement du XII[e] siècle par le pèlerin Richard et renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai (cf. ci-dessous, p. XLIV). Le cycle des croisades a, d'ailleurs, été remanié au XIV[e] siècle avec adjonction d'épisodes (voy. p. XXIX) [1].

Mentionnons, pour clore cette revue rapide de nos épopées, le court poème (il a à peine 300 vers) du *Combat des Trente* [2], et les 23.000 vers du *Bertrand Duguesclin* de Cuvelier (1384). Ces sujets, vraiment épiques, n'ont cependant pas réussi à inspirer des auteurs trop au-dessous de leur tâche. D'ailleurs la diffusion de l'histoire au XIV[e] siècle faisait qu'on s'intéressait moins à la poésie inspirée par les événements contemporains, et cette tentative pour rajeunir l'épopée par la nouveauté des sujets n'eut aucune suite.

La parodie avait, du reste, depuis longtemps commencé son œuvre de destruction, et les libertés que prennent avec la chevalerie les auteurs d'*Audigier* et de *Trubert* montrent que la naïveté et l'enthousiasme des XI[e] et XII[e] siècles étaient déjà loin. La satire et les intentions comiques se montrent nettement dans la 2[e] partie du *Couronnement de Louis* avec l'étrange personnage de Rainouart au tinel, dans *Aioul*, dans le *Moniage Guillaume* et dans plusieurs autres chansons de geste, où la gravité épique est parfois en défaut. Il faut mettre à part le *Voyage* ou *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* (*Chrest.*, 5), qu'on chantait dès la fin du XI[e] siècle à la foire de l'*Endit* à Saint-Denis, et qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de l'esprit français, on pourrait dire : de l'esprit parisien (car c'est sans doute un Parisien qui en est l'auteur), au moyen âge. Ici, en effet, il n'y a vraiment ni parodie ni satire : la haute antiquité du poème empêche de s'arrêter à cette opinion. L'auteur, plein d'admiration pour Charlemagne comme tous ses contemporains, a seulement fondu deux sujets disparates, le pèlerinage de l'Empereur au Saint-Sépulcre et un conte arabe ou indien dont l'équivalent se retrouve un peu partout ; et il ne s'est pas aperçu du contraste choquant que fait avec la première partie l'élément comique ajouté, je veux dire les *gabs* de Charlemagne et de ses douze pairs, se vantant d'accomplir les prouesses les plus invraisemblables, que le roi de Constantinople les force à réaliser sous peine de mort, ce qui les mettrait en grand péril, puisqu'ils sont désarmés en leur qualité de pèlerins, si Dieu ne leur venait en aide. S'il a voulu faire rire, ce qui est évident, l'auditoire bourgeois ou populaire à qui le poème était destiné, ç'a été non aux dépens de Charlemagne, mais aux dépens du roi Hugon et des Grecs, dont l'insolente magnificence choquait les Occidentaux et en particulier les Français. « Par l'esprit qui l'anime, par son mélange de bonhomie et de fanfaronnade, par la malice naïve de son style, par plus d'un trait de détail, le *Pèlerinage* nous apparaît comme un précurseur du charmant roman de *Jean de Paris* [3]. Le succès répondit du reste au mérite de l'œuvre, surtout à l'étranger. En France, la *Chanson* fut *renouvelée* au XIII[e] siècle, et elle a formé le début du poème de *Galien*, dont on n'a plus que deux versions en prose, l'une connue sous le nom de *Galien le restoré* ou *rhétoré* (c'est-à-dire le nouveau Galien), l'autre incorporée dans la vaste compilation imprimée sous le nom de *Garin de Monglane*.

Nous pouvons maintenant arrêter un instant notre marche et examiner rapidement la plus ancienne de nos chansons de geste, qui est en même temps la plus belle, tant par le choix du sujet que par la forme que l'auteur anonyme a su lui donner.

La *Chanson de Roland* peut être considérée comme une trilogie épique dont les trois parties sont : la trahison de Ganelon, la mort de Roland, la vengeance que Charlemagne tire de cette mort sur les païens et sur Ganelon. La première partie, l'exposition, est toute en descriptions et en discours : les mœurs guerrières du XI[e] siècle y sont représentées dans un tableau dont les tons vigoureux, les couleurs naïves conviennent parfaitement à la véritable épopée [4] : les faits se

1. Le *Chevalier au Cygne* n'est qu'une légende mythologique qu'on a essayé de rattacher aux origines de la maison de Bouillon. Voy. *Romania*, XVII, 634 ; Golther, *Germania*, XXXIV, et Petit, *Bibliographie der middelnederlandsche Taal- en Letterkunde* (Leyde, 1888), 465.

2. Le combat eut lieu entre trente Bretons et trente Anglais en mars 1350, et le poème n'est pas de beaucoup postérieur.

3. G. Paris, *Romania*, IX, p. 1 sqq.

4. C'est-à-dire à l'épopée dont nous sommes habitués à regarder l'*Iliade* comme le type. Nous ne prétendons pas cependant comparer le *Roland* à l'*Iliade*, dont il est bien éloigné par l'imperfection de la forme et la pauvreté de la langue ; cependant, par la spontanéité de l'inspiration, la peinture naïve des caractères et des mœurs, la simplicité pleine de grandeur du récit, la plus belle de nos chansons de geste est bien réellement *épique*. Il est bon, du reste, de remarquer que c'est à tort qu'on a restreint le sens de ce mot qui devrait être le synonyme de « *poétiquement narratif* ». C'est pour cela que nous avons réuni dans notre recueil la poésie narrative aux chansons de geste sous une même rubrique, qui, si l'on s'en tenait à la définition classique, serait inexacte, même pour la *Chanson de Roland*.

déroulent naturellement, sans complication ni digression. Charlemagne a conquis l'Espagne entière. Le roi païen Marsile, qui occupe encore Saragosse, envoie à l'Empereur, qui se trouve à Cordres, des ambassadeurs pour se reconnaître son vassal et lui promettre de venir à Aix et de se faire baptiser. Roland est d'avis qu'il faut se défier d'un traître qui a déjà mis à mort deux barons chargés d'un message. Ganelon, le second mari de sa mère, conseille la paix et propose d'envoyer un ambassadeur à Marsile. Sur l'avis de Roland, c'est lui-même qui est chargé de ce périlleux message; il part, mais jure de se venger. Sa vengeance, ce sera le pacte conclu à prix d'or avec Marsile, pacte par lequel il s'engage à faire placer Roland, « le bras droit de l'Empereur », à l'arrière-garde avec une troupe peu nombreuse, que viendront écraser cent-mille Sarrasins embusqués dans les passages des Pyrénées. Ainsi fut fait : l'armée des Francs opère sa retraite, et bientôt la vaillante troupe chargée d'assurer ses derrières est entourée d'un nombre toujours croissant d'ennemis. En vain Olivier presse Roland de sonner du cor pour avertir l'Empereur : le héros refuse et sa témérité sublime va causer la perte des meilleurs parmi les compagnons de Charlemagne. Déjà l'archevêque Turpin a béni les guerriers et les a absous de leurs fautes en leur montrant le Paradis ouvert pour recevoir leurs âmes (*Chrest.*, 6, 1); déjà Roland, par quelques paroles rapides, a excité l'enthousiasme des guerriers, en leur rappelant que l'Empereur leur a donné un poste d'honneur et qu'ils doivent justifier cette confiance : la bataille s'engage terrible au cri de *Montjoie!* et les Français font des prodiges de valeur.

Mais de nouveaux assaillants arrivent sans cesse, et bientôt ce ne sont plus les Sarrasins, ce sont les nôtres qui tombent sous les coups de leurs ennemis. « Ils meurent bravement, résignés et fiers, les regards tournés vers le ciel, comme des martyrs. La beauté du poème, sa supériorité, est précisément dans cette alliance intime de l'esprit religieux et de la bravoure guerrière : les héros tiennent à la fois du Cid et de Polyeucte. Aucune création poétique du moyen âge n'a cette pureté et cette noblesse. Dans les autres chansons de geste, la valeur des barons est souvent brutale, forcenée et même impie : on dirait des païens; le vieux fond de barbarie germanique se trahit par des violences qui ne respectent ni Dieu ni les hommes; la crainte est le seul frein capable de les dompter. Ici une influence meilleure tempère, élève et transfigure ces âmes viriles : le courage est une vertu, l'homme de guerre un chevalier; sur le poème tout entier brille un idéal d'honneur et de générosité. La perfection qui manque à la forme est dans la pensée et dans l'inspiration [1]. »

Enfin, à la prière de l'archevêque, Roland se décide à sonner du cor. Il sonne si fort que le sang lui jaillit des tempes. L'Empereur, quoique très éloigné du champ de bataille, entend son appel et, malgré l'avis de Ganelon, revient sur ses pas. Cependant Roland ne peut s'empêcher d'être ému à la vue des corps de ses compagnons qui jonchent les monts et les plaines, et cet homme de fer laisse couler ses larmes et adresse aux guerriers morts un adieu touchant où perce une tendresse contenue. « C'est en lisant de tels passages qu'on a le vif sentiment de l'effet produit par cette poésie sur les contemporains : elle allait droit à leurs cœurs, et les remuait en exaltant tout ensemble les instincts énergiques et les affections douces. Comme l'antique poésie grecque, elle pénétrait de son harmonie fortifiante, de son charme attendrissant, ces natures généreuses, mais à demi grossières; elle y développait le meilleur de l'humanité [2]. »

Mais Olivier et Turpin ont succombé à leur tour, et Roland sonne une dernière fois du cor. Tout l'effort des Sarrasins se porte sur lui; ils n'osent cependant approcher. Percé de traits, Roland tombe : avant de mourir, il veut briser son épée Durandal contre un rocher, pour qu'elle ne tombe pas entre des mains indignes; mais elle résiste et ne peut être entamée. Il meurt bientôt après, épuisé par la perte de son sang, non sans penser une dernière fois à sa douce France, à son seigneur et aux grands coups qu'il frappa pour son service, et sans demander pardon à Dieu de ses fautes : les anges emportent son âme en paradis (*Chrest.*, 6, 2). Cependant Charlemagne arrive à Roncevaux et pleure la mort de ses compagnons. Il poursuit l'ennemi, qui recule jusqu'à l'Èbre, et le soleil s'arrête pour lui permettre d'achever la victoire. Le lendemain matin, Charlemagne revient à Roncevaux pour rendre les derniers devoirs aux guerriers morts, et en particulier à son neveu Roland, qu'il déclare le meilleur soutien de son royaume. Bientôt arrive l'émir Baligant avec une flotte nombreuse partie d'Alexandrie; il vient secourir Marsile. La grande bataille s'engage, marquée par des prodiges de valeur de part et d'autre. Enfin Charlemagne tue Baligant en combat singulier et les païens sont définitivement vaincus. L'Empereur retourne à Aix, où la belle Aude, fiancée de Roland et sœur d'Olivier, meurt de douleur à ses pieds en apprenant la mort de Roland (*Chrest.*, 6, 3). Ganelon est jugé par ses pairs, qui ordonnent le combat en champ clos. Son champion Pinabel est vaincu par Thierry, qui seul avait été d'avis de ne pas faire grâce à Ganelon, et celui-ci est écartelé.

Quoique la mort de Roland soit le centre et pour ainsi dire le noyau du poème que nous venons d'analyser rapidement, on peut dire que ce qui en constitue la véritable unité, c'est Charlemagne, dont l'imposante figure domine toute l'épopée carolingienne et s'introduit même dans d'autres cycles épiques, preuve incontestable de sa grande et durable popularité. C'est par sa puissance, sa grandeur, sa justice, sa piété, plus encore que par sa force ou son courage, qu'il avait fait une impression si profonde sur les masses. « Elles se le représentèrent généralement comme un vieillard, chez lequel la sagesse n'excluait pas la force, entouré d'hommes extraordinaires qui étaient les ministres de ses volontés,

1. Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, t. I, p. 183.

2. Aubertin, *Histoire, etc.*, t. I, p. 184.



régnant magnifiquement sur des pays innombrables et soumettant tous ses ennemis à ses lois. C'est ainsi que l'a dépeint l'auteur de la *Chanson de Roland* [1]. » Autour de la grande figure de Charlemagne, le poète a placé des types variés, qui représentent les principaux sentiments et les aspects divers de l'âme humaine. « Roland, c'est le courage indiscipliné, téméraire, superbe, et, pour tout dire en un mot, français. Olivier, c'est le courage réfléchi et qui devient sublime à force d'être modéré. Naimes, c'est la vieillesse sage et conseillère, c'est Nestor. Ganelon, c'est le traître, mais non pas le traître-né, le traître-formule de nos derniers romans, le traître forcé et à perpétuité : non, c'est l'homme tombé, qui a été d'abord courageux et loyal et que les passions ont un jour terrassé. Turpin, c'est le type brillant, mais déplorable, de l'évêque féodal, qui préfère l'épée à la crosse et le sang au chrême [2]. » Si l'on peut admettre, avec Gaston Paris, qu'en général « la faiblesse de la caractéristique est sensible dans l'Épopée française », il faut faire exception pour le *Roland* : les personnages, du moins les principaux, en sont bien vivants et se distinguent nettement les uns des autres. Le caractère de Roland, en particulier, est renfermé dans des lignes très précises et conserve son unité dans tout le développement du poème. Certes, voilà un héros, et un héros fortement conçu, mais c'est en même temps un héros bien vivant, et un cœur d'homme bat sous son armure. Il est vrai qu'il semble étranger aux tendresses de l'amour : la belle Aude, sa fiancée, n'est mentionnée qu'une fois par le poète, et c'est Olivier qui prononce son nom, pour déclarer que, s'ils survivent, il ne la lui donnera pas en mariage, parce que son obstination a causé la perte de l'armée ; à quoi Roland ne répond que ces mots : « Pourquoi me garder rancune? » C'est que l'ivresse du combat ferme son âme à tout sentiment étranger. Mais quand il a succombé dans cette héroïque lutte, le héros redevient homme : il pleure à la vue de ses compagnons morts en combattant pour leur grand empereur ; il pleure encore quand succombent à leur tour son fidèle ami Olivier et l'archevêque Turpin ; il n'est pas jusqu'à son épée sur le sort de laquelle il ne s'attendrisse, au souvenir des hauts fait dont elle a été l'instrument, en songeant qu'elle va peut-être tomber entre les mains de l'ennemi [3].

Le mérite principal de l'auteur du *Roland*, quel qu'il soit [4], c'est, à notre avis, d'avoir produit une œuvre naïve, forte, saisissante, pleine d'intérêt, dans laquelle se reflète exactement l'époque à la fois guerrière et religieuse à laquelle elle a été écrite, et cela par une inspiration personnelle, à la fois indépendante de la tradition classique et de l'esprit religieux exclusif qui dominait au XIe siècle, en un mot, une œuvre vraiment *nationale* et *naïve*. Sans aller jusqu'à appeler une nouvelle *Iliade* la plus belle de nos chansons de geste, nous avons le droit d'en être fiers comme d'un beau produit spontané de notre sol généreux et de nous réjouir de l'intelligente décision qui en a prescrit l'étude dans les classes d'humanités : il n'est pas d'œuvre plus capable d'entretenir dans l'âme des jeunes générations la flamme vivifiante du patriotisme et le culte des sentiments nobles et généreux.

b. — *La matière de Rome la Grande. — Romans imités de l'Antiquité.*

Les œuvres de l'Antiquité ne cessèrent jamais d'être étudiées au moyen âge : je parle de l'antiquité latine, car l'antiquité grecque n'était guère accessible que par l'intermédiaire des traductions latines. Mais les clercs ne voyaient plus dans les chefs-d'œuvre que l'extérieur, la forme dont ils avaient besoin pour entendre les Écritures et les livres de doctrine ; ils n'en comprenaient nullement l'esprit. Ce qu'ils recherchaient dans les œuvres païennes, c'était, non le côté esthétique, mais le côté moral. Les rapports de plus en plus suivis entre le monde des laïques et celui des clercs ne tardèrent pas à rendre familiers à la littérature populaire les noms et les choses de l'Antiquité, qu'elle s'exprimât en latin ou en langue vulgaire. « Il en résulta que l'antiquité, transportée dans un milieu hétérogène, subit une nouvelle transformation en passant dans la littérature romanesque, comme elle en avait subi une première dans les écoles ; et l'influence du milieu fut si forte que la forme littéraire et les formules poétiques furent totalement transformées aussi bien que la langue, sans que personne s'aperçût d'un changement si radical. Alors on peignit des barons du XIIe siècle, tout en croyant représenter des Troyens, des Grecs et des Romains [5]. » C'est alors qu'un trouvère anonyme compose le *Roman de Thèbes* (*Chrest.*, 16), un autre anonyme l'*Énéas*, et Benoit de Sainte-Maure [6] le *Roman de Troie* (*Chrest.*, 17), parcourant ainsi à eux trois tout le cycle des origines de Rome ; c'est alors que Jean de Tuin (en Hainaut) écrit, en y ajoutant le curieux épisode des amours de César et de Cléopâtre et (à ce propos) un intéressant traité de l'amour courtois, une traduction en prose assez libre de la *Pharsale* de Lucain, traduction que Jacot de Forest ne tarde

1. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 450.

2. Léon Gautier, *La Chanson de Roland*, édition classique, préface, p. XXXIII-XXXIV.

3. Le désastre de Roncevaux eut lieu en 778, et le 15 août, comme le montre l'épitaphe récemment découverte d'Eggihard, l'un des trois morts illustres mentionnés par Eginhart. La forme la plus ancienne de la légende de *Roland* se trouve dans le chapitre XIX du roman latin qui se réclame du nom de l'archevêque Turpin, et qui date du commencement du XIIe siècle. D'une source sensiblement différente dérivent le *Roland*, du XIe siècle, issu, à ce qu'il semble, d'une chanson du Xe dont le *Karlamagnussaga* serait une traduction, et le *Carmen de proditione Guenonis*, poème en distiques latins qui est du commencement du XIIe siècle, mais où la légende primitive paraît mieux conservée.

4. Il n'est pas sûr que le dernier vers du poème, *Ci falt la geste que Turoldus declinet*, signifie que *Turold* est l'auteur du poème : le mot *decliner* peut s'appliquer également à un scribe ou à un jongleur.

5. Constans, *La légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes*. Paris, Maisonneuve et Cie, 1881, 138-139. Cf. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, I, p. 249-250, dont l'auteur s'est inspiré dans ce passage.

6. C'est bien ainsi qu'il faut écrire, et non Sainte-More, comme on l'a écrit jusqu'ici le plus souvent : Benoit était plus probablement originaire de Sainte-Maure, près Châtellerault, que de Sainte-More, près Troyes.

pas à versifier [1]; que Lambert le Tort, et, un peu plus tard, Pierre de Saint-Cloud et Alexandre de Bernay, écrivent le *Roman d'Alexandre*, sujet sur lequel s'étaient essayés déjà Albéric et le clerc Simon, et que la Bible et les *Métamorphoses* d'Ovide fournissent la matière d'un grand nombre de poèmes, dont une partie seulement nous a été conservée. Nous allons donner quelques détails sur les plus intéressantes de ces imitations.

Il se forma de bonne heure une légende sur Alexandre : on le crut fils de l'enchanteur égyptien Nectanebo, qui aurait trompé la reine Olympias. La plus ancienne forme de ce roman est le *Pseudo-Callisthènes*, écrit en grec vers le IIe siècle de notre ère, et traduit en latin dès avant le milieu du IVe siècle, par Julius Valérius, et plus tard, au Xe siècle, par l'interprète Léon. Le plus ancien poème composé en France sur ce fond latin est l'*Alexandre* d'Albéric de Briançon ou de Pisançon [2], écrit dans un dialecte dauphinois et dont nous n'avons qu'un court fragment. Comme, du reste, tous les auteurs français de *Romans d'Alexandre*, il rejette avec indignation la donnée de la légende gréco-latine sur la naissance irrégulière d'Alexandre, qui choquait trop les idées du moyen âge sur l'hérédité des vices et des vertus. Au XIIe siècle, parut un renouvellement de 785 vers de dix syllabes, que M. Paul Meyer a publié dans le premier volume de son excellent travail sur Alexandre au moyen âge [3]. Ces deux poèmes furent éclipsés, dans la seconde moitié du XIIe siècle, d'un côté par l'*Alexandreïde* en hexamètres latins de Gautier de Châtillon, que l'on expliquait dans les classes, de l'autre par la grande composition en vers de douze syllabes [4] dont les diverses parties sont dues à Lambert le Tort de Châteaudun, à Pierre de Saint-Cloud [5] et à Alexandre de Bernay, dit de Paris, composition qui semble avoir été refaite par ce dernier. Le poème d'*Alexandre* a sa source première dans la traduction latine du Pseudo-Callisthènes et dans Quinte-Curce ; mais l'intention qui y domine, c'est de démontrer la vanité de la gloire humaine par le contraste des merveilleux exploits d'Alexandre, présenté comme l'idéal du héros, avec la mort misérable qui vient le surprendre. Dès avant 1191, Gui de Cambrai, celui-là même qui, au commencement du XIIIe siècle, a mis en vers l'histoire de *Barlaam et Josaphat* (voyez p. 15), donnait une suite au *Roman d'Alexandre* en écrivant *la Vengeance d'Alexandre*, sujet qui fut, très peu d'années après, repris par Jean le Venelais, qui avait probablement dédié son œuvre à Henri II de Champagne [6]. Enfin, au XIVe siècle (1312), Jacques de Longuyon (en Lorraine), s'inspirant de l'idée qui domine dans le *Roman*, écrivit les *Vœux du Paon*, dont le but évident est de donner à la chevalerie les règles de la courtoisie, de l'amour et du courage, et où apparaissent pour la première fois les neuf preux [7].

Le *Roman de Thèbes* [8], composé vers 1150, par un anonyme, semble avoir servi de modèle à l'*Enéas* et au grand poème de Benoit de Sainte-Maure. Ce poème n'est pas simplement une imitation de la *Thébaïde* de Stace, faite à travers une rédaction latine abrégée ; la liberté avec laquelle l'auteur a traité son modèle, les épisodes qu'il a ajoutés, la peinture exacte des mœurs du XIIe siècle, en font presque une œuvre originale et dans tous les cas pleine d'intérêt. Aussi son succès n'a-t-il guère été moindre que celui du *Roman de Troie*, tant à l'étranger qu'en France. La légende d'Œdipe, perpétuée jusqu'à nos jours par des contes populaires finnois, slaves, albanais, cypriotes, etc., était d'ailleurs très répandue au moyen âge, au moins dans le monde des clercs et des laïques instruits, et ses transformations au point de vue chrétien, dont les principales sont représentées par la *Légende du pape Grégoire* (commencement du XIIe siècle) et par la *Légende de Judas* (XIIIe siècle), quoique émanant des clercs, devinrent franchement populaires [9].

L'*Enéas* [10], un peu postérieur au *Roman de Thèbes*, qu'il imite et auquel il fait allusion, a longtemps été considéré à tort comme l'œuvre de Benoit de Sainte-Maure : l'examen attentif de la langue ne permet pas cette attribution [11]. C'est une imitation très libre de l'*Enéide*, de style un peu prolixe et maniéré, mais qui offre des parties intéressantes, par exemple le naïf récit des amours d'Enée et de Lavinie. Son succès est constaté par la traduction qui en fut faite, dès la fin du XIIe siècle, par l'allemand Henri de Veldeke.

Mais c'est Benoit de Sainte-Maure qui occupe la place d'honneur dans le cycle de l'Antiquité, par l'étendue de son poème, par le soin donné au style et par la façon remarquable, quoique déjà conventionnelle, dont il traite les épisodes d'amour. Vassal du roi d'Angleterre, Henri II, il a rimé pour ce prince une *Chronique* qui continue celle de Wace et dont il sera question plus loin (voy. chap. VII). Mais l'écrivain et le poète

1. M. Settegast a récemment démontré que le poème en alexandrins de Jacques ou Jacot de Forest, le *Roman de Jules César*, était refait sur le texte en prose de Jean de Tuin, intitulé *Histoire de Jules César* (voy. *Chrest.*, 18 et 19), qu'il a publié, et non celui-ci sur le poème. Sur la légende de César, voy. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (Rome, 1882-3), I, 248 ss.

2. Hypothèse vraisemblable de M. P. Meyer. Le ms. porte : *de Besançon*. Pisançon (Hautes-Alpes ou Drôme), serait plus rapproché de la forme traditionnelle.

3. *Alexandre le Grand dans la littérature française au moyen âge*, 2 vol., Paris, Vieweg, 1883. Cf. *Romania*, XI, 213 ss.

4. Le nom d'*alexandrin* donné à ce vers vient ou de l'auteur, ou du héros du poème ; il est dû à la grande vogue dont jouit l'œuvre d'Alexandre de Bernay. Nous avons vu, du reste, ce vers employé dans le *Voyage de Charlemagne*, qui est antérieur d'un siècle.

5. C'est probablement l'auteur d'une des branches du *Roman de Renart*.

6. Voy. *Romania*, XV, 623.

7. Ce poème eut lui-même deux suites : le *Restor du Paon*, par Jean Brisebarre, et le *Parfait du Paon*, par Jean de la Motte.

8. Cf. Constans, *La Légende d'Œdipe*, etc., 2e partie, ch. IV, et *Roman de Thèbes*, édition critique, publiée d'après tous les manuscrits connus (Société des anciens textes français), 2 forts vol. in-8, 1890.

9. Cf. Constans, *La Légende d'Œdipe*, ch. III. Ces légendes ont pour caractère commun l'inceste, volontaire ou involontaire. Cf. la *Vie du pape Grégoire le Grand*, publiée par M. Luzarche, 1857, et ses imitations françaises et italiennes, la *Leggenda di Vergogna* (Bologne, Romagnoli, 1869), le *Dit du buef* (Jubinal, *Nouveau recueil*, etc., I, 42), la *Bourjoise de Romme* (Jubinal, I, 79), etc. L'origine de la légende semble être byzantine, et elle a dû arriver en France par l'Italie.

10. Publié par J. J. Salverda de Grave. Halle, 1891.

11. Cf. J. J. Salverda de Grave, *l. c.*, *Introd.*, p. XXII, et G. Paris, *Romania*, XXI, 283 ss.

à l'imagination facile se montrent surtout dans le *Roman de Troie* [1], écrit vers 1160 (antérieurement à la *Chronique*) et dédié à Aliénor, femme d'Henri II, où il faut noter principalement l'ingénieuse histoire des amours de Troïlus et Briseïda : Shakespeare s'en est inspiré dans sa pièce de *Troïlus et Cressida*, non directement, mais par l'intermédiaire du latin de Gui des Colonnes (Guido delle Colonne), qui, traduisant Benoit vers 1286, avait réussi à faire passer son livre pour original. Le *Roman de Troie* est basé en partie sur le faux *Dictys*, mais surtout sur le faux *Darès*, et nullement sur l'*Iliade*, que le moyen âge ne lisait que dans les 1.075 hexamètres latins du Pseudo-Pindare. L'histoire fabuleuse de la guerre de Troie, en latin, qui se donne comme une traduction du journal grec de Dictys de Crète, compagnon d'Idoménée, lequel aurait écrit le récit d'événements dont il avait été le témoin, est probablement, non une traduction d'un roman grec, mais une invention assez ingénieuse de la deuxième moitié du VIe siècle, due à un certain Septimius. Un siècle plus tard, parut à Rome une prétendue traduction d'un journal grec sur le siège de Troie, qui aurait été écrit, au point de vue troyen, par Darès le Phrygien, mentionné dans Homère et Virgile. Le pseudo-traducteur prétend être Cornélius Népos, et dédie son livre à Salluste : il est probable qu'il ne fait que résumer sèchement un récit plus étendu qui doit avoir été écrit, ou peut-être traduit, au IIIe siècle, et qui est aujourd'hui perdu. Benoit n'avait-il, à sa disposition, outre le *Dictys*, que le *Darès* que nous possédons encore ? Il est difficile de l'affirmer. Nous croirions plutôt qu'il a pu utiliser un *Darès* plus développé, dont l'existence est pour nous certaine. Quoi qu'il en soit, il semble s'être servi très librement de ses sources et il a su en tirer d'agréables développements, qui, sauf quelques longueurs, se laissent lire sans fatigue et offrent même des parties tout à fait remarquables.

Dès le XIIe siècle, on puisa largement dans les *Métamorphoses* d'Ovide, en les adaptant au milieu chrétien qu'elles devaient instruire et édifier. Chrétien de Troyes nous apprend qu'il avait mis en vers l'histoire de Pélops (*le mors de l'espaule*) et celle de *Philomèle*, que G. Paris a récemment découvert [2]. Nous avons de plus conservé, du commencement du XIIIe siècle, deux charmants poèmes de cette provenance, publiés dans le recueil de Barbazan et Méon ; ce sont : *Narcisse* et *Pyrame et Thisbé*. Il a dû en exister d'autres, comme le montrent les fréquentes allusions des troubadours : ainsi il y a en anglais un lai d'*Orphée*, imité d'un poème français disparu. Enfin, au commencement du XIVe siècle, un frère mineur inconnu écrivit, pour Jeanne de France, femme de Philippe le Bel, une traduction amplifiée d'Ovide, qu'il appela l'*Ovide moralisé* et dont le titre indique assez les tendances et les procédés d'exécution [3]. Pour d'autres œuvres imitées d'Ovide, voy. ch. IV.

c. — *La matière de Bretagne.* — *Roman celtique.*

Parmi les romans du cycle d'Arthur ou de la Table-Ronde, Gaston Paris distingue deux groupes : les romans français fondés sur des poèmes anglo-normands perdus qui avaient une base galloise, et les romans composés en France à l'imitation des premiers, mais sans modèle anglo-normand et par conséquent gallois. A cette dernière classe de poèmes, qu'il est parfois difficile de distinguer des premiers, et qui sont de véritables romans d'aventure violemment placés dans le cadre de la Table-Ronde, appartiennent vraisemblablement les romans de *Meriadoc* (le Chevalier aux deux épées, publié par M. Fœrster), *Rigomer* (appelé par quelques-uns « *Lancelot* de Jehan », ms. du château de Chantilly), *Meraugis de Portlesguez* (par Raoul de Houdenc, publié par Michelant), *Cligès* (*Chrest.*, 23, 1), *Guinglain* ou *Le Bel inconnu* (publié par Hippeau), *Jaufré*, *Morien*, *le Chevalier à la Manche*, *Torec* (conservé dans le *Lancelot* néerlandais), et plusieurs des romans dont Gauvain est le héros [4]. Nous nous occuperons ici exclusivement des romans d'origine celtique.

« Les romans bretons », dit Gaston Paris [5], « sont le produit du contact de la société française et des Celtes ; ce contact a eu lieu surtout, sinon exclusivement, en Angleterre (il faut admettre cependant qu'il s'est produit, quoique plus faiblement, entre Bretons et Normands sur le sol continental) ; il remonte à la conquête de Guillaume, mais il n'a pas eu d'effet littéraire avant le second tiers (environ) du XIIe siècle. A ce moment se produisent, à la fois dans le monde clérical et dans le monde laïque, des tentatives pour faire pénétrer dans la littérature générale les traditions ou les contes propres aux Bretons (Gallois) et restés jusque-là inconnus aux autres peuples. Gaufrei de Monmouth écrit son *Historia Britonum* et sa *Vita Merlini* [6] ; William de Malmesbury, pour illus-

1. Publié par M. Joly, avec une intéressante étude sur les *Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge*, 2 vol., Paris, Vieweg, 1871.
2. Il est incorporé dans l'*Ovide moralisé* sous le nom de *Chrestiens li Gois* (la serpe ?), d'où est sorti le prétendu Chrétien le Gouais de Sainte-More. Voyez la note suivante.

3. Ce poème, qui n'a pas moins de 72.000 vers, a été longtemps attribué à un Chrétien Legouais, de Sainte-More, près Troyes, qui n'a jamais existé (Voy. A. Thomas, *Romania*, XXII, 271). Vers le même temps, une composition analogue en latin était exécutée par Pierre Berçuire, l'infatigable traducteur de Tite-Live.
4. G. Paris, *Romania*, X, p. 468-569, *Études sur les romans de la Table-Ronde*, dont nous résumons ici le début.
5. *Romania*, X, p. 466.
6. En 1138 et 1150 (ce dernier ouvrage en hexamètres latins). Il avait déjà composé en 1135 la *Prophétie de Merlin*, qu'il emprunte (en donnant le nom de Merlin à l'enfant sans père qui prédit l'avenir au roi saxon Vortigern) à Marcus Scotigena, auteur au IXe siècle d'une histoire fabuleuse des Bretons. Cette histoire parle pour la première fois des exploits d'Arthur (*dux bellorum*) ; elle est plus connue sous le nom de Nennius, qui n'en a écrit que la préface. L'*Historia Britonum* a eu un immense succès, mais n'est pas la source des romans celtiques. Elle a eu au XIIe siècle un grand nombre de traductions françaises en vers, dont la plus célèbre est celle du normand Robert Wace (1155), en vers de huit syllabes, intitulée la *Geste des Bretons* ou le *Brut d'Angleterre*, parce qu'un certain *Brutus*, petit-fils d'Enée, était censé le père des Bretons. Il l'offrit à la reine Aliénor de Guyenne, femme de Henri II : c'est une abréviation de Gaufrei, augmentée de traits fabuleux empruntés à la

trer les prétendues antiquités de l'église de Glastonbury, puise dans les légendes bretonnes; des vies apocryphes ou interpolées de saints bretons font pénétrer dans l'hagiographie des fictions plus ou moins anciennes de provenance celtique. D'autre part, les jongleurs bretons parcourent l'Angleterre (et aussi la France) en jouant sur la rote ou la harpe des *lais*, morceaux de musique rattachés à quelque aventure romanesque ou mythologique, dont les poètes français donnent bientôt des versions plus ou moins fidèles [1]. Plusieurs de ces lais, rapportés au même personnage, finissent par lui faire une sorte de biographie poétique. Telle paraît être l'origine des romans consacrés à Tristan (*Chrest.*, 21 et 22), les plus anciens peut-être qui aient paru en vers français [2] ».

A cette classe, il faut joindre celle des romans *épisodiques*, qui racontent une aventure particulière, un exploit isolé d'un chevalier : la plupart des romans de ce genre se rapportent à Gauvain. Ces divers romans ont été refaits par les trouvères français, qui les ont adaptés aux mœurs et aux idées de leur temps : c'est dire que la *courtoisie*, qui déjà dans les poèmes normands avait modifié dans leur forme les aventures traditionnelles, a pris plus d'importance encore, et que l'*amour*, qui ne domine pas encore comme il le fera plus tard, est intervenu pour susciter l'aventure et mettre en relief la courtoisie du héros [3]. C'est ainsi que Chrétien de Troyes (1170-1188), dont le style a des qualités remarquables, refit, à l'instigation de Marie de France, comtesse de Champagne, les romans d'*Erec et Enide*, d'*Yvain* ou *le Chevalier au lion* (*Chrest.*, 23, 2), et ceux qui se rapportent à Lancelot et au saint Graal [4], c'est-à-dire *Cligès*, (*Chrest.*, 23, 1), *Perceval le Gallois* [5], *Lancelot du Lac* ou *le Chevalier à la Charrette* [6]; c'est ainsi également qu'ont été composés *Ider*, *Durmart le Gallois*, *Guinglain* (fils de Gauvain), etc. En face de ce groupe de récits biographiques ou épisodiques, il faut en signaler un autre, dont le succès a été bien plus considérable et dont les caractères sont sensiblement différents. Arthur et Guenièvre y acquièrent une grande importance : les amours de celle-ci et de Lancelot (dont le *Lancelot* de Chrétien n'est qu'un épisode) et la quête du saint Graal (que Lancelot ne réussira pas à trouver à cause de son amour coupable, tandis qu'il est trouvé dans certaines versions par Gauvain, dans d'autres par Perceval, dans d'autres par Galaad, fils de Lancelot) sont deux centres de cycles différents, qui d'ailleurs se pénètrent de toutes parts, et où le mysticisme et la courtoisie sont poussés jusqu'à un raffinement excessif. Voici quelques indications sur les romans qui nous restent de ce groupe.

En dehors des continuations du *Perceval* de Chrétien, il faut signaler la tentative faite, au commencement du XIIIe siècle, par le chevalier Robert de Boron (village près de Montbéliard), pour donner l'histoire complète du Graal. Empruntant à Gaucher l'idée que ce vase avait appartenu à Joseph d'Arimathie, apôtre de la Bretagne, dont le corps était censé reposer dans le monastère de Glastonbury, il écrit d'abord la première partie de l'œuvre, le *Joseph d'Arimathie* ou le *Saint Graal*, histoire du Graal en Orient, qui a pour source les évangiles apocryphes. La 2e partie, *Merlin*, dont il ne reste que 500 vers, s'inspire de Gaufrei de Monmouth et sert de lien entre le *Saint Graal* et le *Perceval*, imitation de Chrétien de Troyes, qui ne nous est parvenue qu'en prose. Peu après, entre 1210 et 1250, furent composés les sept grands romans en prose du cycle de la Table-Ronde : 1° le *Grand Saint Graal*, renouvellement du *Joseph d'Arimathie*; 2° *Merlin*, également renouvelé et pourvu de longues suites dont deux subsistent (*Chrest.*, 24); 3° *Arthur*; 4° *Lancelot*, en cinq parties; 5° la *Quête du saint Graal*; 6° la *Mort d'Arthur*, amplification de la fin du récit de Robert de Boron; 7° le *Tristan*, de Luce du Gast, qui fut bientôt amplifié, sous le nom de *Brait* ou *Brèt* (le dernier cri de Merlin perfidement enfermé dans un tombeau par la femme qu'il aimait), par un certain Elie, qu'on surnomma de Boron, parce qu'on le crut parent de Robert, et à qui l'on attribua l'immense roman de *Palamède* (également appelé *Meliadus* dans sa première partie et *Guiron le Courtois* dans la seconde), lequel est

---

tradition. Elle a été publiée par Le Roux de Lincy, et MM. Hofmann et Volmœller ont récemment publié une autre traduction incomplète, également en vers de huit syllabes, sous le nom de *Der Münchener Brut* (le *Brut* de Munich). Celle de Geffrei Gaimar (vers 1155) est perdue.

1. Marie de France, l'auteur des *Fables*, qui savait le breton et l'anglais, a traduit une douzaine de ces lais : l'un des plus intéressants est celui du *Chèvrefeuille*, qui se rapporte à la légende de Tristan (cf. *Chrest.*, 21). Citons encore le lai d'*Ignaure*, variante du roman du Châtelain de Coucy (v. p. 17), le lai de *Frêne*, dont le sujet est développé dans le roman de *Galeran* (v. p. 17), etc.

2. Voici la légende de *Tristan* et d'*Iseut* : Tristan, neveu du roi Marc de Cornouailles, l'a délivré d'un ennemi terrible (à l'origine, un monstre comme le Minotaure). Chargé par lui d'aller chercher sa fiancée Iseut, il boit par erreur un philtre destiné au roi et qui doit assurer un amour inaltérable entre l'homme et la femme qui en auront bu ; de là ses amours avec Iseut, dont le récit, altéré dans les formes postérieures qu'il a prises, était à l'origine empreint d'une poésie sauvage et pénétrante.

3. G. Paris, *Romania*, X, p. 468.

4. C'est le nom celtique du vase, où, croyait-on, avait été recueilli le sang de Jésus-Christ, et que Joseph d'Arimathie avait transporté en Bretagne. Les chevaliers de la Table-Ronde le cherchaient à travers mille périls.

5. Chrétien ne put l'achever. Il fut continué par un anonyme, qui s'occupa exclusivement des aventures de Gauvain, et par Gaucher de Dourdan, qui développa le vrai sujet du poème, la recherche du Graal, mais laissa encore l'œuvre inachevée. Plusieurs trouvères s'essayèrent après lui à la terminer : l'un deux écrivit quelques vers seulement, les deux autres furent beaucoup plus abondants. Celui des deux qui eut le plus de succès fut Mennessier de Lille, qui écrivit vers 1220 pour Jeanne de Flandre, petite-nièce du comte Philippe, sous les auspices duquel Chrétien avait commencé le roman. L'autre se nommait Gerbert de Montreuil : c'est l'auteur du *Roman de la Violette*. Sa rédaction est intercalée assez maladroitement dans le manuscrit, entre la continuation de Gaucher et la rédaction de Menessier, ce qui donne pour l'ensemble du poème plus de 63.000 vers. Voy. G. Paris, *La Littérature française au moyen âge*, § 58 et 59, et *Romania*, XVIII, 175 sqq.

6. Ce nom vient de ce que Lancelot, pour suivre la reine Guenièvre, femme d'Arthur, est obligé de monter sur une charrette, ce qui était contraire au lois de la Chevalerie. Lancelot était surnommé « du Lac », parce qu'il avait été élevé par une fée ou « dame du Lac ».

consacré aux pères des héros de la Table-Ronde. Gautier Map (2e moitié du XIIe siècle), à qui l'on a attribué plusieurs de ces romans, semble n'en avoir écrit aucun [1].

Le succès des romans de la Table-Ronde se répandit dans toute l'Europe et persista jusqu'à la fin du XVIe siècle. Vers le milieu du XIVe siècle, on compose encore en France le roman en prose de *Perceforest*, et aux XVe et XVIe, en Espagne et en Portugal, celui d'*Amadis*, sans doute d'après un original français. *Amadis* répandit jusqu'à la folie le goût des romans de chevalerie : la spirituelle parodie de Cervantes, *Don Quichotte* (1605), amena heureusement une réaction salutaire, mais qui dépassa le but et dut contribuer pour beaucoup au dédain que témoignèrent le XVIIe et le XVIIIe siècles pour l'ensemble de la littérature du moyen âge.

d. — *Littérature byzantine. — Romans d'aventure* [2].

La littérature byzantine, qui a exercé une grande influence, encore insuffisamment étudiée, sur une branche importante de la littérature du moyen âge, provient du rapprochement de la Grèce et de l'Orient après la conquête d'Alexandre. Le *roman* [3] est né en Grèce du contact des deux civilisations. L'œuvre la plus ancienne qui mérite vraiment ce nom est l'*Histoire babylonienne*, de Jamblique, production orientale revêtue d'une forme grecque. Les *Vies de Pythagore* par Porphyre et Jamblique, d'*Apollonius de Tyane* par Philostrate, de *Proclus*, de *Plotin*, pleines de miracles et d'inventions merveilleuses, ont eu également une grande vogue, sans qu'on puisse déterminer exactement leur influence sur l'Occident ; mais l'*Apollonius de Tyr*, dont l'original grec perdu est du IIIe siècle, et qui, traduit probablement au VIe siècle, a fourni, comme nous l'avons vu, en changeant l'époque, la matière de *Jourdain de Blaye*, a eu des imitations nombreuses. A cette première période, purement littéraire, en succède une autre, plus obscure à cause de la pénurie de documents, qui va de la fondation de Constantinople jusqu'aux croisades ; elle nous est surtout connue par la littérature populaire bulgare imitée en Esclavonie et en Russie. Pendant cette période, la France n'a guère communiqué avec l'Orient que par l'Italie méridionale, restée à moitié grecque ; elle en a cependant tiré le sujet de plusieurs romans dont nous allons dire un mot.

Le pieux roman grec de *Barlaam et Joasaph* ou *Josaphat*, dont l'origine indienne est incontestable [4] (*Joasaph* est un des noms de Bouddha), a dû être traduit en latin au XIIe siècle, avant de l'être en français, puis en allemand. Le conte indien de *Sindibâd* est celui qui semble avoir eu la meilleure fortune en Occident. Il s'en est formé deux groupes de rédactions : « l'un composé du *Dolopathos*, qu'écrivit en latin, probablement d'après un récit tronqué, à la fin du XIIe siècle, le moine cistercien Jean de Haute-Seille, et de la traduction en vers français qu'en fit Herbert peu de temps après ; l'autre, comprenant plusieurs versions françaises et latines (*Roman des Sept Sages*, *Historia Septem Sapientium*, etc.), dont le rapport exact n'est pas encore déterminé, mais dont les relations sont très étroites (cf. *Chrest.*, 26). C'est un roman à tiroirs dans le genre des *Mille et une Nuits*. En voici le cadre : Un roi veuf se remarie ; il a de sa première femme un fils qu'il a fait élever hors de la cour, et qui y revient son éducation terminée. Sa marâtre, voyant ses propositions galantes repoussées, l'accuse, comme Phèdre et la femme de Putiphar, d'avoir voulu la séduire. Le roi la croit et condamne son fils à mort. Son fils venait de faire vœu, pour obéir aux recommandations de son précepteur Sindibâd, de ne pas prononcer une parole pendant sept jours : il ne peut donc se disculper. Le roi a sept ministres, qui viennent tous les jours lui raconter, sur les dangers de la précipitation et la défiance qu'on doit avoir à l'égard des femmes, une histoire qui décide le roi à ajourner l'exécution au lendemain, et cela jusqu'au septième jour, où l'enfant se disculpe et où la marâtre est punie. Dans les romans du groupe oriental, chacun des sages raconte deux histoires, dans certains romans occidentaux, qui semblent nous donner la tradition primitive, ils n'en disent plus qu'une, et la reine fait la contre-partie ; dans d'autres (le *Dolopathos*), les récits de la reine sont supprimés, probablement par suite d'un manque de mémoire de celui qui raconta la légende au moine de Haute-Seille. Ajoutons que Jean a substitué Virgile à Sindibâd dans le rôle de précepteur du prince, et qu'il lui a fait raconter aussi une histoire. Les histoires varient d'ailleurs d'une rédaction à l'autre, et il n'y en a qu'une (*Canis*) que l'on trouve partout uniformément : c'est celle du chien qui avait sauvé un enfant en tuant un serpent qui allait le dévorer, et que le père tue dans un moment de colère, parce qu'il le croit coupable de meurtre. Celle que l'on désigne sous le nom de *Puteus* (la femme qui fait semblant de se jeter dans un puits pour rentrer ensuite chez elle), et qui se trouve aussi dans l'œuvre de Jean, ainsi que *Gaza* (l'histoire du voleur du trésor), est trop connue par *Georges Dandin* pour qu'il soit utile d'insister. Les autres histoires du *Dolopathos* sont empruntées à d'autres sources [5] ».

La *Vie de Saint Grégoire*, dont nous avons déjà dit un mot (v. p. 12), a une source byzantine. C'est encore d'après des traditions de même origine que les grandes figures d'Hippocrate, d'Aristote, de Virgile, ont été travesties et qu'on leur a attribué non seulement un pouvoir magique, mais encore des aventures ridicules, qui démontrent

1. G. Paris, la *Littérature française au moyen âge*, §§ 60, 61, 62.
2. Nous empruntons les éléments de ce chapitre à M. G. Paris, *loc. laud.*, et *Romania*, passim.
3. Les poèmes imités de l'Antiquité, et les productions du second âge dans l'épopée nationale mélangée d'éléments étrangers, prirent le nom de *romans*, comme les poèmes d'aventure proprement dits.
4. Les légendes de source indienne passent ordinairement de l'indou en persan, du persan en syriaque, du syriaque en arabe, de l'arabe en grec et du grec en latin.
5. G. Paris, *Romania*, IX, 310 ; cf. *Romania*, II, 481 sqq.



à la fois et la malice des femmes et les faiblesses auxquelles sont exposés les savants et les sages, comme les autres hommes. C'est ainsi qu'Aristote, qui reprochait à son élève ses complaisances pour sa maîtresse, se voit bientôt forcé par elle de recevoir un bât et de lui servir de monture, à la grande joie d'Alexandre, qui survient tout à coup [1].

Dans la seconde période, celle des croisades, les rapports de l'Orient et de l'Occident sont directs et bien plus fréquents ; aussi en résulte-t-il un grand accroissement de richesses pour notre littérature. Ce qui domine dans ces compositions, ce sont les voyages merveilleux, les histoires de magie, de talismans, de pirates, les aventures d'amoureux séparés malheureusement et se retrouvant après des événements variés. Voici une liste des principaux romans qui dérivent de cette source : 1° *Eracle* (*Héraclius*), par Gauthier d'Arras (vers 1160), publié par M. Lœseth : la première parie remonte à un roman grec, dont une forme populaire moderne a été récemment retrouvée dans le poème de *Plocholéon*, tandis que la deuxième, d'origine orientale, raconte l'histoire d'un homme réduit en esclavage, qui recouvre sa liberté grâce à ses connaissances magiques ; 2° *Floire et Blancheflor*, dont on a deux rédactions différentes du XII[e] siècle : c'est le sujet du *Filocopo* de Boccace [2], dont une forme altérée se retrouve dans la deuxième partie de la délicieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolette*, écrite au XII[e] siècle, en partie en prose, en partie en laisses assonantes (voy. ch. III ; 3° *Cligès*, par Chrétien de Troyes, qui a fait entrer son héros dans le cycle de la Table-Ronde (voy. plus haut, p. 13) ; un second poème a été greffé sur le même sujet, c'est la *Femme de Salomon*, aujourd'hui perdu sous sa forme originale en français, mais qu'on retrouve en bulgare, en russe, dans le poème allemand de *Salomon et Morolt* (= Marcolf) et aussi, avec quelques différences, dans le *Bâtard de Bouillon*, continuation de *Baudouin de Sebourc* [3] : ce sujet offre beaucoup d'analogie avec *Roméo et Juliette* ; 4° *Florimont* (intitulé dans un manuscrit *Le Roi Philippe de Macédoine*), composé en 1188 à Châtillon-sur-Azergue (Rhône), par Aimon de Varennes, qui déclare avoir vu son original à Philippopoli : c'est une prétendue histoire des ancêtres d'Alexandre ; 5° *Athis et Porphirias* ou *Le Siège d'Athènes* (XIII[e] siècle), attribué à Alexandre de Bernay, l'un des auteurs du *Roman d'Alexandre* : c'est l'histoire de deux amis qui se font des sacrifices vraiment héroïques ; la première partie a été traitée par Boccace (*Décaméron*, 8[e] journée), probablement d'après la même source byzantine, et aussi dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse et sa traduction française, le *Chastoiement* (*Conseils*) *d'un père à son fils* ; 6° le *Roman de la Violette*, par Gerbert de Montreuil (1230), dont une deuxième forme se trouve dans le *Comte de Poitiers* (XII[e] siècle), et des variantes plus altérées dans le *Roman de la Rose* ou *de Guillaume de Dole*, (publié par M. Servois pour la Société des anciens textes français), dans le conte en prose de *Floire et Jeanne*, etc. ; 7° le *Roman de la Manekine*, par Philippe de Beaumanoir (né à *Rémi*, Oise), dont le sujet a été souvent traité, principalement en Italie : il s'agit d'une femme, mère d'enfants charmants, qui est accusée d'avoir donné le jour à des monstres (publié par Fr. Michel, et récemment par M. Suchier pour la Société des anciens textes) ; 8° *Parténopeus de Blois* (*Chrest.*, 20), une des plus belles œuvres du moyen âge (fin du XII[e] siècle) : c'est l'histoire de Psyché avec interversion des rôles ; 9° *Florence de Rome* (XIV[e] siècle) ; 10° le *Dit de l'empereur Constant*, publié dans la *Romania*, VI, 161 sqq., par M. Wesselofsky ; 11° *Floriant et Florette*, publié par Fr. Michel ; 12° le *Roman de Cléomadès*, par Adenet le Roi (fin du XIII[e] siècle), publié par M. Scheler : on y voit un cheval de bois traversant les airs, emprunt aux contes indiens par l'intermédiaire du grec ; le même sujet a été traité par Girard d'Amiens dans *Meliacin* ; 13° *Guillaume de Palerne*, publié par Michelant pour la Soc. des anc. textes fr. Il y est question d'un prince, fils du Roi d'Espagne, changé en loup par les maléfices de sa marâtre, qui veut assurer le trône à son propre fils. Le loup-garou se fait le protecteur du prince Guillaume, fils du roi de Pouille, exposé dès sa naissance. Celui-ci étant devenu amoureux de Mélior, fille de l'empereur de Grèce, ils s'enfuient revêtus chacun d'une peau d'ours, qu'ils échangent plus tard contre une peau de biche, et grâce à la protection du loup, échappent à toutes les poursuites. Guillaume délivre, sans la connaître, sa mère, qu'assiégeait le roi d'Espagne. Ce dernier retrouve son fils et oblige sa seconde femme à lui rendre la forme humaine. Guillaume, sur les indications du prince d'Espagne, retrouve sa mère et épouse Mélior. Ce roman intéressant peut être donné comme le type du roman d'aventures basé sur une métamorphose ; 14° le *Roman de l'Escoufle* (*du Milan*), que Michelant a également publié pour la Soc. des anc. textes fr. : le sujet rappelle celui de *Pierre de Provence et la Belle Magnelone*. *Guillaume de Palerne* et l'*Escoufle* pourraient aussi bien être d'origine celtique ; 15° *Bérinus*, roman en prose du XIV[e] siècle, où l'on retrouve des éléments grecs et orientaux, etc.

Nous citerons enfin quelques romans d'aventure dont la source n'a pu encore être bien établie, et d'autres où des légendes nationales ou celtiques se mêlent à des fictions merveilleuses : 1° *Ille et Galleron*, par Gautier d'Arras, écrit en 1157 ; 2° *Amadas et Idoine*, publié par

1. Voir le *Lai d'Aristote*, par Henri d'Andeli, trouvère normand du XIII[e] siècle, qui est également l'auteur du *Dit du chancelier Philippe*, de la *Bataille des vins* et de la *Bataille des sept arts* et dont les œuvres ont été publiées par M. Héron, Rouen, 1880. — Pour la légende de Virgile magicien, on peut consulter l'excellent livre de M. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, 2 vol., Livourne, 1872, et celui de M. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (2 vol., Turin, 1883), ch. XVI.

2. Deux enfants qui s'aiment sont séparés par divers accidents ; ils finissent par se retrouver et sont heureux.

3. La composition cyclique dont faisaient partie ces deux poèmes racontait les croisades depuis l'origine, remontait même jusqu'aux ancêtres de Godefroy de Bouillon, et descendait jusqu'aux guerres de Philippe le Bel contre les Flamands : la perte de cette dernière partie est surtout regrettable.

M. Hippeau, où l'on voit trois fées présider aux destinées humaines : comme Amadis, Amadas est pendant quelque temps fou d'amour ; 3° *Galeran de Bretagne*, par Renaud, charmant poème qui développe le sujet du lai de *Frêne* (publié par Boucherie) ; 4° *Richard le Beau* (*Chrest.*, 25), publié par M. Fœrster, où se trouvent réunies deux légendes souvent traitées au moyen âge et d'origine orientale, celle du *Mort reconnaissant*, et celle du *Fils qui recherche son père* ; 5° le *Châtelain de Coucy* (par Jakemon Sakesep, fin du XIIIe siècle), dont on a une variante dans le lai d'*Ignaure* : c'est l'histoire émouvante, souvent traitée au moyen âge, d'une femme adultère à qui son mari fait manger le cœur de son amant. Le châtelain de Coucy est d'ailleurs étranger à ce conte : le poète ne l'en a fait le héros que pour pouvoir y insérer plusieurs de ses chansons ; 6° *Guillaume de Dole*, où se trouvent intercalées, comme dans le précédent, des chansons d'auteurs différents ; 7° *Blonde d'Oxford*, par Philippe de Beaumanoir ou de Rémi (Oise), publié par Le Roux de Lincy : a beaucoup d'analogie avec un charmant roman du XVe siècle, *Jehan de Paris* (*Chrest.*, 28) ; 8° la *Châtelaine de Vergi*, aventure d'amour au dénouement tragique, qui, par la finesse de l'analyse et la délicatesse des sentiments, annonce déjà le roman moderne (XIIIe siècle ; une nouvelle édition en a été donnée en 1892, dans la *Romania*, par M. G. Raynaud) ; 9° *Joufroi* (incomplet, milieu du XIIe siècle), publié par MM. Hofmann et Muncker : le troubadour Marcabru, Henri Ier, roi d'Angleterre, et sa femme, Aélis de Louvain, y figurent ; 10° *Mélusine* (*la fée*), aïeule supposée des Lusignan ; 11° *Robert le Diable*, publié par Trébutien ; 12° *Eustache le moine*, roman en partie historique, où sont racontées les aventures d'un hardi partisan, brigand audacieux autant que chevalier, qui fait le désespoir du conte de Flandre et du roi d'Angleterre (publié par Fr. Michel), etc.

e. — *Fableaux ; Contes et Nouvelles.*

Bien qu'on puisse rattacher, pour l'esprit qui y règne, un grand nombre de *fableaux*[1] à la littérature satirique (voy. section IV), il est cependant difficile de les séparer des récits épiques et des romans, quelque modestes que soient ces piquantes productions de l'esprit français. C'est surtout en Orient qu'il faut chercher la source des fableaux ; plus rarement, ils reproduisent un fait réel ou sont des œuvres de pure imagination. Les contes indiens, créés par les brahmanes ou appropriés par eux au point de morale qu'ils voulaient enseigner, sont arrivés en Europe, d'abord par les Byzantins, puis par les Arabes d'Espagne et les croisades. Le recueil d'*exempla* formé par Jacques de Vitry en Judée contribua beaucoup à répandre par la prédication le goût de ces histoires dans le peuple ; l'esprit malicieux des jongleurs sut tirer parti de cette riche matière en l'assaisonnant d'observations fines, de traits satiriques et trop souvent licencieux. Les vilains, les clercs, les femmes[2], sont surtout l'objet de leurs attaques : cela s'explique par ce fait que les fableaux étaient principalement composés pour les chevaliers et les bourgeois. Parfois cependant, le vilain, avec sa rouerie naïve et son gros bon sens, a le beau rôle : ainsi le *Vilain qui conquist Paradis par plait*, *Saint Pierre et le Jongleur*, le *Vilain Mire*[3], *Constant Duhamel*, *Brunain la vache au prestre*, d'autres encore, nous montrent, pour ainsi dire, la revanche du pauvre hère méprisé et bafoué. Si un trop grand nombre de ces fableaux, par la grossièreté qu'ils affectent, échappent à l'analyse, on en trouve cependant qui ne sont qu'amusants, comme le *Curé qui mangea les mûres*, ou comme *Estula* et *Brifaut* (*Chrest.*, 28, 1 et 2) ; d'autres qui respirent la morale la plus pure, comme la *Bourse pleine de sens*, la *Housse partie* (ou le *Bourgeois d'Abbeville*) ; d'autres encore dont la forme est empreinte d'une exquise délicatesse, comme le *Vair Palefroi* et *l'Oiselet*[4]. Tous ont pour principal mérite de nous donner un tableau sincère des mœurs des XIIe et XIIIe siècles, tableau d'autant plus exact qu'il est moins travaillé et moins voulu, et à ce titre ils constituent une des principales richesses de notre ancienne littérature. Les fableaux sont souvent anonymes ; parmi les auteurs connus, nous citerons seulement : Rustebeuf (5 plaisants fableaux, *Le Testament de l'âne*, *Frère Denise*, etc.), Huon le Roi (le *Vair Palefroi*), Courtebarbe (les *Trois Aveugles de Compiègne*), Jean Bedel ou peut-être Bodel (9 fableaux au moins, entre autres *Brunain*, le *Souhait insensé* et *Gombert et les deux Clercs*, qu'ont imité l'Arioste, et La Fontaine dans le *Berceau*), Eustache d'Amiens (le *Boucher d'Abbeville*), Jean le Galois d'Aubepierre (la *Bourse pleine de sens*), Gautier le long (le *Valet* (jeune homme) *qui d'aise à malaise se met* (en se mariant), et la *Veuve*), Jean, l'auteur probable d'*Auberee*, portrait remarquable de l'entremetteuse, et Bernier (la *Housse partie*[5]). Tous ces auteurs vivaient au plus tard au XIIIe siècle. Dès le XIVe, le genre se transforme : la verve railleuse et trop souvent grossière disparaît pour faire place à un art plus raffiné, qui s'inspire des *novellieri* italiens et donne naissance à des recueils de contes moraux ou simplement amusants, où la galanterie tient plus de place que la morale. Le plus connu de ces recueils est celui des *Cent Nouvelles nouvelles*

1. *Fableau*, diminutif de *fable* ; *fablel* donne au rég. plur. *fableaus*, en picard *fabliaus*, forme qui a prévalu à tort (G. Paris). On appelait *fables* des historiettes, des contes amusants, que les nobles se faisaient raconter après boire par les jongleurs ; lorsque ces récits étaient en vers, la fable prenait le nom de *fablel*.

2. Parmi les fableaux dirigés contre les femmes, les plus remarquables sont *Richeut*, peinture réaliste des mœurs des courtisanes et de leurs amis, et la *Bourgeoise d'Orléans*, dont le sujet se retrouve dans une version anglo-normande, dans Boccace et dans La Fontaine.

3. Ce conte, d'origine indienne, se retrouve dans presque toutes les littératures. Molière, lorsqu'il écrivait *Le Médecin malgré lui*, en avait certainement lu quelque imitation, qui pouvait, du reste, être indépendante de notre fableau.

4. Publié par G. Paris et non mis dans le commerce.

5. Cf. Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 114, et pour tous les fableaux cités, A. de Montaiglon et G. Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1872-88, 6 vol.

(*Chrest.*, 27), composé à Genappe (Belgique), vers 1456, par le Dauphin, fils de Charles VII, qui devait régner sous le nom de Louis XI, et quelques seigneurs de ses amis, mais rédigé peut-être par Antoine de la Sale, l'auteur bien connu des *Quinze joies du mariage*. Nous ne parlons pas, bien entendu, des auteurs de nouvelles du XVIe siècle, la période que nous étudions ne dépassant pas la fin du XVe.

III. — POÉSIE LYRIQUE ET PASTORALE

Si l'on veut donner aux mots «*poésie lyrique*» leur sens le plus large, il convient d'appeler de ce nom toute poésie de courte étendue, régulièrement divisée en strophes, dans laquelle les paroles sont subordonnées au chant. La poésie lyrique exprime d'ailleurs soit des sentiments généraux, soit un sentiment personnel dans lequel s'exalte l'âme du poète : ce dernier trait appartient plutôt aux *troubadours*, c'est-à-dire aux poètes lyriques du Midi. La poésie lyrique du Nord semble bien être en partie originale, quoiqu'on ait longtemps soutenu le contraire : la publication d'un certain nombre de romances et pastourelles du XIIe siècle [1] a montré qu'elle n'était pas moins ancienne que celle du Midi, et le caractère particulier qu'elle affecte est une preuve de plus que, sauf dans certains genres particuliers plus savants, elle s'était développée à l'origine, parallèlement à la poésie provençale. En effet, les plus anciennes romances françaises sont des récits épiques, des chansons d'*histoire* ou *de toile* [2], comme on les appelait au moyen âge : les chansons de *Rainaud et Belle Erembor*, *Belle Doette* (*Chrest.*, 33), *Belle Idoine*, *Belle Aiglantine*, *Belle Isabeau*, *Belle Yolande*, etc., sont de véritables petits drames, où l'expression vive et légère, les détails gracieux ou naïfs laissent tout son relief à la lutte des passions qui s'y agitent, et, à ce titre, elles ont un caractère franchement populaire, ou du moins semi-populaire, que n'ont pas les poésies raffinées des troubadours.

Une autre forme ancienne de la poésie lyrique, où le Nord semble également avoir devancé le Midi, est la *pastourelle* (*Chrest.*, 31, 2). Raimon Vidal, dans son *Donat provençal*, avoue expressément que le « parler de France, vaut mieux et est plus avenant pour faire romances et pastourelles [3] ». Le sujet en est moins relevé que celui de la romance et la scène est placée à la campagne ; cependant, de bonne heure, les hautes classes y figurent. Tantôt un chevalier offre son amour à une bergère qui, le plus souvent, lui préfère le berger son voisin : c'est ce thème qui, développé et augmenté de la peinture des jeux des bergers, a fourni la matière des nombreuses pastourelles de *Robin et Marion*, et plus tard du *Jeu* de même nom, par Adam de la Halle (*Chrest.*, 53). Tantôt un chevalier rencontre une dame dans un verger ou un sentier fleuri, et engage avec elle une conversation amoureuse, où l'on voit poindre déjà les allégories du *Roman de la Rose* ; ou encore, comme dans la délicieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolette* (*Chrest.*, 30) dont il convient de détacher la deuxième partie, qui a un tout autre caractère (voy. p. 16), l'auteur place dans un cadre pastoral d'une fraîcheur charmante le récit d'un amour à la fois naïf et passionné.

Il faut citer encore parmi les genres lyriques qui ne doivent rien au provençal, le *lai* chanté, le *motet* (*Chrest.*, 34), dont la forme est empruntée aux chants liturgiques, la *rotrouenge* (*Chrest.*, 36), ordinairement munie d'un refrain [1], le *serventois* (nom donné spécialement aux prières consacrées à la Vierge), la *chanson de croisade*, *la chanson pieuse*, où se distingue Gautier de Coinci, qui imite et parodie les chansons d'amour à la mode, enfin les diverses chansons destinées à accompagner la danse, telles que la *ballette*, l'*estampie*, le *rondeau*, devenu plus tard le *triolet*, etc.

Ces formes primitives de la lyrique française, d'origine essentiellement populaire, ont des strophes inégales de trois à huit vers à rimes consécutives et terminées par un refrain de rime différente. L'assonance y domine à la première époque ; mais, dès le commencement du XIIIe siècle, elle est remplacée par la rime, et Audrefroy le Bâtard, d'Arras, introduit les rimes croisées, qui semblent bien être une imitation provençale. Sous l'influence des troubadours, la poésie lyrique devient de plus en plus savante et artistique, et un grand nombre de trouveurs, surtout parmi les nobles, s'ingénient à imaginer des combinaisons nouvelles. Les genres qu'on imite le plus volontiers sont : la *chanson d'amour* (divisée en trois groupes de strophes différentes, chaque strophe à son tour se subdivisant en trois parties, dont les deux premières se font pendant, tandis que la troisième est asymétrique) (voy. *Chrest.*, 31, 1), l'*aube*, le *salut d'amour* (épître) et le *jeu parti* (*Chrest.*, 35). Huon d'Oisi, le comte Conon de Béthune, Gautier d'Espinaus, Renaud, le roi Richard d'Angleterre, le châtelain de Coucy, le chevalier Gace Brûlé (*Chrest.*, 31, 1), Thibaut de Champagne, roi de Navarre (*Chrest.*, 31, 2), Gautier de Coinci (*Chrest.*, 32), Colin Muset, sont les meilleurs des chansonniers connus au XIIe siècle et dans le dernier quart du XIIe.

Avec le XIVe siècle, l'inspiration diminue, et la difficulté vaincue semble être le but auquel tendent principalement les trouveurs. Le *chant royal*, destiné à célébrer surtout Dieu et la Vierge, la *ballade* (l'ancienne *ballette* asservie à des règles plus rigoureuses), le *rondeau* simple ou double, prennent dans la faveur

1. *Alt-französische Romanzen und Pastourellen*, herausgegeben von Karl Bartsch, Leipzig, 1870. Cf. Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique en France*, 2e éd., Paris, 1904.

2. C'est-à-dire « chansons qu'on chante en filant ou en tissant la toile à la veillée » ; aujourd'hui encore, on appelle « chansons de filasse » des chansons analogues.

3. « La parladura francesca val mais et es plus avinenz a far romanz et pasturellas. » (*Grammaires provençales*, p. p. Guessard, 2e édit., p. 71.)

1. A ce genre appartiennent, bien qu'elles ne soient pas toujours ainsi dénommées, presque toutes les pièces lyriques destinées à être chantées qui ne sont pas d'imitation provençale, en particulier les pièces d'un caractère plaisant, politique ou satirique composées à Arras au XIIIe siècle. Cf. G. Paris, *La Littérature fr. au moyen âge*, § 119.



publique la place des formes plus libres et plus simples créées par les trouveurs de l'âge précédent. D'abord Eustache Deschamps, dans son *Art de dicter et faire chansons*, etc., puis, au siècle suivant, Henry de Croy, dans son *Art et science de rhétorique*, s'épuisent en efforts ridicules pour nous apprendre à distinguer les innombrables espèces de rimes et les différentes formes de ballades et de rondeaux à la mode. Deschamps (*Chrest.*, 38) joignant l'exemple au précepte, n'écrivit pas moins de 1.175 ballades, 171 rondeaux, 80 virelais, sans compter le *Miroir du mariage*, en 13.000 vers environ, et quantité de menus poèmes. Son maître et son ami, Guillaume de Machaut (chef-lieu de canton des Ardennes), l'auteur du *Voir Dit* [1], dont les œuvres ne tardèrent pas à vieillir après avoir joui d'une très grande popularité, n'avait pas été aussi fécond ; il reste cependant de lui 200 ballades, 100 rondeaux, la *Prise d'Alexandrie*, en vers octosyllabiques, et d'autres poèmes assez importants. En même temps que Deschamps, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, florissait le chroniqueur-poète Froissart, dont les poésies (voy. *Chrest.*, 37), publiées par M. A. Scheler [2], sans atteindre à la valeur de sa prose, ne manquent ni de grâce ni d'intérêt. Les plus importants de ses poèmes sont : le *Trettié de l'Espinette amoureuse*, le *Joli buisson de Jonèce*, le *Paradis d'amour* et la *Prison amoureuse*, où se trouvent mêlées des lettres en prose. Peu après, la savante Christine de Pisan, qui se dit l'élève d'Eustache Deschamps, se délasse de la composition de ses graves traités de politique et de morale par des poésies amoureuses non dépourvues d'afféterie, et aussi par des poésies d'un caractère plus élevé, comme le *Poème de la Pucelle* (1119), ou même purement didactique, comme le *Livre de Mutacion de fortune* (1103), essai d'histoire universelle, le *Chemin de long estude*, recherche de la vertu qui convient le mieux au gouvernement du monde, et l'*Epistre d'Othea la deesse a Hector de Troye*, conseils adressés au jeune duc d'Orléans, fils de Charles V, sous une forme llégorique, où la prose explique les vers.

Le XVe siècle est rempli, en outre, par les noms d'Alain Chartier, de Martial d'Auvergne (l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour*, publié par Michelant pour la Société des anciens textes français, les *Arrêts d'amours*, les *Vigiles de Charles VII*, etc.), de Charles d'Orléans, d'Olivier Basselin et de Villon, poètes de valeur inégale, mais que rassemblent un vif sentiment des malheurs qui désolent la France et un patriotisme d'un bon exemple à cette époque troublée. Après le remarquable éloge de Jeanne d'Arc, de Christine, viennent le *Lay de la Paix* et la *Ballade de Fougères*, d'Alain Chartier, où le poète appelle de tous ses vœux la fin des hostilités et la libération définitive du territoire ; puis les *Vigiles de Charles VII*, de Martial, œuvre plus louable par l'intention que par l'exécution ; puis encore les joyeux et patriotiques *Vaux-de-Vire* du foulon Olivier Basselin, qui trouva la mort dans un combat contre les Anglais [3]. Charles d'Orléans même, dont la douceur élégante et un peu triste semblait peu faite pour s'élever si haut, trouve des accents vraiment lyriques pour exprimer la joie que lui inspire la conquête de la Guyenne et de la Normandie ; et de son côté, Villon, le poète de la rue, dont le talent est pour ainsi dire la contre-partie de celui de Charles, dans sa *Ballade de l'honneur français*, lance d'énergiques malédictions contre ceux « qui mal vouldroient au royaume de France [4] ».

Mais ce n'est pas seulement dans cette pièce, c'est dans toutes ses œuvres, bigarrées et diverses comme son existence, que Villon fait preuve, et pour le fond et pour la forme, de qualités vraiment nationales : son esprit tout parisien abonde en saillies imprévues et originales ; son style vif et piquant fait songer aux meilleures pièces de Voltaire. Après avoir donné le *Petit Testament*, dont les legs satiriques constituent le fond, il agrandit sa matière en la reprenant dans le *Grand Testament*. Mûri par le malheur (il avait déjà failli être pendu à Paris pour ses méfaits et sortait des prisons de l'évêque d'Orléans, à Meun-sur-Loire), corrigé, pour un temps du moins, de sa légèreté coupable, il est dominé par la pensée de la mort et de l'instabilité des choses humaines, et trouve pour l'exprimer des accents d'une vérité saisissante, comme dans cette admirable *Ballade des dames du temps jadis* (*Chrest.*, 40, 1), où, énumérant les beautés célèbres des temps écoulés, il les compare mélancoliquement aux neiges d'antan. Le rire arrive à son tour, bientôt suivi de larmes, quand, ayant par hasard parlé des « Innocents », ce mot lui rappelle les ossements qu'on y avait rassemblés, et qu'il se figure rayonnantes de gloire, de jeunesse et de beauté les têtes des heureux de la terre maintenant confondus dans une triste égalité. Cette souplesse merveilleuse, cette aptitude à rendre les sentiments les plus opposés, cette élévation de la pensée, le font bien supérieur à son contemporain, le chanoine-procureur Coquillart (mort en 1510), dont la poésie facile et provinciale tourne sans cesse dans le cercle étroit de la satire des mœurs bourgeoises, qu'il savait du reste merveilleusement observer. Ces deux noms nous permettent de passer sans transition à la poésie satirique, à laquelle il convient d'associer la poésie descriptive et didactique.

IV. — POÉSIE SATIRIQUE, DESCRIPTIVE ET DIDACTIQUE

Si l'apologue se rapproche du fableau, parce que c'est un récit, il s'en distingue nettement par la

1. Ce poème raconte les relations littéraires de G. de Machaut avec une jeune princesse de dix-sept ans, Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, et leur entrevue à la cour de ce prince.
2. Bruxelles, 1871, 3 vol.

3. Les poésies publiées sous son nom sont l'œuvre de l'avocat de Vire Jean Le Houx, mort en 1616, comme l'a démontré M. Gasté, *Etude sur O. Basselin* (1886) ; les vrais *Vaux de Vire* de Basselin et de la joyeuse société qu'il présidait, s'ils ne sont pas entièrement perdus, doivent survivre dans les chansons populaires de la Normandie. Voy. *Chrest.*, 39.
4. Cf. Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, II, 107-108.



Morale, qui en est l'élément essentiel, et à ce titre il se rattache mieux à la poésie didactique qu'à la poésie narrative. Les fables ésopiques, en partie d'origine indienne, en partie d'origine grecque, ont été simplement traduites par les Romains. *Phèdre*, *Avianus* (fin du IVe siècle), à plus forte raison le prétendu *Romulus imperator* (au plus tard au VIIe siècle), dont les trois livres de fables en prose ne sont qu'un dérangement des iambes de Phèdre, n'ont rien inventé. Vers le Xe siècle, on a ajouté au *Romulus* un appendice, composé de fables venues sans doute de l'Asie par la tradition orale ; c'est surtout cet appendice qu'a traduit Marie de France (*Chrest.*, 41), sous le nom d'*Ysopet*, nom qu'on donnait alors à Romulus. Ses fables, qu'elle dit avoir traduites d'une version anglo-saxonne, aujourd'hui perdue, du roi Alfred le Grand, ont été composées sous Henri II (avant 1189) : malgré leur sécheresse, elles méritent la grande popularité dont elles ont joui, principalement par la *Moralité*, qui se distingue par sa hardiesse et un sentiment très vif des souffrances des faibles et des opprimés. Un autre recueil de fables a été traduit quatre fois en vers français : c'est celui qui est connu sous le nom bizarre de *Anonymus Neveleti*, et que le moyen âge appelait *Ysopus*. Ce n'est d'ailleurs qu'une réfection en distiques latins des trois premiers livres de Romulus, non utilisés par Marie.

Le *Roman de Renart* (*Chrest.*, 42), dans sa forme française primitive du XIe siècle, est aujourd'hui perdu ; mais nous pouvons nous en faire une idée par les épisodes qui furent traités en vers latins dans les Flandres (*Isengrinus*, 1120; *Reinardus*, avant 1160), et par une imitation allemande de Henri de Glichesare (vers 1180). C'était, à l'origine, une suite d'apologues, dont la lutte du loup, devenu *Isengrin*, et du goupil, devenu *Renart*, constituait l'unité. Il n'y avait, non plus que dans les premières branches du roman que nous possédons, ni allusions satiriques, ni vues philosophiques : c'était tout simplement matière à plaisanterie inventée par des clercs pour l'amusement des laïques. Autour des deux principaux personnages, dont les noms, très répandus au moyen âge en Allemagne, ne prouvent nullement l'existence d'un *Thierepos*[1] germanique, se groupent *Chanteclair* (le coq), *Barbue* (la chèvre), *Couard* (le lièvre), *Noble* (le lion) *Brun* (l'ours), *Belin* (le mouton), *Tibert* (le chat), *Drouineau* (le moineau), etc., tour à tour victimes des tours pendables de *Renart*, qui réussit toujours à éviter le châtiment dû à ses méfaits. Les plus anciennes branches du cycle que nous possédions sont le *Pèlerinage Renart*, qui est peut-être de Pierre de Saint-Cloud (fin du XIIe siècle), et le *Jugement de Renart*, par un anonyme : ces deux poèmes, par l'excellence de la langue, le naturel du style, la finesse des descriptions, peuvent être rangés parmi les meilleures productions du moyen âge. Mais, dès le milieu du XIIIe siècle, l'abus des imitations amène la décadence ; les peintures obscènes, les attaques violentes contre la société dominent et débordent l'ancien cadre devenu trop étroit. Alors paraissent le *Couronnement de Renart*, *Renart le nouvel* (1288), par Jacquemard Gelée. Enfin, au commencement du XIVe siècle, *Renart le contrefait*, par un clerc de Troyes, qui avait été épicier, clôt la série des romans de *Renart* par une immense composition assez indigeste, mais précieuse pour l'étude des mœurs de cette époque, où règne un esprit frondeur et même vraiment démocratique : on y trouve de tout, même une histoire universelle en partie en prose.

La satire a pris d'ailleurs de bonne heure différentes formes dans notre littérature ; une des plus anciennes est celle qui consiste à peindre satiriquement et de suite les diverses classes de la société, comme dans les formes variées des *États du monde* et dans le *Livre des manières*, de l'évêque de Rennes, Étienne de Fougères (vers 1170), publié d'abord en autographie par M. Talbert, puis, après révision, par MM. Boucherie et W. Fœrster dans la *Revue des langues romanes*. Il faut en rapprocher les *Bibles* de Guiot de Provins (vers 1220) et de Hugues de Berzé, très curieuses, surtout la première, pour l'étude des mœurs, et aussi l'amusante facétie de la *Riote du monde* (en prose). Les satires contre les femmes abondent : elles sont dues pour la plupart à des clercs et dictées par la défiance et la crainte des pièges que la femme est censée tendre à leur vertu. *L'Évangile aux femmes* (*Chrest.*, 43), que l'on a à tort attribué successivement à Marie de Compiègne, à Jean Durpain, à Marie de France, etc., est sans doute l'œuvre d'un homme : ce petit poème du XIIe siècle, de forme piquante (l'auteur détruit au 4e vers de chaque strophe les éloges qu'il a décernés à la femme dans les trois premiers), s'est accru par des additions successives de valeur fort inégale, mais le nombre des strophes originales ne peut guère dépasser onze ou douze. Les grandes puissances du temps excitent aussi la verve des trouvères : les Templiers sont violemment attaqués, peut-être sur l'ordre de Philippe-le-Bel, dans le *Roman de Fauvel* (commencement du XIVe siècle), remanié vers 1310 par François des Rues et Chaillou de Pestain. La royauté, à son tour, quoique l'attaque soit indirecte, n'est pas ménagée dans le *Dit du pape, du roy et des monnaies* et dans les *Avisements au roy Loys*, qu'un bourgeois de Paris, Godefroy, se permit d'adresser au fils de Philippe-le-Bel, au début de son règne. Les bourgeois, les vilains (*Les vingt-quatre manières de vilains*, etc.), les usuriers, les modes (*Dit des cornettes*, etc.), l'Université, vivement soutenue par Rutebœuf contre les ordres mendiants, exercent tour à tour la verve de nos trouveurs.

Outre ces productions, où domine la note satirique, il faut mentionner les nombreuses poésies légères dont le but est surtout d'amuser : 1° les *Dits* : dits des *Rues de Paris*, des *Moustiers*, des *Cris de Paris*, de la *Maille*, de l'*Erberie*, par Rutebeuf (*Chrest.*, 48), de la *Dent*, par Archevesque (*Chrest.*, 49), etc., dont quelques-

1. C'est le nom que donnait Grimm à un groupe d'épopées, dont les héros auraient été des animaux, et qui auraient constitué le patrimoine particulier de la race germanique avant la séparation des différentes tribus : l'épopée animale serait le pendant des *Niebelungen*. P. Paris a démontré depuis longtemps l'inanité de cette hypothèse.

uns cependant ont un but moral, comme le dit des *Trois morts et des trois vifs* et les dits assez développés de Baudoin de Condé (fin du XIIIe siècle), de son fils Jean (*Chrest.*, 50), qui a aussi écrit les deux fableaux du *Clerc caché* et du *Sentier battu*, et du Liégeois Watriquet de Couvin, qui lui est un peu postérieur; 2° les *Débats*, *Disputoisons* ou *Batailles*, cadre commode dont on a beaucoup usé : débat de *l'Ame et du corps*, de *Synagogue et Sainte Église*, du *Croisé et du Descroisé* (par Rutebeuf), du *Vin et de l'eau*, etc.; la *Bataille des vins*, celle des *Sept Ars*, par Henri d'Andeli, où l'on trouverait les éléments d'une étude sur l'enseignement au XIIe siècle, etc.; 3° les *Testaments*, dont nous avons dit un mot à propos de Villon; 4° les *Congés* (Jean Bodel, Claude Fastoul, etc.); 5° les *Fatrasies* ou *Resveries* (parodies du *pater*, du *credo*, coq-à-l'âne, etc.); 6° enfin, les traductions de *Vies* de saints, le plus souvent légendaires, ou de *Miracles*, en particulier des miracles de la Vierge (voy. section VII), et les poésies d'un caractère purement moral ou religieux, comme la *Chantepleure*, le très instructif traité (en prose) des *Quatre âges de l'homme*, de Philippe de Novare, chancelier de Chypre (mort vers 1263), le *Besant de Dieu*, de Guillaume le Clerc (de Normandie), le *Roman des Romans*, œuvre bien écrite, qui est peut-être aussi de Guillaume, la *Voie de paradis* (trois rédactions différentes au XIIIe siècle, et, au XIVe, une immense compilation de Guillaume de Guilleville, le *Pèlerinage de la Vie humaine*, sur le même sujet), et surtout le *Miserere* et le *Roman de la Charité*, du Renclus de Molliens (dernier quart du XIIe siècle), dont M. Van Hamel a donné une excellente édition critique (1885), et les *Vers de la Mort* d'Hélinand[1], dont le succès fut immense au XIIIe siècle et dans les siècles suivants.

Nous mentionnerons ici, plutôt qu'au chapitre des traductions, à cause de l'indépendance dont elles font preuve, la série des « Arts d'amour », dont le *de Arte amatoria* d'Ovide est le point de départ. La plupart nous donnent de précieux renseignements sur la vie mondaine et s'inspirent du livre d'André le Chapelain (*De arte honeste amandi*, commencement du XIIIe siècle), le code le plus complet de cet amour *courtois* que glorifient les troubadours et que mettent en action les romans de la Table Ronde, livre bientôt traduit en vers par Drouart la Vache, et ussi en prose. Il convient de citer la traduction, dont la seconde moitié est perdue, de Maître Élie (XIIIe siècle), une traduction glosée en prose du commencement du XIVe siècle, et surtout la *Clef d'amour* (récemment publiée par M. Doutrepont) et le poème de Jacques d'Amiens (XIIIe siècle), à cause des détails curieux qu'on y trouve sur les relations entre les deux sexes à cette époque.

Les poèmes allégoriques doivent nous arrêter un peu plus longtemps, en particulier le *Roman de la Rose*, dont la première partie, due à Guillaume de Lorris (vers 1237) n'est en somme qu'une espèce d'*Art d'aimer*, développé, non sans agrément, dans le cadre d'une allégorie assez froide, où la *rose*, que l'amant cherche à conquérir dans le jardin d'amour, représente la possession de la femme aimée. L'auteur s'inspire d'Ovide, mais en se conformant à l'idéal de la courtoisie au XIIIe siècle, idéal peu élevé, qui se résume dans l'art de faire des conquêtes. L'innovation[2] consiste dans la dramatisation des faits dont l'âme est le théâtre et dans la personnification des sentiments qui s'y manifestent, *Dangier* (résistance), *Bel-Accueil*, *Male-Bouche*, etc. : innovation fâcheuse d'ailleurs, malgré son énorme succès, qui faussa jusqu'à la fin du XVe siècle les conditions normales de la poésie amoureuse. Les applications les plus anciennes et peut-être les meilleures du système se trouvent dans le *Roman de la Poire*, de messire Thibaut (*Chrest.*, 45), et dans le *Songe vert*, récemment publié par nous d'après les deux mss. connus[3].

La seconde partie du *Roman de la Rose*, qu'écrivit à Paris, où il étudiait, vers 1277, Jean de Meun-sur-Loire, quoique maintenue dans le même cadre et gardant les mêmes personnages, est d'un tout autre caractère et appartient plutôt à la poésie satirique, et aussi à la poésie scientifique, dont nous allons dire un mot tout à l'heure. Un esprit nouveau, l'esprit de recherche et de libre examen, anime les pâles acteurs du drame. « La mythologie ne leur est pas moins familière que l'Évangile; déjà paraît chez eux ce paganisme de langage et presque de croyance, cette idolâtrie érudite et poétique qui éclatera deux siècles plus tard dans l'enthousiasme de la Renaissance. Guillaume de Lorris avait dispersé parmi les bosquets du Jardin d'Amour un essaim de sylphes gracieux : Jean de Meung en a fait une académie, un collège d'encyclopédistes. A leur tête il a placé deux personnages créés par lui, *dame Nature* et son chapelain *Génius* : l'un et l'autre ont le secret de la pensée du poète et reçoivent la mission spéciale de faire connaître le fond de la doctrine[4]. »

Cette science de Jean de Meung est naturellement celle de son temps, mélange de vérités, d'erreurs grossières et de légendes bizarres, amenées par la manie de tout moraliser qui avait transformé d'une façon si étrange les *Métamorphoses* d'Ovide et qui devait plus tard, sous la plume de Christine de Pisan, faire servir les poétiques légendes de la mythologie grecque à l'éducation du fils de Charles V[5]. De bonne heure, la poésie de langue vulgaire avait disputé au latin l'honneur de faire connaître les sciences, en particulier l'astronomie et l'histoire naturelle. Dès le premier tiers du XIIe siècle, le Normand Philippe de Thaon écrivait son *Comput* (*Chrest.*, 46) et son *Bestiaire*; peu après, le livre *de Gemmis* de Marbode (évêque de Rennes à partir de 1096) était traduit en octosyllabes (*Chrest.*, 47), et les imitations de ce premier *Lapidaire*

1. Récemment publié par Em. Walberg pour la Soc. des anc. textes fr. — Hélinand, moine de Froidmont, mourut en 1229. Son poème affecte une forme très particulière : la strophe est de 12 vers octosyllabiques disposés sur deux rimes.

2. L'allégorie, en particulier dans les questions amoureuses, se montre déjà dans des romans et des pastourelles du XIIe siècle, mais sans être encore érigée en système.

3. Voy. *Romania*, XXXIII, 490 ss.

4. Aubertin, *Histoire*, etc., II, 37.

5. Voy. plus haut, p. 19.



français se succèdent en France et à l'étranger jusqu'au XVI[e] siècle. Les *Volucraires* et les *Bestiaires* ne sont pas moins nombreux : les plus fameux sont le ***Bestiaire divin*** de Guillaume le Clerc (de Normandie), auteur de plusieurs autres ouvrages (voy. pp. 21 et 25), et le *Bestiaire d'Amour* de Richard de Furnival, publiés tous deux par M. Hippeau, où les moralités et les allégories remplacent le plus souvent les observations scientifiques [1].

V. — POÉSIE DRAMATIQUE

La forme la plus ancienne de la poésie dramatique en France est le *Mystère*, issu lui-même du *Trope*, cantique rimé et dialogué en latin, qu'on intercala dès le X[e] siècle dans les offices célébrés aux grandes fêtes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques. Le plus ancien *trope* qui nous soit parvenu est celui *des Prophètes du Christ* (fin du XI[e] siècle), qui est basé, comme l'a démontré M. Sepet [2], sur un sermon faussement attribué à saint Augustin, dans lequel les personnages interpellés viennent successivement rendre témoignage au Christ. Les éléments constitutifs de ce drame liturgique, en se développant, donnèrent naissance à de nouveaux drames latins, comme ceux d'*Abraham*, de *Moïse*, de *David*, de *Daniel*, où déjà le français est mêlé au latin, et à des drames en français, comme la *Résurrection* (en anglo-normand), où le dialogue est encore emprisonné dans le récit, et *Adam* (écrit également en Angleterre, mais plus tôt, au XII[e] siècle ; voy. *Chrest.*, 51), qui fut certainement joué hors de l'église, sur le parvis, comme le montrent les indications et les détails qui se trouvent dans le manuscrit sur les décors, les machines, etc., qu'il convient d'employer. Cette œuvre, dont certaines parties sont remarquables pour l'époque, a été découverte à Tours et publiée par M. Luzarche en 1854 [3].

L'histoire des rapports entre le théâtre des XII[e] et XIII[e] siècles et celui du XV[e] siècle, si différent à plusieurs titres, n'a pas encore été complètement éclaircie, malgré les savants travaux de MM. L. Gautier [4] et Sepet. Les éléments pour l'étude de la période transitoire manquent presque complètement, par suite de l'usage où l'on était de confier surtout les rôles à la mémoire. Nous avons bien, du XIII[e] et du XIV[e] siècles un certain nombre d'œuvres laïques représentées hors de l'église, tantôt par des clercs, tantôt par des laïques, entre autres le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel (*Chrest.*, 52) et le *Théophile* de Rutebeuf, et ces 40 *Miracles de la Vierge*, du XIV[e] siècle, réunis dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qu'a publiés la Société des anciens textes français, et qui montrent quelle teinte de mysticisme aveugle et parfois douloureux avait revêtu, durant cette époque malheureuse et tourmentée, la dévotion à la Vierge ; mais il y a loin de là à ces immenses compositions qui embrassent tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament, et dont la *Passion* d'Arnoul Gréban, du Mans (*Chrest.*, 54), plus tard développée par Jean Michel, nous offre le meilleur échantillon. Malgré ses 34.574 vers, divisés en quatre journées, la pièce est intéressante en certaines de ses parties, non pas dans les passages de style relevé, mais comme le disent les éditeurs dans leur Préface [5], dans ceux où l'auteur « quittant le cothurne, parle avec aisance, parfois avec gaieté, la bonne et franche langue populaire. »

Les origines du théâtre comique sont peut-être encore plus obscures. Avant l'établissement des confrères de la *Passion*, qui occupent, à partir de 1402, le théâtre de l'hôpital de la Trinité, les *Enfants Sans-Souci* et les *Clercs de la Bazoche* avaient été autorisés à jouer en public des *Farces*, des *Moralités* et des *Sotties*. La *sottie* se rattache à ces *fatras* ou *fatrasies*, dont le moyen âge nous a légué de nombreux exemples ; on en distingue deux espèces : la *sottie amoureuse*, destinée à être récitée dans des *puys* de rhétorique, et le *jeu des pois pilés*, petit poème dramatique débité par des sots ou baladins, qui l'accompagnaient souvent de culbutes, et qui n'était en somme qu'une espèce de parade destinée à préparer le public à la partie sérieuse du spectacle, le *Sermon* ou la *Moralité* ; après quoi venait la *Farce*, pour clore gaiement la représentation [6]. La plus ancienne farce que l'on connaisse est celle du *Garçon et de l'Aveugle*, jouée vers 1277 à Tournai et publiée par M. P. Meyer dans le *Jarhbuch für romanische Literatur*. Mais c'est aux XV[e] et XVI[e] siècles qu'appartiennent presque toutes les pièces de l'ancien théâtre comique. La meilleure, qui est en même temps une des plus anciennes du répertoire, est *La farce Pathelin* (*Chrest.*, 55), dont Brueys et Palaprat tirèrent en 1706 une comédie en trois actes, rajeunie de nos jours par Ed. Fournier et reprise au Théâtre-Français. Il faut noter à part, au XIII[e] siècle, les deux pièces d'Adam de la Halle, dont l'une, d'un caractère tout aristocratique, le *Jeu de Robin et de Marion* (*Chrest.*, 53), n'est qu'une *pastourelle* mise en action ; quant à l'autre, le *Jeu de la Feuillée*, c'est un bizarre petit chef-d'œuvre d'un caractère tout personnel, où la satire prend des libertés presque aristophanesques. Ces deux pièces semblent être, avec la farce déjà signalée, les plus anciens représentants du théâtre profane.

---

1. Il faut mettre à part les diverses encyclopédies qui ne sont guère que des traductions, comme l'*Image du Monde* de Gautier de Metz (1235), le *Secret des secrets* de Jofroi de Watrefort et Servais Copale (traduction d'un livre latin du moyen âge dont l'original était attribué à tort à Aristote), différents traités sur les *Propriétés des choses*, etc.

2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVIII et XXIX.

3. Pour toute la bibliographie du théâtre du moyen âge, voy. Petit de Julleville, *Les Mystères* (Paris, 1880, 2 vol.), et *Répertoire du théâtre comique au moyen âge* (Paris, 1887).

4. Articles dans le journal *Le Monde* des 16, 17, 28, 30 août et 4 septembre 1872.

5. G. Paris et G. Raynaud, *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban* (Paris, Vieweg, 1878). — Arnoul Gréban a encore composé, en collaboration avec son frère Simon, l'immense *Mystère des Actes des Apôtres*.

6. Voy. Picot, *La Sottie en France* (*Romania*, VII, 236 sqq.), qui donne une longue liste des sotties qui nous sont parvenues. M. Picot a entrepris, pour la *Société des anciens textes français*, la publication du *Recueil général des sotties* (le t. 1[er] a paru en 1902, le 2[e] vient de paraître).

VI. — CHRONIQUE ET HISTOIRE

C'est en Angleterre, dans la première moitié du XII[e] siècle, que la *Chronique rimée* se montre pour la première fois, dans ce mouvement littéraire si remarquable qui se rattache au nom d'Aélis de Louvain, femme, puis veuve de Henri I[er]. Aélis avait d'abord fait écrire par un certain David l'histoire de son mari, probablement sous une forme voisine de celle des chansons de geste. Geoffroy Gaimar, protégé d'Aélis, fait allusion à ce fait dans son ***Estore des Angleis***, écrite en vers de huit syllabes à rimes plates (forme ordinaire de la Chronique), premier essai d'histoire générale en anglo-normand, dont la deuxième partie, qui s'arrête à l'avènement de Henri I[er] (1087), nous est seule parvenue [1]. Peu après, Wace (né à Jersey vers 1100, mort vers 1175), qui avait déjà écrit des poèmes religieux (*Conception*, ***Vie de saint Nicolas***, ***de sainte Marguerite***, etc.), compose deux grands poèmes historiques, le ***Roman de Brut*** (Geste des Bretons, 1155) et le ***Roman de Rou*** (***Rollon***) (Geste des Normands, commencée en 1160), publiés le premier par Le Roux de Lincy, le second par M. Andresen (*Chrest.*, 57[a]). Le *Rou* comprend deux parties, dont la dernière, composée 10 ou 12 ans après la première partie, est en tirades monorimes et doit être précédée des 314 alexandrins monorimes jusqu'ici publiés à part sous le nom de ***Chronique ascendante*** (G. Paris), dont le titre indique que l'auteur remonte le cours du temps pour résumer les événements jusqu'au règne de Henri II. L'œuvre de Wace ne manque pas de mérite; mais son style simple et un peu naïf fut démodé avant qu'il eût achevé son œuvre, et le roi le remplaça (vers 1175) par Benoit de Sainte-Maure, en Touraine, l'auteur du ***Roman de Troie***, dont le style, plus travaillé, mais moins naïf et un peu prolixe, était plus conforme au goût du jour. Sa ***Chronique des ducs de Normandie*** (*Chrest.*, 57[b]) complète, avec la *Chronique* de Jourdain Fantosme [2] et la ***Conquête de l'Irlande***, d'un anonyme qui traduisait Morice Regan, *latinier* du roi d'Irlande Dermod, le groupe important des chroniques rimées sur l'histoire d'Angleterre au XII[e] siècle. Il faut y joindre, au XII[e] siècle aussi, le beau poème de ***S[t] Thomas le martyr***, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence (*Chrest.* 56), et, au XIII[e], l'œuvre très intéressante récemment découverte à Cheltenham et publiée par l'éminent directeur de l'École des Chartes, M. P. Meyer. Ce poème historique, qui est consacré à l'histoire des troubles du temps du roi Étienne, porte le nom de ***Histoire de Guillaume le Maréchal*** (*Chrest.*, 58) et a été composé peu après la mort du roi d'Angleterre Henri III (1219) par un poète originaire d'une des provinces anglaises du continent. « Son style simple, exempt des chevilles qui déparent tant de vers de cette époque, prend, à l'occasion, une vigueur et une animation peu communes... Son poème est assurément un des documents les plus importants qui nous soient parvenus non seulement sur l'histoire, mais sur les mœurs, les habitudes, la vie sociale, les façons de penser, de sentir et de dire du XII[e] et du XIII[e] siècle [3]. »

En France, on sentit aussi de bonne heure la nécessité de dégager la vérité historique des embellissements de la poésie : dès la fin du XII[e] siècle, on reproche aux chansons de geste de déguiser les faits et l'on cherche à remonter au latin, comme à la vraie source de toute vérité. La *Chronique* de Turpin est alors souvent traduite en prose (car les vers sont désormais suspects) et à ses légendes viennent s'en ajouter de nouvelles. L'histoire nationale commence à être écrite en langue vulgaire : un des manuscrits du ***Turpin*** contient une ***Chronique des rois de France***, où les interpolations ne manquent pas. Vers 1260, le ménestrel du comte de Poitiers traduit les ***Chroniques latines de Saint-Denis***, et Joinville mentionne, sous le nom de *roman*, une autre de ces traductions, qui est devenue la base de cette chronique générale, si souvent remaniée, qui va de la prise de Troie au règne de Charles V [4]. L'histoire universelle même est inaugurée. Dès la fin du XII[e] siècle, le futur empereur de Constantinople, Beaudoin VI, comte de Flandre, faisait rédiger en français un recueil d'histoires qui portait le nom d'***Histoires de Beaudouin*** et que fit continuer son petit-fils Beaudouin d'Avesnes († 1289) : la partie la plus ancienne est encore inédite. Peu après, en 1225, un clerc entreprit de raconter, pour le châtelain de Lille Roger, dans le ***Livre des Histoires***, les événements depuis le commencement du monde; mais il s'arrêta au temps de César. Son livre, qui eut un grand succès et fut traduit en italien, est souvent joint dans les manuscrits aux ***Faits des Romains***, ouvrage remarquable qui devait contenir l'histoire des douze premiers empereurs romains et qui s'arrête malheureusement à la mort de Jules César. La *Chronique* rimée de Philippe Mousket (plus de 31.000 vers), qui va de la prise de Troie à l'an 1242, se borne à l'histoire de France : elle a de la valeur pour l'histoire de l'époque contemporaine à l'auteur, et, de plus, elle est précieuse pour l'histoire littéraire par l'usage que l'auteur a fait de chansons de geste perdues. La chronique rimée de Guillaume Guiart, sergent d'armes d'Orléans, intitulée ***Branche des royaux lignages*** (12.500 vers, composée en 1306), est écrite, au contraire, dans un esprit d'opposition aux chansons de geste et affecte un caractère purement bourgeois. L'auteur raconte la guerre de Flandre de Philippe IV, en 1304; il y a ajouté, à l'aide des ***Chroniques de Saint-Denis***, une introduction qui s'étend de 1180 à 1304, et qui n'ajoute pas grand'chose à la valeur, du reste considérable, de la partie personnelle de son œuvre.

Mais ce sont surtout les croisades qui ont fourni la matière aux meilleurs chroniqueurs et historiens français, et en particulier aux histo-

1. Publiée, sous le nom de ***Chroniques des rois anglo-saxons***, dans les *Chroniques anglo-normandes*, par M. Fr. Michel.
2. Guerre de Henri II contre le roi d'Écosse, en tirades monorimes d'alexandrins.

3. Voy. G. Paris, ***La Littérature française au moyen âge***, § 93.
4. Voy. G. Paris, ***La Littér. française au moyen âge***, § 94.



riens en prose. Nous avons déjà vu la première croisade racontée dans une *chanson historique* en vers, la *Chanson d'Antioche* ou de *Jérusalem*. M. P. Meyer a découvert et publié (*Romania*, V, 1 sqq.) une traduction en vers de l'*Historia hierosolymitana* de Baudri de Bourgueil, composée vers la fin du XII° siècle et racontant la première croisade, et aussi (dans un des deux mss.) les événements subséquents jusqu'à Baudouin II. La troisième a produit l'*Estoire de la guerre sainte*, œuvre sincère d'un jongleur nommé Ambroise, attaché à la personne de Richard Cœur-de-Lion (12.352 vers de huit syllabes, publiés avec une traduction par G. Paris, 1897). Un épisode fabuleux de cette croisade est raconté dans le *Pas de Saladin*, médiocre poème de la fin du XIII° siècle. La quatrième a été immortalisée par l'œuvre de Villehardouin (vers 1207), qui inaugure avec éclat l'histoire personnelle et subjective (*Chrest.*, 59) [1], en même temps que la prose s'y dégage des entraves du latin, qui se font sentir encore dans les traductions du XII° siècle. Son continuateur, Henri de Valenciennes, qui s'est occupé des années 1207 et 1208, quoiqu'il ait plus de brillant et de mouvement, n'atteint pas au mérite du grave maréchal de Champagne [2]; mais Robert de Clari, qui a écrit l'histoire de la croisade à un point de vue tout différent de celui de Villehardouin, celui de la gent menue, est, à ce titre, extrêmement intéressant et mérite d'être étudié. Les événements des trois premières croisades se trouvent réunis dans le *Livre de la Terre-Sainte*, traduit dès la fin du XII° siècle, du latin de Guillaume de Tyr (1184), et continué par plusieurs chroniqueurs, dont le meilleur est un certain Ernoul : cette continuation a seule été publiée par M. de Mas-Latrie. Enfin la septième croisade est racontée dans la *Vie de saint Louis* de Joinville (1224-1319), rédigée en 1309 (*Chrest.*, 61). Joinville n'est ni un homme de guerre ni un diplomate, comme Villehardouin : c'est simplement un honnête homme plein de bon sens et de cœur, plus bourgeois que chevalier, s'épanchant librement avec une naïveté qui fera le charme éternel de son œuvre. La relation de Pierre Sarrazin, quoique plus exacte et plus claire, est loin d'avoir la même valeur littéraire. Il faut aussi signaler le livre, si intéressant pour l'histoire des mœurs, du *Ménestrel de Reims* (*Chrest.*, 60), composé en 1260. C'est un récit de la croisade, avec de nombreuses digressions, où la vérité historique se trouve travestie de la manière la plus naïve : le style, plein de grâce et de mouvement, plaît par sa naïveté charmante. M. N. de Wailly l'a très soigneusement édité (1878), comme il avait déjà fait pour Joinville et Villehardouin.

Au commencement du XIV° siècle appartiennent la chronique en 8.000 vers assez médiocres de Godefroi de Paris, chronique essentiellement parisienne qui va de 1300 à 1316, et le très curieux *Livre de Marco Polo*, rédigé en français un peu altéré par Rusticien de Pise, qui partageait à Gênes la prison du fameux voyageur oriental pendant une guerre civile, et traduit dans toutes les langues de l'Europe [3]. Les progrès de la géographie moderne ont montré l'étonnante exactitude de ces récits : les fables invraisemblables qu'on y trouve mêlées ne sont pas de l'invention de Marco Polo, mais proviennent de renseignements qu'il ne pouvait contrôler. Dans le dernier tiers du même siècle, Froissart compose sa *Chronique* (*Chrest.*, 62), qui va de 1326 jusqu'à 1400, et dont la première partie (de 1326 à 1360), imitée de très près de l'œuvre du chanoine de Liège, Jean Le Bel (vers 1350), a été rédigée jusqu'à trois fois, de 1372 à 1410, date de la mort de l'auteur, de façon à rendre sans cesse l'œuvre plus complète et plus personnelle [4]. Pour le reste de la *Chronique*, Froissart ne relève que de lui-même et vole, comme il dit, de ses propres ailes, grâce aux renseignements qu'il a passé sa vie à recueillir dans les cours et sur les grandes routes du continent et de la Grande-Bretagne. Voici comment le naïf Montaigne juge le célèbre chroniqueur : « J'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont pas de quoi y mêler quelque chose du leur et qui n'y rapportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notion et d'enregistrer à la bonne foi toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier pour la connaissance de la vérité. Tel est, par exemple, le bon Froissart, etc. » Bien différent est Philippe de Commines, mort un siècle après Froissart. Ses *Mémoires* (*Chrest.*, 63) inaugurent l'histoire politique : ils nous montrent la lutte intéressante et dramatique entre l'esprit politique qui vient de naître, dans la personne de l'habile et perfide Louis XI, champion de l'unité française, et l'esprit féodal qui va succomber avec Charles de Bourgogne, dernier représentant de cette féodalité brillante dont Froissart se plaît à nous peindre les brillantes passes d'armes. Le siècle qui sépare ces deux écrivains remarquables est rempli par un grand nombre d'ouvrages historiques affectant le plus souvent la forme de Mémoires, de Biographies, de Journaux, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici.

VII. — SERMONS, TRADUCTIONS ET ŒUVRES DIVERSES EN PROSE

Le plus ancien sermon vraiment populaire que nous possédions en français est le sermon en vers, du commencement du XII° siècle, qui commence par les mots : *Grand mal fist Adam* (voy. *Chrest.*, 64), d'abord publié par M. Jubinal. M. Suchier en a donné en 1879 une nouvelle édition fort améliorée, en y joignant un autre sermon un peu postérieur, de même forme (sixains rimant en *aabccb*) [5] et de même dialecte

1. Voy. l'excellente édition qu'en a donnée M. Natalis de Wailly et le chapitre qu'y consacre M. Aubertin dans son ouvrage plusieurs fois cité, t. II, p. 168 sqq.

2. Publié en 1874 par M. Hopf, d'après le manuscrit unique de Copenhague.

3. Publié par G. Pauthier, Paris, 1865. Sur la question, un peu obscure, des rédactions diverses par où a passé le livre, voy. *Rom.*, XI, 429.

4. Voy. la belle édition de Siméon Luce et celle de Kervyn de Lettenhove (Bruxelles).

5. Seulement ici les vers de six syllabes se mêlent aux vers de cinq syllabes.

(anglo-normand). Les sermons de saint Bernard (*Chrest.*, 65) n'ont point été composés en français; ils ont été traduits du latin dans la deuxième moitié du XII° siècle, dans la région des Vosges. Ceux de Maurice de Sully, évêque de Paris (*Chrest.*, 66), qui ne sont guère postérieurs, offrent un mérite littéraire suffisant pour expliquer la vogue immense dont ils ont joui. L'éloquence de la chaire a, d'ailleurs, fourni en France, au XIII° siècle, un assez grand nombre d'œuvres remarquables [1]; mais au XIV°, il semble que l'on se soit borné à piller l'âge précédent, jusqu'au moment où Gerson (*Chrest.*, 67), qui devait être plus tard chancelier de l'Université, prêcha devant la cour (1389-97) des sermons qui n'étaient pas exempts de recherche, mais où la science et le talent se montraient déjà. Plus tard, devenu curé de Saint-Jean-en-Grève, il composa pour ses paroissiens des instructions familières que l'on peut citer comme ce qu'il a fait de mieux (1400-1414), et qui furent, en grande partie, publiées pour la première fois en 1502, après avoir été traduites en latin. L'orateur, rigoureux dans son raisonnement et pédant dans son exposition, s'y montre trop souvent gêné par les lourdes formes de la méthode scolastique et n'atteint pas à la noble simplicité de Maurice de Sully : il ne se montre vraiment lui-même que lorsque, mettant de côté tout l'appareil de l'école, il se laisse naturellement emporter par la vive sympathie qu'il éprouve pour le « pauvre commun ».

Outre les sermons, le moyen âge eut toute une littérature en langue vulgaire basée sur les livres saints (surtout les apocryphes), et destinée à l'édification des fidèles. Les évangiles apocryphes, les *Actes des Apôtres*, développés par des légendes concernant ceux des apôtres dont la vie ne paraissait pas assez remplie, les *Gesta Pilati*, les *Vitæ patrum*, etc., eurent une grande vogue. Le Nouveau-Testament fut traduit dès la fin du XII° siècle. L'Ancien-Testament l'avait d'abord été par parties séparées; c'est ainsi que nous avons la belle traduction des quatre livres des *Rois* (deuxième moitié du XII° siècle, voy. *Chrest.*, 68) publiée par Le Roux de Lincy, le *Livre de Job*, les *Psautiers* d'Oxford et de Cambridge, la belle traduction anglo-normande en vers des *Proverbes* de Salomon (avec une glose allégorique) par Simon de Nanteuil (XII° siècle), l'agréable imitation du livre de *Tobie* par Guillaume le Clerc, et plusieurs traductions complètes de la *Bible*, encore manuscrites. De même le *Dialogus Gregorii papæ* (fin du VI° siècle) fut traduit au commencement du XIII° siècle une fois en prose et, avec addition de la vie de Grégoire, deux fois en vers. Vers la fin du même siècle, Macé, curé de La Charité, raconte librement l'Ancien Testament en 40.000 vers. Déjà le livre des *Macchabées* avait fourni la matière d'une chanson de geste perdue, dont nous avons deux remaniements encore manuscrits, l'un d'environ 22.000 vers du milieu du XIII° siècle, l'autre d'environ 8.000 daté de 1295. De ces traductions édifiantes, il convient de rapprocher plusieurs traités de morale, de la fin du XIII° siècle, comme le *Manuel des péchés* de Guillaume de Waddington, et la *Somme le Roi*, du frère Laurence, appelé aussi le *Miroir du monde* ou *Des vices et des vertus*, dont certains passages semblent annoncer l'*Imitation de Jésus-Christ*.

La légende de la Vierge avait donné naissance à toute une littérature, qui comprend non seulement l'histoire de sa naissance (légende de sainte Anne, de son père saint Fanuel), de son mariage, basée sur un apocryphe qu'ont traduit en vers Wace et Gautier de Coinci, prieur de Vic-sur-Aisne † 1236, mais encore sa vie entière, racontée par Henri de Valenciennes (milieu du XII° siècle) et par d'autres, et surtout les nombreux et parfois stupéfiants miracles obtenus par son intercession. Le plus célèbre des quatre recueils des *Miracles de la Vierge* que nous possédons est celui de Gautier de Coinci (environ 30.000 vers), œuvre singulière, de style recherché et plein de jeux de mots, où se reflète exactement la piété naïve du moyen âge, mais qui attriste par le fanatisme intolérant qui s'en dégage.

Les *Vitæ patrum* (déjà traduites en prose (avec prologue en vers) au début du XIII° siècle, pour Blanche de Navarre, comtesse de Champagne), augmentées de légendes de diverses provenances, ont produit en français de nombreuses biographies édifiantes ou ascétiques de source orientale (*Vie de sainte Thaïs*, *Vie de sainte Euphrosyne*, les *Sept Dormants*, etc.), auxquels font pendant la *Vie de saint Martin*, de Paien Gastinel, empruntée au recueil hagiographique latin de Sulpice Sévère (V° siècle), la *Vie de saint Léger* (*Chrest.*, 3) et une foule d'autres vies de saints d'Occident ou d'Orient beaucoup plus romanesques et souvent purement fabuleuses. Il faut en rapprocher un assez grand nombre de contes dévots, parmi lesquels nous citerons seulement l'*Ange et l'Ermite*, dont Voltaire a tiré un des meilleurs épisodes de Zadig, la *Bourgeoise de Rome* (rattaché à la légende d'Œdipe) et le *Chevalier au barisel*, qui, condamné par l'ermite qui l'a absous à remplir d'eau un barillet, n'y peut réussir jusqu'au moment où il y verse une larme de vrai repentir. A ces contes se rattachent les nombreux *exemples* qu'on trouve dans les sermons et dont nous avons un intéressant recueil dû au franciscain anglais Nicole Bozon (XIII° siècle), récemment publié par M. P. Meyer pour la Société des anciens textes français.

Dans l'ordre des lettres profanes, il nous reste à mentionner quelques ouvrages en prose qui n'ont pu trouver place dans les chapitres précédents. Et tout d'abord, ce livre étonnant de l'Italien Brunet Latin, le *Livre du Trésor* (*Chrest.*, 70), moins remarquable encore par la richesse de l'érudition dont il est la preuve que par l'éclatant témoignage que l'auteur rend dans sa préface à notre langue, en déclarant que, s'il a écrit son livre en français, c'est « par ce que françois est plus delitables langages et plus communs que moult d'autres »; puis le curieux traité de Jehan d'Arkel, *Li ars d'amour, de vertu et de boneürté* (*Chrest.*, 71), probablement basé sur des sources latines et où la science

1. Voir Lecoy de La Marche, *La chaire française au XIII° siècle*, et Aubertin, *Histoire*, etc., t. II, p. 296 sqq.

scolastique déborde de toutes parts; et ces habiles traducteurs de nos classiques latins, Jean de Meung (traduction de Végèce), Pierre Berçuire, Simon de Hesdin (Valère-Maxime), Laurent de Premierfait (Cicéron), Vasque de Lucène (Quinte-Curce), précurseurs des savants de la Renaissance; enfin Christine de Pisan, dont nous avons déjà signalé les œuvres poétiques, mais dont nous ne saurions passer sous silence les principales œuvres de politique et de morale en prose, par exemple, le *Livre des fais et bonnes meurs du roy Charles V*, seul monument contemporain pour l'histoire de ce roi, le *Trésor de la cité des dames* ou *Livre des trois vertus pour l'enseignement des princesses*, le *Corps de Politie*, le *Livre de la Paix*, et ces curieuses *Épîtres sur le roman de la Rose*, où le grave écrivain s'indigne, avec une honnêteté peut-être un peu naïve, de la vogue d'un poème dont elle croit la lecture dangereuse pour l'honneur des femmes et des jeunes filles.

Cette revue, trop rapide assurément, mais que nous ne pouvions développer sans dépasser les bornes étroites d'un *Manuel*, aura du moins suffi à faire entrevoir à nos jeunes humanistes et aux élèves de nos Universités la richesse de cette littérature du moyen âge si longtemps ignorée et dédaignée dans notre pays. Puisse-t-elle exciter chez eux une curiosité féconde qui les pousse à pénétrer plus avant dans ces études et à faire une connaissance plus intime avec les œuvres de nos vieux auteurs! Nos peines et nos soins n'auront pas été perdus.

CHRESTOMATHIE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

I

LES PLUS ANCIENS TEXTES*

1. SERMENTS DE STRASBOURG DE 842**

1. SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

1. *Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu m'en donne l'intelligence et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles ici présent par mon aide et en toute chose, comme on doit par droit soutenir son frère, tout autant qu'il fera de même pour moi, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement qui, de mon gré, soit au détriment de mon frère Charles ici présent.*

* Les notes afférentes aux plus anciens textes sont surtout grammaticales et philologiques. Pour les morceaux non traduits, elles sont surtout explicatives. On voudra bien se reporter aux notes des six premiers morceaux pour la solution générale des principales questions de phonétique : nous y renvoyons une fois pour toutes, sauf à signaler au passage les cas particuliers qui pourront se présenter.

** Ms. Bibl. nat., fs. lat., 9768. — Les plus anciens monuments de la langue française, publiés pour les cours universitaires par Ed. Koschwitz, 2e éd., Heilbronn, 1880. — Fac-similé en héliogravure dans l'album de la Soc. des anciens textes français. — Dans ce texte, l'orthographe, altérée par l'inexpérience du scribe, qui écrivait ordinairement du latin, ne donne pas toujours des renseignements exacts sur la prononciation de l'époque, de sorte que le dialecte ne peut en être sûrement déterminé. — Pour ce texte et le suivant, cf. Ed. Koschwitz, *Commentar zu den ælteslen franzœsischen Sprachdenkmælern* (Heilbronn, 1886).

1. *Deo* n'est pas un mot latin, mais une représentation graphique de la diphtongue *éu*, où l'*o* a un son fermé peu différent de l'*u* latin = *ou* français. Cf. *meos*, *meon*, et, dans la *Séquence de sainte Eulalie*, *Deo*. La place du régime indirect (*Deo* pour *de Deo*, *de Deu*) entre la préposition et le nom n'a rien d'insolite. On trouve souvent des expressions comme celle-ci : *li Deu enemi*, les ennemis de Dieu (s. pl.) ; cf. 2, 3. — 3. *Savir* et *podir* (au XIe siècle *saveir* et *podeir* = *sapēre, *potēre) montrent, chez le scribe des *Serments*, une hésitation dans la notation de *ei*. Cf. *savier*, dans le ms. du *Saint Léger*. L'*i* ne doit pas être confondu avec celui des verbes de la 2e conjugaison, où l'ē était précédé en latin de *c* (*plaisir*, v. fr. *taisir*, etc.). Cf. *sit*, *dift* (= dēbet), *mi*, et d'autre part *quid*, *in*, *int*, *ist*, *cist* : dans ces derniers mots, l'on a sans doute affaire à une orthographe étymologique, et il faut prononcer *é*. Quant à *prindrai*, dont on n'a pas encore donné d'explication satisfaisante, cet exemple ne suffit pas pour qu'on puisse admettre que les *Serments* ont un caractère dialectal. — *Me* est un accusatif, et non un datif. Nous sommes donc en présence d'une proposition infinitive régie par *dunat*. — 5. *Aiudha* = **adjūta* (radical de *adjutare*), qui a naturellement l'accent sur l'*u*, d'où il suit que cet *u* se conserve, au lieu de tomber comme dans *aidier* = *adj(u)tare* (cf. *aiut*, 3, 143). Le *dh* (on trouve ailleurs *th*) est une tentative pour indiquer l'affaiblissement de la dentale forte, non encore parvenue à *d*. — 6. *Fradra* (partout ailleurs *fradre*), cf. *sendra*. L'*a* atone pourrait sans doute être considéré comme dû à la tendance de l'*e* à se changer en a après un groupe de deux consonnes dont la seconde est *r* (cf. en grec πάτρασι, ἄνδρασι, ἔτραπον) ; mais il faut reconnaître que l'a atone final ayant encore un son intermédiaire entre *a* et *e* muet, l'écriture du scribe a pu en contracter quelque hésitation (cf. *fazet*). De même, on a ici *fradra*, *fradre*, et non *fredre*, parce que l'a latin accentué devant une consonne, quoique n'étant plus a, n'est point encore devenu *é* (probablement *è* plus ou moins ouvert). Cf. *salvar*, *returnar*, *christian*, et voy. 2, 6, note à *mäent*. — 5. Le subj. *fazet* est justifié par le sens restrictif du membre de phrase. Il serait facile de le conserver en traduisant : « pourvu qu'il fasse ». — 8. *Meon vol* constitue une de ces locutions dont il est parlé au Glossaire et dans lesquelles la forme absolue du possessif est employée, au lieu de la forme atone *mon*, pour insister sur l'idée de possession. Cf. *meos* et *sue*, 1, 2, 2, et 3. *Vol*, dont la forme régulière est *vuel* (comme *duel* : *deuil* est postérieur et a pris la forme de la 1re pers. sing. de l'indic.) est un nom verbal tiré de *voleir* par la suppression de la désinence. Quant à la non-diphtongaison de *o* (*dol* dans l'*Alexis*, 4, 41, doit être écrit *duel*), elle n'est point certaine dans un texte où l'orthographe est peu sûre et souvent étymologique. A côté de *mon vuel*, on disait aussi : *ton vuel*, *son vuel*. — 9. *In damno sit* sont-ils des mots purement latins, constituant une formule usitée dans les actes et insérés dans le texte par une distraction du scribe ? C'est peu pro-

2. SERMENT DE L'ARMÉE DE CHARLES LE CHAUVE

Si Lodhuvigs sagrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sue part lo suon fraint, si io returnar non l'int pois, ne io ne neüls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuwig nun li iu er.

2. *Si Louis tient le serment qu'il jure à son frère et si, de son côté, Charles, mon seigneur, le viole, au cas où je ne l'en pourrais détourner, je ne lui serai d'aucun secours contre Louis, ni moi ni personne que j'en puisse détourner.*

2. SÉQUENCE DE SAINTE EULALIE*

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima.

Eulalie était bonne pucelle : elle avait beau le corps, plus belle l'âme. — Les ennemis de

* Recueil d'anciens textes bas-latins, français et provençaux, par Paul Meyer, Paris, Vieweg, 1877, p. 193. — Texte revu par nous sur le fac-similé en héliogravure de l'album de la Soc. des anciens textes français. — La séquence de *sainte Eulalie* a été composée dans la région nord-est du domaine, et nous donne de précieux renseignements sur l'état de la langue à la fin du IXe siècle, quoique le manuscrit qui nous l'a conservée soit postérieur d'un demi-siècle environ. Voy. ci-dessus notre *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge*, p. 6.

bable. Les *Serments* ont, il est vrai, quelques autres mots à forme purement latine, comme *in* 1, 2, etc., *pro*, 1, 1, *quid*, 1, 6, *nunquam*, 1, 7, *jurat*, *conservat*, 2, 2, mais cela ne prouve nullement que ces mots aient été réellement prononcés comme en latin : il faut plutôt admettre l'inexpérience du scribe à noter les sons populaires.

2, 2. *Sendra*, avec l'accent sur la première syllabe, pour *sendre* (cf. *fradra*). A côté de *sendre*, on trouve *sindre*, et d'autre part *sire*, qui vient d'une forme où l'*n* a disparu par suite de l'emploi fréquent de ce mot comme proclitique (**se'ior*, cf. *pire* = *pejor*). — 4. *Pois* = **pocsum* pour **potsum*, qui a dû exister à côté de possum. Le groupe *ts* change régulièrement sa dentale en gutturale, qui à son tour devient *yod* (*i* consonne) et forme diphtongue avec la voyelle qui précède (cf. *coist* = *coxit*, 2, 20). Cette explication, due à M. Chabaneau, a été contestée, mais on n'en a pas présentée jusqu'ici de plus plausible. *Puis* = *post*, que M. Chabaneau explique de même, est moins sûr : nous admettrions plutôt avec G. Paris l'étymologie **pöstius*. — *Neüls* = *ne ullus*, forme populaire usitée à côté de *nullus*. Cf. ici-même *nul*, *nulla*. — *Cui*, régime direct. Cette forme du relatif (écrite aussi à tort *qui*) se rencontre fréquemment dans l'ancien français, même au pluriel, aussi bien comme régime direct que comme régime indirect sans préposition (datif). Il est plus rarement employé pour remplacer un nom de chose.

1. *Eulalia*, et 2, *anima*. L'a, ici pas plus que dans les *Serments*, ne saurait être pur. Il se prononçait entre *a* et *e* féminin. Ce dernier *e* était d'ailleurs encore sonore au commencement du XIVe siècle. Cf. *Romania*, III, 471. — 2. *Arret* = habuerat, plus-que-parfait organique au sens de l'imparfait. Cf. 20 et 3, 120 (*li avret pardonét*), où il est joint à un participe passé et forme ainsi un plus-que-parfait périphrastique. *Pouret* 9, *furet* 18, *voldret* 21, *roveret* 22 ont le sens du parfait

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diavle servir.
El nont eskoltet les mals conseillers
Qu'el Deo raneiet chi máent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz
Por manatce regiel ne preiement.
Niüle cose non la pouret omque pleier
La polle sempre non amast lo Deo menestier.

Dieu voulurent la vaincre, ils voulurent lui faire servir le diable. — Elle n'écoute pas les mauvais conseillers qui l'engagent à renier (littér[t] : *en ceci qu'elle renie*)*, *Dieu qui habite en haut au ciel, — ni pour or, ni pour argent, ni pour parures, pour menace venant du roi, ni pour prière. — Rien ne put jamais faire plier la jeune fille* [*et empêcher*] *qu'elle n'aimât toujours le service de Dieu. — Et à*

* Les mots entre parenthèses donnent la traduction littérale ou expliquent les mots précédents ; ceux entre crochets sont ajoutés pour rendre la traduction plus intelligible. Dans les textes, les mots entre parenthèses doivent être retranchés du texte ; les mots entre crochets doivent être ajoutés.

aoristique. — 3. *Veintre*. La forme *vaincre*, qui n'est pas encore dans le *Roland*, est un retour à l'étymologie dû à l'analogie. Par un changement contraire, qui remonte au latin populaire, *tr* est devenu *cr* dans *craindre* = tremere. De *veintre*, il faut rapprocher *chartre* (*cartre* 3, 80) = carcerem, et de *craindre*, le changement de *tl* en *cl* dans *vieil* = *vetulum*, **veclum*. — 5. *El* (ms. et 1re éd. *Elle*). Jusque vers le milieu du XIIe siècle, *e* venant de ē, ĭ latin entravé (suivi de plusieurs consonnes) ne rime pas avec *e* venant de ĕ latin entravé. C'était donc un *e* plus ou moins fermé ; nous l'avions en conséquence, dans les éditions précédentes, marqué d'un accent aigu, sans affirmer cependant son identité parfaite avec l'*é* actuel. Nous avions fait de même pour *e* provenant de *a* latin accentué. La difficulté de préciser nous a décidé à n'employer l'accent aigu sur l'*e* que lorsqu'il termine un mot et que la syllabe où il se trouve porte l'accent. De même, nous n'employons l'accent grave sur l'*e* que lorsqu'il importe de le distinguer de l'*e* muet ou semi-muet. — 6. *Raneiet*. *A* répond assez souvent à *e*, *i* latins antétoniques en ancien français, surtout dans les plus anciens textes et dans certains dialectes. Le *g* médial, comme le c (cf. *pleier* 9, *preiement* 8), est déjà tombé, après avoir dégagé un yod, qui a formé diphtongue avec la voyelle précédente. — *Chi*, prononcez *ki*. — *Máent*. D'après M. L. Havet (*Romania*, VI, 324), *a* tonique a donné d'abord ᴀa, puis par « réfraction » ᴀè, et ce dernier, qui est devenu ᴀé dans l'*Eulalie*, est ensuite passé à ᴀi devant les nasales (*máint*), et à *é* devant les autres consonnes (*é* en Normandie, *éi* en Bourgogne, en passant par *éi*). Dans tous les cas, nous avons affaire ici à une diphtongue descendante (ou forte) *áe*, dans laquelle l'*e* a naturellement un son faible. Au XVIIe siècle, *é* est devenu *è* dans les mots où la consonne suivante n'était pas muette (*mèr*, *mère*, mais *menér*). — 7. *Ned*. Le *d* est euphonique ; de même, plus bas, dans *qued* 14. 17. 27, comme le montre la forme *que* 26, où le *d* de *quod* est déjà tombé. Cf. *sed* (= si) 3, 73. 75. 77 ; 4, 63). — 8. *Manatce*. Orthographe phonétique, qui indique la vraie prononciation du *c* doux français (correspondant à celle de *ch* = tch) pendant la première période du moyen âge (cf. *czo* 21, *domnizelle* 23 et *lazsier* 24). Pour l'*a* = i latin antétonique, voy. à *raneiet*. — *Regiel* = regalem, forme unique pour les deux genres. Le *g* est dur comme dans *pagiens*, et comme le *ch* dans *chielt* 13, *chief* 22 (= *kielt*, etc.) de notre texte. De même dans les *Serments* et le *Saint Léger* (cf. *Romania*, VII, 128). Tout au plus pourrait-on admettre la prononciation intermédiaire *kyélt*, etc., dans la série *k*, *ky*, *tch* (prononciation régulière de *ch* dans les anciens textes). Pour l'*Alexis* et le *Roland*, il est plus probable que nous avons affaire à de véritables chuintantes : *tch*, *dj*.

E por o fut presentede   Maximiien.
Chi rex eret a cels dis   soure pagiens.

El li enortet,   dont lei nonque chielt,
Qued elle fuiet   lo nom christiien.

Ell' ent adunet   lo suon element :
Melz sostendreiet   les empedementz

Qued elle perdesse   sa virginitét :
Por os furet morte   a grand honestét.

Enz enl fou la getterent,   come arde tost :
Elle colpes non avret ;   por o nos coist.

A czo nos voldret concreidre   li rex pa-[giens;
Ad une spede li roveret   tolir lo chief.

La domnizelle celle kose   non contredist :
Volt lo seule lazsier,   si ruovet Krist.

cause de cela, elle fut mise en présence de Maximien, qui en ces jours régnait sur les païens. — Il l'exhorte, ce dont il ne lui chaut, à renoncer au nom de chrétienne. — Elle concentre donc toute son énergie : elle supporterait plutôt la torture — que de perdre sa virginité ; aussi mourut-elle à grand honneur (*très honorablement*). — *On la jeta dans le feu, afin qu'elle brûlât promptement : elle n'avait pas de fautes* [*à se reprocher*], *aussi ne put-elle brûler* (litt[t] *cuire*). — *Le roi païen ne voulut pas se fier à cela* (*au feu*); *il commanda qu'on lui tranchât la tête avec une épée. — La demoiselle ne protesta pas; elle veut quitter ce monde* (litt[t] *le siècle*) : *ainsi le commande le Christ.*

In figure de colomb   volat a ciel.
Tuit oram que por nos   degnet preier

Qued avuisset de nos   Christus mercit,
Post la mort, et a lui   nos laist venir

Par souve clementia.

— *Elle s'envola au ciel sous forme de colombe. Prions tous qu'elle daigne intercéder pour nous, — afin que le Christ ait merci de nous après la mort et nous laisse venir à lui par sa clémence.*

3. VIE DE SAINT LÉGER*

[17] Enviz lo fist, non volontiers :
Laisset l'entrer en un monstier.
Ço fut Lusos o il entrat,
Clerc Evruïn iluoc trovat.

[17] *Il le fit malgré lui, non volontiers : il le laisse entrer dans un monastère. Ce fut à Luxeuil qu'il entra ; il y trouva Ebroïn* [*qui y était*] *moine. Cet Ebroïn lui voulait beau-*

* La Vie de saint Léger, texte revu sur le ms. de Clermont-Ferrand, par G. Paris (*Romania*, I, 273 sqq. Restitution critique du texte). — Cf. Boucherie, *Une nouvelle révision des poèmes de Clermont* (Rev. des l. rom., 2e sér., I, 5 sqq.), et P. Meyer, *Recueil*, p. 196 sqq. — Ce poème en assonances a été composé vers le milieu du xe siècle, d'après une vie latine que nous possédons, très probablement par un Bourguignon, et transcrit par un Provençal. Il nous a été transmis dans un manuscrit appartenant à la Bibliothèque de Clermont, qui contient aussi la *Passion du Christ*. Voyez *Tableau*, etc., p. 6.

11. *Maximiién* = Maximianum. *A* devant une nasale ne donne *ie* qu'après *i* (cf. *christiién* 14), ou après une chuintante (*pagien*, plus tard *paien*, est à part). — 13. *Dont* = [ce] dont. *Chielt*. Voy. 8, note à *regiel*. — 14. *Qued*. Nous ne pensons pas qu'il faille lire *quéd* et le tirer de *quid*, à cause du *quid* des *Serments* : le sens s'y oppose. — 15. *Adunet*. La dentale médiale (*d* ou *t* affaibli de bonne heure en *d*) ne disparaît en français qu'à la fin du xie siècle. La dentale finale se maintient un demi-siècle environ plus tard, et pendant tout le xiiie siècle dans le dialecte picard, où on la trouve encore isolément au xive siècle, principalement dans les mots en *-ié*, précédé ou non d'une chuintante. — *Element*. Mot savant. Le sens est détourné d'une façon remarquable. V. Ducange : *Elementa* = potus et cibus. M. Bœhmer (*Rom. Studien*, III, 192), qui lit *e le ment*, traduit ainsi : « Elle en réunit [de la doctrine chrétienne] le son et l'idée. » — 19. *Föu* = focum. Le c s'est absorbé dans la voyelle labiale suivante, en produisant d'abord une aspiration, qui n'a pas tardé à disparaître, ce qui a amené la réunion de l'*u* à la voyelle précédente (**fohu*, *fou*, et d'autre part *fuéu*, *féu* et *fiu*). De même, graecum a donné *grieu*, *griu*, *gri*, et d'autre part *gréu*, *gré* ; fagum, *föu*, etc. L'*u* s'est conservé : 1° après un *a* ou un *e*, dont il était séparé par c ou *b* (*clou*) ; 2° après *au*, *o*, dont il était séparé par c ou *g* (trou) ; 3° quand il suivait immédiatement la voyelle *e* ou *æ* (*Dieu*). — 20. *Coist* = coxit, *cocsit. Le c placé entre une voyelle et une autre consonne se transforme régulièrement en *yod* (*i* consonne), qui se joint à la voyelle précédente pour former une diphtongue. Les diphtongues descendantes (ou fortes) *oi*, *üi* ainsi formées ont persisté jusqu'au commencement du xive siècle, *oi* étant d'ailleurs devenu *ui* lorsqu'il était de formation antérieure au xe siècle (L. Havet). Cf. 4, 6, note. — L'*o* est ici ouvert, comme le montre l'assonance. — 26. *Oram*, pour *orem*, plus tard *orom*, *oromes*. La conservation de l'*a* est due, suivant quelques critiques, à l'influence de l'*r* (cf. 3, 5, note). C'est peut-être simplement une preuve que le son de **a** n'était pas encore tout à fait arrivé à *é* (cf. 3, 5, note), ou bien un souvenir de l'orthographe latine. — 27. *Avuisset*. Le plus-que-parfait du subj. latin a formé, comme on sait, l'imparfait du subj. français. La syntaxe semblerait exiger ici le présent. — *Avuisset*, qu'il faut peut-être prononcer *awisset*, en donnant à *w* le son qu'il a en anglais, devient, dans l'*Alexis*, *oüsset*. Pour le maintien de *au* (*av*), cf. *aut*, Saint-Léger, à côté de *out*, Alexis. — 28. *Post* et 29, *clementia*, mots purement latins. Pour ce dernier, voy. note à *Eulalie*, 2. 1. — *Souve*. L'*u* latin, représenté ici par *ou*, a développé un *u* consonne (*v*). C'est un phénomène que l'on rencontre assez souvent à l'extrémité nord-est du domaine, région à laquelle appartient notre texte. Notez de plus que ŭ (de même ō dans *bellezour* 2) est représenté par *ou* et non par *o*, comme dans *non*, *eskoltet*, etc. M. Lücking en conclut avec quelque raison qu'il faut voir dans *ou* une diphtongue primitive généralement resserrée en *o*, mais persistant dialectalement devant *r*, *s* ou une voyelle, ce qui constitue un parallélisme exact avec *éi*, issu de ē, ĭ latins.

1. *Lo* (cf. *ço*, passim). Quoique l'élision ait déjà lieu dans ce texte (*l'entrer*, etc.), l'article et le pronom ne sont pas encore arrivés à la forme *le* devant une consonne. — *Lo fist*. Il s'agit du roi Childéric II, à qui saint Léger vient de refuser de redevenir son conseiller. — 2. *Laisset l'entrer*, il le laisse entrer. On aurait dit également en ancien fr. : *entrer le laisset*. De même aujourd'hui, à l'impératif, où le pronom-sujet est également supprimé, on dit : *laisse-le entrer*. Du reste, l'ancienne langue jouissait d'une grande liberté pour la place à donner au pronom-régime d'un infinitif dépendant d'un autre verbe. — 4. *Clerc Evrüin*. Le comte Ebroïn s'était retiré dans ce couvent, de dépit de n'avoir pu faire donner la couronne à Théodoric, frère de Childéric II.

Cil Evruïns molt li volst mel,
Tot par envidie, non por el.

[18] Et sanz Ledgiers fist son mestier :
Evruïn prist a castiier.
Cele ire grand et cel corropt,
Ço li preiat laissast lo tot;
Fist lo por Dieu, nel fist por lui :
Ço li preiat paiast s'od lui.

[19] Et Evruïns fist feinte pais :
Çol demonstrat que se paiast.
Quandius en cel monstier estut,
Çol demonstrat amis li fust;
Mais en avant vos ço odreiz
Com il edrat par mele feid.

[20] Reis Chelperis il se fut morz :
Par lo regnét lo sovrent tost.
Vindrent parent et lor ami,
Li sant Ledgier, li Evruïn :
Ço confortent ad ambes dous
Que s'ent ralgent en lor honors.

[21] Et sanz Ledgiers donc firet bien,
Que s'ent ralat en s'evesquiét;
Et Evruïns donc firet mel,
Que donc devint anatemez :

coup de mal, uniquement par envie, non pour autre motif. — [18] Et saint Léger fit son office : il se mit à exhorter Ebroïn. Cette grande colère, ce courroux, il le pria de laisser tout cela. Il le fit pour Dieu, et non pour lui : il le pria de se réconcilier avec lui. — [19] Et Ebroïn fit une feinte paix : il fit semblant de se réconcilier. Tant qu'il resta dans ce monastère, il fit semblant d'être son ami. Mais vous entendrez (verrez) plus loin comme il agit avec mauvaise foi. —

[20] Le roi Chilpéric était mort : on le sut bientôt par le royaume. Leurs parents et leurs amis arrivèrent, ceux de saint Léger, ceux d'Ebroïn; ils les engagent tous deux à s'en retourner dans leurs terres. — [21] Et en cette occasion Ebroïn fit mal, car alors il devint anathème : sa tête, qu'il avait tonsu-

5. *Mel.* Forme régulière (cf. 3, 5, etc., et *chielt*, 2, 13; 6, 2, 76), *a* tonique donnant *e*, plus ou moins fermé. La forme *mal*, qui a prévalu (cf. *ostal* à côté de *ostel*, *al* à côté de *el*, etc.). est due à l'influence conservatrice de *l*, qui dans certains dialectes du Midi a même développé un *a* adventice après *i* (*viala*, *pial*). C'est peut-être à une influence analogue qu'est dû l'*a* de *oram* 2, 26. — 8. *Prist a* (cf. 36, etc., et sans *a* 86), commença à, se mit à. On dit aujourd'hui, dans un sens un peu spécial : *il se prit à*, mais ce verbe n'est plus employé, dans ce cas, ni comme impersonnel (cf. 6, 2, 41), ni comme neutre. — *Castiier*, exhorter (cf. le moderne *châtier*). Ce texte conserve encore intact le c latin placé devant a (cf. *quier*, *calsist*, etc.), ce qui ne prouve pas cependant qu'il appartienne à la région du Nord et du Nord-Est, où la gutturale a persisté jusqu'à nos jours. Voy. la note à *regiél*, 2, 8. — 9. *Corropt.* Le *p* indique ici la véritable étymologie = corruptum. Voy. l'article de Littré, au mot *courroux*. — 10. *Laissast*, *paiast*. L'ellipse de la conjonction *que* est fréquente en ancien français. Ce qui l'est moins, c'est cette même ellipse lorsque la conjonction est annoncée par le démonstratif neutre *ce* (ici *ço*). — 12. *Paiast* est pris dans son sens étymologique. *Pacare*, pacifier, faire la paix, se retrouve encore beaucoup plus tard. Cf. *Couronnement de Louis*, 2061. 2130, *Charroi de Nimes*, 343, etc. Le c médial, avant de tomber, a dégagé un yod, qui a formé diphtongue avec *a*. Il tombe régulièrement, sauf dans quelques cas où il a été protégé par une liquide (*aigle*, *aigre*, etc.). — 13-5. *Pais* : *paiast*. Cette assonance montre que *ai* était une véritable diphtongue. C'est seulement dans la deuxième partie du XII° siècle que l'on rencontre *ai* rimant avec *è*, c'est-à-dire devenu son simple. Mais, tout d'abord, ce n'est que devant un groupe de trois consonnes (*mestre*); devant une ou deux consonnes, la simplification du son n'est arrivée que beaucoup plus tard et toujours en passant par la prononciation intermédiaire *èi*. Quant aux cas où *ai* se trouve devant un *e* muet, la prononciation *-ài-e* est encore signalée au XVI° siècle par Meigret, et Th. de Bèze, qui la traite de provinciale, dit qu'il faut prononcer *-èi-e*. Notre texte nous offre encore la triphtongue *iéu* assonant avec la diphtongue *ié* : *Dieu* : *preier*, 51, : *prediier* 89, : *ciel* 112 et 142, et d'autre part *éu* avec *é* dans *Déu* : *claritét* 105, le second élément *u* (prononcez *ou*) de la diphtongue descendante ne comptant pas dans l'assonance, qui n'exige l'homophonie que pour la voyelle accentuée. — 15. *Estut* ne vient pas de *stetit*. C'est une forme analogique refaite sur le modèle des verbes qui ont le parfait en *-ui*. — 19. *Se fut morz.* Le réfléchi n'est plus guère usité qu'au présent et à l'imparfait et au sens de « être sur le point de mourir ». En anc. fr., il pouvait signifier : au sens actif, « se donner la mort », et au sens neutre, « mourir », et était employé à tous les temps. — *Fut.* Le parfait pour l'imparfait, comme très souvent dans l'ancienne langue (cf. *aut* 62, « avait »); ou plutôt, *fut* étant ici employé comme auxiliaire, c'est un passé antérieur au lieu du plus-que-parfait (cf. 4, 48). — Notez l'emploi (très régulier en ancien français) du cas-sujet pour le participe du verbe réfléchi : *morz* et non pas *mort*. Cf. *avoir nom*, également avec le cas sujet. — 20. *Souvrent* = sapuĕrunt, d'où **sàuvrent*, *sovrent*. On a, d'autre part, sa(p)uĕrunt, **sàurent*, *sorent*. De même au sing. *sòut* 60, et plus souvent *sol*. De *sout* rapprochez *jout* 67 = ja(c)uit, *pout* 92.122 = po(t)uit, *aut* 62, etc. = ha(b)uit (cf. *avret* 120, *avrent* 129). — 21. C'est à cause de la césure que *lor* a été placé devant le second des substantifs qu'il détermine. — 22. *Li sant Ledgier*, ceux (*litt*[t] : les) de saint Léger. Cette tournure est restée dans les patois méridionaux. Quant à l'ellipse de la préposition *de* devant le nom de personne régime, qui alors se place quelquefois devant le nom déterminé, si c'est un nom propre (cf. *pro Deo amur* 1, 1, 1; *li Deo inimi*, 2, 3), elle est on ne peut plus fréquente. — *Evruïn.* L'assonance avec *ami* (cf. 34 et 140) montre que *in* ne se prononce pas *èn*, mais *in*. D'ailleurs, la nasalisation, qui s'est développée d'abord avec maintien de la consonne (ān (*), è*n*, etc.), puis l'a chassée (ā, è, etc.), n'existait pas encore au X° siècle. Elle a commencé par les voyelles claires *a*, *e*, *i*, probablement à la fin du XI° siècle, et fini par les sourdes *o*, *u*, qui étaient encore pures à cette date. — 23. *Confortent que*, encouragent à. Cf. le v. prov. *conortar*. Il y a sans doute eu confusion entre **confortare* et *cohortari*. — 25 et 27. *Donc* (plus tard aussi *dont*). Il est parfois difficile de distinguer, dans les plus anciens textes, si ce mot signifie « alors » ou « donc », les deux sens étant voisins et sortis tous deux de celui du latin *tunc*. — 25, 27 et 56. *Firet* = fecerat, plus-que-parfait organique au sens du parfait aoristique. Cf. *laiseret* 30, *exastret* 95, *esteret* 134. 138, et voy. 2, 2, note. *Averet* 120 a le sens de l'imparfait et forme avec le participe *pardonét* un plus-que-parfait périphrastique; *furet* 101 a le sens de l'imparfait. — 26. *S'evesquiét* = *sa ev.* L'emploi du masculin du possessif pour le féminin devant les mots commençant par une voyelle ne commence qu'au XIV° siècle. On dit encore : *ma mie*, *ma mour*, mauvaise graphie pour *m'amie* = *ma amie*, etc. Le genre de *evesquiét* a changé d'après l'analogie de *duché*, *comté* (cf. encore aujourd'hui : *Franche-Comté*). Ces derniers mots ont emprunté le genre des mots parallèles *ducheé*, *comteé*, où le suffixe *-atum* a été échangé contre le suffixe *-itatem*. — *Evesquiét* suppose **epispocatum* pour *episcopatum*, car l'*i* n'a pu se produire qu'avant le changement de *a* en *é*, et cet *i* se conserve, comme on sait, même dans les dialectes où c latin devant a ne devient pas *ch*.

* Nous représentons ainsi les voyelles nasales actuelles.

Son quiev, que il at coronet.
Tot lo laiserct recimer.

[22] Domine Dieu iluoc laissat
Et a diable[s] comandat.
Qui donc fut mels et a lui vint,
Il volontiers semprel recivt :
Com folc en aut grand adunét,
Lo regne prist a devaster.

[23] A fou, a flamme vait ardant,
Et a glavies persecutant :
Por quant il puot tant fait de mel,
Por Dieu nel vuolt il observer.
Cil ne fut nez de medre vifs,
Qui tel exercite vedist.

[24] A Ostedun, a celle civt,
Dom sant Ledgier vait asalir.
Ne puot entrer en la citét :
Defors l'asist, fist i grand mel;
Et sanz Ledgiers molt en fut trists
Por cel tel mel que defors vit.

[25] Sos clers a[t] pris et revestiz,
Et od ses crois fors s'ent eissit.
Por ont eissit, volst li preier
Que tot cel mel laissast por Dieu :
Cil Evruïns, quel horel vit,
Prendrel rovat, liier lo fist.

[26] Hore en odreiz les peines granz
Que il ent firet, li tiranz.
Li perfides tant fut crudels,
Les uoils del quiev li fait crever;
Com si l'aut fait, mist l'en reclus :
Ne sout nuls huom qu'est devenuz.

[27] Ambes levres li fait talier,
Anc la langue que aut en quiev.
Com si l'aut tot vituperét,
Dist Evruïns, qui tant fut mels :
« Hor[e] at perdut don[t] Dieu parler;
Ja nen podrat mais Dieu loder. »

[28] A terre jout, molt fut affliz;
Nen aut od sei cui en calsist.

rée, il la laissa se couvrir tout entière de cheveux. — [22] *Il laissa là Dieu et se recommanda aux diables. Quiconque alors était mauvais et venait à lui, il l'accueillait toujours volontiers : lorsqu'il en eut réuni une grande multitude* (*de ces gens-là*), *il se mit à dévaster le royaume.* — [23] *Il va brûlant* [*tout*] *avec le feu, avec la flamme, poursuivant* [*les fuyards*] *l'épée à la main : il fait autant de mal qu'il peut; pour rien au monde il ne garderait quelque mesure* (littt *pour Dieu, il ne veut y prendre garde*). *Il n'y eut jamais d'homme vivant, né de mère, qui vît une pareille armée.* — [24] *A Autun, cette cité fameuse, il va attaquer Monseigneur saint Léger. Ne pouvant* (littt *il ne peut*) *entrer dans la ville, il l'assiégea au dehors et y fit de grands ravages; et saint Léger s'attrista beaucoup pour les grands ravages qu'il vit* [*faire*] *au dehors.* — [25] *Il a pris* [*avec lui*] *ses clercs et les a fait revêtir* [*de leurs habits de cérémonie*], *et il est sorti de la ville avec ses croix. Il en sortit, parce qu'il voulait* (littt *voulut*), *au nom de Dieu, le prier de renoncer à tous ces ravages. Cet Ebroïn, dès qu'il le vit, ordonna de le saisir et le fit charger de liens.* — [26] *Maintenant vous entendrez le récit des grands supplices qu'il en tira, le tyran. Le perfide fut si cruel qu'il lui fit crever les yeux* (littt *les yeux de la tête*). *Quand il eût fait cela, il le mit en prison : personne ne sut ce qu'il était devenu.* — [27] *Il lui fait fendre les deux lèvres et aussi la langue* (littt *la langue qu'il avait dans la tête*). *Quand il l'eut ainsi honteusement mutilé, Ebroïn, qui tant fut mauvais, dit : « Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu; désormais, il ne pourra plus louer Dieu. »* — [28] *Il gisait à terre, bien affligé : il n'avait avec lui*

31. *Domine Deu*, plus tard : *Domne-* (*Damne-*, *Damre-*, *Damer-*, *Damle-*, *Damel-*, *Dame-*) *-Dieu*, *-Deu*, *-Dé*. Le premier mot ne se décline pas, parce qu'il est joint au second dans la prononciation. — 33-4. *Vint* : *recivt*. Voy. la note a *Evruin* 22. — 34. *Semprel* = *sempre le* (cf. *quel horel* 53, *prendrel* 54, *sourels* 134). Les pronoms personnels ne s'appuient que rarement (et antérieurement au XIIIe siècle) à des mots autres que des pronoms. En ancien provençal, ce phénomène est plus fréquent. — 37. *Fóu*. Voy. 2, 19, note. — 38. *Persecutant*, forme savante due à l'emploi fréquent de **persecutare* dans la langue religieuse. — 39. *Por quant*. Cf. *por tant que* 65, 16, « pourvu que », et les expressions restrictives modernes : *pour autant que*, *tout autant que*. — 41. *Vifs*, *vif* (*vivant*) est souvent employé comme un *epitheton ornans* dans des phrases semblables. Cf. 6, 1, 5, *de nul ome vivant*, etc., et surtout 19, 254, *vif recreant*. — 42. *Exercite*, mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et le maintien de l'*i* bref, qui serait tombé, si le mot eût été de formation populaire. — 43. *A Ostedun*, *a celle civt* (cf. *en cel monstier* 81). — 46. *Asist* = ad-sesit, et non : assedit. — 49-50. *At pris*, *s'ent eissit*. L'auteur passe du *passé indéfini* de l'action (équivalent à un *présent* de l'état) au parfait aoristique. De même, l'ancienne langue passe volontiers du présent historique au parfait aoristique, et réciproquement. — 53. *Quel horel*, et 54, *prendrel*, voy. 34, n. — 57. *Crudels*, assonant avec *crever*, montre qu'il vient de **crudalem*, et non de *crudelem*; car on sait que è tonique donne *ei* (*oi*). — 60. *Ne sout... qu'est devenuz*. On dirait aujourd'hui : « ce qu'il *était* devenu ». Cf. 57, *tant* fut *crudels* (*que*) *les uoils del quier li* fait *crever*. L'ancien français usait d'une plus grande liberté que le fr. moderne dans la concordance des temps; cependant il faut reconnaitre que cette liberté se réduit le plus souvent à la confusion du présent historique et du parfait aoristique. De même, dans les propositions coordonnées; voy. 51, note. — 62. *Anc*, aussi (cf. 87), semble confirmer l'étymologie proposée par Diez pour *ainc* = adhuc. — 63. *Vituperét*, mot savant (cf. *exercite* 42, *claritét* 105, *lucrat* 118, etc.). *Vituperare* est appliqué à la mutilation par les hagiographes, comme *dehonestare*, *deturpare* (G. Paris, *Romania*, I, 312). — 65. *Dont Dieu parler* (cf. 71). Nous disons de même : « avoir de quoi manger ». — *Dieu*, a Dieu. On trouve assez souvent, surtout aux XIe et XIIe siècles, le cas-régime des noms de personnes employé pour le datif au singulier (rarement au pluriel). Cf. 6, 1, 20 et 63; 6, 2, 29 et 48, etc. — 68. *Calsist* = **calsisset* pour *caluisset*. Changement de suffixe plus fréquent pour les verbes qui ont en latin le parfait en *i* que pour ceux qui l'ont en *ui*.

Sovre les piez ne puot ester,
Que toz les at il condamnez.
Hor[c] at perdut don[t] Dieu parler,
Ja neu podrat mais Dieu loder.

[29] Sed il nen at langue a parler,
Dieus exodist les sons pensers;
Et sed il nen at uoils carnels,
En cuor les at espiritels;
Et sed en corps at grand torment,
L'aneme ent avrat consolement.

[30] Guenin aut non cuil comandat :
La jus en cartres l'ent menat,
Et en Fescau, en cel monstier,
Iluoc reclusdrent sant Ledgier.
Domine Dieus en cel flaiel
I visitet Ledgier son serf.

[31] Les levres li at restorét :
Si com desanz Dieu prist loder;
Et anc ent aut mercit si gr nt,
Parler lo fist si com desanz.
Donc prist Ledgiers a predi[i]er,
Lo puople bien fist creidre en Dieu.

[32] Et Evruïns si com l'odit,
Creidre nel pout entro quel vit;
Com il lo vit, fut coroços;
Donc aut od lui dures raisons;
El cuor exastret al tirant,
Peis li promist ad en avant.

[33] A grant furor, a grant flaiel,
S'il recom ndet Lodebert :
Ço li rovat et noit et di,
Mel li fesist dentro qu'il vit.
Cil Lodeberz furet buons huom,
Et sant Ledgier duist a son duom.

[34] Il li volst faire molt amét :
Beivre li rovat aporter.
Guardat, si vit grant claritét :
De ciel vindret, fut de par Deu.
Si com roors en ciel est granz;
Eissi com flamme est cler ardanz.

[35] Cil Lodeberz, quel horel vit,
Tornat s'als altres, si lor dist :
« Cest homne, cel, molt aime Dieus,

personne qui s'en émût. Il ne peut se tenir sur ses pieds, car il les a tous deux entravés. Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu ; désormais il ne pourra plus louer Dieu. — [29] *S'il n'a plus de langue pour parler, Dieu entend sa pensée; et s'il n'a plus au corps des yeux charnels, il en a dans l'âme de spirituels; et s'il a au corps grant tourment, son âme en aura consolation.* — [30] *Celui à qui il (Ebroïn) le confia s'appelait* (litt[t] *avait nom*) *Guenin : il l'emmena au fond d'une prison. A Fécamp, dans le monastère de cette ville, on enferma saint Léger. Dans cette cruelle épreuve, Dieu visita Léger, son serviteur.* — [31] *Il lui remit les lèvres en état et il commença à louer Dieu comme auparavant ; il en eut si grand'pitié qu'il le fit parler comme auparavant. Léger se mit donc à prêcher et il convertit* (litt[t] *il fit bien croire en Dieu*) *les gens [qui l'entouraient].* — [32] *Et Ebroïn, quant il l'ouït dire, ne put [se résoudre à] le croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu; quand il l'eut vu, il en fut courroucé. Alors il s'emporta en paroles contre lui* (litt[t] *il eut avec lui de dures raisons*). *La fureur s'alluma dans le cœur du tyran : il lui promit de nouvelles tortures* (litt[t] *des tortures désormais*). — [33] *Il recommande à Lodebert de le torturer furieusement. Il lui ordonna de le tourmenter nuit et jour tant qu'il vivrait. Ce Lodebert était un brave homme : il emmena chez lui saint Léger.* — [34] *Il voulait lui faire ce qui pouvait lui être le plus agréable : il lui fit apporter à boire. Il regarda et vit une grande clarté : elle venait du ciel, envoyée de Dieu* (litt[t] *elle existait de par [la volonté de] Dieu*), *s'étendant comme un arc lumineux dans le ciel, éclatante comme une flamme.* — [35] *Lodebert, dès qu'il vit cela, se tourna vers les autres (ceux qui le suivaient) et leur dit : « Cet homme, pour qui une pareille manifes-*

73. *Sed*, avec un *d* euphonique non étymologique. Cf. 75. 77 ; 4, 63, et *ned* 2, 7. — 78. *Aneme* (cf. 141), dissyllabe, comme *jovene*, *angele* (aussi *angle*), *ordene* (aussi *orne*), et *imagene* (trissyllabe). Ces mots sont à demi savants. — 82. *Reclusdrent* = reclus(ĕ)-runt. On attendrait *reclustrent*, l'*s* se liant mieux avec le *t*, qui est du même degré. Dans cette forme, d'ailleurs dialectale, le *d* constitue sans doute un retour au radical latin *re-clud*. Cf. *prisdrent* 3, 114. 116. — 83. *Flaiel* a signifié successivement : « fouet, punition (et en particulier : punition de Dieu), souffrance (et en particulier : souffrance des martyrs, persécution subie), persécution infligée (fureur des persécuteurs). » Voy. *Romania*. I, 314, et notre Glossaire. — 86 et 88. *Desanz* = *des-anz*. *Anz* est le même mot que *ainz* (cf. *anc* et *ainc*), avant, plutôt = *ante* et *s* adverbiale. — 89. *Prediier* (cf. *predial* 117) = *prædĭcare, pour *prædĭcare*, par confusion avec *prædicere*, tandis que *prechier*, qui se rencontre aussi, représente præd(ĭ)care. Dans *preechier* (*prescher* 54. 2, 84), par la contraction de *ee* et par la réduction de *ie* à *é*) = *prædictiare. l'*s* est développée par la chuintante : la forme normale est *preechier*. — 95. *Tirant*. Voy. 15, 2, 13, note et le Glossaire. — 104. *Beivre* doit être considéré comme pris substantivement sans article, construction moins dure que l'ellipse de *a* avec *aporter*. — 106. *De ciel* (cf. *en ciel* 107). *Ciel* a été parfois considéré comme un nom propre de lieu, et, comme tel, employé sans article. De même et plus souvent *paradis* (cf. 16, 138). Cf. 29, 2, 55, *vient en meson*, et voy. Tobler. *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194. 199. — 108. *Cler ardanz*. Dans le cas où deux adjectifs sont ainsi rapprochés, le premier n'est pas toujours, comme ici, pris comme adverbe et invariable. On trouve en ancien français de nombreuses expressions où les deux adjectifs prennent l'accord. Cf. *com sui male eüree* (*Aliscans*, 56); *oeus durs cuils* (*Mesnagier de Paris*, 2, p. 225); *des choses pures humaines* (Amyot, *Paul-Emile*, 58), etc. On dit encore aujourd'hui : *une rose fraîche éclose*, *une influence toute puissante*, etc. Cf. 5, 113 et la note. — 111. *Cest homne, cel*. Pléonasme destiné à renforcer l'idée (cf. 123). *Cel* (*ecc-illum) a d'ailleurs le sens emphatique du latin, tandis que *cest* (*ecc-istum) désigne la personne qu'on montre du doigt.

Por cui tels cose vient de ciel. »
Por cels signes que vidrent tels
Dieu prisdrent molt a conloder.

[36] Toit li homne de cest païs
Trestoit lai prisdrent a venir.
Et sanz Ledgiers les prediat :
Domine Dieu il les lucrat,
Rendit cel fruit espiritel
Que Dieus li avret pardonét.

[37] Et Evruïns, com il l'odit,
Creidre nel pout entro quel vit.
Cil biens qu'il fist, cil li pesat :
A ocidre lo comandat.
Quatre homnes i tramist armez,
Qui lui alassent decoller.

[38] Li treis vindrent a sant Ledgier,
Jus se giterent a sos piez :
De lor pequiez que avrent faiz,
Il les asolst et pardonat.
Li quarz, uns fel, nom aut Vadart,
Od un espét lo decollat.

[39] Et com li aut tolut lo quiev,
Li corps esteret sourels piez :
Ço fut loncs dis que non cadit.
Lai s'aproismat qui lui ferit :
Entro taliat les piez dejus,
Li corps esteret sempre sus.

[40] Del corps asez l'aveiz odit,
Et dels flaiels que granz sostint.
L'aneme recivt Domine Dieus :
Als altres sanz ent vait en ciel.
Il nos aiut od cel seinor
Por cui sostint tels passions!

tation se produit au ciel, Dieu l'aime bien. » A cause de ces signes qu'ils virent ainsi se produire, ils se mirent à louer Dieu hautement. — [36] *Tous les gens du pays accoururent vers lui, et saint Léger les évangélisait : il les gagnait au Seigneur, se montrant ainsi reconnaissant des dons spirituels que Dieu lui avait accordés. —* [37] *Et Ebroïn, quand il l'ouït dire, ne put* [*se résoudre à*] *le croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu. Le bien que faisait cet homme lui pesait sur le cœur : il donna l'ordre de le tuer. Il envoya quatre hommes armés qui allassent lui trancher la tête. —* [38] *Trois d'entre eux allèrent à saint Léger et se prosternèrent à ses pieds : il leur donna l'absolution et le pardon des péchés qu'ils avaient commis. Le quatrième, un félon — il se nommait Vadart — lui trancha la tête avec une épée. —* [39] *Et quand il lui eut enlevé la tête, le corps resta debout sur les pieds : il resta longtemps sans tomber. Celui qui l'avait frappé s'approcha : jusqu'à ce qu'il lui eût tranché les pieds près de terre, le corps continua à rester debout. —* [40] *Vous avez assez entendu parler du corps* [*de saint Léger*] *et des grandes tortures qu'il subit. Quant à l'âme, Dieu la reçut : elle alla* (litt[t] : *va*) *au ciel rejoindre les autres saints. Puisse-t-il nous venir en aide avec le maître pour qui il souffrit un tel martyre!*

112. *Tels cose*. La présence, dans le manuscrit de Clermont, de l'*s* au nominatif singulier des adjectifs de la 3e déclinaison a lieu de surprendre à cette date. Faut-il y voir une influence provençale ? M. G. Paris ne le pense pas. — 114 et 116. *Prisdrent* = *pre(n)s(ĕ)runt. L'*i* provient (ici comme aux 1re et 2e pers. du plur.), par analogie, de la 1re pers. du sing. *pris* = *prĕ(n)si, **prieis*, où l'*i* final a influencé la tonique (ĕ donne régulièrement *ie*, et *iei* se réduit à *i*). Le *d* euphonique, intercalé au lieu de *t* (*pristrent*) dans cette forme dialectale, a sans doute été amené par le *d* des autres formes de *prendre*. Cf. *reclusdrent* 82. — 115. *Toit* = *totti. Ce mot, comme la 1re pers. de la plupart des parfaits en *i*, a été influencé par l'*i* final. L'*i* atone final explique de même le maintien de *i* dans *il*, *icil*, *icist*, *cil*, *cist* au sujet pluriel, à côté de *icel*, *icest*, etc., au rég. sing. et plur. : le maintien de l'*i* au suj. sing., où il y a un *e* final, serait plus surprenant. Il faut sans doute attribuer l'*i* aux formes parallèles *illic*, *istic*. — 116. *Trestoit* = trans-*tòtti. *Trans* a ici, comme souvent isolément, ou en composition, le sens augmentatif. — *Lai* = (il)lac : prononcez *lài*. L'*i* provient de la transformation en yod du *c* final, qui est tombé dans la forme commune *la*. Cf. 136, etc. Mais *lai* (cf. *jai*), 65, 8, etc., s'explique différemment. — 123. *Cil biens... cil*. Cf. 111. — 124. *A ocidre lo comandat* (litt[t] : « le confia à tuer »). Cf. 26, 140, *commanda son enfant a mourir* (*mourir* au sens actif), et sans préposition aucune : *Il l'a ocire comandé* (*Roman de Thèbes*, 75, dans notre édition pour la Société des anc. textes fr., 1890). Cf. 6, 1, 69, *les comandet ferir*, où *commander* a déjà pris le sens moderne, et voy. la note à 4, 26. — 126. *Lui*, fém. *lei*, puis *li* (de même *moi*, *toi*, *soi*) s'employait, non pas seulement, comme aujourd'hui, en qualité de régime indirect (= *à lui*) ou de régime de prépositions, ou encore de régime direct dans un sens emphatique (*il n'a invité que lui*), mais encore comme régime direct placé devant le verbe, dans des cas où il est difficile de distinguer cet emploi de celui de la forme proclitique *le* (*me*, *te*, *se*), et où l'intention de donner du relief n'est pas marquée. En sens contraire, mais moins souvent, on trouve *le*, etc., où nous mettrions *lui*, etc. Cf. 4, 77 ; 51, 79. — 133. *Li aut* (éd. *il l'aut*), correct. nécessaire, parce que l'élision du pronom *li* est inadmissible au datif. — 134. *Esteret* (cf. 138). Plus-que-parfait organique de *ester* (= **sta(ve)rat* pour *steterat*), influencé par *eret*, imparfait de *estre* ; il a le sens d'un parfait aoristique. Cf. 2, 2, note. — 135. *Ço fut loncs dis que*. *Loncs dis* est un accusatif de temps et non un nominatif. Cf. *toz dis*, *tous dis*, toujours. L'emploi de cette expression, pour indiquer un temps qui, d'après la source latine, fut d'une heure, semble prouver que *di* avait déjà perdu le sens limité de « durée de vingt-quatre heures ». — 137. *Entro* pour *entro que* (cf. 92. 122). L'ellipse de *que* dans les locutions conjonctives n'est pas rare dans les propos. qui indiquent le point d'arrivée (*desi* = *desi que*, etc.). Au contraire, *que* subsiste souvent seul dans les propositions finales et consécutives (afin que, de sorte que). — 143. *Aiut* = adjutet. *Ad* du latin a été ici, par exception, traité, non comme préfixe, mais comme faisant partie du verbe. *Adjutare* a donc été assimilé aux verbes qui, ayant un radical de plusieurs syllabes, prennent l'accent tantôt sur la dernière syllabe radicale, qui alors se maintient (*aiùe*, *manjùe*, *paròle*, etc., à l'indic. prés.), tantôt sur la terminaison, ce qui amène la chute de la voyelle antétonique (*aidier*, *mangier*, *parler*, etc.). — *Aiut*, non *ajut*, comme le prouve la forme *aiudha* des *Serments*, où le scribe a exponctué un *d* devant l'*i*, ce qu'il n'aurait pas fait, s'il avait prononcé *adjudha*, *dj*, son du *j* dans le haut moyen age, pouvant fort bien se noter *di*.

4. VIE DE SAINT ALEXIS*

[78] Quant ot li pedre ço que dit at la chartre,
Ad ambes mains deromt sa blanche barbe.
« E! filz, » dist il, « com doloros message!
Vis atendeie qued a mei repaidrasses,
Par Deu mercit que tum reconfortasses. »

[79] A halte voiz prist li pedre a crider :
« Filz Alexis, quels duels m'est presentez!
Malvaise guarde t'ai fait soz mon degret.
A! las pechables, com par fui avoglez!
Tant t'ai vedut, si net poi aviser!

[80] « Filz Alexis, de ta dolente medre!
Tantes dolors at por tei enduredes,
Et tantes faims e tantes seiz passedes,
Et tantes lairmes por le ton cors ploredes!
Cist duels l'avrat encui par acorede.

[81] « O filz, cui ierent mes granz ereditez,
Mes larges terres dont jo aveie assez,
Mi grant palais en Rome la citét?
Empor tei, filz, m'en esteie penez :
Puis mon decès en fusses onorez.

[78] ***Quand le père eut entendu ce que disait*** (litt[1] : *a dit*) ***la lettre, il arrache à deux mains sa barbe blanche : « Ah! mon fils », dit-il, « quel douloureux message! J'espérais que tu me reviendrais vivant, et que, grâce à Dieu, tu me réconforterais. »*** — [79] ***Le père se met à crier bien haut : « Mon fils Alexis, quel deuil m'arrive! Je t'ai bien mal gardé sous mon degré. Hélas! coupable [que je suis], combien j'ai été aveugle! Je t'ai vu si souvent, et je n'ai pu te reconnaître.*** — [80] ***Mon fils Alexis, quel deuil pour ta mère! Pour toi, elle a enduré tant de souffrances, supporté si souvent la faim et la soif; pour toi elle a pleuré tant de larmes! Ce malheur, qu'elle va apprendre*** (litt[1] : *aujourd'hui*), ***lui percera le cœur.*** — [81] ***O mon fils! à qui reviendra mon vaste héritage, mes grands domaines, dont j'avais à foison, mes grands palais dans Rome la cité? C'est pour toi que je m'étais donné la peine d'en prendre soin : après ma mort, tu en aurais eu la seigneurie.***

* *La Vie de saint Alexis*, poème du XI[e] siècle, texte critique accompagné d'un lexique complet et d'une table des assonances, publié par G. Paris. Paris, Emile Bouillon, 1903 (str. 78-101). — Le texte de cette édition, destinée aux élèves de l'école des Hautes-Etudes, est, comme celui de 1885, un peu différent du texte de la première (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes*, fasc. V, 1872), que nous avons suivi dans notre 1[re] édition (voy. à l'Appendice critique). Nous n'avons pas reproduit, pour cause de difficultés typographiques, les innovations graphiques de la dernière édition, et nous nous en sommes tenu sur ce point à l'édition de 1885; de plus, nous continuons à noter par *o* (et non *ou*) le représentant de ō ŭ latin tonique libre, mais nous imprimons en italique l'*e* des proparoxytons (*aneme*) et l'*i* des proparoxytons apparents (*bronie*), qui ne comptent pas dans la mesure du vers. — Ce poème en assonances, de la seconde moitié du XI[e] siècle, a été composé d'après une vie latine de saint Alexis, probablement en Normandie, en tout cas à l'Ouest de Paris, peut-être par Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen. (Voyez *Tableau*, etc., p. 6). La légende de saint Alexis est encore vivante. Entre autres preuves qu'on pourrait en fournir, nous nous bornerons à cette citation empruntée à l'*Armana prouvençau* de 1889, où le *Cascarelet* (Roumanille), parmi les curieuses recommandations d'une grand'mère à son petit-fils, donne celle-ci : « *Quand trounara, abro uno candeleto, e bouto te, s'as póu, souto lis escalié, que sant Alèssi iè mouriguè*. Quand il tonnera, allume une petite chandelle, et fourre-toi, si tu as peur, sous l'escalier, car saint Alexis y mourut. » Ajoutons qu'on dit couramment en Provence, parmi le peuple : « Etre derrière la porte, comme saint Alexis. » D'autre part, on nous assure qu'une complainte de saint Alexis se chante encore en Bourgogne et sans doute ailleurs. — Alexis, fils du gonfanonier de l'empereur, quitte secrètement son épouse, le soir même de ses noces, pour aller vivre d'aumônes. Il revient au bout de dix-sept ans, sans être reconnu, dans le palais de son père, et y reste dix-sept autres années dans une misère volontaire. Il laisse en mourant un écrit, que le pape seul peut arracher de sa main et qui dévoile la vérité.

1. *Pedre* (cf. *medre*, *crider*, etc.). La dentale médiale forte, déjà transformée en douce (*d*) dans Eulalie (cf. *spede*), ne disparait complètement qu'à la fin du XI[e] siècle. La dentale finale s'est conservée beaucoup plus tard (cf. *Voyage de Charlemagne*, *Chanson de Roland*, *Comput*, etc.), principalement dans les dialectes du Nord et du Nord-Est, où on la trouve encore isolément au commencement du XIV[e] siècle, principalement dans des mots terminés en *ié*, précédé ou non d'une chuintante. — *La chartre*, la lettre, destinée à le faire reconnaitre, que tenait dans sa main Alexis et que le Pape seul put lui arracher. — 4. *Qued*. Cf. 82 et 2, 14. 17. 27, et voy. 2, 7, note. — 6. *Voiz* = vocem. Voici comment M. L. Havet (*Romania*, III, 337) résume les règles concernant *oi* et *ui* : 1° *oi* ancien (assonant en *o* fermé, écrit dans les textes anglo-normands *ui*) vient de *o* fermé français primitif (= ō, ŭ latin, et ŏ tonique devant *n*; sporadiquement substitué à ŏ et ū protoniques); 2° *oi* ancien (assonant en *o*, toujours écrit *oi*) vient de *au*; 3° *ui* ancien (assonant en *u*, toujours écrit *ui*) vient de *u* français primitif = ū latin; 4° *ui* secondaire pour *oi* ancien (assonant d'abord en *o*, puis en *u*; écrit d'abord *oi*, puis *ui*) vient de *o* français primitif (= ŏ classique; — et sporadiquement *o* fermé latin populaire = ō, ŭ classique). Le *oi* était intact pour l'auteur de l'*Eulalie*, altéré pour l'auteur de l'*Alexis*, et avait achevé de devenir *ui* pour le scribe du Psautier d'Oxford (peut-être plus tôt); 5° *oi* et *ui* récents subsistent; par ex. : *gloire* (d'abord *glorie*), *oi* issu de *ei* (*soir*, *boit*, etc.), *oi* et *ui* issus de *oï*, *uï* (*foyer*, *fuie*). — 9. *A! las* et au féminin *a! lasse* (cf. 56). On trouve aussi souvent *e! las*, *e! lasse*, d'où l'on a tiré *hélas*, devenu invariable et pris comme interjection. *E*, au sens de *ah! hélas!* se trouve ici, v. 3 et 48. — *Com par*. La particule augmentative *par* (= per, dans *permagnus*, *perdiscre*) est le plus souvent réunie à un adverbe de quantité, et dans ce cas est intraduisible en français moderne. Cf. *tant par* 5, 21, *trop par* 20, 36, etc. Au v. 15, elle est isolée. — 10. *Si* (= sic), particule souvent à peu près explétive, mais qui ici indique une opposition : « et cependant ». — 11. *De ta dolente medre!* Expression elliptique exclamative. Cf. 66 et 91, où il s'agit d'un nom de qualité remplaçant un nom de personne. Il est à remarquer que, dans ces phrases, il y a toujours une épithète, et que la tournure en question sert à lui donner du relief, avec une idée de regret, de sorte que *de ta dolente medre* équivaut pour le sens à *que ta mère est dolente, affligée!* Grammaticalement, *de* doit être expliqué par « au sujet de », et il faut sous-entendre quelque chose comme « que va-t-il arriver? » pour notre exemple, et « qu'est-il arrivé? qu'est devenu? » pour les deux autres. Cf. le génitif exclamatif en grec et en latin. — 12-14. *Tantes* (cf. 86 sqq.). *Tant* pouvait s'employer de trois façons : 1° comme adjectif variable, reproduisant le latin *tantus*; 2° comme substantif neutre invariable, reproduisant le latin *tantum* et accompagné de la préposition *de* et d'un nom singulier ou pluriel; 3° comme adverbe de quantité. L'emploi de l'adjectif est allé en diminuant d'importance à partir du XIII[e] siècle. — 13. *Seiz* = *sites. Le singulier était *sei*, plus tard *soi*. L'*f* de *soif* ne date que du XV[e] siècle (mais *muef* = modum et *fief* = *feodum sont anciens). — 19. *Esteie*. La forme d'imparfait empruntée au verbe *ester* (stare) est, comme on voit, très ancienne dans la langue. Elle n'a supplanté définitivement la forme organique qu'au XV[e] siècle. — 20. *Puis* sert ici de préposition = *postius. Cf. 1, 2, 3, note.

[82] « Blanc ai le chief e la barbe ai chenude;
Ma grant onor aveie retenude
Empor tei, filz, mais n'en aveies cure.
Si grant dolor ui m'est apareüde!
Filz, la toë aneme seit el ciel assolude!

[83] « Tei covenist helme e bronie a porter,
Espede a ceindre come tui altre per,
Ta grant maisniede deüsses governer,
Le gonfanon l'emperedor porter,
Com fist tes pedre e li tons parentez.

[84] « A tel dolor et a si grant poverte,
Filz, t'iés deduiz par aliënes terres!
Et d'icel bien qui toz deüst tons estre
Pou en perneies en ta povre herberge :
Se Deu ploüst, sire en deüsses estre. »

[85] De la dolor que demenat li pedre
Grant fut la noise, si l'entendit la medre :
La vint corant com feme forsenede,
Batant ses palmes, cridant, eschevelede :
Veit mort son fil, a terre chiet pasmede.

— [82] *Blanche j'ai la tête et chenue j'ai la barbe; c'est pour toi, mon fils, que j'avais conservé ma vaste seigneurie, mais tu n'en avais cure. Quelle douleur s'est aujourd'hui montrée à moi! Mon fils, puisse ton âme être au ciel pardonnée!* — [83] *Tu aurais dû* (litt[t] : *il t'aurait convenu*) *porter heaume et haubert, ceindre l'épée comme tes pareils; tu aurais dû commander à ta nombreuse maison et porter le gonfanon de l'empereur, comme l'avaient fait ton père et tes ancêtres.* — [84] *Au milieu de quelles souffrances et de quelle pauvreté tu as vécu sur la terre étrangère, ô mon fils! De ces biens, qui auraient dû t'appartenir entièrement, tu ne prenais que bien peu dans ton pauvre réduit. Si Dieu l'eût voulu, tu devais en être seigneur et maître.* » — [85] *Ainsi le père exprimait bruyamment sa douleur : la mère l'entend et accourt comme femme hors de sens, frappant ses mains l'une contre l'autre, poussant des cris, échevelée. Elle voit son fils mort et se laisse aller à terre toute pâmée.* — [86]

[86] Qui donc li vit son grant duel demener,
Son piz debatre e son cors degeter,
Ses crins detraire e son vis maiseler,
E son mort fil baisier et acoler,
N'i out si dur ne l'estoüst plorer.

[87] Trait ses chevels e debat sa peitrine,
A grant duel met la soë charn medisme :
« E! filz, » dist ele, « com m'oüs enhadide?
E jo, dolente, com par fui avoglide!
Net conoisseie plus qu'onques net vedisse. »

[88] Plorent sui ueil e si getet granz criz;
Sempres regretet : « Mar te portai, bels filz!
Et de ta medre que n'aveies mercit?
Por teim vedeies desidrer a morir :
Çost grant merveille que pitiet ne t'en prist!

[89] « A! lasse mesdre, com oi fort aventure!
Ci vei jo morte tote ma portedure.
Ma longe atente a grant duel est venude.
Que podrai faire, dolente, malfadude?

Parmi ceux qui la virent alors se livrer à sa profonde douleur, frapper sa poitrine et renverser son corps en arrière, s'arracher les cheveux et se meurtrir le visage, baiser et embrasser le cadavre de son fils, personne n'eut le cœur si dur qu'il ne fût forcé de pleurer. — [87] *Elle s'arrache les cheveux et se frappe la poitrine; elle torture sa propre chair : « Ah! mon fils, » dit-elle, « comme tu me détestais! Et moi, infortunée, comme j'étais aveugle. Je ne te reconnaissais pas plus que si je ne t'eusse jamais vu.* » — [88] *Ses yeux versent des larmes et elle jette de grands cris. Elle ne cesse de se plaindre : « Quel malheur que je t'aie portée* [*dans mes flancs*], *beau fils! Ta pauvre mère, que n'en avais-tu pitié? Tu me voyais désirer la mort à cause de toi : il est bien surprenant* (litt[t] : *c'est grand'merveille*) *que tu n'en aies pas été pris de pitié.* — [89] *Ah! déplorable mère! Quel terrible malheur j'apprends! Je vois là mort mon unique enfant* (litt[t] : *toute ma portée*). *Ma longue attente a abouti à un grand deuil. Que pourrai-je faire* [*maintenant*], *pauvre*

26. *A porter*. *Convenir* se construisait souvent avec *a* au lieu de *de* devant un infinitif. Il en est de même de *commander*, *désirer* (cf. 4, 54; 65, 22), *oublier*, *craindre*, *jurer* (cf. 6, 3, 6) et quelques autres. — 27. *Tui altre per*. *Altre* fait ici pléonasme avec *per*. On sait que pour la 3e déclinaison il y a eu au sujet pluriel assimilation à la 2e, de sorte que *pares* a été traité comme *muri* et a donné *per* et non *pers*. — 30. *Parentez*, étant du masculin, doit être tiré de **parentatum*, et non de **parentatem*. Cf. 64, 87. — 31. *Poverte* = *pauperta (latin populaire) et non : paupertas, comme *tempeste* = *tempesta. *Paupertatem* a donné régulièrement *povreté*. Cette alternance des suffixes *-tas* (*-tus*) et *-ta* a eu lieu parfois même dans le latin classique. Cf. *juventa* (en français *jovente*) à côté de *juventus*. — 32. *Aliënes*, mot savant. — 34. *Herberge* (anc. haut-all. *heriberga*) a donné, en français moderne, *hé*(*r*)*berger*. Une forme plus ancienne, *ariberga*, a donné *auberge*, en passant par *arberge*, *alberge*. Dans les deux cas, l'euphonie a fait son œuvre, et une des deux *r* a disparu, soit par suppression, soit en se transformant en une autre liquide. Cf. *pèlerin* = peregrinum, et surtout le v. fr. *albre*, à côté de *arbre*. — 38. *Corant* (= currendo) est un gérondif neutre. On dirait aujourd'hui : *en courant* (cf. cependant *chemin faisant*, *tambour battant*). Cet emploi du gérondif est fréquent en ancien français, même lorsqu'il se rapporte, non au sujet, comme ici, mais au régime. — 41. *Qui donc li vit*. Voy. au Glossaire, s. v. *que* 1. — 46. *Chevels*. Cf. *met* 47, *regretet* 52, etc., et voy. la note à 2, 5. — 48. *Com mous enhadide!* comme tu m'avais prise en haine! Pour le temps, voy. note à 3, 19. — 50. *Qu'onques net vedisse*, que *si* jamais je ne l'eusse vu. L'ellipse de *si* est un latinisme. — 51. *Plorent si ueil*. Ces deux mots s'associent volontiers dans les anciens textes. Cf. 6, 2, 80, et 6, 3, 8, *ploret des eulz*. — 52. *Mar* (= mala hora; cf. *buer*), joint à un verbe au présent ou au passé, signifie que l'on a ou que l'on a eu tort de faire l'action, ou bien que l'action ou l'événement constitue un malheur. Avec le futur, il indique le plus souvent une menace, au cas où l'action serait faite. — 54. *Desidrer a*. Voy. note au v. 26. — 55. *Pitiet* n'est pas ici au cas régime, comme on pourrait le croire par la comparaison avec la tournure impersonnelle *il a*, *a*. Dans les plus anciens textes, les noms féminins de la 3e décl. latine ne se trouvent que sous la forme de l'accusatif : *gent* (cf. 4, 103), *mort*, *nuit*, etc. Ce n'est que plus tard, au milieu du XIIe siècle, que, sous l'influence de la déclinaison masculine, ils prennent une *s* au cas sujet singulier. — 56. *Oi* est ici le présent de *oïr*, ouïr.

Çost grant merveille que li miens cuers tant [duret!

[90] « Filz Alexis, molt oüs dur corage
Quant adossas tot ton gentil lignage!
Sed a mei sole vels une feiz parlasses,
Ta lasse medre si la reconfortasses,
Qui sist dolente! Chiers filz, buer i alasses.

[91] « Filz Alexis, de la toē charn tendre!
A quel dolor deduit as ta jovente!
Por quem foïs? Jat portai en mon ventre;
E Deus le set que tote sui dolente :
Ja mais n'ier liede por ome ne por feme.

[92] « Ainz que t'oüsse en fui molt desidrose;
Ainz que nez fusses sin fui molt angoissose;
Quant jot vi net sin fui liede e joiose:
Or te vei mort, tote en sui corroçose :
Ço peiset mei que ma fin tant demoret.

[93] « Seignor de Rome, por amor Deu, mercit!
Aidiez m'a plaindre le duel de mon ami.
Granz est li duels qui sour mei est vertiz;
Ne puis tant faire que mes cuers s'en sazit;
Nen est merveille : n'ai mais filie ne fil. »

[94] Entre le duel del pedre et de la medre
Vint la pulcele qued il out esposede :
« Sire, » dist ele, « com longe demorede!
Atendut t'ai en la maison ton pedre.
Ou tum laissas dolente et esguarede!

[95] « Sire Alexis, tanz jorz t'ai desidrét,
E tantes lairmes por le ton cors plorét,
E tantes feiz por tei en loinz guardét
Se revenisses ta spose conforter,
Por felonie neient ne por lastét!

[96] « O chiers amis, de ta jovente bele!
Ço peiset mei que podrirat en terre!
E! gentilz om, com dolente puis estre!
Jo atendeie de tei bones noveles,
Mais or les vei si dures et si pesmes!

[97] « O bele boche, bels vis, bele faiture,
Com vei mudede vostre bele figure!
Plus vos amai que nule creature.

malheureuse? Je m'étonne que mon corps y résiste si longtemps. — [90] *Alexis, mon fils, tu as eu le cœur bien dur quand tu as abandonné tout ton noble lignage! Si tu m'avais parlé, rien qu'à moi, du moins une fois, tu aurais ainsi réconforté ta pauvre mère, qui est si affligée; tu serais parti sous d'heureux auspices, ô mon cher fils.* — [91] *Alexis, mon fils, toi si délicat! Dans quelles souffrances tu as passé ta jeunesse! Pourquoi m'as-tu fuie? Je te portai autrefois dans mon sein, et cependant Dieu sait que je suis aujourd'hui toute dolente : jamais plus je n'aurai de joie, quoi qu'il arrive* (litt^{t} : *ni pour homme ni pour femme*). — [92] *Avant de t'avoir, je te désirai fort; avant de naître, tu me causas bien des angoisses; quand je te vis né, j'en fus contente et joyeuse; maintenant je te vois mort et j'en suis tout attristée : ce m'est un cruel chagrin* (litt^{t} : *cela me pèse*) *que ma mort tarde tant.* — [93] *Seigneurs de Rome, pitié, pour l'amour de Dieu! Aidez-moi à pleurer le deuil de mon ami. Grand est le deuil qui est venu sur moi; je ne puis parvenir à le maîtriser* (litt^{t} : *je ne puis tant faire que mon corps s'en saisisse*). *Ce n'est pas étonnant : je n'ai plus ni fille, ni fils.* » — [94] *Au milieu du deuil du père et de la mère, vint la pucelle qu'il avait épousée : « Seigneur, » dit-elle, « combien longue a été mon attente! Je t'ai attendu dans la maison de ton père, où tu me laissas dolente et égarée.* — — [95] *Seigneur Alexis, je t'ai désiré de si longs jours et pleuré tant de larmes pour toi, et regardé tant de fois au loin* [*pour voir*] *si tu revenais consoler ton épouse, et non par félonie ou par lassitude!* — [96] *Cher ami, belle jeunesse, il m'est dur de penser* (litt^{t} : *cela me pèse*) *qu'elle pourrira dans la terre! Ah! noble seigneur, quelle ne doit pas être mon affliction! J'attendais de toi bonnes nouvelles, mais aujourd'hui j les ai* (litt^{t} : *je les vois*) *bien tristes et bien mauvaises!* — [97] *Belle bouche, beau visage, belle prestance, qu'êtes-vous devenus* (litt^{t} : *comme je vois votre belle forme changée!*) *Je vous ai plus aimé que nulle créature. Aujourd'hui, si*

61-5. Il s'agit ici, non de la mort d'Alexis, mais de son départ secret, le soir de ses noces, pour aller vivre en mendiant. — 65. *Buer i alasses*, tu serais parti sous d'heureux auspices (avec ma bénédiction). Ce mot était le plus souvent accompagné du verbe *naitre* (*être né*), d'où l'interjection d'encouragement *buerné!* qui traduit le latin *euge!* dans le *Livre des Psaumes*. — 66. *De la toē* charn *tendre* (cf. *de la* jovente *bele* 91, et *por le tuen* cors 87). Périphrase fréquente pour désigner une personne, surtout au moyen de *cors* accompagné d'un possessif ou d'un complément déterminatif (voy. *cors* au Glossaire). Cette périphrase se rencontre aussi quelquefois avec *non* (« nom »), *persone*, *chief*, *membres*. — Pour la tournure exclamative avec *de*, voy. note au vers 11. — 70. *Ier* = ero. On trouve quelquefois *iere*, où le *e* est difficile à expliquer. Je l'attribuerais à la tendance à fortifier la prononciation de *ie* dans un monosyllabe. Cf. *ière*, à coté de *ièr* (= heri), dans certains patois du Midi. — *Liede* (cf. 73) = lætar; *æ* latin a subi généralement le sort de *e* bref, et *œ* celui de *e* long, *i* bref (prononcés *e* fermé en latin vulgaire). — 77. *Aidiez m'a plaindre*. Voy. note à 3, 126. — 80. *Filie* (*fille* dans la dernière édition). Le second *i* indique que l'*l* est mouillée. La différence de traitement avec *merveille* provient de ce qu'ici l'*i* tonique latin était long et devait rester, d'où l'impossibilité d'écrire un second *i* devant l'*l*, tandis que dans *merveille*, l'*i* tonique latin, étant bref, devait donner *e* en position romane (*mirabilja*), ce qui permettait d'écrire un *i* devant *l*, sans que pour cela il formât diphtongue avec *e*. — *Demorede* (litt^{t} : « demeurée »), participe fém. sing. Cf. *allée*, *venue*, etc. — 84. *Ton pedre* = *de ton pedre*. Cf. 3, 22, note, et voy. au Glossaire, s. v. *de*. — 88. *En loinz*. Dans *emprès*, *empor*, *envers*, etc., *en* ne fait souvent que fortifier l'adverbe ou la préposition. Ici, il indique la direction, comme *a* dans *au* (*a le*) *loin*, et *loinz* est pris substantivement. Pour la forme, *en loinz* est à *emprès* ce que *au loin* est à *auprès*. *En* était souvent employé là où nous mettons *à*. Quant à *dans*, on ne le trouve pas avant Ronsard, et son emploi semble coïncider avec la disparition de *el* (*ou*), *es* = *en le*, *en les* (Darmesteter).

Si grant dolor ui m'est apareüde!
Mielz me venist, amis, que morte fusse.

[98] « Se jot soüsse la jus soz le degrét,
Ou as geüt de longe enfermetét,
Ja tote gent nem soüssent torner
Qu'ensemble ot tei n'oüsse conversét :
Se mei leüst, si t'oüsse guardét.

[99] « Or jo sui vedve, sire, » dist la pulcele;
« Ja mais ledece n'avrai, quer ne puet estre,
Ne charnel home n'avrai ja mais en terre.
Deu servirai, le rei qui tot goveruet :
Il nem faldrat, s'il veit que jo lui serve. »

[100] Tant i plorerent e li pedre e la medre
Et la pulcele, que tuit s'en alasserent.
En tant dementres le saint cors conrederent
Tuit cil seignor e bel l'acostumerent :
Com *felix* cil qui par feit l'onorerent!

[101] « Seignor, que faites ? » ço dist li apostolies.
« Que valt cist criz, cist duels ne ceste [noise?
Cui que seit duels, a nostre ues est il joie;
Quer par cestui avrons bone adjutorie :
Si li preions que de toz mals nos tolget. »

grant deuil m'est venu qu'il vaudrait mieux pour moi, [cher] ami, que je fusse morte. — [98] *Si je t'avais su là-bas, sous le degré où tu es resté si longtemps malade, personne n'aurait pu m'empêcher d'aller rester avec toi; si on me l'eût permis, je t'aurais gardé.* — [99] *Maintenant, seigneur, je suis complètement veuve », dit la jeune fille; « jamais plus je n'aurai joie au cœur, car cela ne peut être; jamais non plus je n'aurai d'époux charnel sur cette terre; je servirai Dieu, le roi qui gouverne tout : il ne me faillira pas, s'il voit que je le sers.* » — [100] *Tant y pleurèrent et le père et la mère et la pucelle que leurs forces furent complètement abattues. Cependant tous les seigneurs présents arrangèrent le saint corps et le revêtirent d'un habit d'apparat. Heureux ceux qui purent ainsi l'honorer par un acte de foi!* — [101] « *Seigneurs, que faites-vous? dit le pape; que signifient ces cris, ces plaintes et ce bruit? Fasse deuil qui voudra* (litt[t] : *à qui que soit deuil*) ; *pour nous, nous devons nous réjouir* (litt[t] : *à notre usage il est joie*), *car par lui nous aurons bonne aide. Prions-le donc de nous délivrer de tous nos maux.* »

100. *Mielz me venist que*, il aurait mieux valu pour moi que (cf. 14, 117). L'imparfait du subjonctif servant de conditionnel représente en ancien français, surtout dans les verbes impersonnels, aussi bien le passé que le présent. Il semble qu'il y ait là une tradition étymologique, l'imparfait du subjonctif français venant, comme on sait, du plus-que-parfait latin. — 106. *Or jo sui vedve* Devenue veuve de fait, avant d'être épouse, 34 ans auparavant, par le départ d'Alexis, elle est maintenant *tout à fait* (réellement) veuve. — 111. *I*, c'est-à-dire « près du corps d'Alexis ». — 113. *En tant dementres*. Expression pléonastique. Pour *en tant* = alors, pendant ce temps, cf. *a tant*. — 117. *Ne* (= nec) a ici un sens voisin de *ou*, comme souvent en ancien français (plus souvent encore en ancien provençal) dans les propositions interrogatives, conditionnelles, dubitatives ou indéterminées. — 120. *Tolget* = *tolliat. Cf. *valgent* 3, 24, *doingnies* 24, 254, *dunge*, 51, 4, etc., où la chuintante est due également à la substitution de la désinence *-iam* à *-am*, par analogie avec les verbes de la 2e et de la 4e conjugaison (*fierget* 5, 25, *moerge*, *vienge*, *tienge* = feriat, *moriat, veniat, teneat), ce qui arrive surtout dans les verbes où le radical est terminé par une liquide ou une nasale.

II

POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE — ROMANS

A. — GESTE DU ROI

5. PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM ET A CONSTANTINOPLE*

E dist lor Charlemaignes : « Bien dei avant gaber :
Li reis Hugue li Forz nen at nul bacheler
De tote sa maisniee, tant seit forz et membrez,
Ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,

....« *Il est bien juste, leur dit Charlemagne, que je fasse mon* gab *le premier. Le roi Hugues le Fort peut prendre dans toute sa suite un jeune chevalier, si fort et si bien*

* *Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzœsisches Heldengedicht des XIten Jahrhunderts, herausgegeben von Ed. Koschwitz*. Heilbronn, 2e édition, 1883 (*Altfranzœsische Bibliothek, herausgegeben von Dr W. Fœrster*, II) (il y a eu en 1893 une 3e éd. que nous n'avons pu voir), v. 433-485 et 493-633. — Ce poème anonyme, dont la première moitié est absolument sérieuse, contient, dans sa seconde moitié, que nous reproduisons en partie (*gabs* de Charlemagne et de ses pairs), la mise en œuvre d'un conte oriental dont les équivalents sont nombreux. C'est de beaucoup le plus ancien emploi du vers de douze syllabes que l'on connaisse, puisqu'il remonte à 1060 environ (voyez *Tableau*, etc., p. 9); il est, naturellement, écrit en assonances.

1. *E dist* (cf. 17, etc.). La répétition de la copule *et* en tête de chaque alinéa a un caractère de naïveté épique. Cf. la *Bible*, etc. Il en est de même des réflexions peu variées de l'espion caché dans un pilier creux pour écouter les propos tenus par les Français. — 2-9. Tournure toute latine, mais cependant très intelligible. Il faut sous-entendre devant les subjonctifs *ait*, *seit*, *prest* une conjonction indiquant une condition ou une hypothèse : *que* (= *supposé que* ou *si*). « Si toutes ces conditions sont réunies, alors, dans ce cas, je frapperai, etc. »



Si seit sour un destrier corant et sojornét;
Li reis me prest s'espee al poin d'or adobét,
Si ferrai sour les helmes ou il ierent plus cler,
Trencherai les halbers et les helmes gemmez,
Le feltre avoec la sele del destrier sojornét.
Le brant ferrai en terre : se jo le lais aler,
Ja n'en iert maiz retraiz par nul home charnel,
Tres qu'il seit pleine hanste de terre desterrez.
— Par Deu » ço dist l'escolte, « forz estes et [membrez :
Que fols fist li reis Hugue, quant vos prestat [ostel.
Se anuit mais vos oi de folie parler,
Al matin par son l'albe vos ferai congeer. »

Et dist li emperere : « Gabez, bel niés Rollanz !
— Volentiers, » dist il, « sire, tot al vostre co- [mant.
Dites al rei Hugon me prest son olifant,
Puis si m'en irai jo la defors en cel plain,
Tant par iert fort m'aleine et li venz si bruianz
Qu'en tote la citét, que si est ample et grant,
N'i remaindrat ja porte ne postiz en estant
De cuivre ne d'acier, tant seit forz ne pesanz,
L'uns ne fierget a l'altre par le vent qu'iert [bruianz.
Molt iert forz li reis Hugue, s'il se met en avant,
Ne perdet de la barbe les gernons en bruslant
Et les granz pels de martre qu'at al col en tor- [nant,
Le peliçon d'ermine del dos en reversant.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « ci at mal gabe- [ment.
Que fols fist li reis Hugue, qu'il herberjat tel [gent.

— Gabez, sire Oliviers, » dist Rollans li corteis.
« Volentiers, » dist li coens, « mais que Charles [l'otreit. »

. . . .

« Et vos, sire arcevesques, gaberez vos od nos ?
— Oïl, » ço dist Turpins, « par le comant Charlon.
Treis des meillors destriers qui en sa citét sont
Prenget li reis demain, sin facet faire un cors
La defors en cel plain. Quant mielz s'eslaisseront,
Jo i vendrai sor destre corant par tel vigor

membré soit-il : qu'il revête deux hauberts et deux heaumes et se place sur un destrier agile et bien en point. Si le roi veut bien me prêter son épée à la poignée d'or travaillé, je frapperai sur les heaumes à l'endroit le plus brillant, et je trancherai les hauberts et les heaumes ornés de pierres précieuses, et aussi le feutre et la selle du destrier vigoureux. J'enfoncerai du coup l'épée dans la terre : si je la lâche, personne au monde (litt[t] : *aucun homme charnel*) *ne pourra l'en retirer sans fouiller la terre à une profondeur égale à la longueur d'un bois de lance.* » — « *Par Dieu !* » *dit l'espion,* « *vous êtes fort et bien membré ; le roi Hugues a agi comme un fou* (litt[t] : *fit ce que* [*ferait*] *un fou*), *quand il vous a donné l'hospitalité. Si cette nuit je vous entends encore dire des folies, demain matin, dès l'aube, je vous ferai congédier.* » — (*V.* 17.) « *Faites un* gab, *mon beau neveu Roland !* » *dit l'empereur.* — « *Volontiers, sire, répondit-il,* [*je suis*] *tout à vos ordres ! Dites au roi Hugues qu'il me prête son cor d'ivoire, et je m'en irai hors de la ville dans cette plaine que voilà.* [*Je soufflerai dans le cor*] *et mon haleine sera si forte et si bruyante que, dans toute la ville, qui est si vaste et si grande, il ne restera debout ni porte, ni poterne, fût-elle de cuivre ou d'acier, et aussi solide et aussi lourde que l'on voudra, sans que l'une aille frapper l'autre, poussée par la violence de mon souffle. Et si le roi Hugues se met devant, il faudra qu'il soit bien fort pour ne pas voir brûler ses moustaches, et pour ne pas perdre, en tournant sur lui-même, les grandes fourrures de martre qu'il a au cou, et, en se renversant, la pelice d'hermine qu'il a sur le dos.* » — « *Par Dieu ! dit l'espion, voici un méchant* gab. *Le roi Hugues a agi comme un fou en hébergeant de telles gens.* » — (*V.* 32.) « *Faites un* gab, *seigneur Olivier,* » *dit Roland le Courtois.* — « *Volontiers,* » *dit le comte,* « *pourvu que Charles me le permette...* » — « *Et vous, seigneur archevêque, ferez-vous un* gab *avec nous ?* » — « *Oui,* » *dit Turpin,* « *pour obéir à Charles. Que le roi prenne demain trois des meilleurs destriers qu'il y ait dans sa cité, et qu'il les fasse courir hors de la ville dans cette plaine qu voilà. Quand ils seront le mieux lancés, j'arriverai sur la droite courant avec tant de force que je m'as-*

5. *Si* (= sic) est une simple copule; mais au v. 7, il signifie « alors, à cette condition ». — *Ferrai* = ferirábeo, où l'*i* étant antétonique, est naturellement tombé, d'où les deux *r* de *ferrai* (cf. *courrai, mourrai*). L'*i* ne s'est maintenu que dans les verbes où il aurait été difficile de prononcer le groupe des consonnes finales du radical en y ajoutant *-rai* (*dormir, souffrir*, etc.). L'*i* antétonique devenant régulièrement *e* muet, on a dû avoir d'abord : *dormerai, soufferai*, etc., puis, sous l'influence de l'infinitif : *dormirai, souffrirai*, etc. — 13. *Ço dist l'escolte*. Ce pléonasme est encore usité dans plusieurs patois du Midi, lorsqu'on rapporte une conversation. — *Forz estes et membrez*. Avec le pluriel de politesse, le prédicat se mettait régulièrement, comme aujourd'hui, au singulier, et ordinairement au cas sujet. — 14. *Que fols fist*. Voy. au Gloss., s. v. *que* 1. — 15. *Mais*, encore (à partir de ce moment). — 16. *Par son l'albe* = per summum albæ. Cf. *en son*, v. 105. 135, etc., et aussi *en somet*, v. 148, toujours avec ellipse de *de*. — 19. *Prest* est au subjonctif; il faut sous-entendre *que*. — 22. *Que* (= qua), forme régulière primitive du féminin. Cf. 62. 90. 96. — Rapprochez *en estant* (debout) de *remaindrat*. — 24. *Forz* et *pesanz* ne se rapportent grammaticalement qu'à *postiz*, qui est masculin, comme le montre *l'uns* qui suit. — 25. *Par*, à cause de. — *Qu'* (= *que*), qui. Voy. au Gloss. — 27. *Ne perdet*. Le subjonctif s'explique en sous-entendant *que*, au sens de « supposé que ». Cf. 2-9. — *En bruslant* (gérondif neutre) a pour sujet logique les moustaches (*gernons*) et non le roi Hugues, tandis que *en tournant* et *en reversant* se rapportent plutôt au roi. — 3 *Qu'* = *que* a ici le sens de « vu que, car ». — 34. Le *gab* d'Olivier ne saurait figurer dans une édition classique. — 37. *Sin facet faire*, et qu'il leur fasse faire. *En* (contenu dans *sin*) signifie « de (au moyen de) ces trois chevaux. »

Que me serrai al tierz, et si larrai les dous;
Et tendrai quatre pomes molt grosses en mon poin,
Sis irai estruant et jetant contre mont,
Et larrai les destriers aler a lor bandon.
Se pome m'en eschapet, ne altre en chiet del poin,
Charlemaignes, mis sire, me criet les oilz del front.
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « cist gas est bels et bons :
N'i at hontage nul vers le rei, mon seignor. »

Dist Guillelmes d'Orenge: « Seignors, or gaberai.
Veez cele pelote, onc graignor ne vi mais ;
Entre or fin et argent guardez combien i at!
Mainte feiz i out mis trente homes en essai :
Ne la pourent muër, tant fu pesanz li fais.
A une sole main par matin la prendrai,
Puis la larrai aler tres par mi cel palais,
Mais de quarante teises del mur en abatrai.
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « ja ne vos en crerrai.

siérai sur le troisième sans toucher aux deux autres. Je tiendrai dans ma main quatre pommes très grosses et je jonglerai avec elles en laissant les destriers aller à leur gré. Si une seule pomme m'échappe et tombe de mon poing, (je consens) que Charlemagne, mon seigneur, me crève les yeux (litt[t] : *les yeux du front*). » — « *Par Dieu! dit l'espion, ce* gab *est bel et bon; il n'y a rien là qui puisse blesser le roi, mon maître.* » — (*V.* 48.) « *Seigneurs,* » *dit Guillaume d'Orange,* « *je vais faire mon* gab. *Vous voyez cette boule : je n'en ai jamais vu de plus grande. Voyez combien il y a et d'or fin et d'argent! Maintes fois on y a mis trente hommes à l'essai : ils n'ont pu la remuer, tant le fardeau était lourd. Demain matin, je la prendrai d'une seule main; puis je la laisserai aller à travers ce palais et j'abattrai plus de quarante toises du mur.* » — « *Par Dieu! dit l'espion, je ne vous en croirai jamais. Le roi*

Trestoz seit fel li reis, s'essaiier ne vos fait!
Ainz que seiiez chalciez, le matin le dirai. »

Et dist li emperere : « Or gaberat Ogiers,
Li dus de Danemarche, qui tant poet travaillier.
— Volentiers, » dist li ber, « tot al vostre congiét.
Veez vos cele estache que le palais soztient
Que hui matin veïstes si menut torneiier?
Demain la me verrez par vertut embracier :
Nen iert tant fort l'estache ne l'estoecet brisier,
Et le palais verser vers terre et tresbuchier;
Qui la iert conseüz, ja guarantiz nen iert.
Mult iert fols li reis Hugue, s'il ne se vait mucier.
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « cist hoen est enragiez!
Onques Deus ne vos doinst cel gab a commencier!
Que fols fist li reis Hugue qui vos at herbergiét. »

Et dist li emperere : « Gabez, Naime, li dus!
— Volentiers, » dist li ber. « Tot le peil ai chanut :
Dites al rei Hugon prest mei son halberç brun;
Demain, quant jo l'avrai endossét e vestut,...
Le me verrez escorre par force a tel vertut,
N'iert tant forz li halbers d'acier ne blanc ne brun

aurait bien tort de ne pas vous faire essayer (litt[t] : *que le roi soit* [*déclaré*] *absolument félon, s'il ne v. fait e.*). *Demain matin, avant que vous soyez chaussés, je le lui dirai.* » — (*V.* 59.) « *Maintenant,* » *dit l'empereur,* « *c'est au tour d'Ogier, le duc de Danemark, qui est capable de tant de prouesses.* » — « *Volontiers,* » *dit le baron,* « [*il sera fait*] *entièrement selon vos désirs. Voyez-vous ce pilier qui soutient le palais, que vous avez vu ce matin tourner si rapidement? Demain, vous me le verrez embrasser vigoureusement, et le palais chanceler et s'écrouler. Celui qui sera atteint ne pourra échapper à la mort. Le roi Hugues sera bien fou, s'il ne se va cacher.* » — « *Par Dieu! dit l'espion, cet homme est enragé! Puisse Dieu ne jamais vous permettre de commencer l'accomplissement de ce* gab! *Le roi Hugues a agi comme un fou en vous hébergeant.* » — (*V.* 72.) « *Faites un* gab, *duc Naimon,* » *dit l'empereur.* — « *Volontiers,* » *dit le baron.* « *J'ai la tête chenue : eh bien! dites au roi Hugues qu'il me prête son haubert brun. Demain, quand je l'aurai endossé et revêtu..., vous me verrez me secouer violemment d'une telle force que du haubert d'acier, soit blanc, soit brun, tant fort soit-il, les mailles tom-*

40. *Serrai* (cf. 112. 125) = sed(e)rábeo, avec assimilation du *d* en *r*, tandis que dans le moderne (*assiérai* on a repris le radical des formes accentuées (*ie* = ĕ tonique). (*As*)*soirai* est refait sur *assoyons*, *asseyons* (ancien *asseons*). *Serrai* a aussi servi, jusqu'au XIII[e] siècle, de futur à *estre*, concurremment avec *serai*. — *Al tierz*, sur le troisième, celui qui sera le dernier à gauche. — *Et si larrai les dous*. Les chevaux sont censés attachés ensemble ; sinon, on ne voit pas l'intérêt qu'il y aurait à en supposer trois au lieu d'un, car ils ne courraient pas parallèlement. — Pour *les dous*, cf. 14, 52 et voy. 6, 2, 32, note. — 44. *En*, des quatre. — *Ne*, ou [si]. — 45. *Les oilz del front*. Il reste quelque chose de ce pléonasme dans l'expression : *couler les yeux de la tête*. — 50. *Entre or fin et*. Voy. au Gloss., s. v. *entre*. — 51. *I out mis*, on y a eu (il y a été) mis. Tournure impersonnelle hardie calquée sur *a* et *i a* (plus tard *il i a*). Dans les deux tournures, le cas régime est obligatoire, car le nom est complément direct du verbe. — 54. *Tres par mi cel palais*, tout à fait au milieu, au beau milieu [de] ce palais. A la rigueur, *mi* pourrait être ici pris pour un adjectif masculin s'accordant avec *palais*, mais l'ellipse de *de* rend seule compte de la formation de la préposition *parmi*. Cf. l'ancien *enmi*. — 63. *Que* représente *le palais*. — *Torneiier*. Le palais merveilleux de l'empereur tournait, au moindre vent, autour du pilier central, grâce aux cors d'ivoire dans lesquels soufflaient les deux enfants de bronze qui surmontaient chacune des cent colonnes de marbre placées tout autour. — 70. *Vos doinst a comencier*, vous accorde, vous permette de commencer. Nouvel exemple de l'emploi de *a* là où le français moderne mettrait *de*. Voy. 4, 26, note. — 77. *N'iert*, sous-entendu *que*.

Que n'en chieent les mailles ensement com festus.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « vielz estes et chanuz :
Tot avez le peil blanc, molt avez les ners durs. »

Et dist li emperere : « Gabez, danz Berengiers !
— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le m'otreiiez.
Prenget li reis espees de toz ses chevaliers,
Facet les enterrer entresqu'as helz d'or mier,
Que les pointes en seient contre mont vers le ciel ;
En la plus halte tor m'en monterai piét,
Et puis sor les espees m'en larrai derochier :
La verrez branz croissir et espees brisier,
L'un acier depecier a l'altre et entroschier.
Ja n'en troverez une que m'ait en charn tochiét,
Ne le cuir entamét ne en parfont plaiiét.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoen est enragiez !
Se il cel gab demostret, de fer est o d'acier. »

E dist li emperere : « Sire Bernarz, gabez !
— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le comandez.
Veïstes la grant eve que si bruit a cel guét ?
Demain la ferai tote eissir de son canel,
Espandre par cez chans, que vos tuit le verrez,
Toz les celiers emplir qui sont en la citét,
La gent le rei Hugon et moillier et guaer,
En la plus halte tor lui meïsme monter :
Ja nen descendrat mais, si l'avrai comandét.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoen est forsenez !
Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostel,
Le matin par son l'albe serez tuit congeét. »

Et dist li coens Bertrans : « Or gaberat mis oncles.
— Volentiers, par ma feit ! » dist Ernalz de Gironde.
« Or prenget li reis Hugue de plom quatre granz somes.
Sis facet en chaldieres totes ensemble fondre ;
Et prenget une cuve que seit grande et parfonde,
Si la facet raser de si que as espondes ;
Puis me serrai en mi tresque la basse none.
Quant li plons iert toz pris et rassises les ondes,
Com il iert bien serez, donc me verrez escorre,
Et le plom despartir et desor mei desrompre :

beront à terre comme fétus. » — « *Par Dieu !* » *dit l'espion,* « *vous êtes vieux et chenu, vous avez le poil tout blanc, mais vous avez les muscles* (litt[t] : *les nerfs*) *biens durs.* » — (*V.* 81.) « *Faites un* gab, *seigneur Bérenger,* » *dit l'empereur.* — « *Volontiers,* » *dit le comte,* « *puisque vous me le permettez. Que le roi prenne les épées de tous ses chevaliers ; qu'il les fasse enterrer jusqu'à l'extrémité de la garde d'or pur, la pointe dressée en haut vers le ciel. Je monterai à pied sur la plus haute tour* [*du palais*], *puis je me laisserai tomber sur les épées. Alors vous verrez les épées craquer et se briser, et les lames d'acier s'ébrécher mutuellement. Vous n'en trouverez pas une qui m'ait effleuré la chair, ni entamé la peau, ni blessé profondément.* » — « *Par Dieu !* » *dit l'espion,* « *cet homme est enragé ! S'il réalise ce* gab, *il est de fer ou d'acier.* » — (*V.* 94.) « *Seigneur Bernard* », *dit l'empereur,* « *faites un* gab. — « *Volontiers* », *dit le comte,* « *puisque vous l'ordonnez. Vous avez vu cette masse d'eau qui court avec si grand bruit ? Demain, je la ferai toute sortir de son lit, se répandre parmi ces plaines sous vos yeux à tous et remplir tous les celliers qui sont dans la ville ; je forcerai les gens du roi Hugon à se mouiller et à marcher dans l'eau et le roi lui-même à monter sur la plus haute tour. Il n'en descendra que lorsque je le lui aurai commandé.* » — « *Par Dieu !* » *dit l'espion,* « *cet homme est hors de sens ! Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité. Demain matin, dès l'aube, vous serez tous congédiés.* » — (*V.* 106.) « *Maintenant mon oncle va faire son* gab, » *dit le comte Bertrand.* — « *Volontiers, par ma foi !* » *dit Hernaut de Gironde.* « *Que le roi prenne quatre grandes charges de plomb et qu'il les fasse fondre toutes ensemble dans des chaudières ; qu'il prenne une cuve qui soit grande et profonde et qu'il la fasse remplir jusqu'aux bords. Alors je m'assiérai au milieu jusqu'à la fin de la neuvième heure. Quand le plomb sera entièrement pris et les ondes liquides aplanies, quand il sera bien serré, alors vous me verrez me secouer, et séparer le plomb et le rompre au-dessus de mes membres : il n'y en restera pas le poids*

83. *Espees.* L'absence de l'article devant un nom suivi d'un complément déterminatif est justifié par le sens : « *des épées* empruntées à tous ses chevaliers indistinctement. » Or, on sait que l'ancienne langue supprime volontiers l'article et surtout l'article indéfini. Cf. 108 et 109, et voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194 sqq. — 86. *M'en monterai.* L'ancien français faisait de *en* un emploi plus étendu que nous (cf. 6, 1, 30, etc.). Il disait : *s'en monter*, *s'en venir* (*en venir* 162), etc. Nous n'avons guère conservé que *s'en aller.* — 88-89. *Croissir*, *brisier*, *depecier*, *entroschier*. Cf. 6, 2, 3, et voy. la note. — 91. *En parfont.* Cf. « en long, en large. » — 98. *Espandre* (neutre), *emplir* (actif), *moillier* (neutre), etc., dépendent tous de *faire*, et ont pour sujet logique *la*. — 102. *Si* (= sic), jusqu'à ce que. Nous croyons, avec G. Paris (*Romania*, VIII, 297), que *si*, dans ces sortes de phrases, a une valeur adversative ou plutôt restrictive, comme le prouve la substitution, qui a lieu parfois, de *ainz*, *ainçois* à *si*. « Le verbe, dit G. Paris, est toujours à un temps périphrastique, c'est-à-dire à un temps contenant à la fois l'idée de présent (ou de futur) et celle de passé : celui qui parle nie qu'il fasse une action avant d'en avoir accompli une autre ; puis il se représente, par un tour extrêmement vif et tout à fait populaire, faisant cette première action et ayant, par conséquent, accompli la seconde. » — 105. *Serez.* Voy. la note au v. 40. — 109. *Sis* = *si les*, et les. — 113. *Toz pris.* L'adjectif *tout* s'employait régulièrement au sens de « tout à fait », là où l'adverbe serait aujourd'hui nécessaire. Cf. 3, 108, note.

N'en i remaindrat ja pesant une eschaloigne.
— Ci at merveillos gab, » ço at dit li escolte.
« Onc de si dure charn n'oï parler sor home :
De fer est o d'acier, se icest gab demostret. »

Ço dist li emperere : « Gabez, sire Aïmers !
— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le comandez.
Encore ai un chapel d'alemande, engolét
D'un grant peisson marage, qui fut faiz oltre mer :
Quant l'avrai en mon chief vestut et afublét,
Demain, quant li reis Hugue serrat a son disner,
Mangerai son peisson et bevrai son claréť ;
Puis vendrai par detrés, dorrai li un colp tel
Que devant sor sa table le ferai encliner.
La verrez barbes traire et gernons si peler.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoen est forsenez.
Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostel.

— Gabez, sire Bertrans ! » li emperere at dit.
« Volentiers, » dist li coens, « tot al vostre plaisir.
Dous escuz forz e reis m'empruntez le matin,
Puis m'en irai la fors en son cel pui antif :

d'une échalotte. » — « Voici un merveilleux gab, *» dit l'espion. « Jamais je n'ouïs parler de si dure chair sur les os d'un homme : s'il réalise ce* gab, *il est de fer ou d'acier. » — (V. 120.) « Faites un* gab, *seigneur Aimery, » dit l'empereur. — « Volontiers, » dit le comte, « puisque vous l'ordonnez. J'ai en ce moment un bonnet d'*alemande, *fabriqué outre mer et doublé avec la peau d'un grand poisson de mer. Une fois que je l'aurai mis et arrangé sur ma tête, demain, quand le roi Hugues sera assis à son dîner, je mangerai son poisson et boirai son hippocras. Puis je viendrai par derrière et je lui donnerai un tel coup que je le ferai s'incliner sur sa table. Alors vous me verrez tirer les barbes et arracher les poils des moustaches. » — « Par Dieu ! » dit l'espion, « cet homme est hors de sens. Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité. » — (V. 132.) « Seigneur Bertrand, » dit l'empereur, « faites un* gab. *» — « Volontiers, » dit le comte, « je n'ai rien à vous refuser. Empruntez pour moi demain matin deux écus forts et raides, et je m'en irai hors de la ville au sommet de ce tertre antique. Là, vous me les*

116. ***Pesant une eschaloigne.*** *Pesant* est ici un gérondif neutre pris absolument comme *pondo* en latin. Cf. *vaillant un angevin*, 7, 145, à côté de : « il n'a pas un sou vaillant ». — 122-3. Le texte, corrompu dans le manuscrit, n'est pas sûr, malgré les différentes corrections apportées ou proposées. *Chapel* (*chapeau*) désignait une coiffure quelconque, même une couronne de fleurs. — *D'alemande*, d'un tissu d'Alabanda (en Carie). — *D'un peisson*, pour « de la peau d'un poisson » (sans doute une espèce de loutre). — Pour d'autres exemples de bonnets rendant invisible, cf. le mythe de Persée et voyez notre *Légende d'Œdipe* (Paris, Maisonneuve et Cie, 1881), p. 105. — 127. ***Vendrai.*** Pour éviter la confusion avec le futur de *rendre*, on a donné de bonne heure à ce verbe (cf. *tenir*) le radical des formes accentuées (*ie* = ĕ) : *viendrai*. — 135. ***Antif*** = anti(q)uum, d'où *antiu*, et par la consonnification de l'*u* au fém., *antive*, d'où, par analogie, *antif*, au masculin. Cf. notre note à *fou*, 2, 19. C'est ici, comme souvent ailleurs, une véritable épithète d'ornement. — 137. ***Si m'escrierai si***, *et* je pousserai un *tel* cri. Remarquez le rapprochement des deux *si*, de même origine et de sens notablement différent. — 144. ***Veant les altres*** (cf. 13, 2, 84. 15, 2, 13, etc.). *Veant*, comme *oiant* (cf. 18, 110. 19, 194), invariable et suivi du cas régime, est devenu une espèce de préposition, comme *durant*, *suivant*, etc. Le cas du vers 116 est tout différent. — 146-7. Liberté de syntaxe remarquable, mais qui n'aurait rien de choquant aujourd'hui, à condition de rétablir *que* avec *i ait ch.* — *La hanste de pomier* = (*que*) *la h.* (*seit*) *de p.* — 148. ***En somet cele tur.*** Cf. *en son cel pui* 135, et voy. v. 16, note. — 150. ***Demie liuë large***, l'espace d'une demi-lieue. L'accord de *demi* se faisait toujours en ancien français. — L'emploi de la préposition *de* serait aujourd'hui obligatoire avec *large*. Cependant on dit : « donnez m'en *gros* comme une noix, *long*, *épais* comme un doigt. » Dans ces différentes expressions, l'adjectif est pris adverbialement et équivaut à *en* accompagné d'un substantif : *en large* (ou *en largeur*), *en grosseur*, etc. — 151. *Si*, et alors. — *Lancier* (*l'espiél*), lancer le javelot. *Lancier* se prend souvent absolument, comme aujourd'hui *tirer*. — *Vos* est régime de *prenez guarde* (réfléchi). Le sujet est sous-entendu, comme devant *verrez*.

Lam les verrez ensemble par tel vertut ferir
Et voler contre mont, si m'escrierai si
Que en quatre loëes environ le païs
Ne remaindrat en bois cers ne dains a fuïr,
Nule bisse salvage ne chevroels ne golpilz.
— Par Deu ! « ço dist l'escolte, « mal gabement at ci.
Quant le savrat li reis, grains en iert e marriz. »

« Gabez, sire Gerins ! » dist l'emperere Charles.
— Volentiers, » dist li coens. « Demain, veant les altres,
Un espiét fort et reit m'aportez en la place,
Qui granz seit et pesanz, uns vilains i ait charge ;
La hanste de pomier, de fer i ait une alne ;
En somet cele tor, sor cel piler de marbre,
Me colchiez dous deniers, que li uns seit sor l'altre ;
Puis m'en cistrai en sus demie liuë large,
Si me verrez lancier, se vos en prenez guarde,

verrez frapper l'un contre l'autre d'une telle force qu'ils voleront en éclats, et je pousserai en même temps un si grand cri qu'il ne restera dans le bois, quatre lieues à la ronde, ni cerf, ni daim, ni biche sauvage, ni chevreuil, ni renard, qui ne s'enfuie. » — « Par Dieu ! » dit l'espion, « voici un mauvais gab. *Quand le roi le connaîtra, il en sera ennuyé et mécontent. » — (V. 143.) « Faites un* gab, *seigneur Guérin, » dit l'empereur Charles. — « Volontiers, dit le comte. Demain, en présence des autres (des gens du roi), faites-moi apporter sur la place un épieu fort et raide, grand et si lourd qu'un vilain en ait sa charge, le bois de pommier, le fer long d'une aune. Au haut de cette tour, sur ce pilier de marbre, placez-moi deux deniers exactement l'un sur l'autre. Alors je sortirai de la ville et m'éloignerai l'espace d'une demi-lieue ; et vous me verrez, si vous y prenez garde, lancer le trait jusqu'au bas de la tour, faire tomber l'un des*

Tresqu'al piét de la tor, et l'un denier abatre
Si soëf et serit, ja nes muërat l'altre.
Puis serai si legiers et isnels et aates
Que m'en vendrai corant par mi l'uis de la sale,
Et reprendrai l'espiét ainz k'a terre s'abaisset.
— Par Deu! » ço dist l'escolte. « cist gas valt treis des altres :
Vers mon seignor le rei n'i at giens de hontage. »

Quant li conte ont gabét, si se sont endormit.
L'escolte ist de la chambre, qui trestot at oït ;
Vint a l'uis de la chambre ou li reis Hugue gist;
Entrovert l'at trovét, sin est venuz al lit.
L'emperere le vit, hastivement li dist :
« Di, va! que font Franceis et Charles al fier vis?
Oïstes les parler s'il remaindront a mi?
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « onc ne lor en sovint;
Assez vos ont anuit gabét et escharnit. »
Toz les gas li contat, quant que il en oït.
Quant l'entent li reis Hugue, grains en fut e marriz.

« Par ma feit! » dist li reis, « Charles at fait folie,
Quant il gabat de mei par si grant legerie.
Herberjai les erseir en mes chambres perrines:
Se ne sont aemplit li gab si com il distrent,
Trencherai lor les testes od m'espee forbie. »

deniers si doucement et si légèrement que l'autre ne bougera pas. Puis je m'élancerai avec tant de légèreté et de vitesse que j'arriverai en courant à la porte de la salle; je la franchirai et je reprendrai le trait avant qu'il ait touché terre. » — « Par Dieu! » dit l'espion, « ce gab *vaut trois des autres : il n'y a rien là qui puisse blesser le roi mon maître. » — (V. 159.) Quand les comtes ont fait leurs* gabs, *ils s'endorment, et l'espion, qui a tout entendu, sort de la salle. Il vient à la porte de la chambre où est couché le roi Hugues; la trouvant entr'ouverte, il s'approche du lit. L'empereur l'aperçut et lui dit aussitôt : « Dis-moi, que font les Français et Charles au fier visage? Leur avez-vous entendu dire s'ils resteront avec moi? » — « Par Dieu! » dit l'espion, « ils n'y ont guère songé; ils vous ont cette nuit fortement raillé et tourné en dérision. » Et il lui conta tous les* gabs, *tels qu'il les avait entendus. Quand le roi Hugues apprit cela, il en fut ennuyé et mécontent. « Par ma foi! » dit le roi, « Charles a agi follement en plaisantant si étourdiment à mon sujet. Je les hébergeai hier soir dans mes chambres de pierre : eh bien! s'ils n'accomplissent par leurs* gabs *comme ils l'ont dit, je leur trancherai la tête avec mon épée bien fourbie. »*

152. *Tresqu'al piét de la tor* n'est pas clair, à moins qu'il ne soit synonyme de *trésqu' a la tor*. Peut-être aussi faut-il corriger : *Tresqu' al son*, jusqu'au sommet. — 153. *Ja nes* (= *ne se*) *muërat* (sous-entendu *que*), que l'autre ne bougera pas. — 155. *Par mi l'uis* Il faut admettre que le javelot, après avoir enlevé l'un des deniers, pénétrera dans la salle où se trouvent en ce moment les barons, et que soutient le pilier merveilleux. Il convient d'ailleurs de ne pas serrer de trop près le texte. — 158. *Giens* (plus souvent *genz*, cf. provençal anc. et mod. *ges*) = lat. *genus*. C'est un nom servant à fortifier la négation, comme *pas*, *point*, etc La construction avec *de*, qui fait de ce mot un adverbe de quantité, très fréquente dans les patois du Midi, est assez rare en v. fr. — 165. *Parler si* équivaut à « parler de ceci, si ». On dit aujourd'hui : « dire si ». — *A mi*, avec moi. Le roi Hugue leur avait proposé de les prendre à sa solde pendant un an. — 173. *Distrent* = dixerunt, très usité à côté de *dirent*. Le *t* a été inséré pour faciliter la prononciation. Cf. *mistrent*, *pristrent*, etc. — 174. *M'espee* = *ma espee*. Le ms. et l'éd. ont *ma spee*. inadmissible à cette date.

6. CHANSON DE ROLAND *

1. — ROLAND REFUSE DE SONNER DU COR TURPIN BÉNIT L'ARMÉE

[89] « Compaing Rodlanz, car sonez olifant ;
Si l'odrat Charles, qui est as porz passanz :
Jol vos plevis, ja retorneront Franc.
— Ne placet Dieu, » ço li respont Rodlanz,
« Que ço seit dit de nul ome vivant
Ja por paiens que jo seie cornanz!
Ja n'en avront reproche mi parent.
Quant jo serai en la bataille grant,
Et jo ferrai e mil cols e set cenz,
De Durendal vedrez l'acier sanglent.
Franceis sont bon, si ferront vassalment :
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant. »

* Extraits de la *Chanson de Roland*, publiés avec une Introduction littéraire, des observations grammaticales, des Notes et un Glossaire complet par Gaston Paris, 5e édition, revue et corrigée. Paris, Hachette et Cie, 1896 (nous n'avons pu reproduire telles quelles les dentales marquées d'un point au-dessous pour marquer l'affaiblissement). — La Chanson de Roland, la plus ancienne et de beaucoup la plus belle de nos chansons de geste, est postérieure à l'*Alexis* d'environ un quart de siècle. Elle a été composée en assonances (ou peut-être simplement transcrite) par un jongleur des Marches de Bretagne, nommé Touroude; elle appartient, dans tous les cas, au Centre ou à l'Ouest du domaine. Pour des détails sur le sujet, voy. *Tableau*, etc., p. 9-11. Nos trois morceaux correspondent aux laisses 89-94 (v. 1070-1151), 200-204 (v. 2338-2417) et 295-6 (v. 3705-33) de l'éd. Gautier, que nous avons suivie dans notre 1re édition. — Nous croyons inutile de donner la traduction d'un texte si souvent traduit (L. Gautier, L. Clédat, Jh Fabre, etc.) : nous renvoyons une fois pour toutes à celles de nos notes qui visent l'interprétation.

1, 4. *Dieu* = *a Dieu*. (Cf. 20 et 63, 6, 2. 29. 48, etc., et voy. 3, 65, n. — 5. *De* = *par*. — *Vivant*, voy. 3, 41, note. — 6. *Por paiens*, pour [des] païens (parce que j'ai devant moi des païens). Cf. 21. Les Sarrazins, comme les Turcs et les Arabes, sont très souvent appelés « païens » dans les chansons de geste, et Mahomet rapproché de Jupiter (ou Jupin), d'Apollin (Apollon) ou même de Tervagant, divinité dont l'origine n'est pas connue. — 7. *Ja*, etc. Nous voyons ici combien puissant était, à l'époque du *Roland*, le sentiment de solidarité chez la noblesse : la famille tout entière était glorifiée ou déshonorée par la conduite d'un de ses membres. Cf. v. 21, où le sentiment patriotique vient corroborer le sentiment de l'honneur de la race. — 10. *Durendal*. L'épée des héros des chansons de geste porte généralement un nom particulier et possède des qualités merveilleuses. (Cf. *Halteclere*, l'épée d'Olivier; *Almace*, celle de Turpin; *Joiose*, celle de Charlemagne; *Cortain*, celle d'Ogier.) Cet usage, dit avec raison G. Paris, doit remonter à un temps où il était rare de posséder une excellente épée. — 11. *Si*, ainsi, par conséquent. — 12. G. Paris place ici la laisse 88 de l'éd. L. Gautier.

[90] Dist Oliviers : « De ço ne sai jo blasme.
Jo ai vedut les Sarrazins d'Espaigne :
Covert en sont li val e les montaignes
E li larriz e trestotes les plaines.
Granz sont les oz de cele gent estrange :
Nos i avons molt petite compaigne. »
Respont Rodlanz : « Mes talenz en engraignet.
Ne placet Dieu ne ses sainz ne ses angeles
Que ja por mei perdet sa valor France!
Mielz vueil morir que hontages m'ataignet :
Por bien ferir l'emperedre nos aimet. »

[91] Rodlanz est proz ed Oliviers est sages :
Ambedoi ont merveillos vassalage.
Puis qued il sont as chevals ed as armes,
Ja por morir n'eschiveront bataille.
Bon sont li conte e lor paroles haltes.
Felon paien par grant iror chevalchent.
Dist Oliviers : « Rodlanz, vedez en alques!
Vostre olifant soner vos nel deignastes :
Fust i li reis, n'i oüssons domage.
Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme.
Guardez a mont ça devers les porz d'Aspre :
Vedeir podez dolente riedreguarde;
Qui ceste fait ja mais n'en ferat altre.
— Tais, Oliviers, ne dire tel oltrage :
Mal seit del cuer qui el piz se codardet!
Nos remandrons en estal en la place :
Par nos iert faiz e li cols et li chaples. »

[92] Quant Rodlanz veit que bataille serat,
Plus se fait fiers que lions ne lieparz;
Franceis escridet, Olivier apelat :
« Sire compaing, amis, nel dire ja.
Li emperedre, qui ça enz nos laissat,
Itels vint milie en mist ad une part,
Suen esciëntre nen i out un codart.
Por son seignor deit om soffrir granz malz,
Ed endurer e forz freiz e granz chalz;
Sin deit om perdre del sanc e de la charn.
Fier de ta lance, e jo de Durendal,
Ma bone espede que li reis me donat.
Se jo i muir, dire puet qui l'avrat :
Iceste espede fut a noble vassal! »

[93] D'altre part est l'arcevesques Turpins;
Son cheval brochet e montet un larriz;
Franceis apelet, un sermon lor ad dit :
« Seignor baron, Charles nos laissat ci;
Por nostre rei devons nos bien morir,
Crestiëntét aidiez a sostenir :
Bataille avrez, vos en estes tot fit,
Car a voz uelz vedez les Sarrazins.
Clamez voz colpes, si preiez Dieu mercit :
Assoldrai vos por voz anemes guarir.
Se vos morez, vos estrez saint martir,
Sieges avrez el graignor paredis. »
Franceis descendent, a terre se sont mis.
Et l'arcevesques de Dieu les benedist :
Por penitence les comandet ferir.

---

13. *De ço ne sai jo blasme*, je n'y vois pas matière à blâme. *Ço*, le fait de sonner du cor pour appeler Charlemagne au secours de l'armée. — 17. *Granz*, lat. *grandes*, est parfaitement régulier, les adjectifs féminins n'ayant, comme les noms, qu'une forme pour le singulier et une pour le pluriel. Cf. 4, 16. — *Oz* = *osts* = hostes. Au singulier, *ost* dans les plus anciens textes, puis *oz* sous l'influence de la déclinaison masculine. Cf. 4, 55, note. Ce mot a d'ailleurs été aussi employé comme masculin, sans doute par un sentiment obscur de l'étymologie. — *Estrange*, étrangère. — 20. *Deu*. Voy. 3, 65, n. — *Angeles*. Voy. 3, 78, n. — 21. *France*. L'article était très souvent supprimé devant les noms de pays. Cf. 6, 2, 18. 24, etc. — 22. *Que hontages m'ataignet*, que d'être déshonoré. Remarquez le changement de construction, qui consiste à mettre comme second terme de la comparaison un subjonctif (avec ellipse de *que*) au lieu d'un infinitif. De même, en latin, on peut se servir de *quam* suivi du subjonctif avec ou sans la conjonction *ut*, surtout après *potius*. Cf. Cicéron, *passim*, Tite-Live, etc. — 23 *Por bien ferir*, parce que nous frappons bien. En français moderne, une locution semblable ne pourrait se rapporter qu'au sujet de la phrase. — 25. *Ambedoi* = ambo-*dui. La déclinaison de *duo* a été assimilée en latin populaire à celle de *bonus* au pluriel. — 27. *Por morir*, au prix de la mort, fallût-il mourir. Après une proposition principale négative, *pour* indique souvent en ancien français un échange marquant opposition. Cf. 13, 1, 11. Aujourd'hui, on ne pourrait employer ainsi *pour* avec un infinitif, mais seulement avec le substantif indiquant le prix : « Je ne le ferais pas pour un empire ». — 30 *Vedez en alques*, regardez un peu de ce côté. Voy. 5, 2, 40, note. — 31. *Nel* = *ne le*. *Le*, pronom neutre, représente, par un pléonasme fréquent en pareil cas, l'infinitif régime du verbe principal placé par inversion en tête de la phrase. — 32. *Fust i li reis*, si le roi y était. Il n'y a pas ici de sens restrictif, comme il y en aurait en français moderne dans la construction analogue : *le roi y fût-il*. — *Oüssons* = habuissemus. On sait que les différentes flexions de la 1re pers. du plur. en latin ont été uniformément remplacées en français par *-ons* (d'abord *-omes*), emprunté à *somes* = sumus. On trouve également les formes sans *s* : *om*.(*um*) et *on*. *Um* est la forme ordinaire (anglo-normande) du ms. d'Oxford. — 36. Le pronom fém. *ceste* représente une espèce de neutre, une idée générale comme « chose, affaire », etc. Cf. *la*, et aujourd'hui encore dans : « Vous nous *la* baillez belle », etc. — 38. *Mal seit de*, malheur à. — 42. *Fiers*, au cas sujet. Cf. 3, 19, note. L'accord se fait par syllepse avec le sujet de la phrase, auquel *fiers* se rapporte logiquement, sinon grammaticalement. — 44. *Nel dire ja*, ne le dites plus (voy. Glossaire, s. v. *infinitif*, et à *non* 3). Ce qui suit n'est que le développement des quatre derniers vers de la tirade précédente. De même, la 3e et la 4e tirade du 2e extrait reproduisent la donnée de la 2e tirade, ce qui ne veut pas dire que nous ayons affaire ici, comme il arrive parfois, à des variantes dues à des remanieurs : c'est une des formes de la répétition épique. — Notre premier couplet est précédé dans le manuscrit d'Oxford, et suivi dans les *Extraits* de M. G. Paris, d'un autre couplet reproduisant la même idée. — 46. *Itels vint milie en mist ad une part*, il en mit de côté (il en choisit) vingt mille de tels (que). Dans des tournures semblables, après *tel* (*itel*), *que* est souvent sous-entendu. Cet emploi de *tel* en apposition à un nom de nombre est d'ailleurs fréquent. — *Milie* (plus tard *mile*, *mille*) = milia, mais *mil* (conservé dans le millésime) = mille, l'a posttonique se conservant en français sous la forme d'un *e* muet, tandis que l'*e* tombe dans les mêmes conditions. Après 1999, on devra régulièrement écrire : *deux mille*, *deux mille un*, etc. — 47. *Son esciëntre*, accusatif absolu. — 50. *Sin* = *si en*. *Si* (= *sic*) est à demi explétif; *en* représente *por son seignor* (dans l'intérêt de son seigneur). — 55. *Turpins*. « L'archevêque de Reims, Turpin (dans les documents authentiques *Tilpinus*), est un personnage historique, qui mourut longtemps avant Charlemagne, mais après Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le rôle qu'on lui prête ici. Au XIIe siècle, on a fabriqué sous son nom un écrit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, où se trouve, entre autres, un récit de la bataille de Roncevaux assez différent du nôtre : Turpin, bien entendu, n'y meurt pas » (G. Paris). — 60. *Crestiëntét*. Mot assimilé à un nom propre de pays, d'où la suppression de l'article. Cf. 21 et 8, 1, notes. — 62. *A vos uelz*, de (avec) vos yeux. *A* indique ici l'instrument. Cf. 82, etc. — 63. *Dieu*, à Dieu. Voy. 3, 65, n. — 65. *Estrez*, forme de futur empruntée à *ester*. Ici *estrez* semble avoir conservé quelque chose de sa signification primitive et indiquer la permanence de l'état bienheureux du martyr. — 66. *Graignor*, comparatif organique (= grandiorem), a ici un sens purement augmentatif. Cf. 25, 152. — 67. *A terre se sont mis*, ils se sont prosternés. — 68. *De Deu*, au nom de Dieu. Cf. 72.

[94] Franceis se drecent, si se metent sour piez :
Bien sont assols, quite de lor pechiez ;
E l'arcevesques de Dieu les at seigniez :
Puis sont montét sour lor coranz destriers :
Adobét sont a lei de chevaliers.
E de bataille sont tuit apareilliét.
Li cons Rodlanz apelet Olivier :
« Sire compaing, molt bien lo disiiez :
Par Guenelon somes a mort jugiét ;
Pris en at or ed aveir e deniers.
Li emperedre nos devreit bien vengier.
Li reis Marsilies de nos at fait marchiét,
Mais as espedes l'estovrat eslegier. »

2. — MORT DE ROLAND

[200] Rodlanz ferit en une piedre bise :
Plus en abat que jo ne vos sai dire ;
L'espede croist, ne froisset ne ne briset,
Contre lo ciel a mont est ressortide.
Quand veit li cons que ne la fraindrat mie,
Molt dolcement la plainst a sei medisme :
« E ! Durendal, com iés bele et saintisme !
En l'orie pont assez i at reliques,
Un dent saint Piedre e del sanc saint Basilie,
Et des chevels mon seignor saint Denisie ;
Del vestement i at sainte Marie :
Il nen est dreiz que paien te baillissent ;
De crestiiens devez estre servide.
Molt larges terres de vos avrai conquises,
Que Charles tient, qui la barbe at floride :
Li emperedre en est e ber e riches.
Ne vos ait hom qui facet codardie !
Dieus, ne laissiez que France en seit honide ! »

[201] Ço sent Rodlanz que la mort l'entreprent,
Devers la teste sour le cuer li descent.
Dessoz un pin i est alez corant,
Sour l'erbe vert si s'est colchiez adenz,
Dessoz lui met s'espede e l'olifant ;
Tornat sa teste vers Espaigne la grant :
Por ço l'at fait qued il vuelt veirement
Que Charles diët, e trestote sa gent,
Li gentilz cons, qu'il est morz conquerant.
Claimet sa colpe e menut e sovent,
Por ses pechiez Dieu porofrit lo guant.

[202] Ço sent Rodlanz de son tems n'i at plus ;
Devers Espaigne gist en un pui agut.
A l'une main si at son piz batut :
« Dieus, meie colpe, par la toë vertut,
De mes pechiez, des granz e des menuz,
Que jo ai faiz dès l'ore que nez fui
Tresque a cest jorn que ci sui conseüz ! »
Son destre guant en at vers Dieu tendut :
Angele del ciel en descendent a lui.

[203] Li cons Rodlanz se jut dessoz un pin,
Envers Espaigne en at tornét son vis.
De plusors choses a remembrer li prist :
De tantes terres come li bers conquist,
De dolce France, des homes de son ling,
De Charlemagne, son seignor quil nodrit,
E des Franceis dont il est si cheriz.
Ne puet muder ne plort e ne sospirt ;
Mais sei medesme ne vuelt metre en oblit :
Claimet sa colpe, si priët Dieu mercit :
« Veire paterne, qui onques ne mentis,
Saint Lazaron de mort ressurrexis
E Daniël des lions guaresis,

---

73. *Coranz* est ici adjectif verbal (participe présent de l'état), comme dans *chien courant*. Au contraire, il est gérondif dans *est alez corant* 6, 2, 21. — 74. *A lei de chevaliers*, selon la règle (comme il convient à) des chevaliers. — 76. *Apelet*. Le *t* de la 3e pers. du sing. semble subsister encore dans le *Roland*. Les cas où on pourrait le croire élidé demandent une correction, comme ici, où le ms. d'Oxford donne *en apelet*, ce qui fausserait le vers, si le scribe eût prononcé ce *t*. Mais il est bon de noter que l'écriture conserve quelque temps des traits de prononciation archaïque, alors qu'ils sont entièrement ou presque entièrement disparus. — 79. *Aveir* désigne les richesses de tout genre ; *deniers*, l'or ou l'argent monnayé. — 82. *L'estovrat eslegier*, il le faudra payer (litt[t] : « l'alléger, le soulager de sa dette »).

2, 1. *Piedre bise*, pierre brune. Cette expression est très fréquemment employée pour désigner le granit, le porphyre et autres espèces de pierres *dures*, dont la plupart sont de couleur foncée, de sorte que *pierre bise* est souvent, comme ici, synonyme de *pierre dure*. — 3. *Ne froisset ne ne briset*, ne s'ébrèche ni ne se brise (cf. 5, 88-89). L'emploi des verbes actifs au sens neutre-passif était autrefois bien plus fréquent qu'aujourd'hui. Cf. *lever*, *mouiller*, etc. — 4. *Est ressortide*, a rebondi. — 6. *La plainst a sei medisme*, il la plaignit, s'adressant à lui-même. — 9. *Saint Piedre*, de saint Pierre ; *s. Basilie*, de s. Basile. Cf. 10-11, etc. — 14. *De vos*, avec vous, grâce à vous (nom de l'instrument). — *Avrai conquises*, pour *ai conquises*, expression curieuse qui n'est pas sans exemple en ancien français. Celui qui parle se reporte par la pensée à un avenir prochain qu'il considère comme déjà arrivé : « Quand j'aurai achevé, j'aurai conquis. » — 15. *Barbe floride*, b. blanche. Métaphore usuelle dans les chansons de geste et due sans doute à la floraison printanière des arbres fruitiers. — 21. *Corant* = currendo. Cf. 27 et voy. 4, 38 et 5, 1, 73, notes. — 22. *Adenz*. Ce mot donne un sens qui contredit ce qui suit : ou bien il y a ici une négligence fâcheuse due à l'assonance, ou bien le vers est corrompu. — 26. *Diët* = dicat. L'*i* palatal dégagé par la gutturale s'est fondu avec l'*i* étymologique, comme dans *vessie*, *amie*. Voy. la note à 7, 102. — *E trestote sa gent*. Quand un verbe avait deux sujets coordonnés, le verbe se plaçait quelquefois entre les deux, et ainsi le second sujet était mis en relief. Dans ce cas, le plus souvent, comme ici, le verbe ne s'accorde qu'avec le premier sujet, et il faut admettre l'ellipse de ce même verbe. *E* peut donc se traduire par « et de même ». Cf. 6, 2, 80. — 27. *Conquerant*. Cf. *corant* 21. — 29. *Dieu*, à Dieu. Cf. 6, 1, 20 et 63 ; 6, 2, 48 et 6, 3, 14. Au v. 54, la préposition est exprimée. — Quand un chevalier voulait offrir réparation d'une offense, ou provoquer un adversaire, il lui tendait ou jetait son gage, ordinairement son gant (dans le *Roman de Thèbes*, v. 393-6, Œdipe présente à Jocaste un pan de sa tunique, comme réparation pour le meurtre de Laius) ; et si l'adversaire le prenait ou le relevait, c'est qu'il acceptait le duel. — 30. *Ço sent R. de son tens n'i at plus* (s.-ent. *que*), R. sent que sa vie est finie. Cette ellipse est rare, quand le pron. démonstratif est exprimé. — 32. *A l'une main*, d'une main. L'ancien français opposait régulièrement *l'un* à *l'autre* non seulement comme pronom indéfini, mais avec un nom, lorsqu'il ne s'agissait que de deux. De même, il mettait l'article déterminatif avec les autres nombres cardinaux pour opposer une partie d'un tout au reste. Cf. 5, 40, etc. — 33. *Par la toë vertut*. Roland demande le pardon de ses péchés au nom des perfections divines, des mérites à l'aide desquels le Christ a racheté les hommes. — 36. *Conseüz*, atteint mortellement. — 37. *En*, pour ses péchés. Cf. 54. — 38. *A lui*, à côté de lui, avec lui. — 40. *En* indique changement de direction. Le sens de ce mot est parfois un peu vague en vieux français. Cf. 6, 1, 30. — 41-5. On pourrait à bon droit s'étonner de voir que Roland ne donne point le moindre souvenir à la belle Aude, sa fiancée. Cela prouve simplement qu'à l'époque du *Roland*, les amours du héros avec la sœur d'Olivier ne faisaient point encore partie de la légende. — 50. *Ressurrexis* (= resurrexisti), tu ressuscitas (mot savant). — 51. *Guaresis*. Ce développement inorganique de la 2e pers. du sing. (et des 1re et 2e du plur.) du parfait de l'indicatif et de tout l'imparfait du subjonctif se rencontre surtout dans les verbes en *-ir*, et aussi, postérieure-



Guaris de mei l'aneme de toz perilz
Por les pechiez que en ma vide fis! »
Son destre guant a Dieu en porofrit.
Et de sa main sainz Gabriël l'at pris.
Dessour son bras teneit lo chief enclin;
Jointes ses mains est alez a sa fin.
Dieus li tramist son angele cherubin,
Et saint Michiel de la mer del peril,
Ensemble od els sainz Gabriëls i vint :
L'aneme del comte portent en paredis.

[204] Morz est Rodlanz : Dieus en at l'aneme es [ciels.
Li emperedre en Roncesvals parvient.
Il nen i at ne veie ne sentier
Ne vuide terre ne alne ne plein pied,
Que il n'i ait o Franceis o paien.
Charles escridet : « Ou estes vos, bels niés?
Ou l'arcevesques e li cons Oliviers ?
Ou est Gerins e ses compaing Geriers ?
Ou est cons Ote e li dus Berengiers,
Ive e Ivories que j'aveie tant chiers ?
Qu'est devenuz li Guascoinz Engeliers,
Sanse li dus e Anseïs li fiers?
Ou est Gerarz de Rosseillon li vielz,
Li doze per que j'aveie laissiét? »
De ço cui chielt, quant nuls n'en respondiét?
« Dieus! » dist li reis, « tant me puis esmaier
Que jo ne fui a l'estor comencier! »
Tiret sa barbe com hom qui est iriez,
Ploret des uelz e si franc chevalier;

Encontre terre se pasment vint milier :
Naime li dus en at molt grant pitiét.

3. — MORT DE LA BELLE AUDE, FIANCÉE DE ROLAND

[295] Li emperedre est repaidriez d'Espaigne,
E vient ad Ais, al meillor siét de France;
Monte el palais, est venuz en la chambre.
Es li venude Alde, une bele dame :
Ço dist al rei : « Oust Rodlanz li chataignes,
Qui me jurat come sa per a prendre? »
Charles en at e dolor e pesance ;
Ploret des uelz, tiret sa barbe blanche :
« Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes.
Jo t'en donrai molt esforciét eschange :
Çost Lodewis, meillor ne sai en France;
Il est mes filz de ma moillier la gente,
E si tendrat mes marches e mon regne. »
Alde respont : « Cist moz mei est estranges.
Ne placet Dieu ne ses sainz ne ses angeles
Après Rodlant que jo vive remaigne! »
Pert la color, chiet as piez Charlemagne;
Sempres est morte : Dieus ait mercit de [l'aneme!
Franceis baron en plorent, si la plaignent.

[296] Alde la bele est a sa fin alede.
Cuidet li reis qu'ele se seit pasmede;
Pitiét en at, sin ploret l'emperedre;
Prent la as mains, si l'en at relevede :
Sour les espadles at la teste clinede.
Quant Charles veit que morte l'at trovede,
Quatre contesses sempres i at mandedes;
Ad un mostier de nonains est portede :
La nuit la guaitent entresque a l'ajornede.
Lonc un alter belement l'enterrerent;
Molt grant onor i at li reis donede.

7. COURONNEMENT DE LOUIS *

[2] Seignor baron, plaireit vos d'une esemple,
D'une chançon bien faite et aveuante ?

ment, dans d'autres. *Cf. vainquesis*, Bastard de Bouillon, 412; *respondesistes*, Beaudoin de Sebourc, 11, 330; *nasquesis*, ibid., 457; *rendesis*, ibid., 16, 1080; *conbatesist*, Hugues-Capet, 166, etc. Voy. Chabaneau, *Hist. de la conj. fr.*, p. 93-4. et G. Paris, *Accent latin*, p. 74. — 52. *De mei l'aneme.* Inversion qui n'est pas rare en ancien français et qui s'est conservée longtemps dans cette formule. — 55. « L'ange Gabriel prenant lui-même de la main de Roland le gant qu'il offre à Dieu, c'est, pour une imagination du XIe siècle, le comble du sublime : il nous faut quelque effort pour ne pas trouver cette image surtout bizarre. » (G. Paris.) — 59. *Saint Michiel de la mer del peril.* Allusion à la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer (Manche), fondée au VIIIe siècle, près du pays dont Roland est censé comte : c'est une des raisons (d'ailleurs peu probantes) qui ont fait croire que l'auteur du *Roland* était Breton. — 61. Dans l'éd. G. Paris, l'extrait se termine ici. Nous uniformisons la graphie. — 65. *Ne vuide terre ne alne ne plein pied*, ni une aune ni un pied entier de terrain vide. La coordination a remplacé la subordination, par une espèce d'hendiadys. *Plein pied. Cf. pleine hanste*, 5, 12. — 76. *Respondiét* = * respondĕdit, par une fausse analogie avec les composés de *dare*. Le latin populaire, traitant les verbes composés comme les simples, disait : *perdedit*, *rendedit*, d'où *perdiét*, *rendiét* (*perdiérent*, *rendiérent*). Cette forme a gagné de bonne heure les verbes en *dere* : *descendiét* (cf. *descendedit*, Valerius d'Antium, et *descendiderant*, Laberius, dans Aulu-Gelle, 7, 9), *entendiét*, etc., et même quelques autres (*rumpiét*, etc.). *Ié* s'est ensuite réduit à *i*, plus tôt ou plus tard, suivant les dialectes. Le *Saint Léger* a déjà *rendit* 3, 119 : cela prouve que les deux formes étaient alors déjà usitées parallèlement. — *En*, d'eux, d'entre eux. — 78. *A l'estor comencier*, au commencement de la bataille. *Comencier* est pris substantivement, et l'article n'est sous-entendu que parce qu'il y en aurait eu deux de suite. Si le régime eût été placé après l'infinitif, ce qui est également correct, on aurait exprimé l'article (*al comencier l'estor*) ; de même avec un verbe neutre (*al remonter les abatuz*, quand ceux qui ont été désarçonnés remontent), où parfois la transformation du verbe en substantif est encore plus avancée (*al remonter des abatuz*). — 80. *Ploret des uelz*. Cf. 6, 3, 8. et voy. 4, 51, note. Pour le verbe au singulier, cf. 26 et voy. la note.

* Le *Couronnement de Louis*, chanson de geste publiée d'après tous les manuscrits connus par E. Langlois, Paris, 1888 (Société des anciens textes français), tir. II-X, v. 10-159. — Le *Couronnement de Louis* est une chanson de geste assonancée, composée par un anonyme, au commencement du XIIe siècle, dans le dia-

3, 3. *Monte* est un des exemples de la chute du *t*, dans la terminaison atone, qu'assure la mesure. Cf. *semble* 1050, *torne* 3560, *mete* 2197, etc. — 6. *Qui me jurat come sa per a prendre*, qui jura de me prendre en mariage. *Me* est-il à la fois régime indirect de *jurat* et régime direct de *prendre*? C'est possible. On a jugé inutile de répéter ce pronom. En tout cas, il est certainement et obligatoirement régime de *prendre* : son éloignement ne fait pas difficulté. Pour *a*, voy. 4, 26, note. — 8. *Ploret des uelz*, Cf. 6, 2, 80. et voy. 4. 51, note. — 9. *Suer*. Voy. au Gloss., s. v. *seror*. — *D'ome mort*, au sujet d'un homme mort. L'ancien français supprimait volontiers l'article indéfini *un* et l'article partitif (préposition *de* et article déterminatif). — 11. *Lodewis*. Anachronisme : Louis n'était pas encore né en 778, date du désastre de Roncevaux. — 19. *Si la plaignent*, et déplorent sa mort (à haute voix) font son éloge funèbre. On disait de même *regreter*. — 23. *As mains*, avec ses mains. — *En*, de là (où elle gît, à ses pieds). — 28. *L'ajornede*, le point du jour : participe passé féminin pris substantivement. Cf. *l'ajornant*. — 30. *Molt grant onor*. L'empereur fait de grandes libéralités en terres au monastère où on l'avait enterrée.

7, 1. *Plaireit vos d'une esemple?* vous plairait-il d'[entendre] un exemple ?

Quant Deus eslist nonante et nuef reiames,
Tot le meillor torna en dolce France.
Li mieldre reis ot a nom Charlemagne :
Cil aleva volentiers dolce France.
Deus ne fist terre qui envers lui n'apende :
Il i apent Baviere et Alemaigne
Et Normandie et Anjou et Bretaigne
Et Lombardie et Navarre et Toscane.

[3] Reis qui de France porte corone d'or
Prodom deit estre et vaillanz de son cors ;
Et s'il est om qui li face nul tort,
Ne deit guarir ne a plain ne a bos,
De ci qu'il l'ait o recreant o mort :
S'ensi nel fait, dont pert France son los ;
Ce dist l'estoire : coronez est a tort.

[4] Quant la chapele fu beneeite a Ais,
Et li mostiers fu dediiez et faiz,
Cort i ot buene, tel ne verrez ja mais.
Quatorze conte guarderent le palais ;
Por la justice la povre gent i vait,
Nuls ne s'i claime que tres buen dreit n'i ait.
Lors fist l'en dreit, mais or nel fait l'en mais ;
A conveitise l'ont torné li malvais ;
Por fals loiers remainent li buen plait.
Deus est prodom, qui nos governe et paist,
S'en conquerront enfer, qui est punais,
29 Le malvais puiz, dont ne resordront mais.

[5] Cel jor i ot bien dis et uit evesques ;
Et si i ot dis et uit arcevesques ;
Li apostoiles de Rome chanta messe.

[6] Cel jor i ot oferende molt bele,
Que puis cele ore n'ot en France plus bele,
Qui la reçut molt par en fist grant feste.

[7] Cel jor i ot bien vint et sis abez,
Et si i ot quatre reis coronez.
Cel jor i fu Looïs alevez
Et la corone mise desus l'altel :
Li reis ses pere li ot le jor doné.
Uns arcevesques est el letrin montez,
Qui sermona a la crestïenté :
« Baron, » dist il, « a mei en entendez :
Charles li magnes a molt son tens usé,
Or ne puet plus ceste vie mener.
Il ne puet plus la corone porter :
Il a un fill a cui la vuelt doner. »
Quant cil l'entendent, grant joie en ont mené ;
Totes lor mains en tendirent vers Dieu :
« Pere de gloire, tu seies mercïé,
Qu'estranges reis n'est sor nos devalez ! »
Nostre emperere a son fill appelé :
« Bels filz, » dist il « envers mei entendez :
Veiz la corone qui est desus l'altel ?
Par tel convent la te vueil ge doner :
Tort ne luxure ne pechié ne mener.
Ne traïson vers nelui ne ferez,
Ne orfelin son fié ne li toldrez :
S'ensi le fais, g'en lorai Damedeu :
Prent la corone, si seras coronez ;
O se ce non, filz, laissiez la ester :
Ge vos defent que vos n'i adesez.

[8] « Filz Looïs, veiz ici la corone ?
Se tu la prenz, emperere iés de Rome ;
Bien puez mener en ost mil et cent omes,
Passer par force les eves de Gironde,
Paiene gent craventer et confondre,
Et la lor terre deis a la nostre joindre.
S'ensi vuels faire, ge te doins la corone ;
O se ce non, ne la baillier tu onques.

[9] « Se tu deis prendre, bels filz, de fals loiers,
Ne desmesure lever ne esalcier,
Faire luxure ne alever pechié,
Ne eir enfant retolir le sien fié,
Ne veve feme tolir quatre deniers,
Ceste corone, de Jhesu la te vié,
Filz Looïs, que tu ne la baillier. »
Ot le li enfes, ne mist avant le pié.
Por lui plorerent maint vaillant chevalier,
Et l'emperere fu molt grains et iriez :
« Ha ! las, » dist il, « com or sui engeigniez !

---

lecte français du Centre, plutôt à l'Est qu'à l'Ouest ... l'Ile-de-France. Nous n'en possédons qu'un fragment, qui fait partie d'une compilation du milieu du XIIe siècle (2688 vers) publiée d'abord par Jonckbloet, puis par M. E. Langlois, et comprenant en outre trois branches distinctes : 1° lutte de Guillaume, à Rome, contre le géant païen Corsolt ; 2° ses guerres en France, contre les ennemis du jeune Louis ; 3° ses exploits en Italie contre Guy d'Allemagne, sans compter les 40 derniers vers, qui semblent être un résumé de plusieurs chansons de geste. Deux ou trois de ces branches semblent elles-mêmes formées de plusieurs autres (voyez Langlois, *Introduction*, LXXI sqq.). Il a été démontré et reconnu que le Louis qui figure dans cette compilation est aussi souvent Louis II, Louis III, Louis V, et surtout Louis IV d'Outremer, que Louis le Débonnaire, et qu'il y est question non seulement de Guillaume d'Orange ou *Fierebrace*, libérateur de la Septimanie et de la Provence, fondateur de l'abbaye de Gellone et centre de la geste du Midi, mais encore d'un Guillaume septentrional, probablement Guillaume de Montreuil-sur-Mer, qui serait le véritable Guillaume-au-court-nez. Le point de fusion entre les deux Guillaume est visible dans le *Charroi de Nismes*, qui est du commencement du XIIe siècle (voy. G. Paris, *Romania*, I, 177 sqq.). L'auteur des *Aliscans* a connu une rédaction ancienne, mais déjà altérée, qui plaçait la scène à Paris.

3. *Reiames*. Les mss. donnent *roiaumes*, *roiaulmes* (de même v. 5, *Charlemaigne*), mais ce mot assonant ici avec le son nasalisé *am... e*, l'a doit y être immédiatement suivi de la nasale, et l'on doit écrire *reiames*, *Charlemagne*. D'ailleurs, dans ce texte, *a* nasalisé n'assone ni avec *a* libre, ni avec les diphtongues fortes en a (*ai*, *au*). Cf. 3, 13-4, note. — 18. *Beneeite*. Forme régulière = benedicta. Les formes contractes *benoit*, *benoite*, se rencontrent parallèlement dès le XIIe siècle, au moins dans certains dialectes. Cf. les nos 24 et 30. — 25. Traduisez : « les méchants l'ont remplacée (la justice) par la cupidité ». — 26. *Remainent li buen plait*, les bons procès restent en souffrance. — 43. *En* est ici à peu près explétif. Cf. 6, 1, 30. 76, etc. — 51. *N'est sor nos devalez*, n'a fondu sur nous (comme une calamité). Ils se félicitent de ce que la couronne ne va pas échoir à un étranger. — 56-7. *Ne mener... ne ferez*. Changement brusque de construction. Les deux tournures sont équivalentes : à cette condition (*de*) ne pratiquer, etc..., à condition (*que*) vous ne ferez, etc. Cf. 77, *que tu ne la baillier* et 144, *qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir*, où l'infinitif se trouve employé, quoique *que* soit exprimé : on attendrait *ne la bailles*, *ne tolges*, au subjonctif, ou, dans le second exemple, *toldras*, au futur. Les deux tournures sont combinées. — 62. *Adesez*. Les formes *-ons*, *-ez*, ont remplacé uniformément de très bonne heure les formes étymologiques *-eins*, *-eiz* (*-eiz*, puis *-oiz* se continue assez tard dans certains dialectes) pour la première conjugaison, *-ains -ez* (*-iens*, *iez*), pour la troisième. *Iens* = iamus (resté dans certains dialectes (n'a d'ailleurs pas tardé à produire *-ions*, qui s'est alors étendu par analogie (ainsi que *-iez*) à toutes les conjugaisons, de sorte qu'on trouve au XIIe siècle, au subjonctif, *partons*, *partez*, *amons*, *amez*, à côté de *vendions*, *vendiez*, et plus tard uniformément *-ions*, *-iez*. — 70. *Ne la bailler ... onques*, ne la porte jamais. — 71. *Prendre de fals loiers*, recevoir de l'argent indûment. — 71. *Vié* = vĕt(o). Forme très régulière : ĕ donne *ié* et *t* final tombe. — 77. Voyez la note aux v. 56-7.

(1) thrust into the sheath
(2) had lifted up his elbows

Delez ma feme se colcha paltoniers,
Qui engendra cest coart eritier.
Ja en sa vie n'iert de mei avanciez :
Quin fereit rei, ce sereit granz pechiez.
Or li fesons toz les chevels trenchier,
Si le metous la enz en cel mostier :
Tirra les cordes et sera marregliers,
S'avra provende qu'il ne puist mendiier. »
Delez le rei sist Arneïs d'Orliens,
Qui molt par fu et orgoillos et fiers ;
De granz losenges le prist a araisnier :
« Dreiz emperere, faites pais, si m'oiez.
Mes sire est jovenes, n'a que quinze ans [entiers :
Ja sereit morz, quin fereit chevalier.
Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otreiez :
Tresqu'a treis ans que verrons coment iert.
S'il vuelt proz estre ne ja buens eritiers,
Ge li rendrai de gré et volentiers,
Et acreistrai ses terres et ses fiez. »
Et dist li reis : « Ce fait a otreier.
— Granz merciz, sire, » diënt li losengier,
Qui parent erent a Arneïs d'Orliens.
Sempres fust reis, quant Guillelmes i vient :
D'une forest repaire de chacier.
Ses niés Bertrans li corut a l'estrier ;
Il li demande : « Dont venez vos, bels niés ?
— En non Deu, sire, de la enz, del mostier,
Ou j'ai oï grant tort et grant pechié.
Arneïs vuelt son dreit seignor boisier :
Sempres iert reis, que Franceis l'ont jugié.
— Mar le pensa, » dist Guillelmes li fiers.
L'espee ceinte est entrez el mostier,
Desrout la presse devant les chevaliers :
Arneïs trueve molt bien apareillié ;
En talent ot qu'il li colpast le chief,
Quand li remembre del Glorios del ciel,
Que d'ome ocire est trop mortels pechiez.
Il prent s'espee, el fuer[r]e l'embatié, (1)
Et passe avant. Quant se fu rebraciez,
Le poing senestre li a meslé el chief. (2)
Halce le destre, enz el col li assiet :
L'os de la gole li a par mi brisié ;
Mort le tresbuche a la terre a ses piez.
Quant il l'ot mort, sel prent a chasteier :
« He ! gloz, » dist il, « Dex te doint encom- [brier !
Por quoi voleies ton dreit seignor boisier ?
Tu le deüsses amer et tenir chier,
Creistre ses terres et alever ses fiez.
Ja de losenges n'averas mais loier.
Ge te cuidoë un petit chasteier,
Mais tu iés morz : n'en dorreie un denier. »
Veit la corone, qui desus l'altel siet :
Li cuens la prent senz point de l'atargier ;
Vient a l'enfant, si li assiet el chief.
« Tenez, bels sire, el non del rei del ciel,
Qui te doint force d'estre buens justiciers ! »
Veit le li pere, de son enfant fu liez :
« Sire Guillelmes, granz merciz en aiez !
Vostre lignages a le mien esalcié. »

[10] « Hé ! Looïs, » dist Charles, « sire filz,
Or avras tu mon reiame a tenir.
Par tel convent le puisses retenir
Qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir,
N'a veve feme vaillant un angevin ;
Et sainte eglise pense de bien servir,
Que ja deables ne te puisse honir.
Tes chevaliers pense de chier tenir :
Par els seras onorez et serviz,
Par totes terres et amez et cheriz. »

8. HUON DE BORDEAUX*

1

Charles regarde duc Naimon le flori :
« Consilliés moi, sire Naime, » fait il.
« Que dirai jou de mon fil q'est ochis ?

88. *Tirra*, forme euphonique, pour *tirera*. Cf. *demourra*, etc., et d'autre part *dorra*, etc. — *Marreglier* est parfaitement régulier ; *marguillier*, qui n'est pas antérieur à la fin du XVe siècle, n'en est qu'une altération, et a dû passer par *marglier*. — 89. *S'avra*, et il aura. — *Qu'il ne puist*, afin qu'il ne soit pas forcé de. — 93. *Faites pais*, faites silence. — 96-7. Traduisez : « accordez-moi cela (son séjour dans un cloître) pour trois ans, et alors (*litt* [époque] à laquelle) nous verrons comment il sera ». — 102. *Diënt* (cf. 13, 1, 66, etc.) = dicunt. La gutturale tombe purement et simplement, parce qu'elle est suivie d'une voyelle vélaire (*o*, *u*). Elle tombe de même, si elle est suivie de *a* (voyelle semi-vélaire et semi-palatale) et en même temps précédée de *o*, *u* (*jouer*, *charrue*). Dans *die* = dicat, où le *c* est suivi d'un *a* et précédé d'un *i*, sa chute s'explique différemment (voy. la note à 6, 2, 26). La gutturale, avant de tomber, dégage un yod, si la voyelle précédente est un *a* et surtout un *e* ou un *i* (*payer*, *doyen*, etc.). — 119. *Enz el col li assiet*, il le lui applique sur le cou. — 137. *Qui te doint*, puisse-t-il te donner ! (*litt* : qui te donne). — 144. Voyez la note aux v. 56-7. — 145. *Vaillant. j. angevin*. Voy. 5, 116, n.

* *Huon de Bordeaux*, chanson de geste, publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de Tours, de Paris et de Turin, par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. Paris, Vieweg, 1860. — Les éditeurs ont suivi le manuscrit de Tours, en le complétant par le manuscrit de Paris (Bibliothèque nationale) f° fr. 22.555. Nous donnons à l'Appendice critique les variantes du manuscrit de Paris, qui nous a servi à améliorer le texte. — Cette chanson assonancée, qui date du dernier tiers du XIIe siècle, raconte les épreuves auxquelles fut soumis le brave fils de Séguin par Charlemagne, en expiation du meurtre, cependant légitime, de son fils Charlot. Il s'agissait de pénétrer dans le palais de l'émir de Babylone, d'y couper la tête du premier païen qui se présenterait à lui, d'embrasser sa fille, la belle Esclarmonde, et de rapporter à l'empereur la barbe blanche et quatre grosses dents de l'émir. Huon en vient à bout, grâce à la protection du nain bienfaisant Obéron, que la charmante pièce de Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, le poème de Wieland et l'opéra de Weber ont popularisé. Le sujet a été également mis au théâtre en France : un *Huon de Bordeaux* était représenté en 1557 par les confrères de la Passion, un autre en 1662 par la troupe de Molière ; mais l'opéra d'*Esclarmonde*, de M. Massenet (1889), ne doit guère à notre poème que le nom de son héroïne, que l'auteur du livret n'a sans doute emprunté ni à la chanson de *Huon de Bordeaux*, ni à celle d'*Esclarmonde*. Saint-Marc-Girardin (*Cours de littérature dramatique*, III, 225, éd. Charpentier), traitant « de l'amour ingénu dans les romans de chevalerie », déclare préférer le *Huon de Bordeaux* du moyen âge, dont il ne connaissait pourtant que la pauvre version en prose de 1454, au poème que Wieland en a tiré : « Soit qu'il s'agisse, » dit-il, « de peindre l'amour de Huon et d'Esclarmonde, soit qu'il s'agisse de donner un caractère et un rôle aux êtres merveilleux, l'imagination naïve du vieux conteur l'emporte sur les grâces de Wieland. » — Notre poème, que les éditeurs croient avec vraisemblance avoir été composé à Saint-Omer, semble être du commencement du XIIIe siècle. Le manuscrit suivi est dû à un scribe de la région Nord-Est, dont la langue diffère peu de celle de l'auteur. Pour les remarques se rapportant au dialecte, voyez surtout nos extraits 10 et 13. — 1. Huon, qui se rendait

1. — 1. *Duc Naimon*. L'ellipse de l'article est assez fréquente avec les noms appellatifs placés en apposition à un nom propre. Cf. 6, 1, 1 et voy. A. Tobler, dans *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 197.

— « Sire, » dist Naime, « j'en sui al cuer [maris.
Pour l'amour Dieu, qui onqes ne menti,
Car demandés le cuivert Amauri
Pour coi vos fiex, que je voi la gesir,
Ala u bos, le blanc hauberc vesti.
Sainte Marie dame ! que queroit il ?
— Jel vos dirai, » ce respont Ama[u]ris ;
« Et se j'en menc, Dix me puist maleïr !
Ersoir, au vespre, quant il fu enseri,
Karlos, vos fiex, a l'ostel me requist
Que jou alaisse en gibier aveuc lui.
Jou i alai : é ! Diex, si mal le fis !
Je me doutoie de l'Ardenois Tieri :
Par choi alames les blans haubers vestis.
Sous le bruellet qui siet desos Paris,
La en alames juĕr et moi et li,
Et si getames nos ostoirs el laris.
.I. en perdimes ersoir à l'avesprir :
Huit matinet, quant il fut esclarci,
Si encontra(s)mes Gerard et Huĕlin.
Huĕs, l'aisnés, avoit l'oisel saisit :
Karlos, vos fiex, son oisel li requist,
Et li traïtres mout bel li escondi.
Tant estriverent qu'il feri Gerardin.
Quant le vit Huĕs, si traist le branc forbi,
Sel pourfendi enfressi que el pis ;
Puis s'en torna fuiant par devant mi,
Il et ses freres, sor les cevax de pris :
Nes poi ataindre, s'en fui al cuer maris.
A ensiĕnt a ten enfant ochis ;
Et s'il veut dire que jou aie menti,
Ves chi mon gage, et je le vous plevi[s],
Ge li ferai(t) par le goulle jehir
Que c'est tout voir(s) canque jou ai ci dit.
— Sainte Marie ! » dist l'abes de Cluigni,
« Si grant mençoigne nus hons de car n'oï :
Sour sains jurrai, et moine quatre vins,
Que c'est mençoigne que cis leres a dit
Et toute fable : sor sains le vous plevis.
— Certes, » dist Karles, « bel tesmoignaige [a chi !
Que dites vous, sire quens Amauris ?
— Sire », dist il, « si me soit Diex amis,
L'abes dira du tout a son devis ;
Mais ne le ruis devant vous desmentir :
Huōn ferai par le geule gehir
Que c'est tout voir(s) de canque vous ai dit. »
Quant l'entent l'abes, près n'a le sens mari ;
Et voit Huōn, a escriĕr li prist :
« Hé ! Que fais tu ? » dist l'abes, « biax [cousins ?
Offre ton gaige, car li drois est a ti ;
Et se tu es ne vencus ne maumis
Et Diex voloit tel cose consentir,
Et ke je puisse mais a Cluigni venir,
Je batrai tant saint Pierre, qui la gist,
Que de sa fiertre ferai tot l'or caïr.
— Sire, » dist Huĕs, « tout a vostre plaisir :
Ves chi mon gaige, et je le vous plevis
Que c'est mençoigne que chis lerres a dit ;
Se li ferai par le geule gehir
Que jou ne seuc quel homme jou ocis,
Ne ne savoie ke che fust vostre fis. »
— « Livrés ostaiges », dist Karles au fier vis,
« U autrement vous en serés honnis.
— Sire », dist Huĕs, « tout a votre plaisir.
Certes, ves la mon frere Gerardin :
N'ai plus ostaiges en ce palais votis,
Car jou n'i voi ne parent ne cousin
Que jou osaisse ne priĕr ne offrir.
— Si avés moi », dist l'abes de Cluigni :
« Por vostre amor enterrai autressi ;
Et se tu es ne vencus ne maumis
Et Damediex veut tel tort consentir,
Honnis soit Karles, li rois de Saint Denis,
S'il ne me pent ains qu'il soit avespri,
En ma compaigne de moines quatre vins.
— Abes », dist Karles, « tort avés, par saint [Crist.
Ja Diu ne place, qui ens la crois fu mis,
Que mal vous fache a jour que soie vis !
Mais laisiés nous, s'il vous plaist, convenir.
Livrés ostaiges, » dist Karles, « Amauris.
— Sire, vés la Raïnfroi et Henri :
L'uns est mes oncles et l'autres mes cou- [sins.
— Et jou les prens, » dist Karles au fier vis,
« Par tel convent con ja porés oïr,
Que, se vous estes ne vencus ne maumis,
Je les ferai traïner a roncis. »
Raïnfrois l'ot ; a Karlon respondi :
« Dehait, beau sire, qui enterra ensi !
— Et comment donc ? » Karlemaines a dit.
— « En non Dieu, sire, sor nos tères tolir. »
Dist l'empereres : « Or soit a vo plaisir.
Mais, par celui qui ens là crois fu mis,
S'Amauris est ne vencus ne honnis,
Vous ne tenrés plain pié de vos païs,
Ains en serés tost cachié et honni. »
. . . .

à la cour de Charlemagne, avec son frère Gérard, pour relever son fief, est attaqué en trahison par Amauri et Charlot, le fils de l'Empereur, et tue ce dernier. Amaury rapporte le corps de Charlot et accuse Huon de l'avoir assassiné sans provocation et sachant qui il était (v. 1361-1458, 1490-1647).

6. *Le cuivert Amauri*, au traitre Amaury. Cf. 2, 35 et voy. 3, 65, n. — 11. *Maleïr* (cf. *beneïr*), pour *maleïre* = *maladicere*, qui se rencontre à côté de *maledicere*. — 12. *Il fu enseri*. *Il* est un pronom neutre et ne remplace pas *vespre* : voilà pourquoi le participe ne prend pas l'*s* du cas sujet. Cf. I, 22. 77 ; II, 12. — 15. *Mal*. Corruption de *mar* = mala ora. — 17. *Par choi*, c'est pourquoi. *Choi* est une graphie irrégulière de *coi*, et le *ch* ne saurait y être chuintant. — 23. *Huĕlin*, diminutif de *Huē*, *Huōn*. — 34. *Aie*. Le subjonctif est amené par le sens dubitatif de la proposition dont dépend ce verbe. — 39. *Nus hons de car*, nul homme. Expression pléonastique. Voy. 3, 41 et 12, 27, notes. — 42. *Toute fable*. Pour l'accord de l'adjectif au sens de l'adverbe « tout à fait », voy. 5, 113, note. — 54-8. Nous avons là un exemple frappant de la foi naïve du moyen âge et de la façon dont les gens éclairés eux-mêmes entendaient le patronage des saints. Aujourd'hui encore, on pourrait citer des faits semblables qui se sont passés récemment dans des campagnes reculées. — 62. *Geule*. Le *g* doit naturellement se prononcer *g*, non *j*. — 73. *Enterrai* (métathèse de l'*r* pour *entrerai* ; cf. *juerra* 209, *juerrai* 211), j'entrerai [dans l'épreuve du jugement], je servirai d'ôtage. Cf. 91. — 78. Traduisez : « et avec moi quatre-vingts de [mes] moines. » — 93. *Sor nos tères tolir* (cf. 2, 34), à la condition que, s'il est vaincu, nos terres seront confisquées. Nous avons ici affaire à une construction analogique dont le point de départ est *sor ma fei*, « sur ma foi », ou plutôt l'expression *jurer*, *plevir sor sains*, jurer sur les reliques (cf. v. 42, etc.). — 94. *Vo*, suj. sing. et rég. plur. *vos*, fém. sing. *vo*, fém. plur. *vos*. Ainsi se décline dans les dialectes du Nord et du Nord-Est, la forme du possessif, abrégée de *vostre*, qui ailleurs est invariable. Cf. *vo* 19, *passim*, etc.

Or escoutés de Huōn que il fist :
Une grant mine li enfes prendre fist,
Et puis l'a fait emplir de parcsis.
Li povre criēnt clerement a haus cris :
« Cil te garisse qui ens la crois fu mis,
Et il te laist a joie revenir ! »
Messe canta li bons abes lietris.
Quant fu cantee et li mestiers fenis,
Devant l'autel se couca Huēlins ;
D'autre part fu li cuivers Amauris.
Entour aus ot grans candeles asis :
Devant l'autel les orent en crois mis.
Les Amauri ne se porent tenir :
A tère cieent, voiant tos les marcis ;
Mais les Huōn se drecierent toudis.
Devant l'autel fu Huēs en crois mis ;
Dieu reclama, le roi de paradis :
« Hé ! Dix, » dist Huēs, « qui onques ne [mentis,
Si vraiement, Sire, com tu nasquis
En Belleem, si com dist li escris,
De le pucele roïne, Jhesu Chris.
Il n'i ot feme pour vostre cors tenir,
Fors une dame qui ot mout cler le vis :
Sainte Onnestase ot a non, ce m'est vis.
N'ot eū mains depuis qu'ele nasqui ;
A ses moignons, Dix, fustes recoillis :
Il n'i ot autre, ce set on tout de fi.
Lues que vous tint, miracles i fesis ;
Tantost ot mains et dois lons et traitis,
Si biaus c'en pot ne penser ne veïr.
Et des .iij. rois, Sire, fustes requis.
Li fel Herodes ot mout le cuer mari,
Quant les noveles de vo cors entendi :
Les sergans fist aler par le païs ;
Tous les enfans de .ij. ans et demi,
Canc'on en pot trouver par le païs,
Fist decoler as brans d'achier forbis,
Qu'il vous cuidoient aveuques çaus mordrir
Mais tout içou ne poiés consentir.
.Xxxij. ans alas par le païs
O tes apostles sacrés et beneïs.
.I. en i ot qui vos haï toudis —
Judas ot non li traïtres falis, —
Si vous vendi, biaux dous Sire, as Juïs,
Et puis si fustes ens en la crois sus mis,
Et de le lançe se vous feri Longis.
Mort receūstes, si com dist li escris :
Che fu por nos, ce ne fu pas por ti ;
Nous racatastes des mains a l'anemi.
Puis el sepulcre fustes posés et mis ;
Au tierc jour fustes, Sire, resurexis ;
Droit en ynfer ton chemin acoillis,
Si en getastes vos drus et vos amis.
A un juedi, que tant est signoris, —
L'Asension l'appelle on, ce m'est vis, —
En ciel montastes la sus en paradis ;
Li vostre apostre remestrent desconfit,
Desconforté, et mout ierent despris.
A Pentecouste conforter les venis :
Vous les baisastes, lors furent esjoï ;
Par ces baisers furent tuit si espris
Que tout langaige sorent par tout païs.
Si vraiement com c'est voirs que je di
Et que je l croi loiaument sans mentir,
Gardés mon cors, par le vostre plaisir,
Que jou n'i soie matés ne desconfis,
Et puisse ocire le cuivert malcï(s)
Si vraiement, biax pere Jhesu Cris,
Que je n'ai coupes el murdre c'on m'a mis. »
A tant se lieve Huēs o le fier vis :
Son pis seigna de Dieu de paradis.
En estant lieve li damoisiaus gentis :
L'autel baisa et s'ofrande sus mist.
Tout ausi fist li cuivers Amauris.
Ens el moustier fu aportés li vins :
La se desjune li gentis Huēlins,
De l'autre part se desjune Amauris,
Desus l'autel saint Pere, ce m'est vis.
Quant ont mengié asés a lor plaisir,
Du mostier issent ambedoi li marcis.
Premiers issi li courtois Huēlins :
Souvent reclaime le roi de paradis.
Après issi li cuivers Amauris :
Ainc n'inclina autel ne crocefis.
On les ramaine ens el palais votis :
Pres de Huōn li frans abes se tint ;
Autressi fist dus Naime li floris,
Et li haut homme qui furent fervesti.
De l'autre part s'en issi Amauris,
Si le convoient Raïnfrois et Henris
Et traïtour dèsqes a vint et sis.
El palais vinrent u furent li marcis.
Li rois les voit, ses a a raison mis :
« Baron, » dist Karles, « pour le cors saint [Denis,
Alés vous tost armer et fervestir,
Car, par Celui qui ens la crois fu mis,
Ains que mes fiex soit en tère enfoïs,
Ert li vencus traïnés par païs ;
Et Dix de glore en doinst le droit venir,
Que li parjures soit hui cest jor honnis !
— Et Diex le face ! » li barnages a dit.
Adont s'adoubent et ont lor cors garnis.
Huēs s'arma, li damoisiaux de pris :
Cauce unes cauces blances com flor de lis,
Puis vest l'auberc que li donna Sewins
Et çainst l'espee, dont li brans fu forbis.
Et d'autre part s'adouba Amauris.
Quant sont armé anbedoi li marcis,
Les sains fist on aporter et venir,

109. *Ot asis*, littér. : « il y avait placé. » Tournure neutre impersonnelle : l'accord n'a pas lieu, comme cela arrive parfois, avec le substantif, qui est au cas régime. — 111. *Les Amauri*, celles d'Amauri. Cf. 113, *les Huōn*. Pour l'article avec ellipse du nom, remplaçant le pronom démonstratif du fr. moderne et pour l'ellipse de la préposition, voy. 3, 22, n. — 114. *Fu en crois mis*, s'était prosterné les bras en croix. Pour le temps, voy. 3, 19, n. — 120. *Vostre*. Passage fréquent en ancien français, du singulier au pluriel de politesse et réciproquement ; cf. 126, etc., et 2, 60. — 120-8. Pour le miracle de sainte Anastasie, voir *la la Légende de saint Fanuel*, v. 1446-1624, dans *Revue des langues romanes*, XXVIII, 193-8. L'ensemble de la prière, y compris la mention du miracle, semble imité de la prière de Guillaume Fièrebrace, se préparant à combattre le sarrazin Corsolt, dans le *Couronnement de Louis*, Voy. l'éd. de la *Société des anciens textes français*, par E. Langlois, v. 695-789. — 131. *De vos cors*, de vous. Périphrase fréquente en ancien français. Cf. 120. 163 et voy. la note à 4, 66.

161. *Si vraiement*, etc. L'insistance avec laquelle l'auteur fait développer par Huon son *Credo* montre bien le caractère sérieux du combat judiciaire dans le haut moyen âge. — 169. *De Dieu*, au nom de Dieu. Remarquez l'absence de l'article, malgré le complément déterminatif; de même devant *paradis*. Voy. le mémoire signalé plus haut (v. 1) de M. A. Tobler. — 202. *Unes cauces*. *Un* s'emploie au pluriel en ancien français, non seulement, comme ici et 30, 304, lorsqu'il désigne la réunion habituellle de deux objets, mais encore au sens de « plusieurs. » Cf. 23, 2, 99, etc.

Que li parjures ne puist del jor issir :
« Qui juërra ? » li barnages a dit.
— « Cil qui apele, » ce diënt li marchis.
— « Dont juërrai ge, sire, » dist Amauris.
Les sains mist on par desus.. ij. tapis,
Et Amauris s'est a genillons mis ;
En haut parla si que bien fu oïs :
Entendés moi, franc chevalier de pris,
Je sui ki jure sor les sains que ves ci,
Sor tous les autres qui sont em paradis,
Que ne me puissent hui en cest jor honnir,
Que bien sot Huës de Bourdele le cit,
Quant il ocist Karlot o le fier vis,
K'il estoit fiex l'empereor gentil :
Par traïson le tua et ocist,
Par couvreture vint fuiant a Paris.
Ensi le jur ge par Chelui ki me fist,
Sor tous les sains que ci voi devant mi,
Si le ferai par le geule gehir,
Ains qu'il soit vespres, s'ensanble sommes [mis,
Que le dansel malvaisement mordri,
S'en doit par droit estre a martire mis. »
Les sains cuida baisier li Dieumentis :
Faut lui l'alaine, a poi qu'il ne caï;
Nes aprocast pour tout l'or de Paris.
Li glous cancele, car il estoit mentis :
« Cis est parjures ! » ce diënt li marcis.
Avant passa li courtois Huëlins :
Par le puing destre le traïtor saisi,
Comme parjure l'en leva li marcis ;
Devant les sains a genillons se mist ;
En haut parla, si qe bien fu oïs :
« Or m'entendez, segnor, » dist Huëlins.
Je sui qui jure sor les sains que voi chi,
Sor tous les autres que Dieus a establis,
Çou est mençoigne que cis leres a dit.
Je ne dic mie que Karlot n'aie ochis,
Mais, par Celui qui ens la crois fu mis,
Quant jou entrai ens la cort a Paris,
Je ne savoie quel homme avoie ocis,
Qui fu ses peres ne qui l'engenuï,
Ne si ne seuc que che fust Karlon fis.
— Certes, » dist l'ábes, « voir sairement a [chi. »
Huës se dreche, si a les sains saisi,
Si les baisa, voiant tos les marcis,
Et en après mist .iiij. mars d'or fin :
Asés i fu ki bien les recoilli.
Diënt François : « Cil doit estre esbaudis ;
« Par lui ert certes, je quit, li cans conquis. »

2

Or vous dirai de la dame al vis cler,
Qui estoit fille Gaudise l'amiré.
Ens son lit jut et ne pot reposer :
Amors le poinst, qui ne le laist durer.
Elle se lieve, que n'i pot demorer :
.I. cierge prent, qu'ele ot fait embraser ;
Vint a le cartre, s'a le cartrier trové
U se dormoit, par delés .j. piler ;
Tot belement li a les cles enblé,
L'uis de la cartre a errant desfremé.
« Hé ! Dix, » dist Huës, « qui me vient viseter?
Sainte Marie, est il ore ajorné ? »
Dist la pucele : « Mar vous esmaierés,
Huës, biau frere, ensi t'oi jou nommer,
Je sui le fille Gaudise l'amiré,
Que vous baisastes hui matin au disner.
Vo douce alaine m'a si le cuer enblé,
Je vous aim tant que je ne puis durer :
Se vous volés faire ma volenté,
Consel metrai qe serés delivrés.
— Dame, » dist Huës, laisiés tot çou ester :
Sarrasine estes, je ne vous puis amer.
Je vous baisai, çou est la verités,
Mais je le fis por ma foi aquiter,
Car ensi l'oi a Karlon creanté.
Se devoie estre tos jors emprisonés
En ceste cartre, tan con porai durer,
Ne quier jou ja a vo car adeser.
— Amis, » dist ele, « dont n'en ferés vous el ?
— Naje, voir, dame, par sainte Carité.
— Par foi, » dist ele, « et vous le comperrés. »
Le cartrier a erroment apelé :
« Amis, » dist ele, « envers moi entendés.
Je te desfenc, sour les iex a crever,
Que ce François ne doinses qe disner

---

208. *Que*, afin que (cf. 218.) — *Del jor issir*. survivre à ce jour-là. — 216. *Je sui ki jure* (cf. 241). On trouverait peut-être plus souvent, dans cette tournure, le verbe à la 1re personne (*jur*), comme en latin. — 219. *Le cit*, la cité. *Le* est la forme féminine de l'article au Nord et au Nord-Est (cf. 119, etc.). *Cit* (*civt* 3, 43 est une forme restituée ; le ms. a *ciu*, qui est provençal) ne saurait venir, comme on l'a voulu, de *civitas*, qui n'aurait pu donner que *cites* (cf. *abbes* = abbas). Si le prov. *ciu* peut se tirer de *civem* (par abus de sens), *cit* nous semble exiger * *civitem*, qui est sans doute une forme populaire de *civitatem* influencé par *civem*. — 221. *L'empereor gentil*, du noble empereur. Cf. 8, 1, 249; 2, 15, etc. — 230. *Li Dieumentis* (celui qui a menti à Dieu), le parjure. Cf. *Vie de Saint-Léger*, 11, *cel dieumentit* (voy. *Romania*, I, 303). La première partie du mot est au datif ; le participe a conservé le sens du déponent latin *mentitus*. Cf. *mentis* 233. — 243. *Çou est*, etc. Sous-ent. *que* devant *chou*. — 249. *Ne si ne seuc*, et ainsi je ne sus. — *Karlon fis*, le fils de Charles. Pour la suppression de l'article, voy. la note au v. 1 ; pour celle de la préposition *de*, voy. la note à 3, 22. — 256. Cette laisse en *i*, une des plus longues que l'on connaisse, a encore 41 vers.

2. — Par la vertu magique de l'anneau qu'il a enlevé au géant Orgueilleux, après l'avoir tué, Huon a pu entrer dans le palais du roi sarrasin Gaudisse ; il a tué, dans la salle du festin, un prince puissant qui devait épouser sa fille Esclarmonde et donné trois baisers à la princesse, pour s'acquitter d'une partie de la tâche qui lui a été imposée par Charlemagne en expiation du meurtre de Charlot. Mais accablé par le nombre et dépouillé du cor enchanté que lui avait donné Obéron et qui lui aurait assuré son tout-puissant secours, il est jeté en prison, en attendant d'être mis à mort. Esclarmonde, prise pour lui d'un amour aussi violent que soudain, vient secrètement le visiter (v. 5836-5928). — 5. *Que*, parce que, car. Remarquez ici, au vers précédent et au vers suivant, l'alternance du présent avec le passé défini et le passé antérieur. — 25. *L'oi creanté*, je l'avais promis. Cf. 5 et voy. la note à 3, 19. — 29. *N'en ferés vous el*. Cf. « je n'en ferai rien. » — 31. *Et vous le comperrés*, dans ce cas, vous le paierez [cher]. — 34. *Sour les iex a crever*. Tournure différente de celle que l'on rencontre plus haut (*sor nos tères tolir* 8, 1, 93) et qu'il convient de rapprocher, pour ce qui est de l'addition de la préposition *a*, de *por la teste a coper* 10, 87, *por justise a tenir*, 24, 170-1, *por bien a faire*, etc. *Sour* (*sor*) a bien ici, comme 8, 1, 93, le sens de « à condition de », mais le substantif régime en dépend directement, tandis que dans *sor nos tères tolir*, c'est la réunion de l'infinitif et du substantif qui constitue le régime de la préposition. Dans *sour*... *a*, comme dans *por*.. *a*, suivis d'un infinitif, il y a, semble-t-il, un souvenir de l'idée d'obligation, de nécessité contenue dans le gérondif latin, idée représentée essentiellement ici par la proposition de but *a* = *ad* latin. — 35. *Ce François*, à ce Français (v. 3, 65, n.) — *Qe disner*, de quoi diner (littt, rompre le jeûne). On s'attendrait à *dont d.* (cf. 3, 65, 71), mais on sait qu'avec le relatif *que*,

Desc' a .iij. jours, ce te veul commander. »
Et cil a dit : « Dame a vo volenté. »
.Iij. jours tos plains tant le laissa juner.
Au quart jour est Huëlins desperés :
« Hé ! las, » dist Huës, « il n'est ne pains [ne blés :
Or voi ge bien je serai afamés.
Hé ! Auberons, pullens nains bocerés,
Cil te maudie qui en crois fu penés !
Por poi de cose m'as or coilli en hé :
Voir, vers ton cors ne fesisse pas tel.
Ne m'en pris garde, se me puis[t] Dix [salver,
Quant je menti al premier pont passer.
Sainte Marie, praigne vous en pité :
Roïne dame, vostre homme secourés,
Que il ne soit honneis ne vergondés ! »
Tout canqe Huës a dit et devisé,
Li damoiselle a trestout escouté.
Vint a le cartre, s'a Huön apielé :
« Vasal, » dist ele, « estes vous porpensé ?
Vauriiés faire chou qe j'ai devisé ?
Se me voliés plevir et creanter
Que, se poiiés de çaiens escaper,
Vous m'en merriés o vous en vo regné,
Par Mahomet, je ne vous queroie el ;
Se chou me veus otroiier et greer,
Je te donrai a mengier a plenté.
— « Dame, » dist Huës, « si me puist Dix [salver,
Se jou devoie tos les jors Diu flamer
Dedens infer, ens la cartre cruël,
Si ferai jou toute vo volenté.
— Par foi, » dist elle, « or as tu bien parlé :
Por vostre amor qerrai en Damedé. »
Dont li a fait a mengier aporter :
Huës menga, qui mout l'ot desiré,
Et la dame a le cartrier apelé :
« Amis, » dist ele, « savés qe vous ferés ?
Ens el palais a mon pere en irés,
Et se li dites, gardés ne li celés,
Que li François qui ert emprisonés
Est mors de faim et de grant povreté,
Bien a tierc jor : tout issi li dirés. »
Et chil a dit : « Dame, a vo volenté. »
Puis a Huön pourveü a plenté
De tout ichou que il li vint a gré,
De rices mes, de vins et de claré.
Et li cartriers en est a tant torné :
Vint el palais, l'amiral a trové :
« Sire, » dist chil, « par Mahom, ne savés ?
Li crestiëns c'aviens emprisoné,
Qui est de France, de faim l'ai mort trové,
Et ens vo cartre a se vie finé. »
L'amirés l'ot, s'en fu grains et irés :
« Che poise moi, par Mahommet mon Dé ;
Mais puis q'est mors, or le laissons ester :
Mahoms ait s'ame par la soie pité ! »
Ensi fu Huës de la mort respités,
Et li cartriers li donna a plenté
De tel mengier que il veut deviser.

9. ADENET LE ROI

BERTHE AUX GRANDS PIEDS

Berte la debonaire, qui n'ot pensee avere, [4]
Mou(l)t durement plorant prent congié a son [pere :
« Sire, » dist ele, « a dieu ! Saluëz moi mon frere,
Qui tient de vers Poulane la terre de Grontere,
— Fille, » ce dist li rois, « ressamblés vostre [mere ;
Ne soiés vers les povres ne sure ne amere,
Mais douce et debonaire et de bonne matere,
Si k'a Dieu et au siecle la bontés de vous pere ;
Car qui ainsi le fait mou(l)t noblement se pere
Et cil qui bien ne fait en la fin le compere.
Ainc plus bele de vous ne vit rois n'emperere :
Je vous commant a Dieu, qui est vrais gouver- [nere,
Que en cors et en ame en soit dou tout gardere. »

Tout droit a celui tans que je ci vous devis, [5]
Avoit une coustume ens el Tiois pays,
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tous dis
Pour aprendre françois lor filles et lor fis.
Li rois et la roïne et Berte o le cler vis

on sous-entend souvent encore aujourd'hui une préposition (*que* = dans lequel, auquel, etc.), cf. « au temps que, » etc. L'infinitif doit s'expliquer, non par l'ellipse d'un verbe, mais par l'analogie de locutions indiquant le but, comme « de manière à, en vue de ». — 38. *Iij. jours tos plains tant*. Double renforcement de l'idée de durée. — 41. *Je serai afamés* (sous-entendez *que*), je mourrai de faim. — 45. *Tel* est un neutre, comme *el* au v. 29. — 46. *Se*, forme dialectale pour *si* = latin *sic*. Cf. 73 et voy. au *Gloss*. — 48. *Pité* est, non pas au cas sujet (car, à la date de notre poème, l'*s* finale des noms masculins s'était depuis assez longtemps déjà ajoutée par analogie aux noms féminins), mais au cas régime. Nous avons ici une tournure impersonnelle : « qu'il vous en prenne pitié ». *En* ou bien se rapporte à *vostre homme* du vers suivant, ou bien a le sens vague dont nous avons parlé dans notre note à 6, 2, 30. — 50. *Honneis*, pour *honnis*. Forme analogique attribuée à quelques verbes isolés d'après l'analogie de *collectus*, qui donne régulièrement *coilleiz* (pic. *coilleis*), rég. *coilleit*. — 60. Passage du pluriel de politesse au singulier. Voy. 8, 1, 120, note. — 64. *Cruël*. Les adjectifs parisyllabiques latins de la troisième déclinaison, à forme unique pour le masculin et le féminin, n'ont régulièrement en ancien français qu'une forme pour les deux cas du féminin et le cas régime singulier. Cependant on trouve de bonne heure, pour certains adjectifs, les formes analogiques en *e* fém. (*grande*, *tele*). — 73. *Se* (forme dialectale de *si* = latin *sic*), a ici un sens presque explétif. — *Ne li celés*. Sous-entendez *que*. *Celés* est au subjonctif (forme analogique) ; voyez note à 7, 62.

* *Li Roumans de Berte aus grans piés*, par Adenés li reis, publié par M. Aug. Scheler. Bruxelles, 1874, IV-VIII, v. 134-221. — Ce poème, qui se rattache à la geste du roi (voy. *Tableau*, etc., 7), a été écrit en rimes vers 1270. Il raconte les aventures de Berthe, femme de Pépin le Bref et mère de Charlemagne, à qui fut substituée une serve le jour de ses noces. Son époux la retrouva plusieurs années après servante chez son vacher, dans la forêt du Maine ; du commerce qu'il eut avec elle, sans la reconnnaitre, naquit Charlemagne. Cette légende semble bien avoir une origine mythique. — Adenet le Roi, trouvère brabançon de la 2e moitié du XIIIe siècle, est aussi l'auteur des *Enfances Ogier*, de *Bevon de Comarchis* et de *Cléomadès*. Son dialecte est naturellement celui de la région Nord, abusivement appelé picard.

3. *Moi*, pour moi : datif éthique, — 8. *Pere* (= *parat pour *pareat*), au lieu de *paire*, sans doute à cause de la rime. — 9. *Se pere* (= se parat), se conduit. — 13. *En*, de vous (complément de *gardere*). — 14. *Tout droit*, précisément. — 18. *Lor filles et lor fis*, à leurs f. et à leurs f. Voy. 3, 65, n. — 19. *O le cler vis* (plus souvent *au cler vis*), qui avait le teint clair (cf. 10, 74). Expression fréquente pour indiquer la beauté des femmes : des cheveux blonds et un teint transparent constituent au moyen âge l'idéal de la beauté, surtout pour les hommes du Nord.

Sorent près d'aussi bien le françois de Paris,
Com se il fussent né au borc a saint Denis ;
Car li rois de Hongrie fu en France norris :
De son pays i fu menez mou(l)t tres petis.
François savoit Aliste, car leens l'ot apris :
C'ert la fille la serve, ses cors soit li honis !
Car puis furent par li maint grant malice empris.
Adonc tenoient Franc les Tiois por amis,
S'aidoient li un l'autre contre les Arrabis.
Bien parut puis a Charles, qui fu rois poëstis,
Que Alemant estoient chevalier de grant pris.
Par aus fu puis mains Turcs et mors et desconfis.
De ce ne vous iert ore nus lons racontes dis :
De ce vous vueil parler dont vous ai entrepris.

[6] Mou(l)t fu Berte courtoise et plaine de fran- [chise :
N'est nus qui la connoisse qui forment ne la prise.
Le jour que ele dut sa voie avoir emprise,
S'est devant le roi Floire son pere a genols mise ;
En plorant prent congié sans mal et sans faintise.
Blanche fu et vermeille et plaisans a devise.
N'ot plus bele pucele de la dusques en Pise,
Et de faire tout bien fu en grant convoitise,
Si k'a piece ne fust de nul meffait reprise ;
Mais puis fu par la serve en la forest malmise,
Ainsi com vous orrés que l'estoire devise.

[7] Quant Berte ot pris congié a son pere au cuer [vrai,
Forment li duelt li cuers, mou(l)t fu en grant [esmai.
Les gens de cele terre, ne vous en mentirai,
En plorerent forment, car vraiement le sai.
« Fille, » dist la roïne, « je vous convoierai,
Sachiez, au plus avant que je onques porrai ;
Margiste vostre serve avec vous laisserai,
Et Aliste sa fille, plus belle rien ne sai :
Pour ce que vous ressemble, assez plus chiere l'ai.
Et Tibert lor cousin avoec envoierai.
Bien savez que tous trois de servage getai
Et que de mes deniers chascun d'aus rachetai,
Et par cèste raison trop plus m'i fierai.
— « Dame, » ce a dit Berte, et je les en menrai,
Ne de chose que j'aie ja mais ne leur faurrai ;
Trestoutes mes privances par leur conseil ferai;
Aliste, se je puis, tres bien marierai.
— Fille, « dist la roïne, « bon gré vous en sarai. »
Un lundi par matin, por voir le vous dirai,
Orent Bertain montee sor un palefroi bai.
Des jornees qu'il firent trop ne vous conterai :
Par Sassogne s'en vinrent ; — par le duc Nicho- [lai,
La Duchoise estoit suer Bertain : quant j'esgar- [dai
L'estoire a Saint Denis, tout ainsi le trouvai ;
D'approchier la besongne plus ne detrierai.
— « Fille, » dist Blancheflor, « arriere m'en irai,
De par vous vostre frere forment saluërai.
Se bien ne vous prouvez, de la dolor morrai ;
Cel anel de vo doit o moi en porterai,
En lermes et en plors souvent le baiserai. »
En plorant li dist Berte : « Dame, je le ferai. »

[8] Berte prent l'anelet, qu'ele plus n'i delaie ;
A sa mere le baille, mou(l)t pleure, mou(l)t s'es- [maie :
« Fille, a Dieu vous conmant, par cui li solaus [raie ;
Or vous faites amer gent letree et gent laie ;
Qui de bien est venus, drois est k'a bien retraie,
Adès de plus en plus, si que ja n'en retraie.
— « Douce mere », fait ele, « il m'est avis que j'aie
Par mi le cuer dou ventre d'un coutel une plaie.
— Fille, » dist la roïne, « soiés joians et gaie :
Vous en alez en France ; de ce mes cuers s'a- [paie
K'en nul pays n'a gent plus douce ne plus vraie. »
Au departir, chascune a plorer se rassaie;
Berte chaï pasmee sor un drap noir com saie.

---

21. *Au borc a saint Denis*, au bourg qui a pour patron saint Denis, à Saint-Denis. — 25. *La serre*, Margiste, qui devait conduire Berthe au roi de France, Pépin, et qui lui substitua sa propre fille, la nuit de ses noces. — *Ses cors soit li honis !* honte sur elle ! *Li* est au datif. — Pour la périphrase, voy. 4, 66, n. — 26. *Malice*, sujèt pluriel. Ce mot est souvent, comme ici, du masculin. — 28. *S'* (= *se* dial. pour *si* = sic), et. — 29. *Parut*. Impersonnel. — 36. *Avoir emprise*, pour *emprendre*. Cf. *orent montee* 64, pour *monterent*. — 40. *En Pise*. Cf. les expressions provençales bien connues, *en Arles*, *en Avignon*. *Pise* est pour l'auteur une ville très éloignée. On trouve de même : « jusqu'à Rome, jusqu'en Hongrie, etc. » — 45. *Vrai*, loyal. Cf. 86. — 50. Traduisez : « sachez-le, le plus loin que je pourrai ». — 58. *Et je*, et moi (de mon côté). Cf. 21, 6, *E jeo l'ai trové en escrit*. — 67. *La duchoise*. Cette duchesse est appelée *Aelis* dans la suite du poème, v. 1335. — 68. *L'estoire a Saint Denis*. Les auteurs de chansons de geste ou de romans, pour donner créance à leurs récits, se réfèrent souvent (quelquefois sans raison) aux livres de l'abbaye de Saint-Denis, fameuse d'abord par ses chroniques latines, puis par ses chroniques françaises (Grandes Chroniques, etc.), — 73. *Vo*. Voy. 8, 1, 94, n. — 79. *Gent letree*, aux lettrés, aux clercs (v, 3, 65, n.). *A* remplaçant le datif latin est assez souvent sous-entendu en ancien français, moins souvent cependant que *de* dans les compléments déterminatifs. Cf. 25, *la fille la serve*, etc. — 83. *Par mi le cuer dou ventre*, au cœur, à la poitrine. Cf. l'expression triviale : *avoir du cœur au ventre*.

B. — GESTE DE GUILLAUME

10. ALISCANS*

Li quens Guillames s'est durement hastés ;
Dist au portier : « Amis, la porte ouvrés ;
Je sui Guillames, ja mar le meskerrés. »
Dist li portiers : « .I. petit vos souffrés. »
De la tornele est molt tost avalés ;
Vint a Guiborc, si haut est escrïés :
« Gentïex contesse, » dist il, « car vos hastés ;
La defors est uns chevaliers armés.
D'armes paienes est ses cors conraés,
Estrangement est grande sa firtés ;
Bien resamble home ki d'estor soit tornés.
Car je voi tos ses bras ensanglantés ;
Molt par est grans sor son cheval armé,
Et dist k'il est Guillames au cort nes.
Venés i, dame, por Dieu, si le verrés. »
Ot le Guibors, li sans li est müés ;
Ele descent dou palais segnoré,
Vient as crestiaus a mont sor les fossés,
Dist a Guillame : « Vassal, ke demandés ? »
Li quens respont : « Dame, la porte ovrés
Isnelement et le pont avalés ;
Car chi m'encauce Baudus, et Desramés,
Et .xx. mil Turs a vers elmes gemmés :
Se chi m'ataignent, je sui a mort livrés.
Gentiex contesse, por Dieu, car vos hastés. »
Et dist Guibors : « Vasal, n'i enterrés ;
Toute suí seule, n'ai ot moi home né,
Fors cest portier et .j. clerc ordené,
Petis enfans, n'ont pas .x. ans passés,
Et de nos dames, ki le cuer ont iré
Por leur maris, ne saj ou sont alé,
K'aveuc Guillame alerent au cort nes
En Aliscans sor paiens desfaés.
N'i avra porte ne guicet desfermé
Dusqe Guillames ert arire tornés,
Li gentiex quens ki de moi est armés :
Diex le garise ki en croix fu penés ! »
Ot le Guillames, s'est vers terre clinés ;
De pitié pleure li marchis au cort nes.
L'aige li cort fil a fil sur le nes.
Guiborc rapele, quand fu a mont levés :
« Ce sui je, dame, molt grant tort en avés,
Mout m'esmervel ke desconu m'avés ;
Je suis Guillames, ja mar le meskerrés. »
Et dist Guibors : « Paien, vos i mentés,
Mais, par l'apostle c'on quiert en Noiron pré,
Anchois sera vostre ciés desarmés
 Ke vos ovre la porte. »

 Li quens Guillames se hasta de l'entrer :
N'est pas mervelle, car bien se doit douter,
K'après lui ot le cemin fresteler
De cele gent ki nel pueent amer.
« France contesse, » dist Guillames li ber,
« Trop longuement me faites demorer ;
« Vez de paiens toz ces tertres raser.
— Voir, » dist Guibors, « bien oi a vo parler
Ke mal doiés Guillame resambler :
Ainc por paien nel vi espoanter.
Mais, par saint Piere, ke je doi molt amer,
Ne ferai porte ne guichet desfermer
Dès ke je voie vostre cief desarmé,
Et soz le nes la bouce as iex mirer,
Car s'entresanlent plusieurs gens au parler :
Chaiens sui seule, ne m'en doit on blasmer. »

---

* *Aliscans*, chanson de geste publiée par F. Guessard et A. de Montaiglon, Paris, Franck (Bouillon), 1870, v. 1597-1719. — Ce poème anonyme du XIIe siècle est écrit en rimes, avec assonances tolérées, dans un dialecte qui offre certains traits picards. On l'a rattaché plus tard au cycle méridional ou geste de Garin de Monglave, dont le centre est le fameux Guillaume d'Orange, ou au court nez (peut-être « au corb nez » ou « au nez crochu »), qui, après de fabuleux exploits contre les Sarrazins, se retira, en 806, dans le cloître qu'il avait fondé à Gellone (Saint-Guilhem-du-Désert, Hérault). Pour le sujet, voy. *Tableau*, etc., p. 8.

1. *Guillames*. Forme qui prouve que l'*e* de *Willelmus* est devenu *a* avant la vocalisation ou la disparition de l'*l* : on a eu *Guillalmes*, d'où les formes divergentes *Guillaume* et *Guillames* (dialectal). — *Hastés* = *hastez*. Le picard a de très bonne heure laissé perdre l'élément dental dans le *z* final et lui a substitué une *s*. Cf. *ouvrés* et la plupart des mots qui terminent les vers de cette laisse, et aussi *grans* 13, *enfans* 29, etc. Non seulement le manuscrit, mais le texte original accuse de nombreux traits picards. — 3. *Meskerrés*, métathèse pour *mescrerez*. Cf. *enterrés* 26 et 15, 1, 7 ; *enterra* 15, 2, 50 ; *enterrai* 15, 2, 55 ; *mousteront* 18, 197 ; *plouerai* pour *plouerrai*, *plourerai* 30, 294, etc. — 7. *Gentiex* (cf. 25 et 36). L'*x* finale n'est le plus souvent qu'un signe graphique représentant *us*. Ici, il faut donc lire *gentieus*, comme *iex*, 62, doit être lu *ieus* (cf. *yeux*, où l'*x* n'est qu'un souvenir de cette graphie), *Diex*, *Dieus*, etc. Cf. *gentius* 18, *passim*., forme essentiellement picarde, et *gentis*, 19, 48, etc., ou l'*l*, au lieu de se vocaliser, a été absorbée. *Gentiex* suppose *gentiels*, où l'*e* parasite est dû à l'influence de l'*l*. (voy. 3, 5, n.). — 10. *Firtés*, dialectal pour *fiertés*. Cf. *arire* 35, pour *ariere*, et *virge : firge* 50, 13-14. — 11. *Soit* (cf. *voi*, *moi*, etc.). L'auteur a dû écrire *seit*, etc. Voy. la note à 11, 4. — 14. *Nes*. Le mélange des rimes en *-s* et des rimes en *-z* est un trait essentiellement picard. Ce dialecte a de bonne heure confondu les deux prononciations et le *z* s'est prononcé régulièrement comme *s*. — 18. *Crestiaus*, rég. sing. *crestel* = lat. *crista* avec le suffixe *-ellus*. *El* + consonne, en picard, a donné régulièrement *-ial*, *-iau* + consonne, au lieu de *-el*. Cf. *biaus* XIII, 1, 43, etc., d'où, par analogie, au régime singulier et au sujet pluriel, *biau*, etc., forme qui subsiste encore dans les patois. Il en est de même de *-illos*, qui donne *-aus* (cf. *aus* (illos) pour *eus*, *cevaus* (capillos) pour *cheveus*, etc.), et aussi quelquefois de ŏ + gutturale + *l* + consonne (cf. *iauz*, = ŏculos) 45, 96, rimant avec *miauz* = mel + *s*). — 22. *Encauce* (pron. *encauche*), picard pour *enchauce*. *Ca* latin donne en picard *ca* (*ke*, *ki*), et non *cha* (*che*, *chi*), comme en français. Au contraire *ce*, *ci* (*te*, *ti*) + voyelle donnent *ch*, au lieu de *ç*. Cf. 47. — 27. *Home né*. Expression pléonastique. Cf. 3, 41 ; 8, 1, 39, etc. — 29. *Petis enfans*, de jeunes enfans. L'article partitif, au pluriel comme au singulier, est souvent supprimé en ancien français. — 30. *Et de nos dames*, et [quelques-unes] de nos dames. — 40. *Aige*. Prononcez *aigue*. — *Fil a fil*, en petits ruisseaux. — 46. *Par l'apostle*, etc., c'est-à-dire : saint Pierre. Cf. 59 et voy. au *Gloss.*, s. v. *Noiron*. — 47. *Ciés*, chef, tête (cf. 61), Prononcez *kiés*. Le *c* a, en picard, tantôt le son de *k*, tantôt celui de *ch* (= *tch*), suivant qu'il provient du latin *ca* ou de *ce*, *ci* (*te*, *ti*) + voyelle. Cf. *france* 53. — 48. Quelques chansons de geste ont ainsi, à la fin de chaque laisse en vers de dix syllabes, une *coda* composée d'un vers de six syllabes qui ne rime pas, ou qui rime avec la laisse suivante, comme en provençal. Cette *coda* est postérieure (cf. G. Paris, *Rom.*, XXI, 477) et imitée du provençal (cf. la *Chanson de la Croisade albigeoise*, la *Chanson d'Antioche*, etc.) : c'est la *cobla capcaucada* des *Leys d'Amors*. Cf. *Ami et Amile* (*Chrest.*, 14), etc. — 50. *Se douter*, avoir peur. — 51. *K'* = *que*, car. — 53. *France*. Prononcez *franke* et voy. 47, n. — 56. *Bien oi a vo parler*, j'entends (je comprends) bien à votre langage. — 62. *As iex*, de mes yeux.

Ot le li quens, lait la ventaille aler ;
Puis haut leva le vert elme gemé.
« Dame, » dist il, « or poës esgarder ;
Je sui Guillames, car me laisiés entrer. »
Si com Guibors le prent a raviser,
Par mi le camp voit .c. paiens aler.
Corsus d'Urastes les fist de l'ost torner ;
Par aus faisoit Desramé presenter
.Cc. chaitis, ki tot sont baceler,
Et .xxx. dames od le viaire cler.
De graus chaiènes les eurent fait noër ;
Paien les batent, cui Diex puist mal doner !
Dame Guibors les a oï crier
Et hautement Damledeu reclamer ;
Dist a Guillaume : « Or puis je bien provei
Que tu n'iés mie dans Guillaumes li ber,
La fiere brace qu'en soloit tant loër :
Ja nen lessasses paiens noz gens mener
Ne a tel honte batre ne devorer ;
Ja nes sofrisses si près de toi mener !
— Dex, » dist li quens, « com me velt espro- [ver !
Mès par Celui qui tot a a sauver,
Ja ne leroie por la teste a coper,
S'en me devoit trestot vif desmembrer,
Que devant li ne voise ore joster :
Por soë amor me doi je bien grever
Et la loi Dèu essaucier et monter
Et le mien cors traveillier et pener. »
L'elme relace, puis lèt cheval aler,
Tant com il puet desoz lui randoner,
Et vèt paiens ferir et encontrer.
Le premerain a fèt l'escu troër
Et le clavain derompre et desafrer ;
Parmi le cors fist fer et fust passer,
A autre part a fèt l'enseigne outrer,
Jambes levees l'a fèt mort craventer.
Puis trèt l'espee qu'il toli a l'Escler,
A .j. paien fist la teste voler,
L'autre porfent deci al cerveler,
Et puis le tierz a fèt mort rever(s)ser ;
Le quart fiert si qu'ainz ne li lut parler.
Paien le voient, n'i ot qu'espoanter.
Li uns a l'autre le commence a conter :
« C'est Aarofles, li oncles Cadroër,
Qui vient d'Orenge essillier et gaster ;
Corrociez est : mou(l)t l'avons fèt irer,
Quant nos ne fumes en Aleschans sor mer :
Je cuit que chier nos fera comparer. »
An fuie tornent por lor vie sauver,
Toz les prisons ont coi lessiez ester.
Li ber Guillaumes les suit por decoper,
Et cil li fuient, qui n'osent demorer.
Voit le Guibors, si commence a plorer ;
A haute voiz commença a criër :
« Venez, biau sire, or i poëz entrer. »
Ot le Guillaumes, si prist a retorner ;
Vers les prisons commenc[e] a galoper,
L'un après l'autre vèt toz dechaener,
Puis les èn rueve dedenz Orenge entrer.

71. *De l'ost torner*, quitter le champ de bataille. — 72. *Aus* = illos. Forme picarde pour *eus*. Voy. 18, note. — 75. *Eurent fait*, avaient fait. Le passé antérieur pour le plus-que-parfait, substitution dont nous avons déjà vu plusieurs exemples. Cf. 9, 36 et 64 et v. la note à 3, 19. — 87. *Por la teste a coper*, quand on devrait me trancher la tête. Cf. 13, 1, 11, où *por* n'est pas accompagné de *a*, et pour la construction avec *a*, 8, 2, 34 ; 10, 87; etc., et voy. la note à 8, 2, 34. — 93. *Cheval*. Notez l'absence de l'article déterminatif ailleurs que devant un nom abstrait. Au pluriel, c'est plus fréquent. Cf. *paiens* 95, etc., et voy. les notes à 8, 1, 1 et 169. — 96. *A fèt l'escu troër*. Cf. 97 et 100 et voy. au *Gloss.*, s. v. *faire*. — 105. *Qu'ainz ne li lut parler*, qu'il ne lui fut pas permis, qu'il n'eut pas le temps de dire un mot avant [de mourir]. — 115. *Por decoper*, pour [les] tailler en pièces. Cf. 122. — 116. *Et cil li fuient, qui*. Le relatif est souvent séparé de l'antécédent par le verbe et ses compléments. *Li* est un datif. — 123. *En* indique un déplacement ou un changement de direction. Cf. 6, 1, 30 ; 6, 2, 40, etc.

C. — GESTE DE DOON DE MAYENCE

11. RENAUD DE MONTAUBAN *

Or sunt li .iiij. frere sus el palais plenier :
Tant furent nu et povre, n'ont fil de drap entier ;
Si sunt lait et hydeus, bien semblent aversier.

* Cette chanson, éditée par Michelant (Stuttgart, 1862), est écrite en tirades monorimes, dans le dialecte de l'Ile-de-France. Elle est du xiie siècle, mais le manuscrit est postérieur et d'une région différente. En voici le sujet : Renaud de Montauban, qui tire son surnom du château fort qu'il bâtit pour résister à Charlemagne, à l'endroit où la Garonne prenait le nom de Gironde, était l'aîné des quatre fils d'Aimon de Dordone ou d'Ardenne, qui était lui-même l'oncle d'Ogier le Danois. Renaud ayant tué le neveu de l'empereur pendant une partie d'échecs, les « fils Aimon » sont forcés de fuir, et l'armée tout entière de Charlemagne les poursuit. Grâce à leur cousin, l'enchanteur Maugis, et au cheval merveilleux de Renaud, Bayard, qui, au besoin, peut porter les quatre frères, ils réussissent à se retirer auprès du roi de Gascogne Yon (**), qui leur permet de bâtir le château de Montauban. Ils y sont assiégés et se réfugient à Trémoigne, où ils sont assiégés de nouveau. Bayard, livré à l'empereur comme une des conditions de la paix, est jeté dans la Meuse avec une meule au cou, mais réussit à s'en débarrasser. Renaud va enlever Jérusalem à l'émir de Perse, puis il rentre en France assez à temps pour être témoin de la victoire de ses fils sur les traîtres qui s'acharnaient à leur perte. Enfin il renonce au monde et s'engage parmi les ouvriers qui construisaient la cathédrale de Cologne : il est tué par ses camarades jaloux de lui, et son corps, jeté dans le Rhin, ayant été miraculeusement retrouvé, la voix populaire le proclame saint, comme c'est arrivé pour Ogier le Danois et pour Charlemagne.

Le roman des *Quatre fils Aymon*, qu'on colporte encore dans les campagnes, est la dernière des transformations de la chanson de geste du xiie siècle.

1. Les quatre fils d'Aimon viennent de pénétrer dans son palais de Dordon, en l'absence de leur père qui était parti pour la chasse. — 2. *N'ont*. Sous-ent. *que*.

(**) M. Longnon a récemment établi, dans la *Revue des questions historiques*, qu'il s'agit ici d'Eudon, puissant duc ou roi de Gascogne, qui eut des démêlés avec Charles Martel, surtout pour avoir donné asile au roi dépossédé de Neustrie, Chilpéric. On sait que les chansons de geste confondent perpétuellement les deux Charles (et même les trois Charles, en y comprenant Charles le Chauve) et que Charlemagne a hérité dans la légende d'un grand nombre de faits se rapportant à son aïeul.

Quant la dame les voit, n'i ot k'esmerveiller :
Tel paor ot eüe ne se sot conseillier ;
Mais or se raseüre, ses prent a araisnier :
Baron, dont iestes vos, nobile chevalier ?
Bien me semblés hermites u gent pencancier.
Se vos volés del nostre, a celer nel vos quier,
De dras et de vitaille, dont vos avés mestier,
Je vos en ferai ja de joie aparcillier,
Por amor cel Seignor qui le mont doit jugier,
Qui garise mes flus de mort et d'encombrier.
Je nes vi, pecheresse ! .x. ans ot en fevrier.
— Comment est ce donc, dame ? » dist Richars au vis fier.
— « En la moie foi, sire, par mortel encombrier
Jes envoiai en France, a Paris cortoier.
Charles en ot grant joie : tot furent chevalier.
Li rois ot un neveu que merveilles ot chier :
Quant il vit les dansiaus alever et prisier,
Cremi que desor lui volsissent souhaucier ;
O le jeu des eschès les cuida engingnier.
Mais li valet nel porent sofrir ne otroier ;
De si qu'il l'orent mort, ne le volrent laisier :
Lors s'en fuï chascuns sor le corant destrier ;
Avuec eus en alerent bien .vij. c. chevalier.
Deseur Muese, en Ardane, en .j. grant pui plenier,
Fermerent .j. chastel par deseur le rochier.
Charles les fist de France deserter et chacier.
Aymes les forjura, qui ne l'osa laisier :
Li rois li fist jurer, ains qu'il venist arrier,
Que, s'il les poïst mais ne tenir ne baillier,
Tous li ors que Dex fist ne lor avroit mestier
Que il ne lor feïst tous les membres trenchier. »
Quant Renaus l'entendi, si se vost embroncier.
La duchoise l'esgarde, si le cort areisnier ;
Tous li sans desor li commence a formoier.
La duchoise se dresce el palais en estant
Et voit muër Renaut sa chiere et son semblant.
Il avait une plaie en mi le vis devant :
Au beourt li fu faite, quant il estoit enfant.
Sa mere le regarde, si le va ravisant :
« Renaus, se tu ce iés, que t'iroie celant ?
« Biaus flus, je te conjur de Deu le Roiamant
« Que, se tu iés Renaus, di le moi erramant. »
Quant Renaus l'entendi, si s'embroncha plorant.
La duchoise le voit : ne le va puis dotant ;
Plorant, brace levee, va baisier son enfant,
Et puis trestos les autres .c. fois de maintenant.
Il ne desissent mot por nule riens vivant.
Donques parla la dame, si lor dist son samblant :
« Enfant, mout iestes povre et mesaise avés grant.
Donc n'avés vos o vos chevalier ne sergent ?
— Oïl, .iiij. compaingnons, que plus n'en sunt vivant,
Qui nos gardent la fors chascuns .j. auferrant.
La duchoise l'entant, s'en apele Helinant :
« Alés moi la defors ces degrés avalant,
Si prenés le cheval dant Renaut, mon enfant
Et les autres destriers, tout ensi le comant ;
En la mareschauscie les metés maintenant. »
Et cil li respondi : « Tot a vostre commant. »
Les degrés avala del vert marbre luisant,
Entre ci as barons ne se va atargant :
Il les a apelés, si lor dit en oiant :

« Baron, alés lassus, ne soiés delaiant.
J'en menrai les destriers en cel estable avant. »
Et cil li respondirent : « Tot a vostre commant. »
Il li ont delivrés : il les en maine a tant,
Et li baron monterent sus el palais errant :
« Seignor, » ce dist dame Aie, bien soiés vos venant. »
Delés ses .iiij. flus les asiet en plorant.
Li mengiers fu tos près : mout les va somonant.
Char ont de venoison et d'oiselin volant ;
Burent vin et claré a une coupe grant.
Es Aime de Dordon parmi la porte entrant :
Repairoit de chacier parmi la vile errant ;
.Iiij. cers orent pris a la muete corant.
Il descent au perron, sos le pin verdoiant,
Et monta el palais .j. baston paumoiant,
Et a trové ses fils a sa table seant,
Qui furent nu et povre : nes va reconoisant.
La duchoise en apele, si li dist maintenant :
« Dame, qui sunt cist home ? Bien samblent peneant.
Dame Aie l'entendi, si li dist en plorant :
« Sire, ce sont ti fil que traveilliés as tant
As Espaus, en Ardane, u mesaise orent grant.
Or sunt venu a moi, qu'en ierent desirrant :
Herbergié sunt anuit por Deu le Roiamant,
Le matin s'en iront par son l'aube aparant :
Ne sai ses verrai mais en trestot mon vivant. »
Quant li dus l'entendi, tos tainst de maltalent :

---

4. *Voit* (cf. *doit* 12, *moie* et *foi* 16, *envoiai* et *cortoier* 17, etc.). Forme appartenant au scribe. Ce n'est, en effet, qu'à la fin du XII[e] siècle que l'imparfait en *-eie* (et par conséquent le conditionnel, et à la suite les autres mots en *ei* provenant de ē, I latin) est devenu *-oie* en français de l'Ile-de-France, probablement sous l'influence du bourguignon. Cet *oi* est devenu, dans la prononciation, *ouè* au XVI[e] siècle, puis *oua*, ou bien *è*, par exemple dans les imparfaits et les conditionnels, pour faciliter la prononciation par la chute de l'atone *ou*, en commençant par les mots difficiles à prononcer, comme *noioit* qui aurait dû se prononcer *nouèiouèt*. — 7. *Nobile* = * *nobilium* pour *nobilem* : l'*l* s'est asséchée sous l'influence de *nobilem*. Cf. 13, 1, 29. 15, 2,8. — 9. *A celer*. Voy. 4, 26, n. — 11. *En*. Pléonasme fréquent. — *De joie*, avec joie. — 14. *X. ans ot*, il y a eu dix ans. — 30. *L'* (= *le*) représente *Charles*. — 35. *Se vost embronchier*. Périphrase pour *s'embronca*. L'intention et le fait sont réunis. — 43. *Se tu ce iés*, si c'est toi. Tournure fréquente en ancien français. — 44. *Le Roiamant*, le Rédempteur (de *redimentem*). L'altération plus grave encore, *roi amant*, pour *reemant*, *raement*, *raiement*, montre que l'on n'avait plus le sentiment de la véritable étymologie. Cf. 88. — 45. *Di*. L'impératif au lieu du subjonctif : anacoluthe remarquable analogue à celle qui consiste à passer du style indirect au style direct, principalement en grec, où ὅτι joue le rôle de *que* en ancien français. — 47. *Le* semble bien être ici au neutre. — 58. *Dant Renaut*, de messire Renaut. Ellipse fréquente. *Dant* (cf. 15, 2, 13) est une forme refaite sur le cas sujet *danz* = dominus, d'après l'analogie des mots où le radical était terminé par une *n* suivie d'une dentale : *dent*, cas suj. *denz* ; *amant*, cas suj. *amanz*. Cf. *tirant* 3, 95, à cause de *tiranz* 3, 56, où le *z* est amené pas la double nasale *nn*, comme ici par *mn*. — 64. *En oiant*, de façon à être entendu, à haute voix. — 66. *En cel estable avant*, dans cette étable qui est là-bas (devant nous). — 68. *Il li*, ils [les] lui. L'ellipse du pronom de la 3[e] personne régime direct est très fréquente, lorsque le régime indirect est aussi un pronom de la 3[e] personne. — 87. *Qu'* (=) *que*, car. — *Desirrant*, désireux (cf. *delaiant* 65, *bien vueillant* 95, *eschapant* 112. La périphrase avec le participe présent est sans doute amenée par la rime, ce que semble prouver. dans l'avant-dernier exemple, la substitution du gérondif indéclinable au participe présent, cas sujet. Cf. aussi *paisant* 105, *Belleant* 114. *L'enfant* 101 doit s'expliquer autrement.

A ses fius se torna, mout lor fist fier samblant.
Il les a apelés mout aïreement :
« Enfant, » ce dist li dus, « vos soiés mal veignant !
Que quesistes a moi ? Ne vos sui bien vueillant :
Forjuré vos ai Karle, l'empereor poissant,
Qui la guerre feïstes, malvais garçon faillant;
Je ne vos pris trestos la monte d'un besant.
Ne trovés vos convers, chevalier ne sergent,
Dont preigniés raençon ne d'or fin ne d'argent ?
— En [la] moie foi, sire, » ce dist Renaus l'enfant,
« Se vos marches sunt quites, par le mien essiant,
Ce ne sunt pas les autres, ce vos di voirement.
Jusk'a .l. liuës poés aler errant :
Ja n'i troveroit hom borgois ne païsant,
Fors ceus qui es chastiaus se vont eschergaitant.
L'autre an, ens es Espaus me feïstes mal tant :
Mon chastel abatistes, dont j'ai le cuer dolant,
Entre vos et Charlon, qui le poil a ferrant ;
Après me revenistes laidement enchauçant,
Tous nos desconfisistes delés .j. desrubant :
De .vij. c. chevaliers ne furent eschapant
Ne mais ces .iij. barons que ci veés seant.
Por nos perdrés Jhesu, le roi de Belleant. »
Quant Aymes l'entendi, si en va sospirant. *

* Le père déclare qu'il se retire pour ne pas violer son serment, et qu'il ne rentrera à Dordone que quand ses fils en seront partis. La mère est obligée de les renvoyer, non sans les avoir convenablement équipés.

97. *Qui* pour *cui*, à qui. *Que*, que donne l'édit., est inadmissible. — *Faillant*, félons (qui manquez à vos devoirs envers votre suzerain). — 101. *L'enfant*. Le cas régime s'emploie assez souvent, au lieu du cas sujet lorsque le nom est en apposition ; il en est de même du nom (ou de l'adjectif) prédicat. — 113. *Ne furent eschapant ne mais ces .iij. barons*. *Ne mais* semble avoir été considéré ici, du moins par le scribe, comme une préposition composée analogue au français moderne « à l'exception de », tandis que, régulièrement, c'est une locution adverbiale qui, comme le latin *nisi*, exige une construction symétrique, par conséquent le cas sujet ou le cas régime, suivant qu'elle est précédée d'un sujet ou d'un régime. L'auteur avait peut-être écrit : *cil iij. baron*. — 114. *Por nos perdrés Jhesu*, à cause de nous (de votre conduite envers nous), vous perdrez le paradis.

D. — GESTES DIVERSES

12. ÉLIE DE SAINT-GILLES**

« Sire, » che dist li lere, « de l'avoir ne me chiet,
Car j'en avrai assés, je sai bien gaïgnier;
Mès des destriers me pois(s)e, c'avoie forment cier,
Que .j. en i avoit. qui mout fist a proisier,
.I. vairet mout tres jent, .j. hermin montenier.
Il a maigre la teste et l'oil apert et fier,
Petites orilletes, si a le crin deugié,
Les jambes longes, si ot coupé le piét :
En nul païs qui soit n'en a nul plus legier.
Mieudre destriers ne fu onques por gerroier :
Quant estoit en bataille et en estor plenier,
Et il trovoit a terre abatut chevalier,
Tant le foloit des piés que tous ert debrisiés.
De baston ne d'espee ne[l] covenoit touchier.
— Tai, glous, » dist l'amiraus, « lai ester ton pladier :
J'ai encore tes cent qui miex font a prisier....
Je nel donroie pas pour .m. livres d'or mier.
S'avoies asamblé des tiens .xv. milliers
Et trestous ciaus de Franche, quan qu'en a u resnier, (*v° c.* 1)
Ne querroie tous ciaus por ichestui cangier ;
Or endroit le veras, ja trestorné nen iert.
— Sire, » che dist li lere, « por coi le veroi gié ?

** *Aiol et Mirabel und Elie de Saint Gilles, herausgegeben von W. Fœrster, Heilbronn*, 1876-1882. — Nous comparons avec l'édition G. Raynaud (Société des anciens textes français), Paris, 1879 (v. l'Appendice critique). — L'*Elie de Saint-Gilles* que nous possédons est un remaniement picard du XIIIe siècle, en vers assonancés de douze syllabes, refait sur un poème (probablement français) du XIIe siècle, en décasyllabes, dont quelques-uns sont restés. Le même trouvère avait déjà remanié l'*Aioul* et relié les deux poèmes par une transition de son invention, où il donne pour père à Aioul l'Elie de notre chanson. C'est un poème biographique qui ressemble à un roman d'aventures. — Le nain Galopin, à qui Elie a laissé la vie, s'est dévoué à son service. Il lui promet de lui amener Prinsaut, le terrible cheval du roi païen Lubien. S'étant introduit dans son camp, il feint d'avoir été dépouillé par Marcabré, le roi Sarrazin ennemi de Lubien, des riches présents qu'il lui apportait et réussit à dérober le cheval (v. 1887-2055). Cet épisode rappelle des traits analogues dans *Renaud de Montauban* et dans *Gormond* : c'est d'aileurs un lieu commun épique. (Cf. l'enlèvement des chevaux de Rhésos dans l'*Iliade*, etc., etc.). Pour des détails sur le sujet d'*Elie de Saint-Gilles* et d'*Aioul*, voy. G. Paris, *Journal des Savants*, 1886.

1. *Lere* = latro. La forme analogique *léres*, que donne ordinairement le manuscrit et que conserve l'un des éditeurs, semble postérieure à la date de notre poème. — 3. *Poisse* pour *poise*. Cf. *prissier* 50, *brisse* 130, etc., et par contre *vasaus* 80, *éngresa* 95, etc. L'emploi de *s* simple pour *ss* (de même *r* pour *rr* 21, 22, etc.) s'explique facilement ; il n'en est pas de même de l'emploi de *ss* pour *s*. Dans *asemblé* 18, et *asiënt* 89, on doit admettre une formation purement française des composés à l'aide de la préposition *a*. — *Des destriers me poisse* (litt[t] : « [il] me pèse au sujet des destriers). je regrette les destriers. — 8. Ce vers décasyllabique est un reste de l'ancienne rédaction. Cf. 140, 161 et 163, et voyez ci-dessus la note**. — *Le piet coupé*, c'est-à-dire « finement attaché ». Cf. *Aiol* 3178, *Elie de Saint-Gilles* 1894, *Ogier* 2414 et *Roman de Thèbes* 6563 et remaniement français de ce poème 2808. — *Piet* (cf. *molliét* 26, etc.). Nous avons déjà dit que le *t* final (primitif ou issu de *d*) s'était maintenu jusqu'au XIVe siècle dans les dialectes du Nord et du Nord-Est (que pour abréger nous appelons picard) non seulement après *ie*, ce qui est très fréquent, mais encore exceptionnellement dans d'autres cas. Cf. ici même *abatut* 12. — 16. *Tes cent qui* (j'en ai encore) au moins (*ou* plus de) cent qui. L'emploi de *tel* devant un nom de nombre suivi d'une proposition relative servant à expliquer le nom (exprimé ou sous-entendu) est fréquent dans certains textes. Il faut donc vraisemblablement corriger *que* du ms. en *qui*. L'emploi de *que*, pour le pronom relatif *qui*, masculin ou féminin, n'est cependant pas très rare en ancien français. Cf. *Psautier d'Oxford* 1, 3 : *Cume le fust* qued *est plantét*, etc. Il s'agit alors d'un véritable adverbe relatif, Voy. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, 18 (*Zeitschrift für rom. Philologie*, II, 562 sqq. — Après ce vers, il faut admettre une courte lacune, où il était question en particulier du cheval *Prinsaut*. — 22. *Veroi* pour *verrai* (ou plutôt pour *verroie*), forme due à la mesure du vers (cf. *ameroi* 25). *Oi* pour *ai* au futur est, en effet, bourguignon et non picard, et le conditionnel satisfait

Je ne sai rien de che ne ne connois destriers.
Puis que jel voi troter, a mout isnel le tieng.
Mieus ameroi .j. peu, s'il vous plaist, a mangier ;
Tant ai esté en l'aigue tout le cors ai molliet. »
Et respont l'amiraus : « Par mon cief, vilains [iés. »
L'amiraus se corouche, s'a bouté l'eskekier :
Mieus venist l'amiral c'a son giu entendie[st].
« Sire », che dist li lere, « or ne vous courechiés !
Puis que vous le volés, jel verai volentiers. »...
Tart estoit Galopin que l'eûst aprochié.

Les aises au cheval vous doi je dire bien :
Il ert en .j. travail bien saielé d'achier ;
Le menor des estaches ne menast .j. somiers.
Il ne remeûst mie por le keue a tranchier,
A .iij. kaïnes d'or fu par le col loiés.
Iiij. paires de buies ot li chevaus es piés ;
Par dedens sont feutrees por le poil, que ne ciet.
Del feure et de l'avaine ot de si al poitrier,
Et boit a une nef entaillie d'or mier ;
L'aige li cort devant a canel aaisiet.
.Xxx. gardes i a, qui gardent le destrier,
Et quant li .xv. dorment, les .xv. esteut vellier.
Il n'en i a .j. seul tant orgelleus et fier,
S'il le treve dormant, ja meche autre loier,
Ja n'i metra escange, fors que les ieus del cief,
U forjurer li fait le terre et le renier,
Et lui et son lignage fors del païs cachier.
.Iiij. chierjes i ardent, qui mout font a pris(s)ier.
L'amiraus le descevre, s'ot le costé delgié ;
La teste fu bauchande et tout li .iiij. piet.
Il a dit au laron : « Ere li tiens si chiers ?
— Nenil, » che dist li lere, « ja celer nel vous [quier :
Ne vi mais nul si bel ne si bien estachié. » (*col. 2*)
Et dist entre ses dens, que nus ne l'entendié :
« Male garde en ferois ains le jor esclairier.
Je le vous enblerai, se jel puis esploitier,
Anuit en ceste nuit : ja si bien n'ert gaitiés.
Sire Elie de Franche, se cestui aviiés,
U roialme de France vanter vous en poriés
C'ains hom de vo lignage ne fu sor tel destrier.
Mais mout est en fort lieu, ne sai comment che [iert :
Or en penst Dameldex, qui tout a a jugier !
Par l'ame de mon pere, autant aim cel destrier
Con s'il fust la defors a .j. arbre atachiés. »

Dès puis que Galopins ot veü le cheval,
Nen ot bien ne repos, ne aillor[s] ne pensa.
Sarrasin s'estormissent, venu sont as ostaus.
Il demanderent l'aigue, al mengier vont sear,
Après s'en vont dormir, que ne pensent nul mal,
Que del petit laron ne s'en donent regart.
Galopins ne s'oblie : venus est au travail ;
Il s'apuie a le trelle, si garde le cheval ;
Dameldé reclama le pere esperital :
« El ventre del pisson garistes saint Jonas,
Les .iij. enfans garistes, que il ne furent ars :
Sainte Marie dame, donés me che cheval,
Que ne me puist blechier ne ne me fache mal. »
Tant entent au proier Galopins li vasaus,
De l'alcine de lui s'esfree li chevaus. (*f° 90 r°* [*col. 1*])
Il saut de .iiij. piés, si abat le traval.
Les gaites le coisirent, si saillent cele part,
Et saisirent lor lances et gaverlos et dars,
Et kierent par le canbre .vijxx. bien par esmal.
Galopins fu en l'onbre, qui petit les douta,
Tant vont près del laron que cascuns le frota :
S'il ot adont paor, je ne m'en mervel ja.
Quant il ne trevent rien, s'asiënt as escas,
Et dist li uns a l'autre : « C'a senti chis che- [vals ?
— Par mon chief, » dist li maistres, « sejornés [est et cras ;
De mout petite cose li chevaus s'esfrea. »
Galopins ot une herbe des puis de Garnimas,
Que Basins ot tolu, quant Garin encanta,
Quant li fains de la loge si fort les engresa :
Signor, che fu la nuit que Karles i ala.
Mist se main a sa bourse, l'erbe fors en geta,
Tant le frota li lere que li odeurs en saut ;

---

mieux ici que le futur. D'ailleurs notre remanieur ne craignait pas d'avoir recours à des licences dans l'intérêt de l'assonance. Cf. 29. 70, etc. — 26. Après *tant*, sous-entendez *que*. — *Molliet*. Voy. 8, note. — 28. *S'* (= *se*, picard pour *si*, lat. *sic*) n'est pas ici explétif ; ce n'est pas non plus une simple copule : il indique la conséquence. — *Bouté*, bousculé. — 29. *Entendiest* (ms. *entendie*) semble exigé par la syntaxe. Cf. *consiviest* 146, qui est également une correction (le ms. a *consui*, participe). Ces formes semblent bien forgées pour les besoins de l'assonance (Voy. 22, note). D'ailleurs ce texte ne manque pas d'autres formes bizarres, comme *vai* 138, pour *vail*, etc., et surtout *sear* 70. — 35. *Le*, article fém. picard rég., dont le sujet est *li*. Cf. 36, etc. Les autres principaux caractères de ce dialecte sont : *au* pour *ou*, *s* pour *z*, *c* dur (*k*) pour *ch*, *ch* pour *c* devant *e* et *i*, *ie* pour *iee* au participe passé féminin des verbes en *ier*, réduction à une seule syllabe de *iëz* à l'imparfait et au conditionnel, etc. — 36. *Remeûst*, dialectal pour *remuast*. — *Por le keue a t.* Voy. 8, 2, 24 note. — 39. Remarquez l'anacoluthe familière au grec. On attendrait : *por que li peus* (ou *pous*, cf. 13, 1, 61) *ne ciee*. L'indicatif pour le subjonctif est d'ailleurs dû à l'assonance. — 46. *Il*, Lubien. — *Treve* (cf. 89), pour *trueve*, ce qui semble indiquer la prononciation *treuve*. Cf. *descevre* 51, que le scribe prononçait sans doute *deskeuvre*, et *orgelleus* 45. — 54. *S'* (= *se*, picard pour *si*) est ici une simple particule de liaison. Cf. *se* 127. 151, *si* 82. 83, etc. — 54. *Che*, ce. Pléonasme fréquent en ancien français, et d'usage courant aujourd'hui encore dans les patois du Midi pour les narrations : *çou dis*, *çou disia*, « dit-il, disait-il. » — 57. *Ferois* = *feroiz*, *fereiz* ; *eiz* est la 2e pers. du plur. organique du futur. — *Ainz le jor esclairier*, avant l'aube du jour. *Ainz* a pour régime non *le jor*, mais la proposition tout entière t *le jor* est le sujet. Voy. 6, 2, 78, note. — 59. *Anuit en ceste nuit* Pléonasme qui montre bien que, malgré l'étymologie, *anuit* s'employait couramment à cette époque au sens de « aujourd'hui. » — 60 *Aviiés*. L'absence de la synérèse normale en picard (voy. 35, note) montre que ce vers est emprunté à l'ancienne chanson, laquelle semble avoir été purement française. Cf. 123, — 61. *En* représente l'idée exprimée au vers suivant : pléonasme fréquent. — 64. *Or on penst D.*, c'est affaire à Dieu. Confiance naïve. Cf. 14, 93 : *Se Dammeldex n'en panse*. — 70. *Sear* pour *seoir*. Forme amenée par l'assonance (voy. 22, note). Il n'est pas admissible que *oi* se soit dès cette époque prononcé *oá*, *ouá*, Cf. 10, 4, note. — 77. Il s'agit ici des trois enfants jetés dans la fournaise : c'est encore une légende biblique. — 85. *Vijxx.*, cent quarante (cf. *quatre-vingts* et *Quinze-Vingts*). On trouve encore *six-vingts* au XVIIe siècle. Il s'agit ici d'un nombre indéterminé et naturellement exagéré. Cf. 43. — 88. Ce vers contredit un peu la fin du vers 86. — 94-6. Ce Basin était un enchanteur fameux, grand voleur comme tous ses pareils, qui sauva Charlemagne, dont Garin avait comploté la mort, en surprenant son secret, grâce à son art. Voy. *Renaud de Montauban*, p. 266, et G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 318-9 et *Romania*, XXI, 297. — 95. Ce détail n'est pas connu d'ailleurs. Basin se serait servi d'herbes magiques (*fain* = fenum) pour pénétrer dans la demeure de Garin et surprendre sa conversation. — 98. *Le*, picard pour *la* (cf. 35, etc.), l'herbe. — *Li*, article fém. picard au cas sujet.

Par entre .ij. les grailles l'a lanciet el travail.
Les gardes s'endormirent, lors fu seus li cevals :
« Par mon cief, » dist li lere, « conquis estes et mat :
Tous soit fel l'amiraus, se ne vous pent et art. »
Puis a fait ses engiens, si desfait le travail ;
Il le prist par les grailles, si le trait d'une part.
Hé ! Dieus, che fu mervelle, quant il le remuà !
Tant par a fait li lere que il vint al cheval.
Les costés li planoie, que mener l'en quida.
Li chevals nel connut : as dens si le combra ;
Puis le fiert contre terre et en haut le leva,
Grans .xv. piés pleniers le jeta contre val,
Si le fiert a .j. pel por poi que nel creva.
Li lere fu blechiés : .iiij. fois se pasma ;
Lors a juré Jhesu ja mais nel baillera.
Soëf entre ses dens Elie reclama :
« Hé ! Elyes de Franche, perdut as le cheval. »
Li lere se dolut del grant cop que il a.
Lors a rejuré Dieu que point ne le laira (*col. 2*)
Pour Elie de Franche, qui le don en dona.
Au pooir que il ot avala contre val :
Il trova .j. baston, le gros en enpuigna,
Par les costés c'ot gros .xxx. cos li dona,
Tout le fait ester coi et l'orgeul en abat.
N'onques puis ne se mut ne les piés ne crola.
Galopins li escrie : « Ne vous movés vous ja !
Folie ferïés, se Dieus ait en moi part. »
Lors a pris une sele qui pendoit d'autre part,
Se li mist sor le dos, belement le çaingla,
Le frain li mist el cief, les caïnes abat.
Par son estrier senestre Galopins i monta.
Il ne sot chevalcier : de chou fist con musart.
Li chevals passe avant et il ciet a .j. fais :
Por .j. peu ne se bri(s)se les costés et les bras.
Lors rejure Jhesu ja mais n'i montera ;
Se ne set chevalcier, ja mais ne l'aprendra.
S'il eüst une corde, as arçons se loiast.
Or le maine après lui soavet tout le pas :
Assés s'en vait plus tost que li chevaus ne fait.
Vai s'en li petis lere, s'en maine le destrier.
Li chevaus nel connut, en grant vieuté le tient ;
Petit le voit, ne l'a guère prisiet.
Il joint les .ij. orelles, si regete des piés,
Hauche devant le destre et Galopin refiert :
Cheü l'a fait a tère, mais ne l'a pas bleciet.
Galopins fu legiers, si resailli en piés,
Neporquant si l'ataint par desous le braier :
Par le mien ensiant, se bien le consiviest,
Ja mais li petis lere n'enblast le boin destrier.
Prist un baston d'une ausne, si repaire au corsier,
Par les costés c'ot gros .xl. cos l'en fiert,
Tout le fait coi ester : ne se meut li destriers,
Se li tranble li cors con feulle de lorier.
« Certes, » dist Galopins, « justiche a boin mestier.
Ne vous movés : ja folie feriés ; (*v° col. 1*)
Si m'aït Dieus de gloire, bien tost le comperiés. »
Puis a pris une corde, el col li a lachiet,
En sus de lui le maine, que durement le crient.
Jusqu'au tref l'amiral ne se vaut atargier :
Il le trove dormant en son pavellon cier,
Delés lui pent s'espee al poing d'or entaillié.
Quant Galopins le voit, s'en fu joians et liés.
Andeus ses mains en tendi vers le ciel :
Haï ! pere de gloire, tu soies grasïés ! »...
Puis a passé les aigues et les viviers...
Enfres(s)i en la cambre pointuree a or mier,
Ou Elies se dort. Ains qu'il fu esvelliés,
Li fu près li chevaus que tant a covoitié.
Et quant le voit Elies, joians en fu et liés,
Andeus ses mains en a tendues vers le ciel :
« Haï ! pere de gloire, tu soies grasïés ! »

99. *Par entre .ij. les grailles*, pour *entre les deus gr.* Cf. *entredous les montaignes*, Sermons de saint Bernard 44, 29 et avec le possessif, *entre deus ses mains*, Trouv. belges 189, 195, etc. De bonne heure, *entredous*, *entredeus*, a été employé comme une véritable préposition, née, à ce qu'il semble, d'expressions où l'article était ordinairement supprimé. Cf. *Aiol*, 6153 : *Et ot entre deus iex largement demi pié*, et ici même, 30, 243 : *Et avoit plus de plainne paume entre deus ex*. Voy. A. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 195, note. — 102. *Tous soit fel*, soit considéré comme absolument déloyal. Pour l'emploi de l'adj. *tous* au lieu de l'adverbe *tout*. Voy. 3, 108 et 5, 113, notes. — 111. *A .j. pel*, contre un poteau. Sous-ent. *que* devant *por poi*. — *Por poi... ne* (cf. *por .j. peu ne* 132, et aussi *a poi ne*, *a poi que ne*, passim) avec ou sans ellipse de *que* entre *poi* (*pou*) et *ne*, se construit avec l'indicatif et signifie « il s'en faut (il s'en fallait, etc.) de peu que... ne ». *Por* indique ici le prix : « en échange de peu. » — 118. *Qui* pour *cui*, à qui. — 119. *Au p. que il ot*, comme il put (à cause de sa blessure). — 124-5. Cf. 153-4. Il faut peut-être corriger : *Grant folie feriés*, pour supprimer la diérèse de *feriés*. — *Se Dieus ait en moi part* a évidemment le même sens que *si m'aït Dieu de gloire* (v. 154). L'expression est curieuse. *Se* (*si*) = vient du latin *sic*, et son emploi se rapproche de celui de *sic* dans la célèbre ode d'Horace : *Sic te diva potens Cypri, sic fratres Helenæ, lucida sidera, Ventorumque regat pater.* — 130. *Con musart*. Inutile de corriger *musart* pour y substituer la forme du sujet singulier *musars*. On trouve assez souvent la forme du régime pour le second terme d'une comparaison d'égalité (après *com*, *comme*), ou de supériorité ou d'infériorité (après *que*). — 131. *A .j. fais*, comme un paquet, comme une masse. — 132. *Por j. peu ne*. Voy. 111, n. — *Brisse*. Voy. 3, n. — 140. Vers décasyllabe. Cf. 161 et 163 et voy. 8, note. — 152. *Justiche a boin mestier* (sous-entendu *ici*), c'est justice. *Mestier* a encore ici le sens ancien qu'il doit à son prototype latin *ministerium* : « utilité, besoin. » — 154. *Comperiés* (pour *comperriez*, forme syncopée qui se rencontre à côté de *comparriez*), 2e personne plur. conditionnel de *comparer*, payer. — 156. *En sus de lui*, en le tenant à distance. — *Que*. Voy. 16, note. — 161. Vers décasyllabe. Cf. 168, où la transformation en vers de douze syllabes a eu lieu. — 164. *Enfressi*, pour *enfresi*, *enfreci* (*enfre* = infra, et l'adverbe *si* ou *ci*). Il y a eu de bonne heure confusion entre *ci* et *si* (= *sic*) dans les expressions composées *deci*, *enfreci*, par suite de l'emploi de *si* (avec le futur) au sens de « jusqu'à ce que ». — *Pointuree* pour *peinturée* =* *pincturatam* pour *picturatam* (réaction de *peindre* = pingere).

13. RAOUL DE CAMBRAI *

1. BERNIER VIENT PROPOSER LA PAIX A RAOUL, MAIS SON ONCLE GUERRI FAIT ROMPRE LES POURPARLERS

[144] Raous parole, q'il ne s'en pot tenir : (*f° 35 v°*)
« Cuivers bastars, je ne t'en quier mentir,
A mon quartier te covient revenir,

* *Raoul de Cambrai*, publié par MM. Paul Meyer et Longnon pour la Société des anciens textes français, Paris, 1883, v. 2254-2320 et 5384-5473. — Le poème anonyme de *Raoul de Cambrai*, qui se rattache à l'épopée biographique féodale, rime dans sa première partie (laquelle date de la fin du XIIe siècle et n'est qu'un remaniement d'un poème assonancé primitif), mais est assonancé dans la seconde, qui est un peu postérieure, d'un ton très différent et de valeur bien inférieure. Il est écrit dans le dialecte du nord de la Champagne. C'est l'une des plus intéressantes parmi les chansons de geste qui racontent les luttes des grandes familles

1. — 1. *Q'* (= *que*), car. — 3. *Te covient*, il te faut.

As escuiers te covient revertir :
De si haut home ne pues si vil veïr. »
Berniers l'oï, del sens quida issir. (f° 36)

[112] « Sire R., » ce dist l'enfes Bernier,
« Laissiés ester le plait de vo quartier.
Le vostre boivre ne le vostre mangier,
Se Dex m'aït, nen ai je gaires chier :
N'em mengeroie por les menbres tranchier,
Ne je ne vuel folie commencier.
Cele parole dant Gerart le Poihier
Q'il vos conta en vostre tré plaignier, —
Li fil Herbert m'ont fait ci envoier, —
Vos tenront il, sel volez otroier :
En droit de moi nel volroie empirier.
Ma mere arcistes en Origni mostier,
Et moi fesistes la teste peçoier.
Droit m'en offristes, ce ne puis je noier.
Por l'amendise poi avoir maint destrier :
Ofert m'en furent .c. bon cheval corcier,
Et .c. mulet et .c. palefroi chier,
Et .c. espees et .c. hauberc doblier,
Et .c. escu et .c. elme a or mier.
Coureciés ere quant vi mon sanc raier,
Si ne le vous ne prendre n'otroier ;
A mes amis m'en alai consellier.
Or le me loënt li nobile guerier :
Se or le m'ofre[s], ja refuser nel qier,
Et pardonrai trestot, par saint Richier,
Mais que mes oncles puisse a toi apaier. »

[113] Li quens R. la parole entendi :
Ou voit Bernier, si l'apela : « Ami,
Si m'aït Diex, grant amistié a ci ;
Et par Celui qi les paines soufri,
Ja vo concel n'en seront mesoï. »
Desq'a son oncle a son oire acoilli ;
Ou q'il le voit, par le bras l'a saisi,
Et la parole li conta et gehi,
Et l'amendise de B. autresi ;
Tout li conta, n'i a de mot menti :
« Fai le, biaus oncles, por amor Dieu te pri,
Acordon nos, si soions bon ami. »
Guerris l'entent, fierement respondi :
« Vos me clamastes coart et resorti !
La sele est mise sor Fauvel l'arabi ;
N'i monteriés por l'onnor de Ponti,
Por q'alissiés en estor esbaudi.
Fuiés vos ent a Cambrai, je vos di ;
Li fil Herbert sont tuit mi anemi ;
Ne lor faut guerre, de ma part les desfi ! »
Dist Berneçons : « Damerdieu en merci :
Sire R., je voi cest plait feni
Por .j. mesfait dont m'avez mal bailli.
De ci qe la vos avoie servi,
Vos le m'aveiz vilainement meri :
Ma mere arcistes el mostier d'Origni,
Et moi meïsmes feristes autreci,
Si qe li sans vermaus en respandi. »
Il prent .iij. pox de l'ermin qu'ot vesti,
Parmi les mailles de l'auberc esclarci
Enver[s] R. les geta et jali ;
Puis li a dit : « Vassal, je vos desfi !
Ne dites mie je vos aie traï. »
Diënt François : « Torneiz vos ent de ci :
Vos avés bien vo mesaige forni. »

2. — LES BARONS SE RÉCONCILIENT ET S'UNISSENT CONTRE LE ROI

[242] Grans fu la cors sus el palais plaingnier.
Entre Archambaut et Ybert au vis fier,
Le sor Guerri et le cortois Gautier,
Ernaut, le conte de Doai, le guerier,
Et Loëys et Willaume et Bernier,
Trestout li conte vont ensemble mengier.
El roi de France nen ot qe courecier.

---

féodales entre elles ou contre le roi. (Voy. *Tableau*, etc., p. 8). Dans la 1re partie, qui est historique, Raoul, fils de la sœur de Louis d'Outremer, dispute aux quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, leur héritage, pour se dédommager de la perte de sa terre de Cambrai, que le roi a donnée à Gibouin le Manceau, et meurt à Origny de la main du bâtard Bernier, son ancien écuyer et ami, petit-fils d'Herbert, par son père Ybert de Ribemont. Son neveu maternel, Gautier, pour le venger, lutte deux fois en combat singulier contre Bernier et finit par se réconcilier avec lui. La 2e partie du poème n'est qu'un roman d'aventures.

— 4. *As escuiers revertir*, redevenir écuyer. — 5. *De si haut home* (que tu étais). — *Si vil* (que tu es). *Vil*, dans une situation inférieure. — *Veïr* (= *veeir* : *ei* devenu *i*), forme picarde. De même dans *firié* 10, 10, *arire*, 10, 35, *ie* est devenu *i*, ce qui prouverait que, dans les deux diphtongues, la voix appuyait à l'origine sur l'*i* (*ei*, *ie*) et que l'une était ascendante et l'autre descendante. Voy. L. Havet, *Romania*, VI, 321. — 7. *L'enfes Bernier*, le jeune Bernier. — 8. *Vo*. Voy. 8, 1, 94, note. — 13. *Dant Gerart*, [de] sire Gérart. — 15. *Li fil Herbert*, Les fils d'Herbert, comte de Vermandois, et parmi eux, le père de Bernier, Ybert de Ribemont, auprès de qui il s'était réfugié. — *M'ont fait envoier*, pour *m'ont envoié*. Cf. 13, 2, 22, et voy. au *Gloss.*, s. v. *faire*. Ce vers constitue une espèce de parenthèse très hardie, car *cele parole* dépend de *tenront*. On pourrait, à la rigueur, admettre une forte ellipse après *envoier* (*pour vous dire que*), mais l'inversion du sujet *il* montre que l'auteur n'a pas perdu de vue le régime direct qu'il a placé en tête de la phrase. — 18. *En Origni mostier*, dans le couvent d'Origny. Raoul avait, en effet, brûlé dans ce couvent Mersens, la mère de Bernier, avec ses compagnes, d'où la brouille avec Bernier. — 19. *Fesistes peçoier*. Voy. au *Gloss.*, s. v. *faire*. — 27. *Vous*, je voulus. L'*l* de *vols* (= **volsi* pour *volui*) s'est vocalisée. — 29. *Nobile*. Voy. la note à 11, 7. — 32, *Mais que*, pourvu que. — *Mes oncles*. Sans doute un des fils d'Herbert. — 38. *Son oncle*, Guerri-le-Sor d'Arras. — 48. *Por l'onnor de Ponti*, quand vous me donneriez le fief du Ponthieu. On trouve plus souvent *Pontiu* que *Ponti*. *Ponti* s'explique par *Pontis*, cas sujet de *Pontif*, autre forme régulièrement dérivée de *Pontivum* et qui se trouve aussi dans ce poème. Cf. *antif* 5, 135, et *anti*, 30, 75. — 49. *Alissiés* (cf. 14, 118). Les formes analogiques *-issions -issiez*, aux première et deuxième pers. du plur. de l'imparfait du subjonctif de la première conjugaison sont encore admises par les grammairiens de la fin du XVIe siècle. — 50. *Je vos di*, vous dis-je. — 52. *Ne lor faut guerre*, la guerre ne leur manquera pas (*littt* : ne leur manque pas). Il se charge de la leur faire, sans le secours de Raoul, si celui-ci est trop lâche pour venir avec lui. — 57. *Aveiz* (cf. *torneiz* 66). Forme étymologique = habetis : ē latin donne régulièrement *ei*, devenu *oi* vers la fin du XIIe siècle. Les formes en *-ez* sont analogiques et empruntées à la 1re conjugaison. — 61. *Pox* (qu'il faut lire *pous*, voy. 10, 7, note) est à *poil* ce que *peus* (*ms.* B) est à *peil* (cf. 5, 73. 80). Il y a eu développement parallèle et différent suivant les dialectes. Cf. *consoil* 14, 135, etc., à côté de *conseil*. — 65. *Ne dites mie je*. Sous-ent. *que* devant *je*.

2. — La scène se passe à Paris et se termine par l'incendie de cette ville à laquelle les barons mettent le feu. — 2 sqq. *Entre*, etc. Voy. au *Gloss.*, s. v. *entre*. — 4. Rapprochez *le guerier* de *Ernaut*. — Traduisez : le roi de France fut fâché et avec raison » (*littt* : en le roi de France il n'y eut sinon d'être fâché). Cf. 20, *ou n'ot qe corecier*, en quoi il y avait bien matière à se fâcher ; 29, 2, 35, *dont n'ot en lui que correcier* ; et de plus *Légende de Pilate* (dans A. Graf, *Roma nel medio evo*), 291 : *Es Romains n'ot que couroucier*, *Quant il*

Les barons mandet q'a lui vegne[n]t plaidier,
Et il si font, q'il ne l'osent laissier.
Dusq'el palais ne vorent atargier.
Li rois s'en va a .j. dois apuier,
Et apela Y. le fort guerier.
« Y., » fait il, « molt vos ai eü chier ;
Après vo mort, par Dieu le droiturier,
Vuel Vermendois donner a .j. princier. »
Dist Y. : « Sire, ne fait a otroier;
A Berneçon la donnai dès l'autr'ier.
— Comment, dïables ! » dist li rois au vis [fier,
« Doit donc bastars nule honnor chalengier ? »
Y. respont, ou n'ot qe corecier :
« Drois empereres, par Dieu le droiturier,
A grant tort faites vostre home laidengier.
Vostre hom estoie hui main a l'esclarier :
Le vostre hommaige avant porter ne quier,
Se droit n'en faites par le gaige ploier.
— Voir, » dist li rois, « trop te soi losengier :
Ja de la terre n'averas .j. denier ;
Je l'ai donnee Gilemer le Pohier. »
Dist Berniers : « Sire, assez poëz plaidier,
Que, par Celui qui tot a a baillier,
Ja vos secors ne li ara mestier
Qe ne li face toz les menbres trenchier. »
Et dist li rois : « Tais toi, glous, pautonnier.
Cuivers bastars, viex tu a moi tencier ?
Tos[t] te feroie en .j. vil liu lancier. »
B. l'oï, le sens quida changier.
Par maltalent traist l'espee d'acier ;
A vois escrie : « Qe faites vos, Gautier ?
Desor toz homes me devez vos aidier. »
Et dist Guerris : « Ne te doi fauvoier :
Ne te fauroie por l'or de Monpeslier.
Cest coart roi doit on bien essillier,
Car ceste guère nos fist il commencier
Et mon neveu ocire et detrenchier. »
Qi dont veïst ces espees saichier,
Le sor Guerri la soie paumoier,
Et les roiax fremir et goupillier !
Bien plus de .vij. en fisent baaillier.
Nes l'empereres n'ot pas le cors entier,
Car Berneçons s'i ala acointier,
Parmi la cuisse li fist le branc glacier,
Si q'il le fist a terre trebuchier...

[243] Mout fu li rois dolans et abosmez,
Et Gautelès en est em piés levez :
« Drois empereres, » dist il, « grant tort [avez.
Je sui vos hom, faillir ne me devez. »
Et dist li rois : « Fel gloz, lai moi ester,
Qe, par Celui qi en crois fu penez,
Chascuns en iert en fin deseritez. »
Dist Gautelès : « Qant vos me desfiëz,
D'or en avant de mon cors vos gardez. »
As ostex est tantost .j. mes alez,
A vois escrie : « Franc chevalier, montez :
No(s) signor sont ens el palais meslez ! »
Qant cil l'oïrent, es les vos tos montez ;
En petit d'eure furent .M. adoubez.
Estes les vos vers le palais tornez.

[244] Grans fu la cors en la sale voltie.
Guerris parole a la chiere hardie :
« Drois empereres, drois est c'om le vos die,
Iceste guère mut par vostre folie.
Raoul donnastes autrui terre em baillie ;
Vos li jurastes devant la baronie
Ne li fauriez tant com fussiés en vie.
Asez set on qex fu la garantie :
Soz Origni fu mors lez l'abeïe.
Mais, par Celui cui touz li mondes prie,
Encor n'en est votre grans os banie. »
Et dist li rois : « Fel viex, Dex te maldie !
Comment q'il praigne, d'Aras n'arez vos mie :
Dedens .j. mois en iert l'onnors saisie.
Se vos i truis, par Dieu le fil Marie,
A la grant porte, tex en est l'establie,
La vos pendrai voiant ma baronnie. »
Oit le Guerris, maintenant le desfie :
« Or vos gardés de m'espee forbie !
Berneçons, frere, or ai mestier d'aïe. »
Et dist Berniers a la chiere hardie :
« Ne vos faurai ja jor de compaignie. »
E vous la cors a grant mal departie.

14. AMI ET AMILE*

Or fu Amis touz seuls en l'abitacle :
Tous corresouz et dolanz et malades,
Nus hom qui soit por voir ne l'i regarde.
Girars ses fiz s'en donne souvent garde :
N'ot que .vij. ans, moult ot petit d'eaige,

---

oïrent chou noncier; *Légende de saint Fanuel* (dans *Rev. des l. rom.* XXVIII, 161), v. 166 : *Lors n'i ot il que corocier*; Ambroise, *Estoire de la Guerre sainte*, 7868 : *Il n'aveit en els que gregier*, ils étaient affligés d e toutes façons, etc. -- 9. *Q'* (= *que*), car (cf. 58). — 17. *A Berneçon*, au jeune Bernier, son fils illégitime. — 20. Voy. 7, note. — 22. *Faites laidengier*. Cf. 13, 1, 15 et voy. au *Gloss.*, s. v. *faire*. — 25. *Par le gage ploier*. Au lieu de l'infinitif, on trouve aussi, dans certains cas, le gérondif. On ne devait plus fidélité au suzerain qui vous faisait une injure grave, à condition de le défier et de renouveler ce défi trois fois, en cas de refus, dans l'espace de quarante jours. Voy. L. Constans, *Roman de Thèbes*, v. 8341-8406, et *Légende d'Œdipe*, p. 309. — 32. *Qe ne*, de façon à empêcher que je ne. — 36. *Le sens quida changier*, il crut perdre le sens. Cf. 13, 1, 6, et 14, 44. — 38. *Gautier*, le neveu de Raoul, qui a fait la paix avec Bernier. C'est son grand-oncle, Guerri-le-Sor d'Arras, oncle de Raoul, qui répond à sa place. — 41. *Por l'or de Monpeslier*. Expression fréquente au moyen âge. — 44. *Mon neveu*. Raoul de Cambrai, mort à Origny. Cf. 71-76. — Le vers signifie, non pas que le roi avait fait mettre à mort Raoul, mais qu'il avait été la cause de sa mort, par ce qu'il lui avait enlevé son fief de Cambrai pour le donner au Manceau Gibouin. — 54. *Gautelés*. Cas sujet de *Gautelet*, diminutif, le même que *Gautier*. — 61. *De mon cors*, de moi. Voy. la note à 4, 66. — 64. *Meslez*, au lieu de *meslé*, pour la rime. Cf. *ester* 57, qui n'est qu'une assonance. — 69. Rapprochez a *la chiere hardie* de *Guerris*. — 72. *Raoul*, à Raoul. Voy. 9, 79, n. — 74. *Ne li fauriez*. Sous-entendez *que*. — 78. *En*, à ce sujet, dans ce but. — 84. *Voiant ma baronnie*. Voy. 5, 144, note. — 87. *Frere*. Terme d'amitié. — 90. *E vous*, voilà. — *A grant mal*, d'une façon très fâcheuse.

* *Amis et Amiles und Jourdains de Blaives, zwei altfranz. Heldengedichte des kerlingischen Sagenkreises, herausgegeben von Konrad Hofmann*, 2e édition, *Erlangen*, 1882, v. 2227-2370. -- Poème en assonances, anonyme, du XIIIe siècle, appartenant au cycle adventice (Voy. *Tableau*, etc., p. 8. Pour la forme de la laisse, voy. la note à 10, 48. — Ami et Amile sont au moyen âge les types du dévouement à l'amitié poussé jusqu'au sacrifice. Ami, qui ressemble étonnamment à Amile, se substitue à lui pour combattre le traître Hardré, qui l'a accusé d'avoir séduit la fille du roi, et celui-ci à son tour immole ses deux enfants, pour guérir avec leur sang Ami, qui est devenu lépreux. — Ami est relégué hors de la ville par sa femme Lubias ; dévouement du jeune Girart pour son père.

Et nonporquant s'ot il tant de coraige
Qu'il prent le pain, quant il puet, sor la table,
Porte[l] son pere la fors en l'abitacle.
Voit le sa mere, si le chose et menace,
Qu'encontre terre et a poins et a paumes
Le batra tant que i parront les traces :
« Fiz a mezel, a delgiet et a ladre,
Ja n'iert uns jors que por lui ne voz bate.
Ja ne verrez un mois après la Pasque,
Que sor le col te metrai tel parrastre,
S'il ne te tue, il fera trop que lasches.
Por l'ammor de ton pere. »

L'anfes Girars parmi la sale fuit,
Sor une table an monta en piés sus :
« Or m'escoutez, li viel et li chenu !
Mou(l)t a ma mere le mien pere souduit,
Que ses malaiges ne fust awan seüz,
Se Dieus m'aït, se sa laingue ne fust.
Fil a putain, fel, traïtre, parjur,
Qui consentistez qu'elle m'ait si batu. »
Devant lui garde, si a choisi un fust ;
A son pooir le leva a mont suz,
Parmi les chiés en a .iiij. feruz.
En fuies tornent li viel et li chenu.
Dist l'uns a l'autre : « Cil s'est aperceüz.
Dex le garissé, li Pere(s) de lassuz !
Par lui ravronz nos terres. »

L'anfes Girars avale les degrez ;
En la cuisine en est mou(l)t tost alez.
Un poon treuve rosti et empevré ;
Ou voit le queu, si l'en a apellé :
« Fiz a putain, fel, lecherres prouvez,
Tost avez or le mien pere oublïé.
Il ne menja dès lundi au disner,
Et juesdis est : trop li est demoré.
Alez i tost, cest poon li portez. »
Et cil respont : « De folie parlez,
Que vostre mere m'avroit sempres tüé. »
Girars l'entent, del sens cuide desver ;
Devant lui garde, si a un pel trouvé ;
Fiert le glouton la ou fu anclinez ;
Merveilloz cop li a tantost donné
Tout droitement entrel front et le nez,
Que la cervelle fist el foier voler.
Puis si a dit : « Lechierres, ci estez !
Si fait mestier voz voil je bien monstrer. »
Li .ij. le voient, s'en sont espoanté ;
Girart apellent : « Frans dammoisiax men-[brez,
Noz i ironz, se voz le conmandez. »
Et dist Girars : « Or avez bien parlé. »
En la cuisine s'en sont tuit troi entré,
De la vitaille sont chargié et torsé,
A l'ospital vont Ami resgarder ;
L'eve li donnent et si l'ont fait laver.
Girars li taille, li dammoisiax membrez :
« Mengiez, biax pere, mou(l)t voz ai demoré.
Se Dex m'aït qui en crois fu penez,
Je ne poi ainz venir ne retorner. »
Girars li conte, li dammoisiaus senez,
Comment sa mere l'a el palais mené.
Li cuens l'entent, si commence a plorer.
Girars li baise et la bouche et le nes.
« Fiz, » dist li cuens, « ensus de moi estez,
Que cist malaiges dont je sui enconbrez
Est si del monde et dou siecle en vilté,
Nus ne m'encontre qui de mere soit nes
Ne s'en destort, qu'il ne m'ose alener. »
Et dist li ánfes : « De folie parlez.
La vostre chars ne m'iert ja en vilté,
Ansoiz m'est douce et mou(l)t bonne et soëz ;
Et par l'apostre cui Diex donna bon gré,
Se voz en voi ne fuïr ne aler,
G'irai o voz, se je m'en puis torner :
Plus loial home de moi n'i trouverez.
De la vitaille, dou pain querrai por Dé :
Volentiers le feroie. »

« Fiz, g'en irai, mais or ne sai quant[c'iert.
Voz remanrez, si serez chevaliers ;
Si garderez vos honors et vos fiez. »
Va s'en Girars, quant ses pere ot mengié.
La male mere le menace et sel fiert
Encontre terre et as poinz et as piés.
Elle en apelle douz barons chevaliers,
Par droite force le fait panre et liier :
Desoz la tor l'ont mis en un celier.
Or croist au conte et painne et encombrier
De faim morir, qu'il n'avra que mengier,
Se Dammeldex n'en panse.

Un dïemence que il fu esclairié,
Lubias s'a et vestu et chaucié ;
Elle en apelle douz de ses chevaliers,
Messe et matinnes va oïr au monstier,
Par defors Blaivies, au monstier S. Michiel.
Devant li vait uns jouglers de Poitiers,
Qui li vïelle d'ammors et d'ammistié :
S'el le creüst, moult feïst a prisier.
Li cuens malades les a oï noisier :
A son pooir s'est vestus et chauciez,
Enmi la voie a l'encontre lor vient ;
Ne puet ester, a la terre s'assiét.
Quant il les vit envers lui aprochier,
A un baston s'est li cuens apuiez ;
A son pooir conmensa a huchier :

8. *Porte* [*l*] *son pere*, le porte [à] son père. Voy. 9, 79, note. — 9. *Menace que le batra*. Le futur avec *que* se rencontre assez souvent après *menacier*. — 14-15. *Verrez... que... te*. Le mélange du singulier et du pluriel à la deuxième personne, assez fréquent dans les propositions coordonnées, est naturellement beaucoup plus rare dans deux propositions subordonnées l'une à l'autre. — 22. *Que*, car. Cf. 43. — 25. *Consentistez* (cf. 108, etc.). Le z est ici purement graphique et n'empêche pas *e* de rester demi-muet. — 26. *Choisi*, vu. — *S'est aperceüz*, s'est reconnu, a pris conscience de sa valeur. — 36. *L'en a apellé*. *En apeler quelqu'un*, au sens de *appeler à soi*, se trouve souvent pour *apeler* (cf. 88. 129). *En* s'explique par le déplacement qui est la conséquence de l'appel. Cf. 6, 2, 40, et 7, 43, où *en* est encore moins significatif. — 44. *Del sens cuide desver*. Cf. 13, 1, 6 et 13, 2, 36, et voy. au *Gloss.*, s. v. *desver*. — 52. *Li .ij.*, deux de ceux qui étaient là. Cf. 5, 40 et voy. la note à 6, 2, 32. — *S'* (= *se* = sic), et. — 70. *Del monde et dou siecle*, de la part du monde et du siècle (du commun des hommes). — 71-2. Sous-entendez *que* devant *nus* et devant *ne s'en destort*. — *En*, de moi (passage de la première à la troisième personne). — *Qu'il*, parce qu'il. — 76. *Bon gré* (= gradum), un rang supérieur (saint Pierre), ou peut-être (= gratum) : bonne amitié (saint Jean le Bien-Aimé). — 78. *M'en torner*, m'échapper d'ici. — 92. *De faim m.*, pour *de m. de f.* La suppression de l'une des deux prépositions a été amenée par l'inversion. — *Qu'il n'avra que mengier*, car il n'aura pas de quoi manger. — 93. *N'en panse*, ne s'en préoccupe, n'y pourvoit. — 100. *Qui li vielle d'ammors*, qui lui chante, en s'accompagnant de la viole, des chansons d'amour (*de* = au sujet de).

« Lubias damme, faitez pais, si m'oiez :
Quant fors de Blaivies me feïstez gietier,
Se Dex m'aït, en couvent m'aviiez
De la vitaille avroie volentiers;
Or muert de faim vostre las prouvendiers,
Or ai disete, se Dex me puist aidier.
Avrai je, damme, anquenuit dou relief
Qui chiet a terre desoz entre vos piés ?
Ja le menjuënt brachet et leverier :
Miex voz venist que le m'envoïssiez,
Que voz folie ne mal en feïssiez. »
La fausse l'oit, maintenant respondié :
« Sire malades, trop poëz anuier :
Tost avez ores aprins a porchacier.
Quant je voz fiz fors de Blaivies gietier,
Disoient moi serjant et chevalier
Que morriez tost, gaires ne viveriez;
Or voz voi ci sain et sauf et haitié.
Ja Deu ne place, qui tout a a jugier,
Que vous soiez passé(z) un mois entier :
Trop en sui anuiïe. »

Elle en apelle chevaliers et borjois :
« Baron, » dist elle, « por Deu conseilliez [moi :
Icist malades m'ocirra, se lui loist.
Il voldroit or, par la foi que voz doi,
Que touz li mons fust meziauz avec soi. »
Uns chevaliers la traist a un consoil :
Dex le maudie, qui haut siet et loing voit!
« Damme, » dist il, « entendez ça a moi :
Je voz dirai, s'il voz plaist, bon consoil.
Faitez criër le ban : que nus ne soit,
Ne uns ne autres, chevaliers ne borjois,
Qui voist Ami resgarder mais des mois,
Ne qui li doinst de quoi il vive un soir.
Tost i morra, par la foi que voz doi. »
Et dist la fausse : « Ci a mou(l)t bon consoil. »

15. RICHARD-LE-PÈLERIN ET GRAINDOR DE DOUAI

CHANSON DE JÉRUSALEM OU D'ANTIOCHE *

1. — DÉCOUVERTE DE LA LANCE DONT FUT PERCÉ LE FLANC DU CHRIST

» Seigneur, » ce lor dist Pieres, « un petit [m'entendés :
Anchois que par vous fust prise ceste cités,
Me dormoie en mon lit la fors enmi ces pres;
Devant moi vint uns homs qui mou(l)t ot [grans beautés,
E fu en droit baupteme sains Andrex apellés.
Cil me dist : « Biaus amis, envers moi entendés.
La dedens Antioche, quant vous i enterrés,
Droit au mostier saint Pierre qui du ciel tent [les cles,
Bien près de la masiere, a destre, si foués :
La troverés la lance de quoi Diex fu navrés,
Quant il fu en la crois traveilliés et penés. »
Quant il ot ensi dit, lors si fu esconsés.
El demain par matin, quant je me fui levés,
Cuidai ce fust fantosmes. Longement est alés :
Anuit, en ceste nuit, est a moi retornés,
Si m'a mostré le leu ou vous le trouverés.
Venés i, se vous plaist, or endroit le verrés.
Mais sains Andrex me dist, ja mar le mes- [creés,
Que chascuns de vous soit vraiement confes- [sés ;
Se vous faites bataille, ou vous la porterés,
A Damedieu loënge, la bataille vaintrés.
Se vous ce que je di un seul mot mescreés,
Sos ciel nen a juïse n'en soit par moi portés,
Soit en aigue ou en fu, com vous esguarderés. »
— « Amis, » ce dist li vesques, « Diex en soit [aourés! »
Pierres s'en vait devant et li vesques delés;
Après, l'autres barnages, dont il i iot assés.
Tot ainsi com si Pieres i eüst esté nes,
Les a menés au leu et si lor a mostrés :
« Seigneur, » ce lor dist Pieres, « ici endroit [foés;
S'ele n'est ci trovee, ens en un fu m'ardés. »
Douze ovriers i ont mis aus bons pics acerés;
Endroit hore de vespres fu li escrins trovés,
Ou la lance gisoit dont vous oï avés.

---

* La *Chanson d'Antioche*, composée au commencement du XII[e] siècle par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai, publiée pour la première fois par Paulin Paris. Paris, Techener, 1848, t. II, p. 289 sqq. — La *Chanson de Jérusalem*, dans P. Meyer, *Recueil*, p. 265-6 et 270-1. — Les vers que nous donnons sous le n° 1, et qui doivent précéder dans l'ordre régulier du récit, appartiennent au remaniement de Graindor de Douai; ceux qui sont sous le n° 2, à la partie primitive de l'œuvre, attribuée par Paulin Paris à Richard-le-Pèlerin. Nous empruntons le texte du remaniement à Paulin Paris, celui de la 1[re] rédaction à M. P. Meyer. — La *Chanson de Jérusalem* est un poème historique, qui raconte la première croisade : ce n'est point une simple chronique rimée, mais un véritable poème, où l'on sent parfois un certain souffle épique, surtout dans la partie la plus ancienne (n° 2), qui est écrite en assonances et date du commencement du XII[e] siècle. — Richard assistait au siège d'Antioche en 1097, à la suite du duc de Flandre; il était sans doute d'origine picarde. Graindor, de Douai, vivait un siècle après lui.

109. *Gietier*. Le premier *i* indique ou bien la prononciation chuintante du *g*, ou bien l'hésitation du scribe entre *geter* et *giter*. — 111. *En couvent m'aviiez... avroie*, vous m'aviez promis [que] j'aurais. — 116. *Leverier*, pour *levrier*. Cf. *viveri* : 124. L'*e* est euphonique et sert à faciliter la prononciation de l'*r* après le *v*. — 117. *Envoïssiez*, pour *envoiissiez*. Cf. 13, 1, 49 et voy. la note. — 119. *Respondié*. Cf. 6, 2, 76, et voy. la note. — 128. *Anuiie*, pour *anuiiee*. Le picard contracte régulièrement *ie* en *i* dans les finales en *-iee*. — 134. *La traist a un consoil*, la tira à part pour délibérer. — *Consoil*. Voy. 13, 1, 61, note. — 141. *Un soir*, pour *un jour*, sans doute à cause de la rime.

1. — 1. *Pieres*. Suivant le chroniqueur latin Tudebode, c'était un simple pèlerin nommé *Pierre Barthelomée*; mais il semble bien que dans la *Chanson*, ce soit *Pierre l'Ermite*. Les doutes survenus plus tard sur l'authenticité de la lance ne sont probablement pas étrangers à ces efforts pour désintéresser de cette triste affaire le promoteur de la première croisade [P. Paris]. — 4. *Ot*, avait. — 5. *Bauptème*. La voyelle labiale *u* s'est développée grâce à l'influence du *p*, qui sans doute ne se prononçait pas. La forme ordinaire est *batesme*. — 7. *Enterrés*. Voy. 10, 2, note. — 9. *Si* résume les compléments circonstanciels qui précèdent. — 14. *Longement est alés*, il est resté longtemps sans revenir, ou plutôt (en considérant *est alés* comme mis pour *est alé* à cause de la rime) : il s'est écoulé un long intervalle. Cf. 29. — 15. *Anuit, en ceste nuit*, montre bien que *anuit*, par un oubli complet de l'étymologie, ne signifie plus pour l'auteur que « aujourd'hui ». Cf. 12, 59. — 18. *Mais*, si ce n'est que, seulement, mais (sens restrictif, un des sens actuels). Cf. *mais que*, 52, 141. — *Juïse* (cf. 15, 2, 69), épreuve judiciaire. Voy. la note à 23, 1, 78. — *En*, à ce sujet, pour prouver la vérité de ce que j'avance. — 24. *Esguarderés*, serez d'avis. — 27. *L'autres barnages* (litt[t] : le reste des barons), les barons. Pierre et l'évêque sont mis au nombre des barons. — 29. *Mostrés*. Faute contre la déclinaison amenée par la rime. Cf. 14.

Quant traite fu de terre, granz joi[z] en fu me-[nés :
Riche service en fist li poples ordenés.

2. MORT DE L'ÉVÊQUE DU PUY. — LE CLERC QUI AVAIT FAIT DÉCOUVRIR LA LANCE SACRÉE SUBIT L'ÉPREUVE DU FEU.

Le cité ont rendue le conte Buiemont.
Il va ens el castel qui fu en son le mont,
Puis a le tór saisie, s'i a mis garnison.
A joie se deduisent li gent Nostre Segnor.
Après cele leece orent mout grant tristor,
Car l'euvesques del Pui ne vit mais .xv. jors :
Devenus est malades, au cuer est angoissos.
Devant soi a mandé les nobiles barons :
Adan le fil Michiel, Tangré et Buiemont,
Et le conte Normant et Robert le Frison,
Et le duc Godefroi, qui cuer ot de lion,
Le conte de Saint Gille a tot ses compaignons,
Et dant Huon le Maine, frere au roi Phelipon.
Plus tost qu'il onques pot les a mis a raison :
« Oiez, bon crestiien, franc chevalier baron,
De par Jhesu de glore vos faç anontion :
Se n'estïés mais .c. des fils Nostre Segnor,
Prendriés Jherusalem a joie et a baudor.
Or est venus li termes que nos departirons :
Et fois et carités si remaigne entre vos ! »
Il a levé sa main, si les a segniés tos ;
L'arme s'en est alee et li cors remest sols :
Li angele l'emporterent a grant procession.
Ainc por roi ne por conte, por fil d'empereor,
Ne fu tels li services com al vesque ot le jor
De moines et de prestres et d'abés qui i sont ;
Et ont lites les saumes del sautier environ,
Et faites lor proieres et dites orisons,
Et commanderent l'arme del nobile baron.
De le presse qu'il firent li suaires desront :
Les piés li vont baisier li pelerin baron.
Moult fu rice l'ofrande c'om i dona le jor,
Por çou qu'il sevent bien qu'il ert saintimes [hom ;
Si a bien maintenu l'ost Deu Nostre Segnor ;
Ainc tant com il vesqui n'i orent se bien non.
Or prions Damedeu, par son saintisme nom,
K'il maintiegne tos cels qui lui vengier iront.

Le saint evesque en portent li gent qui Deu [servirent,
Et clerc et moine et prestre illuec se reves-[tirent.
A crois, a filatires, a estavels de cire,
Les encensiers aportent, si vont le messe dire
Ens el mostier saint Piere, qui estoit en la vile ;
Al cor del mestre autel l'euvesque i enfoïrent,
En meïsme le fosse u li lance fu prise,
Dont Damedex fu mors quant il sofri martire.
. . . .
Tot li baron de l'ost en parolent ensanble ;
Si tienent .j. concille par nom de penitance ;
Diënt as pelerins qu'il aportent le laigne ;
Si feront faire .j. fu por esprover le lance ;
Li clers i enterra, qui fist la connisçance.
Le haire avoit vestue, si tint le sainte lance,
Et dist une parole au barnage de France,
De par Nostre Seignor, que bien pot on en-[tandre :
« Seignor, tant croi en Deu et sa disne pois-[sance
Que j'enterrai el fu et porterai la lanche. »
Dont le mostra au pople, en la flanbe se lance.
Li auquant vont el bos por aporter le laigne ;
Espines por ardoir aünerent ensanble ;
Puis i ont mis le feu, s'est issue li flanbe ;

En mi font une voie et li sains clers i entre.
Tot li baron de l'ost en tienent .j. concile
Qu'esproveront le lance dont mors fu Nostre [Sire ;
Car mout i ot de cels qui ne le croient mie.
Et clerc et moine et prestre illuec se reves-[tirent ;
Beneïssent le fu dont fais fu li juïse,
Et priënt Damedeu, le fil sainte Marie,
Se li clercs a bon droit, qu'en cel fu ne pe-[risse.
Oiez, franc crestiën, del vaillant clerc nobile :
Ne vivra mais .v. jors en après cest juïse.
Sains Andrius li aposteles li ot raison aprise ;
Nus piés fu et en langes, s'ot le haire vestie,

---

2. — 1. *Le conte*, au conte. Voy. 9, 79, note. — 4. *Li gent Nostre Segnor*, les Chrétiens. — 6. *Ne vit mais .xv. jors*, n'est pas vivant plus de quinze jours encore. C'est ainsi qu'il faut traduire, quoique le changement de temps soit un peu dur. *Vit* est, non pas *vidit*, mais *vivit*. Cf. 15, 2, 69. — L'évêque en question se nommait *Aïmer* ou *Aimar* : ce fut l'un des premiers et des plus illustres croisés. — 8. *Nobiles* (cf. 29 et 68). Voy. 13, 1, 29, note. — 13. *Dant* (= dominum) est refait sur le cas sujet *danz*, où le *z* provient de *mn* (*nn*) + *s*. Cf. *tirant*. *Huon le Maine*, Hugues le Grand, frère du roi de France, Philippe Ier, un des plus vaillants parmi les croisés. — 16. Traduisez : « au nom de Jésus, je vous annonce un événement glorieux ». — *Faç*. Voy. 18, 26, note, — 23. *Angele*, dissyllabe. Cf. *aposteles* 70, et voy. 6, 1, 20, note. — 26. *De moines*, etc., à cause des moines, etc. — 27. *Lites* (cf. *faites* et *dites* 28) s'accorde avec son régime *saumes*, bien qu'il soit placé après, ce dont on trouve d'assez nombreux exemples. La forme *lit* (= **lieit* = lectum) est étymologique. — *Saumes* est du féminin, comme tous les substantifs formés du pluriel neutre latin, dont la désinence a été confondue avec celle de la première déclinaison (*arme*, *feuille*, etc.). — 28. *Orisons*. Dialectal ; cf. *conisçance* 50. — 29. *Commanderent*. recommandèrent (à Dieu dans leurs prières). — 30. *Le*. L'article normal féminin en picard est *li* au cas sujet singulier (cf. 59), *le* au cas régime, comme au masculin, au lieu de *la* sujet et régime. *Li* a été amené par la nécessité de compléter l'analogie : on disait d'abord *le* au sujet et au régime. — 32 sqq. Trait de mœurs bien curieux et qui prouve en faveur de l'époque où se place l'action et aussi de l'auteur (cf. 7, 35). Ce ne furent pas toujours les clercs les plus recommandables, mais bien les plus habiles, qui s'enrichirent le plus. Voyez le *Roman de la Rose* (*Chrest.*, 44, 2), etc. — 33. *Saintimes* (superlatif organique de *saint*), pour *saintismes* (cf. 36), semble prouver que l'*s* devant une consonne ne se prononçait déjà plus. — 36-7. Ces vers prouvent qu'à la date du poème, on n'avait pas encore renoncé aux croisades, et, d'autre part, que le royaume de Palestine n'existait déjà plus. — 40. *A crois*, etc., avec accompagnement de croix, etc. — 44. *Li*. Voy. 30, note. — 47. *Concille* (cf. 61), assemblée. Mot savant (cf. *conseil*). — *Par nom de penitance*, pour régler la pénitence (à faire par le clerc, pour avoir douté de la réalité de la vision). — 50. *Enterra*. Voy. 10, 2, note. — *Connisçance*, découverte. — 53. *Que*, de sorte que. — 54. *Disne*. Cf. *cisne*, cygne. — 55. *Lanche*, picard pour *lance*. Voy. 10, 22 et 47, notes. — 57-60. Ces quatre vers reviennent sur les faits qui ont précédé le fait principal énoncé au v. 56 : répétition épique. Il en est de même des vers 61-67, qui constituent une seconde répétition. — 63. *Croient*. Passage brusque du parfait aoristique au présent historique. — 69. *Ne vivra mais .v. jors*. Voy. 6, note. — 70. *Andrius*. En picard, *iu* correspond régulièrement à *ieu* français de toute provenance (*Diu*, *liu*, *giu*, etc. = *Dieu*, *lieu*, *jeu*, etc.), et à *il* : *gentiu*, *fiu*, etc.

Et tint le sainte lance, si ne s'esmaia mie;
Puis entra eus el fu voiant la baronie.
Dex fu ensanble o lui et en se compaignie,
Que se cars ne fu arse ne se haire blemie.
François le voient outre, forment s'en esbaudirent;
Il li keurent encontre : Dex ! si mal le baillirent!
Les cevels li desronpent et ses dras li descirent;
Des vestemens qu'il porte voelent faire reliques.
Li dus Rainals l'en porte et li quens de Saint Gille.

16. ROMAN DE THÈBES

D'Amphiaras dire vos dei
Com se continl en cel tornei.
En un curre ert Amphiaras,
Qui fu faiz outre Saint Thomas :
Vulcans le fist par grant porpens
Et a lui faire mist grant tens.
Par estuide et par grant conseil
I mist la lune et le soleil,
Et tresgeta le firmament
Par art et par enchantement.
Nuef esperes par ordre i fist :
En la maior les signes mist;
Es autres set, que sont menors,
Fist les planetes et les cors;
La nuefme assist en mé le monde :
Ço est la terre et mer parfonde.
En terre peinst homes et bestes,
En mer peissons, venz et tempestes.
Qui de fisique sot entendre.
Es peintures pot mout aprendre
Li jaiant sont en l'autre pan,
Tuit plein d'orgueil et de boban :
Les deus vuelent desheriter
E par force del ciel geter.
A poier sus ont fait eschale :
Onc hon qui vive ne vit tale,
Car un pué ont sor autre mis,
Plus de set en i ont assis,
Et puéent sus por les deus prendre,
Se d'eus ne se pueent defendre.
Jupiter est de l'autre part,
Une foildre tient et un dart;
Mars et Pallas sont en après :
Cil dui sostienent tot le fais;
Tuit li autre qui el ciel regnent
Isnelement lor armes prenent :
Cel d'eus n'i a qui quierge essone,
Tuit se combatent par le trone.
Et a pierres et a esmaus
Fu faiz deriere li frontaus,
Et enlevees les set arz :
Gramaire i est peinte o ses parz,
Dialetique o argumenz
Et Rhetorique o jugemenz;
L'abaque tient Arimetique,
Par la game chante Musique;
Peint i est Diatessaron,
Diapenté, Diapason;
Une verge ot Geometrie,
Un astrelabe Astronomie :
L'une en terre met sa mesure,
L'autre es esteiles a sa cure.
El curre ot mout sotil entaille :
Bien fu ovrez, onc n'i ot faille.
Une image i ot tresgetee,
Que vait cornant a la menee;
Une autre, que toz tens frestele

---

* Le *Roman de Thèbes*, publié d'après tous les manuscrits par Léopold Constans, 2 vol. in-8°, Paris, 1890 (pour la Société des anciens textes français) v. 4711-4842. Le *Roman de Thèbes* appartient, comme le *Roman de Troie* (voy. le n° suivant), au cycle de l'antiquité (voy. *Tableau*, etc., p. 12), mais n'est point, comme on l'a cru, du même auteur. Il a été composé vers 1150, et dans le sud-ouest du domaine de la langue d'oïl, ensuite remanié, d'abord dans l'Ile-de-France ou la Champagne, puis en Picardie ou en Flandre, et enfin en Angleterre.

73. *Voiant la baronie*. Cf. 13, 2, 84, et voy. la note à 5, 144. — 80. Le prêtre sortit pourtant les jambes toutes brûlées, parce que, dit Raimond d'Agiles (historien latin de la première croisade, celui qui portait la sainte lance dans les combats), il avait d'abord refusé de croire au caractère divin de la vision dont saint André l'avait honoré. A peine sorti des flammes, il fut entouré par les spectateurs, et d'abord par les Provençaux; il mourut quelques jours après, victime peut-être de la fraude de ses compatriotes [P. Paris].

1. *Amphiaras* (= Amphiaraus), indéclinable. Le même texte donne *Amphiareus* (de quatre syllabes), assuré par la rime *Greus* (Grecs) et qui fait au cas régime *Amphiareu*. Il arrive d'ailleurs souvent que les noms propres empruntés à l'antiquité gardent intacte la désinence grecque ou latine. Cf. *Neyus*, *Neyum*, *Tholomeüs*, *Tholomeüm* (18 et 19) et *Phelipon*, 15, 2, 13. — 13. *Esperes*. Ce mot, inconnu aux scribes des manuscrits A B C, a été diversement dénaturé par eux. — 13. *Que* (cf. 56. 57. 71. etc.). Nom sing. et plur. féminin : forme primitive, qui a été de bonne heure supplantée par la forme analogique *qui*. — 14. *Les cors*, les corps célestes. — 15. *Nuefme*, vient non de la forme contractée *nōnum*, mais du latin populaire **novimum*, analogue à *septimum*, *decimum*. — 16. *La terre et mer*. Nous avons déjà dit que l'article déterminatif pouvait se supprimer dans un grand nombre de cas. La suppression est parfaitement justifiée ici par le caractère général des mots *terre* et *mer* : la mesure du vers a seule déterminé la différence de traitement. Voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194 sqq. — 22. *Tuit*. Voy. 3, 108, et 5, 113, notes. — 25. *A poier*, pour monter. Cette leçon ressort clairement de celle du plus ancien manuscrit, D (*apoient*) altérée dans AP (*apoié ont*), combinée avec celle de BC (*au monter*). Ces derniers manuscrits, ne connaissant plus le vieux mot *poier* (d'où *appuyer*), l'ont remplacé par *monter*, tout en conservant la tournure, qui est essentiellement française. — Remarquez la différence du traitement de ŏ + i suivant qu'il est tonique (*pué* 27, *puéent* 29) ou antétonique (*poier*). Notre texte traite d'une façon particulière à la région de l'Ouest ŏ + i latin, qui devient *ué* (et non *ui* issu de *uei*), et ĕ + i latin, qui devient *é* (et non *i*, issu de *iei*), car il rime tantôt avec des mots issus de *ŏ + i* latin tonique, tantôt avec des mots issus de *a* tonique *nuit : delit*, *priz : nez*). Les exemples qui se trouvent dans notre morceau (*ivuére* 61, *trifuére* 62, *mé* 15, *dez* 88, etc.) ne sont pas probants). — 27. *Autre*, un autre. — 35-6. *Regnent : prenent*. Rime qu'on rencontre partout (cf. *regne : feme*) et qui montre que l'on prononçait *rènent*, *rène*, ou à peu près. Cf. le moderne *signet*, qu'on prononce *sinet*. — 37. *Cel d'eus n'i a*, il n'y en a pas un. Pour *cel* indéterminé, cf. 88 et voy. *cel*, au *Glossaire*. — *A pierres*, avec des pierres précieuses. — 41. *Art* était des deux genres : masculin à cause de sa terminaison, féminin à cause de l'étymologie. — 45. *L'abaque*. Symbole ordinaire de l'arithmétique. C'est un régime direct, comme *verge* 49, et *astrelabe*, 50. — 47-8. Cf. la *Bataille des sept arts*, d'Henri d'Andeli (milieu du XIIIe siècle), éd. Héron : *Li douz ton diatessalon*, *Diapante*, *diapason*, *Sont hurtees de divers gerbes*, *Par quarreüres et par trebles*. — 51. Traduisez : « l'une s'occupe de la mesure de la terre ». — 54. *Onc n'i ot faille*, il n'y avait absolument pas de défaut. Le sens de *onc* est ici modifié : il indique l'indétermination dans l'espace.

Plus cler que rote ne viële.
L'uevre del curre o la matere
Vaut bien Thebes o tot l'empere :
Car li pan sont d'or fin trifuére
Et li timon de blanc ivuére;
Les roës sónt de crisopase,
Color ont de fou qui embrase.
Le cu'rre traient quatre azeivre :
L'esclot n'en puet hon aperceivre
En sablon ne en terre mole,
Car plus tost vont qu'oiseaus qui vole.

Amphiaras point et s'eslaisse
La ou il vit la maior presse;
L'espee trait, que fu forbie,
Del bien ferir pas ne s'oblie :
Por doner granz cous maintenant
Sont tuit li autre a lui pendant.
Mout trencha bien le jor s'espee,
A ceus dedenz fu mout privee :
Onc l'espee al duc Godefrei
Ne mist les Turs en tal esfrei,
Ne tant genz cous ne fist Turpins
En Espagne sor Sarrazins,
Com fist l'arcevesques le jor
Sor ceus de Thebes en l'estor.
Mout fut bien apareilliez d'armes,
Des meillors que l'on fait a Parmes :
Al col ot un escu vermeil,
Qui mout reluist contre soleil;
Bocles d'or i ot plus de set :
N'i a cele ou dez mars n'en ait;
Ses haubers fu forz et legiers
Et plus luisanz que argenz miers :
Qui l'a vestu ne dote plaie.
A entreseign ot un daumaie,
Et soz son heaume un veloset
De seie blanche bien toset.
Li soleuz luist cler come en mai,
El curre d'or flerent li raï :
Reflambist en sus la montaigne
E de desoz tote la plaigne.
Del curre et de ses guarnemenz
S'esbahissent tuit cil dedenz;
Cil dedenz s'esbahissent tuit,
Li plus hardiz avant li fuit,
Car cuident que seit aucuns deus
Qui se combate por les Greus.
Amphiaras sot bien par sort
Qu'a icel jor recevreit mort;
Par augure sot li guerriers
Que ço esteit sis jorz deriers :
Pués que certainement le sot,
Empleia le com il mieuz pot.
De ceus dedenz fait grant martire,
Ne vieil ne juefne n'en remire;
Quant que il en trueve en sa veie
En enfer avant sei enveie.
Grant perte i refont cil defors
De lor chevaus et de lor cors,
Mais a neient le tenissant,
Se il lui sol ne perdissant.
Mout en furent desconseillié :
De ço se sont esmerveillié,
Que il mori en tal maniere
Que sa mort fu horrible et fiere;
Car al vespre, soëntre none,
La terre crolle et li cieus tone;
Et si com Deus l'ot destiné
Et cil l'ot dit et deviné,
Terre le sorbi senz enjan,
Com fist Abiron et Datan.
Cil qui cele merveille virent
S'espoënterent et foïrent;
Mout foïrent a grant desrei,
Car chascuns ot poor de sei*.

17. BENOIT DE SAINTE-MAURE

ROMAN DE TROIE**

Qui qu'eüst joie ne leece,
Troïlus ot ire e tristece :

59-60. *Matere : empere*. Les mots en *-eria*, *-erium* (d'ailleurs à demi savants) ont donné, suivant les dialectes : *-eire*, *-iere*, *-ere*, *ire*. Cf. 25, note. — *O*, avec (de *apud*). — 66. *Esclot*, trace du sabot. Cf., dans les patois du Midi, *esclop*, *escluop*, sabot de bois. — 73. *Por doner*, pour ce qui est de donner. — 74. Traduisez : « tous les autres dépendent de lui (lui sont inférieurs) ». — 76. Traduisez : « elle fut très familière (elle fit ample connaissance) avec ceux du dedans (les assiégés). » — *Ceus dedens*, *ceus defors* (avec ellipse de *de*). Expressions fréquentes, surtout dans le *Roman de Troie* et le *Roman de Thèbes*, pour désigner les assiégés et les assiégeants. — 79-80. La comparaison d'Amphiaraüs avec Turpin, fameux dans la légende de Roland, s'imposait ici. Celle avec Godefroy montre que le souvenir de la première croisade était encore bien vivant. — 81. *L'arcevesques*. L'élision facultative de l'article au sujet sing. se rencontre déjà dans le *Roland* (Voy. 6, 1, 55). — 88. Traduisez : « il n'y en a pas une où il n'y en ait (d'or) dix marcs. » — 101. Genre de répétition assez rare dans le *Roman de Troie*, mais très fréquent dans le *Roman de Thèbes*, et qui consiste à reprendre le vers précédent, en le renversant pour changer la rime, et à le faire suivre d'un second vers qui ajoute quelque chose à l'idée. — 102. *Avant* (adverbe), devant. — *Li* est un datif qui se rapporte à *fuit*. — 103. — *Que seit aucuns*, que ce soit quelqu'un. *Aucun* a son sens étymologique. — 109. *Pués que le sot*, comme il le savait. — 117. *Tenissant*, *perdissant*. Ces formes de 3ᵉ pers. du plur., accentuées sur la désinence et dues à l'analogie des deux premières personnes, se rencontrent un peu partout en ancien français (surtout à l'imparfait du subjonctif), mais plus souvent dans les textes originaires de l'Ouest ou du Sud-Ouest, région où elles se conservent encore. — 118. Traduisez : « s'ils ne l'avaient perdu, lui. » C'est le *seul* homme dont ils regrettent vivement la perte. — 127. *Sans enjan*, sans tromperie [de ma part], c'est certain. — 128. *Fist* remplace *sorbi* et se construit comme lui. Cette tournure, très usitée aux XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles, est revenue rare et ne se rencontre plus que chez des écrivains affectant l'archaïsme. On dirait aujourd'hui : « comme elle fit *de* (ou *pour*). » — 132. *De sei*, pour soi (au sujet de soi).

* *Voici comment ce morceau est abrégé dans la plus ancienne rédaction en prose du* Roman de Thèbes (*ms. B. N., fs. fr.* 301; *cf. l'édition du XVIᵉ siècle, B. N.*, Y 3071 A, *et la réimpression de la collection Silvestre de* 1858, *fᵒ J. ii.*).

Après ne demoura mye long temps que ceulx de dehors et de dedens s'entrearmerent pour combattre ensemble. Et en celle bataille fut Amphoras armé sur ung riche destrier pour ayder a ceulz de Grèce. La ou il estoit entré en la grant presse, ouvrit la terre, si que Amphoras cheut dedens et le cheval qui le portoit et de ceulx qui avecques lui estoient. Après se, revint la terre ensembler comme devant, et Amphoras fut trebuché en enfer tout vif : ce fut pour la grant desloyaulté qu'il avoit menee, car tous les jours de sa vie cuidoit les diables servir sans avoir sa desserte.

7. *Et de ceulx*, et un certain nombre de ceux.
8. *Revint ensemble*, se referma (les deux bords s'étant rejoints).

** Le *Roman de Troie par Benoit de Sainte-Maure* publié d'après tous les mss. connus par Léopold Constans, professeur à l'Université d'Aix-Marseille (pour la *Société des anciens textes français*), t. II, v. 13261-456.

Ço est por la fille Calcas,
Quar il ne l'amot mie a gas.
Tot son cuer aveit en li mis,
Si par ert de s'amor espris
Qu'il n'entendeit se a li non.
El li raveit de sei fait don
E de son cors e de s'amor :
Ço saveient tuit li plusor.
Quant dit li fu, quel sot de veir,
Que par force et par estoveir
L'en conveneit en l'ost aler,
N'i aveit rien del plus ester,
Mout ot grant duel, mout ot grant ire;
Des ieuz plore, del cuer sospire :
« Lasse! » fait el, « quel destinee,
Quant la vile dont jo sui nee
M'estuet guerpir en tel maniere !
A une assez vil chamberiere
Sereit il d'estre en ost grant honte :
N'i conois rei, ne duc, ne conte
Qui ja honor ne bien m'i face.
Or moilleront lermes ma face
Chascun jor mais, senz alejance.
Ha! Troïlus, quele atendance
Ai faite en vos, beaus douz amis!
Ja mais nul jor que seiez vis
Nos amera rien plus de mei.
Mout a mal fait Priant le rei,
Qui de sa vile m'en enveie.
Ja Deu ne place que jo seie
Vive desci qu'a l'aiornant!
La mort vueil et quier et demant. »

La nuit vait a li Troïlus,
Qui iriez est qu'il ne puet plus.
Del conforter n'i a neient :
Chascuns d'eus plore tendrement,
Quar bien sevent que l'endemain
Seront l'uns de l'autre lointain :
N'avront plus aise ne leisor
De faire ensemble lor amor.
Tant com lor leist, qu'il en ont aise,
Vos di que li uns l'autre baise;
Mais la dolor qu'al cuer lor toche
Lor fait venir parmi la boche
Les lermes qu'il lor chiet des ieuz.
Entre eus n'a ire ne orguieuz,
Defension ne descordance.
En grant dolor et en pesance
Les ont cil mis qui ço lor font :
Ja Deus joïr ne lor en dont!
Le pechié deit espeneïr
Qui dous amanz fait departir,
Ensi come li Grezeis firent,
Qui puis griefment l'espeneïrent.
Troïlus les haeit devant,
Puis lor mostra et fist semblant
Qu'il li aveient fait tel chose
Dont li membra puis a grant pose :
Onc ne s'en sorent si guarder
Qu'il ne lor feïst comparer.
La nuit orent ensemble esté,
Mais mout lor a petit duré.
Assez fu griés li departirs :
Geté i ot plainz et sospirs.
E l'endemain, quant fu cler jor,
Fist la pucele son ator :
Ses chiers aveirs fist enmaler
Et sa robe tote trosser;
Son cors vesti et atorna
Des plus chiers guarnemenz qu'ele a.
D'un drap de seie a or brosdé,
A riches uevres bien ovré,
Ot un bliaut forré d'ermine,
Lonc que par terre li traîne.
Trop fu riches et avenanz
Et a son cors si bien seanz
Qu'el mont n'a rien, s'el la vestist,
Plus bel de cel li avenist.
En Inde la Superior,
Firent un drap enchanteor
Par nigromance et par merveille :
N'est pas la rose si vermeille
Ne si blanche la flor de lis
Com le jor est, cinc feiz o sis.
Le jor est bien de set colors,
Si n'a soz ciel bestes ne flors
Dont l'om n'i veie portraitures,
Formes, semblances et figures;
Toz jorz est freis, toz jors est beaus :
De cel drap fu faiz li manteaus.
Un sage poëte Indiën
Qui o Calcas le Troïen
Ot esté longement apris
Li enveia de son païs.

Cf. *Benoit de Sainte-More et le Roman de Troie*, ou *les Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge*, par Joly, Paris, Vieweg, 1871, t. I, v. 13235-13430 (l'édition est la reproduction du ms. de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 2181). — Briseïda, fille de Calchas, quitte Troylus pour se rendre auprès de son père, au camp des Grecs. — Benoit, né à Sainte-Maure entre Tours et Châtellerault, dans le premier tiers du XIIe siècle, protégé du roi d'Angleterre Henri II, est un des plus féconds rimeurs du moyen âge. Avant d'écrire le *Roman de Troie*, il avait composé une longue *Chronique* rimée *des Ducs de Normandie* (*Chrest.*, 57 b). Il n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, l'auteur du *Roman d'Eneas*, ni du *Roman de Thèbes* (*Chrest.*, 17). Voy. *Tableau*, etc., p. 12. Ses ouvrages, comme ceux de Wace, qui est son aîné d'une trentaine d'années, sont très régulièrement rimés en vers de huit syllabes à rimes plates. On voit que c'étaient des clercs et que leurs ouvrages étaient destinés à être lus, car les jongleurs continuèrent à composer en assonances des chansons de geste pendant la première partie du XIIIe siècle.

8. *El li raveit fait*, elle lui avait fait de son côté. Voy. *ravoir*, au *Glossaire*. — 13. *L'en*, pour *li* (lui) *en*. *En* doit être rapproché de *aler*. — 19. Traduisez : « qu'il n'y avait pas moyen de rester davantage ». Locution fréquente en ancien français; cf. *n'i a neient de* 37. — 26-7. *Quele atendance ai faite*, quelle confiance j'ai mise! — 29. *Nos* = *ne vos*. Contraction fréquente dans ce poème et dans les textes. anglo-normands, mais qui disparaît vers la fin du XIIe siècle. *De mei*, que moi. Cf. *de cel* 80, etc. — 36. *Que*, [tellement], que. Cf. 76. — 52. Traduisez : « Puisse Dieu ne pas leur permettre de s'en réjouir, puissent-ils n'avoir pas à s'en féliciter! » — 62. *Lor*, [le] leur. Voy. 96, note. — 63. *La nuit*, cette nuit-là. Cf. *le jor*, 7, 40, etc. — 66. *Geté i ot*, on y jeta (*litt* : il [y] eut jeté). — 67. *Cler jor*. Dans ce texte (plus que dans d'autres de la même époque), on rencontre assez souvent le cas régime pour le cas sujet au prédicat. — 71-2. Remarquez l'emploi du présent à côté du parfait défini et voy. la note à 3, 60. — 76. *Que*, [tellement] que. Cf. 36. — 79. *Rien* pour *nul*. Cf. 159. — 80. *Plus bel*, etc. S.-ent. *que*. Cf. 97 et 159 et voy. la note à ce dernier passage. — 84-6. C'est-à-dire que ce drap était, pendant le jour, cinq ou six fois plus vermeil que la rose. — 96. *Li*, pour *le li*, le lui. Le plus souvent, lorsqu'on devrait employer avec le même verbe le pronom de la troisième personne comme régime direct et comme régime indirect au datif, on supprime le régime direct. Cf. 62; 24, etc.

Onc nus nel vit n'eüst merveille
Qui est qui tel chose apareille,
Quar a si faite uevre bastir
Covient grant sen et grant avir.
Del mantel fu la pane chiere,
Tote enterine et tote entiere :
N'i ot ne piece ne costure.
Ço truevent clerc en escriture,
Que bestes a vers Oriant, —
Cele de treis anz est mout grant, —
L'on les claime dindialos :
Mout vaut la pel et plus li os.
Onc Deus ne fist cele color
En teint n'en herbe ne en flor,
Dont la pel ne seit coloree.
Gent sauvage d'une contree
Qui Cenocefali ont non, —
Lait sont et d'estrange façon, —
Cil les prenent, mais c'est a tart,
Et si vos dirai par quel art.
La ou il sont a grant arson,
N'i a ne ombre ne boisson;
Mais li mostre, li aversier
Prenent les rains del balsamier,
Lor cors en cuevrent et lor braz, —
N'i font pieges ne autres laz, —
Et la beste, que n'est pas sage,
Vient a la fueille e a l'ombrage;
Ne set sa mort ne son encombre :
Broste, puis si s'endort en l'ombre.
Cil la tue, qui mainte feiz
En est jusqu'a la mort destreiz
O ars o esteinz de chalor.
Il n'i vont mie chascun jor.
De cele beste fut la pane :
Basmes, encens ne tumiame
N'uelent si bien come el faiseit :
Tot le drap del mantel covreit;
Deugiee ert plus que nus ermines.
L'orles n'ert pas de sebelines,
Qui d'unes bestes de grant pris :
Dedenz le flum de Paradis
Sont et conversent, ço set l'om,
Se ço est voir que nos lison.
D'inde et de jaune sont gotees;
Trop sereient chier achatees,
Quin trovereit; mais, par ma fei,
Si com jo cuit et com jo crei,
N'en furent onques prises dis :
N'est nule beste de lor pris.
De dous robins sont li tassel :
Onques si riche ne si bel
Ne furent veü n'esguardé.

Quant son cors ot gent atorné,
Congié a pris de mainte gent,
Qui de li furent mout dolent.
Les puceles et la reïne
Ont grant pitié de la meschine,
Et mout en plore dame Heleine;
Et cele, que n'est pas vilaine
Se part d'eles o plors, o criz,
Quar mout par est sis cuers marriz :
Rien ne la veit pitié n'en ait.
Un palefrei li ont fors trait :
Onques pucele a nes un jor
Ne chevaucha, ço cuit, meillor.
Li conveiz fu des fiz le rei :
O li s'en issent plus de trei.
Troïlus a sa resne prise,
Qui mout l'ama d'estrange guise :
Mais or faudra dès or remaint,
Por quei chascuns sospire et plaint.
Mais se la danzele est iriee,
Par tens resera apaiee;
Son duel avra tost oblïé
Et son corage si müé
Que poi li iert de ceus de Troie.
S'ele a hui duel, el ravra joie
De tel qui onc ne la vit jor :
Tost i avra torné s'amor,
Tost en sera reconfortee.
Femme n'iert ja trop esgaree :
Por ço qu'ele truist ou choisir,
Poi durent puis li suen sospir.
A femme dure ducus petit :
A l'un ueil plore, a l'autre rit.
Mout muënt tost li lor corage,
Assez est fole la plus sage.
Quant que ele a set anz amé
A ele en un jor oblïé :
Onc nule ne sot duel aveir.
Mout lor pert bien de lor saveir :
Ja n'avra tant nul jor mesfait
Chose ne rien que tant seit lait,
Ço li est vis, qui que les veie,
Que l'om ja blasmer les en doie.
Ja jor ne cuideront mesfaire :
Des folies est ço la maire.
Qui s'i atent ne qui s'i creit
Sei meïsme vent et deceit.

97-8. *Neüst merveille qui*, ne se demandât avec étonnement qui. — 106. Ce vers constitue une parenthèse. Cf. 114 et 122. — 114. Encore une parenthèse. D'ailleurs, le pluriel, employé par syllepse à cause du collectif *gent* (cf. 151-2), persiste au vers suivant, et le verbe prend un nouveau sujet *cil*, ce qui est un véritable pléonasme. — 117. *A grant arson*, il y a, il fait des chaleurs torrides. — 137. *Qui* (sous-entendu *esteit*), lequel était, mais il était : marque l'opposition après une proposition négative. — *D'unes bestes.* Sens indéterminé. On dirait aujourd'hui : « de certaines bêtes ». Le pluriel, parce qu'il faut en employer plusieurs. — 143. *Quin* (= *qui en*) *trovereit*, si l'on en trouvait. *Qui*, au sens de « s'il y a quelqu'un qui, si l'on », est fréquent en ancien français. — 156. *Que n'est pas vilaine*, qui sait vivre (formule). — 159. *Rien*, pour *nus* (nul). Cf. 79. — *Pitié n'en ait*, sans qu'il en ait pitié, qui n'en ait pitié. Cf. 80 et 97. Dans des phrases semblables, la conjonction *que* est le plus souvent supprimée. — 160. *Fors trait*, sorti (de l'écurie). — 163. *Fu des fiz le rei*, fut composé des fils du roi. — 165-6. *Troilus... qui*. La proposition relative se place souvent après la proposition principale, lorsqu'elles ont le même sujet logique. — 167. *Or faudra... remaint*, il faudra [qu'elle] reste. — 168. *Chascuns*, chacun (des deux). — 170. *Resera*, sera de nouveau. — 173. *Poi li iert de*, elle fera peu de cas de. — 174. *Ravra*, aura de nouveau. — 179. *Truist*. Présent du subjonctif formé sur le présent de l'indicatif, qui lui-même a emprunté la forme de *puis*. Cf. *truisse* 45, 136, forme postérieure refaite sur la première personne. — 181. *Petit*, peu, peu de temps. — 182. *A l'un ueil*, d'un œil (avec un œil). On disait avec l'article *l'un*, opposé à *l'autre*, même lorsqu'il était accompagné d'un substantif. — 183. *Muënt*, changent (au sens neutre). — *Corage*, sentiments (suj. pluriel). Cf. 172. — 188. « Elles ont très bonne opinion de leur sagesse ». — 195. *Qui s'i atent*, celui qui compte sur elles. — Pour la sévérité du jugement porté sur les femmes, cf. notre n° 43 et, par contre, notre n° 50.

18. JEHAN DE TUIM

HISTOIRE DE JULES CÉSAR*

LI IXe LIVRES DE LUCAN

Catons, ki mout estoit de grant cuer et ki mout amoit a garder honnor ne desous autrui ne deignoit iestre, et haoit si Chesar **, pour le francisse des Roumains k'il voloit abatre et abatoit a son pooir, chil assambla tous les barons de Roume que il avoir pot pour passer avoec lui en Aufrike, pour chou k'il voloit le tière tenir encontre Chesar a son pooir. Quant il est apparelliés, il se met en mer atout mile nes et se part de l'ille de Corchyra et est tournés enviers Libe; et quand il est arrivés, si fait aancrer ses nes, puis issirent fors et se logierent sour le marine; mais n'i orent gaires sejournét, quand une nouvièle lor vint ki mout lor anoia; car li baron ke Pompee avoit menés o lui en Egypte et la nef qui portoit Corneliam, ki mout demenoit grand dol pour son seignour, venoient enviers Libe.

Cornelia venoit enviers Libe tant dolante et tant empirie de dol que mais ne resambloit iestre feme, et mout de fois estoit temtee et entesee de li ochire a ensient, se sa gent ne la gardassent si priès; et nanpourquant il ne le pooient achiesser de son doel, ains regrète tout adiès Pompee et dist : « Ha ! Pompee, com mar fustes, ki tant estiés frans de cuer et gentius, sages et dous, biaus et courtois et deboinères! En vos n'estoit riens ki a amender feïst, car Nature vous avoit dounét biautét et sens et proueche, et Fortune honnor; mais Mesc(h)iés et Mesciirs vos ont tout chou tolut que Nature et Fortune vous avoient dounét. Dont je dic pour voir ke li diu en font mout a blasmer, quant il ont chou souffiert de vous; et nanporquant, chiertes, je ne croi mie que il ait mais nul diu ou chiel ki pooir ait ne ki puist guerredouner ne bien ne mal, ne qui chest siecle puist gouvrener, anchois le laissent li diu aler waucrant. Car jou voi cascun jour alever les mavès et amonter en hounour et en seignourie, et eus douter et siervir, et se revoi viex tenir les preudoumes et les bons, qui voellent vivre simplement et ovrer loiaument : de cheus ne voi c'om apiaut nul en nule honor, ains voi k'il sont tout adiès a mesc(h)ief et povre et besougnous et ensegnouriét par les malvès. Chiertes, mout doit on tenir a grant mierveille, quant on voit si le siecle bestourner, si comme d'essauchier les maus et d'abatre les biens. Lasse! de chou ne se doit nus plus plaindre de moy, quar li mavès (cui on en puet bien par droit reter de trahison, s'il iert ki le feïst) m'ont fait tel damage ke ja mais ne poroit iestre rescous ne recouvrés, ne jou ne croi mie, au mien avis, c'om peüst trouver en tout che siècle .j. haut home par le quel Pompee peüst iestre restorés : si n'est mie mierveille, se jou m'em plaing et demente. Nes tant ne me vaut mie Fortune faire de bien ke je peüsse iestre a son cors entièrer; car se jou iestre i peüsse, plus em passasse souëf mon doel. Et nonpourquant je vic orains a ne sai qui faire .j. feu por lui ardoir; jou le vic sans faille, mai jou, lasse! n'i poi aller por me gent, ki m'en destourboient a force. Ha! Mors, puis k'il est ensi

---

* *Li hystore de Julius Cesar, eine altfranzœsische Erzæhlung in Prosa von Jehan de Tuim, zum ersten Mal herausgegeben von F. Settegast. Halle*, 1881, p. 141-148. (Cf. le morceau suivant et Lucain, *Pharsale*, liv. IX, v. 51-293). — Jehan, avoué de Tuim (aujourd'hui Thuin, province de Hainaut, Belgique), né dans le premier tiers du XIIIe siècle, n'est connu que par des pièces d'archives datées de 1277. Son histoire de Jules César, en prose, contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire, a été écrite, non pas d'après le poème de Jacot de Forest (voy. *Chrest.*, 19), mais directement d'après la *Pharsale* de Lucain, qui a également servi de modèle à l'auteur du poème. L'histoire de Jules César a été complétée par les deux auteurs à l'aide de la compilation intitulée : *Les faits des Romains*, et quelquefois : *Le livre de César*, qui date du milieu du XIIIe siècle; ils l'ont ainsi menée jusqu'à la mort du dictateur. Le dialecte de Jean est naturellement le wallon, qui diffère par quelques traits du picard pur. — Deuil de Cornélie après la mort de Pompée; Caton réchauffe le zèle de ses partisans.

** Ici l'éditeur écrit *Cesar* avec le ms. qu'il suit; de même, pour les autres mots où *c* représente, dans les dialectes picard et wallon, le son *tch*, il écrit *c* ou *ch*, en suivant toujours le ms. Nous employons, pour plus de clarté, le caractère *ch* (*tch*), quelle que soit l'origine de ce son, au lieu de *c*, à qui nous conservons le son dur, même devant *e* et *i*.

3. *Iestre*. Le wallon rend par *iè* l'*e* entravé, c'est-à-dire suivi de plusieurs consonnes, dont la 2e n'est pas une liquide. Cf. *lière* (= *tierre*) 6, etc. — *Si*, ainsi, pour cela. — 4. *Il*, César. — 5. *A son pooir*, autant qu'il le pourrait. Cf. 19, 9, *a tot son p.* — 14. *Sejournét*. Le *t* final a persisté longtemps en picard et en wallon, après qu'il était tombé dans les autres dialectes. Cf. *dounét*, *biautét* 23, etc., et voyez 2, 15 et 4, 1, notes. — 21. *Mais ne*, ne... plus. — 26. *Tout adiès*, sans relâche. — 28. *Gentius*. Cf. 55 et voy. 10, 7, note et 15, 2, 70, note. — 34. *Dic* (cf. 134), forme dialectale pour *di* (beaucoup plus tard, par analogie de la 2e pers., *dis*). *Dic* (cf. *vic* 49, 50, et *amic* 143) suppose *dicio*, avec durcissement de l'*i*, devenu *yod*, en gutturale, comme dans *tierc* 25, 97. *Ainc* 25, 97, pour la même raison, doit être écrit avec une gutturale; nous le croyons, en effet, dérivé de **antius*, qui peut difficilement, à cause de l'accent, être l'origine de *ançois*, comme le croient certains (*ançois* = anteipsum). — *Diu*. Voy. 15, 2, 79. note. — 36. *Souffiert*, permis. — *De vous*, à votre égard. — 41. *Waucrant*, gérondif. *Aler* suivi d'un gérondif, fréquent en ancien français pour indiquer la continuité de l'action (cf. 91), n'est pas encore aujourd'hui entièrement tombé en désuétude. — 43. *Et se revoi viex tenir*, et je vois d'autre part tenir pour vils. — *Se* = *si* (lat. *sic*), particule le plus souvent explétive, surtout avec *et*, ou servant de liaison comme le δέ des Grecs. — 44. *Simplement*, loyalement. Cf. *par lor simpleté* 19, 69. — 46. *Apiaut* = apellet, Voy. 10, 18, note. — 48. *Ensegnouriét* est une forme correcte, les diphtongues étant souvent remplacées à l'atone par leur voyelle accentuée. — 53. *Les biens*, les bons, les honnêtes gens (cf. 19, 76). — 61. *Nes*, pas même. — *Vaut*, picard, pour *vout* = voluit. — 66. *A ne sai qui*, à je ne sais qui. Pour cet emploi de *a*, voy. 19, 72, note. — 68. *Por me gent*, à cause de mes gens.

que tu m'as chelui tolut ki tant me soloit amer et honnerer, pour quoi ne me veus tu ochire ? Chiertes, se tu me voloies ochire, jou ne qnerroie plus vivre apriès lui, et bien seroit drois. Ha! Pompee, gentius hom, frans cuers et deboinères et amiables et boins de toutes bontés, com mar fu vostre gens cors, vostre grans courtoisie, vostre douçours et vostre deboineretés, ki perie est a tel dolour ! Ha ! Mors, ore ies tu trop anïouse, quant tu ensi ochis les boins et si lais les mauvès. Et quant tu bel baron come estoit Pompeüs as ochis, et en tele maniere, chiertes, trop fus vilaine et hardie. Et se tu ore apriès chele grant vilounie voloies faire une grant courtoisie, tu ochirroies moi, si averoies mout bien esploitiét ; car puis ke tu nos .ij. cors as dessevrés, se m'ame pooit iestre a compagnie a le soie, dont me sembleroit il ke jou fuisse de boine eure nee. Chiertes, si sera elle, car jou meïsmes m'ochirai, come chele ki ne puet mais vivre fors a anui. » Adont se pasma plusours fois, ne oncques ne cessa ke elle ne demenast son dol, dessi a tant ke sa nes fu arrivee en Lybe, droit al port u Catons et si home estoient logiét.

Cornelia, qui Neÿum le fill Pompee avoit o li et o les barons roumains k'ele amenoit, est arrivee, si com vous avés oït, droit au port u Catons estoit logiés, ki avoit o li .j. des fius Pompee, qui avoit a non Pompee apriès le sien pere. Chil estoit venus au rivage pour vëoir les nes et pour savoir s'il oroit nouvièles de son pere ; et lors ke il vit Neÿum son frere en le nef, il li demande lues nouvièles de son pere, avant k'il le saluast, et s'il vivoit. Et Neÿus li respont tout em plorant et dolousant ke Pompeüs lor pere estoit ochis, et ke li rois Tholomeüs l'avoit fait ochire par traïson et la tieste tranc(h)ier, et fu la tieste ficie en son une hanste et presentee au roi Tholomee. « Et li cose ki plus me grieve et tourmente, si est chou k'il fait le tieste garder pour presenter Chesar, quant il sera passés en Egypte. Ha ! las ! ke peüst quidier ke si vaillans hom et si puissans deüst morir par tel mesaventure ! » Et quant li jovenes Pompee oï ches nouvièles, il en ot si grant dol c'a poi que il ne c(h)eï pasmés.

Mout demainent li dui enfant grant dol pour la mort de lor pere et mout le vont plaignant et regretant. Endementres sont Roumain issut des nes ; et quant Catons est venus au port et il set que Pompeüs est mors, il en est si dolans et trespensis ; et quant trueve Corneliam, ke encore demenoit son dol, il l'a reconfortee a son pooir et le prent entre ses bras et le porte fors de le nef. Dont s'espant la nouvièle par tout l'ost Caton que Pompeüs estoit mors ; et ja soit il ensi que ne soit mie a coustume ke bases gens mainent souvent dol pour gentil home, si l'ont il tout plourét communement, et bas et haut, comme chelui ki mout estoit amés de ses homes ; et mout fu regretés de Caton meïsmes, qui dist ke mout estoit grans dolours de la mort de Pompee, car mout avoit en lui eüt bontét et valour.

Ensi regretoit Catons et li peuples communement Pompee. Et uns haus hom de Roume, ki Tharcons estoit apièlés et se tenoit a chelui point avoec Caton, quant il sot les nouvièles de la mort Pompee, si dist k'il ne voloit plus aler en ost avoec Caton, ne plus ne voloit aidier le guerre a maintenir, ains disoit bien oiant tous « ke cil seroient fol ki plus maintenroient guerre encontre Chesar, puis ke Pompee estoit mors, que par l'asens dou commun peuple roumain estoit esleüs a garder les Roumains et lor droitures, et ke plus feroit grant sens cil ki dès ore mais se tenroit a repos et a l'amour de Chesar, que cil ki autre seignour querroit et sieuroit pour guerroier encontre lui. » Que vaut chou ? Tant dist Tharcon[s] et fist par ses paroles k'il mist les pluisours en volenté de retourner ariere enviers Roume, et mout looient son conseil tout li pluisour ; et tant avoient ja esploitiét ke grans compagnie estoient entré en lor nes et s'en devoient aler, quant la nouvièle en vint a Caton, que lors vint a eus et lor dist :

« Avoi ! seignor, avés vous dont oubliëes les grans cruautés de Chesar, ke par force veut Roume segnourir, et abattre les franc(h)isses ke vous savés ki sont en le chitét ? A chou ke vous moustrés m'est il avis ke vous amés miex a iestre sierf desous la seignourie Chesar em pais parmi vos rentes paians, ke vous soiés franc et puis soiés en guerre. Chiertes, mout vient de laske cuer et de fallit a celui ki laisse franc(h)isse pour iestre en siervage a tous jours et en subjection de mauvès seignour sans pitié. Chiertes, vous n'avez mie mon corage ; car, se force

81. *Bel baron comme estoit P.*, un baron aussi beau que l'était P. — 88. *A le soie*, avec la sienne. — *De boine eure nee*, née sous une heureuse étoile. Cf. 51, 108, *tu le prendras en mult bon'ore*. — 90. *Come chele ki* (cf. 100), au sens explicatif, comme en latin *ut qui*. — 93. *Ke elle ne demenast son dol*, de se livrer à sa doulcur. — 114. *Chesar*, à César. — 115. *Ke peüst*, qui eût pu? *Ke* est sans doute un neutre. — 117. *Jovenes*, dissyllabe. Voy. 3, 78, note. — 132. *Souvent* fait pléonasme avec *ne soit mie a coustume*. — *Tout*, sujet pluriel dialectal, pour *tuit*. — 137. *Dolours*, sujet de deuil. — 142. *Se tenoit a celui point avoec Caton*, était à ce moment du parti de Caton. — 144. *La guerre a maintenir*, à continuer la guerre (inversion). — 150. *A garder*, pour garder. — 160. *Estoient entré*. Le pluriel avec un nom collectif était autrefois plus fréquent qu'aujourd'hui. — 163. *Oubliëes*. Pour l'accord avec le complément qui suit, cf. 157 et voy. 15, 2, 27, note. — 167. *A chou que*, d'après ce que. — 170. *Paians*. Participe présent au sens passif. Cf. encore aujourd'hui : *couleur voyante*, *musique chantante*, etc. — 175. *Mon corage*, mes sentiments.

m'amenoit a chou k'il me convenist franc(h)isse laissier u morir, tout errant je vos dic ke jou m'ochiroie, avant ke il me fust reprouvé que jou eüsse laissié francise pour vie; car chil n'est mie frans de cuer ki plus aime le vie de son cors ke franc(h)isse. Comment poriés vous sour vous souffrir seignourie d'oume nul, ke tant soliés amer franc(h)isse? Chiertes, bien vous pora Chesar tenir pour fallit de cuer, car vous a lui seriés sougit sans chou ke nule force ne vous en fust fète. Et d'autre part, comment porés vous chelui siervir par qui vostre pere, vostre frere et vostre fill, vostre parent et vostre amic sont mort es chans de Thesale! Au mains, se vous pour vostre francisse retenir n'enprendés le guerre enviers Chesar, si l'emprendés pour vengier vos amis qu'il vous a ochis et fais ochire. Et soit cascuns ramembrans de proueche et d'onnor pour entreprendre la guerre, car tout chil ki de chi partiront en fuiant mousteront apiertement, par oevre et par fait que il seront falli de cuer et recreant, et a cheus doins je congiét, pour chou ke li preudhoume et li vaillant, que volenté ont de proueche faire et de lor honnor maintenir, ne s'alentissent par lor mauvès consaus ne aperechissent; car tout ensi comme li bieste mausaine enteche les autres par sa maladie, tout ausi uns mauvès hom hounit une grant compagnie de preudoumes, quant il le croient. »

Quant Catons ot ensi moustree se volenté a ceus ki viers Rome voloient retourner et a tous coumunement, ausi grant volenté comme il avoient devant d'aler, ausi grant volenté ont il puis de demorer.

19. JACOT DE FOREST

LE ROMAN DE JULES CÉSAR *

Chatons, qui mout vaillanz et de grant cuer [estoit,
Et qui toz jorz garder sa franchise voloit,
Ne desoz autrui estre nulement ne deignoit,
Et qui Cesaire mout mesprisoit et haoit,
Por ce que la franchise des Romains abessoit,
Toz les barons de Rome qu'il asembler pooit
Por passer vers Aufrique avec lui amassoit,
Que encontre Cesaire la terre detenroit,
Et a tot son pooir vers lui guerre menroit;
Et por tant de l'avèr s'atornoit a esploit.

En l'ille qui a non Corcire, a asemblez
Catons toz les barons q'avec lui a menez;
Et quant il fu mout bien de nagier apreslez,
Lors a au vent ses voiles encontre mont levez,
S'est de l'ille partiz tot .x^m. nez,
Et si en est vers Libe a navie passez;
Et quant en Libe vint, au port s'est aencrez,
Puis est o sa compaigne fors de ses nez alez,
Si est enz ou rivage logiez et arrestez,
Tot le port a porprins par loges et par trez.

Catons, qui ou rivage de Libe s'arestoit,
Et qui en sa compaigne maint halt baron tenoit,
Mès ainçois que il gaires au port sejornez soit,
Li vint une novele qu'il encor ne savoit,
Qui mout, quant il [l'] oï conter, li anuioit,
Quant li baron de Rome que Pompeüs avoit
Vers Egipte menez, et la nef qui(l) portoit
Cornelian la dame, qui mout se deplaignoit
De la mort son seignor et mout le regretoit,
Par haute mer fuiant nageoient a esploit
Et vers Libe en Aufrique s'en venoient tot droit.

Cornelia, qui ert par duel mout mesmenee,
Et qui ert o les autres d'Egipte desevree,
Et par mer en aloit fuiant sanz demoree,
Vers Libe s'en venoit dolante et trespensee;
Mais mout estoit par duel empiriee et grevee,
Et par son grant torment ert souvent apensee
De lui ou cors ferir ou de dart ou d'espee,
Ou de son cors lancier enz la mer salee;
Si se fust mainte foiz a escïent tuëe,

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 1457. f° 98 v°-103 r°. — Cf. Jehan de Tuim, *Li Histoire de Julius Cesar*, dont le poème est souvent une traduction presque littérale (voy. ci-dessus, n° 18). — Poème en laisses monorimes, refait sur l'*Histoire de Jules César*, en prose, de Jehan de Tuim, avec le poème de Lucain sous les yeux, par Jacot de Forest, dont la langue diffère notablement de celle de Jehan et appartient au dialecte de l'Ile-de-France. Quoique le grand vers de douze syllabes convienne bien à une traduction de la *Pharsale*, l'excessive longueur des laisses et l'insuffisance du rimeur, qui abuse des incidentes, donnent à cette œuvre de la lourdeur et de la monotonie et la rendent inférieure à son modèle immédiat. Pour l'interprétation, il convient de comparer continuellement avec notre numéro 18.

180. *Frans*, noble. L'auteur joue sur les mots *franc* et *franchise* (liberté). — 183. *D'oume nul*, d'aucun homme. — *Ke*, [vous] qui. Pour *ke* = *ki*, fréquent dans ce texte, cf. 151, et au sing. 122. 124 (86 est sans doute un neutre). — 185. *Tenir pour fallit* (au sujet pluriel). — *Tenir pour* est considéré comme équivalant à un verbe substantif. Cf. *avoir nom* et les verbes réfléchis. — 186. *Sougit* = subjectum (cf. *sozgit* 19, 242). Forme parfaitement régulière. Cf. lectum = **lieit*, d'où *leit*, *lét* (dialectal) et *lit*. *Sujet* est à demi savant. — *Sans chou ke*, sans que. — 190. *Amic*. Voy. 26, note, — 193. *Si*, dans ce cas. — 197. *En fuiant* (cf. 19, 253). *En* est un adverbe et *fuiant* est un gérondif. — 197. *Mousteront* pour *mousterront*, métathèse de *moustreront*. Voy. 12, 2, note. — *Seront*. Nous dirions plutôt : *sont*. — 201. *Que*. Voy. 138, note. — 211. *Ausi grant volenté comme*. Pléonasme dû à l'inversion; cependant on dit aujourd'hui avec une inversion semblable : *autant... autant*, sans exprimer *que* (l'équivalent actuel de *comme* dans les propositions comparatives d'égalité).

1. *Chatons* (cf. 12, 21, etc.), Caton. Forme régulière en français, mais moins fréquente que la forme *Caton*, calquée sur le latin. — 8. *Que... detenroit* [espérant] qu'il occuperait, afin d'occuper. — 10. *Por tant*, pour ce motif. — *De l'aver*, de l'argent, d'argent. — 11. *A asemblez*. Cf. 18, 173 et 209, et voy. 15, 2, 27, note. — 12. *Catons* est le sujet de *a asemblez*. — 15. *S'est* (= *si est*), et il est. — 20. *Port*, rivage autour du port. — 21-4. *Catons qui... mès... li vint une novele*. Anacoluthe violente : la phrase est interrompue après le second vers et une seconde commence. Il semble impossible d'admettre le partage d'une phrase entre deux laisses. — 25. *Anuioit*, pour *anuia*, à cause de la rime. — 26. *Quant*. Il faut sans doute corriger *que*. Même en traduisant *quant* par « puisque », l'imparfait *nageoient* s'explique difficilement. — 34. *En aloit fuiant*, fuyait. Cf. 164. 165, etc., et voy. 18, 41, note.

Se sa gent ne l'eüst retenue et gardee,
Car ele a si grant duel et si est aïriee,
Por la mort de celi qui tant l'avoit amee
Que nule riens ou mont n'avoit plus honoree,
Ele voudroit bien estre a mort mise et menee.

Cornelia de duel ne se puet acesser,
Ainz ne fine nule heure de Ponpé regreter
Et dit : « Ha! tant mar fustes, Pompee, gentis [ber,
Frans de cuer et de cors et sages au parler,
Et doz par acointance et biax a regarder,
Cortois et debonères : en vous n'ot qu'esmieu- [drer,
Car biauté et savoir et proesce doner
Volt a voz cors Nature; et Fortune honorer,
Et Bons Eüרs vos volt en haute honor monter;
Mès en la fin vous a fait du tot agrever
Meschiés et Meseürs et trop deshonorer;
S'en doit on mout les deus despris[i]er et blamer,
De ce qu'il ont soffert et laissié mesmener
Voz cors si vilement, qui tant fist a loër
Et en qui en pooit tante bonté trover.
Certes, je cuit por voir et bien l'os afermer
Qu'il n'est mès enz ou ciel nul dieu qui puist [regner,
Ne qui puist mal ou bien vengier ne meriter,
Ne qui veille cest siecle par reson gouverner,
Ainz le lessent du tot contre droit bestorner.
Quand je voi en cest mont les malvès alever
En richece, en honor, et servir et douter,
Et les bons, qui es maus ne se veulent meller,
Mès par lor simpleté veulent vivre et ouvrer,
Cels i voi vilz tenir, si que nus apeler
Nes veut ne avant trère n'a honor ajoster,
Si lor voi mescheoir et granz maus endurer,
Et les malvès sor els poësté demener,
Ne le doit on dont bien a merveille torner,
Quant on ce siecle voi[t] a tel belloy torner,
Et les maus essaucier et les biens refuser?
Lasse! mès je me doi du tot desesperer,
Car li malvès, cui on le doit bien reprover,
M'ont tel domage fait que ja mès recovrer
Ne porrai a nul jor, qu'en ne porroit trover
En tot le remenant du mont, a[l] mien penser,
Haut baron qui peüst Pompee restorer;
Si me doï bien de lui [et] plaindre et dementer,
Car je ne poi nes estre a son cors enterrer.
Hé! lasse, plus soëf me fust, se je plorer
Peüsse delez lui et ses plaies laver,
Et des lermes ausi de mes ielz arouser,
Et son cors en mes braz tenir et acoler.
Mès orainz vi de loing ne sai qui enbraser
Le feu ou il son cors dut ardoir et ruër;
Je le vi, voire voir, mès je n'i poi aler.
Hé! Morz, car me vien dont tot a bon droit tuër,
Car après ce ne quier plus vivre ne durer;
Quant celui ai perdu qui tant me seut amer,
Bien doit par droit ma vie et ma joie finer. »

« Pompee, gentis ber, franche chose et amee,
Et sor tote autre rien en bonté eslevee,
Tant mar fu voz genz cors, voz semblance hono- [ree,
Et voz grant cortoisie et voz doce pensee,
Qui est a tel dolor de ce siecle passee!
Hé! Morz, certes tu es envieuse provee,
Qui les vaillanz ocis toz jorz par ta posnee,
Si lesses les mauvés avoir longue duree!
Mès, voir, or fus tu trop hardie et esfrontee,
Quant baron as ocis de si grant renomee.
Mès se tu or faisoies cortoisie loee,
(T)ocirroies mon cors sanz nule demoree,
Puis qu'entre noz .ij. cors as fait la desevree;
Car se m'ame et la soë pooit estre ajostee,
Dont seroie en la fin du tout beneüree;
Et si ert ele, voir, quant de dart ou d'espee
Me ferroie enz ou cors, qu'en fust ja desevree
La vie qui i est trop lonc tems demoree,
Que je vif sor anui, come dame esgaree.
Qui de son bon seignor est remese essolee. »
Après ces moz, la dame s'est plusors foiz pamee,
Ne de son duel mener n'est onques acessee,
De si que sa nef fu enz el port arestee
De Libe, ou Catons ot sa gent assemblee.

Cornelia, qui mout par duel se dementoit,
Qui les barons romainz avec lui amenoit
Et Neÿum le fil(z) Pompee o lui avoit,
Au port est arivee ou Catons s'arestoit,
Avec qui uns des filz Pompee se tenoit,
Que on après son pere Pompeüm apeloit
Et qui enz ou rivage de mer venuz estoit,
Por esgarder les nes qu'en a port arivoit
Et por savoir se nus noveles li diroit
De son pere, dont il volentiers enquerroit
Ou il estoit alez et comment le faisoit.
Mès lors que Neÿum son frere en la nef voit,
Ainz qu'i[l] l'ait salüé, li demande a esploit
Ou estoit Pompeüs ses pere et s'il vivoit.

« Frere, » dit Pompeüs, « ou est noz pere amez?
Est il encore en vie ou il est deviëz?

---

44. *Avoit* a pour sujet *il* (*Pompée*) sous-entendu, et *que* dépend de *tant*. — 45. Devant *ele voudroit*, sous-entendez *que*, et rapprochez ces mots de *si aïriee* 42. — 47. *Ains*, mais. — *Nule heure*, à aucun moment. — *Pompé*. Cf. *Pompez* (suj.) 178. 197. — 49. *Au parler*, en paroles. — 50. *Par*, ici comme au v. 60, n'exprime pas le moyen, mais la concomitance et a à peu près le sens de « avec ». — 51. *En vous n'ot qu'esmieudrer*, il n'y avait rien en vous à améliorer (qui laissât à désirer). — 53. *A voz cors*, périphrase pour *a vous*. Cf. 59, etc., et voy. 4, 66, note. — *Voz*, forme abrégée de *vostre*, et naturellement invariable, sauf en picard. Voy. 11, 73, note. — *Et Fortune honorer* sous-ent. *vos volt* ou *volt voz cors*. — 55. *A fait* est au singulier, parce que *Meschiés* et *Meseürs* sont synonymes. — 57. *S'en* (= *si en*) *doit on*, on doit donc pour cela. — 61. *Os*, j'ose. — 64. *Veille*, veuille. — 68. *Es maus*, aux méchants. Cf. 76 et 18, 52. — 69. *Par lor simpleté*, avec loyauté. Cf. *simplement* 18, 45. — 70. *Cels*. Pléonasme. — *Apeler*, faire appel à. — 72. *Lor* est ici employé à la fois comme régime indirect (datif) de l'impersonnel *mescheoir* et comme sujet logique du verbe actif *endurer* accompagné d'un substantif régime. Ces deux emplois ont persisté (*je leur ai vu nuire méchamment*, *je leur ai vu endurer les plus grands froids sans se plaindre*); mais, dans le premier cas, on évite aujourd'hui, de peur de confusion, l'emploi d'un impersonnel ou d'un verbe actif employé sans sujet. D'ailleurs, si l'on réunissait les deux tournures, on devrait répéter le pronom *leur*. — 74. *Dont*, donc (cf. 92, etc.). — 75. *Quant* on *voit* (cf. *quant* je *voi* 66, et de même aux vers 70 et 72, où *voi* dépend aussi de *quant*). Anacoluthe. — 76. *Les biens*. Cf. 68 et 18, 52. — 80. *Qu'en*, car on. — 84. *Nes*, pas même. — 102. *Qui*, toi qui. — 103. *Si*, et. — 109. *Pooit*. Le singulier est dû à l'idée de réciprocité. — 112. *Qu'en fust*, de façon à ce que... en fût. L'imparfait du subjonctif est amené par le conditionnel *ferroie*, substitué au futur, qu'exigerait le verbe principal *ert* (sera). *Quant*, ayant à la fois le sens temporel originaire et le sens conditionnel accessoire, a permis ce brusque changement de tournure. — 114. *Que*, car. — 123. *S'arestoit* pour *estoit arestez*, à cause de la rime.

Puis qu'il n'est avec vos, ou est il dont alez? »
Et respont Neÿas : « Frere, ja le savrez :
Noveles vos dirai dolereuses asez,
Dont ge sui si au cuer tormentez et iriez
Qu'a poines le puis dire, tant en sui agrevez.
Mès certes, frere, mout par bon eür fus nez,
Qui pas n'es avec nos ne venuz ne alez,
Ne qui pas n'as veü en quel point fu tuëz
Pompeüs nostre pere, que li rois Tholomez
A fait tuër a tort par granz desloiautez,
Et la teste coper, com traïtres provez.
Mais pas n'ai si grant duel de ce qu'il fu navrez
A mort, voiant mes ielz, com de ce que copez
Li fu après li chiés et du bu desevrez,
Puis fu sor une hanste et fichiez et posez,
Et devant le roi fu en tel guise portez;
Du cors ne m'est pas tant, ou que il soit remez,
Soit en mer ou en terre, ou ars ou enterrez,
Com il est de son chief qui ainsi fu menez.
Et de ce fu mout plus iriez et trespensez
Qu'en me dit qu'encore est li chiés mout bien [gardez,
Por ce que, quant Cesar en Egypte ert passez,
Que li chiés de noz pere li sera presentez.
Ha! las, qui se gardast ne qui fust avisez
De tel mesaventure ne de tel[s] cruiautez,
Qu'a tel vilté deüst hauz ber estre livrez? »
Et quant Pompeüs a ces durs moz escoutez,
Tel duel en a qu'a poi qu'il n'est cheüz pasmez.

Mout se vait Pompeüs por son pere plaignant,
Et sa grande valor vèt sovent regretant,
Et Neÿus ausi, qui le cuer ot dolant.
Mès li Romain des nes sont issu maintenant,
Et lors s'en est Chatons venuz au port devant.
Mès quant il set que mors et Pompee ensement,
Mout en est trespensez, mout se vait dementant;
Mès quant il a trovee Corneliam plorant,
Entre ses braz la prent, si la va confortant,
Et puis defors la nef au port la vait guiant.
Tantost cele novele par tot le port s'espant,
Que mort estoit Pompee, si font .j. duel mout [grant
Tretuit cil qui estoient entor le port lojant.

Par tote l'ost Caton en est li criz levez
Que Pompez estoit morz li preuz, li alosez,
Si s'en est mout Catons deplains et dementez.
Encor ne soit pas mout cist dels acostumez;
Que hauz homs soit souvent par basse gent plo- [rez,
Quant il defaut de lui et du siecle est passez,
Si fu adont grant dels por Pompee menez,
Car de sa gent iert mout et prisiez et amez.
Si refu ausi mout par Caton regretez,
Qui disoit que ce iert duel et dolor assez
Que Pompee estoit mort, qui mout ot de bontez.

Einsi li pueples mout Pompee regretoit.
Et chascuns des barons por sa mort le plaingnoit;
Mès uns hauz hom de Rome, c'om Tharcon ape- [loit,
Qui en la compaignie Caton dont se tenoit,
Puis qu'il sot c'om Pompee ainsi ocis avoit,
En ost avec Caton plus aler ne voloit,
Ne maintenir la guerre, mès oiant toz disoit
Que folie et maus sens celi sorprenderoit
Qui encontre Cesar la guerre maintendroit,
Puis que Pompez ert mors, qui les Romains [de voit
Garder et maintenir, et qu'a seignor avoit
Eslut par lor asens li pueples, qui l'amoit
f° 102 r°
Tant que por soë amor la guerre entrepren- d(r)oit,
Por ce que en honor remettre le vouloit;
Mès puis que cil iert mors por qui on ce faisoit,
Bien disoit a chascun que plus grant sens feroit
Cil qui dès ore mais a repos se tenroit,
Et qui pès et amor vers Cesaire querroit,
Que cil qui haut baron d'ore en avant sivroit
Et por grever Cesar autre seignor querroit.
Par itiex diz Tharcon plusors entalentoit
De retorner arriere, si com il proposoit.

Tharcon, qui par ces diz avoit entalanté
Plusors qu'il a Cesar se fussent acordé
Et qu'il fussent arrieres vers Rome retorné,
Il et grant compaignie de gent, que mout loé
Avoient cest conseil, estoient ja monté
En lor nes por aler. Mès quant Catons le set,
Vers els en est venuz, si a a els parlé
Et dit : « Avoi! seignor, avez vous oubliĭé
Les granz orgueuz Cesar et la grant cruialté,
Qui velt estre de Rome sire par poësté,
Et la franchise veut de cels de la cité
Confondre et abaissier par sa grande fierté.
Il m'est avis que vous avez plus enamé
Seignor avoir sor vous, comme serf arenté,
Que franchise tenir et estre abandoné
A guerre et a estor. Voir, de grant lasqueté
Et de mauvès cuer vient, que on a volenté
De franchise lessier et manoir en vilté
Desoz malvès seignor cruiel et sanz bonté.
Certes, vous n'avez pas mon corage emprunté : [v°
Car, se Mesaventure m'avoit a ce mené
Que guerpir m'esteüst franchise et loialté,
Ou morir maintenant, je vous di par verté
Qu'a mes mains m'ocirroie, ainçois que reprové
Me fust que je eüsse faite desloiauté
Et franchise lessiee por vie et por santé;
Car n'est pas frans de cuer qui plus aime et mainz [hé
La vie de son cors que franchise et bonté. »

« Ahai! gent esfreé, comment serez soffrant

141. *Par bon eür*, sous une heureuse étoile. — 146. *Et la teste coper*. Proposition indépendante coordonnée à une proposition relative : sous-entendez *li a fait*. Cf., 65-6, etc. — 148. *Voiant mes ielz*; Cf. 194 et voy. 5, 144, note. — 158. *Que*. Pléonasme fréquent. — 160. *Cruautez*. Pluriel amené par la rime. Cf. 187. — 176. *Tretuit* (cf. 264), pour *trestuit*, montre que l's devant une consonne est déjà muette. Cf. 15. 2, 33, etc. — 180. *Encor* (sous-ent. *que*), encore que, quoique. — 185. *Refu*, fut d'autre part. Voy. au *Gloss.*, s. v. *ravoir*. — 186. *Assez*, beaucoup. — 187. *Bontez*. Pluriel amené par la rime. Cf. 160. — 190. *De Rome*. Inexact. Tharcon était le chef des pirates ciliciens qui avaient prêté leur aide à Pompée. — 191. *Caton*, de Caton. — *Dont*, alors. — 194. *Oiant toz*. Telle est la locution correcte. *Oians* 45, 54 est dû à la rime. — 195. *Celi* est régime direct. — 211. *Que*, de sorte que. — 213. *Que*, qui. L'adverbe relatif pour le pronom. Voy. 12, 16 note. — 216. *En est venuz, a parlé et dit*. Le passé indéfini s'emploie souvent pour le parfait aoristique ou le présent historique. — 221. *Par*, à cause de. — 226. *Vient* a pour sujet la proposition suivante. — 236. *Hé*, au lieu de *hét*, pour la rime. — 238. *Serez soffrant*. Périphrase qui

Seignorie et dangier sor vous d'ome puissant,
Qui franchise et honor soliez desirrier tant ?
Voir, bien porra tenir chascun por meserrant
Cesar, qui vos verra sozgis a son commant,
Sanz ce que vous par force nel servirez noiant,
Ainçois serez de gré en sa merci metant.
Mès comment servire[z] celui a esciant
Par qui il sont remés mort et navré ou champ,
Enz el champ de Thesale, voz pere ou vostre [enfant,
O voz paranz qui près vous sont apartenant ?
Se vous por voz franchise n'estes entreprendant
La guerre vers Cesar, soiez donc combatant
Por vengier cels qui sont ocis a dolor grant,
Si soiez de proëece et d'onor remembrant ;
Car tuit cil qui de ci partiront en fuiant
Bien mosterront par oevre que sont vif recreant,
Et a toz celz qui sont a bon cuer si faillant
Doin ge congié de gré, por ce que li vaillant
Par lor mauvès confort ne voisent detriant
D'entreprendre et de faire hardement aparant ;
Car male compaignie d'ome trop mesprendant
f° 103 r°
Vait tot ausi les preuz et les bons enpirant,
Com la beste malsaine vèt celi entechant
Qui tient sa compaignie et a li vait frotant. »
Et quant ainsi ot dit Catons a son semblant,
Par sa haute parole tretuit ont maintenant
Ausi grant volenté et ausi grant talant
De demorer o lui, com il orent devant
De ce que vers lor terre se fussent retraiant.

20. PARTÉNOPEUS DE BLOIS *

Partonopex est trespenssez,
Quar ses cuers est toz bestornez :
Et se porpense de s'amie
Qu'il en a fait molt grant folie.
Avis li est ne puet garir
Fors seulement por li guerpir :
« Sire, » fait il, « or entendez,
D'un grant pechié sui afolez.
Une dame c'onques ne vi,
Et si ai mout esté o li,
Mout me semont de li amer
Et molt fait bien de li parler ;
Molt m'a doné or et argent,
Pierres et pailes d'Oriant.
Du sien ai fèt les larges dons
As rois, as contes, as barons,
A[s] chevaliers et a[s] borgois,
Et as moines de totes lois.
Par li a pais en cest païs,
Par li sui venuz en cest pris.
Tot m'atalente et tieg a bien
Quanqu'est de li, fors une rien,
Que toz les bons de li m'o(s)troie
Fors que sanz congié ne la voie :
Ce est la riens dont plus la dot,
Por ce me met en vos de tot. »
Li evesques l'ot et entent,
A Damedieu graces en rent,
Et li conseille et loë et prie
Que sanz congié voie s'amie.
Sa mere li dit d'autre part
Que el a bien trovee l'art
Par quoi la verra tote nue ;
Mais gart soi, quan[t] l'avra veüe,
Que n'en soit trop espoantez,
Que trop par est laiz li malfez.
Une lanterne a tant li baille,
Si li a dit que, tot sanz faille,
La chandele qui art dedenz
Ne faut por ore ne por venz.
Ele li baille et il l'a prise ;
Si l'a reposte et en sauf mise
Molt cointement por bien celer,
Et apareille son aler.
A Loire trueve son batel,
Qui molt soëf le porte et bel
Tresqu'a la grant nef, a la riche.
Diex ! tant mar fu de ce qu'il triche !
Entre en sa nef, si oirre tant
Qu'a chief d'oir[r]e est venuz siglant.
Nuiz est oscure quant il vient,
Molt covertement se contient :
La lanterne muce et repont,
Molt velt mal faire et molt a dont.
A tant a eü son anel :
Ist de la nef, entre el chastel,
El palais trueve tel senblant
Com il soloit trover devant :
Beax feus, beax cierges alumez,
Beax doubliers sor beax dois dorez,
Vaissele d'or et d'argent fin,
Et plenté de pein et de vin
Et d'oiseax et de venoison,
Et de toz biens large foison.

---

* Manuscrit Bibl. nat., fs. fr. 19152, f° 140 v°-141 r° (*A*), comparé avec le ms. B. N., fs. fr. 368, f° 15 v°-16 r° (*B*). — Roman d'aventure anonyme, en rimes plates, de la fin du XII° siècle. Il est d'origine byzantine, mais doit à l'antiquité, outre le nom de son héros, emprunté à Stace, sans doute par l'intermédiaire du *Roman de Thèbes* (v. *Chrest.* 16), l'idée première de l'épisode principal, idée que l'auteur a pu trouver ailleurs que dans Apulée déjà transformée par l'imagination orientale. De l'épisode dont nous reproduisons une partie, on peut utilement rapprocher l'histoire de Psyché dans Apulée (*L'âne d'or*) et le conte charmant de La Fontaine. Voy. *Tableau*, etc., p. 16.

indique la continuité de l'action, un état (cf. 244, etc.); mais aux v. 249. 250. 267, les besoins de la rime ont influé sur la tournure, qui n'ajoute rien au sens. — 244. *Metant*. Sous-ent. *vous*, employé comme sujet au vers précédent — 253. *En fuiant*. Voy. 18, 197, note. — 254. *Vif recreant*, de purs lâches. Voy. 3, 41, note. — 267. *De ce que se fussent retraiant*, de se retirer. La rime a amené à la fois le changement de tournure (cf. *de demorer* 266) et la périphrase.

1. *Partonopex*. *X*, graphie fort commune pour *us*, qui ne change rien à la prononciation. — 6. *Por li guerpir*, en l'abandonnant. — 10. *Et si*, et pourtant. — 7. — *Sire*. Il s'agit de l'évêque de Paris, qui vient de lui adresser un discours, à l'instigation de sa mère, pour l'engager à ne pas abuser de la beauté corporelle que Dieu lui a donnée. — 15. *Du sien*, de son bien. — 20. *En cest pris*, en cette haute estime. — 21. *Tieg*. Cf. *relig* 169. — 22. *Quanqu'est de li* (« tout ce qui vient d'elle ») est à la fois sujet de *atalente* et régime de *tieg* (je tiens). — 26. *Me met en vos*, je me remets entre vos mains. — 34. *Gart soi*, qu'il prenne garde. — 45. *A Loire*, sur la Loire. Les patois, surtout ceux du Midi, suppriment encore l'article devant les noms de rivière. — 48. *Tant mar fu de ce qu'il trighe*, il eut bien tort de tricher. — 49. *Oirre* (= iterat), présent de *errer* (= iterare). L'*i* donne à la tonique *ei* (plus tard *oi*) et à l'antétonique *e* (ouvert à cause de l'entrave). Cf. *peler* à côté de *poile*, *esperer* a côté de *espoir*, etc. — 55. *A eü son anel*, a pris son anneau (l'anneau magique qui lui permet d'entrer dans le palais enchanté). — 63. *Venoison*. Cf. 23, 2, 97, et voy. 69, 30, note.

Mais il n'i boit ne ne mengüe,
Que ne soit l'uevre aperceüe ;
Parmi le palès est passez,
Tresqu'a son lit n'est arestez.
Le covertor a trait a mont,
Sa traïson desoz repont ;
Après s'est toz seus deschauciez
Et toz nuz s'est tost despoilliez ;
Puis s'est coverz du covertor.
Li cierge esteignent tot entor ;
Parmi la chambre vient la bloie :
De son ami a molt grant joie.
De son mantel s'est desfublee,
Lez son ami s'est aloëe.
Quant Partonopex l'a sentue,
Et sent qu'el est trestote nue,
Le covertoir a loinz gité,
Si l'a veüe o la clarté
De la lanterne qu'il portoit ;
A descovert nue la voit,
Mirer la puet et veoir bien
C'onques ne vit si bele rien.
Cele se pasme et cil (l)entent
Qu'il a ovré molt malement :
Sa lanterne a au mur gitee
Et a deables commandee,
Que piece a autre n'en remaint ;
Li fex de la lanterne estaint.
Partonopex est desconfiz,
Quar or sait bien qu'il est trahiz ;
Bien est trahiz, quant vers s'amie
A commencié tel vilanie,
Quant onques en lui ne vit rien
Qu'il ne deüst tenir a bien :
« Se m'amie m'eüst mesfait
Ou nes le cuer du ventre trait,
Por c'un mot peüsse parler,
Ce seroit de li merciër,
Que ce ne puet estre a nul fuer
Qu'onques aie vers lui malcuer. »
La dame s'est sovent pasmee,
Et dit sovent que mal fu nee ;
Et quant recommence a parler,
Donc est de rechief au plorer.
A la parfin, quant el parole :
« Lasse, » fait ele, « com sui fole !
Com ge me sui par moi trahie
Et com sui par mon fait honie !
Com me hastai de mon servise
Et com me sui a honte mise !
Beax doz amis, por quel mesfet
M'avez a honte et a mort tret ?
Fis onques riens contre vos viez
Dont doiez estre tant iriez !
Se g'en seüse la desserte,
Mains me grevast de ma grant perte ;
Mais ge n'en sai raison ne conte,
Si me grieve plus de ma honte.
Diex ! tant ge vos garni sovent
Que n'eüssiez icel talent,
Et tant vos en priai merci
Que ja ne me veïssoiz si !
Or vos dirai com est grant sens
Que l'aiez fait sor mon deffens :
Ge sui fille l'ampereor
Qui chaciez fu de ceste honor ;
De Çostantinobles fu sires,
Quanqu'i apent fu ses empires.
Molt fu cremuz et redoutez,
Et molt fu richement chasez :
N'ot .j. trestot seul home el mont
Tant feïst et tant eüst dont,
Fors seul le fier soudan de Perse,
Quar sa richece est trop averse.
Mes peres par augur fu cerz,
Dès ce qu'il fu petiz en berz,
Il n'av[r]oit nul autre oir que moi ;
Si prist grant oevre et grant conroi
De moi afaitier et garnir
Por l'empire par sens tenir.
Maistres oi bons et de grant pris
Et de molt bonement apris ;
Maistres oi de granz escïenz,
Et fui o els plus de diz anz.
Diex me dona grace d'aprendre
Et d'escriture bien entendre :
Les .vij. arz toz premierement
Apris et soi parfitement ;
Et puis apris tote mecine,
Quanqu'est en herbe et en racine,
Et des espices de valor
Apris le froit et la chalor,
Et de toz max tote la cure
Et l'achoison et la figure :
Fisique ne puet mal garir
Dont ge ne saiche a chief venir ;
Puis apris de devincté
Si que g'en sai a grant plenté,
Et la viez loi et la novele,
Que toz les sens du mont chadele.
Ainz qu'eüsse .xv. anz passez
Oi mes maistre[s] toz sormontez.
Après apris d'esperimenz,
D'ingromance et d'enchantemenz :
Tant en retig et tant en soi,
Tuit autre en sorent pou vers moi.
Cil qui tant puet faire d'efforz
Qu'il saiche bien augure et sorz
Et fisique et astronomie
Et nigromance lor amie
Tant seroit saiges et poissanz

---

65. *Menguë* (prononcez *menjuë*). L'*u* se conserve dans *manjuë*, parce qu'il est long et accentué en latin (*manducat*) ; le *j* (*g*) est analogique et provient des formes plus nombreuses qui sont accentuées sur la désinence : *mengier*, *menjons*, etc., et où l'*u*, étant atone, a disparu. De même, la plupart des verbes dont le radical est polysyllabique (cf. *parler* 101. 107, et *parole* 109) ont des radicaux différents, l'un pour les formes accentuées sur le radical, l'autre pour les formes accentuées sur la désinence. — 66. *Que ne*, afin que ne, de peur que ne. — 70. *Sa traison*, l'instrument de sa trahison. — 72. *Et toz nuz*, etc. Au moyen âge, il était d'usage de se coucher entièrement nu. — 91. *A autre*, jointe à une autre. — 99. *Se*, quand même. — 101. *Por c'* (= *por que*)... *peüsse*, pourvu que je pusse, si je pouvais. — 102. *De li merciër*, pour la remercier. — 103. *Que*, car. — 109. *Quant el parole*, quand elle peut enfin parler (cf. 107). — 111. *Par moi*, moi-même. — 113. Traduisez : « comme je suis allée vite en besogne ! » Allusion à l'abus de ses connaissances. — 117. *Fis onques riens*, ai-je jamais rien fait ? — 138. *Quar*, etc., [mais il ne peut être mis en ligne de compte], car. — 141. *Il*. S. ent. *que*. — 152. *Soi*, je sus. — *Parfitement* = perfecta-mente. Cf. *parfeit*, 65, 15, et *lit* = *licit, de *lectum*. L'ancien français traitait généralement les verbes composés comme les simples : *parfait* est le participe, tandis que *parfeit*, *parfitement* représentent l'adjectif. — 164. *Que* (fém.), qui. — 169. *Relig*. Parfait. — 170. *Vers moi*, en comparaison de moi.

Qu'il en feroit merveille[s] granz :
Par ce fist Mahom[s] les vertuz
Dont il fu puis por dieu tenuz,
Et g'en ai tant fait maintes foiz
Et merveilles de tanz endroiz
En mes chambres priveement
Que, se ce fust voiant la gent
Par tot en fust la renomee... »

21. MARIE DE FRANCE

LE LAI DU CHÈVRE-FEUILLE*

CHIEVREFOIL

Asez me plest, e bien le voil,
Del lai qu'um nume Chievrefoil,
Que la verité vus en cunt,
Coment fu fèz, de quei e dunt, —
Plusur le m'unt cunté e dit,
E jeo l'ai trové en escrit, —
De Tristan e de la reïne,
De lur amur que tant fu fine,
Dunt il ourent mainte dolur,
Puis en mururent en un jur.

Li reis Marks esteit curucie[z],
Vers Tristan sun nevu irie[z] :
De sa terre le cungea
Pur la reïne qu'il ama.
En sa cuntree en est alez ;
En Suht-Wales, u il fu nez,
Un an demura tut entier.
Ne pot ariere repairier ;
Mès puis se mist en abandun
De mort e de destructiun.
Ne vus en merveilliez neent,
Kar cil ki aime leialment,
Mult est dolenz e trespensez,
Quant il nen ad ses volentez.
Tristan est dolenz e pensis,
Pur ceo s'esmut de sun païs.
En Cornuaille vait tut dreit,
La u la reïne maneit ;
En la forest tut sul se mist :
Ne voleit pas qu'um le veist.
En l'avespree s'en eisseit,
Quant tens de hebergier esteit.
Od païsanz, od povre gent
Perneit la nuit herbergement ;
Les noveles lur enquereit
Del rei, cum il se cunteneit.
Cil li diënt qu'il unt oï
Que li barun erent bani :
« A Tintagel deivent venir,
Li reis i vuelt feste tenir :
A Pentecuste i serunt tuit
Mult i avra joie e deduit,
Et la reïne i sera. »
Tristan l'oï, mult s'en haita :
Ele n'i purra mie aler
Qu'il ne la veie trespasser.
Le jur que li reis fu meüz,
Est Tristan el bois revenuz :
Sur le chemin que il saveit
Que la route passer deveit,
Une coldre trencha par mi,
Tute quarree la fendi.
Quant il a paré le bastun,
De sun cultel escrit sun nun.
Se la reïne s'aparceit,
Que mult grant guarde s'en perneit,
De sun ami bien conuistra
Le bastun, quant el le verra :
Altre feiz li fu avenu
Que si l'aveit aperceü.
Ceo fu la sume de l'escrit
Qu'il li aveit mandé e dit :
« Que lunges ot ilec esté
E atendu e surjurné
Pur espiër e pur saveir
Coment il la peüst veeir,
Kar ne poëit vivre sanz li.
D'els dous fu il tut altresi
Cume del chievrefoil esteit,
Ki a la coldre se perneit :
Quant il est si laciez e pris
Et tut entur le fust s'est mis,
Ensemble pueent bien durer ;
Mès ki puis les vuelt desevrer,
La coldre muert hastivement,
Et li chievrefoilz ensement.
Bele amie, si est de nus :
Ne vus sanz mei ne jeo sanz vus ! »
La reïne vint chevalchant :
Ele esguarda un poi avant,
Le bastun vit, bien l'aperceut ;
Tutes les lettres i conut.

---

* *Die Lais der Marie de France, herausgegeben von K. Warnke, mit vergleichenden Anmerkungen von Reinhold Kœhler, Halle*, 1885. — Ce lai appartient au fonds des traditions galloises sur Tristan (forme préférable à Tristram) et ses amours avec la belle Iseut, l'épouse fatalement infidèle du roi de Cornouailles, Marc, oncle de Tristan (voy. *Tableau*, etc., p. 13-4. — Marie *de France* (c'est ainsi qu'elle s'est surnommée elle-même) fut un des ornements de la cour de Henri II, roi d'Angleterre (1154-89). Elle a rimé plusieurs autres lais d'origine celtique : le *Lai de Guingamor*, celui de *Milon*, celui de *Frêne*, celui de *Lanval*, celui de *Tidorel*, celui d'*Ywenec*, celui des *Deux Amants* (plus particulièrement breton), etc. Elle est de plus l'auteur du *Purgatoire de Saint Patrice* et de fables charmantes (*Chrest.*, 41), écrites, ainsi que ses lais, en excellent français du Centre (voy. cependant 41, 2, 13, n.), et non en anglo-normand, comme pourrait le faire croire son séjour prolongé hors de sa patrie. Le manuscrit que reproduit l'éditeur est d'un scribe anglo-normand, c'est-à-dire d'un Normand né ou établi en Angleterre.

182. *Voiant la gent*, en présence des gens, en public. Voy. 5, 144, note.

1. *Plest*. Impersonnel, qui a pour sujet la proposition *que la verité*, etc. — 2. *Del lai*, au sujet du lai. On appelait « lais » de petits poèmes romanesques ou mythologiques que les bardes bretons ou gallois chantaient en s'accompagnant d'un instrument à cordes ; puis ce nom s'étendit aux imitations françaises qu'on fit de certains de ces poèmes. — *Um*. L'anglo-normand emploie l'*u* pour rendre l'*o* nasal et aussi l'*o* fermé français (= ŏ, ŭ toniques et quelquefois ŏ, ŭ antétoniques). Cf. *lur amur* 8, *nuvel* 113, etc. — 4. *E dunt* [*fu fèz*], et son origine. — 9. *Mainte*. Le ms. donne *meinte*, orthographe qui prouve que, pour le scribe, la diphtongue *ai* était déjà altérée et en train de passer à è ; de même il écrit *repeirier* 18, *eime* 22. — 40. *Vuelt*. Le ms. a *veolt*, sans doute pour *voelt*. — 65-6. *Saveir*, *veeir*. Le ms. écrit *saver*, *veer*, formes anglo-normandes. — 74. *Ki*, si l'on. — 77. *Si*, ainsi. — 80. La leçon du ms. de Londres (Harléien 978), que reproduit l'éd. Fr. Michel, *tut un pendant* (tout le long d'une pente), quoique moins bonne, est cependant correcte. Cf. 42, 1, 175. — 81. *Aperceut*. L'e sert simplement à adoucir le c. Cf. 22, 15, etc.

Les chevaliers qui la menoënt
Et qui ensemble od li erroënt
Cumanda tost a arester :
Descendre vuelt e reposer.
Cil unt fait sun comandement.
Ele s'en vèt luinz de sa gent,
Sa meschine apela a sei,
Bremguein, que mult ot bone fei.
Del chemin un poi s'esluigna.
Dedenz le bois celui trova
Que plus amot que rien vivant :
Entre els meinent joie mult grant.
A li parla tut a leisir,
Et cele li dist sun plaisir ;
Puis li mustra cum faitement
Del rei avra acordement,
Et que mult li aveit pesé
De ceo qu'il l'ot si cungeé :
Par encusement l'avait fait.
A tant s'en part, sun ami lait :
Mès quant ceo vint al desevrer,
Dunc comencierent a plurer.
Tristan en Wales s'en rala,
Tant que sis uncles le manda.
Par la joie qu'il ot eüe
De s'amie, qu'il ot veüe
Par le bastun qu'il ot escrit,
Si cum la reïne l'ot dit,
Pur les paroles remembrer,
Tristan, ki bien saveit harper,
En aveit fèt un nuvel lai.
Asez briefment le numerai :
Gotelef l'apelent Engleis,
Chievrefoil le nument Franceis.
Dit vus en ai la verité
Del lai que j'ai ici cunté.

Folie Tristan d'Oxford

22. TRISTAN *

La raïne le entent e ot,
E ben ad notó chescun mot :
Si l'esguarda, del quer suspire,
Ne set sus cel ke puisse dire,
Kar Tristan ne semblout il pas
De vis, de semblanz ne de dras ;
Mais a ço ke il dit ben entent
Ke il cunt veir et de ren ne ment.
Pur ço ad el quer grant anguisse
E ne set k'eie faire puisse :
Folie serrait e engan
A entercer le pur Tristan,
Quant ele vait e pense e creit
N'est pas Tristan, mais autre esteit.
E Tristan mult ben se aperceuit
Ke ele del tut le mescunuit ;
Puis dit après : « Dame reïne,
Mult fustes ja de bon'orine,
Quant vus me amastes senz desdeing :
Certes de feintise or me pleing :
Ore vus vai retraite et feinte,
Ore vus vai de feinte ateinte.
Mais jo vi ja, bele, tel jur
Ke vus me amastes par amur :
Quant reis Marcs nus out conjeiez
E de sa curt nus out chaceez,
As mains ensemble nus preïsmes
E hors de la sale en eissimes ;
A la forest puis en alames
E un mult bel liu i trovames,
Une roche ki fu cavee :
Devant ert estraite le entree,
Dedenz fu voltice e bien faite,
Tant bele cum se fust purtraite ;
L'entaileüre de la pere
Esteit bele de grant manere.
En cele volte conversames
Tant cum en bois nus surjunames.
Hudein mun chen, ke tant oi cher,
Iloc le afaitai senz criër :
Od mun chen [e] od mun osteur
Nus pessoie [jo] chascun jur.
Reïne dame, ben savez
Cum nus après fumes trovez :
Li reis meïsmes nus trovat,
Et li nains, ke l'i amenat.
Mais Deus aveit uvré pur nus,
Quant trova le espace entre nus,
Et nus rejeümes de loing.
Li reis prist le gant de sun poing,
E sur la face le vus mist
Tant suëf ke un mot ne dist,
Kar il vit un rai de soleil
Ke out hallé vostre front vermeil.
Li reis s'en [est] alez a tant,
Si nus laissat [iloc] dormant ;
Puis ne out nule suspeziun
Ke entre nus oüst si ben nun :
Sun maltalent nus pardonat
E sempres pur nus envoiat.
Isolt, membre[r] vus dait il ben
Cum vus donai Huden, mun chen.
K'en avez fet? Mustrez le mai. »
Isolt respunt : « Je le ai, par fai ;
Cel chen ai dunt vus [me] parlez :
Certes ore endreit le verrez.
Brengien, ore alez pur le chen,
Amenez le od tut le liën. »
Ele leve e en pez sailli,

*. *Tristan, publié par Fr. Michel, Londres*, 1835, t. II. p. 129-137, v. 833-900. — *Tristan* est un poème anonyme du XII[e] siècle, qui nous a été transmis dans un seul manuscrit et qui semble bien être l'œuvre d'un trouvère anglo-normand. — Tristan est revenu à la cour déguisé en fou : Iseut ne le reconnait pas.

83-4. *Menoënt*, *erroënt* (cf. *amot* 93, *semblout* 22, 5. *juoënt*, 22, 91, etc.). Imparfaits normands réguliers de la 1[re] conjugaison (*abam*, *aue*, *oe*, puis pour éviter l'hiatus, *oue* en normand, *oie* dans l'Ile-de-France). Les formes orientales *-éve*, etc., prouvent que le *b* n'était pas encore vocalisé à l'époque où l'a tonique latin est devenu *é*. Cf. 10, 11, note. — 86. Proposition explicative. — 90. *Que*, qui. Cf. 8 et 56 et voy. 12, 16, n. — 99. *Li*, au roi. — 100. *Si*, ainsi. — 115. *Gotelef* (= *goat leaf*, prononcé aujourd'hui *gotlif*), chèvrefeuille (on dit communément : *honeysuckle*).

1. *Le* pour *l'* (cf. 40, 68, etc.). De même *ke* pour *k'* 7. 8. etc. : graphie ordinaire en anglo-normand. — 2. *Ben* (cf. *cel* 4, *ren* 8, etc). Les scribes anglo-normands écrivent le plus souvent *e* pour *ie* et font rimer les deux sons. — 4. *Sus* = *soz cel*, sous le ciel, au monde. — 5. *Semblout*, ressemblait à (actif). Pour la forme, voy. 21, 83. — 8. *Cunt* (indic.), forme irrégulière. Il faudrait *cunte* (cf. *ment*). — 11. *Serrait*, pour *serreit* (cf. *vait* 13, *vai* 21 et 22, *estraite* 32, etc.), est un trait particulier au scribe. *Serreit* est plus ancien que *sereit* : il vient de *sedere-habebam*. — 12. *Le pur*, le vrai. — 14. *N'est pas*. Sous-ent. *que*. — 18. *De bon' orine*, de bonne nature. — 40. *Iloc le afaitai senz criër*, je l'habituai à rester là sans aboyer. — 46. *Ke*, qui (l'adverbe relatif pour le pronom). Cf. 54. — 58. Traduisez : « Qu'il y eût entre nous rien qui ne fût avouable. »

Vint a Huden, e sil joï
Et le deslie, aler le lait :
Cil junst les pez e si s'en vait.
Tristran li dit : « Ça ven, Huden.
Tu fus ja men, or te repren. »
Huden le vit, tost le cunut ;
Joie li fist cum faire dut.
Unkes de chen ne oï retraire
Ke poüst merur joie faire
Ke Huden fist a sun sennur :
Tant par li mustre grant amur.
Sure lui curt, leve la teste ;
Unc si grant joie ne fist best[e] ;
Bute del vis e fert del pé :
Aver en poüst l'en (gran) pité.
Isolt le tint a grant merveille.
Huntuse fu, devint vermeille,
De ço ke icist le joï
Tantost cum il sa voiz oï,
Kar il ert fel e de piute aire,
E mordeit e saveit mal faire
A tuz icés ke od lu juoënt,
A tuz icés Ki[l] manioënt.
Nus n'i poëit se acuinter
Ne nus nel poëit maniër,
Fors sul la raïne e Brengaine :
Tant par esteit de male maine,
Depuis ke il sun mestre perdi
Ki le afaitat e le nurri.
Tristan joïst Huden o tient :
Dit a Ysolt : « Melz li suvient
Ke jol nurri, ke le afaitai,
Ke vus ne fai[t] ke tant amai.
Mult par at en chen grant franchise
E en femme [rat] grant feintise. »
Isolt l'entent e culur mue,
D'anguisse fremist e tressue.
Tristan li dit : « Dame reïne,
Mult suliëz estre enterine.
Remembre vus cum al vergét,
U ensemble fumes cuchét,
Li rais survint, si nus trovat,
E tost arere retornat :
Si [pur]pensa grant felunnie,
Occire vus volt par envie ;
Mais Deus nel volt, sue merci,
Kar je sempres m'en averti.
Bele, dunc nus estot partir,
Kar li reis nus voleit hunir.
Lors me donastes vostre anel
De or esmeré, ben fait e bel ;
E jel reçui, si m'en alai,
E al vair deu vus cumandai. »
Isolt dit : « Les ensengnez crei.
Avez le anel ? Mustrez le mei. »
Il trest l'anel, si le donat.
Isolt le prent, si l'esguardat,
Si s'escreve dunc a plurer ;
Ses poinz detort, quidat desver :
« Lasse, » fait ele, « mar nasqi !
Enfin ai perdu mun ami ;
Kar ço sai je ben, s'il vis fust,
Ke autre hume cest anel n'eüst ;
Mais or sai jo ben ke il est mort.
Lasse ! ja meis ne avrai confort. »
Mais quant Tristan plurer la vait,
Pité le em prist e ço fu drait.
Puis li a dit : « Dame raïne,
Bele estes e enterine.
Dès or ne m'en voil mès cuvrir,
Cunuistre me frai e oïr. »
Sa voiz muat, parlat a dreit.
Isolt sempres s'en aperceit :
Ses bras entur sun col jetat,
Le vis et les oilz li baisat.
Tristan lores a Brengien dit,
Et s'esjoï par grant delit :
« De l'ewe, bele, me baillez :
Lavrai mun vis ki est sullez. »
Brengien le ewe tost aportat,
E ben tost sun vis en lavat ;
Le teint de l'erbe et la licur,
Tut en levat od la suur :
En sa propre furme revint.
Ysolt entre ses braz le tint :
Tele joie ad de sun ami,
Ke ele ad et tent dejuste li,
Ke el ne set cument contenir :
Nel lerat anuit mès partir.

23. CHRÉTIEN DE TROYES

1. — CLIGÈS *

Granz est la conplainte Alixandre,
Mès cele ne rest mie mandre,

79. *Ke fist*, que ne fit (ou : *que celles* (les caresses) que fit). — 91-2. *Juoënt*, *manioënt*. Voy. 21, 83-4, note. — 102. Traduisez : « qu'à vous que j'ai tant aimée. » *Fait* remplace l'impersonnel *suvient*. — 115. *Suè merci*, grâce à lui (Dieu merci). On n'a pas voulu répéter *Dieu*. — 117. *Partir*, séparer. — 121. *Reçui*=reçi(p)ui. Forme normale ; mais *aperceuit* 15 (= ad-perci(p)uit et *mescunuit* 16 (= *minuscognovit), pour *aperçut*, *mesconut*, montrent l'intention de représenter le son de l'*u* français, notablement différent de celui de l'*u* anglo-normand provenant de ō, ŭ latins. — 123. *Les ensengnez crei*, je crois aux signes de reconnaissance. — 129. *Nasqi* (= *naxi, *nacsi, avec métathèse de l'*s*, je naquis. — 135-6. *Vait*... *prist*. Changement de temps plusieurs fois signalé. — 140. *Frai* pour *ferai*. Cf. *fra* 51, 81 et *lavrai*, 22, 148.

* *Cliges von Christian von Troyes, zum ersten Male herausgegeben von Wendelin Færster*, Halle, Max Niemeyer, 1884. — *Cligès* et le *Chevalier au lion*, de Chrétien de Troyes, sont les plus belles œuvres qu'ait produites en France l'épopée chevaleresque. Une idée commune y domine : la glorification de la femme qui manque à ses devoirs d'épouse, et qui n'en reste pas moins sympathique, grâce à l'art merveilleux du poète. Notre extrait de *Cligès* peint, d'une façon à la fois naïve et raffinée, l'amour naissant de Soredamors, sœur de Gauvain, pour Alexandre, l'empereur de Constantinople (v. 873-1046). Il serait intéressant de comparer ce monologue avec celui de Lavinie (Lavine), amoureuse d'Énée, et avec ses aveux à sa mère (éd. J. Salverda de Grave, v. 8083 suiv.), et aussi avec celui de Briseïda, sur le point d'abandonner Troïlus pour Diomède (*Roman de Troie*, v. 20237-340), éd. L. Constans, t. III. Chrétien, bien qu'on ne se soit pas encore mis d'accord sur la date de *Cligès*, semble bien avoir connu ces deux poèmes, quand il l'écrivait. Les amours de Cligès, qui donne son nom au poème, en occupent la seconde partie. L'auteur prétend avoir trouvé son sujet dans un livre conservé à l'église Saint-Pierre de Beauvais. Si ce n'est pas là une de ces assertions fantaisistes auxquelles ont souvent recours les poètes du moyen âge pour exciter l'intérêt, il s'agirait d'une rédaction ou traduction latine d'un

1. — 2. *Mandre*, pour mendre (= minor), rimant avec *Alexandre*, montre que la confusion de *an* et de *en* était complète à cette époque en Champagne, ce qui explique l'habitude des scribes de cette région d'écrire *an* pour *en* étymologique. Cf. *an* 4. 16, etc., *tançon* 7, etc., et surtout les rimes 23-4. 35-6. 77-8.

Que la dameisele demainne.
Tote nuit est an si grant painne
Qu'ele ne dort ne ne repose :
Amors li a el cors anclose
Une tançon et une rage
Qui mout li troble son corage,
Et qui si l'angoisse et destraint
Que tote nuit plore et se plaint
Et se degete et si tressaut,
A po que li cuers ne li saut.
Et quant ele a tant travaillé
Et sangloti et baaillié
Et tressailli et sospiré,
Lors a an son cuer remisé
Que cil estoit et de queus mors,
Por cui la destraignoit Amors.
Et quant ele s'est bien refeite
De panser quanque li anheite,
Lors se restant et se retorne ;
El torner, a folie atorne
Tot son panser que ele a fèt.
Lors recomance un autre plèt.
Et dit « Fole ! qu'ai je a feire,
Se cist vaslez est de bon eire
Et sages et cortois et preuz ?
Tot ce li est enors et preuz.
Et de sa biauté moi que chaut ?
Sa biautez avuec lui s'an aut.
Si fera ele mal gré mien :
Ja ne l'an vuel je tolir rien.
Tolir ? Non, voir, ce ne faz mon.
S'il avoit le san Salemon,
Et se Nature an lui eüst
Tant mis qu'ele plus ne peüst
De biauté metre an cors humain,
Si m'eüst Deus mis an la main
Le pooir de tot depecier,
Ne l'an querroie corrocier,
Mès volantiers, se je pooie,
Plus sage et plus bel le feroie.
Par foi, donc ne le hé je mie.
Et sui je donc por ce s'amie ?
Nenil, ne qu'a un autre sui.
Por quoi pans je donc plus a lui,
Se plus d'un autre ne m'agree ?
Ne sai : tote an sui esgaree ;
Car onques mès ne pansai tant
A nul home el siecle vivant ;
Et, mon vuel, toz jorz le verroie,
Ja mes iauz partir n'an querroie :
Tant m'abelist quant je le voi.
Est ce amors ? Oïl, ce croi.
Ja tant sovant nel reclamasse,
Se plus d'un autre ne l'amasse.
Or l'aim, bien soit acreanté :
Si n'an ferai ma volanté ?
Oïl, mès que ne li despleise.
Ceste volantez est mauveise,
Mès Amors m'a si anvaïe
Que fole sui et esbaïe,
Ne defanse rien ne m'i vaut
Si m'estuet sofrir son asaut.
Ja me sui je si sagement
Vers lui gardee longuement,
Ainc mès por lui ne vos rien feire.
Mès or li sui trop de bon eire.
Et quel gré m'an doit il savoir,
Quant par amor ne puet avoir
De moi servise ne bonté ?
Par force a mon orguel donté,
Si m'estuet a son pleisir estre.
Or vuel amer, or sui a mestre,
Or m'aprendra Amors. — Et quoi ?
— Con feitemant servir le doi.
De ce sui je mout bien aprise ;
Mout sui sage de son servise,
Que nus ne m'an porroit reprandre.
Ja plus ne m'an covient aprandre.
Amors voudroit, et je le vuel,
Que sage fusse et sans orguel
Et de bon eire et acointable,

---

roman byzantin, ce que semblent prouver les noms des lieux et des personnes. — La langue de Chrétien, influencée par la langue littéraire qui commençait à rayonner de Paris sur les provinces, n'offre qu'un petit nombre de particularités dialectales. Les principales sont : *en* prononcé *an*, ē, ĭ + n = *ain*, ŏ devenu *eu* dans les syllabes ouvertes, mais *o* fermé dans les syllabes fermées, ĕ (et ŏ) + *l* + cons. = *iau*, et *vaigne*, *taigne*, *praigne*, pour *viegne*, *tiegne*, *prenge*. Ses poèmes, qu'il écrivit à l'instigation de la comtesse de Champagne, Marie de France, protectrice éclairée des arts et des lettres, et dont le succès a été considérable, ont beaucoup contribué à répandre en France la courtoisie des mœurs et le goût des choses de l'esprit (voy. *Tableau*, etc., p. 14-5).

6. *Amors* (cf. 18, etc.), le Dieu d'amour, est un masculin, d'où l'*s* du cas sujet. Cf. *Amor*, régime, 102 ; mais aux v. 54, 137 et 150, où il est féminin et nom commun, l'*s* est analogique. — 12. *Po*, dialectal pour *pou*. — *A po que… ne*. Voy. 12, 109, note. — 17. *Queus*, rég. pluriel régulier de *quel* (*l* est vocalisée à cette époque) : *quéles* est une forme analogique. — *Mors* (= mores), avec *o* fermé, se rapprochant de *ou* moderne. — 29. *Et de sa biauté moi que chaut ?* et que m'importe sa beauté ? Remarquez l'inversion du pronom personnel, qui amène l'emploi de la forme emphatique, au lieu de la forme enclitique *me*. — 31. *Mal gré mien*, malgré moi (*litt* : à mon mauvais gré). Cf. *maugré vostre*, 42, 1, 137. 143, où la vocalisation de l'*l* marque la transition pour arriver à notre *malgré*. — 45. *Ne qu'a un autre sui*, pas plus que je ne [le] suis pour un autre. — 47. *Plus d'un autre* (cf. 56 et 129), plus qu'un autre (plus, par comparaison à un autre). Tournure fréquente ; cf. *più di*, en italien. — 51-2. *Toz jorz le verroie ja*, etc.), je le verrais tous les jours [que] jamais, etc. Cette construction (sauf, bien entendu, l'ellipse) est encore usitée : elle se rattache étroitement à celle-ci : « Je n'avais pas encore tourné la tête qu'il était déjà parti, » où l'ellipse de *que* se rencontre exceptionnellement, par exemple dans Racine, *Esther*, III, 9, 388 : « Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. » Cf. Ad. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, dans *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 205-12. — 57-64. Théorie risquée sur la toute-puissance de l'amour, qui est présenté ici, comme toujours dans Chrétien et déjà dans les romans antérieurs de *Thèbes*, d'*Eneas* et de *Troie*, et naturellement plus tard, comme une divinité tyrannique et se plaisant à tendre des pièges à la vertu, en lançant aux amants des flèches inévitables. — 58. « Faire sa volonté de », signifie : « avoir des rapports intimes avec. » — 67. *Vos*, forme resserrée de *vols* = * volsi, pour volui. — 69. *Il*, le dieu d'amour (et non pas : « Alixandre »). — 70. *Par amor*, de bon gré, volontairement. — 71. *Servise*. Voy. 78, 2e note. — 76. *Con feitemant*, comment. Locution qu'on rencontre fréquemment dans le *Roman de Troie*, plus rarement ailleurs (cf. 21, 97). *Faitement* est formé sur *fait*, d'après l'analogie des adverbes en *-ment*. — 78. *Sage de* (cf. 151), au courant de, expérimenté dans. Construction analogue à celle du génitif latin après certains adjectifs (génitif relatif), en particulier si le régime est *animi*. *De* signifie ici « au sujet de, en ce qui concerne » (cf. 160). — *Servise* (= servitium) est de formation savante, aussi bien que *service*, dont il n'est qu'une variante. (G. Paris, *Romania*, XVIII, 535). Le masculin organique serait *serveis*, *servois*, qu'on ne rencontre pas, mais qui a dû exister. puisque nous avons le nom de famille *Servois*.

Vers toz por un seul amiable.
Amerai les je toz por un ?
Bel sanblant doi feire a chascun,
Meis Amors ne m'ansaingne mie
Que soie a toz veraie amie :
Amors ne m'aprant se bien non.
Por neant n'ai je pas cest non
Que *Soredamors* sui clamee.
Amer doi, si doi estre amee :
Si le vuel par mon non prover,
Se la reison i puis trover.
Aucune chose senefie
Ce que la premiere partie
An mon non est la color d'or,
Car li meillor sont li plus sor :
Por ce taing mon non a meillor,
Qu'il comance par la color
A cui li miaudres ors s'acorde.
Et la fins Amor me recorde,
Car qui par mon droit non m'apele,
Color d'amors me renovele.
Et l'une meitiez l'autre dore
De doreüre clere et sore,
Qu'autretant dit *Soredamors*
Come sororee d'amors.
Mout m'a donc Amors enoree,
Quant il de lui m'a sororee.
Doreüre d'or n'est si fine
Comme cele qui m'anlumine,
Et je mettrai an ce ma cure,
Que de lui soie doreüre,
Ne ja meis ne m'an clamerai.
Or aim et toz jorz amerai.
— Cui ? — Voir, ci a bele demande :
Celui que Amors me comande,
Car ja autres m'amor n'avra.
Cui chaut, quant il ne le savra,
Si je meïsmes ne li di ?
Que ferai je, se ne le pri ?
Qui de la chose a desirrier,
Bien la doit requerre et proiier.
Comant ? Proierai le je donques ?
— Nenil. — Por quoi ? — Ce n'avint onques
Que fame tel forfait feïst
Que d'amer home requeïst,
Se plus d'autre ne fu desvee.
— Bien seroie fole provce,
Se je disoie de ma boche
Chose qui tornast a reproche :
Quant par ma boche le savroit,
Je cuit que plus vil m'an avroit,
Si me reprocheroit sovant
Que proiié l'an avroie avant.
Ja ne soit amors si vilainne
Que je pri cestui premerainne,
Dès qu'avoir m'an devroit plus vil.
Ha ! Deus, comant le savra il,
Dès que je ne l'an ferai cert ?
Ancor n'ai je gueires sofert
Por quoi tant demander me doive.
J'atandrai tant qu'il s'aparçoive :
Se ja s'an doit apercevoir,
Bien le savra, ce cuit, de voir,
S'il onques d'amors s'antremist,
Ou se par parole an aprist.
— Aprist ? Or ai je dit oiseuse.
Amors n'est pas si graciëuse
Que por parole an soit nus sages,
S'avuec n'i est li buens usages.
Par moi meïsmes le sait bien,
Car onques n'an poi savoir rien
Par losange ne par parole,
S'an ai mout esté a escole
Et par maintes foiz losangiee,
Mès toz jors m'an sui estrangiee.
Si le me feit chier comparer
Qu'or an sai plus que bues d'arer.
Mès d'une chose me despoir
Que cil n'ama onques, espoir ;
Et s'il n'aimme ne n'a amé,
Donc ai je an la mer semé,
Ou semance ne puet reprandre,
Si n'i a plus que de l'atandre
Et del sofrir tant que je voie
Se jel porrai metre an la voie
Par sanblant et par moz coverz :
Tant ferai que il sera cerz
De m'amor, se recoivre l'ose.
Or n'i a donc plus de la chose,
Meis que je l'aim et soie sui :
S'il ne m'aimme, j'amerai lui. »

2. — YVAIN OU LE CHEVALIER AU LION

Mes sire Yvains pansis chemine
Par une parfonde gaudine,
Tant qu'il oï anmi le gaut
Un cri mout dolereus et haut,
Si s'adreça lors vers le cri,
Cele part ou il l'ot oï ;
Et quant il parvint cele part,
Vit un lion an un essart,

84. *Por un seul*, en considération d'un seul. — 85. *Amerai les je* ? (cf. *proierai le je* ? 125), les aimerai-je ? Cette phrase interrogative correspond exactement à la phrase affirmative *amerai les*, qui n'est pas rare, et dans laquelle on peut se servir, au lieu du pronom régime emphatique, du pronom proclitique (cf. 125), toutes les fois qu'on ne veut pas indiquer une opposition forte. — 96. *Ce que*, ceci que. *Ce* est sujet. — 98. *Meillor* est pris substantivement. On sait que l'idéal de la beauté au moyen âge, même dans le Midi de la France et en Italie, c'est la couleur blonde. — 102. *Amor me recorde*, il (mon nom) me rappelle Amour (le dieu). — 104. *D'amors*, d'amour (cf. 147). En ancien français on se sert généralement du pluriel pour ce mot lorsqu'il n'est pas déterminé (mon amour, l'amour de Pierre pour Marie). C'est un féminin pluriel pris dans un sens général, d'où la construction avec le singulier (voy. 32, 47, note). Cet emploi du pluriel est beaucoup plus restreint aujourd'hui, et l'on n'emploierait plus *amours* sans article ou adjectif qui le détermine. — 108. *Sororee*, dorure rutilante. éclatante. L'expression, quoique ingénieuse, ne laisse pas d'être un peu alambiquée (cf. le verbe *sororer* 110), et un amour qui s'amuse à ces subtilités grammaticales ne ressemble guère à la passion vraie. — 125. *Proierai le je*. Voy. 85, note. — 127-8. *Feïst*, *requeïst* sont formés sur *fesist*, *requesist*, d'après l'analogie de *ceïst*. Cf. 23, 2, 99, etc. — 132. *Reproche* a ici exceptionnellement un *o* fermé. Ce n'est pas cependant un exemple tout à fait isolé, mais cette prononciation semble dialectale. — 147. *D'amors*. Voy. 104, note. — 157. *Et... losangiee* (sous-ent. *ai esté*). Ellipse hardie. — 160. *An*, à ce sujet. — *D'arer*, sur le labourage. Voy. 78, note. — 172. *Litt* : « Maintenant il ne reste plus de la chose (de cet examen de conscience). » — 173. *Meis*, si ce n'est.

1. *Pansis*. Voy. la note à 23, 1, 2. — 3. *Tant que*, tant et si bien que, Cf. 77. 85 et 111.

2. — Yvain sauve la vie à un lion, qui lui prouve sa reconnaissance en s'attachant à ses pas et lui rendant un grand nombre de services.

Et un serpant, qui le tenoit
Par la coë et si li ardoit
Trestoz les rains de flame ardant.
N'ala pas longues regardant
Mes sire Yvains cele mervoille :
A lui meïsmes se consoille,
Au quel des deus il cidera.
Et dit qu'au lion secorra,
Qu'a venimeus et a felon
Ne doit l'an feire se mal non ;
Et li serpans est venimeus,
Si li saut par la boche feus,
Tant est de felenie plains.
Por ce panse mes sire Yvains
Qu'il l'ocirra premieremant.
L'espee trèt et vient avant
Et mét l'escu devant sa face,
Que la flame mal ne li face,
Que il gitoit parmi la gole,
Qui plus estoit lee d'une ole :
Se li lions après l'asaut,
La bataille ne li refaut ;
Mès que que l'an avaingne après,
Eidier li voudra tot adès,
Que pitiez le semont et prie
Qu'il face secors et aïe
A la beste jantil et franche.
A l'espee, qui soëf tranche,
Va le felon serpant requerre,
Si le tranche jusqu'an la terre,
Et an deus mitiez le tronçone,
Fiert et refiert et tant l'an done
Que tót le demince et despiece.
Mès il li covint une piece
Tranchier de la coë au lion,
Por la teste au serpant felon
Qui par le coë le tenoit :
Tant con tranchier an covenoit
An trancha, qu'onques mains ne pot.
Quant le lion delivré ot,
Cuida qu'a lui le covenist
Combatre et que sor lui venist ;
Mès il ne le se pansa onques.
Oëz que fist li lions donques :
Il fist que frans et de bon eire,
Que il li comança a feire
Sanblant que a lui se randoit,
Et ses piez joinz li estandoit
Et vers terre anclina sa chiere,
S'estut sor les deus piez derriere,
Et puis si se ragenoilloit
Et tote sa face moilloit
De lermes par humilité.
Mes sire Yvains par verité
Set que li lions le mercie
Et que devant lui s'umilie,
Por le serpant qu'il avoit mort
Et lui delivré de la mort ;
Si li plest mout ceste avanture.
Por le venin et por l'ordure
Del serpant essuie s'espee,
Si l'a el fuerre rebotee,
Puis si se remet a la voie.
Et li lions lez lui costoie,
Que ja mès ne s'en partira,
Toz jors mès avuec lui ira,
Que servir et garder le viaut.
Devant a la voie s'aquiaut
Tant qu'il santi desoz le vant,
Si com il s'an aloit devant,
Bestes sauvages en pasture ;
Si le semont fains et Nature
D'aler an proie et de chacier
Por sa vitaille porchacier :
Ce viaut Nature qu'il le face.
Un petit s'est mis en la trace,
Tant que son seignor a mostré
Qu'il a santi et ancontré
Vant et flèr de sauvage beste.
Lors le regarde, si s'areste,
Que il le viaut servir an gré ;
Car ancontre sa volanté
Ne voudroit aler nule part.
Et cil parçoit a son esgart
Qu'il li mostre que il l'atant ;
Bien l'aperçoit et bien l'antant,
Que s'il remaint, il remanra,
Et se il le suit, il prandra
La veneison qu'il a santie.
Lors le semont et si l'escrie,
Ausi com uns brachez feïst.
Et li lions maintenant mist
Le nes au vant qu'il ot santi ;
Ne ne li ot de rien manti,
Qu'il not pas une archiee alee,
Quant il vit an une valee
Tot seul pasturer un chevruel :
Cestui prandra il ja, son vuel.
Et il si fist au premier saut,
Et si an but le sanc tot chaut.
Quant ocis l'ot, si le gita
Sor son dos et si l'en porta,
Tant que devant son seignor vint,

11. *Ardant*, comme *dolant* et deux ou trois autres adjectifs se rencontrent très souvent en rime avec des mots en *-ent*, même dans les textes qui n'admettent pas, comme celui-ci, le mélange de *-en* et de *-an*. Voy. la note à 23, 1, 2. Rappelons que cet adjectif n'a qu'une forme pour le féminin singulier, comme tous ceux de la 3e déclin. latine ; mais il y a déjà des formes analogiques dans le *Rolant* (*grande*). Plusieurs adjectifs en *-ensis* ou en *-ens* latin ne se rencontrent qu'avec le féminin en *e*, soit par suite d'une substitution de suffixe, soit pour toute autre cause : *dolente*, *corteise* (*cortoise*). — 17. *Que*, car. Cf. 54. 75. 89. 103 et 129. — 26. *Que... ne*, afin que... ne, de peur que ne. — 27. *Que*, laquelle. — 28. *D'une ole*, qu'une marmite. Voy. 23, 1, 47, n. — 31. *Que que*, quoi qu'[il] ; mais au v. 131, le sens est différent. — *L'en* = *li en*, « lui en ». — 53. Traduisez : « il agit en [animal] franc et doux. » — 56. *Li*, vers lui. — *Estandoit... anclina... s'estut... ragenoilloit... moilloit... set*. Mélange curieux du présent, de l'imparfait et du parfait aoristique. — 65-6. *Qu'il avoit mort et lui delivré*. Proposition principale explicative, coordonnée à une relative, dont le pronom relatif n'est plus ni le sujet ni le régime du nouveau verbe. Cf. 50, 40, etc. — 73. *Que*, qui. Adverbe relatif (voy. 12, 16, note). La proposition explicative qui suit est simplement juxtaposée : il faut sous-entendre *il* devant *ira*. Cette tournure était fréquente en ancien français. Cf. 66, où la construction est assez différente. — 85. *Son seignor*, [à] son maître. — 89. *An gré*, à son gré. — 92. *Cil*, Yvain. — 94. *Le*, cela, annonce la proposition qui suit. — 97. *Veneison*. Cf. 20, 63. — 99. *Ausi com uns brachez feïst*, comme il aurait fait pour des chiens braques. Tournure rare aujourd'hui et qu'emploient seulement les écrivains qui affectent l'archaïsme. *Faire* remplace le verbe (ici : les verbes) de la proposition antécédente et se construit comme lui (ici avec un régime direct). — *Uns brachez*. Pluriel régime. *Uns* s'emploie au lieu de l'article indéfini pluriel *des* avec des substantifs désignant des êtres ou des objets ordinairement réunis, le plus souvent deux. Voy. au *Gloss*.

Qui puis an grant chierté le tint,
[Et a lui a pris conpaignie
A trestoz les jorz de sa vie],
Por la grant amor qu'an lui ot.
Ja fu près de nuit, si li plot
Qu'iluecques se herbergeroit
Et del chevruel escorcheroit
Tant com il en voudroit mangier
Lors le comance a escorchier;
Le cuir li fant desor la coste,
De la longe un lardé li oste
Et trèt le feu d'un chaillo bis,
Si l'a de seche busche espris;
Et met an une broche an rost
Son lardé cuire au feu mout tost,
Sel rosti tant que toz fu cuiz.
Mès del mangier fu nus deduiz,
Qu'il n'i ot pain, ne vin, ne sel,
Ne nape, ne coutel, ne el.
Que qu'il manja, devant lui jut
Ses lions, qu'onques ne se mut,
Einz l'a tot adès regardé.
Tant que il ot de son lardé
Tant mangié que il n'an pot plus.
Del chevrel tot le soreplus
Manja li lions jusqu'as os.
Et cil tint son chief a repos
Tote la nuit sor son escu
A tel repos come ce fu;
Et li lions ot tant de sans
Qu'il veilla et fu an espans
Del cheval garder, qui peissoit
L'erbe, qui petit l'angreissoit.

24. MERLIN *

Einsi s'en ala Merlins a Blaise(s) et li dist ces choses, ce qu'il sot que a avenir en estoit, et par ce qu'il en dist a Blaise en savons nos ce que nos en savons. Li prodome dou roiaume et li ministre de Sainte Eglise firent ceste chose et ceste prière savoir et faire partout, et manderent que tuit li prodome dou roiaume venissent a Logres au Noël por veoir l'election. Einsi fu ceste chose faite et seüe, et atendirent jusques au Noël. Et Antor, qui l'enfant gardoit, l'ot tant norri qu'il estoit granz hom ou sezieme an; si l'avoit si loiaument norri qu'il n'avoit onceques alaitié de lait se de sa femme non, et ses fils avoit esté norri[z] dou lait d'une garce. Et Antor ne savoit pas le quel il amoit plus, ne il ne l'avoit onceques apelé se son fil non, et il le cuidoit bien estre sans faille. A la Touz Sainz devant le Noël, fist Antor de Qex son fil chevalier, et au Noël vint a Logres ausis com sires de la terre, et amena avec lui ses .ij. filz.

La veille dou Noël, furent assemblé tuit li haut home dou roiaume et tuit li haut baron et li plus de touz celz qui rien valoient dou roiaume, et orent mout bien fait et fait faire ce que Merlins lor ot comendé; et com il fuirent tuit venu, si menerent mout simple vie et mout honeste, et atendirent la veille de la feste. La veille de la feste, si com droiz est, furent a la messe de la mie nuit et firent mout simplement lor oraisons et lor prières a Nostre Seingnor, qu'il lor donast tel home qui profitables fust a la Crestiënté maintenir. Einsi furent a celle premiere messe dou jor; et quant il l'orent oïe, si s'en alerent, et tiels i ot qui remestrent ou mostier. Einsi atendirent la messe dou jor, si i ot mainz homes qui distrent que mout estoient fol dont il cuidoient et creoient que Nostre Sires meïst entention de lor roi eslire. Com il parloient einsis, si sona la messe dou jor, si alerent tuit au servise; et quant il furent assamblé por le servise oïr, si fu appareilliez uns des plus sains homes de la terre por chanter, et devant ce que il chantast parla

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 747, f° 100 r° à 101 v°. Cf. le second des fragments de la traduction provençale publiés d'abord par M. l'abbé Guillaume, *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, n° 2, p. 92, puis par M. Chabaneau, *Revue des langues romanes*, 3° série, VIII, 105 et 237 (voy. p. 113, l. 12 sqq., à 115). — *Merlin* est un roman en prose, anonyme, du commencement du XIII° siècle, où les aventures de l'enchanteur Merlin se trouvent racontées (du moins dans la première partie) d'après le poème du même nom, écrit quelques années auparavant par Robert de Boron (près de Montbéliard), dont il ne reste que 500 vers. Le poème de *Merlin* forme la 2° partie de l'œuvre de Robert sur le Saint Graal et prend pour base la *Vita Merlini* de Gaufrei de Montmouth (voy. *Tableau*, etc., p. 14). Dans le passage du roman publié ici, Arthur, dont la naissance est inconnue, et qui a été élevé par Antor avec son propre fils Kex, enlève sans peine de l'enclume magique apparue tout à coup devant l'église de Logres, où étaient réunis les barons pour l'élection d'un roi, l'épée qui doit assurer l'empire du monde à celui qui pourra l'arracher.

127. *Sel* (= *si le*), et le. — *Toz*. L'adjectif pour l'adverbe. Voy. 3, 108 et 5, 113, notes. — 131. *Que qu'il*, tant qu'il. Cf. 31. — 134. *Tant que*, jusqu'à ce que. Cf. 3. 77. 85 et 111, où le sens est différent. — 140. Trad. : « Aussi tranquillement qu'il put (vu les circonstances) ».

11. *L'enfant*. Artus, dont Antor était le père nourricier. — 12. *Granz hom*. La distinction de sens basée sur la place de l'adjectif *grant* est l'œuvre des grammairiens modernes. — 18. *Il*, Artus. — 21. *De la terre*, du pays (cf. 46). — 25. *Li plus de touz celz qui rien valoient dou roiaume*, la plupart de ceux qui comptaient pour quelque chose dans le royaume. Cf. 133 et 218. — 28. *Fuirent*, forme analogique pour *furent*, qui se trouve égalcment dans ce texte; cf. 23, 31 et 36). — *Si*, surtout en prose, correspond souvent à une proposition incidente indiquant le temps; on peut, dans ce cas, le traduire par « alors ». Cf. 37. 39. 43. 48, etc. — 31. *Furent* (cf. 36), allèrent. — 34. *Qu'il lor donast* dépend de *prières*, qui est construit comme *priër*. — *Tel home qui fust*, un homme qui fût. *Tel* combine le sens démonstratif avec l'idée d'un ensemble de qualités déterminant un résultat. Cf. 38 et 69, où le sens consécutif est moins marqué, d'où l'indicatif. — 38. *Tiels*, forme dialectale. Cf. *quiels* 59, et voy. le n° 66. — 41. *Dont il cuidoient*, de penser (de ce qu'ils pensaient). Tournure rare. — 42. *Meïst* (cf. 58, 125). Imparfait du subj. tiré de la 2° pers. du sing. du parfait, *meïs*, forme analogique calquée sur *veïs*, de *veoir*. Parmi les verbes qui ont en latin *-si* au parfait et qui ont subi l'analogie de *veïs*, *vis* (en français moderne, car l'ancien français préfère les formes avec *s*), on peut encore citer *asseoir* (*aseoir*), *tu assexis* (= * assesisti), *asseïs*, *assis*; *querir*, *tu quesis* (= quæsiisti, où l'*s* appartient au radical), *queïs*, *quis*; *ocire*, *tu ocesis* (= *occisisti), *oceïs*, *ocis*, etc. Cf. en sens inverse *guarexis*, 6, 2, 51, et voyez la note.

au pueple et lor dist : « Biau seingnor, vos estes ci assamblé et devez estre por trois fiz, et je le vos dirai : por le sauvement de vos ames, et por l'onor de vos vies, et por atendre le bel miracle que Nostre Sires fera entre nos, se lui plaist, de doner nos roi et chevetain por maintenir et por garder et desfendre Sainte Eglise et por la soustenance de tout l'autre pueple. Nos somes en contanz et en poine d'eslire l'un de nos, ne nous ne somes pas si saige que nos saichons de tout cest pueple li quiels nos seroit plus profitables, par ce que nos nou savons eslire ; si devons priër au roi Dieu Jhesus Crist Nostre Sauvëor que il voire demostrance nos face hui cest jor par son plaisir et par s'election meïsmes, si voirement com il nasqui au jor d'ui. Et en dië chascun, qui mielz ne savra dire, (que) paternostres ». Einsis le firent comme li prodom l'ot conseillié, et il ala chanter la messe ; et quant il l'ot chantee jusques a l'evangile et il orent offert, si s'en issirent tiels i ot, et de devant l'arcevesque si avoit une grant place voide. Et quant il issirent dou mostier, si fu ajorné ; et lors virent devant la maistre porte de l'église enmi la place un perron tot quarré en quatre quarrés, et ne sorent oncques conoistre de quel pierre il estoit, si distrent qu'il estoit de marbre. Et sëur cest perron en mi leu avoit une enclume de fer largement de un pié de haut, et parmi celle enclume avoit une espee ferue usques au perron. Et quant cil le virent qui prumier issirent dou mostier, si orent mout grant mervelle ; et vinrent arriers au mostier, si le distrent. Et quand li prodom qui chantoit la messe, qui estoit arcevesques de Logres, l'oï, si prist l'iave benoioite et les autres saintuaires de l'eglise, il avant et tuit li autre clerc après, si vindrent au perron et toz li pueples, si l'esgarderent et virent l'espee, et distrent de Nostre Seingnor ce qu'il cuiderent ne sorent qui mielz vausist, et giterent de l'iave benoite. Et lors s'abaissa icil arcevesques et vit les lestres qui estoient d'or en l'acier, si les list ; et dis[o]ient les letres que cil qui osteroit cele espee, ne qui seroit tels qu'il la pouïst d'iqui traire, seroit rois de la terre par l'election de Jhesu Crist. Quant il ot ces lestres lites d'une part et d'autre, si le dist au pueple. Et lors fu comandez li perrons a l'espee a garder a dis prodomes, et a .v. clers et a .v. lais. Et lors distrent que grant senefiance lor avoit Jhesu Crist faite, si s'en revindrent arriers au mostier por dire la messe et por randre graces a Nostre Seingnor, et chanterent : « *Te Deum laudamus* ».

Et quant li prodom fu venuz a l'auter, si se torna vers le pueple et dist : « B[i]au seingnor, or poëz savoir et vooir et antandre que aucun i a bon de nos, quant par noz prières et par nos oroisons a Nostre(s) Sire faite demostrance. Et je vos pri et requier et comant, seur toutes les vertuz que Nostre Sire(s) a establies en terre*, que nus, por richesce ne por hautesce ne por chose terriene que Diex li ait doné ne soufert a avoir en cest siecle, que il contre ceste election n'aille. Quar Nostre Sire, qui tant nos a mostré, nos mosterra le seurplus a sa volanté et a son plaisir. » Lors chanta li prodom la messe, et quant elle fu chantee, si s'assamblerent tuit au perron et lors demanderent li uns as autres qui essaieroit premiers l'espee a oster. E lors distrent et accorderent que il ne s'i essaieroient ja s'einsis non com li ministre de Sainte Eglise le loeroient. A ceste parole ot mout de descorde, que li haut home et li riche et li puissant, et chascuns qui la force avoit, dit qu'il essaieroit avant. A ce ot maintes paroles dites qui ne deivent pas estre contees ne retraites. Et li arcevesques parla halt, si que li plus dels l'oï, et dist : « Vos n'eistes pas si saige ne si halt ne si prodome com je voudroie, et tant voil je bien que vos sachiez tuit que Nostre Sire(s), qui toutes les choses voit et set et conoist, en a un esleu, mais nos ne savons le quel ; et tant vos puis je bien dire que richesce ne hau-

56. *L'autre pueple*, le reste du peuple. — 60. *Nou*, contraction de *nel* (= *ne le*) : Cf. *ou* = *el* = *en le*. — 66. *Paternostres*. Plus souvent. *patrenostres*, d'où *patenôtres*. — 69. *Si s'en issirent tiels i ot*. C'est la tournure de la l. 38 renversée, avec suppression du sujet. Voy. la note à 34. — 74. *En quatre quarrés*, à quatre faces carrées. — 79. *Ferue*, enfoncée. Cf. *ferrai* 5, 10. — 82. *Mervelle*, étonnement. — *Vinrent arriers*, retournèrent. Cf. 151. 189 ; 25, 146, etc. — 86. *Benoioite* forme analogique ; cf. *beneeite* 7, 18, etc. qui est la forme normale, et *benoite*, 69, forme contractée. *Benoioite* n'est point une simple distraction du scribe pour *benoite*, mais une manière particulière de rendre l'ê, ĭ atones, qui sont traités comme ē, ĭ toniques. Cf. *avoiez* 289, *devroiez* 313, *mentoiez* 268, etc. — 88. *Et toz li pueples*. Voy. 6, 2, 26, note. — 90. *Ne*, ou. Cf. 72 et 88. — 93. *Lestres*. L'*s* prouve que, dans le groupe *st*, l'*s* était déjà muette ; le scribe l'a introduite par analogie avec *estre*, etc. Cf. 93, *mest* 255, *post* (= *pot* = potuit) 286, et voy. 26, 154, note. — 96. *D'une part et d'autre*, d'un bout à l'autre. — 102. *Senefiance*, manifestation. Cf. *demostrance*, 112. — 110-1. *Par*, par suite de. — 114-7. *Que nus... que il*. Pléonasme amené par une certaine négligence dans la construction, ou plutôt par le désir d'être mieux compris des auditeurs. Cf. 142-3, etc. — 119. *Mosterra*. Métathèse pour *mostrera*. Cf. *ouverrai* 156 et voy. 10, 2, note. — 126. *S'einsis non com*, si ce n'est comme. Dans *einsis*, il y a une *s* adverbiale analogique. — 128-9. *Dit* ne s'accorde qu'avec *chascuns*, le sujet le plus rapproché, ce qui est fréquent. — *Que*, car. — *Dit*. On trouve de bonne heure cette forme du présent au parfait ; par contre, *dist* se trouve aussi au présent, mais seulement dans certains dialectes. Cela tient à ce que l'*s* commence à devenir muette devant une consonne dès la fin du XII[e] siècle. Cf. 147. — 134. *Eistes* pour *estes* (*ei* sert à indiquer que *e* est ouvert).

* Ici se termine le deuxième fragment de la traduction provençale.

tesce ne fiertez n'i a mestier se la volantez non dou voir seingnor dou ciel, et je me fi bien en lui, que se cil qui ceste espee doit oster de ci estoit encor a naistre, que elle ne seroit ostee devant qu'il fust nez et qu'il meïsmes l'ostast. »

Lors s'accordent tuit li saige et li prodome qu'il dist voir. Lors pristrent consoil tuit li riche home lai et li baron de la terre, et s'accorderent ensemble que il se contenroient a la volenté de lor arcevesque; et vinrent arriere, si [li] distrent tuit. Et quant l'arcevesques l'oï, si ot mout grant joie et plora de pitié et dist : « Toute ceste humilité que vos avez ci dite est venue en voz cuers de par Dieu, et je voil bien que vos sachiez que je en ouverrai a mon esciant a la volenté Jhesu Crist et au preu de la Chrestianté, se Dieu plaist, que ja n'en serai blasmez. » Cist parlemenz fu faiz et pris devant la grant messe, et einsi prist l'arcevesque respit tant que la grant messe fu chantee. A la grant messe parla l'arcevesques au pueple, et lor mostra les beles miracles que Nostre Sire(s) avoit por els faites, et lor dist « que veire avoit oï que Nostre Sire(s), quant il comenda justice terriene, si la mist en glaive d'espee, et la jostise qui seur la laie gent doit estre d'ome lai, si est par espee, et l'espee fut bailliee au commencement des .iij. ordres au chevalier por desfandre Sainte Eglise et justise a tenir; et Nostre Sire or nos refait par espee la nostre election. Et sachiez bien tuit que il a bien porveü et esgardé cui il viaut baillier ceste jostise; et ne se hastent ja li riche home de l'essaier, qu'ele ne vait mie ne par richesce ne par orgoil; ne ne se corrocent mie li povre, se li riche essaient avant, que il est droiz et raison, que cil que l'en cuide et apparant sont au monde doivent bien essaier avant, qu'il n'i a nul de nos, qui saiges soit, qui ne deüst faire a son esciant roi et seingnor dou plus prodome. » Einsi s'acordent tuit et li arcevesques sanz mauvais cuer que il face essaier a cels que il voudra sanz male volanté : einsi l'ont tuit creanté et qu'il obeïront et tenront por seingnor celui cui Diex en donra la grace.

Lors vindrent arriers, et li arcevesques eslit .ij. cenz et cinquante des plus prodomes, a son esciant, et lor fist essaier. Et quant cil l'orent essaié, si comenda as autres qu'il essaiassent. Lors essaierent li un(s) après les autres tuit cil qui essaier volrent : oncques n'i ot celui qui l'espee poüst mouvoir ne oster. Einsi fu comendee a .x. prodomes a garder et lor(s) fu dit qu'il laissèsient essaier touz celz qui essaier voudroient et se preïssient bien garde qui cil seroit qui l'osteroit. Einsi fu l'espee jusque au jor de la Circoncision. Le jor de la Circoncision, furent tuit li baron a la messe, et l'arcevesques lor mostra et dist ce que il sot an Sainte Eglise que mielz lor puet valoir. Après ce lor dist : « Je vos avoie bien dit que tout a loisir porroi[en]t venir li plus loingtain a essaier ceste espee a oster. Or poëz bien croire veraiement que nus ne l'ostera se cil non cui Nostre Sire(s) viaut qui soit sire(s) et garde de cest pueple. » Et il diënt tuit ensemble qu'il ne se mouvront ja de la vile devant que il voient cui Nostre Sire(s) voudra doner celle grace. Einsi fu la messe chantee et alerent li baron et tuit li autre chascuns mengier a son hostel; et après mengier, si com l'en souloit faire en ce tens, alerent li chevalier boorder hors de la ville en un vieil champ. Et si i ala li plus de la vile por le bouhort veoir des prodomes, [et cil] qui gardoient l'espee i alerent por veoir les chevaliers bohorder. Et quant li chevalier orent bouhordé une grant piece, si baillerent lor escuz a lor vallez, et recommencierent a bohorder; et tant bohorderent que entr'els leva une mellee mout granz, si que toutes les genz de la vile i acorurent et armé et desarmé.

Antor avoit fait de son fil Qex chevalier a la Toz Sainz. Quant la meslee fu comenciee, si apela celui son frere et li dist : « Va moi querre une espee a nostre ostel. » Et il fu mout preuz et mout serviables, si respondi : « Mout volentiers. » Lors fiert des esperons et ala a l'ostel, si quist l'espee son frere et une autre, si n'en pot nule avoir, que la dame de l'ostel les avoit repostes en sa chambre et elle estoit alee veoir le bohordeïz et la meslee avec les autres genz. Et

---

142. *Que*, vu que. — 143. *Que*. Pléonasme. Cf. 114-7, etc. — 151. *Si* [*li*], et il le lui. Voy. 280, n. — 153. *Pitié*, attendrissement. — 163. *Miracle* était féminin en ancien français, à cause de la désinence. — 166-7. *Mist en glaive d'espee*, confia à la puissance du glaive. Ce sens, dont je ne connais pas d'autre exemple, semble dérivé de celui de « carnage » ou de celui de « calamité », qui sont assez fréquents. — 168. *D'ome lai*, de la part d'un laïque. — 176, 178, 179 et 181. *Que* a le sens de « vu que, car », au commencement des quatre membres de phrase. Cf. 128. 142-3. 332, etc. — 179. *Que l'en cuide*. Sous-ent. *estre riche*, et de même après *apparant sont*. — *Et apparant sont au monde*, et semblent [l'être] aux yeux du monde. — 184. *Sanz mauvais cuer*, sans rancune. — 186. *Et*, et aussi. — 196. *Einsi*, donc (transition). — 197 et 199. *Laissèsient*, *preissient*. Formes accentuées sur la finale, plus souvent terminées en *-ant*. — 203. *An Sainte Eglise*, dans les enseignements de la Sainte Eglise. — 207. *A essaier... a oster*, pour essayer d'ôter : deux emplois de *a*, différents de l'usage moderne, mais qui s'expliquent fort bien par le latin *ad*. — 209. *Cui Nostre Sire(s) viaut qui soit*, que Notre Seigneur veut *qui* soit. Tournure à regretter et qu'on trouve encore usitée au XVIIIe siècle. Cf. Voltaire, *Commentaire sur l'épître à Ariste* (de Corneille) : « *Voici cette épître qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis.* » — 218. *Vieil champ*, champ en friche. — 223. *Et recommencierent*, et on recommença.

quant cil vit qu'il n'en porroit nules avoir, si plora et fu mout destroiz et angoisseus. Et lors s'en revint arriers par devant le mostier en la place ou li perrons estoit et vit l'espee ou il n'avoit oncques essaié. Lors se pensa que, se il pouoit, il la porteroit a son frere. Si vint par iqui a cheval, si la prant par le poingnal, si l'en porte et la couvri dou pan de sa cote. Et ses frere(s), qui l'atendoit hors de la meslee, le vit venir, si ala a l'encontre, si li demanda s'espee. Et cil respondi qu'il ne la pooit avoir, mais il en aportoit une autre; si traist celle de soz le pan de sa cote, si li mostre. Et cil li demande ou il l'a prise, et cil dist que ço est l'espee dou perron. Et Quex la prent, si la mest soz le pan de la soue cote et quiert son pere tant que il le trouva. Et quant il l'ot trouvé, si li dist : « Sire, je serai roiz, vez ci l'espee dou perron. » Quant li pere(s) la vit, si s'en merveilla mout, et li demanda coment il l'avoit eüe. Et il dist qu'il l'avoit prise ou perron meïsmes. Quant Antor li oï ce dire, si ne le crut pas, ainz li dist qu'il mantoit. Lors s'en alerent entre els dos vers l'eglise et li vallez après. Si dist Antors, quant ils furent vers le perron dont l'espee fu ostee : « Qex, biau filz, ne me mantez mie, dites moi coment vos avez celle espee eüe; car se vos me mentoiez, je le savroie bien, ne je ne vos ameroie jamais. » Et il respont, comme cil qui ot grant honte : « Sire, certes, je ne vos mentirai ja. Artus mes frere la m'aporta, quant je li demanda[i] la moie; se ne sai je coment il l'ot. » Quant Antor l'ot, si respont : « Baillez la moi, biaus doz filz, que voz n'i avez nul droit, que je vol en essaier. » Et il la li baille. Et quant il la tint, et il garda derier soi, si vi(n)t Artus qui les sivoit. Lors l'apele(z)! « Bials filz, ça venez et me dites coment vos avez ceste espee. » Et il li conte. Et li prodom fu mout saiges, et li dist : « Tenez l'espee, si la metez arere la ou vos la preïstes. » Et cil la prant, si la ranclume : et elle se tint ausi bien come elle avoit oncques avanz fait. Et Antor comenda a Qex son fil que il i essaiast. Et cil i essaia, si ne post. Lors s'en ala Antor ou mostier et les appela ambedeus et dist a Qex son fil : « Je savoie bien que vos n'avoiez pas l'espee ostee. » Donc prist Artus entre ses braz, si li dist : « Biaus sire chiers, se je pooie porchacier et querre que vos fussiez rois, quel mielz n'en seroit il? » Et il respont : « Sire, je ne puis avoir ne cest bien ne autre que vos n'en soiez sire(s), comme mon pere. » Et Antor respont : « Sire, vostre pere sui je de norreture, mais certes je ne sai qui vos engendra. » Quant Artus oï que cil qu'il cuidoit que ses pere(s) fust le desavouoit de son fil, si plora et ot mout grant duel et dist : « Biau sire Diex, coment avrai je autre bien, quant je ai failli a pere? » Antor respont : « Sire, vos n'avez pas failli a pere, que pere covient il que vos aiez eü; mais certes je ne sai qui il fu ne qui il est, a esciant. Biaus sire chiers, se Nostre Sire velt que vos aiez ceste grace, et je (ne) la vos aïe a porchacier, dites moi quel mielz il m'en sera. » Et Artus respont : « Sire, itel com vos plera. » Lors li conte Antor la bonté que il li a faite, et coment il le norri, et coment il sevra son fil et fist norrir a une femme estrange, et il alaita le lait sa femme : « Por ce devroiez bien randre et moi et mon fil le guerredon, que onques nus hom ne fu norri a vos. Si vos pri, se vos avez ceste grace et je la vos puis aidier a porchacier, que vos le merissoiz moi et mon fil. » Et Artus respont : « Sire, je vos pri que vos ne me desavouoiz de fil, que donc ne savroie je ou aler; et se vos me poëz ceste grace porchachier et Dex voille que je l'aie, vos ne me savroiz ja chose demander que je ne face. » Et Antor respont : « Je ne vos demanderai mie vostre terre, mais tant vous di je bien et requier que vos Qex vostre frere, se vous estes rois, façoiz seneschal de vostre terre, en tel maniere que, (vos) por forfèt que il [vos] face ne a vous ne a home ne a femme de vostre terre, ne puisse perdre sa seneschalcie, que il touz jorz tant comme il vivra seneschals ne soit. Et se il est fols et vilains et fel, vos le devez bien soufrir, que ces mauvaises tesches a il eües por vos et prises en la garce que il alaita, et por vos norrir est il desnaturez; por quoi vos le devez mielz soufrir que li autre. Si vos pri que vos li doingniez ce que je demant. » Et Artus respont : « Je li doing mout volentiers. » Lors le menerent a l'autel, si lor jura a bien et a foi a tenir; et quant il lor ot juré, si vindrent arriers devant le mostier. Et lors fu la meslee remese, et si s'en revindrent li baron a l'eglise por vespres.

---

250. *Mais il*, mais qu'il. — 251. *Si traist celle de soz*, et il la tira de dessous. — 255. *Mest*. Voy. 77, note. — 273. *Se* (= sic), et. — 275. *Que... que*, car. — 280. *Il li = il le li*. Ellipse ordinaire. Lorsqu'on a à employer avec le verbe le pronom de la 3ᵉ pers. comme régime indirect et comme régime direct, on supprime ordinairement ce dernier, surtout si les deux pronoms sont de même genre et de même nombre. — 286. *Post*. Voy. 93, note. — 295. *Comme mon pere*, comme étant m. p. — 298. *Cil qu'il cuidoit que ses pere(s) fust*, celui qu'il croyait être son père. La tournure est différente à la l. 200. — 308. *Bonté*, marque de bienveillance. — 311. *Son fil*, etc. Voy. 31, 2, 24, note. — 312. *Il*, Artus. — 314. *Moi et mon fil*, à moi et à mon f. Cf. 317. — 315. *A vos*, avec vous. — 317. *Merissoiz*, et *façoiz* 326. Formes analogiques calquées sur la 1ʳᵉ conjugaison. Cf. *desavouoiz* 319, où *oi* (= *ei* = ē latin) est étymologique. — 327. *Por forfèt que*, quelque injure que. — 331. *Ne* est amené par le sens négatif de la proposition dont celle-ci dépend. — 340. *A tenir a*, de se tenir, de rester fidèle à. Voy. 4, 26, note.

Et lors apela Antor ses amis et son lingnaige et dist a l'arcevesque : « Sire, vez ci un mien enfant qui n'est mie chevaliers, qui me prie que je le face essaier a celle espee ; si apelez, s'il vos plaist, de ces barons. » Et il si fist. Et lors s'assemblerent tuit au perron, et quant il furent assamblé, Antor comenda Artus que il preïst l'espee et la baillast l'arcevesque, et il si fist. Et quant l'arcevesques la tint, si la prist entre ses braz et chanta : « *Te Deum laudamus.* » Et einsi l'en porterent ou mostier. Li baron furent mout angoisseus et distrent que ce ne porroit estre que uns garçons fust sire(s) seur els. Et quant l'arcevesque[s] l'oï, si s'en corroça et dist : « Nostre Sire(s) set mielz qui chascuns est que vos. » Et Antor et ses lingnaiges, et grant partie des autres genz et li comuns dou pueple, por l'Eglise qui s'y tenoit, erent devers Artus, et li baron de la terre erent encontre.

25. MAITRE REQUIS

RICHARD LE BEAU*

Or chevauche Richars li preus :
Ains ne chevaucha si honteus.
Mout est dolans, ne set que fache,
D'unne verge son cheval cache,
Car rien ne fait pour esporons.
Et qui dont veyst ces garchons
De la vile, con le dehuient,
Con li musart apriès lui bruient !
De la ville ist plus toz que pot :
Le pas s'en ist, non pas le trot.
.I. jour chevauche et une nuit,
Mais mout ot poi de son deduit ;
Et l'endemain entre en .j. boz,
Mais il n'aloit pas les galoz.
Quant ot bien une lieuwe alée,
Si a haut la tieste levee,
Et voit venir .j. chevalier
Armé dessour .j. blanc destrier.
L'armeüre qu'il ot viestie
Plus blanche est d'unne noif negie ;
Tout avoit blanc, escu et lanche.
Enviers Richart mout toz s'avanche,
Et quant Richars le voit venir,
A painnes se puet il tenir
Qu'il ne se voist reponrre el boz.
Et li chevaliers vient mout toz,
Qui l'enfant hautement salue.
Richars tous de honte tressue,
Et li dist en baz : « Dieus vaus saut !
Li chevaliers s'escrie en haut :
« Richars, » fait il, « se tu voloyes,
Ta foy tu me fiancheroies,
C'a cest tournoy tout sans engagne
Serons de pierte et de gaagne. »
Dist Richars : » C'est grans vilonnie
D'omme qui sieut chevalerie,
De gaber autre chevalier. »
Chilz respont : « Ne te courechier ;
Vechi ma main, je te fianche
Que loyalté et alyanche
Et foy tous tamps te porteray,
Et loyalz compains te seray. »
Richars respont : « Et je l'otroy. »
Entreplevi se sont andoy.
Richars s'en vait sans sa mesnie,
Mais or a bonne compagnie.
« Richars, » fait dont li chevaliers,
« Mout est bons et fors mes destriers
Andeus nous portera mout bien ;
Laisse tout coy enqui le tien,
Monte en la sielle de cestui. »
Et Richars respont : « Ce n'iert hui,
Mais montés i et je derriers.
— Non feray, » dist li chevaliers ;
« Mais se dou tout ouvrer voloyes
Par mon loz, que sages feroies. »
Et dist Richars : « Je vous creray,
Par vo conseil dou tout feray. »
Richars monte sour le destrier,
Et li blancs chevalliers derrier ;
Lor voie aquellent, si s'en vont.
Trois jours tous plains chevauchié ont ;
Au quart jour a la chité vinrrent,
U maint baron au tournoy vinrrent.
« Richars, » fait li blancs chevaliers,
« Je vueil aler comme escuiiers
En la chité pour l'ostel prendre.
Cha fors te convenrra atendre,
Et gentilment ton cors demainne.
A l'ostel au prevost demainne
Te vorray anuit hierbregier,
Et si te di que li planchier
Et les ruwes sont si tres plaignes
De chevaliers et de compaingnes,
Que ne sevent u osteler.
— Que savés vous ? » ce dist li ber.
— « Je le sai bien, atent moy chi,

---

* *Richars li Biaus zum erstem Male herausgegeben von Dr Wendelin Fœrster*, Wien, 1874, v. 4457-4612. — L'auteur de ce roman d'aventure (voy. *Tableau*, etc., p. 17), maitre Requis, est absolument inconnu. Il écrivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle, dans le dialecte du pays de Liège. Il est peut-être aussi l'auteur de *Blancandin et l'Orgueilleuse d'Amour*. — Richard, au prix de tout ce qu'il possède, fait donner la sépulture à un vaillant chevalier dont le corps était resté en gage chez un hôtelier, son créancier ; puis il va au tournoi sur un mauvais cheval que lui a donné celui-ci, après l'avoir dépouillé de tout, en échange du cadavre. Il rencontre le chevalier ressuscité, qui, par reconnaissance, va lui rendre les plus grands services.

348. *Si apelez*, appelez donc. — 362. *Por*, à cause de. — *Qui s'y tenoit*, qui tenoit pour lui.

4. *Cache* (= captiat), en français *chace*. On sait que le picard et le wallon conservent sans altération ca latin, tandis qu'ils transforment en chuintante le *c* doux du français = *ci*, *ti* + voyelle. — 5. *Rien ne fait pour esporons*, il ne bouge pas malgré l'éperon. — 6. *Qui dont veyst*, il fallait voir alors. Voy. *Gloss.*, s. v. *que* [1]. — 8. *Apriès*. *E* entravé donne régulièrement *iè* dans les dialectes du Nord-Est. Cf. *tieste* 16, *viestie* 19, *pierte* 34, etc. — 10. *Le pas*, *le trot*, au pas, au trot. Cf. *les galoz* 14. — 15. *Lieuwe* pour *lieue* = leuca. Cf. *liewe* 62, 3 = levat, *ruwes* 25, 73, etc. — 26. *Toz*, pour *tost*, tôt. Cf. 138. — 29-30. *En baz*, *en haut*, à voix basse, à haute voix. — 45. *Richars*, etc. Ses écuyers l'avaient abandonné, en voyant dans quel état l'avait réduit sa générosité envers le mort. — 47. *Dont*, alors. — 52. *Ce n'iert hui*, jamais ! — 54. *Non feray*, je n'en ferai rien. Voy. au *Gloss.*, s. v. *faire*. — 69. *Ton cors* (pour *toi*, *le*) *demainne*, tiens-toi. Cf. 82. — 76. *Que savés vous ?* qu'en savez-vous ?

Dessi que revenrray a ti. »
Richars a otriiét le plait,
Enqui demeure et chilz s'en vait.
A la chitè en est venus,
Noblement s'i est maintenus ;
A l'ostel le prevost en vient,
Qui riche ostel et grant court tient ;
Mais grant sairement a juré,
Ce dist ja n'en iert parjuré,
Qu'en l'ostel n'avra chevalier,
Se desous lui n'a a baillier
.XL. escus au mains u plus,
U il ne soit u quens u dus.
Li blans chevaliers le salue,
De hierbregier fourment l'arguë.
« Sire prevoz, » fait il, « oiiés,
Mon signour et car hierbregiés,
Car mout est richez et poissans.
— Mainne il, » fait il « auques de gens ?
— Oyl, vous verrés ainc tierc jour
.Iiij. xx. u plus a sejour,
Qui tout seront de no mesnie. »
Dist li prevos : « Je nel croi mie ;
Mais pour ceste bourde afremer,
Que vous puisse bourdeur nommer,
Vueil je que mon ostel aiiés.
— Prevoz, or ne vous esmaiiés, »
Fait li blans hons, « mais venez ent
Et s'aportés assez argent,
S'acaterons assez vitaille. »
Dist li prevoz : « Or Dieus i vaille !
.I. seul capon accaterés :
Vous deus assés en averés.
Si vous pri que ja n'i broiiés,
Car je ne cuich que plus soiiés
Que vous et vos sires sans plus. »
Li blans chevaliers s'est tëus,
Mais il a dit : « Nate que nate. »
Vint as maisiaus, .iij. bues accate,
Et de .v. pors retint les chars.
Dont ne le tint chilz pour escars.
« Ostez, » dist il, « finez de tout. »
Et chilz fine de tout en tout.
Si con li prevoz se retourne,
Et li blans chevaliers retourne,
Viers les peskeurs, s'en i ot un
Qui .j. pisson ot non commun,
Car li senescaus de la ville
L'avoit bien barghegnié sans ghille
Pour le roy ; si ot fait savoir
Que le poisson ne pot avoir,
S'il ne payoit plus de .xx. livres :
Par tant en pot aler delivres.
Li blans chevaliers le regarde :
« Amis, » dist il, « or te prent garde :
Pour combien j'arai ce poisson ?
— Amis, » dist il, « sans raenchon,
Pour .xxx livres l'averés.
— Amis, » dist il, « vous les arés.
Ostez, » dist li blans chevaliers,
Finés en toz sans delaiier. »
Et quant li prevoz l'a oyt.
Si maudist l'eure qu'il le vit,
Mais que ce fu entre ses dens,
C'a lui fu pris li payemens.
De tout fina, tout cuide pierdre,
Car il ne sait a coy ahierdre ;
Nequedent fait il bonne chiere.
Li blans chevaliers vint arriere,
Tout son accat fait mettre cuire :
A l'atourner se volt deduire.
» Ostez, « fait li blans chevaliers,
« Faites haster ces escuiiers,
Car je vois querre mon signour :
Ancui arons fieste grignour.
— Hastez vous donc, » fait li prevos.
Apriès a dit : « Je sui trop fols,
Quant tel despens i paiay huy,
Si ne tieng encor riens de lui. »

26. LES SEPT SAGES DE ROME *

Le VII[e] exemple par la dame (VIRGILIUS)

L'emperiere s'en alla devers l'empereur et lui dist : « ...Et pour ce en verité se vous voulez ces bourdeurs croire, ilz vous deceveront et feront paistre. Et a ce propos je vous dy que jadis a Romme eust ung des plus sages hommes du monde nommé Virgile, qui fist de mervilleuses besongnes, comme clers racontent. Il fist, » dist elle, « a Romme ung feu qui par art d'ingromance ardoit nuyt et jour incessamment, ne nulle fois ne croissoit ne apetiçoit : dont le peuple se mervilloit. Mais encores fist il plus, car il fist devant ce feu ung grant homme d'araìn tenant a sa main ung arc tendu, la

78. *Ti* (= *tei*). Forme spéciale au picard et au wallon. Cf. *veir* = *veeir*, etc. — 90. *Soit*. Changement de mode non justifié. — 94. Inversion hardie du régime. — 98. *A sejour*, séjournant. — 101. *Afremer*, confirmer. — 102. *Que*, pour que. Notez le changement de construction. — *Bourdeur*, diseur de bourdes, de lourdes plaisanteries. La contraction de *-eür* = -atorem en *-eur*, qui indique une époque relativement récente, a eu lieu de meilleure heure dans certains dialectes. Cf. *peskeurs* 123. — 108. *Or Dieus i vaille !* Qu'est-ce que cela ? (litt[t] : « que Dieu y montre sa force ! »). — 112. *Cuich*. Forme qui n'est pas sans exemple et où l'*i* de *cogito* semble avoir exercé son influence. — 119. *Ostez* (pour *ostes*), hôte. Cf. 137 et 149. Le *z*, n'ayant plus en picard d'autre valeur que celle de l'*s*, est employée par certains scribes un peu au hasard, sans souci de l'étymologie. — 121-2. *Si com... et li blans*, etc. Proposition principale coordonnée à une proposition circonstancielle dont le sujet est différent : construction familière à cet auteur, et qui n'est pas rare ailleurs. Cf. 30, 34-5. 108-9 ; 45, 199-200 ; 59, 11-2, etc. — 130. *Par tant*, pour ce prix, s'il n'en donne que ce prix. — 139. *Oyt*, assuré par la rime *vit* (= *vid't). Nous avons déjà dit que la dentale finale s'était conservée en picard beaucoup plus longtemps qu'ailleurs. — 145. *Chiere*, mine. — 146. *Vint ariere*, s'en retourna. Cf. 24, 82, etc. — 148. *Se deduire*, s'appliquer.

* Deux rédactions du *Roman des Sept Sages de Rome*, publiées par Gaston Paris (Société des anciens textes français), Paris, 1876, p. 40-44. — La rédaction dont nous avons extrait l'exemple le plus intéressant a été écrite au XV[e] siècle dans le français du Centre : c'est la mise en prose d'une rédaction en vers perdue, dont il existe une variante publiée par M. de Keller (Tubingen, 1836). Pour le plan de l'ouvrage, voyez *Tableau*, etc., p. 15.

3. *Bourdeurs*. Voy. 25, 102, note. Il s'agit des sept Sages, qui cherchaient, par leurs contes, opposés à ceux de l'impératrice, à retarder jusqu'au septième jour l'exécution de la sentence de mort portée par l'empereur contre son fils, sur la fausse accusation de sa marâtre, afin de permettre au prince de se justifier sans violer son serment.

flesche en l'oche ; et avoit entour son col escript ce qui ensuit : « Se nul me fiert, je trairay tost. » En ce point furent le feu et l'omme d'arain l'espace de quatre cens ans. Au chief de ces quatre cens ans vint a Romme ung evesque du pays de Cartage, qui moult orguilleux estoit et de grant parage : il ala veoir l'omme et le feu et vit les lettres qui escriptes estoient autour le col de l'image d'arain, dont il tint pou de compte, et par son orgueil, contre le gré, conseil et voulenté de ses gens et de tous les aultres qui la estoient, frappa d'ung baston l'ymage au caignon, et aussi tost qu'il voult ferir, l'arc se desnoqua et la sajecte ferit droit parmy le feu. Adoncq souldainement se destraigny le feu, tellement que oncques puis n'y fut homme qui en sceult quelque pou de chose rasambler ne trouver. »

« Virgile, » dist l'emperiére, « fist encores a Romme de plus belles choses, car a la porte devers Constantinopole fist ung grant et mervilleux ymage d'arain en fourme d'ung homme qui tenoit a sa main une pelote d'arain, la quelle pelote icelluy ymage gettoit chascun jour de samedi, a heure de none, a ung aultre ymage qui estoit samblable, a l'autre porte de Romme opposite a celle devant ditte, et cest aultre ymage regettoit l'autre jour de samedi la ditte pelote a cellui qui la lui avoit gettee le samedi par devant ; et chascune fois traversoient la ville de Romme par le get de la pelote. »

« Encores, » dist elle, « fist Virgile ung (aultre) mireur a Romme, qui de haulteur avoit mil piez. Ce mireur fut de si grant valeur et de si grant pris qu'il rendoit par nuyt telle clareté que, sans aultre lumiere quelconque, l'on veoit par les rues de Romme aller de nuyt les gens a leurs affaires et besongnes : il ne leur failloit chandeilles, lanternes ne torches, ne nul aultre clarté. Quant aucune chose estoit perdue ou emblee, l'en alloit au mireur et tantost l'en avoit cognoissance des choses perdues ou emblees. Quant aussi aucun roy estrangier vouloit a Romme faire guerre, on le sçavoit tantost par le mireur, et diligemment l'en envoyoit sur lui gens qui destruisoient lui et son pays. Tous les princes du monde avoient grant envie que par le moyen de ce mireur ceulx de Romme deussent ainsi obtenir leur seignourie. Entre les aultres roys et princes, en avoit ung en Hongrie qui moult estoit large et courtois ; il fist a lui venir quatre des plus sages de son pays et en qui plus il se fioit, et leur exposa sa voulenté en disant qu'il estoit trop mal content de si grande dignité que ceulx de Romme obtenoient seulement par le moyen de leur mireur. Car le roy ne vailloit pas un denier et n'estoit qu'ung usurier convoiteulx d'or et d'argent qui de legier pourroit estre deceu. Les quatre sages lui respondirent que s'il vouloit croire leur conseil, ils feroient le mireur trebucher em bas de tant hault qu'il estoit. Il leur accorda de faire et acomplir ce qu'ilz vouldroient dire et deviser, et si leur promist de les faire riches a tousjours. Adonc ces quatre sages y allerent, et firent trousser et charger douze charrettes d'or en tonneaulx, et le plus secretement qu'ilz peurent entrerent dedens la ville de Romme. Quant ilz furent la a requoy, ils adviserent par nuyt de faire une grande parfonde fosse en ung lieu destourné soubz ung olivier emprès ung aubespin, et la enfouirent ung des tonneaulx ; en trois aultres lieux et quarrefours et chemins passans enfouirent et enterrerent trois aultres tonneaulx. Puis se tindrent ces quatre sages en la cité de Romme, et largement despendoient, et si haultement se gouvernoient que les Rommains s'en merveilloient et tellement que les nouvelles en allerent jusques a la cognoissance du roy de Romme. Le roy une fois les alla veoir ; si oulrent moult grant joye quant ilz le virent : ilz se leverent contre lui et lui firent la reverence, puis firent apporter le vin en une grande couppe d'or, si en donérent au roy et a tous ceulx de sa compaignie qui la estoient. Cellui qui beuvoit le desrain voulut la couppe bailler, mais elle lui demoura par cen que nul de ces gens, c'est assavoir des quatre sages, ne la voulut reprendre ; car ilz disoient que telle estoit

23. *Escriptes*. Le *p* est un retour erroné à l'étymologie, et ne s'est jamais prononcé. Cf. deuxième note à 29. — 29. *Voult ferir* = *ferit*. *Voult* fait ici fonction d'auxiliaire, comme *deussent* 68. Cf. 41, 1, 11, etc. — *Sajecte*, graphie sans fondement étymologique. On trouve de même *mectre*, *soict*, *doinct*, *estoict*, etc. Il est difficile d'expliquer l'introduction de ce *c*, qui très probablement ne se prononçait pas. — 38. *Ymage* (cf. 50, etc.) est du masculin, d'après l'analogie des mots en *-age* dérivés des mots latins en *-aticum*. — 47. *Traversoient* a pour sujet les deux images. Tournure peu régulière. — 51. *Mireur*, d'abord *mireor*, *mireeur* = miratorem ; *miroir* (*mireoir*) = * miratorium). — 57. *Failloit*. Forme analogique refaite sur *faille* : la mouillure provient de l'*i* de **fallio*, pour *fallo*. Cf. *moillier* = mollire, et ici même, *vailloit* 77. — 60 et 62. *Emblee*. *Embler* s'est dit d'abord de l'oiseau de proie qui saisit en volant (in-volare), d'où le double sens de *voler*. Nous avons conservé la locution *d'emblée*, tout d'un coup (en enlevant la chose). — 67. *Avoient grant envie que*, étaient fort jaloux de ce que. — 68. *Deussent*. Voy. 29, 1re note. Il y a peut-être une idée accessoire de fatalité. — 69. *Leur seignourie*, la seigneurie sur eux. — 103. *Oulrent*. Orthographe curieuse, où il faut relever l'*l*, que le scribe ignorant a rétablie à tort comme dans *aultre*, etc., puis noter la transformation en *o* fermé devenu *ou* de l'*o* ouvert de *orent* = *habuerunt*, **aurent*. — 105. *Le vin*, le vin d'honneur. — 109. *Desrain* (cf. *desrainement* 114) = *derrain*, par dissimilation. Cf. *esrer* 58, 98, et aussi *disrent* 26, 162, où l'*s* est un retour à l'étymologie ; et avec l'autre liquide, *pasle* (= *palle*) 44, u, sommaire, v. 4, qu'il faut opposer à *meller* (= *mesler*).

leur coustume de laisser la couppe a cellui qui desrainement bevoit. Le roy de Romme s'en merveilla et leur demanda ou ilz prenoient le grant avoir qu'ilz despendoient. L'un des sages respondit : « Sire, nous sçavons par songes les tresors enfouys, et « les trayons hors de la terre et largement « les despandons et distribuons. — Baulx « seigneurs, » dist le roy, « je vous prie « demourez avecques moy ; car en ceste « terre sont merveilleux tresors que les « Sarrasins y laisserent en temps de guerre, « comme l'en dit, et je suis le roy du pays, « si est raison que j'en aye ma part. » Ilz lui accorderent de demourer avecques lui l'espace de quinze jours, et ce pendant ilz songeroient, et se faisoient fors que, s'il y avoit aucuns tresors muchiez, ilz le[s] trouveroient. Par ung matin, vint l'un de ces quatre sages devers le roy et lui dist qu'il avoit songié qu'il y avoit en ung certain lieu ung petit tresor, c'est assavoir ung tonnel plain d'or et d'argent, et n'y en avoit plus, mais au moins ilz le prendroient en attendant de mieulx avoir. Le roy et les sages s'en alerent au lieu et y firent fouir; ilz trouverent le tonnel ainsi que dit avoit esté, et sans ce que les quatre sages y reclamassent aucune chose, le donnerent entierement au roy pour le plus esbahir. Les aultres trois nuytz ensuivans, les aultres trois sages songerent chascun son tonnel. Quant vint a l'autre jour, tous ces quatre songes adveris, les quatre sages allerent devers le roi et lui dirent qu'ils avoient songié que soubz le mireur de Romme avoit ung mervilleux tresor, tel que onceques Ottovien ne Nabugodonosor n'avoient eu le pareil. Le roy grant desir avoit de tel tresor trouver, mais n'osoit consentir de fouyr dessoubz le mireur, de paour que le pillier ne chaït qui le soustenoit. Les quatre sages l'en asseurerent, et lui dirent qu'ilz appuyroient tellement le pillier qu'il n'aroit garde de trebuchier. Il s'y accorda ; si appuyerent le pillier pour le roy decevoir, puis firent dessoubz fouir moult en parfont, tellement que le pillier qui le mireur soustenoit perdit son fondement. Il estoit près du vespre, si disrent les sages au roy qu'il estoit temps de laisser oeuvre jusques a l'endemain, et qu'il feïst bien garder pour celle nuyt, car le tresor, ce disoient ilz, estoit bien près d'estre trouvé. Ainsi le fist le roy : chascun s'en alla a son repaire, mais les sages ne sejournerent gaires, car diliganment ilz s'en fuyrent hors de la cité. Quant vint endroit l'eure de mynuyt, le mireur torna et trebuscha, et tua bien mil personnes ; et puis que les nouvelles furent par la cité du trebuchement du noble mireur, chascun y courut qui mieulx mieulx. Quant ilz virent le fait, si coururent en l'ostel des sages pour les destruire ; mais pour neant fut, car allez s'en estoient. Doncques ceulx de la cité saisirent leur roy et moult durement le traitterent, car ilz firent fondre et bouillir plein bachin d'or et lui coulerent parmi la bouche dedens le corps et lui dirent eu ceste maniere : « Or avoies, or convoitoies, et par la planté d'or mourras. » Ainsi, » dit l'empeteriere, « mourut ce roy par le barat et cautele de ces quatre sages ; et tout ainsi de verité, » dist elle, « vous veulent ces losengiers barater et decevoir, se garde ne vous en prenez. » L'empereur, esmeu par la parolle de sa femme, commanda son enfant a mourir.

121. *Je vous prie demourez*, je vous prie de demeurer (sous-ent. *que*). — 154. *Chaït*. Dérogation à l'orthographe traditionnelle, qui voulait qu'on écrivit l'*s* devant une consonne, meme lorsqu'on ne la prononçait pas. Cf. 24. 94, note. — 155. *L'en asseurerent*, le rassurèrent à ce sujet. — 170. *Mynuyt* est ici déjà devenu un véritable composé, tandis qu'il conserve ses éléments séparés, et par conséquent fait accorder *mi* avec le substantif, dans *la mie nuit* 24, 24. — 171. *Puis que*, dès que. — 173. *Noble*, fameux. — 188. *Parolle*, récit. — *Commanda... ad morir*. Voy. 3, 124, note.

27. LES CENT NOUVELLES NOUVELLES

LE TESTAMENT DU CHIEN*

Or escoutez qu'il advint l'autr'ier a ung simple curé de villaige. Ce bon curé avoit ung chien qu'il avoit noury et gardé, qui tous les aultres chiens du pays passoit sur le fait d'aller en l'eaue querir le vireton ; et a l'occasion de ce son maistre l'aymoit tant qu'il ne seroit legier a compter combien il en estoit assoté. Advint toutesfoiz je ne sçay par quel cas, ou s'il eut trop chault ou trop froit, toutesfoiz il fut malade et mourut. Que fist ce bon curé ? Luy qui son presbitaire avoit tout contre le cymetiere, quand il vit son chien trespassé, il pensa que grand dommaige seroit que une si saige et bonne beste demourast sans sepulture. Et pour tant il fist une fosse assez près de l'uys de sa maison et la l'enfouyt. Je ne sçay pas s'il fist une marbre et par dessus graver ung epitaphe, si m'en tays. Ne demoura guères que la mort du bon chien du curé fust par le villaige anuncé et tant espandu que aux

* *Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine*, par Ch. Louandre. Paris, Charpentier et Cie, 1874. Cf. *le Testament de l'âne*, de Rutebeuf et la 36e facétie de Pogge. — Nouvelle écrite au xve siècle en français de l'Ile-de-France. (Voy. *Tableau*, p. 17-18.)

1. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte). Cf. 28. — 6. *A l'occasion de ce*, à cause de cela. — 7. *Compter*, conter. — 9. *Cas*, accident. — 18. *Marbre* a changé de genre, à cause de la désinence féminine. — 20-1. *La mort... fust anuncé*. L'anacoluthe par laquelle le parti-

oreilles de l'evesque du lieu parvint, et de sa sepulture saincte que son maistre luy bailla. Si le manda vers lui venir par une belle citacion par ung chicaneur :

« Helas ! » dist le curé, « et qu'ay je fait, qui suis cité d'office ? — Quant à moi, » dist le chicaneur, « je ne sçay qu'il y a, se ce n'est pour tant que vous avez enfouy vostre chien en terre saincte, ou l'on met les corps des chrestiens. — Ha ! » se pense le curé, « c'est cela ? » Or il lui vint en teste qu'il avoit mal fait, et que s'il se laisse emprisonner, qu'il sera escorché ; car monseigneur l'Evesque est le plus convoiteux de ce royaulme, et si a gens autour de lui qui sçaivent faire venir l'eaue au moulin, Dieu sçait comment. Il vint a sa journee et de plain bout s'en ala vers monseigneur l'Evesque qui lui fist ung grant prologue pour la sepulture du bon chien. Et sembloit a l'ouyr que le curé eust pis fait que d'avoir regnié Dieu. Et après tout son dire, il commanda qu'il fust mené en la prison. Quant monseigneur le curé vit qu'on le vouloit bouter en la boyte aux cailloux, il fut plus esbahy que ung canet, et requist a monseigneur l'Evesque qu'il fust ouy, le quel lui accorda. Et devez savoir que a ceste calenge estoient grant foison de gens de bien et de grant façon, comme l'official, les promoteurs, le scribe, notaires, advocas, procureurs et plusieurs autres, les quelz tous ensemble grant joye menoient du cas du bon curé, qui a son chien avoit donné la terre saincte. Le curé en sa deffense et excuse parla en brief et dist :

« En verité, Monseigneur, se vous eussiez autant congneu mon bon chien, a qui Dieu pardoint, comme j'ay fait, vous ne seriez pas tant esbahy de la sepulture que je luy ai ordonnée comme vous estes, car son pareil, comme j'espoire, ne fut jamais trouvé, ne sera. » Et lors commença a dire bausme de son chien : « Aussi pareillement, s'il fut bien sage en son vivant, encores le fut il plus a sa mort, car il fist ung tres beau testament, et pour ce qu'il savoit vostre necessité et indigence, il vous ordonna cinquante escuz d'or, que je vous apporte. » Si les tira de son sain et les bailla a l'evesque, le quel les receut voulentiers, et lors loua et approuva le sens du vaillant chien, ensemble son testament et la sepulture qu'il lui bailla.

cipe reste invariable est favorisée par l'éloignement du sujet. L'auteur, oubliant le sujet, a évidemment employé la tournure de l'impersonnel passif, comme le montre l'emploi d'un régime indirect après *parvint* (*et de*, etc.), qui ne s'explique que si ce verbe est pris aussi impersonnellement. Cf. 67, 1, 112 et voyez la note. — 24. *Le manda venir*. Il faut admettre une proposition infinitive. A la bonne époque, on aurait dit : *a venir*. Voy. 4, 26, note. — 41. *Pour*, au sujet de. — 46. *Boyte aux cailloux*, prison. — 62. *Ordonnee*, assignée, donnée. — *Lui*. Voy. 24, 280, note. — 63. *Comme vous estes*, que vous l'êtes. — 63. *Espoire*. Cf. 45, 207. Forme très régulière, ē latin ayant donné *ei* (puis *oi*), sauf que l'*e* final est analogique. *Espère* est une forme entièrement analogique. Cf. *çoile*, aujourd'hui *cèle*, *poile*, aujourd'hui *pèle*, etc. — 69. *Ordonna*, assigna, légua (cf. *ordonnancer*).

28. LE ROMAN DE JEAN DE PARIS *

Comment le roy d'Espaigne demanda a Jehan de Paris l'exposition des motz qu'il avait ditz au roy d'Angleterre, son beau filz.

« Si je n'avoye peur de vous desplaire, » dit le roy d'Espaigne, « je vous demanderoye l'exposition d'aulcuns motz que vous avez ditz en chemin a mon beau filz. — Certes, » dit Jehan de Paris, « demandez ce qu'il vous plaira, car riens ne me sçauroit desplaire. — A vostre congié dont, » dit le roi d'Espaigne ; « je vous en vois dire ung. Mon beau filz d'Angleterre m'a dit que, quant vous veniez, ung jour qu'il pleuvoit tres fort, vous lui distes que luy, qui estoit roy, devoit faire porter a ses gens des maisons, pour eulx garder de la pluye en chevauchant. Si ne puis je entendre comme ces maisons pourroient aller, ne qui les porteroit. » Jehan de Paris se print moult fort a rire, puis luy dist : « Certes, cela est bien aysé a entendre ; car, si vous eussiez esté sur le lieu, vous l'eussiez bien congneu ; car il pouvoit bien prendre exemple a moy et a mes gens, qui prismes manteaulx et chaperons a gorge, avecq nos oseaux, qui nous gardoyent bien de la pluye ; et quant il faisoit beau temps, nous les mettions sur nos bahutz. Et ce sont les maisons que je disoye a vostre beau filz, qui estoit moillé, luy et les siens, comme s'ilz fussent plongez en la riviere. — Haa ! » dist le roy, « par

* *Le Romant de Jehan de Paris, roy de France, publié par Anatole de Montaiglon*, Paris, 1867, p. 108 sqq. — Le texte a été collationné sur le ms. B. N., fs. fr. 1465. — Cf. la 4e nouvelle de Giovanni Sercambi (édit. Rodolfo Renier). p. 22 sqq., et le roman de *Jehan et Blonde*, de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, analysé dans l'*Introduction* à l'édition de ses *Œuvres poétiques*, publié par M. Suchier pour la Société des anciens textes français, p. 96 sqq. — Le *Roman de Jean de Paris* est une œuvre charmante, écrite par un anonyme au xve siècle. Sous le pseudonyme de Jean de Paris, l'auteur, qui était peut-être lyonnais, semble avoir voulu mettre en scène le roi de France Charles VIII et raconter son mariage avec Anne de Bretagne, qui eut lieu en 1491. Il oppose l'élégance spirituelle des mœurs de la cour de France à la simplicité un peu grossière des mœurs de l'Allemagne, dans la personne de l'Archiduc Maximilien, le fiancé malheureux de la duchesse, déguisé sous le nom du roi d'Angleterre.

5. *Ce qu'il vous plaira*. *Que* et *il* constituent un véritable pléonasme, comme le montre la phrase : *tout ce qu'il vous plaira me plaist* 62 (aujourd'hui « *tout ce qui*, etc. »). — 13. *En chevauchant*, pendant qu'ils chevauchaient. Gérondif se rapportant au régime. — 19. *Le*, cela. — *Congneu*, compris. — 25. *Ce sont*, ce sont là.

Dieu ! vous en dictes la verité. — Vraye- ment, » dit le roy de Portugal a l'oreille du roy d'Espaigne, « cestuy n'est pas si fol comme vostre beau filz disoit, ains a ung moult beau et vif entendement, de son eage. »

« Encore vous en demanderay je une aultre chose, » dit le roi d'Espaigne, « s'il est vostre plaisir. C'est que ung autre jour vous luy dites pour quoy il ne faisoit porter a ses gens ung pont pour passer les rivieres. — De cela ne fault il pas grant exposition, » dit Jehan de Paris, « car elle est de mesmes a la premiere. Il est vray que, par deça Bayonne, ung jour nous trouvasmes une petite riviere bien creuse et roide. Le roy d'Angleterre et ses gens, qui estoient mal montez, se mirent dedans pour passer, dont il s'en noya bien LX des plus mal montez ; et je passay après avecq mes gens, qui n'eurent nul mal ; et quant nous fusmes passez, le roi d'Angleterre me fist ses plains de ses gens qui estoient noyez. Et lors je luy dis qu'il devoit faire apporter ung pont pour faire ses gens a saulveté passer les rivieres, c'est a dire bons chevaulx, comme ilz veirent bien les miens, qu'ilz n'eurent aucun mal. Je cuydoie bien qu'il l'eust entendu. — Par Dieu, » dist le roy de Navarre, « bien le lui bailliez por entendre. Or, puis que tant nous en avez dist, » dit le roy d'Espaigne, « je vous prie que nous declairez le tiers, et plus ne vous en parlerons. — Je vou ay dit que tout ce qu'il vous plaira me plaist ; pour ce, n'en faictes difficulté. — Je vous prie donc, » dist le roy d'Espaigne, « que vous nous declairez comment vous entendez ce que vous lui dites, que vostre feu pere estoit venu en ce pays il y avoit environ XV ans, et avoit tendu ung lax a une canne, et que vous veniez pour veoir si la canne estoit prinse. — De cela, » dist Jehan de Paris, « je ne blasme point le roy d'Angleterre, car il est bien fort a entendre ; et toutesfoiz, puis qu'il vient a propoz, je suis contant de le vous declairer. Or entendez que c'est : Il est vray qu'il y a environ XV ans passez que le Roy de France, feu mon pere, vint en ce païs pour remectre vostre royaulme en vostre obeïssance et lever le siege a la royne vostre femme, que veez ci ; et quant il s'en voulut aller, tous deux luy donnastes vostre fille pour icelle marier ou bon lui sembleroit, et il vous respondit que ce seroit avecques moy. Et c'est le lasson, et veez cy la canne que je suis venu veoir si elle est prinse. »

29. — FABLEAUX *

1. — ESTULA

Il estoient jadis dui frere
Sans conseil de pere et de mere,
Et tout sanz autre compaignie.
Povretez fu bien lor amie,
Quar sovent fu en lor compaigne,
Et c'est la riens qui plus mehaingne
Cels entor qui ele se tient :
Nus si granz malages ne vient.
Ensamble manoient andoi
Li frere, dont dire vous doi.
Une nuit furent mout destroit
De soif et de fain et de froit ;
Chascuns de ces maus sovent tient
A cels cui povretez main tient.
.I. poi se pristrent a penser
Comment se porroient tensser
Vers Povreté, qui les apresse,
Sovent lor fèt sentir mesèse.

Uns mout renommez riches hon
Manoit mout près de lor meson :
Cil sont povre, li riches fols
En son cortil avoit des chols
Et en l'estable des brebis.
Andui se sont cele part mis :
Povretez fait maint homme fol.
Li uns prent .j. sac a son col,
L'autres .j. coutel en sa main.
Ambedui se sont mis au plain.
L'uns entre el cortil maintenant,
Puis ne vait guères atardant :
Des chols trencha par le cortil.

33. *De son eage*, pour son âge. — 36. *Il*, cela, ce (cf. 72 et 73). — 38. *Ne*, ne... pas. — 54-5. *Comme ilz veirent bien les miens, qu'ilz n'eurent*. Deux constructions sont ici mêlées. Nous dirions, ou bien : « comme ils virent bien qu'étaient les miens, qui n'eurent », ou bien : « comme les miens, qui n'eurent ». D'ailleurs nous avons ici, au lieu d'une proposition relative avec *qui*, dépendant du régime *les miens*, une proposition complétive directe dépendant de *virent*, avec le régime du verbe principal pour sujet sous la forme du pronom personnel *ilz*, tournure pléonastique fréquente en grec, et qui n'est pas tout à fait inconnue au latin. — 58. *Por entendre*, de façon à ce qu'il le comprît. — 60 et 65. *Declairez*. Subjonctif archaïque, dont on a lieu d'être surpris à cette époque. Peut-être faut-il lire *declariez* ; cf. cependant *declairer* 74. — 66. *Vostre feu pere*. Cf. *feu mon pere* 76, où se voit déjà la construction moderne. — 72. *Il*, ce, cela. Cf. 36 et 73. — 75. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte). — 79. *Lever le siege a la royne*, délivrer la reine assiégée (*litt* : « faire lever le siège de la reine »). — 81. *Donnastes*. Le sujet est plus rarement sous-entendu à la 2e personne du pluriel.

* *Recueil général et complet des Fabliaux des XIIIe et XIVe siècles par MM. Anatole de Montaiglon et Gaston Reynaud*. — Ces deux fableaux anonymes semblent être de la fin du XIIIe siècle et écrits dans le français du Centre, quoique le manuscrit porte des traces de picard.

1. ESTULA, t. IV, 87-92 (ms. B. N., fs. fr. 837, f° 227 v°, et 19152, f° 51 r° ; Bibl. de Berne, 354, f° 116 r°). — Cette amusante histoire, que Paul-Louis Courier s'est appropriée (voy. édit. F. Didot, 1861, p. 274, lettre à sa cousine madame Pigalle, à Lille), se trouve aussi dans Bonaventure Despériers, *Nouvelles récréations et joyeux devis*. Une partie de l'aventure est reproduite dans les *Contes de la reine de Navarre* (nouv. 34) ; Le Metel d'Ouville, au XVIIe siècle, et Imbert, au XVIIIe, en ont à leur tour donné une imitation.

14. *Cui povretez main tient*, à qui pauvreté tient la main, que p. tient enchaîné — 22. *Chol* rime légitimement avec *fol* ; car *au* latin donne *o* ouvert comme *o* entravé. Le moderne *chou* vient de *chóu*, où l'*u* est le produit de la vocalisation de l'*l*.

L'autres se trest vers le bercil
Por l'uis ouvrir : tant fèt qu'il l'uevre.
Avis li est que bien vait l'uevre :
Tastant vait le plus cras mouton.
Mais adonc encor seoit on
En l'ostel, si c'on tresoï
L'uis du bercil, quant il l'ouvri.
Li preudom apela son fil :
« Va veoir, » dist il, « el cortil,
Que il n'i ait rien se bien non :
Apele le chien de meson. »
Estula avoit non li chiens ;
Mès de tant lor avint il biens
Que la nuit n'ert mie en la cort.
Et li vallès prenoit escout :
L'uis devers la cort ouvert a
Et crie : « Estula ! Estula ! »
Et cil du berçuel respondi :
« Oïl, voirement sui je ci. »
Il fesoit mout obscur et noir,
Si qu'il nel pot apercevoir
Celui qui si respondu a ;
En son cuer bien por voir cuida
Que li chiens eüst respondu.
N'i a puis guères atendu ;
En la meson droit s'en revint,
Grant paor ot quant il i vint :
« Qu'as tu, biau filz ? » ce dist li pere.
— « Sire, foi que je doi ma mere,
Estula parla or a moi.
— Qui ? nostre chien ? — Voire, par foi ;
Et se croire ne m'en volez,
Huchiez le errant, parler l'orrez. »
Li preudom maintenant s'en tort
Por la merveille, entre en la cort
Et hucha Estula, son chien.
Et cil, qui ne s'engardoit rien,
Li dist : « Voirement sui je ça. »
Li preudom grant merveille en a :
« Par toz sainz et par toutes saintes,
Filz, j'ai oï merveilles maintes :
Onques mès n'oï lor pareilles.
Va tost, si conte ces merveilles
Au prestre ; si l'amaine o toi,
Et li di qu'il aport o soi
L'estole et l'eve beneoite. »

Cil, au plus tost qu'il puet, s'esploite
Tant qu'il vint en l'ostel au prestre.
Ne demora guères en l'estre,
Vint au provoire isnelement :
« Sire, » dist il, « venez vous ent
En meson oïr granz merveilles :
Onques n'oïstes lor pareilles.
Prenez l'estole a vostre col. »
Dist li prestres : « Tu es tout fol,
Qui or me veus la fors mener ;
Nus piez sui, n'i porroic aler. »
Et cil li respont sanz delai :
« Si ferez, je vous porterai. »
Li prestres a prise l'estole,
Si monte sanz plus de parole
Au col celui, et il s'en va
La voie. Si comme il vint la
Qu'il voloit aler plus briefment,
Par le sentier tout droit descent,
La ou cil descendu estoient,
Qui lor viande porchaçoient.
Cil qui les chols aloit coillant
Le provoire vit blanchoiant ;
Cuida que ce fust son compaing
Qui aportast aucun gaaing,
Se li demanda par grant joie :
« Aportes tu riens ? — Par foi, oie, »
Fait cil qui cuida que ce fust
Ses peres qui parlé eüst.
« Or tost, » dist il, « gete le jus ;
Mes coutiaus est bien esmolus,
Je le fis ier moudre a la forge ;
Ja avra copee la gorge. »
Et quant li prestres l'entendi,
Bien cuida c'on l'eüst trahi :
Du col celui est jus saillis,
Si s'en fuit trestoz esmaris ;
Mès son soupeliz ahocha
A .j. pel, si qu'il remest la,
Qu'il n'i osa pas tant ester
Qu'il le peüst du pel oster.
Et cil qui les chols ot collis
Ne fu mie mains esbahis
Que cil qui por lui s'en fuioit,
Si ne savoit que il avoit ;
Et ne por quant si va il prendre
Le blanc que il vit au pel pendre ;
Si sent que c'est uns soupelis.
A tant ses freres est saillis
Du bercil atout .j. mouton,
Si apela son compagnon,
Qui son sac avoit plain de chols ;
Bien ont andui carchié les cols.
Ne vous vueil plus lonc conte fère :
Andui se sont mis el repère
Vers lor ostel, qui lor fu prest.
Lors a cil moustré son conquest,
Qu'ot gaaignié le soupelis ;
Si ont assez gabé et riz,
Que li rires lor fu renduz,
Qui devant lor fu desfenduz.

49. *Cil du berçuel*, celui qui était dans l'étable. — 52-3. *Nel* = *ne le*. *Le* fait pléonasme avec *celui*. — 59. *Ce dist*. Voy. 5, 13, note. — 65-6. *Tort*, tourne : mis pour *torne*, à cause de la rime. L'*o* provenant de ō, ŭ latin étant fermé, c'est-à-dire prononcé entre *o* et *ou*, aujourd'hui *ou*, *tort*, qui rime avec *cort*, se distingue nettement de *tort* substantif, qui rime avec *mort* (ŏ entravé). — 66. *Merveille*, chose étonnante ; mais au v. 70, « étonnement », — 75. *Prestre*. Voy. 101, note. — 78. *S'* (= *se* = sic), particule à peu près explétive, qui représente cependant la circonstance exprimée dans la proposition précédente. — 94-5. *La que*, là où. — 101. *Son compaing*. son compagnon. *Cumpainz* se trouve déjà dans le ms. d'Oxford du *Roland* (cf. 6, 1, 1, etc.), mais *compaing*, forme étymologique, doit être plus ancien. Du reste, il y a eu de bonne heure anarchie dans la déclinaison des noms a accent mobile, qui ont donné pour la plupart deux formes ayant chacune leurs denx cas. Cf. *provoire* et *prestre*, *suer* et *seror*, *compaing* et *compagnon*, etc. Il faut admettre que le prédicat a été mis au cas régime, ce dont on a de nombreux exemples (cf. 17, 67, n.), et que *compaing* est ici le cas oblique de *compainz*. — 113. *Celui* [de] celui (qui le portait). — 121. *Por lui*, à cause de lui. — 122. *Que il avoit* (impersonn'), ce qu'il y avoit, ce que c'était. — 124. *Le blanc*, l'objet blanc. — 130. *Carchier*, picard pour *chargier*. Notez le maintien de la chuintante forte, qui ordinairement se change en douce (*g* prononcé *dj*), et cela par une espèce de dissimilation, car *circare* a donné en ancien français *cerchier* (aujourd'hui *chercher*), et non pas *cergier*. — 133. *Fu prest* répond exactement au latin *presto fuit*. Du reste, *prės* et *prest* (prêt) ont été de bonne heure confondus. — 135. *Que*, car. Cf. 137.

En petit d'eure Dieus labeure;
Tels rit au main qui au soir pleure,
Et tels est au soir corouciez
Qui au main est joianz et liez.
Explicit d'Estula.

2. — BRIFAUT

D'un vilain riche et non sachant,
Qui aloit les marchiez cerchant,
A Arras, Abevile, alanz,
M'est venu de conter talanz ;
S'en diré, s'oïr me volez :
Mout doi [ge] bien estre escoutez.
De ce di ge, que fous que nices,
Que tieus hom n'est pas de sens riches,
Ou l'en cuide mout de savoir,
S'il ert povres et sanz avoir,
Que l'en tenroit por fol prové.
Issi avons or esprové
Lou voir et fait devenir faus.

Li vilains avait non Brifaus.
.I. jor en aloit au marchié ;
A son col avoit enchargié
.X. aunes de mout bone toille :
Par devant li bat a l'ortoille,
Et par deriers li traïnoit.
.I. lerres derrieres venoit,
Qui s'apensa d'une grant guille :
.I. fil en une aguille enfille,
La toille sozlieve de terre
Et mout près de son piz la serre,
Si la queust devant a sa cote:
Près a près do vilain se frote,
Qui enbatuz s'ert en la fole.
Brifaus en la presse se foule,
Et cil l'a bouté et sachié,
Qu'a la terre l'a trebuchié,
Et la toile li est chaüe.
Et cil l'a tantost receüe,
Si se fiert entre les vilains.
Quant Brifaus vit vuides ses mains,
Donc n'ot en lui que correcier ;
En haut commença a huchier :
« Dieus ! ma toille ! Je l'ai perdue.
Dame sainte Marie, aiuē !
Qui a ma toille ? qui la vit ? »
Li lerres s'estut .j. petit,
Qui la toille avoit sor son col ;
Au retorner lo tint pour fol,
Si s'en vient devant lui ester,
Puis dist : « Qu'as tu a demander,
Vilains ? — Sire, je ai bien droit,
Que j'aporté ci orendroit
Une grant toille ; or l'ai perdue.
— Se l'eüsses ausi cosue
A tes dras com je ai la moie,
Ne l'eüsses gitiee en voie. »
Dont s'en vait, et lou lait a tant,
De sa toille fist son conmant ;
Car cil doit bien la chose perdre,
Qui folement la lèt aerdre.

A tant Brifaus vient en meson.
Sa feme lou met a raison,
Si li demande des deniers :
« Suer, » fait il, « va a ces greniers,
Si pren do blé et si lo vent,
Se tu viaus avoir de l'argent,
Car certes jo n'en aport gote !
— Non ? » fait ele, « la male goute
Te puist hui cest jor acorer !
— Suer, ce me doiz tu bien orer
Et faire encor honte graignor.
— Ha ! par la crois au Sauveor,
Qu'est donc la toille devenue ?
— Certes, » fait il, « je l'ai perdue,
— Si com tu as mençonge dite,
Te preigne male mort soubite !
Brifaut, vous l'avez brifaudee.
Car fust or la langue eschaudee
Et la gorge, par ou passerent
Li morsel qui si chier costerent !
Bien vos devroit en devorer.
— Suer, si me puist Morz acorer,
Et si me doint Dieus male honte,
Se ce n'est voirs que je vos conte ! »

Maintenant Morz celui acore ;
Et sa feme en ot pis encore,
Que ele enraja tote vive.

---

139. Proverbe que l'on retrouve un peu partout au moyen âge. Cf. Leroux de Lincy, I. 17, et Henry Estienne, qui a composé sur ce proverbe cinquante épigrammes (*Premier livre des Proverbes épigrammatisez*, 1594. p. 3-24).

2. De Brifaut, t. IV. 150-153 (ms. de Berne. 354, f° 9 r°). Cf. l'*Arcadia di Brenta*. p. 82, la xv° *Serée* de Guillaume Bouchet et les *Contes du sieur d'Ouville*, t. II. p. 479. On trouve une variante de ce conte dans le *Patron de l'honnête raillerie*, p. 14 et dans les *Facétieuses journées*. p. 261, et une autre variante dans les *Nuits parisiennes* et dans les *Historiettes ou Nouvelles en vers* d'Imbert. Voyez aussi Legrand d'Aussy (*Fabliaux ou Contes du XII° et du XIII° siècles*, III. 361-2, édit. de 1871). qui a traduit notre fableau en l'abrégeant un peu.

1. *D'un vilain*. au sujet d'un vilain (dépend de *conter*). — 5. *Diré*. Faut-il écrire ainsi et admettre que la 1re pers. du futur avait déjà la prononciation qu'elle a aujourd'hui ? On pourrait le croire, si l'on considère que le manuscrit ne donne que très rarement é pour *ai*. et jamais à la finale, de sorte qu'il faut lire plus probablement *diré* que *dirè*. Cf. 46 et voy. 45, 23 note. — 7. *De ce di ge... que*, équivaut à *ge di que*. — Peut-être vaudrait-il mieux rapporter *de ce que à escoutez*, en remplaçant le point par une virgule, et faire de *di ge*, placé entre deux virgules, une proposition indépendante. — *Que fous, que nices*, soit fou, soit niais (avec plus ou moins de raison). — 9. *Ou*, en qui. — 10. *S'il ert*. s'il était. — 10-11. Inversion bizarre. La place naturelle de la proposition conditionnelle serait après le relatif *que*, lequel devrait aussi, pour plus de clarté, être rattaché par une particule (*et* ou *mais*), à la première partie de la phrase. — 13. *Lou*, var. de *lo*, indiquant sans doute la prononciation fermée de l'*o*. Cf. *lou*, pron. rég., 51. *Et fait devenir faus* (sous-entendu *l'avons*), et nous en avons fait ressortir la fausseté (nous l'avons rendu faux de vrai qu'il semblait être). — 18. *Bat* a pour sujet *la toile*. — *Bat*, *traïnoit*. Changement de temps qui n'est pas rare. — 31. *Chaüe* pour *cheüe*. L'*a* antétonique se maintient quelquefois, surtout devant une liquide, une nasale ou une voyelle obscure (*ou*, *u*). Voy. 2, 6, note. — 35. Traduisez : « alors il eut bien raison de se plaindre ». Voy. 13, 2, 7, n. — 46. *Aporté*. Voy. 5, note. — 55. *En meson* (pour *en sa m.*), chez lui. Cf. 31, 2, 37. Pour la suppression de l'article (ou du déterminatif) devant certains mots, voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 195 sqq. — 60. *Viaus*. Forme picarde pour *veus* (*vels*). — 69. *Si com*, aussi sûrement que. La tournure optative elliptique ordinaire (*si Dieus m'aït*), est ici complète. Il en est de même dans les vers 76-78, *si... se ce n'est voirs*. — 72. *Fust or* (optatif), plût à Dieu qu'elle eût été alors ! que n'a-t-elle été alors ? — 75. *Suer*. Voy. *seror* au *Gloss*.

Cil fu tost mors, mais la chetive
Vesqui a dolor et a raje.
Ensi plusor par lor otrage
Muerent a dolor et a honte.
Tieus est la fins de nostre conte.
Ci fenit de Brifaut.

III

POÉSIE LYRIQUE ET PASTORALE

30. AUCASSIN ET NICOLETTE *

Or se cante.

Nicolete o le vis cler
Fu montee le fossé ;
Si se prent a dementer
Et Jhesum a reclamer :
« Peres, rois de maïsté,
Or ne sai quel part aler ;
Se je vois u gaut ramé,
Ja me mengeront li lé,
Li lion et li sengler
Dont il i a a plenté.
Et se j'atent le jor cler,
Que on me puist chi trover,
Li fus sera alumés
Dont mes cors iert embrasés.
Mais, par Diu de maïsté,
Encor aim jou mix assés
Que me menguchent li lé,
Li lion et li sengler,
Que je voisse en la chité.
Je n'irai mie. »

Or diënt et content et fabloient.

Nicolete se dementa mout, si com vos avés oï ; ele se comanda a Diu, si erra tant qu'ele vint en le forest. Ele n'osa mie parfont entrer por les bestes sauvages et por le serpentine, si se quatist en un espés buisson, et soumax li prist ; si s'endormi dusqu'au demain a haute prime, que li pastorel issirent de la vile et jeterent lor bestes entre le bos et la riviere ; si se traient d'une part a une mout bele fontaine qui estoit au cief de la forest, si estendirent une cape, se missent lor pain sus. Entreusqu'i mengoient, et Nicolete s'esveille au cri des oisiax et des pastoriax, si s'enbati sor aus : « Bel enfant, » fait ele, « Damedix vos i aït ! — Dix vos benie ! » fait li uns, qui plus fu enparlés des autres. — « Bel enfant, » fait

---

* *Aucassin und Nicolete, neu nach der Handschrift mit Paradigmen und Glossar von H. Suchier* (*Paderborn*, 1905, 5e édit., partiellement refondue (traduite en français par Albert Cousna), p. 21-31). — *Aucassin et Nicolette*, chantefable du xiie siècle, traduite par Bida, révision du texte original et préface par Gaston Paris, (Paris, Hachette, 1878, p. 71-88). — Bartsch, *Chrestomathie* 4, col. 285 sqq. Cf. G. Paris, *Romania*, VIII, 284 sqq. (Bartsch = *B*, G. Paris = *P*. Suchier = *S*, Tobler = *T*). Nous suivons, sauf indication contraire, le texte de M. Suchier, et nous écrivons avec l'éditeur c pour représenter le son *k*, mais nous écrivons toujours *s* sourde par *ss*, et non par *sç* que donne le ms. quand le latin a *sc* ou *cs* ; nous notons par *ch*, faute de caractères spéciaux, le son *tch*, que l'éditeur écrit *ć*. — La chantefable d'Aucassin et Nicolette, écrite en dialecte picard (non sans mélange de français) vers le milieu du xiie siècle (ms. unique du milieu du xiiie) est un des joyaux de notre vieille littérature. C'est un récit mêlé de courts morceaux destinés à être chantés et écrits en vers de sept syllabes assonnancés, dont le dernier, de quatre syllabes, est à rime indépendante et se répète comme un refrain, avec de légères variantes, à la fin de chaque couplet. — Garin, comte de Beaucaire, pour contrarier les amours de son fils Aucassin avec Nicolette, l'a enfermé dans une tour. Nicolette, qu'on avait aussi enfermée dans une chambre, s'échappe et, après un entretien avec son ami, toujours prisonnier, se réfugie dans la forêt, où Aucassin finit par la retrouver.

1. Traduisez : « Nicolette au teint clair » (*o* = avec). Voy. 9, 19, note. — 2. *Fu montee le fossé*, avait escaladé le fossé. Remarquez le mélange des deux constructions : *monter* est traité à la fois comme un verbe neutre, dont il prend l'auxiliaire ordinaire, et comme un verbe actif, puisqu'il y a un régime direct. — 4. Construisez : *si prent a se dementer*, alors elle se met à gémir. — 6. *Maïsté* (cf. 16). La contraction de *ie* en *i* est un trait dialectal (ordinairement *maesté*). *Majesté* est savant. De même *i* = *oi* dans *conissiés* 46, *counissons* 49, etc. — 8. *Vois*, vais. — 9. *Lé* pour *leu* semble dû à l'assonance. La chute de l'*u*, dernier élément de la diphtongue *eu*, est en effet, étrangère au dialecte picard, Cf. *Diu*, 16, etc. — 14-15. On me brûlera toute vive. — 17. *Mix assés*, beaucoup mieux. — 18. *Menguchent* = manducent. Le *g* (prononcé comme *j*) est analogique et provient des formes accentuées sur la désinence : *manjons*, etc. Cf. *mangué* 20, 65, etc., et voyez la note. — 25. *Le*, article féminin picard au cas régime. Cf. *le*, pronom féminin, 47. 48, etc. — *Parfont*, profondément. — 27. *Serpentine*. Nom collectif formé du plur. neutre. Cf. *sauvagine*. — 28. *Soumax* (= *soumaus*), sommeil. Les mots dérivés de *-iclum* + *s* donnent en picard *-aus* (*solaus*, etc.) ; les mots dérivés de *-ellum* et *-illum* + *s* donnent *-iaus* (*oisiaus*, etc.). — 30. *Jeterent*, lâchèrent. — 33. *Se* (= lat. *sic*), et. Cf. 42. 48, 62, etc., et avec élision *s'* 125. 131, etc.). — 34. *Missent* (*ss* indiquent la prononciation dure (cf. *voisse* 20) = *misent* = *mis(r)ent* = miserunt. — 34-5 (cf. 108). *Entreusqu'i mangoient, et Nicolete*. Anacoluthe. La proposition principale est coordonnée à la proposition circonstancielle qui en dépend. Voy. 25, 121-2, note. — 34. *I* pour *il*, graphie conforme à la prononciation populaire qui a persisté partout. (Cf. 81. 233 ; 41, 1, 18. 21 ; 49, 111 ; 53, 107, etc. — *Mangoient*. Prononcez *manjoient*. — 37. *Aït* = * *ai(u)tet* = * adjūtet, comme *aiut* = * *aiūtet* = adjūtet. Cf. 156 et 254. — *I* (différent de 160 et 162), adverbe, semble ici à peu près explétif. — 38. *Benie*, contraction de *beneïe*, forme étymologique. *Benisse*, contraction de *benëisse*, est une forme analogique empruntée aux verbes en *ir* inchoatifs. Cf. 157 et 254.

ele, « conissiés vos Aucassin, le fil le conte Garin de Biaucaire ? — Oïl, bien le counissons nos. — Se Dix vos aït, bel enfant, » fait ele, « dites li qu'il a une beste en cheste forest, et qu'i le viegne cachier, et s'il l'i puet prendre, il n'en donroit mie un menbre por chent mars d'or ne por chinc chens ne por nul avoir. » Et chil le regardent, se le virent si bele qu'il en furent tot esmari. « Je li dirai ? » fait chil qui plus fu erparlés des autres. « Dehait ait qui ja en parlera ne qui ja li dira ! Ch'est fantosmes, que vos dites ; qu'il n'a si ciere beste en cheste forest, ne cherf ne lion ne sengler, dont uns des menbres vaille plus de dex deniers u de trois au plus, et vos parlés de si grant avoir ! Mal dehait qui vos en croit ne qui ja li dira ! Vos estes fee, si n'avons cure de vo conpaignie, mais tenés vostre voie. — Ha ! bel enfant, » fait ele, « si ferés : le beste a tel mechine que Aucassins ert garis de son mehaing, et j'ai chi chinq sous en me borse ; tenés, se li dites. Et dedens trois jors li covient cachier, et se il dedens trois jors ne le trove, ja mais [ne le verra ne ja mais] n'iert garis de son mehaig. — Par foi, » fait il, « les deniers prenderons nos, et s'il vient chi, nos li dirons, mais nos ne l'irons ja querre. — De par Diu, » fait ele. Lors prent congié as pastoriaus, si s'en va.

Or se cante.

Nicolete o le cler vis
Des pastoriaus se parti,
Si acoilli son cemin
Tres par mi le gaut foilli,
Tout un viés sentier anti,
Tant qu'a une voie vint,
U aforkent set cemin
Qui s'en vont par le païs.
A porpenser or se prist
Q'esprovera son ami,
S'i l'aime si com il dist.
Ele prist des flors de lis
Et de l'erbe du garris
Et de le foille autresi,
Une bele loge en fist :
Ainques tant gente ne vi !
Jure Diu qui ne menti,
Se par la vient Aucasins,
Et il por l'amor de li
Ne s'i repose un petit,
Ja ne sera ses amis,
N'ele s'amie.

Or diënt et content et fabloient.

Nicolete eut fait le loge, si com vos avés oï et entendu, mout bele et mout gente, si l'ot bien forree dehors et dedens de flors et de foilles : si se repost delés le loge en un espés buison por savoir que Aucassins feroit. Et li cris et li noise ala par tote le tère et par tot le païs que Nicolete estoit perdue. Li auquant diënt qu'ele en estoit fuïe, et li autre diënt que li quens Garins l'a fait mordrir. Qui qu'en eüst joie, Aucassins n'en fu mie liés. Et li quens Garins ses peres le fist mettre hors de prison, si manda les cevaliers de le tere et les damoiseles, si fist faire une mot rice feste, por chou qu'il cuida Aucassin son fils conforter. Quoi que li feste estoit plus plaine, et Aucassins fu apoiiés a une puïe tos dolans et tos souples. Qui que demenast joie, Aucassins n'en ot talent, qu'il n'i veoit rien de chou qu'il amoit. Uns cevaliers le regarda, si vint a lui, si l'apela : « Aucassins, » fait il, « d'aussi fait mal con vos avés ai je esté malades. Ja vos donrai bon consel, se vos me volés croire. — Sire, « fait Aucassins, « grans merchis ! Bon consel aroie je cier. — Montés sor un ceval, » fait il, « s'alés selonc chele forest esbanoiier ; si verrés ches flors et ches herbes, s'orrés ches oisellons canter. Par aventure orrés tel parole dont mix vos iert. — Sire, » fait Aucassins, « grans merchis ! Si ferai jou. » Il s'enble de la sale, s'avale les degrés, si vient en l'estable ou ses cevaus estoit. Il fait metre le sele et le frain, il met pié en estrier, si monte et ist del castel ; et erra tant qu'il vint a le forest, et cevauca tant qu'il vint a le fontaine et trove les pastoriax au point de none ; s'avoient une cape estendue sor l'erbe, si mangoient lor pain et faisoient mout tres grant joie.

Or se cante.

Or s'asanlent pastouret,
Esmerés et Martinés,

---

43. *Il a*, il y a. — 47. *Avoir*, richesse. Cf. 56. — 49. *Je li dira* = *je le li*. Cf. 51, etc., et voy. 24, 280, note. — 51-2. Construisez : *ce que vos dites est fantosmes*. — 52. *Qu'* (= *que*), car. — 56. *Mal dehait*. Sous-entendez *ait*. Cf. 161. — 59. *Si*, ainsi. — 62. *Se li dites*, et dites-le-lui. — 63. *Dedens* (ms. *dens*). Voy. 4, 88, n. — 65. *Mehaig* (cf. 200), comme *vig* 267, *tieg* 20, 21, et *relig* 20, 169. *Iq* pour *ing* et *ieg* pour *ieng* semblent indiquer un affaiblissement dans la mouillure de l'*n*. — 68. *De par Diu*. Sous-ent. « je vous en prie » — 73. *Si*, et. — 75. *Viés* = vetus. Forme unique pour le cas sujet et le cas régime à tous les genres (cf. 238), par analogie avec le neutre. Pour *tout*, voy. 238, note. — 80. *Que*, conjonction. — *Qu'esprovera son ami, s'i l'aime*. Voy. 28, 54-5 note. — 81. *S'i*. Voy. 34, n. — 87. Traduisez : « jure par le nom de Dieu, qui jamais ne mentit ». Devant ce qui suit, sous-entendez *que*. — 89. *Et il*, et [s']il. — *De li*, d'elle. — 98. *Que*, quelle chose (ce que) : interrogation indirecte. — 108. *Quoi que*, au moment où. — 109. *Et Aucassins*. Voy. 34-5, note. — 112. *Que*, car. — 114. *Aussi fait*, tel. Cf. *si fait* 14, 51, *si faitement* 30, 234, etc. — 118. *Aroie je cier*, je ferais grand cas. — 120-1. *Ches* a ici un sens voisin de celui de l'article, ce qui ne se trouve que dans certains textes. Voyez L. Constans, *Légende d'Œdipe*, Appendice, p. LII. — 121. *S'* (= *se* = sic), et. Cf. 125, *s'avale*, et descend, etc.

Fruëlins et Johanés,
Robechons et Aubriés.
Li uns dist : « Bel compaignet,
Dix aït Aucasinet.
Voire a foi ! le bel vallet,
Et le mescine au corset
Qui avoit le poil blondet,
Cler le vis et l'oeul vairet,
Ki nos dona denerés
Dont acatrons gastelés,
Gaïnes et coutelés,
Flaüsteles et cornés,
Machuëles et pipés.
Dix le garisse ! »

Or diënt et content et fabloient

Quant Aucassins oï les pastoriax, si li sovint de Nicolete, se tres douce amie qu'il tant amoit, et si se pensa qu'ele avoit la esté, et il hurte le ceval des esperons, si vint as pastoriax : « Bel enfant, Dix vos i aït ! — Dix vos benie ! » fait chil qui fu plus enparlés des autres. — Bel enfant » fait il, « redites le canchon que vos disiés ore ! — Nous n'i dirons, » fait chil qui plus fu enparlés des autres. « Dehait ore qui por vous i cantera, biax sire ! — Bel enfant, » fait Aucassins, « enne me conissiés vos ? — Oïl, nos savons bien que vos estes Aucassins nos damoisiax, mais nos ne somes mie a vos, ains somes au conte. — Bel enfant, si ferés, je vos en pri. — Os ? por le cuer Bé ! » fait chil, « por coi canteroie je por vos, s'il ne me seoit ? quant il n'a si rice home en chest païs, sans le cors le conte Garin, s'il trovoit mes bues ne mes vaces ne mes brebis en ses prés n'en sen forment, qu'il fust mie tant hardis por les ex a crever qu'il les en ossast cachier. Et por quoi canteroie je por vos, s'il ne me seoit ? — Se Dix vos aït, bel enfant, si ferés ! Et tenés dis sous que j'ai chi en me borse. — Sire, les deniers prenderons nos, mais je ne vos canterai mie, car j'en ai juré. Mais je le vos conterai, se vos volés. — De par Diu ! » fait Aucassins, « encor aim je mix conter que niënt. — Sire, nos estiiens orains chi entre prime et tierche, si mangiëns no pain a cheste fontaine, ausi con nos faisons ore ; et une puchele vint chi, li plus bele riens du monde, si que nos quidames que che fust une fee, et que tos chis bos en esclarchi. Si nos dona tant del sien que nos li eümes en covent, se vos veniés chi, nos vos desisiens que vos alissiés cachier en cheste forest, qu'il i a une beste que, se vos le poïés prendre, vos n'en donriiés mie un des membres por chinc chens mars d'argent ne por nul avoir ; car li beste a tel mechine que, se vos le poés prendre, vos serés garis de vo mehaig ; et dedens .iij. jors le vos covient avoir prisse, et se vos ne l'avés prise, ja mais ne le verrés. Or le cachiés, se vos volés ; et se vos volés, si le laissiés, car je m'en suis bien acuités vers li. — Bel enfant, » fait Aucassins, « assés en avés dit, et Dix le me laist trover ! »

Or se cante.

Aucassins oï les mos
De s'amie o le gent cors,
Mout li entrerent el cors :
Des pastoriax se part tost,
Si entra el parfont bos.
Li destriers li anble tost,
Bien l'en porte les galos.
Or parla, s'a dit trois mos :
« Nicolete o le gent cors,
Por vos sui venus en bos,
Je ne cach ne cherf ne porc,
Mais por vos siu les esclos :
Vo vair oeil et vos gens cors,
Vos biax ris et vos dox mos
Ont men cuer navré a mort.
Se Diu plaist le pere fort,
Je vous reverai encor,
Suer, douche amie ! »

Or diënt et content et fabloient.

Aucassins ala par le forest de voie en voie, et li destriers l'en porta grant aleüre. Ne quidiés mie que les ronches et les espines l'esparnaissent : nenil niënt ! Ains li desronpent ses dras qu'a painnes peüst on nouer desus el plus entier, et que li sans li issi des bras et des costés et des ganbes en quarante lius u en trente, qu'après le

---

146. *Acatrons* = *acaterons*, picard pour *achaterons* Syncope amenée par l'affinité du *t* avec l'*r*. — 147-9. Cf Bartsch, *Romanzen und Pastourellen*, p. 199, où les bergers parlent de *flaeuste*, de *pype*, de *maçue*. — 156. *Dix vos i aït*. Voy. 37, note. — 160. *Nous n'i dirons*. *I* (*y*) est ici, comme dans certains patois (le lyonnais, par exemple) l'équivalent du pronom personnel neutre, non au datif, mais à l'accusatif (cf. 162). — 167. *Os ? por le cuer Bé !* (cf. 270), litt[t] : « tu m'entends ? par le cœur de Dieu ! » — *Bé* = *Dé* constitue une atténuation du juron, comme *bleu* dans *ventrebleu*, etc. *Os* est un indicatif qui a à peu près la valeur d'un impératif. Cf. *Saint Alexis*, 14[a] : *Oz mei, pulcele ?* etc. — 170. *Sans le cors le conte*, à l'exception du comte. Voy. 4, 66, note. — 171-2. *Ne*, ou. Emploi fréquent dans les propositions conditionnelles, interrogatives ou indéterminées. Cf. 4, 117, etc. — 173. *Qu'il*. On dirait aujourd'hui *qui*. — *Por les ex a crever*. quand on devrait lui crever les yeux (s'il ne les chassait pas). — 179. *Car j'en ai juré*. Par les mots : *por le cuer Bé !* — 180. *Conterai*. Jeu de mots naïf. — 182. *Estiiens*. Forme primitive étymologique de l'imparfait dans les 1[re] et 4[e] conjugaisons latines, d'où elle a passé à la 2[e] et à la 3[e]. On écrit plus communément *estiëns*. — 189. *Nos vos desisiens*. Sous-ent. *que* après *en covent*. — 191. *Que*, car. — 191-2. *Que... en*. Anacoluthe : construction seule usitée dans la plupart des patois du Midi. — 200. *Vers li*, à son égard (à l'égard de Nicolette). — 202. *Et Dix le me laist trover*, et puisse Dieu me la laisser trouver ! — 209. *Li*, à lui : datif de possession. — 224. *Grant aleüre*, à grande allure.

vallet peüst on suïr le trache du sanc qui caoit sor l'erbe. Mais il pensa tant a Nicolete, sa douche amie, qu'i ne sentoit ne mal ne dolor, et ala tote jor parmi le forest si faitement que onques n'oï noveles de li. Et quant il vit que li vespres aprochoit, si comencha a plorer, por chou qu'il ne le trovoit. Tote une viés voie herbeuse çevaucoit, s'esgarda devant lui enmi la voie, si vit un vallet tel con je vos dirai. Grans estoit et mervellex et lais et hidex. Il avoit une grande hure plus noire q'une carbouclee, et avoit plus de plainne paume entre deus ex, et avoit unes grandes joës et un grandisme nes plat et unes grans narines lees et unes grosses levres plus rouges d'une carbounee et uns grans dens gaunes et lais, et estoit cauchiés d'uns housiax et d'un sollers de buef fretés de tille dusque deseure le genol, et estoit afulés d'une cape a .ij. envers, si estoit apoiiés sor une grande machue. Aucassins s'enbati sor lui, s'eut grant paor quant il le sorvit : « Biax frere, Dix t'i faït ! — Dix vos benie ! » fait chil. — « Se Dix t'aït, que fais tu ilec ? — A vos que monte ? » fait chil. — « Nient », fait Aucassins, « je nel vos demant se por bien non. — Mais por quoi plourés vos, » fait chil, « et faites si fait duel ? Chertes, se j'estois ausi rices hom que vos estes, tos li mons ne me feroit mie plorer. — Ba ! me conissiés vos ? » fait Aucassins. — « O je, je sai bien que vos estes Aucassins, li fix le conte, et se vos me dites por quoi vos plorés, je vos dirai que je fach chi. — Chertes, » fait Aucassins, « je le vos dirai mout volentiers. Je vig hui matin cachier en cheste forest ; s'avoie un blanc levrier, le plus bel del siecle, si l'ai perdu : por che pleur jou. — Os ? » fait chil, « por le cuer que chil Sires eut en sen ventre ! que vos plorastes por un cien puant ! Mal dehait ait qui ja mais vos prisera, quant il n'a si rice home en cheste terre, se vos peres l'en mandoit dis u quinze u vint, qu'il ne les envoiast trop volentiers, et s'en esteroit trop liés. Mais je doi plorer et dol faire. — Et tu de quoi, frere ? — Sire, je le vous dirai. J'estoie liués a un rice vilain, si cachoie se carue, .iiij. bues i avoit. Or a trois jors qu'il m'avint une grande malaventure, que je perdi le mellor de mes bues, Roget, le mellor de me carue, si le vois querant. Si ne mengai ne ne buc trois jors a passés, si n'os aler a le vile, c'on me metroit en prison, que je ne l'ai de quoi saure. De tot l'avoir du monde n'ai je plus vaillant que vos veés sor le cors de mi. Une lasse mere avoie, si n'avoit plus vaillant que une keutisele, si li a on sacie de desous le dos, si gist a pur l'estrain. Si m'en poise assés plus que de mi, car avoirs va et vient ; se j'ai or perdu, je gaaignerai une autre fois, si sorrai mon buef quant je porrai, ne ja por chou n'en plouerai. Et vos plorastes por un cien de longaigne ! Mal dehait ait qui ja mais vos prisera ! — Chertes, tu es de bon confort, biax frere, que benois soies tu ! et que valoit tes bués ? — Sire, vint sous m'en demande on : je n'en puis mie abatre une seule maaille. — Or tien, » fait Aucassins, vint [sous] que j'ai chi en me borse, si sol ten buef. — Sire, » fait il, « grans merchis ! Et Dix vos laist trover che que vos querés ! » Il se part de lui. Aucassins si cevaüce. La nuis fu bele et quoie, et il erra tant qu'il vin[t près de la u li set cemin aforkent], si v[it devant soi le loge, que vos savéz que] Nicolete [avoit faite ; et le loge estoit forree] defors et dedens et par deseure et devant de flors, et estoit si bele que plus ne pooit estre. Quant Aucassins le perchut, si s'aresta tot a un fais, et li rais de le lune feroit ens : « E Dix ! » fait Aucassins, « chi fu Nicolete, me douche amie, et che fist ele a ses beles mains. Por le douchour de li et por s'amor me dessenderai je ore chi et m'i reposerai anuit mais. » Il mist le pié fors de l'estrier por dessendre, et li cevaus fu grans et haus. Il pensa tant a Nicolete, se tres douche amie, qu'il caï si durement sor une piere que l'espaulle li vola hors du liu. Il se senti mout blechié, mais il s'efforcha tout au mix qu'il peut et ataca son ceval a l'autre main a une espine ; si se

---

233. *Qu'i*. Voy. 34, n. — 234. *Si faitement que* (litt[t] : « de telle sorte que »). Cette locution est employée ici d'une façon un peu insolite. Ordinairement elle indique un but atteint : ici le résultat des efforts est négatif. Voy. 114, note. — 238. *Tote une viés voie*, tout le long d'un vieux chemin. Cf. Ambroise, *Histoire de la Guerre sainte*, 2707, *tot le rivage*, etc., et *a tot*, avec (adv. et prép.). — 241. *Et mervellex*. L'adjectif coordonné pour l'adverbe, ce dont il y a des exemples. Traduisez : « et étonnamment laid et hideux ». 243. *Plus de plainne paume*, un intervalle plus large que la main. — *Entre deus ex*. Voy. 12, 99, note. — 247. *Dent* est toujours masculin, comme en latin, dans le haut moyen âge. On ne trouve le féminin qu'au xiv[e] siècle, et encore isolément. Il est sans doute venu du désir de distinguer ce mot de *dant*, seigneur. — 250. *A .ij. envers*, qui n'avait pas d'envers (qui avait la laine ou le poil des deux côtés). — 253. *Dix t'i ait*. Voy. 37, note. — 257. Trad. : « Je ne vous le demande que dans une bonne intention ». — 270. *Os ?* Voy. 167, note. — *Chil Sires*, Notre Seigneur, Dieu. Le juron est ici plus accentué qu'à la ligne 167. Pour *chil*, voy. 120-1, note. — 271. *Que*, etc., peut-il se faire que vous ayez pleuré ? — 274. *L'* (= *li*, lui) *en mandoit .x.*, lui en demandait (*litt*[t] : lui en envoyait demander dix. — 279. *Liués*. Forme analogique de *loër*, *je lieue* (picard *liuē*), je loue (cf. *joër*, *je gieue* (*giuē*). C'est le radical des formes accentuées sur la désinence que l'on rencontre le plus souvent et c'est celui qui a prévalu. — *Si cachoie*, et je poussais, je conduisais. — 284. *Buc* (c'est ainsi qu'il faut écrire, voy. 18, 34, note). Picard pour *bui* (= * bibui). — 285. *C'* (= *que*), car (cf. *que*, même ligne). — 286. *Le* dépend de *saure*. *Saure*, picard pour *soure*, Cf. *trau* 326 et *raut* 359. — 387. *Vaillant*. Cf. 289 et 7, 141 et voy. 5, 116, note. — 288. *Mi* (cf. 291, etc.), picard pour *mei*, *moi*). — 289. *Li* = *la li*. Voy. 24, 280, note. — 293. *Sorrai* = *solrai* = solvere-habeo. — 317. *Anuit mais*, le reste de la nuit.

torna sor costé, tant qu'il jut tos souvins en le loge. Et il garda parmi un trau de le loge, si vit les estoiles el chiel, s'en i vit une plus clere des autres, si commencha a dire :

Or se cante.

« Estoilete, je te voi,
Que la lune trait a soi.
Nicolete est aveuc toi,
M'amiëte o le blont poil.
Je quid, Dix le veut avoir
Por la lu[mie]re de s[oir,
Que par li plus bele soit.
Douche suer, com me plairoit...,
Se monter pooie droit],
Que que fust du recaoir,
Que fuisse lassus o toi!
Je te baiseroie estroit.
Se j'estoie fix a roi,
S'afferriés vos bien a moi,
Suer, douche amie ! »

Or diënt et content et fabloient.

Quant Nicolete oï Aucassin, ele vint a lui, car ele n'estoit mie lonc. Ele entra en la loge, si li jeta ses bras au col, si le baisa et acola. « Biaus doux amis, bien soiiés vos trovés ! — Et vos, bele douche amie, soiés li bien trovee. » Il s'entrebaissent et acolent, si fu la joie bele. « Ha ! douche amie ! » fait Aucassins, « j'estoie ore mout blechiés en m'espaulle, et or ne sench ne mal ne dolor puis que je vos ai. » Ele le portasta et trova qu'il avoit l'espaulle hors du liu. Ele le mania tant a ses blances mains et porsaca, si con Dix le vaut, qui les amans ainme, qu'ele revint au liu. Et puis si prist des flors et de l'erbe fresce et des fuelles verdes, si le loia sus au pan de sa cemisse, et il fu tox garis.

31. CHANSONNIERS CHAMPENOIS

1. — Gace brulé *

Chanson amoureuse.

[1] Les oiselès de mon pais
Ai oïs en Bretaigne.
A lor[s] chans m'est il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis.
Se g'i ai mespris,
Il m'ont en si dou(l)s penser mis
Qu'a chanson faire m'en sui pris,
Tant que je parataigne
Ce qu'Amors m'a longtemps promis.

[2] En longue atente me suis mis,
Sens ce que trop m'en plaigne.
Ce me tolt le jeu et le ris,
Que nuls, qu'Amors desdaigne,
N'iert ja atentis.
Mon cuer, (et) mon vis truis
Si par [granz] cures entrepris
Que fol semblant en ai empris.
Qui qu'en amors mespraigne,
Je suis cil qu'ains rien n'i forfis.

[3] En baisant, mon cuer me ravi
Ma douce dame gente.
23 Mou(l)t fui fols quant de moi parti :
....
27 Tant dou(l)cement le me toli
Qu'en souspirant le traist a li.
Mon fol cuer atalente,
Mais ja n'avra de moy merci.

[4] Del baisier me remembre si
Que je fis en m'enfance,
Qu'il n'est hore, quant m'a traï,
Qu'a mes leivres nel sente.
Quant elle soeffri
Ce que je la vi,
De ma mort que ne m'ot gueri ?
Qu'elle sait bien que je m'oci

* *Les Chànsonniers de Champagne aux XII[e] et XIII[e] siècles* publiés par P. Tarbé, Reims, 1850 (t. IX de la *Collection des Poètes de Champagne antérieurs au XVI[e] siècle*). — Pour les modifications apportées au texte, voir les *Variantes*. — Gace Brulé, né en Champagne, probablement à Reims, entre 1165 et 1175, fit partie de la maison de Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III, comte de Champagne et de Brie, mort en 1202, qui fut tutrice du roi chansonnier, Thibaut IV. Gace fut, semble-t-il, le maître en poésie, ou le collaborateur de Thibaut : on peut le conclure d'un passage des *Grandes Chroniques* de Saint-Denis. La reine Blanche de Castille avait rudement congédié le comte à cause de ses intrigues avec ses ennemis : « Et pour ce que, » dit le chroniqueur, « profondes pensées engendrent melancolie, ly fu il loé d'aucuns sages hommes qu'il s'estudiast en biaux sons de vielle et en doux chants delitables. Si fist entre lui et Gace Brulé les plus belles chançons et les plus delitables et melodieuses que oncques fussent oïes en chançons ne en vielle. » Obligé de s'exiler, sans doute par suite d'amours indiscrètes (voy. notre chanson), il trouva asile en Bretagne auprès de Geoffroy II (1158-1187), deuxième fils du roi d'Angleterre Henri II et de Constance de Bretagne. Il devait être de naissance noble, car les manuscrits lui donnent le titre de *monseigneur* ou de *chevalier*. — Sur les chansons de Gace Brulé attribuées à tort à Thibaut, voy. *Romania*, XVIII, 479, note 3. Dans cet article, dû à M. Jeanroy, nous relevons sur notre chansonnier ce jugement d'un auteur de chansons pieuses qui l'a imité de très près :

Trestuit si chant sont de la fleur d'esté,
Ou de vert bois ou de ju de fontaine,
Ou d'aucune a cui Deus a presté
En cest siecle un peu de biauté [vaine].
Bon sont li chant : por ceu ai j'emprunté.

332. *Que* représente *estoilete*. — 337. *Que*, afin que. — 340. Traduisez : « quand je devrais retomber sur terre ». — 352. *Li*, article picard, sujet féminin singulier. — 357 et 362. *Le* = *la* (l'épaule). — 362. *Au* = *a le*, avec le.

9. *Tant que*, dans l'espoir de. — 10. *Amors*. Ici et aux vers 14. 44. 60. 62, masculin, le dieu d'amour ; mais aux v. 19, *amors* est le fém. plur. du nom commun, qui s'emploie préférablement au singulier. — 12. *Sens ce que*, sans que. Pléonasme. Cf. 36. — 20. *Qu'* = *que*, pour *qui* : l'adverbe relatif pour le pronom (particularité plusieurs fois signalée). — 29. *Mon fol cuer atalente*, elle inspire un violent désir à mon f. c. — 33. *Ce m'a traï*, que donne l'éditeur, n'offre aucun sens acceptable. On pourrait également corriger : *car m'a traï*. — 35-6. Traduisez : « Quant elle souffrit que je la visse. » Le vers suivant exprime une idée un peu subtile : « Pourquoi ne m'a-t-elle pas empêché de mourir (en m'accordant ses faveurs) ? »

En ceste longue atente,
Dont j'ai le vis teint et pasli.

[5] Puis que me tot rire et juĕr
Et fait morir d'envie,
Trop sovent me fait comparer
Amors sa compaignie.
Las ! n'i os aler,
Car por fol sembler
Me font cil fau(l)s proiant d'amer :
Mors sui, quant jes i voi(t) parler,
Que point de tricherie
Ne peut nuls d'eaus en li trover.

[6] Ains vers amours rien ne meffis;
Ja de moy ne se plaigne;
Ains sui pour li servir nasquis,
Comment que me destraingne.
Par un tres dou(l)z ris
Sui de joie espris,
Que, se j'ere roys de Paris,
N'avroie tant de mes delis,
....
Qu'Amours m'i fait cuidier toudis.

[7] J'en doi estre liez et jolis,
Que Amours tant adaingne
Qu'elle secourt loyals amis
Et qu'en amer l'apraingne.
Ne doi(t) estre eschis,
Mès adès sougis
A celui qui prie mercis :
Puis que son cuer a en lui mis
Sans partir, si s'i ataingne
Pour estre de joie plus fis.

2. — LE ROI DE NAVARRE *

Pastourelle.

[1] L'autr'ier par la matinee,
Entre un bois et un vergier,
Une pastore ai trovee
Chantant por soi envoisier ;
Et disoit en son premier :
« Ci me tient li maus d'amor. »
Tantost cele part m'en tor
Que je l'oï desraisnier,
Si li dis sans delaier :
« Bele, Diex vos doint bon jor ! »

[2] Mon salu sanz demoree
Me rendi et sanz targier ;
Molt ert fresche et coloree,
Si mi plot a acointier :
« Bele, vostre amor vos quier
S'avroiz de moi riche ator. »
Elle respont : « Tricheor
Sont mès trop cil chevalier.
Mielz aim Perrin mon bergier
Que riche home gengleor. »

[3] « Bele, ce ne dites mie :
Chevalier sont trop vaillant.
Qui set dont avoir amie
Ne servir a son talent
Fors chevalier et tel gent ?
Mès l'amors d'un bergeron
Certes ne vaut un boton.
Partez vos en a itant
Et m'amez : je vos creant
De moi avroiz riche don. »

[4] « Sire, par sainte Marie !
Vos en parlez por neant.
Mainte dame avront trichie
Cil chevalier soudoiant.
Trop sont faus et mal pensant :
Pis valent de Guenelon.
Je m'en revois en meson,
Car Perrins, qui m'i atent,
M'aime de cuer loiaument.
Abaissiez vostre raison. »

[5] J'entendi bien la bergiere
Qu'ele me velt eschaper ;
Molt li fis longue priĕre,
Mès n'i poi riens conquester.
Lors la pris a acoler,
Et ele gete un haut cri :
« Perrinet, trahi ! trahi ! »
Du bois prenent a huper :
Je la lais sanz demorer,
Seur mon cheval m'en parti.

[6] Quant ele m'en vit aler,
Elle dist par ramposner :
« Chevalier sont trop hardi. »

---

* *Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen, herausgegeben von Karl Bartsch, Leipzig*, 1870, p. 232-4. — Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre (1201-1253), est sans contredit le plus élégant, sinon le meilleur, des chansonniers du moyen âge. Sa passion pour la reine Blanche de Castille, qu'il seconda dans sa politique après l'avoir combattue, est encore enveloppée d'obscurité et n'est peut-être qu'une légende basée sur ce fait que plusieurs de ses chansons lui sont adressées. Voy. *Tableau*, etc., p. 18.

46-7. Traduisez : « Car ces déloyaux solliciteurs d'amour me font passer pour fou. » — 60. *Toudis* (pour *tous dis*, *toz dis*), toujours. — 64. *Apraingne*, au subjonctif, alors que *secourt* est à l'indicatif : licence amenée par la rime. — 67. *Qui*, pour *cui*, datif, régime de *prie*.

3. *Pastore* est de formation française et vient de *pastor* par l'addition d'un *e* féminin. — 5. *En son premier*, en commençant. Cf. *au premier* 34, 3, 6. — 7. *Cele part que*, du côté où. — *M'en tor*, je me dirige. — 12. *Rendi*. La chute du *t* à la troisième personne du parfait, pour les verbes où il n'est pas appuyé sur une dentale ou sur une nasale, est de règle dans la plupart des dialectes. — 16. *S'* (= *se* = sic), à cette condition. — 18. *Mès trop* n'est pas différent de *trop plus* 53, 54, qui signifie : « beaucoup plus ». *Mès* a encore le sens de *magis* et *trop* conserve dans les deux cas quelque chose du sens étymologique de « grand nombre », d'où le sens de « beaucoup ». Cf. 22. — 22. *Sont trop vaillant*, ont beaucoup de valeur. — 23. *Dont*, donc. — 24. *Ne* (voy. 30, 171-2, note). La construction qui place après le premier verbe un régime se rapportant à deux verbes coordonnés est fréquente. Cf. 24. 235, etc. — 25. *Et tel gent*, et autres gens de haute condition. — 30. *Avroiz*. Sous-entendu *que*. — 33. *Trichie*. Le participe passé construit avec *avoir* s'accorde souvent avec son régime, s'il le précède, et presque toujours, s'il le suit. — 37. *Revois*, retourne. *Vois* = vado, * *vao* (cf. provençal *vau*). On n'a pas donné de raison satisfaisante de la présence de *is* (peut-être = *isco*). L'*s* n'est pas analogique, puisqu'elle se trouve dans les plus anciens textes. — *En meson* (pour *en ma meson*) chez moi : ellipse fréquente du possessif. Voy. 29, 2, 55, note. — 41-2. *La bergiere qu'ele*. Anacoluthe fréquente. Voy. 28, 54-5, note.

32. GAUTIER DE COINCI

PASTOURELLE PIEUSE *

[1] Hui matin a l'ains jornee,
Toute m'anbleüre
Chevauchai par une pree,
Par bone aventure ;
Une florète ai trovee
Gente de faiture :
En la fleur qui tant m'agree
Tornai lors ma cure ;
Adont fis vers dusqu'a sis
De la fleur de paradis.

Chascun lo qu'il l'aint et lot,
O ! o ! n'i a tel dorenlot,
Pour avoir, tout a un mot :
Sache qui m'ot, mar voit Marot,
Qui lait Marie pour Marot !

[2] Qui que chant de Mariete ;
Je chant de Marie ;
Chascun an li doi de dete
Une reverdie.
C'est la fleur, la violete,
La rose espanie.
Qui tele oudeur done et jete,
Touz nos rasazie.
Haute oudeur sor toute fleur
A la mere au haut Seigneur.

26-30 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

[3] Chant Robins des robardeles,
Chant li soz des sotes !
Mès tu, clerc, qui chantes d'eles,
Certes tu rasotes.
Lessons ces viez pastoureles
Et ces vielles notes,
Si chantons chançons noveles,
Biaus diz, beles notes,
De la fleur dont sanz sejor
Chantent angles nuit et jor.

41-45 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

[4] Laissons tuit le fol usage
D'amors qui foloie ;
Sovent paie le musage,
Qui trop i coloie.
Amons la bele, la sage,
La douce, la coie,
Qui tant est de franc corage,
Nului ne fauvoie.
En apert se damne et pert,
Qui ne l'aime, heneure et sert.

56-60 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

[5] Amons tuit la fresche rose,
La fleur espanie,
En qui Sainz Espirs repose,
N'i a tele amie :
Celui qui l'aime et alose
N'entroublie mie,
Ainz li done a la parclose
Pardurable vie.
Le porpris del ciel a pris
Qui de s'amor est espris.

71-75 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

[6] A la fin pri la roïne,
La dame del monde,
Qui est la doiz, la pecine
Qui tout cure et monde,
Qu'ele left m'ame orpheline,
M'ame orde et immonde,
Si qu'a la fin soit bien fine,
Bien pure et bien monde,
Et nos toz de ça deso[u]z
Daint mener el païs douz.

86-90 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

33. ROMANCE ANONYME *

Bele Doëtte as fenestres se siet,
Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient :
De son ami Doon li ressovient,
Q'en autres terres est alez tornoier.
E or en ai dol.

Uns escuiers as degrez de la sale

---

* *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*, par P. Meyer, Paris, Vieweg, 1877, II, n° 54 (= M). Cf. Bartsch, *Altfr. Romanzen und Pastourellen*. Introduction, p. XIII (= B). — Gautier de Coinci (1177-1236) fut prieur de Vic-sur-Aisne et de Saint-Médard de Soissons. Il est surtout connu par ses miracles de Notre-Dame, contes dévots qu'il ne faut pas confondre avec les miracles de Notre-Dame par personnages, qu'a publiés la Société des anciens textes français.

9. *Vers* signifie ici « couplet ». Cette pastourelle en a, en effet, six. — 10. *De paradis*. L'article est souvent supprimé devant ce mot comme devant *ciel* et *enfer*. Voy. 3, 106, et 29, 2, 153, note. — 11. Traduisez : « je conseille a chacun de l'aimer et de la louer ». — 12. *Dorenlot* ou (*dorelot*) signifie ici « refrain ». Il a d'abord eu le sens de « toupet de cheveux », puis de « ornement, affiquet » ; enfin, c'est devenu un mot de refrain, d'où le sens qu'il a ici. — 13-5. Traduisez : « Vraiment, pour tout dire en un mot, que celui qui m'entend sache bien qu'il voit à tort Mariette, celui qui laisse Marie pour Mariette ». — 19. *Reverdie*, chanson qui célèbre le printemps. — 22. Sous-entendez *que* après *tele* (cf. 53) : ellipse fréquente. — 25. *A* a pour sujet *la mere*.

* *Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen, herausgegeben von Karl Bartsch, Leipzig*, 1870, p. 5-6. — Chanson d'histoire (récit épique à strophes et à refrain). Voir *Tableau*, etc., p. 18.

47. *Amors* (le dieu d'amour, les plaisirs de l'amour) est un pluriel qui se construit parfois comme un singulier. Cf. 34, 1, 7 sqq. et voy. 23, 1, 104, note. — 49. *Coloir* (= collum-icare), litt[t] : « remuer le cou, pencher la tête », d'où « s'agiter pour atteindre un but », ou, comme ici, « perdre son temps à ». Godefroy cite deux exemples du *Pèlerinage de la vie humaine*, où il est joint à *muser*. Cf. ici *musage*. — 70. *Qui*, celui qui. — 84. *De ça desoz*, d'ici-bas. — 85. *Daint* (= dignet), qu'elle daigne.

1. *Doëtte*. Diminutif de *Do*, cas sujet de *Doon* (cf. 27). L'épouse porte, selon l'usage ancien (et moderne, en dehors des grandes villes), le nom de l'époux féminisé (ici avec addition d'un suffixe diminutif). — 2. *Au cuer ne l'en tient* (impersonnel), il ne lui tient pas au cœur au sujet du livre, le livre la touche peu. — 5. *E or en ai dol*. Ce refrain, par lequel l'auteur (et le chanteur) montre l'intérêt qu'il prend au drame, a bien le caractère épique. La rime *Pol* (Paulum), aux v. 31, 37 et 43, montre que l'o de *dol* est ouvert.

Est descenduz, s'est destrosse sa male.
Bele Doëtte les degrez en avale,
Ne cuide pas oïr novele male.
Et or en ai dol.

Bele Doëtte tantost li demanda :
« Ou est mes sires, que ne vi tel pieç'a ? »
Cil ot tel duel que de pitié plora ;
Bele Doëtte maintenant se pasma.
E or en ai dol.

Bele Doëtte s'est en estant drecie :
Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie ;
En son cuer est dolente et correcie
Por son seignor, dont ele ne voit mie.
E or en ai dol.

Bele Doëtte li prist a demander :
« Ou est mes sires, cui je doi tant amer ?
— En non Deu, dame, nel vos quier mais [celer :
Morz est mes sires, ocis fu au joster. »
E or en ai dol.

Bele Doëtte a pris son duel a faire:
« Tant mar i fustes, cuens Do, frans, de [bon aire!
Por vostre amor vestirai je la haire,
Ne sor mon cors n'avra pelice vaire.
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne en l'eglyse saint [Pol.

Por vos ferai une abbaïe tele,
Quant iert li jors que la feste iert nomee,
Se nus i vient qui ait s'amor fausee,
Ja del mostier ne savera l'entree.
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol. »

Bele Doëtte prist s'abaiie a faire,
Qui mout est grande et adès sera maire :
Toz cels et celes vodra dedanz atraire
Qui por amor sevent peine et mal traire.
Et or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol.

34. MOTETS*

1

1° Chançonnete, va t'en tost ;
Au roussignol, en cel bois,
Di qu'il me voist saluër
La douce blonde au vis cler,
Et que je l'aim sans fauser,
Mès certes ne l'os nommer.

2° Ainc voir d'amors ne joï,
Si l'ai longuement servi,
N'onques confort n'i trovai ;
Mès quant a li
Plera, ce que servi l'ai
Me sera meri.

3° A la cheminee,
El froit mois de genvier,
Voil la char salee,
Les chapons gras mangier.
Dame bien paree,
Chanter et renvoisier,
Ce[s]t ce qui m'agree ;
Bon vin a remuier,
Cler feu sans fumee,
Les dés et le tablier
Sans tencier:

4° Par verité,
Vueil esprover
Que vin françois
Passent remois
Et touz vins aucerrois.

2

1° Li doz maus m'ocit que j'ai ;
Ja sans li ne guerirai,
Car je bien voi et bien sai
Qu'em morrai,
Se de cele confort n'ai
En cui j'ai tot mon cuer mis.
Sa grant biauté, ses los, son cler vis
M'ont si conquis !
En prison m'a mis,
Ce m'est avis,
Blont chief, plain front, vis
Com rose sor lis
Assis,
Euz vairs rians, bruns sorcis
Et voutiz,
Biau nes traitis,
Bouche vermeille, denz drus petis,
A compas assis,
Quer a devis
M'a sorpris.
Por ce requier guerison
La deboinère qui ma mis
En sa prison.

---

* *Recueil de motets français des XII[e] et XIII[e] siècles*, par Gaston Raynaud, t. I. — De même qu'on a écrit des chansons pieuses dans la forme des romances ou des pastourelles (cf. 32), de même on a souvent traité des sujets profanes dans la forme des chants liturgiques, en particulier du motet. Le rythme des motets est très varié.

7. Traduisez : « et son paquet (a été) est détaché de la selle ». — 8. *En* est presque explétif, comme dans *en aler*, *en venir*, etc. Cf. 7, 43. — 12. *Tel pieç'a*, il y a si longtemps. — 16-8. La rime *mie* (= mica) assure les formes picardes *drecie* (= *dreciée*), etc. — 19. *Mie* est encore ici employé comme substantif. — 21. *Li* dépend de demander. — *Prist*, se mit à (cf. 26 et 38). — 27. *Tant mar i fustes*, quel malheur que vous y soyez allé (à cette guerre)! — 33. Traduisez : « quand viendra le jour de la fête solennelle *ou* annuelle (*litt* : le jour que la fête sera proclamée). » — 35. *Savera* (forme picarde), connaîtra (l'entrée lui sera interdite).

1. Edit., p. 14-15 (anonyme). — 3. *Voist*. Subjonctif présent. Voy. 31, 2, 37, note. — 7-8. *Amors... l'* (= *le*). Voy. 32, 47, note. — 11. *Ce que servi l'ai*, mes services. — 18. *Renvoisier*, se divertir (cf. *s'envoisier* 31, 4). Notez la liberté de la construction, qui mélange les infinitifs et les noms et place une partie des sujets avant et une partie des sujets après le verbe. — 20-22. Ce morceau et les deux suivants emploient quelquefois le cas régime, au lieu du cas sujet, ce qui n'est pas rare au XIII[e] siècle. Le contraire ne se rencontre à peu près jamais, à moins qu'il ne s'agisse de noms à radical variable, qui ont formé deux mots déclinés séparément.

2. Edit., p. 17-19 (anonyme). — 1. *Que j'ai*, se rapporte à *maus*. — 2. *Li*, elle. — 7. *Son cler vis*. Cas sujet pour cas régime. Cf. 11, 14, etc., et voy. 34, 1, 20-2, note. — 13. *Assis*, établi, constitué (qui fait l'effet de la rose sur les lys). — 17. *Denz*. Voy. 30, 247, note. — 19. *Quer*, car. — 22. *La deboinère*. Sous-entendez *a*.

2° Trop ai lonc tens en folie
Sejorné;
Por ce a la virge Marie
Sui torné
Et voil amender ma vie
Sans retour.
Tartarin m'en vengeront,
Car Diu en pri,
Qui hastivement vendront
Près de ci.
Las! que pensai
Quant l'amai,
Quant la vi?
Bien m'a traï
Mes cuers, quant onques a li
S'abandona :
Li dous regars de la bele m ocira.

3° Ma loiautés m'a nuisi
Vers amours,
Par .j. regart de celi
Qui toz jors
Est lie de ma dolour,
Sanz merci.
Mout m'agree et mout me plaist la douce amor:
Or m'otroit Dieus que je sente sa douçour,
Car c'est la rose et le lis et la flor
De bon[e] oudor,
Pour qui fas a li ma voie et mon ator;
Or sai bien que j'ai de toutes la mellour.

4° In seculum.

3

ADAM DE LA HALLE

1° Aucun se sont loé d'amour(s),
Mès je m'en doi plus que nus blasmer,
K'onques a nul jour
N'i poi loiauté trouver.
Je cuidai
Au premier avoir amie par loiaument
Ouvrer,
Mès g'i peüsse longuement
Baer,
Car quant je mieus amai,
Plus me convint maus endurer,
N'onques cele que j'amoie ne mi vot moustrer
Samblant ou je me deüsse conforter
Ne merci esperer.
Tout adès metoit paine a moi eschiever;
Trop me douna a penser,
Ains que je la peüsse oubliër.
Or sai je bien sanz douter
Que loiaus hons est perdus qui veut amer,
Ne nus, ce m'est avis, ne s'en doit mesler
Fors cil qui bee a servir de guiler.

2° A Dieu quemmant amouretes,
Car m'en vois
Dolens, pour les doucetes,
Hors du douz païs d'Artois,
Qui si est mus et destrois,
Pour ce que li bourjois
Ont esté si fort mené
Qu'il n'i keurt drois
Ne lois.
Gros tournois
Ont avuglé
Contes et rois,
Justices et prelas, tant de fois,
Que la plus bele compaigne,
Dont Arras mehaigne,
Laissent amis et maisons et hernois,
Et fuient, c'a deus, c'a trois,
Souspirant, en terre estraigne.

3° Et super.

35. ANDRIEU CONTREDIT ET GUILLAUME LE VINIER

JEU-PARTI *

Guillaumes li Viniers, amis,
D'un jeu parti me respondez :
Dites qu'il vous en est avis;
S'il vous plaist, le meillour prenez.
Uns faus amans faussement proie
Une, qui faussement otroie :

---

26. *Virge*. Contraction de *ie* en *i* analogue à celle des participes passés féminins. Cf. *lie* (= *liée*) 45. — 38. *Onques* donne à *quant* un sens indéterminé. — 41. *Nuisi*. *Nuisir* (= nocēre) a suivi la conjugaison inchoative des verbes en *ir* (cf. *finir*), et *nuire* (= * nocĕre) la conjugaison étymologique (parf. *nui*, *neüs*, *nut*, part. passé *neü*). — 47 (cf. 48. 51. 52). Ces vers de onze syllabes ont un repos (sans rime) après la septième syllabe, ce qui maintient le rythme de la première partie du couplet. On trouve dans d'autres pièces le vers coupé après la cinquième ou la sixième syllabe. Au v. 48, il faut admettre que la syllabe muette *-te* compte pour la mesure et forme césure. — 51. *Faire son ator a* équivaut à *s'atorner*, se diriger vers. — 4° *In seculum*. Ce sont là les premiers mots de la 4° partie du motet, laquelle est en latin (cf. le suivant). Ce motet et le précédent, qui ont quatre parties, sont des *quadruples*; le 3°, qui n'en a que trois, est un *treble*.

3. Edit., III, p. 224-5 (cf. Rudolf Berger, *Canchons et parture d'Adan de la Hale, le Bochu d'Aras*, n° 17). — Adam de la Halle, d'Arras, surnommé le Bossu, outre ses poésies lyriques, a encore écrit des *Jeux*, qui sont les premiers exemples que l'on ait du théâtre profane en France. Voy. notre n° 53, notes et H. Guy, *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de la Hale*, Paris, 1898.

2. *Se blasmer de* a subi ici une déviation de sens analogue à *se louer*, *avoir à se louer*, et signifie *se plaindre*, *accuser*. — 3. *K'* (= *que*), car. — 5. *Par loiaument ouvrer*, en agissent loyalement. — 6. *Au premier*, d'abord. Cf. 31, 2, 5. — 10. *Mieus*, le mieux. — 12. *Mi*, picard, pour *mei* (*moi*). La forme proclitique des pronoms personnels est souvent remplacée devant le verbe par la forme emphatique. — 38. *C'a deus*, *ç'a trois*, les uns par deux, les autres par trois (*C'* = *que*). — 3° *Et super*. Voy. la dernière note du 2° motet.

* *Altfranzœsishe Lieder berichtigt und erlaütert von Ed. Mætzner*, p. 84. — Le jeu-parti est une petite pièce de vers où deux personnages soutiennent deux solutions contraires d'une question posée. — Andrieu Contredit, chevalier, né à Arras, écrivait, comme son contradicteur, dans le derniers tiers du XIII° siècle. Il était l'ami de Baude Fastoul, qui le nomme dans son *Congé*. On a de lui, outre ce jeu-parti, 17 chansons, qui ne manquent ni de correction ni d'harmonie, mais dont les sujets sont un peu monotones. — Guillaume-le-Vinier, outre des pastourelles assez réussies et quelques autres petites pièces, nous a laissé une série de jeux-partis où sont discutés de subtils problèmes amoureux. Les interlocuteurs sont, outre Andrieu, son frère Gilles-le-Vinier, Moniot d'Arras, Adam de Givenci, Thomas du Chastel et Colart le Bouteillier, tous Artésiens.

3. *Qu'* (= *que*), pronom interrogatif neutre. Traduisez : « Dites ce que vous pensez sur la question. Cf. 27, 1 et 22. etc. — 5-6. *Faussement*, sans aimer. — 6. *Proie une*, prie d'amour une femme.

Le quel doit estre plus blasmez,
Ou il ou elle, or i gardez.

Andriu Contredit, grans mercis
Du bel offre que fait m'avez.
Mou(l)t tost avrai le meillour pris;
Gardez que bien vous desfendez.
Çainte est de trop pute corroie
Fame qui faussement otroie;
Li homs est pire que desvez,
Mès la fame vault pis d'assez.

Guillames, vous avez mespris,
Quant le tort sus fame metez.
Li homs doit estre plus garnis
De sens, d'onneur, de loiautez;
Et quant il en tanz liex s'emploie,
Il n'aime pas; je cuideroie
Qu'il fust vers amours parjurez :
S'en doit estre des bons retez.

A droit vous estes, Contredis
Andriu, quant du tort estrivez.
Ausi netement que samis,
Doit cors de fame estre gardez.
De fame mou(l)t envis creroie
Que sans cuer otroiast sa joie;
Et s'ele le fait, c'est vieutez
Et honte de blasme fievez.

Guillames, mou(l)t estes soutis,
Quant le tort par sens soustenez;
Mes cil doit estre mou(l)t haïs,
Qui est de tel blasme encoupez.
En lui fiër ne m'oseroie,
Puisque traïtour le savroie
D'amour, qui soustient loiautez :
S'en doit estre des bons blasmez.

Andriu, quant tant y avrai mis,
Si dirai ce que vous savez :
Fame doit s'onneur et son pris
Miex garder c'uns hom mal senez.
Qui se puet d'enmi male voie
Retourner? Ne sai que diroie.
De c'est li mons mal afinez :
Mesfèt de fame est heritez.

---

7. *Le quel*. Le cas régime pour le cas sujet. Cf. *Contredit* 9. — 9. *Grans mercis*, régime pluriel, s'explique par un verbe sous-entendu. — 10. *Offre* est devenu féminin, à cause de l'*e* muet qu'ont la plupart des féminins. La même chose est arrivée à beaucoup d'autres masculins, pour lesquels l'oreille n'était guidée que par la terminaison lorsqu'ils n'étaient pas accompagnés de l'article déterminatif. Cf. *rencontre*, *outre*, etc. — 16. *Pis d'assez*, beaucoup moins. — 21. Traduisez : « et lorsqu'il cherche aventure de tant de côtés à la fois ». — 23. *Amours*. Voy. 32, 47 et 23, 1, 104, notes. — 24. *S'* (= *se* = sic), donc. Cf. 40. — 25. *A droit* est déjà parfois employé comme adjectif au XIII[e] siècle, par exemple dans *Berthe aux grands pieds*. On pourrait donc, à la rigueur, écrire *adroit* (cf. 7, note), mais il est plus simple d'admettre l'emploi ancien. — 32. *Honte* est presque toujours masculin au moyen âge. Voy. 10, note. — *Honte de blasme fievez* (litt[t] : « honte fieffée de blâme »), acte honteux, qui mérite un blâme sévère. — 39. *Qui* = *cui*, que. — 41. *Quant tant y arrai mis* peut se traduire par « en fin de compte, en résumé ». — *Y*, à la question posée. — 46. *Ne sai que diroie* se rapporte à ce qui précède : « je ne sais que répondre ».

36. ROTRUENGE*

1 De moi dolereus vos chant :
Je fui nez en descroissant,
Onques n'eu en mon vivant
Deus bons jors.
J'ai a nom mescheans d'amors.

2 Adès vois merci criant :
« Amors, aidiez vo servant; »
Ainc n'i peu trover noiant
De secors.
J'ai a nom mescheans d'amors.

3 Hé! trahitor mesdisant,
Com vos estes malparlant!
Tolu avez maint amant
Lor honors.
J'ai a nom mescheans d'amors.

4 Certes, pierre d'aymant
Ne desirre pas fer tant,
Com je suis d'un douz samblant
Covoitoz.
J'ai a nom mescheans d'amors.

37. FROISSART

1. RONDEAUX AMOUREUX*

1

Aies le coer courtois et honnourable,
Humble et discré, secré, vrai et joli,
Lié, attempré, et retien ce notable :
Aies le coer courtois et honnourable,

---

* P. Meyer, *Recueil d'anciens textes bas-latins, français et provençaux* (Paris, Vieweg, 1887), II, n° 49. — Chanson de danse, anonyme (dans un manuscrit sur deux), écrite, probablement en dialecte picard, vers la fin du XIII[e] siècle. Voy. *Tableau*, p. 18.

* *Œuvres de Froissart. Poésies*, publiées par M. Scheler, Bruxelles, 1870-2. — Froissart, né à Valenciennes en 1337, mort chanoine à Chimay vers 1410, fut successivement clerc de la chapelle et secrétaire de la femme d'Edouard III, roi d'Angleterre, curé de Lestines, aumônier et secrétaire du duc de Brabant, Wenceslas de Luxembourg, et clerc de la chapelle du comte de Blois, Guy de Châtillon. Au milieu des nombreux voyages qu'il accomplit à travers l'Europe pour rassembler les matériaux de sa Chronique, il trouva le temps d'écrire un très grand nombre de poésies, dont quelques-unes ne sont pas sans mérite (voy. *Tableau*, etc., p. 19). — Le rondeau se compose ordinairement, au XIV[e] siècle (par exemple chez Guillaume de Machaut) de huit vers sur deux rimes, dont le premier est répété après le troisième, et les deux premiers à la fin. Dans les rondeaux de Froissart, qui n'ont que sept vers, le premier vers seulement est répété à la fin. Un seul, sur cent sept, a neuf vers, parce qu'il admet trois vers au lieu de deux après celui qui sert de refrain (*a bba* a *abb* a). Au XV[e] siècle, avec Charles d'Orléans, et au XVI[e], avec Marot, le rondeau se développe, tout en conservant sa condition essentielle, qui est le refrain.

2. *En descroissant*. Naitre pendant les deux dernières phases de la lune était d'un mauvais augure. — 3. *Eu* (première pers. sing. du parfait, cf. *peu* 8 et *seut* 19, 94), dialectal pour *oi* (= habui). L'assimilation avec la deuxième personne n'est pas encore complète. — 5. Traduisez : « je me nomme Pas-de-chance-en-amour ». — 13. *Maint amant*. Datif (sous-entendu *à*). Voy. 9, 79, note. — 17. La forme *desirrer* (= desiderare) est très légitime. Le *d* s'assimile au lieu de tomber. Cf. *terre* à côté de *tere*, *Pierre* à côté de *Piere*, etc.

1. T. II, pp. 404 et 411, rondeaux XXVII et LI.

Et selonc ce que tu poes te fais able,
S'avront pité dame et Amours de ti.
Aies le coer courtois et honnourable.

2

Amours, Amours, que volés de moi faire?
En vous ne puis veöir riens de seür :
Je ne cognois ne vous ne vostre afaire.
Amours, Amours, que volés de moi faire?
Le quel vault mieulz : pryër, parler, ou taire?
Dittes le moi, qui avés bon eür.
Amours, Amours, que volés de moi faire?

2. BALLADE DE LA MARGUERITE

Sus toutes flours tient on la rose a belle,
Et en après, je croi, la violette;
La flour de lys est belle, et la perselle;
La flour de glay est plaisans et parfette;
Et li pluisour aiment moult l'anquelie,
Le pyone, le muguet, la soussie.
Cascune flour a par li son merite :
Mès je vous di, tant que pour ma partie,
Sus toutes flours j'aime la margherite,

Car en tous temps, plueve, gresille ou gelle,
Soit la saisons ou fresque ou laide ou nette,
Ceste flour est gracieuse et nouvelle,
Douce, plaisans, blanchete et vermillete;
Close est a point, ouverte et espanie;
Ja n'y sera morte ne apalie.
Toute bonté est dedens li escripte.
Et pour un tant, quand bien y estudie,
Sus toutes flours j'aime la margherite.

Et le douç temps ore se renouvelle,
Et esclarcist ceste douce flourette;
Et si voi ci seöir dessus l'asprelle
Deus coeurs navrés d'une plaisant sajette,
A qui le dieu d'amours soit en aïe.
Avec euls est Plaisance et Courtoisie,
Et Douls Regars, qui petit les respite.
Dont c'est raison qu'au chapel faire die :
« Sus toutes flours j'aime la margherite. »

38. EUSTACHE DESCHAMPS *

1. — *Vanité des remontrances*

Je ne finay depuis longtemps
De ramentevoir les vertus,
Des vices blamer, et les sens
De mon pouoir remettre sus :
Et lors vint a moy un bossus,
Qui me dit : « Dieu gart le varlet
Qui prent les asnes a la glus!
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

« Veulz tu du doy arer les champs?
Veulz tu planter bois de festus?
Au cul de l'asne fais tes chans;
Tu bas froit fer, tu es deçus;

---

1. — 6. *S'* (= *se* = sic), ainsi, à cette condition. — *Amours* (cf. 8, etc.), le dieu d'amour. Voy. 23, 1, 104 et 34, 1, 7, notes. — *Ti*, picard, pour *tei* (*toi*).

2. — 3. *Vostre afaire*, les choses de l'amour. — 6. *Qui*, [vous] qui.

2. Ed. Scheler, t. I, p. 49, dans le *Paradys d'Amours*, et p. 368, note. — Outre cette gracieuse ballade, Froissart a encore écrit, en l'honneur de sa fleur préférée, un petit poème de 192 vers intitulé : *Le dittié de la flour de la Marguerite*, le tout à cause du prénom de la muse qui inspira la plupart de ses poésies, comme il le déclare discrètement dans ce même *dittié*. On sait que, lorsque la demoiselle noble qu'il aimait depuis dix ans sans espoir se maria, il faillit en mourir de désespoir et chercha dans les voyages une distraction à son chagrin, sans réussir à l'oublier complètement. — La ballade, dont les règles de détail ont varié, se compose essentiellement de trois couplets sur deux rimes, avec un vers de refrain, suivis d'un couplet plus court, également avec refrain, que l'on appelle *envoi*. Les ballades de Froissart, comme la plupart de celles du xiv[e] siècle, n'ont pas d'envoi.

1-2. Froissart a écrit un petit poème composé de 342 vers de huit syllabes, intitulé : *Plaidoirie de la rose et de la violette.* Les deux rivales, sur le conseil de dame *Imagination*, décident de s'en rapporter au jugement de « noble et haulte Flour de lys », qu'on trouve au royaume de France « tres grandement accompagnee de belle et bonne compagnie ». A défaut, elles pourront s'adresser aux marguerites « qui sont fleurs belles et petites, dont il est tres bon recouvrier, en tous temps, l'esté et l'ivier. » — 7. *Par li*, par elle-même, pour sa part. — 8. Traduisez : « en ce qui me concerne ». — 10. *Plueve*, etc. (sous-entendez *que*), qu'il pleuve, etc. — 15. *Y* est à peu près explétif. Cf. 30, 37, etc. — 16. *Dedens li*, en elle. Pour *dedens*, prépos., voy. 4, 86 et 30, 63, notes. — 20. *Esclarcist* est neutre. — 21. *Asprelle*, prèle, plante à tige rugueuse. L'aphérèse de l'a provient sans doute d'une confusion due à l'article : *l'asprelle, l'âprelle. la prêle*. Cf. *la Pouille* = *l'Apouille* (de *Apulia*). — 25. *Qui petit les respite*, qui les soulage un peu (qui donne un peu de répit à leurs souffrances). — 26. *Chapel* (ordinairement *chapel de fleurs*), couronne de fleurs. — *Qu'au chapel faire die*, qu'en faisant la couronne je dise. — 27. Cette ballade est reproduite sous le n° 8 de la série spéciale des ballades; mais l'auteur, qui s'en est sans doute servi dans une circonstance différente et moins agréable pour lui, a remplacé la troisième stance par la suivante :

Mès trop grant doel me croist et renouvelle,
Quant me souvient de la douce flourette,
Car enclose est dedens une tourelle,
31 (*bis*) S'a une haie au devant de li faitte,
Qui nuit et jour m'empece et contrarie.
Mès s'Amours voelt estre de mon aïe,
Ja pour creniel, pour tour ne pour garite,
Je ne lairai qu'a occoison ne die :
36 (*bis*) « Sus toutes flours j'aime la marguerite. »

31 *bis*. *S'a une haie au devant de li faitte*, et il y a une clôture établie devant elle.

* *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire (*Société des anciens textes français*), Paris, 1878, t. I, pp. 205 et 229. — Eustache Deschamps, dit *Morel*, né vers 1340, mort avant le 1[er] sept. 1415 (cf. *Rom.*, XXIV, 319), fut successivement écuyer, huissier d'armes de Charles V et de Charles VI, châtelain de Fismes et bailli de Senlis. Il était le familier des ducs d'Orléans, de Berry et d'Anjou, et il eut l'honneur de recevoir Charles V dans sa maison des Champs, aux portes de Vertus (Champagne), où il était né. Ses poésies sont pleines d'allusions plus ou moins obscures à des faits historiques, et intéressantes surtout à ce point de vue. Voy. *Tableau*, p. 18-9.

1. — Ballade curieuse par le grand nombre de dictons ou proverbes qui y sont rassemblés et qui tous signifient : « perdre sa peine ».

1. *Je ne finay*, je n'ai cessé. — 3-4. *Remettre sus les sens*, remettre les choses à leur place. Cf. *sens dessus dessous*, et voy. *sens*, au *Gloss.* — *De mon pouoir*, selon mon pouvoir (cf. « de tout mon pouvoir »). — 5. *Un bossus*. Cas sujet, amené par la rime. Pour d'autres preuves d'indifférence à l'égard de la déclinaison, cf. *princes* 25, et aussi *cilz*, où un *s* (*z*) est ajouté à tort. — 7. *Glus*. La forme avec *s* (*z*) se rencontre à côté de la forme moderne *glu*. Cf. *Rom. de Troie* (éd. L. Constans, 1716); Garin de Pont-Sainte-Maxence, *Saint Thomas*, 146, etc. — 8. Cf. du Baïf, f° 43 b : « Dans un mortier de l'eau ne pile. » [Note de l'édit.].

Tu chantes comme li cucus,
Qui s'estonne et gaste son plet ;
Tais toy, dès or ne chante plus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

« Veuls tu faire loups innocens
Et que les eufs soient velus ?
Veulz tu les petis faire grans
Et les saiges des malostrus ?
Parle, tes parlers est perdus :
Autant vault le vent d'un souflet ;
L'en t'oit bien, c'est tout ; si conclus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet. »

L'ENVOY

Princes, quant cilz la se fut teus,
Et j'oy bien pensé a mon fet,
Vray il me dist, et bien cognus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

2. — *Chacun ne cherche plus qu'à s'enrichir.*

Je doubte trop qu'il ne viengne chier [temps
Et qu'il ne soit une mauvaise annee,
Quant amasser voy grain a pluseurs gens
Et mettre a part ; faillir voy la donnee,
L'air corrompu, terre mal ordonnee,
Mauvais labour et semence pourrie,
Foibles chevaulx, dont le labour detrie,
Contre le quel le riche dit : « Eschac ! »
Par ce convient que le peuple mendie,
Car nulz ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

Particulier est chascun en son sens
Et convoiteus, vie est desordonnee.
Tout est ravi par force des puissans,
Au bien commun n'est creature nee.
Est la terre des hommes gouvernee
Selon raison ? Non pas : Loy est perie,
Verité fault, regner voy Menterie,
Et les plus grans se noient en ce lac ;
Par convoiter est la terre perie,
Car nulz ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

Si fault de faim perir les innocens
Dont les grans loups font chacun jour ven- [tree,
Qui amassent a milliers et a cens
Les faulx tresors ; c'est le grain, c'est la [blee,
Le sang, les os, qui ont la terre aree
Des povres gens, dont leur esperit crie
Vengence a Dieu, vé a la seignourie,
Aux conseilliers et aux menants ce bac
Et a tous ceuls qui tiennent leur partie,
Car nulz ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

L'ENVOY

Princes, le temps est brief de ceste vie,
Aussi tost muert homs qu'on puet dire : [« Clac. »
Que deviendra la povre ame esbahie ?
Car nul ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

39. OLIVIER BASSELIN (?)

CHANSON PATRIOTIQUE *

Et cuidez vous que je me joue,
Et que je voulsisse aller
En Angleterre demeurer ?
Ils ont une longue coue.

Entre vous, gens de village,
Qui aymés le roi françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combatre les Engloys.

Prenez chascun une houe
Pour mieulx les desraciner,
S'ilz ne s'en veullent aller ;
Au moins, faictes leur la moue.

13-4. Cf. Amyot, *Aratus*, 36 : « Et tout ainsi comme Æsopus dit que les petits oyseaulx repondirent au cocu, qui leur demandoit pour quelle raison ilz le fuyoient, etc. » [Ed.]. — 18. On dit aujourd'hui, dans un sens restreint : « tondre sur un œuf. » — 20. *Des* est plutôt article partitif qu'article déterminatif, à cause de la construction employée au vers précédent. — 22. *Vault*. L'*l* est faussement étymologique, comme dans *veulz* 9. 10. 19 et *veuls* 17. — 23. *Si*, ainsi. — 25. *Cilz*. Forme analogique pour *cil*. — 25. *Teus*. Prononcez *tus*, comme aujourd'hui ; orthographe étymologique provenant de la forme non contractée *teüs*. — 27. Construction peu régulière ; traduisez : « je reconnus bien qu'il m'avait dit vrai », ou bien : « [je vis qu]'il m'avait dit vrai, et je compris bien le proverbe, etc. »

2. — Cette ballade, publiée aussi par Crapelet (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, dans la *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française*, Paris, 1832, p. 150), figure dans les deux éditions parues au XVIe siècle (Paris et Lyon) du *Jardin de plaisance*, avec les variantes que nous donnons ici, d'après la *Romania*, XIV, 283 : v. 7, *dont le labour detrie* (préférable à la leçon du ms. de Paris, *et le laboureur crie* ; dans le vers suivant, *le quel* se rapporte à *labour*) ; — 13. *Tant est ravie* ; — 14. *n'a cr.* ; — 16. *La loy est abolie* ; — 24. *Le faulx tresor du grain et de la blee* ; — 26-8. *Des povres, dont l'esprit vengence crie Au ciel, a Dieu et a la seigneurie, Et a tous ceulx qui font celle folie* ; — 32. *Meure ung homme qu'on dit : flac*. — On peut rapprocher de cette pièce la lettre de Fénelon à Louis XIV et la belle page de La Bruyère où il s'apitoie sur la misérable condition des paysans de son temps. Mais elle semble surtout inspirée par un éloquent passage de la réplique de Gerson à Charles VI, dont nous donnons un fragment plus loin (n° 67, 2) : « Quant mesnages se sont partis du royaume par tels outrages ! Quant mortalitez en sont venues sur enfans, hommes et bestes par defaulte de nourriture ou par male nourriture ! C'est pitié de le savoir : car ils n'ont de quoy semer, ou ne osent tenir chevaux ne bœufs pour doubte des princes ou gens d'armes, ou n'ont courage de labourer, pour ce que rien ne leur demeure, etc. » [Ed.].

2. *Qu'il ne soit*, qu'il n'y ait. — 4. *Faillir*, faire défaut (cf. 17) ; mais *fault*, 21, signifie : « il faut ». — 14. *N'est au bien commun*, ne recherche le bien de tous. — 15. Le repos ordinaire après la quatrième syllabe vient ici après une syllabe muette. Cf. 23 ; 37, 2, 6 et 37, 1, 1, v. 5, où cependant on peut admettre un souvenir de la forme accentuée du démonstratif neutre *ço*, *çou*. — 19. *Par convoitier*, par la convoitise. — 28. *Aux menants ce bac*, à ceux qui mènent ainsi la barque, qui gouvernent ainsi. — 29. *Tiennent leur partie*, les approuvent. — 32. *Aussi tost qu'on puet dire*, le temps de dire.

* *Chansons normandes du XVe siècle*, publiées pour la première fois sur les manuscrits de Bayeux et de Vire, avec Introduction et notes de A. Gasté. Caen, Le Gost-Clérisse, 1866, p. 92, ch. 61. — Voy. *Tableau*, etc., p. 19.

1. La mesure exige que l'on supprime *je* ou *me* ; de même, au v. 3, il conviendrait de corriger : *Chez les Engloys*. — 4. *Ils ont une longue coue* (queue), c'est-à-dire : ils sont trop ridicules. Les Normands qui portaient les cheveux coupés en rond, trouvaient ridicule la queue que portaient les Anglais. — 5. *Entre vous*, tous ensemble, réunis.

Ne craignez point à les batre,
Ces godons, panches a pois :
Car ung de nous en vault quatre,
Au moins en vault il bien troys.

Affin qu'on les esbafoue,
Autant qu'en pourrés trover
Faictez au gibet mener,
Et que nou les y encroue.

Par Dieu ! se je les empoigne,
Puis que j'en jure une foys,
Je leur moustreray sans hoingne
De quel pesant sont mes doigts.

Ilz n'ont laissé porc ne oue
Tout entour nostre cartier,
Ne guerne ne guernellier :
Dieu si mect mal en leur joue !

40. FRANÇOIS VILLON *

1. — *Grand Testament.*

Pauvre je suis dès ma jeunesse,
De povre et de petite extrace.
Mon pere n'eut oncq grant richesse,
Ne son ayeul, nommé Erace.
Povreté tous nous suyt et trace.
Sur les tumbeaulx de mes ancestres,
Les ames des quelz Dieu embrasse,
On n'y voyt couronnes ne sceptres.

De pouvreté me guermentant,
Souventes foys me dit le cueur :
« Homme, ne te doulouse tant
Et ne demaine tel douleur,
Si tu n'as tant qu'eust Jacques Cueur :
Mieulx vault vivre soubz gros bureaux
Povre, qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riches tumbeaux. »

Qu'avoir esté seigneur !... que dys ?
Seigneur, helas ! ne l'est il mais.
Selon les davidiques dictz,
Son lieu ne congnoistra jamais.
Quant du surplus, je m'en desmetz,
Il n'appartient a moi pecheur :
Aux theologiens le remetz,
Car c'est office de prescheur.

Si ne suis, bien le considere,
Filz d'ange, portant dyademe
D'estoylle ne d'autre sydere.
Mon pere est mort, Dieu en ayt l'ame !
Quant est du corps, il gyst soubz lame.
J'entends que ma mere mourra,
Et le sçait bien la povre femme,
Et le filz pas ne demourra.

Je congnoys que povres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz,
Noble et vilain, larges et chiches,
Petits et grans, et beaulx et laidz,
Dames a rebrassez colletz
De quelconque condicion,
Portant attours et bourreletz,
Mort saisit sans exception.

Et meure Paris ou Helaine,
Quiconque(s) meurt, meurt a douleur.
Celluy qui perd vent et alaine,
Son fiel se creve sur son cueur ;
Puis sue, Dieu sçait quel sucur,
Et n'est qui de ses maulx l'allege :
Car enfans n'a, frere ne sœur,
Qui voulsist lors estre son pleige.

La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps feminin, qui tant es tendre,
Poly, souef, si precieulx,
Te faudra il ces maulx attendre ?
Ouy, ou tout vif aller es cieulx.

Ballade des dames du temps jadis.

Dictes moy ou, n'en quel pays,
Est Flora, la belle Romaine ;
Archipiada ne Thaïs,
Qui fu sa cousine germaine ;

* *Œuvres complètes de Fr. Villon, suivies d'un choix de poésies de ses disciples*, édition préparée par La Monnoye, mise au jour, avec notes et glossaire, par M. Pierre Jannet, 3e édit., Paris, Lemerre, 1873. — François de Montcorbier, prit d'abord le surnom de *Des Loges*, puis celui de *Villon* ou *de Villon* (à cause de Guillaume de Villon son protecteur), surnom qui s'est substitué à son nom patronymique. Il naquit à Paris en 1431, obtint à l'Université de cette ville le grade de licencié, puis celui de maitre ès-arts (1452), eut une jeunesse fort déréglée, qui faillit le conduire à la potence, et mourut à une époque incertaine, en tout cas, après 1461, époque où Louis XI, en vertu du droit de joyeux avènement, le délivra de la prison où le tenait, à Meung-sur-Loire, on ne sait pour quel méfait, l'évèque d'Orléans (Voy. Longnon, *Romania*, II, 203 sqq.). Villon est le plus personnel des poètes de son temps ; il peut être considéré comme le père de cette élite d'esprits essentiellement français à laquelle appartiennent Marot, Rabelais,. Regnier, La Fontaine, Molière et Voltaire (Voy. *Tableau*, etc., p. 19).

14. *Godons*. Injure souvent adressée aux Anglais aux xve et xvie siècles, à cause de leur juron favori *goddam !* — 19. *Faictez*. Voy. 14, 25, note. — 20. *Nou* (*nous* du ms. de Bayeux et de l'édition est fautif), on. *No*, *noû*, *nou* (et devant une voyelle *nos*, *noz*, *nous*, *nouz*), comme *non*, qui se rencontre également en Normandie, est une altération de *l'on*. Voy. J. Fleury et G. Paris, *Romania*, X, 402 sqq. et XII, 342 sqq., et cf. Ch. Joret, *Rom.*, VIII, 102, et XII, 588 sqq., qui préfère comme étymologie le pronom pluriel *nos*. — 28. *Mect*. Le texte tel qu'il est signifierait : « Tant Dieu leur donne mal aux joues ! » et aurait un sens ironique. Peut-être faut-il corriger : *Dieu mette*, etc., puisse Dieu leur donner, etc.

1. — *Grand testament*, str. XXXV-XLI et *Ballade des dames du temps jadis*, str. CXLVI-CLI.

7. *Embrasse*. Subjonctif optatif. — 9. *Me guermentant* (gérondif neutre pris absolument), quand je me plains. — 13. *Eust*. *S* inorganique : confusion provenant de l'habitude très ancienne de ne pas prononcer l'*s* devant une consonne. — 18. *Ne l'est il mais*, il (celui qui était seigneur de son vivant) ne l'est plus. — 29. *Quant est*, pour ce qui est. Cf. 126. — 39. *Attours et bourreletz*. Il s'agit des hautes coiffures à la mode à cette époque, d'une espèce de *hennin*. Cf. La Marche, *Mémoires*, 1, 432 (cité par Godefroy, *Dict. de l'anc. langue fr.*, s. v. *ator*) : « *Atours* tout rond[s] à la façon du Portugal, dont les *bourrelets* estoient a la maniere de franges et passoient par derriere ainsi que pattes de chaperons pour hommes ». — 46. *Et n'est qui*, et il n'est personne qui. — 52. *Joinctes*, jointures, articulations. — 57. *N'* (= *ne*). ou. Voy. 4, 117, note. — 59. *Archipiada*. Voy. au *Gloss*.

Echo, parlant quand bruyt on maine
Dessus riviere ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais ou sont les neiges d'antan ?

Ou est la tres sage Heloïs,
Pour qui fut chastré et puis moyne
Pierre Esbaillart a Sainct Denys?
Pour son amour eut cest essoyne.
Semblablement, ou est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jetté en ung sac en Seine?
Mais ou sont les neiges d'antan?

La royne blanche comme ung lys,
Qui chantoit a voix de sereine ;
Berthe au grand pied, Bietris, Allys ;
Harembourges, qui tint le Mayne,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslerent a Rouen;
Ou sont els, Vierge souveraine?...
Mais ou sont les neiges d'antan?

Envoi.

Prince, n'enquerez de sepmaine
Ou elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine :
Mais ou sont les neiges d'antan?
....

A vous parle, compaing[s] de galles,
Qui estes de tous bons accors ;
Gardez vous tous de ce mau hasles
Qui noircist gens quant ils sont mortz;
Eschevez le : c'est ung mal mors;
Passez vous en mieulx que pourrez,
Et, pour Dieu! soyez tous recors
Qu'une fois viendra que mourrez.

Item, je donne aux Quinze Vingtz,
Qu'autant vauldroit nommer Trois Cens,
De Paris, non pas de Provins,
Car a eulx tenu je me sens,
Ils auront, et je m'y consens,
Sans les estuis, mes grans lunettes,
Pour mettre a part, aux Innocens,
Les gens de bien des deshonnestes.

Icy n'y a ne rys ne jeu.
Que leur vault avoir eu chevances,
N'en grans lietz de parement geu,
Engloutir vin, engrossir panses,
Mener joye, festes et danses,
Et de ce prest estre a toute heure?
Tantost faillent telles plaisances,
Et la coulpe si en demeure.

Quant je considere ces testes
Entassees en ces charniers,
Tous furent maistres des requestes,
Ou tous de la Chambre aux Deniers,
Ou tous furent porte paniers :
Autant puis l'ung que l'autre dire,
Car, d'evesques ou lanterniers,
Je n'y congnois rien a redire.

Et icelles qui s'inclinoient
Unes contre autres en leur vies.
Des quelles les unes regnoient,
Des autres craintes et servies :
La les voy toutes assouvies
Ensemble en ung tas pesle mesle ;
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y rappelle.

Or sont ilz mortz, Dieu ayt leur ames!
Quant est des corps, ils sont pourriz;
Ayent esté seigneurs ou dames,
Souef et tendrement nourriz
De cresme, fromentee ou riz,
Leur os sont declinez en pouldre,
Aux quelz ne chault d'esbat ne ris...
Plaise au doulx Jesus les absouldre!

2. — *Ballade des proverbes.*

Tant grate chevre que mal gist;
Tant va le pot a l'eau qu'il brise;
Tant chauffe on le fer qu'il rougist;
Tant le maille on qu'il se debrise.
Tant vault l'homme comme on le prise;
Tant s'eslonge il qu'il n'en souvient;
Tant mauvais est qu'on le desprise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Tant raille on que plus on ne rit;
Tant despend on qu'on n'a chemise;
Tant est on franc que tout se frit;
Tant vault tien que chose promise;
Tant ayme on Dieu qu'on suyt l'Eglise;
Tant donne on qu'emprunter convient;
Tant tourne vent qu'il chet en bise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Tant ayme on chien qu'on le nourrist;
Tant court chanson qu'elle est apprise;
Tant garde on fruict qu'il se pourrist;
Tant bat on place qu'elle est prise;
Tant tarde on qu'on fault a l'emprise;
Tant se haste on que mal advient;
Tant embrasse on que chet la prise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

---

75. *Bietris*, sans doute la Béatrix immortalisée par Dante. — *Allys*, Alix ou Alice, est difficile à identifier : c'est peut-être Alix de Champagne, fille de Thibaut IV, épouse du roi de France Louis VII. — 76. *Harembourges*, non *Erembory*, probablement la fille du comte du Maine, Elie de La Flèche, mort en 1110. Du Villon a peut-être emprunté ce nom aux *Gesta pontificum cenomanensium*. On montre encore au Mans, parait-il, la maison de la reine *Bérangère*. — 81. *De sepmaine*, avant une semaine. Cf. *de cest an* 82, et *des mois*, 14, 140. — 83. Traduisez : « sans vous souvenir de ce refrain ». — 97. *Ils auront*. Changement brusque de tournure. — 108. *Et la coulpe si*, pour *et si la coulpe*. — 113. *Porte paniers*, porteurs de hottes, portefaix. — 121. *Assouvies*, assujetties, soumises. Cf. Joinville, *Vie de saint Louis*, 110, éd. de Wailly : « *Quant le roy ot assouvie la forteresse du bourc de Joffe* ». — 124. *Ne s'y rappelle*, ne s'y retrouve. — 127. *Ayent esté*, qu'ils aient été.

2. Ballade des proverbes. L'idée générale de cette longue suite de proverbes (sauf deux ou trois), c'est qu'avec de la persévérance, on arrive toujours au but, et que souvent on le dépasse (*ne quid nimis*, rien de trop). — 3. *Chauffe on* (cf. 4, etc.). Le *t* euphonique n'a pas encore paru. Cf. 8, où, pour avoir une syllabe de plus, le poète a employé *l'on*, et 26, où il a repris l'ancienne forme de la troisième pers. du sing. Voy. 6, 1, 76, note. — 6. *Qu'il n'en souvient*, qu'on l'oublie. — 21. *On fault a l'emprise*, on manque l'entreprise.

Envoi.

Prince, tant vit fol qu'il s'advise;
Tant vat il qu'après il revient;
Tant le matte on qu'il se radvise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

26. *Vat il*, comparé à *chauffe on* 3, *maille on* 4, etc., surprend d'abord, mais est légitime, puisque après *e* et *i* le *t*, de la 3e pers. du sing. s'est généralement conservé. Cependant *vat* se rencontre rarement : on disait *vait* ou *va*. A cette date, il faut admettre un commencement de l'influence analogique qui a amené l'insertion d'un *t* euphonique à la 1re conjugaison (*aime-t-il*).

IV

POÉSIE SATIRIQUE ET DIDACTIQUE

41. MARIE DE FRANCE

FABLES *

1. — *Li fable d'un corbel.*

Ensi avint, et bien puet estre,
Que par devant une fenestre,
Qui en une despense fu,
Vola uns corps, si a veü
Formages qui devant estoient
Et sour une cloie gisoient.
Un en a pris, atout s'en va.
Uns volpis vint, si l'encontra.
Au fourmage ot grant desirier
Qu'il em peüst un peu mengier :
Par engien vaudra asaier
Se le corp porra enginier :
« E! Diex, sire, » fait li volpis,
« Com par est cis oisiaus gentis!
Ou monde n'a si noble oisel;
Ainc de mes iex ne vi si bel.
Fust teus ses chans com est ses cors,
I vauroit mout miex que fins ors. »
Quant li corps s'oï si loër
Qu'en tout le mont n'avoit son per,
Pourpensa soi qu'i cantera,
Ja por canter los ne perdra :
Le bec ouvri, si commencha.
Li fromages li escapa,
A la terre l'estut caïr;
Et li volpis le va saisir,
Puis n'ot il cure de son cant,
Que du formage ot son talant.

Ves chi l'essample.

Cest essample [est] des orgueillous,
Qui si sont fier et coragous,
Par losengier et par mentir
Les puet on bien a gré servir;
Le leur despendent folement
Pour la losenge de la gent.

2. — *Du leu et du kien.*

Uns leus et uns chiens s'encontrerent
Parmi un bos ou il alerent.
Li leus a le chien regardé,
Et puis si l'a araisonné :
« Frere, » fait il, « mout estes biaus,
Mout est luisans la vostre piaus. »
Li chiens respont : « C'est verités :
Jou mengiu bien, sin ai assés,
Et si sui souvent toute jor
Par devant les piés mon segnor,
Si puis sovent rungier les os,
Dont jou me faich e cras et gros.
Se vous voliés o moi venir
Et vers mon segnor obeïr,
Si com jou fach, assés ariez
Plus viande que ne vauriés.
— Si ferai, voir, » li leus respont.
Dont s'acompaignent, si s'en vont.
Ains qu'en vile soient venu,
Garde li leus, si a veü
Com li chiens porte son coler.
La chaaine voit traïner ;
« Frere, » fait il, « merveille voi
Entour ton col, mais ne sai coi. »
Li chiens respont. « C'est ma chaaine,
Dont on me loie enseur sema[i]ne;

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 2168, fos 162 vo et 166 ro (A), comparé à B. N. fs. fr. 2173, fos 63 ro et 69 ro (B). — D'après M. Ed. Mall (*Zeitschrift für rom. Philol.*, IX, 161 sqq.), l'*Ysopet* de Marie, traduction d'un recueil anglais formé dans les premières années du XIIe siècle, se composerait : 1o d'un remaniement assez libre du Romulus publié par Nilant (Leyde, 1709); 2o d'un certain nombre de fables empruntées par Marie à des sources diverses difficiles à déterminer. Voy. *Tableau*, etc., p. 19-20, et surtout les deux articles de M. G. Paris dans le *Journal des Savants* (1884-5) à propos du livre de M. L. Hervieux, *Les fabulistes latins*. Pour la langue, voy. la notice du no 21.

1. — 1. *Et bien puet estre*. Réflexion naïve de l'auteur, qui adhère au récit qu'il trouve dans son modèle. — 7. *Atout*. On dirait de même aujourd'hui familièrement : « il s'en va avec ». — 9. *Au fourmage*, vers le fromage. *A* (= *ad* latin) indique l'inclination. — 11. *Vaudra* (= *voudra*) est ici un véritable auxiliaire. — 17. *Fust teus ses chans*, si son chant était tel. — 18. *I* (cf. 21). Voy. 30, 34, n. — 19-20. *Si loër que* (brachylogie fréquente en latin et en vieux français), ainsi louer [et dire] que. — 25. *Caïr* (picard pour *chaeir*, *chaoir*), tomber (assuré par la rime *saisir*; mais il faut sans doute corriger les deux vers. — 28. *Que*, car. — 29. *Cest essample* est peut-être un neutre. — 30. Sous-ent. *que* après *coragous*. — *Coragous* (le *g* est chuintant), ambitieux.

2. — 2. *Alerent*, au lieu de *aloient*, pour la rime. — 8. *Mengiu*. Voy. 20, 65, note. — 13. *Voliés*, dissyllabe (cf. *ariez* 15, *vauriés* 16 et 43, 48). Il n'y a que des exemples isolés, au XIIe siècle, de la synérèse de *iez* à la 2e pers. pl. de l'imparfait et du conditionnel, sauf dans les textes du Nord et du Nord-Est. — 17. *Li leus respont*. Construction fréquente. — 26. *Enseur semaine*, toute la semaine (en opposition au dimanche. *Enseur*, en, pendant. Remarquez l'absence de l'article, comme dans

Car plusors fiês morderoie
Maintes gens et mal leur feroie.
Mé'sires les velt garandir :
Pour çou me fait loié tenir.
La nuit vois entor le maison,
Que n'i aproisment li larron.
— Que? » fait li leus, « est il ensi,
C'aler ne pues fors par merchi?
Tu remanras, jou m'en irai.
La chaaine n'i porterai.
Miex voel estre leus a delivre
C'a chaaine richement vivre,
Quant ancore puis estre au chois
D'aler a la vile ou au bois. »
Por la chaaine est departie
Leur amor et leur compaingnie.

[*Morale.*]

Icist essamples nos pramet
Que cil est mout fous qui se met
En sougiet ni en servitume;
Car mavese est cele coustume
Qui a son talent a delivre
Ne laisse em pès nul homme vivre.

42. ROMAN DE RENART *

1. — RENART ET CHANTECLAIR

Quant Renars choisi Chantecler,
Senpres le volst as denz haper.
Renars failli, qui fu engrès,
Et Chantecler saut en travers;
Renart choisi, bien le conut;
Desor le fumier s'arestut.
Quant Renars voit qu'il a failli,
Forment se tint a malbailli.
Or se commence a porpenser
Comment il porroit Chantecler
Engignier ; car, s'il nel manjuë,
Dont il a sa voie perdue.
« Chantecler, » ce li dist Renart,
« Ne fuïr pas, n'aies regart.
Molt par sui liez, quant tu es seinz :
Car tu es mes cosins germeins. »
Chantecler lors s'asoûra,
Por la joie un sonet chanta.
Ce dist Renars a son cosin :
« Membre te mès de Chanteclin,
Ton bon pere qui t'engendra?
Onques nus cos si ne chanta.
D'une grant liuë l'ooit on;
Molt bien chantoit en haut un son,
Et molt par avoit longe aleine;
Les deus els clos, la vois ot seine.
D'une leuë[e] l'en venoit,
Quant il chantoit et refregnoit. »
Dist Chantecler : « Renart cosin,
Volés me vos trère a engin?
— Certes, » ce dist Renarz, « non voil;
Mès or chantez, si clinniés l'oil.
D'une char somes et d'un sanc :
Meus voudroie estre d'un pié manc
Que tu eûses maremenz,
Car tu es trop près mi[s] parenz. »
Dist Chantecler : « Pas ne t'en croi.
Un poi te trai ensus de moi,
Et je dirai une chançon :
N'avra voisin ci environ
Qui bien n'entende mon fauset. »
Lores s'en sozrist Renardet :
« Or dont en haut! chantez, cosin!
Je savrai bien se Chanteclin
Mis oncles vos fu onc neant. »
Lors commença cil hautement,
Puis jeta Chantecler un brèt;
L'un oil ot clos et l'autre overt,
Car molt forment dotoit Renart :
Sovent regarde cele part.
Ce dist Renars : « N'as fêt neent :
Chanteclins chantoit autrement,
A uns lons trèz, les eils cligniez;
L'en l'ooit bien par vint plaissiez. »
Chantecler quide que voir die;
Lors lèt aler sa meloudie,
Les oilz cligniez, par grant aïr.
Lors ne volt plus Renars soffrir :
Par de desoz un roge chol,
Le prent Renars parmi le col;
Fuiant s'en va et fait grant joie
De ce qu'il a encontré proie.
Pinte voit que Renars l'en porte :
Dolente est, molt se deconforte;
Si se comence a dementer,
Quant Chantecler vit en porter,
Et dit : « Sire, bien le vos dis,
Et vos me gabiëz todis,
Et si me teniëz por fole.
Mès ore est voire la parole
Dont je vos avoie garni;
Vostre senz vos a escharni.
Fole fui, quant jel vos apris,
Et fox ne crient, tant qu'il est pris.
Renars vos tient, qui vos en porte.
Lasse, dolente, con sui morte!
Car se je ci pert mon seignor,

---

* *Le Roman de Renart*, publié par Ernest Martin, t. I, branche II, v. 291-468, et branche XI, v. 618-729. — Voy. *Tableau*, etc., p. 20.

de jour, *de nuit*, et cf. *ensur nuit*, Saint Alexis, str. 15e, ms. P. — 32. *Que*, afin que. — 33. *Que?* Cf., dans les patois du Midi, *que?* que tant de personnes en Provence transportent en français et emploient à chaque instant. — 34. *Fors par merchi*, si ce n'est par grâce. — 45. *Servitume* (ms. *servitute*), de *servitudinem, pour servitutem. Je ne connais pas d'autre exemple de cette forme, mais on en a plusieurs de *servitune*. En dehors de la rime qui l'exige, *servitume* peut se déduire de l'analogie de *amertume* = amaritudinem, *enclume* = incudinem, etc. — 48. Cette morale manque au ms. 2168; nous la donnons d'après le ms. 2173, mais elle semble être l'œuvre d'un scribe assez maladroit.

1. — 1. *Chantecler*. La composition du mot (verbe et adverbe) est mise en relief : c'est pour cela qu'il reste invariable. — 3. *Engrès*, trop vif, trop ardent (vient peut-être de *ingressus*). — 11. *Manjuë*. Voy. 20, 65, note. — 12. *Sa voie*, ses pas. — 14. Changement de tournure qui montre bien la valeur de l'infinitif avec *ne*, employé pour l'impératif négatif. — 17. *Asoûra*, forme dialectale pour *aseûra*. Cf. *deçoûs* 141. — 25. Ce vers constitue une parenthèse. — 30. *Volés me vos*. Dans les phrases interrogatives, l'ancienne langue pouvait intercaler le pronom régime de l'infinitif suivant entre le verbe et le pronom sujet placé aujourd'hui immédiatement après lui. Cf. 64, 93, *sont en il venu?* — 33. *D'une*, d'une même. — 35. Tournure à regretter. — 45. *Vos fu onc neant*, vous fut jamais rien (fut vraiment votre père). — 54. *Plaissié* (= *pleissié*, part. passé de *pleissier* = plexum-are), bois clos de haies, ou simplement : enclos. — 59. Traduisez : « s'élançant de dessous un chou rouge ». La rime a dû gêner ici le poète.

A toz jors ai perdu m'onor. »
La bone feme del mainil
A overt l'uis de son cortil ;
Car vespres ert, por ce voloit
Ses jelines remetre en toit.
Pinte apela, Bise et Rosete :
L'une ne l'autre ne recete.
Quant voit que venues ne sont,
Molt se merveille qu'elles font;
Son coc rehuce a grant aleine;
Renart regarde, qui l'en meine.
Lors passe avant por le rescore,
Et li gorpils conmence a core.
Quant voit que prendre nel porra,
Porpense soi qu'el criera :
« Harou ! » escrie a pleine goule.
Li vilein, qui sont a la coule,
Quant il oënt que cele brèt,
Testuit se sont cele part trèt,
Si li demandent que ele a.
En sospirant lor reconta :
« Lasse, con m'est mal avenu!
— Coment ? » font il. — « Car j'ai perdu
Mon coc que li gorpil[s] en porte. »
Ce dist Costans : « ...vielle orde,
Qu'avés dont fet que nel preïstes ?
— Sire, » fait ele, « mar le di[s]tes.
Par les seinz Deu, je nel poi prendre.
— Por quoi ? — Il ne me volt atendre.
— Sel ferissiez ? — Je n'oi de quoi.
— De cest baston. — Par Deu! ne poi.
Car il s'en vèt si grant troton,
Nel prendroient deus chen breton.
— Par ou s'en vèt? — Par ci tot droit. »
Li vilein corent a esploit;
Tuit s'escriënt : « Or ça, or ça! »
Renars l'oï, qui devant va;
Au pertuis vint, si sailli jus
Qu'a la terre feri li cus.
Le saut qu'il fist ont cil oï ;
Tuit s'escrient : « Or çi, or ci! »
Costans lor dist : « Or tost après! »
Li vilein corent a eslès.
Costans apele son mastin,
Que tuit apelent Mauvoisin :
(« Bardol, Travers, Humbaut, Rebors,
Corés après Renart le ros! »)
Au corre qu'il font l'ont veü
Et Renart ont aperceü;
Tuit s'escriënt : « Vez le gorpil ! »
Or est Chanteclers en peril,
S'il ne reseit engin et art.
« Conment, » fait il, « sire Renart,
Dont n'oëz quel honte vos diënt
Cil vilein, qui si vos escrïent?
Costans vos seut plus que le pas :
Car li lanciez un de vos gas
A l'issue de cele porte.
Quant il dira : « Renars l'en porte, »
« Maugré vostre, » ce poés dire ;
Ja nel porrés mels desconfire. »
N'i a si sage ne foloit :
Renars, qui tot le mont deçoit,
Fu deçoüs a cele foiz.
Il s'escria a haute vois :
« Maugré vostre, » ce dist Renart,
« De cestui en por je ma part. »
Quant cil senti lache la boce,
Bati les eles, si s'en toche,
Si vint volant sor un pomier.
Renars fu bas sor un fumier,
Greinz et maris et trespensés
Del coc qui li est escapez.
Chanteclers li jeta un ris :
« Renarz, » fait il, « que vos est vis
De cest siegle ? que vos en semble ? »
Li lecheres fremist et tramle,
Si li a dit par felonie :
« La boce, » fait il, « soit honie,
Qui s'entremet de noise fère
A l'ore qu'ele se doit tère.
— Si soit, » fèt li cos, « con je voil :
La male gote li cret l'oil,
Qui s'entremet de someillier
A l'ore que il doit veiller.
Cosins Renarz, » dist Chanteclers,
« Nus ne se puet en vos fiër :
Dahez ait vostre cosinage!
Il me dut torner a damage.
Renart parjure, alés vos ent :
Se vos estes ci longement,
Vos i lairois vostre gonele. »
Renars n'a soing de sa favele :
Ne volt plus dire, a tant s'en torne,
Ne repose ne ne sejorne.
Besongnieus est, le cuer a vein.
Par une broce, lez un plein,
S'en vait fuiant tot une sente :
Molt est dolans, molt se demente
Del coc, qui li est escapés,
Quant il n'en est bien saolés,

2. — COMMENT RENART SE TIRA D'UN GRAND PÉRIL DE MORT

...Iloc se choce : e vos a tant
Un chevalier qui trespassoit
Par iloques, et si menoit
Un escuier et un garçon.
Issi chevaucent a bandon
Par entre le bois et l'essart,
Si ont iloc trové Renart
En mi le chemin tot envers.
Tot out le vis et pale et pers :

86. Trad. : « elle se demande avec étonnement ce qu'elles font ». — 93. *Harou* dépend à la fois de *criera* et de *escrie*. Cf. 142-3. — 94. *Qui sont a la cole*. Godefroy (*Dict.*, s. v.) cite un exemple semblable, dont il ne trouve pas l'explication : « *Se mistrent en barges e alerent aux salandres et en pris'rent les .xvij.; et l'une eschapa, qui estoit a la cole* (qui était plus agile ou mieux conduite). (Continuat. de Guillaume de Tyr, dans Martène, t. V, col. 711.) Voy. notre *Gloss.* — 105. *Les seinz Deu*, les saints de Dieu. — 107. *Sel ferissiez ?* si vous l'aviez frappé ? — 110. *Deus*. Le cas régime pour le cas sujet. Cf. *Renart* 130 et 143. — 123-4 sont considérés avec raison par l'éditeur comme interpolés ; cf. 42, 2, 82-3. — 129. *Reseit*, sait trouver à son tour. — 133. *Plus que le pas*, plus vite qu'au pas. On disait *le pas*, *le trot*, *le galop*, au lieu de ; *au pas*, etc. — 137. *Maugré vostre*, malgré vous (*litt* : à votre mauvais gré, à votre déplaisir). Cf. 143 et 49, 53, 94 et 95. — 142-3. *Il s'escria... ce dist Renart*. Voy. 93, note. — 155. *Par felonie*, par méchanceté, méchamment. — 175. *Tot une sente*, tout le long d'un sentier. Cf. 21, 80, note.

2. — 1. *Choce* (pron. *choke*, cf. *chevaucent* 5), interversion des consonnes pour *coche*, couche. Cf. la prononciation, encore assez fréquente, *sacher* pour *chasser*. — 6. *Par entre* (cf. *par de desoz* 59). *Par* se joint souvent à une autre préposition de lieu pour ajouter l'idée du lieu par où l'on passe.

Si con il out esté blecié,
Tot le cuir avoit detrencié.
  Li chevalers l'a regardé;
Son escuier a apelé,
Si li a dit : « Se Dex m'aïst,
Est ce gorpil qui ici gist?
— Oïl, sire, foi que vos doi;
Mès il est mors en moie foi. »
Fait li chevaliers : « Ce m'est vis
Que cil escofle l'ont ocis,
Et il les a mort ambedeus.
— Sire », fait il, « ne m'est pas jeus.
Gorpil fèt trop de mal, por voir;
De cestui voil le cuir avoir :
Bien nos porra avoir mestier.
— Tu dis voir, » fait le chevalier;
« Fai le donc porter en meson :
La pel est bone et de saison. »
  Li escuiers descent a tant,
Renart par les deus gambes prent,
Et meintenant a trèt s'espee,
Par les gares li a botee,
Et un baston a tost copé,
Si li a meintenant boté.
Le garçon apele, et il vient;
Le gorpil li baille qu'il tient,
Et cil le prent molt volentiers :
« Tien, va, » fait soi li escuiers;
« Pran, porte en meson ceste beste,
Et garde en nul leu ne t'areste;
Et quant tu en meson vendras,
La pel tantost en osteras.
— Volenters, » fait il, « par seint Pol! »
Le gorpil a mis sor son col;
Lors s'en est torné demanois,
Et laisse son segnor el bois,
Qui se remetoit au chemin.
Or est Renarz en mal traïn :
Se par engin ne s'en estort,
Il ne puet escaper de mort,
Car il est meuz pris qu'au braion.
Et li garz s'est mis el troton,
Tant que le bois a trespassé,
En la praerie est entré,
Qui estoit grande et longue et lee.
Renart porte, cui pas n'agree
Ce qu'il le tient si malement
Et par les piés contreval pent.
Durement en fu esbahi.
Lors regarde tot entor li,
Si ne voit nul home vivant :
Lors se tient molt a recraant,
Quant einsi se leisse porter.
Lors se conmence a porpenser
Conment il porra esploitier
Por escaper au pautonier.
  Quant Renarz porpensé se fu
Et il out entor li veü,
Et il ne coisi home nul,
Celui par les naces del cul
A pris as denz sanz delaier.
E li garz conmence a criër
Quanque il pot, pas ne se feint;
Et Renarz les naces estreint,
Et au plus qu'il pot les denz serre,
Tant que li gars caï a terre.
O bau li fust ou mal li sache.
Et Dan Renart tot adès sache,
Ne onques ne le vout laissier,
Tant que li gars curut sachier
Le baston qu'as jarez avoit,
Por ce que ferir le voloit.
(Car durement fu esperdu,
Et cil sache de grant vertu).
  Quant Renarz se vit delivré,
Et il vit celui aterré,
Et li vit prendre le baston,
Meintenant se part du garçon,
Qu'il ot poor qu'il nel ferist;
A tant a la fuie se mist
Au plus durement que il pot.
Or se pot bien tenir por sot
Li garz, quant il l'en vit aler :
De dol comença a plorer.
Dolenz en est, si s'en retorne,
Jusc'a son segnor ne sojorne;
Si li conte conment Renart
S'en vait fuiant parmi l'essart,
Et conment il le prist as denz,
Et conment il li mist dedenz
Les naches par ou il le prist,
Et conment le baston hors mist,
Por ce qu'il le voloit ferir,
Mès tantost se prist o foïr,
Si s'en torna parmi les pleins :
« Je remés, qui fu[i] d'ire pleins,
Por ce que je aler l'en vi. »
Quant li chevaliers l'entendi,
Ses paumes en bati de joie :
« Par foi, » fait il, « ne cuit que j'oie
Ja mès issi bele aventure. »
A tant s'en vèt grant aleüre,
Sil lesserent ester a tant.

43. ÉVANGILE AUX FEMMES *

I

Quiconques veut mener pure et saintisme vie,
Fames aint et les croie et dou tout s'i affie;

22. *Gorpil*. Cas régime au lieu du cas sujet. Cf. 15 et 42, 1, 110, n. — 26. *En meson*, chez nous. Cf. 38 et 40 et voy. 29, 2, 55, note. — 31. *Gare* pour *garre* (du kymrique *gâr*), jambe. Cf. *jarret* et *garrot*. — 33. *Li*, pour *le li* : ellipse ordinaire d'un des pronoms personnels de la troisième personne. Cf. 31, et surtout 99, où le pronom supprimé est à un nombre différent, ce qui est beaucoup plus rare. — 39. *Areste* est à l'impératif deuxième personne. On attendrait *que... ne t'arestes*. Anacoluthe hardie. — 56. *Ce qu'il le tient .. et pent*, ceci que il (le garçon) le tient... et qu'il (lui, Renart) est suspendu. Négligence fréquente en ancien français. — 58. *Esbahi*, effrayé. — 61. *Recraant* pour *recreant*. L'*e* antétonique précédé ou suivi d'une *r*, d'une *l* ou d'une nasale, est souvent remplacé par *a*. Voy. 2, 6, note. — 72. *Pas ne se feint*, il n'hésite pas, ne se gène pas. *Feignant*, qu'on emploie encore dans le peuple, est la véritable forme de *fainéant*, dont l'orthographe altérée a provoqué au XVIe siècle une nouvelle altération basée sur une fausse étymologie : *fai-néant* (Calvin). *Feindre* se trouve encore employé au XVIIe siècle, au sens de « tarder, hésiter ». — 76. Traduisez : « que cela lui plaise ou qu'il lui en sache mauvais gré ». Pour *savoir mal a*, cf. l'expression correspondante des patois du Midi, et la locution française *savoir mauvais gré*. Dans ces locutions, *savoir* indique un sentiment intime, plutôt qu'une connaissance acquise. — 79. *Curut sachier*, s'empressa de tirer. — 82-3. Voy. 42, 1, 123-4, note. — 99. *Li*, pour *les li*. Voy. 33, note. — 103. *Mes*. Anacoluthe fréquente. On ne peut pas ici sous-entendre *comment*. — 112. Traduisez : « et ils ne s'occupèrent plus de la chose » (*sil* = *si le*).

* L. Constans, *Zeitschrift für romanische Philologie*, VIII, 1. — Cf. Mall, *Zeitschrift für romanische*

Car il n'i a en elles fausseté ne boisdie,
Ne qu'il a en Renart, cant il sa proie espie.

II

Onques nul bien n'ama qui les fames n'ot chier ;
Lor vertus et lor graces font mout a mervillier;
On les puet aussis bien de lor preu consillier,
Com on penroit a cors .j. bien courant levrier.

III

Il sont aucune gent qui s'en plaignent trop fort,
Mais certes il me samble que il aient grant tort ;
Car on i treuve autant d'aïde et de confort,
Com on fait el sarpent qui en trayson mort.

IV

Que c'on die des fames, on les doit mout amer,
Car en tout lor affaire ne sai .j. point blasmer;
Et aussis seür fait entre elles converser,
Come se on estoit en .j. panier en mer.

V

Li hom(s) qui bien s'i fie comment aroit mesaise?
C'est une medecine qui touz les max apaise ;
L'on i puet ainsis estre a seür et a aise,
Come plein poing d'estoupes en une ardent for-
[naise.

VI

Cil qui a fame donne son avoir trop est sage(s) :
Bien li doit on de cors et d'avoir faire hom-
mage(s) ;
Quant tout y arez mis, meubles et heritage(s),
Autel gré en arez comme cil qui chiens nage.

VII

Qui diroit mal de fame, ce seroit grant mervoille
De bien faire et bien dire chascune s'aparoille,
Et ainsis sagement se porvoit et consoille,
Com fait li papillons qui s'art a la chandoille.

VIII

Douce chose est que fame et en diz et en faiz :
Voisines en tençant ne font mie granz plaiz;
Ne sont pas rioteuses, to[s]t les met on en paiz,
Aussis come li singes feroit por les mauvais.

IX

J'ai mout chieres les fames por le bien que j'i
[voi :
Elles ont fait por moi tant que louer m'en doi ;
De quanqu'elles me diēnt tout aussi bien les croi
Com celui qui .c. foiz m'aroit menti sa foi.

X

N'est pas droiz ne raison que de fame mesdie :
Sages sont et aprises e de grant courtoisie ;
Et en quanqu'eles diēnt fols est qui ne s'i fie,
Com li bergier[s] ou leu, quant sa beste a saisie.

XI

Fame est en loiauté et en douçor sovrainne,
Car tous ceux qui la croient a sainte fin amainne,
Ne chose ne diroit dont autres eüst painne
Pour autant de fin or com a de keue rainne.

XII

Entre nos, damoiselles, vos pri que ne cuidiez
Que je por vos le die que si faites soiiez,
Que par fine simplece sont vo cuer si loiiez,
Ne plus que mosche a miel, a vanité n'iriez.

41. GUILLAUME DE LORRIS ET JEAN DE MEUNG

ROMAN DE LA ROSE *

1. — GUILLAUME DE LORRIS

1° PAPELARDIE

Une ymage ot emprès escrite,
Qui sembloit bien estre ypocrite :
Papelardie ert apelee.
C'est cele qui en recelee,
Quant nus ne s'en puet prendre garde,
De nul mal faire ne se tarde.
El fait dehors le marmiteus,
Si a le vis simple et piteus,
Et semble sainte creature ;
Mais sous ciel n'a male aventure
Qu'ele ne pense en son corage.
Mou(l)t la ressembloit bien l'ymage,
Qui faite fu a sa semblance,
Qu'el fu de simple contenance,
Et si fu chauciee et vestue
Tout ainsinc cum fame rendue.

Philologie, I, 337 sqq., et L. Constans, *Marie de Compiègne d'après l'Evangile aux femmes*, Paris, Vieweg, 1876. — L'originalité de cette piquante satire anonyme de la fin du XIIe siècle consiste en ceci que l'éloge contenu dans les trois premiers vers de chaque couplet est annulé par la contradiction qui se trouve au quatrième. (Voy. *Tableau*, etc., p. 20.) — Il existe aussi des *Epitres aux Femmes*. Les mots *évangile* et *épitre* ont également le sens de « *leçon, avertissement* ».

3. *Elles*. La syllabe féminine non élidée ne compte pas à l'hémistiche du vers de 12 syllabes dans l'ancienne langue. Cf. 6, 10, etc. — 4. *Ne qu'il a*, pas plus qu'il n'y en a (cf. 48). L'ellipse est de la même nature que dans *ne... que* signifiant « seulement ». — 5. *Onques nul bien n'ama*, n'a jamais aimé quelque chose de bon. — 7. *Les... de lor preu consillier*, leur donner d'utiles conseils. — 8. *A cors*, à la course. — 9. *Il sont aucune gent*, il y a des gens : syllepse. — 11. *Treuve* pour *trueve* (se trouve encore dans La Fontaine). Ce verbe a un radical différent, suivant que l'accent est sur le radical ou sur la terminaison, ce qui est régulier. — 20. *Plein poing*. Le cas régime se rencontre fréquemment après *comme* dans les propositions comparatives d'égalité et après *que* dans les prop. comparatives de supériorité ou d'infériorité. — 21. *Sage* (cf. *loiiez* 47), au prédicat. On rencontre, même à la bonne époque, d'assez nombreux exemples du prédicat au cas régime. — 25. *Qui diroit*, si l'on disait. — 29. Trad. : « c'est une douce chose que la femme ». — 31-2. *Tost... aussis come*, aussi vite, aussi facilement que. — *Feroit* remplace le verbe précédent. — 46. *Por vos... que*, etc. Pléonasme. — 47. *Que*, car. — 48. *Ne plus*, pas plus.

* *Le Roman de la Rose*, par Guillaume de Lorris et Jean de Meung, nouvelle édition revue et corrigée par Francisque Michel, Paris, 1864. — Guillaume, né à Lorris, près Montargis, le premier en date et le plus ingénieux des deux auteurs du *Roman de la Rose*, est mort vers 1260. On ne sait rien de certain sur sa vie : son œuvre comprend environ 4.150 vers. Son continuateur Jean, dit Clopinel ou le Boiteux, né à Meung-sur-Loire (Orléanais), vers 1250, d'une famille riche et distinguée, mort à Paris en 1318, reçut la plus forte éducation qui fût possible de son temps, ce dont ses œuvres font foi. Il a en outre traduit le *De arte militari* de Végèce et la *Consolation* de Boèce, et composé un certain nombre d'autres ouvrages de moindre valeur. La 1re partie du *Roman de la Rose* a été composée vers 1237, la 2e vers 1277 (G. Paris). Voy. *Tableau*, etc., p. 21.

1. (v. 407-410.) — 1. *Escrite*, tracée. — 7. *Dehors*, au dehors. — 14. *Que*, car.

En sa main un sautier tenoit,
Et sachiés que mou(l)t se penoit
De faire a Dieu prières faintes
Et d'appeler et sains et saintes.
El ne fu gaie ne jolive,
Ains fu par semblant ententive
Du tout a bonnes ovres faire,
Et si avoit vestu la haire.
Et sachiés que n'iere pas grasse :
De jeuner sembloit estre lasse,
S'avoit la color pale et morte.
A li et as siens ert la porte
Deveëe de paradis.
Icele gent si font lor vis
Amegrir, ce dit l'Evangile,
Por avoir loz parmi la vile,
Et por un poi de gloire vaine,
Qui lor toldra Dieu en son raine.

2° MORT DE NARCISSE

Ci dit l'aucteur de Narcisus,
Qui fu sorpris et deceüs,
Pour son ombre qu'il aama,
Dedans l'eve ou il se mira,
En icele bele fontaine.
Cele amour li fu trop grevaine,
Qu'il en mourut a la parfin
A la fontaine sous le pin.

Narcisus fu uns damoisiaus
Que Amors tint en ses roisiaus;
Et tant le sot Amors destraindre,
Et tant le fit plorer et plaindre,
Que li estut a rendre l'ame;
Car Equo, une haute dame,
L'avoit amé plus que riens nee.
El fu par lui si mal menee
Qu'ele li dist qu'il li donroit
S'amor, ou ele se morroit.
Mais cis fu, por sa grant biauté,
Plains de desdaing et de fierté,
Si ne la li volt otroier
Ne por chuër ne por proier.
Quant ele s'oï escondire,
Si en ot tel duel et tel ire,
Et le tint en si grant despit,
Que morte en fu sans lonc respit;
Mès ainçois qu'ele se morist
Ele pria Dieu et requist
Que Narcisus au cuer perasche,
Qu'ele ot trové d'amor si flasche,
Fust asproiés encore un jor
Et eschaufés d'autel amor
Dont il ne peüst joie atendre;
Si porroit savoir et entendre
Quel duel ont li loial amant
Que l'en refuse si vilment.
Cele proiere fu resnable,
Et por ce la fist Diex estable;
Que Narcisus, par aventure,
A la fontaine clere et pure
Se vint sous le pin umbroïer,
Un jour qu'il venoit d'archoier
Et avoit soffert grant travail
De corre et amont et aval,
Tant qu'il ot soif por l'aspreté
Du chaut et por la lasseté
Qui li ot tolue l'alaine.
Et quant il vint a la fontaine,
Que li pins de ses rains covroit,
Il se pensa que il bevroit :
Sus la fontaine tout adens
Se mist lors por boivre dedens.

Comment Narcisus se mira
A la fontaine et soupira
Par amour, tant qu'il fist partir
S'ame du corps sans departir.

Si vit en l'iave clere et nete
Son vis, son nes et sa bouchete;
Et cis maintenant s'esbahi,
Car ses umbres l'ot si trahi
Que cuida veoir la figure
D'un enfant bel a desmesure.
Lors se sot bien Amors vengier
Du grant orguel et du dangier
Que Narcisus li ot mené;
Lors li fu bien guerredonné,
Qu'il musa tant a la fontaine
Qu'il ama son umbre demaine,
Si en fu mors a la parclose.
Ce est la somme de la chose :
Car, quant il vit qu'il ne porroit
Accomplir ce qu'il desirroit,
Et qu'il i fu si pris par sort
Qu'il n'en pooit avoir confort
En nule guise n'en nul sens,
Il perdi d'ire tout le sens
Et fu mors en poi de termine.
Ainsinc si ot de la meschine
Qu'il avoit d'amors escondite
Son guerredon et sa merite.
Dames, cest essample aprenés,
Qui vers vos amis mesprenés;
Car se vous les lessiés morir,
Diex le vous sara bien merir.

2. — JEAN DE MEUNG : PORTRAIT DE FAUX SEMBLANT

Comment le traistre Faulx Semblant
Si va les cueurs des gens emblant,
Pour ses vestemens noirs et gris
Et pour son vis pasle amaisgris.

Faux Semblant.

« ...Trop sai bien mes habiz changier,
Prendre l'un et l'autre estrangier :
Or sui chevaliers, or sui moines,
Or sui prelas, or sui chanoines,

20. *Appeler*, invoquer. — 23. *Du tout*, entièrement. — 30. *Icele gent* (éd. *Car icel g.*). Voy. 59, 20, note.

2. (v. 1447-1518). Une *Histoire de Narcisse et d'Echo*, un peu différente de la légende si connue par les *Métamorphoses* d'Ovide (III, 339 sqq.) et encore inédite, se rencontre dans le ms. Bibl. Nat., nouv. acquis. 4511-13. Un autre conte de *Narcissus*, qui dédaigne l'amour de la fille du roi, Dane, est également inédit à la Bibliothèque nationale. Voy. *Hist. litt. de la France*, XIX, 761, et XXIX, 498, et L. Moland, *Origines littéraires de la France*, 278. — *Rubrique*, 7. *Que*, car. Cf. 31, 55, etc. — 5. Traduisez : « qu'il lui fallut rendre l'âme ». Pour *a*, voy. 4, 26, note. — 48. *Ses umbres* (masc.). Cf., au contraire, *offre*, 35, 10. qui est naturellement masculin. — 53. *Mené*, témoigné, manifesté. — 66. *De la meschine*, au sujet de, pour la jeune fille.

2. *Jean de Meung* : Portrait de Faux Semblant (v. 11957-12005 et 12125-12200). Cf. le portrait de Papelardie. — *Rubrique*, 4. *Amaisgris*. *S* inorganique, qui ne change rien à la prononciation, et qui provient de ce que l'*s* était presque toujours muette devant une consonne, depuis la fin du XII[e] siècle. — 1. *Trop bien*, très bien.

Or sui clers, autre ore sui prestres,
Or sui desciples, or sui mestres,
Or chastelains, or forestiers :
Briément, ge sui de tous mestiers.
Or resui princes, or sui pages,
Or sai parler trestous langages ;
Autre ore sui viex et chenus,
Or resui jones devenus;
Or sui Robers, or sui Robins,
Or cordeliers, or jacobins.
Si pren por sivre ma compaigne,
Qui me solace et acompaigne, —
C'est dame Astenance Contrainte, —
Autre desguiseüre mainte,
Si cum il li vient a plesir,
Por acomplir le sien desir.
Autre ore vest robe de fame,
Or sui damoisele, or sui dame ;
Autre ore sui religieuse,
Or sui rendue, or sui prieuse,
Or sui nonain, or sui abesse,
Or sui novice, or sui professe,
Et vois par toutes regions
Cerchant toutes religions.
Mès de religion, sans faille,
G'en pren le grain et laiz la paille ;
Por gens avugler i abit,
Je n'en quier, sans plus, que l'abit.
Que vous diroie ? en itel guise
Cum il me plaist, ge me desguise ;
Mou(l)t sunt en moi müé li vers,
Mou(l)t sunt li fait aux diz divers ;
Si fais cheoir dedans mes pieges
Le monde par mes privileges.
Ge puis confesser et assoldre —
Ce ne me puet nus prelas toldre —
Toutes gens, ou que je les truisse :
Ne sai prelat nul qui ce puisse,
Fors l'apostole solement,
Qui fist cest establissement
Tout en la faveur de nostre ordre.
N'i a prelat nul qui remordre
Ne grocier contre mes gens ose ;
Ge lor ai bien la bouche close.
. . . .
Mès povres fames, povres homes,
Qui de deniers n'ont pas grans somes,
Vueil ge bien as prelas lessier
Et as curés por confessier,
Car cil noient ne me donroient.

Le dieu d'Amours.

— Por quoi ?

Faux Semblant.

— Par foi ! qui ne porroient,
Comme chetives gens et lasses ;
Si que g'en ai les brebis grasses,
Et li pastor avront les maigres,
Combien que ce mot lor soit aigres ;
Et se prelat osent groucier,
Car bien se doivent correcier
Quant il perdent lor grasses bestes,
Tiex cops lor donrai sor les testes
Que lever i ferai tex boces
Qu'il en perdront mitres et croces.
Ainsinc les ai tous corrigiés,
Tant sui fort privilegïés. »

L'Acteur.

Ci se volt taire Faus Semblant ;
Mès Amors ne fait pas semblant
Qu'il soit ennoiés de l'oïr,
Ains li dist por eus esjoïr :

Le dieu d'Amours.

« Di nous plus especiaument
Comment tu sers desloiaument,
Ne n'aies pas du dire honte ;
Car, si cum tes habis nous conte,
Tu sembles estre uns sains hermites.

Faux Semblant.

C'est voirs, mès ge sui ypocrites.

Le dieu d'Amours.

Tu vas preeschant astenance.

Faux Semblant.

Voire voir, mès g'emple ma pance
De bons morciaus et de bons vins.
Tiex comme il affiert a devins.

Le dieu d'Amours.

Tu vas preesch nt povreté.

Faux Semblant.

Voir, mès riche[s] sui a planté ;
Mès, combien que povre me faingne,
Nul povre encontrer ge ne daingne :
J'ameroie miex l'acointance,
Cent mile tans, du roi de France
Que d'un povre, par Nostre Dame !
Tant eüst il ausinc bone ame.
Quant ge voi tous nus ces truans
Trembler sor ces femiers puans
De froit, de faim criër et braire,
Ne m'entremet de lor affaire.
S'il sunt a l'Ostel Dieu porté,
Ja n'ierent par moi conforté,
Que d'une aumosne toute seule
Ne me paistroient il la geule,
Qu'il n'ont pas vaillant une seche.
Que donra qui son coutiau leche ?
De folie m'entremetroie,
Se en lit a chien saing querroie.
Mès d'un riche usurier malade
La visitance est bone et sade :
Celi vois ge reconforter,
Car g'en cuit deniers aporter ;
Et se la male mort l'enosse,
Bien le convoi jusqu'a la fosse ;
Et s'aucuns vient qui me repraingne

5. *Or... autre ore.* tantôt, tantôt. Cf. 11, etc. — 21. *Vest*, je revêts. — 28. *Cercher* (= circare) est la vraie forme française ; *chercher* est une forme hybride, où le français se mélange de picard. — *Religions*, ordre religieux, couvents ; mais au vers suivant, *religion* signifie « vie religieuse ». — 31. *I abit*, j'y habite (dans les couvents). — 35. *Vers*, couplet, verset (« les couplets de ma chanson sont très variés »). — 36. *Aux diz*, par rapport aux paroles. — 54. *Qui ne porroient*, car ils ne pourraient. Construction analogue à celle du latin *qui non possent* (*qui* signifie « vu qu'ils »). — 55. *Comme*, etc., sous-ent. : qu'ils sont. Latinisme. —

70. *Eus*, les barons de sa cour. — 84. *Encontrer*, aborder. — 95. *Que*, car. — 98. *Qui*, celui qui.

Por quoi du povre me refraingne,
Savés vous comment g'en eschape?
Je fais entendant par ma chape
Que li riches est entechiés
Plus que li povres de pechiés,
S'a greignor mestier de conseil.
Por ce i vois, por cel conseil :
Neporquant autresinc grant perte
Reçoit l'ame en trop grant poverte,
Cum el fait en trop grant richesce :
L'une et l'autre igaument la blesce.
Car ce sont deux extremités
Que richesce et mendicités ;
Li moiens a non Soffisance :
La gist des vertus l'abondance.

45. MESSIRE THIBAUT

ROMAN DE LA POIRE *

Ci endroit commance l'estoire
De la plus merveilleuse poire
Qui ja mès soit n'onques ne fust.
Diex l'ama, qui planta le fust
Dont poire deüst estre tiex
Qui tant estoit esperitiex.
Il advint chose que la bele
Tenoit cele poire novele
De saint Ruille en sa destre main,
Dont li doit ne sont pas vilain,
Einçois sont droit et delïé.
Gariz est cui ele a lïé
De ses biaus bras contre son piz :
Ge voudroie que li respiz
De ma vie i peüst fenir,
Por tant qu'el m'i deignast tenir.
Ceste parole est tote voire.
Ma Dame si tenoit la poire
Soz .j. perier ou se seoit.
A mon cuer pas ne messeoit,
Mès bon tens me fist et bon m'oi
Ce qu'el seoit si près de moi,
Car bien pensé a li ateindre.
De tant se pot mes cuers plus pleindre
Que ne l'osoie resgarder,
Ainz me fist honte coarder,
Bessier les euz, que ne veïsse
Cele que Jhesuz beneïsse.
Einsi m'avoit honte maté,
Et quant ele ot .j. poc esté,
Qu'el ne se mut ne ça ne la,
Tot en pensant si commença
A parer la poire a ses denz
Plus blanches qu'yvoires n'argenz ;
Cele poire a ses denz para,
Onc autre chose n'y tocha.
— Tocha? Si fist, voire par foi,
Les levres et la langue .j. poi :
Si voi ge bien, sanz alumer,
Qu'en ne puet rien a denz parer,
Que les .ij. levres de la boche
Et la langue dedenz n'i toche. —
Si com la douce creature,
Cui Diex otroit bone aventure,
Paroit la poire que ge di,
Dedenz mor[s]t, puis la me tendi
Tant sotilment, ne l'aparçut
Ame qui fust, toz les deçut,
Qu'onques nel sot ne cil ne cele :
Tant vaut amor que l'en la cele.
Au prendre ne fui esbahiz ;
N'oi pas peor d'estre trahiz,
Ainçois la pris liez et joianz.
Ice puis ge bien dire, oianz
Toz cels qui sont jusques a Rome :
Dès puis qu'Adans mordi la pome,
Ne fu mès tel poire trovee ;
Bien orroiz con s'est puis provee.
En la poire mors sanz congié :
Se ge eüsse devant songié
La force qui estoit en lui,
Dont g'ai puis soffert maint ennui,
Ge ne l'eüsse ja baillee.
Mielz me venist qu'el fust tailliee
De coutel ou d'une autre chose.
Odors de basme ne de rose
N'est si bone, se Dex m'aïst.
El cuer m'entra, encor' i gist,
Ne de l'issir n'a nule envie :
Tant con li siecles soit en vie,
N'iert il mès jorz que ne m'en sente.
De Dieu soit beneoite l'ante
Qui ainz pot enfanter tel fruit !
A petit, sanz folor ce cuit,
Que l'escorce en estoit fince ;
Mès la poire ot tel destinee :
La ou ele ot perdu l'escorce,
Avoit recovree sa force
Et la vertu d'un saintuaire.
Tel force avoit qu'el pooit faire
A son ami joie et dolor,
Car la douce aleine et l'odor
De sa boche i estoit remese,

* *Li Romanz de la Poire zum ersten Male herausgegeben von Friedrich Stehlich*, Halle, 1881, v. 398-627. — Tout ce qu'on sait de l'auteur du *Roman de la Poire*, c'est qu'il s'appelait Thibaut, comme il le laisse entendre à mots couverts en plusieurs passages, et qu'il était chevalier, ce qui ressort des miniatures, où il est représenté, à côté de sa dame, avec des armoiries. — Ce texte, quoiqu'il nous ait été transmis dans des manuscrits qui offrent des traces de picard et de bourguignon, semble bien avoir été écrit dans l'Ile-de-France, peut-être à Paris, à la fin du XIIIe siècle. — L'auteur reçoit de celle qu'il aime une poire à laquelle elle vient de mordre ; il la mange et ressent à la fois toutes les douceurs et toutes les amertumes de l'amour. On pourrait rapprocher du début la charmante pièce d'Alphonse Daudet intitulée : *Les Prunes*.

108. *Refraingne*, au subjonctif, comme dans les propositions interrogatives indirectes du latin. — 110. *Fais entendant*, fais entendre. L'infinitif et le gérondif neutre alternent en ancien français dans beaucoup d'expressions, même après une préposition. Cf. *par pais faisant* et *par honte fère* 49, 106 ; *faire entendant* 62, 11 et *faire entendre*, etc. — 114. *Conseil*, dessein, but (mais au vers précédent : « bon conseil »).

7. *Chose que*, une chose, ceci que (*chose* est à peu près inutile). — 12. *Cui*, [celui] que) — 21. *Bon m'oi ce*, je trouvai bon ceci (*me* est au datif ; *oi*, de *avoir*). — 23. *Pense* (= *pensai*) indique la prononciation. Ronsard fait rimer *animay* avec *renfermé* (participe), et *trepassé* avec *outrepassay*, et les grammairiens du XVIe siècle, Meigret, Pilot, Ramus, etc., s'accordent à dire que le son de *ai* au passé défini est très voisin de l'*é* fermé. — 26. *Honte* est sujet. — 27. *Que ne*, afin que... ne... pas. — 28. Trad. : « celle que je prie Jésus de bénir ». Cf. 44. — 35. *A*, avec. — 39. *Sanz alumer*, sans lumière. — 46. *Mort*, au présent, pourrait à la rigueur être maintenu, mais le parf. est préférable. — 70. *Soit en vie*, pour *sera en vie* : « durera » (expression bizarre). Le subjonctif est dû à l'idée d'indétermination dans l'avenir.

La où avoit l'escorce rese.
— Quel anui i avoit il donques ?
Si m'aïst Diex, ge ne vi onques
Ne n'oï parler a nului
De rien qui peüst feire enui,
Ou il eüst tant de bonté
Con vos m'avez ci aconté.
Dites moi donques quel enui
En cele poire avoit : g'en sui
Un poi jalos de l'escouter.
Vos m'avez ci dit sanz doter
Qu'ele estoit plus douce que miauz
Ne que riens que l'en voie as iauz.
Ne cuidoie pas qu'il eüst
En douçor chose qui neüst.
Que vos m'alez ci acontant,
Que d'assez ne fleroit pas tant
Odors de rose ne de basme ?
Or li remetez sore blasme,
Sanz achoison et sans mesfêt,
Et vos pleigniez qu'el vos a fêt
Ne sai quel mal n'en quel endroit.
Mès, par mon chief, il convendroit
Poser reison droite et certeine
Comment ele est enferme et seine,
Comment el puet bien et mal faire :
Max et biens, ce sont .ij. contraire,
Et vos les metez en commun
Autresin con s'il fussent un.
Ce n'est pas reisons ne droiture :
Qui les juge selonc nature,
Ge n'i voi pas d'acordement.
Vos nos devez dire comment
S'acorde l'une a l'autre part.
— Or oëz, selonc mon esgart,
Et l'acordance et la devise :
En cele poire avoit assise
A un chievrefeuille amerote.
Molt est musarz qui de rien dote,
Se il ne set molt bien comment.
Quant ge menju pain de froment,
Si gart je bien toz jorz avant
Que il n'i ait chose grevant,
Car de l'autre mors me sovient :
Eschaudez d'eave chaude crient.
Un essample i poëz aprendre
D'un poissonet que l'en velt prendre,
Qui se porchace por sa faim :
Si tost con il a sentu l'aim
Qu'en li tant agu et poignant,
Si se met au chemin poignant,
Et s'il avient par aventure
Que il truisse bone pasture,
Toz jors sera en sospeçon
Que ce ne soient ameçon.
— Encore n'ai pas entendu
Que vos m'aiez ici rendu
Reison, comment amere chose
Puisse estre en cele poire enclose,
Qui tant par estoit savoree,
Dites le tost sans demoree.
Comment el puet estre greveine,
Quant de tel douçor estoit pleine.
— Or en oëz m'entencion :
Se Diex me doint redempcion,
Ja ne vos en sera menti.
Par cele poire ai ge senti
Trestoz les max del mal d'amer :
Dont puis ge bien ce mal clamer
Amertume, qui dedenz ere.
— Avoi, nel dites mès, biaus frere,
Que il i ait point d'amertume.
Por ce, s'Amors a tel costume
Que chascuns amanz le conpere,
Por ce n'est pas la poire amere.
— Amere estoit ele sans dote,
Car de li m'est pris une gote
Soz la mamele enz en le cuer,
Dont ja n'istra mès a nul fuer,
Se la bele n'en a pitié,
Ainçois morrai por s'amistié.
Ne ge ne vueil ja mès garir ;
Mielz voil einsin por li morir
Que de nului avoir santé,
Se ce n'est par sa volenté.
— Or voi ge bien tot a delivre,
Sanz plus gloser et sanz descrivre,
Que dolor i pot il avoir ;
Mès ce ne puis ge pas savoir
Qu'il i eüst de douçor point.
Comment s'accordent en .j. point
Deus choses einsi descordant ?
Miex est söés, max est mordant ;
Douçors atempre, dolors cuit ;
Douçors aliege, dolors nuit :
Si ont contraire poesté.
Et vos dites qu'en .j. osté
Estoient herbergié endui !
S'erent compainz joie et envi !
Comment estoient il ensemble,
Quant li uns l'autre si dessemble ?
Ge ne sai comment ce puet estre.
Non savez vos, ce cuit, biaus mestre.
— Si faz, trestoz certains en sui,
Par le sentir, non par autrui.
Por voir, ge nel seüsse mie,
Mès gel sent, ce me certefie.
Li max d'amer vient sanz mesure ;
Mès Esperance, qui n'a cure
C'uns fins amanz muire a tel tort,
Me done solaz et confort.
Esperance me done joie :
Ce est li bien que ge disoie,
C'est li solaz, c'est la douçors
Qui m'asoage mes dolors ;
Quar, quant Amors me met en peine,
Et Esperance me rameine
Un penser doucereus et frois :
Ne voudroie pas estre rois
Par si que me fust eschapez.
Einsi sui pris et atrapez
Et me delit en ma mesèse.
N'est nule riens qui tant me plèse
Con fêt li biens que g'i espoire :
Por ce di ge qu'en cele poire

97. *Qu'il eüst*, qu'il y eût. — 102. *Li remetez sore*, vous jetez sur elle. — 114. *Qui les juge*, si on les juge. — 117. Trad. : « une chose s'accorde avec l'autre. » — 133. *Qu'en li tant*, qu'on lui tend. — 144-5. *Le... comment*, etc. Pléonasme fréquent. — 147. *Entencion*, opinion. — 153. *Qui*, moi qui. — 172. *Savoir*, comprendre. — 176. *Miex*, miel (cf. *miauz* 95, forme picarde). — 180. *Osté*, pour *ostel*, àcause de la rime. Cf. *mortés* 52, 44. — 199-200, voy. 25, 121-2, n. — 203. *Par si que*, à la condition de. — 205. *Me delit*, je me délecte, je me plais. — 207. *Espoire*. Voy. 27, 63, note.



Pot estre, et en .j. siege igal,
Li biens enclos avec le mal.
Li max me fèt pensif et mat,
Et encontre le mal s'embat
La joie de Bone Esperance,
Qui me ra promis sa fiance
Qu'el ne me faudra jusqu'au chief.
Et por ce sont li mal meins grief:
Einsi ai bien et mal sanz faille.
Si ont empris une bataille
En moi Amors et Esperance :
L'un me cuevre, l'autre me lance.
Esperance me pest et oint,
Et Amors m'aguillone et point ;
Esperance me sert et garde,
Amors me frit et cuit et larde,
Esperance mon bien porchace,
Car. quant Amors m'estraint et lace,
Esperance alasche le laz.
Si me refèt molt grant solaz
Avec Esperance Franchise,
Qui me ra promis son servise...

46. PHILIPPE DE THAUN

LE COMPUT*

De die lucis.

Li lundis par raisun,
Sulunc m'entenciun,
Signefiet lumiere,
U li secunz pechiere
Out sun siege posé
Par le cumant de Dé.
Mais puis par glutunie,
Par raim de lecherie,
Icel siege forfist,
En grant peine nus mist,
Par ço que il manjat
Ço qu'Eve li dunat,
Sur le defens de Dé,
Ultre sa volenté.

De die martirii.

Après vint par raisun,
Sulunc m'entenciun,
Li marsdis, qu'ert martire,
Cum se deveit deduire :
Arer e laburer
E en terre semer
Martirie li esteit,
Kar faire nel saveit,
Cum serreit al buvier
Clerc estre u chevalier.

De die mercali.

Puis vint le mercresdi,
U il uvrat cissi
Que il sout laburer
E vendre e achater.
E ço est jurn mercil,
E enpur ço icil
Ki primes le truverent.
Cest num li enposerent.

De die gaudii.

E puis qu'il sout tant faire
Qu'il sout le son atraire,
Dunc fut joius cil dis,
E ço fut li jusdis ;
Et cest sens en pernum
Sulunc le sens del num.

De die veritatis.

Et qu'il nen orguillast,
Que a mal li turnast,

Du jour de la lumière.

A mon avis, lundi doit signifier (litt^{t} : *signifie avec raison*) *la lumière où le second pécheur avait établi son séjour par l'ordre de Dieu. Mais puis, par gloutonnerie, par gourmandise* (litt^{t} : *par un résultat de sa g.*), *il perdit ce séjour et nous mit en grand'peine, pour avoir mangé ce qu'Ève lui donna, malgré la défense de Dieu et contre sa volonté.*

Du jour du martyre.

Après vint justement, à mon avis, le mardi, qui signifie « martyre », à cause de la vie qui lui était imposée : labourer, travailler la terre, l'ensemencer était pour lui un martyre, car il ne savait pas le faire, comme c'en serait un pour le bouvier d'être clerc ou chevalier.

Du jour des marchandises.

Puis vint le mercredi, où l'homme arriva à savoir (litt^{t} : *travailla de telle sorte qu'il sut*) *travailler et vendre et acheter. Et c'est là le jour des marchandises, et c'est pourquoi ceux qui le trouvèrent les premiers lui mirent ce nom.*

Du jour de la joie.

Et lorsqu'il sut faire tant et si bien qu'il put tirer son profit [*de la terre*], *alors il fut joyeux et ce jour fut le jeudi ; et nous adoptons ce sens, suivant l'étymologie du mot.*

Du jour de la vérité.

Et de peur qu'il ne prît de l'orgueil et que le contact avec ses semblables ne lui tournât

---

* *Li cumpoz Philippe de Thaün*. publié, avec une introduction sur la langue de l'auteur, par Edouard Mall. Strasbourg. 1873, v. 523-630. — Ce texte est intéressant par la matière traitée et par son ancienneté même : il date au plus tard de 1119. Philippe de Thaün (près Caen?), le premier en date des poètes anglo-normands, a également composé un *Bestiaire*. — L'anglo-normand se caractérise surtout par l'emploi de *e* pour *ie*. de *u* pour représenter les sons français *u*, *o* nasal, *o* fermé et *ue*, et par l'affaiblissement de la déclinaison : ces traits se montrent déjà en partie dans les œuvres de Philippe.

214. *Me ra promis*. m'a promis pour sa part (par contre). Cf. 230. — 228. *Refèt*. fait à son tour (elle aussi). — 230. *Servise*. Voy. 23, 1, 78, note.
4. *Li secunz pechiere*. Le premier est Lucifer, l'ange déchu. — 11. *Par ço que* indique le moyen, comme *por ço que* indique la cause. — 25. *Mercresdi*. L's est analogique et empruntée aux formes des autres jours : *marsdi*, *jusdi*, *vendresdi*.

Par sun asemblement,
Si cum funt mainte gent,
Cuvint lui veir a dire,
Pur ço que Nostre Sire
Tant l'aveit amendét
Cum jo vus ai cuntét :
E iço signefie
Vendresdis, sainte vie.

De die seminoso.

Aprof le vendresdi
Fut faiz le samadi ;
E c'est jurz seminus,
Sulunc le sens de nus ;
Kar bien semet ki pluret
Ses pechiez, Deu aüret.
E c'est allegorie :
Ne lerrai nel vus die.

Summa sententia de die sabbati et de sex aliis diebus hebdomadæ.

Veez i sutilment,
Ço est veirs veirement :
Adam fut la posét
U jo vus ai cuntét,
E Adam signefie
En ceste mortel vie
Nus ki sumes posé
En la lumiere Dé.
D'icele tresbuchum,
Quant nus le mal faisum :
E ço est li mals jurs
A trestuz pecheürs :
E ço est le marsdi,
Que jo entenc cissi.
Mais d'iloc deit lever
E sun cors venoter,
C'est al mostier aler
E ses pechier plurer :
E c'est le mercresdi
Que jo entenc cissi.
Et puis deit esjoïr,
S'il i pot parvenir :
E ço est le jusdi,
Que l'em entent cissi.
Aprof culchier a terre
E le veir Deu requerre
Qu'il li facet parduns,
Par ses saintismes nuns,
De ço que at errét
Ultre sa volentét :
E iço entendum
Par le vendresdi num.
E dunc avrat semét,
Quant cissi at errét :
Et c'est le samadi
Que l'em entent cissi.
Et ço truvum escrit
Que sainz Augustins dit :
« Ço que semuns cuildruns,
Que dununs recevruns. »
Et cist precept serrat,
Quant samadis vendrat,
U serrunt curuné
Li fecil Damnedé.
Dunc serrunt en luur,
U ja n'avrunt dolur :
Et c'iert le diemeine,
Le jurn Jesu demeine.
Aiez en remembrance :
C'est la signefiance
Des jurz en veritét,
Si cum est espruvét.

à mal, comme il arrive à maintes gens, il fallut lui dire la vérité et lui montrer tout ce que Notre-Seigneur avait fait pour l'amender (littt : *parce que N. S. l'avait tant amendé*), *comme je vous l'ai exposé. Vendredi veut donc dire : sainte vie.*

Du jour des semailles.

Après le vendredi fut fait le samedi ; et c'est jour de semailles, selon notre opinion : car celui qui pleure ses péchés sème et adore Dieu. C'est là une allégorie : je ne laisserai pas de vous le dire.

Résumé du samedi et des six autres jours de la semaine.

Appliquez-vous à bien comprendre : ce que je vais dire est vraiment la vérité. Adam fut placé là où je vous ai dit. Et par Adam, il faut entendre nous tous, qui sommes placés dans la lumière divine en cette vie mortelle. Nous en sommes chassés quand nous faisons le mal ; c'est là le mauvais jour pour tous les pécheurs : et c'est du mardi que j'entends parler. Mais le pécheur doit se relever de cette chute et se mortifier, c'est-à-dire aller à l'église et pleurer ses péchés : et c'est du mercredi que j'entends parler. Et puis, il doit se réjouir s'il peut parvenir à ce but : et c'est du jeudi que l'on veut parler. Ensuite, se prosterner la face contre terre et supplier le vrai Dieu, en invoquant ses saints noms, qu'il lui pardonne d'avoir agi contre sa volonté : et c'est ce que nous entendons par le nom de « vendredi ». Et alors il aura semé, en agissant ainsi : et c'est du samedi que l'on veut parler. Et nous trouvons ceci écrit, que dit saint Augustin : « Nous recueillerons ce que nous semons, nous recouvrerons ce que nous donnons. » Et ce mot sera réalisé quand viendra le samedi, où seront couronnés les amis de Notre-Seigneur. Alors ils seront dans la lumière, où ils n'auront plus de douleur : et ce sera le dimanche, le jour principal de Jésus-Christ. Souvenez-vous-en : c'est là vraiment la signification des jours, comme il a été reconnu.

43. *Cuvint* a. Voy. 4, 26, note. — 56. Simple formule. — 60. Rapprochez *u* de *la*. — 68. *A*, pour. — 95. *Cuildruns* (futur), pour *cuillirunz*, *cuilleruns*, **cuil'runs*. Cf. *faldrai*, *saldrai*, de *faillir*, *saillir*. — 100. *Fecil*. Forme régulièrement tirée de *fidelem* : *féal* suppose **fidalem*, avec changement de suffixe ; *fidèle* est savant.

47. TRADUCTION DU LAPIDAIRE DE MARBODE *

XVI. *De Ametisto.*

Ametiste a culur purprin,
O tel cume gute de vin,
O altretel cum violete,
Ou cume rose munde e nete ;
L'une turne alkes a blanchiur,
L'altre a de vin meslé rovur.
D'Inde nus vient iceste piere,
E est a entallier legiere.
Ki l'a sur sei n'eniverra,
Ne ja vins ne l'estordira.
Par dreit sereit en gran cherté,
Se il n'en ert si grant plenté ;
Granment deüssent estre cheres,
Et si en sunt de cinc maneres.

XVII. *De Celidonio.*

Celidoine est bone, nun bele ;
El ventre creist de l'arundele,
De vertu veint assez des cheres.
Diënt k'el est de dous maneres ;
Dous sont trové, de dous culurs :
L'un treit a neir, l'altr'a rovurs.
La ruige toilt la passiun
Ke prent ume par luneisun,
Dunt il chet et est afolez ;
Langurus saine e forsenez.
Celui ki l'a fait bien parler
Et mult de tute gent amer.
En linge drap seit volopee
E al senestre braz portee ;
En meïsme ceste manere
S'est portee la neire piere.
Granz chioses aïe a parfaire
E defent ume de cuntraire ;
Cuntre ire de prinze et de reis
Dune force, aïe e defeis.
L'eve u ceste piere est lavee
Saine les oilz de la bobee.
Iceste piere si seit prise,
En linge teint de safran mise :
Toilt fevre e les males umurs,
Ki al cors dunent granz dulurs.

XIX. *De Magnete.*

Magnete trovent Troglodite
En Inde, e precïuse est dite.
Fer resemblet e si le trait
Altresi cum l'aïmant fait.
Dendor l'ama mult durement,
Qi l'usot a enchantement.
Circé l'usa et l'ot mult chere,
Cele merveilose sorcere ;
Si en fait um esperiment
Ki est prové de lungement :
Se de verté voilt um saveir
Si sa feme aime altre pur veir,
La piere suz sun chief metra
En dormant, k'ele nel savra ;
Se chaste est, tut en sun dormant
De baiser li fera semblant ;
Se ele ne l'est, gel vus plevis,
Enz el lit repundra sun vis
Et contendra huntusement,
Cum s'ert butee laidement.
Ceste piere tel odur dune,
As males noist, as pruz et bone.
Lierres ki l'a la tient mult chere :
La puldre fait de ceste piere ;
En la maisun u deit entrer,
Qant ce est k'il i voilt embler,
Vis chiarbuns prent u est li fous,
Sis establist par katre lous
De la maisun en katre sens ;
Li funs s'en saill come d'encens.
Tuit cil ki sunt en la maisun,
Quant lu fum sentent d'envirun,
Fuient s'en tuit o grant poür,
E cil prent ce k'il volt del lur.
Entr'ume e feme dune amur ;
Bone parole e grant valur
A tuz cels ki la portent dune.
Contre ydrope beüe est bone ;
La puldre est bone sur ardures
Et sur tutes eschaldeüres.

XX. *De Corallo.*

Corals cum arbre creist en mer ;
Verz naist, e mul fait a amer.
Quant tuche a l'air, si devient dure,
Ruige devient de sa nature.
Demi pié a bien de longur.
Ki l'a sur sei n'avra poür
De fuldre ne de tempesté.
Li chians u est rent gran plenté ;
Ne gresle ne altres orages

* *Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, par Léopold Pannier, avec une notice préliminaire par Gaston Paris, Paris, 1882, 1re partie, ch. IV, v. 381-420 et 453-500. — Nous croyons inutile de reproduire ici les accents que l'on trouve fréquemment, dans le manuscrit pris pour base de l'édition et dans l'édition, pour marquer la syllabe accentuée ou la voyelle forte des diphtongues. Le *ch* est souvent suivi d'un *i* adventice, destiné à en marquer la prononciation chuintante. — Cette traduction est la première en date des multiples traductions et imitations auxquelles a donné lieu le célèbre poème en hexamètres latins du savant évêque de Rennes : elle a été composée par un anonyme en dialecte tourangeau-manceau peu après la mort de Marbode, arrivée en 1123. C'est le plus ancien monument que nous ayons de la langue de l'Ouest de la France.

6. *Vin meslé*, vin trempé. — 9. *Eniverra* (= *envrera*). Métathèse. Voy. 10, 3, n. — 14. *E si en sunt*, et il y en a. Mélange des deux tournures : on attendrait *e si sunt*, ou bien *e si en a*. — 17. Trad. : « elle l'emporte en valeur sur beaucoup de pierres précieuses ». — 20. *Treit a neir*, tire sur le noir. — 21-3. Il s'agit de l'épilepsie. — 30. *S'* (= *se* = sic) est explétif. Cf. 70. — 45. Dans Marbode : *Deendor magus hoc imprimis dicitur usus* Beckmann s'approprie là-dessus ces mots de Plaute : *Quem hominem ego qui sit homo nescio, neque novi, neque natus necne is fuerit id solide scio.* L'original de Marbode parlait certainement de la *pythonisse* d'Endor, dont celui-ci a fait un *magus Deendor*, que notre traducteur a naturellement conservé. [Note de l'éd.] — 61-2. *Tel odur dune, as males noist, as pruz est bone*, donne une odeur qui est mauvaise pour les [femmes] méchantes et agréable pour les [femmes] sages. Il faut sous-entendre *que* devant *noist*. — 64. *La puldre*, de la poudre, de la poussière. — 70. *Li funs s'en sailt*, et la fumée en sort (*s'* = *se* = sic). — 74. *Del lur*, du leur, de leur bien. — 78. *Beüe*, en boisson. — 82. *Mul fait a amer*, est très estimable, très précieuse. Voy. *Gloss.*, s. v. *faire*. — 83. *Dure* (cf. *ele* 90 et 91). Le sujet sous-entendu est *ele* (la pierre appelée *corail*).

Lau ele gist ne fait damages ;
Ele fait fruit multipleer,
Fantosmes toilt e destorber
E dune bon cumencement
E meine a bon definement.

48. RUTEBEUF

LE DIT DE L'ERBERIE *

Seigneur, qui ci estes venu,
Petit et grant, jone et chenu,
Il vos est trop bien avenu,
Sachiez de voir.
Je ne vos vuel pas desovoir :
Bien le porreiz aparso(u)voir,
Ainz que m'en voize.
Aseeiz vos, ne faites noise,
Si escoutez, s'il ne vos poize.
Je sui uns mires,
Si ai esté en mainz empires :
Dou Caire m'a tenu li sires
Plus d'un estei ;
Lonc tanz ai avec li estei,
Grant avoir i ai conquestei.
Meir ai passee,
Si m'en reving par la Moree,
Ou j'ai fait mout grant demoree,
Et par Salerne,
Par Buriēnne et par Byterne.
En Puille, en Calabre, [a] Palerne
Ai erbes prises,
Qui de granz vertus sunt emprises :
Sus quelque mal que soient mises,
Li maux s'en fuit.
Jusqu'a la riviere, qui bruit
Dou flux des pierres jor et nuit,
Fui pierres querre.
Prestres Jehans i a fait guerre :
Je n'osai entrer en la terre,
Je fui au port ;
Mout riches pierres en aport,
Qui font resusciter le mort.
Ce sont ferrites
Et dyamans et cresperites,
Rubiz, jagonces, marguarites,
Grenaz, (s)topaces,
Et tellagons et galofaces, —
De mort ne doutera menaces
Cil qui les porte :
Foux est se il se desconforte ;
N'a garde que lievres l'en porte
S'il se tient bien ;
Si n'a garde d'aba de chien,
Ne de reching d'azne anciien,
S'il n'est coars ;
Il n'a garde de toutes pars, —
Carbonculus et garcelars,
Qui sunt tuit ynde.
Herbes aport des dezers d'Ynde
Et de la terre Lincorinde,
Qui siet seur l'onde
Elz quatre parties dou monde,
Si com il tient a la roonde.]
Or m'en creeiz :
Vos ne saveiz cui vos veeiz.
Taisiez vos et si vos seciz,
Veiz m'erberie :
Je vos di, par Sainte Marie,
Que ce n'est mie freperie,
Mais grant noblesce.
....
De to(u)te fievre sanz quartainne
Gariz en mainz d'une semainne,
Ce n'est pas faute ;
Et si gariz de goute flautre :
Ja tant n'en iert basse ne haute,
Toute l'abat.
....
Et de la dent
Gariz je trop apertement
Par .j. petitet d'oignement.
Que vos dirai ?
Oiez coment jou confirai :
Dou confire ne mentirai,
C'est sans riote.
Prenez dou feim de la marmote,
De la m... de la linote
Au mardi main,
Et de la fueille dou plantain,
....
Et de la pourre de l'estrille
Et du rüyl de la faucille
Et de la lainne
Et de l'escorce de l'avainne
Pileiz premier jor de semainne,
Si en fereiz
Un amplastre : dou juz laveiz
La dent, l'amplastre i metereiz
Desus la joē.
Dormeiz .j. pou, je le vos loē ;
S'au lever n'i a m.... ou boē,
Diex vos destruie !

* *Œuvres complètes de Rutebeuf*, par Achille Jubinal, t. II, p. 51 sqq. — Cf. Picot, *Romania*, XVI, 492-5. — Rutebeuf, né en Champagne, vécut pauvrement à Paris du produit de ses vers et passa la plus grande partie de sa vie au jeu ou dans la débauche. Il mourut vers 1286, peut-être sous l'habit religieux. On lui a attribué avec plus ou moins de certitude, 56 pièces diverses satiriques ou simplement plaisantes, mais le drame intitulé *Miracle de Théophile* est certainement de lui. — Le boniment de charlatan que nous publions en partie a sans doute été fait sur commande. Il donne une idée assez juste de la verve bouffonne et de l'érudition de l'auteur ; mais la vigueur de sa satire apparaît plus nettement dans d'autres pièces, où il n'épargne aucune classe de la société et se montre surtout violent contre les papes et les ordres religieux.

3-4. Trad. : « vous avez de la chance, sachez-le bien ». — 12. *Tenu*, gardé. — 29. *I*, sur les bords de ce fleuve. Le surnom de Prêtre-Jean fut donné au XIIe siècle à un chef mongol par les Nestoriens qui l'avaient converti et lui avaient conféré les ordres mineurs. Il semble avoir été porté également plus tard par d'autres chefs chrétiens de l'Asie orientale. On racontait de lui et de son pays toutes sortes d'histoires merveilleuses. — 49. *Tuit*, entièrement (l'adj. pour l'adverbe) : emploi fréquent. Voy. 3, 108 et 5, 113, notes. — 51. Dans les romans du cycle carlovingien, le nom de Lincorinde est donné à la fille de

Jonas, fier admiral du regne de Persie,
Qui tint toute la terre jusqu'à la Mer Rougie. [Ed.].

67. *Ce n'est pas faute*, sans faute. — 76. *Que vos dirai ?* sert ici simplement à varier le discours. — 77. *Jou = jol = jo le*, je le. Cf. *dou* (= *del*) 12, etc. — 90. *Premier jor de semainne*, au premier jour de la semaine. — 97. *Diex vos destruie !* Malédiction adressée au patient au lieu de l'être à l'auteur même de la promesse, et qui devient ainsi plus plaisante ; d'ailleurs, l'affirmation n'a rien que de plausible.

Escouteiz, s'il ne vos anuie :
Ce n'est pas jornee de truie
Cui poëiz faire.
Et vos, cui la pierre fait braire,
Je vos en garrai sanz contraire,
Se g'i met cure.
De foie eschauffei, de routure,
Gariz je tout a desmesure,
A quel que tort ;
Et se vos saveiz home so(u)rt,
Faistes le venir a ma cort :
Ja iert touz sainz ;
Onques mais nul jor n'oÿ mains,
Se Diex me garist les .ij. mains,
Qu'il orra ja.
Or oëiz ce que m'encharja
Ma dame, qui m'envoia ça :

Bele gent, je ne sui pas de ces povres prescheurs, ne de ces povres herbiers qui vont par devant ces mostiers, a ces povres chapes maucozues, qui portent boistes et sachez, et si estendent .j. tapiz ; car teiz vent poivre et coumin et autres espices qui n'a pas autant de sachez com il ont. Sachiez que de ceulz ne sui je pas, ainz sui a une dame qui a non ma dame Trote de Salerne, qui fait cuevrechief de ses oreilles, et li sorcil li pendent a chaainnes d'argent par desus les espaules ; et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties dou monde. Ma dame si nos envoie en diverses terres et en divers païs, en Puille, en Calabre, en Tosquanne, en Terre de Labour, en Alemaingne, en Soissoinne, en Gascoingne, en Espaigne, en Brie, en Champaingne, en Borgoigne, en la forest d'Ardanne, por occir les bestes sauvages et por traire les oignemens por doneir medecines a ceux qui ont les maladies es cors. Ma dame si me dist et me commanda que, en queilque leu que je venisse, que je deïsse aucune choze si que cil qui fussent entour moi i pr[e]issent boen essample ; et por ce qu'ele me fist jureir seur sainz quant je me departi de li, je vos apanrai a garir dou mal des vers, se volez oïr. — Voleiz oïr ?...

Le boniment continue ainsi (voir Jubinal, où il occupe quatre pages) et se termine par ces mots :

En teil meniere venz je mes herbes et mes oignemens : qui vodra, si en preigne ; qui ne vodra, si les laist.

49. HUË ARCHEVESQUE

LE DIT DE LA DENT *

Li siecles est si bestornez
Que je sui trop pis atornez
Por le siecle, qui si bestorne
Que toute valor se retorne
Et se recule, vaine et quasse,
Çomme limeçon en sa chasse.
Or ne me sai mès comment vivre,
Qui des bonnes genz sui delivre
Qui me soloient maintenir ;
Si ne me sai mès contenir,
Et, se j'en mon païs sejor,
L'en me dira mès chascun jor,
Se j'ai soufrète ne destrece,
Que ce sera par ma perece.
Se je vois au tornoiement,
On oeuvre plus vilainement
C'on ne soloit des .xiij. pars,
Quar les vëaus si sont liepars,
Et les chievres si sont lions.
Malement est baillis li hons
Qu'il estuet en lor manaie estre,
Quar li plus fort en sont li mestre,
Et li aver sont Alixandre.
Il n'est ne pie ne calandre
Qui me seüst pas gosillier
Ce qui me fèt si merveillier.
L'en me dit que chevalerie
Est amendee en Normandie,
Mès male honte ait qui le cuide ;
Bien croi que terre i est plus vuide

99-100. Ce proverbe équivaut à : « vous ne perdrez pas votre temps ». — 110. *Onques mais nul jor*. Accumulation fortifiant la négation. — 114. *Ça*, ici. — 117. *Ces mostiers*. Le démonstratif n'est pas emphatique, mais simplement déterminatif. Voy. 30, 120-1, note. — 119. *Teiz* pour *tez* = *tels*. *Ei* pour *e* appartient à la région de l'Est et est sans doute le fait du scribe. Cf. *deneir* 135, *queilque* 138, etc. — 123. *Trote*. Trot de Salerne ou Trotola de' Rogeri était un célèbre médecin du XIe siècle. Rutebeuf applique plaisamment à sa dame ce qui convient à la mule du charlatan. — 124. *Qui... et li sorcil*. Anacoluthe fréquente. Cf. 23, 2, 65-6, etc. — 127. *Ens* = *en les*. Cf. *elz* 53, où c'est l'*l* et non l'*n* qui a prévalu. — 134. *Occir*, altération de *occire*, *ocire*, tuer. — *Por traire les oignemens por doneir medecines*, pour [en] tirer les onguents destinés à fournir des remèdes. — 134. *Si*, particule explétive. Cf. 119 et 137.

* A. de Montaiglon. *Recueil*, etc., I, 147-152 (ms. B. N., fs. fr., 837, f° 197 r°). Cf. Héron, *Les dits de Huë Archevesque* (édition pour la Société des Bibliophiles rouennais, 1885). — Huë Archevesque, rimeur peu fortuné, écrivait en Normandie au milieu du XIIIe siècle. On a encore de lui le *Dit de Larguece et de Deboneretè* et le *Dit de la Poissance d'amours*, qui ont été publiés par M. Héron, en même temps que le *Dit de la Dent*. La manie de tout *moraliser*, qui sévira si généralement au siècle suivant, commence à se montrer sérieusement chez cet auteur. — Cf. la *Gibecière de Mome* ou le *Thresor du ridicule*, p. 397 ; le *Courier facétieux*, p. 158 ; les *Novelle* de Fr. Sachetti, t. II, p. 68, nov. 166 ; les *Serées* de Bouchet (ser. 27) ; le *Trésor des Récréations*, p. 248, les *Nouveaux contes à rire*, p. 179, etc. Legrand d'Aussy a abrégé ce conte sous le nom de l'*Arracheur de dents* (II, 293).

2. *Trop pis atornez*, dans une fâcheuse situation. *Pis*, comparatif augmentatif. — 16. *On oeuvre*, [je vois qu']on y opère, on s'y conduit. — 18-19. C'est-à-dire : « les veaux se donnent pour des léopards et les chèvres pour des lions ». — 21. *Qu'* (= *que*), pronom relatif, sujet de *estre*. — 22. *En sont li mestre*, sont les maîtres chez eux. — 23. *Et li aver*, etc., et les avares passent pour des Alexandres. Allusion à la réputation de largesse qu'avait Alexandre le Grand au moyen âge. — 25. *Pas* fortifie une négation implicitement contenue dans la proposition relative. La pie est encore aujourd'hui réputée le plus babillard des oiseaux. Pour la calandre (espèce d'alouette), cf. *Roman de la Rose*, v. 76-77 (Fr. Michel) : *Lors s'esvertue et lors s'envoise Li papegaus* (perroquet) *et la kalandre*, et v. 655 sqq. : *Calendres i ot amassees En un autre leu, qui lassees De chanter furent a envis.*

De granz contens que ne soloit.
Chacuns l'autre fouler voloit,
Dont l'un est mort, l'autre envielliz ;
Si est li siecles tressailliz
Por la mort, qui trestout desvoie.
Mès, par Dieu ! je me gageroie
Un denier d'argent ou d'archal,
Se Bertran et le Mareschal
Els et Robert Malet vesquissent,
Et le Chamberlanc, qu'il feïssent
Encore miex en Normandie
Que cels ne font qui sont en vie,
Qu'il savoient plus biau doner
Et le lor miex abandonner
Aus dames et aus chevaliers
Qui savoient bien les aliers
Qu'il apent a chevalerie :
Trop fesoient miex cortoisie
A toute gent lonc ce que erent.
Menesterels molt recomperent
De ce que ne vivent encore,
Quar ces mauvés, qui vivent ore,
Donassent encor maugré lor,
Quar trop par fust grant deshonor,
Se ces preudes hommes donaissent
Et cil des iex les esgardaissent :
Veoir doner sanz doner rien,
Tost se descouvrist lor merrien,
Quar l'en voit bien, ce est la somme,
Quant mauvès est delez preudomme,
Que c'est mout diverse partie.

Il ot un fevre en Normandie
Qui trop bel arrachoit les denz :
En la bouche au vilain dedenz
Metoit .j. laz trop soutilment
Et prenoit la dent trop forment ;
Puis fesoit le vilain bessier
Por entor l'enclume liër
Le laz qui li tient a la joë.
Ne peüst pas .j. oef d'aloë
Estre entre l'enclume et la cane ;
Et quant li fevres se rassane
Aus tenailles et au martel,
Si chaufe son fer bien et bel,
Et soufle et buffe et se regarde.
Et celui ne se done garde
Qui a l'enclume est atachié ;
Quar le fevre, qui l'a lacié,
Ne fait samblant de nule rien,
Ainz chaufe son fer bel et bien.
Quant s'esporduite est bien chaufee
Et bien boillant et embrasee,
Si porte son fer sor l'enclume,
Qui tout estincele et escume,
Et cil sache a soi son visage
Si demeure la dent en gage,
Et cil porte toz jors son fer.
« Toz les vis deables d'enfer
Vous apristrent or denz a trère, »
Fèt celui, qui ne set que fère,
Ainz est esbahis de peür,
Qu'il n'est mie bien aseür,
Quant il meïsmes si briefment
Esrache maugré sien sa dent.

Autressi maugré lor donoient
Cil aver, quant il esgardoient
Que Malet toute jor donoit,
Que le fer el feu si tenoit
Chaut de valor et alumé
Que tuit fussent ars et brullé
Cels qui près de li se tenissent,
S'a son chaut fer ne guencheïssent.
Quar preudom ne puet miex uller,
A mauvès les grenons nuller,
Ne plus cointement les denz trère,
Que par bonté entor li fère.
Preudom tient toz jors l'espreduite
Et si chaufee et si conduite
Que honte art et honor alume.
Toz cels qui sont près de s'enclume,
Covient lors querre, s'i se traient,
Ou qu'il devisent, ou qu'il traient ;
Et s'aucuns le preudomme esloingne
Por la paor que il ne doigne,
Sachiez bien que trop li meschiet,
Puis qu'il gandist, c'onor li chiet ;
Mès l'onor au preudom demeure,
Comme la dent en icele eure
Fist au fevre, com je vous di,
Quant cil por son chaut fer gandi,
Par quoi il a sa dent perdue,
Qui demora au laz pendue,

34. *Tressailliz*, dévoyé (sorti des gonds). — 35. *Por*, à cause de. — 36. *Je me gageroie*, je gagerais, je parierais pour ma part (*me* est un datif). — 37. *Archal*, laiton. — 38-40. M. Héron a identifié ces noms tout autrement que les premiers éditeurs, qui croyaient la pièce composée à la fin du XIVe siècle ; il fait vivre ses personnages dans la première moitié du XIIIe siècle, ce qui est plus probable. Pour *Bertran*, *le Maréchal* et *le Chamberlanc*, voy. *l'Histoire de Guillaume le Maréchal* publiée par M. P. Meyer (p. 58, note *) : *Bertran* est sans doute Bertran de Verdun, compagnon du Maréchal ; le *Chamberlanc*, Guillaume II de Tancarville, gouverneur du Poitou, cousin germain de Jean Ier le Maréchal. — 40. *Que* serait régulièrement placé avant la proposition conditionnelle. — 43. *Que*, car. — *Biau* (cf. *bel*, 63, 74 et 80), bellement, bien. Cf., aujourd'hui encore, *porter beau* et *bel et bien*. — 46. *Aliers* (= *aler*, avec substitution du suffixe *ier* = arium), attitude, conduite. Cf. le *Dit de Perece* (dans Jubinal, *Nouveau recueil*, II, 60) : *De ce repraing mains chevaliers, Qui bien connoissent les aliers, De bien tenir bachelerie Ou la bele vavassorie.* — 47. *Qu'il apent* pour *qui apendent*, tournure impersonnelle hardie. — 48. *Fesoient cortoisie*, faisaient des cadeaux. — 49. *Lonc*, selon. — 50. *Menesterel* (= ministrum-alem), pour *menestrel*), Le cas régime pour le cas sujet. Cf. *ces mauvés* 52, *ces preudes hommes* 55, *cels*, 101, *l'un*, 33, etc. — 53. Voy. 94, n. — 56. *Cil*, ceux-ci (les mauvais). — 57-8. Tournure hardie. On emploie quelquefois aujourd'hui l'infinitif pour exprimer une condition sans détermination de personne, mais on le fait toujours précéder de à, et le verbe principal a ordinairement pour sujet *on* : « *à l'entendre, on croirait* », etc. — 63. *Trop*. L'auteur abuse un peu de cette cheville commode. Cf. 65 et 66. — 75. *Se regarde*, est attentif. Cf. *ne se donerent regart* 57, 2, 43. — 81. *Esporduite*, barre de fer (fer en barre), comme il ressort d'un texte d'Amiens, cité par Godefroy, *Dict.*, s. v. *esparduite* : *Qui vent fer, de chent esparduites doit .j. maaille.* — 84. *Qui* se rapporte à *fer*. — 87. *Porte*, avance. — 92. *Que*, car. — 94. *Maugré sien*. Cf. 53, et voy. 42, 1, 187, note. — 98. *Que*. L'averbe relatif pour le pronom. — 99. *De valor*, à point, convenablement. — *Alumé*, rougi. 103-4. *Uller* = *usler* (ustulare). *Nuller*, supprimer. *A mauvès les grenons* dépend à la fois de *uller* et de *nuller* : il y a d'autres exemples de cette construction en ancien français. — 106. *Par bonté fère*, en faisant du bien. — 111. *S'i se traient*, s'ils s'éloignent. — Pour *i* = *il*, voy. 30, 34, n. — 112. *Ou qu'il devisent*, en quelque lieu qu'ils s'écartent. — 113. *Esloingne*, fuit. — 114. Traduisez : « par crainte d'avoir à donner, à faire des largesses ». — 116. *C'* = *Que*, car.

Savez vous qui j'apel le laz ?
Sens et cortoisie et solaz ;
Quar sens lace et lie la gent,
Sens est le laz et bel et gent
Qui prent honor et lie et lace,
Et les mauvès les denz arrache.

Archevesques si mande et prie
Aus escuiers de Normandie
Et aus plus riches damoisiaus,
Quels qu'il soient, viex ou noviaus,
Por l'amor Dieu, que s'entremetent
Que le fer tantost el feu metent,
Et que le laz n'oubliënt mie
De sens, qui la gent lace et lie,
Ne le martel de la proesce,
Ne l'espreduite de larguece.
Mès il ont molt poi d'examplère
Por bien aprendre denz a trère.
Certes je ne sai en quel lieu,
Mès or lor soviengne por Dieu
Du bon aprentif du Nuef Borc —
Bien lor en membre ja si cort ! —
Et du jemble (?) au fer de molin,
Dont le vimon (?) est au declin ;
Et je lo bien que lor soviengne,
Et que chascuns si se contiegne,
Que valor soit avant boutee,
Qui, vaine et quasse, est reculee
Comme en sa chasse limeçon,
Et que il metent contençon
Qu'il s'atornent en tel maniere
Qu'il retornent trestuit arriere
C'est siecle, qui est bestornez,
Qu'arriere soit desbestornez,
Si qu'autressi atornez soie
Comme atornez estre soloie.
Explicit le dit de la Dent.

50. JEAN DE CONDÉ

POR QUOI ON DOIT FEMES HONORER (DIT) *

De vrai entendement mendiënt
Tout cil qui de femes mesdiënt,
Et durement meserrent il,
Ne courtois ne sont ne gentil,
Qui en diënt laide parole,
Con male que soit ne con fole :
« La femme est du tout bestornee,
Et a tout mal faire atournee,
Par aucune male fortune ; »
Que tant de bien nous en fist une
Que des autres, a voir conter,
Doit on tout le mal mesconter :
Ce fu la beneoite Virge,
De l'eschequier la vraie firge,
Dont li dÿables fu matez,
Car par son fruit fu rachatez
Adans et sa lignie toute,
Et fu la forteresce estoute
D'ynfer deffremee et brisie.
Ne porroit trop estre prisie
La dame qui ot tel merite,
Qui conchut du Saint Esperite :
Virge conchut, virge enfanta.
Pour cele dame, en cui tant a
D'ouneur, de hautesce et de glore,
Que, se tout li clerc qui sont ore
Et cil qui sont alé a fin,
Qui plus furent en grant sens fin,
Estoient aüné ensamble,
Ne porroient il, ce me samble,
Et s'est voirs, dire le centisme
De sa grant dignité hautisme ;
Pour cele precieuse gemme
Doit chascuns hounour porter femme.
Qui le desouneure, il s'empire ;
Quar nus ne doit femme despire,
Quele que soit ne quel usage
Qu'ele maintigne, ou fol ou sage.
Un arbre voit on bien flourir,
Dont on voit mainte flour perir,
Et les autres a bien atournent :
Ainsi maintes femes bestornent,
Dont c'est meschiez, ce vous di bien ;
Les autres adrescent en bien,
Ensement que Diex le consent.
Quant femme a mal faire s'assent,
A nous n'en affiert fors du taire.
Mais or sont gent de si pute aire
Nes des bons ne pueent il dire
Nul bien, ains en veulent mesdire.
Mesdisans, plains de felounie,
Qui de feme dis vilounie,
Car te recorde et te ramembre
Comment furent fourmé ti membre :
En femme presis ta figure,
La presis vie et norreture ;
Dedens son ventre te porta,
Au naistre pou se deporta,
Qu'ele en souffri dolour amere.
Pour ce que feme fu ta mere,
Et que nouris fus de son lait,

* *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, Bruxelles, 1867, t. III, p. 203 sqq. — Jean de Condé, né dans le Hainaut vers 1315, fils de Baudouin de Condé, comme lui poète moraliste, était, à la fin de 1337, écuyer du comte de Hainaut, Guillaume. Son éditeur lui attribue 75 pièces, dont 39 seulement portent son nom dans les manuscrits : en particulier, les cinq fableaux qu'il lui attribue semblent peu en rapport avec le caractère sérieux de ses œuvres morales, ou même de ses gracieux contes ou récits d'aventures, comme le *Blanc chevalier*, le *Chevalier à la manche*, le *Lévrier*, le *Magnificat* et la *Messe des oiseaux*.

128. *Les maurès*, aux mauvais. Voy. 3, 65, n. — 139. *Examplère*. Le singulier pour le pluriel, à cause de la rime. — 144. *Si court*, si peu. — 145-6. L'abus de l'allégorie rend ici le texte peu intelligible : *jemble* et *vimon* sont d'ailleurs deux termes techniques inconnus (*jemble*, « espèce de coquillage » ou « écrevisse de mer », n'a rien à voir ici). — 153. *Que*, à ceci que. — 154. *Retornent* (actif), ramènent. — 156. *Que*, de sorte que. — *Arriere*, en revenant à son état primitif. Cf. 154. — 157-8. *Soie*, *soloie*, pour *soit*, *soloit*, orthographe archaïque.

1. *Mendiënt*, sont dépourvus. — 6. *Con... que*, quelque... que. — 10-12. Cette phrase explique l'assertion du v. 4. Les vers 7-9, mis entre guillemets, constituent la médisance indiquée au vers 5. — 19-20. *Brisie*, *prisie*. Forme du Nord et du Nord-Est, pour *brisiee*, *prisiee*. — 27. *Sont alé a fin*, sont morts. — 28. *Plus*, le plus. — 31. *Et s'est voirs*, assurément (*s'* = *se* = sic) ; l'auteur se reprend et corrige l'idée exprimée par *ce me semble*. — 34. *Femme*, à la femme. Cf. *celes* 86. — 35. *Le*, la. — 40. *Dont... et les autres*. Anacoluthe fréquente. Cf. 48, 124-5, etc., et voy. 23, 2, 65-6. note. — 49. Sous-entendez *que* devant *ne pueent*. — 53. *Car* fortifie les impératifs-subjonctifs qui suivent. — 58. *Au naistre*, à ta naissance. — 59. *Que*, car.

Ne dois dire de femme lait :
Pour li afflert que les deportes
Et que pais et houneur leur portes.
Se tu pensoies que ce monte !
Quant mal en dis, tu fais ton honte
Et plus qu'eles te desouneures ;
Quand bien en dis et les houneures,.
Hounour y a, et ton devoir.
Paies, et bien saches de voir,
S'el en fais, que forment y peches
Et droite nature depeches.
. . . .
S'il est une femme mauvaise,
Qui de mauvaistié veille user,
Celi ne veul pas escuser ;
Je le lais pour tele qu'ele est,
Au blasmer ne sai nul conquest.
Assez y a de desgisees :
Ja par moi n'ierent escuseés,
Mais as bonnes me veul tenir,
Que je voi le bien maintenir,
Je di par devant toutes gens
Que c'est tresors mou(l)t biaus et gens
De bele et bone et sage dame ;
Et Diex li gart et cors et ame,
Et celes qui si faites sont,
Quar je di de Dieu lor grasce ont,
Dont lor cuer sont en bien fondé.
Ci vous dist JEHANS DE CONDÉ
Que pluisour sour les femmes truevent,
Qui lor mauvaistié lor repruevent
Et de lor biens se taisent coi ;
Mais bien vous ai moustré pour coi
Chascuns lor doit houneur porter
Et de lor meffais deporter,
Que fais n'en soit vilains mesdis,
Et ci endroit fine mes dis.

63. *Deportes*, épargnes. Cf. 95. — 65. *Que ce monte*, à quoi cela aboutit. — *Ton honte*. Voy. 35, 32, note. — 71. *S'el en fais*, si tu agis autrement. — 78. *Desgisées*. Le *g* doit se prononcer dur. — 83-4. Développement de la tournure *bone chose est de* (avec un nom ou un infinitif), qui est née du besoin de faire ressortir l'attribut en le plaçant en tête de la phrase et renvoyant le sujet après le verbe. Les pronoms neutres *ce*, *il*, en tête de la phrase, s'expliquent de même. — 86. *Celes*, à celles. Voy. 3, 65 n. — 87. *Ont*. Sous-ent. *que*. — 95. Sous entendez *les*, d'après *lor* du vers précédent.

V

POÉSIE DRAMATIQUE

51. MYSTÈRE D'ADAM *

Diabolus, Eva, ça sui venuz a toi.
Eva. Di moi, Sathan, et tu pur quoi ?
Diab. Je vois querant tun pru, t'onur.
Eva. Ço dunge Deu[s] ! *Diab*. N'aiez poür ;
Mult a grant tens que jo ai apris
Toz les conseils de paraïs :
Une partie t'en dirrai.
Eva. Or le comence, et jo l'orrai.
Diab. Orras me tu ? *Eva*. Si ferai bien :
Ne te curucerai de rien.
Diab. Celeras m'en ? *Eva*. Oïl, par foi !
Diab. Iert descovert ? *Eva*. Nenil par moi.
Diab. Or me mettrai en ta creance :
Ne voil de toi altre fiance.
Eva. Bien te pois creire a ma parole.
Diab. Tu as esté en bone escole.
Jo vi Adam, mais trop est fols.
Eva. Un poi est durs. *Diab*. Il serra mols.
Il est plus durs qne n'est emfers.
Eva. Il est mult francs. *Diab*. Ainz est mult [fers.
Cure nen voelt prendre de soi,
Car la prenge sevals de toi :
Tu es fieblette e tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose ;
Tu es plus blanche que cristal,
Que neif que chiet sor glace en val.
Mal cuple em fist li Criatur :
Tu es trop tendre e il trop dur :
Mais neporquant tu es plus sage,
En grant sens as mis tun corage :
Por ço fait bon atraire a tai.
Parler te voil. *Eva*. Ore i ait fai.
Diab. N'en sache nuls. *Eva*. Kil deit saveir ?
Diab. Neïs Adam. *Eva*. Nenil, par veir.
Diab. Or te dirrai, e tu m'ascote.
Eva. N'a que nus dous en ceste rote,
Et Adam la, qui ne nus ot.
Parlez en halt, n'en savra mot.
Diab. Jo vus acoint d'un grant engin

* Bartsch, *Chrestomathie*, 4e édit., Leipzig, 1880, col. 91-94. — Texte du XIIe siècle originaire des pays autour de la Loire, ouest ou sud-ouest du domaine. Voy. *Tableau*, etc., p. 22.

5. *Jo* pour *j'*. L'élision a lieu, malgré le maintien de l'*o*, qui ne figure que pour la forme, comme l'*e* des monosyllabes dans les textes des nos 21, 22, etc. Cf. *de* 16, etc. — 6. *De paraïs*, du ciel, de Dieu. Pour l'absence de l'article, voy. 3, 106, note. — 11. *Celeras m'en ?* me garderas-tu le secret sur ce point ? — 12. *Iert descovert ?* Cela sera-t-il découvert ? décelé ? — 19-20 sont très probablement intervertis. — 22. *Car la prenge*, etc., qu'il se préoccupe au moins de toi. *Car*, avec le subjonctif-impératif, comme avec l'impératif, sert à insister sur l'ordre donné. — 26. *Neif*, cas sujet (plus tard *neis*, *nois*). Les noms féminins de la 3e déclinaison n'avaient à l'origine qu'une forme, comme ceux de la 1re. — *Que chiet*. *Que* est le relatif féminin, qu'on rencontre jusqu'à la fin du XIIe siècle. — 27. *Li Criatur*, le Créateur. Forme du cas régime employée de bonne heure comme sujet, au lieu de *criëre creere*. — 30. Trad. : « tu es pleine de bons sens (*littt* : tu as mis ton âme en grand sens). » — 39. *Jo vus acoint*, je vous avertis.



Que vus est fait en cest gardin.
Le fruit que Deus vus ad doné
Nen a en soi gaires bonté ;
Cil qu'il vus ad tant defendu,
Il ad en soi mult grant vertu :
En celui est grace de vie,
De poëste e de seignorie,
De tut saver, e bien e mal.
Eva. Quel savor a ? *Diab*. Celestial.
A ton bel cors, a ta figure
Bien covendreit tel aventure,
Que tu fusses dame del mont,
Del soverain e del parfont,
Et seüsez quanque a [a] estre,
Que de tut fuissez bone maistre.
Eva. Est tel li fruiz ? *Diab*. Oïl, par vèr.

Tunc diligenter intuebitur Eva fructum vetitum, quo diu ejus intuitu dicens:

Ja me fait bien sol le veèr
Diab. Si tu le manges, que feras ?
Eva. Et jo que sai ? *Diab*. Ne me crerras ?
Primes le pren, Adam le done :
Del ciel avrez sempres corone ;
Al Creator serrez pareil,
Ne vus purra celer conseil.
Puis que tel fruit avrez mangié,
Sempres vus iert le cuer changié ;
O Deu serrez vus, sans faillance,
De egal bonté, de egal puissance.
Guste del fruit. *Eva*. Je n'ai regard.
Diab. Ne creire Adam. *Eva*. Jol ferai tard.
.... *Diab*. Quant ? *Eva*. Suffrez moi,
Tant que Adam soit en recoi.
Diab. Manjüe le, n'aiez dotance :
Le demorer serrat enfance.

Tunc recedet Diabolus ab Eva et ibit ad infernum. Adam vero veniet ad Evam, moleste ferens quod cum ea locutus sit Diabolus, et dicet ei :

Di moi, muiller, que te querroit ?
Li mal[s] Satan que te voleit ?
Eva. Il me parla de nostre honor,
Adam. Ne creire ja le traïtor :
Il est traïtre, bien le sai.
Eva. Et tu coment ? *Adam*. Car oï l'ai.
Eva. De ço qu'en chat me ? Del veèr
Il te ferra changer savèr.
Adam. E nel fra pas, car nel crerai
De nule rien, tant que la sai.
Nel laisser mais venir sor toi,
Car il est mult de pute foi.
Il volst traïr ja son seignor
E s'oposer al Deu halzor :
Tel paltonier qui ço ad fait
Ne voil vers vus ait nul retrait.

Tunc serpens artificiose compositus ascendet juxta stipitem arboris vetite. Cui Eva propius adhibebit aurem, quasi ipsius ascultans consilium ; dehinc accipiet Eva pomum, porriget Ade. Ipse vero nondum eam accipiet et Eva dicet ei :

Manjuě, Adam, ne sez que est :
Pernum ço bien que nus est prest.
Adam. Est il tant bon ? *Eva*. Tu le savras ;
Nel poez savèr sin gusteras.
Adam. J'en duit. *Eva*. Lai le. *Adam*. N'en [ferai pas.
Eva. Del demorer fais tu que las.
Adam. Et jol prendrai. *Eva*. Manjuě, tien :
Par ço savras e mal e bien.
Jon manjerai premirement.
Adam. Et jo après. *Eva*. Seürement ?

Tunc commedet Eva partem pomi et dicet Ade:

Gusté en ai : Deus ! quel savor !
Unc ne tastai d'itel dolçor,
D'itel savor est ceste pome....
Adam. De quel? *Eva*. D'itel n'en gusta home.
Or sunt mi oil tant clier veant,
Jo semble Deu le tut puissant.
Quan que fu e quan que doit estre
Sai jo trestut, bien en sui maistre.
Manjuě, Adam, ne faz demore :
Tu le prendras en mult bon'ore.

Tunc accipiet Adam pomum de manu Eve, dicens :

Jo t'en crerrai, tu es ma per.
Eva. Manjuě, n'en poez redoter.

52. JEAN BODEL

LE JEU DE SAINT NICOLAS *

Li senescaus.

Roys, puis que vo baron vous sont venu re- [querre,

---

45. *Grace de vie*, le don de vie. — 46. *Poëste*, de *potestam* pour *potestatem*. Cf. *poverte* et *tempeste*. — 52. Traduisez : « du supérieur et de l'inférieur ». — 53, *Seüssez* est pour *seüsses*, commme *fuissez* 54 = *fuisses*, *aiez* 71, etc. (2e pers. sing.). — *A a estre*, doit être. Cf. 105. — 54. *Fuissez*, dialectal. Cf. *fuisse*. 18, 66. — 56. La rubrique est certainement corrompue, même en tenant compte des libertés du latin du moyen âge. Il semble qu'il faudrait lire : *Quem diu intuita, dicet ei*, ou *quem diu intuita est dicens*. — *Sol le veèr*, rien que la vue. Cf. 79. — 58. *E jo que sai ?* Qu'est-ce que j'en sais ? — 59. *Adam*, à Adam. — 64. *Le cuer c.* Le cas rég. pour le cas suj. — 65. *O Deu*, avec Dieu, à côté de D. — 68. *Ne creire*, ne crois pas. Cf. 76, etc. — *Jol ferai*, j'y goûterai. — *Tard*, plus tard. — 72. Trad. : « tarder serait de l'enfantillage ». *Serrat* est au futur. Cf. 18 et voy. 22, 11, note. — 78. *E tu coment ?* et comment ? L'ancien français, dans ces sortes de phrases, exprimait ordinairement le pronom sujet, se contentant de sous-entendre le verbe. — 79. *Del veèr*, en le voyant (littt : a cause du voir). Cf. 56. — 80. *Changer savèr*, changer d'avis. — 82. *Tant que*, du moment que. — 86. *Deu*, de Dieu. — 87. *Tel paltonier* est régime direct de *ne voil* et doit être suppléé au cas sujet devant *ait*. Voy. 28, 54-5, note. — Suppléez *que* après *voil*. —90. *Ce*, adjectif démonstratif masculin, ne se rencontre pas avant l'époque où il remplace *cest* devant une consonne. Il faut sans doute admettre qu'ici *bien* est mis en apposition au pronom démonstratif *ço*. — 93. *N'en ferai pas*, je ne le ferai pas. — 94. Trad. : « en temporisant, tu montres peu de courage ». — 102. Sous-entendez *que* et traduisez : « que personne n'en goûta jamais de semblable ». — 108. *En mult bon'ore*, très heureusement. — 110. *N'en poez redoter*, tu n'as rien à en craindre.

* *Théâtre français au moyen âge*, publié par MM. L. J. N. Mommerqué et Fr. Michel, Paris, 1870, p. 173 sqq. — Jean Bodel, d'Arras, poète de profession, l'auteur incontesté de la *Chanson des Saxons*, écrivait à

1. *Vo*, Cf. 46, et *no* 16, et voy. 9, 73 note. *Requerre*, solliciter ; mais au v. 2 : « aller à la recherche de ». Nous croyons devoir corriger *conquerre*.

Faites leur maintenant les crestiëns conquerre.

Li rois.

Senescal, par Mahom! ne leur faurra mais guerre,
S'ierent ou mort ou pris ou cachié de le terre.
Alés i, senescal; dites leur de par moi
Que maintenant se mechent sagement en conroi.

Li senescaus.

Segneur, a tous ensanle vous di de par le roy
Que vous alés fourfaire leur crestiëne loy :
Pour crestiëns confondre fustes vous chi mandé,
Che qu'il nous ont fourfait couvient estre amendé.
Alés i maintenant, li roys l'a commandé,

Or parolent tout.

Allons! A Mahomet soiions nous commandé!

Li crestiën parolent.

Sains Sepulcres, aïe! Segneur, or du bien faire!
Sarrasin et paien vienent pour nous fourfaire.
Vés les armes reluire : tous li cuers m'en esclaire.
Or le faisons si bien que no proueche i paire;
Contre chascun des nos sont bien .c. par devise.

Uns crestiëns.

Segneur, n'en doutés ja, vés chi nostre juïche :
Bien sai tout i morrons el Damedieu serviche;
Mais mout bien m'i vendrai, se m'espee ne brise;
Ja n'en garira .j. ne coiffe ne haubers.
Segnieur, el Dieu serviche soit hui chascuns offers!
Paradys sera nostres, et eus sera ynfers.
Gardés al assanler qu'il encontrent no[s] fers.

Uns crestiëns, nouviaus chevaliers.

Segneur, se je sui jones, ne m'aiés en despit :
On a veü souvent grant cuer en cors petit.
Je ferrai cel forcheur : je l'ai piecha eslit;
Sachiés je l'ochirai, s'il anchois ne m'ochist.

Li angeles.

Segneur, soiés tout asseür,
N'aiés doutance ne peür :
Messagiers sui Nostre Segneur,
Qui vous metra fors de doleur.
Aiés vos cuers fers et creans
En Dieu. Ja pour ches mescreans,
Qui chi vous vienent a bandon,
N'aiés les cuers se seürs non.
Metés hardiëment vos cors
Pour Dieu, car chou est chi li mors
Dont tous li pules morir doit,
Qui Dieu aime de cuer et croit.

Li crestiëns.

Qui estes vous, biau sire, qui si nous confortés
Et si haute parole de Dieu nous aportés?
Sachiés, se chou est voirs que chi nous recordés,
Asseür rechevrons nos anemis mortés.

Li angeles.

Angles sui a Dieu, biaus amis :
Pour vo confort m'a chi tramis.
Soiés seür, car ens es chiex
Vous a Diex fait sages esliex.
Alés, bien avés conmenchié.
Pour Dieu serés tout detrenchié,
Mais le haute couronne arés.
Je m'en vois, a Dieu demourés.

---

la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. Il ne put assister à la croisade de 1205, parce qu'il était atteint de la lèpre, et dit alors adieu, dans ses *Congés*, à ses amis et protecteurs, les bourgeois d'Arras, pour se retirer dans une léproserie restée inconnue. — Les principaux traits caractéristiques de sa langue sont : *c* dur pour *ch* et *ch* pour *c* doux; *ie* pour *iee* au participe passé fém. sing.; *s* final pour *z*; *iau* = *ell* + consonne, *au* = *icl*, *ill* + consonne; *i* parfois mis pour *ei* (*mi*, *veir*); l'article féminin, *li*, *le*, pour *la*; les possessifs *me*, *te*, *se* pour *ma*, *ta*, *sa*, etc. A noter aussi (v. 29-30) la rime de *ō* avec *ū* latin.

4. *S'* (= *se* = sic). Particule à peu près explétive, et ainsi, et. — *Cachié* pour *chacié*, chassés. Voy. 10, 22 et 47, notes. — 6. *Mèchent*, pour *mècent* = * mittiant, pour mittant. — 7. Ici la scène change, sans indication quelconque dans le manuscrit. Cf. 12, etc. — *Seigneur* est un sujet pluriel. Ce cas a été traité à la troisième déclinaison comme à la deuxième. — 8. *Alés*, subjonctif. — *Fourfaire*, détruire. — 10. *Che qu'il nous ont fourfait*, le tort qu'ils nous ont fait. Cf. 14. — 12. Trad. : « que Mahomet nous vienne en aide! » On trouve beaucoup plus souvent cette tournure à l'actif. Cf. a *Dieu vous comant*, je vous recommande à Dieu, et a *Dieu demourés* 52, d'où, par ellipse, *adieu!* — 13. *Or du bien faire*, pensons à, il s'agit maintenant de bien se conduire, conduisons-nous bien. (Cf. G. Paris, *Romania*, XVIII, 204 et 647). On trouve aussi plus tard *or* avec l'infinitif seul et avec l'impératif. Le second cas n'a pas besoin d'explication; quant à *or* avec l'infinitif, il paraît bien être une altération de l'expression elliptique *or de*, dans laquelle l'infinitif est presque toujours accompagné de l'article. Il semble bien qu'il faille expliquer également par l'ellipse d'un temps du verbe *penser* la tournure chère à La Fontaine (*Et grenouilles de se plaindre*), dont le premier exemple se rencontre au XIIIe siècle dans le *Roman de Renart* (éd. Martin, III, p. 457) : *Et li levrier après d'aler*, et qu'on rattache à tort à l'infinitif descriptif du latin. — 15. *Tous li cuers m'en esclaire*, mon âme en est tout éblouie (expression bizarre). Les éditeurs traduisent : « palpite d'enthousiasme. » — 16. *Faisons*, impératif. — *No*. Cf. *vo* 1 et 46 et voy. 9, 73, note. — 18. *Juïche*, pour *juïce* (plus souvent *juise*, avec *s* sonore (douce) comme dans *servise*; voy. 23, 1, 78, note), jugement, et par extension : « jugement de l'âme à la mort, dernier jour de la vie. » Cf. *serviche* 19. — 19. Sous-ent. *que* après *sai*. Cf. 28. — 22. *Soit offers*, s'offre. — 23. *Eus*, à eux. — 24. *Gardés*, ayez soin. — 25-6. Cf. Corneille, *Cid*, 2, 2 : « *Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées, La valeur n'attend point le nombre des années.* » — 27. *Cel forcheur*, celui-ci [qui est] plus fort [que les autres]. — 29. *Rubrique. Angeles*. Cf. 45, titre) et 6, 1, 20 et voy. 3, 78, note. — 33. *Fers*, fermes. — *Creans*, confiants. — 37. *Metés*, offrez. On serait tenté de joindre *metés* aux mots *a bandon*, en les faisant précéder d'une virgule, et de considérer le vers qui précède comme une parenthèse, quelque hardie que puisse paraître une telle construction. — 40. *Qui Dieu croit*, qui croit en Dieu. — 43. Sous-ent. *que* après *sachiés*. — 44. *Mortés* montre nettement la prononciation fermée de l'*é* provenant de *a* tonique latin, même dans le cas où il est devenu *è* ouvert en français moderne. La chute de l'*l* dans la finale *els* est dialectale, cf. *osté*, 45, 180. — *Anemis*. Forme peut-être plus fréquente que *enemis* (influence de la liquide et de la nasale sur *i*, *e* antétoniques). Voy. 2, 6, note. — 45. *Angles*. Orthographe qui indique la prononciation vraie de *angele* (anj(e)le), d'où notre *ange* — 48. *Sages esliex*, sages d'élite. *Esliex* (c'est-à-dire *eslieus*) ne vient pas de *exlectus* (pour *electus*) : c'est une variante dialectale de la forme analogique (qui a prévalu) *esleus*, *eslus*, *élu*, laquelle emprunte le suffixe des verbes qui ont en latin le participe en *-utus*.

53. ADAM DE LA HALLE

LE JEU DE ROBIN ET DE MARION*

Marions.

Robins m'aime, Robins m'a;
Robins m'a demandee, si m'ara.
Robins m'acata cotele
D'escarlate bonne et bele,
Souskanie et chainturele,
A l'eur' i va!
Robins m'aime, Robins m'a;
Robins m'a demandee, si m'ara.

Li chevaliers.

Je me repairoie du tournoiement,
Si trouvai Marote seulete, au cors gent.

Marions.

Hé! Robin, se tu m'aimes
Par amors, maine m'ent.

Li chevaliers.

Bergiere, Diex vous doinst bon jour!

Marions.

Diex vous gart, sire!

Li chevaliers.

Par amor,
Douche puchele, or me contés
Pour coi ceste canchon cantes
Si volentiers et si souvent :
Hé! Robin, si tu m'aimes
Par amours, maine m'ent?

Marions.

Biaus sire, il i a bien pour coi :
J'aim bien Robinet, et il moi;
Et bien m'a moustré qu'il m'a chiere :
Donné m'a ceste panetiere,
Ceste houlete et cest coutel.

Li chevaliers.

Di moi, veïs tu nul oisel
Voler par deseure ces cans?

Marions.

Sire, en ai veü ne sai kans;
Encore i a en ces buissons
Et cardonnerels et pinçons,
Qui mout cantent joliement,

Li chevaliers.

Si m'aït Dieus, bele au cors gent,
Che n'est point che que je demant;
Mais veïs tu par chi devant,
Vers ceste riviere, nul ane?

Marions.

C'est une beste qui recane?
J'en vi ier .iij. sur che quemin,
Tous quarchiés, aler au molin :
Est che chou que vous demandés?

Li chevaliers.

Or sui je mout bien assenés!
Di moi, veïs tu nul hairon?

Marions.

Hairons? Sire, par me foi! non.
Je n'en vi nesun puis quaresme,
Que j'en vi mengier chiés dame Eme,
Me taiien, cui sont ches brebis.

Li chevaliers.

Par foi! or sui jou esbaubis,
N'ainc mais je ne fui si gabés!

Marions.

Sire, foi que vous mi devés!
Quele beste est che seur vo main?

Li chevaliers.

C'est uns faucons.

Marions.

Mengue il pain?

Li chevaliers.

Non, mais bonne char.

Marions.

Cele beste?

Li chevaliers.

Esgar! ele a de cuir le teste.

Marions.

Et ou alés vous?

Li chevaliers.

En riviere.

---

* *Théâtre français au moyen âge*, publié par MM. L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel, Paris, 1870, p. 102 sqq. : *Chi commenche li gieus de Robin et de Marion c'Adans fist*, alias : *Li Jeus du bergier et de la bergiere* (début). — Nous soulignons les vers accompagnés de musique dans les manuscrits. — Adam de la Halle est né à Arras et mort en 1286 à Naples, à la cour de Robert II, comte d'Artois, dont il était le poète favori. On a de lui, outre des poésies légères assez nombreuses, deux poèmes dramatiques : *le Jeu de la Feuillée* et celui de *Robin et Marion*. Voy. *Tableau*, etc., p. 22 et notre n° 34 notes.

6. *A l'eur'i va*. Refrain (*l'eur' = l'eure*) qu'on pourrait traduire par : allons-y! au petit bonheur! » — 12. *Maine m'ent*, emmène-moi. Dans *en mener*, *en* (ancien *ent*) est le latin *inde* et non *in*, ce qui explique pourquoi il a tant tardé à se souder au verbe et s'est longtemps placé après lui. — 16. *Canchon*, picard pour *chançon*. Voy. 10, 22 et 47, notes. — 26. *Cans*, champs. — 27. *Kans* (= quantos), combien. — 34. *Ane*. Ce joyeux calembour montre que l's de *asne*, âne, était absolument muette, comme ordinairement devant une consonne (cf. *quaresme* 42). — 39. Ce vers est en aparté. De même, les vers 45-6. — 41. *Hairons?* Il y a certainement ici un nouveau calembourg, contre lequel proteste le chevalier aux vers 45-46. Mais le mot véritable m'échappe. N'aurions-nous pas là un diminutif de *haire*, dont Godefroy cite deux exemples au sens de « coquille »? Ce seraient alors des coquillages, mets usité surtout en carême (cf. v. 42). — *Me*, ma (cf. 44, etc., et *se* 55 et 76). Le possessif féminin prend la désinence de l'article au cas régime. Mais le cas sujet n'a pas pris la forme *mi*, car il se serait confondu avec le datif du pronom personnel (cf. 47, etc.) : il est semblable au cas régime, comme dans les noms et adjectifs féminins, tandis que l'article a en picard la forme du masculin, *li*. — 51. Allusion au capuchon qu'on mettait aux oiseaux chasseurs. *Esgar* (impér. sg. de *esgarder*) est déjà employé comme interjection, puisque le chevalier ne tutoie pas la bergère.

Marions.

Robins n'est pas de tel maniere;
En lui a trop plus de deduit :
A no vile esmuet tout le bruit,
Quant il joue de se musete.

Li chevaliers.

Or dites, douche bregerete :
Ameriés vous un chevalier?

Marions.

Biaus sire, traiiés vous arrier :
Je ne sai que chevalier sont.
Deseur tous les homes du mont
Je n'ameroie que Robin.
Chi vient au vespre et au matin
A moi toudis et par usage;
Chi m'aporte de son froumage :
Encore en ai je en mon sain,
Et une grant pieche de pain
Que il m'aporta a prangiere.

Li chevaliers.

Or me dites, douche bregiere :
Vauriés vous venir avoec moi
Jeuer seur che bel palefroi,
Selonc che bosket, en cheval:

Marions,

Ai mi! Sire, ostés vo cheval,
A poi que il ne m'a blechie.
Li Robin ne regiete mie,
Quant je veis après se karue.

Li chevaliers.

Bregiere, devenés ma drue
Et faites che que je vous pri.

Marions.

Sire, traiiés ensus de mi :
Chi estre point ne vous affiert,
A poi vo[s] chevaus ne me fiert.
Comment vous apele on?

Li chevaliers.

Aubert.

Marions.

Vous perdés vo paine,
Sire Aubert :
Ja n'amerai autrui
Que Robert.

Li chevaliers.

Cuideriés empirier de mi,
Que si lonc jetés ma proiere?
Chevaliers sui, et vous bregiere.

Marions.

Ja pour che ne vous amerai.
Bergeronnete sui,
Mais j'ai ami
Bel, cointe et gai.

Li chevaliers.

Bregiere, Diex vous en doinst joie !
Puis qu'ensi est, g'irai me voie;
Hui mais ne vous sonnerai mot.

Marions.

Traïri, deluriau, deluriau, deluriele;
Traïri, deluriau, deluriau, delurot.

Li chevaliers.

Hui main jou chevauchoie :
Lés l'oriere d'un bois,
Trouvai gentil bregiere,
Tant bele ne vit roys.
He? traïri, deluriau, deluriau, deluriele;
Traïri, deluriau, deluriau, delurot.
. . . .

Marions.

Robin!

Robins.

Marote!

Marions.

Dont viens tu?

Robins.

Par le saint! jo ai desvestu,
Pour che qu'i fait froit, men jupel;
S'ai pris me cote de burel,
Et si t'aport des pommes : tien.

Marions.

Robin, je te connuc trop bien
Au canter, si con tu venoies;
Et tu ne me reconnissoies?

Robins.

Si fis au cant et as brebis.

Marions.

Robin, tu ne sés, dous amis?
Et si ne le tien mie a mal :
Par chi vint .j. hom a cheval,
Qui avoit cauchié une moufle
Et portoit aussi un escoufle
Seur sen poing; et trop me pria
D'amor, mais poi i conquesta,
Car je ne te ferai nul tort.

Robins.

Marote, tu m'aroies mort.
Mais se g'i fusse a tans venus,
Ne jou ne Gautiers li Testus,
Ne Baudons mes cousins germains.
Diable i eüssent mis les mains :
Ja n'en fust partis sans bataille.

---

55. *Esmuet tout le bruit*, il attire à lui toute la renommée, il l'emporte sur tous. — 61. *Deseur*, au dessus de. Il y a ici deux constructions mélangées; on attendrait : *j'aime Robin deseur*, etc., ou bien : *de tous les hommes*, etc. — 73. *Ai mi!* à l'aide. Interjection composée de *ai* pour *aïe*, et de *mi* (datif emphatique picard), à moi. — 75. *Li Robin*, celui de Robin. — *Mie* assure à l'auteur la forme picarde *blechie*(= *bleciee*). — 77-8. *Pri* : *mi* (ms. et édit. *proi* : *moi*). La correction est nécessaire pour avoir la forme picarde *mi* (cf. 87). — 81. Trad. : « il s'en faut de peu que votre cheval ne me frappe. » — 82. *Apele on.* Élision remarquable à cette date. Cf. 40, 2, passim. — 87. *Empirier de moi*, devenir pire par moi, déroger en m'aimant. — 107. *I* = *il.* Voy. 30, 34, n. — *Jupel*, casaque, pourpoint. — 110. *Connuc*. Parfait picard pour *connui* (= *cognovui). L'*i*, devenu *yod*, s'est durci en gutturale. — 124-5. *Ne*, ou. Voy. 30, 171-2, n.

Marions.

Robin, dous amis, ne te caille.
Mais or faisons feste de nous.

Robins.

Serai je drois, ou a genous?

Marions.

Vien, si te sié encoste moi,
Si mangerons.

Robins.

Et jou l'otroi :
Je serai chi lés ton costé.
Mais je ne t'ai rien aporté,
Si ai fait certes grant outraige.

Marions.

Ne t'en caut, Robin. Encore ai je
Du froumage chi en mon sain,
Et une grant pieche de pain,
Et des poumes que m'aportas.

Robins.

Diex ! que chis froumages est cras !
Ma seur, menguë.

Marions.

Et tu aussi.
Quant tu vieus boire, si le di :
Vés chi fontaine en .j. pochon.

Robins.

Diex ! qui ore cüst du bacon
Te taiien. bien venist a point.

Marions.

Robinet, nous n'en arons point,
Car trop haut pent as quieverons.
Faisons de che que nous avons :
Ch'est assés pour le matinee.

51. ARNOUL GREBAN

LE MYSTÈRE DE LA PASSION *

1

PLAINTES DE LA VIERGE

Nostre Dame

Parfonde tristesse enserree,
Comment soustenir te pourray ?
Ou iray ?
Que feray ?
Que diray ?
Tant d'ire ay
Que le cueur me part.
Je ne sçay
Se l'essay
Que j'essay
Commençay,
Ou s'il fait deppart.
Se Mort qui espart
Et qui tout deppart
Me prent pour sa part,
Mon deuil si se part
Et ma vie languoree;
Se vie me gard
Que Mort n'ait regard
De passer l'esgard,
Je commence tart
Ma douleur desmesuree.

O rigueur enrigouree,
Mort d'un grief mors coulouree,
Moult tarde ta demouree
A la triste et esplouree
Qui riens qu'a sa fin ne regarde;
Tu es bien desesperee,
De crudelité paree :
Quant tu me vois preparee
Et de tout bien separee,
Que ne me fiers tu de ta darde ?

Faulce Mort de terrible garde,
C'est ta condicion paillarde
D'estre toujours nice et fetarde
A ceux a qui leur vie tarde,
Qui sans cesser t'appellent en plourant;
Et ceulx que le monde plus garde
Et qui quierent leur avangarde
Contre toy, ton oeil les regarde
Et au parfont du cueur les larde
Si tres serré qu'ilz cheent tout mourant.

* *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban*, publié par Gaston Paris et Gaston Raynaud (Paris, Vieweg, 1878), vv. 25308-25501 et 25700-25817 de l'édition (25208-25401 et 25600-25717 du mystère, une erreur de 100 vers ayant été commise par le passage de 24899 à 25000). — Arnoul Greban, chanoine du Mans vers 1450, semble être né dans cette ville plutôt qu'à Compiègne. Il a collaboré avec son frère Simon, qui fut moine de Saint-Riquier (Ponthieu) et secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine, à l'immense mystère des *Actes des Apôtres*, qui n'a pas moins de 80.000 vers. Voy *Tableau*, etc., p. 22.

128. *Ne te caille*, n'en fais pas cas (litt : que cela ne t'importe en rien) : cf. 136, *ne t'en caut*. — 129. *De nous*, entre nous. — 134. *Je ne t'ai rien aporté* est en contradiction avec les vers 109 et 139, à moins qu'on n'admette que *rien* signifie « rien de bon ». — 141. *Et tu*, et toi. L'ancien français employait toujours dans ce cas la forme du sujet qui est, du reste, seule légitime. — 144. *Qui ore eüst*, si l'on avait maintenant. — 148. *Faisons de che que*, faisons avec ce que.

1. — 7. *Me part*, me manque. — 8-12. Expressions contournées qui nous semblent pouvoir se traduire ainsi : « je ne sais si la situation où je viens d'entrer ne fait que commencer ou si elle va finir. » Au lieu de *commençay* (actif), au passé défini, dû sans doute à la rime, on attendrait *commence* (neutre), au présent, 3e pers. sing., avec *essay* pour sujet. — 16. *Si se part*, ainsi se termine. — 17. *Et*, et aussi. — 18-20. Trad. : « si la vie me destine que la mort ne daigne pas accueillir ma requête, si je suis destinée à voir la mort ne pas acc. ma r. » *Esgard*, conclusions prises devant le juge ; *passer*, laisser passer, admettre. Cf. *passez ceste requeste* 73 — 24. *D'un grief mors coulouree*. Figure peu exacte. Trad. : « dont la morsure est cruelle ». *Coulouree* ne semble pas signifier autre chose que « douée, munie ». — 25. Trad. : « ton attente semble longue ». — 28. *Desesperee*, désespérante. Participe passé au sens factitif. Cf. *segnoré* 10, 17, et les verbes *apprendre*, *monter*, *sortir*, etc., en français moderne, et *connaitre*, *apercevoir*, *échapper*, *périr*, *mourir*, *apparaitre*, *resplendir*, etc., en ancien français. Cet emploi a commencé par les temps composés de l'actif, où le participe passé, placé devant le régime, a fini par ne plus s'accorder avec lui et par être considéré comme ne faisant qu'un avec l'auxiliaire *avoir* (*j'ai sortis mes chevaux*, *j'ai sorti mes ch.* = *j'ai fait sortir mes ch.*). — 34. *Paillarde*, misérable. — 38. *Plus garde* (litt : regarde le plus), estime au plus haut prix.

Ainsi me fais : tu me vois labourant
En ung fier dueil qui me vient acourant,
Et ne me veulz ce piteux demourant
Expedier.

Mon filz, mon filz, a vous veil obvier,
Mon doulz enffant, mon beneuré loyer,
Est ce bien fait de sa mere oublier
En tel maniere ?

Regardez moy, filz, je vous fais priere :
Recongnoissez vostre mere tres chere
Qui pour vous fait si tres dolente chere
En plains piteux !

Jhesus, mon filz, mon enffant gracieux,
Ma portee, mon tresor precieux,
Se fait ainsi le depart de nous deux ?
O departie

A grief torment et douleur departie,
Au desconffort et courroux de partie !
Mere du filz estre par Mort partie,
Quel dur remort !

Filz, regardez ceste terrible Mort,
Ou, s'il vous fault par envye estre mort,
A tout le moins que nous mourons d'acort !
Ainsi le vueil :

Filz, passez moi le desir de mon vueil.
Vivre sans vous ne me sera que dueil.
Mourir o vous jamès ne plains ne dueil :
Ce m'est a queste.

Il ne me chault de la mort deshonneste :
Il me suffit, je ne veil mort que ceste ;
Mon cher enffant, passez ceste requeste,
Je vous supplie.

Ung corps, ung sang et une mesme vie
Par une mort requiert estre ravye :
Tout ung sommes, vous ne l'ignorez mie,
Je le sçay bien.

Ung corps sommes, car le vostre est du [mien ;
Vostre pur sang de moy engendré tien ;
Or se respand tant qu'il n'y a mès rien :
O quel destresse !

Et ainsi pers mon tresor, ma richesse,
Se ceste mort vous surprent et me lesse.
Ha ! rude Mort, tourne a moy ta rudesse ;
Fais tout onny,

Sans separer ce qui est tant uny :
Ou laisse tout, assés il est pugny,
Ou prens mon filz et me happe avec luy,
Je suis heureuse.

Mort despite de despit rigoreuse.
Mort dolente de douleur douloureuse,
Mort hardie, hardiesse oultrageuse,
Veulx tu desjoindre

Les deux conjoints qu'amour a voulu [joindre ?
L'ung separer, l'aultre de ton dart poindre ?
Assamble tout : ou tout poindre ou des- [poindre.
Filz, non sera.

Face la Mort du pis qu'elle pourra,
Pende ton corps si hault qu'elle vouldra,
Ja separer de toy ne me sçara
Pour quelque peine.

Se ton corps pend en ceste croix haul- [taine,
Mon ame y pend par pitié qui m'y maine,
Et n'as sur toy plaie, tant soit grevaine,
Que je ne sente.

Filz, ta douleur m'est au cueur bien recente ;
Du dueil me dueil qui t'occist et cravente,
Mès trop plus crains que la mort ne t'absente
Avant que moy.

O dure Mort, j'ay deffiance a toy ;
Je te deffy, mort de tres put alloy :
Fai moy passer par la plus dure loy
Que tu sçaras ;

Lesse mon filz, grant charité feras ;
Fais moy transsir, tres doulce me seras :
Le plus grant dueil d'ung cop abesseras
Qu'oncques fust né.

Filz beneuré, filz bien assaisonné,
Filz gracieux, filz bien moriginé,
Corps des vivants mieulx complectionné,
O beauté pure,

Choix des humains, fleur de toute nature,
Riche couleur, parfaite pourtraiture,
Regard piteux, tres benigne stature,
Face sacree,

Face luysant, franchement figuree,
Es tu ce la si tres desfiguree,
Blesme des yeux, tout de sang purpuree,
Dur entremès ?

---

44. *Acourant*, perçant le cœur. — 45. *Demourant*, reste. — 56. Le repos ordinaire après la 4e syllabe vient ici après une syllabe muette. Cf. 79. 91, 92. 93. 137. 171. 193, et d'autre part, 131. 143. 144, où il vient après le pronom *ce*, qui prend alors l'accent, et voyez 38, 2, 15, note. — Par contre, au v. 148, la syllabe muette ne compte pas dans la mesure du vers, selon l'ancien usage. — 58-9. *Departie* est d'abord substantif, puis participe passé : « séparation opérée ». — 60 *De partie* pour *des parties*. Recherche puérile de la rime riche. — 67. *Vueil*, volonté ; mais au vers précédent, « je veux ». — 73. *Passez ceste requeste*. Voy. 18-20, n. — 75, 76, etc. *Ung... une*, un, une même. — *Requiert*, veut. — 80. *De moy engendré tien*, je crois engendré de moi. — 85. *A moi*, vers moi. — 96. *Fais tout onny*, agis de même en tout. — 98. *Non sera*, cela ne sera pas. — 99. *Du pis*, le pis. — 102. *Pour quelque peine*, quelque peine qu'elle prenne. — 104. *Par pitié*, à cause de la pitié. — 105. *Tant soit grevaine*, si grave soit-elle. — 108. *Du dueil me dueil*, je m'afflige de la souffrance. — 111. *J'ai deffiance a toy* est synonyme de *je te deffi* 112. — 116. *Transsir*. Cf. *trépasser*. — 118. *Qu'* (= *que*), qui (l'adv. relatif pour le pronom). — 121. *Des vivants*, d'entre les vivants. — *Mieulx*, le mieux : emploi fréquent du comparatif pour le superlatif relatif (cf. 38 et 2, 20). — 128. *Es tu ce la* (et non pas *es tu cela* ; cf. 131). Expression bizarre équivalente à *est-ce toi qui es là*, tandis que *es tu ce* équivaut à *est-ce toi*.

Filz, es tu ce, je ne te congnoy mès,
Qui vas mourant? Ne t'adviengne jamès!
En croix te rendz, a la mort te submès,
Sans desservir.

Hardie Mort, veulx tu mon filz tollir.
Mon fort miner, mon tresor demollir?
C'est l vie, l'ozes tu assaillir,
Mort absourdie,

Prompte a grever, a mal faire hardie?
Helas! mon filz, il fault que je le die,
Ce mal, ce dueil, celle grant maladie
Par moy vous vient;

Par moy est ce que cecy vous survient!
Par moy est ce que douloir vous convient:
Peine, traveil, tout cecy vous advient
Par fraeleté

D'avoir en moy prins vostre humanité;
Car, elle ostee, vostre divinité
Tenant le lieu second en Trinité
Mise a delivre,

Ne vous seroit que de regner et vivre,
Joye sortir, gloire parfaicte enssuyvre;
Humanité a ceste mort vous livre
Ou vous regnez.

C'est donc, mon filz, quanque de moy [tenez:
Douleur, langueur, peine que soustenez,
Et mort finalle a la quelle venez;
Et de vous tiens

Joye, santé, honneur en tous maintiens,
Vivre, regner, et ce dont me soustiens;
Et donc, mon filz, se j'ay part a vos biens
Especiaulx,

Souffrez au moins que j'aye part aux maulx,
Car les plus grans me sont les principaulx.
Mourons tout ung: aultrement, se j'y faulx,
Tort me ferez.

O mon enffant, mon fait considerez,
Donner ma part ja ne deliberez;
J'ay part en vous, se bien l'amoderez,
Trop plus feconde

Qu'aultres meres, plus precieuse et monde;
Car aux enffans qu'elz engendrent au monde
N'ont qu'une part, le pere a la seconde:
Tout estes mien,

Homme mortel n'y peust reclamer rien:
Se pere avez, il est celesti[i]en.
Et donc, mon filz, pour Dieu gardez vous bien
Par tel pointure

D'habandonner ainsi a l'aventure
Mon droit, ma part, mon sang et ma nature:
S'ainsi est fait, a la dure parture
Je m'y oppose.

Pervers Juïfz ou envie reppose,
Trahitres chiens, contre vous je propose:
Vallez vous huy d'habandonner tel chose?
Respondez tous.

Hélas! mon filz, je retourne vers vous.
Voiez mon dueil, mon tristable courroux,
Et de vos yeux tant precieux et doulx
Regardez celle

Qui vous conceut pure vierge et pucelle,
Qui vous nourrit de sa tendre mamelle,
Et me dittes de ma douleur mortelle
Qui reste plus.

....

2

SATAN INVENTE LE JEU DE DÉS

Sathan.

Changer me fault habillement
Et muēr un peu ma figure,
Affin que malice procure
Contre ce meschant qui s'en va:
Se le deable ne le couva,
Je luy feray tantost injure.
Povre homme de fresle nature,
En quel lieu te veulx tu retraire?

Griffon.

En ung lieu ou j'ai bien affaire:
Laisse moy aller mon chemin.

Sathan.

Arreste, arreste, mon cousin,
Je veil parler a toy deux mos:
Bien sçay que tu as en propos
Et sur quoy t'en vas garmentant.

---

132. *Qui vas mourant*, qui vas mourir. Pour *aler* suivi du gérondif, voy. 18, 41, note. *Qui* a pour antécédent *te*. — *Ne t'adviengne jamès*: puisse cela (la mort) ne jamais t'arriver! *Adviengne* est impersonnel. — 143. *Par moy est ce*, c'est par moi, c'est par ma faute. — 146. *Fraeleté* (en 3 syllabes). Orthographe bizarre: le scribe, qui avait commencé à écrire *fraileté* a sans doute préféré *freleté*, d'où la double voyelle (*maent*, 2, 6 est différent, v. la note). *Fresle*, aux xv[e] et xvi[e] siècles (cf. 2, 7), est une mauvaise graphie pour *frèle*, venue de *fraile* = fragilem. — *Par fraeleté d'avoir prins*, par suite de la faiblesse [que vous avez contractée] en prenant. — 149-50. *Tenant* (« qui tient ») qualifie *divinité*; *mise a delivre*, [étant] délivrée [de son enveloppe corporelle]. — 151. *Ne vous seroit que de*, vous n'auriez plus qu'à. — 154. *Ou vous regnez*, dont vous êtes le maître. — 159. *En tous maintiens*, de toutes façons. — 161. *Et donc... souffrez* (cf. 177), souffrez donc. Cf. *et car* 25, 94, etc. — 165. *Tout ung*, ensemble. — 168. *Donner*, de [me] donner. — 169. *Le*, la chose. — 175. *Peust*, pour *peut*. Orthographe bizarre du scribe; on sait que l'*s* était, depuis la fin du xii[e] siècle, muette devant une consonne, ce qui fait qu'on l'employait parfois à tort. Cf. 54, 2, 23, *geste* 54, 2, 40, *distes* 54, 2, 54, 175, et aussi *reste* 54, 1, 194 (voy. la note). — 185. *Vallez vous*, êtes-vous capable. — *Habandonner*, permettre — 193-4. Le sens est évidemment: « et dites-moi s'il est une douleur semblable à la mienne », suivant le mot de *la Bible*. *Reste* doit donc être le même mot que *reste*, de *reter*, accuser (ici « déclarer »). *Plus de ma douleur mortelle*, plus que ma d. m., une douleur supérieure à ma d. m.

2. — 3. Trad.: « afin que je fasse une malice ». — 5. Trad.: « à moins qu'il ne soit fils du diable ». *Deable*, dissyllabe (cf. 95). L'*e* se rapproche sans doute du son de l'*i* pour former diphtongue. Il ne se prononce pas dans *veez* 77. — 13. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte).



Griffon.

Le sces tu bien?

Sathan.

Je t'en dis tant :
Tu te ronges la teste fort
Pour trouver quelque-jeu de sort,
Dont si bien puisses besongner
Qu'a celluy jeu puisses gaigner
Ung meschant et bien simple habit
Qui fut Jhesus.

Griffon.

C'est tres bien dit :
Ne sçay qui te l'a revellé.

Sathan.

Rien ne me peust estre cellé,
Je l'ay bien sceu appercevoir.
Se tu veulx ung bon jeu savoir,
Ung t'en apprendray bien appoint
Par le quel tu ne fauldras point
De gaignier sur piez celle robe,
Et n'est tricherie ne lobe
Qui ja t'en sache faire tort.

Griffon.

Tu m'esbahis de ton rapport :
Si n'y ai creance ne fois.

Sathan.

Je te dis encore une fois
Que, quand ce gentil jeu sçaras,
Et par mon sens en useras,
Tu ne fauldras point de crocquier
La robe.

Griffon.

Et donc, je te requier
Que tu me monstres la maniere.

Sathan.

Elle est assés ample et plainiere.
Geste cy tes yeulx grans et gros :
Voy tu ceste piecete d'os
De six quarrures bien quarree?
Mès que je l'aye ung peu paree,
Tu verras et diras de fait
Qu'oncques plus beau jeu ne fut fait.
Regarde, est il bien a l'ecquarre?
Premierement en ceste quarre
Mets un poing, affin qu'il appere
Que c'est en despit Dieu le Pere;
En ceste ara deux points assis
En despit du Pere et du Fils;
Puis treuves trois en ce costé
En despit de la Trinité!
Les quatre icy aront leurs gistes,
En despit des euvangelistes
Qui la loy de Dieu escripront;
A ceste aultre costé seront
Cinq points bien assis, en despit
Des cinq playes de Jhesu Crist,
Que tu vois en ceste croix la.

Griffon.

Des cinq playes? comment cela?
Tu ne monstres pas que veu l'ayes :
Il a plus de dix mille playes :
En trop bas nombre les ravalles.

Sathan.

Je te parle des principalles
Qui percent les membres Jhesus.

Griffon.

Et doncq tu mens comme dessus,
Car se des grandes me devises,
Il n'en y a que quatre assises :
J'ay bien regardee chacune.

Sathan.

Il en ara brief encore une
Qui la cinquieme parfera :
Te souffise que cinq sera
En despit des cinq playes dittes;
Et autant de fois ces mos distes
Que vous getterez de pointure.

Griffon.

Veez cy encore une quarrure :
Quans poins y fault il au surplus?

Sathan.

Il y fault six poins et non plus,
Et c'est la pointure plus haulte,
Laquelle y est pointe sans faulte
En despitant en fais et dis
Toute la court de paradis.
Je n'y sçaroie plus prescher,
Et pourtant je te veil noncer
Que tu ne sçaras soubz les cieulx
Trouver jeu qui te vaille mieulx
Pour gaigner.

Griffon.

Je croy bien que non.
Et, beau sire, dy moy son nom
De ce beau jeu nouveau fondé.

Sathan.

Tu le dois appeler ung dé,
Qui est ung nom de grant haulteur.

Griffon.

Et s'on enquiert de l'inventeur,
Que diray je?

---

15. *Je t'en dis tant*, voici ce que je t'en dis. Cf. *itant* 58, 77. — 21. *Jhesus*, [de] Jésus. — 23. *Peust* Voy. 54, 1, 175, note. — 26. *Appoint* = *a point*. — 31. *Rapport*, récit. — 39. *Plainier* (= planumarium), facile. Différent de *plénier* (= plenumarium). — 40. *Geste*. Voy. 54, 1, 175, note. — 43. *Mès que*, pourvu que. — 52. *Treuves*, tu [en] trouves. — 54. *Giste*. Nom verbal de *gister*, giter, tiré du supin populaire **jacitum*, de *jaceo*. L's ne se prononçait certainement pas, ce qui suppose la prononciation *euvangelites*, ou une licence a la rime. — 56. *Escripront*. Remarquez le soin avec lequel l'auteur évite les anachronismes. — 83. Cette idée bizarre d'attribuer à chacun des côtés du dé une signification fondée sur le nombre que représentent les points se retrouve également, mais avec quelques différences, dans le *Jeu de dez*, pièce publiée par Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux* (Paris, 1874), réimpression de Kressner (Wolfenbüttel, 1885), vol. II, p. 230-1, str. 10-15 (il s'agit d'un sénateur de Rome qui s'est vendu au diable) : la 1re face est en dépit de Dieu, la 2e de Dieu et de sainte Marie, la 3e de la Sainte Trinité, la 4e des quatre évangélistes, la 5e des cinq plaies, la 6e des six jours de la Création.

Sathan.

Sans querir fable,
Tu diras que ç'a fait le deable :
Ja mensonge n'en encourras.
Et touteffois que tu jourras
Ou toy ou aultruy par bon hèt.
Et chance ne vient a souhèt,
Se c'est ung point, par vitupere
Si dy : « Va en despit du Pere ! »
S'il n'y a que deux poins, si dis :
« Va en despit de Dieu le filz
Et du Pere conjointement ! »
Et ainsi tout consequemment,
Comme devant monstré t'avoye :
Et s'en ce point dresses ta voye,
Quiconques en veille hongner,
Tu ne fauldras point de gaigner
Autant qu'il vendra de finance.

Griffon.

J'en feray ma plaine puissance
De maugreer et regniër.
Et pour plus tost expediër.
Amy, d'icy nous partirons ;
Je m'en voy[s] vers mes compaignons
Pour leur apprendre le mestier.

Sathan.

Ilz y jourront si voulentier
Qu'on ne les en sçara ravoir :

55. FARCE DE MAITRE PIERRE PATHELIN *

Le drappier chez lui.

Je croy qu'il est temps que je boive
Pour m'en aller ? Ha ! non feray :
Je doy boire et si mangeray
De l'oë, par sainct Mathelin,
Cheuz maistre Pierre Pathelin.
Et la recevray je pecune :
Je happeray la une prune,
A tout le moins, sans rien despendre.
J'y voy[s] : je ne puis plus rien vendre.

Il frappe à la porte de Pathelin:

Hau ! maistre Pierre ?

Guillemette, allant ouvrir.

Hélas ! sire !
Pour Dieu ! se vous voulez rien dire,
Parlez plus bas ! *Dr.* Dieu vous gard, dame !
G. Ha ! plus bas ! *Dr.* Et quoy ? *G.* Bon gré, [m'ame...
Dr. Ou est il ? *G.* Las ! ou il doit estre.
Dr. De qui ? *G.* Ha ! c'est mal dit, mon [maistre :
Ou est il ? Et Dieu par sa grace
Le sache ! Il garde la place
Ou il est, le povre martir,
Unze semaines, sans partir...
Dr. De qui ? *G.* Pardonnez moy, je n'ose
Parler haut ; je croy qu'il repose :
Il est un petit aplommé.
Hélas ! il est si assommé,
Le povre homme... *Dr.* Qui ? *G.* Maistre [Pierre.
Dr. Ouay ! n'est il pas venu querre
Six aulnes de drap maintenant ?
G. Qui ? Luy ? *Dr.* Il en vient tout venant,
N'a pas la moytié d'ung quart d'heure.
Delivrez moy : dea ! je demeure
Beaucoup. Ça, sans plus flageoller,
Mon argent. *G.* Hé ! sans rigoller ?
Il n'est pas temps que l'on rigole.
Dr. Ça, mon argent. Estes vous folle ?
Il me fault neuf francs. *G.* Ha ! Guillaume,
Il ne fault point couvrir de chaume
Icy, ne bailler ces brocards.
Allez sorner a vos coquardz,
A qui vous vous voudrez jouer.
Dr. Je puisse Dieu desavouer,
Se je n'ay neuf francs. *G.* Hélas ! sire,
Chascun n'a pas si faim de rire,
Comme vous, ne de flagorner.
Dr. Dictes, je vous pry, sans sorner :
Par amour, faites moy venir
Maistre Pierre, *G.* Mesavenir
Vous puist il ! Et est ce a meshuy ?
Dr. N'est ce pas ceans que je suy
Cheuz maistre Pierre Pathelin ?
G. Ouy. Le mal sainct Mathelin,
[Tout] sans le mien, au cueur vous tienne !
Parlez bas ! *Dr.* Le dyable y avienne !
Ne le oseray je demander ?
G. A Dieu me puisse commander !
Bas, se ne voulez qu'il s'esveille !
Dr. Quel bas ? Voulez vous en l'oreille,
Au fons du puys ou de la cave ?
G. Hé Dieu ! que vous avez de bave !
Au fort, c'est tousjours vostre guise.
Dr. Le dyable y soit ! quand je m'avise :
Se voulez que je parle bas,
Payez moy sans plus de debas.
Telz noises n'ay je point aprins.
Vray est que maistre Pierre a prins

* *Recueil de farces, soties et moralités du XVe siècle*, publiées par P.-L. Jacob, Paris, 1876, p. 49-54 et 57-60. — Texte corrigé à l'aide de celui de l'éd. Marion de Malaunoy (vers 1500), reproduite en fac-simile pour la Société des anciens textes français, 1904 (= *M*), qui contient pour notre passage plusieurs fautes (que nous négligeons) et quelques bonnes leçons (voy. aux variantes). — La rédaction que nous possédons de cette farce, attribuée à tort par quelques-uns à Villon, remonte au XVe siècle. Voy. *Tableau*, etc., p. 22.

95. *C'* = *ce*, cela. — 97. *Touteffois que*, toutes les fois que. — 98. *Par bon hèt*, en bonnes dispositions. — 110. Trad. : autant qu'il y aura (qu'il se présentera) d'argent ». — 114. *Nous partirons* (de *se partir*), nous nous séparerons. Le sujet est sous-entendu. Cependant *partir* se rencontre déjà au XIIIe siècle. Voy. 55, 69, note. — 118. *Les en ravoir*, les en retirer, les faire cesser.

9. *Je ne puis plus rien vendre* (parce qu'il est trop tard). — 13. *Bon gré, m'ame*, je vous en prie, mon cher Monsieur (littt : mon âme). — 15. *De qui ?* Voy. 20, note. — 19. *Unze semaines*, depuis onze semaines. — 20. *De qui ?* Sous-ent. *parlez-vous*. Guillemette l'interrompt. — 35. *Couvrir de chaume*, se moquer (couvrir quelqu'un de paille par plaisanterie). — 36. *Ne*, ni. — 39. *Je puisse*, puissé-je. — 40. *Se je n'ay*, si je ne me fais payer. — *Neuf francs*. Six aunes de drap à 25 sous font 144 sous, ce qui met le franc à 16 sous. C'est sous le règne de Charles VII que le franc d'or fut ainsi déprécié. La date de la composition de *Pathelin* doit donc être placée entre 1460 et 1470. [Ed.] — 49. *Le mal sainct Mathelin*, le mal de saint Mathurin. Ce saint passait pour guérir la folie. — 57. Trad. : « au reste, c'est toujours le même refrain de votre part. »



Six aulnes de drap aujourd'huy.
G. Et qu'est cecy? Est ce a meshuy?
Dyable y ait part! Aga! quel prendre?
Ha! sire, que l'en le puist pendre,
Qui ment! Il est en tel party,
Le povre homme, qu'il n'est party
Du lict, y a unze semaines.
Nous baillez vous de vos trudaines
Maintenant? Et est ce raison?
Vous vuiderez de ma maison,
Par les angoisses Dieu, moy lasse!
. . . .

Pathelin.

Guillemette! Un peu d'eaue rose!
Haussez moy, serrez moi derriere!
Trut! a qui parlay je? L'esguiere!
A boire! Frottez moy la plante!
Dr. Je l'oy la? *G.* Voire. *P.* Ha! meschante!
Vien ça! T'avoye je fait ouvrir
Ces fenestres? Vien moy couvrir!
Ostez ces gens noirs! *Marmara,*
Carimari, carimara.
Amenez les moy, amenez!
G. Qu'est ce? Comment vous demenez!
Estes vous hors de vostre sens?
P. Tu ne vois pas ce que je sens:
Vela un moine noir qui vole;
Prens le, baille luy une estole...
Au chat! au chat! Comment il monte?
G. Et qu'est cecy? A' vous pas honte?
Et par Dieu! c'est trop remüé.
P. Ces physiciëns m'ont tüé
De ces brouilliz qu'ilz m'ont fait boire,
Et toutes fois les faut il croire:
Ilz en oeuvrent comme de cire.
G. Hélas! venez le voir, beau sire:
Il est si tres mal patiënt!
Dr. Est il malade, a bon escient,
Puis orains qu'il vint de la foire?
G. De la foire? *Dr.* Par sainct Jehan, voire!
Je cuide qu'il y a esté.
Du drap que je vous ay presté,
Il m'en fault l'argent, maistre Pierre?
. . . .
G. Par my le col soient ilz pendus,
Tels gens qui sont si empeschables!
Allez vous en, de par les dyables,
Puis que de par Dieu ne peult estre!
Dr. Par celuy Dieu qui me fit naistre,
J'auray mon drap, ains que je fine,
Ou mes neuf francs. *P.* Et mon orine?
Vous dit elle point que je meure?
Pour Dieu! faites qu'il ne demeure
Que je ne passe point le pas!
G. Allez vous en! Et n'est ce pas
Mal faict de lui tuër la teste?
Dr. Dame Dieu en ait male feste!
Six aulnes de drap maintenant,
Dictes, est ce chose avenant,
Par vostre foy, que je les perde?

66. *Quel prendre?* de quel « prendre » parlez-vous? que parlez-vous de prendre? Cf. v. 63, *a prins*. — 67-8. *Qui ment*, celui qui ment. C'est comme si elle disait : « que l'on me pende, si je mens ». — 69. *Party*. *Partir*, pour *se partir* (quitter un lieu) ne se rencontre qu'isolément au XIIIe siècle et ne commence à devenir commun qu'au XVe siècle. — 85. *Comment vous demenez!* comme vous vous démenez! *Vous* est régime. Cf. 54, 2, 114.

94. *De*, au moyen de. — 105. On serait tenté de corriger, pour la mesure : *par le col*, etc.; mais on trouve quelquefois, au XVe et au XVIe siècle, *soient* compté pour une seule syllabe dans la mesure du vers. Cf. Du Bellay, VII, 23 v° : *Prenez le cas que cinq ou six hyvers Soi'nt ja passez, et qu'avec longue peine Ils soi'nt venus en accroissance pleine* (Littré, s. v. *estre*). — 108. *Ne peult estre*, cela ne peut être. — Dans *peult*, l'*l* est inorganique, par analogie avec *veult*, où elle provient d'un retour erroné à l'étymologie (*l* primitif est vocalisé en *u*). — 111-2. L'uroscopie, très en faveur au moyen âge (cf. le *Cligès* de Chrétien de Troyes, etc.), n'est pas encore entièrement abandonnée pour certaines maladies.

VI

CHRONIQUE ET HISTOIRE

56. GARNIER DE PONT-SAINTE-MAXENCE

SAINT THOMAS LE MARTYR *

Contr'els unt les uis clos des moines li alquant.
« Ovrez! » fait sainz Thomas, quis ala atendant.
« Par sainte obedience, » fait il, « le vus comant.
Lur voil lur laissiez faire, qui sunt fol nun savant.
Tant cum tendrez les uis, n'irai un pas avant.

Nuls hum ne deit chastel ne fermeté ne tur
Faire de la maisun Deu le verai seignur;

* P. Meyer, *Recueil*, etc., p. 315 sqq., v. 316-385. (*Début de la scène du meurtre de saint Thomas dans la cathédrale de Cantorbéry*). — Thomas Becket, d'abord chancelier et ami du roi d'Angleterre Henri II, et nommé par lui à l'archevêché de Cantorbéry, dut bientôt se réfugier en France, à la suite de son refus d'accepter les constitutions de Clarendon, par lesquelles le roi empiétait sur les libertés de l'Eglise. Bien accueilli par le pieux Louis VII, il crut pouvoir, quoique imparfaitement soutenu par le pape Alexandre III, retourner en Angleterre. Le roi s'indigna, et quatre de ses chevaliers, croyant remplir un devoir à l'égard de leur suzerain, tuèrent Thomas dans son église (1170). — Garnier, né à Pont-Sainte-Maxence, près Compiègne, contemporain de ces événements, les a racontés dans un des plus beaux poèmes narratifs que nous ait transmis le moyen âge. Le dialecte est anglo-normand.

1. Les quatre chevaliers qui ont décidé la mort de Thomas viennent de lui faire une scène violente dans sa chambre. Pendant qu'ils vont chercher leurs armes, les moines l'entrainent dans la cathédrale, pensant que les meurtriers respecteront ce saint asile. — 7. *La maisun Deu*. Ellipse fréquente de la préposition *de* devant un nom de personne désignant le possessif. Cf. v. 27. 38. 40. 64 et 55. On dit encore : *Hotel-Dieu*, *Fête-Dieu* et *Choisy-le-Roy*, *Bourg-la-Reine*, etc,



Mais nus clerc, qui en sumes ministre e servitur,
En devrïum adès estre defendeür,
Faire del cors escu contre le malfaitur. »

Les uis a il meesmes ovrez e esbaez ;
Buta le pueple ariere qui i ert asemblez
Pur veeir l'aventure. Fait lur il : « Qué cremez? »
Funt li il : « Veez ci les chevaliers armez.
— J'irai, » fait il, « a els. » Funt li il : « Nel ferez! »

Tresque sur les degrez del Nort l'unt fait aler :
A guarant as cors sainz le volcient mener.
« Seigneur, » fait il as moines, « car me laissiez ester.
Vus n'avez ci que faire : Deu en laissiez penser.
Alez la sus el quer a voz vespres chanter. »

La maisnie al Sathan est el mustier venue :
En sa destre main tint chascuns s'espee nue,
En l'autre les cuignies e li quarz besaguë.
Un piler ot iluec, la volte ad sustenue,
Qui del saint arcevesque lur toli la veüe.

D'une part del piler en sunt li trei alé :
Le traïtur le rei unt quis e demandé.
Reinalz de l'altre part un moine ad encuntré ;
Demanda l'arcevesque. Dunc a li sainz parlé :
« Reinalz, se tu me quiers, » fait il, « ci m'as trové. »
Le nun de traïtur sainz Thomas n'entendi,
Mais al nun d'arcevesque restut e atendi
E encontre Reinalt del degré descendi :
« Reinalz, se tu me quiers, trové, » fait il, « m'as ci. »
Par le corn del mantel l'aveit Reinalz saisi.

« Reinalz, tanz biens t'ai faiz! » fait li buens ordenez,
« E que quiers tu sur mei en saint' iglise armez? »
Fait Reinalz li filz Urs : « Certes vus le savrez! »
Sachié l'aveit a sei, que tuz fu remuëz :
« Traïtre le rei estes, » fait il, « ça en vendrez! »
Car fors del saint mustier traïner le quida.
Bien crei qu'a cele feiz sainz Thomas s'aïra
De ço que cil Reinalz le detraist e buta :
Si ad empaint Reinalt qu'ariere rehusa,
E le corn del mantel hors des mains li sacha.

« Fui, malvais hum, d'ici! » fait li sainz corunez,
Jo ne sui pas traïtre, n'en dei estre retez.
— Fuiez! » fait li Reinalz, quant se fu purpensez.
— « Nel ferai, » fait li sainz, ici me troverez
E vos granz felunies ici acumplirez. »

Devers l'ele del Nort s'en est li ber alez,
E a un piler s'est tenuz e acostez.
Entre dous alteus est cil pilers maiserez :
A la mere Deu est cil de desuz sacrez,
El nun saint Beneeit est li altre ordenez.

La l'unt trait e mené li ministre enragié :
« Assolez, » funt il, « cels qui sunt escumengié
Et cels qui sunt par vus suspendu e lacié!
— N'en ferai, » fait il, « plus que je n'ai comencié. »
A ocire l'unt dunc ensemble manecié.

Fait il : « De voz manaces ne sui espoëntez :
Del martire sufrir sui del tut aprestez ;
Mais les miens en laissiez aler, nes adesez,
E faites de mei sul ço que faire devez. »
N'a les suens li bons pastre a la mort obliëz.

Einsi avint de Deu quant il ala orer
Desur munt Olivete, la nuit, a l'avesprer,
E cil li cumencierent, quil quistrent, a criër :
« U est li Nazareus? — Ci me poëz trover, »
Fist lur Deus; « mais les miens en laissiez tuz aler. »

57*. WACE

ROMAN DE ROU*

1

Une lande a, Corcers a nun,
Près de la forest de Liun ;
En la lande a une valee,
Ki n'est mult lunge ne mult lee ;
En la forest ad une plaine,

11. *Il meesmes*. L'expression moderne *lui-même* est moins logique, car *lui* est une forme de régime. — 13. *Fait lur il*, il leur dit. Le pronom personnel correspondant à l'accusatif ou au datif latin se construit souvent, à la bonne époque, après le verbe et non avant, comme aujourd'hui (cf. 14. 15. 48 et 70). Il faut d'ailleurs remarquer l'inversion du pronom sujet avec *fait*, au sens de *dit*, construction rare en tête de la phrase. Cf. 14. 15. 61, et 38, où le sujet est un nom. — 19. Trad. : « laissez Dieu se préoccuper de cela ». — 20. *A*, pour. Latinisme. — 23. C'est-à-dire que le quatrième tenait de la main gauche, non une cognée comme les autres, mais une besaiguë, un outil tranchant des deux extrémités. *Li quarz* restreint donc l'affirmation générale contenue dans *chascuns*. Peut-être aussi faut-il lire au v. 22 : *tinrent il trei l'espee nue* (cf. v. 26). — 24. Dans cette construction, familière à l'ancien français, la seconde proposition constitue une espèce de parenthèse : il n'y a pas lieu d'admettre l'ellipse d'un pronom relatif. — 26. *Li trei*, « trois sur les quatre ». On disait de même « les deux » pour « deux sur les trois » et ainsi de suite. Mais on n'aurait pas dit « les deux, les trois, » pour « deux sur quatre (ou cinq), trois sur cinq (ou six), etc. Cf. encore Corneille (*Le Menteur*, I, 5) :

J'avais pris cinq bateaux pour tout mieux ajuster :
Les quatre contenaient quatre chœurs de musique.

27. *Le traïtur le rei* (cf. 40), le traître envers le roi (littᵗ : « le tr. du roi, celui qui a trahi le roi »). *Le roi* est au génitif. — 31-4. Répétition épique. — 48. *Li*, a lui. Voy. 13, note. — 57. *Assolez*. Impératif-subjonctif, 2ᵉ pers. plur., de *assoldre*, « absoudre » = *absölere, pour absolvere. On trouve également les infinitifs *assoler*, *assoleir*, *assolir*, qui semblent refaits sur le participe faible *assolu* = absolutus. — 63. Il faut joindre *en* à *aler* ; cf. *en vendrez*, v. 40. Aujourd'hui *en*, dont la valeur est bien affaiblie dans *s'en aller*, ne s'emploie plus avec les autres verbes de mouvement. — 65. *A la mort*, dans le danger de mort où ils sont. — 69. *Nazareus*, trisyllabe. L'ancien français fait le plus souvent la synérèse dans les noms propres latins et grecs. Cf. ci-dessus, *Amphiaras* 16, I. 3, etc. (*Amphiareus* se trouve dans d'autres parties du même poème, comptant pour quatre syllabes). Par contre, il admet parfois des diérèses fautives. Cf. *Eüstache* 58. 5. 10, etc., *Leücothoé*, comptant pour cinq syllabes dans le *Roman de Thèbes* (éd. Constans), remaniement français, 9335, etc., et dans le *Roman de Troie*, *Eürialus*, *Eüphratès*, etc.

* *Maistre Wace's Roman de Rou, herausgegeben von Hugo Andresen, Heilbronn*, 1879, t. II, p. 50-52 et p. 348 sqq. ; v. 511-567 et v. 8035-8102. Voir *Tableau*, etc., p. 23.

1. Aventure arrivée à Richard-sans-Peur. — 1. *A* (cf. 3 et *ad* 5), il y a.

Envirun est granz la champaine.
Ja iert li meis de aüst passez,
Ke li dux fu matin levez.
Ses forestiers ad fait viser
U il purreit grant cerf truver;
Arcs e saetes fist porter
E chienz a sanc, s'ala berser.
As veneürs e as vatletz
Fist mener seüz e brachez
E liëmiers; par altre veie
Les fist aler, ke l'en nes veie.
S'espee a sun costé portout,
Kar nule faiz sanz li n'alout.
En Corcerf vint grant aleüre :
Or oëz quel mesaventure!
En la baissiere volt veeir :
Ne sai s'il out de rien espeir.
Un chevaler ad loing veü
Bien-afublé e bien vestu;
Lez li sur l'erbe esteit s'espee,
Bien enrengee e aturnee.
Lez lui fu une dameisele
Ki gente fu forment e bele :
Bien ert vestue e aturnee,
Sa guimple sur son chief jetee.
Li chevaliers ne pot fuïr.
Quant il vit le comte venir,
Deus! quel pechié, que od s'espee
Ad la meschine decolee!
Li quens cria : « Malfaiz! malfaiz!
Femme deit aveir partut pèz. »
Dunc ad sor li esperuné,
Le chief li a del bu sevré.
Puis s'arestut e esgarda,
Lur dous beautez vit e mira :
Unkes meis, dist il, ço li semble,
Ne vit si bele gent ensemble.
El quart jur les fist enterrer;
Mais il ne pout unkes trover
Ki coneüst ne ki seüst
Dunt li uns d'els ne l'altre fust.
Pur le pechié ke li dux fist
Del chevalier ke il ocist,
Ne fu ceo pas mis en escrit,
Mez li pere le unt as filz dit.

2

Taillefer, qui mult bien chantout,
Sor un ch[e]val qui tost alout
Devant le duc alout chantant
De Karlemaigne et de Rollant
Et d'Oliver e des vassals
Qui morurent en Rencevals.
Quant il orent chevalchié tant
Qu'as Engleis vindrent apreismant :
« Sire(s), » dist Taillefer, « merci!
Je vos ai longuement servi :
Tot mon servise me devez;
Hui, se vos plaist, le me rendez.
Por tot guerredon vos requier,
Et si vos voil forment preier,
Otreiez mei, que jo ni faille,
Le premier colp de la bataille. »
Li dus respondi : « Jo l'otrei. »
E Taillefer poinst a desrei;
Devant toz les altres se mist,
Un Engleis feri, si l'ocist:
Desoz le piz par mié la pance
Li fist passer ultre la lance,
A terre estendu l'abati;
Pois traist s'espee, altre en feri;
Pois a crïé : « Venez, venez!
Que faites vos? ferez, ferez! »
Donc l'ont Engleis avironé.
Al segont colp qu'il out doné,
Eis vos noise leve[e] et cri
E d'ambes parz pople estormi.
Normant a assaillir entendent,
E li Engleis bien se deffendent :
Li un fierent, li altre botent :
Tant sunt hardi ne s'entredotent.
Eis vos la bataille assemblee,
Dont encor est grant renumee.
Mult oïssiez grant corneïz
E de lances grant croisseïz,
De machues grant fereïz
Et d'espees grant chapleïz.
A la feie[e] Engleis rusoēnt,
A la feie[e] recovroēnt;
E cil d'oltre mer assailleient
E bien sovent se retraeient.
Normant escriēnt : « Deus, aïe! »
La gent englesche « ut, ut! » escrie.
Ço est l'enseigne que jo di,
Quant Engleis saillent hors a cri.
Lors veïssiez entre servanz,
Gelde d'Engleis e de Normanz,
Granz barates e granz meslees,
Bris de lances e cols d'espees.
Quant Normant chiēnt, Engleis criēnt,
E mult sovent s'entredefiēnt,
Mais ne sevent que s'entrediēnt.
Cist vont avant, cil se retraient;
De mainte guise s'entrassaient;
Hardi fierent, coart s'esmaient;
Normant diēnt qu'Engleis abaient,
Pur la parole qu'il n'entendent.
Cist empirent e cil amendent;
Hardi fierent, coart gandissent :
Come home font qui escremissent.
A l'assaillir Normant entendent,
E li Engleis bien se deffendent.
Haubers percent e escuz fendent;
Granz cols receivent, granz cols rendent.

6. *Champaine* et *champaigne* sont des formes très correctes : *campagne* est emprunté au picard. Prononcez *plagne* : *champagne*. — 7. *De*. On trouve souvent maintenu dans les manuscrits anglo-normands l'*e* muet élidé des monosyllabes placés devant une voyelle. Cf., ici même, *le unt* 50 et les textes des nos 21 et 22. — 8. *Ke*, lorsque. — *Fu levez*, s'était levé. — *Matin*, de bon matin. — 12. *A sanc*, qui mordent le gibier. — 16. *Ke*, afin que. — 33. *Que*, de ce que. — 45. *Ki*, [quelqu'un] qui.

2. Exploits du jongleur Taillefer à la bataille d'Hastings. — 11. *Mon servise*, le prix de mes services. Voy. 23, 1, 78 et 45, 230, notes. — 24. *Altre*, un autre. — 30. *Estormi*, en mouvement. — 34. *Ne s'entredotent*, [qu'ils] n'ont pas peur les uns des autres. — 43. *Cil d'oltre mer*, les Normands. — 48. *Saillent hors a cri*, s'élancent en poussant le cri de ralliement. — 53. *Chiēnt* pour *chieent*, de *cheoir*. Au contraire, c'est l'*e* qui a prévalu dans *cheent* 54, 1, 42. — 54. *Contraliēnt*. Forme normale au moyen âge (l'*l* est amenée par dissimilation). — 65-6. Cf. 31-2. *Assaillir* est ici substantif, tandis qu'il est resté verbe au v. 31. — *Entendent*, s'appliquent.

57 b. BENOIT DE SAINTE-MAURE

CHRONIQUE DES DUCS DE NORMANDIE*

Une aventure rai oïe,
Qu'avint al duc de Normendie,
Al bon Richart, al premerain.
Un jour refu levé par main :
Od de ses compaignons plusors,
Od motes et od veneors
Rala en la forest chacier,
Dunt sovent esteit costomier.
Tot esteit trespassez li ruiz.
Le jor fu mult beaus lor deduiz :
As granz senglers unt descoplé,
Dunt mult i out a grant plenté ;
Esté out li dux as porcors,
Tant que baissiez fu bien li jors ;
Dunc ala querre les marès,
Dunt planteïs i out dès.
Ses faucons vout veëir voler :
N'out soing de gens od sei mener,
Ne chevaliers ne esquiers,
Fors solement ses fauconiers ;
Voler les fist e prendre oiseaus.
Grant piece fu li deduiz beaus,
Deci c'un hairon li est sors,
Cui en laissa aler plusors.
Mais mult comença a puier
E deu convers a esloignier,
Si haut, si loing, poi les veeient
E a peine les choisisseient.
Après en poinst uns, dui, puis trei,
Puis li autre chascuns par sei,
Tant que li dux remest toz sous,
Auques iriez e corroços.
Li jorz s'en vait e la nuit vent.
De ses faucons perdre se crent :
A retorner la veie entent
Par la forest dreit a sa gent.
Lor corns ôï sis feiz u sèt,
Mais ne set pro queu part il vèt :
Espesse ert la forez e drue,
E la nuit esteit avenue ;
Riens n'i seüst veie tenir.
E cil pensent del revertir,
Qui ne se donerent regart :
Pensent s'en tort par autre part.
Ses assenz prent e ses avis,
Mais de ço est certains e fis
Qu'en la forest est en parfunt.
Son chaceor point e semunt.
N'est fi un sol point ne certain
Queu part s'en deit eissir al plain.
Grant piece ert ja de nuit passee,
Ainz que la lune fust levée.
En son plus grant esgarement,
S'est enbatuz, ne sout coment,
Fors l'espeisse d'uns granz coudreiz,
En une place, en uns erbeiz.
Jenz esteit mult li planistreaus,
Verz e delitables e beaus.
Un pomer mult espés ramu
Et mult chargié e mult foillu
Choisi et vit en mi l'erbei,
Dunt mult grant merveille out en sei,
Kar ja erent li fruit alé,
Pieç'a coilli e trespassé.
Les pomes esgarde e maneie
Et le gent[t] fruit qui si rogeie ;
Mangié en a mult volentiers.
Grant joie li fait li pomiers
Qu'il a trové si faitement :
Assez en quit e pro en prent ;
Puis fait ses mers e si s'en torne.
Eisi cum ert pensis e morne,
S'est mult haitiez de la trovaille.
Tot dreit, senz desvei e senz faille,
S'en est de la forest eissu.
Encontre lui furent venu
Plusor de sa gent, trové l'unt :
Merveillose joie li funt.
Quant a l'ostel fu descendu
Et si home furent venu,
Les pomes a a toz mostrees
Qu'il out en la forest trovees,
Beles, grosses, verz e vermeilles.
Mult le tindrent a granz merveilles.
Longe parole en unt tenue :
N'en orent mais nule veüe,
Ce diënt bien petit et grant,
Qui a celes fust resemblant.
Ce vout mult chascuns d'eus oïr
S'il i savra mais avenir,
Ne enditer ne enseignier
Ou il troveront le pomier :
« Oïl, » fait il ; « senz nul desvei
I avendrai mult bien, ce crei ;
Mercs i ai fait e sainz assez :
Legierement ert retrovez.
Demain nos i essaierom,
Si que ja plus nel targerom. »

* *Chronique des Ducs de Normandie*, par Benoit, trouvère anglo normand du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après un ms. du Musée britannique par Francisque Michel (avec les variantes du ms. de Tours) (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), t. II, p. 335 sqq., v. 25280-25405. — Voy. *Tableau*, etc., p. 23, et *Chrest.*, 17, note **. — Richard-sans-Peur découvre un pommier merveilleux.

1. Trad. : « j'ai entendu raconter une autre aventure ». — 4. *Refu* (cf. *rala* 7), il fut encore. Dans l'aventure qui précède, le duc se lève aussi matin pour aller à la chasse : « *En bois vout aler, c'est la fin : Mais il lera si tres matin Que ne fu leus de messe oïr* (25011-13). — 13. *Esté out* (pour *fut*), resta. — 18. *Soing*, souci. — 21. *Les* se rapporte à *faucons*. — 22. *Grant piece*, longtemps. — 23. *Un hairon*. Le cas régime est ici légitime, à cause de la tournure impersonnelle, familière à Benoit (il lui est parti un h.). Cependant, d'ordinaire dans ce cas, le sujet est placé après le verbe. — 24. *Cui*, vers lequel. — 25. *Comença* a pour sujet le hairon. — 26. Trad. : et à s'éloigner du lieu où étaient rassemblés les chasseurs ». — 27. Sous-entendez *que* devant *veeient*. — *Les*, le héron et les faucons. — 29. *Poinst*, piqua des deux (pour rappeler les faucons). — 33-4. *Vent*, *crent*, pour *vient*, *crient* (« craint »), formes dues au scribe anglo-normand. — 35. Traduisez : « cherche à revenir par le même chemin ». — 38. *Ne set pro*, ne sait trop. — *Pro* (le même que *pro*, substantif), assez, abondamment (cf. 70). — *Queu* est refait sur *queus* = *quels*. Cf. 50, *teu* 105 et aussi *bau* 62, 2, 76. — 44. *Pensent s'en tort*, ils pensent qu'il (leur maître) s'en retourne. *Tort* (= tornet) est au subjonctif (latinisme) ; à l'indicatif il y aurait *tourne* (= tornat). — 49. *Un sol point*, sur un seul point, nullement. — Nous ne croyons pas devoir corriger la leçon du ms., car on commence à trouver à la rime, à cette date, le cas régime pour le cas sujet. Cf. 75. — *Queu part*, par quel côté. — 62. *Merveille*, étonnement. — 72. *Eisi cum*, de même que. — 73. *S'* = *se si* (= sic), de même. — 75. *Eissu* est peu régulier. Aux temps périphrastiques des verbes réfléchis, le cas sujet est le plus souvent employé. — 95. *Sainz* (pour *seinz*), signes.

Et si fist il od mult grant gent,
Mais ce ne li valut neient :
Assez le quist al mielz qu'il sout,
Mais unques puis trover nel pout.
Ne fu puis jor de la semaine
Que n'en fussent plusor en paine ;
De cent ert quis, teu jor esteit,
Mais nule riens ne lor valeit ;
Unques idunc puis ne avant
Ne fu trovez d'ome vivant.
S'a un autre fust avenu,
A grant merveille fust tenu ;
Mais de lui ert acostumance,
E bien saveit l'om senz dotance
Qu'a nul autre home n'aveneit
Ce que sovent a lui faiseit.
En plusors lieus par les gardins
Fist li dux planter des pepins
Des pomes qu'en out aportees,
Dunt beles entes sunt puis nees
Et qu'il vit florir e charger,
Dunt le fruit fu tenu mult cher
E dunt enterent puis adès
E fera l'om a toz jorz mès.
Chers est li arbres, li fruiz plus :
Par ceo qu'eissil trova li dus,
L'apela chascuns de sa part :
Pomier e *pomes de Richart*.

58. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL*

Si comme li Mareschals vint
Cele part, eisi li avint
Qu'i li prist talent de dormir:
Par force l'estut endormir.
Eüstace remest o lui
De Bertrimont, sans plus nului ;
E cil qui al dormir s'aveie
Descendi dejuste la veie
E coucha dormir en la place,
E sis escuiers Eüstace
Abati des chevals les freins,
Sis lassa peistre par les pleins.
Si com li Mareschals dormeit,
E[s]vos uns hom(e) qui beals esteit
E granz, e une femme bele,
Ne sai s'ert dame ou damisele,
Sor deus palefreis beals e granz,
Gras et refèz et bien amblanz,
Si ambloẽnt granz ambleüres
E aveient granz trosseüres,
Deus chapes de brun afublees
De Flandres molt bien acesmees.
Quant il vindrent iloc endreit
Ou li Mareschals se dormeit,
Si dist la feme o voiz molt basse :
« Ahi Dex ! comme ge sui lasse ! »
Eüstace la tresoï,
E li Mareschals bien l'oï
E s'esveilla e demanda :
« Eüstace ! qu'oï ge la ? »
Cil respont : « Sire, c'est la some :
Ge vei une feme e un home
Qui par ici devant trespasse.
La feme dist qu'ele est molt lasse,
Mais toz dis vont granz ambleüres
E unt molt riches trosseüres. »
Dist li Mareschals : « Met mun frein,
Quer ge voil save[i]r tot de plein
Dunt il vienent et ou il vunt,
E lor afaire e quel il sunt. »
Tantost monta a l'eins que il pout,
Mais de la haste que il out
De s'e[s]pee ne li sovint ;
E poinst tant que tresque a els vint.
L'ome parmi la manche prist
De sa chape [e] si li dist :
« Beal sire, or me dites le veir,
Qui estes vos ? gel voil save[i]r. »
E cil, cui torna a ennui,
Li respondi : « Sire, uns hom sui.
— Ce vei ge mut bien, par ma teste,
Que vos n'estes mie une beste ! »
Cil hurta del cote sa chape,
Si que al Mareschal eschape.
Quant la chape fu eschape[e],
E cil met la main a l'espee,
Li Mareschal[s] li dist a tant :
« Alez vos mesle[e] querant ?
Vos l'alez querant ? Vos l'avrez,
Si que asez tost le savrez. »
A Eüstace dist sans faille :
« Ça baille m'espee, ça baille ! »
Cil s'esbahi e traist en sus,
Sa chape laissa coler jus,
Si que l'espee fu couverte,
Que por traire aveit descouverte.
Li Mareschals fiert d'e[s]peron,
Sil sais(s)ist par le chaperon ;
Par si grant aïr le sacha
Qu'uns de ses deiz li ahocha
A sa coife, e ele dessire.
Esi en dreit n'a plus que dire,
Fors que ce fu le plus bel moingne
Que l'en trovast dusque [a] Coloingne :
Quant out la teste descouverte,
Lors n'i out [point] de la couverte.
Lors dist li Mareschal[s] itant :

* *L'Histoire de Guillaume le Maréchal*, publiée par M. Paul Meyer pour la Société de l'Histoire de France. — Ce poème, qui contient plus de 19.000 vers octosyllabiques, est l'histoire détaillée de Guillaume le Maréchal (comte de Pembroke, régent d'Angleterre pendant les trois premières années du règne de Henri III), qui mourut en 1219, à l'âge de près de 80 ans. Il est l'œuvre d'un trouvère anonyme, probablement normand (peut-être le héraut d'armes Henri le Norois), qui semble avoir librement versifié, après la mort du maréchal, un récit écrit ou du moins fourni par Jean d'Erlée, personnage important et ami de Guillaume. Cf. *Tableau*, etc., p. 23.

114. *Faiseit* remplace *aveneit*. Cf. 122. — 117. *En*, de ce pommier. — 124. *Eissil* = *eissi le*, ainsi le.

2. *Eisi... que* équivaut à *ceci... que*. — 6. *De Bertrimont* doit être joint à *Eüstace*. — 11. *Abati*, descendit, ôta. — 16. *Dame ou damisele*, c'est-à-dire : noble ou non noble. — 49. *Cui torna e ennui*, que cela ennuya. — 61. *Sans faille* est ordinairement joint a *vrai* ou à *vérité*. Ici il semble bien être une cheville, à moins qu'on n'admette que l'auteur a voulu affirmer l'authenticité des paroles du Maréchal. — 63. *S'esbahi*, s'effraya. — *Traist en sus* (s.-ent. *se*), fit un haut-le-corps. — 72. *Esi en dreit* (littt : « ainsi précisément »), à cet endroit du récit. *Esi* est pour *eisi* ; peut-être faut-il corriger *ici*, à cause du sens. — 76. Trad. : « il n'y eut plus alors moyen de dissimuler » (parce qu'il avait la tête rasée). — 77. *Itant*, autant que ceci, ceci. Cf. 54, 2, 15.

« Ha ! vos aloie ge querant !
Qui estes vos ! dites le mei,
E ceste feme que ge vei ? »
Cil out peor et fu huntus
E entrepris e angoissus ;
Si dist : « Sire, por Deu merci,
Ci sumes en vostre merci.
Uns moines sui, bien le veez.
— Ore dites com(me) vos alez ;
Dites le mei, nel celez mie.
— Sire, ceste feme est m'amie,
Que g'ai de son païs emblee ;
S'alons en estrange contree. »
Puis redist a la damisele
Li Mareschals : « Dites mei, bele,
Qui vos estes et de quel gent. »
Et cele molt hontosement,
En plorant por son grant ennui,
Li dist : « Sire, de Flandre sui,
Suer monseignor Rad. de Lens.
— Bele, vos n'esrez pas par sens, »
Dist li Mareschal[s], « bien le vei ;
Mais, ge[l] vos lo en bone fei,
Laissiez ceste folie ester,
E ge vos ferai racorder
A vostre frere, sanz dotance,
Quer g'ai a lui grant kenoissance. »
Cele, a cui la honte de[s]plaist,
Respondi : « Sire, si Deu plaist,
Ja mès jor ne serra[i] veüe
En tere ou seie keneüe. »
Al moine dist li Mareschals :
« Dites mei, si vos seiez sals,
Quant vos alez en itel veie,
Avez vos deniers ne moneie
De que vos vos puissez garrir
Ne vostre vie sustenir ? »
Cil leva la chape par l'orle,
Si a desceint un molt gros gorle :
« Certes ! » fait i, « beau sire chiers,
Veez ici toz nos deniers :
Quarante et .viij. livres i a.
Et li Mareschal[s] dit li a :
« Que en ferez vos, beals amis,
[E] comment avez vos pramis
A vos vivre de ces deniers ?
— Ce vos dirrai ge volentiers.
Ge nes meïsse pas a change,
Mais en aucune vile estrange
A gaaingnier les baillisson,
E del gaaing nos vesquisson. »
Dist li Mareschal[s] : « A usure !
Par le gleive Deu ! ge n'ai cure.
Ce n'ert ja fait, ja Deu ne place !
Pernez les diniers, Eüstace !
Quant vos ne volez retorner
Ne a nul bien vos atorner,
E vos malveistez vos esduënt,
Alez ! diable vos conduënt ! »
Li Mareschals vient a l'ostel
E kemande que ne seit tel
Eüstace que il descuevre
A nul home rien de cest uevre.

59. VILLEHARDOUIN

CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE*

211. A cel message fu esliz Coenes de Betune et Geoffrois de Ville Hardoin, li mareschaus de Champaigne, et Miles li Braibanz de Provins : et li dux de Venise i envoia trois hals homes de son conseil. Ensi monterent li message sor lor chevax, les espees çaintes, et chevaucherent ensemble trosque al palais de Blaquerne. Et sachiez que il alerent en grant peril et en grant aventure, selon la traïson as Grés.

212. Ensi que descendirent a la porte et entrerent el palais, et troverent l'empereor Alexi et l'empereor Sursac son pere seanz en deus chaieres lez a lez. Et delez aus seoit l'empereris, qui ere fame al pere et marastre al fil, et ere suer al roi de Hungrie, bele dame et bone. Et furent a grant plenté de haltes genz, et mult sembla bien corz a riche prince.

213. Par le conseil as autres messages mostra la parole Coenes de Betune, qui mult ere sages et bien enparlez : « Sire, nos somes a toi venu de par les barons de l'ost et de par le duc de Venise. Et saches tu que il te reprovent le grant servise que il t'ont fait, con la gens sevent et cum il est apparisant. Vos lor avez juré, vos et vostre peres,

---

78. Trad. : « Pourquoi diable allais-je vous chercher querelle ». — 80. *E*, et aussi. Construction familière à l'ancien français. Voy. 6, 2, 26, note. — 86. *Comme*, dans quelles intentions. — 91. *Redist*, dit d'autre part. — 98. *Esrez* pour *errez*. La présence de l's inorganique est due à ce fait que l's devant une consonne était muette dans la plupart des mots depuis la fin du XIIe siècle. Cf. 24, 70 et 26, 113, notes. — 107. *Serrai* = sedere-habeo. Cf. 46, 97 et 99, etc., et voy, 5, 40, note. — 110. *Si vos seiez sals*. Formule polie. *Si* (= sic), à cette condition. — 114. *Ne*, ou. Voy. 4, 117, note. — 117. *I* = *il*. Voy. 30, 34, note. — 122-3. *Avez vos pramis a vos vivre*, vous êtes-vous promis, vous proposez-vous de vivre. — 130. *Ge n'ai cure*, je n'ai plus de scrupul. — 133. *Quant*, du moment que. —

* *Geoffroy de Ville-Hardouin*, *Conquête de Constantinople, avec la continuation de Henri de Valenciennes*, par Natalis de Wailly, 2e édition, XLVI-XLVII. — Geoffroy, né à Villehardouin, près Troyes, vers 1155, mourut vers 1213, à Messinople, dans la province de Romanie, qui lui avait été donnée pour prix d'éminents services rendus à l'armée de Baudouin : c'est là qu'il composa son histoire de la IVe croisade. Cf. *Tableau*, etc., p. 24. — Défi des Croisés à l'empereur Alexis. La guerre recommence ; les Grecs tentent d'incendier la flotte des Croisés.

138. *Tel.* Le cas régime pour le cas sujet, comme il arrive assez souvent pour le prédicat, surtout chez Benoit de Sainte-Maure.

11. *Ensi que*, lorsque. — 12. *Et* devant une proposition principale précédée d'une proposition circonstancielle (dont le sujet peut être différent) est très usité en ancien français (cf. 25, 122, etc.) et se retrouve en ancien provençal et en italien. — 17. *A grant planté de*, en grande abondance, en nombreuse compagnie de. — 26. *La gens sevent*, les gens savent. On trouve aussi bien *genz* (*gens*) que *gent* au singulier, avec le verbe au singulier, ou au pluriel par syllepse. De plus, on trouve au pluriel *genz* féminin (régulier), ou masculin par syllepse. *Gent* 44, 1, 1°, 30, avec le verbe au pluriel, ne saurait être considéré comme un sujet pluriel assimilé à la 2e déclinaison : il faudrait d'ailleurs *icil*. Le mieux est de corriger *Icele*, en supprimant *car*, comme nous l'avons fait. Cf. 100-1 : *La chevalerie de l'ost... si s'armerent tuit*. — 27. *Il est apparisant*, périphrase de *il appert*. Pour la forme, *apparisant* se rattache à **apparescere*, et non à *apparere*.

la convenance a tenir que vos lor avez convent; et voz chartes en ont. Vos ne lor avez mie si bien tenue com vos deüssiez.

214. « Semont vos en ont maintes foiz, et nos vos en semonons, voiant toz vos barons, de par als, que vos lor taignoiz la convenance qui est entre vos et als. Se vos le faites, mult lor ert bel; et se vos nel faites, sachiez que dès hore en avant il ne vos tienent ne por seignor ne por ami, ainz porchaceront que il avront le leur en totes les manieres que il porront. Et bien vos mandent il que il ne feroient ne vos ne altrui mal, tant que il l'aüssent desfïé, que il ne firent onques traïson, ne en lor terre n'est il mie acostumé que il le facent. Vos avez bien oï que nos vos avons dit, et vos vos conseilleroiz si con vos plaira. »

215. Mult tindrent li Gré a grant mervoille et a grant oltrage ceste desfiance, et distrent que onques mais nus n'avoit esté si ardiz qui ossast l'empereor de Constantinople desfïër en sa chambre meïsmes. Mult fist as messages malvais semblant l'empereres Alexis et tuit li Grieu, qui maintes foiz lor avoient fait mult biel.

216. Li bruis fu mult granz par le dedenz, et li message s'en tornent et vienent a la porte et montent sor les chevaus. Quant il furent defors la porte, n'i ot celui qui ne fust mult liez; et ne fu mie granz mervoille, que il erent mult de grant peril eschampé, que mult se tint a pou que il ne furent tuit mort ou pris. Ensi s'en revindrent a l'ost et conterent as barons si con il avoient esploitié. Ensi comença la guerre, et forfist qui forfaire pot et par mer et par terre. En maint leu assemblerent li Franc et li Grieu; onques, Dieu merci! n'assemblerent ensemble que plus n'i perdissent li Grieu que li Franc. Ensi dura la guerre grant piece, trosque enz el cuer de l'iver.

217. Et lors se porpenserent li Grieu d'un mult grant enging, qu'il pristrent dix sept nes granz, ses emplirent totes de granz merrienz et d'esprises et d'estopes et de poiz et de toniaus, et attendirent tant que li venz venta devers aus mult durement. Et une nuit, a mie nuit, mistrent le feu es nes et laissierent les voiles aler al vent; et li feus aluma mult halt, si que il sembloit que tote la terre arsist. Et ensi s'en vienent vers les navies des pelerins; et li criz lieve en l'ost, et saillent as armes de totes parz. Li Venisien corent a lor vaissiaus, et tuit li autre qui vaissials i avoient, et les comencent a rescore dou feu mult vigueroseṁent.

218. Et bien tesmoigne Joffrois, li mareschaus de Champaigne, qui ceste ovre dita, que onques sor mer ne s'aiderent genz mielz que li Venisien firent, qu'il sailirent es galies et es barges des nes, et prenoient les nes totes ardanz a cros, et les tiroient par vive force devant lor anemis fors del port, et les metoient el corrant del Braz, et les laissoient aler ardant contreval le Braz. Des Grex i avoit tant sor la rive venuz que ce n'ere fins ne mesure; et ere li criz si granz que il sembloit que terre et mers fondist. Et entroient es barges et en salvacions et traioient as nez qui rescooient le feu; et en i ot de bleciez.

219. La chevalerie de l'ost, erraument qu'ele ot oï le cri, si s'armerent tuit; et issirent les battailles as champs, chascune endroit soi, si con ele ere hebergie, et il douterent que li Grieu ne les venissent assaillir par devers les champs.

220. Ensi soffroient cel travail et cele angoisse trosque a cler jor; mais par l'aïe de Dieu ne perdirent noient li noz, fors que une nef de Pisans qui ere plaine de marchaandise : icele fu arse del feu. Mult orent esté en grant peril cele nuit; que, se lor naviles fust ars, il aüssent tot pardu, que il ne s'en peüssent aler par terre ne par mer. Ice guerredon lor volt rendre li empereres Alexis del service qu'il li avoient fait.

60. RÉCITS D'UN MENESTREL DE REIMS*

(*Chronique de Rains.*)

§ 188. ...A la pardefin, furent mandei li bourjois de Biauvais, et se plaindrent de

28. *A tenir* dépend de *avez juré*. Voy. 4, 26, note. — *La convenance que vos lor avez convent*, la convention que vous avez faite avec eux. L'emploi, comme régime d'un verbe, d'un nom verbal de même sens et souvent aussi de même racine, est plus fréquent en ancien français qu'en français moderne. — 29. *En ont* (sous-ent. *il*). *En*, à ce sujet. — *Lor* pour *la lor*. Voy. 24, 280, note. — 38. *Que il avront* (litt[t] : « de telle sorte qu'ils auront »), de façon à avoir, pour entrer en possession de. La tournure vise le résultat plutôt que le but. Cf. 60. — 40. *Ne vos ne altrui*, ni [à] vous ni [à] autrui. Voy. 3, 65, n. — 41. *Que*, car (cf. 59 et 60). — 51 et 53 *Malvais, biel semblant*, mauvais, bon visage, accueil. — 57. *N'i ot celui*, il n'y eut personne (parmi les ambassadeurs). — 65 et 66. *Assemblerent*, se rencontrèrent, eurent des rencontres. — 86. *Dita*, dicta (à son secrétaire), composa. — 93-4. Trad. « il était venu tant de Grecs sur le rivage » (*litt*[t] : « parmi les Grecs, il y en avait tant de venus sur la rive »). — 96. *Fondist* se rapporte aussi bien à *terre* qu'à *mers*. — 98. *Traioient as nez*, lançaient des flèches sur les vaisseaux. — *En*, de ceux qui étaient sur les navires qui combattaient l'incendie. — 100. *La chevalerie*, etc. Voy. 26, note. — 110. *Orent esté*, avaient été. — 113. *Peüssent*, auraient pu. Emploi fréquent de l'imparf. du subj., qui semble dû à une tradition étymologique. Voy. 4, 100, n. — 114. *Volt rendre*. Périphrase plus énergique que *rendit*. Cf. 41, 111, etc.

* *Récits d'un ménestrel de Reims au XIII[e] siècle*, publiés pour la Société de l'histoire de France, par Natalis de Wailly, Paris, 1876, p. 98-102 (Voy. *Tableau*, etc., p. 45). — Démêlés de Milon, de Nanteuil, évêque élu de Beauvais, avec la reine Blanche (1233-1234).

1. *Mandei* (cf. *apeleir* 4, *queil* 5, etc.). *Ei*, pour *é* issu de *a* tonique, est un des principaux traits des dialectes de l'Est.

leur evesque, qui les escommenioit. Et la roïne fist apeleir l'evesque et li demanda pour queil raison il escommenioit les bourjois le roi. Li evesques respondi que a li n'estoit il mie tenuz de respondre. « Comment, » dist la roïne, « ne estes vous pas hons le roi, ne ne ferez vous droit devant nous, qui avons le ban de France a gardeir? »

§ 189. « Par saint Pierre! » dist li evesques, je vuel que tuit cil de çaienz sachent que je n'ai seigneur ou monde fors l'apostoile, en cui protection je sui; ne devant autre seigneur ne responderoie. » Quant la roïne oï ainsi parler l'evesque, si li fu mout bel, car elle savoit bien qu'il erroit. Et lors dist tout en audiance : « Seigneurs, vous oëz bien que li evesques dit : je vuel que vous en soiez recordant en lieu et en tans, et je averai conseil selon ce qui est dit. » A tant departi li parlemenz, et ala chascuns en sa terre.

§ 190. Et la roïne assembla son conseil et leur demanda que il estoit a faire de l'evesque de Biauvais, qui ainsi avoit ouvrei contre la couronne de France. Et ses consaus dist, depuis qu'il noioit l'omage le roi, qu'elle pouoit par droit saisir le fié que il tenoit dou roi. Et la roïne fist maintenant escrire unes letres et les envoia au bailli de Biauvoisin. Et quant li evesques le sot, il fu trop esbaïz, ne oncques pour ce ne se vout humilier ne requerre merci a la roïne; car li tres granz orgués de son cuer ne li laissa, ains li toli les ieus dou cuer, que il ne vit goute. Et c'est li vices ou monde qui plus destruit en homme raison et droiture.

§ 191. Quant li evesques vit que ce fu a certes, si fist apresteir son oire, et fist arroi, — qu'il avoit deniers et chevaus —, et mut a grant compaingnie de Biauvais a teil eür qu'oncques puis n'i rentra. Et ala tant par ses journees que il vint a Torins, une citei en Lombardie, et la se herberja e i tint mout bel osteil. Et l'endemain au matin se leva et oï messe, et s'en ala son chemin; et n'ot mie grantment errei qu'il trouva un homme en une vigne fouant, qui avoit grant couronne et un anel d'or en son doit. Il s'aresta et le salua, si li dist :

§ 192. « Biaus sire, qui estes vous qui en ceste vigne fouez? — Certes, sire, » dist li preudons, « je sui li evesques de Torins, qui ci gaaing mon pain. — Comment? » dist li evesques de Biauvais; » il n'afiert mie a evesque qu'il soit foueres en vignes. — En non Dieu, » dist li evesques de Torins, « m'eveschié est si povre qu'elle ne souffit mie a mes despens, si me couvient faire mieuz que je puis. »

§ 193. Adonc dist li evesques de Biauvais : « Sire, pour Dieu, priez pour moi, car j'en ai grant mestier. » Et li evesques respondi que si feroit il voulentiers, et, se il li plaisoit, priast ausi pour lui, et si li deïst son nom. Et il li dist que il avoit a non Miles et estoit evesques de Biauvais. A tant se departi de lui, et sa mesnie le sivoit a dis huit sommiers. Et li evesques qui fouoit es vignes leur demanda a cui il estoient, et il li respondirent que il estoient a l'evesque de Biauvais.

§ 194. Et quand li preudons l'entendi, si jeta jus sa beche et courut après l'evesque de Biauvais, et li escria : « Sire, entendez moi! entendez moi! » Li evesques s'arresta et li demanda que il vouloit. Et li preudons li dist : « Sire, vous m'aviëz en couvent que vous prieriëz pour moi : biaus chiers sires, je vous en relais. — Dieu merci, » dist li evesques de Biauvais, « queil entencion i entendez vous? — En non Dieu, sire, » dist li evesques de Torins, » je le vous dirai. Il me semble que vous soiez trop embesoingniez, et avez tant a faire de vos besoingnes que vous ne porriëz entendre a la moie. »

§ 195. A tant se departi li uns de l'autre, et li evesques erra tant par ses journees que il vint a Assise, ou sains François fu neiz et ou li cors de lui gist. La li prist une granz maladie diverse, qu'uns apostumes li leva enmi l'eschine par dedenz le cors, et tant li crut que il li fendi l'eschine dès le crepon jusqu'aus espaules, et ouvri comme se il fust baconneiz. Ainsi vesqui quatre jourz en teil douleur, et mourut, et fu enfouiz comme evesques en la mere eglise, et sa mesnie firent havot de quanqu'il avoit. Et ainsi vont les choses aus clers qui ne prennent garde a leur afaire. Et s'en rala la mesnie l'evesque arriere en leur païs.

---

6. *Le roi*, du roi (cf. 9. 28, etc.). — 9. *Ne ne*, et ne... pas. Le premier *ne* (= *nec*) est simplement copulatif, emploi fréquent dans les propositions interrogatives. Voy. 4, 117, note. — 14. *En cui protection*, sous la protection de qui. — 17. *Bel* est un neutre et par conséquent invariable. — 25. *Leur*. Le plur., par syllepse, à cause du collectif *conseil*. Cf. 98 et 101. — *Que*, quelle chose (interrogation indirecte). Cf. 78. — 28. *Noioit*, niait. — 31. *Unes letres*, une lettre (latinisme). — 35. *Orgues* pour *orguels*. Pour la chute de l'*l* devant *s* finale, cf. *mortés* 52, 44 et voy. la note. — *Li* pour *le li*. Voy. 24, 280, note. — *Ne li laissa*, ne le lui permit pas. — 36. *Que*, de sorte que. — 37. *Plus*, le plus. Cf. *mieuz* 61. — 46. *Osteil*, train de maison. — 50. *Couronne*, tonsure. — 66. *Priast*. Sous-entque. — 67. *Avoir a non*, comme *avoir non*, se construit régulièrement avec le nominatif en ancien français, aussi bien que les verbes réfléchis (*avoir nom* équivaut à *se nommer*). — 69. *A dis huit sommiers*, avec dix-huit conducteurs de bêtes de somme (et leurs bêtes). *Leur* 71 se rapporte à *sommiers*. — 79. *Vous m'aviez en couvent*, vous m'aviez promis (il était convenu entre nous). — 82. *Queil entencion i entendez vous*, comment l'entendez-vous (quelle intention y mettez-vous)? Voy. 59, 22, note. — 89. *Erra*, voyagea. — 92. *Que*, car.

61. JOINVILLE

HISTOIRE DE SAINT LOUIS *

Des Bédouins.

§ 249. Pour ce que il affiert a la matiere, vous dirai je quex gens sont li Beduyn. Li Beduyn ne croient point en Mahommet, ainçois croient en la loy Haali, qui fu oncles Mahommet; et aussi y croient li Vieil de la Montaigne, cil qui nourrissent les Assacis. Et croient que quant li om meurt pour son signour ou en aucune bone entencion, que l'ame d'aus en va en meillour cors et en plus aaisié que devant; et pour ce ne font force li Assacis, se l'on les occist quant il font le commandement dou Vieil de la Montaigne. Dou' Vieil de la Montaigne nous tairons orendroit, si dirons des Beduyns.

§ 250. Li Beduyn ne demeurent en ville ne en cités n'en chastiaus, mais gisent adès aus chans; et lour mesnies, lour femmes, lour enfans fichent le soir de nuit, ou de jour quant il fait mal tens, en unes manieres de herberges que il font de cercles de tonniaus loiés a perches, aussi comme li cher a ces dames sont; et sur ces cercles gietent piaus de moutons que l'on appelle piaus de Damas, conreëes en alun : li Beduyn meïsmes en ont grant pelices, qui lour cuevrent tout le cors, lour jambes et lour piés.

§ 251. Quant il pleut le soir et fait mal tens de nuit, il s'encloënt dedans lour pelices et ostent les frains a lour chevaus et les laissent paistre delez aus. Quant ce vient l'endemain, il restendent lour pelices au soleil et les frotent et les conroient ; ne ja n'i perra chose que elles aient estei moillies le soir. Lour creance est teix, que nus ne puet morir que a son jour, et pour ce ne se veulent il armer; et quant il maudiënt lour enfans, si lour diënt : « Ainsi soies tu maudis, comme li Francs qui s'arme pour poour de mort! » En bataille, il ne portent riens que l'espee et le glaive.

§ 252. Presque tuit sont vestu de seurpeliz, aussi comme li prestre ; de touailles sont entorteillies lour testes, qui lour vont par desous le menton : dont laides gens et hydeuses sont a regarder, car li chevel des testes et des barbes sont tuit noir. Il vivent dou lait de lour bestes et achietent les pasturaiges, es berries aus riches homes, de quoy lour bestes vivent. Le nombre d'aus ne savroit nulz nommer ; car il en a ou reaume de Jerusalem et en toutes les autres terres des Sarrazins et des mescreans, a qui il rendent grans treüs chascuns an.

§ 253. J'ai veü en cest païs, puis que je reving d'outre mer, aucuns desloiaus crestiëns qui tenoient la loy des Beduyns, et disoient que nulz ne pouoit morir qu'a son jour; et lour creance est si desloiaus qu'il vaut autant dire comme Diex n'ait pouoir de nous aidier. Car il seroient fol cil qui serviroient Dieu, se nous ne cuidiëns que il eüst pooir de nous eslongier nos vies et de nous garder de mal et de mescheance ; et en li devons nous croire que il est poissans de toutes choses faire.

62. FROISSART

CHRONIQUES *

Englès sueffrent bien un temps, maiz en la fin ils paient si crueusement que on s'i puet bien exempliier, ne on ne puet jeu[e]r a eulz. Et se liewe et couce uns sires en trop grant peril, qui les gouverne, car ja ne l'ameront ne honoreront, se il n'est victorieus et se il n'ainme les armes et la guerre a ses voisins, et par especial a plus fors et a plus riches que il ne soient. Et ont celle con-

---

* *Joinville, Histoire de saint Louis, texte original, ramené à l'orthographe des chartes*, par Natalis de Wailly, Paris, 1881, ch. II, p. 104 sqq. — Jean, sire de Joinville, près Châlons-sur-Marne (1224-1317), sénéchal de Champagne, fut d'abord écuyer tranchant du comte Thibaut IV, roi de Navarre, et partit en 1248 pour la croisade avec saint Louis, quoiqu'il ne fût pas son vassal. C'est dans en but d'édification et pour honorer la mémoire du roi, qui avait fait de lui son conseiller, qu'il composa son histoire de ce prince, à la requête de Jeanne de Navarre. Cette princesse étant morte en 1305, le livre fut dédié à son fils, le roi Louis X, arrière-petit-fils de saint Louis (voy. *Tableau*, p. 24). — Le dialecte de Joinville est intermédiaire entre le français pur et le picard et le lorrain, auxquels il emprunte certains traits (*ie* pour *iee*, à côté de *ei* pour *é*, etc.).

1. Trad. : « parce que cela convient ». — 4. *Oncles*. Erreur : Ali était le cousin de Mahomet. — 6. *Nourrissent*, entretiennent. — 8. *En aucune bonne entencion*, pour une bonne cause. — 10. *Font force*, résistent. — 13. Sous-ent. *nous* devant *n. tairons*. — 18. *Fichent*, fourrent, entassent. — 19. *En unes mahieres*, dans des espèces. Voy. 23, 2, 99, note.

19. *Conreees*, mégissées. *Corroyer* ne se dit aujourd'hui que des peaux de veau, de bœuf ou de cheval. — *En*, de ces peaux. — 27. *Chose* est explétif. — 28. *Est teix*, est celle-ci. Cf. *tant* 54, 2, 15 et *itant* 58, 77. — 45. *Dont*, par suite de quoi. — 47. *Tuit*. L'adjectif pour l'adverbe. Cf. 6, 1, 61, etc., et voy. 3, 108 n. — Un véritable brun était réputé laid chez les hommes du Nord, alors que le mélange des races n'avait pas encore altéré les types. — 49. *Berrie*, « plaine herbue », semble être le même que *brie*, qui a donné son nom a une partie de l'Ile-de-France, entre Seine et Marne. — 56. *Desloiaus*. Le féminin est semblable au masculin, comme en latin. — 59. *Il*, neutre. — 60. *N'ait*, Subjonctif surprenant. Le sens n'est d'ailleurs pas douteux : « que cela équivaut à dire que Dieu ne peut ». Il faut probablement corriger : *autant comme dire Diex* (s.-ent. *que*). — 65. *Est poissans de*, a le pouvoir de, peut.

* *Les chroniques de J. Froissart*, publiées par S. Luce, livre I, ch. 1. — Le passage que nous donnons est emprunté à la troisième rédaction, représentée par le manuscrit unique de Rome. Voy. la notice du n° 37 et *Tableau*, etc., p. 24. — Caractère des Anglais.

4. *Uns sires*, un prince. — 5. *Qui* doit être rapproché de *sires*. — 8. *A*, contre. — *Par especial*, spécialement. Cf. 32. — 9. *Soient*. Le subjonctif est amené par l'indétermination de la proposition précédente.

dicion et tiennent celle opinion et ont tous jours tenu et tenront tant que Engleterre sera terre habitable. Et diënt generaulment, et ce ont il veu par experiense par trop fois, que, apriès un bon roi, il en ont un qui n'est de nulle vaillance. Et le tiennent a endormi et a pesant, quant il ne voelt ensievir les œuvres de sen pere et de sen predicesseur, bon roy qui a resgné en devant de li. Et est lor terre plus plainne de ricoisses et de tous biens, quant il ont la gerre, que en temps de paix. Et en cela sont il né et obstiné, ne nuls ne lor poroit faire entendant le contraire.

Englès sont de merveilleuses conditions, chaut et boullant, tos[t] esmeü en ire, tart apaisié ne amodé en douçour ; et se delittent et confortent en batailles et en ocisions. Convoiteus et envieus sont trop grandement sus le bien d'autrui, et ne se pueent conjoindre parfaitement ne naturelment en l'amour ne aliance de nation estragne, et sont couvert et orguilleus. Et par especial desous le solel n'a nul plus perilleus peuple, tant que de hommes mestis, comme il sont en Angleterre. Et trop fort se different en Engleterre les natures et conditions des nobles aux hommes mestis et vilains, car li gentilhomme sont de noble et loiale condicion, et li communs peuples est de fele, perilleuse, orguilleuse et desloiale condition. Et la ou li peuples vodroit moustrer sa felonnie et poissance, li noble n'averoient point de duree a euls. Or sont il et ont esté un lonch temps moult bien d'acort ensamble, car li nobles ne demande au peuple que toute raison. Aussi on ne li soufferroit point que il presist, sans paiier, un oef ne une poulle. Li bomme de mestier et li laboureur parmi Engleterre vivent de ce que il sevent faire, et li gentilhomme de lors rentes et revenues ; et se li rois les ensonnie, il sont paiiét : non que li rois puist taillier son peuple, non, ne li peuples ne le vodroit ne poroit souffrir. Il y a certainnes ordenanees et pactions assisses sur le staple des lainnes, et de ce est li rois aidiés au desus de ses rentes et revenues ; et quant il fait gerre, celle paction on li double. Engleterre est la terre dou monde le mieulz gardee. Aultremenl il ne poroient ne saveroient vivre, et couvient bien que uns rois qui est lor sires se ordonne apriès euls et s'encline a moult de lors voleutés ; et se il fait le contraire et maus en viengne, mal l'en prendra, ensi que il fist a ce roi Edouwart, dont je parloie maintenant, li quels fu fils au bon roi Edouwart, qui tant fu de proëce plains que il desconfi par pluisseurs fois en bataille les Escoçois, et conquist sus euls la chité de Bervich et la frontiere d'Escoce jusques en la cité d'Abredane, et prist et tint Haindebourch et le fort chastiel de Struvelin.

63. COMMINES

MÉMOIRES *

Disgression sur quelques bonnes mœurs du duc de Bourgogne (Charles le Téméraire) et sur le temps que sa maison dura en prosperité.

.... Dieu luy veuille pardonner ses pechez ! Je l'ay veu grand et honorable prince, et autant estimé et requis de ses voisins, ung temps a esté, que nul prince qui feust en la chrestienté ou par adventure plus. Je n'ay veu nulle occasion pour quoy plus tost il deust avoir encouru l'ire de Dieu que de ce que toutes les graces et honneurs qu'il avoit receu en ce monde, il les estimoit toutes proceder de son sens et de sa vertu, sans les attribuer a Dieu comme il devoit ; car, a la verité, il avoit de bonnes pars et vertueuses en luy. Nul prince ne le passa jamais de desirer nourrir grans gens et les tenir bien reiglez. Ses biens faicts n'estoient point fort grands, pour ce qu'il voulait que chacun s'en sentist. Jamais nul plus liberallement ne donna audience a ses serviteurs et

10. Quand un nom est régime de plusieurs verbes, on le place souvent après le premier, sans le rappeler par un pronom. — 13. *Par trop fois*, très souvent. Cette locution bizarre semble équivaloir à *trop parfois* où *trop* a un sens augmentif, signifie « bien des fois ». — 18. *En devant de li*, avant lui. — 21. *Né et obstiné*, jeux de mots. — 22. *Faire entendant*. L'emploi du gérondif neutre, seul ou avec *a*, au lieu de l'infinitif, n'est pas rare avec *faire*. Cf. 44, 2, 110. — 32. *Couvert*, dissimulés. — 34. *Tant que de hommes mestis*, pour ce qui est des hommes de condition moyenne, des bourgeois. — 37. *Aux hommes metis*, [de ceux] des bourgeois. Cf. 34. — 42. *N'averoient point de duree a euls*, ne sauraient leur résister longtemps. — 46. *Li*, à lui, au noble. — 50. *Revenue* (cf. 56) était féminin, comme la plupart des participes passés pris substantivement. Cf. *rente*, *donnée*, *veuue*, *perte*, etc. Il n'est masculin que depuis le XVIe siècle. — 56. *Au desus de*, en sus de. — 58. *Engleterre*, etc. Cette phrase (si toutefois elle n'est pas déplacée) constitue une parenthèse. — 63. *Mauls* (cf. *generau!ment* 12, *hault*, *moult*, etc.). L'*l* est muette et indique une préoccupation étymologique. — *L'* = *li*, lui. Remarquez le changement de temps.

* *Mémoires de Philippe de Commynes*, publiés par R. Chantelauze, Paris, 1881, p. 345-349, livre V, ch. 9. — Philippe de la Clyte, sires de Commines ou Commynes (Flandre), né vers 1447 à Commines, mourut en 1509 au château d'Argenton, où il s'était retiré pour écrire ses *Mémoires*, après avoir été mêlé aux événement militaires et aux négociations multiples des règnes de Louis XI et de Charles VIII. Voyez. *Tableau*, etc., p. 24.

6. *Occasion*, motif, — *Pour quoy*, pour lequel. Le relatif neutre est très souvent employé au lieu du masculin ou du féminin pour représenter des noms de chose ou des noms abstraits. — 7. *Que*, si ce n'est — *De ce que*, à cause de ceci que. — 12. *Il avoit*, etc., il y avait en lui de bonnes parties (du bon) et des qualités. *Il a* (sans *y*) est rare à cette époque : On trouve plus souvent *a* (sans *il*), en particulier dans certaines locutions qui se sont conservées jusqu'au XVIIIe siècle dans le style marotique. — 14. *De*, pour ce qui est de.

subjectz. Pour le temps que je l'ay congneu, il n'estoit point cruël, mais il le devint avant sa mort, qui estoit mauvais signe de longue duree. Il estoit fort pompeulx en habillemens et en toutes autres choses, et un peu trop. Il portait fort grand honneur aux ambassadeurs et gens estranges; ilz estoient fort bien festoyez et recueilliz chez luy. Il desiroit grant gloire, qui estoit ce qui plus le mettoit en ses guerres que nulle autre chose, et eust bien voulu sembler a ces anciens princes dont il a tant esté parlé après leur mort, hardy autant que homme qui ait regné de son temps.

Or sont finees toutes ces pensees, et le tout a tourné a son prejudice et honte, car ceulx qui gaignent ont toujours l'honneur... Je seroye assez de l'oppinion de quelque autre que j'ay veu, c'est que Dieu donne le prince selon qu'il veult pugnir et chastiër les subjects, et aux princes les subjects, ou leurs couraiges disposez envers luy, selon qu'il les veult eslever ou abaisser. Et ainsi sur ceste maison de Bourgongne a faict tout esgal; car, après la longue et grant felicité, et trois grans princes bons et saiges, precedans cestuy cy, qui avoient duré six vingtz ans et plus en bon sens et vertu, il leur donna ce duc Charles qui continuellement les tint en grant guerre, travail et despence, et presque autant en temps d'hiver que d'esté. Beaucoup de gens, riches et aysez, furent morts et destruictz par prisons en ces guerres. De grandes pertes commencerent devant Nuz, qui continuerent par trois ou quatre batailles jusques a l'heure de sa mort : et tellement que a ceste heure estoit consummee toutes la force de son pays, et morts ou destruits ou prins toutes gens qui eussent seu ou voulu deffendre l'estat et l'honneur de sa maison. Et ainsi, comme j'ay dit, semble que ceste perte ait esté esgale comme ilz ont esté en felicité : car, comme je dis l'avoir veu grant, riche et honnoré, encores puis je dire avoir veu tout cela en ses subjectz. Car je cuyde avoir veu et congneu la meilleure part d'Europe : toutes fois n'ay je congneu nulle seigneurie ne pays, tant pour tant ni de beaucoup plus grant estendue encores, qui feust si habondant en richesses, en meubles et en ediffices, et aussi en toutes prodigalitez, despences, fest[o]yemens, chieres, comme je les ay veu pour le temps que j'y estoye. Et s'il semble a quelqu'un, qui n'y ayt point esté pour le temps que je diz j'en dye trop, d'autres, qui y estoient comme moy, par aventure diront que j'en diz peu.

Or a Nostre Seigneur tout a coup fait cheoir si grant et somptueux ediffice, ceste puissante maison, qui a tant soubstenu de gens de bien et nourryz, et tant esté honnoree et près et loin, et par tant de victoires et de gloires, que nul autre a l'environ n'en receut autant en son temps.... De tous costez ay veu ceste maison honnoree, et puis, tout en un coup, cheoir sens dessus dessoubz, et la plus desolee et deffaite, tant en prince que en subjectz, que nulz voisins qu'ils eussent. Et telles et semblables œuvres a faites Nostre Seigneur, mesmes avant que fussions nez, et fera encores après que nous serons mors; car il se fault tenir seur que la grant prosperité des princes, ou leur grant adversité, procede de sa divine ordonnance.

19. *Pour le temps*, du moins au temps. — 21. *Qui* (neutre), [ce] qui. Cf. 27 et 70, 1, 25, et aussi *que* (*ke*) 71, 34. — 31-2. *Hardy*, etc. Apposition qui ne peut guère s'expliquer que par l'ellipse de *estant*. — 34-5. Observation profonde, mais qui donne une triste idée de la moralité de cette époque. De nos jours, la force prime encore quelquefois le droit, mais les honnêtes gens ont la ressource de ne pas s'incliner devant le succès, et les plus habiles ne sont pas toujours les plus estimés. — *Gaignent*, l'emportent, triomphent. — 40. Trad. : « avec des dispositions différentes à son égard, selon que ». — *Couraiges*, sentiments, inclinations. — 42. *A faict tout esgal*, a établi de justes compensations. — 51. *Furent morts et destruictz par prisons*, furent tués ou moururent en prison. Notez *et* remplaçant *ou* disjonctif (« les uns tuées, les autres, etc. — 53. *Qui* se rapporte à *pertes*. — *Par*, indique le moyen — 60. Construction irrégulière. Il faudrait : *comme avoit esté la felicité*, ou bien : *qu'ilz aient esté en esgale perte comme*. — 62-3. Au lieu de *encores*, il faudrait régulièrement *ainsi*. — *Tout cela*, la grandeur, etc. Anacoluthe remarquable. — 66. *Tant pour tant*, à étendue égale. — 67. *Ni encores*, ou même. La négation est amenée par le sens négatif général de la phrase. —74 : Il faut évidemment suppléer *que* devant *j'en dye*. Quoique cette syntaxe ne soit pas rare, la liaison semble un peu dure. — 80. *Et nourryz* serait aujourd'hui rapproché de *soubstenu*. Voy. 62, 8, note. Remarquez d'ailleurs le changement de syntaxe, suivant que le participe suit ou précède le régime : la règle moderne semble déjà se dessiner. — 86-7. *La plus... que*. On attendrait *plus... que* : anacoluthe hardie. Notez aussi le rapprochement des participes-adjectifs *desolee* et *deffaite*, indiquant un état, et de l'infinitif *cheoir*, indiquant une action.

VII

SERMONS, TRADUCTIONS ET AUTRES TEXTES EN PROSE

64. SERMON EN VERS *

Desqu'al tens Noé
Fut l'iniquité
Si fort aünee
Que n'aveit amor
Sers a son Seignor,
Ne fait n'ert guardee.

Chascuns se preisout
Et trop s'eslevout
Vers sun Creator.
Chascuns se faiseit
Greignor qu'il n'esteit.
Oëz quel error.

Par orgoil faiseient,
Quan que il volcient,
Chascuns sun talent.
Par orgoil laissouent
Que Deu n'aorouent :
Cele fole gent !

Par orgoil perirent
Tuit cil, qui vesquirent
Orgoillosement.
Orgoilz les jetat
El fu, qui durrat
Pardurablement.

Ja ert de la gent
Si espessement
Li munz repleniz
Que par tot le munt
Erent cume or sunt
Quant vint li periz.

Nuls ne se cremeit
Del mal qu'il faiseit
Ne de sun pechié,
Ne pas ne quidouent
Cel que il pechouent
Que ja fust vengié.

Mais cil, qui tot veit
Le cuer, quels qu'il seit,
De sun pecheor,
Vit que nel serveient
Ne que nel cremeient
Cum lor Creator.

Nel volt mais soffrir,
Ainz les fist perir,
Iriez par semblant,
E prist vengement
De la cruël gent :
Nel prendrat si grant

Jusqu'au temps de Noé, les iniquités s'étaient tellement accumulées que le serviteur n'avait aucun amour pour son Maître et que la foi n'était plus gardée. — Chacun se prisait fort et relevait la tête devant son Créateur. Chacun se faisait plus grand qu'il n'était. Quelle aberration ! Ecoutez : — Par orgueil, ils faisaient tout ce qu'ils voulaient, agissant chacun selon son caprice. — Par orgueil, ils négligeaient d'adorer Dieu, les insensés ! — Par orgueil, ils périrent, tous ceux qui avaient vécu pleins d'orgueil. Orgueil les jeta au feu qui durera éternellement. — La terre était déjà si peuplée que, par tout l'univers, quant vint le péril, il y avait du monde comme aujourd'hui. — Nul n'avait de crainte pour le mal qu'il faisait ni pour son péché, et ils ne pensaient pas que les fautes qu'ils commettaient dussent jamais être punies. — Mais Celui qui voit au fond du cœur, quel qu'il soit, de l'homme qui pèche contre lui, vit que les hommes ne le servaient pas et ne le craignaient pas comme leur Créateur. — Il ne voulut plus le souffrir, mais il les fit périr, visiblement courroucé, et tira vengeance de ces méchantes gens : il n'en prendra point d'aussi terrible — Jusqu'au dernier jour.

* *Bibliotheca normannica. Reimpredigt, herausgegeben von Hermann Suchier, I, Halle*, 1879 (édition critique), str. 14-33. Voy. *Tableau*, etc., p. 24.

4-5. Il s'agit de l'homme révolté contre Dieu. Cf. 7-9. — 7-8. *Preisout*, *eslevout* (cf. *laissouent*, *aorouent*, 16-17 et *quidouent*, *pechouent*, 34-5). Imp. normands de la 1re conj. Voy. 21, 83-4, note. — 16-17. *Laissier que ne* est la contre-partie de *ne laissier* (*laier*) *que ne*, où *que* est souvent sous-entendu. Cf. *ne larrai nel vus die*, 46, 56. — 23. *Durrat*, forme euphonique pour *durerat*. — 29. *Erent*. Pluriel par syllepse amené par le collectif *gent*. Le cas du v. 18 est différent. — 30. *Periz* = *perils*. Dans la première période de la langue, *l* mouillée + *s* finale est régulièrement représenté par *lz* ; de là la graphie ancienne *filz* (cf. 4, 3), plus tard prononce *fiz*, c'est-à-dire *fils* (d'où notre *fils*), ce qui explique la rime de *periz* avec *replenis* 27. Cf. *cez*, 65, etc. et *icez*, 79, etc. — 45. *Iriez* est un sujet singulier.

Desqu'al jorn derrain.
La serunt certain,
Senz fin, de torment,
Qui n'avrunt servi
Deu ne recoilli
Sun comandement.

Une eve enveiat,
Qui tote neiat
L'orgoillose gent.
Ne pout nuls guarir
N'esteüst morir,
Fors uit solement.

Nöé, ses treis fiz,
Quant vint li periz,
Volt Deus retenir,
Lor quatre moilliers :
Cez out Deus si chiers,
Nes laissast perir.

Icil uit guarirent
En l'arche qu'il firent,
Car Deus le voleit.
Cui Deus vuelt guarir,
Ne li puet nuisir
Nule rien qui seit.

Cil uit eschaperent,
Qui puis engendrerent
Assez des enfanz.
De cez enfanz sunt
Li home del munt,
Dunt vos veez tanz.

D'icez sunt Hermin
E Greu e Latin,
D'icez sunt Ebreu ;
D'icez sunt eissu,
Quan qu'avez veü,
Paien e Judeu.

Jeo dunt sui venuz ?
Sui jo donc eissuz
D'icel parenté?
Oïl, veirement !
Qui m'at altrement
El munt engendré ?

E icil dunt sunt,
Qui la richeise unt ?
Sunt en il venu ?
Oïl, par ma fei !
Li prince et li rei,
Tuit en sunt eissu.

Dunc puis jeo prover,
Et raisun mostrer,
Qu'il sunt mi parant,
Quant d'un sol lignage
Sunt e fol e sage,
Corteis e manant.

Por quei me dirat
Qui richeise avrat
Que frans huem ne sui?
S'il fut ot Noë
En la tempesté,
Et jeo si i fui.

Alors ils seront sûrs de souffrir des tortures sans fin, ceux qui n'auront pas servi Dieu et ne se seront pas soumis à ses commandements. — Il envoya un déluge qui noya toute cette race orgueilleuse. Nul ne put échapper à la mort (litt[t] : *ne put se défendre qu'il ne lui fallût mourir*), *si ce n'est huit personnes seulement. — Quand vint le péril, Dieu voulut sauver Noé, ses trois fils et leurs quatre femmes : Dieu les chérissait tant qu'il ne les aurait pas laissés périr. — Ces huit furent sauvés, dans l'arche qu'ils construisirent, car Dieu le voulait ainsi. Celui que Dieu veut sauver, rien au monde ne peut lui nuire. — Ces huit échappèrent à la mort, qui puis procréèrent des enfants en assez grand nombre. De ces enfants sont issus les hommes de l'univers entier, que vous voyez si nombreux. — De là viennent les Arméniens, les Grecs, les Latins, de là les Hébreux ; de là sont issus tous les Païens et tous les Juifs que vous avez vus. — Et moi, d'où est-ce que je suis sorti ? Suis-je donc issu de cette lignée ? Oui, certes ! Sans cela qui m'aurait mis au monde ? — Et d'où viennent ceux qui possèdent la richesse ? En sont-ils sortis ? Oui, par ma foi ! Les princes et les rois en sont tous issus. — Je puis donc prétendre, avec preuves à l'appui, qu'ils sont mes parents, puisque d'une même lignée viennent les fous et les sages, les courtois et les vilains. — Pourquoi celui qui possède la richesse me dirait-il que je ne suis pas noble? S'il était avec Noé pendant le déluge, moi*

51. Joignez *de torment* à *certain*. — 51. *Senz* (= sine + *s* adverbiale). *N* mouillée et *nn* + *s* finale donnent régulièrement *nz* (prononcé *nts*) dans la première période de la langue (Cf. 30, note). Mais on ne tarda pas à employer abusivement *nz* après *n* et *l* simples. — 58-9. Pour la tournure, cf. 46, 36. — 64. Remarquez la suppression de *et*. — 66. Sous -ent. *que*. — 75. On trouve plus communément : *des enfantz assez* (*des*, article partitif), ou *assez d'enfanz* (*de*, préposition). — 92. *Richeise*. L'*s* provenant de *ti*, *te* (*ce*, *ci*) + voyelle se prononce *dz* dans certains mots et *ts* dans d'autres (plus tard *s* sonore et *s* sourde = *s* douce et *s* forte). L'*s* sourde est aussi bien représentée par *s* que par *ss*. — 93. *Sunt en il v.?* L'ancienne langue pouvait intercaler un pronom régime entre le verbe et le pronom sujet dans les propositions interrogatives. *En* est considéré ici comme pronom personnel ; mais cette construction n'en est pas moins plus hardie que celle dont nous avons parlé plus haut. Voy. 42, 1, 30, n. — 108. *E jeo si*, moi aussi. L'emploi de *et* au sens de « aussi » est emprunté au latin.

Out il plus de mei ?
Nenil, par ma fei !
Ne jo plus de lui :
Ne sereit escrit
Cum fumes petit
114 En l'arche ambedui.

Por sun grant aveir,
Puet il bien saveir,
N'est il pas muëz,
Que il de Noë
O del parenté
120 Ne seit engendrez.

aussi j'y étais. — Avait-il quelque chose de plus que moi ? Non certes! Ni moi de plus que lui : on ne saurait dire combien nous étions tous deux peu de chose dans l'arche. — Malgré ses richesses, il faut qu'il sache qu'il n'est pas changé et que rien ne peut faire qu'il ne doive l'existence à Noé ou à ses fils.

65. SAINT BERNARD

SERMON POUR LE JOUR DE LA CONVERSION DE SAINT PAUL *

1175-1200

Par droit, chier frere, celebret om ui par tot le munde la conversion saint Pol, ki maistres fut des paiens, car nos veons ke de ceste racine sunt issut maint raim. Quant sainz Pols fut convertiz, si devint ministres de ceste conversion par tot lo munde, car il mainte gent convertit a Deu par l'office de predication, za en ayer quant il ancor estoit en char, et s'il donkes ne veskivet jai mies selonc la char. Or meïsmes, lai ou il en luy et en ayer luy vit plus bienaurousement, ne finet il ancor de convertir les hommes, par example, par oreson et par doctrine. Por ceu meïsmes frequentet om ancor la memore de sa conversion, ke cil qui la retraitent en facent lor esploit, car en sa remenbrance conzoit li pechieres esperance de pardon, por ceu qu'il entalenteiz soit de faire penitence, et cil ki jai se repent i prent forme de parfeite conversion. Coment poroit desperer por nul malice k'il aüst fait, cil ki oroit ke Saulus fust devenuz vaissels d'election, lai ou il ancor estoit toz enflammez de menaces et d'ocision en disciples Nostre Signor ? Coment puet nuls dire k'il soit si

Texte latin (éd. Migne, t. II [183 de la collection], p. 361 sqq.) :

Merito quidem, dilectissimi, conversio Doctoris gentium ab universitate gentium festivis gaudiis hodie celebratur. Multos enim ab hac radice ramos prodiisse videmus. Conversus Paulus conversionis minister factus est universo mundo. Et multos quidem olim in carne adhuc, sed non jam secundum carnem ambulans, prædicationis officio convertit ad Deum ; nunc quoque in ipso felicius vivens et apud ipsum, ne adhuc quidem cessat ab hominum conversione : dico autem exemplo, oratione, doctrina. Propterea denique conversionis ejus memoria frequentatur, quod et ipsa quoque memorantibus utilis inveniatur. In hac enim memoria et peccator spem veniæ concipit, ut provocetur ad pænitentiam, et qui jam pænitet perfectæ conversionis accipit formam. Quis desperet ultra pro magnitudine cujuslibet criminis, quandoquidem Saulum audiat adhuc spirantem minarum et cædis in discipulos Domini,

---

* Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fs. fr. 24768, f° 95 r°, 97 r° et 98 r°. Cf. *Choix de sermons de saint Bernard*, publiés par Le Roux de Lincy à la suite des *Quatre Livres des Rois*, p. 554-556, et W. Fœrster, *Li Sermon Saint Bernart*, Erlangen, 1885, p. 114 sqq. (voir aux Variantes). — Saint Bernard, le grand réformateur des couvents, l'éminent et éloquent adversaire d'Abélard, était né en 1091, au château de Fontaine, près Dijon, d'une famille noble ; il mourut en 1153, à l'abbaye de Clairvaux, qu'il avait fondée. Outre un grand nombre de lettres, on a de lui 340 sermons latins, dont 85 roulent sur le *Cantique des cantiques* ; les autres se rapportent aux différentes fêtes de l'année et à divers sujets d'édification religieuse (Voy. *Tableau*, etc., p. 25). — Les principaux caractères du dialecte oriental (lorrain) employé ici sont : *ei* = *a* latin accentué, *au l* = *ab* (*i* ou *ŭ*) *l* latin, les imparfaits en *eve*, *ive* (*yve*), pour la 1re et la 4e conjug., la 3e pers. sing. du futur en *-rit*, qui ne se rencontre pas ailleurs, mais qui a survécu dans quelques patois de la Suisse, etc. Le manuscrit unique (Paris, Bibl. Nat., fs. fr. 24768) est de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, et la traduction ne peut guère être plus ancienne que le dernier quart du XIIe siècle. Il existe dans la bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche une autre traduction française, inédite, des sermons de Saint Bernard. Voy. A. Darmesteter, *Revue critique*, 8 février 1886.

109. *Out*. Le parfait pour l'imparfait : emploi fréquent. — 117. L'emploi du passé indiquant l'état empêche, ce nous semble, de voir ici la tournure *ne muër* (*que*) *ne*, ne pouvoir s'empêcher de. Le sens est d'ailleurs très voisin.

1. *Celebret*. La dentale finale s'est conservée plus tard dans ce dialecte, même devant une consonne. Cf. *oyet* 48, etc., et voy. 6, 1, 76, note. — 5. *Ministres de ceste conversion*, maître en conversion (il propagea la conversion). — 8. *Ayer* (cf. 11). Affaiblissement de *arier*. Cf. *cruyers* 21. — 9. *En char*, vivant. — *Quant... et si*, lorsque... et [que] cependant (restriction qui porte sur le membre de phrase qui précède). — *Veskivet*. Forme étymologique particulière aux dialectes de l'Est, en ce qui concerne la désinence (*ivet* = ibat), mais analogique en ce qui concerne le radical, refait sur celui du parfait (*vesquit* = vixit avec métathèse), pour éviter la forme peu harmonieuse *vivivet*. — *Jai* dialectal pour *ja* (cf. *lai*). — *Mies*, pluriel rare pour *mie*, sert à fortifier la négation. — 10. *Lai ou*, en ce moment où. Cf. 23. — *Luy* se rapporte à *Deu*, qui est très éloigné. Le traducteur a voulu rester littéral ; mais, dans le latin, *ipso* est plus clair, parce qu'il est très rapproché de *Deum*. Traduisez : « dans le sein de Dieu ». — 11. *En ayer luy*, « derrière lui », ne rend pas très exactement *apud ipsum*. — 12. *Finet*, cesse. — 14. Le texte latin porte *memoria frequentatur* ; le sens de « célébrer », donné au verbe *frequenter*, montre que le français est traduit du latin, et non le latin du français. — 15. *Ke*, afin que. — 16. *Esploit*, profit. — 18. *Por ceu que*, pourvu que. Cf. 17, 179. — 22. *Oroit*, entendrait dire. Cf. 18, 103. — 24. *En disciples*, contre les disciples.



appresseiz de sa malvestiét ki por bien a faire ne se puist drecier, quant li tres cruyers perseveres fut subitement muëz en tres feavle proicheor, en la voie mismes ou il desirevet a espandre lo sang des cristiëns et ou ses cuers estoit toz envenimeiz de forsennerie?...

Tei amin, chier Sire, et tei proisme aprocharent et esturent encontre ti. Ce semblet que toz li peules de cristiënteit soit jureiz encontre ti, car dès lo menor enjosk'al plus grant, dès la plante del piét enjosk'al chief, nen at en luy saniteit. Issue est li malvestiez des plus anciëns juges, c'est de tes vicaires et de ceos ki deüssent governeir ton peule. Om ne puet jai mies dire ke « li prestes soit si cum li peules, » car li peules nen est jai mies de si grant malice cum li prestes. Hai las! chier Sire Deus, ke ferons, ke cil sunt li primier en ta persecution qui en ta glise ont porpris les signeries et les honors? En la tour de Syon sunt monteit, et si ont porprises les forteresces, et franchement et postiment livrent a feu et a flamme tote la citeit. Chaitive et male est lor conservations, mais pitiét doit om avoir de la subversion de ton peule. Et molt seroit ancor bien s'il ne governevent mais k'en ceste sole partie, car ancuens seroit par aventure ki ensi seroit enstruiz et warniz par la semonce Nostre Signor, k'il seroit en cusenzon de wardeir ses comandemenz et de fuïr lor example. Mais or sunt doneit li saint ordenc en ocheson de lait waing, et l'aquest tienent a pitiét...

A la parsomme, si ancuens est de si petit sen k'il cuist ke ceu li soit asseiz s'il Nostre Signór ne porseut, ne nule aiuë ne li fait, oyet ceu k'il mismes dist : « Cil, » dist il, « ki nen est ensemble mi est encontre mi, et cil ki avoc mi nen assemblet despart. — Saule, Saule, » dist il, « por kai me porseus tu? » Et cil respondit : « Sire, ki es tu? » Ci puet om entendre ke li clarteiz estoit entor luy par defors et ne mies dedenz luy. Il oÿvet la voix Nostre Signor, mais il ne veoit mies de sa fazon, car om l'enstruyvet a la foit, et, ensi cum il mismes ensegnat après, « li foiz est de l'oÿe. » — « Qui es tu? » dist il. Il ne savoit cuy il porseuïvet, et por ceu at conseüt misericorde, car il non sachanz fist ceu en mescreance. Aprenneiz, chier freire, par

subito factum vas electionis? Quis dicat iniquitatis pondere pressus : « Assurgere jam ad studia meliora non valeo », quando in ipso itinere, quo sanguinem sitiens christianum vivum toto pectore virus efflabat, persecutor crudelissimus in fidelissimum repente mutatus est prædicatorem?...

Amici tui, Deus, et proximi adversum te appropinquaverunt et steterunt. Conjurasse videtur contra te universitas populi christiani : a minimo usque ad maximum, a planta pedis usque ad verticem non est sanitas ulla; egressa est iniquitas a senioribus judicibus, vicariis tuis, qui videntur regere populum tuum. Non est jam dicere : « Ut populus, sic sacerdos (Isai. xxvi, 2), *» quia nec si[c] populus ut sacerdos. Heu! heu! Domine Deus, quia ipsi sunt in persecutione tua primi, qui videntur in Ecclesia tua primatum diligere, gerere principatum! Arcem Sion occupaverunt, apprehenderunt münitiones, et universam deinceps libere et potestative tradunt incendio civitatem. Misera eorum conversatio plebis tuæ miserabilis subversio est. Atque utinam sola hac parte nocerent! Esset forte qui, dominica præmonitus et præmunitus exhortatione, daret operam ipsorum non exempla imitari, sed observare præcepta, juxta illud : « Quæ dicunt facite, et ad opera eorum nolite respicere »* (Matth. xxiii, 3). *Nunc autem dati sunt sacri gradus in occasionem turpis lucri, et quæstum æstimant pietatem...*

Denique, si quis adeo pusillanimis est ut satis sibi reputet nec persecutorem esse nec coadjutorem Dei, audiat quid ipse loquatur : « Qui non est mecum contra me est, et qui non colligit mecum dispergit (Math., xii, 30) *— Saule, Saule, quid me persequeris? » Et ille : « Quis es, Domine? » Hinc profecto datur intelligi quia vere circumfusa erat illi claritas, non infusa. Audiebat Paulus vocem Domini, sed faciem Domini non videbat, quoniam non erudiebatur ad fidem; et ut ipse postea docuit : « Fides ex auditu »* (Rom., x, 17). *— « Quis es? » inquit. Ignotum enim persequebatur, et ideo consecutus est misericordiam, quia ignorans in incredulitate hoc fecit. Discite ex hoc, fratres, justum judi-*

26. *Ki* pour *k'il* : construction opposée à celle que nous avons signalée plusieurs fois. Cf. 12, 16, note. On pourrait peut-être écrire *k'i*. Pour *i* = *il*, voy. 53, 107, note. — 33. *Amin*, sujet pluriel, « amis ». La nasale n'a pas reçu d'explication plausible. Dans *ancuens* 54, 61 et 81, elle peut être considérée comme une transformation de la liquide de *alcun*. — 34. *Ti* (= *tei*), toi : trait plus spécialement picard. Cf. 36 *mi* 49, et au contraire *tei* 33, pour *ti*, sujet pluriel du possessif. — 35. *Soit jureiz encontre ti*, soit conjuré, conspire contre toi. — 38. *Issue est*, est sortie, provient. — 40. *Ceos*, L'*e* semble destiné simplement à adoucir le *c* (cf. dans le même texte, *ols*, *os*, *ous* = illos, et d'autre part *ceu* = *ceo*, *ço*. L'*o* est en tout cas fermé (voisin de *ou*). — 44. *Ke ferons*, *ke*, que deviendrons-nous, quand. — 40. *S'il ne governevent*, etc., s'ils ne péchaient que sur ce point. *Governevent*, manœuvraient : la traduction n'est plus ici littérale. — 54. *Ancuens* (cf. 61 et 81). Voy. 25, note. — 59. *En ocheson de*, dans le but de se procurer. — *Et l'aquest*, etc., et l'argent leur tient lieu de piété. — 62. *Cuist*. Subjonctif. L'*s* est développée par la gutturale. — 65. *Ensemble mi*, avec moi (ordin[t] *e. o* (*a*) *mi* (*mei*. *moi*). — 71. *Ne... mies de sa fazon*, rien de sa forme, nullement sa forme. — 74. *Est de l'oÿe*, vient par l'ouïe.



ceu, cum droituriers jugieres soit Nostre Sires, ki ne prent mies warde a ceu k'um fait, mais de quel cuer om lo fait ; et si vos wardeiz des or mais k'ancuens de vos ne tignet a petit, cum petit k'il assiantre forfacet. Nuls ne soit ki en son cuer diët : « Tel pechiét sunt legier, ne n'ai mies grant cure del laier, ne n'est mies granz chose si ju demore en cez pardonavles et en cez menuz pechiez. » Cis est, chier freire, li enduremenz et li blaphemes el Saint Espirit, li blaphemes ki ne puet estre pardoneiz. Saintz Polz fut voirement blastengieres, mais ce ne fut mies el Saint Espirit, car il non sachanz fist ceu en mescreance. Il ne dist mies blafeme el Saint Espirit, ét por ceu si at il conseüt misericorde.

cem Deum non modo quid fiat, sed et quo animo fiat, considerare, et cavete deinceps ne quis parva reputet, quamlibet parva scienter delinquere convincatur. Nemo dicat in corde suo : « Levia sunt ista, non curo corrigere ; non est magnum, si in his maneam venialibus minimisque peccatis. » Hæc est enim, dilectissimi, impænitentia, hæc blasphemia in Spiritum sanctum, basphemia irremissibilis. Paulus quidem blasphemus fuit, sed non in Spiritum sanctum, quia ignorans fecit in incredulitate. Non in Spiritum sanctum dixit blasphemiam : ideo consecutus est misericordiam.

66. MAURICE DE SULLY

SERMON : *Mulier cum parit* *

Il fu uns bons hom de religion qui preia Deu sovent en ses oreisons qu'il li donast veoir et demostrast aukune chose de la grant duceur et de la beautié et de la joie qu'il estoie et promet a cels qui lui aiment. Et Dex nostre Sire l'en oï, car si cum il fu assis une foiz a une anjornee tut suls en l'encloistre de l'abbaïe, si li envea Damledex un angle en semblance d'un oisel qui s'asist devant lui. Et com il esguarda cel angle, de qui il ne savoit pas que ceo fust angles, einz quidout que ceo fust uns oisels, si ficha son esgart en la belté de lui tant durement qu'il oblia tot quant qu'il avoit veü ça en arires. Si leva sus por prendre cel oisel dunt il estoit mut coveitus : mès si cum il vint près de lui, si s'en vola li oisels un poi arieres. Que vos dirron long conte ? Li oisels traist le bon home après lui, si qu'il esteit avis au bon home que il esteit el bois hors de l'aba[ï]e. Et si cum il li esteit avis qu'il iert el bois devant l'oisel, si se traist vers l'oisel pur li prendre, et lores s'en vola li oisels en un arbre. Si comença a chanter issint tres ducement que onques rien n'en fu oï si duce. Si estut li bons hom devant l'oisel et esgarda la beauté de lui, et escota la duceur del chant issint tres ententivement que il en oblia toutes choses terrienes. Et cum li oisels out chantié tant cum a Deu plout, si bati ses eles, se s'en vola ; et li bons hom comença a repair[i]er a soi meïsmes celli jor a hore de midi. Et cum il fut [repairié a soi meisme : « Deus ! » pensa il, « jo [ne] dis hui mes hores ; coment i recovereie je mès ? » Et cum il regarda s'abbaïe, si ne se recunuit puint, si lui sembloit que les plusurs choses furent bestornees. « Et Dex ! » fist il, « ou sui jo dunc ? Et n'est ceo mie l'abeïe dunt jo issi hui matin ? » Lors vint a la porte, si appela lu portier par sun nun : « Huevre », fist il. Li portier[s] vint a la porte, et cum il vint a la porte et (cum) il vit le bon home, si ne le conoit mie qui il estoit. — « Jeo sui, » fist il, « moines de çaenz, et si voil entrer. — Vos, » fist se li portiers, « ne estes pas moines de çaens ; [vos ne vi jo onques mès. Et se vos estes moines de çaens,] quant en eissistes vus ? — Hui matin, » fist se lui moine[s], « si voil çaenz entrer. — De çaens, » fist si lui portiers, « n'eissi hui moines. Vos ne cunuis ge mie por moisne de çaenz. » — Li bon[s]

---

* P. Meyer, *Les Manuscrits des Sermons français de Maurice de Sully*, dans *Romania*, V, 466 sqq. (Nous donnons, d'après M. P. Meyer, le texte du ms Douce, Bodléienne, 270, qui est le meilleur de la famille A, en le modifiant, lorsqu'il y a lieu, à l'aide des autres manuscrits, d'après les spécimens donnés par M. P. Meyer.) — Cf. l'exemple 90 de Bozon, dans *Les Contes moralisés de Nicole Bozon, frère mineur*, publiés par Lucy Toulmin Smith et Paul Meyer pour la *Société des anciens textes français* (1889) et voy. la note de M. P. Meyer. Maurice, né à Sully (Orléanais) de pauvres paysans, devint, à la mort de Pierre Lombard, évèque de Paris et commença la construction de Notre-Dame. Il mourut en 1196. Voy. *Tableau*, etc., p. 25.

78. *Cum* (« combien ») porte sur *droituriers*. — 82. *Cum petit ke*, quelque légèrement que. — 88. *El*, à l'égard du. Cf. 91. — 93. *Si* confirme *por ceu*.

1. *Il fu*, il y avait. Le parfait défini pour l'imparfait : emploi fréquent. Cf. *preia* 1, *fu assis* 5, *esguarda* 9, etc. — *Uns bons hom de religion*, un brave religieux. — 2. *Donast veoir*, permit de voir, — 6. *L'en oï*, l'exauça sur ce point. — 9. *Angle* (cf. 10, etc.). Voy. 6, 1, 20, note. Cette forme indique la vraie prononciation : *anj'le*. — 11. *Ceo* (ecce-hoc), ce. L'*e* indique la prononciation douce du *c*. Cf. 40, etc. et voy. 65, 40 n. — 18. *Que vos dirron long conte ?* a quoi bon insister ? en un mot. Formule : on trouve plus souvent le conditionnel *diroie* ou *feroie* — 24. *Issint tres*, si (cf. 22). *Tres* constitue un pléonasme fréquent avec un adverbe de quantité. — 33. *Celli jor*, ce jour là (le jour où l'oiseau cessa de chanter). — 36. *Recovereie* pour *recoverreie*, métathèse de *recovrereie*. Voy. 10, 2, note. — 42. *Lu* (cf. 65 et 67, où il est sujet, et *lui*, sujet ou régime, 51, etc.) est évidemment une transcription anglo-normande de *lo* (avec *o* très fermé, voisin de *ou*), forme primitive de l'article. *Lui* indique peut-être l'hésitation du scribe entre *li* et *lo* (*lu*). — 51. *Se* (cf. 56, 71, 73, etc.) vient du lat. *sic* (cf. *si* 52) et constitue une espèce de pléonasme, comme le démonstratif neutre qui, dans les phrases semblables, annonce ce que l'on va dire ou résume ce que l'on vient de dire. Voy. 5, 13, note.

huom fu tut esbaï, si respondi : « Faites moi parlier au portier, » fist se lui bons hom. Si noma autre portier par sun num. Et lui portier[s] respundi : « Çaenz n'at portier se moi non. Vos me semblez hom qui n'est mie bien en sun sen, qui vos faites moisne de çaenz, car vus ne vi ge onques mès. — Si sui, » dist lui bons hom. « Don n'est ceo l'abbaïe seint cestui ? » Si numa lu seint. — « Oïl, » fist lui portiers. — « Et jo sui moines de çaenz, » fist lu bons hom. « Faites moi venir l'abbié et lui prior, si parlerai a els. » Lores ala lu portiers querre l'abbié et lu prior, et il vindrent a la porte ; et cum il les vit, si ne les coneut mie, ne il ne coneurent lui. — « Qui demandez vus ? » firent se il al bon home ? — « Jo demant l'abbié et lui prior, a qui jo voil parlier. — Ceo sumes nus, » firent se il. — « Non estes, » fist lui bons hom, « car vus ne vi jo onques mès. » Lores fu tut esbaïz li bons homs, car il nes conoit, ne il ne le coneurent. — « Quiel abbié demandez vus, ne quiel priur ? » fist se lui abbes ; et qui conoissez vos çaenz ? — Jo demant un abbié et un priur que issint estoient appeliez ; et conois celui et celui. » Et cum il oïrent iceo, si coneurent les nuns bien. — « Beau sire, » firent se il, « il sunt mort .iij. cenz anz at passiez. Or esgardiez ou vos avez estié et dont vos venez et que vos demandez. » Lores s'aperceut li bons hoem de la merveille que Dex avoit faite, et cum par son angle hors de l'abbaïe l'avoit mené. e pur la biauté de l'angle et pur la doceur de son chaunt li avoit demustré tant cum li plut de la biauté et de la joie que ont li ami Damledeu en ciel. Si s'esmerveilla estrangement que .iij. cenz anz avoit veü et escotié l'oisel. et pur le grant delit que il avoit eü ne lui semblout que del tens fust trespassié mès que tant cum il at dès le matin enjusqu'a midi, et qu'il dedenz .iij. cenz anz n'ert mie enveilliz ne sa vesteüre usee, ne sui soullier percié. Seignurs, esgardez et asmez cum es[t] grant la biauté et la douçur que [Deus] dorra a ses amis en ciel....

67. GERSON*

1

...Et a ce propos on list en la Vie des Peres, comment un saint hermite, nommé Arsenius, vit une telle vision. Vint a lui une voix du ciel et lui dist : « Va hors de ta celle ou de ta maison, et je te monstreray les œuvres des hommes. Et comme il fust hors, il vit ung noir Ethiopien, qu'il coupoit du bois pour faire sa charge a porter; puis vit comment il essaioit s'il porroit lever sa charge, et jasoit ce qu'il ne la peüst lever, car elle pesoit trop, neantmoins toudis il coupoit et mettoit et adjoustoit sur son fardel. Et quant le saint hermite eut veu la follie de cet Ethiopien, lui fut après exposé ceste vision : « Vois tu, » dist la voix a ce saint preudhomme; « vois tu cest homme qui couppe ce bois et toujours met buche sur buche, et toutes voyes il ne peut porter ce qu'il en a couppé? Vrayement a lui resamblent tous ceux qui sont chargiez de pechiés, et neantmoins chascun jour ajoustent mal sur mal, pechié sur pechié, comme certes font les plusieurs qui attendent de demain a demain a se convertir a Dieu, et toute la charge de leur vie laissent en leur vieillesse, qui est la plus petite partie de la vie de l'homme, disant qu'ils se peuent bien esbatre en leur jeunesse et satisfaire aux voluptés de la char, ou a acquerir par toutes manieres honneurs et richesses mondaines, mais en leur viellesse se convertiront a Dieu et laisseront les œuvres de jeunesse, et Dieu volentiers les recevra. »

O folle repromission de longue vie, et qui tant de gens as miserablement perdu et deceu, et deçois chacun jour et pers! O detestable presumption, qui ainsi folement presume[s] disposer du tamps advenir, ainsi que s'il fust en ta disposition et puissance, et non seulement en la sage providence de Dieu : *Act.* 1, 7, *Non est vestrum nosse tempora quæ Pater posuit in sua potestate.* O presumptueuse dilacion de demain a demain! Dy moy, je te prie, se tu viveras demain ? Dieu t'a bien promis de donner pardon et

* *Johannis Gersonii, Doctoris, Theologi et Cancellarii Parisiensis opera omnia, Antverpiæ*, 1576. — Sur Gerson, voy. *Tableau*, etc., p. 25.

56. *Parlier*, parler. *Ie* pour *é* = *a* lat. accentué est dialectal et le fait du scribe. Cf. *abbié* 66. 67, etc., *quiel* 77. 78, etc., *appeliez* 80. — 60. *Qui*, vous qui. — 73. *Ceo sumes nus*, nous le sommes, c'est nous. — 81. *Celui et celui*, un tel et un tel. Cf. *seint cestui* 47, de saint un tel, et *issint* 80. — 90. *Demustré*, montré. — 95. *Mès que tant cum il at*, plus que ce qu'il y en a. — 97. *Et que*, et de ce que. — 99. *Asmez*, jugez. *Asmer*, dialectal pour *esmer*, qui est la vraie forme populaire ; *estimer* est savant.

1. — T. III, col. 1588-1589 : *Sermo in initio temporis quadragesimalis.* — 1. Les *Vies des anciens Pères* forment un recueil qui a eu beaucoup de succès au moyen âge, ce que montre d'ailleurs le grand nombre de manuscrits qui nous en reste. — 3. *Telle* se rapporte à ce qui suit. Cf. 54, 2, 15 et 58, 77. — 14. *Exposé*. L'accord du participe passé avec le sujet est de règle, au temps composés de la conjugaison passive. Cependant on trouve quelquefois le participe invariable (cf. 27, 16). Dans ce cas, par une espèce d'anacoluthe, le sujet est oublié et le participe avec son auxiliaire constitue un tout indépendant, une espèce de tournure impersonnelle. On remarquera que cette tournure ne se rencontre pas dans les textes qui emploient la déclinaison à deux cas : du moins je n'en connais pas d'exemple authentique. — 17. *Buche* pour *busche* : orthographe phonétique. Cf. *étoit* 67, 2, 11, etc. — 31 *Mais*. Sous-ent. *que*. — 39. *Et non*, et non pas. — 45. *De donner*, de [te] donner.

remission, quant tu te convertiras a lui deuement, mais il ne t'a point promis de demain. Se Dieu abrega le tamps de penitance qu'il avoit donné et promis aux hommes qui estoient pour le tamps du juste Nöé(l), abrega, di je, pour leur abhominable vie, — car de cent ans il en osta vint, — que fera il de ceulx a qui nul tamps n'est promis?

2

...Bien est icy, Messeigneurs, matiere de pitié et de compassion. Que vous en semble? Est ce sans cause que je vous dis : « *Soyez misericords?* » A qui misericords? A celle qui ainsy vous peut dire, a la fille du Roy en son oppression. Mais encore y a pis, car jusques a l'eglise vint cette fureur, et la fait feut du lieu de sureté lieu de battaille et de cruauté. Et vrayement paroles me defaillent a declarer a son droit l'indignité de cette besogne. Aidés moy, pensés par vous mesmes quelle horreur c'étoit et quelle confusion. veoir tel nombre de jolis escoliers comme agneaux innocens fuir et trebucher devant les leus ravissables, et ne sçavoient ou se cachier. Ils s'en alloient a l'eglise comme a lieu de refuge et de seureté, comme les poussins fuient sous les ailes de leur mere; mais rien n'y valoit, car en surmontant la cruauté des mescreans et des Vandres qui prindrent Rome, ils n'épargnoient de rien ceux qui estoient en l'eglise, ainçois trah(i)oient a eux comme bestes, en tant que plusieurs y furent navrés, et combien que ceux qui estoient en l'eglise s'en fouissent ça et la, ou chacun pouvoit le mieulx; en tant que la messe, qui étoit commanciee solemnellement, cessa, pour les chantres qui s'en partirent, et se finit a grand paine et a grand paour a basse voix, et le sermon cessa, et les bonnes dames qui y étoient venues cachoient les enfants dessous leurs manteaux, mais encore ne pouvoient eulx avoir [en] seurté. C'estoit droitement une perseqution telle, comme vous regardés en ces paintures, quand Herodès fit occire les Innocens. Un escolier fut navré d'une sagette en la mammelle assez près de l'aorte, l'autre au col, l'autre ot sa robe parcee; et briefvement, — quant fu des persequteurs, qui tiroient a la volee, n'y avoit quelconque sans peril de mort, fust maistre ou escolier, fust noble, comme estoient les plusieurs, fust non noble, fussent de vos enfans, Messeigneurs, — furent autres trente navrés.

En bonne foy, icy ha matiere trop grande de misericorde et de compassion; et si je vouloie curieusement faire deduction selon l'enseignement de Tulle en sa Rhetorique, selon l'art de Caton seculier, je trouveroie tous les lieux qui font a misericorde estre icy distinctement compris. Mais tournons un peu notre parole a monstrer l'indignité de ce fourfait. Aucuns soulent soi abstenir de mal faire pour crainte des gens et d'estre connus : ce meffait a été fait tant en appert que plus ne peut, de plain jour et veant tout le monde. Que fera on en tenebres? Qui en sera d'ores en avant sur en son hostel? Aucuns se tiennent de meffait et refrainent pour doubte du Roy et de Justice : ce meffait a esté fait près de l'hostel du Roy, près de la fontaine de Justice Royale de Parlement et de Castelet et en la principale cité de toute France. Que fera on ailleurs au bout du royaume? Aucuns resçoignent faire mal par innocence et jofne aage des enfans : icy ont esté principalement persequtés petis enfans, et quelle aage sera a seurté d'or ennavent? Multitude refraint aucuns, car on devroit méme épargner a une multitude ou communauté, s'elle excedoit : icy a eté punie toutte l'Université tres solemnellement assemblee. Que feront deux escoliers, s'il sont a part ou trois? Aucuns ont reverence a l'eglise et au service divin et aux habits sacerdotaux, meismes entre Paiens et Sarrasins — il apparut des Vandres a Rome et de Alexandre au Prestre de la loy — : vous voyés que ce forfait a principalement été perpetré en l'eglise a l'heure de la grande messe et du

47. *De demain*, de lendemain. — 48. *Le tamps de penitance*, le délai pour faire pénitence.

2. — T. IV, col. 574-575 : *Querela nomine Universitatis ad senatum parisiensem* (1404). — 5. *Dire*, parler. — 10. *A son droit*, comme il convient. — 11. *C'étoit*. Cf. 21, 24, etc.; 67, 1, 13, n.; *épargner*, 54, etc. — 13. *Veoir*, de voir : latinisme. — 15. *Ravissables*, au sens actif, comme certains participes passés. Cf. *segnoré* 10, 17, *desesperé* 54, 1, 28, et encore en français moderne, *dissimulé*, *entendu*, et voy. la note à 54, 1, 28. — 19. *Rien n'y valoit*, cela ne servait de rien. — 22. *De rien*, nullement. — 23. *Comme bestes* (sous-ent. *a*), comme sur des animaux. — 25. *S'en fouissent*, prissent la fuite. — 40. *Quant fu des*, autant qu'il dépendait des. — 45. *Furent*, etc. Il s'agit évidemment de trente écoliers; par conséquent, l'énumération *fust... fust* (soit... soit), se rapporte à *n'y avoit quelconque*. Il faut donc admettre que les mots *quant fu*, etc., jusqu'à *Messeigneurs*, constituent une parenthèse, et rattacher *furent*, etc., à *et briefvement*, qui ne doit pas être séparé par un point de ce qui précède. Peut-être aussi y a-t-il une lacune et faut-il lire : *fussent* (avec l'édition) *autres*, [*et y en eut*] *t. n.* — 51. *Caton seculier*. Sans doute le Caton en langue vulgaire, opposé au Caton en latin (distiques moraux de Dyonisius Caton), dont il y avait au temps de Gerson au moins sept traductions françaises différentes en prose ou en vers. — 58. *Ne peut*. Sous-ent. *estre* ou *estre fait*. — 60. *En sera*. *En*, par suite de ce fait. — *Sur*, sûr. — 62. *Et refrainent* (sous-ent. *se*), et s'abstiennent. Pour la place du régime, indirect *de meffait*, voy. 31, 2, 24, note. — 68. *Par*, en raison de. — 79. *Entre*, parmi, chez. — 79-80. Trad. : « on le vit bien par la conduite des Vandales ». Gerson doit confondre avec les Huns d'Attila, que le pape Léon arrêta devant Rome : cette ville fut pillée par les Vandales en 455. — 81. *Au Prestre de la loy*, à l'égard du grand-prêtre (des Juifs).

sermon. Ou seront en seurté d'or ennavent les nocens en eglise, quand les innocens y sont persequtez? Quel point de nostre religion sera gardé, si le Saint Sacrement est violé? Que profiteront sermons, se les prescheurs sont persequtez et debouttez? Aucuns prennent garde a leur noblesse ou celle de leur maistre ou de leurs parens : vous oyez par quelles gens a été fait un tel vilain outrage. Se chevallerie persecute clergie, qui la defendra? On sera sauvegarde royale gardee, se la fille du Roy est vilennee et violee?...

Soyez donc misericors, Messeigneurs, non pas seulement envers la fille du Roy et son affliction, mais envers le Roy mesmement et toute sa seigneurie. Car comme l'honneur de la fille tourne [a] l'honneur du pere, pareillement la fille ne peut estre deshonoree sans deshonneur du pere : *Dedecus patris filius sine honore.*

68. LES QUATRE LIVRES DES ROIS*

1. Naboth de Jezraël out une vigne veisine et mult près del paleis lu rei Achab. E li reis la cuveitad. — 2. E en ceste baillie a Naboth parlad : « Dune mei ta vigne, si en frai curtil, kar près e a aise me est; et jo te durrai une altre vigne ki plus valdra, u si mielz te plaist, tant de argent cume a ço munterad. » — 3. Respondi Naboth : « Deu[s] me seit propice, que ço ne face que ne duinse ne despende le heritage a mes ancesurs. » — 4. Cume cist Naboth out si respundud, li reis returnad a sun palais od grant desdeing de ço que il li out la vigne escundite, e aculchad e jut encuntre lit, e mangier ne volt. — 5. La reïne Jezabel entrad en la chambre u li reis ert, e enquist pur quei il fust deshaited e pur quei ne manjast. — 6. Li reis respundit que parled out a Naboth de Jesraël, que sa vigne li laissast pur une altre vigne ki plus valsist u en argent sun pris preïst, et que Naboth nel volt oïr ne es deniers prendrè ne el eschangier. — 7. Respundit la reïne Jezabel : « Bien es reis de grant afaire, e bien guvernes la realme de Israël. Ore lieve sus, si manjuë e beif haiteement, e jo bon cunrei en prendrai, e la vigne que tu desires, jo la te durrai. » — 8. Dunc fist la reïne faire un brief de part le rei e a sun seel, si l'enveiad as maistres e as plus antifs humes de la cited u Naboth vesquist. — 9. Si out al brief cumandement que il se assemblassent e feïssent Naboth a un des plus onurez lieus sedeir. — 10. E feïssent dous humes avant venir ki Naboth acusassent e sur lui testemoniassent que il out mesparled de Deu

1. Post verba autem hæc, tempore illo vinea erat Naboth Jezrahelitæ, qui erat in Jezrahel, juxta palatium Achab regis Samariæ. — 2. Locutus est ergo Achab ad Naboth dicens : « Da mihi vineam tuam, ut faciam mihi hortum olerum, quia vicina est et prope domum meam, daboque tibi pro ea vineam meliorem, aut, si commodius tibi putas, argenti pretium quanto digna est. » — 3. Cui respondit Naboth : « Propitius sit mihi Dominus, ne dem hæreditatem patrum meorum tibi. » — 4. Venit ergo Achab in domum suam indignans et frendens super verbo quod locutus fuerat ad eum Naboth Jezrahelites dicens : « Non dabo tibi hæreditatem patrum meorum. » Et projiciens se in lectulum suum avertit faciem suam ad parietem et non comedit panem. — 5. Ingressa est autem ad eum Jezabel uxor sua dixitque ei : « Quid est hoc unde anima tua contristata est et quare non comedis panem? » — 6. Qui respondit ei : « Locutus sum Naboth Jesrahelitæ et dixi ei : « Da mihi vineam tuam accepta pecunia, aut, si tibi placet, dabo tibi vineam meliorem pro ea. » Et ille ait : « Non dabo tibi vineam meam. — 7. Dixit ergo ad eum Jezabel uxor ejus : « Grandis auctoritatis es et bene regis regnum Israel. Surge et comede panem et æquo animo esto : ego dabo tibi vineam Naboth Jezrahelitæ. » — 8. Scripsit itaque litteras ex nomine Achab, et signavit eas annulo ejus, et misit ad majores natu et optimates qui erant in civitate ejus et habitabant cum Naboth. — 9. Litterarum autem hæc erat sententia : « Prædicate jejunium et sedere facite Naboth inter primos populi. — 10. Et submittite duos viros filios Belial contra eum, et falsum testimonium dicant : « Maledixit Deum et regem. » Et educite eum et lapidate sicque moriatur. » —

* *Les Quatre Livres des Rois*, traduits en français du xııᵉ siècle, suivis d'un fragment des *Moralités sur Job* et d'un choix de *Sermons de saint Bernard*, publiés par Le Roux de Lincy, Paris, 1841, p. 329, livre III, ch. 21 (Achab s'empare de la vigne de Naboth). — Cette traduction anonyme, en anglo-normand, est de la 2ᵉ moitié du xııᵉ siècle.

84. *En eglise*, dans l'église (allusion au droit d'asile). — 87. *Que*, en quoi (latinisme).

2. *Lu*. Voy. 66, 31, note. — 7. *A ço*, pour cela. — 17. *Fust* doit être pris pour un imparfait du subjonctif à cause de *manjast* (latinisme). — 22. Edit. : *as... ne el*. Il faut, pour la régularité, *as... ne al*, ou mieux *es... ne el* (= *en les*, *en le*), comme nous avons corrigé. — 24. *Afaire*, situation, dignité (sens fréquent). — 30. *Maistres*, notables. Cf. 24, 73, où il est adjectif, au sens de « principal ». — 31. *Vesquist*. Subjonctif peu justifié, la phrase n'ayant rien d'indéterminé, si ce n'est que la ville n'est pas nommée. — *Si out al brief*, et il y avait dans la lettre. — 32. *Que il se assemblassent*. En latin : *Prædicate jejunium*. Le texte suivi portait sans doute : *P. concilium*. Du reste, dans tout le passage, la traduction est un peu abrégée.

meïme e del rei. — 11-13. Cil le firent tut issi, e encuntre lei e a tort jugierent Naboth a mort, e fud Naboz hors de la cited jetez e erranment lapidez. — 14. Puis cil de la citéd manderent a la reïne Jezabel cume il ourent uveréd e que danz Naboth fud si ultrez. — 15. Cume la reïne sout que morz fud Naboth, erranment vint al rei, si li dist : « Lieve, lieve, e va saisir la vigne Naboth de Jezraël, ki ne la te volt otreier ne par eschange ne pur aveir. Naboth ne vit pas, mais il est morz. » — 16. Cume ço sout li reis Achab, chalt pas levad e vers la vigne alad pour la vigne saisir e tenir en sa main.

11. *Fecerunt ergo cives ejus majores natu et optimates, qui habitabant cum eo in urbe, sicut præceperat eis Jezabel et sicut scriptum erat in litteris quas miserat ad eos.* — 12. *Prædicaverunt jejunium et sedere fecerunt Naboth inter primos populi.* — 13. *Et adductis duobus viris filiis diaboli, fecerunt eos sedere contra eum. At illi, scilicet ut viri diabolici, dixerunt contra eum testimonium coram multitudine : « Maledixit Naboth Deum et regem. » Quam ob rem eduxerunt eum extra civitatem et lapidibus interfecerunt.* — 14. *Miseruntque ad Jezabel dicentes : « Lapidatus est Naboth et mortuus est. »* — 15. *Factum est autem, cum audisset Jezabel lapidatum Naboth et mortuum, locuta est ad Achab : « Surge et posside vineam Naboth Jezrahelitæ, qui noluit tibi acquiescere et dare eam accepta pecunia ; non enim vivit Naboth, sed mortuus est. »* — 16. *Quod cum audisset Achab, mortuum videlicet Naboth, surrexit et descendit in vineam Naboth Jezrahelitæ, ut possideret eam.*

69. DIALOGUES DU PAPE GRÉGOIRE *

DEL PRESTE DE LA CONTREIE VALEIRE

Grégoires. — En la contreie Valeire fut faite ceste chose cui ge raconte, et a moi conute par lo racontement de mon abeit Valention de bieneurouse ramenbrance. Quar la fut uns honorables provoires, li queiz avoc ses clers es loënges de Deu et en bones oevres ententius menoit la vie de sainte conversation. Mais sorvenant lo jor de sa vocation morut, et devant la glise fut enseveliz. Et a cele meïsme glise aerdeient li bergil des berbiz, et cil meïsmes lius u il fut enseveliz astoit parvoiables az alanz a cez berbiz. Et par une nuit, quant li leirres astoit venuz, chantanz les clers dedenz la glise, par ke il feroit larrecin, entreiz les berzilz, il prist un molton, si s'en eissit hastius. Mais quant il astoit parvenuz al liu u li hom del Sanior astoit enseveliz, manès aerst, et si ne pot pas movoir son alement. Lo molton voirement mist il jus de son col, si lo voloit laissier aleir, mais il ne pot pas sa main laschier. Dunkes comenzat a steir li chaitiz avoc sa proie culpables et loiez. Il voloit laissier lo molton, et il ne pout ; il voloit eissir fors avec lo molton, et si ne pot. Gieres par merveilhouse maniere li leirres ki cremoit estre veüz des vis, celui tenoit li morz. Et quant ensi furent estraint sei alement et ses mains, il remeist nient mobles. Et quant faite fu la matineie et les

De presbytero provinciæ Valeriæ, qui furem ad sepulcrum suum tenuit.

GREGORIUS. — In Valeria namque provincia res est hæc gesta, quam narro, mihique beatæ memoriæ abbatis mei Valentionis relatione cognita. Ibi etenim quidam venerabilis sacerdos erat, qui, cum clericis suis Dei laudibus bonisque operibus intentus, sanctæ conversationis vitam ducebat. Superveniente autem vocationis suæ die defunctus est atque ante ecclesiam sepultus. Eidem vero ecclesiæ caulæ inhærebant ovium, atque idem locus in quo sepultus est ad easdem oves tendentibus pervius erat. Quadam autem nocte, cum clericis intra ecclesiam psallentibus fur venisset, ut ingressus caulas furtum faceret, vervecem tulit et concitus exiit. Cum vero pervenisset ad locum ubi vir Domini sepultus erat, repente hæsit et gressum movere non potuit. Vervecem quidem de collo deposuit eumque dimittere voluit, sed manum laxare non valuit. Cœpit igitur stare miser cum præda sua reus et ligatus. Volebat vervecem dimittere, nec valebat ; volebat egredi cum vervece, nec poterat. Miro itaque modo fur, qui a vivis videri timuerat, hunc mortuus tenebat. Cumque ita gressus manusque illius fuissent obstricta, immobilis perstitit. Facto autem mane expletisque laudibus Dei, ab ecclesia egressi sunt clerici et invenerunt ignotum hominem vervecem tenentem manu. Res venit in dubium, utrum vervecem tolle-

* *Li Dialoge Gregoire lo pape*, etc., *zum erstem Male herausgegeben von W. Færster*, Halle et Paris (Champion), 1876, p. 155-6, livre III, ch. 22. — Traduction littérale de la 2e moitié du XIIe siècle, écrite en dialecte liégeois, dont la plupart des traits sont picards, mais quelques-uns lorrains. Voy. *Tableau*, etc., p. 25.

43. *Cume*, lorsque. Cf. 11 et 48.

1. *Contreie*. Cf. *abeit*, *queiz*, etc., et voy. notre n° 65. — 5. *Quar*, qui traduit *etenim*, est évidemment un latinisme. — 8. *Conversation*, règle monastique, vie religieuse. Cf. 65, 38. — 15. *Feroit*. Le futur ou le conditionnel (temps secondaire du futur), avec les propositions de but, n'a rien ni d'illogique ni d'insolite. — 19. *Movoir son alement*, marcher. Cf. 29, où *alement* (sujet pluriel) signifie « pas ». — 26-8. Il y a ici la même anacoluthe que dans le latin. Cf. 70, 2, 20. — 29. *Nient mobles*, immobile. Cf. *nient conut* 33, inconnu.



loënges de Deu finies, dunkes eissirent li clerc fors de la glise, et si troverent un uient conut homme tenant un molton de sa main. La chose vint en dotance se il toloit le molton u se il l'offroit ; mais il, culpables de la colpe, tost enseniat la poine. Tot soi mervilherent, quar li leirres ki fut entreiz, por la desserte de l'omme Deu, a sa proie steivet loiez. Li queil manés soi donerent en orison por lui, et par lur proieres a poines porent prendre ke cil ki astoit venuz por ravir lur choses deservist veaz vuiz eissir. Gieres li leirres, ki longement avoit stiut avoc sa proie prisons, a la part de fin s'en eissit vuiz et delivres.

Pirres. Il apeirt quantes sont sor nos les dulzors del tot poissant Deu, cui si joious miracle sont fait entor nos.

ret an offerret, sed culpæ reus citius indicavit pœnam. Mirati omnes quia ingressus fur, riri Dei merito, ad prædam suam stabat ligatus. Qui se pro eo protinus in orationem dederunt, suisque precibus vix obtinere valuevunt ut qui res eorum venerat rapere saltem vacuus exire mereretur. Itaque fur, qui diu steterat cum præda captivus, quandoque exiit vacuus et liber.

PETRUS. Apparet quantæ sunt super nos dulcedines omnipotentis Dei, cujus erga nos fiunt tam jucunda miracula.

70. BRUNET LATIN

LE LIVRE DU TRESOR *

1

De .ij. manieres de parler, en prose ou en rime.

La grans partisons de tous parleors est en .ij. manieres, une qui est en prose, et une autre qui est en rime ; mais li enseignement de rectorique sont commun andui, sauf ce que la voie de prose est large et pleniere, si comme est ore la commune parleüre des gens, mais li sentiers de rime est plus estroiz et plus fors, si comme cil qui est clos et fermez de murs et de paliz, ce est a dire de poiñz et de numbre et de mesure certaine, de quoi on ne puet ne ne doit trespasser : car qui bien voudra rimer, il li convient conter totes les sillahes de ses diz en tel maniere que li vers soient acordables en nombre et que li uns n'ait plus que li autres. Après ce convient il amesurer les deus derraines sillabes dou vers en tel maniere que totes les letres de la derraine sillabe soient semblables, et au mains la vocal sillabe qui va devant la derraine. Après ce li convient il contrepeser l'accent et la voiz, si que ses rimes s'acordent a ses accens ; car jasoit ce que tu acordes les letres et les sillabes, certes la rime n'iert ja droite, se li accens se descorde.

Mais comment que ta parleüre soit, ou par rime ou par prose, esgarde que ti dit ne soient maigre ne sec, mais soient repleni de vis et de sens, ce est a dire de sens et de sentence. Garde que ti mot ne soient nice, ainz soient griez et de grant pesantor, mais non mie de trop grant, qui les feïst trebuchier. Garde que ils n'aportent laidure nulle, mais la bele color soit dedanz et dehors, et la science de rectorique soit en toi painturiere, qui mete la color en rime et en prose. Mais garde toi dou trop peindre, car aucune foiz est (color) a eschiver la color.

2

Comment li sires doit dampner et assodre les accusez.

En ceste maniere doit on reçoivre les accusez et les prueves des malefices. Et quant andui les parties ont montré ce que eles vuelent, lors maintenant, sanz nul delaiement, doit li sires estre en une des chambres avec les juges et les notaires de son hostel, et veoir et oïr et enc(h)ercher diligemment tot le plait et d'amont et d'aval, tant que il conoissent la verité, selonc

* *Li livres dou Tresor, par Brunetto Latini*, publié pour la première fois par P. Chabaille, Paris, 1863 (dans la Collection de documents inédits sur l'histoire de France), livre III, part. I, ch. 10, et part. II, ch. 20. — Brunetto Latino (c'est la vraie forme italienne assurée par la rime, forme que G. Paris a francisée en *Brunet Latin*), né à Florence vers 1220, mort en 1294, fut peut-être le maître de Dante pour la *lingua volgare*. Exilé par les Gibelins en 1260, il passa 7 ou 8 ans en France et y composa son *Trésor*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Tesoretto* (en italien), qui en est extrait. Voy. *Tableau*, etc., p. 25.

34. *La chose vint en dotance se*, on se demanda si. — 35. *Il*. Quand le pronom sujet est séparé du verbe par des qualificatifs, l'ancienne langue maintient la forme du sujet ; le français moderne ne l'a conservée que dans les formules archaïques : *je*, *soussigné*, etc. — 38. *Por la desserte de l'omme Deu*, par les mérites (en récompense des m.) du serviteur [de] Dieu. — 40. *Orison* (cf. 15, 2, 28) est, comme *oreson* 65, 13, un affaiblissement de *oreison*, que donne régulièrement *orationem* (l'*i* se joignant à l'*e* provenant de *a* latin), tandis que *oraison* est une forme refaite. Cf. *venoison*, 20, 63, *veneison* 23, 2, 97, *acoison* 37, 2, 35, etc. — 47. *Cui* (sens du génitif), de qui, par qui. — *Joious*, beaux.

1. — 4. (cf. 35). *Rectorique*. C'est surtout aux XIV[e] et XV[e] siècles qu'on trouve devant un *t* un *c* non étymologique (*mectre*, etc.). Pour le *c* non étymologique, cf. *dictes*, 28, 22. — 6. *Pleniere*. Cf. *plainiere*, 54, 42, 39. — 6. *Fors*, difficile. — 11. *De quoi*. Le neutre du relatif remplace volontiers le masculin et le féminin en ancien français, surtout lorsqu'il a plusieurs antécédents de genre différent. — 15. *N'ait plus*, n'ait pas plus (de syllabes). — 30. *Sentence*, poids, expression. Ce mot est opposé à *nice*. — 32. *Qui*, ce qui. Cf. 63, 21, et 27, et *que*, qui est plus fréquent. — 34. *Mais*. Sousent. *que*. — *Dedanz et dehors*, dans l'expression et la pensée.

ce qui li est monstré devant els. Et se il sont certain dou malefice par la confession dou malfaitor meïsme, de son gré, sans torment, ou par tesmoing, ou par bataille, ou par champion, ou par sa contumace, il le doivent damner ou de corps ou d'avoir, selonc la maniere dou mesfait et selon la loi et l'usage dou païs; mais mou(l)t se doit li sires garder que ce ne soit plus aigrement ne plus molement que la nature de la chose requiert, por renomee de fierté ne de pitié. Et jasoit ce que en griez malefices convient griez peine, neporquant li sires doit avoir aucun atemprement de benignité, — mais cil qui sont a nostre tens ne le font pas ainsi, ainz le dampnent et tormentent au plus fierement que il pueent; — mais cil qui ne sont mie corpable, on les doit assodre. Li notaires mete en escrit les dampnez d'une part, et les assos d'une autre.

Après ce, doit li sires assembler le conseil a la costume dou païs et comander que nus ne face noise ne cri; et se il veult, il puet un po parler et amonester les gens que il se gardent dou malfait, et que nus ne gart as petites peinnes que il met maintenant sor aucuns des maufaitors, car autre foiz les fera il plus fieres, et a touz jors les acroistra jusque a la fin de son office. Lors doit il mander ceus qui doivent estre dampné de cors qu'il soient iqui en presence por oïr sa sentence, pour ce que sentence de cors ne puet estre donee contre nullui, se il n'i est present. Adonc se lieve li notaires et lise tout belement les sentences, ce est a dire les absollutions devant et les dampnez après; et quant il a tout leu, li sires le conferme. Il commande que cil dou cors soient maintenant dampné et li autre paient au jor nommé, et baille les exemplaires as chambellains dou commun et done congié as gens.

71. JEAN D'ARKEL

LI ARS D'AMOUR, DE VERTU ET DE BONEÜRTÉ*

Cis capitles determine de fantasie.

Fantasie est une poissance ki conjoint et acouple une ymagene a une autre, et les ymagenes as ententions ki des ymagenes sunt estraites, et ensi les ententions les unes as autres. Ensi quant on comprent aucune chose estre blanche et grande, u quant on faint aucune diverse beste, ensi come une beste ki fust devant chevaus, et en mi hons, deriere lyon, adont conjoint ele les ymagenes avec les ententions. Quant la brebis comprent la figure dou leu, si con cele ki fait a fuir, les ententions joint ensanle, ensi que quant la brebis comprent k'a son agniel doit doner ses mameles et ensus bouter l'estraigne. Par la fantasie on a plus grant connissance ki puist estre en ame sensible u sentant. Par ceste, sans plus, n'a on mie la connissauce des choses presentes, mais ausi on se pourvoit contre che ki est a venir. Par cestui chi aucunes bestes si font maysons, les autres se pourvoient de viandes pour lonc tans, et par cesti connoist on ke ceçi est sanlant a aucune chose et k'une autre est autre. Par cesti veons ke les bestes ellisent une chose et une autre fuient, si k'il apert en lor boires et en lor mangiers. Elections et refusers proprement n'est mie en l'ame sensitive, mais en la raisonnable, si con il aparra ci après. A election, proprement a parler, est necessaires savoirs et discretions, ki sont oevres de raison et d'entendement, et pour le sanlance ke li elections ki est en l'ame sensible a a celi ki est en la raison et l'entendement, se le nomme on election, nient proprement. Toute li fantasie oevre en dormant comme en villant; et che ki sanle en dormant ke les choses soient presentes est pour ce que les ymagenes des choses c'om en villant a senties se retornent aucune fie au commun sens, ki les ymagenes rechoit, selonc ce ke li chose dont li ymagene est soit presente. Ceste poissance sanle molt prochaine a raison et entendement, dont mout de gens ont dit et quidiét

* *Li ars d'amour, de vertu et de boneürté*, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, par Jules Petit. Bruxelles, 1869, t. I, pp. 201-4, IIe partie, livre I, ch. 10. — Jean d'Arkel, d'une famille illustre, né vers 1314, fut, de 1342 à 1364, évêque souverain d'Utrecht et ensuite de Liège, et mourut en 1378, huit ans après son ami Jean le Bel, pour qui il avait composé son grand ouvrage. Jean le Bel est ce riche chanoine de Saint-Lambert de Liège, dont la *Chronique* fut refaite par Froissart (voy. *Tableau*, etc., p. 24 et 25). La langue de Jean d'Arkel, qui est le wallon, est notablement modifiée dans le manuscrit suivi par l'éditeur.

2. — 13. *Par bataille, ou par champion*, à la suite du duel judiciaire, soutenu personnellement ou au moyen d'un champion. — 15. *Damner ou de corps ou d'avoir*, condamner à une peine corporelle ou pécuniaire. — 25. *Le* représente *malfaitor* de la ligne 12. — 26. *Cil... on les doit assoldre*. Anacoluthe, cf. 69, 26-8. — 28. *Li notaires*. Sous-ent. *que*. Cf. 44 et 47. — 35. *Gart*, regarde. — 42. *Sentence de cors*, condamnation à des peines corporelles. — 44. *Lieve* doit être considéré comme un subjonctif analogique, à cause de *lise* (le subj. régulier est *liet* = levet). Cf. *conferme* 47, où cependant l'indicatif est admissible. — 50. *Chambellains dou commun*, officiers publics (de la communauté, de la commune).

1. *Fantasie*, mémoire imaginative. De même dans tout le morceau. — 2. *Ymagene* (cf. 31, *ymagenes* 3, 10, etc.). L'*e* est muet. Voy. 3, 78 n. — 3. *Ententions*, idées (cf. 4, etc.). — 8. *Devant*, par-devant. — 16. *Plus*, la plus. Emploi fréquent. — 23. *Ceci*, une chose. — 24. *Autre*, différente. — 28. *N'est mie en*, n'est pas le fait de. — 35. *Nient proprement*, improprement. Cf. 69, 29 et 33. — 37. Trad. : « ce qui fait que lorsque nous dormons les choses nous semblent présentes, c'est que ». — 40. *Se retornent au commun sens*, reviennent à l'esprit. Cf. 89. — 42. *Selonc ce ke... soit*, comme si... était.

k'ele fust entendemens : ke faus est. Quant ceste est conjointe a raison u entendement, si k'en l'omme, ele prend le maniere de faire et d'ovrer de l'entendement et de le raison ; et pour ce ke raisons se diversefie et mue selonc le diversité des choses, des queles li raison[s] est, si se multepliënt durement ens es gens les oevres de la fantasie. Et la u li fantasie n'est avec raison, ensi k'ens es bestes, la ele est governee selonc le movement de nature. Et pour ce ke nature est en une maniere ens es choses d'une espesse, si oevre li conceptions de la fantasie en une maniere; et de ce vient ke toutes les arondes font lor nit en une maniere, et autres bestes en sanlant cas oevrent selonc lor naturel engin. De ces vertus diënt aucun k'ens es bestes eles sunt plus meüTes et par nature ouvrees k'eles ne oevrent u muevent, et ens es gens eles oevrent et muevent plus k'eles ne soient meütes ou ouvrees. Et li raisons si est pour ce ke les bestes sunt meütes selonc le movement et l'enpingement de l'appetit naturel, et li movement des gens si sont selonc le governement de raison. Et devons savoir ke les bestes plus tost perchoivent le muance dou ciel et dous tens ke ne font les gens, si ke nous veons de la fourmis, ke quant ele assanle le blet pour sa nourreture, k'il ne pluet mie volentiers devans trois jours u ne fait lait tens ; et li coks si mue son chant selon le diversitét del tens, Et li raisons pour coi si est pour ce ke les gens sont trop ensongnïét entour lor conceptions et lor affaires, si k'il nient ne perçoivent ces movements, si con les bestes font, (et) ke de ce ne sont mie ensonniies, ne selonc lor conceptions n'uevrent mie, mais selonc le movement et l'empoindre de nature. Sovent empesche ceste vertus l'entendement, par ce k'ele ensonnie trop l'ame en conjoindre et deviser les ymages, ne mie sans plus celes ki prises sunt et retenues par le sens, mais aussi en faignant noveles, ainsi que quant ele faint un mont d'or u fait castiaux en Espaigne ; et memmement l'entendement enpesche, quant aucune chose des celestiaux et des divines li est enprientét : et c'est pour ce ke les conceptions de l'entendement le plus sovent ne sont mie sanlans as ymagenes et as fictions de le fantaisie. Le fantasie si met on en la moiienne des chambres de la cervele, si comme un centre entre l'ymagination et le memore. Car le fantasie se convertist sus les fourmes et sus les ymagenes ke li ymaginative rechoit du sens et sus les ententions ke de la memore garde ; et ces ymagenes et ces ententions elle devise et conjoint ensanle, si con dit est.

72. CHRISTINE DE PISAN

LE LIVRE DES FAIS ET BONNES MŒURS DU SAGE ROY CHARLES *

Ch. X : *Cy dit encore de ce meïsmes (de jeunece et de ses condicions.)*

O Dieu ! Comment voions nous les jeunes gens adouler et entrister, quant correccion, quoy qu'elle leur soit salutaire, leur est presentee, la quelle reçoipvent, comme opprobre et chose injurieuse, a petite patience ! Et tout au contraire souveraine joie remplist leurs folz cueurs ou temps de leur grief et mortel dommage, c'est quant en la voye d'oiseuse se pueent embatre, en la quelle nul autre paradis ne presument leur estre propice ne plus agreable ; mais en ce chemin sont infinies a eulx les sentes de desvoiement. La souventes fois sont procurees folles amours ou mains vicieus deliz en plusieurs manieres, ou es aucuns, par la chaleur de leur sang, batailles et riotes. Autres, par impatience, prenent contens a leurs meilleurs amis, reço[i]pvent et aiment leurs mortelz ennemis et ceulx qui les trahissent, comme sont les aduleurs ou flateurs portans venin engoisseux, dont ilz ne cognoissent la decepvance, ne admonnestement de sage contre leur oppinion n'y tendroit lieu ; enserchent jeux et deliz, sanz regart au petit effect de la fin ; s'enveloppent legierement en infinies folies, dont le retraire n'est mie sans peine ; legierement tournent leurs pensees a mauvais consaulz, habundent en

46. *Ke*, ce qui. — 51. *Des queles li raison[s] est*, auxquelles s'applique la raison. — 56. *Le movement de nature*, l'instinct. Cf. 68. — 55. *Est en une maniere*, est uniforme. Cf. 59 et 60. — 63. *Plus ...ke*, plutôt que. — 67. *Si est pour ce ke*, en est que. Cf. 79. — 81. *Nient*, nullement. — 82. *Ke*, qui. C'est l'adverbe-relatif pour le pronom, plutôt que le pronom relatif féminin archaïque, tombé en désuétude à cette date. — 86. *Vertus*, faculté. Cf. 62. Notez l'emploi curieux de la forme du cas sujet : vague souvenir de la déclinaison disparue. — 90. *En faignant noveles*, en imaginant de nouvelles : changement de construction. — 93. *Enpesche* a pour sujet *ceste. vertus*, l. 86. — 94. *Enprientét* est un neutre. L'accord a lieu par syllepse avec l'idée indéterminée renfermée dans *aucune chose*. Cf. le français moderne *quelque chose*. — *Et c'est pour se* (= *ce*) *ke*, et c'est pour cela que. — 99. *Centre*, place intermédiaire.

* Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fs. fr. 10143, f° 10-11 (xv° siècle), comparé avec le texte imprimé dans la nouvelle Collection Michaud et Poujoulat, t. I, 600-602 (= I). — Christine, fille du vénitien Thomas de Pisan, astrologue de Charles V, naquit à Venise vers 1363, vint à Paris avec son père à l'âge de cinq ans, et y mourut pauvre, vers 1431, malgré l'active production littéraire à laquelle elle se livra depuis l'âge de vingt-cinq ans, après avoir perdu son mari, Étienne du Castel, qui la laissa sans fortune avec trois enfants. Voy. *Tableau*, etc., p. 19 et 25.

5. *A petite pacience*, avec peu de patience. — 15. *Es aucuns*, chez quelques-uns. — 12. *Par*, par un effet de. — 24. *Au petit effect de la fin*, à la vanité des résultats. — 26. Trad. : « dont ils ne se tirent pas sans peine ».

oppinions volontaires au contraire de raison, croissent en parolles sanz frain affermees en pure volenté, sanz regart ou ce peut cheoir. Leur jugement, contraire a vraye cognoiscence, souventes fois leur dit que bien fait soit si comme folie, folie honneur, deshonneur chose belle et doulcereuse, si comme par experience le veons avenir, et yceulx jeunes qui sont desvoyez faire desrision de leurs compagnons, se ilz les voient retraiz par grace de Dieu des folies susdittes ou que autres jeunes ne soient vaguans en la voye de dissolucion comme eulx : ils les reputent folz et chetifs, et diënt que ce ne sont que commeres et gent de neant, de la quel chose blasme de telz sont aux oreilles des sages moult grans louanges. Foles despences et superfluitez, qui font a desprisier, reputent sens et grant noblece, et par telles foles opinions despendent l'avoir acquis par grant destrece par leur parens, et dont ilz ont après la viellece souffraiteuse, estre crains par divers oultrages, — qui les deshoneure et fait souvantefoiz perdre vie ou membres, — reputant grant honneur et gloire ; les folles compaignies (suivre) ou se sont embatus, quoy qu'on les en repregne, delaissier grant honte leur sembleroit.

Infinis mouvemens habondent es cueurs des jeunes sanz frain de raison, qui est le regart de la fin de toutes choses, es uns plus, es autres moins, selon leur diverses complexions, les quelles causent es aucuns joye, es autres riotes et melancolie, si comme aux sanguins soulas et esbatemens, et aux melancoliques ou coleriques riotes et despiz ; et partout y a infinis perilz.

Non mie que je veuille dire que tous les jeunes encheent es inconvèniens susdis et que mains n'en y ait d'accoisiez et rassis, comme Dieu ait donné ses graces diversement ou il lui plaist, soit es dons de nature, ou autres biens : j'entens seulement du commun cours, par le quel la sensualité humaine incline le cueur du jeune, qui encor n'a l'experience de droit jugement ; car, si comme dit Polus, l'experience fait l'art, et d'icestes ou pareilles inclinacions croy que nulz ou pou soyent exceptés, se grace divine ou merveilleux sens ne les a esleus ou preservez.

Ch. XI : *Cy dit encore de jeunece.*

Considéré les susdis mouvemens par nature es cueurs des jeunes et maintes autres raisons que je laisse pour briefté, n'est mie doubte que celle avivee voulenté laissier sanz frain estrange de plus grant meureté, c'est comme le poulain sanz lien habandonné a toutes voyes ; si n'est mie sanz grant peril, et plus es princes et es poissans que es moyens ne es mendres. La cause est pour l'assemblement de jeunece, oisiveté et poissance ensemble, qui est comme feu, souffre et esche en un vaissel, ce que ne peut mie estre es plus bas, les quelz necessité chace a aucun exercite qui les tient occupez et tolt oyseuse. Si ne fu mie dit sanz cause : « Mauldite est la terre dont le prince est enfent ; » et comme les parens ou majeurs de telz nobles enfens doient avoir singulier regart a ces choses, bien doivent, comme dit est, mettre cure a les pourveoir de bonne et sage compaignie et maistres vertueux et prudens, les quelz les doivent plus corrigier par bons exemples et paroles introduisans a bonnes meurs que par verberacions ou bateures maistriseuses, a l'exemple du leon, que on chastye en batant devant lui le petit chien, affin que haine et despit ne s'engendre en leurs haultains courages, qui se veulent mener par leur donner a entendre que est honneur et que est honte : a quoy ilz doivent avoir singulier regart. Et aux maistres et gouverneurs de telz enfens tiens que grant prudence soit plus necessaire que moult grant sapience, car grant chose est ramener a discipline un corage eslevé en poissance de seigneurie.

32. *Cheoir*, aboutir. — 34. *Soit*. Subjonctif amené par l'idée négative qui est dans la pensée. — 37. *Yceulx jeunes... faire* dépend de *veons*. *Jeunes*, jeunes gens. Cf. 40. 57. 71. 77. — 44. *De la quel chose*, au sujet de quoi. — 45. *Telz*, telles gens. — 50. *Estre crains* est régime de *reputant* : « considérant comme... de se faire craindre ». — 51. *Par*, au moyen de. — 57. *Qui est le regart de la fin de toutes choses*, à laquelle tout doit tendre. — 66. *Si comme*, par exemple. — 73. *Comme*, étant donné que. Le subjonctif est un latinisme. Cf. 108. — 75. Trad. : « je veux parler seulement de la tendance générale ». — 88. *Frain estrange de plus grant meureté*, frein étranger plus mûr (c'est-à-dire : frein de gens plus mûrs). — 92. *La cause est pour*, la cause en est dans. — 102. *Doient*. Subjonctif (latinisme). Cf. 73 — 111. *Affin que... ne*, de peur que... ne. — 112. *Courages*, âmes. — 112. *Qui se veulent mener par leur donner*, qui demandent à être dirigées en leur donnant. — 114. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte). — 116. *Tiens que*, je tiens pour certain, j'estime que. — 119. Trad. : « une âme habituée au commandement ».

APPENDICE CRITIQUE

N. B. — *Les leçons données sans indication sont celles du manuscrit ou de l'édition qui nous sert de base.*

1. — **1**, 5 *ms.* adiudha, *avec un point sous le premier* d, *qui l'annule. Dans le fac-simile, ce point n'est pas visible* — 6. *Koschwitz* dist : *il est difficile de décider s'il y* a dist *ou* dift *dans le ms. Ceux qui lisent* dist *l'expliquent par* decet, *ce qui est inadmissible. Voy. P. Meyer*, Romania, III, 373 ; *Cornu*, Rom. IV, 454 ; *Schwan*, Zu den ælteslen franzœsischen Denkmæler, *dans* Zeitschrift für rom. Philologie, XI, 462 sqq., *et le compte-rendu de G. Paris dans* Rom. XVII, 621-2 — 7 *Ms.* nũquã — **2**, 3 *Ms.* suo part ñ lostanit ; *Chrest.* [1] part lo franit, *leçon qui a le tort de ne pas tenir compte de* ñ. *Ceux qui s'en tiennent au ms. lisent ordinairement* lo s' tanit (= tenebat) ; *cf. Diez*, Altromanische Sprachdenkmale, *Bonn, 1846 et Cornu*, Rom. VI, 248. *Boucherie* (Rev. des l. rom., *2e série*, I, 18) *préfère* l'ostanit (= *obstinet) ; *en tous cas, ce serait plutôt le représentant de* *obstinebat. *La correction que nous adoptons est de M. G. Paris, qui suppose ingénieusement que* uon, *de* suon, *oublié par un premier scribe et placé en interligne, a été lu* non *par un second et abrégé en* ñ *par un troisième, qui l'a mis à la place régulière de la négation* — 6 *Ms.* li iuer, *Chrestom.*[1], li iv er, *Chr.*[2] li iu er ; *Lucking*, Die ælteslen franzœsischen Mundarten, *Berlin, 1877*, lui ier : *leçon inacceptable, car le scribe n'admettait pas la diphtongue pour la voyelle simple du latin*.

2. — 5 *Ms., P. Meyer et Chrest.* [1] Elle (*cf. Weigand*, De la mesure des syllabes, *Programme de Bromberg. 1857*) ; *Chrest.* [1] *et P. Meyer* non — 6 *Ms., P. Meyer et Chrest.* [1] *et* [2] Quelle (Qu'elle) — 18 *Ms., P. Meyer et Chrest.* [1] *et* [2] Poros — 21 *Le fac simile laisse voir plutôt* cso, *que* ezo, *qu'admettent P. Meyer et plusieurs autres critiques*.

3. — 15. *Ms.* Quandis, *que Boucherie propose de maintenir* — 20. 58. 62 *et* 133 quieu (*on a dû prononcer* quief ; *cf. L. Havet*, Rom. VII, 416 — 32 Et s'a diable c. (*corr. de P. Meyer et Boucherie*) — 34 sempre retint, *P. Meyer* semprel retint ; reciut, *du ms., qu'il faut prononcer* recift (*cf. L. Havet, l. laud.*), *donne une bonne assonance* — 43 cit, *ms.* ciu — 51 Por o ent cist, *ms.* Porro nexit — 72 non — 76 ancor, *ms.* en corps, *Boucherie et P. Meyer* en cor. — 84 Visitét at L., *ms.* iuisitet L. — 104 ruovet — 107 Eissi com ruode, *ms.* Et sicum roors (*la correction est de Boucherie*) — 141 reçut, *ms* reciut (*cf.* 34).

4. — *Leçons de la 1re édition modifiées.* — 2 derompt — 6 vois — 7 dols (*cf.* 15. 41, *etc.*). — 15 enquoi — 16 hereditez — 17 asez — 20 honorez — 21 barbe c. — 22 honor — 24 hoi (*cf.* 99) — 25 absolude — 27 tui — 28 doüses (*faute d'impression*) — 34 Poi — 38 femme (*cf.* 70) — 43 derompre, son vis demaiseler — 44 detraire e a. — 45 cui n'estoüst — 51 oil e si gétet — 54 desirrer (*cf.* 86 *et* desirrose 71) — 55 merveille (*cf* 60 *et* 80) que pitét — 56 mesre — 59 porrai... malfedude — 60 cors — 62 Com adosas — 65 bor — 70 n'ierc — 71 sin fui m. desirrose — 72 anguissose — 73 vid... goiose (*avec un accent sur le* g *pour indiquer qu'il est chuintant* ; *cf.* 118). — 74 soi (*faute d'impression*)... coroçose — 78 sor — 79 pois (*cf.* 93) — 80 Il n'est — 84 Ai atendude — 85 laisas — 92 que tei podrirat t. — 97 C. est — 99 *virgule à la fin du vers* — 107 ledice (*voy.* Romania, XVIII, 551)..... pot — 108 Ne ja m. h. n'avrai c. — 114 seinor — 115 felix (*en romain*) — 115 l'honorérent — 116 Seinors — 118 n. os est il goie (*avec un acccent sur le* g ; *cf.* 73).

5. — 5. 7, *etc.* sor — 11 N'en iert mais receüz — 22. 62. 90. 96 qui — 22 granz — 65 forz — 72 Naimes — 73 b. qu'at tot le p. ch. (*corr. de G. Paris*) — 83 les ch. (*corr. de G. P.*) — 89 *ms.* Lun acer al altre de peces et entre oscher, *éd.* Et l'un a. a l'altre d. et oschier (*corr. de G. P.* — 90 ne — 122 d'Alemande (= *Alabanda, ville de Carie* ; *voy. au Glossaire* — 136 La v. les m'ensemble (*corr. de G. P.*) — 148 *M. Mohr propose de lire* some *adjectif* (= summa) — 165 ami (*l'éditeur a sans doute voulu éviter la forme picarde* mi *pour* mei (*voy. la note*).

6. — *Variantes de la 1re édition de la Chrestomathie, basée sur l'éd. L. Gautier, tirades* 89-94 *et* 200-204, *abstraction faite des différences graphiques.* — 1, 1 sunez votre o. — 6 Que pur paién jà s. jo c. — 13 D'iço — 19 en est graindre — 20 ses seintismes angles — 22 qu'a huntage remaigne, *ms. d'Oxford* que huntage me venget — *Après 30, un vers ajouté* : Cist nus sunt près, mais trop nus est loinz Carles (*ce qui diminue de 1 le nouveau chiffrage*) — 34 (*ancien* 35) par devers — 37 Respunt Rollanz ; « Ne dites — 40 i iért e — 45 ki Franceis nus l. — 47 n'en — 54 Que éle fut a nobilie — 61 tuit fid — 65 murez, esterez — 69 lur cumandet a f. — 76 R. en apèlet — 77 b. nus le disiez — 78 Que li quens Guenes nus a tuz espiez — **2**, 9 La d. — *Après 14, un vers ajouté* : Multes batailles de vus avrai fenies (*ce qui diminue de 1 le nouveau chiffrage*) — 16 (*ancien* 17) E. l'Emperere — *La tirade 201 devrait, d'après M. P. Meyer* (Recueil d'anciens textes, 2e partie, p. 209), *prendre place après la tir.* 202, *comme le montre la comparaison du ms. d'Oxford avec les autres rédactions* — 19 le tresprent — 20 Jus de la — 21 en est (*corr. inutile*) — 22 s'i est — 24 v. la paiéne gent — 27 fut m. — *Après* 29, *un v. ajouté :* Li angle Deu le pristrent erranmant, *puis l'exclamation* Aoi ! (*v. au Glossaire*) — 33 vers les tues vertuz. — 38 a lui. *Aoi !* — 44 kil nurrit — 45 esteit si fiz — 46 n'en p. e n'en (*L. Gautier* e ne) — 47 M.

lui — 59 Seint Raphael, s. M. del p. — 70. *éd. Gauthier* Uest Otes e li quens B. (*la corr. est de M. P. Meyer*). — 71 *ms. d'Oxford* Ive e Ivorie. *éd. G.* Ives et Ivories — 73 *éd. G.* A. li bers — 76 *ms. d'Oxford* qui chelt, *éd. G.* qui calt — **3**, 3 Muntet el p., e. v. en la sale ; *G. Paris aime mieux admettre l'assonance de* an *et de* en *que celle de* a *pur et de* a *nasal, qui se trouve encore au v.* 12 (*ms. d'Oxford et au v.* 4 (*corr. de Th. Müller*) — 4 As li ; *ms. d'Oxford* As li alde v. une b. damisele — 5 U est — 11 *Th. Müller, L. Gauthier et Chrest.*[1] C'est Loewis, mielz ne sai jo qu'en parle (*je ne saurais mieux dire*), *ms. d'Oxford* mielz ne sai a parler (*la correction adoptée, sauf* n'en *au lieu de* ne, *est de M. Clédat*) — 12-3. *Th. Müller, L. Gauthier et Chrest.*[1] Il est m. f. e si t. mes marches ; *nous suivons G. Paris, qui, pour éviter l'assonance de* a *pur avec* a *nasal, suppose perdue la fin du 1er vers et le début du 2e.*

8. — *Les variantes sans lettre indicatrice sont celles du ms. de Paris, Bibl. nat., f° fr. 22555, dont la plupart sont omises dans l'édition (nous omettons les var. graphiques).* — a *désigne le ms. de Tours ;* b, *le ms. de Paris. Bibl. nat. f° fr. 22555.* — **1** (a *f° 192 r° c. 1 — 193 v° c. 2*). — 1 naymon, a *et éd.* nalon — 2 nayme, a *et éd.* nales (*cf.* 4 *et* 185) — 3 dite vous — 4 dit — 9 quel cop ot il — 11 p. huy honnir — 14 au g. a. li — 17 le blanc haubert — 20 auec li — 23 *manque à* a *et à l'éd.* — 24 H. lanucy (*ou* lanney) — 26 moult (*mauvaise interprétation de l'abréviation* ml't, *qui a été influencée par le latin* multum : *cf.* 113. 130 *et* **2**. 69) — 27 qui ferit — 29 c. jusques les p. — 30 de d. — 32 Nel — 34 Et si — 35 ou je — 36 *manque à* a *et à l'éd.* — 40 au m. — 42 *manque à* b — 45 b dit il se dieu me s. a. ; a aidis — 46 s. plaisir — 45 Car ; b *aj. ces 3 v.* : Et cest hault hons et de gentis amis Et si est prestre sacres et benoiis Mais par celui qui en la croix fuit mis — 49 quant que ju ai ci dit — 50 sang uertit — 51 a appeller — 53 Que f. tu hue dit labbey — 53 en est tuis — 65 Et dame dieu v. le tort c. — 56 puez m. a cligney u. — 58 sa teste — 56 b *développe en 2 v.* : S. dit hue ne vous corrouciez si Dou tout en tout ferai a vo° p., *puis aj. ces 3 v.* : Deuant chailon lanffe hue en vint Ou quil lou voit ml't bellement li dit Sire dit hue entandez en ver my — 60 b *et éd.* ou je — 62 Je li ; *le ms. aj. ce v.* : Que quant jantrai en la citeit de paris — 63 joi o. — 64 Ne je ne soi — 66 *manque* — 67 v. deuis — 69 dostaige — 71 Que ma partie que en ceste pallas votis — 73 a *et éd.* Si sauez — 73 y antrerait aussi — 77 Si ne moy p. a. qui — 80 a *et éd.* dix — 84 a et r. ; b raianfroy et homdry (*cf.* 181 ; *à la fin du passage, que nous ne reproduisons pas,* a *donne* Hainfrois *là où* b *donne* Raenfroy) — 86 Et je lou — 89 le — 90 b Raenfroy lot, a *et éd.* R. loï (*cf.* 181) — 92 a *et éd.* dont — 94 tout a vostre p. — 98 A. s. tous chaissiez et hor mis — 99 de huelin quil f. — 100 ait fait lanffe saisir — 101 Emplir la f. de Menns (*mot barré, avec un* n *pardessus la barre*) paresis — 102 b *donne 2 v.* : Au poure gens les fait tous departir Et il escrie c. a h. c. — 104 Et si te laisse — 105 *éd.* Lietris : b li abbey de cligney — 108 Et d. p. se couchait amaury — 109 espris — 118 Au pauement — 112 a *et éd.* ciient, b chient — 113 se tenoient ; b *répète les v. 255-6, avec une var. au 2e v.* : Per dieu li champs serait par lui conquis — 114 cest hue — 117 a *et éd.* te n. — 110 beliant... dit — 119 *manque à* b — 121 ml't ot c. — 122 Honnestaise ot n. ce m. a vis — 123 M. navoit nule ceu sceit on tout de fis — 124 vous vint dieu recullir — 125. 128 *et* 135 *manquent* — 127 a m. l. et drois et t., b m. dois et l. et t. — 129 a s. f. naskis, b f. s. r. — 130 fes — 135 au brant d. forbi — 136 Qui v. cuidoit detranchier et m. — 137 de cel mal tu te soz bien gairir — 139 qui yerent de grant pris — 141 ung traytre — 142 Il v. ; a *et* b b. s. ; b au juise — 143 Et en la c. fuit vostre corps m. — 144 v. y ferit l. — 145 *m. à* b — 147 Pour nous raembre d. m. as ennemis — 148 b es s. ; *éd.* Et el sepucre ; a Puis f. el s. sire p. et m. — 149 Et au thier jour de mort r. — 150-1 a *ne donne qu'un v. de 12 syll.* : En infer en alastes pour rauoir vos amis — 151 *éd.* Et en ; b an getaist — 152-60 b *et l'éd. réduisent à 2 v.* : A lasension fustes esvanuis Samb[l]ant de fu lor vint li saint Espirs : *nous uniformisons l'orthogr. dans* b : 155 remeyst desconfis ; 156 yer d. ; 157 le v. ; 158 Tu les baisait lor f. esjoys — 161 jai dit — 163 a *et éd.* Garis — 165 Et que conquiere — 166 biauls roy de paradis — 167 a ma sus m. ; *éd.* Qu'a tort m'apele li cuvers Amauris (b m'appelle le cuuer amaury) — 168 huelin au f. — 169 S. vif (*lis.* vis) — 170 a En e. se leua (*12 syll.*), b Pues se dressait, *éd.* Puis se leva — 171-3 a *donne des v. de 12 syll., que les éditeurs ne reproduisent pas en note* — 171 *éd.* B. lautel ; b Lautel b. son o. y ait mis — 174 a ses d. ; b li cortois h. (*je ne sais pourquoi les éditeurs disent que* b *diffère*) — 175 li cuuer amaury — 176 *manque à* b — 177 dou tout a — 179 Deuant san ist — 181 A. san ist — 182 Il no clinait — 183 amoynet — 187 san alloit amaury — 188 a *et éd.* convoie Godefrois ; b Raenfroy et houdry ; a *intercale ici 3 v., que reproduit l'édition et que nous croyons interpolés :* Et ses lignaiges dont il estoit ceris Qui de diu soit et de ses sains honnis Maint mal ont fait volentiers non enuis — 189 jusques a .xxxvj. — 190 Ens es pallais san v. li m. — 192-3 b *développe en 3 v.* : B. fait K. alles vous feruestir Quatandes vous pour le corps st denis Allez on champs (*sic*) pour dieu de paradis — 194 Que p. — 196 Li v. yert — 197 Et li vray dieu me laist le droit veyr — 199 Dieu en sovingne dient li frans marchis — 200 sarmerent si ont — 202 Laisse une chausse blanche, *puis ce v.* : Et par desoure ait ung esperons mis — 203 Seguin — 204 li point fuit dor fin — 207 fait on — 208 de lans (*les éditeurs proposent à tort de corriger* del jor *en* defors *ou* dehors *et croient que, dans* b, de lans *est mis pour* de leans) — 209 j. premier (*v. de 12 syll.*) — 210 dit nayme li floris — 212 desor — 214 comme ja pores oyr — 215 seignour baron fait il — 216 Jesus qui — 218 si ne moy — 219 la cite — 221 Que ceu yert filz charlon de st denis — 222 A essiant ait son anffans ocis — 224 a *et éd.* jure — 225 Et sor les saint qui sont si d. mi — 227-9 *m. à* b — 230 b. et conjoyr — 231 por poc — 232 a *et éd.* d'un pais — 233 pres ne chayt souvin — 236 p. ait le — 237 parjures — 238 en genoillon — 240 dit — 241 Jesus qui — 242 *m. à* a *et à l'éd.* — 246 en la citet de paris — 247 Que je ne soi q. h. jo o. — 248 Que fuit — 249 Ne je ne soi — 250 ait dit — 251 pour les sains conjoyr — 252 Il les — 253 a. .iiij. marc y offrit — 254 Li clerc les prant bien les pot recullir — 256 Car par lui yert certe li champs c.

2 (b, *f° 129 r° c. 2 — 219 v°, c. 2*) — 2 lamirel — 3 ne se pot — 4 point que ne la lait — 5 ne p. plus reposer — 9 *manque* — 10 ait errant desferme, *puis ces 3 vers :* Que est antree o lou cierge alume Quant lanffe hue ait choisi la clerteit Moult se merueille sin est tous effraiez — 11 Dieu se dit hue dont vient ceste clerteit — 12 doit il ja ajorner — 17 mon c. navrez — 19 Se volliez f. la moie v. — 20 seriez — 21 dit hue l. ceu plait e. — 22 ne v. poroie a. — 23 ceu ne pues je veer — 24 M. ceu fi je — 25 loge charlemaine cranteit — 28 corps a., *puis ces 2 vers* : Quant la pucelle loyt ainsi parler Si cuide bien de fin duel fourcener — 29 Hue dit — 30 *éd.* Naie — 31 a *et éd.* comperré — 32 ait errant a. — 34 les membre coper — 38 lait

aixie — 39 Et au q. j. est hue decespere — 41 *manque* — 42 petit nain bouserez — 43 maldicnt — 45 *manque* — 48 et car me secourrez — 49-50 *manquent* — 51 De que que hue ait — 53 fait huon — 54 Vaissauls dit elle seriez v.— 55 vous ai conte — 56 Se moy — 58 me mainrez — 60 Se tu me v. pleuir et creanter, *puis ce v.* : Que moy tendras en bonne loialteit — 61 Je vous — 62 dit hue si moy — 64 mortel — 66 or auez — 67 *ab* par — 68 Adont li f. — 74 quil ot c. — 75 Que il est mort de f. et de lesteit — 76-81 *sont réduits à 3 v.* : Et pues li donne a maingier a planteit Tout ceu de bien que tu porais trouuer Et cil respont tout a vo ⁹ vollanteit — 78 a *et éd.* a son gré (*cf.* 92) — 81 a *et éd* cartrier sen est atant torné — 82 sait lamiralz trouueit — 83 fait il p. foid vous ne s. — 84 Li damoisiaulz quauiez — 85 Que vint de f. est a sa fin alleit — 86 est de fain esfamez — 87 a *et éd.* iré ; *b* Lamiralz lot san fuit au cuer yrez — 90 laime et si an ait p. — 91 sa m. — 92 *est développé en 3 v.* : Et li c. est arier retornei A huon vint ml't lait bien visitei Et se li d. a mangier a p. — 93 comme il volt.

9. — 3 adieu — 13 qui — 17 tousdis — 21 Saint — 33 que vous ai — 44 o. l'estoire le d. (*nous suivons le ms.* C (B. N., fs. fr. 1447), *en écrivant* l'estoire *au lieu de* estoire) — 58 amerai, *ms.* B (B. N., fs. fr. 778) enmerai — 73 enporterai — 81 *Vers oublié dans les deux premières éditions* — 83 parmi.

10. — 13 armés — 15 venrés — 17 segnorés — 27 nés — 28 ordenés — 30 irés — 34 desfermés — 43 Molt... ki — 46 prés — 58 espaonter — 60 desarmer — 70 camp — 71 Corsu — 74 les viaires clers — 76 qui — 80 le b. — 82 n'en — 87 Je — 88 trestoz vis — 89 lui — 106 espoonter — 115 suit.

11. — *Variantes de l'édition Michelant (Stuttgart, 1862), que nous avons suivie* — 26 Awec — 32 poït — 34 tranchier — 52, 72 *et* 93 mult — 66 enmenrai — 68 enmaine — 88 Hesbergié s. a nuit — 91 taint — 95 weillant — 97 Que — 105 home — 108 abatites.

12. — 1. 22. 30. 54. 98. 101. 106. 110. 114. 136. 145, *ms.* et *R.* (= *édition G. Raynaud*) leres — 2 *F.* (= *édition W. Fœrster*) gaaignier — 10 *correction de F.*; *ms. et R.* Mieudres destrier — 16 *ms.* encore tel... fait ; *F.* e. tes cens, *R.* encor(e) tel c[e]ens ; *ms. F. R.* que — 22 *R.* verai gie, *ms.* veroie ge — 23 *Ms. et R.* riens — 27 *R.* vilain [i]es — 28-9 *sont placés dans le ms. et les deux édit. après 31* (*nous adoptons le déplacement proposé par F., qui admet une lacune avant le v. 32*) — 29 *F.* entendie — 33 *R.* do ie — 35 *Ms.* et *R.* somier — 48 *Ms. et éditions* F. li f. tost le t. (*corr. suggérée par F.*) — 50 .Iiij. chier[es] *corr. proposée par F.* (*le ms.* a. .iij. chieres, *avec un sigle sur l'r qui ressemble au sigle de* er, *mais qui est peut-être un* i), *F. et R.*, .Iij. chiereres — 53 *Ms. et R.* tien si cier — 64 *Ms. et R.* Damelde — 66 *F.* Com ; *ms. et R.* atachiet — 67 *Ms. et R.* Galopin — 80 *Ms. et R.* Galopin li vasal — 81 *Ms. et R.* cheval — 86 *Ms. et R.* Galopin — 87 *Ms. et R.* cascun — 89 *Ms. et R.* riens — 91 *R.* cief — 94 *Ms. et R.* Basin — 95 *Ms. et R.* fain — 101 *Ms. et R.* mas — 102 *Ms. et R.* Tout — *A partir de 110 le chiffrage est augmenté de 2 par rapport à la 2e éd.* — 122 *Ms. et R.* ester cois, *F.* estre coi (*en note, il propose avec doute* ester coi ; *cf.* 150) — 130 *R.* c'on — 134 *Ms. et R.* Ne ne ; *F.* nel a., *ms.* ne le prendra — 136 *Ms.* la maine, *R.* l'amaine — 158 *Ms. et R.* petit leres — 146 *Ms.* se leust consui, *R.* se bien le consuiést ; *F. propose* se le conseüst bien *ou* se b. le consiviest — 149 *R.* cop (*faute d'impression*) — 152 mestier] *corr. proposée par Ad. Tobler* ; *ms. et éditions* destrier — 160 *Ms. et R.* joiant et lie — 161-2 *R. croit que ces deux vers, presque identiques aux vers 168-9, ont été substitués à deux autres qui développaient ce qui précède ; F. admet à la suite une lacune ; de même après le v. 163* — 168 *Ms. et R.* lié.

13. — 1, 16 cel — 45 G., *avec les mss.* — 47 cele — 51 H., *avec les mss.*; *de même, v. 53*, B. — 61-5 *ms. B* (*Extraits de Fauchet*) Trois peus sacha de son peliçon gris, Parmi les mailles de l'aubert esclarci, Puis si les souffle Raol en mi le vis, Si li a dit : « Vassal, je vos desfi Ne dites mie que vos aie trahi. » *Le premier éditeur* (*Le Glay*) *a cité ici ces vers de* Girbert de Metz, *dont le rapport avec ceux de notre poème est évident, et qui confirment la leçon du ms.* A (*B. N., fs. fr. 2493*) *pour le v. 63* : Dist a Girbert : « Mult me tenez por vil... » Il prit deux peus del peliçon hermin, Envers Girbert les rua et jali, Puis il a dit : « Girbert, je vos desfi ! » [*Éd.*] — 2, 2 A. et Y. (*avec les mss.*) — 3 G. et — 4 E.— 5 W.— 25 et le g. (*corr. proposée par les éditeurs*) — 29. 50. 87 *et* 88 B. — 35 Tos — 40. 46. 69 *et* 85 G. — 52 *Nous admettons une lacune à la fin de la laisse 242, ou au commencement de la laisse suivante* — 55 aveis — 56 vos nies..... deveiz — 64 Nos... meslez — 77 qui tout.

14. — 8 *éd. et Chrest.* ¹ *et* ² Porte — 44 le sens — 48 entre front — 50 li a dit — 57 trorse — 70 viltez — 80 v. dou (*sans virgule*) — *A partir de 103, le chiffrage a été augmenté d'un vers par rapport aux éditions précédentes, à cause du rétablissement d'un vers oublié* — 126 si — 137 sa — 141 d'esmois.

15. — 1, 4 grant beauté — 5 endroit b. saint — 10 troveras — 21 vaincrés — 28 come P — 35 grant joie fu menée ; *Chrest.* ¹ *et* ² granz ioi en fu menés — 2, 5 *et* 63 molt — 36 por.

16 et 17. — Pour l'appareil critique, voyez notre édition critique du *Roman de Thèbes* et celle du *Roman de Troie*, publiées pour la Société des anciens textes français.

18. — 40 qui — 117 Tharcon.

19. — 6 al assembler — 15 (*coté par erreur 16 dans le texte*) cest... o tote. xᵐ (nez *manque*) — 17 (*coté* 18) sont a. — 20 (*coté* 21) tres — 37 (*coté* 40) est s. — 41 (*coté* 44) Ce sa — 53 *et* 54 velt — 65 bertorner — 78 qui — 79 Maint t — 92 mort — 103 lessiez — 112 nen f. la d. — 116 ses m. la d. cest — 134 pere pompez — 145 grant — 156 *et* 158 chief — 160 tel c. — 161 haut — 162 ses — 175 si fet — 176 logent — 178 mors — 190 *et* 208 charcon — 190 .j. hauz — 195 mal s. — 197 est m. — 198 qa — 202 par qui — 223 sers — 230 car ce — 235 laissier p. v. et p. s. — 241 trop errant — 242 comment — 243 ne len ferez — 245 escient — 246 remez morz et naurez — 249 par v. — 261 entochant — 264 tretot — 267 que ce.

20. — 1 porpansez *B* — 10. 19. 20, *etc.*, li *B*, lui *A* — 11 dieu a. *AB* — 12 lui *AB* — 23 t. mes buens *B* — 16 enuoc du tot *A* ; debot *B* — 32 Quele a porucu lart *B* — 36 Por ce que lez c. li maufes — 38 aut s. *A* — 40 uent *A*, uens *B* — 42 repote *AB* — 43-4 *et* 45-46 *intervertis dans B* — 47 n. la *B* — 55 Itant *A*, O tant *B* ; i a o s. *A* — 58 auoit troue *A* — 60 sus b. *B* — 63 de liuroi sons *B* — 66 Lucure ne s. a. *A* — 71 toz nuz deschaucier *A* ; t. fez d. *B* — 72 E tost sest toz fait despoillier *A* ; fere despoillier *B* — 75 en u. *B* — 77 est d. *B* — 82 Sa u. par la *A* — 87 se peine *B* — 88 m. folement *B* — 90 dyable *B* —

91 o a. *B* — 101 Puis *A* — 102 Cil *B*; lui *A* — 105 pence *B* — 101 a p. *A* — 113 Trop me haste *B* — 114 Par tant *B* — 115 par *AB* — 117 uies *A* — 119 destrece *A*, deserte *B* — 121 ne *A* — 123 garnis *B* — 124 nentrissiez en cest t. *B* — 135 ie uos crie m. *B* — 128 com lauez *AB* — 131 De constantin fu nobles s. *B* — 136 ferist *A* — 137 lo sodein de p. — 147 grant *AB Chr.* [1] *et* [2] — 148 Et foiees p. *A*; dos a. *B*, .ij. c. *A* — 152 sai *B* — 153 tot de meime *B* — 154 Quonquest *A*, Qu'onqu'est *Chr.* [1] *et* [2]; Quen quist en arbre *B* — 159 nes et mau *B* — 166 Oi t. m. m. s. *A* — 170 Nul a. nen sait plus que m. *A* — 172 arguz et forz *A* — 173 et despiremenz *B* — 174 Nigromance et amancemenz *B* — 175 seront saiues *B* — 176 seroit *A*, feront *B* — 180 tant *A*.

21. — 7. 12, *etc.* Tristram — 8 qui — 9 meinte 15 *virgule après* alez. — 16. Suhtwales; *point-virgule après* nez — 21 esmerveilliez — 22 eime — 51 parmi — 56 Qui — 57-8 *sont placés dans le ms. et l'éd. Michel après 59-60* — 72 tuz — 73 poeent — 90 qui — 96 dit — 107 Par.

22. — *B* = *Bartsch*, Chrestom., 107-110; *F* = *W. Fœrster* (*corrections à la Chrestom. de B., dans* Zeitschrift für rom. Phil., VI, 416-417); *M* = *Fr. Michel* — 3 *B* El les guarad — 5. 12. 14. 15 *M* Tristran — 12-16 *B met deux points à la fin du v. 12, virgule à la fin des v. 13 et 14 et point à la fin du v. 16* — 19 *Ms.* semz, *Chr. 1 et 2* scinz — 21 *BM* fainte — 30-31 *B et M mettent une virgule après* roche *et un point après* cavee, *rien après* trovames — 31 *BM* En une r. fu c. — 32 *BM* effraite — 33 *M* voesse — 35 *Ms.* Le ent. — 41 *B* c. od (*v. faux*) — 42 *M* p. c. — 48 *BM* espee — 54 *Ms.* h. e fait vermeil — 70 *BM* cil — 83 *M* Rute — 87 *M* k'il, *B* ke il, *ms.* ki; *BM* li fist le joie — 88 *B* ooie (*forme impossible à cette date*) — 89 *Ms.* puite — 91 *Ms.* ki — 93 *et* 94 *BM* nul — 94 *B* nul ne — 95 *M* Brengien — 101 *Ms.* ki le — 102 *Ms.* fai — 104 *M* f. grande f. (*corr. de Lutoslawski*, Rom. XV, 518). — 106 *Ms.* E a — 109 *Ms.* vergez — 110 *Ms.* cuchez — 117 *M* vus c. departir; *B* B. d. c. departir — 118 *BM* Vus k. li r. n. volt h. — 131 vif — 136 *Ms.* et *BM* droit (*cf. v. 21 et 22* vai, *v. 63* mai, *etc.*) — 146 *BM* E si — 151 *Ms.* de herbe.

23. — **1**, 2-41, *etc.* Mais (*nous suivons la graphie à laquelle s'est arrêté l'éditeur, dans sa Préface du* Chevalier au lion, *pour les mots en* ai + *consonne; cf. 23*) — 23 feit : pleit (*graphie du* Chevalier au lion) — 26. 68 *et* 83 deboneire (*dans la préface du* Chev. au lion, *l'édit. adopte la graphie de* bon' eire; *nous croyons, pour notre part, avec Diez, G. Paris, etc., que* aire (eire) *est essentiellement masculin*) — 64 assaut — 75 *Une autre classe de manuscrits donne* Qui m'aprandra? — Amors — Et quoi? (*ce qui est aussi bon*).

2. — *Variantes de notre 1re édition, où nous avions suivi la 2e édit. Holland* (*nous négligeons les variantes orthographiques*) : 12 N'ala mie molt r. — 15 d'aus .ij. — 16 Lors d. qu'au l. se taura — 17 ne a — 18 d. au — 24 S'espee — 30 pas ne li faut — 31 qu'il l'en — 32 il adès (*de même Fœrster, qui propose notre leçon en note*) — 33 li — 36 A s'espée — 38 anz en t. — 39 Et les .ij. m. retronçone — 41 depiece (*de même F., qui corrige en note*) — 42 covi(e)nt — 49 Si c. qu'il li c. — 50 sus li v. — 53 Com f. que preuz et deboneire — 54 Com il — 56 Que ses — 57 ancline (*Fœrster*) — 58 Si s'estut s. ses p. — 65 que il a m. — 77 Si qu'il — 78 en a. — 83 que il f. — 85 T. qu'a s. — 88 r. et si — 91 Ne voloit — 113-4 *manquaient* (*Fœrster les croit interpolés*) — 106 Celui paura — 107 Si fist il au p. asaut — 118 Et le c. — 121 desus — 124 de b. sesche — 125 Puis mist en — 127 que il fu c. — 128 ne fu d. — 134 qu'il ot de s. gras l. — 135 n'en vost p. — 136 Et d. c. le — 138 Et il... au r.

24. — 15 *Ms.* son fil — 25 le p. — 26 mout], *le ms. donne toujours* ml't, *en abrégé* — 51 *Ms.* de mes v. (*la traduction provençale* a : de vostras vidas — 53 uos roi — 60 non sauons — 64 *Trad. prov.* et en diga cascuns .v. Pater noster, qui mieilhs non sabra dir — 70 et deuant de — 78 de demi pie h. (*trad. prov.* d'un pe d'aut) : *le second* de *aura d'abord été transposé, puis un* sera *devenu* mi — 86 enmuaires (*trad. prov.* santiaris) — 94 lestres que cil qui estoit — 95 ne qui s. dels qui (*trad. prov.* ni que tals seria que) — 111 nostre seingnor — 129 que — 151 toz — 163 mostre lor — 180 a. est — 187 qui — 206 le p. — 220 salerent — 268 mentoiez, *pour* mentiëz, *est une particularité de l'orthographe du scribe; cf.* avoiez (*l.* 289), devroiez (*l.* 313), *etc.*, *et* benoioite (*l.* 86), *à côté de* benoite (*l.* 92) — 276 v° (= vos) un essaier — 280 *après* espee, *le scribe a biffé* eue — 304 cui il fu ne cui — 340 a tenir] a *n'est pas sûr*.

28. — 7 *Ed.* donc — 14 *Ed.* ses maisons — 25 *Ms. et éd.* se — 35 *Ed.* demanderoys — 58 *Ed.* par.

29. — **1**, 14 qui maintient — 15 .j. ior — 65 cort — 68 s'en gardoit — 78 tot — 86 le prestre — 106 son pere — 131 ne voudrent — 134 lor — **2**, 46 *Ed. et Chrest.* [1] j'aporte — 62 *Ed et Chrest.* [1] *virgule après* Non.

30. — 11 *Ms.* i a p. — 34 *Ms.* entreusq°, *S* entreusque il — 64 *Les mots entre crochets ont été suppléés par P, qui suit S* (5e *éd.*) — 81 *Ms. et B* si laime (l'aime), *S* (3e *éd.*) si laime, *S* (5e *éd.*) s'il l'aime — 89 *Ms.* le, *P* lei — 132 tresgrant (*cf.* tresdouche 153, *etc.*) — 142 *Ms.* cors corset, *BPT et S* (3e *éd.*) cors net — 177 *Ms. et S* (3e *éd.*) en une (*corr. de P* (*cf.* 301) — 188 *virgule avant* si — 233 *S* (3e *éd.*) qu'i, *S* (5e *éd.*) qu'il — 234 totejor... si faitement — 262 Oie — 284 buc (avec c accentué = *ch*) — 290 *virg. après* l'estrain — 291 *point après* mi — 301 sous *suppléé par P* — 306 sqq. *Les lacunes du ms. ont été heureusement comblées par M. Suchier; de même l.* 336 *sqq.* — 325 *Ms.* uit. *M. Tobler croit à une lacune après* vint, *que le scribe peut avoir confondu avec* jut (*bourdon*), *en ne tenant pas compte du sigle.*

31. — **1.** *Comparaison avec l'édition* (*nous mettons entre parenthèses les lettres ou mots supprimés, et entre crochets les lettres ou mots ajoutés*) : 8. Que c. a. f. — 19-20 *L'éd. met à la fin du v. 19 les mots* je sui (*qu'il écrit* je suis) — 20 *au lieu de* m'i, *il faut lire* n'i (*faute d'impression*) — 23 fut. *Après ce vers, il en manque trois, que je ne puis rétablir, les mss. n'étant pas à ma portée; il en est de même du v. 59* — 29 atalenti — 33 ce m'a t. — 34 ne l'senti — 58 N'avroit — 69 s'i si a. — **2**, 38 mi a.

32. — *B* 14 mar voit, mar ot — 33 *M* (*P. Meyer*) chante (*faute d'impression?*) — 53 *M* faunoie, *B* fannoie — 80 *M et B* lest.

33. — 12 pieça — 33 nomeie — 34 fauseie — 35 l'entreie.

34. — **1**, 20 remuer — 27 rennois — **2**, 35 compagne — 38 ça d., ça t. — 39 estraigne.

35. — 17 mespriz — 21 tant — 45 d'en mi.

37. — **1**, 1. 5, fait.

39. — 6 Françoys — 13 *Le Roux de Lincy*, Recueil de chansons historiques, I, 300 *écrit* allez b.

40, **1**, 6 nos a. — 73 Blanche — 79 s. ilz — 125 *et* 130 leur.

41. — (*Les variantes sans lettre indicatrice sont celles du ms.* B) — **1**, 4 voloit ung corbel sa veu — 5 dedenz — 6 *AB* iour — 7 Lun... si sen reua — 8 Li gorpis — 12 Conment le pourra e. — 13 Ha s. dex dist li goupis — 14 Tant tu es oisiax g. — 15 Au... plus bel o. — 17 *A* Se t. f. s. c. com s. c.; *B* tel... si c. — 18 *A* v. miex que nus f. o. — 19 *A* Li c. soi si bien l., *B*. Q. li corbiaus soi l. — 22 *AB* par — 24 Et li f. e. — 26 lala — 28 *A* Car du — 29 del o. — 32 en g. — 24 Par fause l. de g. — **2**, 4 si a a lui parle — 6 Et m. c. l. v. p. — 8 *A* mengui; *B* menju... sen — 9 Et souef gis quant pluet le jor — 10 En d. — 11 P. chascun ior — 12 *B* fas, A seuch; *B* grans et g. — 13 uoles — 14 et uos li uoles o. — 15 aurois — 16 uoudrois — 19 *B* fussent v.; *A* Dusca la u. sont v. — 20 *B* Garda : *A* Li l. garde — 22 *A* chaine (*de même partout*); *B* Et la chaienne t. — 25 chaienne — 26 D. len me lie la s. — 27 *A* Par p.; *B* Por ce que maintes fois mordroie — 28 Et a plusors gens mesferoie — 29 Que me s. uilt garantir — 30 *A* f. il retenir, *B* uelt lie t. — 32 aprouchent — 34 puis — 36 *A* ne choisirai — 39 *A* Cancore; *B* a c. — 40 Ou a la u. et ge au b. — 41 *AB* Par — 45 *AB* seruitute.

42. — **1**, 27 ne veoit — 31. 152 *et* 163 Renart — 63. 75. 101 *et* 136 enporte — 66 enporter — 69 teniecz — 88 enmeine — 93 gole — 101 gorpil — 137 maugrez — 144 enpor — 118 or ça, or ci — 147 pomer — 161 sqmeller. — **2**, 8 enmi — 14 t'aït — 15 Es ce — 20 ambedous — 22 set — 24 mester — 28 escuier — 47. 66. 73 *et* 84 Renart — 55 qui — 65 pautoner — 73 estrent — 74 sere — 79 sacher — 94 Dolent — 100 par out — 112 Si l.

44. — **1**, 1°, 15 chaucie — 2°, 5 estuet — 20 Diex — 38 chault — 44 dedans — **2**, *rubrique*, 4 viz — 62 cop — 84 N. p. ge ne contredaingne — 88 Tout... ausinc — 93 Diex — 106 jusque a — 114 le v.

45. — 10 vilein — 19 on se — 21 b. moi — 31 s'emut — 34 ne argenz — 36 ni — 47 soltiment (*mss.* soltiuiement *et* sotilment — 49 ne s. — 63 baillé — 64 taillé — 72 la lante — 92 Gen — 122 goute — 126 n'i ot — 128 d'eaue — 176 Diex — 182 Si erent — 203 ne f. (*avec 2 mss.; le 3e* a me f.) — 212 si mat, *et un point après* — 230 seruice.

46. — 25. 50. 69. 79. 91 li — 29 mercil : icil (*G. Paris, avec une famille de mss.*), marchels : icels (*éd.*) — 67 jurz.

47. — 64 *L'éditeur supprime le point et virgule* — 66 *L'éd. met deux points.*

48. — 9. 43. 46 *et* 97 c'il — 24 qu'el s. — 25 c'enfuit — 41 ce il ce — 69 n'en — 80 fayn — 90 Pilei — 93 lemplastrei — 103. 107 *et* 110 ce 110 gari ces — 112 m'en charja — 113 sa — 115 *et* 122 suis — 118 boites — 123 Crote — 124 ces o. et li sorciz — 137 commande.

49. — 31 *Ms. et éd.* grant — 77 *Ms.* atachiez — 78 *Ms.* laciez — 99 *Ms.* alumez — 100 *Ms.* brullez — 121 *Ms. et éd.* Por — 223 *Ms. et éd.* aprentis.

50. — 6 con s. (*nous prenons la leçon du ms. A*) — 25 gloire — 32 De la — 89 nous — 91 repreuvent.

51. — 3 l'honur — 4 Deu — 10 curecerai — 19 dors — 20 m. sers — 31 b. traire — 32 o. jait — 34 p. mei — 53 q. a e. — 54 tuit — 68 tard *manque au ms.* — *Rubrique après 72*: 1 recedat; 2 v. Eve (*ms.* ēe) — *Rubr. après 88* : 1 ascendit — 93 N'en — 95 Manjüe t'en — 101 *L'éd. met à la fin du vers un simple point : en réalité, Adam interrompt Ève au milieu de sa phrase* — 103 mes oil — 104 tuit — 108 bon ore.

52. — 2 requerre — 8 seur c. — 18 vostre juïse — 24 no f. — 39 tout — 44 recheverons.

53. — 27 S., j'en — 29 Cardonnereuls et p. — 30 cantoient — 75 Robins — 78 proi — 79 moi — 85 Je — 87 moi — 98 delureau delurot — 106 jai — 118 c'un — 120 D'amer — 135 outrage.

54. — **1**, 65 A tout — 66 *et* 67 veil — 70 aqueste — 98 fera — **2**, 57 coste.

55. — 11 *éd.* Par Dieu (*corr. avec M*) — 15 *M et éd* Le qui — 25 *M* Qua il — 54 *M* se voulez qu'il ne s. — 61-2 *M* Dictes sa quant est de debas Itelz | ie ne lay point apris — 65 *éd.* Et qu'est-ce cecy? *M* Et qu'est ce cy? — 69 *M* na party — 71-2 *éd. et Chrest.* [1] *et* [2] trudaines? Maintenant en est-ce r.? (*corr. avec M*) — 79 *M* Je loz — 91 *éd. et Chrest. et* [2]. N'a' vous (*corr. avec M*) — 106 *éd. et Chrest.* [1] *et* [2] impeschables (*leçon de M*) — 107 *M* par tous les dyables — 113 P. d. quoy quil d. — 116 *M* de luy rompre — 117 *éd. et Chrest.* [1] *et* [2] Dame ! Dieu — 120 *M* le p.

56. — 40 *et* 47 traîtres — 55 Beneit est li altres.

57a. — **1**, 12 si ala — 19 A Corcers (*cf.* Zeitschrift für rom. Phil. XII, 525) — 22 si il — 47 duc — **2**, 24 aultre — 36 Donc — 52 buz (*que Bartsch traduit par « bouts »*).

57b. — 13 porçors — 15 marchés — 24 Qui — 28 E qu'a — 29 un — 30 chascun — 33 vient — 46 c'est (*v. faux*), *ms. de Tours* c'est bien c. — 47 parfont — 51 nuiz — 57 planistreiaus — 58 delitable — 66 gen — 72 De si; *la virgule manque à la fin du vers* — 73 *un point à la fin* — 75 cissuz — 76 venuz — 77 plusors; *ms. de Tours* de ses genz — 81 *Ms. de T.* Ses p. — 84 grant — 98 *et* 102 ne l' — 101 *Ms. de T.* poet — 124 que issi t., *ms. de T.* queissi eu t.

58. — 1. 13. 24. 57. 67. 92 *et* 137 Maresch. (*en abrégé*) — 52 *Ms.* (*Bibl. Th. Phillipps à Cheltenham, Angleterre*) quos nestes — 37 frain — 57. 77. 99. 120 *et* 129 li Mareschal — 82 angoissos — 105 despleist — 111 voie — 139 descuivre — 140 ovre.

59. — 29, vos.

61. — 24 conrées.

62. — 6 honneront — 19 riçoisses — 44 noble.

64. — *M. P. Meyer a signalé en 1889* (Romania, XVIII, 643) *un nouveau ms. de ce texte au Musée Britannique* (*Egerton*) — 28. 77 *et* 90 mund — 35 Cil (cel, *que nous avons adopté, est un neutre*) — 38 quel — 58 puet *et* 59 n'estuecet (*les corrections sont de M. Tobler*, Zeitschrift für rom. Phil. IV, 160) — 89 m'out (*corr. de M. Tobler*) — 99 *et* 102 *Ed.* procain : vilain, *d'après le ms. pris pour base* (*la corr. est suggérée dans les notes*) — 113 Com.

65 (*les leçons sans indication sont celles de Le Roux de Lincy*) — 1. 6. 7, *etc. F* (*W. Fœrster*) per — 1 le m. — 21 nule — 23 estoit encor — 28 cruyeres porsueres — 29 pricheor — 33 *F* prosme — 35 iuriez — 38. 43 *et* 65 n'en — 38 *Ms.*

et éd. de Le R. de L. sainteit (*corr. de F*) — 50 Chaitivel — 53 governevet — 54. 61 *et* 81 aucuens — 66 n'est assemblet — 67 dit — 77 Apprenneiz — 77 por ceu cum drojturieres — 79 k'un — 88 blasphemes — 92 blasfeme.

66. — 3 voier — 5 que lui — 7 une amonee — 11 cest f. angles (*le scribe avait sans doute voulu d'abord écrire* c'estoit — 12 ons oisels — 27 de lyi — 34 m. si dist : Dey jo (*nous prenons ici la leçon de la famille B, qui nous semble préférable*) — 46 Ceo s. — 49-50 *Les mots entre crochets manquent au ms. que nous suivons* — 80 issunt — 83 morz — 93 l'oisal — 98 lui s. perceies.

67. — **2**, 23, *éd.* trayoient — 38 p. de l'autre — 45 fussent — 67 josne — 90 ceux de.

68. — 17 fut — 22 as d. — 31 N. mist — 42 Nabotz — 42 ultré.

69. — 7 b. cures — 42 vus cissir.

70. — **2**, 38 touzjors — 40 ceulx... dampnez.

71. — 20 avenir... aucune b. — 40 come — 47 entendemens — 55 k'en b. — 57 *L'éd. place entre deux virgules les mots* en une maniere, *ce qui fausse le sens* — 57 chose — 70 movemens — 76 devens — 77 cok — 83 ensonniiet — 86 empèche — 66 parce — 90 aussi k'en — 92 meement (*pour* memement : *le scribe a oublié le sigle représentant la nasale*) — 105 est d.

72. — 13 *I* souvent sont — 21 *I* en serchent — 32 cheoir leur (*sans point*) — 37 en y — 39 *I* sustraiz — 44 *I* laquelle — 47 *I* r. a sens — 71 *I* en chiéent — 75 *I* s. de — 93 *Ms.* amuees voulentes; *I* volenté — 113 *I* b. c. introduisant — 115 *I* maistriseures.

TABLEAU SOMMAIRE DES FLEXIONS EN ANCIEN FRANÇAIS

I. — DÉCLINAISON [1].

On distingue en ancien français la déclinaison des noms [2] masculins et celle des noms féminins. Il y a trois déclinaisons pour les noms masculins, et deux pour les féminins.

A. — Déclinaisons des noms masculins

1° *La 1re déclinaison masculine* ajoute une *s* au thème au sujet singulier et au régime pluriel, conformément à la 2e déclinaison latine en *us*, et garde le thème pur au régime singulier et au sujet pluriel :

Singulier : *Nomin.* murus, mur-s. — *Accus.* murum, mur.

Pluriel : *Nomin.* muri, mur. — *Accus.* muros, mur-s.

Elle comprend : 1° tous les masculins en *-us* du latin (2e et 4e déclinaisons) et les neutres, qu'elle y assimile le plus souvent [3] ; 2° les infinitifs pris substantivement et les substantifs masculins tirés du thème verbal ; 3° les masculins et neutres assimilés parisyllabiques de la 3e déclinaison qui ont une *s* au nominatif ; 4° les noms neutres de la 3e déclinaison qui, ayant une *s* finale au nominatif et à l'accusatif en latin, restent invariables [4] ; 5° le mot *di* = *diem* ; 6° de très bonne heure (milieu du XIe siècle), les noms masculins de la 1re déclinaison qui avaient d'abord suivi la déclinaison féminine et avaient même parfois pris le genre féminin. — Devant l'*s* de flexion, la consonne finale du thème se modifie suivant les lois phonétiques.

2° *La 2e déclinaison masculine* ne prend d'*s* qu'au régime pluriel ; le thème est augmenté d'un *e* muet destiné à faciliter la prononciation du groupe de consonnes qui le termine : *Sing. sujet et rég.* pedre (*puis* pere) ; *plur. suj.* pedre, pere, *rég.* pedres, peres. — Elle comprend les noms de la 3e déclinaison latine parisyllabique qui n'ont pas d'*s* au nominatif et les noms en *er* de la 2e déclinaison.

3° *La 3e déclinaison masculine* ne prend également d'*s* qu'au régime pluriel, du moins à l'origine [5]. Elle comprend les noms imparisyllabiques. Il faut distinguer : 1° les imparisyllabiques qui ne déplacent pas l'accent en latin (presque tous de la 3e déclinaison, quelques-uns seulement de la 2e) ; par suite de l'action des lois phonétiques, le thème n'est pas le même au sujet singulier et aux autres cas. Exemple : *Sing. suj.* hom, *rég.* home ; *plur. suj.* home, *rég.* homes ; 2° ceux qui déplacent l'accent en latin et en français, ce qui amène une plus grande différence entre les deux thèmes. Exemple : *Sing. suj.* prestre, *rég.* proveire (*puis* prouvoire) : *plur. suj.* proveire, *rég.* proveires. Ainsi se déclinent tous les noms masculins en *or*, sauf les noms abstraits, passés au féminin, quelques noms en *o, onis* [6], et quelques mots isolés, dont trois ont une *s* au nominatif : *abbes* (*abbé*), *enfes* (*enfant*), *niés* (*nevo, neveu*).

Rem. 1. — Beaucoup de noms en *o, onis* (tous les diminutifs sans exception) ont dès l'origine la forme du régime appliquée au sujet : *lion* (plus tard *lions*, par analogie), *mouton*, *faon* (= *fetum*-onem), etc.

Rem. 2. — Le vocatif a le plus souvent a forme du cas sujet. Les exemples du cas régime

1. La déclinaison tend à disparaître dès le commencement du XIIe siècle ; elle s'affaiblit d'abord en anglo-normand, puis en français dans le cours du XIIIe, et enfin en picard, où elle subsiste jusqu'à la fin du XIVe. A cette époque, le français moderne est définitivement constitué et ne distingue plus le sujet du régime que par l'ordre des mots.

2. Nous ne nous occupons ici que des noms et des adjectifs de qualité ; pour les pronoms et l'article, voir au Glossaire.

3. Les neutres de la 4e déclinaison suivent naturellement ceux de la 2e, qui, ayant perdu la finale *m*, étaient comme eux terminés en *u*.

4. A ce titre, ces noms pourraient former un groupe à part. Il est certain cependant qu'on ne peut les rattacher à la 3e déclinaison, qui comprend les imparisyllabiques latins, et qu'ils ont été traités comme les parisyllabiques de la 2e ou 3e déclinaison latine qui avaient une *s* à la fin du thème. Quelques-uns forment des noms féminins qui pour la plupart ont eu d'abord un sens collectif, par la confusion du pluriel en *a* avec l'*a* de la 1re déclinaison féminine : plusieurs ont même les deux formes (*brasse, feuille, corne*).

5. A partir du milieu du XIIe siècle (isolément), mais surtout dès la fin de ce siècle, les noms de la 2e et de la 3e déclinaisons masculines prennent au sujet singulier une *s* non étymologique, par analogie avec la 1re déclinaison. Cette modification, qui a pu être aussi suggérée par des noms comme *abbes, cuens* (abbé, comte), n'a jamais été complète, et la forme sans *s* a continué à être employée, quoique plus rarement. Une modification analogue a eu lieu pour les noms de la 2e déclinaison féminine.

6. A ces noms en *o, onis*, il faut rattacher un certain nombre de noms propres d'origine germanique : *Huë, Huōn, Bueve, Bovon*, etc.

que l'on rencontre appartiennent ou bien à des textes (ou manuscrits) anglo-normands (ou autres) qui emploient fautivement le cas régime pour le cas sujet, ou bien à des textes (ou manuscrits) datant de l'époque où la déclinaison a commencé à disparaître.

B. — Déclinaison des noms féminins

Les noms féminins n'observent à l'origine que la distinction des nombres. Il n'y a d'exception que sœur (*s. sg.* suer, *r. sg.* soror, seror, sereur; *plur.* sorors, serors, sereurs), et les noms qui ont un accusatif sing. accentué en *-ain* (*-ien* ou *en* après une palatale ou un *i*), comme *ante*, *antain*; *none*, *nonain*; *taie*, *taien*, dont la plupart sont des noms propres de femme ou de rivière.

1° *La 1re déclinaison féminine* prend au singulier *e* et au pluriel *es* pour les deux cas. Elle comprend tous les féminins en *e* : 1re déclinaison latine, noms neutres de la 2e, 3e et 4e déclinaison devenus féminins sous l'influence du pluriel en a (v. plus haut), et noms de la 3e déclinaison où le groupe de consonnes qui termine le thème exige l'addition d'un *e* euphonique : *terre*, *terres*; *medre* (puis *mere*), *medres* (puis *meres*).

2° *La 2e déclinaison féminine* se termine, du moins à l'origine (il y a eu de bonne heure tendance à ajouter une *s* analogique au sujet singulier), par une consonne ou une voyelle accentuée. Elle comprend tous les noms féminins de la 3e déclinaison latine (à laquelle il faut rattacher la 4e, cf. *main*) dont le thème est terminé par une consonne ou par un groupe de consonnes n'exigeant pas l'addition d'un *e* euphonique (exemple : *rationem*, reison *ou* reisons; *noctem*, nuit *ou* nuiz); et de plus, les noms abstraits en *or*, devenus féminins, sans doute sous l'influence des autres noms abstraits, pour la plupart féminins [1].

II. — CONJUGAISON

Nous donnerons ici les paradigmes des conjugaisons en ancien français, ce qui nous dispensera de relever toutes les formes verbales régulières au Glossaire. Nous n'y admettrons, pour la 1re conjugaison, que les formes où la voyelle de la dernière syllabe radicale est différente, suivant qu'elle porte ou non l'accent, et celles où le radical subit une altération, conformément aux lois de la phonétique, dans sa rencontre avec les désinences; et pour les autres conjugaisons, les formes qui ne pourraient être facilement déduites des paradigmes.

1re conjugaison (= *lat.* are).

Infinitif.

chanter.

Participe prés. (*gérondif*).

chant-ant.

Participe passé.

chant-ét (-é), *f.* éde (-ée).

Futur.

chant-er-ai.
chant-er-as.
chant-er-at (ad, -a).
chant-er-oms (-omes, -ons *et* -om, -on) [2].
chant-er-ez (-eiz, oiz) [3].
chant-er-ont.

Conditionnel.

chant-er-eie (-oie).
chant-er-eies (-oies).
chant-er-eit (-oit).
chant-er-iëns (iöns ; -iens, -ions).
chant-er-iëz (iëiz, -iöiz ; -iez).
chant-er-eient (-oient).

Indicatif présent.

chant [4].
chant-es.
chant-et (-ed,-e).
chant-oms (-omes, -ons *et* om, on).
chant-ez [5] (-eiz, -oiz).
chant-ent.

Imparfait.

chant-oë (-oue, -owe ; oie) [6].
chant-oës, *etc.*
chant-ot, (-out ; -oit).
chant-iëns (-iöns ; iens, -ions).
chant-iëz (-iëiz, iöiz ; -iez).
chant-oënt, *etc.*

Parfait.

chant-ai.
chant-as.
chant-at (-ad, -a).
chant-ames (-asmes).
chant-astes.
chant-erent.

1. Pour les pronoms, voyez au *Glossaire*.

2. Variantes graphiques anglo-normandes : *ums*, *um*, et de même dans les terminaisons analogues pour toutes les conjugaisons, à la 3e pers. plur. *unt* (= *ont*), de *avoir* et aux futurs de toutes les conjugaisons.

3. Le *z* étymologique (= *ts* lat.) s'est, dès la fin du XIIe siècle, écrit et prononcé *s* dans le nord et le nord-est de la France, par suite de l'affaiblissement graduel de la dentale, qui a disparu également dans la prononciation du français proprement dit dans le courant du XIIIe siècle. Il en est de même des autres deuxièmes personnes du pluriel, et dans toutes les conjugaisons.

4. La voyelle radicale de l'infinitif se modifie très souvent, par l'effet des lois phonétiques, lorsqu'elle est accentuée en latin, c'est-à-dire aux trois personnes du sing. et à la 3e du plur. de l'indicatif et du subjonctif présent et à la 2e pers. du sing. de l'impératif (*amer*, *j'aime*, etc.). Parfois même la différence entre les formes accentuées et les formes non accentuées sur le radical est plus grande : c'est lorsque la voyelle protonique à l'infinitif (dans les radicaux polysyllabiques) devient tonique aux temps et personnes que nous venons d'indiquer. Cf. *parler*, *il parole ; mangier*, *il manjuë*, etc. Toutes les formes où le radical de l'infinitif est modifié ont été relevées au Glossaire.

5. *-iez*, au lieu de *-ez*, dans les verbes où la terminaison est en contact avec *i* devenu *yod* (*i* consonne) ou bien avec une gutturale ou palatale amollie en *yod* ; de même à l'infinitif, au participe passé, à la 2e pers. du plur. du subjonctif présent et de l'impératif, et à la 3e pers. plur. du parfait.

6. Ajoutez *chant-éve*, etc., dans les dialectes orientaux, seule forme étymologique.

Subjonctif présent.

chant [1].
chanz ($z = ts$), chantes.
chant (-et, -ed, -e).
chant-oms, *etc.* (-iens, -ions).
chant-eiz (-oiz ; -ez, -iez [2].
chant-ent.

Imparfait.

chant-asse (-aisse, *etc.*).
chant-asses.
cuant-ast.
chant-iss -ons (-iens, -ions).
(-ass)
chant-iss -eiz (-oiz ; -ez, -iez).
(-ass) [3]
chant-assent [4].

Impératif.

chante.
chant-ons, *etc.*
chant-ez, *etc.*

2ᵉ CONJUGAISON (= *lat.* -ĕre),

Infinitif.

vend-re.

Participe prés. (*gérondif*).

vend-ant.

Participe passé.

vend-ut,-u, *f.* -ude, -ue

Futur.

vend-r-ai (-er-ai, *etc*:),
vend-r-as.
vend-r-at (-a)
vend-r-ons (-on, *etc.*).
vend-r-ez (-eiz, -oiz).
vend-r-ont.

Indicatif présent.

vent, ven.
ven-z (z = *ds*, *ts*), vens.
vent.
vend oms (-omes, -ons *et* -om, -on).
vend-eiz (-oiz, -ez).
vend-ent.

Imparfait.

vend-eie (-oie).
vend-eies (-oies).
vend-eit (-oit).
vend-iĕns (-iŏns ; -iens, -ions).
vend-iĕz (-iĕiz, -iŏiz ; -iez).
vend-eient (-oient).

Parfait.

vend-i.
vend-is.
vend-it (-i, -iét, -ié [5]).
vend-imes.
vend-istes.
vend-irent (-ierent).

Conditionnel.

vend-r-eie (oie ; -er-eie, *etc.*),
vend-r-eies (-oies).
vend-r-eit (-oit).
vend-r-iĕns (-iŏns, *etc.*).
vend-r-iĕz (-iĕiz, *etc.*).
vend-r-eient (-oient).

Subjonctif présent.

vend-e.
vend-es.
vend-et (-e).
vend-oms, *etc.* (-iens, -ions, *etc.*).
vend-ez (-eiz, -oiz, -iez, *etc.*
vend-ent.

Imparfait.

vend-isse.
vend-isses.
vend-ist.
vend-issons (-iens, -ions, *etc.*).
vend-isseiz (-oiz, -ez, -iez).
vend-issent.

Impératif.

vent, ven.
vend-ons, *etc.*
vend-ez, *etc.*

3ᵉ CONJUGAISON (= *lat.* ire, ēre, ĕre).

La 3ᵉ conjugaïson pure, qui comprend une partie seulement des verbes de la 4ᵉ conjugaison latine et quelques verbes de la 2ᵉ et de la 3ᵉ, n'offre pas de formes différentes de celles de la 2ᵉ [6]. Mais un certain nombre de ces verbes ont pris en français le suffixe inchoatif *-iss* = lat. *-isco*, et, se joignant : 1° à ceux qui avaient déjà en latin la forme inchoative, soit en *-isco*, soit en *-esco* (devenu *-isco*), 2° aux verbes d'origine germanique qui avaient un *yod* entre le thème et la désinence (werpian, *guerpir*) [7], 3° aux verbes dérivés d'adjectifs que la langue continue à former [8], ils ont constitué la 3ᵉ conjugaison mixte

1. Un certain nombre de verbes, ceux surtout dont le radical est terminé par une dentale (*d*, *t*, *n*), ou par *l*, qui a quelque chose de la dentale, pour mieux distinguer les formes du subjonctif présent de celles de l'indicatif, empruntent la désinence *-eam*, *-iam* (*doner*, *que je donge*, etc.).

2. *Chantiez* n'arrive que vers la fin dn moyen âge, sous l'influence de *chantiens*, *chantions*, et des formes normales dérivées de *-iatis* latin.

3. Les formes en *-iss* aux 1ʳᵉ et 2ᵉ pers. plur. sont les plus anciennes ; elles sont dues à l'analogie de la 2ᵉ conj.

4. On trouve dialectement *-issant*, *issent* (et de même aux autres conjugaisons) avec la finale accentuée, sans doute par une assimilation erronée à la 1ʳᵉ pers. du plur. Cf. *tenissant*, *perdissant* (16, 117. 118). De même, à l'indicatif présent, on a la forme accentuée *-ont* : *venont*, *prenont*.

5. Dans certains textes, dans les verbes qui ont à la 1ʳᵉ pers. *-di* = lat. *-dĕdi* (*-dĭdi* dans les composés), réellement ou par fausse étymologie, et dans quelques autres pour raison d'euphonie. De même à la 3ᵉ personne du pluriel *-dierent* = *-dĕdĕrunt*. Cf. Cornu, *Romania*. X, 216 sqq.

6. Pour abréger, nous n'entrons pas dans le détail des modifications subies par les verbes de cette conjugaison d'après les lois de la phonétique ou l'analogie. Toutes les formes qui ne peuvent pas être déduites du radical de l'infinitif à l'aide des paradigmes donnés seront relevées au Glossaire.

7. *Haïr* (du germanique *hatjan*) flotte entre la 3ᵉ conjug. pure et la 3ᵉ inchoative, *je hais*, mais *nous haïssons*, *haïssant*, ancien françois *haons*, *haiant*.

8. La 1ʳᵉ et la 2ᵉ conjugaisons françaises, qui continuent à former des verbes nouveaux (la 1ʳᵉ à l'aide de

ou inchoative : c'est aujourd'hui la 2e conjugaison. Ceux des verbes en *-ir* qui ne sont pas inchoatifs sont considérés à tort comme irréguliers, puisqu'ils remontent au latin comme les autres, et plus régulièrement que les verbes qui n'étaient pas déjà inchoatifs en latin et qui le sont devenus. D'ailleurs certains verbes ont hésité, en ancien français, entre la forme pure et la forme inchoative pour aboutir enfin à la forme inchoative [1]. Nous ne donnons ici que les temps qui ont la forme inchoative : ce sont le présent et l'imparfait de l'indicatif, le présent du subjonctif et le participe présent.

Participe présent (gérondif).

flor-issant,

Indicatif présent.

flor-is.
flor-is.
flor-ist.
flor-issons, *etc.*
flor-issez, *etc.*
flor-issent.

Imparfait.

flor-isseie (-issoie).
flor-isseies (-issoies).
flor-isseit (-issoit).
flor-issiens (-ions, *etc.*).
flor-issiez (-iciz, *etc.*).
flor-isseient (-oient),

Subjonctif présent.

flor-isse.
flor-isses.
flor-ist.
flor-issiens, *etc.*
flor-issiez, *etc.*
flor-issent.

CONJUGAISON FORTE

Cette conjugaison comprend des verbes en *-oir* et des verbes en *-re*. Elle se distingue de la conjugaison faible par les formes fortes (accentuées sur le radical) qu'elle présente aux 1re et 3e pers. du sing. et à la 3e du plur. du parfait. L'imparfait du subjonctif prend le radical de la 2e pers. du sing. Quelques verbes forts ont également un participe passé fort : *ars* (= arsum), *pris* (= pre(n)sum), *repost* (= repostum), *né* (= natum), etc.

On peut distinguer trois classes de parfaits forts, suivant qu'ils représentent des parfaits latins (classiques ou vulgaires) en *-i*, en *-si* ou en *-ui*.

1° Parfaits en -i.

vi, *puis* veïs, vis.
(*par analogie avec la 2e personne*).
vedis, veïs, vis.
vit.
veïmes, veïsmes, vismes, vîmes.
veïstes, vistes, vîtes.
virent.

fis [2].
fesis, feïs [3], fis.
fist.
fesimes, feïmes, *etc.*
fesistes, feïstes, *etc.*
fistrent, firent *et* fisent [4].

2° Parfaits en -si.

ars.
arsis.
arst.
arsimes, arsismes.
arsistes.
arstrent.

pris [5].
presis, preïs, pris.
prist.
presimes, preïmes, *etc.*
presistes, preïstes, *etc.*
pristrent, prirent *et* prisent.

Ainsi se conjuguent *mis* = misi, *dis* = dixi, *conduis* = conduxi, *ris* = risi, etc.

3° Parfaits en -ui (-vi).

1re Classe. — Verbes dont la consonne finale du radical (une muette) tombe

oi [6] (= (h)a(b)ui), *puis* eus
(*par analogie avec la 2e pers.*).
oüs, eüs, eus.
ot (out), eut,
oümes, eüsmes, eûmes.
oüstes, eüstes, eûtes.
orent (ourent), eurent.

reçui (= * recepui), *puis* receus, reçus.
receüs, receus, reçus.
receut, reçut.
receümes, reçumes.
reçeüstes. recoustes, reçûtes.
receurent, reçurent.

Sur le modèle de *oi* se conjuguent *poi* = potui, *soi* = sapui, *toi* = tacui, *ploi* = placui ; sur

noms, la 2e à l'aide d'adjectifs), ont été avec juste raison appelées conjugaisons *vivantes* par M. Chabaneau (voyez *Histoire et théorie de la conjugaison française*, 2e édition, Paris, Vieweg, 1878, p. 37 sqq.) ; les deux autres sont en conséquence appelées conjugaisons *mortes* ou *archaïques*.

1. Cette tendance vers la forme inchoative existe encore aujourd'hui, en vertu des lois de l'analogie, au moins dans le langage populaire.

2. L'*s* représente le c du radical de *feci*, assibilé sous l'influence de l'*i* qui suit.

3. *Feïs* se rencontre de très bonne heure sous l'influence de *veïs* ; il en est de même de *feïmes*, *feïstes*. Cf. *meïs* (d'où *mis*), *reïs* (d'où *ris*), etc.

4. *Fisent*, *prisent*, etc., appartiennent au Nord et au Nord-Est. — Aux parfaits en *-i*, il faut rattacher ceux des verbes *naistre*, *vivre*. * Naxi, vixi (= nac-si, vic-si) sont devenus, par une métathèse connue (cf. *puis* = * pocs, *posc, post ; *lâcher*, *laschier* = *lascare, mais *laissier* = lacsare, laxare, etc.) naski, viski, d'où *nasqui*, *vesqui*, puis, par l'analogie de la 2e personne, *nasquis*, *vesquis*.

5. *Pris* = * pre(n)si, pour prendi. *Si* a été substitué à *i* dans les verbes où, l'*i* final atone tombant, le parf. et le prés. se seraient confondus. Cf. *occire*, etc.

6. L'o est ouvert comme représentant *au* latin.

celui de *reçui*, se conjuguent *dui* = debui, *crui* = crevi et *credui, pour credidi, *lui* = legui, pour legi, *bui* = *bibui, pour bibi, *conui* =* cognovui, pour cognovi, etc.

2° Classe. — Verbes dont le radical est terminé par une liquide [1]

Il n'y a guère à signaler que les trois verbes suivants :

volui : vol (volc) *et* vols, *tiré d'un parfait en*-si, volis (volsis), volt (vout, vol, volst, etc.), volimes, etc., volistes, etc., voldrent (vourent, vorent, etc.); *tenui* : tinc [2], tenis, tint, tenimes, tenistes, tinrent (tindrent); **venui* (pour *veni*) : vinc, etc. (comme *tenui*).

1. *Ui* tantôt tombe sans laisser de traces, tantôt laisse en tombant une gutturale qui semble provenir du durcissement de l'*i* devenu consonne (dialectal). La plupart des verbes de cette forme ne se rencontrent qu'avec les formes faibles, où l'accent est passé sur l'*u* de la désinence : valui : *valui* (puis *valus*), *valus*, *valut*, *valumes*, *valustes*, *valurent*; morui (de *morio) : *morui*, *morus*, etc. Quelques-uns ont à la fois la forme forte étymologique et la forme faible, surtout au participe : *semondre*, *semons* et *semonu* ; *asoldre*, *assols* (*assous*) et *assolu*, etc.

2. L'*i* de *tinc* (*vinc*) est dû à l'influence de l'*i* de la désinence latine. Cf. *tien* (*vien*), au présent.

GLOSSAIRE*

---

a[1] (ad), *prép., à, en, par, sur, selon, etc. Devant voy.* ad 3, 23, etc. — Ad en avant 3, 96, *dorénavant; devant infin.*, 3, 73, etc., *pour. — Ellipse devant un nom de personne* (*datif*), 3, 65, 9, 18, 34, 2, 22, etc.

a[2] (apud), *prép.*, v. o[3].

a[3] *interj., ah!* — A las! 4, 9, etc., ha las 7, 81, a lasse! 4, 56, etc., *malheureux, malheureuse que je suis! Cf.* e las, *d'où notre* hélas!

a' = avez : a' vous pas 55, 91, *n'avez-vous pas?*

aage, v. eage.

aagié (*aage*-iatum), *adj., âgé.*

aaisié (ad-*aise*-iatum) 61, 10, aaisiét 12, 42, *adj., facile, large, agréable.*

aamer (adamare) 44, 1, 2°, titre, 3, *v. a., aimer.*

aancrer (ad-ancor*am*-are), aencrer, *v. a., mettre à l'ancre*; *v. réfl.* 19, 17.

Aarofle (°), *s.*-es 10, 108, *n. pr., chef sarrasin, oncle de Cadroër.*

aate (ad-habitum), *adj., agile, rapide.*

ab, *prép.*, v. o[3].

aba (*n. verb. de* abaer, abaier) 48, 44, *n. m., aboi.*

abaïe (abbatiam) 66, 21, abbaïe 66, 8, etc., abeïe 66, 41, *n. f., abbaye.*

abaier (ad-haubare) 57*, 2, 60, *v. n., aboyer.*

abaissier (ad-bass*um*-iare), abaisser 8, 1, 318, 63, 4, abessier, *v. a., abaisser, gâter, détruire*; a. sa raison 31, 40, *baisser son caquet*; *v. réfl. se baisser* 24, 92, *arriver en bas* 5, 156; *v. n., dévier de* 7, 72.

abandon (ad-*bandon*), abandun, *n. m., permission, abandon*; se mettre en a. de 21, 19 (*primitiv*[t] se m. a b.), *s'exposer à.*

abandoner (*abandon*-are), habandonner 54, 1, 179, etc., *v. a., abandonner, permettre* 54, 1, 185.

abaque (abacum) 16, 45, *n. m.*

abatre (ad-battuere), *v. a., abattre. — Pf. sg.* 3 abati 57*, 2, 23; *pl.* 2 abatistes 11, 108; *p. p.* abatu, abatut 12, 12.

abé (abbatem), abbié 66, 67, etc., abeit 69, 3, *s. sg.* abbes (abbas) 66, 78, abes, 8, 1, 38, etc., *r. pl.* abez, abés 15, 2, 26, *n. m., abbé.*

abelir (ad bellum-ire), *v. n. et impers., sembler beau, plaire.*

abesse (*abbatissam) 44, 2, 25, *n. f., abbesse.*

abessier, v. abaissier.

Abeville (*abbé*-villam), *n. pr. de ville, Abbeville.*

abhominable (abominabilem) 67, 1, 51, *adj., détestable.*

abit (habitum), *n. m., habit.*

abitacle (habitaculum) 14, 8, *n. m., habitation, cabane.*

abiter (habitare), *v. a. et n., habiter.*

able (habilem) 37, 1, 1, 5, *adj. capable, apte.*

abondance (abundantiam), *n. f.*

abonder (abundare), habunder 72, 28, habonder 72, 56, *v. n., abonder.*

abosmé (abominatum?), *p. p.-adj., abîmé dans la douleur, abattu.*

Abredane (°) 62, 70, *n. pr., Aberdeen, ville d'Ecosse.*

abreger (abbreviare), *v. a., abréger. — Pf. sg.* 3 abrega 67, 1, 48, 51.

absenter (absent*em*-are), *v. a., éloigner, enlever* 54, 1, 109.

absollution (absolutionem) 70, 2, 46, *n. f., acquittement.*

absourdi (ab-surd*um*-itum) 54, 1, 138, *p. p.-adj., sourd.*

abstenir (abs-tenire) (soi) 67, 2, 54, *v. réfl., s'abstenir.*

acc-, v. ac-.

accat (*n. verb. de* accater, acheter) 25, 147, *n. m. collectif, achats.*

accent (accentum), *s. sg.* accens 70, 1, 24, 26, *n. m., accent.*

accoisiez (ad-*quet*u*m*-iatos) 72, 72, *p. p.-adj. r. pl., tranquilles, calmes.*

aceler (ad-celare) 11, 9, *v. a., celer, cacher.*

aceré (*acier*-atum), *adj., d'acier.*

acesmé (?) 58, 22, *p. p.-adj., orné.*

acesser (ad-cessare), achiesser

---

* *Abréviations employées dans le Glossaire* : a = actif. — adj. = adjectif. — adv. = adverbe *et* adverbiale. — art. = article. — b.-lat. = bas-latin. — cd. = conditionnel. — cf. = comparez. — conj. = conjonction *ou* -tive. — dat. = datif. — dimin. = diminutif. — diss. = dissyllabe. — f. = féminin. — fig. = figuré. — ft. = futur. — impér. = impératif. — inf. = infinitif. — interj. = interjection. — ipf. = imparfait. — inv. = invariable. — loc. — locution. — m. = masculin. — n. = nom. — n. pr. = nom propre. — p. = participe. — p. p. = participe passé. — pass. = passif. — pf. = parfait. — pl. q. pf. = plus-que-parfait. — pl. = pluriel. — poss. = possessif. — pr. = présent. — prép. = préposition *ou* -tive. — pron. = pronom *ou* prononcez. — r = régime. — réfl. = réfléchi. — s. = sujet *ou* sens. — sbj. = subjonctif présent. — sg. = singulier. — v. = verbe *ou* voyez. — voc. = vocatif. — voy. = voyelle. — 1, 2, 3 = 1re, 2e, 3e personne. — (?) = étymologie incertaine *ou* inconnue. — (°) — étymologie non latine. — * = forme latine hypothétique ou de la langue vulgaire, ou mot du latin du moyen âge.

N. B. — Nous n'indiquons l'étymologie que pour les mots d'origine latine, et nous la plaçons entre parenthèses immédiatement après la forme principale du mot, à laquelle nous renvoyons pour les autres formes rangées à leur ordre alphabétique. Dans les mots de formation romane, nous imprimons en italique les mots français, et aussi les suffixes ou désinences latines qui ont fait place à d'autres suffixes ou désinences. Pour les verbes déponents, nous donnons toujours la forme active (qui a donné naissance à la forme française), même lorsqu'elle ne se rencontre pas dans les textes antérieurs au moyen âge. Enfin, dans les étymologies, les lettres ajoutées à la forme du lat. classique pour expliquer la forme romane sont placées entre crochets, celles qui ont été retranchées sont placées entre parenthèses. — Pour les mots à flexions, nous ne donnons généralement, en dehors de l'infinitif et du cas régime singulier, que les formes qui se rencontrent dans nos textes. Lorsqu'il n'y a pas de modification du radical, nous ne donnons, pour les noms et adjectifs, que le régime singulier, qui est en même temps, sauf dans un petit nombre de mots signalés, le sujet pluriel.

18, 25, *v. n. et a.*, *cesser* (avec estre) 19, 117, etc., *faire cesser*, *apaiser* 18, 25; *v. réfl.*, s'a. de duel 19, 46, *cesser son deuil*.

Achab (Achab) 68, 2, 49, *n. pr. inv.*, *Achab, roi d'Israël*.

achaper (ab-cappam-are) 58, 55, *v. n.*, *échapper* (*il y a ici une espèce de jeu de mots*).

achater (ad-captare), acater, acc., acheter, *v. a.*, *acheter*. — *Pr. pl.* 3 achietent 61, 48.

achier, *v.* acier.

achiesser, *v.* acesser.

achietent, *v.* achater.

achoison, *v.* ocoison.

acier (*aciarium, *de* acies), achier, *n. m.*, *acier*.

acoillir (ad-colligere; *voy. à* coillir), aqueillir, *v. a.*, *choisir, prendre* : ac. son oire, sa voie, la voie, son cemin, s'ac. a la voie 23, 2, 76, *se mettre en route*. — *Pr. sg.* 3 aquiaut 23, 2, 76; *pl.* 3 aquellent 25, 61; *pf. sg.* 3 acoilli 30, 73.

acointable (*acointier*-abilem) 23, 1, 83, *adj.*, *abordable, poli*.

acointance (*acointier*-antiam) 19, 50, *n. f.*, *relations intimes*.

acointier (ad-cognitum-iare), acuinter, *v. a.*, *aborder, faire connaître, instruire, avertir*; se a. 22, 93, *s'approcher de* — *Pr. sg.* 1 acoint 51, 39 (*p.-ê. pour* acont).

acoler (ad-collum-are), *v. a.*, *accoler, embrasser en passant les bras autour du cou*.

acompaignier (ad-com-panem-iare), *v. a.*, *accompagner*.

acomplir (ad-complire), acc., acumplir, *v. a.*, *accomplir*.

aconsivre (ad-consequere), *v. a.*, *atteindre*. — *P. p.* aconseü 9, 67.

aconter (ad-computare), *v. a.*, *raconter*.

acordable (ad-corde-abilem), *adj.*; estre a. 70, 1, 14, *s'accorder*.

acordance (ad-corde-antiam) 45, 119, *n. f.*, *accord*.

acordement (ad-corde-amentum), *n. m.*, *accord, moyen d'accorder, raccommodement*.

acorder (ad-corde-are), acc., *v. a.*, *mettre d'accord* 70, 1, 23, *accorder, permettre*; ac. de, s'ac. a. *consentir à*: s'a. a, 70, 1, 22, *s'accorder avec, convenir, s'accommoder*; s'accordent que 24, 146, *tombent d'accord que*.

acorer (ad-cor-are), acourer 54, 1, 44, *v. a.*, *percer le cœur à, affliger, oppresser*. — *P. p. f. sg.* acorede 4, 15.

acorre (ad-currere), *v. n.*, *accourir*.

acort (*n. verb. de* acorder), acc., *v. pl.* acors 40, 1, 86, *n. m.*, *accord*; d'a. 62, 44, *d'accord, en bons termes*.

acostumance (ad-*costume*-antiam) 57[b], 111, *n. f.*, *coutume*.

acostumer (ad-*costume*-are), *v. a.*, *accoutumer, habiller d'un vêtement d'apparat* 4, 114: acostumé 19, 180, etc., *p. p.*, *accoutumé*: — *impers*[t], il est a. 59, 42.

acouchier (ad-collocare), aculchier, *v. n.*, *se coucher, se mettre au lit*. — *Pf. sg.* 3 aculchad 68, 14.

acoupler (ad-copulare) 71, 2, *v. a.*, *accoupler, joindre*.

acourer, *v.* acorer.

acquest (*acquæsitum), 65, 59, *n. m.*, *acquis, connaissances acquises*.

acquis (*acquisum, *analogie de* pris) 72, 48, *p. p. de* acquerir.

acquiter, acuitier, *v.* aquiter.

acreanter (ad-credentem-are), *v. a.*, *affirmer, assurer*.

acroistre (ad-crescere), acreistre, *v. a.*, *accroître*.

aculchier, *v.* acouchier.

acumplir, *v.* acomplir.

acuser (accusare), acc., *v. a.*, *accuser*.

ad, *v.* a[1], o[3] *et* avoir.

adaingnier (ad-dignare) 31, 1, 62, *v. n.*, *condescendre, être complaisant*.

Adam. Adan, *inv. ou variable*; *s. sg.* Adans 45, 56, 50, 17, *n. pr.*, 1° *Adam, le premier homme*, 2° *croisé, fils de Michiel*.

adens (ad-dentes), adens, *loc. adverbiale, la face contre terre* (chiet ad., gist ad.).

adès (ad-de-ipso?), *aussitôt, bientôt, sans cesse* 61, 16, *sans interruption* 57[b], 16; tot adès 42, 2, 77, *aussitôt*; tout adiès 18, 26, etc., *sans cesse*.

adeser (ad-densare?), *v. n. et a.*, *toucher à*.

adiès, *v.* adès.

adieu, *pour* a Dieu, *v.* Dieu.

adjouster, *v.* ajoster.

adjutorie (adjutoria) 4, 119, *n. f.*, *aide*.

admonnestement (*admoni[s]-tum-amentum) 72, 22, *n. m.*, *avis, admonestation*.

adober (*), adouber, aduber, *v. a.*, *adouber, armer*; adubét 5, 6, *p. p.*, *orné*.

adonc (ad-tunc), adoncq 26, 30, adont, *adv.*, *alors, donc* (*dans un récit*).

adosser (ad-dossum [= dorsum]-are) 4, 62, *v. a.*, *abandonner* (litt[t] *mettre à dos*).

adouler (ad-dolare) 72, 1, *v. n.*, *se plaindre*.

adrecier (ad-directum-iare), adrescier 50, 44, *v. a.*, *adresser*; *v. n.* 50, 44, *se diriger*: *v. réfl.* 23, 2, 5, *se diriger*. — *P. p.* adrecie (= adreciee) 33, 17.

adrescier, *v.* adrecier.

aduber, *v.* adober.

aduleur (adulatorem) 72, 20, *n. m.*, *flatteur*.

aduner, *v.* aüner.

advenir, *v.* avenir.

adventure, *v.* aventure.

adveri (adverum-itum), *v. pl.* adveris 26, 146, *adj. à forme de p. p.*, *vérifié, reconnu vrai*.

adversité (adversitatem), *n. f.*

adviser, *v.* aviser.

advocat (advocatum), *v. pl.* advocas 27, 52, *n. m.*, *avocat*.

aemplir (ad-implire) 5, 173, *v. a.*, *accomplir*.

aerdre (adhærĕre, *pour* adhærēre), ahierdre, *v. n.*, *s'attacher, se raccrocher à*: *rester attaché au sol*, 69, 22, *toucher à être adjacent*) 69, 13; *v. a.*, *saisir*. — *Pf. sg.* 3 aerst (*adhærsit) 60, 22.

aerst, *v.* aerdre.

afaire (*a-faire*, *formation française*), affaire, *n. m.*, *affaire, genre* 37, 1, 2, 3, etc.; — avoir bien a. 54, 2, 9, *avoir une affaire sérieuse*.

afaitier (ad-factare), *v. a.*, *élever* (*un enfant*), *préparer, apaiser*.

afamé (ad-famem-atum), *part. p. pris adj*[t]: estre a. 8, 2, 41, *mourir de faim*.

afermer (ad-firmare), affermer, afremer 25, 101, *v. a.*, *confirmer*.

aff.-, *v.* af.-.

afferir (ad-ferire), *v. n.*, *convenir*. — *Pr. sg.* 3 affiert 50, 47, etc., afiert 60, 56; *cd. pl.* 2 afferriés 30, 344.

affiance ad-fidum-antiam, *n. f.*, *confiance*.

affiër (ad-fidum-are) (s') 43, 2, *v. réfl.*, *se fier*.

afflit (afflictum), *s. sg.* affliz 3, 67, *p. p.-adj.*, *affligé*.

affuler, *v.* afubler.

afichier (ad-*ficcare *Fœrster*, ad-figicare *Diez*), aff., *v. n.*, *s'appuyer fortement*.

afiner (ad-finem-are), *v. n. et a.*, *finir, mourir, affiner*.

afolé, *p. p. de* afoler, *au fig.*, *atteint, entaché*.

afoler ad-*fol*-are), *v. a.*, *rendre fou, blesser*.

aforkier (ad-furcam-iare), *v. n.*, *former la fourche, se rencontrer*. — *Pr. pl.* 3 aforkent 30, 77, 307.

afremer, *v.* afermer.

afubler (ad-fibulare), affuler, *v. a.*, *affubler, revêtir* (*un vêtement de dessus*). — *P. p.* afublét 5, 124, *s. sg.* afublés 30, 250; bien a. 57[a], 1, 24, *qui a un bon manteau*.

aga! *interj. marquant l'étonnement*.

agniel (agnellum), *v. pl.* agneaux 67, 2, 14, *n. m.*, *agneau*.

agreer (ad-gratum-are), *v. a.*, *agréer*. — *Pr. sg.* 3 agree 32, 7, etc.

agrever (ad-gravare), *v. a.*, *abaisser, accabler*.

agu (acutum) 45, 143, agut 6, 2, 31, *adj.*, *aigu, en pointe*.

aguille (acuculam), *n. f.*, *aiguille*.

aguilloner (*aiguille*-onem-are) 45, 222, *v. a.*, *aiguillonner*.

ahai! *interj.*

ahierdre, *v.* aerdre.

ahochier (ad-*hoc* (*v. fr.*, *cf.* hoche)-iare 29, 1, 115, 58, 70, *v. a.*, *accrocher*.

aïde, *v.* aïe.

aidier (adjutare), eidier 23, 32, ayder, 16 (*note*), *v. n. et a.*, *aider*; si (se) Dieus (Dex, etc.) m'aït (*sbj.*), *formule affirmative, puisse Dieu me venir en aide aussi sûrement que*; *cf.* se D. me puist aidier 14, 114. — *Pr. sg.* 3 aïe 47, 31; *sbj. sg.* 1 aïe 24, 307, 3 aït 13, 1, 10, etc., aïst 42, 2, 14, aiut 3, 143.

Aie (*) 11, 70, etc., *n. pr., femme d'Aimon de Dordone.*

aïe (*n. verbal tiré de* adjutare), aïde 43, 11, aiudha, 1, 1, 3. 2, 4, aiüe, *n. f.*, *aide.* — Aiüe! 29, 2, 38, aïe! 52, 18. 57ᵃ, 2, 45, *à l'aide!*

aies, *v.* avoir.

aige, *v.* aigue.

aigre (acrem), *adj.*

aigrement (acri-mente), *adv.*

aigue (*acquam, *qui se trouve dans* l'Appendix Probi), *n. f.*, *eau* (*cf.* eave).

aile, *v.* ele.

aillors (aliorsum) 12, 68, etc., *adv.*, *ailleurs.*

aim (hamum) 45, 112, *n. m.*, *hameçon.*

aïmant (adamantem), aymant 36, 16, *s. sg.* aïmant 47, 44, *n. m.*, *aimant.*

aime, aimes, etc., *v.* amer².

Aïmer (*), *s. sg.* Aïmers 5, 120, *n. pr. d'homme, l'un des douze pairs de Charlemagne, fils d'Aimeri de Narbonne.*

ai mi (ai *interj. et* mi *pron. pers.*) 53, 73, *pauvre de moi! malheur à moi!*

Aimon (*), Aymon, *s. sg.* Aime 11, 75, Aymes 11, 30. 115, *n. pr., A. de Dordone, père de Renaut de Montauban, de Guichart, de Richart et d'Allart.*

ainc (adhuc? *V. Diez*, Etym. Wœrterb., *s. v.* anche), anc 3, 62. 87, ainques 30, 186, *adv.*, *aussi, de plus* 3, 62. 87, *jamais* (*cf.* ainz).

ainçois, *v.* ançois.

ainques, *v.* ainc.

ains, *v.* ainz.

ainsi, -y, -in, -inc, -is, *v.* ensi.

ainsjornee (*ains-jornee*), anjornee 66, 7, *n. f.*, *aube, début de la journée.*

aint, *v.* amer².

ainz (*antius, voy. *Rom.* 29, 281), ains, ainç 25, 97 (*à corriger dans le texte*), eins, anz (*cf.* desanz 3, 86. 88), *adv. et prép.*, *avant*; ainç tierc jour 25, 97, *avant le troisième jour, avant trois jours*; ains... ne, *ne... jamais auparavant*; a. que, *avant que*; a l'eins que 58, 41, *le plus vite, le plus tôt que*; — *conj.*, *mais.*

aïr (*n. verbal de* aïrier), *n. m.*, *violence, vivacité, ardeur* 42, 1, 57.

aire (aream?), *n. m. et f.*, *disposition de l'âme* (*dans les expressions* de bon (bone) aire, de put (pute) aire); de si pute aire 50, 48, *si méchant. Voy.* debonaire *et* put.

aireement (*aïrée*-mentum), *adv.*, *avec ardeur.*

aïrier (ad-iram-are), -er (s'), *v. réfl.*, *se mettre en colère, se fâcher.* — *P. p.*, *attristé.*

Ais¹ (Aquis) 6, 3, 2, etc., *n. pr. de ville. Aix-la-Chapelle.*

ais² (axem *pour* assem) 29, 1, 47, *n. m.*, *battant de la porte.*

aisance (*aise*-antiam), *n. f.*, *aise.*

aise (*), *n. f.*, *aise, satisfaction*, *au pl.*, *installation* 12, 33; estre a a., *être en sûreté* 43, 19, *être commode* 68, 5.

aisné (*ains*-natum), *s. sg.* aisnez, aisnés, 8, 1, 24, *adj. aîné.*

aiudha, aiüe, aiut, *v.* aïe *et* aidier.

ajornede, *v.* ajorner.

ajorner (ad-diurnum-are), *v. n.*, *faire jour*; — l'ajornant, *p. pr. pris subst*ᵗ, l'ajornede 6, 3, 27, *p. p. pris subst*ᵗ, *f.*, *le point du jour.*

ajoster (ad-juxta-are), adjouster 67, 1, 12, ajouster 67, 1, 22, *v. a.*, *réunir, ajouter, mettre en possession de, admettre à* 19, 71.

al, *v.* le¹.

alaitier (ad-lactare), *v. a.*, *téter.*

alaschier (ad-*lascare, *pour* laxare), *v. a.*, *lâcher.*

alasser (ad-lassare) (s') *v. réfl.*, *se lasser.*

albe (albam), *n. f.*, *aube.*

Alde (*), *n. p.*, *Aude, sœur d'Olivier et fiancée de Roland.*

alegier (ad-levem-iare), all., *v. a.*, *alléger.* — *Pr. sg.* 3 aliege 45, 178, allege 40, 1, 46.

aleine (*n. verb. de* alener), alaine, *n. f.*, *haleine.*

aleir, *v.* aler.

alejance (ad-levi-antiam) 17, 25, *n. f.*, *allégement, soulagement, répit.*

Alemaigne (*Alamanniam) 7, 12, Alemaingne 48, 131, *n. pr.*, *Allemagne.*

alemande (Alabandam, *ville de Carie*) 5, 122, *n. f.*, *espèce de fourrure*; *cf.* ung chappeau d'allement (*Dict. de Godefroy*, *s. v.*), *que God. déclare ne pas comprendre.*

Alemant (Alamanni) 9, 130, *s. pl. refait sur le rég.* Alemanz, *Allemands.*

alement (*al*(*er*)-amentum) 69, 22. 32, *n. m.*, *action d'aller, pas.*

alener (anhelare), *v. a.*, *respirer l'haleine de qq*ⁿ 14, 72.

alentir (ad-lentum-ire), *v. a.*, *ralentir*; *v. réfl.* 18, 202, *se ralentir, s'attiédir.*

aler (*étymologie très discutée : p.-ê. de* *aner (= adnare) *sous l'influence de* allatus; *M. Bourciez* (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1889, 1) *sépare* aler *de* andare, *qu'il tire avec quelque vraisemblance de* inde-are, *formation analogue à celle de* circare, juxtare), aller 40, 1, 56, aleir 69, 21, *v. n.*, *aller, s'en aller* 18, 212. 19, 215; — estre alé 57ᵇ, 63, *être passé* (*en parlant des fruits*); — en aler 6, 2, 21, etc.; s'en aler 23, 1, 30, etc., *s'en aller*; — aler pur 22, 67, etc., *aller prendre*; — aler, *avec un part. pr.*, *indique la continuité de l'action*: mout le vont plaignant et regretant 18, 121-2, etc.; — *infin. pris subst*ᵗ, *voyage* 20, 44 (*cf.* alier); *p. pr. pris subst*ᵗ, as alanz 69, 10, *à ceux qui vont.* — *Pr. sg.* 1 vois (va(d)o + *is* = isco?), 2 vas, 3 vait 7, 22, etc., vat 40, 2, 26, vai 12, 136; *pl.* 3 vont; *ipf. sg.* 3 alout 57ᵃ, 1, 18; *pf. sg.* 3 alat 3, 26, alad 68, 49, ala 7, 8, etc.; *fl. sg.* 1 irai, etc.; *cd.* iroie, etc.; *subj. sg.* 1 voise (*forme analogique tirée du présent* 1ʳᵉ *pers.*), voize 48, 7, voisse 30, 20, 3 voist 34, 1, 3, aut 23, 1, 30; *pl.* 2 alés 52, 8, 3 voisent 19, 257, (r) algent (realiant) 3, 24; *ipf.* alasse, etc.; *pl.* 2 alissiés 30, 190; *impér. sg.* 2 va 34, 1, 1; *p. p.* alé, alede 6, 3, 19.

Aleschans (Elysios-campos), 10, *passim*, *n. pr. de lieu, les Aleschamps* ou *Aliscans.*

aleüre (*al*(*er*)-aturam), *n. f.*, *allure.*

alever (ad-levare), *v. a.*, *élever en dignité, exalter, proclamer roi* 7, 38.

Alexandre, *v.* Alixandre.

Alexis, *inv.* (*et var.*, *r. sg.*: Alexi 59, 13), *n. pr. d'homme.*

aliance (ad-ligare-antiam), alyanche 25, 40, *n. f.*, *alliance.*

aliëne (alienum) 4, 32, *adj.*, *étranger.*

alier (*al*-arium) 49, 46, *n. m.*, *manière d'être, habitude, conduite.*

alissiés, *v.* aler.

Aliste (*), *n. pr. de femme.*

Alixandre (Alexandrum), Alexandre 67, 2, 60, *n. pr.*, *Alexandre-le-Grand*; — *s. pl. m.*, 49, 123, *des Alexandre.*

alkes, *v.* auques.

allegier, *v.* alegier.

allegorie (allegoriam), *n. f.*, *allégorie.*

alloy (ad-legem) 54, 1, 112, *n. m.*, *aloi.*

Allys (*) 40, 1, 75, *n. pr. Alice.*

alne, *v.* aune.

aloë (alaudam) 49, 70, *n. f.*, *alouette.*

aloër (ad-locare), *v. a.*; s'a. 20, 78, *v. réfl.*, *se placer à côté.*

alors (*a-lors*), *adv.*

aloser (*a-los*-are), *v. a.*, *louer*; *p. p.*, *digne d'éloges* 19, 178.

alout, *v.* aler.

alquant, *v.* auquant.

alques, *v.* auques.

altel, alter, alteus, *v.* autel.

altre, altresi, *v.* autre, autresi.

altretel (alterum-talem), *adj.*, *tel.*

alumer (ad-luminare), *v. a.*, *allumer*; *absolt.* 45, 39, *allumer de la lumière*; *v. n.*, *s'allumer* 59, 78.

alyanche, *v.* aliance.

amainne, *v.* amener.

amant (amantem), *s. sg.* amanz 45, 193, *n. m.*, *amant.*

amasser (ad-massam-are), *v. a.*, *amasser, rassembler* 19, 7.

Amauri (*) 8, 1, 6, etc., *s. sg.* Amauris 8, 1, 10, etc., *n. pr. Amauri de Viesmés, chevalier traître.*

ambassadeur (*ambassade*) *mot d'origine italienne*) -orem), *n. m.*

ambedeus, ambedoi, *v.* ansdous.

ambes (ambas) 3, 61. 4, 2, etc., *adj. pl. f.*, *les deux* (*cf.* ansdous).

ambesdous, ambedeus, *v.* ansdous.

ambler[1] (ambulare), anbler, *v. n.*, *aller l'amble*; bien emblanz 58, 18, *s. sg.*, *qui va bien l'amble*.

ambler[2], *v.* embler.

ambleüre (ambulaturam) 58, 19, etc., anb. 32, 2, *n. f.*, *amble*; tote m'a., *tout à fait à l'amble*.

ame (animam), anima, 2, 2, aneme 3, 78. 141, etc., anme 6, 2, 54, arme 15, 2, 22, etc., *n. f.*, *âme*.

ameçon (hamum-icionem), *n. m.*, *dimin. de* aim, *hameçon*.

amegrir (ad-macrum-ire), *v. n.*, *maigrir*.

amender (emendare), *v. a.*, *amender*, *améliorer*, *corriger*; *v. n.*, *gagner du terrain*, *avoir l'avantage* 57*, 2, 62.

amendise (emendare-itiam), *n. f.*, *réparation d'une injure*.

amener (ad-minare), *v. a.*, *amener*, *emmener* 55, 84. — *Pr. sg.* 3 amainne 43, 42.

amer[1] (amarum), *adj.*, *amer*.

amer[2] (amare), aymer 40, 2, 13, etc., *v. a.*, *aimer*. — *Pr. sg.* 1 aim 12, 65, 3 aime, aimme 23, 1, 163. 174, ainme 30, 359. 62, 5; *ipf. sg.* 3 aymoit 27, 6; *cd. sg.* 1 ameroie, ameroi 12, 25; *sbj. sg.* 3 aint 43, 2; *p. p.* amét, amé : il li volst faire molt amét 3, 103, *il voulut lui faire ce qui pouvait lui être agréable* (*ce qui pouvait être aimé de lui*).

amerote (amarum-ottam) 45, 121, *n. f.*, *amertume*.

amertume (*amaritumem, *pour* amaritudinem, *chang*t *de suffixe*) 45, 153, *n. f.*

amesurer (ad-mensurare) 70, 1, 17, *mesurer*.

ametiste (amethystum, *litt*t « *qui empêche l'ivresse* »); *n. f.*, *améthyste*.

ami (amicum), amic 18, 190, amin 65, 33, *s. sg.*, amis, *adj. et subst.*, *ami*, *amant*.

Ami (amicum), *s. sg.* Amis, *n. pr. d'homme*.

amiable (amicabilem), *adj.*, *aimable*.

amic, *v.* ami.

amie (amicam), *adj. et subst.*, *amie*, *amante*.

amiëte 30, 334, *n. f.*, *diminutif de* amie.

amin, *v.* ami.

amiral (*) 8, 2, 82, etc., *s. sg.* amiraus 12, 28, etc., *n. m.*, *émir*.

amiré (*), 8, 2, 2, etc., *s. sg.* amirés 8, 2, 87, *n. m.*, *émir*.

amistié (*amicitatem), ammistié 14, 100, *n. f.*, *amitié*.

ammor, *v.* amor.

amoder (ad-modum-are), *v. a.*, *façonner*; amodé en douçour 62, 26, *adouci*.

amoderer (ad-moderare) 54, 1, 169, *v. a.*, *régler*, *arranger*.

amonester (*admoni[s]tumare) 70, 2, 34, *v. a.*, *avertir*, *admonester*.

amont (ad-montem), amunt, *adv.*, *en haut*, *vers le h.*; traire a., *relever* 20, 69.

amonter (ad-montem-are), *v. a.*, *élever*.

amor (amorem), amur, ammor 14, 17 (*suj. et rég.*), *s. sg.* amors 31, 2, 26, *n. f.*, *amour*. — *Au pluriel*, amors, amours, ammors 14, 100, *amour*. — *Personnifié* (*il suit alors la 1re déclinaison masculine*) 23, 1, 7, etc. 44, 1, 2°, 3. 50, etc. — Por l'a. de, *à cause de* (*en mauvaise part*) 14, 17; par a. 53, 14, *de grâce!*

amourete (amorem-ittam), *n. f.*, *amourette*.

ampereor, *v.* empereor.

Amphiaras (Amphiaraüs) 16, 1. 3, etc., Amphoras 16, *note*, *l.* 2. 4. 6, *n. pr. d'homme*, *le devin Amphiaraüs*.

amplastre (emplastrum) 48, 92. 93, *n. m.*, *emplâtre*.

amunt, amur, *v.* amont, amor.

an[1] (annum), *s. sg.* anz 20, 165, ans, *n. m.*, *an*, *année*.

an[2], *v.* en *et* home.

an-, *v.* en-.

anatemé (*anathema-atum), *s. sg.* anatemez 3, 28, *p. p.*, *anathématisé*, *anathème* (*adj.*).

anbler, *v.* ambler.

anbleüre, *v.* ambleüre.

anc, *v.* ainc.

ancessor (antecessorem), *s. sg.* ancestre (antecessor), *r. pl.* ancessors, ancesurs 68, 10, ancestres (*forme analogique tirée du suj. sing.*) 40, 1, 6, *n. m.*, *ancêtre*.

anchois, *v.* ançois.

anciien (ante-anum) 48, 45, *adj.*, *ancien*.

ançois (*ainz* et *eis* = ipsum), ainçois, anchois 18, 40. 52, 28, ansoiz 14, 75, einçois 45, 11, *adv. et conj.*, *avant*, *plutôt*, *mais*: a. que, *loc. conj.*, *avant que*.

ancore (hanc-ad-horam, *ou peut-être* hinc ad horam, *Darmesteter*), ancor 65, 8, 14, etc., encor, encore 44, 1, 2°, 23, *adv.*, *actuellement*, *encore*, *aussi*: — *conj.* (*s.-ent.* que) 19, 180, *quoique*.

ancuen, *v.* aucun.

ancui (anc-hodie), encui 4, 15, *adv.* *aujourd'hui*.

andeus, andoy, andui, *v.* ansdous.

Andreu (Andreum), Andriu 35, 9, 41, *s. sg.* Andrex 15, 1, 5, Andrius 15, 2, 70, *n. pr. d'homme*, *André*.

ane (anatem) 53, 34, *n. m.*, *canard*.

anel (anellum), *n. m.*, *anneau*.

anelet (*anel*-ittum), *n. m.*, *petit anneau*.

aneme, *v.* ame.

anemi (inimicum), inimi 2, 3, ennemi 72, 19, *n. m.*, *ennemi*.

ange, angele, angeles, *v.* angle.

angevin (andegavinum), *n. m.*, *petite monnaie d'Anjou* (*ordinairement le quart d'un denier*).

angle (angelum) (*pron.* anj'le), angele 15, 2, 23, ange 40, 1, 26, *s. sg.* angeles, 6, 2, 20, etc. 52, 29 *et* 45 (*titres*), *n. m.*, *ange*.

Angleterre (Anglam-terram), *n. pr. de contrée*.

Anglois (Angle[n]sem), Engloys 39, 8, *n. pr.*, *Anglais*.

angoisse (angustiam), anguisse, *n. f.*, *angoisse*, *torture*: par les a. Dieu! (*juron*) 55, 74, *par la Passion du Christ!*

angoissos (*angoisse*-osum), -us 58, 82, -eus, anguissos 4, 72, engoisseux 72, 21, *adj.*, *plein d'angoisse*, *terrible*.

angreissier (in-crassum-iare) 23, 2, 144, *v. a.*, *engraisser*.

anguisse, *v.* angoisse.

anguissos, *v.* angoissos.

anima, anme, *v.* ame.

anious (in-odio-osum) *f.* -ouse 18, 79, *adj.*, *cruel*.

anjornee, *v.* ainsjornee.

Anjou (Andegavum), *n. pr. de province*, *Anjou*.

anluminer (in-luminare) 23, 1, 112, *v. a.*, *illuminer*, *éclairer*.

anmi, *v.* mi[1].

anoier, *v.* anuier.

anontion (ad-nuntium-onem), *n. f.*, *annonce*, *nouvelle*.

anpereor, *v.* empereor.

anquelie (*aquilegiam), *n. f.*, *ancolie* (*fleur*).

anquenuit (anc-noctem) 14, 115, *adv.*, *aujourd'hui*.

ansdous (ambos-duos), andeus 12, 161. 168, 25, 49, ambesdous 3, 23, ambedeus 24, 287, etc., *suj.* andoi, andoy 25, 44, andui, endui 45, 181, ambedui 6, 1, 25, etc., ambedoi, anbedoi 8, 1, 178, etc., *adj. num. des deux genres*, *tous deux*.

Anseïs (*), *invar.*, *n. pr. d'homme*.

ansinc, ansis, *v.* ensi.

ansoiz, *v.* ançois.

ante (*n. verbal de* anter, enter) 45, 72, *n. f.*, *rejeton*.

antif (antiquum) 5, 135, anti 30, 75, *r. pl.* antifs 68, 30, *adj.*, *ancien*.

Antioche (Antiochiam), *n. pr. de ville*.

Antor (*) 24, 11-16, etc., *inv.*, *n. pr.*, *père nourricier d'Artus*.

anui (*n. verb. de* anuier), enui 45, 88, 91, *n. m.*, *ennui*, *deuil* 18, 91.

anuier (in-odio-are), anoier, enuier, ennoier 44, 2, 69, *v. a.*, *chagriner*, *attrister*, *ennuyer*; *v. n.*, an. a 18, 16. 19, 25. — *P. p. f. sg.* anuiie (= anuiiee) 14, 128.

anuit (hac-nocte), *adv.*, *cette nuit*: — *aujourd'hui* 15, 1, 15, etc.

anuitant (*p.-prés. de* anuitier (= ad-noctem-iare) *pris subst*t) 17, 33, *n. m.*, *tombée de la nuit*.

anuncier (ad-nuntiare), -er, *v. a.*, *annoncer*. — *P. p.* anuncé 27, 21.

anz, *v.* enz *et* ainz.

aorer (adorare) 64, 17, aourer 15, 1, 25, aüver 46, 54, *v. a.*, *adorer*.
aorte (ἀορτή) 57, 2, 39, *n. f.*
apaier (ad-pacare), appaier, *v. a.*, *apaiser*; *v. réfl.* 9, 85, *se calmer!* *v. n.* 13, 1, 32, *faire la paix avec*.
apaisier (ad-*pais*-iare), *v. a.*, *apaiser*.
apali (ad-*pale*-itum), *adj.*, *pâli*, *pâle*.
apanra, *v.* aprendre.
aparant, *v.* aparoir.
aparceivre, *v.* aperçoivre.
apareillier (ad-*pariculum*-are), app., aparoillier 43, 25, *v. a.*, *préparer*; *v. réfl.*, *se préparer*.
apareistre (ad-pariscere), *inchoatif de* parere), *v. n.*, *apparaître*, *être évident*. — *P. pr.* apparisant (appariscentem, *inchoatif*) 59, 21, *qui se montre*, *visible*.
aparoir (ad-parere), apparoir, *v. n.*, *apparaître*, *être évident*. — *Pr. sg.* 3 apert 71, 26, apeirt 69, 49; *fl. sg.* 3 aparra 71, 29; *sbj. sg.* 3 appere 54, 2, 48; *p. pr. m. et f.*, aparant 19, 258 (*brillant*), apparant 24, 180; *p. p.* apareüde 4, 99.
aparsouvoir, *v.* aperçoivre
apartenir (ad-per-tenire), appartenir, *v. n.*, *toucher de près* 19, 248, *appartenir*, *concerner*.
apeirt, *v.* aparoir.
apeler (appellare), apeller, appeler, apeleir 60, 4, etc., *v. a.*, *appeler*, *interpeller*, *faire appel à*, *citer*, *provoquer*; en ap., *même sens*. — *Pr. sg.* 1 apel 49, 123; *sbj. sg.* 3 apiaut 18, 46; *p. p.* (*dial.*) appeliez 66, 80, apièlés 18, 141.
apendre (ad-pendĕre), *v. n.*, *dépendre de* 7, 7, 8, etc., *se rapporter à* 20, 132, *convenir* (*imperst*ᵗ) 49, 47.
apenser (ad-pensare), *v. n.*, *penser à*; — estre apensé de 19, 37, *avoir dans la pensée de*; — *v. réfl.*, s'a. de 29, 2, 21, *imaginer*.
aperçoivre (ad-percipĕre), aparceivre, appercevoir (ad-percipĕre) 54, 2, 24, aparsouvoir 48, 6, *v. a.*, *apercevoir*; *v. réfl.* s'a., *s'apercevoir*, *faire attention* 21, 55, etc., *reconnaître* 66 86, *se reconnaître*, *avoir conscience de sa valeur* 14, 30. — *Pr. sg.* 3 aparceit 21, 55, aparçoit 23, 2, 94; *pf. sg.* 3 aperceut 21, 81. 66, 86, aperceuit 22, 15, aparçut 45, 47; *sbj. sg.* 3 aparçoive 23, 1, 144; *p. p.* aperceü 14, 30. 20, 66, etc.
aperechir (ad-*perece* (*pereche*) -ire) 18, 203, *v. n.*, *devenir paresseux*, *lâche*.
apert¹ (apertum), app., *adj.*, *ouvert*, *franc*, *évident*; en a. 67, 2, 57, *ouvertement*.
apert², *v.* aparoir.
apertement (aperta-mente), apiertement 18, 198, *adv.*, *ouvertement*, *clairement*.
apeticier (ad-*petit*-iare), *v. n.*, *rapetisser*, *diminuer*.
aplommé (ad-plumb*um*-atum) 55, 22, *p. p.*, *étourdi comme par un coup de massue*.
apoiier (ad-podi*um*-are), apuier 13, 2, 11, appuyer 26, 115. 116, *v. a.*, *appuyer*, *étayer*; *v. n.*, *monter* 13, 2, 11; *v. réfl.*, 12, 74. 14, 106, etc., *s'appuyer*.
apoint (ad-punctum), *n. m.*, *appoint*.
aporter (ad-portare) *v. a.*, *apporter*.
apostele (apostolum) 15, 2, 70, apostle 10, 46, etc., *n. m.*, *apôtre*.
apostoile (*apostolium) 60, 11, apostolie 4, 116, *pape*.
apostume (ἀπόστημα) 60, 72, *n. m.*, *apostème*, *abcès*.
app-, *v.* ap-.
apparisant, *v.* apareistre.
appercevoir, *v.* aperçoivre.
appere, *v.* aparoir.
appetit (appetitum), *n. m.*, *appétit*.
appoint (*pour* a point) 54, 2, 26, *pris adject*ᵗ, *comme il faut*.
appressé (ad-press*um*-atum), *s. sg.* appressez, -eiz 65, 26 *p.*, *accablé*.
appuyer, *v.* apoiier.
aprendre (ad-prendere), aprandre, *v. a.*, *apprendre*, *instruire*. — *Pf. sg.* 3 aprist 23, 1, 148, etc.; *ft. sg.* 1 apanrai 48, 142; *impér. pl.* 2 aprenneiz 65, 77; *sbj. sg.* 3 apraingne 31, 1, 64; *p. p.* aprins 14, 122. 55, 62, apris 17, 95. 43, 38 (*instruit*).
aprentif (ad-*prendit*um*-ivum) 49, 143, *n. m.*, *apprenti*.
après (ad-pressum), apriès 25, 154. 62, 61, *adv.*, *après*, *ensuite*; — *prép.* 46, 81, etc., *après*, *d'après* 62, 61; — après! *interj.* 42, 1, 119, *courez après!* — En après, *adv. et prép.*, *après*.
aprester (ad-præstare) aprestеir 60, 40, *v. a.*, *apprêter*; aprestė (*p. p.*) 56, 62, *prêt*.
aprins, apris, *v.* aprendre.
aprocharent, *v.* aprochier.
aprochier (ad-prope-are), approchier, *v. n.*, *approcher*; *v. a.*, 9, 69, *avancer* (*une besogne*). — *Pf. pl.* 3 aprocharent 65, 33.
aprof¹, *v.* aprover.
aprof² (ad-prope 46, 49. 81, *prép.*, *après*.
aproismier (ad-proxim*um*-iare, apreismier (*dial.*) 57ᵃ, 2, 8, *v. n.*, *approcher*, *s'approcher*.
aprover (ad-probare), *v. a.*, *approuver*. — *Pr. sg.* 1 aprof.
apuier, *v.* apoiier.
aquellent, aquiaut, *v.* acoillir.
aquiter (ad-*quite*-iare) acquitier, acuiter 30, 200, *v. a.*, *acquitter*.
arabi (*arabitum) 13, 1, 47, arr., *n. m.*, *cheval arabe*.
arain (æramen) 26, 24, *n. m.*, *airain*.
araisnier (ad-rationem-iare), 11, 6, areisnier, 11, 36, *v. a.*, *adresser la parole à*. *Cf.* araisonner.
araisonner (ad-rationem-are, *forme analogique*) 41, 2, 4, *v. a.*, *adresser la parole à*.
Aras, *v.* Arras.
archal (orichalcum) 49, 37, *n. m.*, *laiton*.
Archambault (*), *n. pr. d'homme*.
arche (arcam), *n. f.*
archevesque (archiepiscopum), arcevesque 6, 1, 55, etc., *n. m.*, *archevêque*.
Archevesque 49, 129, *n. pr. d'homme*.
archiee (*arcatam), *n. f.*, *portée d'arc*.
Archipiada 40, 1, 59, *n. pr.*, *Alcibiade*, *pris pour une beauté grecque au moyen âge : l'erreur vient d'un passage de Boèce mal compris* (E. Langlois). *Voy.* Rom., 26, 103.
archoier (arc*um*-icare) 44, 1, 2ᵉ, 34, *v. n.*, *tirer de l'arc*.
arçon (arc*um*-ionem), *n. m.*
Ardanne (Ardennam), Ardane, 11, 27, *n. pr.*, *Ardenne* (*forêt*).
Ardenois (Ardennensem) 8, 1, 16, *adj.*, *de l'Ardenne*.
ardiz, *v.* hardi.
ardoir (ardere), *v. a. et n.*, *brûler*. — *Pr. sg.* 3 art 5, *note*, *v.* 4, etc.; *pl.* 3 ardent 48, 20; *pf. pl.* 2 arcistes 13, 1, 18; *sbj. sg.* 3 arde 2, 19; *ipf. sg.* 3 arsist 59, 79; *p. pr.* ardant 3, 37, etc., *pl.* ardanz 59, 90; *p. p.* ars, *f.* arse 59, 110.
ardure (ardere-ūram) 47, 79, *n. f.*, *brûlure*.
arenté (*a-rente*-atum) 19, 223; *p. p. m. sg.*, *renté*.
arer (arare), *v. a.*, *labourer*.
arere, *v.* ariere.
arester (ad-restare), arr., *v. n. et a.*, *arrêter*, *s'arrêter*, *attendre*; *v. réfl.*, s'a., *s'arrêter*. — *Pf. sg.* 3 arestut 42, 6. 56, 93; *ft. sg.* 1 arestray.
argemier (*pour* argenmier, argent mier = argentum merum), *n. m.*, *argent pur*.
argent (argentum), *s. sg.* argenz, *n. m.*, *argent*.
arguër (argutare) 25, 92, *v. a.*, *exhorter vivement*, *presser*.
argument (argumentum), *r. pl.* -enz 16, 43, *n. m.*, *argument*.
ariere (ad-retro), arriere, arire 10, 35, arires (*s adv.*) 66, 15, arere 22, 112, arrier 53, 59, arriers 24, 82, etc., arrieres 19, 212, ar. 66, 18, ayer 65, 8, 11 : *adv.*, *arrière*, *en arrière*, *derrière*, *de nouveau* 24, 282; venir a. 24, 82, etc., *retourner*; ça en arriere, *za en ayer*, 65, 8, *auparavant*, *jusqu'à ce jour*; — *prép.*, ariere 49, 154; en ayer 65, 11, *derrière*.
Arimetique (arithmeticam) 16, 45, *l'Arithmétique personnifiée*.
arire, arires, *v.* ariere.
ariver (ad-ripam-are), arriver, *v. a.*, *faire accoster* (*des vaisseaux*) 19, 127; *abst*ᵗ, *accoster le rivage* 18, 12.
arme¹ (arma), *n. f.*, *arme*.
arme², *v.* ame.
armeüre (armaturam), *n. f.*, *armure*.
Arneïs (*) 7, 90, etc., *inv.*, *n.*

pr., *duc de la* ‹ *our de Charlemagne.*
aronde (hirundinem), *n. f.*, *hirondelle.*
arondelle (*aronde*-ellam), arundele 47, 16, *n. f.*, *hirondelle.*
arouser (ad-ros-are), *v. a.*, *arroser.*
arr-, *v.* ar-.
arrachier (ad-*radicare), *v. a.*, *arracher.*
Arras (Atrebates), Aras 13, 2, 80, *n. pr. de ville.*
arrier, arrieres, arriers, *v.* ariere.
arroi (ad-**roi*, *cf.* conroi), *n. m.*, *préparatifs*; faire a. 60, 40, *faire des préparatifs.*
ars, arsist, *v.* ardoir.
Arsenius 67, 1, 3, *n. pr. d'homme.*
arson (ars*um*-onem), *n. f.*, *ardeur du soleil.*
art[1] (artem), *n. f.*, *art, ruse* 42, 1, 129, *moyen habile* 20, 32 : les set arz 16, 41, etc., *les sept arts, cycle des connaissances humaines au moyen âge.*
art[2], *v.* ardoir.
Artois (Atrebate(n)sem, *n. pr. de province.*
Artus, *inv.*, *n. pr. d'homme, le roi Arthur de Bretagne,*
arundele, *v.* arondelle.
arvir, *var.* à avir.
as, *v.* es[3].
asaier (exag*ium*-are), *v. a.*, *essayer.*
asalir (ad-salire), ass., assaillir, *v. a.*, *assaillir, attaquer.* — *Pr. sg.* 3 asaut 23, 2, 29.
asaut (ad-saltum), *n. m.*, *attaque.*
ascoter, *v.* escouter.
asemblement (ad-simul-amentum) 17, 42, etc., *n. m.*, *réunion.*
asembler (ad-simul-are), ass., assenbler, assambler 54, 1, 97, assanler 52, 24, 71, 75, *v. a. et n.*, *assembler, réunir, se rencontrer*; a. la bataille 57ᵃ, 2, 35, *ou absol*[t] 59, 65, 66, *engager le combat, d'où subst*[t], assembler, *rencontre, choc de deux armées* 52, 24.
Asension (ascensionem) 8, 1, 153, *n. f.*, *l'Ascension du Christ.*
asens (ad-sensum), ass., *n. m.*, *assentiment* (*cf.* assent).
aseoir (ad-sedere), asseoir, asseoir (*dissyll.*), *v. a.*, *placer, poser, appliquer sur* 7, 122, 135, etc., *assiéger* 3, 46; *v. réfl.*, *s'asseoir, se poser* 66, 9. — *Pr. sg.* 3 asiet 11, 71, etc.; *pl.* 3 asiënt 12, 89; *pf. sg.* 3 asist; *impér. pl.* 2 asseiz 48, 8; *p. p.* asis 16, 28, *f. pl.* assises 54, 2, 69, assises 62, 54 (*v.* seoir).
aseür (ad-securum), ass., *adj.*, *en sûreté* 49, 52, *rassuré* 52, 29, 44 (*cf.* a seür).
aseürer (ad-secur*um*-are), ass., asoürer 42, 1, 17, *v. a.*, *assurer, rassurer.*
asez (ad-satis), assez, asseiz 45, 17, *adv.*, *assez, beaucoup* 17, 65, etc.; d'assez 35, 16, 45, 100, *de beaucoup.*
asiënt, asiet, *v.* aseoir.
asmer, *v.* esmer.
asne (asinum), azne 48, 45, *n. m.*, *âne.*
asoagier (ad-suav*em*-iare) 45, 198, *v. a.*, *calmer.*
asoudre (absolvere), asoldre, ass., assodre 70, 2, *titre et* 28, absouldre 40, 1, 132, absoudre, *v. a.*, *absoudre.* — *Pf. sg.* 3 asolst (= *absolsit) 3, 130; *ft. sg.* 1 assoldrai 6, 1, 64; *impér. pl.* 2 assolez 56, 57; *p. p.* (*fort*) asols (*pl. m. prédicat.*) 6, 1, 71, assos (*r. pl. m.*) 70, 2, 29; *p. p.* (*faible*), asolude (*f. sg.*) 4, 25.
asoürer, *v.* aseürer.
Aspre (Asperum), *n. pr.*, *Aspe, port, passage dans les Pyrénées.*
asprement (aspera-mente), *adv.*, *rudement.*
asprelle (asper-ellam), *n. f.*, *prêle.*
aspreté (asperitatem, *n. f.*, *âpreté.*
asproier (asper*um*-icare) 44, 1, 2°, 23, *v. a.*, *tourmenter.*
ass-, *v.* as-.
Assacis (*) 61, 6, 11, *inv.*, *n. pr.*, *les séides du Vieux-de-la-Montagne* (*d'où notre mot* assassin).
assaillir, *v.* asalir.
assaisonné (ad-sation*em*-atum) (bien) 54, 1, 119, *p. p. adj.*, *venu à son heure.*
assambler, assanler, *v.* asembler.
assavoir (c'est) (*a-savoir*) 26, 111, *c'est-à-dire.*
assenbler, *v.* asembler.
assener (ad-signare), *v. a.*, *appliquer* (*un coup*) : — assené 53, 39, *p. p.*, *atteint, attrapé* (*au fig.*).
assent (*n. verb. de* assentir), *m.*, *assentiment, avis*; prendre ses assenz 57ᵇ, 15, *se consulter, réfléchir.*
assentir (assentire) (s') a, *v. réfl.*, *consentir à.* — *Pr. sg.* 3 assent 50, 46.
assiantre (ad-scienter) 65, 82, *adv.*, *volontairement.*
assis, *v.* aseoir.
Assise (*Assisiam, *pour* Assisium) 60, 70, *ville d'Italie.*
assodre, assoldre, assols, assos, *v.* asoudre.
assommé 53, 23, *p. p.*, *gravement atteint par la maladie.*
assoté (ad-*sot*-atum), *p. p.*, *abêti, rendu stupide.*
assouvir (ad-sopire), *v. a.*, *achever, assujettir, soumettre,* 40, 1, 121.
Astenance (abstinentiam), *n. f.*, *abstinence*; — Astenance 44, 2, 77, *n. abstrait personnifié* (A. contrainte 44, 2, 15, *Abstinence forcée*).
astoit, *v.* estre.
astrelabe (ἀστρόλαβον 16, 50, *n. m.*, *astrolabe.*
astronomie (astronomiam), *n. f.*, *l'Astron. personnifiée* 16, 50.
at, *v.* avoir.
atachier (ad-*taccare), atacier (*pron.* atakier), *v. a.*, *attacher.*
ataigne, ataingne, ataint, *v.* ateindre.
ataindre (ad-tangere), ateindre (attingere), *v. a.*, *atteindre*; *v. réfl.*, *se tenir à côté, rester fidèle*; — *Pr. sg.* 3 ataint 12, 143; *pl.* 3 -aignent 10, 24; *sbj. sg.* 3 ataigne 6, 1, 22, -aingne, 31, 1, 69.
atalenter (ad-talent*um*-are) 20, 21, *v. n. et a.*, *plaire, inspirer un violent désir* à 31, 1, 29.
atandre, *v.* atendre.
atant, *v.* tant.
atarder (ad-tardare), *v. n.*, *tarder.*
atargier (ad-tard*um*-icare), *v. n.*, *tarder.*
atemprement (ad-temperamentum) 70, 2, 23, *n. m.*, *tempérament.*
atemprer (ad-temperare) 45, 177, att., *v. a.*, *calmer.* — *P. p.-adj.*, *modéré.*
atendance (attendere-antiam) 17, 26, *n. f.*, *confiance.*
atendre (attendere), atandre, att., *v. a.*, *attendre*; *v. réfl.*, s'a. a 17, 195, *se fier à, compter sur.* — *P. p.* attendut 4, 84.
atente (attenditam), *n. f.*, *attente.*
atentif (attent*um*-ivum), *s. sg.* atentis 31, 1, 15, *adj.*, *attentif, appliqué.*
aterré (ad-terram-atum) 42, 2, 85, *adj.*, *qui est à terre.*
atochier (*a-tochier*), atouchier, *v. a.*, *toucher, atteindre.*
atoivre, *v.* azeivre.
ator (*n. verb. de* atorner), attour, *n. m.*, *action de se tourner* 34, 2, 51, *apprêts* 17, 68, *hennin* (*sorte de haute coiffure pour dames*) 40, 1, 39.
atorner (ad-tornare), aturner 57ᵃ, 1, 26, *v. a.*, *arranger, préparer, tourner, parer,* 17, 71, 150; *v. n.*, at. a 50, 41, *tourner à*; *v. réfl.*, s'a. 19, 10, etc., *se préparer à, se décider à, se munir.* — *P. p.*, *prêt, qui a fait sa toilette, paré*; mal at., *dans une fâcheuse situation*; trop pis a., 49, 2, *même sens.*
atraire (attrahere), *v. a.*, *attirer*; *tirer à soi* 46, 34; *v. n.*, a. a 51, 31, *s'attacher à, aller vers.*
atraper (ad-**trappe*-are), *v. a.*, *attraper.*
att-, *v.* at-.
Aubert (*), *n. pr. d'homme.*
aubespin (album-*spinum), *n. m.*, *aubépine.*
Aubriët (*Alberic*um*-ittum), -ës 30, 138, *dimin. de* Aubri, *n. de berger.*
Aucasinet 30, 140, *dimin. de* Aucasin, Acassin.
Aucassin (*), *n. pr.*, A., *fils du comte de Beaucaire.*
Aucerrois (Altisiodore(n)sem) 34, 1, 28, *adj.*, *Auxerrois, d'Auxerre.*
aucteur (auctorem) 44, 1, 2°, *titre*, 1, *n. m.*, *auteur.*
aucun (aliqu*em*-unum), aukun 66, 3, alcun, aulcun 28, 2, *s. sg.*

ancuens 65, 54. 61. 81, aucuns 67, 2, 41, etc., *adj.*, *aucun*, *quelque*; — *subst.*, *quelqu'un*, *quelques-uns*.

audiance, *v.* audience.

audience (audientiam), -ance, *n. f.*, *audition*, *audience*; tout en a. 60, 14, *de façon à être bien entendue*.

auferrant (album-*ferrant* (= ferrum-antem), *Diez*) 11, 55, etc., *n. m.*, *cheval* (*primit*[t] : *cheval gris de fer*).

Aufrique (Africam), *f.*, *n. pr. de contrée*, *Afrique*.

augure (augurium) 16, 107, augur 20, 139, *n. m.*, *augure*, *divination*.

Augustin (Augustinum), *n. pr. d'homme*.

aulcun, *v.* aucun.

aulne, *v.* aune.

aultre, -ment, aultruy, *v.* autre, etc.

aune (*), alne 6, 2, 65, aulne 55, 26, etc., ausne 12, 148, *n. f.*, *aune*.

aüner (ad-un*um*-are), aduner 2, 15, *v. a.*, *rassembler*, *accumuler*.

auprès (ad-illum-pressum), *adv.*; a. de, *loc. prép.*, *auprès de*.

auquant (aliquantum), *adj.*; li a., *s. pl. pris subst*[t], 15, 2, 57. 30, 101, etc., *quelques-uns*.

auques (aliquid *et s adverbiale*), alques 6, 1, 30, alkes 47, 5, *adj.-pron.*, *quelque peu*, *assez*.

aürer, *v.* ovrer.

ausi (aliud-sic) 60, 66, aussi 43, 35, aussis 43, 7. 15. 32, *adv.*, *ainsi*, *de même*, *aussi*; ausi com 23, 2, 99, etc., *comme*, *de même que*.

ausne, *v.* aune.

aüssent, *v.* avoir.

aüst[1] (augustum) 57*, 1, 7, *n. m.*, *août*.

aüst[2], *v.* avoir.

aut, *v.* aler.

autant (aliud-tantum), *adv.*; a. de 43, 44.

autel[1] (altare), altel, auter 24, 106, *r. pl.* alteus 56, 53, *n. m.*, *autel*.

autel[2] (*alim (*pour* alium) -talem) 43, 24, etc., *tel* (*v.* él[1] *et* tel).

auter, *v.* autel[1].

autour (ad-illum-tornum), *adv. et prép.*, *autour*.

autre (alterum), altre 3, 142, etc., aultre 26, 27, *adj.-pron.*, *autre*; — autrui (*probabl*[t] *modelé sur* cui), aultruy 54, 2, 98, autri 19, 3, *autrui*; *génitif* 13, 2, 72, *d'un autre*; *rég. de prép.*, 18, 2.

autrement (altera-mente), aultrement 54, 1, 165. 62, 59, *adv.*, *autrement*, *sans cela*.

autresi (alterum-sic), autreci 13, 1, 59, altresi 47, 43, autressi 49, 157, etc., autresinc 44, 2, 115, autresin 45, 112, *adv.*, *aussi*, *de même*; — a. comme, *de même que*.

autri, autrui, *v.* autre.

autr'ier (alterum-heri), *n. m.*; l'a. 13, 2, 17, etc., *l'autre jour*.

avaingne, *v.* avenir.

avaine (avenam), avainne 48, 89, *n. f.*, *avoine*.

avaler (ad-vall*em*-are), *v. n.*, *descendre*; *v. a.*, *abaisser* (*le pont-levis*) 10, 21.

avancier (ab-ante-are), avanchier, *v. a.*, *pousser*, *avantager* 7, 84.

avangarde (*avant-garde*) 54, 1, 39, *n. f.*, *précautions* (*ce qu'on met à l'avant-garde*).

avant (ab-ante), *adv. et prép.*, *avant*; venir a. 68, 34, *s'avancer*, *comparaître*; d'ist di en a. 1, 1, 2, d'or en a. 13, 2, 61, d'or ennavant 67, 2, 83, -ent 67, 2, 70, ad en a. 3, 96, avant 13, 2, 24, *dorénavant*; en a., *plus loin* (*dans un récit*) 3, 17, *devant* 5, 26; a. que moy 54, 1, 110, *avant moi*.

avanture, *v.* aventure.

avanz (*avant et s adverbiale*) 24, 284, *adv.*, *auparavant*.

avecq, avecques, *v.* avoec.

aveir, avèr, *v.* avoir.

avenir (advenire), advenir, *v. n.*, *arriver*, *advenir*, *convenir* 16, 80; avenant, *p. pr.-adj.*, *séant*, *convenable*, *avenant* 7, 2, etc. — *Pf. sg.* 3 avint 56, 66; *sbj. sg.* 3 avienne 55, 51, aviengne, avaingne 23, 2, 31 (*v.* venir).

aventure (ad-vent*um*-uram), adv. 63, 5, *n. f.*, *événement*; par a. 30, 122, etc., *peut-être*.

aver (avarum), *adj.*, *avare*; pensee avere 9, 1, *pensée basse*, *mauvaise*.

aver, averai, etc., averoie, etc., *v.* avoir.

avers (adversum), *adj.*, *méchant*; la gent averse, *les païens*; richece a., 20, 138, *richesse mal acquise*.

aversier (adversarium), *adj.*, *méchant*, *ennemi*; *subst*[t], *diable*.

avertir (ad-vert*ire*), *v. a.*; *v. réfl.*, s'a. de 22, 116, *s'apercevoir de*.

avespree (ad-vesper*um*-atam) 21, 31, *n. f.*, *soirée*.

avesprer (ad-vesper*um*-are), avesprir (ad-vesper*um*-ire) 8, 1, 21, *v. impers.*, *arriver* (*en parlant du soir*); *pris subst*[t], a l'a., *vers le soir*.

aveuc, aveuques, *v.* avoec.

avironer (*a-viron*-are) 57*, 2, 21, *v. a.*, *environner*.

avir (arbitrium) 17, 100 (*var.* arvir), *n. m.*, *intelligence*, *savoir-faire*.

avis (ad-visum), *n. m.*, *avis*, *opinion*; ce m'est a., il m'est a. (*subj.*) 11, 82, etc., a. li est (*ind.*) 29, 1, 34, *je suis*, *il est d'avis*, *il me* (*lui*) *semble*.

aviser (ad-vis*um*-are), adv., *v. a.*, *reconnaître* 4, 10; *v. n.*, adviser de 26, 91, *s'aviser de*, *imaginer*; estre avisé de 19, 159, *prévoir*; *v. réfl.*, *s'apercevoir*, *s'aviser*, *devenir sage* 40, 2, 25.

aviver (ad-viv*um*-are), *v. a.*; *p. p. f. sg.* avivee 72, 93, *vive*, *ardente*.

avoc, *v.* avoec.

avoec (apud-hoc(, avuec, aveuc 8, 1, 14. 10, 32. 30, 333, avoc 65, 66, aveçq 28, 22. 48, avecques 16, *note*, *l.* 5. 26, 122, etc., aveuques 8, 1, 136, *adv. et prép.*, *ensemble*, *avec*.

avogler (ad-oculare), avugler 34, 3, 32, etc., *v. a.*, *aveugler*; *p. p.* 4, 9, *aveuglé*, *aveugle* (*au fig.*).

avoglide (ab-ocul*um*-itam) 4, 49, *p. p.* (ἅπαξ εἰρημένον) *de avoglir*, *inconnu aux autres langues romanes*.

avoi! (?), *interj. marquant l'étonnement et l'indignation*, *oh!*

avoiet, avoiez, *v.* avoir.

avoir (habere), aveir 6, 1, 33, etc., avèr 19, 10, *v. a.*, *avoir*; *subst.*, *avoir*, *richesses*, *garde-robe* 17, 69, etc.; a. pour (*suivi d'un adj.*), *tenir pour*; a. chier 9, 53, etc., *chérir*; avoir bon 45, 25, *trouver bon*; i a (*sans pron.*) *suivi du cas régime*, *il y a*; — *au parf.*, *ce verbe a souvent le sens de l'imp.*, *et avec un part. passé*, *du plus-que-parfait*. — *Pr. sg.* 1 ai (*ajo = (h)a(b)eo), ay 55, 40, etc., 2 as, 3 at 3, 29, etc. (*cf.* rat 22, 104), a, ha 67, 2, 35; *pl.* 1 avons 6, 1, 18, etc., 2 aveiz 13, 1, 57, avez, avés 30, 24 (a'vous pas 55, 91 *pour* n'avez-vous pas), 3 ont, unt 6, 1, 25, etc.; *ipf. sg.* 1 aveie, avoie, 2 aveies, avoies, 3 aveit, avoit; *pl.* 2 aviëns 8, 2, 84, 2 aviiez 12, 60. 14, 111, avoiez 24, 289; *pf. sg.* 1 oi, oy 39, 1, 26, eu 36, 3, 2 oüs 4, 48. 61, 3 aut 3, 35, etc., out 4, 45, etc. 6, 1, 47, etc., eut 27, 7, etc.; *pl.* 3 avrent 3, 129, orent 9, 64, etc., oulrent 26, 103, eurent 10, 75, etc.; *pl.-q.-p. sg.* 3 avret 2, 2. 20. 3, 120; *ft.* avrai, etc., averai, etc., arai, etc.; *sg.* 1 auray 55, 110, 3 avrat 3, 78, etc.; *pl.* 2 avroiz 31, 15. 30, averés 25, 110, 3 avrunt 6, 1, 7, etc.; *cd.* avroie, etc., averoie, etc., aroie, etc.; *sbj. sg.* 1 aie (*ajam *pour* (h)a(b)eam), 2 aiés, ayes 54, 2, 62, 3 ait 6, 2, 17, ayt 40, 1, 28, etc.; *pl.* 2 aiez 51, 71, aiés 52, 25, 3 aient, ayent 40, 1, 127; *ipf. sg.* 1 oüsse 4, 71. 104. 105, eüsse, 2 eüsses, eüses 42, 2, 35, 3 avuisset 2, 27, eüst 43, 43, etc., oüst 22, 58. aüst 65, 21; *pl.* 1 oüssons 6, 1, 32, 2 eüssiez, eussiez 28, 18, etc., 3 aüssent 59, 41. 112, 3 eüssent 53, 126, etc.; *p. pr.* aiant, ayant; *p. p.* eüt 18, 138, eü 13, 2, 13, etc.

avrai, avroie, etc., *v.* avoir.

avuec, *v.* avoec.

avugler, *v.* avogler.

avuisset, *v.* avoir.

awan (hoc anno) (*avec une négation*), *adv.*, *ne... jamais* 14, 22.

ay, ayt, *v.* avoir.

ayer, *v.* ariere.

ayeul (aviolum), *n. m.*, *aïeul*.

aÿmant, *v.* aïmant.

aymer, *v.* aimer.

Aymery, *v.* Aimeri.

Aymes, Aymon, *v.* Aimon.

aysé (*aise*-atum) 63, 50, *adj.*, *aisé* (*qui a assez de fortune*).

azeivre (*variante* atoivre) (*) 16, 65, *n. m.*, *animal fabuleux.*

azne, *v.* asne.

ba! 30, 261, *interj.*, *bah!*

baaillier (badare-culare), *v. n.*, *bailler* 23, 1, 14, *rendre le dernier soupir* 13, 2, 48.

bac (*) 39, 2, 28, *n. m.*, *bac.*

bacheler (*baccalarem), baceler (*pron.* bakeler) 10, 73, *n. m.*, *jeune homme* (*non encore chevalier*), *écuyer*, *page.*

bachin (*), *n. m.*, *bassin.*

bacon (*) 53, 144, *n. m.*, *plaque de lard salé.*

baconnei (*bacon*-atum) 60, 75, *p. p.-adj.*, *qui a le dos fendu comme le lard d'un porc.*

baer (*badare, *de l'onomatopée* ba, *Diez*), *v. n.*, *être bouche bée*, *soupirer après*; (*avec inf.*) *aspirer à* 34, 3, 21. — *Pr. sg.* 3 bee.

bahut (?), *n. m.*, *coffre*, *malle.*

bai (*badium) 9, 64, *adj.*, *bai.*

bailli (bajul*i*tum) 60, 31, *n. m.*, *bailli.*

baillie (bajul*i*tam), *n. f.*, *garde*, *gouvernement* (*d'un fief*), *puissance*; en ceste b. 68, 3, *de cette manière.*

baillier (bajulare), bailler, *v. a.*, *avoir en sa possession* 7, 70. 45, 65, etc., *administrer*, *gouverner* 13, 2, 30, *commander* 25, 88, *donner* 42, 2, 35.

baillir (bajul*i*re), *v. a.*, *avoir en sa possession*, *en sa baillie* 6, 2, 12; *avec adv.*, *traiter* 13, 1, 55. 15, 2, 77; mal bailli 42, 8, *p. p.*, *maltraité*, *dans une situation fâcheuse.*

baisier (basiare) 17, 44, baiser 47, 56, *v. a.*, *baiser*, *donner un baiser.*

baissier (bass*um*-iare) 57[b], 14, bessier 45, 27, etc., *v. a. et n.*, *baisser.*

baissiere (bass*um*-ariam) 57[a], 1, 21, *n. f.*, *bas-fond.*

balsamier (balsam*um*-arium) 17, 120, *n. m.*, *arbre à baume.*

ban (*germ.* *band*), *n. m.*, *publication*, *ban*, *juridiction*; le ban de France, 60, 10, *le royaume de Fr.*

bandon (*germ.* *band*-onem), *n. m.*, *discrétion*, *libre disposition* (*d'où* abandon); venir a b. a qq[e] 52, 35, *s'élancer sur*, *attaquer vivement*; a b. 42, 2, 5, *à volonté*, *en lâchant les rênes.*

banir (*), *v. a.*, *convoquer*, *assembler.*

barat (*) 26, 184 (*n. m.*), barate 57[a], 2, 136 (*n. f.*), *tromperie*, *querelle*, *lutte.*

barate, *v.* barat.

barater (*), *v. a.*, *tromper.*

Bardol (*) 42, 1, 123, *n. de chien.*

barge (barcam *Færster*, *baricam, de baris *Diez*), *barque*, *nacelle.*

barghegnier (*) 25, 126, *v. a. et n.*, *marchander* (*cf.* barguigner).

barnage (*baron*em*-aticum), *n. m. collect.*, *noblesse*, *ensemble des barons* (*cf.* baronie).

baron (*) 6, 3, 18, etc., barun, *s. sg.* ber, bers, *r. pl.* barons, *n. m.*, *baron.*

baronie (*baron*em*-iam), *n. f.*, *ensemble des barons* (*cf.* barnage).

barun, *v.* baron.

bas[1] (bassum), *f.* basse, basse 18, 131, *bas*, *de basse extraction*; *subst.*, bas, baz, *bas*; en b., *en bas*, *à voix basse* 25, 29.

bas[2], *v.* battre.

Basilie (Basilium), *n. pr. d'homme*, *Basile.*

Basin (*) 12, 94, *n. pr.*, *voleur et enchanteur célèbre.*

basme (balsamum), bausme, *n. m.*, *baume*; dire b. de 27, 65, *faire grand éloge de.*

bastart (*bast* [« *bât* »] -art), *s. sg.* bastars 13, 2, 19, *n. m.*, *bâtard.*

bastir (*bast* [*idée de* « *porter* »] ire), *v. a.*, *bâtir*; b. une œuvre 17, 99, *accomplir une œuvre.*

baston (*bast*-onem), bastun, *n. m.*, *bâton.*

bataille (*battalia, *de* battuere), batt. 67, 2, 9, *n. f.*, *bataille*, *troupe armée* (*cf.* *bataillon*); faire b. 17, 99, *combattre.*

batel (*batellum), *n. m.*, *bateau.*

bateüre (battuere-ituram), bateure 72, 115, *n. f.*, *action de frapper*, *correction.*

battre (battuere), *v. a.*, *battre*, *mettre en mouvement*, 66, 31. — *Pr. sg.* 2 bas 39, 1, 8, etc. : *pf. sg.* 3 bati 42, 2, 108. 16, 31 ; *p. pr.* batant 4, 39, etc. ; *p. p.* batut 6, 2, 32, batu.

bau[1] (*pour* bail, *n. verb. de* baillir) 60, 10, *n. m.*, *charge*, *gouvernement.*

bau[2], *v.* bel.

bauçant (balte*um*-anum *Diez*, *ou plutôt de l'arabe*), bauchant 12, 52, *adj.*, *noir tacheté de blanc.*

Baudon (*baud* (« *hardi*, *fier* ») -onem). *s.* Baudons 53, 125, *n. de berger.*

baudor (*), *n. f.*, *orgueil*, *fierté.*

Bauduc (*baud* (« *fier* ») -utum), *s. sg.* Baudus, 10, 22, *chef sarrasin.*

bauptême (baptisma) 15, 1, 5, *n. m.*, *baptême.*

bausme, *v.* basme.

bave (*onomatopée*) 55, 57, *n. f.*, *bavardage.*

Baviere (*Bajuvariam), *n. pr. de contrée*, *Bavière.*

Bayonne (*), *n. pr. de ville.*

baz, *v.* bas[1].

Bé! *pour* Dé (= Dieu), *dans un juron.*

beal, beals, beau, etc., *v.* bel.

beauté (bell*um*-itatem), belté 66, 13, beautié 66, 1, biautét 18, 31, biauté 66, 91 ; *r. pl.* beautez, -és 15, 1, 4, *n. f.*, *beauté.*

bec (*), *n. m.*, *bec.*

bèche (*) 60, 75, *n. f.*, *bêche.*

Beduyn (*), *n. pr. de peuple*, *Bédouin.*

bee, *v.* baer.

beif, beivre, *v.* boivre.

bel (bellum), biel 59, 53, beau biau 19, 43, bau 42, 2, 76 ; *s. sg.* bials, beals 58, 14, beax 20, 59. 60, beaus 57[b], 10, baulx 26, 120, beaulx 40, 1, 36 ; *voc. sg.* bels 4, 52. 96. 6, 2, 67, etc., beals 58, 121, beal 58, 47, beaus, biaus 13, 1, 43, biau 10, 119 ; *f.* bele, belle, *adj.*, *bel*, *beau*, *gentil*; si li fu mout bel 60, 17, *elle fut enchantée.* — *Adv.*, *bien*, *comme il faut.*

Belleem (*) 8, 1, 118, Belleant 11, 114, *n. pr.*, *Bethléem.*

belement (bella-mente), *adv.*, *bien*, *joliment* ; tout b. 70, 2, 45, *tout simplement.*

bellezour (*bellatiorem) 2, 2, *f. sg.* (*comparatif organique de* *bellatus, *qu'on est en droit de supposer d'après* bellatulus), *plus belle.*

belloy (bis-legem), *n. m.*, *injustice* ; torner a tel b. 19, 75, *en arriver à une telle injustice.*

bels, *v.* beau.

belté, *v.* beauté.

ben, *v.* bien.

Beneeit (Benedictum) 56, 55, *n. pr.*, *Benoit.*

beneïr (*pour* beneïre, *de* benedicere, *sous l'influence de* maleeit = maladictus *de* maladicere, *qui se rencontre à côté de* maledicere, *G. Paris*), benedir, *v. a.*, *bénir.* — *Pr. sg.* 3 benedïst 6, 1, 68 ; *pl.* 3 beneïssent 15, 2, 65 ; *sbj. sg.* 3 beneïsse 45, 28, benie 30, 38, etc. ; *p. p. s. sg.* benois 30, 297, *f.* beneeite 7, 18, etc., benoioite 24, 86, benoite 24, 92.

beneüré (bene-auguratum) 19, 110, beneuré 54, 1, 48. 119, *adj.*, *heureux.*

benigne (benignum) 54, 1, 125, *adj.*, *bon.*

beourt, *v.* bouhort.

ber, bers, *v.* baron.

Berart (*), *n. pr.*, *Bérard de Montdidier*, *fils de Thierry d'Ardanne*, *l'un des douze pairs de Charlemagne.*

berbis, berbiz, *v.* brebis.

bercil (*vervecile) 29, 1, 32. 127, berzil 69, 19, bergil 69, 14, berçuel (*vervecеolum, *berceolum) 29, 1, 49, *n. m.*, *bergerie.*

berçuel, *v.* bercil.

Berengier (*Berengarium), Berenger, *n. pr. d'homme*, *l'un des douze pairs de Charlemagne.*

bergeron (*berger*-onem), *n. m.*, *petit berger.*

bergeronnete (*berger*-onem-ittam) 53, 91, *n. f.*, *jeune bergère.*

bergier (vervecarium, *berbicarium), *n. m.*, *berger.*

bergiere (vervecariam), bregiere 53, 69, etc., *n. f.*, *bergère.*

bergil, *v.* bercil.

Bernard (*Bernardum), *s. sg.* Bernarz 5, 94, *n. pr. d'homme*,

l'un des douze pairs de Charlemagne, B. de Brusbant.

Berneçon, *s. sg.* Berneçons, *n. pr., diminutif de* Bernier.

Bernier (*), *n. pr., écuyer de Raoul de Cambrai.*

berrie (?) 61, 44, *n. f., lande, pâture, d'où* la Brie.

berser (*) 57*, 1, 12, *v. n., chasser à l'arc.*

Berte (*), Berthe, *r. sg. formé par un déplacement de l'accent qui remonte au latin vulgaire* (*cf.* Courtain *et* nonain), Bertain 9, 64, 67, *n. pr., Berthe, femme de Pépin-le-Bref.*

Bertran (*), *s. sg.* Bertrans 5, 106, 132, etc., *n. pr. d'homme : 1° fils de Naimon, duc de Bavière et l'un des douze pairs de Charlemagne ; 2° neveu de Guillaume d'Orange.*

Bertrimont (*-montem) 58, 6, *n. pr. de lieu (Eüstace de B.)*

Bervich (*) 62, 69, *n. pr., ville d'Angleterre, Berwick.*

berz (*n. verb. de* bercier = vervecem-are?) 20, 140, *n. m., berceau.*

berzil, *v.* bercil.

besaguë (bis-acutam) 56, 23, *n. f., hache à deux tranchants.*

besant (Byzantum, *pour* Bysantium), *monnaie de Byzance, n. m.*

besoigne (*), -oingne 60, 86, ogne 67, 2, 11, ongne 9, 69, etc., *n. f., besogne, affaire, nécessité ; au pl., œuvres* 26, 7.

besoignier, besongner 54, 2, 18, *v. n., s'occuper, travailler.*

besongnous (*besoin*-osum), besougnous 18, 48, -ieus 42, 1, 173, *adj., besoigneux, affamé.*

bessier, *v.* baissier.

beste (bestiam), bieste 18, 204, etc., *n. f., bête.*

bestorner (bis-tornare), bestourner, *v. n. et a., bouleverser* 66, 39, *changer en mal, mal tourner* 18, 51, etc. ; *p. p. s. sg.* bestournez, *troublé.*

Betune (*Bethuniam) 59, 1, *n. pr. de ville, Béthune.*

beuvrai, beverai, bevrai, etc., *v.* boivre.

bials, biau, biaus, *v.* bel.

Biaucaire (bellum-quadrum) 30, 41, *n. pr. de ville, Beaucaire.*

biauté, biautét, *v.* beauté.

Biauvais (Bellovacos) 60, 2, etc., *n. pr. de ville, Beauvais.*

Biauvoisin (*Biauvais*-inum), 60, 31, *n. pr. de contrée, Beauvaisis.*

bien (bene), ben 22, 2, etc., *adv., bien, assurément* 5, 1, etc. — *N. m., bien* ; les biens 18, 52, 19, 76, *les honnêtes gens.*

bieneurousement (*bieneurouse*-mente), bienaur. 65, 11, *adv., heureusement.*

bieneurous (bene-augurium-osum) 69, 3, *adj., heureux.*

biensfaicts (bene-s *de flexion*-factos) 63, 15, *n. m. pl., bienfaits.*

Bietris (*Beatrix) 40, 1, 75, *n. pr. de femme, Béatrix.*

bis (*bysseum *Diez*, bombycium *Mahn*), *adj., brun, de couleur foncée.*

Bise[1] (*f. de* bis), *n. de poule.*

bise[2] (*bis ?*), *n. f., bise.*

bisse (*) 5, 140, *n. f., biche.*

blafeme (blasphema) 65, 92, blapheme 65, 88, *n. m., blasphème.*

Blaise (*Blasium) 24, 1, 3, *n. pr. d'homme.*

Blaivies (*Blavias, *pour* Blaviam), *n. pr. de ville, Blaye.*

blamer, *v.* blasmer.

blanc (*), *s. sg.* blans, *f.* blanche 71, 6, *pl.* blances (*pron.* blankes) 30, 358, *adj., blanc.*

Blancheflor (*blanche-flor*), *n. pr. de femme, Blanchefleur.*

blanchet (*blanc*-ittum), *f.* -ete, *adj., dimin. de* blanc.

blanchiur (*blanc*-orem) 47, 5, *n. f., blancheur.*

blanchoiier (*blanc*-icare) 29, 1, 100, *v. n., blanchir.*

blans, *v.* blanc.

blapheme, *v.* blafeme.

Blaquerne (*Blaquernam, *pour* Blaquernas) 59, 8, *n. d'un palais situé dans le faubourg de Blachernes, au n.-o. de Constantinople.*

blasme (*n. v. de* blasmer), *n. m., blâme* ; d'iço ne sai jo bl. 6, 1, 13, *je n'y vois pas matière à reproche.*

blasmer (blasphemare), blamer 19, 57, 38, 1, 3, *v. a., blâmer.*

blastengeor (blasphemia-atorem), *s. sg.* -ieres 65, 90, *n. m., blasphémateur, insulteur.*

blé (*bladum), blét 71, 75, *n. m., blé* ; — *f.* blee (*blada, *pl. neutre*) 38, 2, 21.

blecier (*), blescier 44, 2, 118, *v. a., blesser.* — *P. p. sg. m.* blechié 30, 322, bleciet 12, 141, *f.* blechie (*picard pour* bleciee) 53, 74.

blemie (*blême*-(*blesme*)-itam), *p. p. f. sg.* ; (haire) b. 15, 2, 75, *noircie par le feu, altérée.*

blesme (*), *adj., blême* ; b. des yeux 54, 1, 129, *dont les yeux sont éteints.*

bliaut (?) 17, 75, *n. m., robe* (ordinair[t] *tunique*).

bloi (*?), *f.* bloie 20, 75, *adj., blond.*

blondet (*blont*-ittum) 20, 176, *adj. dimin., blond.*

blont (*?) 30, 330, *adj., blond.*

boban (*), *n. m., audace orgueilleuse.*

bobee (?) 47, 36, *n. f., chassie.*

boce[1] (?) 44, 2, 63, *n. f., bosse.*

boce[2], *v.* boche.

boceré (*boce*[r]-atum 8, 2, 42, *adj., bossu.*

boche (buccam), boce 42, 1, 145 (*pron.* boke *avec o fermé*), bouce 10, 62 (*pron.* bouke), bouche, *n. f., bouche.*

bocle (bucculam), *n. f., boucle.*

boë (*) 48, 96, *n. f., boue.*

boen, *v.* bon.

bohorder (*), boorder, bouhorder, *v. n., joûter, combattre dans un tournoi.*

bohordeïz (*), *n. m., joûte, tournoi.*

boillir (bullire), bouillir, boullir, *v. n., bouillir.* — *P. pr.* boillant 49, 82 (*rougi au feu*), boullant 62, 19.

boire, *v.* boivre.

bois (*boscum), bos 15, 2, 57, boz 25, 25, *n. m., bois.*

boisdie (*germ.* bosi, *avec influence de* voisdie, *que M. Tobler rattache à* viste, *qui viendrait de* vegetus, *ce qui ne va pas sans difficulté*) 43, 3, *n. f., tromperie.*

boisier, *v. a., tromper.*

boiste (*buxida, *de l'acc.* pyxida) 48, 118, boyte 28, 46, *n. f., boîte.*

boivre (bibere) 44, 1, 2°, 44, beivre 3, 104, *v. a., boire* ; *subst*[t] 13, 1, 9, *le boire* (*au pl.* 71, 26). — *Ipf. sg.* 3 bevoit, beuvoit : *pf. sg.* 1 buc 30, 284, 3 but 23, 2, 108 ; *fl.* bevrai, etc. ; *cd. sg.* 3 bevroit 44, 1, 2°, 42 ; *sbj. sg.* 1 boive 55, 1 ; *impér. sg.* 2 beif 68, 26 ; *p. p. f. sg.* beüe 47, 78.

bon (bonum), buon, boen 48, 140, boin 12, 152, *s. sg.* bons, boins 18, 75, 80, buons 3, 101, buens, *f.* bone, boine 24, 89, buona 2, 1 ; — *subst. r. pl. m.* bons ; otroier toz ses b. 20, 23, *se donner (en parlant d'une femme).*

boneürté (bonum-augurium-tatem) 71 (*titre*), *n. f., bonheur.*

bonté (bonitatem), bontét 18, 138, *s. sg.* bontez 19, 187, etc., bontés 9, 8, etc., *n. f., bonté, bons traitements* 24, 310.

boorder, *v.* bohorder.

borc (*), *n. m., bourg.*

Borgoigne (Burgundiam) 48, 133, Bourgougne 63, 42, *n. pr. de contrée, Bourgogne.*

borjois, borgois 20, 17, etc., bourjois, *n. m., bourgeois.*

borse (bursam), bourse, *n. f., bourse, poche* 12, 97.

bos, *v.* bois.

bosket (*boscum-ittum) 53, 72, *n. m., petit bois.*

bossu (*boce, *bosse*-utum), *s. sg.* bossus 38, 1, 5, *adj. pris subst*[t], *bossu.*

bot (*), bout, *n. m., bout* ; de plain b. 27, 38, *tout droit.*

boter (*bot*-are), bouter, *v. a., pousser, repousser, appliquer, introduire violemment, faire avancer (au fig.)* ; (*absolument*) *frapper de la pointe.*

boton (*bot*-onem), *n. m., bouton, peu de chose (servant à renforcer la négation)* 31, 2, 27.

bouce, bouche, *v.* boche.

bouchete (buccam-ittam) 44, 1, 2°, 46, *n. f., bouchette.*

bouger (bull[ic]are), *v. n., bouger.*

bouhorder, *v.* bohorder.

bouhort (*) 24, 219, beourt 11, 41, *n. m., tournoi.*

bourde (*) 25, 101, *n. f., grosse plaisanterie.*

Bourdele (Burdigala) 8, 1, 219, *n. pr., Bordeaux.*

bourdeur (*bourde*-atorem) 25, 102, *diseur de bourdes.*

bourgeois, -geoys, -jois, *v.* borjois.
Bourgongne, *v.* Borgoigne.
bourrelet (burra-ellum-ittum), *r. pl.* bourreletz 40, 1, 39, *n. m., ornement de la coiffure féminine, panache.*
bout, bouter, *v.* bot, boter.
boyte, *v.* boiste.
boz, *v.* bois.
brace (brachia, *pl. neutre*) 10, 81, etc., *n. f., bras (sg.); ordinairement : brassée, les deux bras; cf.* 11, 48, etc.
brachet (*dimin. de* *brac, *brache) 14, 117, 57*, 1, 14, *n. m., chien braque.*
Braibant (*), *s. sg.* -anz (li) 59, 3, *adj. m. pris substant*[t], *le Brabançon.*
braier (bracam-arium) 12, 143, *n. m., ceinture.*
braies (bracas), *n. f. pl.*, braies, *chausses.*
braion (bracam-onem) 42, 2, 50, *n. m., derrière, fesses.*
braire (?), brère, *v. n.* — *Pr. sg.* 3 brèt 42, 1, 95.
brant (*), branc, *r. pl.* branz 5, 88, *n. m., épée.*
braz (brachium) 6, 2, 56, etc., bras 13, 1, 39, *inv., n. m., bras.*
Braz (le) 19, 92, *n. pr., la Corne d'or, à Constantinople.*
brebis (verveccem, *berbicem), berbis, berbiz 69, 11, *n. f., brebis.*
bref, *v.* brief.
bregerete (*bregiere*-ittam) 53, 57, *n. f., jeune bergère.*
bregiere, *v.* bergiere.
Brengaine 22, 95, Brenguein 21, 90, Brengien (*avec g dur*) 22, 67, *n. pr., suivante d'Iseut, l'amie de Tristan.*
brère, brèt, *v.* braire.
brèt (*p. p. de* braire) 42, 1, 47, *n. m., cri.*
Bretaigne (Britanniam), *n. pr. de contrée, Bretagne.*
Breton (britonem) 42, 1, 110, *adj., Breton.*
bricon (*), *adj. et subst., fou.*
Brie (Briam) 68, 132, *n. de province, Brie.*
brief[1] (brevem), *adj., bref, court*; *adv.* 54, 2, 71, *bientôt.*
brief[2] (breve) 68, 29, 31, *n. m., lettre.*
briefment, briement 44, 2, 8, briefvement 67, 2, 40, *adv., brièvement, en un mot.*
briefté (brevitatem) 72, 92, *n. f., brièveté.*
briefvement, briement, *v.* briefment.
Brifaut (**brifaut*, « *gourmand* »), *s. sg.* Brifaus, *n. pr. d'homme.*
brifauder (*brifaut*-are) 29, 2, 71, *v. a., dépenser en festins le produit de qq. ch.*
bris (*n. verb. de* brisier) 57*, 2, 52, *n. m., bris.*
brisier (*), *v. a., briser*; — *v. n.* 6, 2, 3, 5, 88, etc., *se briser.* — *P. p. f. sg.* brisie (*picard pour* brisiee) 50, 19.
broce (*) 42, 1, 174, *n. f., broussailles, taillis.*

Brocard (*Brocard, évêque de Worms au XI*[e] *siècle, auteur d'une compilation de droit*) 55, 36, *n. m., moquerie, plaisanterie.*
broche (*broccam), *n. f., broche.*
brochier (*broche*-are), *v. a. et n., piquer de l'éperon.*
broigne (*), bronie 4, 26, *n. f., haubert, cotte de mailles.*
broiier (*v. fr.* **broi*, « *glu, piège* », *cf. le provençal* embregar, *empêtrer, de* brec, *glu*) 25, 111, *v. n., faire des embarras.*
bronie, *v.* broigne.
broster (*) 17, 126, *v. a., brouter.*
brosder (*) 17, 73, *broder.*
brouillis (*brouillier*-itium) 55, 94, *n. m., brouet.*
bruellet (*dim. de* brueil, *orig. germ.*) 8, 1, 18, *n. m., taillis.*
buie (boiam) 12, 38, *n. f., entrave.*
bruire (*b*-rugire) 25, 8, etc., *v. n., bruire, crier.* — *Pr. sg.* 3 bruit 48, 26; *p. pr., s. sg.*, bruianz 5, 21, 25.
bruit (*b*-rugitum), bruyt 40, 1, 61, *s. sg.* bruis 59, 54, *n. m., bruit, renommée* 53, 55.
brun (*), *adj., brun.*
bruyt, *v.* bruit.
bu (*), *n. m., tronc (du corps).*
buche, *v.* busche.
buef (bovem), *r. pl.* bues 25, 116, etc., *n. m., bœuf.*
buen, buon, *v.* bon.
buer (bona-hora) 4, 65, *sous d'heureux auspices (à la bonne heure).*
buffer (*onomatopée*) 49, 75, *v. n., souffler.*
Buiemont 15, 2, 1, *n. pr., Boémond de Tarente, fils de Robert Guiscard: il fonda la principauté d'Antioche pendant la première croisade.*
buisson (buxum-onem), buison 30, 98, *n. m. buisson.*
burel (burrum-ellum), *r. pl.* bureaux 40, 1, 14, *n. m., étoffe de bure, vêtement de bure.*
Buridan (*?) 40, 1, 70, *n. pr. V. la note.*
Burienne (*Burianam) 48, 20, *n. pr.* (*il y a dans plusieurs chansons de geste une contrée (ou ville) de ce nom*).
busche (*boscam, *buscam), buche 67, 17, 18, *n. f., bûche.*
buter (**but*-are) 22, 83, 47, 60, etc., *v. a., heurter, pousser, repousser* 56, 12, *rebuter.*
buvier (bovem-arium) 46, 24, *n. m., bouvier.*
Byterne (*Buterinum *pour* Buterium?), 48, 20, *n. pr., ville sarrazine citée dans plusieurs chansons de geste.*

c' *élision pour* ce *pronom ou* ce = se, « *si* ».
ca, ce (*pron.* ke), ci (*pron.* ki), *formes dialectales (Nord et Nord-Ouest) pour* cha, che, chi (*chercher avec* ch *les mots qu'on ne trouverait pas à leur place avec* c, k).

ça (ecce-hac), cha, za, *adv., ici, ça*; — ça enz, *v.* çaenz; za en ayer 65, 8, etc., *jadis.*
cachier[1] (coactare) 67, 2, 16, *v. a., cacher.*
cachier[2], *v.* chacier.
[**cadhun**] (κατά-unum), *f.* cadhuna, 1, 1, 3, *adj., chacun.*
cadit, *v.* cheoir.
Cadroër 10, 108, *n. pr. d'homme, neveu d'Arofle.*
çaenz (ecce-hac-intus), ça enz, çaens 66, 48, 50, çaiens, chaiens 10, 64, *adv., ici dedans.*
caï, *v.* cheoir.
caignon (catena-ionem) 26, 28, *nuque (d'où « chignon »).*
caille, *v.* chaloir.
caillou (*?), *r. pl.* cailloux, caillous 27, 46, *n. m. caillou.*
çaindre, çainst, çaint, *v.* ceindre.
caïne, *v.* chaaine.
çaingler (cingulum-are) 12, 125, *v. a., sangler.*
caïr, *v.* cheoir.
Caire (quadrum) (le) 48, 12, *n. pr. de ville.*
Calabre (Calabriam) 48, 21, 130, *n. pr. de contrée.*
calandre (calandram) 49, 24, *n. f.*
Calcas (Calchas 17, 3, *inv., n. pr. d'homme, fameux devin troyen.*
calcier, *v.* chaucier.
calenge (calumniam), *n. f., procès, chicane.*
calsist, *v.* chaloir.
cambre, *v.* chambre.
canceler (cancellare) 8, 1, 233, *v. n., chanceler.*
canchon, *v.* chançon.
candele, *v.* chandele.
cane (canem-am) 59, 71, *n. f., dent (cf. dent canine).*
canne (*) 28, 68, 69, etc., *n. f., cane.*
canel (canalem) 5, 97, *n. m., canal.*
canet (canem-ittum) 27, 47, *n. m., jeune chien.*
canque, *v.* quant.
cans, *v.* champ.
canter, *v.* chanter.
cape, *v.* chape.
capel, *v.* chapel.
capitle (capitulum) 71 (*titre*), *n. m., chapitre.*
caple, *v.* chaple.
car[1], *v.* char.
car[2] (quare), qu r, quer 4, 107, 34, 2, 19, *conj., car.* — *Devant l'impér. (pour accentuer l'ordre ou la prière* 8, 1, 6, 10, 7, etc., *donc (cf.* et car 25, 94); *de même devant l'optatif,* 29, 2, 72, car fust or, *et devant le subj.-impér.*, 51, 22.
carbonculus (carbunculus) 48, 48, *n. m. inv., escarboucle (pierre précieuse).*
carbounee (*carbonatam) 30, 246, *n. f., viande rapidement grillée sur des charbons.*
carbouclee (*carbunculatam) 30, 242, *n. f., poussière de charbon.*
carchier, *v.* chargier.

cardonnerel (cardon*em*-arinum-ellum) 53, 29, *n. m., chardonneret.*

carimari carimara 55, 83, *mots de grimoire.*

carité, *v.* charité.

Carle, Carles, Carlemagne, *v.* Charle, Carlemagne.

carn, carnel, *v.* char, charnel.

caroler (χορανλεῖν), *v. n., litt : accompagner de la flûte une danse en rond, d'où : danser aux chansons en se tenant par la main* (*G. Paris*, Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge, *p. 43. Extr. du* Journal des Savants, *1892*).

Cartage (Carthaginem), *n. pr. de ville, Carthage.*

cartier (quartarium) 39, 26, *n. m., quartier, région.*

carue (*carrucam, *de* carrus) 30, 283, etc., karue 53, 76, *n. f., charrue.*

cas (casum), *n. m., cas* 27, 54, *accident* 27, 9.

Castelet (castell*um*-ittum) 67, 2, 64, *n. pr. m., Châtelet.*

Caton, *v.* Chaton.

cauces (*pron.* cauches) (*n. v. de* caucier, chaucier), *n. f., chausses étroites qui se portaient sous l'armure* 8, 1, 202.

cauchier, caucier, *v.* chaucier.

causer (causare) 72, 65, *v. a., causer.*

çaus, *v.* cel.

cautele (cautelam) 26, 184, *n. f., fourberie.*

cave (cavam) 55, 56, *n. f.*

ce, *v.* ço.

ceans, *v.* çaenz.

cecy (ecce-hoc-ecce-hic) 54, 1, 145, *pron. demonstr. neutre, ceci.*

ceindre (cingere), çaindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 çainst 8, 1, 204; *p. p.* ceint, çaint 35, 13, *f.* ceinte 7, 113, *pl.* çaintes 59, 7.

cel (ecce-illum, *abrégé de* icel), *adj. et pron. démonstratif, ce, cet, celui, celui-ci, celui-là* : *suivi d'un relatif et d'un subjonctif, tel... que, un... qui* : onc Deus ne fist cele color dont 17, 109 *cf.* 16, 37, etc.; — *dans un sens voisin de celui de l'article* 30, 120, 121, etc.; — celui et celui 66, 81, *un tel et un tel.* — *Sg. s.* cil, chil, (ilz 39, 1, 25, chilz 25, 38, 80, chil 18, 5, etc., celui 24, 230, cellui 26, 108, *r. sg.* cel, chel, celi 44, 2, 103, etc.; celli 66, 33, celui, celluy 54, 2, 19, etc., *s. pl.* cil, *rég.* cels 2, 12, 3, 9, 6, 1, 17, etc., ceus, ceux 54, 1, 36, ceuls 38, 2, 29, ceulz 48, 122, cheus 18, 46, ceos 65, 40, çaus 8, 1, 136, ciaus 12, 19, etc.; — *f. sg.* cele, celle, chele, chelles, celi 34, 2, 43, 50, 75, 71, 34; *pl.* celes, celles, etc.; — *neutre*, cel 46, 80, 64, 35.

celer (celare), celler, *v. a., celer* : c. quelqu'un de 51, 11, *lui garder le secret sur.* — *Pr. sg.* 3 cele 45, 50.

celestial (cælesti-alem) 51, 48, *s. sg.* celestiaus 71, 93, *adj., céleste.*

celestiën (cælesti-anum) 54, 1, 176, *adj., céleste.*

celi, *v.* cel.

celidoine (chelydoniam) 47, 15, *n. f., pierre précieuse.*

celier (cellarium), *n. m., cave, cellier.*

celle (cellam) 67, 1, 4, *n. f., cellule de moine.*

celli, cellui, celluy, *v.* cel.

cemin, *v.* chemin.

cemisse, *v.* chemise.

cen, *v.* ço.

Cenocefali (Cynoscephali) 17, 113, *Cynocéphales* (*peuple à tête de chien*).

cent (centum), *r. pl.* cenz, cens 26, 18, etc., chens 30, 42, 193, *adj. num., cent.*

centisme (centesimum) 50, 31, *adj. num. ordinal, centième.*

ceo, ceos, *v.* ço, cel.

cerchier (*circare) 29, 2, 2, *v. a., parcourir, voir tour à tour.*

cerf (cervum) 57ᵃ, 1, 10, *s. sg.* cers 5, 139, etc., *n. m., cerf.*

cert (certum), *s. sg.* cerz 20, 139, etc., *adj., certain.*

certes (certas), chertes 30, 265, etc., chiertes 18, 37, 49, etc., *adv., certes* : a c. 60, 39, *pour tout de bon, sérieusement.*

cerveler (*cerebell*um*-are) 10, 103, *n. m., cerveau.*

cervele (*cerebellam), cervelle, *n. f., cervelle.*

cerz, *v.* cert.

Cesaire, *v.* Cesar.

Cesar (Cæsarem), *inv.* 18, 3, etc., *r. sg.* Cesaire (Cæsarium) 19, 4, 8.

cesser (cessare), *v. n. et a., s'arrêter, cesser.*

cest (ecce-istum, *abrégé de* icest), *adj. et pron. démonstratif, ce, cet, celui, celui-ci, celui-là*; — seint cestui 66, 63, *saint un tel.* — *S. sg. et pl.* cist, chist, cis 44, 1, 2ᵒ, 11, chis 12, 90, etc.; *rég. sg.* cest, chest 18, 39, etc., cist 1, 1, 3, 6, ce (*passim*), che 12, 78, cestui, chestui, cestuy; *r. pl.* ces, cez 5, 98, ches 52, 34; — *f. sg.* ceste, cheste, cesti 71, 22, 24, cette; *pl.* cestes, ces, ches 53, 44.

cestuy ci, *m. sg.* 63, 45, cestui chi, *f. sg.* 71, 20, *pron. démonstr., celui-ci, celle-ci.*

ceu, *v.* ço.

ceval, -alier, -aucier, *v.* cheval, -alier, etc.

cevel, *v.* chevel.

cha, *v.* ça.

chaaine (catenam), chaainne 48, 125, chaiène 10, 75, kaïne 12, 37, caïne 12, 126, *n. f., chaîne.*

chaceor (*captiare-torem) 57ᵇ, 48, *n. m., cheval de chasse.*

chacier (*captiare), chascer 22, 26, cachier 8, 1, 98, etc., *v. a., chasser, pousser* 30, 279. — *Pr. sg.* 1 cach 30, 214, 3 chace 72, 103, cache 25, 4; *ipf. sg.* 1 cachoie 30, 279.

chacun, *v.* chascun.

chadeler (capitell*um*-are), *v. a., diriger, conduire.* — *Pr. sg.* 3 chadele 20, 164.

chaine, *v.* chaaine.

chaiens, *v.* çaenz.

chaiere (cathedram) 59, 14, *n. f., trône.*

chaillot (*-ot, *cf.* caillou) 23, 2, 121, *n. m., caillou.*

chainturele (cinctur*m*-ellam) 53, 5, *n. f. dimin., petite ceinture.*

chaitif (captivum), chetif, *s. sg.* chaitiz 19, 17, *r. pl.* chaitis 10, 73, chetifs 72, 42; *f.* chaitive, chetive, *adj., captif.*

chalcier, *v.* chaucier.

chaldiere (calidariam) 5, 109, *n. f., chaudière.*

Chalemaigne, *v.* Charlemagne.

chalengier (calumniare), *v. a., réclamer en justice, prétendre à* 13, 2, 19.

chaleur, *v.* chalor.

chaloir (calere), caloir, *v. n. et impers., chaloir, importer.* — *Pr. sg.* 3 chielt 2, 13, etc., chiet 12, 1, chelt, 6, 2, 78, chaut 23, 1, 29, etc., chault 40, 1, 131, chat 51, 79, caut 53, 136; *sbj. sg.* 3 caille 53, 128; *ipf. sg.* 3 calsist 3, 68.

chalor (calorem), chaleur 72, 115, *n. f., chaleur.*

chalt, chalz, *v.* chaut.

chambellain, *v.* chamberlanc.

chamberiere (camerariam) 17, 20, *n. f., servante, suivante.*

chamberlanc (*), -ellain 70, 2, 50, *n. m., chambellan, officier, employé*; *pris comme n. propre*, le Ch. 49, 40.

chambre (cameram), cambre, *n. f., chambre : au pl.* 20, 181, *appartement.*

champ (campum), camp, *r. pl.* champs, chans 18, 190, chians 47, 88, cans 8, 1, 256, etc., *n. m., champ.*

Champaigne (Campaniam), -aingne 48, 132, *n. pr., Champagne, province de France.*

champaine (*campaniam) 57ᵃ, 1, 6, *n. f., étendue de champs, plaine.*

champion (camp*um*-ionem), 70, 2, 10, *n. m.*

chançon (cant*are*-ionem) 40, 2, 18, canchon 30, 159, 53, 16, *n. f., chanson.*

chançonete (*chançon*-ittam), *n. f., chansonnette.*

chandele (candelam) 20, 39, chandeille, chandoille 43, 28, candele 8, 1, 109, *n. f., chandelle.*

change (*n. v. de* changier), *m.*; mettre a ch. 58, 125, *placer chez un banquier.*

changier (*cambiare), changer 51, 80, *v. a. et n.* ; c. le sens 13, 2, 36, *perdre la tête.*

chans, *v.* champ *et* chant.

chant (cantum), chaunt 66, 90, *r. pl.* chans 38, 1, 11, etc., *n. m., chant.*

Chantecler (*chante-cler*) 42, 1, 1, etc., *inv.* (*et variable* 42, 1,

128), *nom du coq dans le* Roman de Renart.
Chanteclin (*chante-clin*, *n. verb. de* cligner), *n. m.*, *le père de Chantecler*.
chanter (cantare), chantier 66, 30, canter, *v. a. et n.*, *chanter*.
chantier, *v.* chanter.
chantre (cantor) 67, 2, 29, *n. m.*, *chantre*.
chanude, chanut, *v.* chenu.
chaoir, *v.* cheoir.
chape (cappam), cape 30, 33, etc., *n. f.*, *cape, manteau*.
chapel (cappa-ellum), *n. m.*, *chapeau, bonnet qui rend invisible* 5, 122, *couronne de fleurs* 37, 2, 26.
chaperon (cappa-arium -onem) 28, 22, *n. m.*, *capuchon*.
chaple (*n. verbal de* chapler = capulare), *s. sg.* chaples, caples 6, 1, 40, *coup violent*. *Cf.* chapleïz.
chapleïz (capulat*um* -itium) 57*, 2, 40, *n. m.*, *bris (d'épées)*.
char (carnem), charn 4, 27, etc., car 8, 2, 28, *s. sg.* char, chars 14, 74, etc., *n. f.*, *chair, viande*.
charge *n. verb. de* chargier), carge, *n. f.*, *charge*.
chargier (carricare), charger 26, 87. 57, 119, carchier 29, 1, 130, quarchier 53, 37, *v. a.*, *charger* : — *v. n.*, *se charger (de fruits)*.
charité (caritatem), carité, *s. sg.* carités 15, 2, 20, *n. f.*, *charité*.
Charle (Carolum), Charles (*s. et rég.*), Carle, Charlon 5, 35, Karlon, *s. sg.* Charles, Carles, Karles, *n. pr.*, *Charles (Charlemagne)*.
Charlemagne (Carolum-magnum), Charlemaigne, Carl., Chal., Karlemaigne 57*, 2, 4, *n. pr. souvent invariable* (*s. sg.* Charlemaignes 5, 1. 45, Karlemaines 8, 1, 92), *Charlemagne*.
Charlon, *v.* Charle.
charn, *v.* char.
charnel (carnalem) 5, 11, *r. pl.* carnels 3, 75, *adj.*, *charnel, de la chair*.
chartre [1] (cartulam) 4, 1, *n. f.*, *charte, papier*.
chartre [2] (carcerem), cartre 3, 80, etc., *n. f.*, *prison*.
chartrier (*chartre* [2] -arium), cartrier 8, 2, 7, etc., *n. m.*, *geôlier*.
chascer, chasser, *v.* chacier.
chascun (quisque -unum, *probablement influencé par* κατά -unum, *cf.* cadhuna 1, 1, 3, *et prov.* caduni), cascun, *pron. et adj. indéf.*, *chacun, chaque*.
chasé (casa-atum), *s. sg.* chasez 20, 134, *adj.*, *pourvu de fiefs*.
chasse (capsam) 49, 6. 151, *n. f.*, *coquille (de limaçon)*.
chasteier, *v.* chastoier.
chastel (castellum), chastiel 62, 72, castel, *s. sg.* chastiaus 61, 16, castiaus 71, 91, *n. m.*, *château*.
chastelain (castellanum) 44, 2, 7, *n. m.*, *châtelain*.
chastel (castellum) 44, 2, 7, *n. m.*, *châtelain*.
chastiaus, chastiel, *v.* chastel.
chastiër, *v.* chastoier.
chastoier (castigare) chasteier 7, 125, chastiër 63, 38, chastyer 72, 116, *v. a.*, *gourmander, châtier*.
chastrer (castrare) 40, 1, 66, *v. a.*, *châtrer*.
chat [1] (catum) 55, 90, *n. m.*
chat [2], *v.* chaloir.
chataigne (* capitaneum) 6, 3, 5, *n. m.*, *capitaine, chef*.
Chaton (Catonem), Caton, *s. sg.* Chatons 19, 1. 168, Catons 18, 1, etc. 19, 12, etc., *n. pr. d'homme, Caton d'Utique*.
chaucier (calceare), chalcier, calcier 5, 58, cauchier 30, 248. 53, 117, caucier 8, 1, 202, *v. a.*, *chausser, ganter* 52, 117.
chaufer (* calfare, *pour* calefacere) 49, 74, *v. a.*, *chauffer*.
chault, *v.* chaut [1] *et* chaloir.
chaume (calamum), *n. m.* : couvrir de ch. 55, 35, *plaisanter, n'être pas sérieux*.
chaunt, *v.* chant.
chaut [1] (calidum), chalt, chault, calt, *r. pl.* chalz 6, 1, 44, *f.* chaude 45, 128, *adj.*, *chaud* ; chalt pas 68, 49 *rapidement* ; — *n. m.*, 44, 1, 2°, 38, *chaleur*.
chaut [2], *v.* chaloir.
che, *v.* cest *et* ço.
chavel, *v.* chevel.
chaver (cavare), caver, *v. a.*, *creuser* : *p. p.*, 5, *note*, *v.* 2. 22. 31, *creux*.
Chelperic (*), *s. sg.* Chelperis 3, 19, *n. pr.*, *Chilpéric*. — *Le poète a mis* Chilpéric *au lieu de* Childéric (II).
chelt, *v.* chaloir.
chemin (caminum), cemin (*pron.* kemin) 10, 51, etc., quemin, *n. m.*, *chemin*.
chemise (* ?), cemisse (*pron.* kemisse) 30, 362, *n. f.*, *chemise*.
chen, *v.* chien.
chens, *v.* cent.
chenu (can*um*-utum), chanut, *f.* chanude 4, 21, *adj.*, *chenu, blanchi par l'âge*.
cheoir (cadĕre), chaoir, caïr 41, 1, 25, *v. n.*, *choir, tomber*. — *Pr. sg.* 3 chiet 6, 3, 16, etc., chet 40, 2, 15, 23, etc. ; *pl.* 3 cheent 54, 1, 42, chiënt 57*, 2, 53, cieent 8, 1, 112 ; *ipf. sg.* 3 caoit 30, 232 ; *pf. sg.* 3 cadit 3, 135, chaït, chaï, caï 30, 320, ceï (*pron.* keï) 18, 119, cheut 16, *note finale, l.* 4 ; *sbj. sg.* 3 chiet (*pour* chiee) 49, 116 ; *pl.* 3 chieent 5, 78 ; *p. p.* chaü, cheü.
cher [1] (* carum *pour* carrum) 61, 21, *char*.
cher [2], *v.* chier.
ches, *v.* cel.
chés (casus, pr casa, Bourciez, *Annales de la Fac. des lettres de Bordeaux*, 1889, 1 ; *nous préférerions* casis), cheuz 55, 5. 48, *prép.*, *chez*.
Chesar, *v.* Cesar.
chet, *v.* cheoir.
chetif, chetive, *v.* chaitif.
cheuz, *v.* chés.
chevacier, *v.* chevauchier.
cheval (caballum), ceval (*pron.* keval), *s. sg.* chevals 6, 1, 26, etc., chevaus, chevax 59, 6, chevaulx 28, 54. 39, 2, 7, cevaus (*pron.* kevaus) 30, 126. 319, *n. m.*, *cheval*.
chevalcier, *v.* chevauchier.
chevalerie (caballar*ium*-iam), chevallerie 67, 2, 92, *n. f.*, *chevalerie*.
chevalier (caballarium), cevalier (*pron.* kev.), -aler 57*, 1, 23, *s. sg.* chevaliers, chevalliers 25, 60, chevalers 21, 83. 42, 2, 12, cevaliers (*pron.* kevaliers) 30, 113, etc., *n. m.*, *chevalier*.
chevance (*chef*-antiam) 40, 1, 102, *n. f.*, *revenu*.
chevauchier (caball*um*-icare), -alchier, -er 6, 1, 29, cevaucier, (*pron.* kevaukier), chevalcier 12, 128, etc., chevaucier 42, 2, 5, *v. n.*, *chevaucher* ; *v. a.* 17, 162, *monter (un cheval)*.
chevaulx, -aus, -aux, -ax, *v.* cheval.
chevel (capillum), cevel (*pron.* kevel), *r. pl.* chevels 4, 46, 6, 2, 10, etc., cevels 15, 2, 78, chavels 4, 46, *n. m.*, *cheveu*.
chevetain (*capitanum) 24, 53, *n. m.*, *chef*.
chevruel (capreolum), chevroel, chevrel 23, 2, 136, *n. m.*, *chevreuil*.
chi, *v.* que [1] *et* ci.
chians, *v.* champ.
chiarbun (carbonem) 47, 67, *n. m.*, *charbon*.
chicaneur (*chicane* (= cic-cum-annam) -atorem) 27, 25. 28, *n. m.*, *huissier, avoué*.
chiche (ciccum), *adj.*
chief (*capum), quiev 3, 29. 62. 133, cief (*pron.* kief) 30, 33, *s. sg.* chiés, ciés (*pron.* kiés) 10, 47, *n. m.*, *tête, bout, terme, entrée* 30, 33. — A c. d'oire 20, 50, *au bout du voyage* ; venir a c. 20, 160, *venir à bout*.
chielt, *v.* chaloir.
chien (canem), chen 22, 39, etc., cien (*pron.* kien) 30, 272, *r. pl.* chiens, chienz ; ch. a sang 57*, 1, 12, *chiens de chasse pour le gros gibier (qui le mordent)*.
chiënt, *v.* cheoir.
chier (carum), cier (*pron.* kier), cher 47, 13, *adj.*, *cher, précieux* ; tenir c., *priser* 13, 1, 10, *chérir* 7, 128, etc.
chiere (*caram), *n. f.*, *mine, visage, festin* 63, 71.
chierement, *adv.*, *chèrement*.
chierge, *v.* cierge.
chiés, *v.* chés.
chievre (capram) 49, 19, *n. f.*, *chèvre*.
chievrefoil (caprifolium) 21, 69, etc., *s. sg.* -foilz 21, 76, *n. m.*, *chèvrefeuille*.
chiex, *v.* ciel.
chil, chilz, *v.* cel.
chinq, *v.* cinq.

chiose, *v.* chose.
chis, *v.* cest.
chité, chitét, *v.* cité.
choce, *v.* couchier.
choi, *v.* que [1].
chois (*n. verb. de* choisir), choix 54, 1, 123, *n. m.*, *choix*.
choisir (*), coisir 42, 2; 68, etc., *v. a.*, *regarder*, *voir*, *choisir*.
chol (caulem), *n. m.*, *chou*.
chose (causam), chiose 47, 31, choze 48, 129, cosa 1, 1, 4, cose 2, 9, etc., kose 2, 23, *n. f.*, *chose*; — *sert à renforcer la négation* 61, 34.
choser (causam-are) 14, 9, *v. a.*, *réprimander*.
chou, *v.* ço.
choze, *v.* chose.
chrestiën, chrestiënté, etc., *v.* crestiën, crestiënté, etc.
Christus, *v.* Crist.
chuër (*?) 45, 1, 2°, 14, *v. a.*, (mod. *choyer*), *caresser*.
ci (ecce-hic), cy 54, 2, 77, etc., chi 30, 13, etc., *adv.*, *ici* (v. vez [2]).
ciaus, *v.* cel.
cieent, *v.* cheoir.
cief, ciés, cien, cier, etc., *v.* chief, chien, chier, etc.
ciel (cælum), chiel 18, 38, etc., *s. sg.* ciels 6, 2, 62, cieus 16, 124, cieulx 40, 1, 56, chiex 52, 47, *n. m.*, *ciel*. — *Ord*[t] *considéré comme un n. propre et employé sans article*: en ciel 2, 6, 3, 107, 142, *dans le ciel*: a ciel 2, 25, *au ciel*, *vers le c.*: de c. 3, 106, 112, *du ciel*.
cierge (cereum), chierge 12, 50, etc., *n. m.*, *cierge*.
ciertes, *v.* certes.
cil, cilz, *v.* cel.
cinq (quinque), chinq 30, 41, 61, 193, *adj. num.*, *cinq*.
Circe (Circen) 47, 17, *n. pr.*, *Circé*.
Circoncision (circumcisionem) 24, 201, *n. f.*, *fête de l'Église*.
cis, cist, *v.* cest.
cit, *v.* cité.
citacion (citationem) 27, 25, *n. f.*, *citation en justice*.
cité (civitaten), citét 3, 45, 4, 18, etc., citeit 65, 50, chitét 18, 166, citéd 68, 31, 39, 40, citei 60, 44, chité 30, 20, cit (*civitem) 8, 1, 219, civt 3, 43, *s. sg.* cités 15, 1, 2, *n. f.*, *cité*.
citer (citare) 27, 27, 60, 35, *v. a.*, *citer en justice*.
civt, *v.* cité.
clac 38, 2, 32, *onomatopée*.
claime, *v.* clamer.
clamer (clamare), *v. n. et a.*, *crier*, *confesser tout haut* 6, 1, 63, *appeler*; *v. réfl.* 7, 23, etc., *se plaindre*. — *Pr. sg.* 3 claime 7, 23, etc., claimet 5, 2, 28.
claré (claratum), claret 5, 126, *n. m.*, *hippocras*, *boisson composée de vin et de miel*.
clareté, claritét, *v.* clarté.
clarté (claritatem) clarté 26, 54, claritét 3, 105, *s. sg.* clarté, clarteiz 65, 52, *n. f.* (*masc.* 26, 54, 65, 52), *clarté*.
clavain (*v. Ducange, s. v.* clavengus) 10, 97, *n. m.* *haubert* (*garni de clous ?*).
clé (clavem), *r. pl.* clés 15, 1, 8, *n. f.*, *clé*.
cleimet, *v.* clamer.
cler (clarum), *adj.*, *clair*, *brillant*; — *adv.* 3, 108, etc.
clerc (clericum), *s. sg.* clers, clercs 15, 2, 67, *n. m.*
clergie (clericum-iam) 67, 2, 93, *n. f.*, *clergé*.
clés, *v.* clé.
clignier (clin[i]are), clinnier 42, 1, 32, *v. a.*, *cligner*.
cliner (clinare), *v. a. et n.*, *incliner*, *s'incliner*.
clinnier, *v.* clignier.
cloie (*), *n. f.*, *claie*.
clore (claudere), *v. a.*, *clore*. — *P. p.* clos 70, 1, 9, *f.* close.
Cluigni (Cluniacum) 8, 1, 38, etc., *n. pr. de ville*, *Cluny*, *célèbre abbaye de Bénédictins*.
ço (ecce-hoc, *abrégé de* iço), czo 2, 21, ceo 21, 26, 61, etc., çou, chou 18, 7, 33, etc. 52, 38, etc., ceu 65, 13, 18, 62, 64, cen 26, 110 (*cf.* chen, *forme picarde*, Doon de Mayence 9023, Renaud, *ms. de Montpellier*, *passim* (*dans* Rev. des l. rom., *janvier* 1885), tec.), ce (*passim*), che 12, 63, 71, 19, etc., *pron. démonst.*, *ce*, *cela*, *il* (*impers*[t]): ço peise mei 4, 75, 92, etc.); ce que 45, 22, *ceci que*. — Çol (= co li) 3, 14, 16, etc.; çost (= ço est) 4, 55, 60, etc.
coarder (cauda-*art*-are), cuarder, codarder 6, 1, 38, *v. n.* 45, 26, *être couard*; *v. réfl.*, se c. 6, 1, 38, *devenir couard*.
coardie, cuardie, *n. f.*, *couardise*.
coart (cauda-* *art*), codart 6, 1, 47, *s. sg.* coars 48, 46, *adj.*, *couard*, *lâche*.
coc (*onomatopée*), cok, *s. sg.* cos 42, 1, 22, coks 71, 77, *n. m.*, *coq*.
codart, codarder, *v.* coard, coarder.
coë (caudam) 23, 2, 43, keue 43, 44, etc., *n. f.*, *queue*.
coens, *v.* conte [3].
coer, *v.* cuer.
cognois, cognoissent, cognoistre, congn., *v.* conoistre.
cognoissance, *v.* conoissance.
coi (* quetum, *pour* quietum), coy, quoi, *f.* coie, quoie 30, 305, *adj.*, *coi*, *tranquille*; — *adv.* 10, 114, etc., *tranquillement*.
coiffe (* cofeam) 52, 21, *n. f.*, *capuchon de mailles sous le heaume*.
coillir (*pour* coillire = colligire), cuillir, cueillir, *v. a.*, *cueillir*, *prendre* (v. hé). — *Ft. pl.* 1 cuildruns (*pour* cuilliruns) 46, 95; *p. pr.* coillant 29, 1, 99; *p. p.* coilli 57, 64, etc.
cointe (cognitum), *adj.*, *aimable*, *poli*.
cointement (cognita-mente), *adv.*, *doucement*, *prudemment*, *habilement*.
coisir, *v.* choisir.
coist, *v.* cuire.
cok, coks, *v.* coc.
çol, *v.* ço.
col (collum), *n. m.*, *cou*.
colchier, *v.* couchier.
coldre (corulum) 21, 51, etc., *n. f.*, *coudrier*.
cole, *v.* coule.
coler [1] (collum-arem) 41, 2, 21, *n. m.*, *collier*.
coler [2] (colare) 58, 64, *v. n.*, *glisser*.
colerique (colera-icum), 72, 68, *adj.*, *porté à la colère*.
coloier (collum-icare) 32, 49, *faire le beau*.
Coloingne (Coloniam) 58, 74, *n. pr. de ville*, *Cologne*.
colomb (colombum) 2, 25, *n. m.*, *colombe*.
color (colorem), culur 6, 3, 16, *n. f.*, *couleur*.
coloré (coloratum), *f.* coulouree 54, 1, 24, *p. p. de* colorer.
colp, colpe, *v.* coup, coupe.
colpable (culpabilem), culp. 69, 23, 35, corp. 70, 2, 27, *adj.*, *coupable*.
colper, *v.* couper.
com (quomodo), cum, con, come, comme, *adv. et conj.*, *comme*, *de même que*, *à peu près*, *comment*, *afin que* 2, 19, etc., *lorsque* 3, 59, 63, 93, etc., *vu que*, *puisque* (*sbj.*) 72, 73. — Si com, si comme, *comme* 71, 99, etc., *pendant que* 10, 69; eissi com 3, 108, *comme*; — com... que 50, 6, *quelque... que*.
comancier, *v.* comencier.
commandement (cum-mandare-amentum), cum. 68, 32, *r. pl.* -enz 65, 57, *n. m.*, *commandement*.
comander (cum-mandare), comm. 9, 78, comm., comender 24, 27, cumander, kemander 58, 138, quemmander 34, 3, 22, *v. a.*, *commander*, *recommander*, *confier*: c. qq[n] a mourir (*sens actif*) 26, 184, a ocidre 3, 124, *ordonner de faire mourir qq*[n]; c. qq[n] (*inf.*) 6, 1, 69, etc., *ordonner à qq*[n] *de* — *Pr. sg.* 1 comant, 3 comandet 6, 1, 69.
comant (*n. verb. de* comander), comm., conm., cum., *n. m.*, *commandement*, *autorité*, *volonté*; faire son c. de 29, 2, 52, *disposer de*: tot a vostre c. 11, 67, etc., *tout à votre service*.
combatre (cum-batuere), *v. a. et n.*, *combattre*, *se battre*; *v. réfl.*, 16, 38, 104, *même sens*.
combien (cum-bene), cumbien, *adv.*; c. que 44, 2, 58, etc., *loc. conj.*, *quoique*, *pour si bien que*.
combrer (cumulare; *pour le sens*, *cf. le v. fr.* encombrer) 12, 108, *v. a.*, *saisir*.
come, *v.* com.
comencement (cum-initiamentum), *n. m.*, *commencement*.
comencier (cum-initiare), comm., conm., cum., comancier 23, 2, 54, conmensier 14, 107, commenchier, conm., comenchier, *v. a. et n.*, *commencer*. — *Pf. sg.* 3 comencha 30, 236, comenzat 69, 22.

comender, *v.* comander.

coment (qua-mente, *influencé par* com), comment, coment, cum.,*adv*, *comment, comme ;* c. que, *de quelque façon que* 13, 2, 80, *de quelque espèce que* 70, 1, 27.

comenzier, *v.* comencier.

comm-, *v.* com-.

commenchier, *v.* comencier.

communauté (* communalitatem) 67, 2, 72, *collection d'individus*.

compagne, -gnie, etc., *v.* compaigne, etc.

compaigne (cum-pane-am), comp. 29, 1, 5, conpagne, cump., *et* **compaignie** (cum-pane-iam), -agnie, -aingnie 41; 2, 42, *n. f.*, *compagnie, troupe, bataillon ;* — *collectif avec le verbe au pl.* 18, 159.

compaignon (* cumpanionem, *de* cum-pane-onem), comp., compagnon, *s. sg.* compaing 6, 1, 1, etc., compains (* cumpanio-s *analogique*) 25, 42, *s. pl. irrégulier* compainz 45, 182 (compaings 40, 1, 85, *appartient à une époque qui ne connait plus la déclinaison*), *r. pl.* compagnons, etc., *n. m.*, *compagnon*.

compaing, -aings, -ains, -ainz, *v.* compaignon.

comparer (comparer), *v. a.*, *acheter, payer.* — *Pr. sg.* 3 compere 9, 10, 45, 157 ; *ft. pl.* 2 comperrés 8, 2, 31 ; *cd. pl.* 2 comperiés 12, 152.

compas (cum-passum), *n. m.* ; a c. 34, 2, 18, *très régulièrement*.

compassion (compassionem) 67, 2, 2, 47, *n. f.*, *compassion, pitié*.

comperiés, -errés, *v.* comparer.

complectionné (complexionem-atum) 54, 1, 121, *adj.*, *constitué*.

complexion (complexionem) 72, 65, *n. f.*, *temperament*.

comprendre (comprendere), *v. a.*, *comprendre, contenir* 67, 2, 52. — *Pr. sg.* 3 comprent 71, 5 ; *p. p.* compris 67, 2, 52.

compter, *v.* conter.

comun (communem), commun, *adj.*, *commun* ; li c. dou pueble 24, 273, *le bas peuple* : chambellains dou c. 70, 2, 38, *chambellans de la Commune*.

con, *v.* come.

conb., conp-. *v.* comb., comp.

concel, *v.* conseil.

conception (conceptionem), *s. sg.* -ons 71, 58, *r. pl.* -ons 71, 70, *n. f.*

concevoir (concipĕre), conchevoir, *v. a.*, *concevoir.* — *Pr. sg.* 3 conçoit, conzoit 65, 17 ; *pf. sg.* 3 conceut 54, 1, 191, conchut 50, 22, 23.

concile (concilium), concille, *n. m.*, *assemblée*.

conclure (concludere), *v. a.* — *Impér. sg.* 2 conclus 38, 1, 23.

concreidre (cum-credere) (se) 2, 21, *v. réfl.*, *se fier*.

condamner (cum-damnare), *v. a.*, *condamner, assujettir* 3, 70.

condicion (condicionem), condition, *n. f.*, *condition, nature, caractère* 54, 1, 34, etc.

condition, *v.* condicion.

conduënt, *v.* conduire.

conduire (conducere), *v. a.* — *Sbj. pl.* 3 conduënt 58, 136.

coneü, coneurent, coneut, *v.* conoistre.

confermer (confirmare) 70, 2, 47, *v. a.*, *confirmer*.

confesser (confessum-are), *v. a.* ; que chascuns soit confessez 15, 1, 19, *que chacun se soit c.*

confire (conficere) 48, 77, 78, *v. a.*, *préparer, confectionner*.

confondre (confundere), *v. a.*, *bouleverser, détruire*.

cõnfort (*n. verb. de* conforter), *m.*, *confort, aide, consolation*.

conforter (cum-fortem-are), *v. a.*, *réconforter, encourager*.

congeer (commeatum-are) 5, 16, etc., congiër, conjeier 22, 25, *v. a. congédier, bannir*.

congié (commeatum), congiót 5, 61, 18, 300, *n. m.*, *congé, permission* ; al vostre c. 5, 61, a v. c. 28, 7, *selon vos désirs*.

congiër, *v.* congeer.

congneu, congnois, congnoistra, congnoistre, congnoy, congnoys, *v.* conoistre.

conissiés, *v.* conoistre.

conjeier, *v.* congeer.

conjoindre (conjungere), *v. a.*, *joindre ensemble* ; *v. réfl.*, se c. 62, 2, *s'unir, s'allier.* — *Pr. sg.* 3 conjoint 71, 1, etc. ; *p. p. f. sg.* conjoînte 71, 47 ; *pris subst*t, *m. pl.*, conjoints 54, 1, 95.

conjointement (conjuncta-mente), *adv.*

conloder (cum-laudare) 3, 114, *v. a.*, *louer ensemble*.

conm-, conn-, *v.* com-, con-.

conmensier, *v.* comencier.

connin (*cuninum, *pour* cuniculum, *chang*t *de suffixe*), *n. m.*, *lapin*.

connisçance, -ssance, *v.* conoissance.

connissiés, connissoies, connue, connus, *v.* conoistre.

conois, -oissent, etc., *v.* conoistre.

conoissance (cognoscere-antiam), cognoissance, -scence 72, 33, connisçance 15, 2, 50, -issance 71, 16, kenoissance 58, 104, *n. f.*, *connaissance, découverte, enseigne*.

conoisseie, -oie, conoissez, conoist, *v.* conoistre.

conoistre (cognoscere), cunuistre 22, 140, cognoistre, congn., conn., coun., *v. a.*, *connaitre, reconnaitre.* — *Pr. sg.* 1 conois, cognois 37, 1, 2, 3 congnois 40, 1, 116, -oys 40, 1, 33, -oy 54, 1, 131, cunuis 66, 52, 3 conoist, conn. 71, 20 ; *pl.* 1 counisçons 30, 49, 3 conoissez 66, 59, conissiés 30, 40, conn. 30, 261, 3 conoissent, cogn. 72, 21 ; *ipf. sg.* 1 conoisseie 4, 50, -oie, 2 connissoies 53, 111, etc. : *pf. sg.* 1 connuc 53, 110, cognus 38, 1, 27, cunuis 66, 54, 3 conoit 66, 45, 76, conut 42, 1, 5, connut 12, 108, etc., cunut 22, 75, (mes)-cunuit 21, 16, (re)cunuit 66, 35, coneut 66, 69 ; *pl.* 3 coneurent 66, 69, 76 ; *ft. sg.* 3 conustra 21, 59, congnoistra 40, 1, 20 ; *sbj. sg.* 3 connoisse 9, 35 ; *pl.* 3 conoissent 70, 2, 9 ; *p. p.* coneü, conut 69, 33, congneu 27, 59, *pl.* connus 67, 2, 56, *f.* keneüe 58, 108, conute 69, 3.

conoit, *v.* conoistre.

Conon (Cononem), *s. sg.* Coenes (s *analogique*) 59, 17, *n. pr. d'homme, Conon*.

conpaignet (* cumpanio-ittum) 30, 139, *n. m.*, *diminutif de* compaing, *cas sujet de* compagnon.

conquerre (cum-quærere), cunq., *v. a.*, *conquérir, gagner.* — *Pf. sg.* 1 conquis ; *ft. pl.* 3 conquerront 7, 28 ; *p. pr.* conquerant 6, 2, 27 ; *p. p.* conquis 12, 101, etc.

conquest (cum-quæsitum), *n. m.*, *butin* 29, 1, 124, *avantage* 50, 77.

conquester (cum-quæsitare) 31, 44, *v. a.*, *conquérir, gagner.* — *P. p.* conquestei 48, 15.

conraer, *v.* conreer.

conreer (cum-*rei (*roi*)-are), conreder 4, 113, etc., conraer 10, 9, *v. a.*, *arranger, préparer, munir, armer* ; piaus conreëes en alun 61, 24, *peaux mégissées à l'alun* (*cf.* 61, 33, les conroient). — *Pr. pl.* 3 conroient 61, 33.

conroi (cum-*roi* = b.-lat. *redum), cunrei, *n. m.*, *apprêts, soin* 20, 143, etc., *marche d'une armée* 51, 6 ; prendre bon c. de 68, 26, *prendre grand soin de*.

consaulz, consaus, *v.* conseil.

conseil (consilium), -el 30, 116, etc., -oil 14, 134, 143, etc., concel 13, 1, 37, *s. sg.* consaus 18, 203, etc., -aulz 72, 28, *n. m.*, *conseil, sagesse, délibération* ; par c. 16, 7, *habilement* ; por cel c. 44, 2, 114, *dans ce but* ; metre c. que 8, 2, 20, *faire en sorte que*.

conseillier [1] (consiliarum), *n. m.*, *conseiller*.

conseillier [2] (consilium-are), cun-, consillier 8, 1, 2, -ellier, -oillier, *v. a.*, *conseiller* ; — *v. réfl.*, se c. a 13, 1, 28, *consulter* ; se c. 43, 27, *prendre une résolution, décider*.

consel, -llier, *v.* conseil, -eillier [1].

consentir (consentire), *v. a.*, 8, 1, 55, etc., *permettre* ; *v. n.*, c. de 26, 152, *permettre de* ; *v. réfl.*, se c. a 40, 1, 97, *consentir à*.

consequanmant, *v.* consequemment.

consequemment (consequenti-mente), consequanment, *adv.*, *par conséquent, de même* ; et ainsi tout c. 54, 2, 105, *et ainsi de suite*.

conseüt, conseüz, *v.* consivre.
consillier, *v.* conseillier².
consiviest, *v.* consivre.
consivre (con-*sequere), *v. a.*, *atteindre.* — *Sbj. ipf. sg.* 3 consiviest 12, 144; *p. p.* conseü, -eüt 65, 75, 93, *s. sg.* conseüz 6, 2, 36, etc.
consoil, -oillier, *v.* conseil, -eillier².
consolement (consolamentum) 3, 78, *n. m.*, *consolation.*
Constantinople, *v.* Costantinobles.
consummer (consummare) 63, 42, *v. a.*, *user.*
contanz, *v.* content.
conte¹ (*n. verb. de* conter) 20, 121, etc., *compte*, *raison*, *conte*, *récit*; que vos dirron long c.? *à quoi bon en dire plus long? en un mot (formule).*
conte² (comitem) 6, 1, 28, etc., *s. sg.* cons 6, 1, 76, etc., cuens 7, 130, etc., quens 15, 2, 80, etc., coens 5, 33, etc., *r. pl.* contes, *n. m.*, *comte.*
contenance (continentiam) 44, 1, 1ᵒ, 14, *n. f.*, *tenue.*
contençon (contentionem) 49, 152, *n. f.*, *effort*, *application*, *zèle.*
contendra, *v.* contenir *et* tenir.
contenir (cum-tenire), *v. a. et n.*, *contenir*, *se retenir*: — *v. réfl.*, se c., *rester en place* 7, 5, *se comporter* 16, 2, etc.; se c. a 24, 149, *s'en tenir à*, *s'en rapporter à* (*Pour la conjug.*, *v.* tenir).
content¹ (contentum), *r. pl.* contenz, -ens 49, 31, 72, 17, -anz 24, 56, *n. m.*, *querelle*, *lutte*, *effort.*
content² (contentum), *adj.*
conter (computare), cunter 5, 168, *v. a.*, *conter*, *raconter.* — *Pr. sg.* 3 cunt 22, 8 (*irrég.*, *pour* cunte).
contesse (*comitissam), cunt., *n. f.* *comtesse.*
contiegne, *v.* contenir *et* tenir.
contra, *v.* contre.
contraindre (constringere), *v. a.*, *contraindre*, *forcer.*
contraire (contrarium), cuntraire, *adj.*, *contraire*; — *subst.* 47, 32, 48, 102, *contraire*, *dommage* 47, 32; au c. de 72, 29, *contrairement à.*
contralier (contrariare), *v. a.*, *contrarier*; *v. réfl.* 57ᵃ, 2, 54.
contredire (contradicere), *v. n. et a.* — *Pf. sg.* 3 contredist 2, 23.
contre (contra), cuntre, contra 1, 2, 4, *prép.*, *contre*, *devant* 26, 104, *vers* 6, 2, 4.
contredit (contra-dictum), *p. p. de* contredire: *s. sg.* Contredis, *n. d'un trouvère.*
contree (contra-atam), cuntree, contreie 64, 1, *n. f.*
contreie, *v.* contree.
contrepeser (contra-pensare) 70, 1, 22, *v. a.*, *peser.*
contreval (contra-vallem) 42, 2, 57, *adv.*, *en bas*, *la tête en bas*; — *prép.* 59, 93, *en aval de.*
contumace (contumaciam) 70, 2, 14, *n. f.*, *contumace*, *fuite d'un malfaiteur.*
conustra, conut, -ute, *v.* conoistre.
convei (*n. verb. de* conveier, convoier), *m.*, *convoi*, *escorte* 17, 163.
conveitise (cupiditare-itiam) 7, 25, *n. f.*, *convoitise.*
convenance (convenire-antiam) 59, 28, *n. f.*, *convention.*
convenir (convenire), couvenir, covenir 4, 26, etc., *v. a.*, *promettre* 59, 22, *v. n. et impers.*, *convenir*, *être nécessaire*, *faire des conventions* 8, 1, 82 (*pour la conjug.*, *v.* venir).
convent¹, *v.* convenir *et* venir.
convent² (conventum) 7, 55, 139, etc., couvent 14, 111, *n. m.*, *convention*, *condition*; avoir en c. a 30, 189, etc., *promettre.*
convers¹ (conversum) 57ᵇ, 26, *n. m.*, *lieu de rendez-vous*, *de réunion.*
convers² (conversum) 11, 99, *n. m.*, *converti* (*juif ou mahométan*).
conversation (conversationem) 69, 8, *s. sg.* -ons 65, 50, *n. f.*, *fréquentation*, *conduite*, *règle monastique* 69, 8.
converser (conversare), *v. n.*, *habiter*, *vivre* 4, 104, etc., *rester ensemble* 22, 37.
convertir (convertire) 65, 5, etc., *v. a.*, *convertir* (*terme de religion*); *v. réfl.*, se c. sus 71, 101, *se tourner vers*, *s'appliquer à*: se c. a. Dieu 67, 1, 24, 31.
convoier (cum-via-are), conveier, *v. a.*, *accompagner* 9, 49, etc.
convoiteulx, -eus, -eux, *v.* covoitos.
convoitier, *v.* covoitier.
convoitise (*cupiditiitiam), *n. f.*, *convoitise*, *désir.*
conzoit, *v.* concevoir.
cop, coper, *v.* coup, couper.
cople (copulam *ou* copulum, *s'il est masc.*), cuple 51, 27 (*m.*, *n. m. et f.*, *couple.*
coquard (*coq-*art*), *r. p.* coquardz 55, 37, *n. m.*, *ordinᵗ* « *galant*, *fanfaron* », *ici* « *sot*, *vaniteux*, *naïf.* »
corage (cor-aticum), coraige, *n. m.*, *cœur*, *dispositions de l'âme*, *sentiments.*
corajous (*corage*-osum), *adj.*, *passionné*, *ambitieux* 41, 1, 30.
coral (corallum), *s. sg.* corals 47, 81, *n. m.*, *corail.*
corbel (corvum-ellum) 41, 1 (*titre*), *n. m.*, *corbeau.*
Corcerf (Curtum cervum) 57ᵃ, 1, 19, Çorcers 57ᵃ, 1, 1, *n. d'une lande.*
corcier, *v.* corsier.
Corcire (Corcyram) 19, 11, Corchyra 18, 11, *n. pr. d'île et de ville*, *Corcyre.*
corde (chordam), *n. f.*
cordelier (chorda-ellumarium), *n. m.*
corecier, *v.* corocier.
corn, *r. pl.* corns 57ᵇ, 37, *n. m.*, *cor*, *coin* 56, 35, etc.
corneïz (cornatum-itium) 57ᵃ, 2, 37, *n. m.*, *bruit de cors.*
Cornelia *s.*, Corneliam *r.* 18, 17, 126, Cornelian 19, 18, *n. pr. de femme*, *Cornélie*, *femme de Pompée.*
corner (cornu-are), *v. n. et a.*, *sonner du cor*, *sonner*; c. la menee 16, 56, *sonner la charge.*
cornet (cornu-ittum), *pl.* cornés 30, 148, *n. m.*, *cornet.*
Cornuaille (Cornualia) 21, 27, *n. pr.*, *le pays de Cornouailles.*
coroços, *v.* corroços.
corone (coronam), couronne, *n. f.*, *couronne*, *tonsure* 60, 39.
coroner (coronare), coruner 56, 46, curuner 46, 99, *v. a.*, *couronner*, *tonsurer* 3, 29, etc.
corouchier, -cier, *v.* corrocier.
corp (corvum) 41, 1, 12, *s. sg.* corps 41, 1, 4, 19, *n. m.*, *corbeau.*
corpable, *v.* colpable.
corps¹, *v.* corp.
corps², *v.* cors².
corrant (*part. p. de* corre, *pris substᵗ*) 59, 92, *n. m.*, *courant.*
corre (currere), courre, curre, courir (currire), curir, *v. n.*, *courir*; *substantᵗ* 42, 1, 125. — *Pr. sg.* 3 court, keurt 34, 3, 29; *pl.* 3 corent 42, 1, 112, 120, corrent 59, 63, keurent 15, 2, 77; *fl. sg.* 2 (en) courras 54, 2, 96; *impér. pl.* 2 corés 42, 1, 124; *p. pr.* courant 43, 8, corant 6, 2, 21, etc. (*adj. verbal*, coranz destriers 6, 2, 73, cheval corant 5, 5, *c. de course*, *agile*); *p. p.* coru, (en couru 63, 7.
correccion (correctionem) 72, 2, *n. f.*, *correction.*
correcie, correcier, *v.* corrocier.
corresouz, *v.* corroços.
corrigier (corrigare), *v. a.*, *corriger.*
corrocier (corruptum-iare), coroucier 29, 141, correcier 29, 2, 35, corecier; courecier 13, 2, 7, curucier 20, 11, courechier 25, 38, *v. a. et n.*, *courroucer*, *se courroucer.* — *P. p. f. sg.* correcie (*picard pour* correciee) 33, 18.
corroços (*corruptiosum), coroços 3, 93, etc., corresouz 14, 2, *adj.*, *courroucé*, *affligé.*
corroie (corrigam), *n. f.*, *courroie.*
corropt (corruptum) 3, 9, *n. m.*, *courroux* (cf. corros).
corros *n. verb. de* corrocier, courroux 54, 1, 60, *m.*, *tristesse*, *colère*, *courroux.*
cors¹ *avec o fermé* (cursum) 5, 37, etc., *n. m.*, *course*, *révolution des astres* 16, 14.
cors² (corpus), corps 2, 2, 3, 77, etc., *n. m. inv.*, *corps*; — le c. de qqⁿ *pour* « *la personne même* »: par le ton c. 4, 87, ses

c. 9, 25, de mon c. 13, 2, 61, le c. le comte Garin 30, 170, etc.

cors[3], *v.* cort[1].

corsier (cursarium), corcier, *adj., de course.*

Corsu (*cors*-utum), *s. sg.* Corsus 10, 71, *n. pr., C. d'Urastes, chef sarrazin.*

cort[1] (curtem), court, curt 21, 40, *s. sg.* cors 13, 2, 1, *n. f., cour, réunion de barons.*

cort[2] (curtum), *adj., court.*

cortil (curtem-ile), curtil 68, 5, *n. m., petite cour, jardin maraîcher.*

cortoier (curt*em*-icare) 11, 17, *v. n., être à la cour (d'un prince).*

cortois (curte(n)sem), corteis 64, 102, curteis 5, 32, courtois 9, 34, etc., *adj., courtois.*

cortoisie (*cortois*-iam), court., *n. f., courtoisie ; — la courtoisie personnifiée* 37, 2, 24.

coruner, *v.* coroner.

cos, *v.* coup.

cosa, cose, *v.* chose.

cosin (cons(obr)inum), cousin 9, 54, *n. m., cousin.*

cosinage (*cosin*-aticum), *n. m., cousinage.*

cosine (cons(obr)inam), cousine 40, 1, 60, *n. f., cousine.*

çost, *v.* ço.

Costant (Constantem), *s. sg.* Costans 42, 1, 102, etc., *n. pr. d'homme, Constant.*

Costantinobles (Constantinopolis) 20, 131, Constantinopole (Constantinopolin) 26, 37, *f., n. pr. de ville, Constantinople.*

coste (costam), *n. f., côte.*

costé (costam-atum), *n. m., côté.*

coster (constare), *v. n., coûter.*

costoier (cost*am*-icare), *v. a., côtoyer, marcher à côté de.*

costomier (*costume*-arium) 57[b], 8, *adj. coutumier.*

costume (*consuetumine *pour* consuetudinem, *changt de suffixe ; cf.* servitume *et p.-ê.* enclume) 70, 2, 32, coustume 9, 15, *n. f., coutume.*

costure (*consuturam), *n. f., couture.*

cote[1] (cubitum) 43, 53, *n. m. coude.*

cote[2] (*) 53, 108, *n. f., cotte, vêtement de dessus.*

cotele (*cote*-ellam) 53, 3, *n. f., jupon.*

couchier (collocare) 5, 49, 6, 2, 21, colchier 7, 82, 46, 81, cucher 22, 110, coucier (*pron.* coukier) 8, 1, 107, 62, 3 (choce 42, 2, 1 = choke *pour* coche), *v. a. et n., coucher, placer, se coucher* ; c. dormir 58, 9, *se coucher pour dormir* : — *v. réfl.*, 7, 82, etc.

coudreit (coryletum), *r. pl.* coudreiz 57[b], 55, *n. m., coudrette.*

coul, *v.* col.

coule (*n. verb. de* couler), cole, *n. f.* ; estre a la c. 42, 1, 94, *être prompt à agir* (ou *avisé, habile* ; *cf. la même expression dans l'argot parisien*).

couler (colare) 26, 180, *v. a. couler, introduire (un liquide).*

coulouree, *v.* coloré.

coulpe, *v.* coupe.

coumin (cuminum) 48, 117, *n. m., cumin.*

coumunement (communamente), *adv., communément.*

counisçons, counoistre, *v.* conoistre.

coup (colaphum), colp, cop, *s. sg.* colps, cols, cops, cos, cous, *n. m., coup* ; tout a c. 63, 77, t. en un c. 63, 85, *tout d'un coup.*

coupe (culpam), colpe, culpe, *n. f., coulpe, faute* ; clamez voz colpes 6, 1, 63 (*cf.* 6, 2, 48, cleimet sa c.), *confessez vos fautes tout haut* ; Deus ! meie culpe ! 6, 2, 33, *pardon (c'est ma faute), mon Dieu !*

couper (*colp*-are) 67, 1, 6, 9, coupper 67, 1, 13, 14, coper, colper, *v. a., couper.*

couppe (cuppam) 26, 106, 109, 113, *n. f., coupe, vase à boire.*

coupper, *v.* couper.

courage, couraige, *v.* corage.

courechier, courecier, *v.* corrocier.

courir, *v.* corre.

couronne, *v.* corone.

courroucer, -sser, *v.* corrocier.

cours, court, courtoisie, *v.* cors, etc.

Courtain (*rég. sg. formé par un déplacement de l'accent qui remonte au latin vulgaire* ; *cf.* Bertain *et* nonain), *nom de l'épée d'Olivier.*

cous, *v.* coup.

cousin, cousine, *v.* cosin, cosine.

coustume, *v.* costume.

coutel (cultellum) 45, 65, cultel 21, 54, coutiau 44, 2, 98 (*forme analogique*), *s. sg.* coutiaus 29, 180, *n. m., couteau.*

coutelet (cultel*lum*-ittum), *r. pl.* coutelés 30, 147, *n. m. dimin., petit couteau.*

coutiaus, *v.* coutel.

couvenir, covenir, *v.* convenir.

couvent, covent, *v.* convent.

couvert, *v.* covrir.

couverte (coopertam) 58, 76, *n. f., dissimulation.*

couvreture (coopert*um*-uram), *n. f., déguisement, dissimulation* ; par c. 8, 1, 223.

coveitus, *v.* covoitos.

covertement (cooperta-mente) 20, 52, *adv., secrètement.*

covertoir (coopertorium) 20, 81, *n. m., couverture.*

covertor (*coopertorem) 20, 69, 73, *n. m., couverture.*

covoitier (*cupiditare), cuveitier 68, 3, *v. a., convoiter, désirer. — Ipf. sg.* 2 convoitoies 26, 182 : *pf. sg.* 3 cuveitad 68, 3.

covoitoz (*covoitier*-osum) 36, 19 coveitus 66, 16, convoiteus, -eux 27, 35, -eulx 26, 78, *adj., désireux.*

covrir (cooperire), cuvrir, couvrir, *v. a., couvrir, cacher, dissimuler, protéger* ; se c. de qqe chose 22, 139, *dissimuler. — Pr. sg.* 3 cuevre 45, 220 : *ipf. sg.* 3 covroit 44, 1, 2°, 41 : *pf. sg.* 3 couvri 24, 247 : *p. p.* covert 6, 1, 15, couvert 62, 25 (*dissimulé*), *s. sg.* coverz 20, 73.

coy, *v.* coi.

craindre (tremere, *influencé par le celtique*), creindre, *v. a. et n...* ; *v. réfl.*, se c. de 64, 31, *redouter les suites de. — Pr. sg.* 1 crains 54, 1, 109, 3 crient 12, 154, crent 57[b], 34 ; *ipf. sg.* 3 cremeit 64, 31, etc. : *pl.* 3 cremeient 64, 41 ; *pf. sg.* 3 cremi 11, 21 ; *p. p. s. sg.* cremuz (trem-utus) 20, 133, *r. pl.* crains 72, 50, *f. pl.* craintes 40, 1, 120.

cras (crassum), gras 34, 16, *f.* grasse 44, 1, 1°, 25, *adj., gras.*

craventer (crepant*em*-are), *v. a., renverser, écraser, détruire.*

creance (cred*ere*-antiam), *n. f., croyance, foi.*

creans, *v.* croire.

creanter (cred*ere*-ant*em*-are), *v. a., promettre.*

Creator (creatorem), *s. sg.* Crïatur (*forme de régime*) 51, 27, *n. m., le Créateur.*

creeiz, crei, creit, *v.* croire.

creidre, creire, *v.* croire.

creindre, *v.* craindre.

creistre, *v.* croistre.

creniel (crena-ellum) 37, 2, 34, *n. m., créneau.*

cremeient, cremez, cremi, cremoit, cremuz, crent, *v.* craindre.

crepon (*crope* (= *croupe*) -onem), *n. m., croupe, bas du dos* 60, 74.

crerai, crerrai, etc., *v.* croire.

cresme (crisma), *n. f., crème.*

cresperite (crisp*um*-ar-itam) 48, 35, *n. f., espèce de pierre précieuse.*

crestel (crista-ellum), *r. pl.* crestiaus 10, 18, *n. m., créneau.*

crestiën (christianum), cristiën 65, 30, christiën 2, 14, christian 1, 1, 1, *f. sg.* crestiëne 52, 8, etc., *n. et adj., chrétien.*

Crestiënté (christianitatem) 7, 42, Chr., Cristiënteit 65, 35, Crestiëntét 6, 1, 60, Chrestïanté 24, 157, *n. f., Chrétienté, chrétiens assemblés* 7, 42.

cret, *v.* crever.

creüst, *v.* croire.

crever (crepare), *v. n. et a. — Pr. sg.* 3 crieve, creve 40, 1, 44 ; *sbj. sg.* 3 criet, cret 42, 1, 160.

cri (*n. verb.* de criër), *s. sg.* criz 4, 51, etc., cris 30, 99, *n. m., cri, bruit, nouvelle annoncée à haute voix* 30, 99 ; a cri 57[a], 2, 48, *avec cri, en poussant le cri de ralliement.*

Crïatur, *v.* Creator.

crient, *v.* craindre.

criër (quiritare), crider 4, 6, 39, *v. n., crier.*

criet, crieve, *v.* crever.

crins (crines), *n. m. r. pl., cheveux.*

crisopase (chrysopasam) 16, 83, *n. f., espèce de pierre précieuse.*
Crist (Christum), Krist, Christus 2, 27, *n. pr., le Christ* : par saint C. 8, 1, 79, *par le Christ.*
cristal (crystallum), *n. m.*
cristiën, *v.* crestiën.
croc (*), *v. pl.* cros 59, 90, *n. m.*
croce (* *b.-lat.* croceam) 44, 2, 64, *n. f., crosse.*
crocefis (crucifixum) 8, 1, 182, *n. m., crucifix.*
crocquier (croc-iare) 54, 2, 36, *v. a., croquer, gagner* (*au jeu*).
croire (credere), creidre 3, 90, 92, 122, creire 51, 68, *v. a. et n., croire, confier ; v. réfl.*, se c. 17, 195, etc., *se fier.* — *Pr. sg.* 1 croi 15, 2, 54, etc., **crei** 17, 29, 3 croit, creit 22, 13, etc. ; *ft. sg.* 1 crerai 5, 56, etc., crerrai 51, 109, 2 crerras 51, 58 ; *sbj. sg.* 3 croie 43, 2, *ipf. sg.* 3 creüst 14, 101 ; *impér. pl.* 2 creeiz 48, 55 ; *p. pr. pl.* creans 52, 33.
crois (crucem), croix 54, 2, 60, *n. f. inv., croix.*
croisseïz (*) 57*, 2, 38, *n. m., bruit éclatant, bruit de lances qui se brisent sous le choc.*
croissir (*) 5, 88, *v. n., craquer, grincer.* — *Pr. sg.* 3 croist 6, 2, 3, etc.
croistre (crescere), creistre, *v. n., croître, se laisser aller à* 72, 30 ; *v. a., accroître* 7, 126. — *Pr. sg.* 3 creist 47, 16, 81, croist 14, 91, etc. ; *pl.* 3 croissent 72, 30 ; *ipf. sg.* 3 croissoit 26, 11 ; *pf. sg.* 3 crut 60, 94.
croller (*corrotulare) 16, 124, croler 12, 121, *v. a. et n., remuer, s'ébranler, s'effondrer.*
cros, *v.* croc.
croy, *v.* croire.
cruauté (* crudalitatem), cruialté 19, 218, *pl.* cruautés 18, 164, cruiautez 19, 160, *n. f., cruauté, acte cruel* (*cf. le suivant, qui est savant*).
crudelité (crudelitatem) 54, 1, 29, *n. f., cruauté.*
cruël (* crudalem), *m. et f.*, cruiel 19, 228, cruyer (*chang[t] de suffixe*), *s. sg.* crudels 3, 57, cruyers 65, 28, *adj., cruel.*
crueusement (crudosa-mente) 62, 2, *adv., cruellement.*
cruiel, cruialté, *v.* cruël, cruauté.
cruyer, cruyers, *v.* cruël.
cuard, cuarder, çuardie, *v.* coart, coarder, etc.
cucher, *v.* couchier.
cucu (*onomatopée*), *s. sg.* cucus 38, 1, 13, *n. m., coucou.*
cueillir, *v.* coillir.
cuens, *v.* conte [2].
cuer (cor) 6, 1, 38, 2, 21, etc., cuor 3, 76, quer 22, 3, cueur 40, 1, 44, etc., *n. m., cœur* ; par mi le c. dou ventre 9, 83, *au fond du cœur.*
Cueur (Jacques) 40, 1, 13, *n. pr. d'homme, J. Cœur, argentier de Charles VIII.*
cui, *v.* que [1].
cuidier (cogitare), quidier, *v. a., penser, croire* ; (*avec infin.*) *manquer, faillir.* — *Pr. sg.* 1 cuit 10, 112, etc., quit, quid 30, 335, cuich 25, 112, cuyde 63, 64, 3 cuide, cuidet 6, 3, 20 : *ipf. sg.* 1 cuydoie 28, 55 : *pl.* 3 quidouent 64, 34 ; *sbj. pr.* 3 cuis 65, 62.
cuignie (cuneum-atam) 56, 23, etc., *n. f., cognée.*
cuildruns, *v.* coillir.
cuire (coquere), coire, *v. n. et a., cuire, être cuisant, brûler* ; *v. réfl.*, se c. 2, 10, *se brûler* ; — *Pr. sg.* 3 cuit 45, 177, 224 ; *pf. sg.* 3 coist 2, 20 ; *p. p.* cuit, *s. sg.* cuiz 23, 2, 125.
cuit, *v.* cuidier *et* cuire.
cuivert (*collibertum = cumlibertum), *s. sg.* cuivers 13, 2, 34, *n. m., perfide, traître.*
cul (culum), *s. sg.* cus 42, 1, 116, *n. m., cul.*
culpe, **culpable**, *v.* coupe, colpable.
cultel, *v.* coutel.
culur, *v.* color.
cum, cume, *v.* com.
cum-, cun-, *v.* com-, con-.
cunt, *v.* conter.
cunuis, cunuistre, cunuit, cunut, *v.* conoistre.
cuor, *v.* cuer.
cuple, *v.* cople.
cure (curam), *n. f., soin, souci* ; n'avoir c. que 45, 192, *ne pas vouloir que.*
curé (cura-atum), *r. pl.* curés 44, 2, 52, *n. m., curé.*
curer (curare), *v. a., soigner, guérir.*
curieusement (curiosa-mente) 67, 2, 48, *adv., avec recherche.*
curir, *v.* corre.
curre [1] (currum) 16, 3, 53, etc., *n. m., char.*
curre [2], *v.* corre.
curs, *v.* cors.
curt, curteis, curtil, *v.* cort, etc.
curuner, *v.* coroner.
cus, *v.* cul.
cusenzon (coquentem-ionem) 65, 56, *n. f., souci, préoccupation.*
cuve (cupam), *n. f.*
cuvier (cupa-arium), *n. m.*
cuveiter, *v.* covoitier.
cuvenir, *v.* convenir.
cuvrir, *v.* covrir.
cuydoie, *v.* cuidier.
cymetiere (cœmeterium), *n. m. cimetière.*
czo, *v.* ço.

dahèz, *v.* dehait.
daingner, daint, *v.* deignier.
dait, *v.* devoir.
damage (damnum-aticum), dommaige 27, 14, *n. m., dommage.*
Damas (*) 61, 24, *n. pr., ville de Syrie.*
dame (dominam), damme 14, 108, etc., *n. f.* ; — Nostre D. 44, 2, 87, 54, 1, *titre, la sainte Vierge.*
Damedieu (domine-deum), -dé 10, 56, -deu 15, 2, 31 (*cf.* Dieu) ; Damne- 46, 100, Damle- 10, 78, Damel- 12, 64, etc., Dammel- 14, 93, Damer- 13, 1, 53, Domine, Dieu 3, 31, 83, etc., *n. pr., Dieu, le Seigneur.*
dameisele, damisele, *v.* damoisele.
Damerdieu, *v.* Damedieu.
Damledeu, Damneldex, Damnedé, *v.* Damedieu.
damme, dammoisel, dammoisiax, *v.* dame, damoisel.
damner (damnare), dampner 70, 2, *titre*, 25, etc., *v. a., condamner* ; d. de cors ou d'avoir 70, 2, 11, *condamner à une peine corporelle ou à une amende.*
damno 1, 1, 6, *n. m., dam, dommage.*
dampner, *v.* damner.
damoisel (dominicellum), dammoisel, dansel 8, 1, 228, *s. sg.* damoisiaus 44, 1, 2°, 1, etc., -iax 30, 165, dammoisiax 14, 53, 60, dansiaus 11, 20, *n. m., damoiseau.*
damoisele (dominicellam), dameis- 57*, 1, 27, damis. 58, 16, damoiselle 30, 106, danm- 43, 45, domnizelle 2, 23, *n. f., demoiselle.*
damoisiaus, -iax, *v.* damoisel.
Danemarche (*), *n. pr. de contrée, Danemark.*
dangier (dominium-arium), *n. m., domination, fierté, résistance* ; mener d. a, *opposer de la résistance à, se montrer fier envers.*
danmoiselle, *v.* damoisele.
danse (*), *n. f.*
dansel, dansiaus, *v.* damoisel.
dant (dominum), dom 3, 44, *s. sg.* danz 5, 81, etc., dans 10, 80, *n. m., seigneur, maître* (*cf.* dom) ; dant *est refait sur* danz, *où le* z *a été amené par le groupe* mn *et a été mal interprété* ; (*cf.* -tirant).
darde (*) 54, 1, 32, *n. f., dard.*
darriere, *v.* derrier [2].
dart (*), *n. m., dard.*
daumaie (dalmaticam) 16, 92, *n. m., dalmatique.*
Davidique (Davidicum) 40, 1, 19, *adj., de David.*
de (de), *prép. indiquant l'origine, le moyen, la cause, etc.* : de Deu 6, 1, 68, 72, *au nom de Dieu* (*cf.* 7, 73, de Jhesu) ; — c'est tresors de bele et bone et sage dame 50, 83, *c'est un trésor qu'une*, etc. ; — de nous 53, 129, *à nous deux* ; — parler de folie 5, 15, etc., *p. follement* ; — (*dans une propos. exclamative sans verbe*) *au sujet de* 4, 11, 66, 91 ; (*devant un infin.*) *pour ce qui est de* 63, 14, etc. (*cf.* quant est de 40, 1, 19) ; — (*après un comparatif*) *que* etc. ; — *ellipse de* de *devant un nom de personne déterminatif d'un autre nom*

(*génitif latin*) : pro Deo amur (*pour l'amour de Dieu*) 1, 1, 1; en la maison ton pedre 4, 84; le gonfanon l'emperedor 4, 29; du bacon te taiien (*du lard de ta grand'mère* 53, 144, etc.

dé (datum), *r. pl.* dès 34, 1, 22, *n. m.*, *dé à jouer.*

Dé, dés, *v.* Dieu.

dea ! (diabolum) 55, 29, *interj.*, *diable !*

deable, *v.* dïable.

debat (*n. verb. de* debatre), *r. pl.* debas 55, 61, *n. m.*, *débat, difficulté.*

debatre (de-battuere) 4, 42, 46, *v. a.*, *battre, frapper.*

deboinereté (*de boin ère*-tatem), *s. sg.* -tés 18, 78, *n. f.*, *bonté, débonnaireté.*

debonaire (*de-bon-aire*), de bon eire, de bon ère, de boin ère, etc., *s. sg.*, deboinères 18, 75, *adj.*, *doux, bon, débonnaire.*

deboutter (*de-bouter*) 67, 2, 88, *v. a.*, *chasser.*

debrisier (*de-brisier*) 40, 2, 4, *v. a.*, *briser* ; se d., *v. réfl.*, *se briser.*

deça (*de-ça*), *adv.* ; par d. 28, 42, *loc. prép.*, *en deça de.*

decepvance (*decevoir*-antiam) 72, 22, *n. f.*, *côté décevant d'une chose.*

decès (decessum) 4, 20, *n. m.*, *décès.*

decevoir (decipĕre), desovoir 48, 5, *v. a.*, *décevoir, tromper.* — *Pr. sg.* 2 deçois 67, 1, 27, 3 deçoit 17, 196, etc. : *pf. sg.* 3 deçut 45, 48 ; *ft. pl.* 3 deceveront 26, 3 ; *p.p.* deceü, deceu 26, 80, etc., *s. sg.* deceüs, deçoüs 42, 1, 141.

dechaener (de-catenare) 10, 122, *v. a.*, *déchaîner, enlever les chaînes à.*

deci, de ci, *v.* desi.

declairier (declarare), declairer 28, 74. — *Sbj. pl.* 2 declairez 28, 60, 65.

declin (*n. verb. de* decliner), *n. m.*, *déclin.*

decliner (declinare), *v. n.* ; d. en pouldre 40, 1, 130, *tomber* (*être réduit*) *en poussière.*

decoler (de-collum-are) 57ᵃ, 1, 34, etc., decoller 3, 126, 132, *v. a.*, *couper le cou à.*

decoller, *v.* decoler.

decoper (*de-coper*), *v. a.* ; *pris absolᵗ* 10, 115, *tailler en pièces les ennemis.*

deçoüs, *v.* decevoir.

dedans, dedanz, *v.* dedenz.

dedenz (de-de-intus), dedens, dedanz 33, 40, etc., dedans 44, 1, 2°, *titre*, 4, *adv. et prép.*, *dedans, dans* ; cil dedenz 16, 101, ceulx de dedens 16, *l.* 1 *de la note finale*, *les assiégés.*

dediër (dedicare), dediier 7, 19, *v. a.*, *consacrer, inaugurer.*

deduction (deductionem) 67, 2, 37, *n. f.*, *raisonnement.*

deduire (deducere) 4, 67, *v. a.*, *passer* ; *v. réfl.*, se d. par 4, 37, *parcourir* (*se conduire à travers*) ; se d. (*absolᵗ* 15, 2, 4, etc., *se divertir* ; se d. a 25, 148, *s'appliquer, s'occuper à.*

deduit (deductum), *n. m.*, *déduit, divertissement.*

defaillir (de-fallire), *v. n.*, *manquer* ; *impersᵗ* 19, 182, il defaut de lui, *il meurt.* — *Pr. sg.* 3 defaut ; *pl.* 3 defaillent 67, 2, 8.

defeis (defe(n)sum) 47, 34, *n. m.*, *defense, garantie.*

defendre (defendere), deff., desfendre, desfandre (*s inorganique*), *v. a.*, *défendre, protéger, interdire* ; *v. réfl.*, se d. 35, 12, *se défendre.* — *Pr. sg.* 1 desfene 8, 2, 43.

defens (defensum) 46, 13, deffens 20, 128, *n. m.*, *défense, interdiction.*

defension (defensionem) 17, 49, *n. f.*, *refus.*

deff-, *v.* def-.

deffait (dis-factum) 63, 85, *p. p.*, *abattu, ruiné.*

deffense (defensam) 27, 56, *n. f.*, *défense.*

deffiance, *v.* desfiance.

deffiër, *v.* desfiër.

deffremer, *v.* desfermer.

definement (de-finare-mentum) 47, 94, *n. m.*, *fin, mort.*

defors (de-foris), *adv. et prép.*, *dehors, hors de* ; par d. 65, 70 (*adv.*), *au dehors* ; 14, 98 (*prép.*), *hors de* ; — cil d. 16, 115, *les assiégeants* (*ordinᵗ opposé à* cil dedenz).

degeter (de-jactare) 4, 42, *v. a.*, *rejeter en arrière* (*son corps*) ; — *v. réfl.* 23, 1, 11, *se renverser en arrière.*

degnier, *v.* deignier.

degré (de-gradum), degrét 4, 8, 101, *r. pl.* degrez, *n. m.*, *degré, marche d'escalier, escalier.*

dehait (*de-hait*, *n. verb. de* haitier), dahèt, *r. pl.* dahèz 42, 1, 165, *n. m.*, *malheur* : dehait qui enterra 8, 1, 91, *malheur à qui entrera.*

dehors (de-foris), *adv. et prép.* ; cil dehors, ceulx de dehorz 16, *l.* 1 *de la note finale*, *les assiégeants.*

dehuier (*de-huer*, *de* hu, *onomatopée*) 25, 7, *v. a.*, *huer.*

dei, deit, deivent, *v.* devoir.

deignier (dignare), degnier 2, 26, daingnier 49, 2, 84, *v. a.*, *daigner.*

deïsse, *v.* dire.

deit, deiz, *v.* doit.

dejus (de-jusum) 3, 137, *adv.*, *dessous.*

dejuste (de-juxta), *adv. et prép.*, *à côté, à côté de.*

del, *v.* duel *et* le [1].

delgié (delicatum), delgiét 14, 22, deugié 17, 135, *adj.*, *fin, frèle, malade* (*cf.* delïé).

deliberer (deliberare) 44, 1, 168, *v. n.*, *hésiter à.*

delïé (delicatum, *qui a exercé à nouveau son influence après la formation de* delgiet ; *c'est ce que* J. Bonnard et Am. Salmon *Grammaire sommaire de l'ancien français*, § 10 *appellent avec raison un mot d'emprunt*) 45, 12, *adj.*, *délié, mince.*

delit (*n. verb. de* deliter), *n. m.*, *plaisir, joie.*

delitable (delectabilem) 57ᵇ, 58, *adj.*, *délectable, charmant.*

deliter (delectare) (se), delitter 62, 21, *v. réfl.*, *se délecter, se plaire.*

delivre (de-liberum), *adj.*, *libre, exempt, privé* 25, 130, 49, 8 ; a d. 41, 2, 37, 47, *librement, en liberté* ; tot a d. 45, 169, *facilement, parfaitement* ; mettre a d. 54, ., 150, *délivrer.*

delivrer (de-liberare), *v. a.*, *délivrer, livrer, payer* 55, 29.

deluriau, delurièle, deluriot 53, 97, etc., *mots de refrain.*

demain (de-mane), *adv.* ; de d. a d. 67, 1, 24, 43, *de jour en jour* ; — *n. m.*, *lendemain* ; el demain 15, 1, 13, *le lendemain.*

demaine [1] (dominium), demainne 25, 70, 44, 1, 2°, 56, demeine 46, 104, *adj.*, *propre, même.*

demaine [2], demainne, *v.* demener.

demaiseler 4, 43, *v. a.*, *frapper* (*la mâchoire à*).

demander (de-mandare), demender, *v. a.* — *Pr. sg.* 1 demant 17, 34, etc.

demanois (de-manu-ipsum ?) 42, 2, 44, *adv.*, *aussitôt, promptement.*

demant, *v.* demander.

demender, *v.* demander.

demener (de-minare), *v. a.*, *mener, conduire, manifester* ; se d. 55, 85, *se démener.* — *Impér. sg.* 2 demaine 40, 1, 12, demainne 25, 69.

delaiement (*delaier*-amentum) 70, 1, 4, *n. m.*, *délai, retard.*

delaier (*de-laier*?), delaiier, *v. n.*, *retarder, temporiser.*

delaissier (de-laxare), *v. a.*, *délaisser.*

delez (de-latus), delés 11, 111, 15, 1, 26, etc., *adv. et prép.*, *à côté, à côté de.*

dementer (dementare), dementer (se), *v. réfl.*, *se désoler.*

dementres (dum-interim-s *adverb.*), *adv.*, *cependant, sur ces entrefaites* ; en tant d., *même sens.*

demeure, -eurt, *v.* demorer.

demi (dimidium), *f.* demie 5, 150, *adj.*

demincier (de-minutiare) 23, 2, 41, *v. a.*, *couper en menus morceaux.*

demollir (de-molire) 54, 1, 136, *v. a.*, *détruire.*

demonstrer, *v.* demostrer.

demorede, *v.* demoree.

demoree (demoratam), demouree 54, 1, 25, etc., demorede 4, 83, *n. f.*, *attente, retard.*

demorer (demorare), demurer, demourer, *v. n.*, *demeurer, rester* ; demourés a Dieu 52, 52, *adieu* ; — *impersᵗ*, trop li est

demoré 14, 40, *on a trop tardé à son égard*; qu'il ne demeure que je ne passe point le pas 55, 113, *que, sûrement, je ne p. p. le p.*; — *v. a.*, *faire attendre* 14, 61; demourant (*p. pr. pris subst[t]*) 54, 1, 45, *reste.* — *Ft.* demorrai, etc.; *cd.*, demorroie, etc.; *sbj. sg.* 3 demeurt, demeure 55, 113.

demorrai, -oie, *v.* demorer.

demostrance (demonstrantiam), *n. f.*, *manifestation.*

demostrer (demonstrare), demonstrer, demustrer, *v. a.*, *montrer, laisser voir* (*faussement*), *réaliser, démontrer.*

demouree, demourer, -orra, -orrai, orroie, demurer, *v.* demorer.

demustrer, *v.* demostrer.

demy, *v.* demi.

Dendor (*) 47, 45, *n. pr. f.*, *confusion avec* d'Endor (de Endor, *dans le latin de Marbode*).

deneret (denari*um*-ittum), *r. pl.* denerés 30, 145, *n. m.*, *dimin. de* denier.

denier (denarium), *n. m.*; *au pl.*, deniers, *argent* (*en général*) 6, 1, 79, etc.; *au sens propre* 5, 149, 152; la Chambre aux d. 40, 1, 112, *la Chambre des Comptes.*

Denis (Dionysium) 9, 21, Denisie 6, 2, 10, *n. pr. d'homme*; — Saint Denis, Sainct Denys, *Saint-Denis, près Paris.*

Denisie, *v.* Denis.

dent (dentem), *r. pl*, denz 42, 2, 70, dens, *n. m.*

dentro (de-inter-hoc) que 3, 100, *conj.*, *tant que.*

Deo, *v.* Dieu.

depart (*n. verb. de* departir) 54, 1, 57, deppart 54, 1, 12, *n. m.*, *départ, séparation.*

departie (de-partitam) 54, 1, 58, *n. f.*, *séparation.*

departir (de-partire), depp. 44, 1, 14, *v. a.*, *séparer*; — *v. n.*, sans d. 44, 1, 2°, 2[e] *titre*, 4, *sans désemparer*; — *v. réfl.*, se d. de 48, 142, *quitter*; — *subst[t]*, *s. sg.* departirs 17, 65.

depechier (de-peccare) 50, 72, *v. a.*, *violer, agir contre.*

depecier (*de-piece*-are), *v. a.*, *découper, mettre en pièces, détruire*; *v. n.*, *se briser, tomber en morceaux.* — *Pr. sg.* 3 depiece 23, 2, 41.

deplaindre (de-plangere) (se) 19, 28, *v. réfl.*, *se plaindre.*

deporter (deportare), *v. a.*, 50, 63, 95, *excuser, épargner, tolérer.* — *v. réfl.* 50, 58, etc., *s'amuser, avoir du plaisir.*

deppart, -tir, *v.* depart, -tir.

depuis que, *v.* pois.

derier[1], deriere, *v.* derrier.

derier[2] (de-retro) 16, 108, *adj.*, *dernier.*

derochier (de-*rocc*um*-iare) 5, 87, *v. n.*, *tomber, se précipiter.*

derompre (de-rumpere), *v. a. et n.*, *rompre, arracher, se rompre.* — *Pr. sg.* deront 4, 2.

derrain (de retro-anum), derrain (*par dissimilation*) 26, 80, *adj.*, *dernier.*

derrier[1] (de-retro) 24,209, etc., derier, darriere, derire 16, 40, etc., derriers 25, 53, derrieres 29, 2, 20 (s *adverb.*), *adv. et prép.*, *derrière, après.*

des, *v.* le[1].

dès (de-ex), *prép.*, *dès, depuis*; dès qu'a 64, 1, 49, desq'a 13, 1, 38, desc'a 8, 2, 36, etc., *jusqu'à*; dès ce que 20, 140 *depuis que*, deske (*conj.*) 10, 61, *jusqu'à ce que.*

desafrer (de- **safre*-are), *v. a. et n.* 10, 97, *enlever le safre, perdre le s.* (*le* safre, *esp.* zafre, *semble avoir été un vernis jaune ou doré produit par un oxyde de bismuth*).

desanz (*dès-anz*) 3, 86, 88, *adv.*, *auparavant.*

desavouer (dis-ad-votare), *v. a.*, *désavouer, renier*; d. de son fil 24, 299, *renier pour son fils* (*en tant que son f.*); *cf.* 24, 319, que vos ne me desavouoiz de fil.

desbestorner (dis-*bestorner*) 49, 156, *v. a.*, *redresser.*

desceindre (discingere), *v. a.*, *détacher de sa ceinture.* — *P. p.* desceint 58, 116.

descendre (descendere), dessendre 30, 316, *v. n.*, *descendre* 6, 2, 20, etc., *mettre pied à terre* 6, 1, 67, etc; *v. réfl.*, se d. 30, 316, etc., *descendre*; — *P. p.* descendu 29, 97, *s. sg.* descenduz 33, 2, 7.

descevre, *v.* descovrir.

deschaucier (dis-calceare) (se) 20, 71, *v. réfl.*, *se déchausser, ôter ses chausses.*

desciple (discipulum) 44, 2, 6, disciple, *n. m.*, *disciple.*

descirer (*de- eschirer*, « *déchirer* ») 15, 2, 78, dessirer 58, 71, *v. a.*, *déchirer*; — *v. n.*, *se déchirer.*

desconffort (*n. verb. de* desconforter, -fforter) 54, 1, 60, *m.*, *ennui, chagrin.*

desconfire (dis-conficere), *v. a.*, *déconfire, vaincre.* — *Pf. sg.* 3 desconfi 62, 52; *pl.* 2 desconfisistes 11, 111; *p. p. s. sg.* desconfiz 20, 93 (*penaud*).

desconforter (dis-confortare) (se) 48, 41, *v. réfl.*, *se décourager, se troubler*; *p. p.* 8, 1, 156.

desconoistre (dis-cognoscere), *v. a.*, *méconnaître, ne pas reconnaître.* — *P. p.* desconu.

desconseillié (dis-consili*um*-atum) 16, 119, *p. p.-adj.*, *qui ne sait que résoudre.*

descopler (dis-copulare), *v. a.*; *absol[t]* 57[b], 11, *lâcher les chiens.*

descordance (*descorde*-antiam) 17, 49, *n. f.*, *désaccord.*

descorde (discordiam) 24, 127, *n. f.*, *désaccord.*

descorder (*descorde*-are) 45, 175, etc., *v. n.*, *être en désaccord*; — *v. réfl.* 70, 1, 26 (*même s.*).

descovert 51, 12, etc., *p. p.* de descovrir; a d. 20, 84, *à découvert.*

descovrir (dis-cooperire), descouvrir, *v. a.*, *decouvrir.* — *Pr. sg.* 3 descuevre, descevre *pron.* desk.) 12, 51; *sbj.*, *sg.* 3 descuevre 58, 139.

descrivre (describere) 55, 170, *v. a.*, *décrire.*

descroissant (*discrescentem *pour* decr.) 36, 2, *n. m.*, *déclin de la lune.*

descuevre, *v.* descovrir.

desdaignier, *v.* desdeignier.

desdeing (*n. verb. de* desdeignier) desdaing 44, 1, 2°, 12, *n. m.*, *dédain, mécontentement.*

desdeignier (*disdignare, *pour* dedignari), -aignier, *v. a.*, *dédaigner, mépriser.*

desdire (dis-dicere), *v. a.*, *dédire, désavouer.*

deseriter (dis-hereditare) 13, 2, 59, desheriter 16, 23, *v. a.*, *déshériter.*

deserter (desert*um*-are), *v. a.*, *expulser* 11, 29.

deservir (de-servire), desservir 54, 1, 134, *v. a.*, *mériter, obtenir* (*comme une faveur*) 69, 42.

desesperer (dis-*esperer*) (se), *v. réfl.*, *se désespérer.* — *P. p. f. sg.* desesperee 54, 1, 28, *acharnée, désespérante* (*sens factitif*).

deseur, *v.* desor.

deseure (de-supra) 30, 249, *adv.* (*et prép.*, 53, 61, etc.): *dessus, sur*; par d., *adv.* 30, 309, *prép.* 53, 26, *par dessus.*

desevree (de-separatam) 19, 108, *n. f.*, *séparation.*

desevrer (de-separare), dess., *v. a.*, *séparer.*

desfaé (dis-fat*um*-atum) 10, 33, *adj.*, *misérable, pervers* (ordin[t] *infortuné*).

desfandre, -endre, *v.* defendre.

desfermer (dis-firmare), -fremer, deffremer, *v. a.*, *ouvrir.*

desfiance (dis-fid*are*-antiam), deffiance 54, 1, 111, *n. f.*, *défi.*

desfiër (dis-fidare), deffiër, *v. a.*, *défier.* — *Pr. sg.* 1 deffy 54, 1, 112.

desfiguré (dis-figuratum) 54, 1, 128, *p. p.-adj.*, *défiguré.*

desfubler (dis-fibulare), *v. a.*, *dépouiller, ôter* (*un manteau*); se d., *v. réfl.* 20, 77.

desgiser, *v.* desguiser.

desguiser (dis-*guise*-are), *v. a.*, *déguiser*; *p. p. f. pl.* desgisees 50, 78, *fausses, trompeuses.*

desguiseüre (dis-*guise*-aturam) 44, 2, 18, *n. f.*, *déguisement.*

deshaitéd (dis-*hait* (*n. verb. de* haitier)-atum) 68, 17, *p. p. m. sg.*, *attristé, triste.*

desheriter, *v.* deseriter.

deshoneure, *v.* deshonorer.

deshonneste (dis-honestum), *adj.*, *malhonnête, infamant* 54, 1, 71; *pris subst[t]* 40, 1, 100.

deshonor (dis-honorem), des-

honneur 57, 2, 76, *n. m.*, *déshonneur.*

deshonorer (dis-honorare), desonn., *v. a.*, *déshonorer.* — *Pr. sg.* 2 desonneures, 3 deshoneure 62, 51, desouneure 50, 35.

desi (de-sic) a, deci a 10, 103, dessi qu'a 17, 33, *loc. prép.*, *jusqu'à* ; de ci que la 13, 1, 56, *jusque là* ; deci que 7, 15, etc., dessi que 25, 78, dessi a tant ke 18, 93, *loc. conj.*, *jusqu'à ce que.*

desidrer, desidrose, *v.* desirer, desiros.

desirer (desiderare), desidrer 4, 54, etc., desirrier 19, 240, *v. a.*, *désirer* ; d. a (*inf.*) 4, 54, 65, 30.

desirier (desiderare), desirrier, *n. m.*, *désir.*

desiros (desiderosum), *f.*-rose, -drose 4, 71, *adj.*, *désireux.*

desirrier, *v.* desirer *et* desirier.

desisiens, desisse, etc., *v.* dire.

desjoindre (disjungere), *v. a.*, *disjoindre*, *séparer.*

desjuner (dis- *junare, *tiré de* jujunare *par l'aphérèse de* je, *qu'a facilitée la ressemblance des deux premières syllabes*; *v. G. Paris*, Rom., VIII, 95) (se) 8, 1, 174, 175, *v. réfl.*, *rompre le jeûne*, *déjeuner.*

deske, *v.* dès.

deslier (dis-ligare), *v. a.*, *délier.*

desloial (dis-legalem), desloyal, *s. sg.* desloiaus 61, 44, 46, *adj.*, *déloyal.*

desloiaument (dis-legali-mente) 44, 2, 72, *adv.*, *déloyalement.*

desloiauté (dis-*loial*-tatem), desloyaulté 16, *l.* 7 *de la note*, *n. f.*, *déloyauté.*

desloyal, -alle, desloyaulté, *v.* desloial, desloiauté.

desmembrer (dis-membrum-are), *v. a.*, *démembrer*, *couper les membres.*

desmentir (dis-mentire), *v. a.*, *démentir*, *donner un démenti à* 8, 1, 47.

desmesure (dis-mensuram), *n. f.*, *démesure* ; a d. 44, 1, 2° 50, etc., *démesurément.*

desmesuré (dis-*mesure*-atum) 54, 1, 22, *adj.*, *démesuré.*

desmettre (dis-mittere) (se), *v. réfl.*, *se désintéresser de*, *renoncer à.* — *Pr. sg.* 1 desmetz 40, 1, 21.

desnaturé (dis-*nature*-atum) 24, 335, *qui a perdu son caractère naturel.*

desnoquer (dis-*noche*, *noque* (« *boucle* »)-are) (se) 26, 29, *v. réfl.*, *se détendre* (*en parlant d'un arc*).

désolé (de-solatum) 63, 86, *p. p.*, *abattu*, *malheureux.*

desonneures, *v.* deshonorer.

desor (de-super) 13, 2, 39, etc., deseur 53, 61, etc., desour 6, 2, 56, etc., *adv. et prép.*, *dessus*, *sur*, *contre*, *au-dessus de.*

dès ore mais, *v.* or.

desordonné (dis-ordinatum) 38, 2, 12, *adj.*, *désordonné.*

desoubz, desous, *v.* desoz.

desouneure, *v.* deshonorer.

desovoir, *v.* decevoir.

desoz (de-subtus) 5, 1, *note*, etc., desous 18, 2, dessoz 6, 2, 21, etc., dessous, etc., *adv. et prép.*, *dessous*, *sous*; de d. 16, 98 (*loc. prép.*), *au-dessous*; par dessous 61, 45, *sous*, *par-dessous.*

despartir (dis-partire), *v. a.*, *séparer*, *dissiper*, *disperser* 65, 66.

despendre (dis-pendere), *v. a.*, *dépenser.*

despens (dis-pensum), *n. m.*, *dépense.*

despense (dispensam), *n. f.*, *dépense*, *pièce aux provisions.* 41, 1, 3.

desperer (desperare) 65, 20, *v. n.*, *désespérer* (*cf.* desesperer); *v. réfl.*, *se désoler.* — *Pr. sg.* 1 despoir 23, 1, 161.

despire (despicere) 50, 36, *v. a.*, *mépriser.*

despit (despectum), *r. pl.* -iz, 72, 69, *n. m.*, *mépris*, *haine*, *dépit*, *colère* ; avoir en d, 52, 25, *mépriser* ; en d. de 54, 2, 49, etc., *au mépris de.*

despiter (despectare) 54, 2, 82, *v. a.*, *fâcher*, *braver.*

desplaire (dis-placēre), -eire. — *Pr. sg.* 3 desplaist 58, 105 ; *sbj. sg.* 3 despleise 23, 1, 59, *v. n.*, *déplaire.*

despleire, despleise, *v.* desplaire.

despoindre (dis-pungere) 54, 1, 97, *v. a.*, *s'abstenir de piquer*, *de blesser.*

despoir, *v.* desperer.

despris (dis-pre(n)sum) 8, 1, 156 (*p. p. de* desprendre), *privé*, *dépouillé.*

desprisier (dis-pretium-are) 40, 2, 7, 72, 47, *v. a.*, *mépriser.*

desque, *v.* dès.

desraciner (dis-*racine*-are), *v. a.*, *déraciner.*

desrain, *v.* derrain.

desrainement (*par dissimilation pour* derr. = de-retro-anamente) 26, 114, *adv.*, *en dernier.*

desraisnier (dis-rationare) 31, 2, 8, *v. n.*, *parler.*

Desramé (*de l'arabe* Abderrhaman, *Abdérame*) 10, 72, *s. sg.* Desramés 10, 22, *n. pr.*, *D. de Cordes*, *prince sarrazin.*

desrei (*n. verb. de* desreer) 16, 131, desroi, *n. m.*, *désordre* : a d. 57[a], 2, 18, *avec impétuosité* (*cf.* conroi).

desrision (derisionem, s *inorganique*) 72, 38, *n. f.*, *dérision* ; faire d. de 72, 38, *se moquer de.*

desrompre (disrumpere), desronpre 15, 2, 78, 30, 227, desrumpre, *v. a.*, *rompre*, *arracher* ; — *v. n.* 15, 2, 30, *se rompre.*

desronpre, desrumpre, *v.* desrompre.

desrubant (dis-*rupem-ant*) 11, 111, *n. m.*, *précipice.*

dessembler (dis-simul-are) 45, 184, *v. a.*, *être différent de.*

dessendre, *v.* descendre.

desserte (de-servitam), *n. f.*, *ce qu'on mérite* (*récompense ou châtiment*).

desservir, dessevrer, *v.* deservir, desevrer.

dessi, *v.* desi.

dessirer, *v.* desceirer.

dessous, *v.* desoz.

dessour, *v.* desor.

dessus, *v.* desus.

desterrer (de-ex-terram-are) 5, 12, etc., *v. a.*, *déterrer.*

destinee (destinatam), *n. f.*

destiner (destinare) 16, 125, *v. a.*, *décider.*

destorber[1] (disturbare), destourber, *v. a.*, *détourner.*

destorbier (disturbare, -er), *n. m.*, *inconvénient*, *obstacle.*

destorner (dis-tornare), -ourner, *v. a.*, *détourner*, *écarter* ; lieu destourné 26, 92, *lieu écarté* ; — *v. réfl.*, se d., *se détourner.* — *Sbj. sg.* 3 destort.

destourber, *v.* destorber[1].

destraindre (distringere), *v. a.*, *retenir*, *serrer*, *torturer* ; *v. réfl.*, se d. 26, 31, *diminuer*, *disparaître.* — *Pr. sg.* 3 destraint 23, 1, 9; *ipf. sg.* 3 destraignoit 23, 1, 18; *pf. sg.* 3 destraigny 26, 31.

destre[1] (dexterum), *adj.*, *qui est à droite*, *de la main droite.*

destre[2] (dexteram), *n. f.*, *droite*, *côté droit* ; a d. 15, 1, 9; *à droite.*

destrece (de-strictum-itiam), -esse, *n. f.*, *détresse.*

destroit (de-strictum), *s. sg.* destroiz 24, 240, destrois 34, 3, 26, destreiz 17, 128, *adj.*, *serré*, *gêné*, *ennuyé*, *dans un état critique.*

destrier (dextra-arium), *n. m.*, *cheval de bataille.*

destrosse (*pour* destorse) 33, 7, *p. p. f. sg. de* destordre (distorquēre, *supin* *-torsum, *pour* -tortum) ; male d., *paquet défait*, *déroulé.*

destructiun (destructionem) 21, 20; *n. f.*, *destruction.*

destruire (*destrugere), *v. a.*, *détruire.* — *Ipf. pl.* 3 destruisoient : *l's est due à l'influence des formes faibles* (c.-à-d. *accentuées sur la désinence*) *du parfait fort* : destruisis, destruisimes, destruisistes ; *cf. G. Paris*, Rom. XII, 411 ; *sbj. sg.* 3 destruie 48, 97 ; *p. p. pl. m.* destruits 63, 56, destruictz 63, 51.

desur, *v.* desor.

desus (de-susum), dessus, par d., etc., *adv. et prép.*, *dessus*, *au-dessus de*, *sur* ; au d. de 62, 56, *en sus de.*

desvei (*n. verb. de* desveier, desvoier) 57[b], 74, 93, *n. m.*, *égarement*, *fausse route.*

desver (? *V. Diez* ; *l'étym.* desipit = desv, *puis* « desve », *d'où un nouveau verbe* « desver, derver », *nous semble la plus probable*) 22, 128, *v. n.*, *être fou* ; d.

del sens 14, 44, *perdre la tête*. — *P. p. s. sg. m.* desvez 35, 25, *fou, insensé. f.* desvee 23, 1, 129, etc.

desvoiement (dis-viare -mentum) 72, 12, *n. m.*, *égarement*.

desvoier (dis-viare) 49, 35, desvoyer 72, 37, *v. a.*, *dévoyer, troubler*.

desvoyer, *v.* desvoier.

dète (debitam) 32, 18, *n. f.*, *dette*.

detenir (de-tenire) 19, 8, *v. a.*, *détenir, occuper*.

determiner (determinare) 71, *titre*, *v. n.*, *traiter de* (*définir*).

detordre (detorquĕre) 22, 128, *v. a.*, *tordre*.

detraire (de- *tragere, p^r trahere) 4, 43, *v. a.*, *tirailler, arracher* (*en tirant*).

detrenchier (*de-trenchier*), -cier (*pron.* -kier) 42, 2, 11, *v. a.*, *percer de coups, tuer*.

detrés (de-trans) (par) 5, 127, *adv.*, *par derrière*.

detriier (de-tricare), *v. n.*, *retarder, différer*.

deu, *v.* le¹.

Deu, Deus, *v.* Dieu.

deuement (debita-mente) 67, 1, 47, *adv.*, *dûment, comme il faut*.

deugié, *v.* delgié.

deuil, *v.* duel *et* doloir.

deus, deux, *v.* dous².

deümes, deüsse, deussent, deust, *v.* devoir.

devaler (de-vallem-are), *v. n.*, *descendre*.

devant (de-ab-ante), devens (s *adv.*), *adv. et prép.*, *devant, avant, en avant* 5, 128; en d. de 62, 18 (*loc. prép.*), *avant*; de d. 24, 70, *en avant de, devant*; d. ce que 24, 47 (*loc. conj.*), *avant que*.

devaster (devastare) 3, 36, *v. a.*, *dévaster*.

deveer (de-vetare), *v. a.*, *interdire*.

devens, *v.* devant.

devers (de-versum) 6, 1, 34, 59, 75, *prép.*, *du côté de, de, vers*.

devïēr (de-*vie*-are) 19, 135, *v. n.*, *mourir* (*passer de vie à trépas*).

devin (divinum) 44, 2, 80, *n. m.*, *devin*.

deviner (divinare), *v. a.*, *prévoir* 16, 126.

devineté (divinitatem), divinité, *n. f.*, *divination, art du devin*, 20, 161, *divinité*.

devis (divisum), *n. m.*; a d. 34, 2, 19, *à souhait*; a son d. 8, 1, 46, *à son gré* (*cf.* a devise).

devise (divisam), *n. f.*, *énumération* (par d. 52, 17, *en les comptant*), *explication* 45, 119, *gré, souhait* (a d. 11, 39, *à foison*).

deviser (divisum-are), *v. a.*, *séparer, raconter, dire*; — *v. n.*, *s'écarter* 49, 112, *parler, causer*.

devoir (debere), *v. a.*, *devoir, être sur le point de* 18, 142; *subst^t* 50, 69. — *Pr. sg.* 1 dei (*dejo *pour* de(b)eo), 5, 1, doi 10, 90, etc., doy, 2 dois, doiz 7, 71, etc., 3 dift 1, 1, 4, deit 6, 1, 48, 50, 57*, 1, 36, dait 22, 61, doit; *pl.* 1 devum 6, 1, 59, 2 devez 6, 2, 13, etc., 3 deivent 6, 1, 33, 24, 131; *ipf. sg.* 3 deveit 46, 18; *pf. sg.* 3 dut 40, 166; *cd. pl.* 1 devrïum 56, 8, 2 devriëz, devroiez 24, 313; *sbj. sg.* 3 deie (*dejat, *pour* de(b)eat) 17, 192; *pl.* 2 doiez 20, 118, doiés 10, 57; *ipf. sg.* 1 deüsse 34, 3, 13, 2 deüsses 7, 129, doüsses 4, 28, 35, 3 deüst 20, 98, doüst 4, 33, deust 63, 7; *pl.* 2 deüssiez 59, 30, 3 deussent 26, 68.

devorer (devorare), *v. a.*, *insulter* 10, 33, *mettre en pièces* 29, 2, 75.

devrïēz, -ium, devroiez, devum, *v.* devoir.

Dex, dex, *v.* Dieu *et* dous².

dezert (desertum), *r. pl.* dezers 48, 50, *n. m.* *désert*.

di (diem) 1, 1, 2, *r. pl.* dis 2, 12, etc., *n. m.*, *jour*; lonc dis 3, 135, *longtemps*; tous dis 9, 17, *tous les jours*; toz d. 58, 35, *toujours* (*néanmoins*).

dïable (diabolum), dëable, dïavle 2, 4, diable, dyable 55, 51 *et* deable (*dissyllabes*), *n. m.*, *diable*.

Dialectique (dialecticam) 16, 43, *n. pr.* (*personnification abstraite*), *Dialectique*.

Diapason (διαπασῶν) 16, 48, *n. m.*, *l'octave* (*en musique*) *personnifiée*.

Diapente (διαπέντε) 16, 48, *n. f.*, *l'intervalle de quinte* (*personnifié*).

Diatessaron (διά-τεσσάρων) 16, 47, *n. m.*, *l'intervalle de quarte* (*personnifié*).

dic, dict, dictes, die, diet, dïent, *v.* dire *et* dit.

dïemance, *v.* dïemanche.

dïemanche (*diam-dominicam), -ce (*pron.*-ke) 14, 94, diemeine 46, 103, *n. m.*, *dimanche*.

dïemeine, *v.* dïemanche.

Dieu (Deum), *n. m.* — *S. sg. et voc. sg.* Dieus 3, 74, etc., Deus 1, 1, 2, etc., Diex 15, 1, 25, etc., Dix 8, 2, 62, etc., Dex 7, 3, etc., *r. sg.* Dieu, Deu 3, 106, etc., Deo 1, 1, 1, 2, 3, 6, 10, Diu 30, 16, etc., Dé 7, 49, etc., *datif* Deu, Dieu 6, 2, 29, etc., *à Dieu*; par Deu! 5, 13, etc., *interj.*, *pardieu!* — Dieus! 29, 2, 37, Deus! 57*, 1, 33 (*interj.*), *Dieu!*

Dieulx, Dieus, Dieux, *v.* Dieu.

Dieumenti (*Dieu*-mentitum), *s. sg.* -tis 8, 1, 230, *adj.*, *parjure* (*v. la note et cf.* menti).

differer (* differare] p^r differre) (se) a 62, 35, *v. réfl.*, *différer de* (*se différencier de*).

dift, *v.* devoir.

digne (dignum), disne 15, 2, 54, *adj.*, *digne*.

dilacion (dilationem) 67, 1, 43, *n. f.*, *atermoiement, renvoi*.

dindialos (*mot de fantaisie tiré de* d'Inde?) 17, 107, *n. m.*, *bête imaginaire*.

dire (dicere), *v. a.*; estre a d., *manquer*; — *subst^t* 27, 43. — *Pr. sg.* di 50, 82, 87, dy 26, 5, etc., dis 54, 2, 15, 33, dys 40, 1, 17, diz 63, 74, 76, dic 28, 34, etc., 2 dis 50, 66, 68, 3 dit; *pl.* 2 dictes 28, 29, 3 dïent 7, 99, etc., *ipf. sg.* 1 disoye 28, 26; *pl.* 2 disiëz 6, 1, 77; *pf. sg.* 1 dis, 3 dist 21, 96, etc.; *pl.* 3 dirent, disrent 26, 162, distrent 5, 173, etc.; *ft. sg.* 1 dirai 5, 58, dirrai 51, 35, 58, 124, diré 29, 2, 5; *pl.* 1 dirron 66, 18; *cd.* diroie, etc.; *sbj. sg.* 1 die, dye 63, 74, 3 dïet 6, 2, 26; *ipf. sg.* 1 desisse, deïsse, 3 desist, deïst; *pl.* 1 desisiens 30, 190, 3 desissent 11, 50; *impér. sg.* 2 di 5, 164, etc., diz 54, 2, 89, etc.; *pl.* 2 dites 6, 1, 36, etc., dittes 37, 2, 26, etc., distes 54, 2, 75, dictes 55, 43, etc.; *p. p.* dit, *s. sg.* diz, dis 9, 32, ditz 28, *titre*, *f.* dite, ditte 26, 44, etc.

diré, dirrai, dirron, *v.* dire.

dis¹ (decem), *adj. num.*, *dix*; dix et huit 7, 30, 31, dis huit 60 69 (*plus rare*), *dix-huit*.

dis², *v.* dire.

disciple, *v.* desciple.

discré (discretum) 37, 1, 1, 2, *adj.*, *discret*.

discretion (discretionem), *s. sg.* -ons 71, 31, *goût, aptitude à choisir*.

disdrent, *v.* dire.

disete (dis-sectam), *pl.* disetez 14, 113, *n. f.*, *disette, privation*.

disgression (digressionem, s *inorganique*) 63, *titre*, *n. f.*, *digression*.

disne, *v.* digne.

disner (*disjunāre, *avec l'accent sur* dis (*loi de Darmesteter*); disner *est donc antérieur à* desjuner; *v. ce mot*) 8, 2, 35, etc., *v. n.*, *dîner*; *pris subst^t* 5, 125, etc.

disrent, dist, distrent, *v.* dire.

dissolucion (dissolutionem 72, 41, *n. f.*, *dissipation, débauche*.

distes, *v.* dire.

dit (dictum), dict, *s. sg. et r. pl.* diz, dis 50, 97, 54, 2, 82, dictz 40, 1, 17, *n. m.*, *parole, mot, dit* (*genre littéraire*).

diter (dictare) 59, 86, *v. a.*, *dicter, composer* (*un ouvrage*).

dittes, *v.* dire.

Diu, *v.* Dieu.

divers (diversum), *adj.*, *hétérogène, étrange*.

diverseflēr (*diversificare = diversum-ificare (se) 71, 50, *v. réfl.*, *prendre diverses formes*.

diversité (diversitatem) 71, 51, -tét 71, 78, *n. f.*, *variété*.

divin (divinum), *adj.* (*cf.* devin).

divinité, *v.* devineté.

Dix, *v.* Dieu.

dix, *v.* dire *et* dit.

Do, *v.* Doon.

Doai (Duacum) 13, 2, 4, *n. pr. de ville*, *Douai*.

dobler (duplum-are), *v. a.*, *doubler*.

doblier (duplum-arium), doublier, *adj.*, *double*; — *n. m.* 20,

60, *nappe* (propr[t] *n. pliée en deux*).

doce, doceur, *v.* dous[1], douçor.

doctrine (doctrinam) 65, 13, *n. f.*, *enseignement*.

doel, *v.* duel.

Doëtte (*Do*-ittam), *n. pr. de femme*.

doi, doiés, -ez, *v.* devoir.

doie, *v.* doit.

doigne, doin, doing, doingniez, doins, doinses, doinst, doint, *v.* doner.

dois (discum), *n. m.*, *table à manger* (*à l'origine, table ronde*).

doit (digitum), deit, doy (*dītum, *pour* digitum; *cf.* doie = *dīta, *pour* digita) 38, 1, 9, *r. pl.* deiz 58, 70, doigts 39, 24, *n. m.*, *doigt*.

doiz[1] (*ductium, p[r] ductionem *ou* ductum) 32, 78, *n. f.*, *source*.

doiz[2], *v.* devoir.

dol, *v.* duel.

dolçor, *v.* douçor.

dolans, dolant, *v.* dolent.

dolent (dolentem), dolant, *s. sg.* dolens 34, 3, 24 (* dolentis, *Darmesteter*), dolanz 13, 2, 53, dolans 18, 125, *adj.*, *affligé, triste*; — *sens factitif?* 54, 1, 92, *qui afflige*.

dolens, dolent, *v.* dolant.

dolereuse, *v.* doloros.

doloir (dolere), douloir, *v. n.*, *être douloureux, faire mal, se plaindre*; — *v. réfl.*, se d., *souffrir, se plaindre*. — *Pr. sg.* 1 deui 154, 1, 108, 3 duelt 9, 46; *pf. sg.* 3 dolut 12, 114.

dolor (dolorem), dolour, doleur 52, 32, douleur 40, 1, 12, etc., *s. sg.* dolor 4, 24, dolors 45, 178, etc., dolours 18, 137, *n. f.*, *douleur, chagrin*.

doloros (dolorosum) 4, 3, *f.* dolorose, dolereuse 19, 138, *adj.*, *douloureux, triste*.

dolour, dolours, *v.* dolor.

dolouser (*dolosāre, *pour* *dolorare = dolorem-are), *v. n.*; se doulouser 40, 1, 11, *v. réfl.*, *se lamenter*.

dolut, *v.* doloir.

dolz, *v.* dous[1].

dom, *v.* dant.

domaine (*domanium, *pour* dominium), *n. m.*, *possessions territoriales*.

Domine Dieu, *v.* Damedieu.

dommaige, *v.* damage.

domnizelle, *v.* damoiselle.

don[1] (donum), *n. m.*

don[2], *v.* donc.

donaissent, *v.* doner.

donc (tunc), dont 13, 2, 45, etc., dunc, doncq, don 66, 62, donques 23, 2, 52, etc., dunkes 69, 22. 31, donkes 55, 9, *adv.*, *alors, donc*; et donc 54, 2, 37 (et doncq 54, 2, 67), *dans ce cas, donc*.

doncq, doncques, donques, *v.* donc.

doner (donare), doneir 48, 135, duner, donner, douner, *v. a.*, *donner*; *avec infin.* 66, 2, *accorder, permettre de*. — *Pr. sg.* 1 doin (*donio) 19, 256, doins (s *analogique*) 7, 69. 18, 200, doing 24, 338; *ft. sg.* 1 donrai 6, 3, 10. 30, 116, durrai 68, 6, 3 donra 24, 188, dorra; *cd. sg.* 1 donroie 12, 17, dorroie 7, 128, 3 donroit; *pl.* 2 donriiés 30, 192; *sbj. sg.* 1 duinse 58, 10, doinses 8, 2, 35, 3 dont 17, 52, doint (*cf. prés.* doin), doinst 5, 70. 14, 142, etc., duinst, doigne (*doniat) 49, 114 (*cf. prés.* doing), dunge (*doniat) 51, 4; *pl.* 2 doingniez (*doniatis) 24, 337; *ipf. sg.* 3 donast 66, 2; *pl.* 3 donassent 49, 53, donaissent 49, 55.

donkes, *v.* donc.

donnee (donatam) 38, 2, 4, *n. f.*, *semence* (*ce que l'on confie à la terre*).

donra, donrai, donriiés, donroit, *v.* doner.

dont[1], *v.* doner.

dont[2] (de-unde), dunt, don 3, 65. 71, *adv. et pron. relatif, d'où, dont, duquel, de quoi*; molt a dont 20, 54, *il a bien de quoi*.

dont[3], *v.* donc.

donter (domitare), *v. a.*, *dompter*.

Doon (*), *s. sg.* Do 33, 27, *n. pr.*, *le comte Doon : personnage imaginaire* (*voy. la note du v. 1*).

dorenlot 32, 12, *air populaire, le même que* doranlot, dorelot, « *boucle de cheveux sur le front* », *puis* « *affiquet, joyaux* ».

doreüre (de-auraturam) 23, 1, 106, etc., *n. f.*, *dorure*.

dormir (dormire), *v. n.*; se d. 15, 1, 3, etc., *v. réfl.*, *dormir*; *pris subst*[t] 48, 55, *sommeil*.

dorra, dorroie, *v.* doner.

dos (*dossum *pour* dorsum), *n. m.*

dotance (dubitare-antiam), doutance, *n. f.*, *doute, crainte*.

dote (*n. verb. de* doter), doubte, *n. m.*, *crainte, doute*.

doter (dubitare), douter, 38, 2, 1, *v. n. et a.*, *douter, redouter*; sans d. 45, 94, *incontestablement*; *v. réfl.*, se d., *se méfier* 8, 1, 16, *avoir peur*, 10, 50. — *Pr. sg.* 1 duit 50, 93.

dou, *v.* le[1].

doubler, doublier, *v.* dobler, -ier.

doubte, -ter, *v.* dote, -ter.

doucement (*douce*-mente), ducement 66, 25, *adv.*

doucereus (dulcem-oremosum) 45, 201, doulcereus 72, 35, *adj.*, *doux*.

doucetes (dulcem-ittas) 34, 3, 24, *adj. f. pl. pris subs*[t], *les belles* (*les femmes*).

douche, *v.* dous[1].

douçor (dulcem-orem), douçour 34, 2, 48. 62, 26, duceur 66, 4. 28, dolçor 51, 100, dulzor 69, 47, doceur 66, 89, *s. sg.* -çors 45, 177, etc., -çours 18, 77, etc., *n. f.*, *douceur, bonté* 69, 47.

doulcereus, *v.* doucereus.

douloir, *v.* doloir.

doulouser, *v.* dolouser.

douls, doulx, *v.* dous[1].

dous[1] (dulcem), douç 37, 2, 19, dolz, doux, doulx, dox 30, 217, douls 37, 25, douz 17, 27. 32, 85, doz 19, 50, etc., *f.* douce, douche 53, 15. 69, duce 66, 26, dolce 6, 2, 43. 7, 4, doce 19, 99, *adj. inv. au m.*, *doux*.

dous[2] (duos) 5, 4, etc., douz 14, 88, deus, dex 30, 54, deux, *suj.* dui 16, 34, etc., (*postér*[t] dous, deus, *adj. num.*, *deux*.

doûses, doûsses, doûst, *v.* devoir.

doutanche, douter, *v.* dotance, -ter.

doux, *v.* dous[1].

douz, *v.* dous[1] *et* dous[2].

dox, doz, *v.* dous[1].

doy, *v.* devoir *et* doit.

doze (duodecim) 6, 2, 75, douze 15, 1, 32, etc., *adj. num.*, *douze*.

drap (?), *r. pl.* dras 15, 2, 78, etc., *n. m.*, *étoffe, drap*; *au pl.* 30, 227, *vêtements*.

drecier (direct-iare), drescier, dresser 54, 2, 107, *v. a.*, *diriger, redresser, corriger*; — se d., *v. réfl.*, *se redresser, se relever*. — *P. p. f. sg.* drecie (*picard pour* dreciee) 33, 16.

dreit, *v.* droit.

drescier, dresser, *v.* drecier.

droit[1] (directum), dreit 21, 27, etc., droit 22, 136, *s. sg.* dreiz, droiz, drois, *adj.*, *droit, juste, légitime* 7, 93, *correct* 70, 1, 26, *véritable* 14, 89; — *adv.*, *directement, droit* : tut dreit 21, 27, *tout droit*; tout droit (*en parlant du temps*) 9, 14, *précisément*.

droit[2] (directum), dreit, *n. m.*, *droit, justice, réparation d'une injure* 13, 1, 20, etc.; droiz (drois) est que, *il est juste que*; par droit, per dreit 1, 1, 4, *à bon droit*; a d. 22, 141, *naturellement*; — en d., endroit, endreit, *adv.*, *précisément*; ci e., *ici même*; illoc e. 58, 23, *à cet endroit-là*; ore e. 22, 66, or e. 12, 21, etc., *justement, tout à l'heure*; — en d., endroit, en d. de 13, 1, 17, *prép.*, *vers, quant à, à l'égard de*.

droitement (directa-mente), *adv.*, *droit* 14, 48, *vraiement* 67, 2, 26.

droiture (directum-uram), *n. f.*, *justice*; *au plur.*, *droits* 18, 150.

droiturier (*droiture*-arium), *adj.*, *juste, légitime*.

dru[1] (*), *f.* drue, *ami, amant*.

dru[2] (*), *adj.*, *serré*; dens drus, petis 34, 2, 17, *dents petites et serrées*.

duc (ducem), *s. sg.* dux 6, 2, 70, etc., dus 15, 2, 80, etc., *n. m.*, *duc*.

duce, ducement, duceur, *v.* dous[1], doucement, douçor.

duchoise (*duc*-e[n]sam) 9, 67, etc., ducoise 11, 36, etc., *n. f.*, *duchesse*.

duel (*n. verbal de* dolere) 17, 15. 174, etc., doel, dueil, deuil, dol 18, 18. 93, etc., *s. sg.* duels, dueus, etc., *n. m.*, *deuil, affliction, malheur*.

duelt, *v.* doloir.
dui, *v.* dous[2].
duinse, duinst, *v.* doner.
duire (ducere), *v. a.*, *conduire.* — *Pf. sg.* 3 duist 3, 102.
duist, *v.* duire.
duit, *v.* doter.
dulce, dulzor, *v.* dous, douçor.
dunc, dunkes, *v.* donc.
duner, dunge, *v.* doner.
dunt, *v.* dont.
duom (domum) 3, 102, *n. m.*, *maison.*
dur (durum), *adj.*, *dur, pénible, insensible, cruel.*
duree (duratam), *n. f.*, *durée, force de résistance* 62, 42.
durement (dura-mente), *adv.*, *durement, cruellement, fortement, beaucoup* 9, 2, etc.
Durendal (*dur?*) 6, 1, 10, etc., *Durandal, l'épée de Roland.*
durer (durare), *v. n.*, *durer, résister.* — *Ft. sg.* 3 durra.
durra, *v.* durer.
durrai, *v.* doner.
dusque (de-usque) 30, 249, dusqe 10, 35, dusques (s *adv.*) 9, 40, *adv.*, *jusque*; — *conj.* 10, 35, *jusqu'à ce que* (*cf.* jusque).
duze, *v.* doze.
dy, *v.* dire.
dyable, *v.* dïable.
dyademe (diadema) 40, 1, 26, *n. m.*, *diadème.*
dyamant (*diamantem, *pour* adamantem), *r. pl.* diamans 43, 35, *n. m.*, *diamant.*
dye, dys, *v.* dire.

é, *v.* et *et* ès[3].
é! *interj.*, *eh! ah!*
eage (*ætaticum), eaige, aage 67, 2, 52, *n. m.*, *âge.*
eaus, *v.* lui[2].
eave (aquam, *aqvam), eaue, eau 40, 2, 2, eve 5, 96, etc., ewe 22, 147, 149, iave 24, 85, etc., *n. f.*, *eau* (*cf.* aigue, aige, *pron.* aigue).
Ebreu (Hebræum) 64, 81, *n. m.*, *Hébreu.*
Echo (Echo) 40, 1, 61, Equo 44, 1, 2° 6, *n. f.*, *la nymphe Echo.*
ecquarre (*pour* esquarre = ex-quadram) 54, 2, 46, *n. f.*, *équerre.*
ed, *v.* et.
ediffice (ædificium), *n. m.*, *édifice*; *au fig.* 63, 78.
Edouwart (Eduardum) 62, 50, *n. pr.*, *Edouard II, roi d'Angleterre*; 62, 51, *Edouard III, frère du précédent.*
edrat, edrer, *v.* errer.
effect (effectum) 72, 25, *n. m.*, *effet, résultat.*
efforz (*n. verb. de* efforcier = ex-fortem-iare) 20, 171, *n. m.*, *effort.*
effrayer, *v.* esfreer.
egal (æqualem), esgal 63, 43, 46, igal 45, 209, *adj.*, *égal.*
Egipte (Ægyptum) 19, 27, 33, Egypte 18, 17, 115, *f.*, *n. pr. de contrée, Egypte.*
eglise (ecclesiam), eglyse 33, 31, iglise 56, 37, etc., glise 69, 9, etc., *n. f.*: *église*; Sainte E. 7, 146, 24, 5, *l'Eglise catholique.*
eils, elz, euz, *v.* oil.
ein-, *v.* ain-.
eins, *v.* ainz.
eir, *v.* hoir.
eire, *v.* aire.
einsi, einsin, einsis, *v.* ensi.
eis, *v.* ès[3].
eisi, eissi, *v.* ensi.
eissir, eistrai, etc., *v.* issir.
él[1] (*ale, *acc. n. de* alis, *forme populaire pour* alius) 3, 6, etc., *adj. neutre, autre chose.*
él[2], *v.* lui[2].
el, *v.* en[3], le[1] *et* lui[2].
ele[1] (alam) 42, 1, 146, 66, 31, etc., aile 67, 2, 19, *n. f.*, *aile.*
ele[2], *v.* lui[2].
election (electionem), *n. f.*, *élection, choix, faculté de choisir* 71, 27.
element (elementum) 2, 15, *n. m.*, *énergie, force d'âme.*
elephant, *v.* olifant.
Elie (Heliam), *s. sg.* Elies 12, 165, Elyes 12, 113, *Elie de France, fils de Julien de Saint-Gilles, père d'Aiol.*
ellire, *v.* eslire.
elme, *v.* helme.
els, *v.* oil *et* lui[2].
elz, *v.* en[3], le[1] *et* lui[2].
em[1], l'em, *v.* home.
em[2], *v.* en[2] *et* en[3].
embatre (in-battuere) (s'), s'enb., *v. réfl.*, *se jeter dans* ou *sur, rencontrer* (*tomber sur*): s'e. encontre 45, 212, *marcher contre* (*un ennemi*), *attaquer.* — *Pf. sg.* 3 embatié 7, 119.
embesoingnié (in-*besoin*-iatum) 60, 85, *p. p.-adj.*, *occupé.*
embler[1], *v.* ambler.
embler[2] (involare), enbler, *v. a.*, *enlever, voler, séduire* 44, 2, *titre*, 2, etc.; s'enb. de 30, 124, *partir de, quitter secrètement.*
embracier (in-brachia-are), embrasser, *v. a.*, *embrasser, bien accueillir* 40, 1, 7.
embraser (in-*braise*-are), enb., *v. a.*, *allumer, enflammer, faire rougir*; *v. n.* 16, 64, *être embrasé.*
embrasser, *v.* embracier.
embronchier (*en* et *v. fr.* *bronche* (« *souche* ») -iare), embroncier (s') 11, 35, *v. réfl.*, *baisser la tête.*
embuschié (in-*buscum-iatum) 7, 37, *p. p.*, *embusqué.*
Ème 53, 43, *n. pr. de femme.*
Èmery, *v.* Aïmer.
emfer, *v.* enfer.
emmy, *v.* mi.
empaindre (impingere), *v. a.*, *pousser, repousser.* — *P. p.* empaint 56, 44.
empèce, -ècier, *v.* empèchier.
empèchier (in-pedem-icare), empècier (*pron.* -kier), empeschier, *v. a.*, *embarrasser, empêcher.* — *Pr. sg.* 3 empèche 71, 93, empesche 71, 86, empèce.
empedement (impedimentum), *r. pl.*, -tz 2, 16, *n. m.*, *tortures.*
empere, *v.* empire.
emperedre, *v.* empereor.
empereor (imperatorem), emperedor 4, 29, anpereor 20, 129, empereur 26, 1, *s. sg.* emperedre 6, 1, 23, etc., empereres 13, 2, 21, etc., *n. m.*, *empereur.*
empereris (imperatricem) 59, 15, *n. f. inv.*, *impératrice.*
emperiere (*imperariam), *n. f.*, *impératrice.*
empeschier, *v.* empèchier.
empevré (in-*peivre*-atum) 14, 35, *p. p.*, *poivré.*
empire (imperium), empere 16, 60, *s. sg.* empires 20, 132, *n. m.*
empirier (en-*pire*-iare), enp., *v. a.*, *rendre pire* ou *plus dur, gâter* 19, 260; — *v. n.* 53, 87, *devenir pire*; — *v. réfl.*, s'e., *devenir pire, se faire du tort* 50, 35. — *Pr. pl.* 3 empierent 57[a], 2, 62; *p. p. f. sg.* empirie (*picard pour* empiriee) de son dol 18, 21, *abimée dans sa douleur.*
emplir (implire), *v. a.* — *Pr. sg.* 1 emple 44, 2, 78 (*forme non inchoative*).
emploier (implicare), empleier 16, 110, *employer*; — *v. réfl.*, s'e. 35, 21, *s'occuper.*
empoignier (in-pugnum-iare), enpuignier, *v. a.*, *empoigner.*
empoindre (inpungere), *v. a.*, *exciter*; — *pris subs*[t] 71, 85, *impulsion, instinct.*
empor (in-pro) 4, 19, 23, enpur 46, 30, *prép.*, *pour, à cause de.*
emprendre (in-prendere), enp., *v. a.*, *prendre, entreprendre, arriver à avoir* 31, 1, 18: e. sa voie 9, 36, *se mettre en route*; empris de granz vertuz 48, 23, *doué de grandes vertus.*
emprès (in-pressum), *adv. et prép.*, *après, ensuite, près de.*
emprise (in-pre(n)sam) 40, 2, 21, *n. f.*, *entreprise.*
emprisoner (in-*prison*-are) 8, 2, 26, etc., *v. a.*, *garder en prison.*
emprunter (in-promutuum-are), enp. 5, 134, etc., *v. a.*, *emprunter, recevoir en partage* (*à l'égal de quelqu'un*) 19, 229.
en[1], l'en, *v.* home.
en[2] (inde), int 1, 2, 3, ent 2, 15, 3, 24, etc., em (*devant une labiale*) 13, 1, 11, etc., an 14, 19, *adv.* *et pronom relatif* (*souvent à peu près explétif*), *en, de là, de cela, au sujet de cela.*
en[3] (in), em (*dev. labiale*), in 1, 1, 2, 3, 4, 6, 1, 2, 4, 2, 25, an 10, 113, etc., *prép.*, *en, dans*; — *avec un infin.*, *à*: ensonnier l'ame en conjoindre 71, 87, *occuper l'âme à unir*; — enl 2, 19, el 7, 113, etc., ou (*passim*) = en le; elz 48, 53, ès 6, 2, 62, etc., enz 48, 127 = en les.
en-, *v.* em-.
encanter, *v.* enchanter.
encaucier, *v.* enchaucier.
encens (incensum) 48, 70, *n. m.*
encensier (*encens*-arium) 15, 2, 41, *n. m.*, *encensoir.*
encerchier (in-circare), en-

cercher 70, 2, 7, enserchier 72, 24, *v. a.*, *rechercher*.

enchanteor (incantatorem), *n. m.*, *enchanteur*; drap e. 17, 82, *étoffe magique*.

enchanter (incantare), encanter 12, 94, *v. a.*

enchargier (in-carrum-icare), *v. a.*, *charger*; e. qq^{ch} a qq^{n}, *charger qq^{n} de qq^{ch}*. — *Pf. sg.* 3 encharja 48, 113.

enchaucier (in-calcem-iare), encaucier 10, 22, *v. a.*, *poursuivre*.

encheoir (in-cadere), *v. n.*, *tomber dans*, *se laisser aller à*. — *Pr. pl.* 3 encheent 72, 71.

enclin, *adj. verb. de* encliner.

encliner (inclinare), *v. a. et n.*, *incliner*, *s'i.*; — *v. réfl.*, s'i. a 62, 62, *se plier à*.

encloënt. *v.* enclore.

encloistre (in-claustrum) 66, 7, *n. m.*, *enceinte* (*d'une abbaye*).

enclore (in-claudere), *v. a.*, *enfermer*; *v. réfl.*, s'e., *s'enfermer*. — *Pr. pl.* 3 encloënt 61, 29; *p. p.* enclos, *f.* enclose, anclose 23, 1, 6.

enclume (*incumine *pour* *incudinem, incudem (*chang^{t} de suffixe*, *cf.* costume *et* servitume); *pour l'insertion de l'*l, *on a supposé avec vraisemblance l'influence de* includere. *Thomas*), *n. f.*

encombre (in-cumulum) 17, 125, *n. m.*, *danger*.

encombrier (*n. verb. de* encombrer, enconbrer) 7, 126. 14, 91, etc., *m.*, *embarras*, *obstacle*.

enconbrer (in-cumulare) 14, 69, *v. a.*, *gêner*, *embarrasser*.

encontre (in-contra) 6, 2, 81, etc., encuntre 68, 14, *adv. et prép.*, *contre*, *à la rencontre*; jut enc. lit 68, 14, *se coucha sur son lit le visage contre le mur*; *pris subst^{t}*: a l'e. 14, 103, *à la rencontre*.

encontrer (*encontre*-are), anc. 23, 2, 86, encuntrer 56, 28, *v. a.*, *rencontrer*, *aborder* 44, 2, 84.

encor, encore, -es, *v.* ancore.

encoste (in-costam) 53, 131, *prép.*, *à côté de*.

encoupé (in-culpatum), *s. sg.* -és 35, 36, *p. p.*, *inculpé*.

encourir (incurrere), *v. a.* (*v.* corre).

encrouer (in-*croc*-are) 39, 20, *v. a.*, *accrocher*, *attacher*.

encui. *v.* ancui.

encuntre, *v.* encontre.

encusement (incusare-mentum) 21, 101, *n. m.*, *dénonciation*.

endemain (in-de-mane), *n. m.*, *lendemain*: l'e. 17, 39, etc., a l'e. 17, 67, *le lendemain*.

endementres (in-dum-interims *adv.*) 18, 122. *adv.*, *pendant ce temps*.

enditer (in-dictare) 57^{h}, 91, *v. a.*, *indiquer*.

endormir (in-dormire) (s'), *v. réfl.* (*v.* dormir); — *p. p.* endormi (*au fig.*) 62, 16.

endroit (in-directum), endreit 58, 23, *n. m.*, *endroit* (*cf.* droit); *r. pl.* endroiz 20, 180, *espèces*, *sortes* (?).

endroit, *adv. et prép.* V. droit.

endui, *v.* andui.

endurement (in-durare-mentum) 65, 87, *n. m.*, *endurcissement* (*au fig.*).

endurer (in-durare), *v. a.*

enfant (infantem), enffant 54, 1, 55, etc., enfent 72, 106, *s. sg.* eufes (infans) 7, 78, etc., anfes 14, 18, *r. pl.* enfanz, enfans 12, 29, etc., enffans 54, 1, 172, enfens 72, 107, *n. m.*, *enfant*, *jeune homme*.

enfanter (infant*em*-are) 45, 73, *v. a.*, *produire*.

enfens, -ent, *v.* enfant.

enfer (infernum), ynfer 50, 19, 52, 23, etc., *s. sg.* emfers 51, 19, *n. m.*, *enfer*.

enferme (infirmum) 45, 108, *adj.*, *malade*.

enfermeté (infirmitatem), enfermetét 4, 102, *n. f.*, *maladie*.

enfes, *v.* enfant.

enfiler (in-fil*um*-are), *v. a.*

enflammer (inflammare), *v. a.*; *au fig.*, *p. p.*, 65, 23.

enfoïr (in-fodire), enfouir 60, 97, enfouyr 26, 95, etc., *v. a.*, *enfouir*, *enterrer*.

enfouir, *v.* enfoïr *et* enfuïr.

enfressi (infra-sic), enfresi 12, 162, e. que 8, 1, 29, *jusque*.

enfuïr (inde-fugire, en *reste séparé assez tard*) (s'), enfouir (s') 67, 2, 25, *v. réfl.*, *s'enfuir*.

engagne (*forme féminisée de* engan, *avec influence de* gagner) 25, 33, *tromperie*.

engan, *v.* enjan.

engeignier (ingeni*um*-are), enginier 41, 1, 12, engingnier 11, 22, *v. a.*, *tromper*.

engarder (*en-garder*) (s') 29, 68, *v. réfl.*, *se défier*.

engien (ingenium), engin 42, 1, 30, etc., enging 59, 71, *n. m.*, *ruse*, *tromperie*, *piège*; trère a e. 42, 1, 30, *tromper*, *entraîner dans un piège*.

Engelier (*), *n. pr.*, *un des douze pairs de Charlemagne*.

engendrer (in-generare), *v. a.*; — *v. réfl.*, s'e. 72, 118, *naître*.

engenui (ingenuit) 8, 1, 248, *pf. sg.* 3, *engendra* (*mot purement latin*, *cf.* resurexis).

engin, enging, *v.* engien.

engingnier, enginier, *v.* engeignier.

Engleis (Angle(n)sem), Englès 62, 1, etc., Engloys 39, 8, *n. pr. inv.*, *Anglais*.

englesc (angl*um*-iscum), *f.* -esche 57^{a}, 2, 46, *adj.*, *anglais*.

Engleterre (Anglam-terram) 62, 11, etc., *n. pr.*, *Angleterre*.

engloutir (in-gluttire) 40, 1, 104, *v. a.*, *avaler*.

engoisseux, *v.* angoissos.

engolé (in-gul*am*-atum), engolét 5, 122, *doublé* (*de fourrure*).

engraignier (in-grandem-iare) 6, 1, 19, *v. n.*, *grandir*, *augmenter*.

engrès (*adj. verbal de* s'engresser, « *se buter*, *s'obstiner* », *qui représente* *ingressare, *intensif de* ingredi. Kœrting, 12, 1, 3, *adj.*, *vif*, *ardent*.

engrossir (in-gross*um*-ïre) 40, 1, 104, *v. a.*, *faire grossir*.

enhadide 4, 48, *p. p. f. sg. de* enhadir (*en-hadir* devenu *haïr*), *prendre en haine*.

enhaitier (in-*hait*-iare), anhaitier 23, 1, 20, *v. n.*, *venir à gré*, *plaire* 23, 1, 20.

enivrer (inebriare) 47, 9, *v. n.*, *s'enivrer*. — *Ft. sg.* 3 eniverra.

enjan (*) 16, 127, engan 22, 11, *n. m.*, *tromperie*, *tricherie*.

enjusqu'a (in-de-usque-ad) 66, 96, enjosk'a 65, 36. 37, *loc. prép.*, *jusqu'à*.

enl, *v.* en^{3} *et* le^{1}.

enlever (in-levare) 16, 41, *v. a.*, *sculpter en relief* (*relever en bosse*).

enmaler (in-**male*-are) 17, 69, *v. a.*, *empaqueter*, *emballer*.

enmi, enmy, *v.* mi.

ennavent, *v.* or^{2} *et* avant.

enne (anne? *Cf. G. Paris*, Rom. 10, 284) 30, 163, *adv. interrog.*, *est-ce que?*

ennemi, *v.* anemi.

ennoier, *v.* anuier.

enorer, enors, *v.* honorer, honor.

enorter (in-*hortare 2, 13, *v. a.*, *conseiller*.

enosser (in-ossa-are) 44, 2, 105, *v. a.*, *transformer en squelette* (*faire mourir*).

enparlé (*en-parlé*), *adj.*; bien enparlez (*s. sg.*) 59, 22, *qui a la parole facile*; *cf.* mix enparlés 30, 34. 160.

enpingement (impingere-imentum) 71, 69, *n. m.*, *impulsion*.

enposer (in-pausare) 46, 32, *v. a.*, *imposer*.

enprientét (*imprimit*um* (*pour* impressum) -atum) 71, 94, *p. p. empreint*.

enpuignier, *v.* empoignier.

enpur, *v.* empor.

enquerir (in-quærire), *v. a. et n.*, *s'enquérir*, *demander* (*pour la conj.*, *v.* querir).

enqui, *v.* iqui.

enragier (in-rabiem-are), enrajer 29, 2, 81, *v. n.*, *enrager*, *être enragé*.

enrenger (in-**rengier*) 57^{a}, 1, 26, *v. a.*, *arranger*.

enrigouree (in-rigorem-atam) 54, 1, 23, *p. p. f. sg.*, *rigoureuse*.

ens, *v.* enz.

ensamble (in-simul), ensanble 15, 2, 58, ensanle 52, 7, ensemble, *adv.*, *ensemble*, *en même temps* 27, 74; la terre revint e. 16, *l.* 6 *de la note*, *la t. se referma*; ens. od 4. 104. 6, 2, 60, ens. o 15, 2, 74, *avec*; — *prép.*, e. mi 65, 65, *avec moi*.

ensanglenté (in-*sanglent*-atum) 10, 12, *p. p.*, *ensanglanté*.

ensegnier, *v.* enseignier.

enseigne (insignia), *pl.* enseignes, ensenguez 22, 123, *n. f.*,

banderole de la lance, cri de ralliement 57ª, 2, 47, *signe de reconnaissance* 22, 123.

enseignement in-sign*um*-a-mentum 70, 1, 3, *n. m.*

enseignier in-sign*um*-iare, ensegnier 65, 73, ensenier 69, 36, ansainguier 23, 1, 87, *v. a., indiquer, enseigner, instruire.*

ensegnouriét in-seniorem-iatum 18, 48, *p. p. s. pl., dominés.*

ensement in-sic-mente (*adv., ainsi, de même*; e. cum 5, 78, *comme*; e. que 50, 45, *selon que.*

ensenier, *v.* enseignier.

enserchier, *v.* encerchier.

enserir in-serum-ire, *v. impers., arriver en parlant du soir*) 8, 1, 12; *aussi neutre, avec* vespre, *ou* soir *pour sujet.*

enserré in-serram-atum, *p. p., concentré, accumulé.*

enseur in-super 41, 2, 26, *prép. indiquant le temps, en, pendant.*

ensi æque-sic, ainsi, ainsy 67, 2, 5, ainsis (s *adverb.* 43, 19, 27, ansis 24, 21, ainsine 44, 1, 2ᵒ, 66, ansine 44, 2, 88, issint 66, 25, 28, 80, einsi 7, 59, etc., einsis (s *adverb.* 24, 43, etc., einsin 45, 166, eissi 3, 108, 46, 26, eisi 57ᵇ, 72, issi 8, 2, 76, etc., *adv., ainsi, si, tellement*; esi endreit 58, 72, *à cet endroit du récit*; — ensi que, ansis com 24, 21, ainsine cum 44, 1, 1°, 16, issi come 17, 55, eisi cum 57ᵇ, 72, *comme, ainsi que*; — ensi que 59, 11, *loc. conj., comme au moment où*; eissi que 46, 26, *de telle sorte que.*

ensiant, ensiënt, *v.* esciënt.

ensievir insequire 62, 16, ensuivre (insequere), enssuyvre, *v. a., suivre, jouir de obtenir* 54, 1, 152. — *P. pr. pl. f.* ensuivans nuytz (*nuits suivantes.*

ensongniér, *v.* ensonniier.

ensonniier (in-*soing*-icare), ensonnier 62, 51, ensongniër 71, 80, *v. a., occuper, préoccuper.* — *P. p. f. pl.* ensonniiés 71, 83.

enstruire *instru[g]ere, enstruyre, *v. a., instruire.* — *Ipf. sg.* 3 enstruyvet 65, 72; *p. p. s. sg.* enstruiz 65, 55.

ensus, *v.* sus.

ent, *v.* en ².

entailleüre in-tale*am*-aturam, entaileüre 22, 35, *n. f., sculpture.*

entaille in-taleam 16, 53, *n. f., sculpture.*

entaillier (in-taleam-are), entallier 47, 8, *v. a., tailler.*

entalenter in-talent*um*-are, entalanter, *v. a., donner envie à* 19, 208, 210. — *P. p.* (*s. sg.* entalenteiz 65, 18, *désireux.*

entallier, *v.* entaillier.

entamer in-*taminare, *v. a.*

entandre, *v.* entendre.

ente *n. v. de* *imputare = ἐμφυτεύω-are 57ᵇ, 118, *n. f., rejeton.*

entechier in-*teche « tache »-iare 18, 205, *v. a., infecter, gâter.*

entenc, *v.* entendre.

entencion, -iun, *v.* entention.

entendement intendere-imentum, *s. sg.* -ens 71, 46, *n. m., entendement, intelligence.*

entendié, entendiest, *v.* entendre.

entendre intendere (entandre 15, 2, 53, antandre 24, 109, *v. a. et n., entendre, écouter, comprendre, chercher à, faire attention à, s'appliquer à, s'entendre à, s'occuper de*; faire entendant 44, 2, 110, 62, 22, *faire entendre*; e. a *infin.*, *savoir* 57ª, 2, 31, *songer à* 57ᵇ, 35; e. de fisique 16, 19, *connaître la physique au sens le plus étendu*. — *Pr. sg.* 1 entens 72, 75, entenc 46, 70, 76, 3 entent 5, 169, etc.; *pf. sg.* 3 entendié 12, 55, entendit 4, 37, entendi 12, 2, 107; *sbj. ipf. sg.* 3 entendist, entendiest 12, 29.

ententif intentivum (44, 1, 1°, 22, *s. sg.* ententius 69, 7, *adj., attentif, appliqué.*

entention intentionem, entencion 45, 147, 60, 82, entenciun 46, 2, 16, etc., *n. f., application, intention, opinion, notion, idée*; mettre e. de 24, 42, *se préoccuper de.*

ententius, *v.* ententif.

ententivement intentiva-mente 66, 28, *adv., attentivement.*

enter *v.* ente 57ᵇ, 121, *v. a.*

entercier *intertiare (= interti*um*-are, *lat. du m. âge, mettre sous séquestre*, entercer 22, 12, *v. a., reconnaître.*

enterer, *v.* enterrer.

enterin integr*um*-inum 17, 102, 22, 108, 138, *adj., intact sans changement* 17, 102, *sincère, honnête.*

enterra, -ai, -ez, *v.* entrer.

enterrer (in-terram-are), entièrer 18, 63, *v. a.*

enteser in-te n sare, *v. a., diriger, pousser.* — *P. p.* entesé de *inf.* 18, 23, *poussé à, tenté de.*

entièrer, *v.* enterrer.

entor (in-tornum), entur 22, 143, entour 9, 17, etc., *prép., autour de, parmi.*

entorteillies, *picard pour* entorteillieees in-tort*um*-icul-atas 61, 44, *entortillées.*

entrassaier inter-exagi*um*-are (s' 57ª, 2, 58, *v. réciproque, se tâter, s'attaquer.*

entre inter, *prép., entre, au milieu de* 4, 81; entrel 14, 48 = entre le. — Entre... et *indique une action commune de plusieurs sujets, soit indirectement*, comme 5, 50 entre or fin et argent guardez combien i at (; *soit directement, la locution entière tenant lieu de sujet, comme* 11, 108-9, *ou comme* 13, 2, 2-6, *où cependant les divers sujets sont rappelés par les mots* trestout li conte *on trouve ailleurs le sujet collectif supprimé.*

entrearmer inter-armare (s' 17, *l.* 2 *de la note, v. réciproque, s'armer chacun de son côté.*

entrebaisier (inter-basiare) (s', *v. récipr., s'entrebaiser.* — *Pr. pl.* 3 s'entrebaissent 30, 352.

entredefier (inter-de-fidare) (s' 57ª, 2, 55, *v. récipr., s'entre-défier.*

entredeus ex 30, 243, *pour entre les deux* ex, *entre les deux yeux*; par entre (ij. les grailles 12, 99, *entre les deux barreaux* (*voy. la note à ce passage*).

entredire (inter-dicere) (s') 57ª, 2, 56, *v. récipr., se dire mutuellement.*

entredoter (inter-dubitare) (s') 57, 2, 34, *v. récipr., se craindre mutuellement.*

entreiz, *v.* entrer.

entrel, *v.* entre.

entremès (inter-missum); *au fig.*, dur e. 54, 1, 130 *au sens propre, divertissement pendant les repas*).

entremetre (intermittere), antrem. (s') de, *v. réfl., se mêler de, s'occuper.* — *Pr. sg.* 1 entremet 44, 2, 92; *pf. sg.* 3 antremist 23, 1, 147.

entreplevir (*entre-*plevir* (s') 25, 43, *v. récipr., se jurer mutuellement.*

entreprendre inter-prendere), *v. a., s'emparer de* 6, 2, 19; *v. n.*, e. de 9, 33, *commencer de*; — entrepris; 58, 82, *p. p., embarrassé pour la conj.*, *v.* prendre).

entrer intrare, *v. n.*; *v. a.*, *entrer dans*; entreiz les berzilz 69, 15. — *Pf. sg.* 3 entrat 3, 3; *ft. sg.* 1 enterrai 8, 1, 73, 3 enterra 15, 2, 50, etc.; *pl.* 2 enterrés 10, 26, 15, 1, 7; *p. p. s. sg.* entreiz 69, 15, 37.

entresanler inter-simul-are (s') 10, 63, *v. récipr., se ressembler.*

entreseign inter-signum 16, 92, *n. m., signe de reconnaissance, enseigne.*

entresqu'a (in-trans-quod-ad 6, 3, 27, entresk'a 5, 84, *loc. prép., jusqu'à.*

entreusque (intro-usque) 30, 34, *loc. conj., pendant que.*

entrister (in-tristem-are) 72, 2, *v. n., s'attrister.*

entro (intro) 3, 137, *conj., et* entro que 3, 92, 122, *loc. conj., jusqu'à ce que.*

entroschier (inter-*oscare), *v. n., s'ébrécher* 5, 89.

entroublier (inter-oblit*um*-are) 33, 66, *v. a., oublier parfois ou un peu.*

entrovrir (inter-aperire), *v. a., entr'ouvrir.* — *P. p.* entrovert 5, 162.

entur, *v.* entor.

enui, enuier, *v.* anui, anuier.

enveer, enveier, *v.* envoier.

enveilli, *v.* envielli.

enveloper in-volutare, *influencé par* stupparc, Kœrting (s' 72, 25, *v. réfl., se plonger dans au fig.*).

envenimeiz in-venenum-

atus 65, 31, *p. p. s. sg. m., empoisonné, enflammé* (*au fig.*).

envers[1] (inversum) 12,2,8, *adj., couché sur le dos*: — *n. m., côté d'une étoffe*: a .ij. c. 30, 250.

envers[2] (inversum), enviers 18, 11, etc., *prép., vers, du côté de, envers, à.*

envi *n. verb. de* envïer, 45, 182, *m., mécontentement, tristesse* (*opposé à* joie).

envidie, *v.* envie.

envie (invidiam), envye 54, 1, 64, envidie 3, 6, *n. f., envie, désir*: avoir grant e. que (*subj.*) 26, 67, *être très jaloux de ce que.*

envielli (in-vetulum (*veclum) -itum) 49, 33, enveilli 66, 98, *p. p., vieilli.*

environ (in-*vir(er) -onem), *adv. et prép., environ, autour, autour de*: ci e. 42, 40, *autour de ce lieu*; d'e. 47, 72, *tout autour.*

envis (invitum-s *adverb.*), enviz 3, 1, *adv., à contre-cœur, malgré soi.*

envoier (in-via-are), enveier, envëer 66, 8, *v. a., envoyer*; e. pur 22, 60, *mander.*, faire e. 13, 1, 15, *envoyer* (*v.* faire). — *Sbj. ipf. pl.* 2 envoïssiez 14, 118.

envoisier (in-vitiare), *v. n.*; s'e. 31, 2, 4, *v. réfl., se divertir.*

envye, *v.* envie.

enz[1] (intus), ens, *adv., dedans*; enz (ens) *et* enz en (*le mot servant alors à fortifier* en), *prép., dans, sur. Cf.* ça *et* la.

enz[2], *v.* en[3] *et* le[1].

eo, *v.* moi.

épargner, *v.* espargnier.

éperon, *v.* esperon.

Equo, *v.* Echo.

Erace (Horatium) 40, 1, 4, *n. pr., Horace, bisaïeul de Villon.*

erbe, *v.* herbe.

erbei (herbam-etum) 57*, 61, *r. pl.* erbeiz 45, 56, *n. m., sol couvert d'herbe; champ herbeux.*

erberie (herbam-ariam) 48, *titre et v.* 48, *n. f., collection d'herbes, fonds d'herboriste.*

eredité, *v.* heredité.

eritier, *v.* heritier.

ermin (armenium) 13, 1, 61, ermine (*après élision*) 5, 29, etc., hermine 17, 135, *n. m., fourrure, vêtement de fourrure.*

Ernaut (*), Ernalt, *s. sg.* Ernalz 5, 107, *n. pr., Hernaut de Gironde, fils d'Aimeri de Narbonne, l'un des douze pairs de Charlemagne.*

er, ere, eret, ert, erent, *v.* estre.

erranmant (*errant*-mente), errament 11, 45, erraument, erroment 8, 2, 32, *aussitôt*; e. que 59, 100, *dès que.*

errant (iter-ando), *adv., aussitôt*; tout e. 18, 177, *sans hésiter.*

erraument, *v.* erranment.

errer[1] (iter-are), edrer, esrer 58, 98, *v. n., marcher, se conduire, agir.* — *Pr. sg.* 3 oirre 20, 49; *ipf. pl.* 3 erroënt 21, 84; *pf. sg.* 3 edrat 3, 28; *p. p.* errei 60, 48.

errer[2] (errare) 60, 18, *v. n., se tromper.*

erront, **erroment**, *v.* erraument.

error (errorem) 64, 12, *n. f., erreur.*

ersoir (heri-serum), *adv., hier soir, presque synonyme de* hier 8, 1, 12, 21 (*cf.* anuit).

es[1], *v.* estre.

es[2] = en les, *v.* en[3] *et* le[1].

es[3] (ecce), eis 57*, 2, 29, 35, as 6, 3, 4, e (e vos) 13, 2, 90, etc., *interj., voilà*: *ordint suivi du pron.* vos, *soit immédiatement* (es vos, eis vos, e vos), *soit séparé par un autre pron.*: es les vos 13, 2, 65 (*cf.* estes les vos); *avec* li: as li venue 6, 3, 4.

esbaer (ex-*baer*) 56, 11, *v. a., ouvrir.*

esbafouer (ex-*-are) 39, 17, *v. a., tourner en dérision, bafouer.*

esbaïr (ex-*badire) (s'), *v. réfl.* et estre esbaï, *être stupéfait.* — *P. p.* esbaï 66, 55, etc., esbahi 42, 2, 58, esbahy 27, 47, *effrayé, stupéfait, ennuyé* 42, 2, 58.

Esbaillart (*corruption de* Abelart), *n. pr. d'homme, Abélard, l'amant fameux d'Héloïse.*

esbanoiier (ex-*ban* -icare), -oier, *v. n.* 30, 120, *s'amuser, se divertir.*

esbatement (ex-*batre*-imentum), *r. pl.* -ens 72, 67, *n. m., ébats, amusements.*

esbatre (ex-battuere) (s'), *v. réfl., s'ébattre, s'amuser.*

esbaubi (ex-balbum-itum) 53, 45, *p. p., ébaubi, ahuri.*

esbaudir (ex-*baud*-ire), *v. a., réjouir*; *v. réfl.*, s'e., *se réjouir*; esbaudi (estor e. 13, 1, 49), *p. p.-adj., content, brillant* (*dit d'un combat*).

escange, escaper, *v.* eschange, eschaper.

escarlate (*) 52, 4, *n. f., espèce d'étoffe* (*n'était pas nécessairement de la couleur naturelle de ce nom*: *il y en avait de blanches*).

escars (ex-*carpsum), *pour* carptum) 25, 118, *adj., chiche, avare.*

escas, eschac, *v.* eschec.

eschaldeüre (ex-calidam-aturam) 47, 80, *n. f., brûlure.*

eschale (scalam) 16, 25, *n. f., échelle.*

eschaloigne (Ascaloniam?) 5, 116, *n. f., ognon d'Ascalon* (*cf. le fr.* échalotte), *peu de chose.*

eschamper (ex-campum-are) de, *v. n., s'échapper, fuir de.*

eschange (*n. verb. de* eschangier), escange, *n. m., échange, ce qu'on donne en échange, rachat d'une peine* 12, 47.

eschangier (ex-*cambiare) 68, 22, etc., *v. a., échanger.*

eschaper (ex-cappam-are), escaper 5, 44, etc., *v. n., échapper.*

escharboncle (ex-carbunculum) 5, *note, v.* 4, *n. m., escarboucle.*

eschargaitier (*) (s'), escherg. 11, 106, *v. réfl., se garder avec des sentinelles.*

escharnir, *v.* eschernir.

eschauder (ex-calidum-are), *v. a., échauder, brûler.*

eschaufer (ex-*calefare, *pour* calefacere), -ffer, *v. a., échauffer.* — *P. p.* eschauffei 48, 104.

eschavelede, *v.* eschevelé.

esche (escam) 72, 101, *n. f., mèche, amorce.*

eschec (*), eschac 38, 2, 7, *r. pl.* eschès 11, 22, escas 12, 89, *n. m., échec, échecs*; dire e. a 38, 2, 7, *opprimer.*

eschequier (*eschec*-arium) 50, 11, *n. m., échiquier.*

eschernir (*), escharnir 5, 167, *v. a., railler.*

eschevelé (ex-capillum-atum), *f.* eschavelede 4, 39, *adj., échevelé.*

eschever, eschiever, *v.* eschiver.

eschine (*), *n. f., échine, dos.*

eschiu (*) (*cf.* eschiver, esquiver), *s. sg.* eschis 31, 1, 65, *adj., dédaigneux, revêche.*

eschiver (*), eschiever 31, 3, 15, eschever 40, 1, 89, *v. a., esquiver, éviter.*

esciënt (scientem), esciant 19, 245, essiant 11, 102, etc., essient (*dissyl.*) 55, 99, ensiënt 18, 23, etc., *n. m., dans des loc. adverb.*: a mon e. 24, 156, *à mon avis*; a son e. 24, 191, *à sa connaissance*; mon (ton, son) e., *à mon* (*ton, son*) *avis*; par le mien e. 11, 102, *en vérité*: a e., *volontairement*; a bon e. 55, 99, *réellement* (*cf. le suivant*).

esciëntre (*confusion entre* scienter *et* scientem), *n. m.*: son e. 6, 1, 47, *à sa connaissance.*

esciënz (*pour* esciënt, *à cause de la rime*?) 20, 117, *n. m., savoir, science.*

esclaircir, *v.* esclarcir.

esclarcir (ex-*claricire, *qu'on peut conclure de* claricitare), esclaircir 55, 135, *v. a. et n., éclaircir, être éclairé, briller.* — *Pr. sg.* 3 esclarcist 5, *note, v.* 5; *pf. sg.* 3 esclarci 30, 188; *p. p.* esclarci: auberc e. 13, 1, 62, *brillant haubert.*

esclairier (ex-clarum-iare), *v. n., être éclairé* 52, 15; — *impers*t 12, 57, 14, 94, etc., *faire jour*: — *subst*t, a l'e. 13, 2, 23, *au point du jour.*

Escler (ex-clarum (?)) 10, 101, *n. pr. d'homme, l'Eclair, surnom d'un chef Sarrasin.*

esclot (*) 16, 66, *r. pl.* esclos 30, 215, *n. m., trace des pas.*

Escoce (Scotiam) 62, 70, *n. pr. f., Ecosse.*

Escoçois (Scotensem) 62, 68, *n. pr. m., Ecossais.*

escofle (*) 42, 2, 19, 53, 118, *n. m., milan.*

escole (scholam), *n. f., école.*

escolier (scholarium), *n. m., écolier.*

escolte, *v.* escout.
escolter, *v.* escouter.
escomengier (ex-communicare), escum. 56, 57, *v. a., excommunier.*
escommeniër (ex-communicare), *v. a., excommunier* (*cf.* escomengier).
escondire (ex-condicere), escundire 68, 14, *v. a., repousser, refuser de donner* 68, 10, *nier une dette* (*v.* dire).
esconser (*exconsum (pour excondit*um*)-are), *v. a., cacher*; fu esconsés 15, 1, 12, *disparut.*
escorce (scorteam, *qui a remplacé* corticem), *n. f., écorce.*
escorcher (ex-corticare), *v. a., écorcher, faire payer cher à* 27, 34.
escorre (ex-currere) (s') 5, 76, 114, *v. réfl., se secouer.*
escotier, *v.* escouter.
escout (*n. verb. de* escouter), escolte, *n. m., action d'écouter, espion* 5, 13, etc., prendre e. 29, 46, *se mettre aux écoutes.*
escouter (auscultare), escolter, eskolter 2, 5, escotier 66, 93, ascoter 51, 36, *v. a., écouter.*
escremir (*-ire) 57ᵃ, 2, 64, *v. n., jouter, se battre.*
escrever (ex-crepare) (s'), *v. réfl., éclater*; s'escreve a plurer 22, 127, *fond en larmes.*
escriër (ex-quiritare), escrider, *v. a., appeler en criant* 6, 1, 43, 23, 2, 98, etc.; — *v. n.* 6, 2, 67, etc., *s'écrier* (est escrïés 10, 6, *s'est écrié*); — *v. réfl.* 5, 137, 42, 1, 113, *s'écrier.*
escrin (scrinium), *n. m., écrin, boite.*
escripront, *v.* escrire.
escript, *v.* escrire *et* escrit.
escrire (scribere), *v. a., écrire.* — *Ft. pl.* 3 escripront 54, 2, 56; *p. p.* escrit, -te; escript, -pte 37, 2, 16.
escrit (scriptum), *s. sg.* escris 8, 1, 118, *n. m., écrit* li Escris 8, 1, 118, *l'Ecriture.*
escriture (scripturam), *n. f., écriture.*
escu (scutum), *r. pl.* escuz 27, 70, etc., escus 25, 89, etc., *n. m., écu, bouclier, homme d'armes, combattant* 25, 89, *écu* (*pièce de monnaie*).
escüier (scut*um*-arium), escuiier, esqüier 57ᵇ, 19, *n. m.,*
escumer (*) 49, 84, *v. n., écumer.*
escundire, *v.* escondire.
escuser (excusare), *v. a., excuser.*
esduire (ex-ducere), *v. a., guider, pousser* (*au fig.*). — *Pr. pl.* 3 esduënt 58, 135.
èse, *v.* aise.
esforcier (ex-fort*em*-iare), *v. a., renforcer.* — *P. p.* esforciét (eschange) 6, 3, 10, (*échange*) *avantageux.*
esfreer (ex-*-are), *v. a., troubler*; — *v. réfl., se troubler.*
esfrei (*n. verb. de* esfreer), *m., trouble.*
esfronté (ex-front*em*-atum), *adj., effronté.*
esgal, *v.* égal.
esgar, -ard, *v.* esgarder, esgart.
esgarder (ex-*garder*), esguarder 21, 3, etc., -ier 66, 63, *v. a., regarder, considérer, être d'avis*; e. que ne 70, 1, 21, *prendre garde que... ne.* — *Sbj. ipf. pl.* 3 esgardaissent 49, 56; *imp. sg.* 2 esgar 53, 51 (*pris comme interjection*); *pl.* 2 esguardiez 66, 63.
esgarer (ex-*are), esguarer, *v. a., egarer.* — *P. p. f. sg.* esgarce 19, 114, esguarede 4, 85, *égarée, hors d'elle-même.*
esgart (*n. verb. de* esgarder) 23, 2, 92, etc., esgard, *n. m., regard, décision*; passer l'esgard 54, 1, 20, *accueillir ma requête.*
esguarder, -arer, etc., *v.* esgarder, -arer, etc.
esguiere (aquariam, s *inorganique*, 55, 77, *n. f., aiguière.*
esi, *v.* ensi.
esjoïr (ex-gaud*ire*), esjouir, *v. a., réjouir*; *v. n., se réjouir*; *v. réfl., même s.* — *Pf. sg.* 3 esjoï 22, 146; *p. p.* esjoï 8, 1, 158.
eskekier (*eschec, eskec*-arium) 12, 28, *n. m., échiquier.*
eskolter, *v.* escouter.
eslaissier (ex-laxare) (s') 5, 38, *v. réfl., s'élancer* (*étant à cheval ou en parlant d'un cheval*).
eslegier (ex-*h.* a. ledig-iare) 6, 1, 82, *v. a., rendre quitte, dégager, payer* (*cf.* lige).
esleu, -eus, *v.* eslire.
eslever (ex-levare), *v. a., élever*; — *v. réfl.*, s'e. 64, 3.
esliex, *v.* eslire.
eslire (ex-legere), *v. a., élire, choisir, rechercher.* — *Pr. pl.* 3 ellisent 71, 25; *pf. sg.* 3 eslist 7, 3, etc., *p. p.* eslit 52, 27, esleu 24, 138, *s. sg.* esleus 18, 149, 72, 83, esliex 52, 48.
eslit, *v.* eslire.
esloignier (ex-longe-iare), eslongnier 40, 2, 6, esluinier 21, 91, eslongier 17, 40, etc., *v. a. et n., éloigner, s'éloigner, prolonger, fuir*; — *v. réfl., s'éloigner, éviter.*
eslongnier, -gier, *v.* esloignier.
eslu, eslut, *v.* eslire.
esluinier, *v.* esloignier.
esmai (*n. verb. de* esmaier) 9, 16, etc., *m., émoi, tristesse.*
esmaier (ex-*-are), *v. a., émouvoir, étonner fortement, épouvanter, attrister*; s'e. 9, 77, etc., *s'émouvoir, se bouleverser.*
esmal[1] (*), *r. pl.* -aus 16, 39, *n. m., émail.*
esmal[2] (esmer-ale) 12, 85, *n. m., appréciation.*
esmari (*), *s. sg.* -is 29, 114, *p. p., ému.*
esmer (æstimare), asmer 66, 75, *v. a., apprécier, estimer, juger.*
Esmeré (*p. p. de* esmerer), *s. sg.* -és 30, 136, *n. d'un berger.*
esmerer (ex-mer*um*-are) 22, 120, *v. a., épurer.*
esmerveillier (ex-mirabiliare), *v. a. et n., étonner, s'étonner*: *p. p., étonné, ému*; *v. réfl.*, s'e., *s'étonner.* — *Pr. sg.* 1 esmervel 10, 43.
esmeu, *v.* esmovoir.
esmiër (ex-mica-are), *v. a., mettre en miettes.*
esmieudrer (ex-*mieudre*-are), *v. a., améliorer.*
esmolu (ex-mol*ere*-utum), *s. sg.* -us 29, 1, 108, etc., *p. p. de* esmoldre, esmoudre, *aiguisé.*
esmouvoir (ex-movere), *v. a., provoquer, émouvoir.* — *Pr. sg.* 3 esmuet 53, 55; *pf. sg.* 3 esmut 21, 26; *p. p.* esmeu; c. en ire 62, 19, *mis en colère.*
espaanter, *v.* espaventer.
espace (spatium), *n. m., espace, intervalle.*
Espaigne (Hispaniam) 48, 132, Espagne 16, 80, *n. f., Espagne.*
espalle, *v.* espaule.
espaule (spatulam), espaulle, espalle 6, 3, 23, *n. f., épaule.*
espandre (expandere), *v. a. et n., épandre, se répandre*; *v. réfl.*, s'e. 18, 129, etc. — *P. p.* espandu 27, 29.
espanir (expan d)ire), *v. n., s'épanouir, p. p. f. sg., épanouie.*
espargnier (*), -nier, épargner 6, 2, 16, *v. a., épargner*; *v. n.* 67, 2, 64. — *Sbj. ipf. pl.* 3 esparnaissent 30, 226.
esparnaissent, *v.* espargnier.
espartir (ex-partire) 54, 1, 13, *v. a., disperser.*
Espaus (les) (?) 11, 86, 107, *n. pr., défilé dans la forêt d'Ardenne.*
espaventer (ex-paventem-are), espoënter 16, 130, *v. a., épouvanter.*
especial (specialem), *r. pl.* especiaulx 54, 1, 162, *adj., spécial*; par e. 62, 8, 32, *spécialement, en particulier.*
speciaument (speciali-mente) 44, 2, 71, *adv., spécialement.*
espee (*), espede 4, 27, etc., spede 2, 22, épee 58, 43, *n. f., épée.*
espeir (*n. verb. de* esperer) 57ᵃ, 1, 22, espoir, *m., espoir.*
espeisse (spissam) 57ᵇ, 55, *n. f., fourré.*
espeneir (ex-pœnit*ire*) 17, 53, 56, *v. a., expier.*
espens (expensum), espans 23, 2, 142, *n. m., préoccupation, souci.*
esperance (sperare-antiam), *n. f., espérance*; — *personnifié* 15, 192, etc.
esperdu (ex-perdere-utum), *p. p. m. sg., éperdu, effrayé.*
espere (sphæram) 16, 11, *n. f., sphère.*
esperer (sperare), *v. a., espérer.* — *Pr. sg.* 1 espoire (*forme analogique postérieure pour* espoir) 27, 63, 45, 207.
esperiment (experimentum), *n. m., expérience*; *au pl.* 20, 167, *expériences de magie, d'astrologie*, etc.
esperit (spiritum), *n. m.*,

esprit : — le Saint Espirit 65, 88. 91. 93, le S. Esperite 50, 22, *le Saint-Esprit.*

esperital (spiritum-alem) 12, 75, etc., *adj.*, *spirituel* (*cf.* espiritel).

esperon (*), esporon 25, 5, éperon 58, 67, *n. m.*, *éperon.*

esperoner (*esperon*-are), esperuner, *v. n.*, *éperonner* ; e. sor 57 *, 1, 37, *fondre sur qqn en piquant des deux.*

espés (spissum) 30, 27, etc., *plus tard* espès, *d'où* épais, *adj.* ; *adv*[t], e. ramu 57[b], 59, *touffu.*

espesse (speciem) 71, 58, *n. f.*, *espèce* (*cf.* espice).

espessement (spissa-mente) 64, 26, *plus tard* espèssement, *d'où* épaissement, *adv.*, *abondamment.*

espét (*forme masc. de* espede) 3, 132, *n. m.*, *épée.*

espice (speciem), *n. f.*, *épice.*

espiet (*) 5, 115, *n. m.*, *épieu.*

espiier (*) 6, 1, 79, espiër 21, 66, *v. a.*, *trahir* (*ord*[t] « *espionner* »).

espine (spinam), *n. f.*, *épine.*

Espir (*n. verb.*, *de* espirer = spirare), *s. sg.* Espirs (Sainz), *m.*, (*le*) *Saint-Esprit.*

Espirit, *v.* esperit.

espiritel (spiritum-alem), *s. sg.* -els 3, 76, -iex 45, 6, *adj.*, *spirituel.*

esploit (explicitum), *n. m.*, *vigueur*, *rapidité*, *hâte*, *profit* 65, 16 ; a e., *rapidement* 19, 132, etc., *activement* 19, 10, etc.

esploitier (explicitum-iare), *v. a. et n.*, *travailler*, *agir*, *accomplir*, *achever*, *se hâter.*

esplouree (ex-plorare-atam) 54, 1, 26, *adj. f. sg.*, *éplorée.*

espoënter, *v.* espaventer.

espoir[1] (spero) 23, 1, 162, *adv.*, *peut-être* (*litt*[t] « *je l'espère* »).

espoir[2], *v.* espeit.

espoire, *v.* esperer.

esponde (spondam) 5, 111, *n. f.*, *bord.*

esporon, *v.* esperon.

espose (sponsam), spose 4, 89, *n. f.*, *épouse.*

esposee (sponsa-atam), esposede 4, 82, *p. p. pris subs*[t], *épousée*, *épouse.*

espreduite, *v.* esproduite.

esprendre (ex-prendere), *v. a.*, *allumer*, *enflammer* (*au fig.*) ; — *p. p.* espris 8, 1, 159, etc.

espris, *v.* esprendre.

esprises (ex-pre(n)sas) 59, 73, *p. p. f. pl. pris subs*[t], *menu bois pour allumer le feu.*

esproduite (ex-pro-ductam) 49, 80, espred. 49, 138, *n. f.*, *barre de fer*, *fer en bille.*

esprover (ex-probare), espruver 46, 118, *v. a.*, *éprouver*, *reconnaître par expérience.*

esqüier, *v.* escüier.

esrachier (ex-radicem-are), *v. a.*, *arracher.*

esrer, *v.* errer [1].

essai (exagium), essay 54, 1, 9, *n. m.*

essaier (exagium-are), *v. a.*, *essayer* (*cf.* asaier).

essample (exemplum), esemple 7, 1, example 65, 13, exemple 72, 113, *n. f.*, *exemple.*

essart (ex-sarritum), *n. m.*, *lande*, *plaine couverte de taillis.*

essauchier, *v.* essaucier.

essaucier (ex-altum-iare), essauchier 18, 51, *v. a.*, *élever*, *exalter.*

essay, *v.* essai.

essïant, *v.* esciënt.

essillier (exsilium-are), *v. a.*, *ravager*, *ruiner.*

essoine (*), essoyne, essone 16, 37, *n. f.*, *excuse légale*, *excuse*, *difficulté*, *ennui* 40, 1, 68 (*masc.*).

essolé (ex-solum-atum) 19, 115, *adj.*, *séparé*, *privé.*

essone, essoyne, *v.* essoine.

essuier (ex-sucum-are) 23, 2, 69, *v. a.*, *essuyer.*

estable[1] (stabulum), *n. m.*, *étable.*

estable[2] (stabilem), *adj.*, *stable*, *fixe* ; faire e. une proiere 44, 1, 2°, 30, *réaliser*, *exaucer un vœu.*

establie (stabilitam) 13, 2, 83, *n. f.*, *résolution prise*, *décision judiciaire.*

establissement (*stabiliscere-imentum), *n. m.*, *établissement* ; faire cest e. 44, 2, 44, *établir cela.*

estache (*), *n. f.*, *pieu*, *pilier* 5, 62. 65, etc. (*cf.* estaque, estacade).

estachier (*estache*-iare) 12, 55, *v. a.*, *assujettir*, *attacher à un poteau.*

estaindre, *v.* esteindre.

estal (*), *n. m.*, *position fixe*, *place* ; en e., *en place fixe.*

estan[1] (stagnum), *n. m.*, *étang.*

estan[2] (stannum), *n. m.*, *étain.*

estandre, *v.* estendre.

estant (stando), *n. m.*, *position debout* ; se drecier en e. 33, 16, etc., *se lever* en e. 5, 3, *se dresser*, *se lever.*

estat (statum), *n. m.*, *état.*

estavel (?), *n. m.* ; e. de cire 15, 2, 40, *torche.*

esté (æstatem), estét 5, 1, *note*, estei 48, 13, *n. m.*, *été.*

estei, *v.* esté *et* estre [1].

esteie, etc., *v.* estre [1].

esteile, *v.* estoile.

esteindre (extinguere), estaindre, *v. a. et n.*, *éteindre*, *s'éteindre.* — *Pr. pl.* 3 esteignent 20, 74 ; *p. p.* estaint 20, 92.

estendre (extendere), estandre 23, 2, 56, *v. a.*, *étendre.*

estendue (extendere-utam), *n. f.*, *étendue.*

ester (stare), steir 69, 27, *v. n.*, *se tenir debout*, *s'arrêter*, *rester*, *cesser* 45, 30 (lessier e. 7, 61, *laisser* ; l. e. coi 10, 114, *laisser tranquille*) ; *v. réfl.*, s'e. 23, 2, 58, etc., *même s.* — *Ipf. sg.* 3 estoit, steivet 69, 39 : *pf. sg.* 3 estut 3, 15, etc. ; *pl.* 3 esturent 65, 34 ; *p.-q.-pf.* (*au sens du pf.*) *sg.* 3 esteret 3, 134, 138 ; *p. p.* esté 21, 63, stiut 69, 44.

esteret, *v.* ester.

estereit, *v.* estre [1].

estes (2° *p. pl. de* estre), *formé par analogie sur* es = ecce (*v.* *ce mot*) : estes les vos 13, 2, 67, *les voilà* (*voyez-les*).

esteut, -eüst, *v.* estovoir.

estié, *v.* estre [1].

estimer (æstimare), *v. a.*, *croire*, *penser.*

estoict, estoit, *v.* ester.

estoie, *v.* estoiier *et* estre [1].

estoier (* *estoi*, * *estui*-are, *v. a.*, *mettre au fourreau*, *réserver* 66, 5.

estoile (stellam), esteile 16, 52, estoylle 40, 1, 27, *n. f.*, *étoile.*

estoilete (stella-ittam) 30, 331, *n. f.*, *étoile.*

estoire (historiam), *n. f.*, *histoire.*

estole (stolam), *n. f.*, *étole.*

estonner (ex-tonare), *v. a.*, *effrayer*, *étonner fortement* ; *v. réfl.*, s'e. 38, 1, 14 (*sens correspondants*).

estope (stuppam) 59, 73, estoupe, *n. f.*, *étoupe.*

estor (*), estour, estur, *n. m.*, *combat.*

estordir (ex-*-ire) 47, 10, *v. a.*, *étourdir.*

estordre (estorquĕre), *v. a.*, *arracher* : s'e. de 42, 2, 48, *se tirer de.*

estormir (*-ire), *v. n.*, *s'éveiller*, *partir* (*en troupe*), *s'agiter*, *se mêler* (*dans le combat*) : *p. p.*, *ébranlé*, *en mouvement pour le combat* 57[a], 2, 30.

estot, estoüst, *v.* estovoir.

estout (stultum) 50, 18, *adj.*, *terrible* (*ord*[t] *hardi*, *arrogant*, *méchant*).

estovoir (*stopere), estoveir 17, 12, *v. impers.*, *falloir*, *être nécessaire* (*avec infin. ou a et infin.*) ; *pris subs*[t] 17, 12, *nécessité.* — *Pr. sg.* 3 estuet 49, 21, esteut 12, 14, etc. ; *pf. sg.* 3 estut 41, 1, 25, estot 22, 117, etc. : *ft. sg.* 3 estovrat 6, 1, 82 ; *sbj. sg.* 3 estucet 5, 65 ; *ipf. sg.* 3 estoüst, esteüst 64, 59.

estoylle, *v.* estoile.

estragne, estraigne, *v.* estrange.

estrain (stramen), *n. m.*, *paille* ; a pur l'e. 30, 290, *sur la paille nue.*

estraindre, *v.* estreindre.

estraire (extrahere), estreire, *v. a.*, *tirer*, *extraire.* — *P. p.* estrait, estreit ; *f. pl.* estraites 71, 4.

estrait, -tes, *v.* estroit *et* estraire.

estrange (extraneum), estraigne 34, 3, 39, etc., estrange 63, 25, *adj.*, *étranger*, *extraordinaire.*

estrangement (extranea-mente), *adv.*, *étrangement.*

estrangier[1] (extraneum-arium), *adj.*, *étranger.*

estrangier [2] (extraneum-are) 44, 2, 2, *v. a.*, *mettre de côté* (*un habit*); *v. réfl.*, *s'éloigner* 23, 1, 158.

estre [1] (*essere), iestre 18, 2, etc., *v. substantif*; *pris subst*, *existence* 51, 53; du corps ne m'est pas tant com 19, 152, *je ne me préoccupe pas tant du corps que*; ne vous seroit que de (*inf.*) 54, 1, 151, *vous n'auriez qu'à*. — *Pr. sg.* 1 sui, soi 4, 69, etc., suy 55, 47, suis 26, 125, etc.; 2 iés 4, 32, etc., es 19, 142, etc., 3 est 4, 24, etc.; *pl.* 1 somes 6, 1, 78, etc., sommes, sumes 58, 84, 2 estes 54, 1, 174, eistes 24, 134, 3 sont 6, 1, 11. 15, etc., sunt; *ipf.* 1re *forme* (*organique*): *sg.* 1 ere 13, 1, 26, etc., 3 eret 2, 12, ere 45, 153, etc., ert 15, 2, 33, etc., iert 18, 55, etc., iere 44, 1, 1°, 25; *pl.* 3 erent 24, 363, etc.; 2e *forme* (*de* ester) *sg.* 1 esteie 4, 19, estoie 13, 2, 23, etc., 3 esteit 6, 2, 45, etc., estoit, étoit 67, 2, 12; *pl.* 3 estoient; *pf. sg.* 1 fui 4, 9, etc., 2 fus, 3 fut 2, 1. 11, 3, 3, etc., fu 5, 52, etc., feut 67, 2, 8; *pl.* 1 fumes 10, 111, fusmes 28, 49, 2 fustes, 3 furent, fuirent 24, 28; *pl. q. pf. sg.* 3 furet 2, 18. 3, 101; *ft.* 1re *forme* (*organique*): *sg.* 1 ier 4, 70, 3 iert 6, 1, 40, etc., ert 19, 111, etc.; *pl.* 3 ierent 5, 7, etc.; 2e *forme* (*de* sedere-habeo): *sg.* 1 serai 6, 1, 8, etc., serrai 58, 107, 3 sera serat 6, 1, 41, serrat 46, 97. 51, 72, serra 51, 18, etc.; *pl.* 2 serrez 51, 61, serés 8, 1. 98, 3 serunt 21, 41, serrunt 46, 99; 3e *forme* (*de* estre): *pl.* 2 estrez 6, 1, 65; *cd.* 1re *forme* (*de* sedere-habebam): *sg.* 1 seroie, seroye 63, 36, 3 sereit 47, 11, serreit 22, 11. 46, 23; 2e *forme* (*de* estre): *sg.* 3 estereit (*forme picarde*) 30, 276; *sbj. sg.* 3 soit, soie 49, 157, seit 6, 1, 5, etc., sit (*latin*) 1, 1, 6; *pl.* 1 soiions 52, 12, 2 seiiez 5, 58, seiez 17, 28, soiiez 43, 46, soiiés 25, 112, soiés 9, 6, etc., 3 seient 5, 85, soient, soyent 72, 81; *ipf.* (*souvent au sens conditionnel, dans la proposition secondaire comme dans la principale*) *sg.* 1 fusse 4, 100, fuisse 18, 89, 2 fusses 4, 20, etc., fuissez 51, 54, 3 fust 6, 1, 32, etc., feust 63, 4, 68; *pl.* 3 fussent 48, 129; *p. p.* esté, estié 66, 63; estei 48, 14, été 67, 2, 43. 69.

estre [2] (extera), *n. f.*, *embrasure de fenêtre*, *palier* (?), *vestibule* (?) 29, 1, 10.

estreindre (stringere), estraindre, *v. a.*, *étreindre*, *serrer*. — *Pr. sg.* 3 estraint 45, 226, estreint 42, 2, 73; *p. p.* estraint 69, 28, *retenu*.

estreit, *v.* estroit *et* estraire.

estrièr (*). estrier, *n. m.*, *étrier*.

estrille (strigilem), *n. f.*, *étrille*.

estriver (*) 8, 1, 27. 35, 26, *v. n.*, *discuter*.

estroit (strictum), estreit, estrait 22, 32, *adj.*, *étroit*; — *advt* 30, 342, *étroitement*.

estruër (extrudare) 5, 42, *v. a.*, *lancer*, *pousser*.

estucet, *v.* estovoir.

estudier (studium-are), *v. n.*, *étudier*, *réfléchir* 37, 2, 17.

estuet, estuot, *v.* estovoir.

estui (*), *r. pl.* estuis 40, 1, 98, *n. m.*, *étui*.

estuide (studium) 16, 7, *n. f.*, *application*.

Estula (es-tu-là? *calembourg*) 39, *passim*, *m.*, *n. de chien*.

estur, *v.* estor.

esturent, estut, *v.* ester *et* estovoir.

esveillier (ex-vigilare), esvellier 12, 165; s'e. 55, 54, *v. a. et réfl.*, *éveiller*, *s'éveiller*.

et (et), e 2, 11 (*dev. cons.*, *mais* et *dev. voy.*). 4, 13, etc., ed (*dev. voy.*) 6, 1, 24, etc., *conj.*, *et*, *et de même* (*avec ellipse du verbe précédent*) 6, 2, 26. 80, etc.; — *devant un nom ou pron. pers. sujet, marque l'opposition à un autre sujet qui précède* 9, 58, etc.; — *employée pour renforcer une particule ou une locution exclamative* (*confusion avec é = eh!*): et par Dieu! 55, 92, et donc 54, 2, 37, etc.

été, *v.* estre [1].

Ethiopien (Æthiop-ianum) 67, 1, 7, *n. de peuple*.

eü, eu, *v.* avoir.

euf, *v.* oef.

Eulalia 2, 1, *n. pr. de femme*, *Eulalie*.

eür (augurium), *n. m.*, *chance*; bon eür 19, 141, etc., *bonne chance*, *bonheur*; — a teil eür que 60, 42, *de telle sorte que*; — *personnifié*, *s. sg.* Bons Eürs 19, 54.

eure, *v.* hore.

eüreux (*eür*-osum), *f.* eüreuse, heureuse) 54, 1, 90, *adj.*, *heureux*.

Eüstace (Eustachium) 58, 5, etc., *inv.*, *n. pr.*, *Eustache de Bertimont*, *écuyer de Guillaume le Maréchal*.

euvangeliste (evangelistam), *n. m.*, *évangéliste*.

euvesque, *v.* evesque.

eux, *v.* oil.

evangile (evangelium), *n. m.*, *évangile*, *satire* 43, *titre*.

Eva 51, *passim*, *n. pr.*, *Ève*, *la première femme*.

eve, *v.* eave.

evesque (episcopum), euvesque 15, 2, 6. 43, vesque 15, 1, 25, etc., *n. m.*, *évêque*.

eveschié (*epispocatum *pour* episcopatum) 60, 59, evesquiét 3, 26, *n. f.*, *évêché*.

Evruin (*Ebroïnum) 3, 4, etc., *n. pr. d'homme*, *Ebroïn*.

ewe, *v.* eave.

ex, *v.* oil.

example, *v.* essample.

examplère (exemplaria) 49, 139, exemplaire 70, 2, 50, *n. m.*, *modèle*, *copie*.

exampliier (exemplum-iare) (s') 62, 3, *réfl.*, *prendre modèle*.

exastret (exarserat) 3, 95, *pl.-q.-pf.* (*au sens du pf.*) *sg.* 3 *de* exardre (exardĕre): el cuor exastret al tirant (*imperst*), *le cœur du tyran s'enflamma de colère* (*littt*: *il prit feu dans le c. du t.*).

exceder (excedare) 67, 2, 74, *v. n.*, *commettre des excès*.

excepter (exceptum-are) *v. a.*

exception (exceptionem), *n. f.*

exemple, -aire, *v.* essample, examplère.

exercite [1] (exercitum, *p. p.*) 72, 103, *n. m.*, *exercice*.

exercite [2] (exercitum, *n.*) 3, 42, *n. m.*, *armée*.

exodir (exaudire), *v. a.*, *entendre*, *exaucer*. — *Pf. sg.* 3 exodist 3, 74.

expediër (*expedicare), *v. a.*, *achever*, *accomplir*; absolt, *réaliser un projet* 54, 2, 113.

experiënce (experientiam), experiënse 62, 13, *n. f.*, *expérience*.

exposer (ex-pausare), *v. a.*, *expliquer*, *faire connaître*.

exposition (expositionem) 28, *passim*, *n. f.*, *explication*.

extrace (extractum-iam) 40, 1, 2, *n. f.*, *origine*.

extremité (extremitatem) 44, 2, 119, *n. f.*, *extrémité*, *péril extrême*.

fabloier (fabula-icare) 30, 2, 2, etc., *v. n.*, *dire un fableau*, *un conte*.

fable (fabulam), *n. f.*

fac, face, facent, facet, fach, fache, façoiz, *v.* faire.

face (faciem), *n. f.*

façon (factionem), fazon 65, 72, *n. f.*, *façon*, *manière*, *figure*, *aspect*; de grant f. 27, 51, *de haute volée*.

fai, *v.* foi *et* faire.

faich, faict, faictes, faictz, *v.* faire.

faignant, faingne, *v.* feindre.

faillance (fallere-antiam), *n. f.*, *faute*, *manque*; sanz f., tot s. f. 20, 38, *sans faute*, *certainement*.

faille (*n. verb. de* faillir), *f.*, *défaut*, *faute*, *manque*; sanz *f.*, tot s. f. 20, 38, *sans faute*, *certainement*.

failleroit, *v.* faillir.

faillir (faillire), faillir, falir, *v. n.*, *manquer*, *faire défaut*; avoir failli a pere 24, 301. 302, *n'avoir pas eu de père*; f. a qqn de qqch 9, 59, etc., *refuser qqch à qqn*; fallit de cuer 28, 185, falli de c. 18, 199 (*p. p.*), *lâche*, *qui manque de cœur*; cuer fallit 18, 171, *cœur lâche*; traîtres falis 8, 1, 140, *lâche*, *traître*. — *imperst* il fault 54, 1, 64. 63, 70 (*quelquefois sans pron.*; *cf.* 39, 2, 21), il failloit 26, 57, *il faut*, *il fallait*. — *Pr. sg.* 1 faulx 54, 1, 165, 3 faut 13, 1, 52, etc., fault 39, 2, 17, etc.; *ipf. sg.* 3 failloit 26, 57; *ft. sg.* 1 faurai 13,

2, 89, faurrai 40, 59, 2 fauldras 54, 2, 109, 3 faudra 45, 215, faurra 52, 3, faldrat; *cd. sg.* 1 faudroie, etc.; *sbj. sg.* 1 faille 57ᵃ, 2, 15; *p. pr.* faillant; *p. p.* failli, fali, falli, fallit.

faim, *v.* fain.

fain (famem), faim 14, 92, etc., *s. sg.* fains 23, 2, 80, *n. f.*, *faim, désir, envie.*

faindre, *v.* feindre.

fains, *v.* fain et fein.

faintise, *v.* feintise.

faire (facere), fère, *v. a. et n.*, *faire, agir, dire* (fait il, etc., *dit-il*; fait soi li escuiers 42, 2, 37, *dit l'écuyer*; *cf.* s'écrier). — Faire a (*inf.*), *mériter d'être* (*avec le p. p. du verbe*): ki fait a fuir 71, 12, *qu'il faut finir*; ce fait a otroier 7, 101, *cela mérite d'être, doit être accordé*; ne fait a o. 13, 2, 16 (*cf.* faire a misericorde 67, 2, 51, *exciter la pitié*), etc. — Faire *avec un gérondif, au lieu de l'infin.*: faire entendant, 44, 2, 110, 62, 27, *faire entendre.* — Faire *remplaçant un verbe déjà exprimé* 62, 64, etc. (*cf.* si faz 45, 187, *1re p. sg.*, *si fait, certainement*); le f., *se porter, aller*: et comment le faisoit 19, 130, *et comment il allait* (*cf. lat.* quid agis? *et anglais* how do you do?) — Faire des peines de, *tirer un châtiment de* 3, 56. — Faire, *devant un infinitif, transforme en verbe neutre le verbe actif qui suit, et dont le régime devient le sujet d'une espèce de proposition infinitive semblable à celle du latin*: le premerain a fèt l'escu troër 10, 96, *il troua l'écu au premier (il fit que l'écu du premier fut troué)*; *cf. v.* 104, et puis le tierz a fèt mort reverser (*où le verbe est neutre*) *et* 10, 97, 100, 13, 1, 19, etc. — Se f. (*avec le cas sujet d'un adj.*), *se montrer*: se f. fiers 6, 1, 41. — *P. p. avec* si, aussi: si fait 14, 51, etc., aussi f. 30, 140, *tel* (*v.* faitement). — *Pr. sg.* 1 fas 34, 2, 51, faz 23, 1, 33, 45, 187, faç 15, 2, 16, fach 41, 2, 15, faich 41, 2, 12, 2 fès 7, 59, 3 fait 3, 39, etc., fèt 29, 1, 18, faict 40, 1, 49; *pl.* 1 faisum 46, 66, 2 faites 4, 116, etc., 3 font, funt; *ipf. sg.* 3 faisoit 19, 202, faiseit 17, 133, fesoit 49, 67; *pl.* 3 fesoient 49, 48; *pf. sg.* 1 fiz 14, 123, fis, 3 fist 3, 1, etc.; *pl.* 2 feïstes 14, 109, 3 firent 15, 2, 30, fisent 13, 2, 48; *pl-q.-pf.* (*au sens du pf.*) *sg.* 3 firet 3, 25, 27, 56; *ft. sg.* 1 ferai 5, 16, etc., frai 22, 140, 68, 5, 3 fera, ferat 6, 1, 36, ferra 51, 80, fra 51, 81; *pl.* 2 ferés 30, 59, 176; *cd. sg.* 2 feroies 25, 56, ferois 12, 57, 3 feroit; *pl.* 2 feriés 12, 125, feriés 12, 153; *sbj. sg.* 1 face, fache 8, 1, 81, 3 facet 5, 37, 84, etc. 6, 2, 18, etc., (for) face 65, 82, fazet 1, 1, 5; *pl.* 2 façoiz 24, 326, 3 facent 59, 43, etc.; *ipf. sg.* 1 fesisse 8, 2, 45, 3 fesist 3, 100, feïst 14, 101, etc.; *pl.* 2 feïssiez 14, 119, 3 feïssent 49, 40; *impér. sg.* 2 faz 51, 107, fai 13, 1, 43; *pl.* 1 faisons 7, 86, etc., 2 faites 7, 93, faictes 28, 63, etc.; *p. pr.* faisant; *p. p.* fait 3, 59, etc., fèt 10, 96, etc., faict, *s. sg. et r. pl.* faiz 3, 129, etc., fais, *f.* faite, faitte 37, 2, 31.

fais [1] (fascem) 5, 52, etc., *n. m. inv.*, *faix, charge*: tot a un f. 30, 312, *tout à coup.*

fais [2], faisant, faisum, etc., *v.* faire.

fait (factum), *r. pl.* faiz 43, 29, etc., fais 54, 2, 82, *n. m.*, *fait, action*; bien fait 72, 34, *bonne action.*

faitement (facta-mente, *formation analogique*), *adv. qui sert à renforcer* si *et* com (cum) (*cf. la loc. affirmative* si fait): si f. 57ᵇ, 66, *ainsi*: si f. que 30, 234, *de telle sorte que*: cum f. 21, 97, con f. 23, 1, 96, *comment, de quelle manière. Cf. le participe* fait.

faitte, *v.* faire.

faiture (facturam) 32, 6, *n. f.*, *façon, prestance* 4, 96.

faiz, *v.* faire, fait *et* foiz [2].

faldrat, falir, falit, failli, *v.* faillir.

fame, *v.* femme.

fandre, *v.* fendre.

fantasie (phantasiam) 71, *passim*, *n. f.*, *mémoire imaginative.*

fantosme (phantasma), *n. m.*, *fantôme.*

fardel (*-ellum) 67, 1, 9, *n. m.*, *fardeau.*

fas, *v.* faire.

faucille (falcem-illam) 48, 87, *n. f.*

fauconier (falconem-arium) 57ᵇ, 20, *n. m.*, *fauconnier.*

faulce, *v.* faus.

fauldras, fault, *v.* faillir.

faulx, *v.* faillir *et* faus.

Faulx Semblant 44, 2, *passim*, *n. m.*, *personnification de l'hypocrisie.*

faurai, faurrai, -oie, etc., *v.* faillir.

faus (falsum), faulx 39, 2, 24, *f.* fausse (*pris subst*t) 14, 120, 144, faulce 54, 1, 33, *adj.*, *faux.*

fauser (falsum-are), *v. a.*, *fausser, tromper* f. s'amor 33, 34, *être infidèle.*

fauset (falsum-ittum) 42, 1, 41, *n. m.*, *fausset.*

faussement (falsa-mente), *adv.*

fausseté (falsitatem) 43, 3, *n. f.*

Fauvel (* *fauve*-ellum) 13, 1, 47, *n. m.*, *cheval de Guerri-le-Sor.*

fauvoier (falsum-via-are; *p.-é. y a-t-il eu confusion avec* for(s)voier (*cf.* faubourg *pour* for(s)bourc); *Fœrster, qui écrit* faunoier, *en rapproche* fosniër, *Aiol* 6751, *qu'il tire, avec Scheler*, de *fascinicare, *dérivé hypothétique de* fascinare) 13, 2, 40, 33, 53, *v. a.*, *tromper.*

favele (fabellam) 42, 1, 170, *n. f.*, *discours.*

faysoit, *v.* faire.

faz, fazet, *v.* faire.

fazon, *v.* façon.

feavle 65, 29, *adj.*, *fidèle.*

fecond (fecundum) 54, 1, 170, *adj.*, *fécond.*

feeil (fidelem) 46, 100, *adj.*, *fidèle.*

fei, feid, feit, *v.* foi.

feiee (vicem-atam), *n. f.*, *fois*; a la f. (*répété*) 57ᵃ, 2, 41, 42, *parfois, parfois*; *tantôt, tantôt.*

feim (fimum) 48, 80, *n. m.*, *excréments, crottin.*

fein (fenum), *s. sg.* feins, fains 12, 95, *n. m.*, *foin, herbe* 12, 95.

feindre (fingere), faindre, *v. a. et n.*, *feindre, dissimuler*; *v. réfl.*, se f. 42, 2, 12, *épargner sa peine.* — *Pr. sg.* 3 faint 71, 7, 91; *sbj. sg.* 1 faingne 44, 2, 83; *p. pr.* faignant 71, 90, *p. p. f. sg.* feinte (*finctam) 3, 13, etc.; *pl.* faintes 44, 1, 1°, 19.

feinte (*finctam, *pour* fictam) 22, 22, *n. f.*, *feinte, dissimulation.*

feintise (* finctum-itiam) 9, 38 faintise 22, 20, 104, *n. f.*, *feinte, dissimulation.*

feitement, feitemant, *v.* faitement.

feissent, -siez, feïst, feïstes, *v.* faire.

feiz, *v.* foiz [2].

fel, *v.* felon.

felenie, *v.* felonie.

felix 4, 115, *adj.*, *heureux.*

felon (*), felun, *s. sg.* fel 5, 57, 13, 2, 57, etc., *s. pl.* felon 6, 1, 29, fel (*irrég.*) 14, 2, *r. pl.* felons, *f.* fele 62, 39, *adj.*, *félon, traître.*

felonie (*felon*-iam), felunie 56, 50, -onnie 62, 41, -enie 23, 2, 21, *n. f.*, *félonie, méchanceté.*

feltre (*) 5, 9, *n. m.*, *feutre, housse de cheval.*

feme, *v.* femme.

femier (fimarium) 44, 2, 90, fumier, *n. m.*, *fumier.*

femme (feminam), feme 7, 75, 145, 17, 30, etc., fame, *n. f.*, *femme.*

fendre (findere), fandre, *v. a.* — *Pr. sg.* 3 fant 23, 2, 119; *pf. sg.* 3 fendi.

fenir (finire), *v. a. et n.*, *finir.*

fenestre (fenestram), *n. f.*, *fenêtre.*

fer, *v.* fier [1].

ferasche (ferum-asche, *formé d'après* lasche ?) 44, 1, 2°, 21, *adj.*, *farouche, sauvage.*

fère, *v.* faire.

fereiz (ferire-itium) 57ᵃ, 2, 39, *n. m.*, *action de frapper à coups redoublés, chocs nombreux.*

feri, ferit, *v.* ferir.

ferir (ferire), *v. a.*, *férir, frapper, enfoncer avec effort* 5, 10, 24, 79; *v. réfl.*, se f. entre 29, 2, 33, *se jeter au milieu de, se mêler à.* — *Pr. sg.* 2 fiers 54, 1, 32, 3 fiert 14, 46, etc., fert 22, 83; *pl.* 3 fierent 16, 96, etc.; *pf. sg.* 3 ferit 3, 136, etc., feri 41, 1,

116, etc. ; *fl. sg.* 1 ferrai 6, 1, 9, etc. ; *pl.* 3 ferront 6, 1, 11 ; *cd. sg.* 1 ferroie 19, 112 ; *sbj. sg.* 3 fierget 5, 25 ; *impér. sg.* 2 fier 6, 1, 51 ; *p. p.* feru, *r. pl.* feruz 14, 58, *f.* ferue 24, 79.

ferm (firmum), *s. sg.* fers 51, 20, *adj.*, *ferme*.

fermer (firmare), *v. a.*, *fortifier*, *fermer*, *attacher*.

fermeté (firmitatem) 39, 6, *n. f.*, *forteresse*.

ferra, *v.* faire.

ferrai, ferroie, ferrunt, fert, feru, -uz, *v.* ferir.

ferrant (ferrum-antem), *adj.*, *gris* ; *pris subs^t* : *cheval gris* (*cf.* auferrant).

ferrite (ferrum-itam) 48, 34, *n. f.*, *pierre de fer*.

fers, *v.* ferm.

fervestir (*fer*-vestire) 8, 1, 193, *v. a.*, *armer* (*d'une armure de fer*). — *P. p.* fervesti 8, 1, 186.

fès, feseit, fesisse, fesoit, etc., *v.* faire.

Fescan 3, 81, *n. pr. de ville*, *Fécamp*.

feste (festam), fieste 25, 152, *n. f.*, *fête*, *joie*.

festoyement (festum-icarementum), *r. pl.* -ens 63, 70, *n. m.*, *fête*, *divertissement*.

festoyer (festum-icare) 58, 20, *v. a.*, *faire fête à*.

festu (festucum), *s. sg. et r. pl.* festuz 5, 78, festus 39, 1, 10, *n. m.*, *fétu*, *brin de paille*.

fèt, fètes, *v.* faire.

fètart, *pour* faitart (*fait*(= facit) -tardum), *f.* fètarde 54, 1, 35, *adj.*, *lent*.

feu [1] (focum), fu 15, 1, 24, fou 2, 19, etc., *s. sg.* feus 20, 59, etc., fex 20, 92, fus 30, 14, fous 47, 67, *n. m.*, *feu*.

feu [2], *v.* feü.

feü (fatutum), feu, *adj.*, *défunt* ; vostre feu pere 28, 66, f. mon pere 28, 76 ; durfeü, *malheureux* (*qui a un fâcheux destin*).

feulle, *v.* foille.

feure (*) 12, 40, *n. m.*, *fourrage*.

feut, *v.* estre [1].

feutré (*filtrum-atum ; *le b.-lat.* filtrum (*d'où* filtre, *forme savante*) *vient du germanique*) 12, 39, *adj.*, *feutré*.

fevre [1] (fabrum), *n. m.*, *forgeron* 49, 62, etc.

fevre [2], *v.* fievre.

fèz, *v.* faire.

fi (fidum), fit 6, 1, 61, *s. sg.* fiz 6, 2, 45, fis 57^b 46, 49, etc., *adj.*, *sûr*, *certain* ; tout de fi 8, 1, 125, *certainement*.

fiance (fidere-antiam), *n. f.*, *garantie*, *assurance*, *appui* 45, 214.

fiancier (fidere-antiam-are), -chier 25, 32, *v. a.*, *engager* (*sa foi*).

fichier (*ficcare, *de* figere), *v. a.*, *ficher*, *enfoncer*, *entasser* 61, 14. — *P. p. f. sg.* ficie (*pron.* fikie), *pic. pour* fichiee 18, 110.

fie, *pic. pour* foïe, foiee (vicem-atam), *n. f.*, *fois* ; aucune fie 71, 41, plusors fies 41, 2, 27, *parfois*.

fié (*), fief, *r. pl.* fiez 7, 100, etc., *n. m.*, *fief*.

fieblette (*fieble* (= flebilem) -ittam) 51, 23, *adj. f. sg.*, *un peu faible*. *Cf.* foible.

fiel (fel), *n. m.*, *fiel*.

fiër (fidum-are) (se) 35, 37, *v. réfl.*, *se fier*.

fier [1] (ferum), fer 52, 33, *adj.*, *fier*, *terrible*, *sévère* 70, 2, 38.

fier [2], fierent, fierget, fiers, fiert, *v.* ferir.

fierement (fera-mente), *adv.*, *sévèrement*, *cruellement* 70, 2, 26, *fièrement*.

fierté (feritatem), firté 10, 10, *s. sg.*, fiertez 24, 140, *n. f.*, *sévérité* 70, 2, 20, *fierté*.

fiertre (feretrum) 8, 1, 58, *n. f.*, *châsse*.

fieste, *v.* feste.

fiex, *v.* fil [2].

fievé (*fief*-atum), *adj.*, *pourvu d'un fief*, *fieffé*, *reconnu* (*en mauvaise part*) 35, 32.

fievre (febrem), fevre 47, 39, *n. f.*, *fièvre*.

figure (figuram), *n. f.*, *figure*, *forme* ; in f. de 2, 25, *en forme de*, *sous la figure de*.

figuré (figuratum) 54, 1, 127, *dessiné*.

fil [1] (filum), *n. m.*, *fil*, *filet d'eau* 11, 40.

fil [2] (filium), fill 7, 47, 52, etc., filz, fiz, *s. sg.* filz 4, 3, 11, etc., fiz 14, 4, etc., fis 9, 18, etc., fiex 8, 1, 221, fius 18, 100, etc., fix 30, 263, etc., *n. m.*, *fils*.

filatire (φυλακτήριον) 15, 2, 40, *n. m.*, *reliquaire*, *châsse*.

fille (filiam), filie 4, 80, *n. f.*, *fille*.

fin [1] (finem), *s. sg.* fin 4, 75, fins 29, 2, 86, etc., *n. f.*, *fin*, *mort* ; a la part de fin 69, 44, *à la fin* ; aler a f. 50, 27, *mourir*.

fin [2] (*adj. verb. de* finer), *fin*, *pur*, *parfait* 21, 8.

final (finalem), *f.* finale, finalle, *adj.*, *final*.

finance (finer-antiam) 54, 2, 110, 157, *n. f.*, *argent*.

finer [1] (finem-are), *v. a.*, *et n.*, *cesser*, *finir*, *terminer* ; escorce finee 45, 75, *écorce complètement enlevée*.

finer [2] (*norois* finna, « *trouver* ; *cf.* Zeitschrift f. rom Phil. 28, 109), *v. a.*, *payer* ; *v. n.*, *s'acquitter de*, *payer* : finés de tout 25, 117, *payez tout*.

firet, *v.* faire.

firge (*) 50, 14, *n. f.*, *la deuxième pièce du jeu d'échecs*, *la reine* (firge, fierge *a donné par corruption* vierge, *d'où*, *par confusion de sens*, dame, reine).

firmament (firmamentum) 16, 19, *n. m.*

firté, *v.* fierté.

fis, *v.* fi, fil [2] *et* faire.

fisent, fistes, *v.* faire.

fisique (physicam) 16, 19, etc., *n. f.*, *physique*, *alchimie*, *médecine*.

fit, *v.* fi.

fix, *v.* fil [2].

flageoller (flageol (*dimin. de* flaüte, « *flûte* » = flatum-utam -iolum), -are) 55, 30, *v. n.*, *baguenauder*, *bavarder*.

flagorner 55, 42, *v. n.*, *plaisanter*.

flaiel (flagellum), *r. pl.* flaiels 3, 140, *n. m.*, *souffrance des martyrs*, *persécution subie* 3, 83, 140, *persécution infligée* 3, 97.

flairier (flagrare), fleirier, flèrier, *v. n.*, *sentir bon*.

flamer (flammam-are) 8, 2, 63, *v. n.*, *flamber*, *être brûlé*.

flamme (flammam), flame 23, 2, 26, flanbe 15, 2, 56, 59, *n. f.*, *flamme*.

flanbe, *v.* flamme.

Flandre (Flandriam), *pl.* Flandres 58, 22, *n. pr. de contrée*, *la Flandre*, *les Flandres*.

flasche (flaccidum) 44, 1, 2°, 22, *adj.*, *flasque*, *mou*.

flateur (* *flat*(*er*)-orem), *n. m.*, *flatteur*.

flaüstele (*flaüte* (= flatum-utam) -s *intercalaire* -ellam) 30, 148, *n. f.*, *petite flûte*.

flautre, *v.* gote.

fleir (*n. verb. de* fleirier, flairier) 23, 2, 87, *n. m.*, *flair*.

fleirier, flèrier, *v.* flairier.

flesche (*) 26, 15, *n. f.*, *flèche*.

Floire (* Florium, *de* florem) 9, 37, *n. pr.*, *roi de Hongrie*, *père de Berte*.

flor (florem), flour 37, 2, 1, etc., 50, 40, *s. sg.* flor 17, 86, etc., flour 37, 2, 3, etc., *n. f.*, *fleur*.

Flora 40, 1, 58, *n. pr.*, *courtisane romaine du moyen âge*.

florir (florire), flourir 50, 39, flurir, *v. n.*, *fleurir* ; flori, *f.* florie, flurie, floride 6, 2, 15, *p. p.-adj.*, *fleuri*, *blanc* (barbe fl., Naimon le flori).

floter (* flovitare *p^r* fluitare, *G. Paris*, Rom. 18, 520), *v. n.*, *flotter*.

flour, flourir, floury, *v.* flor, florir.

flourette (florem-ittam) 37, 2, 20, *n. f.*, *fleurette*.

flun (flumen) 17, 138, *n. f.*, *fleuve*.

flurie, flurir, *v.* florir.

flux (fluxum) 48, 27, *n. m.*, *roulement*.

foi (fidem), foy, foit 65, 72, fei 21, 143, 64, 94, feid 3, 18, feit 4, 115, 5, 107, 170, fai 22, 64, 51, 32, *s. sg.* foiz 65, 73, fois 15, 2, 20, *n. f.*, *foi*, *fidélité*, *honneur* ; — fois 54, 2, 32, *r. pl. au lieu du sing.*, *pour la rime* (*du reste l'ancien fr. employait volontiers certains noms abstraits au pl.* ; *cf.* amors) ; — par f., *par ma foi* ! voire a f. 30, 141, *certes*, *par ma foi* !

foible (*primitiv^t* fleible = flebilem), *adj.*, *faible*.

foier (focarium) 14, 49, *n. m.*, *foyer*.

foildre (fulgur) 16, 32, fuldre 47, 87, *n. f., foudre.*

foille (folia), fuelle 30, 361, 48, 83, feulle 12, 151, *n. f., feuille, feuillage* 17, 124.

foilli (*foille*-itum) 30, 74, *adj., feuillu.*

foillu (*feuille*-utum) 57ᵇ, 60, *adj., feuillu.*

foïr[1] (fodire), fouir, fouyr, *v. n., fouir, bêcher, creuser la terre.* — *Pr. pl.* 2 fouez 60, 53; *ipf. sg.* 3 fouoit 60, 70: *impér. pl.* 2 foés 15, 1, 30, foués 15, 1, 9; *p. pr.* fouant 40, 49.

foïr[2], *v.* fuïr.

fois, foit, foiz [1], *v.* foi.

foiz[2] (vicem), fois, etc., foys 40, 1, 10, etc., feiz 4, 63, etc., faiz 57ª, 1, 18, *n. f., fois, tour*; aucune f. 70, 1, 38, *parfois*; par trop f. 62, 13, *souvent*; toutes fois, *toutefois, cependant*; touteffois que 54, 2, 97, *toutes les fois que*; a cele f. 42, 1, 141, *pour cette fois.*

fol (follem), *s. sg.* fols 5, 14, 31, etc., fous 29, 2, 7, etc., fox 42, 1, 74, foux 48, 41, *f.* fole 17, 184, etc., *adj., fol, fou.*

folc (*) 3, 35, *n. m., troupe, multitude.*

fole (*n. verb. de* foler), *f., foule.*

folement (*fole*-mente), *adv., follement.*

foler (* fullare, *cf.* fullo), fouler 49, 3, etc., *v. a., fouler.*

folie (*fol*-iam), follie 67, 1, 13, *n. f., folie, acte insensé*; parler de folie (de *au sens causal*) 5, 15, etc., *dire des choses peu sensées.*

foloier (follem-icare), *v. n., extravaguer, commettre une sottise, une bévue* 42, 1, 139. — *Sbj. sg.* 3 foloit 42, 1, 139.

folor (*fol*-orem) 45, 74, *n. f., folie.*

fonder (fundare), *v. a., fonder, établir, affermir*; fondé en bien 50, 88, *ferme dans le bien.*

fondre (fundere) 5, 109, etc., *v. a. et n., fondre, s'écrouler* 9, 74, 59, 75.

fons, *pour* font, fond (fundum) (*sur la confusion de* fond *et* fonds, *v. Littré, Dict.*) 55, 56, *n. m., fond.*

fontaine (fontem-anam), *n. f., fontaine, source* (*au fig.*) 67, 2, 63.

forbir (*), furbir, *v. a., fourbir.*

force (fortem-iam), *n. f., force, violence, résistance*; faire f. 61, 8, *résister*; a f. 18, 69, *violemment.*

forcheur 52, 27, *picard pour* forceur (fortiorem), *comparatif organique de* fort.

forest (foris-est ?), *s. sg.* forez 57ᵇ, 39, *n. f., forêt.*

forestier (*forest*-arium), *n. m., habitant des forêts, garde forestier.*

forfaire (foris-facere), fourf. 52, 8, etc., *v. n. et a., faire tort,* ou *injure, mal agir, altérer, détruire*; f. qqᵉ 52, 14, *faire du mal à qqᵉ*; che qu'il nous ont fourfait 52, 10, *le mal qu'ils nous ont fait.*

forfait (foris-factum), fourfait 67, 2, 54, forfèt 24, 328, *n. m., injure, tort.*

forge (fabricam), *n. f.*

forjurer (foris-jurare) 11, 30, etc., *v. a., renier par serment, mettre hors la loi, interdire le séjour de* 12, 48.

formage (forma-aticum), fourm., from., *n. m., fromage.*

forme (formam), fourme 26, 38, etc., furme 22, 153, *n. f., forme.*

forment (forti-mente), fourment 25, 92, *adv., fort, beaucoup.*

former (formare), fourmer 50, 54, *v. a., former.*

formoier (formicare, *pour* formicare), *v. n., démanger, bouillonner* (*en parlant du sang*).

fornaise (fornaceam) 43, 20, *n. f., fournaise.*

fornir (*), *v. a., fournir, remplir.*

forrer (*), *v. a., fourrer, couvrir.*

fors (foris) 3, 50, etc., *adv., dehors, excepté*; ne... fors que 12, 47, 38, 2, 10, 59, 84, *si ce n'est*; f. de 14, 110, *hors de*; — fors, *prép.*, 20, 22, etc., *hors de*; f. que (*subj.*), *excepté que, à condition que* 20, 24.

forsené (foris-* *sen*-atum), *s. sg.* forsenez 5, 103, etc., *f.* forsenee, forsenede 4, 38, *adj., forcené* (*hors de sens*), *fou.*

forsennerie (*forsené*-ariam) 65, 32, *n. f., fureur.*

fort[1] (fortem), *s. sg.* forz 5, 2, 3, etc., fors, *f.* fort 4, 56, etc., forte, *adj., fort, grave, fâcheux, pénible* 70, 1, 6; au f. 55, 58, *au reste, en somme*; — *adv.*, mener f. 34, 3, 28, *mener durement maltraiter.*

fort[2] (fortem) 54, 1, 136, *n. m., fort, forteresse.*

forteresce (*pour* fortelece = fortem-alem-itiam), *n. f., forteresse.*

fortune (fortunam), *n. f.*; *personnifiée* 18, 32, 33.

fosse (fossam), *n. f.*

fossé (fossatum), *n. m.*

fou, *v.* feu.

fouir, *v.* foïr[1].

foueres (fodere-itor -s *analogique*) 60, 25, *n. m. s. sg., fouisseur, celui qui bêche.*

fourfaire, -ait, *v.* forfaire, -ait.

fourme, *v.* forme.

fourmis (*formicium) 71, 74, *n. f., fourmi.*

foys, *v.* foiz[2].

foux, fox, *v.* fol.

fra, frai, *v.* faire.

fradra, fradre, *v.* frere.

fraeleté (fragilitatem) (*trisyll.*) 54, 1, 146, *n. f., fragilité.*

frain (frenum), *n. m., frein.*

fraindre (frangere), freindre 6, 2, 5, *v. a., rompre, briser.* — *Pr. sg.* 3 fraint 1, 2, 2.

Franc (* Francum), *n. de peuple.*

franc (*), *s. sg.* frans 18, 28, etc., *f.* franche, france (*pron.* franke) 10, 53, *adj., libre, noble, sincère*; — *n. m.* 55, 40, *franc* (*pièce d'argent*).

France (Franciam), Franche 12, 19, etc., *n. pr.*

france, franche, *v.* franc.

Franceis, *v.* François.

franchement (franca-mente), *adv., franchement, sans hésiter* 65, 48.

franchise (*franche*-itiam), francise (*pron.* -kise), francisse (*pr.*-kisse) 18, 4, etc., *n. f., liberté, noblesse, distinction, sincérité.*

francise, -isse, *v.* franchise.

François (* France(n)sem), Franceis 6, 1, 11, etc., *n. pr. de peuple, Français*; — *adj., f. sg.* françoise 10, 17; *pris substᵗ, m.,* 9, 20, etc., *langue française*; — *dans* aprendre f. 9, 18, « *apprendre le français* », *il faut sans doute voir un adverbe* (*cf.* gallice loqui).

freeur, *v.* freor.

freindre, *v.* fraindre.

freit, freiz, *v.* froit.

freire, *v.* frere.

freis, *v.* frès.

fremir (fremire), *v. n., frémir.*

freor (fragorem), *n. f., frayeur.*

freperie (**fripe*-arium-iam) 48, 60, *n. f., friperie.*

frequenter (frequentare) 65, 14, *v. a., célébrer.*

frere (fratrem), freire 65, 77, *n. m., frère.*

fres (*), freis 17, 91, frois 45, 201, fresche, fresce (*pron.* freske) 30, 461, fresque 37, 2, 11, *adj., frais, nouveau.*

fresce, fresche, fresque, *v.* fres.

fresle (*pour* fraisle = fragilem, *avec* s *intercalaire*), *adj., frêle.*

fresteler (*frestele* (*dim. de* freste, *pour* festre, festle = fistula)-are), *v. n., faire entendre un air* 16, 57, *résonner* 10, 51.

freté (*frette* (*pour* ferrette = ferr*um*-ittam)-atum) 30, 249, *p. p. m. sg., fretté, garni.*

frire (frigĕre), *v. a., cuire*; — *v. réfl.* (*au sens passif*), se f. 40, 2, 11, *se manger, se dépenser,* (*être dépensé*). — *Pr. sg.* 3 frit 40, 2, 11.

Frison (*) 15, 2, 10, *n. de peuple.*

frois, *v.* fres.

froissier (frust*um*-iare), fruissier 6, 2, 3, *v. a., briser, ébrécher*; *v. n., se briser, s'ébrécher.*

froit (frigidum), freit, *s. sg.* freiz, *adj., froid, frais, nouveau*; — *n. m.* 6, 1, 40, etc., *froid.*

fromage, *v.* formage.

froment (frumentum), *n. m.*

fromentee (frument*um*-atam) 40, 1, 129, *n. f., bouillie de farine de froment.*

front (frontem) 5, 45, *n. m.*, *tête.*

frontal (frontale), *s. sg.* frontaus 16, 40, *n. m.*, *front, face d'un objet.*

frontiere (frontem-ariam) 62, 70, *n. f.*, *pays frontière, marche.*

froter (frictare?), frotter 45, 78, etc., *v. a.*, *frotter, frôler*; — *v. n.*, *fréquenter* (*se frotter à*) 19, 262; — *v. réfl.*, se f. 29, 2, 26, *se tenir très près.*

froumage, *v.* formage.

Fruelin (?), *s.* -ins 30, 137, *n. d'un berger.*

fruissier, *v.* froissier.

fruit (fructum), fruict 40, 2, 19, *s. sg.* fruiz 51, 55, 57[b], 123, *n. m.*

fu[1], fui, fus, etc., *v.* estre[1].

fu[2], *v.* feu.

fuelle, *v.* foillle.

fuer (forum), *n. m.*, *prix, manière*; a nul f. 20, 103, *en aucune manière, nullement.*

fuere (*) 7, 119, fuerre 23, 2, 70, *n. m.*, *fourreau.*

fuï, fuïe, *v.* fuïr.

fuie (fugam), *n. f.*, *fuite*; torner en fuies (*plur.*) 14, 29, se mettre a la fuie 42, 2, 89, *prendre la fuite.*

fuient, fuiet, etc., *v.* fuïr.

fuïr (fugere), foïr 42, 2, 103, fuyr 26, 168, *v. n.*, *fuir*; s'ent fuïr 13, 1, 50, s'en f. 26, 167, etc., en fuïr (*l'auxiliaire s'intercale*: ele en estoit fuïe 30, 101), *s'enfuir.* — *Pr. sg.* 3 fuit 16, 102; *pl.* 3 fuient 10, 116; *pf. sg.* 2 fuïs; *pl.* 3 foïrent 16, 130, 131; *sbj. sg.* 3 fuiet 2, 14; *p. pr.* fuiant 42, 2, 97; *p. p.* fuï, fuïe.

fuïrent, fuïs, *v.* fuir.

fuirent, *v.* estre.

fuldre, *v.* foildre.

fum (fumum) 47, 72, *s. sg.* funs 47, 70, *n. m.*, *fumée.*

fumee (fumum-atam), *n. f.*

fumier, *v.* femier.

fundre, *v.* fondre.

furbir, *v.* forbir.

furor 3, 97, *n. f.*, *fureur.*

fust[1] (fustem), *n. m.*, *tronc d'arbre, bâton* 19, 26, *bois de lance* 10, 98.

fust[2], *v.* estre[1].

fuyr, *v.* fuïr.

gaagne (*n. verb. féminisé de* gaaingnier, gaagnier) 25, 34, *gain.*

gaaing (*n. verb. de* gaaingnier), waing 65, 59, *m. gain.*

gaaingnier (*), gaïgnier 12, 2 gaignier 54, 2, 28, gaigner 54, 2, 19, etc., *v. a. et n. gagner, produire intérêt* 58, 127. — *Pr. sg.* 1 gaaing 60, 55.

gab (*n. verb. de* gaber), *s. sg.* gas 5, 46, etc., *m.*, *plaisanterie, moquerie*; a gas 17, 4, *pour rire.*

gaber (*), *v. n.*, *dire des hâbleries, plaisanter*; — *v. a.* 5, 167, etc., *se moquer de, dire en plaisantant.*

Gabriël (Gabriel) 6, 2, 55, 60, *n. m. invar.*, *l'archange G.*

gage (*vadium) 49, 86, gaige 13, 2, 25, *n. m.*

gagier (*vadium-are) 19, 36, *v. a.*, *mettre en gage, gager, parier.*

gaige, *v.* gage.

gaigner, gaïgnier, *v.* gaaingnier.

gaires (*), guaires, guères 27, 15, gueires 23, 1, 142, *adv.*, *guère.*

gaite (*n. v. de* gaitier) 12, 83, etc., guaite, *n. f.*, *sentinelle, garde.*

gaitier (*), guaitier, *v. n. et a.*, *veiller, garder.*

galie (*) 59, 89, *n. f.*, *vaisseau rapide, galère.*

galle (*) 40, 1, 85, *n. f.*, *partie de plaisir, débauche.*

Galles (*), Wales 20, 105, *n. pr. m.*, *le pays de Galles.*

galoface (?) 48, 38, *n. f.*, *espèce de pierre précieuse.*

galop (*n. verb. de* galoper), *s. sg.* galos, galoz, *n. m.*, *galop*; les g. 25, 14, etc., *au galop.*

Galopin (*galop*-inum) 12, 32, etc., *n. pr.*, *G. l'Ardenois, larron devenu écuyer d'Elie de Saint-Galles.*

gambe, ganbe, *v.* jambe.

gamme (γάμμα, *v. Littré*) 16, 46, *n. f.*

gandir (*), *v. n. et a.*, *fuir, éviter*; g. que 49, 116, *éviter que.* — *Pf. sg.* 3 gandi 49, 120.

gant (*), guant 6, 2, 30, etc., *n. m.*, *gant.*

garandir, *v.* garantir.

garant (*n. verb. de* garantir), guar., *n. m.*, *garant, garantie, protection*; avoir g. de qq[ch] 6, 1, 12, *être garanti de qq[ch].*

garantie (*garant*(*ir*)-itam), *n. f.*

garantir (*), guar. 5, 67, garandir 41, 2, 29, *v. a.*, *garantir.*

garce (*) 24, 16, 334, *n. f.*, *fille ou femme du peuple.*

garçon (*gars*-onem), garchon, *s. sg.* garz 42, 2, 92, *n. m.*, *vilain, jeune serviteur.*

garcelart (?), *pl.* -ars 48, 48, *n. m.*, *espèce de pierre précieuse.*

gard, *v.* garder.

garde (*n. verb. de* garder), guarde 4, 8, 5, 151, warde 65, 79, *n. f.* (*m.* 24, 210), *garde, attention, précaution*; se prendre g. de, *remarquer, se méfier* 26, 187; se p. g. (*abst*[t]) 25, 132, *faire attention*; se donner g. de 14, 4, *songer à*; n'avoir g. de 26, 156, *n'être pas en danger de.*

gardeor (*gard*(*er*)-atorem), *s. sg.* gardere (*gard*(*er*)-ator) 9, 13, *n. m.*, *gardien, garde.*

garder (*), guarder, gardeir 60, 10, wardeir 65, 57, 81, *v. a.*, *regarder, garder, estimer, réserver* 54, 1, 38; g. que 52, 24, *avoir soin que*; g. que ne 70, 1, 30, 33, *prendre garde que*; *v. réfl.*, se g. de 13, 2, 61, 65, 80, etc., *prendre garde à, se douter de* 19, 159. — *Sbj. sg.* 3 gart 20, 34, etc., gard 55, 12; *impér. pl.* 2 wardeiz 65, 81.

gardere, *v.* gardeor.

gardin (*) 51, 40, 57[b], 115, *n. m.*, *jardin.*

gare (*) 42, 2, 31, *n. f.*, *jambe* (*cf. prov.* garra *et fr.* jarret).

Garin (*Warinum) 12, 94, 30, 41, 171, etc., *s. sg.* Garins 30, 102, 104, *n. pr. d'homme*: 1° *conspirateur découvert par Basin*; 2° *comte de Beaucaire.*

garir (*), guarir, garrir, guarrir, guerir, *v. a. et n.*, *garantir, protéger, guérir, se sauver* 7, 14, 64, 67 : ne poult nuls g. ne 64, 58, *personne ne put éviter que ne*; se g. de, *s'entretenir, vivre de.* — *Pr. sg.* 1 gariz 48, 66, etc.; *pf. sg.* 2 guaresis 6, 2, 53; *ft. sg.* 1 garrai 48, 102; *sbj. sg.* 3 garise, garisse, garist 48, 110; *impér. sg.* 2 guaris 6, 2, 52.

garise, -isse, -ist, -iz, *v.* garir.

garite (*gar*(*ir*)-itam) 37, 2, 34, *n. f.*, *guérite.*

garmenter (*), *v. n.*; se guerm. 40, 1, 9, *v. réfl.*, *se lamenter.*

garnement (*garn*(*ir*)-imentum), guarn., *r. pl.* -enz, *n. m.*, *ornement* 16, 4, *ajustement* 17, 72.

garnir (*), guarnir, warnir 65, 55, *v. a.*, *munir, prémunir, avertir* 42, 1, 51; g. que ne 20, 123, *recommander* (*par précaution*) *de ne pas.*

garnison (*garn*(*ir*)-itionem), *n. f.*

garrai, garrir, *v.* garir.

Garnimas (?) 12, 93, *n. de lieu.*

garris (*) 30, 83, *n. m.*, *lande,* (*prop*[t] *bois de chêne nains*).

gart, *v.* garder.

garz, *v.* garçon.

gas, *v.* gab.

gastelet ((*gastel* (= *gâteau*) -ittum), *r. pl.* gastelés 30, 146, *n. m.*, *petit gâteau.*

gaster (vastare, *avec influence germ.*) 10, 109, *v. a.*, *dévaster.*

gaudine (*gaut*-inam) 23, 2, 2, *n. f.*, *vallée boisée.*

Gaudise (*) 8, 2, 2, etc., *n. pr. d'homme.*

gaune, *v.* jaune.

gaut (*), *n. m.*, *bois.*

Gautelet (*pour* Gauteret, *dimin. de* Gautier), *s. sg.* Gautelés 13, 2, 54, 60.

Gautier (*Walterium), *n. pr. d'homme.*

gaverlot (*), *r. pl.* gaverlos 12, 84, *n. m.*, *javelot.*

ge, *v.* moi.

gehir (*) 13, 1, 40, etc., *v. a.*, *avouer.*

gelde (*) 57[a], 2, 50, *n. f. collectif*, *gens de pied, fantassins.*

geler (gelu-are), *v. n.* — *Sbj. sg.* 3 gelle 37, 2, 10.

gemé, gemez, *v.* gemmé.

gemme (gemmam) 50, 33 (*au fig.*), *chose précieuse, perle.*

gemmé (gemmatum), gemé 10, 66, *r. pl.* gemez 6, 1, 8, gemmés 10, 23, *p. p.-adj.*, *orné de gemmes, de pierres précieuses.*

generaulment (generali-mente) 72, 12, *adv.*, *généralement.*

gengleor (joculatorem) 31, 2, 20, *n. m.*, *moqueur, trompeur.*

genillons (a) (geniculum-ones) 8, 2, 213, 238, *à genoux.*

genol (*genuculum *pour* geniculum), *r. pl.* genols 9, 37, genous 53, 130, *n. m., genou.*

gent[1] (gentem), *au sing., n. f. collectif (le verbe souvent au pluriel), gent, famille, les gens, le public* (*s. sg.* gent 4, 103, etc.; la gens (*verbe au pl.*) 59, 26: *cf.* 44, 1, 1°, 30: de cele gent qui (*pl.*) 43, 9: — *au plur., le plus souvent masculin, mais aussi fém., avec un adj. de qualité*: Et furent a grant plenté de haltes genz 59, 18.

gent[2] (genitum), *s. sg.* genz 16, 79, jens 53, 57, gens 18, 76, *adj. voy.* gentil: — *adv*^{t} 17, 150, *gentiment.*

gentiex, gentis, -ius, *v.* gentil.

gentil (gentilem), jantil 23, 2, 35, etc., *s. sg.* gentilz 4, 93, 6, 2, 28, etc., gentiex 10, 7, 25, 36, gentius 18, 28, gentis 19, 48, etc., *adj. des deux genres, de bonne famille, noble, gentil, aimable.*

gentilhomme *gentil-homme* 72, 37, *n. m.*

genvier (januarium) 34, 14, *n. m., janvier.*

Geoffroi (*Godofredum), Joffroi, *s. sg.* Geoffrois 59, 1, Joffrois 59, 85, *n. pr. d'homme, G. de Villehardouin, maréchal de Champagne, le chroniqueur* (*cf.* Godefroi).

Geometrie (geometriam) 16, 49, *n. f., la Géométrie personnifiée.*

Gerart (*), *s. sg.* Gerarz 6, 2, 74, *n. pr., l'un des douze pairs de Charlemagne*; — Gerart le Poihier 13, 1, 13, *baron de Louis d'Outremer* (*v.* Pohier); — Gerard 8, 1, 23 *et* Gerardin 8, 1, 27, 68, *le frère de Huon de Bordeaux.*

Gerier (*), *s. sg.* Geriers 6, 2, 69, *l'un des douze pairs de Charlemagne.*

Gerin, *s.* Gerins 5, 143, 6, 2, 69, *n. pr., l'un des douze pairs de Charlemagne.*

germain (germanum), germein 42, 2, 16, *adj.*

gernun, *v.* grenon.

gerre, gerroier, *v.* guerre, guerroier.

gesir (jacire), *v. n., être couché, gisant.* — *Pr. sg.* 3 gist 6, 2, 33, etc., gyst 40, 1, 29; *pl.* 3 gisent 61, 16; *ipf. sg.* 3 gisoit 15, 1, 34; *pl.* 3 gisoient; *pf. sg.* 3 jout 3, 67, jut 6, 2, 41, etc.; *p. p.* geüt 4, 102.

geule, *v.* gole.

get (*n. verb. de geter*), *m., jet.*

geter, getter, getray, *v.* jeter.

geu, *v.* jeu.

geüt, *v.* gesir.

ghille, *v.* guille.

gibet (*?) 39, 19, *n. m.*

gibier (*infin. pris subst*^{t} *de* *capicare, *formé du b.-lat.* capus, *faucon* ?; *voy.* Rom. 4, 358) 8, 1, 13, *n. m., chasse au vol.*

gié, *v.* moi.

giens (genus), *adv. qui sert à fortifier la négation.*

gieres (*) 69, 26, 43, *adv., donc.*

gietier, *v.* jeter.

Gilemer (*) 13, 2, 28, *n. pr. d'homme.*

Gille, *v.* saint Gille.

Girart (*), *s. sg.* Girars 14, 4, etc., *n. pr., Girard.*

Gironde 5, 107, *n. f., Gerona, ville de Catalogne.*

giste (*n. v. de* gister = jacitum *de* jaceo-are) 54, 2, 54, *m., gite, place.*

gisoient, -oit, gist, *v.* gesir.

giter, gitier, *v.* jeter.

glace (glaciem) 51, 26, *n. f.*

glacier (glaciem-are) 13, 2, 51, *v. n., glisser.*

glaive (gladium; *cf.* fie, « *foie* » = *fidicum *pour* ficatum), glavie 3, 38, gleive 58, 130, *n. m., glaive, épée, poignard* 61, 41; g. d'espee 24, 167, *tranchant de l'épée.*

glavie, *v.* glaive.

glay (gladium) 37, 2, 4, *n. m., glaieul.*

gleive, *v.* glaive.

glise, *v.* eglise.

gloire (gloriam), glore 25, 2, 16, etc., *n. f., gloire.*

glorieus (gloriosum), *adj., glorieux*; — *pris subst*^{t} 7, 117.

gloser (glossare) 45, 170, *v. n., bavarder, épiloguer.*

glot (glutum), *s. sg.* gloz 7, 123, etc., glous 13, 2, 33, etc., *n. m., brigand* (*homme avide*).

glous, *v.* glot.

glouton (glutonem) 14, 46, *n. m., brigand.*

gloz, *v.* glot.

glus (glutem) 38, 1, 7 (*usité à côté de* glu), *n. f., glu.*

glutunerie (*glutun, glouton* -arium-iam) 46, 7, *n. f., gourmandise.*

Godefroi (*Godofredum), *n. pr., Godefroy de Bouillon* (*cf.* Geoffroi).

godon (goddam, « par Dieu »! *juron anglais*) 39, 14, *n. m.* (*voy. la note*).

gole (gulam), goule, goulle, geule 44, 2, 96, etc., *n. f., gueule.*

golpil, golpiz, *v.* goupil.

gonele (*gone-ellam) 40, 169, *n. f., robe, peau.*

gonfanon (*) 4, 29, *n. m.*

gorge (*), *n. f.*; chaperons a g. 28, 22, *ch. à rebord, pour la pluie.*

gorle (*) 58, 116, *n. m., bourse.*

gorpil, *v.* goupil.

gosillier (*gosier* -iculare), *v. a., dégoiser, raconter.*

gote (guttam), gute 47, 2, goute, *n. f., goutte; sert à renforcer la négation* 29, 2, 61, etc.; g. flautre (*pour* flestre = fistula) 48, 68, *goutte* (*maladie*).

gotees (gutta-atas) 17, 141, *p. p. f. pl., tachetées.*

gotelef (*anglais* goat-leaf) 21, 115, *nom anglais du chèvrefeuille.*

goule, goulle, *v.* gole.

goupil (vulpeculum), golpil, gorpil, *r. pl.* golpilz 5, 140.

goupillier (vulpeculam-iare) 13, 2, 47, *v. n., se montrer lâche* (*se cacher ou fuir comme le renard*).

gouvernement, *v.* governement.

gouverner, gouvrener, *v.* governer.

gouverneor (gubernatorem), *s. sg.* gouvernere (gubernator) 9, 12, *n. m., gouverneur, maitre.*

governement (gubernamentum), gouv. 9, 136, *n. m., gouvernement.*

governer (gubernare), guverner 68, 24, gouvrener 18, 40, gouverner 26, 99, etc., *v. n. et a., gouverner*: *v. réfl.*, se g. 26, 99.

grace (gratiam), grasce 50, 87, *n. f., grâce*: *au pl.* 20, 28, etc., *remerciement.*

graignor (grandiorem) 5, 49, 6, 1, 66, etc., grignour 25, 152; *s. sg.* graindre (grandior), *compar. organique de* grant, *plus grand*: *sens du positif renforcé* 6, 1, 66, 25, 152.

graille (*crataculа, *pour* craticulum) 12, 99, 104, *n. f., barreaux d'une grille.*

grain[1] (granum), *n. m.*

grain[2] (*), grein, *s. sg.* grains 5, 112, etc., greinz 42, 1, 149, *adj., chagrin, triste.*

graindre, *v.* graignor.

Gramaire (grammaticam, *cf.* *mire* = medicum) 16, 42, *n. f., la Grammaire personnifiée.*

gramment (grandi-mente), grantment 60, 48, granment 47, 13, grandement (trop) 62, 28, *adv., beaucoup.*

gran, grand, *v.* grant.

grandement, *v.* gramment.

grandisme (grandissimum) 30, 244, *superl. organique de* grant.

granment, *v.* gramment.

grant (grandem), grand 2, 18, 3, 9, etc., *adj., grand.* — *S. sg.* granz 4, 78, etc., grans, etc.; — *f. sg. s. et r.* grant 4, 24, etc., gran 47, 11, 88, *pl. s. et r.* granz 3, 55, 4, 16, etc.

grantment, *v.* gramment.

gras, *v.* cras.

grasce, *v.* grace.

grasiër (gratiam-are) 12, 162, 169, *v. a., remercier.*

grater (*), *v. a., gratter.*

graver (gravem-are), *v. a.*

gré (gratum), *n. m., gré, reconnaissance, agrément* 26, 25; de g. 10, 96, *de bon gré, volontiers* 19, 256; en gré 23, 2, 89, *à son gré*; mal gré, *v.* maugré.

Gré, Grés, Grex, *v.* Greu.

greer (gratum-are) 8, 2, 60, *v. a., donner de plein gré.*

grein, greinz, *v.* grain[2].

grenat (granatum), *r. pl.* grenaz, 48, 37, *n. m., grenat.*

grenon (*), guernon, gernon 5, 27, 129, *n. m., moustache.*

gresillier (*grés-iculare), *v. n., grésiller.*

gresle (*) 47, 88, *n. f., grêle.*

Greu (Græcum), Grieu 59, 66, etc., Gré 59, 48, *s. sg.* Grieus 16, 104, Grex 59, 96, Grés 59, 10, *n. pr. de peuple, Grec.*

grevain (gravem-anum), gre-

vein 45, 145, *adj., lourd, grave.*

grever (gravare), *v. a., peser sur, faire du mal à* 54, 1, 139, *attrister* 19, 36; grevant 45, 126, *p. pr., nuisible*; — *v. réfl.*, se g. 10, 90, *se donner de la peine.*

Grezeis (Græcum-e/n sem) 17, 55, *n. pr. m. inv., Grec.*

grief (gravem), *s. sg.* griés 17, 65, etc.; griez 70, 1, 24, *adj. des deux genres, grave, lourd.*

griefment (gravi-mente), *adv., gravement, grièvement.*

Grieu, Grieus, *v.* Greu.

grignour, *v.* graignor.

gris (*), *adj.*

grocier (*) 44, 2, 47, groucier 44, 2, 59, *v. n., grogner, murmurer.*

Grontere (*) 11, 4, *n. pr. de ville, Grodno (en Pologne).*

gros (grossum), groux 5, 103, *f.* grosse, *adj., gros, grand* 34, 3, 31; — *pris substant*[t], *gros bout (d'un bâton)* 12, 120.

gua-, *v.* ga-.

guaër (vadare, *avec influence germanique*) 5, 100, *v. n., marcher dans l'eau* (litt[t] *à gué*).

guaires, guères, *v.* gairès.

guaite, -ier, *v.* gaite, -ier.

guaresis, guarir, guarrir, *v.* garir.

guarant, *v.* garant.

Guarin, *v.* Garin.

guarnement, *v.* garnement.

Guascoin (Wascohem), *s. sg.* Guascoinz 6, 2, 72, *n. pr. m., Gascon.*

gueires, *v.* guaires.

guencheïr (*), *v. n., se détourner.* — *Sbj. ipf. pl.* 3 guencheïssent 49, 102.

Guenelon (*Wenilonem) 6, 1, 78, 31, 2, 36, etc., *s. sg.* Guenes (*Wenilo *et* s *analogique*) *Ch. de Roland, passim, n. pr., le traitre Ganelon.*

Guenes, *v.* Guenelon.

Guenin (*) 3, 79, *n. pr., homme de confiance d'Ebroïn.*

guère, *v.* guerre.

guèrier (*guerre*-arium) 13, 1, 29, 13, 2, 12, *n. m., guerrier.*

Guerin, *v.* Garin.

guerir, *v.* garir.

guerison, *v.* garison.

guermenter (se), *v.* garmenter.

guerne, *altération de geline* (gallina) (?) 39, 27, *n. f., poule.*

guernellier (*guernelle* (*dimin. de guerne*)-arium) 39, 27, *n. m., poulailler.*

guernon, *v.* grenon.

guerpir (*), *v. a., abandonner.*

guerre (*), gerre 62, 20, etc., guère 13, 2, 71, *n. f., guerre.*

guerredon (*germ.* widarlon, « *récompense* », *influencé par* donum), *n. m., prix, récompense.*

guerredonner (*guerredon*-are), -ouner 18, 39, *v. a., récompenser, payer de retour* 44, 1, 2°, 54.

Guerri (*) 13, 2, 3, 46, *s. sg.* Guerris 13, 1, 45, etc., *n. pr., Guerri-le-Saur, baron de Louis-d'Outremer.*

guerroier (*guerre*-icare) 18, 116, gerr. 12, 10, *v. n., guerroyer.*

gué (vadum, *avec influence german.*), guet 5, 96, *n. m., fleuve* ou *bras de mer.*

Guiborc (*), *s. sg.* Guibors 10, 16, etc., *n. pr., femme de Guillaume d'Orange.*

guichet (*-ittum) 10, 60, guicet (*pron.* guiket) 10, 34, *n. m., guichet, poterne.*

guier (*?) 19, 173, *v. a., guider.*

guiler (*) 34, 3, 21, *n. m., jouet, objet de raillerie* (*cf.* guille).

Guillaume (*Willelmum), Guillame 10, 19, etc., Guillelme 5, 48, etc., Willaume XIII, 2, 5, *n. pr. d'homme* : 1° *Guillaume d'Orange* ou *au Court Nez*; 2° *Guillaume, baron de Louis-d'Outremer* (*v. la note du n°* 7).

guille (*) 29, 2, 21, ghille 25, 126, *n. f., tromperie.*

Guillelme, *v.* Guillaume.

Guillemette (*Guillaume*-ittam) 55, *titre et v.* 75, *n. pr., femme de Pathelin.*

guimple (*), *n. f., voile de tête* (*d'où notre « guimpe »*).

guise (*), *manière, conduite* 55, 58.

guster (gustare), *v. a., goûter.*

guverner, *v.* governer.

gyst, *v.* gesir.

h *initiale disparaît, en règle générale, après l'élision d'une voyelle* : l'onor, l'erbe, etc.

ha[1], *v.* avoir.

ha![2] haa 28, 28, etc., *interj., ah!*

Haali (*) 61, 4, *n. pr., Ali, cousin de Mahomet.*

habandonner, *v.* abandonner.

habillement (*a-bille* (*) -amentum; *cf. bois en bille*), *r. pl.* -ens 63, 22, *n. m., vêtement.*

habit (habitum), *s. sg.* habiz 44, 2, 1, habis 44, 2, 74, habits 67, 2, 77, *n. m., habit, vêtement.*

habitable (habitabilem), *adj.*

habondant, habonder, habunder, *v.* abonder.

Haindebourch (*) 62, 71, *n. pr. de ville, Edimbourg.*

haïne (*), haine 72, 117, *n. f., haine.*

haïr (*), *v. a., haïr.* — *Pr. sg.* 1 hé 23, 1, 43, 3 hé 19, 236 (*pour* het, *à cause de la rime*); *ipf. sg.* 3 haeit 17, 57, haoit 18, 3; *pf. sg.* 3 haï 8, 1, 140, etc.; *p. p.* haï, *s. sg.* haïs 35, 35.

haire (*), *n. f.*

hairon (*-onem), *n. m., primitivement inv. au sg., héron.*

hait (*), het 54, 2, 98, *n. m., joie, bonnes dispositions*; bon h. 54, 2, 98, *m. sens.*

haiteement, haitieement (*haitiee*-mente) 68, 25, *adv., joyeusement.*

haitier (*), *v. a., réjouir*; haitié 14, 126, *p. p., réjoui, en bonne santé*; — *v. réfl.*, se h. 21, 44, etc., *se réjouir.*

halberc, halbers, *v.* hauberc.

haller (*) 22, 54, *v. a., hâter.*

halt, halte, *v.* haut.

halzor (altiorem) 51, 86, *compar. organique de* haut (halt).

hanste (*hastam *influencé par le germ.* hansta) 5, 147, etc., *n. f., bois de lance*; pleine h. 5, 62, *de la longueur d'un bois de lance.*

haper (*), happer 54, 1, 189, *v. a., saisir, happer.*

hardement (*hardi*-mentum) 19, 258, *n. m., action hardie.*

hardièse (*hardie*-itiam), *n. f., hardiesse.*

hardi (*p. p. de* *hardir), *s. sg.* hardiz 16, 102, etc., hardis, ardiz 59, 48, *f.* hardie 18, 83, etc., *adj., hardi, audacieux.*

Harembourges (*) 40, 1, 76, *n. pr. de femme, Erembourc* (*voy. la note*).

harou! 42, 1, 93, *interj., haro! arrêtez!*

harper (*harpe-are), *v. n., jouer de la harpe en chantant* 21, 112.

hasles (*pour* hasle, *à cause de la rime*) 40, 1, 87, *n. m., hâle* (*cf.* amor *et* foi).

haster (hasta-are) (se), *v. réfl., se hâter, se tourmenter* 40, 2, 22.

hastif (*haste*-ivum), *s. sg.* hastius 69, 16, *adj., qui se hâte.*

hastius, *v.* hastif.

hau! 55, 10, *interj., holà!*

hauberc (*), halberc 5, 74, *s. sg.* haubers, halbers 5, 4, etc., *n. m., haubert.*

haubers, *v.* hauberc.

haucier (altum-iare) 7, 122, hauchier 12, 142, hausser 55, 76, *v. a., hausser, élever.*

hault, *v.* haut.

haultain (altum-anum) 54, 1, 103, 72, 118, *adj., haut.*

hault, -te, -tement, *v.* haut, hautement.

haulteur (altum-orem) 26, 51, *n. f., hauteur.*

haulz, haus, hauz, *v.* haut.

hausser, *v.* haucier.

haut (altum), halt 51, 38, etc., hault 26, 83, *s. sg.* hauz 19, 161, etc., haus 18, 140, *f.* haute, halte 4, 6, etc., *adj., haut, haut placé, grand*; en haut 25, 30, 42, 1, 43, en halt 51, 38, *à haute voix*; — *adv*[t], *hautement, d'une façon élevée, à haute voix.*

hautement (alta-mente), haultement 26, 99, *adv., hautement, grandement, noblement, à voix haute* 25, 27, 42, 1, 46.

hautesce (altum-itiam) 24, 115, etc., *n. f., haut rang, noblesse.*

hauteur (altum-orem), haulteur 54, 2, 92, *n. f., hauteur, noblesse.*

hautisme (altissimum) 50, 32, *superl. organique de* haut.

havot (*) 60, 77, *n. m., harpon*; faire h. de, *se saisir de.*

hay, *v.* haïr.

hé[1], *v.* haïr.

hé[2] (*), *n. f., haine*; coillir en

hé 8, 2, 44, *prendre en aversion*.
hé![3] 55, 31, etc., *interj*., *hé!* — he! las, elas! 55, 23, etc., *hélas!*
heaume (*), helme 4, 26, etc., *n. m*., *heaume*.
hebergier, -ger, *v*. herbergier.
Helaine (Helenam) 17, 155, *n. pr*., *Hélène, épouse de Ménélas, enlevée par Pâris*.
helas, *v*. hé[3] *et* las.
Helinant (*) 11, 56, *n. pr*., *homme d'Aimon de Dordone*.
helme, *v*. heaume.
Heloïs (*) 40, 1, 65, *n. pr. de femme, Héloïse, l'amie d'Abélard*.
helt (*), *r. pl*. helz 5, 84, *n. m*., *garde de l'épée*.
heneure, henor, henorer, *v*. honor, honorer.
Henri (Henricum), *s. sg*. Henris 8, 1, 188, *n. pr*., *cousin du traître Amauri*.
herbe (herbam), erbe (*après une voyelle élidée*) 22, 151, etc., *n. f*., *herbe*.
herbegier, *v*. herbergier.
herberge (*) 4, 34, etc., *n. f*., *logis*.
herbergement *herberge*-mentum) 21, 34, *n. m*., *logis*.
herbergier (*), -ger 21, 32, hebergier, -ger, hierbregier 25, 71, 92, *v. a. et n*., *loger, se loger, s'abriter*. — *Pf. sg*. 1 herberjai 5, 172; *p. p. f. sg*. hebergie (*picard pour* hebergiee) 59, 105 (*d'où* héberger).
Herbert (*) 13, 1, 15, *n. pr*., *Herbert de Vermandois, baron de Louis-d'Outremer*.
herbeus (herbosum), *adj*., *herbeux*.
herbier (herbarium) 48, 115, *n. m*., *herboriste*.
heritage (hereditare-aticum) 68, 10 (*avec h aspirée*), *n. m*., *héritage*.
heredité, *v*. herité.
herité (hereditatem), heredité, eredité 4, 16 (*forme savante*), *s. sg*. heritez 35, 48, *r. pl*. hereditez 4, 16, *n. f*., *héritage, patrimoine*.
heritier (hereditarium), eritier 7, 80, *n. m*., *héritier*.
Hermin (Armenium) 64, 79, *n. de peuple, Arménien*.
hermine, *v*. ermin.
hermite (eremitam) 67, 1, 2, 13, *s. sg*. -es 44, 2, 75, etc., *n. m*., *ermite*.
hernois (*) 34, 3, 37, *n. m*., *meubles, ustensiles* (*d'où* harnais).
Herode (Herodem), *s*. Herodes 8, 1, 130, Herodès 67, 2, 27, *n. pr*., *Hérode, roi des Juifs*.
hét, *v*. hait.
heure, *v*. hore.
heureus (*eür, eur*-osum), *f*. heureuse 54, 1, 90, *adj*., *heureux*.
hideux (hispidosum) 30, 241, *adj*., *hideux*.
hierbregier, *v*. herbergier.
hiver, *v*. iver.
hoem, hoen, *v*. home.
hoigne (*n. verbal de* hogner), hoingne 39, 23, *n. f*., *grognement*; sans h. 39, 23, *sans difficulté, assurément*.
hoir (heredem) 7, 140, eir 7, 74, 144, oir, *n. m*., *héritier*.
hom, *v*. home.
home (hominem) 6, 1, 5, etc., homme, homne 3, 111, omne (*après une voyelle élidée*) 25, 36; *s. sg*. om 1, 1, 4, etc. 6, 1, 48, etc., huom 3, 60, 101, huem 64, 105, hoem 6, *v*. 4 *de la note au v*. 1, *v*. 103, etc., hoen, hon 29, 1, 19, hons 49, 20, etc.; *s. pl*. home, homne 3, 115, homme 40, 1, 11; *r. pl*. homes 6, 2, 45, etc., homnes 3, 125, *n. m*., *homme*. — *Pron. indéfini*: on 40, 2, 3, etc., en 8, 1, 128, etc., an 23, 2, 18; l'on, l'en, l'em 46, 80, *on l'on*.
hommage hominem-aticum) 43, 22, -aige 13, 2, 24, *n. m*., *hommage*.
homme, homne, hon, hons, *v*. home.
honestét (honestatem) 2, 18, *n. f*., *honnêteté*.
hongner (*) 54, 2, 108, *v. n*., *hogner, murmurer entre ses dents, protester. Cf. la devise des Mailly*: hongne ki voura.
Hongrie (*Hungariam) 9, 22, etc., Hungrie 59, 17, *n. pr. de contrée, Hongrie*.
honir (*) 6, 2, 18, hunir, honnir, hounir 18, 206, *v. a*., *honnir, couvrir de honte*. — *P. p. s. sg. m*. honneis 8, 2, 50 (*forme analogique*).
honneis, -ir, *v*. honir.
honnor, -ourable, -orer, *v*. honor, etc.
honor (honorem) 6, 3, 29, etc., honnor 13, 2, 19, etc., hounour 18, 42, etc., houneur 50, 64, honneur 63, 8, etc., henor 20, 131, onor, onur 51, 3, onnor 13, 1, 48, onneur 35, 20, ouneur 50, 25 (*après une voyelle élidée*); *s. sg*. honor, etc., honors, onnors 13, 2, 81 (*après une voy. élidée*), enors 23, 1, 28 (*sans élision*), *n. f*., *honneur, dignité, fief, domaines*.
honorable (honorabilem), honnourable 37, 1, 1, 5, *adj*., *honnête, honorable*.
honorer (honorare), hounorer, henorer, honnorer 61, 4, enorer (*après élision* (onurer 68, 33 *et* anorer 23, 1, 109, (*except*t *après une cons*.), *v. a*., *honorer*. — *Pr. sg*. 2 houneures 50, 68, 3 heneure 32, 55, *v. a*., *honorer*.
hontage (*honte*-aticum) 5, 47, 6, 1, 22, *n. m*., *honte*.
honte (*), hunte, *n. f*., *honte, injure* 42, 1, 131; — *masc*. 35, 32, 50, 66.
honteus, *v*. hontos.
hontos (*honte*-osum), huntus 22, 86, 58, 84, honteus 25, 2, *adj*., *honteux*.
hor, *v*. or[2].
hore[1] (horam), (ore 17, 37, etc., *et* eure *après voy. élidée*), *n. f*., *heure, occasion, moment propice*; en petit d'ore, d'eure 13, 2, 66, etc., *en peu de temps*; autre ore (*opposé à* or) 44, 2, 5, etc., *tantôt, tantôt*; de boine eure 18, 89, *sous une bonne étoile, heureusement* (*cf*. 51, 108). — *Au pl*. 66, 36, *office que récitent les moines et les prêtres*.
hore[2], *v*. or[2].
horel 3, 53 = hore le.
horreur (horrorem) 67, 2, 9, *n. f*.
horrible, *v*. orrible.
hors (*décomposition de* dehors), *adv*.
hoste (hospitem), *s. sg*. hostes, ostez 25, 119, *n. m*., *hôte*.
hostel (hospitale), ostel 5, 14, etc., osteil 60, 34, osté 45, 180, *s. sg*. ostex 13, 2, 62, etc., *n. m*., *logis, maisons*; l'o. Dieu 44, 2, 93, *n. m*., *l'Hôtel-Dieu*.
houe (*) 39, 9, *n. f*.
houlete (agolum-ittam) 53, 23, *n. f*., *houlette*.
houneur, hounour, -norer, *v*. honor.
houneures, *v*. honorer.
housiax (*hose- (« botte ») -ellos) 30, 248, oseaux 28, 22, *n. m. r. pl*., *houseaux, guêtres allant jusqu'au genou*.
huchier (huc-iare), *v. a*., *hucher, appeler*.
Hudein (*) *inv*. 22, 29, Huden 22, 62, 70, 73, 75, 79, 99, *n. m*., *n. du chien de Tristan*.
Huë Archevesque 49, *titre, auteur du dit de la* Dent.
Huëlin (*diminutif de* Huë, Huön) 8, 1, 23, etc., *s. sg*. Huëlins 8, 1, 107, etc., *n. pr*., *diminutif de* Huön.
huem, *v*. home.
Huës, *v*. Hüon.
huevre, *v*. ovrir.
Hugon (*Hugonem) 5, 19, *s*. Hugue (*Hugo) 5, 2, etc., *n. pr*., *roi de Constantinople* (*cf*. Huön).
hui (hodie), huy 25, 156, ui (*sans élision de voy*.) 4, 24, etc. 65, 1, *adv*., *aujourd'hui*; hui main 13, 2, 23, *ce matin*, hui cest jor 24, 62, etc., au jor d'ui 24, 64, aujourd'huy, *aujourd'hui*, (*pléonasme*).
hum, hume, humes, *v*. home.
humain (humanum), *adj*.; — *subst*t 54, 1, 123.
humanité (humanitatem) 54, 1, 154, *n. f*., *qualité d'homme*.
Humbaut (*) 42, 1, 123, *m*., *n. de chien*.
Hungrie, *v*. Hongrie.
hunir, *v*. honir.
huntage, -te, -tus, *v*. hontage, etc.
huntusement (*hunte*-osa-mente), *adv*., *honteusement*.
huom, *v*. home.
Huön (*Hugonem) 8, 1, 51, etc., *s*. Huës 8, 1, 24, etc., *n. pr*., *Huon de Bordeaux* (*cf*. Huëlin).
huper (*huppe* (= upupam, *avec influence germ*.) -are) 31, 2, 48, *v. n*., *crier* (*après quelqu'un*).
hure (?) 30, 242, *n. f*., *tête hideuse*.
hurter (*?), *v. a*., *heurter, frapper*.
huy, *v*. hui.

hydeus (hispidosum) 61. 36. etc., *adj., hideux.*

i[1] (ibi), iu 1. 2. 4. y *adv. et pron. relat., là, y, en cela* 10. 45.

i[2], *v.* lui[2].

iaus, *v.* oil.

iave, *v.* eave.

ice, *v.* iço.

icel (ecce-illum), *s. sg.* icil, icelluy 26, 40, *s. pl.* icil, icels *forme fautive* 46. 30, *r. pl.* icés 22. 92. 93. *f.* icele 44, 1, 2° *titre*, 5, icelle, *adj. et pron. démonstr., ce, cel, celui, celui-ci* (*cf.* cel).

icés, *v.* icel.

icest (ecce-istum), *s. sg.* icist 14, 131, etc., *f.* iceste, *adj. et pron. démonst., ce, cet, celui, celui-ci* (*cf.* cest).

icil, icist, *v.* icel, icest.

iço (ecce-hoc), içou, ice, ichou, etc., *pron. démonst. neutre, ce, ceci, celà* (*cf.* ço).

icy (ecce-hic), *adv., ici.*

idonc (*formé sur* donc *d'après l'analogie de* icel, icest; *cf.* itant *et* itel), idunc 57, 107, *adv., donc.*

iels, ielz, iex, *v.* oil.

ier (heri), *adv., hier.*

ierc, **iert**, iestre, *v.* estre[1].

igaument (æquali-mente) 44. 2. 118, *adv., également.*

iglise, *v.* église.

il, *v.* lui[2].

ilec, -oc, *v.* iluoc.

ille (insulam), *n. f., île.*

illuec, -uecques, *v.* iluoc.

iluoc (illo-loco), iloc 22, 40, etc., ilec 21. 58, etc., illuec 15, 2, 39, etc., illueques 23, 2, 115, iloques 42. 2. 3, *adv., là.*

iloc, iloques, ilueques, *v.* iluoc.

ilz, *v.* lui[2].

image (imaginem), ym. 26, 28, etc., ymagene 71, 2, etc., *n. m. et f.*

immonde (immundum), *adj., impur.*

impeschable (impedicare-abilem, *avec s intercalaire* 55, 106, *adj., fâcheux, gênant.*

in, *v.* en[3].

inclinacion (inclinationem) 72, 80, *n. f., inclination.*

inconvenient (in-convenientem), *r. pl.* -ens 72, 71, *n. m., inconvénient.*

Inde (Indiam), Ynde 48, 50, *n. pr. f., Inde, contrée.*

inde (indicum) 17, 141, *adj., bleu foncé, indigo.*

indiën (Indium-anum) 17, 93, *adj., indien.*

infini (Infinitum) 72. 12. 56, *adj., innombrable.*

infinitif, *avec une négation, au sens impératif*: ne te courechier 25, 38; ne bailler 55, 36, etc.

ingromance, *v.* nigromance.

inimi, *v.* anemi.

innocent (innocentem), *r. pl.* -ens 39, 1. 17. 39, 2, 21, *adj.*; — *subst*[t], les Innocens 40, 1, 99, *le charnier des Innocents, à Paris.*

int, *v.* en[2].

intencion (intentionem), *n. f., intention.*

introduire (introducere), *v. a. et n.*; introduisans a 72. 113, *p. pr. r. pl. m., initiant à.*

io, *v.* moi.

iqui (eccum-hic) 21.96, 70, 2, 41, etc., enqui 25, 50. 80, *adv., ici, là.*

ire (iram), *f., tristesse, colère.*

irier (iram-iare), irer (iram-are), *v. n., se mettre en colère*; faire ir. 10, 110, *mettre en c.*; *p. p.* irié, iré 10, 30, *attristé, en colère.*

iror (iram-orem) 6. 1. 29, *n. f., colère.*

isci, iscirent, *v.* issir.

isnel (*), *adj., vite, rapide.*

isnelement (*isnele*-mente), *adv., rapidement.*

Isolt (*) 22. 61, etc., *n. pr. inv., Iseut, épouse du roi Marc, l'amante célèbre de Tristan.*

issi, issint, *v.* ensi.

issir (exire), iscir, yssir, eissir 5, 97. 57[b], 50. 69, 43, *v. n., et* s'en i. 24, 69, etc., *v. réfl., sortir, jaillir, s'en aller.* — *Pr. sg.* 3 cist 3, 52. 5, 160, ist 25, 9, etc., yst 55, 138; *pl.* 3 issent 8, 1, 178; *ipf. sg.* 3 eisseit 21, 31; *pf. sg.* 1 issi 66, 41, 3 eissit 3. 51. 69, 16. 45, eissi 66, 53, issi 8, 1, 179. 181, isci 30, 229, etc.; *pl.* 1 eissimes 22, 28, eissistes 66, 50, 3 issirent 24, 69, 30, 30; *ft. sg.* 1 eistrai 5, 150; 3 istra; *p. p.* eissu (*exutum 57[b], 75, etc., issut 18, 123; *f.* issue 15. 2, 59, etc.

ist[1] (istum) 1, 1, 2, *adj. démonstr., ce, cel* (est, *qui est la forme normale, ne se trouve pas dans nos textes*).

ist[2], istra, *v.* issir.

istoire, *v.* estoire.

itant (*formé sur* tant *d'après l'analogie de* icel, icest, *cf.* idonc *et* itel), *adj. neutre, tant, autant que ceci, ceci* 58, 77; a i., *loc. adv., alors, sur-le-champ.*

itel (*formé sur* tel *d'après l'analogie de* icel, icest; *cf.* idonc *et* itant), *adj., tel* (*mêmes formes que* tel).

item 40, 1, 93, etc., *adv., de même.*

Ive, *v.* Ivon.

iu, *v.* i.

iver (hibernum 59, 69, hiver 63, 49, *n. m., hiver.*

Ivon (* Yvonem), *s. sg.* Ive 6, 2, 71, *n. pr., l'un des douze pairs de Charlemagne.*

ivoire (eboreum), yvoire, ivuere 16, 62, *s. sg.* yvoires 45, 34, *n. m., ivoire.*

Ivorie (eboreum) 6, 2, 71, *n. pr., Ivoire, l'un des douze pairs de Charlemagne.*

ivuere, *v.* ivoire.

ja (jam), jai 65, 9, *adv., jadis* 4, 68, *déjà, bientôt, maintenant*; — *avec un verbe négatif au futur ou au conditionnel* (*au sens du futur*), *fortifie la négation*: ne... ia, ja... ne 5, 56, ; — ja mais 4, 70, etc. (*avec intercalation* 3, 66. 72), jamais, ja mès, *ne... jamais* (*dans l'avenir ou le passé*), *désormais ne*; jai mies 65, 9, etc., *nullement* (*dans le passé*); — ja jor, *v.* jor; — jat 4, 68 = ja te.

jaçoit, *v.* jasoit.

Jacot (*Jaque* (= Jacobum)-ottum) 19, *titre, dimin., n. pr. d'homme, Jacquot* (*de Forest*).

Jacques (Jacobus), *forme du sujet, n. pr. d'homme*; J. Cuer 40, 1, 13, *Jacques Cœur, argentier de Charles VII.*

jadis (jam-diu-s *adv.*), *adv.*

jagonce (?) 48, 36, *pierre précieuse, différente du grenat, avec laquelle Roquefort* (*Dictionnaire, s. v.*) *le confond.*

jai, *v.* ja.

jaiant (gigantem) 16. 21, *n. pr. s. pl., les géants.*

jaillir (jaculire), jalir, *v. a., jeter.* — *Pf. sg.* 3 jali 13, 1, 63 *et note.*

jalne, *v.* jaune.

jalos (zelosum) 45. 93, *adj., jaloux, désireux de.*

jamais, *v.* ja.

jambe (*), gambe 42, 1. 29, ganbe 30, 229, *n. f., jambe.*

jantil, *v.* gentil.

jaret (* *jarre*-ittum) 42, 2, 80, *n. m., jarret.*

jasoit (*ja-soit*) que ou ja soit que, jaçoit que (*subj.*), *conj., quoique, malgré que*; ja soit il ensi que 18. 130, ja s. ce que 67, 1. 10. 70, 1. 23, *même sens.*

jat, *v.* ja.

jaune (galbinum), gaune 30. 247, *adj., jaune*; — *subst*[t] 17. 141, *la couleur jaune.*

je, *v.* moi.

Jehan (Johannem), *s. sg.* Jehans 48, 29, *n. pr. d'homme, Jean.*

Jehanne (Johannam) 40, 1, 77, *n. pr. de femme, Jeanne* (*d'Arc*).

jeline (gallinam) 42, 1. 82, *n. f., poule.*

jemble (*pour* jenvre, juenvre =juvenior); *cf. normand* giemble *et* yemble, Guillaume le Maréchal, *v.* 181) 49, 145, *n. m., jeune homme.*

jent, jenz, *v.* gent[2].

Jesraël, *v.* Jezraël.

jeter (jectare), jetter, geter, getter 2, 19, giter 3, 128, etc., gietier 14, 110, gitier 29, 2, 50, *v. a., jeter, chasser, délivrer, impers*[t]: geté i ot plainz et sospirs 17, 66, *il y fut poussé, etc.* — *Impér. sg.* 2 geste 54, 2, 40.

jeu (jocum), geu 40, 1, 103, etc., *s. sg.* jeus 42, 2, 21, *n. m., jeu*; jeu parti (partitum) 35, 2, *jeu-parti, espèce de poésie où deux interlocuteurs soutiennent deux thèses opposées.*

jeuer, *v.* joër.

jeune (*juvenem*), jovene 7, 94. 18, 117, juefne 16, 112, jofne 67, 2, 67, joene, jone 44, 2, 12, *adj., jeune*; *pris subst*[t] 72, 37. 40. 57. 77, *jeune homme.*

jeunece, *v.* jeunesse.

jeuner (jejunare) 44, 1, 1°, 26, juner 8, 2, 33, *v. n., jeûner.*

jeunesse (*jeune*-itiam), jeunece 73, *titre, n. f.*
Jezabel 68, 15, etc., *n. pr., Jézabel, épouse du roi Achab.*
Jezraël 68, 1. 46, Jesr. 68, 19, *n. pr., ville de la Samarie.*
Iherusalem, *n. pr., Jérusalem.*
Jhesu *et* Jhesus, Jesus 40, 1, 132, *invar.* (*les deux formes se rencontrent au suj. et au rég.*), *n. pr. m., Jésus.*
jo, *v.* moi.
joë (gabatam), *n. f., joue.*
joene, *v.* jeune.
joër (jocare), jeuer 53, 71, juër 8, 1, 19, *v. n. et a., jouer, s'amuser.*
Joffroi, *v.* Geoffroi.
jofne, *v.* jeune.
jogleor (joculatorem), joug., *s. sg.* jouglers 14, 99, *n. m., jongleur.*
Johanet (Johannem-ittum), *s. sg.* -ès 30, 137, *m., Jeannet, Jeannot, n. de berger.*
joi (gaudium) 15, 1, 35, *n. m., joie.*
joiant (*joi*-antem), *s. sg.* joianz, joians 9, 34, 12, 165, *adj., gai.*
joie (gaudia), joye 26, 103, etc., *n. f., joie, démonstrations de joie, caresses* 22, 76, etc. (faire j.), *faveurs d'une femme* 35, 30; de j. 11, 11, *avec joie.*
joieux, *v.* joios.
joinctes, *v.* joindre.
joindre (jungere), juindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 junst 22, 72; *p. p. f. pl.* joinctes, *pris substantivement* 40, 1, 52, *jointures.*
joios (*joi*-osum), joius 46, 35, joious 69, 50, *adj., joyeux, gai, beau* 69, 50.
joïr (gaudire), *v. n., être joyeux*; — *v. a.* 22, 70, etc., *caresser.* — *Pf. sg.* 3 joï 22, 70, 87.
joius, *v.* joios.
jol, *v.* moi.
joli (*) 37, 1, 2, *adj., gai, franc, honnête.*
jolif (*joli*-ivum), *f.* jolive 44, 1, 1°, 21, *adj., joyeux, gai.*
jon, *v.* moi.
jone, *v.* jeune.
jor (diurnum), jorn 6, 2, 36, *s. sg.* jorz 4, 86, etc., jorz 4, 86, etc., jurz 46, 67, *n. m., jour, journée*; le jor 7, 40, etc., *ce jour-là* (*cf.* la nuit); ne... ja jor 13, 2, 89, ja jor ne 17, 193, ja mès jor ne 58, 107, ja més a nul jor ne 19, 80, *jamais ne* (*dans l'avenir*); ne... jor (*dans le passé*) 17, 175; a toz jors 42, 1, 78, a tous jours 18, 173, *pour toujours.*
joster (juxta-are), *v. n., combattre.*
jostice (justitiam), justice, justiche 12, 152, *n. f., justice*; *au pl., gens de justice, magistrats.*
jot, jou, *v.* moi.
jouglers, *v.* jogleor.
jour, *v.* jor.
journee (diurn*um*-atam), *n. f., jour fixé* 27, 38, *étape* 60, 44, 89.

jout, *v.* gesir.
jovene, *v.* jeune.
jovente (juventam) 4, 67, 91, *n. f., jeunesse.*
Joyeuse (*f. de* joios), *n. de l'épée de Charlemagne.*
Judas (Judas), *n. pr., inv., Judas, l'apôtre traitre.*
Judeu (Judæum; *cf.* Rom. 15, 449) 64, 84. **Juïf**, *s. sg.* Juïs 8, 1, 142, *n. m., Juif.*
ju, *v.* moi.
juedi, *v.* juesdi.
juefne, *v.* jeune.
juër, *v.* joër.
juesdi (Jovis-diem), jusdi 46, 79, juedi 8, 1, 152, *s. sg.* jusdis 46, 36, *n. m., jeudi.*
jugier (judicare), *v. a., juger, décider, condamner.*
juindre, junst, *v.* joindre.
Juïs, *v.* Judeu.
juïse (judicium; *voy. la n. à* 45, 230), *n. m., jugement, jugement dernier, épreuve judiciaire* 15, 1, 23, 15, 2, 69.
juner, *v.* jeuner.
jupel (*jupe*- (*orig. arabe*-) ellum) 53, 107, *n. m., casaque, pourpoint.*
jurer (jurare), *v. n. et a.*; jurer a (*infin*) 6, 3, 6, *jurer de*; estre juré, *être conjuré* 65, 35. — *Pr. sg.* 3 jurat 1, 2, 1; *pf. sg.* 3 jurat 2, 3, 6; *f. sg.* 1 jurrai 8, 1, 40, etc., 3 juerra 8, 1, 209, etc.; *p. p. s. sg.* jureiz 65, 35.
jusdi, jusdis, *v.* juesdi.
jusque (de-usque) a 44, 2, 106, jusc'a 42, 2, 95, *loc. prép., jusqu'à.*
justice, justiche, *v.* jostice.
justicier (justicia-arium) 10, 133, *n. m., qui rend bien la justice.*
jut, *v.* gesir.
jus (jus) 48, 92, *n. m., jus.*

k' *devant voy., pour* ke (*voy.* que [1] *et* que [2]).
kai, *v.* quoi.
kaïne, *v.* chaaine.
kant, *v.* quant.
Karle, -les, Karlo, -lus, -lon, *v.* Charle.
Karlemaigne, -aine, *v.* Charlemagne.
Karlot (*dimin. de* Karle, Charle) 8, 1, 220, 244, etc., *s. sg.* Karlos 8, 1, 13, 25, etc., *n. pr., Charlot, fils de Charlemagne.*
karüe (carrucam), *n. f., charrue.*
katre (quatuor) 47, 68, *quatre.*
ke, *v.* que [1] *et* que [2].
kemander, *v.* comander.
keneüe, *v.* conoistre.
kenoissance, *v.* conoissance.
keue, *v.* coë.
keurent, keurt, *v.* corre.
keutisele (culcita-icellam) 30, 289, *n. f., mauvais matelas.*
ki, kil, *v.* que [1].
kien, *v.* chien.
kose, *v.* chose.
Krist, *v.* Crist.

l = le *pron., s'appuie à un pron. précédent* (jol, cuil, etc.) *et même, dans la première période, à un nom, à un pronom ou à un infinitif* (horel). *V. ces mots.*
la [1], *v.* le [1] *et* lui [2].
la [2] (illac), laï 3, 116, etc., *adv., là*; la enz 7, 108, etc., *là dedenz* (*cf.* enz).
labeure, *v.* laborer.
laborer (laborare), labourer 54, 1, 43, laburer 46, 19, etc., *v. n., travailler, souffrir.* — *Pr. sg.* 3 labeure 29, 1, 139.
labour (laborem), *n. m., labour*; Terre de Labour 48, 130, *province d'Italie.*
labourer, laburer, *v.* laborer.
lache, *v.* lasche.
lacier (laque*um*-are), lachier 12, 155, *v. a., enlacer, lier* (*le contraire de* « absoudre »), 56, 58.
ladre (Lazarum) 14, 12, *adj., lépreux* (*on croyait, au moyen âge, que Lazare, celui qui se tenait à la porte du mauvais riche, était lépreux*).
lai [1] (laicum), *s. sg.* lais, laiz 40, 1, 34, *f.* laie, *adj. et subst., laïque.*
lai [2], *v.* la [2].
lai [3] (*), *n. m., lai, petit poème destiné à être chanté.*
laid, laidz, *v.* lait [2].
laidement (*laide*-mente), *adv., vilainement.*
laidengier *laid*-emiare? *Færster*), *v. a., maltraiter*; faire l., *mêmes. que* laidengier (*v.* faire).
laidure (*laid*-uram) 70, 1, 25, *n. f., laideur.*
laier (* lagare, *pour* legare), *v. a., laisser*; ne laier que ne 37, 2, 35, etc., *ne pas laisser de.* — *Pr. sg.* 3 lait 21, 102, etc., lèt 10, 93, etc.; *ft. sg.* 1 larrai 5, 40, 46, 56, 3 laira 12, 117, lerat 22, 158; *pl.* 2 lairois 42, 1, 169; *cd. sg.* 1 leroie 10, 87.
laigne, *v.* leigne.
laingue, *v.* langue.
lainne (lanam) 48, 88, *n. f., laine.*
lairai, lairois, etc., *v.* laier.
lairme (lacrimam) 4, 14, 87, etc., lerme, *n. f., larme.*
laissier (laxare), laisier, 10, 68, leissier 42, 2, 62, lessier 10, 58, etc., lesser 42, 2, 112, lazsier 2, 24, *v. a., laisser, abandonner, permettre*; l. ester 42, 2, 112, etc., *laisser tranquille, abandonner.* — *Pr. sg.* 1 lais 5, 10, etc., laiz 40, 2, 30, 2 lais 18, 80; *sbj. sg.* 3 laist 2, 28, etc.; *ipf. pl.* 3 laissèsient 24, 197; *p. p.* laissié, laissiét 6, 2, 75.
lais, laist, laiz, *v.* laissier.
lait [1] (* lactem), *n. m.*
lait [2] (*) 17, 114, etc., laid, lèt, *s. sg.* laiz 20, 36, lais 30, 241, etc., laidz 40, 1, 36, *adj., haïssable, méchant, laid*; — *subst* 50, 62, *injure, médisance.*
lait [3], *v.* laier.
lame (laminam) 40, 1, 29, *n. f., dalle.*

lance (lanceam), lanche 15, 2. 55, etc., *n. f.*

lancier (lanceare), *v. a.*, *lancer, piquer, exciter*; *absol*[t] 5, 151; *lancer un trait* : *v. réfl.*, se l. 15, 2, 56, *s'élancer*.

langage (lingua-aticum), langaige, *n. m.*, *langage*.

lange (laneum) 15, 2, 71, *n. m.*, *vêtement de pénitence* (*de laine grossière, appliqué directement sur la peau*).

langouré (langorem-atum) 44, 1, 17, *adj.*, *languissant*.

langurus (langor-osum) 47, 24, *adj.*, *malade*.

lanternier (laternarium) 40, 1, 115, *n. m.*, *serviteur qui porte une lanterne devant son maître*.

lardé (lardum-atum) 23, 2, 120, etc., *n. m.*, *morceau de viande entrelardé*.

larder (lardum-are) 45, 224, etc., *piquer, poindre* (*au fig.*).

largement (larga-mente), *adv.*, *amplement, au moins* 24, 78.

laris, *v.* larriz.

larrai, *v.* laier.

larrecin (latrocinium) 69, 15, *n. m.*, *larcin*.

larriz (*), laris 8, 1, 20, *n. m.*, *lande, tertre*.

larron (latronem), *s. sg.* lere 12, 1, etc., lerres (latro, *et* s *analogique*) 29, 2, 20, etc., lierres 47, 63, leirres 69, 13, etc., leres 8, 1, 41, etc., *n. m.*, *larron*.

las (lassum), *f.* lasse, *adj.*, *malheureux, fatigué* 44, 1, 1°, 26, *lâche* 51, 94; las 55, 14, *hélas!* moi lasse! 55, 74, *hélas! (malheureuse que je suis!)* — a las, ha las, e las, *v.* a *et* e.

lasche (laxum), laske 18, 171, lache 40, 1, 145, *adj.*, *lâche*.

lascheté (laxum-itatem), lasqueté 19, 225, *n. f.*, *lâcheté*.

laske, *v.* lasche.

lasseté, *v.* lasté.

lasson (laqueum-onem) 28, 84, *n. m.*, *lacet, piège*.

lassus (*la-sus*) 30, 341, etc., lassuz 14, 31, *adv.*, *là-haut*.

lasté (lassum-itatem), lastét 4, 90, lasseté 44, 1, 2°, 38, *n. f.*, *lassitude*.

lau (illac-ubi) 47, 90, *adv.*, *là où*.

laver (lavare), *v. a.* : — *v. n.*, *se laver les mains* (*avant le repas, selon l'usage constant du moyen âge*) 14, 59, etc. — *Pf. sg.* 3 lavat 22, 150; *ft. sg.* 1 laverai, lavrai; *sbj. sg.* 3 left 32, 80.

laz (laqueum), lax 28, 68, *n. m.*, *lacs, filet, piège*.

Lazarun (Lazarum) 6, 2, 50, *n. pr.*, *Lazare* (*cf.* ladre).

lazsier, *v.* laissier.

le [1] (illum), *article*. — *Sg. s.* li 2, 21, etc. *avec élision*, l' 6, 1, 55; *r.* lo 2, 10, etc., le 4, 21, etc. *avec élision*, l' 4, 29, etc., lou 29, 2, 13, lui 66, 66, 72 (*suj.* 66, 51, 52, 56, 57, 62, 64, 74, lu 47, 72, 66, 63, 68, etc. *suj.* 66, 65, 67); *combiné avec* de : del 3, 58, etc., du 57[b], 26, dou 9, 83, etc., do 29, 2, 26, 59; *avec* a : al 5, 40, etc., au; *avec* en : el 7, 110, etc., ou, u 8, 1, 8, etc. : — *pl. s.* li 2, 3, etc., *r.* les 2, 5, etc.; *combiné avec* de (*des deux genres*) : dels 3, 140, des 14, 141, etc.; avec a (*des deux genres*) : als 3, 142, as 6, 1, 2, etc.; aus 9, 56, etc., aux; *avec* en (*des deux genres*) : elz 48, 53, ens 48, 122, es 5, 2, 62, etc. — *f. sg. s. et r.* la 2, 10, etc., *toujours élidé devant voy.* (*picard* : *s.* li 15, 2, 44, etc., *r.* le 15, 1, 16, 15, 2, 13, etc.); *pl.* les (*passim*). — *Art. avec ellipse du nom devant un complément déterminatif placé* (*en supprimant de*) *entre l'article et le nom* : les Amauri 8, 111, *celles d'Amaury*, les Huön 8, 113, etc.

le[2], *v.* lui [2].

lé [1], *v.* leu [2].

lé [2] (latum), *f.* lee, *adj.*, *large*.

leanz (illac-intus), leans, etc., leens 9, 24, *adv.*, *là dedans*; de l. 7, 108, *de là dedans*.

lecheor (*leccatorem), *s. sg.* lechieres 42, 1, 154, lecherres 14, 37, lechierres 14, 50, *n. m.*, *gourmand, glouton*.

lecheres, lecherres, *v.* lecheor.

lecherie (* leccariam) 46, 8, *n. f.*, *gourmandise*.

lechier (*leccare) 44, 2, 98, *v. a.*, *lécher*.

lechierres, *v.* lecheor.

ledece, *v.* leece.

Ledgier (* Ledogarium), *n. pr. d'homme*, *Léger*.

leece (lætitiam) 15, 2, 5, etc., ledece 4, 107, *n. f.*, *liesse, joie*.

leens, *v.* leanz.

legerie (levi-arium-iam) 5, 171, *n. f.* *légèreté*.

legier (levi-arium), *adj.*, *léger, agile, facile* : de l. 26, 79, *facilement*.

legierement (*legiere*-mente), *adv.*, *légèrement*.

lei, *v.* lui [2].

leialment, *v.* loiaument.

leigne (ligna) 5, 108, laigne 15, 2, 48, 57, *n. f.*, *bois à brûler*.

leirres, *v.* larron.

leissier, *v.* laissier.

leisor, -ir, leist, *v.* loisor, -ir.

leivre, *v.* levre.

leon, *v.* lion.

lerat, leroie, *v.* laier.

lere, leres, *v.* larron.

lerme, *v.* lairme.

lerres, *v.* larron.

les, *v.* lez.

lesser, lessier, *v.* laissier.

lèt, *v.* lait [2] *et* laier.

lestre, *v.* letre.

letre (litteram), lettre, lestre (s *adventice*) 24, 93, 98, *n. f.*, *lettre*; unes l. 60, 31, *une lettre* (*missive*).

letré (litteratum) 9, 79, *adj.*, *lettré*.

letrin (*lectrinum, *de* lectrum) 7, 41, *n. m.*, *chaire* (*ordin*[t] *pupitre*); « *lutrin* » *en est une altération*.

leu [1] (locum) 15, 1, 16, etc., lóu, lieu, liu 13, 2, 35, etc., *s. sg.* lóus 47, 68, liex 35, 21, lius 69, 11, lieux 26, 94, etc., *n. m.*, *lieu*; *au pl.* 67, 2, 51, *lieux communs*.

leu [2] (lupum) 41, 2, *passim*, lé 30, 9, 18, loup, *r. pl.* leus 67, 2, 15, loups 39, 1, 17, 39, 2, 22, *n. m.*, *loup*.

leu [3], *v.* lire.

leuee, *v.* loëe.

leupart (leopardum), liepart, *s. sg.* lieparz 6, 1, 42, liepars 49, 18, *n. m.*, *léopard*.

leüst, *v.* loisir.

lever (levare), *v. a. et n.*, *lever, dresser, se lever* 68, 49; lever sus, *se lever*. — *Pr. sg.* 3 lieve 8, 1, 168, etc., leve 22, 69, 81, liewe 62, 4; *pf. sg.* 3 levad 68, 49; *impér. sg.* 2 lieve 68, 25, 45.

leverier, *v.* levrier.

levre (labra), leivre 31, 1, 34, *n. f.*, *lèvre*.

levrier (leporarium) 30, 268, leverier 14, 117, *n. m.*, *lévrier*.

lez (latus), les 53, 100, etc., *n. m.*, *côté*; lez a lez 59, 14, *côte à côte* : — *prép.*, *à côté de, le long de*.

li, *v.* le [1] *et* lui [2].

Libe (Libyam) 18, 11, 19, 20, etc. 19, 16, 17, etc., Lybe 18, 94, *f.*, *n. pr. de contrée*, *Libye*.

liberallement (liberali-mente) 63, 17, *adv.*, *libéralement*.

lict, *v.* lit [1].

licur (liquorem), *n. f.*, *liqueur*.

lié [1], *v.* lui [2].

lié [2] (lætum), *s. sg.* liez 7, 34, etc., liés 30, 104, *f.* liee, liede 4, 73, lie 34, 2, 45 (*d'où* chiere *plus tard* chère) lie, « *bon visage, bon accueil* »), *adj.*, *joyeux*.

liëmier (ligamen-arium) 56[b], 15, *n. m.*, *limier*.

liën (ligamen) 22, 68, *n. m.*, *lien*.

liepars, liepart, lieparz, *v.* leupart.

lierres, *v.* larron.

lietri (littera-itum), *s. sg.* lietris 8, 1, 105, *adj.*, *lettré, savant*.

lieu, lieux, *v.* leu [1].

lieue (leucam), liuë, liewe 25, 15, *n. f.*, *lieue*.

lieuwe, *v.* lieue.

lieve, liewe, *v.* lever.

lievre (leporem), *n. m.*, *lièvre*.

liex, *v.* leu [1].

lignage (linea-aticum), lignaige 10, 136, etc., lingnaige 24, 345, etc., *n. m.*, *lignée, famille*.

liier (ligare), loiier, loier 41, 2, 30, etc., *v. a.*, *lier*.

limecon (limacem-onem) 49, 6, 151, *n. m.*, *limaçon*.

Lincorinde (?) 48, 51, *n. d'une contrée lointaine inconnue*.

ling (*forme masc. correspondant au f.* ligne) 6, 2, 43, *n. m.*, *lignée, famille*.

linge (lineum), *adj.*, *de lin*;

drap l. 47, 27, *tissu de lin, linge*.

lingnaige, *v.* lignage.

linote 48, 81, *n. f., linotte*.

lion, (leonem) 23, 2, 8, etc., leon 72, 115 (*à l'origine inv. au sg.*; *s. sg.* lions 6, 1, 42. 23, 2, 29), *s. pl.* lion 30, 10, etc., *r. pl.* lions 49, 19, etc., *n. m., lion*.

lire (legere), *v. a.* — *Pr. sg.* 3 list 67, 1, 1; *pl.* 1 lison 17, 140; *pf. sg.* 3 list 24, 94; *p. p.* lit, leu 70, 2, 47, *f. pl.* lites 15, 2, 27. 24, 98.

lis (*pour* liz, *lilj, *de* lilium, *Chabaneau*), lys 37, 2, 3, *n. m., lis*.

list, *v.* lire.

lit [1] (lectum), lict 55, 70, *r. pl.* lictz 40, 1, 103, *n. m., lit*.

lit [2], lites, *v.* lire.

liu, lius, *v.* leu [1].

liuë, *v.* lieue.

liuër (*picard pour* loër = locare) 30, 279, *v. a., louer, placer*.

Liün (Lugdunum) 55, 2, *n. pr. de ville, Lyon*.

livre [1] (librum), *n. m., livre*.

livre [2] (libram), *n. f., livre* (*monnaie*).

lo [1], *v.* le [1] *et* lui [2].

lo [2], *v.* loër.

lobe (*) 54, 2, 29. *n. f., tromperie*.

Lodebert (*) 3, 98, *s.* -erz 3, 101. 109, *n. pr. d'homme* : *reconnaît la sainteté de saint Léger*.

Loder, *v.* loër.

Lodhuvigs, Lodhuwig, Lodoïs, *v.* Looïs.

loëe (leuca-atam), leuëe 42, 1, 27, *n. f., espace d'une lieue* (*souvent aussi* : « *temps qu'il faut pour parcourir une lieue* »).

loënge (lo(er)-emiam) 15, 1, 21, etc., louange, *n. f., louange*.

loër (laudare), loder 3, 66, etc., *v. a., louer, approuver, conseiller*; *p. p.* loëe (cortoisie) 19, 106, *louable*. — *Pr. sg.* 1 lo 32, 11, etc.; *sbj. sg.* 3 lot 32, 11, etc.

Loëys, *v.* Looïs.

loge (*), *n. f., abri de feuillage* 30, 85, *baraque de soldat* 19, 20. *cabane* 12, 95.

logier (*), loger, *v. a. et n., loger, se loger, camper*; *v. réfl.*, se l. 18, 13, *prendre ses quartiers*. — *P. pr.* lojant 19, 176.

Logres (Locros ?) 24, 8, etc., *n. pr., ville du pays de Galles*.

loi (legem), loy 39, 2, 16, etc., *n. f., loi, règle monastique* 20, 18.

loial (legalem), loyal, *s. sg.* loiaus 34, 3, 19, loyals 31, 1, 63, *adj., loyal*.

loiauté (legalem-itatem), loialté, loyaulté, *s. sg.* loiautés 34, 2, 41. *n. f., loyauté*.

loiaument (legali-mente), leialment 21, 22, *adv., loyalement*.

loier [1] (locarium), loiier, loyer, *n. m., loyer, salaire, récompense, trésor* (*terme de tendresse*) 54, 1, 48.

loier [2], loiier, *v.* liier.

loing, (longe) 57[b]. 1, 23, etc., *adv., loin*; de l. 22, 49, *à quelque distance* (*cf.* loinz).

lointain (longitanum), loingtain 24, 207, (*adj., lointain, éloigné*.

loinz (longe-s *adv.*) 4, 88, etc., luinz 21, 88, *adv., loin*; en l. 4, 88, *au loin*.

loisir (licire), leisir, *v. impers., être permis*; *subst*[t]. *loisir, permission*. — *Pr. sg.* 3 leist 17, 43, loist 14, 131; *pf. sg.* 3 lut 10, 105.

loisor (licere-orem), leisor 17, 41, *n. f., loisir, permission*.

loist, *v.* loisir.

Lombardie (* Longobardiam), 7, 10. 60, 35, *n. pr., Italie*.

lonc (longum) 6, 3, 28, etc., lonch 62, 43, *f.* longue, longe, *adj., long*; *prép., le long de, près de, selon* 49, 49.

longaigne (* longaneam, *de* longano, « *le rectum* ») 30, 285, *n. f., fumier, latrines*.

longe [1] (lumbeam) 23, 2, 120, *n. f., longe* (*pièce de viande prise le long de l'épine dorsale*).

longe [2], *v.* lonc.

longement, *v.* longuement.

longes (longas), longues 23, 2, 12, lunges 20, 63, *adv., longtemps*.

Longis (Longitium ?) 8, 1, 144, *n. pr., soldat romain qui achève le Christ d'un coup de lance*.

longuement (longa-mente), longement 15, 1, 14, etc., lung., *adv., loin, longtemps*; de l. 47, 50, *depuis longtemps*.

longues, *v.* longes.

longur (longum-orem) 47, 85, *n. f., longueur*.

Looïs (Ludovicus), Loëys 13, 2, 5, Lodoïs 6, 3, 11, *invar.*; Lodhuwig 1, 2, 4. *s. sg.* Lodhuvigs 1, 2, 1, *n. pr. d'homme* : 1° *Louis-le-Germanique*; 2° *Louis-d'Outremer*.

lor, lors, *v.* lui [2].

lors (*l'ore*-s *adv.*) 22, 145, etc., *adv., alors*.

lors (*l'or*-s *adv.*), *adv., alors*. *Cf. lorsque*.

los (laus, *Fœrster*), los 7, 16, etc., *n. m., éloge, mérite, vertu, honneur, conseil* 25, 56.

losange, losangier. *v.* losenge, losengier.

losenge (*los*-emiam), losange 7, 92, etc., *n. f., flatterie, parole perfide*.

losengier [1] (*losenge*-arium), losangier, *n. m., flatteur, trompeur*.

losengier [2] (*losenge*-iare) 41, 1, 31, etc., *flatter, flatter pour tromper*.

lot, *v.* loër.

lóu [1], lóus, *v.* leu [1].

lou [2], *v.* le [1] *et* lui [2].

loup, *v.* leu [2].

lour, *v.* lui [2].

loyal, *v.* loial.

loyer, *v.* loier.

loz, *v.* los.

lu, *v.* le [1].

Lubias (?) 14, 95, etc., *n. pr.*, *femme d'Ami*.

lucrer (lucrare), *v. a., gagner*.

Ludher (*) 1, 1, 5, *n. pr. d'homme, Lothaire*.

lues (loco-s *adv.*), *adv., aussitôt*; l. que 8, 1, 126, *dès que*.

lui [1], *v.* le [1].

lui [2] *probablement modelé sur* cui, *G. Paris*), *pron. pers.* 3° *pers.* (*accus., dat. et rég. de prép.*). — *M. s. sg.* il (illic) 1, 1, 1, etc., el 2, 13, i 41, 1, 18. 21, etc.; *r.* lo (illum) 3, 124, etc., lou 29, 2, 51, le 5, 10, etc. (*avec élision*, 3, 2, etc., *appuyé sur une voyelle précédente* : nel, jel, etc., *v.* ne, moi, etc.); *s. pl.* il (illic) 6, 1, 26, etc., (*souvent sous-entendu*), ils (*qui n'a prévalu qu'au comm*[t] *du* XVI° s.), ilz 26, 89. 90, etc. 28, 27, 54, etc.; *r.* els (illos) 6, 2, 60, etc., elz 7, 145, eus 52, 23, etc., euls 37, 2, 24. 62, 43. 61, 69, eulx 37, 2, 34, eux, aus 9, 17, etc., eaus 31, 1, 50, etc., les (*atone*) 3, 117, etc. — *F. sg. s. et r.* elle (illa) 2, 6, etc. (*avec élision*, ell' 2, 15), ele 4, 48, etc., el 2, 5. 13. 42. 1, 92, etc., *r.* (*atone*) la (illam) 6, 2, 5, etc., le (*picard* 30, 64, etc.; *pl. s. et r.* elles (illas), eles 32, 33, etc., els 40, 1, 79, elz 54, 1, 172, *r.* (*atone*) les. — *Gén. et dat. commun aux deux genres* : *sg.* lui 2, 28, etc., luy 27, 61, etc., li 2, 22 (*f. atone*), etc.; lie, lei 2, 13 (*toujours féminin, de* * ille, *influencé par* lui, G. Paris); *pl.* (*aussi possessif*) lor 3, 2, etc., lour 61, 17. 18, etc., leur 26, 178, etc., lors 62, 62 (*fin du* XIV° *s., mais Malherbe écrit encore* leur), leurs 26, 56. 67, 2, 33, etc.; *avec l'article* : le leur 41, 1. 33, del lur 47, 74. — *Neutre* : *suj.* il 4, 118, etc., i 53, 107. 58, 3; *r.* lo 3, 1, etc., le, *passim* (*avec élision*, l' 3, 121, etc.).

luinz, *v.* loinz.

luire (lucĕre), *v. n.* — *P. pr.* luisant (*m. et f.*), luysant 54, 1, 127, *s. sg.* -anz 16, 90.

lunc, *v.* lonc.

lundi (lunæ-diem), *s. sg.* -is 46, 1, *n. m.*

luneisun (luna-ationem) 47, 22, *n. f., influence de la lune*.

lungement, *v.* longuement.

lunges, *v.* longes.

lur, *v.* lui [2].

Lusos (Luxovium) 3, 3, *n. pr. de ville, Luxeuil*.

lut, *v.* loisir.

luur (lucere-orem) 46, 181, *n. f., lumière*.

luxure (luxuriam) 7. 53. 70, *n. f., acte de luxure*.

luy, ly, *v.* lui [2].

luysant, *v.* luire.

Lybe, *v.* Libe.

lyon, *v.* lion.

m. *forme apocopée du pron.* me, *qui se joint à un autre pronom.*

m'. *devant voy.* = me *ou* ma.

ma. *v.* mon.

maaille (* metalleam) 30, 300, *n. f., maille petite monnaie*).

machue. *v.* maçue.

machuële (*machue*-ellam) 30, 119, *n. f., houlette.*

maçue (*mattea- que suppose* mattcola, *écrit* mateola *dans Caton, qui ne redoublait pas les consonnes*) -ucam), machue 30, 251, 57, 2, 39, *n. f. massue.*

mâent, *v.* manoir.

magne [2] (magnum *forme savante* 7, 5. 44 (*aussi* maine), *adj., grand cf.* Charlemagne).

magnete (magnetam) 47, 41, *n. f., aimant naturel.*

Mahom. *v.* Mahomet.

Mahomet (*). Mahommet 41, 3, 4, etc., Mahom 8, 2, 83, 52, 3. *s. sg.* Mahons 20, 177, etc., *n. pr., Mahomet.*

mai [1] (maium) 16, 95, *n. m.*

mai [2], *v.* moi.

maille (maculam), *n. f., maille du haubert.*

mailler (malleum-are) 40, 2, 4, *v. a., marteler.*

main [1] (manum), *n. f.*; tenir en sa m. 68, 58, etc., *avoir en sa puissance, posséder.*

main [2] (mane), *n. m., matin*; au m. 29, 140, 142, *le matin*; par m. 57[b], 4, *de bon matin*: hui m. 13, 2, 23, *ce matin.*

maindre, *v.* manoir.

maine [1] (*n. verb. de* mener, *d'où vient notre* mine (*n. verb. du lat.* minare) *et le prov.* mena) 22, 96, *n. f., espèce.*

maine [2], *v.* mener.

mainil (*pour* maisnil = * mansionile, *de* mansum) 42, 1, 79, *n. m., maison (des champs).*

mainne, *v.* mener.

mains, *v.* maint *et* moins.

maint (*), meint, *s. sg.* mainz 48, 11, etc., -ns 9, 31, etc., *f.* mainte, meinte 21, 9, *adj., maint.*

maintenant (manum-tenentem), meint. 42, 2, 30, etc., *adv., aussitôt, promptement, tout à l'heure*; de m. 11, 49, *tout aussitôt.*

maintenir (manum-tenire), *v. a., soutenir, protéger* (*voy.* tenir).

maintigne, *v.* maintenir *et* tenir.

maintien, *n. v. de* maintenir, *m.*

maior (majorem) 16, 12, 70, *s. sg.* maire 17, 194, etc. (*compar. organique de* magne, maine), *plus grand.*

maire, *v.* maior.

mais (magis), maiz 62, 1, meis 22, 134, etc., mès *passim, adv., plus, encore, désormais, jamais*; m. de 5, 55, *plus de*; ja m., *v.* ja; ne... m. 40, 1, 18, etc., m. ne 18, 21, *ne... plus*; *avec ellipse de* que 15, 2, 6, etc., *ne... que, seulement*; m. que 25, 141, etc., *si ce n'est que, seulement, mais*: — *conj., mais*; — mais (*avec ellipse de* que) 5, 33, *pourvu que.*

maisel (macellum), *v. pl.* maisiaus 25, 116, *n. m., boucherie*).

maiseler (macellum-are) 4, 13, *v. a., ensanglanter, maltraiter.*

maiserer (maceriam-are), *v. a., maçonner*: piler maiseré 56, 53, *pilier plein.*

maisniee (mansionem-atam), -iede 4, 28, -ie 51, 21, etc., mesnie 25, 45, 60, 69, 98, 101, etc., *n. f., famille, maison, suite d'un prince ou d'un grand personnage*; *avec verbe au pl.* 60, 98.

maison (mansionem), mayson 71, 21, maisun 47, 69, meson 29, 20, etc., *n. f., maison*; en meson 31, 2, 37, *chez moi.*

maïsté (majestatem) 30, 6, *n. f., majesté.*

maistre (magistrum), mestre 51, 54, etc., *n. m. et f., maître, notable, maîtresse, gouvernante,* 68, 30; — *adj.* 24, 73, *principal.*

maistriseus (*maistre*-itiaosum) 72, 115, *adj. qui maîtrise, qui sert à maîtriser.*

maisun, *v.* maison.

majeurs (majores) 72, 107, *n. m. pl., aïeuls, ascendants* (*cf.* maior).

mal (malum), mau (*devant* h *aspirée*) 40, 1, 87, mel 3, 5, etc., *s. sg.* mals 2, 5, etc., maus 19, 68, etc., max 43, 18, etc., maux 48, 25, maulx 40, 1, 46, etc., mauls 62, 63, mels 3, 33, etc., *f.* male, mele 3, 18, *adj., mal, mauvais, méchant*; — *subst., mal, malheur, péché*; — *adv., mal, malheureusement,* à la male heure (*cf.* mar); mal seit de 6, 1, 38, *maudit soit! puisse-t-il arriver malheur à!*

malaige (malum-aticum), -age, *s. sg.* -ages 29, 8, *n. m., mal, maladie.*

malaventure (mala-adventum-uram), *n. f., fâcheuse aventure, malheur.*

malbailli (male-bajulitum) 42, 1, 8, *p. p.-adj., maltraité, malheureux* (*voy.* bailli).

malcuer (malum-cor) 20, 104, *n. m., ressentiment.*

maldire, *v.* maudire.

male (*) 33, 7, *n. f., paquet, bagage.*

malefice (maleficium), *n. m., maléfice, méfait* 70, 2, 2, 11, etc.

maleïr, *pour* maleïre (maladicere) (*p. p.* maleï 8, 1, 165), *v. a., maudire.*

malement (mala-mente), *adv., mal, douloureusement* 42, 2, 56.

Malet (*male*-ittum), *inv.* 49, 97, Robert Malet 49, 39, *n. pr., seigneur normand.*

maleür (male-augurium), *n. m., malechance.*

maleüré (male-auguratum), *adj., malheureux.*

malfadude (male-fatum-utam, ἅπαξ εἰρημένον) 4, 59, *adj. f. sg., qui a une fâcheuse destinée. malheureuse* (*on trouve assez souvent* malfeü, durfeü; *cf.* feu = * fatutum).

malfait (malefactum) 70, 2, 35, *s. sg.* (*voc.* malfaiz 57[a], 1, 35, *n. m., méfait, crime.*

malfaitor (malefactorem) 70, 2, 12, malfaitur 56, 10, *v. pl.* maufaitors 70, 2, 37, *n. m., malfaiteur.*

malfé (male-fatum), *s. sg.* malfés 20, 36, *n. m., diable.*

malheureux (male-augurium-osum), *adj.*

malice (malitiam), *n. f.* (*et souvent masc.* 9, 26, 65, 21, etc.), *malice, mauvaise action.*

malmetre (male-mittere) 9, 43, maumetre 8, 1, 54, *v. a., mettre à mal ou dans une fâcheuse situation, maltraiter.*

malostru (malum-astrumucum), *v. pl.* -us 39, 1, 20, *adj., mal doué, grossier.*

malparler (male-parabolare), *v. n., médire*; malparlant 36, 12, *p. pr.-adj., médisant.*

maltalent (male-talentum) 13, 2, 37, etc., *n. m., ressentiment, colère.*

malvais, malvès, *v.* mauvais.

malvaisement, *v.* mauvaisement.

malveisté, -vestiét, *v.* mauvaistié.

mamele (mamellam), *n. f., mamelle.*

manace, manatce, *v.* menace.

manaie (*n. verb. de* manaidier = manu adjutare) 49, 21, *n. f., puissance, autorité.*

manc (mancum), *adj., mutilé, privé* (*d'un membre*).

manche (manicam), *n. f.*

mançonge, *v.* mençonge.

mander (mandare), *v. a., faire venir, envoyer chercher, ordonner d'envoyer* 30, 274.

mandiier, *v.* mendier.

mandre, *v.* menor.

maneier, *v.* manïer.

manere, *v.* maniere.

manès (manu-ipsum) 69, 18, 39, *adv., aussitôt.*

mangier (manducare), manjer, mengier 13, 2, 6, etc., *v. a., manger*; *subst*[f] 13, 1, 9, etc., *v. pl.* -iers 71, 27. — *Pr. sg.* 1 menju 45, 124, mengiu 41, 2, 8, 2 manjuës, manges 51, 57, 3 manjuë 42, 1, 11, manguë 20, 65, etc.; *ipf pl.* 3 mangoient 30, 34; *pf. sg.* 3 manjat 46, 11, manja 23, 2, 129, etc.; *fl. pl.* 1 mangerons 53, 132; *cd. sg.* 1 mangeroie 13, 1, 11; *impér. sg.* 2 manjuë 51, 71, etc., menguë 53, 141. — *Inf. pris subst*[f] 11, 72, etc.

manguë, *v.* mangier.

manïer (manu-icare), maneier 57[b], 65, manoier, *v. a., manier, caresser* 22, 92, 94.

maniere (manum-arium), men. 48, 133, manere 22, 36, etc., *n. f., manière, espèce*; de grant m. *beaucoup.*

manja, -jat, -juë, juës, *v.* mangier.

manoir (manère) 19, 227, maindre manère), *v. n.*, *rester, demeurer.* — *Pr. sg.* 3 máent 2, 6 (*cf.* remaindre).

mantel (mantellum), *s. sg.* manteaus 17, 92, manteaux 67, 2, 33, -eaulx 28, 21, *n. m.*, *manteau.*

mantir, *v.* mentir.

mar (mala-hora) 4, 52, etc., *adv.*, *à la male heure, sous de mauvais auspices, malheureusement, à tort*; com m. fustes ! 18, 27, *quelle mauvaise chance vous avez eue !* (*cf.* 18, 76, 19, 48, 98, etc.; ja m. le mescre[r]és 15, 1, 18 (meskerrés 10, 3, 44), *vous auriez tort de ne pas le croire* (*cf.* mal).

marage (mare-aticum) 5, 123, *adj.*, *de mer.*

marbre (marmor) 5, 118, *n. m.*; — *f.*, *pierre tombale de marbre* 27, 18.

marbrin, (marmor-inum) 5, 1 (*note*), *adj.*, *de marbre.*

marc (*), *r. pl.* mars 16, 88, 30, 46, *n. m.*, *marc* (*poids d'or ou d'argent*).

Marc, Marcs, *v.* Mark.

marchaandise (mercatum-antem-itiam) 59, 109, *n. f.*, *marchandise.*

marche (*), *n. f.*, *pays frontière*; *au pl.* (*par extension*), *empire* 6, 3, 12, *terres* 11, 102.

marchié (mercatum), -iét 6, 1, 81, *r. pl.* -iez 29, 2, 2, *n. m.*, *marché.*

marchis (*) 9, 16, etc., marcis (*pron.* markis 8, 1, 102, etc., *n. m.*, *marquis* (*à la tête d'une marche*), *noble* (*en général*).

mardi, *v.* marsdi.

marement (*marri*-mentum), *r. pl.* -euz 42, 1, 35, *n. m.*, *malheur, encombre.*

marès (*) 57ᵇ, 15, *n. m. inv.*, *marais.*

mareschal (*), *s. sg.* -als 58, 1, etc., -aus 59, 3, 85, *n. m.*, *maréchal*; — *n. pr.* 49, 38, 58, 1, etc., *Guillaume le Maréchal.*

mareschauscie (*) 10, 60, *n. f.*, *écurie.*

margherite (margaritam) 37, 2, 9, etc., marguarite 48, 36, *n. f.*, *perle, marguerite* (*fleur*).

marguarite, *v.* margherite.

mari [1] (maritum), *r. pl.* maris 10, 31, *n. m.*

mari [2], *v.* marri.

Marie (Mariam) 6, 2, 11, etc., *n. pr. f.*, *la sainte Vierge.*

mariër (maritare), *v. a.*

Mariëte (Maria-ittam) 32, 16, *n. f.*, *Mariette.*

marine, (marinam) 18, 14, *n. f.*, *rivage de la mer.*

Mark (*), Marc, *s. sg.* Marks 21, 11, Marcs 22, 25, *n. pr. m.*, *Mark, roi du pays de Galles.*

marmara 55, 82, *mot de grimoire.*

marmiteus (*marmite* = *marmitem* -osum) 44, 1, 1*, 7, *adj.*, *papelard, patelin.*

marmote (*v. fr. marmotin* (= (murem montanum), *avec substitution du suffice*-otta) 48, 80, *n. f.*, *marmotte.*

Marote (*Marie*-ottam) 53, 10, Marot 32, 15, *dimin. de Marie*, *n. d'une bergère.*

marreglier, (matriculariumy) 7, 88, *n. m.*, *marguillier.*

marri (*p. p. de* *marrir), mari, *s. sg.* marriz 5, 142, etc., *adj.*, *affligé, triste*

Mars (Mars) 16, 33, *n. pr. m.*, *le dieu Mars.*

marsdi (Martis-diem) 46, 69, mardi 48, 82, *s. sg.* marsdis 46, 17, *n. m.*, *mardi.*

Marsilie (Marcilium), *s. sg.* -ilies 6, 1, 81, *n. pr.*, *Marsile, roi païen de Sarragosse.*

martel (* martellum; martulus *est dans Pline et* marcellus *dans Isidore*), *n. m.*, *marteau.*

Martinet (Martinum-ittum), *s. sg.* -és 30, 136, *m.*, *dimin.*, *n. d'un berger.*

martire (martyrium), -rie 46, 21, *n. m.*, *martyre, souffrance, peine, massacre.*

martre (?) 5, 28, *n. f.*, *fourrure* (*de martre*).

masiere (maceriam) 15, 1, 9, *n. f.*, *mur, paroi.*

mastin (?) 42, 1, 121, *n. m.*, *mâtin, chien.*

mat (*) 45, 211, *adj.*, *vaincu* 12, 101, *triste, abattu.*

mater (*mat*-are) 5, 62, matter 40, 2, 27, etc., *v. a.*, *abattre, vaincre, mater.*

matere, *v.* matire.

Mathelin 55, 4, *n. pr. d'homme, Mathurin*; le mal saint M. 55, 49, *la folie.*

matin (matutinum), *n. m.*; par m. 5, 53, etc., le m. 5, 58, 134, *demain matin*; matin 57ᵇ, 18, *adv.*, *de bonne heure.*

matinee (*matin*-atam) 53, 149, matineie 69, 30, *n. f.*, *matin, office du matin* (*matines*) 69, 30.

matinet (*matin*-ittum), *n. m.*, *point du jour.*

matire (materiam), matere 9, 7, 16, 59, *n. f.*, *matière, nature, caractère.*

matter, *v.* mater.

mau, *v.* mal.

maucozu (male-consutum) 48, 116, *p. p.-adj.*, *mal cousu.*

maudire (maledicere), maldire, *v. a.*, *maudire.* — *Pr. sg.* 3 maudist 25, 140; *pl.* 3 -diënt 61, 37; *sbj. sg.* 3 -die 14, 136; *p. p. s. sg.* maudis 61, 38, *f.* mauldite 72, 105. *Cf.* maleir.

maufaitors, *v.* malfaitor.

maugré (malum-gratum), *n. m.*, *mauvais gré*; m. vostre, sien, lor (mal gré mien 23, 1, 31), *malgré vous, lui, eux* (*d'où notre* malgré).

maugreer (*maugré*-are) 54, 2, 112, *v. n.*, *maugréer.*

mauldire, *v.* maudire.

mauls, maulx, maus, *v.* mal.

maumis, *v.* malmetre.

mauvais (*malvasium), -ès 18, 80, etc., malvais 7, 29, etc., mavés 18, 54, mauveis, *f.* mauvaise, mauveise, etc., *adj.*, *mauvais, méchant.*

mauvaisement (* malvasimente), malv. 8, 1, 228, *adv.*, *méchamment.*

mauvaistié (* malvasitatem), malveisté, malveistiét 65, 26, *s. sg.* -eistez 58, 135, -estiez 65, 39, *n. f.*, *méchanceté, mauvais penchant, mauvaise conduite.*

mauvais, mauvès, *v.* mauvais.

Mauvoisin (malum-vicinum) 42, 1, 122, *n. m.*, *n. de chien.*

maux, max, *v.* mal.

mavès, mavèse, *v.* mauvais.

Maximilien (Maximianum) 2, 11, *n. pr.*, *l'empereur Maximien.*

mayson, *v.* maison.

me, *v.* moi *et* mon [1].

mé (*pour* més, *devant* sire), *v.* mon [1].

meche, mechent, mect, *v.* metre.

mecine (medicinam) 20, 153, mechine 30, 60, medecine 43, 18, etc., *n. f.*, *médecine, remède.*

medecine, *v.* mecine.

medesme, medisme, *v.* meïsme.

medre, *v.* mere.

meesme, *v.* meïsme.

meffait, *v.* mesfait *et* mesfaire.

mehaig, *v.* mehaing.

mehaignier (*), *v. a.*, *blesser, gêner* 29, 6; — *v. n.*, *souffrir* 34, 3, 36.

mehaing (*n. verb. de* mehaignier), mehaig 30, 65, *n. m.*, *blessure, chagrin.*

mie, meie, *v.* moi *et* mon [1].

meilleur, *v.* meillor.

meillor (meliorem) 6, 3, 2, -our 35, 4, etc., millor, milleur, mellor 30, 282, *s. sg.* mieldre (melior) 7, 5, mieudre, miaudres 23, 1, 101, *r. pl.* meillors 16, 84, -urs 5, 36, *adj. des deux genres* (mellour 34, 2, 52, *f.*; *plus tard, variable*), *compar. organique de* bon, *meilleur.* — *Neutre*: mieus (melius), mielz 4, 100, etc., melz 2, 16, mels 42, 1, 138, meus 42, 1, 34, meuz 42, 2, 50, mieuz 60, 61, mieulx 26, 137, etc., mieulz 62, 58, miex 41, 1, 18, mix 30, 17, etc., *mieux*; — *subst*: quel mielz 24, 292, 307, *quel avantage*; — qui m. m. 26, 174, *à qui mieux mieux*, — *superl. relatif sans article*: m. que je puis 60, 61, *du mieux que je puis*; *cf.* 5, 38, quant m. s'eslaisseront.

meillur, *v.* meillor.

meime, *v.* meïsme.

meins, *v.* moins.

meint, -tenant, *v.* maint, -tenant.

meine, *v.* mener.

meir, *v.* mer [1].

meis, *v.* mais *et* mois.

meisse, meïst, *v.* metre.

meïsme (met- *ipsimum), medisme 4, 47, medesme 6, 1, 47, meesme 56, 11, mesme, même, meïme 68, 27, *adj., même*; — *construit avant l'article ou le déterminatif* : en m. le fosse 15, 2, 44, en m. ceste manere, etc.

meïsmes (*meïsme*-s *adv.*) 13, 1, 59, etc., meismes 67, 2, 78, mismes 65, 64. 73, mesmes, *adv., même* (*son emploi se confond avec celui de l'adjectif*); de mesmes a 28, 41, *semblablement à, comme*.

meitié, v. moitié.

mel, mele, mels, v. mal.

melancolie (melancholiam) 72, 66, *n. f., mélancolie*.

melancolique (melancholicum) 72, 68, *adj. pris subst*, *mélancolique*.

mellee, meller, *v.* meslee, mesler.

mellor, mellour, v. meillor.

meloudie (μελῳδία) 49, 1, 56, *n. f., mélodie*.

mels, melz, v. meillor.

membre (membrum), menbre 30, 41, etc., *n. m.*

membré [1] (membr*um*-atum), *s. sg.* -ez 5, 3. 13, *adj., membré*.

membré [2] (memorâtum), menbré, *s. sg.* -ez 14, 53. 60, *p. p.-adj., sage, avisé*.

membrer (memorare) 46, 144, *v. n., faire souvenir de*; — *v. impers.* 17, 60, etc., *il* (*me*) *souvient*.

même, v. meïsme.

memmement, v. mesmement.

memore (memoriam) 65, 14. 71, 100, *n. f., mémoire*.

men, v. mon [1].

menace (minaciam), man. 65, 24, etc., manatce 2, 8, *n. f., menace*.

menacier (minacia-are), manecier 56, 60, *v. a., menacer*; *avec* que *et le futur* 14, 9.

menbre, menbré, v. membre, membré [2].

menc, v. mentir.

mençoigne, v. mençonge.

mençonge (*mentitionicam, *cf. provençal* mensorga) 31, 2, 69, mençoigne 8, 1. 39, etc., *n. m. et f., mensonge*.

mendicité (mendicitatem), *s. sg.* -és 44, 2, 120, *n. f., mendicité*.

mendiĕr (mendicare) 50, 1, mandiier 7, 89, *v. n., mendier, être dépourvu de* 50, 1.

mendres, v. menor.

menee (min*are*-atam) 16,56, *n. f., charge, attaque*.

mener (minare), *v. a., mener, emmener, promener* 19, 154, *manifester, commettre* 7, 52, *traiter avec adv. de manière* 14, 65, etc.: ent mener 3, 80, en m. (*passim*), *emmener*. — *Pr. sg.* 3 maine 40, 1, 61, etc., meine 47, 74, mainne 25, 96; *cd. pl.* 2 merriés 8, 2, 58; *sbj. pl.* 3 mainent 18, 132.

menestier, v. mestier.

menger, mengier, v. mangier.

meniere, v. maniere.

menju, menjuënt, v. mangier.

menor (minorem), *s. sg.* mendre (minor), mandre 23, 1, 2 (*compar. organique*), *r. pl.* mendres (*au lieu de* menors) 72, 98, *adj., moindre*.

mentir (mentir), mantir, *v. n. et a., mentir*; m. sa foi 43, 36, etc., *violer la foi jurée*. — *Pr. sg.* 1 menc 8, 1, 11, 3 ment 21, 8; *ipf. sg.* 3 mantoit 24, 263; *pl.* 2 mentoiez 24, 268; *pf. sg.* 1 menti 8, 1, 5, 2 mentis 6, 2, 49; *impér. pl.* 2 mantez 24, 266; *p. p.* menti 8, 1, 34, etc., manti 23, 2, 102; *adj*, *parjure* 8, 1, 233 (*cf.* Dieumenti).

Menterie (*mentir*-iam) 39, 2, 17, *n. f., le Mensonge* (*personnifié*).

mentis, -oiez, -oit, v. mentir.

menu (minutum), -ut 6, 2, 28, etc., *s. sg.* -uz, *adj., menu, fin*; *adv., finement, en détail* 6, 2, 28, *rapidement* 5, 63.

menut, -uz, v. menu.

meon, meos, v. mon [1].

mer [1] (mare), meir 48, 16, *n. f., mer*.

mer [2], v. mier.

merc (*), *r. pl.* mercs 57[b], 95, mers 57[b], 71, *n. m., marque*.

merchi, v. merci.

merci (mercedem), mercit 2, 27, etc., merchi 41, 2, 34, *r. pl.* merciz 7, 102, etc., mercis 30, 118, etc., *n. f., merci, grâce, pitié*; por Deu m. 58, 83, *pour l'amour de Dieu*.

merciĕr (*merci*-are), *v. a., remercier*.

mercil (merc*em*-ilem) 46, 29, *adj., de marchandise, de marché*.

mercresdi (Mercurii-diem, *avec* s *inorganique*) 46, 25. 75, *n. m., mercredi*.

mercy, v. merci.

mere (matrem), medre 4, 11, etc., *n. f., mère*; la mere eglise 60, 98, *l'église principale, la cathédrale*.

merir (merire), *v. a., récompenser, payer*. — *Sbj. pl.* 2 merissoiz 24, 317.

merite (meritum), *n. f.* 44, 1, 2°, 68, *m.* 37, 2, 7, *récompense, mérite*.

meriter (meritare), *v. a., mériter*.

Merlin (*) 24, 1, etc., *n. pr., M. l'enchanteur*.

merrien (materia-amen), *n. m., merrain, bois, planches*; tost se descovrist lor m. 49, 58 (*proverbe*, *leur jeu serait bientôt découvert*.

merriés, v. mener.

merur, v. mier.

merveil, -eilhonse, v. merveillier, -eillos.

merveille (mirabilia), -elle, -oille 43, 25. 59, 36, etc., miervellle 18, 50, *n. f., merveille, étonnement* 24, 82, *chose étonnante* 41, 2, 23; il n'est m. 4, 80, *ce n'est pas étonnant*; torner a m. 19, 74, avoir m. 24, 82, *s'étonner*; avoir m. qui est qui 17, 97, *se demander avec étonnement qui c'est qui*; si (*ou* tant) dolant, etc., que merveilles (*s.-ent.* est), *étonnamment affligé*, etc.; par m. 17, 83, *par miracle*; — *adv*, *étonnamment* 11, 19.

merveillier (*merveille*-iare) 43, 6, *v. a., admirer*; *v. réfl.*, se merveillier 26, 115, etc., se mervillier 26, 12, se mervilher 69, 37, *s'étonner, s'émerveiller*. — *Pr. sg.* 1 merveil, mervel 12, 88.

merveillos (*merveille*-osum) 5, 117, 6, 1, 25, -eillus, -eilleux 26, 123, etc., -ellex 30, 241, -illeux 26, 149, -eilloz 14, 47, *f.* -eillose 57[b], 78, -eilose 47, 48, -eilhous 69, 26, -illeuse 26, 7, etc., *adj., merveilleux*.

mervel, v. merveillier.

mervilher, -illier, -illeux, -illeuse, v. merveillier, merveillos.

mervoille, v. merveille.

mes [1], v. mon [1].

mes [2] (missum), *n. m., messager* 13, 2, 62, etc., *mets* 8, 2, 80.

mês, v. mais.

mēs-, *préfixe péjoratif* (minus).

mesaige, v. message.

mesaise (*mes-aise*) 43, 17, etc., mesèse 29, 1, 18, etc., *n. m. et f., malaise, désagrément, embarras, ennui*.

mesavenir (minus-advenire) 55, 45, *v. impers., arriver malheur*.

meschant, v. mescheant.

mescheance (minus-cadereantiam), *n. f., mauvaise chance, infortune*.

mescheant (minus-cadentem), (*dissyll.*), -chant 54, 2, 4.20, *s. sg.* mescheans (*dissyll.*) 36, 5, etc., *adj. et subst., qui n'a pas de chance, méchant, mauvais*.

mescheoir (minus-cadere) 19, 72, etc., *v. impers., mésarriver, arriver malheur* (*pour la conj.*, v. cheoir).

meschief (minus-*capum, *pour* caput), mescief (*pron.* -kief), *s. sg.* meschiés 19, 56, etc., -ciés (*pron.*-kiés) 19, 24, *n. m., malheur*; *personnifié* 18, 32. 19, 56.

meschiet, v. mescheoir *et* cheoir.

meschine (*), -cine (*pron.* -kine) 30, 142, *n. f., jeune fille, servante, suivante*.

mesconter (minus-computare) 50, 12, *v. a., ne pas compter*.

mescreance (minus-credereantiam) 65, 77, 92, *n. f., incrédulité religieuse*.

mescreant (minus-credentem), *s. sg.* -cans 52, 34, etc., *n. m., mécréant, païen*.

mescre[r]és, v. mescroire.

mescroire (minus-credere), *v. a., ne pas croire*. — *Pr. pl.* 2 mescreés 15, 1, 22; *fl. pl.* 2, mescre[r]és 15, 1, 18, -kerrés 10, 3, 44.

mesdire (minus-dicere), *v. n., médire*. — *P. pr.* mesdisant.

mesdisant (minus-dicentem), *p. pr. pris subst*, *médisant*.

mesdit (*p. p. de* mesdire), *s. sg.* mesdis 50, 96, *n. m., médisance.*

mesdre (miseram) 4, 56, *adj. f. sg., malheureuse.*

meserrer (minus-iter-are) 50, 3, *v. n., mal agir*; *p. pr.*, 19, 241, *lâche.*

mesèse, *v.* mesaise.

meseür (minus-augurium), *s. sg.* -eürs 18, 32, etc., *n. m., malheur*; — *personnifié* 18, 32. 19, 56.

mesfaire (minus-facere) 17,193, meff., *v. n. et a., mal agir, faire du mal à.* — *Pf. sg.* 1 meffis 32, 1, 51; *p. p.* mesfait 17, 189.

mesfait (minus-factum), meffait 9, 42, mesfèt 35, 48, etc., *s. sg.* meffais 50, 95, etc., *n. m., méfait, crime.*

mesfèt, *v.* mesfait.

mèshuy (magis-hodie) : est ce a m.? 55, 46. 65, *est-ce pour aujourd'hui, est-ce fini? Cf. le* Monologue du franc-archier de Baignollet, *v.* 1 : c'est a mèshuy?

mésire (*mes-sire*), *v.* monseigneur.

meskerrés, *v.* mescroire.

mesler (miscere-ulare), meller, *v. a., mêler, engager, appliquer*; m. le poing el• chief a qq• 10, 121, *le saisir par les cheveux?*; *v. réfl.*, se m., *se mêler, s'engager dans la mêlée*), *en venir aux mains*; — vin m. 47, 6, *vin trempé.*

meslee (miscere-ul-atam),mellee 24, 229. 238, *n. f., mêlée, bataille, querelle.*

mesme, mesmes, *v.* meïsme, meïsmes.

mesmement (*mesme*-mente) 67, 2, 98, memmement 71, 92, *adv., de même, même.*

mesmener (minus-minare) 19, 32, 58, *v. a., malmener.*

mesnie, *v.* maisniee.

mesoïr (minus-audire) 13, 1, 37, *v. a., ne pas écouter, ne pas suivre* (*un conseil*).

mèson, *v.* maison.

mesparler (minus-parabolare) 58, 27, *v. n., mal parler.*

mesprendre (minus-prendere), *v. n., mal agir* 19, 259, etc., *se tromper* 35, 17. etc. (*pour la conj., v.* prendre).

message (missum-aticum), -aige, mesaige 13, 1, 67, *n. m., message, messager.*

messagier (*message*-arium) 52, 31, *n. m., messager.*

messaige, *v.* message.

messeigneurs, *v.* monseigneur.

messeoir (minus-sedere) 45, 20, *v. n., déplaire.*

mest, *v.* mettre.

mestier (ministerium), menestier 2, 10, *n. m., service, office, métier, besoin*; avoir m.; *avoir besoin*, etc., *être utile* ou *nécessaire* 13, 2, 31, etc.; n'avoir m. 24, 140, *être inutile.*

mestis (mixtum-itium) 62. 34. 37, *adj., de condition moyenne, bourgeois.*

mestre, *v.* maistre.

mesure (mensuram) *n. f., mesure, modération.*

met, metant, mete, -ent, -ereiz, metterai, *v.* mettre.

mettre (mittere), metre 6, 2, 47, *v. a., mettre, placer, imputer* 8, 1, 167, *admettre* 12, 47, *donner à l'offrande* 8, 1, 253; *v. réfl.*, se m., *se mettre, se confier* 20, 26. — *Pr. sg.* 1 met 48, 108, 3 met 4, 47, etc., meet 39, 28, mest 24, 255; *pl.* 3 metent 6, 1, 70; *pf. sg.* 3 mist 3, 59, etc.; *pl.* 3 mistrent 59, 58, missent 30, 34; *fl. sg.* 3 metra 12, 47; *pl.* 2 metereiz 48, 93; *sbj. sg.* 3 mete 70, 1, 36, meche 12, 46, etc.; *pl.* 3 mechent 52, 6; *ipf. sg.* 1 meïsse 58, 125, 3 meïst 24, 42; *impér. sg.* 2 met 58, 37; *p. pr.* metant 19, 244, *p. p.* mis 6, 1, 67, etc., *f.* mise 20, 114, etc.

meü, meut, meütes, -üz, *v.* movoir.

meureté (maturitatem) 72, 89, *n. f., maturité.*

meurs (mores) 72, *titre et l.* 114, mœurs 63, *titre, n. f., mœurs.*

meus, meuz, *v.* meillor.

mezel (misellum), *s. sg.* meziaus 14, 134, *n. m., lépreux.*

mi[1] (medium), my, mé 16, 15, etc., mié 57*, 2, 21, *f.* mie, *adj. et subst., mi, demi, demie*; la mie nuit 24, 32, mynuyt 26, 170, *minuit*; par mi 7, 123, *par moitié*; tres par mi cel palais 5, 54, *au beau milieu de ce palais*; par my le col 55, 119, *par le cou*; *prép., parmi, à travers*: parmi la sale 14, 18, etc.; — en mi 5, 112, etc., *au milieu* : en mi le monde 16, 15; — enmi 14, 105, etc., anmi 23, 2, 3, etc., *prép., au milieu de, dans.*

mi[2], *v.* moi *et* mon[1].

miaudres, *v.* meillor.

miauz, *v.* miel.

Michiel (Michaelem) 6, 2, 59, etc., *n. pr. m.* : 1° *l'archange saint Michel*; 2° *Michel, père d'Adam* (*v. ce mot*) 15, 2, 9.

midy, *v.* mi[1].

mie (micam), mye 17, *l.* 1 *de la note*, *n. f.* (*litt*t *mie de pain*) *qui sert à renforcer la négation, au plur. comme au sing.*: jai mies 65, 9, etc., *v.* ja; — *dans une prop. dépendante, avec une négation dans la principale* 30, 173.

mié, *v.* mi[1].

miel (mel) 43, 48, *s. sg.* miex 45, 176. miauz 45, 95, *n. m., miel.*

mieldre, mielz, *v.* meillor.

mien, mienne, miens, *v.* mon[1].

mier (merum) (*cf.* argemier), mer, *s. sg.* miers 16, 90, *adj., pur, simple, vrai*; *compar. organique* meror, merur 22, 78.

mies, *v.* mie *et* ja.

mierveille, *v.* merveille.

mieudre, mieulx, mieulz, *v.* meillor.

miex, *v.* miel *et* meillor.

mil mille 6, 1, 9, etc. *excep*t mile 18, 10, *pl.* mile (milia), mille 54, 2, 63, etc., milie 6, 1, 46 (*plus rarement* mil 10, 23), *adj. num., mil, mille, millier.*

Miles, *v.* Milon.

milie, mille, *v.* mil.

milleur, millor, *v.* meillor.

milier (milia-arium) (*s. pl.*) 6, 2, 83, *r. pl.* miliers, *n. m., millier, mille.*

Milon (Milonem), *s. sg.* Miles (Milo, *et* s *du nominatif analogique*) 59, 3. 60, 67, *n. pr., Milon le Brabançon* 59, 3, *évêque de Beauvais* 60, 53.

mine (heminam), *n. f., mine, demi-setier.*

miner (minare *Diez*, minium-are, *Littré*) 54, 1, 136, *v. a.*

ministre (ministrum), *s. pl.* 24, 5, etc., *n. m., serviteur, ministre.*

miracle (*miraculam) 24, 163 (*f.*). 69, 48, *n. m. et f.*

mire (medicum), *s. sg.* mires 48, 10, *n. m., médecin.*

mirer (mirare), *v. a., regarder*; *v. réfl.*, se mirer 44, 1, 2° (*titre*), *v.* 4, etc., *se mirer.*

mireur (mirare-atorem) 26, 51, etc., *n. m., miroir.*

mis[1], *v.* mon[1].

mis[2], missent, mist, mistrent, *v.* mettre.

misericord (misericordem), *pl.* -ords 67, 2, 4, -ors 67, 2, 96, *adj., miséricordieux.*

mi sire, *v.* monseigneur.

mismes, *v.* meïsmes.

mitié, -iez, *v.* moitié.

mix, *v.* meillor.

moble (mobilem), *adj., mobile*; nient m. 69, 29, *immobile.*

moerc, **moert**, *v.* morir.

mœurs, *v.* meurs.

moi (me), *pron. pers.* 1re *pers.* — *S. sg.* io 1, 2, 2. 3, eo 1, 1, 3. 1, 2, 3, jeo 21, 6, etc., ju 65, 85, jo 4, 49, etc., jou 18, 57, 61, etc., je (*avec élision*, j') *passim*, ge 7, 55, etc., *avec élision*, g' 7, 59, etc.); gié (*emphatique* ; *joint à d'autres pronoms* : jot = jo te 4, 73. 101, jol 6, 1. 3 *et* jou 48, 77 = jo le, jel = je le, jes = je les; *joint à* en : jon = jo en. — *R. sg.* moi 9, 3, etc., mei 4, 4, etc., mai 22, 63, etc., mi 5, 165, etc. (*rarement* me : qu'en chat me? 51, 79, *datif*); *atone* me 1, 1, 2, etc. (*avec élision*, m' 4, 7, etc., *non élidé* 68, 5), mi 1, 1, 5, 31, 2, 14, etc. (*datif*), mei 6, 3, 13 (*datif*). — *Pl. s. et r.* nos 2, 26, 6, 1, 18, etc., nous, *nous.*

moie, *v.* mon[1].

moignon (*cf.* moing, *mutilé*, Bueve de Comarchis, 311; *p.-ê. de* minus) 8, 1, 124, *n. m.*

moiien medium-anum), moien, moyen 72, 98, *f.* moiienne 71, 98, *adj., moyen*; — *subst*t 44, 2, 121, *m., moyen terme, milieu.*

moillier[1] (mulierem), muiller 50, 73, *n. f., femme, épouse.*

moillier[2] (mollem-iare) 5, 100, etc., *v. a. et n., mouiller, se m.* — *P. p.* moillé 28, 26, molliet 12, 26, *f. pl.* moillies (*picard pour* moilliees) 61, 34.

moine (*monicum *pour* mona-

clum), moyne 40, 1, 66, moisne (s *inorganique*) 66, 54, 60, *n. m.*, *moine*.

moins (minus; *la forme* mains *est due à l'influence de la labiale* m.; *cf.* foin, avoine, etc.), mains, meins 45, 216, mainz 48, 66, *adv.*, *moins*.

mois (me(n)sem), meis 57ᵃ, 1, 7, *n. m.*, *mois*: ne... mais des m. 14, 140, *ne... avant plusieurs mois, d'ici à plusieurs mois*.

moisne, *v.* moine.

moitié (medietatem), moytié 55, 28, mitié, meitié, *s. sg.* -ez 23, 1, 105, 23, 2, 39, *n. f.*, *moitié*.

mol (mollem), *f.* mole 16, 67, *adj.*, *mol*, *mou*.

molement (molli-mente) 70, 2, 19, *adv.*, *mollement*.

molin (molinum) 19, 145, moulin 27, 37, *n. m.*, *moulin*.

molliet, *v.* moillier².

molt, *v.* mout.

molton, *v.* mouton.

mon¹ (m(e)um), *adj. poss.* 1ʳᵉ *pers.* — *M. sg. s.* mis (mi') *dev.* sire), mes 6, 1, 19, etc. 23, 1, 1 me'sires 41, 2, 29; *r.* mon 6, 2, 10, etc., mun: *pl. s.* mi 4, 18, etc.; *r.* mes 4, 16, etc.; *f.* ma 4, 57, etc., me (*picard*) 30, 62, etc. — *Absolu, ordinᵗ employé comme prédicat, ou avec l'art. et accompagné d'un subst.*; *sans article, dans des loc. spéciales, comme* en moie foi 42, 2, 17, meie culpe! 6, 2, 33, *c'est ma faute!* (mea culpa!). — *M. sg. s.* miens (*contract. de* mieon = meum, s *analogique*) 4, 60, etc., meos (= meus) 1, 2, 2, *r.* mien 14, 21, etc., meon 1, 1, 3, 6, men 22, 74, 30, 218; *f. sg.* meie (= *mea) 6, 2, 33, moie 24, 273, etc., mienne (*forme analogique très postérieure, sauf en picard, où on la trouve au XIIIᵉ s.*), *pl.* meies, etc.

mon² (*?) 23, 2, 33, *adv.*, *certes, assurément*.

monde¹, *v.* mont¹.

monde² (mundum) 32, 83, *adj.*, *pur*.

monder (mundare) 32, 79, *v. a.*, *purifier*.

moneie (monetam) 58, 112, *n. f.*, *monnaie*.

Monglainne, *v.* Monglave.

Monpeslier (Montem-pessulum-arium) 13, 2, 41, *n. pr. de ville*, *Montpellier*.

monseigneur (*mon-seigneur*) 27, 34, etc., *s. sg.* mes sire 7, 94, mé'sires 41, 2, 29, mi'sire, *r. pl.* messeigneurs 67, 2, 1, 96, *n. m.*, *monseigneur, messire*.

monstier, *v.* moustier.

monstrer, *v.* moustrer.

mont¹ (mundum), munt 64, 28, 77, mund 64, 90 monde, munde 65, 2, *s. sg.* mons 14, 134, munz 64, 27, mondes 13, 2, 77, *n. m.*, *monde*.

mont² (montem), munt, *n. m.*, *montagne*; contre m. 5, 42, 85, 137, *en haut*.

montagne (montem-aneam), montaigne 6, 1, 15, *n. f.*, *montagne*; le Vieil de la M., *v.* Vieil.

montanier (montanum-arium) 12, 5, *adj.*, *de montagne, bon pour la montagne*.

monte (*n. v. de* monter), *n. f.*, *valeur*.

monter (montem-are) 5, 86, etc., munter, *v. n.*, *monter, monter à cheval, s'élever à un chiffre, valoir, concerner, importer* (a vos que monte 30, 255, *que vous importe?*). — *v. réfl.*, s'en m. 5, 86 (*cf.* s'en aller); — *v. a.*, *hisser, exalter*. — *Ft. sg.* 3 munterad 63, 5; *p. p.* monteit 65, 47.

morciaus, *v.* morsel.

mordre (mordēre), *v. a.*, *mordre*. — *Pr. sg.* 3 mort 43, 12, etc.; *pf. sg.* 1 mors (= *morsi) 45, 59, 3 morst 45, 46, mordi (= *mordit) 45, 56; *cd. sg.* 1 morderoie 41, 2, 27; *p. pr.* mordant 45, 176.

mordrir (*), *v. a.*, *tuer, assassiner* (*d'où* meurtrir).

Moree (morum (*à cause de ses nombreux mûriers*)-atam) 48, 17, *n. f.*, *Morée, Péloponnèse*.

mori, *v.* morir.

moriginé (morigeratum) (bien) 54, 1, 120, *p. p.-adj.*, *bien élevé, de bonnes mœurs*.

morir (*morire), murir, mourir, *v. n.*, *mourir*; *v. a.*, *mettre à mort, tuer* (*ordᵗ dans les temps périphrastiques*); color morte 44, 1, 1ᵒ, 27, *teint de cadavre*; *v. réfl.*, se m. 3, 19, etc., *mourir*. — *Pr. sg.* 1 muir 6, 1, 53, 3 muert 39, 2, 32, moert 21, 75, meurt 40, 1, 42, etc.; *pl.* 2 morez 6, 1, 65, 3 muerent 29, 2, 85; *pf. sg.* 3 mori 16, 121, morut 40, 1, 2ᵒ, *titre*, *v.* 7, etc., mourut 27, 10; *ft. sg.* 2 mourras 26, 183, 3 morra 14, 143, mourra 40, 1, 30; *pl.* 1 morrons 52, 19; *cd. sg.* 3 morroit 44, 1, 2ᵒ, 10; *sbj. sg.* 1 meure 55, 112, 3 muire 45, 193, meure 40, 1, 41; *pl.* 1 mourons 54, 1, 65; *ipf. sg.* 3 morist 44, 1, 2ᵒ, 19; *p. p.* mort, 4, 40, etc.; *s. sg.* morz 6, 2, 27, etc., mortz 40, 1, 88, mors 15, 2, 45.

morist, *v.* morir.

morne (*) 57ᵇ, 72, *adj.*, *pensif, ennuyé*.

morra, -oit, -ons, *v.* morir.

mors¹ (morsum) 40, 1, 89, etc., *n. m.*, *morsure*.

mors², *v.* morir.

morsel (morsum-cellum) 39, 2, 74, morcel, *r. pl.* morciaus 44, 2, 79.

morst, *v.* mordre.

mort¹ (mortem), *n. f.* — *Personnifié* 54, 1, 13, 19, etc.

mort², *v.* morir *et* mordre.

mortel (mortalem), *s. sg.* -elz 72, 19, -ex 10, 115, -és 52, 44, *adj. des deux genres*, *mortel*.

mortés, mortex, *v.* mortel.

mortz, morut, morz, *v.* morir.

mos, *v.* mot.

mosche (muscam) 43, 48, *n. f.*, *mouche*.

mosterra, mosterront, *v.* monstrer.

mostier, *v.* monstier.

mostre (monstrum) 17, 119, *n. m.*, *monstre*.

mostrer, *v.* moustrer.

mot (*muttum, *cf. lat.* muttire), *s. sg.* moz 6, 3, 13, motz 28, *titre et l.* 3, mos 30, 204, 211, *n. m.*, *mot*; un seul m. 15, 1, 22, *à un mot près*.

mote, *v.* muete.

moudre (molere) 29, 1, 109, *v. a.*, *aiguiser*.

moue (*) 39, 12, *n. f.*

moufle (? *cf. le v. prov.* mofle, *mod.* moufle, *moelleux*) 53, 117, *n. f.*, *gant fourré sans division de doigts*.

moulin, *v.* molin.

moult, *v.* mout.

mourir, mourons, etc., *v.* morir.

mousteront, -trer, *v.* moustrer.

moustier (monasterium) 6, 3, 26, monstier 3, 2, mostier 7, 19, etc., mustier, *n. m.*, *couvent, église*.

moustrer (monstrare), mostrer 15, 1, 29, etc., mustrer 21, 97, etc., monstrer, *v. a.*, *montrer*. — *Ft. sg.* 3 mosterra 24, 119; *pl.* 3 mosterront 19, 254, mousteront (*pour* mousterront), moustreront 18, 197.

mout (multum), molt, mult, *adj.*, *beaucoup de*. — *Adv.* molt 3, 5, etc., mult, mout 6, 1, 18, etc., moult 26, 21, etc., mut 21, 22, 58, 51, mul 47, 82, moult, *adv.*, *beaucoup*.

mouton (*b. lat.* multonem, *racine inconnue*), molton 69, 16, etc., *n. m.*, *mouton*.

mouvoir, *v.* movoir.

movement (movere-imentum), mouv., *r. pl.* -ents (*corr.* -ens) 71, 81, *s. pl.* mouvemens 72, 56, *n. m.*, *mouvement, passion*.

movoir (movere), mouvoir, *v. a.*, *mouvoir, remuer*; — *v. n.*, *se mouvoir, s'élever, naître* 13, 2, 71; — *v. réfl.*, se m., *se remuer* 45, 31, *partir* 12, 151, etc. — *Pf. sg.* 3 mut 7, 78, etc., meut 12, 148; *impér. pl.* 2 movés 12, 151; *p. p.* meü, *s. sg.* meüz 21, 47; *f. pl.* meütes 71, 63, 66, 68.

moyen, *v.* moiien.

moyne, *v.* moine.

moytié, *v.* moitié.

muance (mutare-antiam) 71, 72, *n. f.*, *changement*.

muchier, *v.* mucier.

mucier (mussare) 5, 68, etc., muchier 26, 130, *v. a.*, *cacher*.

muder, *v.* muër.

muër (mutare), muder 4, 97, etc., *v. a.*, *changer, varier, remuer*; — *v. n.*, *changer, s'émouvoir, tourner* (*en parlant du sang*); li sans li est müés 10, 16; — ne pooir m. que ne 6, 2, 46, etc., *ne pouvoir s'empêcher de*; — *v. réfl.*, 5, 153, *bouger*.

muerent, muert, *v.* morir.

Muese (Mosam) 11, 25, *n. pr.*, *Meuse, fleuve*.

muete (*movitam) 11, 77, mote 57ᵇ, 6, *n. f.*, *meute*.

muguet (muscum-ittum) 37, 2, 6, *n. m.*
muiller, *v.* moillier[1].
muillier, *v.* moillier[2].
muir, muire, *v.* morir.
mul, mult, multes, *v.* mout.
multipleer (multiplicare) 47, 91, mutepliër 71, 52, *v. a., multiplier.*
mun, *v.* mon[1].
mund, munde, munz, *v.* mont[1].
munt, muntaigne, munter, *v.* mont[2], montagne, monter.
murdre (*n. v. de* mordrir, murdrir) 8, 1, 167, *n. m., meurtre.*
murir, *v.* morir.
mus, *v.* mut[1].
musage (*muse* (*n. verb. de* muser) -aticum) 32, 48, *n. m., flânerie.*
musart (*muse* (*n. verb. de* muser) *-art*) 25, 8, etc., *adj., lâche.*
muser (*murs?* (morsum) -are 44, 1, 2°, 55, *v. n.. flâner.*
musete (musa-ittam) 53, 56, *n. f., musette.*
Musique (musicam) 16, 46, *n. f., la Musique* (*personnifiée*).
musser, *v.* mucier.
mustier, -trer, *v.* moustier, -trer.
mut[1] (mutum), *s. sg.* mus 34, 3, 26, *adj., muet.*
mut[2-3], *v.* movoir *et* mout.
mutepliër, *v.* multipleer.
my, *v.* mi[1].
mynuyt, *v.* mi[1].

Naboth (*), *s.* Naboth 68, 1, 8, 11, etc., Naboz 68, 39, Nabotz 68, 342, *n. pr. d'homme.*
Nabugodonosor 26, 150, etc., *n. pr. d'homme, Nabuchodonozor.*
nache (natem-icam) 42, 2, 100, nace (*pron.* nake) 42, 2, 69, 73, *n. f., fesse.*
nagier (navigare), *v. n., naviguer* 19, 12, 30; — *v. a., prendre sur son bateau* 43, 24.
Naime, *v.* Naimon.
Naimon (*) 8, 1, 1, Naymon, *s. sg.* Naime 5, 72, 8, 1, 2, 185, *n. pr. d'homme, un des douze pairs de Charlemagne.*
nain (nanum), *s. sg.* -nains 22, 46, *n. m.*
naistre (nascere), *v. n., naître*; home né, home de mere né (*dans une proposition négative*), *qui que ce soit*; riens nee 44, 1, 2°, 7, *rien au monde.* — *Pr. sg.* 3 naist 47, 82; *pf. sg.* 1 nasqi 22, 129, nasquis 8, 1, 117, 3 nasqui 24, 64, etc., *p. p.* : 1° né 10, 27, etc., net 4, 73, *s. sg.* nez 3, 41, etc., neiz 60, 71, nes, *f.* nee 44, 1, 2°, 7; 2° *s. sg.* nasquis 31, 1, 53.
naje (*nen* (= non)-*je*), *adv., non* (*Cf.* o je).
Nalon 8, 1, 1, *s. sg.* Nales 8, 1, 2, 4, 185, *var. à* Naimon, Naime.
nanpourquant, *v.* nonporquant.
nape (mappam), *n. f., nappe.*
Narcisus (Narcissus) 44, 1, 2°, *passim, n. pr. m. inv., Narcisse.*
nasqi, nasqui, -is, *v.* naistre.
nate que nate 25, 115, *vaille que vaille.* — *Origine inconnue; il y en a un autre exemple dans le fragment de* Girbert de Metz *publié par M. Suchier dans les* Romanische Studien, 1, 3, *et un troisième dans le ms.* 187 *de l'Arsenal.*
nature (naturam), *n. f.*; — *la Nature personnifiée* 18, 30, 33.
naturelment (naturali-mente) 62, 30, *adv., naturellement.*
Navarre (*Navarram) 7, 10, *n. f.*
navile (navem-ilium), *s. sg.* -les 59, 112, *n. m., flotte.*
navie (navem-iam) 59, 80, *n. f., flotte*; a n. 19, 11, *avec une flotte.*
navrer (*), *v. a., blesser.*
Naymon, *v.* Naimon.
Nazareus (Nazaræus : li N. (*suj.*) 56, 69, *adj. pris subst*, *le Nazaréen* (*Jésus-Christ*).
ne, *v.* non[2] *et* ni.
né, nee, *v.* naistre.
neant (nec-entem, *p. pr. de* sum) 10, 69, etc., neënt 20, 21, etc., nent 21, 67, niënt 4, 90, nient 69, 29, neient 17, 37, etc., noient 44, 2, 53, etc., noiant 36, 8, *n. m., néant, rien*; de n. 7, 72, *en rien, aucunement*; por *ou* pour n. 26, 176, etc., *en vain* (*pour rien*); noiant de secors 36, 8, *aucun secours*; — *adv., en rien, nullement.*
neantmoins (*neant*-minus) 67, 1, 11, 21, *adv., néanmoins.*
necessité (necessitatem) 27, 69, *n. f., nécessité, état de gêne.*
ned, *v.* ni.
neent, *v.* neant.
nef (navem), *s. sg.* 18, 17, *r. pl.* nes 18, 12, etc., *n. f., navire, vaisseau à boire, auge* 12, 40.
negier (*niveare), *v. n., neiger*; — *au p. p. passif :* noif negie (*picard pour* negiee) 25, 20, *neige tombée.*
neient, *v.* neant.
neif, *v.* noif.
neige (niveam), *n. f.*
neiier, *v.* noier[1].
neir, *v.* noir.
neïs (ne-ipsum) 51, 34, nès 13, 2, 49, etc., *adv., ne... pas même*; ou n., *ou même* 20, 100.
neiz, *v.* naistre.
nel, nem, *v.* non[2].
nelui, *v.* nul.
nen, *v.* non[2].
nenil (non-ille), *adv., non*; n. nient 30, 226, 51, 34, *pas du tout.*
nent, *v.* neant.
neporquant, *v.* nonporquant.
nepveu, *v.* neveu.
nequedent (*ne-que-dont*[?] 25, 145, *adv., cependant.*
nerf (nervum), *s. sg.* ners 5, 80, nerfs 40, 1, 52, *n. m., nerf.*
nes[1] (nasum), nez 14, 48, 40, 1, 50, *n. m., nez.*
nes[2], *v.* nef.
nes[3], *v.* naistre.
nes[4], *v.* non[2].
nès, *v.* neïs.
nesun (*nès*-unum) 53, 42, nes un 17, 161, *adj., pas un, aucun.*
net[1] (nitidum), *f.* nette 37, 2, 11, nete 44, 1, 2°, 45, etc., *adj., net, pur, beau.*
net[2], *v.* naistre.
netement (nitida-mente), *adv., nettement.*
neuf, *v.* nuef[2].
neüls, *v.* nul.
neüst, *v.* nuisir.
neveu (nepotem), nevu 21, 12, *s. sg.* niés (nepos) 6, 2, 67, etc., *n. m.*
Neÿas, *v.* Neÿum.
Neÿum (Gneium) 18, 96, etc., *s. sg.* Neÿus 18, 106, Neÿas 19, 137, *n. pr., Gnéius, un des fils de Pompée.*
nez, *v.* nes[1] *et* naistre.
ni (nec), ne 1, 2, 3, etc., ned (*devant voy.*) 2, 7, *adv., et ne, et ne... pas*; ne... ne, *ni... ni*; — *sens voisin de* ou *dans des propositions interrogatives* (4, 117, etc.), *ou conditionnelles, ou indéterminées.*
nice (nescium) 70, 1, 23, *adj., niais, sot.*
Nicholai (Nicolaüm) 9, 66, *n. pr., Nicolas, duc de Saxe.*
Nicolete (Nicolaum-ittam) 30, 1, etc., *n. pr., Nicolette, l'amie d'Aucassin.*
niënt, *v.* neant.
niés, *v.* neveu.
nigromance (necromantiam) 17, 83, nigramance 20, 174, ingromance 20, 168, 26, 9, *n. f., sortilège, magie.*
nit (nidum) 71, 60, *n. m., nid.*
niüle, *v.* nul.
no, *v.* nostre.
nobile (*nobilium) 13, 1, 29, etc., *r. pl.* nobiles 15, 2, 8, *adj., noble.*
noblece (nobilem-itiam) 72, 48, -esce 48, 61, *n. f., noblesse, excellence.*
noblesce, *v.* noblece.
nocent (nocentem), *r. pl.* nocens 67, 2, 84, *adj. pris subst*, *coupable.*
Noé (Noe), *n. pr., Noé.*
Noël (natalem) 24, 9, etc. (le Noël); — *sans article,* Noël 10, 2, 8, etc.
noër (nodare) 10, 75, nouer 30, 228, *v. a., nouer, attacher, raccommoder.*
noiant, noient, *v.* neant.
noier[1] (necare), noyer, neiier 64, 56, *v. a. et n., noyer, se noyer*; — *v. réfl.,* se n. 37, 2, 35, etc., *se noyer.*
noier[2] (negare) 13, 1, 20, *v. a., nier, refuser* 60, 8.
noif (nivem) 25, 20, neif 51, 26, *n. f., neige.*
noir (nigrum), neir, *adj., noir*; *subst* 47, 20, *la couleur noire.*
noircir (*nigricire *pour* nigricare), *v. n. et a.*
Noiron (*Neronem*), *n. pr., l'empereur Néron*: l'apostle c'on quiert en N. prés 10, 10, 46, *l'apôtre saint Pierre* (*décapité, suivant la tradition, au* Campus Neronis *appelé* Prata Neronis *déjà dans Procope, VI*[e] *siècle, aujourd'hui*

Prati di Castello, *hors de la porte Angelica*.

noise (nauseam) 4, 37, etc., *n. f.*, *bruit*, *querelle*.

noisier (nauseare) 14, 102, *v. n.*, *faire du bruit*.

noist, *v.* nuisir.

noit, *v.* nuit.

nom, *v.* non¹.

nomer (nominare), numer 21, 2, nommer 35, 5, *v. a.*, *nommer*, *fixer* (*un jour*) : jor nommé 70, 2, 50, jour fixé ; feste nomee, *fête solennelle* (*proclamée*, *fixée*) 33, 33.

nombre (numerum), numbre 70, 1, 10, *n. m.*

non¹ (nomen), nom 2, 14, etc., nun 56, 1. 66, 42, etc., *s. sg.* nons, nuns 46, 84, *n. m.*, *nom* ; avoir n. (*avec le cas sujet*) 36, 5, etc., *se nommer* ; en n. Deu! *au nom de Dieu! par Dieu!* par non de 15, 2, 47, *à titre de*.

non² (non) 1, 2, 3, etc., nun 1, 22, 4, etc., nen 3, 66, etc., *adv. de négat.*, *non*, *ne... pas* (*absolument ou avec un verbe ou un adjectif*); — ne 3, 41. 60. 69, etc., n' (*devant voy.*) 4, 23, etc., *ne* (*même emploi qu'en fr. moderne*); ne que 43, 4, *pas plus que*; — nont (= non ent) 2, 5, nos (= non se) 2, 20, nel (= ne le) 3, 11, etc. (*contracté en* nou 24, 60), nes (= ne se) 5, 153, nés (= ne les) 19, 71, etc., nem (= ne me) 4, 103. 110. — Ne, *suivi d'un inf.*, *pour exprimer l'impér. négatif.* : nel dire ja 6, 1, 44, etc., ne laissier 6, 2, 18, etc.

nonain, *v.* none.

nonante (nonaginta), *adj. num.*, *quatre-vingt-dix*; n. et nuef 7, 3, *quatre-vingt-dix-neuf*.

noncier (nuntiare), noncer 54, 2, 85, *v. a.*, *annoncer*.

none (nonam) 5, 112, *n. f.*, *la neuvième heure du jour*, *none* (*office de l'église*) ; a heure de n. 26, 41, au point de n. 30, 130, *vers la neuvième heure* ; treske la basse n. 5, 112, *jusqu'à la fin de la neuvième heure*.

none (*nonnam, *origine obscure*), nonne 33, 31, etc., *r. sg.* nonain 6, 3, 26. 44, 2, 25 (*formé par un déplacement de l'accent qui remonte au latin vulgaire* ; *cf.* Bertain *et* Courtain), *n. f.*, *nonne*, *religieuse*.

nonporquant (non-pro-quantum) 14, 6, nep. 44, 2, 115, etc., nanpourquant 18, 24, etc., *adv.*, *cependant*, *néanmoins*.

nonque (nunquam) 2, 13, nunquam (*latin*) 1, 1, 5, *adv.*, *ne..*, *jamais*, *nullement*.

nont, *v.* non².

Normant (*Normannum) 15, 2, 10, etc., *r. pl.* -anz 57*, 2, 40, *n. pr. de peuple*, *Normand*.

Normendie (Normanniam) 49, 28, *n. pr.*, *Normandie*.

norreture (nutritum-uram), nourr. 71, 75, *n. f.*, *nourrissage* 24, 296, *nourriture*.

norrir (nutrire), nodrir 6. 2, 44, etc., nourrir, nourir, *v. a.*, *nourrir*, *élever*. — *P. p.* noury 27, 3, *s. sg.* nourriz 40, 1, 128, nourryz 63, 80, nouris 50, 61.

Nort (*) 56, 16, *n. m.*, *Nord*.

nos¹, nous, *v.* moi.

nos², *v.* nostre.

nos³, *v.* non².

nos, *v.* toi.

nostre (nostrum), nostro 1, 1, 1, *s. sg.* nostres 52, 23 (*rare au pluriel*), *adj. poss.*, *notre*. — *Forme apocopée* (*plus usitée que l'autre au rég. pl.*), *des deux genres et des deux nombres* : noz (*r. sg.* 19, 158, *s. pl.* 59, 108), nos (*s. pl.* 13, 2, 64) ; *en picard : m. s. sg. et r. pl.* nos, *r. s.* no 30, 184, *s. pl.* no; *f. sg.* no 25, 99. 52, 16, *pl.* nos.

nostro, *v.* nostre.

notable (notabilem), *adj.*; — *subst.* 37, 1, 3, *dit mémorable*, *maxime*.

note (notam), *n. f.*, *air*, *chanson*.

nou¹, *v.* non².

nou² (homo) 39, 20, *pron. indéf.*, *on* (*voy. la note*).

nouer, *v.* noër.

nourir, nourrir, *v.* norrir.

nourreture, *v.* norreture.

noury, *v.* norrir.

nouveau, -el, -iele, *v.* novel, novele.

novel (novellum) 17, 113, nouvel, nuvel, *s. sg.* noviaus 49, 132, *f.* novele 20, 163, etc., nouvelle 37, 2, 12, *adj.*, *nouveau* ; — *adv.*, nouveau 54, 2, 90, *nouvellement*.

novele (novellam), nouviele 18, 15, etc., *n. f.*, *nouvelle*.

noviaus, *v.* novel.

noyer, *v.* noier¹.

nu (nudum), *s. sg.* nus 15, 2, 71, *f.* nue 20, 33, *adj.*, *nu*.

nuef¹ (novum), *adj.*, *neuf*; N. Borc 49, 143, *Le Neubourg*, *ville de Normandie* (*Eure*).

nuef² (novem) 16, 11, neuf 55, 34, *adj. num. cardinal*, *neuf*.

nueime (*novimum) 16, 15, *adj. num. cardinal*, *neuvième*.

nuire, *v.* nuisir.

nuisi, *v.* nuisir.

nuisir (nocire) 64, 71, nuire (nocĕre), *v. n.*, *nuire*. — *Pr. sg.* 3 noist 47, 62, nuit 45, 178 ; *p. p.* nuisi 34, 2, 41 ; *sbj. ipf. sg.* 3 neüst 45, 98.

nuit (noctem), noit 3, 99. nuyt 26, 10. 54, etc., *s. sg.* nuiz 20, 51, *r. pl.* nuytz 26, 143, *n. f.*, *nuit*; — la nuit 17, 35, etc., *cette nuit-là* (*cf.* le jor).

nuiz, *v.* nuit.

nul (nullum), *s. sg.* nuls 3, 60, etc., nulz 39, 2, 10. 61, 53, nus 9, 35, etc., neüls (ne-ullus) 1, 2, 3, *f.* nulla 1, 2, 4, nule 4, 98, etc., nulle, etc., nïule (= ne-ulla) 2, 9; — *pris subs*¹, *r. s.* nului (nullo-ei, *cf.* lui) 32, 53, etc., nullui 70, 2, 43, nelui 7, 57, *adj.*, *nul*, *aucun*.

nulla, -ui, nului, *v.* nul.

num, nun, numer, *v.* non¹, nomer.

numbre, *v.* nombre.

nun, *v.* non².

nune, *v.* none.

nunquam, *v.* nonque.

nurrir, *v.* norrir.

nus, *v.* nul, nu *et* moi.

nuvel, *v.* novel.

nuyt, nuytz, *v.* nuit.

Nuz (Novesium) 53, 40, *n. pr. de ville*, *Neuss*, *près de Düsseldorf*, *dans la province Rhénane*.

o¹ (hoc) 1, 1, 4. 3, 51, *pron. démonstratif*, *ce*; in o quid 1, 1, 4, *tout autant que*, *tant que*. *Voy.* o je *et* oïl.

o² (ubi) 3, 3, etc., ou 6, 2, 67, etc. 13, 1, 34, etc., *adv.*, *où*; ou 13, 1, 34, ou qe 13, 1, 39, *là où*.

o³ (apud), od 3, 12, etc., ot 4, 104, etc., ab 1, 1, 5, a (*passim*), ad (*devant voy.*) 2, 22, *prép. avec*.

o⁴ (aut), ou (*les deux formes sont réunies* 42, 76), *conj.*, *ou*, *ou bien*.

o⁵, *interj.*, *ô*, *oh!*

obedience (obœdientiam), *n. f.*, *obéissance*.

obeïr (obedire), *v. n.*, *obéir*; o. vers 41, 2, 14, *obéir à*.

obli (*n. verb. de* obliër), oblit 6, 2, 47, *n. m.*, *oubli*.

obliër (oblitum-are), oubliër 17, 171, *v. a.*, *oublier*; ne pas s'o. 12, 73 (*formule*), *ne pas perdre le temps* (*le souvenir de ce qu'on doit faire*); ne pas s'o. de 16, 72, *ne pas manquer de* (*périphrase pour renforcer le sens du verb. à l'infin.*).

observer (observare) 3, 40, *v. a.*, *prendre garde* (*à une chose*, *pour ne pas la faire*), *s'abstenir de*.

obviër (obviare) 54, 1, 47, *v. n.*, *faire des remontrances*.

occasion, occoison, *v.* ocoison.

occir, occire, *v.* ocire.

occuper (occupare), occupper 72, 98, *v. a.*, *occuper*.

oche (*oscam) 26, 15, *n. f.*, *hoche*, *coche* (*de l'arc*).

ocheson, *v.* ocoison.

ochire, ocidre, ocirre, *v.* ocire.

ocire (occidere), occire, occir 48, 134, ocidre 3, 124, ochire 18, 23. 82. 52, 28, etc., ochirre 18, 85, oscire 56, 60, *v. a.*, *tuer*, *faire mourir*. — *Pr. sg.* 1 oci 31, 1, 38; *cond. sg.* 2 ochirroies 18, 85.

ocision (occisionem) 62, 27. 65, 24, *n. f.*, *meurtre*.

ocoison (occasionem), occ. 37, 2, 35, ocheson (*forme affaiblie*) 65, 59, achoison 20, 158, occasion 63, 6, *n. f.*, *occasion*, *cause*; en o. de, *en vue de*.

od, *v.* o³.

odor (odorem), odur 47, 61, *s. sg.* odors 45, 66. 101, odeurs 12, 98, *n. f.*, *odeur*.

odrat, odreiz, *v.* oïr.

odur, *v.* odor.

oë (*aucam, *que suppose* aucellam ; *cf. le prov.* auca) 55, 4, oue 39, 25, *n. f.*, *oie*.

oef (ovum), *r. pl.* eufs 38, 1, 18. 62, 47, *n. m.*, *œuf*.

oeil, oeul, *v.* oil.
oëiz, *v.* oïr.
oeuvre, *v.* ovre *et* ovrer.
oeuvrent, *v.* ovrer.
oevre, oevreut, *v.* ovre, ovrer.
oëz, *v.* oïr.
of-, *v.* off-.
oferende, *v.* ofrande.
offre (*n. verb. de* offrir) 35, 10, *n. m.*
ofrande (offerenda) 15, 2, 32, oferende 7, 33, *n. f.*, *offrande*.
ofrir (*offerire), offrir, *v. a.*, *offrir, aller à l'offrande* 24, 69. — *P. p.* offert 24, 69, of. 13, 1, 22, *s. sg.* offers 52, 22.
Ogier (*), *s. sg.* Ogiers 5, 59, *n. pr.*, *Ogier le Danois, l'un des douze pairs*,
oi, *v.* avoir *et* oïr.
oiant, *v.* oïr.
oie, *v.* o je.
oignement (ungere-imentum) 48, 75, *r. pl.* -ens 48, 126. 133, *n. m.*, *onguent*.
oil (oculum), ueil 17, 182, oeil 30, 216, etc., oeul 30, 144, *s. sg. et r. pl.* uelz 6, 1, 62, etc., ueuz 17, 16, etc., uoils 3, 58. 75, ielz 19, 48, cils 42, 1, 53, els 42, 1, 26, euz 34, 2, 14. 45, 27, iex 10, 62, etc., ex 30, 174. 241, iauz 23, 1, 52. 45, 96, yeux 54, 1, 129. 189, yeulx 54, 2, 40, *n. m.*, *œil*.
oïl (hoc-illic) 5. 35, etc., oyl 25, 97, ouy, *adv. d'affirmation, oui* (*cf.* o je *et* oie).
oindre (ungere) 45, 221, *v. a.*, *caresser*.
oir, *v.* hoir.
oïr (audire), ouir, ouyr 27, 42, *v. a. et n. ouïr, entendre, exaucer*; oiant tous 18, 146. 19, 194, *de façon à être entendu de tout le monde*. — *Pr. sg.* 1 oi 5, 15, etc., oy 55, 79, 2 os 30, 167. 270, 3 ot 4, 1, etc., oit 13, 2, 85, etc.; *pl.* 2 oëz 42, 1, 131, oyez 67, 2. 90, 3 oënt 42, 1. 95; *ipf. sg.* 3 oyvet 65, 70, ooit 42, 1, 23. 54; *pf. sg.* 1 oï 58, 30, 3 odit 3, 91. 121, oït 5, 168, oï 13, 1, 6, etc., oy 48, 109; *pl.* 2 oïstes 5, 165; *fl.* orrai, etc.; *sg.* 3 odrat 6, 1, 2; *pl.* 2 odreiz 3, 17. 55, orroiz 45. 58, orrez, orrés 30, 121. 122, etc.; *cd. sg.* 3 oroit 18, 103. 65, 22; *sbj. sg.* 1 oie 42, 2, 109; *ipf. pl.* 2 oïssiez; *impér. pl.* 2 oiiez 7, 90, oiiés 25, 93, oiez 14, 109, etc., oëz 23, 2, 52, etc., oëiz 48, 112; *p. pr.* oiant 18, 146, etc., *pl.* oianz 45, 54; *p. p.* oït 5, 160, etc., oyt 25, 139, oï 7, 109, etc., ouy, *f.* oïe 24, 37.
oire, *v.* oirre.
oirre[1] (*n. verb. de* errer), oire, *m.*, *voyage, chemin*; a chief d'o. 20, 50, *à la fin*; acoillir son o. 13, 1, 38, *se diriger, aller*.
oirre[2], *v.* errer.
oisel (avicellum), *s. sg.* oiseaus 16, 68, etc., -iaus 41, 1, 14, -iax, 30, 56, -eax 20, 63, *n. m.*, *oiseau*.
oiselet (avicellum-ittum), *s. sg.* oiselés 23, 1, 1, *n. m.*, *petit oiseau*.
oiselin (avicellum-inum) 11, 73, *n. m.*, *petit oiseau*.
oisellon (*oisel*-ionem) 30, 121, *n. m.*, *oisillon*.
oiseuse (otiosam), *n. f.*, *oisiveté* 72, 9, *parole inutile* 23, 1, 149.
o je (hoc ego) 30, 262, oie (*rimant avec* joie) 29, 104, *adv. d'affirmation, oui* (*cf.* oie, oïl *et* naje).
ole (ollam) 28, 2, 28, *n. f.*, *marmite, pot*.
olifant (elephantem) 6, 1, 32, etc., *n. m.*, *cor d'ivoire*.
Olivete (Olivetum): munt O. 56, 67, *mont des Oliviers*.
Olivier (olivarium) 6, 1, 44, etc., *s. sg.* -iers 6, 1, 13, etc., *n. pr. d'homme, Olivier, l'ami de Roland, l'un des douze pairs*.
oloir (olere), *v. n.*, *sentir*. — *Pr. pl.* 3 uelent 17, 133.
oltrage, *v.* outrage.
om, *v.* home.
ombre (umbram), umbre 44, 1, 2°, 56, *s. sg.* umbres 44, 1, 2°, 48, *n. m.*, *ombre*.
ombrage (umbraticum), *n. m.*
omque, *v.* onques.
onc, oncq, oncques, *v.* onques.
oncle (avunculum) 5, 106, uncle, *n. m.*
onde (undam), *n. f.*, *onde*; l'o. 48, 52, *la mer*.
onnor, onor, *v.* honor.
onny (unum-itum) 54, 1, 86, *adj.*, *uni, égal*.
onques (unquam-*s adv.*) 4, 50, etc. 6, 2, 51, etc., unques 57[b], 102, unkes, oncques, onque (= unquam) 20, 154, omque 2, 9, onc 5, 49. 108. 17, 61, etc., oncq 40, 1, 3, unc, *adv.*, *jamais, nullement*; *marque l'indétermination dans le passé* (quant onques a li s'abandona 34, 2, 38; *cf.* 15, 2, 14. 17, 145, etc.), *ou dans l'avenir* (au plus avant que je onques porrai 9, 50).
onur, onurer, *v.* honor, honorer.
Onnestase (Anastasiam) 8, 1, 122, *n. pr.*, *Anastasie*.
oposer, *v.* opposer.
opposer (ob-pausare (s'), s'oposer, *v. réfl.*, *lutter, rivaliser* 51, 86, *faire opposition* 54, 1, 182.
opposite (oppositum) 26, 43, *adj.*, *contraire, opposé*.
or, *v.* ore.
orainz (or-ainz) 19, 89, orains 18, 66, *adv.*, *naguère, tout à l'heure*; (*dans le passé*) puis o. que 55, 100, *loc. conj.*, *depuis que*.
oraison, -am, *v.* oreison, -er.
ord (horridum) 32, 81, etc., *adj.*, *sale, laid*.
ordenance (ordin-*are*-antiam), ordonn., *n. f.*, *ordre, ordonnance* (*arrangement*) 63, 93.
ordene, *v.* ordre.
ordener (ordinare), ordonner 27, 62. 69, *v. a.*, *ordonner, consacrer, arranger, attribuer*; terre mal ordonnee 39, 2, 5, *p. p.*, *terre mal cultivée*; clerc ordené 10, 28, *clerc qui a reçu les ordres majeurs*; li poples ordenés 15, 1, 36, *le peuple en rang* (*en procession*); — *pris subst*[t], *prêtre ou évêque* 56, 36.
ordonnance, *v.* ordenance.
ordonner, *v.* ordener.
ordre (ordinem), ordene 65, 58, *n. m.*, *ordre*; li saint o. 65, 58, *les ordres sacrés* (*conférés aux prêtres*); par o. 16, 11, *successivement*.
ore[1] (auram) 20, 40, *n. f.*, *souffle*.
ore[2], *v.* hore.
ore[3] (hac-hora), hore 3, 55, hor[e] 3, 65. 71, ore 37, 2, 19, etc., ores 14, 122, *adv.*, *maintenant, alors, or, donc*; *dans* dehait ore qui por vous i cantera 30, 161, ore *s'explique par le présent du subjonctif* ait, *qui est sous-entendu*; or... or 44, 2, 3, etc., *tantôt, tantôt*; d'or en avant, d'ore en a., d'ores en a. 67, 2, 59, d'or ennavant 67, 2, 83, d'or ennavent 67, 2, 70, dès hore en avant 59, 36, dès ore mais 18, 151, etc., *adv.*, *désormais, dorénavant*; or de (*inf.*) 52, 13 (*formule de commandement, d'exhortation*), *c'est maintenant qu'il s'agit de*.
oreison (orationem), oroison 24, 111, oraison (*forme refaite*) 66, 2, *d'où les formes affaiblies* oreson 65, 13, orison 15, 2, 28. 69, 40, *n. f.*, *prière*.
orelle (auriculam), *n. f.*, *oreille*.
orendroit (*or-en-droit*), *adv.*, *à l'instant, à cet endroit* (*de notre récit*) 61, 14.
Orenge (*Auradicam, *pour* *Aurasicam, Arausicam) 5, 48. 10, 109, *n. pr. de ville, Orange*.
orent, *v.* avoir.
orer (orare), *v. a.*, *prier, dire* 29, 2, 64. — *Pr. pl.* 1 oram 2. 26.
ores, *v.* or.
oreson, *v.* oreison.
orfelin (orphan*um*-inum) 7, 58, orphelin 32, 80, *adj.*, *orphelin*.
orgellos, orgeul, *v.* orgoillos, -oil.
orgoil (*orgolium), -uel 40, 1 2°, 52, -eul 12, 120, -ueil 16, 22. etc., *s. sg.* orgoilz 64, 22, -ueuz 17, 48, etc., -ueus 19, 218, -ues 60, 35, *n. m.*, *orgueil*.
orgoillos (*orgoil*-osum), -uillous 41, 1, 29. -eus 7, 91, orguilleus 62, 32. 39, -eux 26, 21, orgelleus 12, 45, *adj.*, *orgueilleux*.
orgoillosement (*orgoillose*-mente) 64, 21, *adv.*, *orgueilleusement*.
orgueil, -uel, -ues, -ueus, -ueuz, *v.* orgoil.
orgueilleus, -ous, *v.* orgoillos.
orguillier (*orgoil*-iare) 46, 39, *v. n.*, *s'enorgueillir*.
orguilleus, -eux, *v.* orgoillos.
orie (aureum) 6, 2, 8, *adj.*, *d'or*.
Oriant (orientem) 17, 105 *sans article*), *l'Orient*.
oriere (*orariam, *de* orarius) 53, 100, *n. f.*, *lisière*.
orillete (auricul*am*-ittam) 12, 7, *n. f.*, *oreillette*.
Origni Auriniacum 13, 1, 18

n. pr. de ville, Origny-en-Thiérache.

orine (originem) 22, 18, *n. f., origine, race, nature.*

orison, oroison, *v.* oreison.

orle (*orulum, *de* ora) 58, 115, *n. m., bord* (*cf. ourlet*).

Orliens, *dissyll.* (Aurelianos) 7, 103, *n. pr. m., Orléans.*

oroit, orrai, orrat, *v.* oïr.

orphelin, *v.* orfelin.

orrible (horribilem), horrible 16, 122, *adj., horrible.*

os[1] (os), *n. m., invar., os.*

os[2], *v.* oes, oser *et* oïr.

os[3], *voy.* oïr.

oschier (*oscare), *v. a. et n., ébrécher, s'ébrécher.*

oscire, *v.* ocire.

oscur (obscurum), *adj., obscur.*

oseaux, *v.* housiax.

oser (aus*um*-are), ozer 57ª, 1, 137, osser 30, 174, etc., *v. a., oser*; *p. p.* osé, *audacieux.* — *Pr. sg.* 1 os 19, 61, etc.

ospital (hospitale) 14, 58, *n. m., loge d'un lépreux* (ordinᵗ *hôpital*).

osser, *v.* oser.

ost (hostem), *pl.* oz (= osts) 6, 1, 17, *n. f., armée, expédition*; mener en ost 7, 65, aller en ost 18, 144, *mener, aller en expédition.*

ostanit (?) (obstinebat, 3ᵉ *p. sg. ipf. de* obstinere) 1, 2, 2, *note*, ἅπαξ εἰρημένον.

oste (hospitem), *voc.* ostez (pʳ ostes) 25, 119, 137, 149 (*cf.* richez 25, 95), *n. m., hôte.*

osté, osteil, ostel, *v.* hostel.

Ostedun (Augustodunum) 3, 43, *n. pr. de ville, Autun.*

osteler (*ostel*-are) 25, 75, *v. n., loger.*

oster (obstare), *v. a., ôter, délivrer.*

ostor (*avisceptorem), osteur 22, 41, *n. m., autour.*

ostoir (*avisceptorium) 8, 1, 20, *n. m., autour* (*cf.* osteur, ostor).

ostroier, *graphie fautive pour* otroier.

ot, *v.* o[3], oïr *et* avoir.

Oton (Ottonem), *s. sg.* Otes (Otto *et s analogique*) 6, 2, 70, *n. pr., Othon, l'un des douze pairs de Charlemagne.*

otrage, *v.* outrage.

otrei, otreier, otreiier, otriier, *v.* otroiier.

otroier (*auctrizare *pour* *auctorizare = auctor*em*-izare) 13, 1, 16, etc., otreier 5, 33, 82, 57ª, 2, 15, etc., otriier 25, 79, *v. a., octroyer, accorder.* — *Pr. sg.* 1 otrei 57ª, 2, 17, otroy 25, 43; *sbj. sg.* 3 otroit 34, 2, 48; *p. p.* otreié, otriiét 25, 79.

otroit, otroy, *v.* otroier.

Ottovien (Octavianum) 26, 150, *n. pr., Octavien de Rome, nom donné ordinairement au moyen âge à Auguste Octave.*

ottroy *n. verb. de* ottroyer, otroier, *n. m., octroi, permission.*

ou[1], *v.* le[1].

ou[2], *v.* o[2] *et* o[3].

ouay 55, 25, *interj. exprimant la surprise.*

oubliër, *v.* obliër.

oue, *v.* oë.

oulrent, *v.* avoir.

oultrage, *v.* outrage.

oultrageus (*outrage*-osum) 54, 1, 93, *adj., outré, excessif.*

oüsse, oüst, oüssons, etc., *v.* avoir.

outrage (ultr*a*-aticum), -aige 53, 135, oltrage 6, 1, 37, 59, 47, oltr. 39, 2, 84, oultr. 72, 51, *n. m., excès, sottise, parole, excessive, injure* (*cf. notre* outrance).

outre (ultra), ultre 46, 14, etc.; oltre 57ª, 2, 43, *adv. et prép., outre, contre* 46, 14, 86, *au delà, au delà de.*

outrer (ultr*a*-are), ultrer, *v. n. et a., passer outre, traverser, maltraiter violemment*; *p. p. s. sg. m.* ultrez 68, 42, *tué.*

ouvrei, -er, *v.* ovrer.

ouvrir, *v.* ovrir.

ouy, *v.* oïl.

ouy, ouystes, *v.* oïr.

overz, *v.* ovrir.

ovre (operam), uevre 16, 59, etc., oevre 20, 142, etc., eouvre 26, 163, *n. f., travail, fatigue, peine, œuvre.*

ovrer (operare), uvrer 22, 47, etc., uverer 68, 42, ouvrer 19, 69, etc., *v. n. et a., travailler, ouvrer, exercer une action, agir*; estre ouvré 71, 64, 67, *souffrir une action.* — *Pr. sg.* 3 uevre, oevre 71, 58; *pl.* 3 uevrent 71, 84, oevrent 71, 61, 64, 65, oeuvrent 55, 96; *p. p.* ouvré, ouvrei 60, 26, *f. pl.* ouvrees 71, 64.

ovrir (aperire), ouvrir, *v. a. et n., ouvrir, s'ouvrir.* — *Pr. sg.* 3 uevre 29, 1, 33; *pf. sg.* 3 ouvrit 16, *l.* 4 *de la note*, ouvri 60, 95; *sbj. sg.* 1 ovre 10, 48; *impér. sg.* 2 huevre 66, 43; *p. p.* overt 42, 1, 48, ouvert 29, 1, 47, etc., *r. pl.* overz 56, 11.

oy, oyez, oyt, oyvet, *v.* oïr.

oye (auditam) 66, 74, *n. f., ouïe.*

oyl, *v.* oïl.

oz, *v.* ost.

ozer, *v.* oser.

paciënce (patientiam) 72, 5, *n. f., patience.*

paction (pactionem) 62, 64, *n. f., pacte.*

page (*pagium, *de* pagus *Littré*, παίδιον *pour* παιδίον *Diez*), *n. m., page.*

pagien, paien, *v.* paiien.

paier, *v.* paiier.

paiien (paganum), paien, pagien 2, 12, etc., *adj., païen.*

paiier (pacare), paier, *v. a., payer*; rentes paians 18, 169, *bonnes rentes* (*rentes sûres, qui se paient*; *cf.* « *argent comptant* »); — *absolᵗ, se venger* 62, 2; *v. réfl.,* se p. 3, 12, 14, *se réconcilier, faire la paix avec.*

paile (pallium) 20, 14, *n. m., étoffe de soie.*

paillard (*paille*-*art) 54, 1, 34, *n. m. et adj., homme de rien, misérable.*

pain (panem), pein 23, 2, 127, *n. m.*

paindre, *v.* peindre.

paine, painne, *v.* peine.

painture, *v.* peinture.

painturier (*peinture*-arium), 70, 1, 36, *adj., habile à peindre, qui peint.*

paire, *v* paroir.

pais (pacem) 3, 13, etc., pès 7, 93, etc., pez 55, 36, paix 62, 21, *n. f., paix*; faire p. 7, 93, *se taire.*

païs (pag*um*-ensem), pays 9, 23, etc., *n. m., pays.*

païsant (*païs*-anum), *forme faussement analogique*), *r. pl.* -anz 21, 33, *n. m., paysan.*

paistre (pascere), pestre, *v. n. et a., manger, paître* 23, 1, 141, *nourrir, réconforter*; faire p. 26, 4, *tromper.* — *Ipf. sg.* 3 pessoit 22, 42.

palais (palatium), paleis 68, 2, palès, *n. m., palais.*

pale (pallidum) 42, 2, 9, pasle (s *inorganique*) 44, 2, *titre*, *v.* 4, *adj., pâle.*

palefroi (*paraveredum) 9, 64, palefrei 17, 160, *n. m., palefroi.*

paleis, *v.* palais.

Palerme (*Panormam, *pour* Panormum) 48, 21, *n. pr. de ville, Palerme.*

paliz (pal*um*-itium) 70, 1, 9, *n. m., palissade.*

Pallas 16, 33, *n. pr., la déesse Pallas.*

pallir (pallire) 40, 1, 49, paslir 31, 1, 40, *v. n., pâlir.*

palme, *v.* paume.

paltonier, *v.* pautonier.

pan (pannum), *n. m., pan, côté.*

panche, *v.* panse.

pane, *v.* pene.

panra, panre, *v.* prendre.

panse (?), panche 39, 14, *n. f.*

panseir, -ser, -sif, *v.* penser, pensif.

paor (pavorem) 16, 132, paour, poor 42, 2, 88, peor 45, 52, 58, 81, poür 47, 73, 86, peür 49, 91, etc., *n. f., peur.*

paour, *v.* paor.

papelardie (*papelard* (= *pappalardum)-iam) 44, 1, 1ª, 3, *n. f., papelardie, hypocrisie.*

par[1] (per), per 1, 1, 4, *prép., par, à travers, au moyen de, à cause de, à titre de* 6, 1, 69; chascun par sei 57ᵇ, 30, *isolément* (*chacun de son côté*); par si (= sic) que 45, 203, *loc. conj., à condition que*; par ke il feroit 69, 15, *dans l'intention de faire*: *avec l'inf., pour indiquer le moyen* 72, 119. — De par 3, 106, etc. (*avec le cas régime, sans préposition*), *de la part de, au nom de, du fait de* 24, 155: *altération très ancienne de* de la part *avec ou sans ellipse de la prép.* de): *cf.* de *et* part.

par[2] (per), *particule augmentative, à peu près toujours* (*cf.* 4, 15) *séparée de l'adjectif ou*

participe par le verbe, non séparée, si elle se rapporte à un verbe : com par fui avoglez! 4, 9, tant par iert fort m'alcine 5, 21, trop par est laiz 20, 36, etc.
paradis, -ys, *v.* pareïs.
parage (par-aticum), *n. m., naissance, origine, famille, classe élevée de la société dont tous les membres ont certains droits égaux.*
paraïs, *v.* pareïs.
parant, *v.* parent.
parataindre (per-ad-tangere), *v. a., atteindre, obtenir.* — *Sbj. sg.* 1 parataigne 31, 1, 9.
parcer, *v.* percier.
parcevoir, parçoit, *v.* percevoir.
parclos (per-clausum), *p. p., clos complètement*; a la parclose 32, 67, etc., *à la fin.*
pardefin (a la) *altération de* a la part de fin: *voy.* part) 60, 1, *n. f., à la fin finale.*
pardoint, *v.* pardoner.
pardonavle (per-donabilem) 65, 86, *adj., pardonnable.*
pardoneiz, *v.* pardoner.
pardoner (per-donare), *pardonner, v. a. et n., donner entièrement* 3, 120, *pardonner.* — *Ft. sg.* 1 pardonrai 13, 1, 31; *sbj. sg.* 3 pardoint 27, 60; *p. p. s. sg.* pardoneiz 65, 89 (*pour la conj., cf.* doner).
pardre, *v.* perdre.
pardurable (per-durabilem), *adj., éternel.*
pareil (*pariculum), *f.* pareille, *adj. et subst.*
pareillement (*paricula-mente), *adv.*
pareïs (paradisum), paraïs 51, 6, paredis 6, 1, 66, etc., paradis 17, 138, etc., -ys 52, 23, *n. m., paradis.*
pareistre, *v.* paroistre.
parement (parare-mentum), *s. sg.* -enz, paramenz 2, 7, *n. m., préparation, parure* 2, 7, *parade* 40, 1, 10.
parent (parentem), parant, *s. sg.* parenz 42, 1, 36, -ens 67, 2, 90, -anz 19, 248, *n. m., parent.*
parenté (parentem-atum), *s. sg.* -ez 4, 30, *n. m., parenté.*
parer (parare), *v. a., préparer, arranger, pourvoir, parer, peler* (*une poire*) 45, 33, etc.; — *v. réfl.*, se p. 9, 9, *se conduire.* — *Pr. sg.* 3 pere 9, 9.
paresis (parisiensem) 8, 1, 101, *n. m., sou parisis* (*de Paris*).
parfaict, *v.* parfait.
parfaire (per-facere), *v. a., accomplir, compléter* 54, 2, 73.
parfait (per-factum), parfaict 54, 1, 124, 152, *p. p.-adj. f., parfait.*
parfeit (perfectum) 65, 15, parfit, *p. p.-adj., parfait. Voy.* parfait.
parfitement (perfecta-mente) 20, 152, *adv., parfaitement.*
parfont (*perfundum, *pour* profundum) 5, 91, etc., parfunt, *f.* parfonde 5, 110, 25, 67, parfunde, *adj., profond, inférieur* 51, 52. — *subst* 54, 1, 41, etc.: en p. 58, 47, etc., *profondément*; *adv.* 30, 25, *profondément.*
Paris[1] (Paris) 40, 1, 41, *n. pr. d'homme, Pâris, époux d'Hélène.*
Paris[2] (Parisios) 9, 20, *n. pr. de ville, Paris.*
parjur, *v.* parjure.
parjure (perjurum) 42, 1, 167, parjur 14, 24, *adj., parjure.*
parjuré (perjuratum), *p. p.-adj., qui s'est parjuré, parjure*; p. d'un sairement 25, 86; p. vers Amours 35, 23, *parjure envers l'Amour.*
parlement (parabolare-mentum), *s. sg.* -enz 24, 159, 60, 22, *n. m., conversation, délibération, assemblée de barons* 60, 22.
parleor (*parabolare-torem) 70, 1, 1, *n. m., celui qui parle,* (*par extension*) *écrivain.*
parler (parabola-are), parlier 66, 55, 72, *v. n., parler*; *v. a.* 20, 101, etc., *dire*; *subst*[t] parler, *s. sg.* -ers 39, 1, 21; au p. 19, 49, *en paroles.* — *Pr. sg.* 3 parole (*forme accentuée sur le radical*) 20, 109, etc.; *pl.* 3 parolent 51, 12, etc.; *pf. sg.* 1 parlay je 55, 77 (*c'est plutôt une mauvaise graphie du présent* parlé je); *impér. sg.* 2 parole, parle.
parleüre (*parabola-aturam) 72, 1, 26, *n. f., langage.*
parlier, *v.* parler.
Parmes (*Parmas, *pour* Parmam) 16, 84, *n. pr. de ville, Parme.*
paroir (parere), *v. n., paraître, apparaître.* — *Pr. sg.* 3 pert 17, 188; *pf. sg.* 3 parut 9, 29; *ft. sg.* 3 perra 61, 33; *pl.* 3 parront 14, 11; *sbj. sg.* 3 paire 52, 16, pere (*parat, *pour la rime*) 9, 8.
paroistre (*parescere), pareistre, *v. n., paraître.*
parole[1] (parabolam), parolle, *n. f., parole, conversation, discours*; mostrer la p. 59, 21, *porter la parole.*
parole[2], parolent, *v.* parler.
parolle, *v.* parole[1].
parrastre (patrem-astrum, *suffixe péjoratif*) 14, 15, *n. m., parâtre, mot vieilli*, *second mari de la mère par rapport à ses enfants.*
parront, *v.* paroir.
parsomme (per-summam), *n. f., somme, résumé*; a la p., *en somme* 65, 61.
part (partem), *pl.* parz, pars 49, 17, *n. f., part, partie, côté*; metre a une p. 6, 1, 46, *mettre à part*; de sue p. 1, 2, 2, *de son côté, en ce qui le concerne*; — de part le rei 68, 21, *de la part du roi* (*v.* par); — a la p. de fin 69, 44, *à la fin, au bout du compte. Cf.* pardefin (a la).
particulier (particula-arium), 38, 2, 11, *adj., égoïste.*
partie (partitam), *n. f., partie, part, parti* 38, 2, 29; tant que pour ma p. 37, 2, 8, *pour ma part, quant à moi.*
partir (partire), *v. a., partager, séparer* 54, 1, 61; sans p. 31, 1, 69, *entièrement sans faire des parts*; — *v. n.* 55, 69, *sortir de, quitter*; — *v. réfl.*, se p. absol[t], *partir, disparaître* 54, 1, 16; se p. de, *se séparer de, quitter, sortir de*; s'en p. 21, 102, *partir.* — *P. p.* party 55, 69.
partison (partitionem), *s. sg.* -ons 70, 1, 1, *n. f., division.*
Partonopeu (Parthenopaeum), *s. sg.* -eus 20, *titre*, -ex 20, 1, etc., *n. m., Parthénopée.*
partout (per-totum), partut 57[a], 1, 36, *adv.*
parture (partitum-uram) 54, 1, 181, *n. f., partie* (*de jeu*).
partut, *v.* partout.
party[1] (partitum) 55, 68, *n. m., état.*
party[2], *v.* partir.
parvoiable (per-via-abilem) 69, 12, *adj., par où il faut passer.*
pas (passum), *n. m., pas*; — le p. 35, 10, *au pas*; — *sert à renforcer la négation passim*; *dans une prop. dubitative dépendant d'une prop. négative*: qui me seüst pas gosillier 49, 25.
pasle, pasli, *v.* pale, palli.
pasmede, *v.* pasmer.
pasmer (spasmum-are), *v. n., se pâmer*; *p. p.* pasmé, *f.* -ee, pasmede 4, 10, 6, 3, 20, etc., *pâmé, -ée*; — *v. réfl.*, se p. 6, 2, 81, *se pâmer.*
Pasque (Pascham) 14, 14, *n. f., Pâques.*
passer (passum-are), -ier 66, 84, *v. n., passer, s'écouler* 20, 165; p. avant 7, 120, *s'avancer*; — *v. a., passer, traverser, dépasser, surpasser, accueillir* (*laisser passer*) 54, 1, 20, 73, *éprouver* (*passer par*) 4, 13; chemins passans 26, 95, *chemins où l'on passe beaucoup p. pr. au sens passif*; *cf.* « *rue passante, argent comptant* », *etc.*; — passant (*gérondif* (*inv.*)): qui est as porz passant 6, 1, 2 (*il n'y a pas ici de périphrase*); passiez 66, 84 (*p. p. r. pl.*) (*dialectal*).
passion (passionem) passiūn 47, 21, *n. f., souffrance, maladie.*
pastor (pastorem) 44, 2, 57, etc., *s. sg.* pastre (pastor), *n. m., berger.*
pastore (*pastoram), -oure 31, 2, 3, *n. f., bergère.*
pastorel (pastorem-ellum) 30, 29, *r. pl.* -riaus 30, 69, 72, -riax 30, 36, 152, etc., *n. m., pastoureau.*
pastoriaus, -iax, *v.* pastorel.
pastour, -re, *v.* pastor, -re.
pastourele (pastorem-ellam), *n. f., bergère, pastourelle pièce lyrique pastorale*) 32, 35.
pastouret (pastorem-ittum) 30, 135, *n. m., pastoureau.*
pasturaige (pastura-aticum) 61, 48, *n. m., pâture.*
pasture (pasturam), *n. f., pâture.*
pasturer (pastura-are), *v. n., paître.*
paterne (*paternam), *n. f., qualité de père*; veire p. 6, 2.

49, *vrai Dieu le père* (*vraie personne du Père*).

paternostres (pater-noster) 24, 66, *n. f. pl.*, *des pater.*.

Pathelin (*p.-ê. de paterin, sorte d'hérétique au XI° siècle, mot d'origine inconnue*) 55, 5, *l'avocat Pathelin.*

patiënt (patientem), *adj.*; mal p. 55, 98, *peu patient, impatient.*

paume (palmam), palme 4, 39, *n. f., paume de la main, main ouverte*; a poins et a paumes 14, 10, *en frappant avec la main ouverte et avec la main fermée.*

paumoier (palma-icare) 11, 79. 13, 2, 46, etc., *faire tourner dans sa main, brandir* (*une épée, un bâton*).

pautonier (*palitonem = palitarem-onem)-arium), -ounier 13, 2, 33, paltonier 7, 82. 51, 87, *n. m., misérable, gueux, coquin.*

pauvre, *v.* povre.

pavellon (papilionem) 12, 156, *n. m., pavillon, tente.*

payement (pacare-mentum), *s. sg.* -ens 25, 142, *n. m., payement.*

pays, *v.* païs.

pé, péz, *v.* pié.

peaus, *v.* pèl.

pechable (peccare-abilem) 4, 9, *adj., qui a péché, coupable. Cf. prov.* pecaire = peccator.

pecheor (peccatorem) 64, 39, -eür, eur 40, 1, 22, *s. sg.* pechiere (peccator) 46, 4, -es (s *analogique*) 65, 17, *r. pl.* pecheors, -eürs, *n. m., pécheur.*

pecheresse (*pécheur*-itiam) 11, 14, *n. f., malheureuse. Cf.* pecaire! *dans les patois du Midi.*

pecheür, pecheur, *v.* pecheor.

pechié (peccatum), pecchié, pequié, pechiét 65, 84, *s. sg.* pechiez 7, 82, etc., -iés 44, 2, 112, pequiez 3, 129, *n. m., péché.*

pechier (peccare), *v. n., pécher.*

pechiere, -ieres, *v.* pecheor.

pechiés, -iét, -iez, *v.* pechié.

pecine (piscinam) 32, 78, *n. f., piscine.*

peçoier (*? petia-icare) 13, 1, 19, *v. a. et n., mettre en pièces* (*v.* faire).

pecune (pecuniam) 55, 6, *n. f., argent.*

pedre, *v.* pere.

peil, *v.* poil.

pein, *v.* pain.

peindre (pingere), paindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 peinst 16, 17, etc.; *p. p.* peint, -te.

peine (pœnam), paine 13, 1, 36, painne 25, 24, etc., poine 69, 36, etc., *n. f., peine, souffrance, torture, punition* 69, 36; les paines 13, 1, 36, *la Passion* (*en parlant du Christ*); a painnes 25, 24, etc., a poines 19, 140, etc., *loc. adv., à peine, péniblement.*

peinst, peint, *v.* peindre.

peinture (*pi[n]cturam) 16, 20, painture 67, 2, 27, *n. f., peinture, tableau.*

peiset, *v.* peser.

peissoit, *v.* paistre.

peisson, peissun, *v.* poisson.

peitrine, *v.* poitrine.

pel (palum) 29, 1, 116, etc., *n. m., pieu, poteau.*

pèl (pellem), *s. et r.*; *s. sg.* (*postérieur*) peaus 16, 108, 111, piaus 41, 2, 6, *r. pl.* pels 5, 28, piaus 61, 23, etc., *n. f., peau.*

pelice (pellem-itiam), *n. f., fourrure, pelisse, peau mégissée avec sa laine* 61, 25.

peliçon (pellem-itia-onem) 5, 29, etc., *n. m., pelice.*

pelote (pila-ottam) 5, 49, etc., *n. f., balle.*

pendant [1], *p. pr. de* pendre; ce p. 26, 128, *cependant, pendant ce temps-là.*

pendant [2], *p. pr. de* prendre *pris subs*[t], *n. m., penchant, pente d'une colline.*

pendre (pendĕre), *v. a., pendre*; *v. n., pendre, être suspendu, dépendre, être inférieur* 16, 74. — *Pr. sg.* 3 pent 42, 2, 57, etc.; *pl.* 3 pendent 48, 120; *p. p. s. sg.* pendus 55, 119.

pendus, *v.* pendre.

pène (pennam, *la filiation des sens est obscure*) 17, 101, pane 17, 131, *n. f., fourrure doublant un manteau.*

peneancier (pænitentiam-arium) 11, 8, *n. m., pénitent.*

peneant (*part. prés. pris subst*) 11, 83, *n. m., pénitent.*

pener (pœna-are), *v. a., supplicier* 10, 37, *traiter durement* 10, 92; — *v. réfl.*, se p. de 4, 19. 44, 1, 1°, 18, *se donner de la peine pour.*

penitence (pænitentiam), -ance 15, 2, 47, etc., *n. f., pénitence.*

penroit, *v.* prendre.

pens, *v.* penser.

pensee (pensatam), *n. f.*

penser [1] (pensare), pensser 29, 1, 15, panser, *v. a. et n., penser, réfléchir*; p. de 7, 146, etc., *se préoccuper de*; — *v. réfl.*, se p., *réfléchir, se dire* 27, 31; se p. que 24, 244, *réfléchir que.* — *Pr. sg.* 1 pens 17, 144, pans 23, 1, 46; *pf. sg.* 1 pensé 45, 23; *sbj. pr. sg.* 3 penst 12, 64.

penser [2] (pensare), *s. sg.* -ers 3, 74, *n. m., pensée, avis* 19, 81.

pensif (pensare-ivum) 45, 2, 1, pansif, *s. sg.* pansis 23, 2, 1, etc., *adj., pensif.*

pensser, penst, *v.* penser [1].

Pentecuste (Pentecosten) 21, 41, *n. f., Pentecôte.*

peor, *v.* paor.

pepin (* pepinum, *pour* peponem) 57[b], 116, *n. m., pépin.*

pequié, *v.* pechié.

per (parem), *adj., égal*; — *subst.*: *s. pl.* per 4, 27, etc., *r.* pers, *les douze pairs de Charlemagne*; *f.* per 6, 3, 6, *épouse.*

per, *v.* par.

percevoir (percipere), parc., perchevoir, *v. a., apercevoir, s'apercevoir de, reconnaître.* — *Pr. sg.* 3 parçoit 23, 2, 92; *pl.* 3 perçoivent 71, 81, perchoivent 71, 72; *pf. sg.* 3 perçut.

perche (perticam) 61, 21, *n. f.*

perchevoir, *v.* percevoir.

percier (pertus*um*-iare), parcer 67, 2, 39, *v. a., percer.*

perdesse, *v.* perdre.

perdissant, *v.* perdre.

perdre (perdere), pierdre 25, 142, pardre, *v. a., perdre.* — *Pr. sg.* 1 pert 42, 1, 77, pers (*forme analogique*) 54, 1, 83, 2 pers 67, 1, 36, 3 pert 6, 3, 16, etc., perd 40, 1, 43; *sbj. sg.* 3 perde 6, 1, 21, etc.; *ipf. sg.* 3 perdesse 2, 17; *pl.* 3 perdissant 16, 118; *p. p.* perdu, perdut 3, 65. 71, etc., *s. sg.* perdus 39, 1, 21.

perdu, dut, -uz, *v.* perdre.

pere [1] (patrem), pedre (*s. et r.*), *pl. s.* pere 57[a] 1, 50, *r.* peres; *s. sg.* (*postérieur*) peres 20, 139, etc., *n. m., père.*

pere [2], *v.* pierre.

pere [3], *v.* parer et paroir.

perece (pigritiam) 49, 14, *n. f., paresse.*

perier (pir*um*-arium) 45, 19, *n. m., poirier.*

peril (periculum), *s. sg.* periz 64, 30. 62, *pl.* (*mot inv. dans ce texte*), perilz 72, 69, *n. m., péril.*

perilleus (periculosum) 62, 33. 39, *adj., dangereux, redoutable.*

perin (petrinum) 5, 172, *adj., de pierre.*

perir (perire), *v. n., périr*; *p. p.* peri, *f.* -ie 18, 78, etc., *perdu, -ue.*

periz, *v.* peril.

perneies, -eit, -ez, -um, *v.* prendre.

perra, *v.* paroir.

Perrin (petrinum) 31, 2, 19, *s. sg.* -ins 31, 2, 38, *n. pr. d'homme.*

Perrinet (*Perrin*-ittum) 31, 2, 47, *n. pr. d'homme.*

perron (petra-onem), perrun, perun, *n. m., pilier de pierre* 5, 1, *note, bloc de pierre* 24, 74, etc.

pers [1] (*perseum), *adj., bleuâtre, livide.*

pers [2], *v.* perdre.

Perse (Persiam), *n. pr. de contrée.*

persecuter (persecut*um*-are), persequter 67, 2, 52, *v. a., poursuivre* 3, 28, *persécuter.*

persecution (persecutionem) 65, 45, -qution 67, 2, 35, *n. f., persécution.*

perselle (*ital.* persa (= *gr. mod.* πέρσα, *gr. ancien* πράσον) -ellam) 37, 2, 3, *n. f., marjolaine.*

persequter, *v.* persecuter.

persequteur (persecutorem) 67, 2, 40, *n. m., persécuteur.*

perseqution, *v.* persecution.

pert, *v.* perdre.

perte (perditam) 53, 39, pierte 25, 24, *n. f.*

pertuis (*pertusium, *de* pertusum), *n. m., pertuis, trou.*

pès, *v.* pais.

pesance (pens*are*-antiam) 6, 3, 7, etc., *n. f., chagrin, préoccupation pénible.*

pesant (*part. prés. pris subst*) 39, 24, *n. m., poids.*

pesantor (pensant*em*-orem) 70, 1, 31, *n. f., poids.*

peser (pensare), *v. n., peser, être pénible, triste*; *impers* 21

99; *p. pr.* pesant, *lourd* 5, 116, *lourd d'esprit* 62, 16; *neutre invar. pris absolument* (= *en poids*) : pesant une escaloigne 5, 116, *le poids d'une échalotte.* — *Pr. sg.* 3 poise 21, 99, etc.; *pf. sg.* 3 pesat 3, 123.

peskeur (piscatorem) 25, 123, *n. m., pêcheur.*

pesme (pessimum) 4, 95, *superl. organique de* mal.

petit (*kymrique* pid (*d'où v. fr.* pite, *petite monnaie*) -ittum; it *au lieu de* et, *par euphonie, cf.* peteto *et* petito, *dans divers patois du Midi*), *s. sg.* petiz, -is 9, 23, etc., -its 40, 1, 36, *adj., petit*; — *neutre* : tenir a p. 65, 82, *faire peu de cas, ne pas se préoccuper de*; un p. 7, 131, etc., *un peu*; en p. d'eure 29, 1, 139, *en peu de temps*; a p. que 45, 75. *il s'en fallait de peu que ne*; — *adv*t, petit, *un peu* 37, 2, 25, *peu* 17, 64, etc.; cum p. ke 65, 82, *quelque peu que.*

petitet (*petit*-ittum), *adj., tout petit*; un p. 48, 75, *un petit peu.*

peu, *v.* pou *et* pooir.

peü, peult, peurent, *v.* pooir.

peule, peuple, *v.* pueple.

peür, *v.* paor.

peus, *v.* poil.

peüsse, peussiez, peüst, *v.* pooir.

pez, *v.* pié.

péz, *v.* pais.

Phelipon (Philippum) 15, 2, 13, *n. pr., le roi de France Philippe I*er.

physiciën (physicum-ianum) 55, 93, *n. m., médecin.*

piaus, *v.* pèl.

pié (pedem), piét 5, 86, etc., pied 40, 1, 75, pé 22, 83, *r. pl.* piez 3, 69, etc., piés, pez 22, 69, etc., *n. m., pied*; p. coupé 12, 8, *p.* (*de cheval*) *finement attaché, bien détaché de la jambe*; plein p. 6, 2, 65, *l'étendue d'un pied.*

pieça (*piece-a* = habet), piecha 52, 27, *adv., il y a longtemps.*

piece (*peciam), pieche 53, 67, *n. f., pièce. morceau, partie, espace de temps*; grant p. 57b, 22, *longtemps*; tel pieç' a 33, 12, *il y a si longtemps* (*cf.* pieça); a p. ne 9, 42, *jamais ne*, ou plutôt : *en aucune façon ne.*

piecete (*piece*-ittam) 54, 2, 41, *n. f., petit morceau.*

piecha, pieche, *v.* pieça, piece.

piedre, *v.* pierre.

piege (*pedicum, *pour* pedicam), *n. m.*

pierdre, pierte, *v.* perdre, perte.

Piere, *v.* Pierre *et* pierre.

Pierre (Petrum), Piere, Pere 8, 1, 176, Piedre 6, 2, 9, etc., *s. sg.* Pierres, Pieres 15, 1, 1, etc., Pirres 69, 35, etc., *n. pr. d'homme, Pierre.*

pierre (petram), piedre 6, 2, 1, piere *passim*, pere 22, 35, *n. f., pierre, pierre précieuse* 16, 46. 20, 14.

piét, *v.* pié.

piler1 (pilarem), *n. m., pilier* (*cf.* pilier).

piler2 (pilare), *v. a., piler.* — *Impér. pl.* 2 pileiz 48, 90.

pilet (*pile*-ittum, *cf.* pilette) 38, 1, 8, etc., *n. m., pilon.*

pilier (pilarium), piller, pillier, *n. m., pilier* (*cf.* piler).

piller, pillier, *v.* pilier.

pinçon (*-ionem), *n. m., pinson.*

Pinte (*sans doute pour* peinte, *l'influence de* pinte, « *mesure* », *semble attestée par l'esp.* pinta, « *marque* » *et* « *pinte* ») 42, 1, 63, etc., *n. de poule dans le* Renart.

pipet (*pipe* (*de* pipare)-ittum), *r. pl.* pipés 30, 149, *n. m., pipeau.*

pire (pejor), *s. sg. de* peior (pejorem) 35, 15, *adj., compar. organique de* mal. *pire*; — *neutre pris subst*t, pis (pejus) 54, 1, 99, *pis*; *adv*t, *pis.*

Pirres, *v.* Pierre.

pis, *v.* pire.

Pisan (Pisanum) 59, 109, *n. pr. de peuple.*

pisson, *v.* poisson.

pité, pitiét, *v.* pitié.

piteus (pietosum), piteux 54, 1, 45. 54. 125, *adj., compatissant* 54, 1, 125, *digne de pitié, pitoyable.*

pitié (pietatem), pitiét 3, 21, etc., pité 22, 84, etc., pitiét 4, 55, *n. f., pitié, attendrissement* 24, 153.

piute, *v.* put.

piz (pectus) 6, 1, 38, etc., *n. m., poitrine.*

place1 (platĕam), *n. f., place, place de guerre.*

place2, placet, *v.* plaire.

pladier, *v.* plaidier.

plagne, *v.* plaigne.

plaid, *v.* plait.

plaidier (placit*um*-iare), pladier 12, 15, *v. n., tenir le plaid, l'assemblée* 13, 2, 8, *discuter* 13, 2, 29; — *subst*t, *plaidoyer, discours* 12, 15.

plaigne (*planeam) 6, 1, 16, etc., plagne 16, 98, planie, *n. f., plaine* (*cf.* plaine).

plaignier (plen*um*-iarium) 13, 1, 14, etc., *adj., plénier, plein de gens, complet.*

plaiier (plagare) 5, 91, *v. a., blesser.*

plain1, *v.* plein1.

plain2 (planum), plein, *adj., plan, uni*; — *subst*t 5, 20, etc., *plaine*; se mettre au p. 29, 1, 28, *se mettre en chemin.*

plaindre (plangere), pleindre 45, 24, etc., *v. n. et a., plaindre, se plaindre*; *avec inf.* 54, 1, 69, *se plaindre de*; *v. réfl.*, se pl., *même s.* — *Pr. sg.* 1 plaing 18, 61, pleing 22, 20, plains 54, 1, 69; *pl.* 3 plaignent 6, 3, 19; *ipf. sg.* 3 plaingnoit 19, 189; *pf. sg.* 3 plainst 6, 2, 6; *pl.* 3 plaindrent 60, 2; *sbj. sg.* 1 plaigne 31, 1, 12, etc.

plaindrent, plaing, -gnoit, *v.* plaindre.

plaine (planam), *n. f. Cf.* plaigne.

plainier (plan*um*-arium) 54, 2, 39, plenier 70, 1, 6, *adj., plan, facile* (*en plaine*).

plaint (planctum), *r. pl.* plains 28, 50, etc., *n. m., plainte.*

plaire (placere), plère (*cf.* plaisir), *v. n., plaire*; — *impers*t : *il me plait de qq*ch (*qq*ch *me plait*) 7, 1. — *Pr. sg.* 3 plaist 5, 16, etc., plest 7, 93; *pf. sg.* 3 plout 66, 31, plot, plut 66, 90; *ft. sg.* 3 plèra 34, 1, 11; *cd. sg.* 3 plaireit 7, 1; *sbj. sg.* 3 place 14, 127, etc., placet 6, 1, 4, etc., plaise 40, 1, 132, plèse 45, 206; *ipf. sg.* 3 ploüst 4, 35, pleüst; *p. pr. m. et f.* plaisant, *s. sg. f.* -ans 37, 2, 13 (*qui plait, agréable*).

plaisance (placen*tem*-antiam), *n. f., gré, plaisir* 40, 1, 107; — *personnifié* 37, 2, 24.

plaisant, plaise, *v.* plaire.

plaisir (placire), plesir 44, 2, 19, *inf. pris subst*t, *plaisir, agrément, gré*; par son p. 24, 63, *de son propre gré*; a mon p., *à mon gré*; a vo p. 8, 2, 94, *à votre gré.*

plaissié (plex*um*-iatum), *r. pl.* -iez 42, 1, 54, *n. m., palissade, bois clos de haies* 42, 1, 54.

plaist, *v.* plaire.

plait (placitum), plaid, plèt, *n. m., arrangement, procès, discussion, affaire, question* 13, 1, 8.

planchier (planca-arium) 25, 72, *n. m., salle* (*planchéiée*).

planie, *v.* plaigne.

planistrel (plana-istr*um*-ellum), *s. sg.* -treaus 57b, 57, *n. m., petit endroit plan, clairière.*

planoier (plan*um*-icare) 12, 107, *v. a., lisser* (*le poil*), *caresser.*

plantain (plantaginem), *n. m.*

plante (plantam) 45, 78, *n. f., plante du pied*; la pl. del piét 65, 37, *même sens.*

planté, -eïs, *v.* plenté, -eïs.

planter (plantare), *v. a., planter, dresser.*

plat (*), *adj., plat.*

playe (plagam) 54, 2, 59, etc., *n. f., plaie.*

pleier, *v.* ploier.

pleige (**b.-lat.* plevium, *cf.* plevir) 40, 1, 48, *n. m., caution, répondant.*

plein1 (plenum), plain, *f.* pleine, plaine 54, 2, 111, plainne 25, 73. 30, 243. 62, 19, *adj., plein, complet*; pleine hanste 5, 12, *la longueur d'un bois de lance*; tot de plein 58, 38, *complètement.*

plein2, *v.* plain2.

pleindre, pleignent, pleing, pleinst, *v.* plaindre.

plenier1 (plenarium) 11, 1, etc., *riche, bien pourvu.*

plenier2, *v.* plainier.

plenté (plenitatem), planté 26, 182, etc., *n. f., abondance, foison.*

plenteïs (plenitat*em*-itium), planteïs 57b, 16, *n. m., abondance, foison.*

plère, plèra, plèst, *v.* plaire.

plèsir, *v.* plaisir.

plèt, *v.* plait.

pleur, pleure, *v.* plorer.

pleüst, *v.* plaire.

pleut, pleuvoir, *v.* plovoir.

plevir (præbire?), *v. a.*, *gagarantir*, *promettre*. — *Pr. sg.* 1 plevis 6, 1, 3, etc.

ploier (plicare), pleier, *v. a.*, *plier*, *ployer*; p. le gaige 13, 2, 25, *offrir réparation (en présentant un gage, un pan de « bliaut » plié ou un gant)*.

plomb (plumbum), plom 5, 115, *s. sg.* plons 5, 113, *n. m.*

plonger (plumb*um*-icare), *v. a. et n.*

plor (*n. verb. de* plorer), *m.*, *pleur.*

plorer (plorare) 6, 2, 46, etc., plurer, plourer 18, 133, etc., *v. n. et a.*, *pleurer*, *regretter*. — *Pr. sg.* 1 pleur 30, 269, 3 plore 17, 38, pleure 10, 39; *ft. sg.* 1 plouerai (= plouerrai, plourerai) 30, 294.

plosor, *v.* pluisor.

plot, ploüst, plout, *v.* plaire.

plouerai, *v.* plorer.

plovoir (pluĕre), pleuvoir 28, 10, *v. impers.*, *pleuvoir*. — *Pr. sg.* 3 pluet 71, 76, pleut 61, 28; *sbj. sg.* 3 plueve.

pluet, plueve, *v.* plovoir.

pluisor, -our, -ours, pluisseurs, etc., *v.* pluisors.

pluisors (*plusiores), -ours 18, 156, etc., plusors 6, 2, 41, 19, 116, etc., plusours, -eurs 38, 2, 3, -urs, plusieurs 10, 63, etc., pluisseurs 62, 67, *suj.* pluisor, -our, plusor 17, 10, 29, 2, 84, etc., *adj. des deux genres* (*qqfois invariable, quand il est pris absolument*: plusurs, *suj.*, 21, 3: *cf.* plusieurs gens 10, 63), *plusieurs*; — *subst.*: *absol*^{t} 21, 3, *plusieurs*; *avec l'article* 17, 10, 18, 156, etc., *la plupart.*

plurer, *v.* plorer.

plus (plus), *n. m.*, *plus*; li plus de (*suivi d'un nom pl.*) 24, 25, (*avec le verbe au sg.* 24, 133), *la plupart de*; li plus de la vile 24, 218, *la plupart des habitants de la ville* (*v. au sg.*): — *adv.*, *plus*, *davantage*, *désormais* 4, 98, etc.; *devant un adv.*, *pour exprimer le superl.*: plus tost que 15, 2, 14, etc.; au pl. que 42, 2, 74, *le plus que*; — ne mie sans plus 71, 88, *non pas seulement*; ne pl. que 4, 50, *ne... pas plus que*; — assez pl. 9, 53, trop pl. 9, 57, *beaucoup plus*, *encore plus.*

pluseurs, -ieurs, -or, -ors, -our, -ours, -ur, -urs, *v.* pluisors.

plut, *v.* plaire.

po, *v.* pou.

poblo, *v.* pueple.

pochon (**poche*-onem) 53, 143, *n. m.*, *bouteille*, *flacon*.

podir, podrai, podrat, *v.* pooir.

podrir, *v.* porrir.

poëiz, poënt, -és, -ez, poes, poet, poez, *v.* pooir.

poeste (*potestam) 51, 46, *n. f.*, *puissance.*

poësté (potestatem), *n. f.*, *puissance*, *pouvoir*, *autorité*, *vertu*, *force*; demener p. 19, 73, *exercer le pouvoir*, *avoir autorité.*

poëte (poetam) 17, 93, *n. m.*, *enchanteur*, *sage*.

Pohier (?) 13, 2, 28, Poihier 13, 1, 13, *adj.*, *habitant le pays de Poix (chef-lieu de cant. au S.-E. d'Amiens)* (Gerart le Pohier, Gilemer le Poihier).

poi, *v.* pou *et* pooir.

poier (podi*um*-are) 16, 25, puier 57^b, 25, *v. n.*, *monter*. — *Pr. pl.* 3 puéent 16, 29.

poiés, poiiés, *v.* pooir.

poignant, *v.* poindre.

poil (pilum), peil 5, 73, 80, *r. pl.* peus 13, 1, 61 (*note*), pox (*pour* pous) 13, 1, 61, *n. m.*, *poil.*

poindre (pungere), *v. a.*, *piquer*, *éperonner son cheval*, *se hâter*, *marquer des points*. — *Pr. sg.* 3 point 45, 222, etc.; *pf. sg.* 3 poins 57^b, 2, 18, etc.; *p. pr.* poignant 45, 133, 134; *p. p. f. sg.* pointe 54, 2, 81.

poine, *v.* peine.

poing (pugnum), puing 8, 1, 236, poin 5, 41, 44, *s. sg.* poinz 14, 87, poins 14, 10, *n. m.*, *poing*, *poignée* (*de l'épée*); plein p. 43, 20, *poignée*.

poingnal (pugn*um*-ale) 24, 246, *n. m.*, *poignée* (*de l'épée*).

poins, *v.* point[1].

poinst, *v.* poindre.

point[1] (punctum), *r. pl.* poinz 70, 1, 10, poins 54, 2, 79, etc., points 54, 2, 50, 58, 78, *n. m.*, *piqûre*, *point*, *moment*; — *renforçant la négat.*, ne... p., ne... un p. 43, 14; senz p. de l'atargier 7, 130, *sans aucun retard*; qu'il i eüst de douçor p. 45, 173, *qu'il y eût aucune douceur.*

point[2], *v.* poindre.

pointure[1] (puncturam) 54, 2, 76, 80, *n. f.*, *points qu'on amène au jeu de dés*; par tel p. 54, 1, 178, *pour cette raison, par cette considération.*

pointuree (*pincturatam, *pour* picturatam), *adj. sg. f.*, *peinte.*

pois[1] (pe(n)sum), peis 3, 96, *n. m.*, *poids*, *souffrance*, *torture*.

pois[2-3], *v.* pooir *et* puis[1].

poise, *v.* peser.

poissance (*pocs*entem* (*de* *pocse = *potse, posse)-antiam) 15, 2, 54, etc., puiss., *n. f.*, *puissance*, *pouvoir*; faire sa plaine p. de (*inf.*) 54, 2, 111, *s'en donner à cœur joie de.*

poissant (*pocsentem), puiss., *s. sg.* poissanz 20, 175, etc., puissans, *adj.*, *puissant*; p. de (*inf.*) 61, 60, *capable de*, *assez puissant pour.*

poisson (pisci-onem), peisson 5, 126, 16, 18, peissun, pisson 25, 124, etc., *n. m.*, *poisson.*

poissonet (*poisson*-ittum) 45, 130, *n. m.*, *petit poisson.*

Poitiers (Pictavos) 14, 99, *n. pr. de ville.*

poitrier (*pector-arium) 12, 40, *n. m.*, *poitrail.*

poiz (picem) 59, 73, *n. f.*, *poix.*

Pol (Paulum) 33, 31, 37, 43, 42, 2, 42, *s. sg.* Pols, etc., Polus 72, 79, *n. m.*, *saint Paul.*

poli (politum), poly 40, 1, 54, *adj.*, *poli*, *lisse.*

polle (pullam) 2, 10, *n. f.*, *jeune fille.*

Polus, *v.* Pol.

pome (poma) 5, 41, 44, pume, poume 53, 139, pomme 53, 109, *n. f.*, *pomme*,

pomer, *v.* pomier.

pomier (pomarium) 5, 147, pumier, pomer 57^b, 59, *n. m.*, *pommier.*

pomme, *v.* pome.

Pompee (Pompeium) 18, 16, 26, etc. (*inv.*), Ponpé 19, 47 (*r. sg.*); *variable*: *s.* Pompeüs 18, 81, etc., Pompez 19, 178, 197, *r.* Pompeüm 19, 125, *n. pr.*, *Pompée.*

pompeulx (pomposum) 63, 22, *adj.*, *magnifique*, *somptueux.*

Pompeüm, Pompeüs, -ez, *v.* Pompee.

Ponpé, *v.* Pompee.

Ponti (*Pontivum = pont*em*-ivum) 13, 1, 48, *n. pr.*, *Ponthieu*, *province de France.*

pooir (*potere), pouoir 38, 1, 4, podir 1, 1, 2, *v. n. et a.*, *pouvoir*; — *pris subs*^{t}, *pouvoir*, *puissance*: a ou de mon (ton, son) pooir, *selon mon (ton, son) pouvoir*; *à l'optatif*, je puisse 55, 39, puisse 55, 53, *puissé-je!* — *Pr. sg.* 1 pois (*pocso, *pour* potsum, possum) 1, 2, 3, etc., puis 4, 79, etc., 2 pues 13, 1, 5, 41, 2, 34, puez 7, 65, poes 37, 1, 5, poez 51, 92, 110, etc., pois (*forme analogique*) 51, 15, 3 puot 3, 39, 45, 69, pot 4, 107, puet 6, 1, 53, etc., peut 67, 2, 57, etc., peult 55, 108, peust 54, 1, 175, 53, 2, 23, etc.: *pl.* 1 poons, 2 poëiz 48, 100, poëz 6, 1, 35, etc., poés 10, 67, etc., 3 puecnt 10, 52, 62, 29; *ipf.* pooie (*potebam), etc.: *sg.* 3 poëit 22, 93, pouoit 60, 29, 61, 53; *pl.* 2 poiiés 30, 192, poiés 8, 1, 137, etc., 3 pouvoient 67, 2, 33; *pf. sg.* 1 poi 4, 10, etc., peu 36, 8, 3 pout 3, 92, etc., pot 13, 1, 1, etc., peut, post 24, 286; *pl.* 3 pourent 5, 52, etc., porent, peurent; *p.-q.-pf. sg.* 3 pouret 2, 9; *ft.* porrai, porai, pourrai, pourai, pourray, etc.; *sg.* 1 podrai 4, 59, 3 podrat 3, 66, 72, purrat 21, 45, purra 51, 62; *pl.* 2 porés 18, 182, porreiz 48, 6; *cd.* porroie, poroie, pourroie, etc.; *sg.* 3 purreit 56, 10; *sbj. sg.* 1 puisse (*pocsam, *pour* *potsim, possim), etc., 3 puisse 7, 147, etc., puist (*pocsit) 7, 86, etc.; *pl.* 3 puissent 8, 1, 218; *ipf.* peüsse 18, 64, etc.; *sg.* 3 peüst 22, 78, etc., poïst 11, 32, etc., pouïst 24, 95, etc.; *pl.* 2 peussiez 55, 135; *p. p.* peü, peu.

poon (pavonem) 14, 35, etc., *n. m.*, *paon.*

poons, *v.* pooir.

poor, *v.* paor.

pople, *v.* pueple.

por[1], *v.* porter.



por² (pro) 2, 7. 8. 6, 1, 6, etc., pur, pro 1, 1, 1, pour, *prép.*, *pour, à cause de, quant à, etc.*; por Dé 14, 80, etc., *au nom de Dieu*; pour le temps 63, 71, *dans le temps* (*sens restrictif*); — *avec l'inf., indique la cause* (p. bien ferir 6, 1, 23, *parce que nous frappons bien*; *le moyen* 20, 6 (por li guerpir, *en l'abandonnant*); *le but : dans ce sens et dans le suivant* (*cf.* 10, 87), *s'adjoint souvent la prép.* a, *dont il est séparé par un mot* (por bien a faire 65, 26, *pour faire le bien*; *cf.* 10, 87. 24, 171, etc.) *ou par plusieurs*; *un échange marquant opposition, après une principale négative* (n'em mangeroie por les membres tranchier 13, 1, 11, *quand on me couperait les membres*; *cf.* 30, 173, *où il y a la prép.* a); — por ce que (*futur* 19, 157, etc., pour ce que (*indic. pr.*) 71, 50, etc., *loc. conj., parce que, car*; pour chou ke... ne (*sbj.*) 18, 200, *afin que... ne... pas, de peur que*: por que 20, 101, por ce que (*sbj.*) 17, 179. 65, 18, *pourvu que* (*cf.* por tant que, *s. v.* tant).

porc (porcum), *r. pl.* pors 25, 117, *n. m., porc ou sanglier.*

porchacier (pro-captum-iare), *v. a., pourchasser, poursuivre, réclamer, chercher à obtenir* 15, 225; porchaceront que il avront 59. 37, *chercheront à avoir, à prendre*; *v. réfl.*, se p. 15, 131, *aller en chasse.*

porcors (*mot formé sur* porcorum *avec l's du rég. pl.*) 57^{b}, 13, *n. m. pl., sangliers.*

porfendre (pro-findere), pourf., *v. a., pourfendre.* — *Cd. sg.* 1 pourfenderoie.

poro (pro-hoc) 2, 11. 20, *adv., pour cela, à cause de cela*; poros = poro se 2, 18.

porofrir (pro-*offerire) 6, 2, 29. 34, *v. a., présenter, offrir.*

poros, *v.* poro.

porpens (pro-pensum) 16, 5, etc., *n. m., réflexion.*

porpenser (pro-pensare), purp. 22, 113, *v. n. et a., penser, réfléchir, imaginer*; se p. de 20, 3, etc., *songer à*; se p. que 41, 1, 21, *réfléchir, se dire que.*

porprendre (pro-prendere), *v. a., s'emparer de, occuper.* — *P. p.* porprins 19, 20, porpris 65, 46, *f. pl.* proprises 65, 48.

porprins, porpris, *v.* porprendre.

porpris (pro-pre(n)sum) 32, 69, *n. m., parvis.*

porrai, etc., porroie, etc., *v.* pooir.

porrir (putrire), podrir 4, 92, pourrir 40, 2, 19, etc., *v. n., pourrir*; *v. réfl.*, se p., *se pourrir.*

porsachier (pro-saccare), *v. a., tirailler.* — *Pf. sg.* 3 porsaca 30, 358.

porseuivet, -seus, -seut, *v.* porsivre *et* sivre.

porseveres (prosecutor *et* s *analogique de flexion*) 65, 28, *n. m. s. sg., persécuteur.*

porsivre (* prosequere), *v. a., poursuivre, persécuter* (*v.* sivre.)

port (portum), *r. pl.* porz, *n. m., port, rivage* 19, 20, *col d'une chaîne de montagnes* 6, 1, 2. 34.

portaster (pro *-taxitare, *fréquentatif de* taxare) 30, 356 *v. a., tâter.*

portedure (portare-aturam), 4, 57, *n. f., progéniture, enfant* (*litt*^{t} « *portée* »).

portee (portatam) 54, 1, 56, *n. f., progéniture.*

porte panier 40, 1, 113, *n. m., portefaix.*

porter (portare), *v. a., porter, emporter* 6, 2, 60, *porter dans son sein* 4, 29; p. juise 15, 1, 23, *subir une épreuve judiciaire.* — *Pr. sg.* 1 por 42, 1, 144.

portier (portarium) 10, 2, etc., *n. m.*

portraire (pro-trahere), purt., *v. a., dessiner, peindre.* — *P. p. f. sg.* purtraite 22, 34.

portraiture (por-tracturam), pourtraiture, *n. f., portrait, type* 54, 1, 124.

Portugal (*Porto Calle* = portum-callem), *m., n. pr. de contrée.*

porveoir (providere), pourveoir 72, 110, *v. n. et a., pourvoir à, examiner, munir*; *v. réfl.*, se p., *se munir* (*absol*^{t}), *agir prudemment*; se p. contre 71, 19, *se précautionner.* — *Pr. sg.* 3 porvoit 43, 37, pourvoit 71, 19; *pl.* 3-voient 71, 21; *p. p.* porveü, pourveu.

pose (pausam), *n. f., repos, intervalle de temps*; grant p. 17, 60, *longtemps.*

posnee (?) 19, 102, *n. f., arrogance, orgueil.*

post, *v.* puis [1] *et* pooir.

postiment *pour* poëstilment = *potestili-mente) 65, 49, *adv., en toute liberté.*

postiz (postem-itium) 5. 23, *n. m., porte dérobée ou de peu d'importance.*

pot [1] (*), *n. m.*

pot [2] (*pr. et pf.*), *v.* pooir.

pou (paucum), po 70, 2, 34, poi 4, 34, etc., peu 41, 1, 10, *adv., peu*; un p., *un peu*; a pou que... ne (*indic.*), a po que... ne 23, 1, 12, a poi que... ne 28, 118, etc., a peu que... ne 7, 325, por poi que... ne 12, 111, por peu ne 12, 132, *peu s'en faut (fallait, etc.) que... ne*; mult se tint a pou que il ne (*indic.*) 59, 60, *impers*^{t}, *il s'en fallut de bien peu qu'il ne*; poi li iert de, *elle fera peu de cas de* 17, 173; — *subst*^{t}, pou 72, 81, *peu de personnes.*

poudre (pulverem), puldre 47, 64, pourre 48, 86, *n. f., poudre, poussière.*

pouist, *v.* pooir.

Poulane (Poloniam) 9, 4, *n. pr. de contrée, Pologne.*

pouldre, *v.* poudre.

poulle (pullam) 72, 47, *n. f., poule.*

poume, *v.* pome.

pouoir, pouoit, *v.* pooir.

pour, pour-, *v.* por, por-.

pourai, etc., -oie, etc., -et, *v.* pooir.

pourrai, etc., -oie, etc., *v.* pooir.

pourre, *v.* poudre.

pourtant, *v.* tant.

poüst, pout, pouvoient, *v.* pooir.

pouvre, *v.* povre.

poverte (* paupertam) 4, 31. 44, 2, 116, *n. f., pauvreté.*

povez, povoir, *v.* povoir.

povre (pauperem), pouvre, *adj. des deux genres, pauvre.*

povreté (paupertatem) 44, 2, 81, etc., *n. f., pauvreté, souffrance* 8, 2, 75.

pox, *v.* poil.

praerie (pratum-arium) 42, 2, 63, *n. f., prairie.*

praigne, *v.* prendre.

prametre, pramis, *v.* prometre.

prandre, prant, *v.* prendre.

prangiere (prandium-ariam) 53, 68, *n. f., déjeuner.*

pré (pratum), *r. pl.* prez, prés 10, 46, etc., *n. m., pré.*

prebstre, *v.* prestre.

preceder (præcedare) *v. a., précéder.* — *P. pr. m. pl.* precedans 63, 44.

precept (præceptum) 46, 97, *n. m., maxime, précepte.*

precieulx, *v.* preciüs.

preciüs (pretiosum), precieülx 40, 1, 54, *f.* preciüse 47, 42, *adj., précieux.*

predication (prædicationem) 65, 8, *n. f., prédication.*

predicesseur (prædecessorem) 72, 17, *n. m., prédécesseur.*

prediier (* prædicare), *v. a. et n., prêcher* 3, 89, *évangéliser.*

pree (prata), *n. f., prairie.*

preeschier (prædictiare) 44, 2, 77. 81, prescher 54, 2, 84, *v. n. et a., prêcher, parler.*

pregne, *v.* prendre.

preiement (precare-mentum) 2, 8, *n. m., prière.*

preier, *v.* proier.

preigne, -ies, preïmes, *v.* prendre.

preisier, *v.* proisier.

preissient, -ïst, -ïstes, *v.* prendre.

prelat (præ-latum), *r. pl.* prelas 34, 3, 34, etc., *n. m., prélat.*

premerain (primarium-anum) 10, 96, etc., *f.*, premeraine, -ainne 23, 1, 138, *adj., premier.*

premier (primarium), prumier 24, 81, primier 65, 45, *adj. num. ord., premier*; au pr. 34, 3, 6, *d'abord.*

premirement (primaria-mente) 51, 97, *adv., premièrement.*

pren, prendant, *v.* prendre.

prenderons, *v.* prendre.

prendre (prendere), prandre, panre 14, 89, *v. a., prendre,*

obtenir, *commencer*; pr. a 3, 8, etc., pr. (*inf.*) 3, 86, *se mettre à*; prent le a chastoiier 7, 125, *se met à le gourmander*; — *subst*[t], au pr. 45, 51, *en* [*la*] *prenant*; — *impers*[t]. a remembrer li prist 6, 2, 41, *le souvenir lui revint*; comment qu'il praigne 13, 2, 80, *comment que la chose tourne*; — *v. réfl.*, se pr. a 31, 1, 8, etc., *se mettre à*, *commencer à*; — *Pr. sg.* 1 (re)pren 22, 74, 2 prenz 7, 64, 3 prent 18, 128, etc., prant 24, 246; *pl.* prenent 17, 115, etc.; *ipf.* prenoie, etc., perneies 4, 34; *pf. sg.* 1 (a)pris (ad-pre(n)si) 20, 152. 153, 2 presis 50, 53. 56, 3 prist 3, 8, etc., print (*influence de* vint); *pl.* 1 preïmes 20, 27, prismes 28, 21, 2 preïstes 24, 282, etc., 3 pristrent, prisdrent 3, 114. 116, prindrent (*influence de* vindrent) 67, 2, 21; *ft.* prendrai, etc.; *sg.* 1 prindrai 1, 1, 5 (*v. la note*), 3 prendra, prandra 23, 2, 96, etc.; *pl.* 1 prenderons 30, 66. 178; *cd.* prendroie, etc.; *sg.* 3 penroit 43, 8; *sbj. sg.* 3 prenget (* prendiat) 5, 37. 83, prenge, preigne, praigne 13, 2, 80, (re)pregne 72, 54; *pl.* 2 preigniés 11, 100; *ipf. sg.* 3 presist 62, 46, preïst 24, 351, etc.; *pl.* 3 preïssent 48, 140, preïssient 24, 199; *impér. sg.* 2 prent 7, 60, etc., prens 54, 1, 89, etc.; *pl.* 1 pernum 46, 37, 2 pernez 58, 132; *p. pr.* (mes)prendant 19, 259; *p. p.* pris 3, 49, etc., prins 54, 1, 147. 55, 63, etc., *f.* prise 17, 165, etc., prisse 30, 198, prinse 28, 70. 85.

prendrel = prendre le.

prenge, -get, -gne, prens, prent, prenz, *v.* prendre.

près (pressum), priés 18, 24, *adv.*, *près*; p. de, *près de* 34, 2, 33, *presque* 19, 20; près a près, *de près*.

presbitaire (presbyterium) 27, 12, *n. m.*, *presbytère*.

prescher, *v.* preeschier.

prescheur, *v.* proicheor.

presenter (præsentare), *v. a.*, *présenter*. — *P. p. s. sg.* -ez 4, 7, *f.* -ede 2, 11.

preserver (præservare) 72, 78, *v. a.*, *préserver*.

presis, presist, *v.* prendre.

presque (*près-que*), *adv.*

presse (pressam), *n. f.*, *action de se presser*, *foule*.

prest [1] (*præstum, *cf.* præsto), *s. sg.* prez, près, *adj.*, *prêt*.

prest [2] (præsto) 29, 1, 133; 51, 90, *adv.*, *à portée*.

prest [3], *v.* prester.

prestes, prestre, -tres, *v.* provoire.

prester (præstare) 5, 6, etc., *v. a.*, *prêter*, *fournir* 55, 103. — *Sbj. sg.* 3 prest 5, 6. 19. 74.

presumer (præsumare), *v. a.*, *supposer*, *compter*, *prendre sur soi*.

presumption (præsumptionem), *n. f.*, *présomption*.

preu [1] (* prodem; *cf. le compar* prodius *dans Nonius*), pro, prou, pru 51, 3, *n. m.*, *profit*; — *adj.* preu, prou, pro, proz, *s. sg.* preuz 7, 98, etc., proz 6, 1, 24, pruz 47, 62, *preux*, *brave*, *sage*, *honnête*; — *adv.*, preu, pro, *assez*: ne set pro 57[b], 38, *ne sait trop*.

preudes (providum) 49, 55, *adj. m. pl. qualifiant un nom sujet*, *sage*, *honnête*.

preudhome, preudom, -ome, -omme, -oume, *v.* prodome.

prevost (præpositum), *s. sg.* -oz 25, 93, etc., -os 25, 153, *n. m.*, *prévôt*.

pri, *v.* proier.

prièr, prière, *v.* proier, proiere.

priès, *v.* près.

prieuse (priorem-osam) 44, 2, 34, *n. f.*, *abbesse*.

priier, *v.* proier.

prime (primam), *n. f.*, *première partie du jour*; a haute p. 30, 29, *au point du jour*.

primes (primis), *adv.*, *d'abord*.

primier, *v.* premier.

prince (principem), prinze 47, 33, *s. sg.* -es 38, 1, 25, *n. m.*

princier (*prince*-arium) 13, 2, 15, *n. m.*, *haut baron*.

principal (principalem). *pl.* -aulx 54, 1, 164, *f.* -ale, -alle 54, 2, 65, *adj.*

prindrai, prindrent, prins, -se, *v.* prendre.

prinze, *v.* prince.

prior (priorem) 66, 66, etc., priur 66, 78. 80, *n. m.*, *prieur*.

pris [1] (pretium), *n. m.*, *prix*.

pris [2], *v.* prendre *et* proisier.

prisdrent, *v.* prendre.

prise (pre(n)sam), *n. f.*, *butin*.

prisier, prisiet, *v.* proisier.

prison (pre(n)sionem), *s. sg.* prisons, *n. f.*, *prison*, *emprisonnement*; *au sens concret*, *n. m.*, *prisonnier* 10, 124. 69, 44. *Cf.* nourrisson = nutritionem.

prisse, prist, pristrent, *v.* prendre.

priur, *v.* prior.

privance (priv*um*-antiam) 9, 60, *n. f.*, *affaire privée*, *intime*.

privé (privatum) 16, 76, *adj.*, *familier*, *bien connu*.

priveement (privata-mente) 20, 181, *adv.*, *en particulier*.

pro [1] *v.* preu.

pro [2], *v.* por.

proceain, *v.* prochain.

procession (processionem), *n. f.*

prochain (*proche* (= * propium-anum), proceain (*diss.*) 64, 99, *adj. et subst.*, *prochain*; pr. a 71, 44, *voisin de*.

procurer (procurare) 54, 2, 3, etc., *v. a.*, *soigner*, *se livrer à* (*une occupation*), *accomplir*.

procureur (procuratorem) 27, 52, *n. m.*, *procureur*, *avoué*.

prodigalité (prodigalitatem). *s. sg.* -tez 63, 70, *n. f.*

prodome (*pro* (= prodem) -*d'ome*) 24, 3, preudomme 49, 113, preudhoume 18, 200, *s. sg.* prodom 24, 84, preudom 7, 12, etc. (*rég. sg. irrég.* 49, 117), *r. pl.* prodomes, preudoumes 18, 44, *n. m.*, *prud'homme*, *homme sage* ou *honnête*, ou *noble* (*cf.* 24, 190, etc.).

proèce (* prod*em*-itiam), proesce 19, 52, etc., proueche 18, 195, proueche 18, 31, etc., *n. f.*, *prouesse*, *vaillance*.

professe (professam) 44, 2, 26, *adj. f. sg. pris subst*[t], *qui a fait profession*, *qui a prononcé ses vœux*.

profit (profectum), *r. pl.* profiz 24, 49, *n. m.*, *avantage*, *bien*.

profitable (profect*um*-abilem), *adj.*, *utile*, *avantageux*; pr. a (*inf.*) 24, 34, *bon pour*, *apte à*.

proi, *v.* proier.

proiant (precantem) 31, 1, 47, *p. pr. pris subst*[t], *solliciteur*.

proicheor (prædicatorem) 65, 29, prescheur (*s inorganique*) 40, 1, 24, etc., *n. m.*, *prédicateur*.

proier (precare), proiier 23, 1, 124, preier 2, 26. 57[a], 2, 4, etc., priĕr, pryĕr 37, 2, 5, *v. a. et n.*, *prier*. — *Pr. sg.* 1 pri 13, 1. 43, etc., prie 26, 121, etc., pry 55, 43, proi 53, 78, 3 priĕt 6, 2, 48; *ft. sg.* 1 proierai.

proisier (pretiare), preisier, prisier 14, 101, *v. a.*, *priser*, *estimer*; faire a p., *mériter l'estime*. — *Pr. sg.* 1 pris 11, 98; *p. p.* prisiet 12, 140.

proisme (proximum) 65, 33, *adj.-subst.*, *proche*.

prologue (prologum) 27, 40, *n. m.*, *préambule*.

prometre (promittere), pram., *v. a.*, *promettre*, *assurer*, *démontrer*; se pr. (*inf.*) 58, 122, *se promettre*, *se proposer de*. — *Pr. sg.* 3 pramet 41, 2, 43; *p. p.* promis 45, 214, pramis 58, 122.

promis, *v.* prometre.

promoteur (promot*um*-orem) 27, 51, *officier de justice ecclésiastique*.

proposer (pro-pausare, *par confusion*) 54, 1, 184, *v. a. pris absol*[t], *faire une proposition en forme*, *porter une accusation*.

prou, *v.* preu.

prouece, eche, *v.* proèce.

prouvendier (præbendarium) 14, 113, *n. m.*, *celui qui doit recevoir la provende*, *qui doit être nourri*.

prouver, *v.* prover.

provende (præbendam), *n. f.*, *provende*, *prébende* 7, 89.

prover (probare), prouver 9, 72, *v. a.*, *prouver*; *p. p.* provè 19, 101, etc., *prouvé*, *fieffé*; — *v. réfl.*, se pr., *se montrer* (*de telle ou telle façon*), *se conduire*.

Provins (Provinum, *d'abord* Provin) 40, 1, 95, *n. pr. de ville*.

provoire (presbyterum) 29, 1,

I. 100, *s. sg.* prestre (presbyer), prestres (s *analogique*) 29, 1, 86. 91, etc., prestes 65, 42. 44, *r. pl.* provoires ; — *formes postérieures* : *s. sg.* provoires 49, 4, *r. sg.* prestre 29, 1, 75, preste 69, *titre*.

proz, pru, *v.* preu.

prueve (*n. verb. de* prover) 70, 2, 2, *n. f.*, *preuve*.

prumier, *v.* premier.

pruz, *v.* preu.

pryêr, *v.* proier.

puant (putentem) 30, 272, *r. pl.* -ans 44, 2, 90, *p. pr. de* puir, *puer*, *adj.*, *puant*.

pucele (* pullicella, *dim. de* pulla, *où l'u s'est allongé par la fusion avec l'e de puella*), pulcello 2, 1, pulcele 4, 82. 112, pucelle 54, 1, 191, *n. f.*, *pucelle*, *jeune fille*.

pué, puéent, *v.* pui, poier.

pueent, puet, *v.* pooir.

pueple (populum), poblo 1, 1, 4, puople 3, 90, pople 15, 2, 56. 57ª, 2, 30, peuple 62, 45, etc., pule, *s. sg.* pueples, peules 65, 35, etc., *n. m.*, *peuple*.

pués, *v.* pois [3].

pugnir, *v.* punir.

pui [1] (podium), pué 16, 27, *n. m.*, *éminence*; — Le Pui 15, 2, 6, *n. pr. de ville*, *Le Puy* (*Hte-Loire*).

pui [2], *v.* pois [3].

puier, *v.* poier.

puïe (*pour* puiee = * podiatam) [30, 110, *n. f.*, *pilier*, *colonne*.

Puille (Apuliam) 48, 21. 129, *n. f.*, *n. pr. de contrée*, *Pouille*.

puin, puing, *v.* poing.

puinte, *v.* pointe.

puis [1] (* postius (*voy.* Rom. 29, 281), puis 4, 20, etc., pués 16, 109, post 2, 23, *adv. et prép.*, *puis*, *ensuite*, *après*, *depuis*; pois que 6, 1, 26, puis que 30, 356, etc., de puis ke 22, 97, depuis que 60, 28, *loc. conj.*, *depuis que*, *du moment que*, *puisque* 60, 28.

puis [2], *v.* pooir.

puissance, -ant, *v.* poissance, -ant.

puissent, puissez, puist, *v.* pooir.

puiz (puteum) 7, 29, puys 55, 56, *n. m.*, *puits*, *gouffre*.

pulcele, pulcella, *v.* pucele.

puldre, *v.* poudre.

pule, *v.* pueple.

pullent (* putulentum) 8, 2, 42, *adj.*, *puant*, *infâme*.

pume, pumier, *v.* pome, pomier.

punir (punire), pugnir 63, 38, *v. a.*, *punir*. — *P. p.* pugny 54, 1, 88.

punt (*pour* pun = pomum ; punt, pont, *est refait sur le cas suj.* punz, ponz, *où le z est amené par l'n* 6, 2, 8, *n. m.*, *pommeau de l'épée*.

puople, *v.* pueble.

pur [1] (purum), *adj.*, *pur*, *vrai*, *intact* ; a pur l'estrain) 30, 290, *sur la paille nue* (*à même la paille*).

pur [2], pur-, *v.* por [2], por-.

purprin (purpura-inum) 47, 1, *adj.*, *de pourpre*.

purpuré (purpuratum) 54, 1, 129, *p. p.-adj.*, *rougi*, *rouge*.

put (putidum) 54, 1, 112, *f.* pute, piute, *adj.*, *mauvais*, *méchant* ; de piute aire 22, 89, *méchant* (*cf.* aire *et* debonaire).

puys, *v.* puiz.

pyone (pæoniam) 37, 2, 6, *n. m.*, *pivoine*.

qant, *v.* quant [1] *et* quant [2].

qe, *v.* que [1] *et* que [2].

Qex (*) 24, 20, etc. (*invariable*; *la forme correcte semble être* Kex (Qex) *au sujet*, *et* Ké (Qé) *au régime*), *n. pr. d'homme*, *fils d'Antor et frère de lait d'Artus*.

qi, *v.* que [1].

qier, *v.* querre.

qual, *v.* quel.

quan, *v.* quant [1].

quand, *v.* quant [2].

quandius (quamdiu *et* s *adv.*) 3, 15, *conj.*, *aussi longtemps que*.

quanque, *v.* quant [1].

quant [1] (quantum), qant, kant, quan, *r. pl.* quanz, quans 54, 2, 79, etc., kans 53, 27, *f.* quante, etc., *adj.*, *combien*, *combien grand* 69, 36; *neutre*, quant, etc., *tout ce que*, *autant que* : in q. 1, 1, 2, *en tant que* : por q. 3, 39, *autant que* ; quant est de 40, 1, 126, *pour ce qui est de* (*cf.* 67, 2, 40) ; quant que (quantum quod) 17, 185, q. ke 5, 168, quanque 16, 113, tot quanque 66, 14, canque 8, 49, etc., *tout ce que*, *tout ce qui* 51, 105, *autant que* ; nonpourquant 18, 65, etc., nanp. 18, 24, etc., *pourtant*, *néanmoins*.

quant [2] (quando), qant, quand, *conj.*, *quand*, *lorsque*, *puisque*.

quar, *v.* car.

quarante (quadraginta) 5, 55, etc., *adj. num.* ; q. et quatre 58, 119.

quarchier, *v.* chargier.

quaresme (quadragesimam) 53, 42, *n. m. et f.*, *carême*.

quarre (quadram) 54, 2, 47, *n. f.*, *carré*.

quarré (quadratum), *s. sg.* -ez, -és 24, 74, *adj. et subst. m.*, *carré*, *surface carrée*.

quarrefour (quadrifurcum) 26, 95, *n. f.*, *carrefour*.

quarrure (quadraturam) 54, 2, 42, etc., *n. f.*, *carré*, *surface carrée*.

quart (quartum), *s. sg.* quarz 3, 131, *adj.*, *quatrième*.

quartainne (quartanam) 48, 65, *n. f.*, *période de quatre jours*.

quartier (quart*um*-arium) 13, 1, 3. 8, *n. m.*

quas (quassum), *f.* quasse 49, 5. 150, *adj.*, *fatigué*, *épuisé*.

quatir (coact*um*-ire) (**se**) 30, 27, *v. réfl.*, **se** ***blottir***.

que [1], *pron. relatif et interrogatif*, *sans distinction de genres ni de nombres*, *que*, *qui*. — S. qui 3, 136. 6, 1. 2, etc., qi 13, 1, 36, etc., chi 2, 6. 12, ki 10, 11, etc., *r. direct* que 3, 29, etc. (*dev. voy.*, qued 4, 82 ; *avec élision*, qu' 57b, 2, etc.), qe, ke 10, 59, etc. (*avec élision*, k') : *gén.*, *datif ou rég. de prépos.*, cui 4, 16, etc., qui 11, 97, etc. (*quelquefois rég. dir.* 1, 2, 3. 18. 54, 24, 157, etc.). *On trouve dans certains textes* que, ke, *comme relatif sujet* (*cf.* 8, 1, 3. 18, 164), *surtout au pluriel* (*cf.* 18, 183. 201, etc.) ; ke *interrogatif*, *au v.* 18, 115, *peut*, *à la rigueur*, *être un neutre*. — *Au fém.*, *la forme régulière est à l'origine* que, ke, *au sing. comme au pl. sujet et rég.* : *sg.* 5, 22. 62. 90. 96. 18, 126. 19, 14. 57b, 2, etc. (*je n'ai pas trouvé d'exemple du pl. suj. dans mes textes*). — *Neutre* : quoi (quid) 7, 127, etc., quei 58, 113, coy 25, 144, choi 8, 1, 17, kai 25, 51 (*par exception*, que ? 41, 2, 33, *interrogatif sans verbe*, *quoi ?*), quid 1, 1, 4 (*v.* o[1]) : *atone* que 4, 59, etc., qe 13, 2, 38, etc., ke ; — que, *au sens de* ce qui, ce que, *dans les propos. interrog. indir. ou dubitatives* (= quid *latin*) 3, 60. 27, 1, etc., *ou en apposition* 71, 46 (qui 63, 21. 27. 70, 1, 32) ; — que *séparé du démonstr. antécédent* 8, 1, 161. 17, 140, etc. — que ne ? 9, 53, *pourquoi ne... pas ? que ne ?* — Qui que (*subj.*), 17, 1 (*subj.*), etc., *qui que ce soit* (*fût*) *qui* ; que que 17, 191 (*subj.*), etc., que c' 43, 13 (*subj*)., *quoi que*, *quelque chose que* : que qu'il manja 23, 2, 129, *pendant tout le temps qu'il mangea* ; quoi que 30, 108, *pendant que*. — Qui (*indic. ou sbj.*), *si l'on*, *si quelqu'un* : quin fereit chevalier 7, 95, *si l'on en faisait un chevalier* (*cf.* 85, etc.) ; *un peu différemment* : qui donc li vit son grant duel demener... N'i out si dur ne l'estoüst plorer 4, 41-45 (*ordin*t qui donc (dont) veïst, *quelquefois sans prop. principale dont* qui *soit le sujet logique* ; *cf.* 13, 2, 45). — Qui, *avec ellipse de l'antecédent*, 3, 136 : (lai s'aproismat) qui lui ferit, *quelqu'un qui le frappa* ; dire puet qui l'avrat 6, 1, 53, *celui qui l'aura peut* (*pourra*) *dire* ; Guenin aut non cuil (= cui le) comandat 3, 79, *celui à qui il le confia avait nom Guenin*. — Qui *pour la conj.* que *dépendant d'une proposition relative* (*construction fréquente aux XVIIe et XVIIIe siècles*). — Faire que (*avec un nom ou adj. au cas sujet*, *tournure elliptique* = *faire ce que fait*, *ce que ferait* : faire que fols 5, 14. 31, etc., *agir en fou*. — Quel 3, 122 = que le, cuil 3, 79 = cui le, quis = qui les 56, 2, etc., queim 4, 68 = quei me, quin = qui en 7, 95, etc.

que [2] quod 2, 26, etc., qued *dev. voy.* 2, 14. 17. 27. 4, 4. etc., qe 13, 2, 58, etc., ke 21, 22, etc., *conj.*, *que*, *de sorte que* 9, 76, *vu que*, *car* 3, 26, 28, etc., — que ne 6, 2, 66, etc., *sans que* ; — que *au lieu de* que si (*ipf. subj.*) *après un compar.*, 4, 50 : nel conoisseie plus qu'onques nel vedisse, *je ne le reconnaissais pas plus que si je ne l'eusse jamais vu* ;— que *sous-entendu devant* ne *après une proposition principale négative* 2, 10 (*au sens de* à ce que, de façon que), 5, 25, etc. ; *la proposition subordonnée commençant par* ne *a le sens conditionnel*, *après une première propos. conditionnelle*, 5, 27 : ne perd et, *s'il ne perd*.

qued, *v.* que [1] *et* que [2].

quei, *v.* que [1].

queil, queilque, *v.* quel, quelque.

queim, *v.* que [1].

quel (qualem), qual 17, 17, etc., queil 60, 5. 69, 39, quiel 66. 77. 78, *s. sg.* quels 4, 7, etc., quiels 24, 59, queus 23, 1, 17, quex 61, 2, qex 13, 2, 75, queiz 69, 6, *f.* quel 4, 67, etc., queu 57[b], 38. 50, etc. (*postérieur* quele, quelle), *adj.*, *quel*, *de quelle qualité*. — Quel horel vit 3, 53. 109, *dès qu'il le vit* (*à l'heure où il le vit*) : —*avec l'article*, le quel, *s. sg.* li quels, etc.

quel, *v.* que [1].

quelconque (qualemcumque) 26, 55, *quelconque*, *qui que ce soit* 67, 2, 41.

quelque (qualem-quod), queilque 48, 138, *adj. quelque*.

quemin, *v.* chemin.

quemmander, *v.* comander.

quens, *v.* conte.

quer, *v.* car.

quer (chorum) 56, 20, *n. m.*, *chœur*.

queroie, *v.* querre.

querre (quærere) 24, 231, etc., querir (quærire), *v. a.*, *chercher*, *quérir*, *demander*, *obtenir* ; *avec un infin.*, *chercher à*, *vouloir*. — *Pr. sg.* 1 quier 17, 34, etc., qier 13, 1, 2. 30. 13, 2, 24, 2 quiers 56, 30, etc., 3 quiert 10, 46, etc. ; *pl.* 3 quierent 54, 1, 39, kierent 12, 85 ; *ipf. sg.* 3 queroit 8, 19, querroit 51, 73 ; *pf. sg.* 3 quist 57[b], 101, etc. ; *pl.* 2 quesistes 11, 95, 2 quistrent 56, 68 ; *ft. sg.* 1 querrai 14, 80 ; *cd. sg.* 1 querroie 18, 73, etc., 3 querroit 19, 205 : *sbj. sg.* 1 quierge (* queriam) 16, 37 ; *p. pr.* querant 30, 283, etc. ; *p. p.* quis 57[b], 105.

queste quæsitam 54, 1, 70, *n. f.*, *requête*, *demande*.

queu [1] cocum 14, 36, *n. m.*, *queux*, *cuisinier*.

queu [2], *v.* quel.

queurt, *v.* corre.

queus, quex, *v.* quel.

qui, *v.* que [1].

quiconque quicumque, *s. sg.* -ques 43, 1 ; quiconques (*invar.*) 40, 1, 42. 54, 2, 108 (*textes du* XV[e] *s.*), *pron. indéfini*, *quiconque*, *qui que ce soit qui* (*avec le subj.*).

quid, *v.* que [1] *et* cuidier.

quidier, *v.* cuidier.

quiel, quiels, *v.* quel.

quier, quierent, *v.* querre.

quierge, *v.* querre.

quiev, *v.* chief.

quieveron (*allongé de* quievron, *picard pour* chevron = capra-onem) 53, 147, *n. m.*, *chevron*.

quin, *v.* que [1].

quinze (quindecim) : les Quinze Vingtz 40, 1, 93, *Les Quinze-Vingts*, *hospice des aveugles à Paris*, *fondé par saint Louis pour* 300 *gentilshommes auxquels les Sarrasins avaient crevé les yeux*.

quis [1], *v.* que [1].

quis [2], quist, quistrent, *v.* querre.

quit, *v.* cuidier.

quite (*adj. verbal de* quitier), 6, 1, 71, *adj.*, *quitte*, *absous* (*acquitté*).

quitier (quietare), *v. a.*, *quitter*, *laisser*.

quoi [1], quoy, *v.* que [1].

quoi [2], quoie, *v.* coi.

ra, *v.* ravoir.

racheter (re-ad-captare) 9, 56, racheter 50, 16, racater 8, 1, 147, *v. a.*, *racheter*.

raconte (*n. verb. de* raconter = re-ad-computare) 9, 32, *m.*, *récit*.

racontement (re-ad-computa-re-mentum), *n. m.*, *récit*.

racorder (re-ad-corde-are) 48, 102, *v. a.*, *remettre d'accord*.

Rad. 58, 97. *abréviation de* Radulphus, *n. pr. Raoul*.

radviser, *v.* raviser.

raenchon (*picard pour* raençon = redemptionem) 25, 134, *n. f.*, *réduction de prix*.

rage (rabiem), rage, *n. f.*, *rage vive ardeur*.

ragenoillier (re-ad-genicula-re) (se) 23, 2, 59, *v. réfl.*, *s'agenouiller* (*de plus* ou *ensuite*). *V.* ravoir.

rai (radium) 22, 53, *n. m.*, *rayon de soleil*.

raier (radiare), *v. n.*, *rayonner*, *luire* 9, 78, *couler* 13, 1, 26.

raim (ramum), *s. sg.*, rains 44, 1, 2°, 41, *n. m.*, *rameau*, *pousse*, *résultat* 46, 8.

Rainal (* Reginaldum), *s. sg.* -als 15, 2, 80, *n. pr.*, *duc croisé*.

raine, *v.* reine.

Raïnfroi (*) 8, 1, 84, *s. sg.* Raïnfrois 8, 1, 90, etc., *n. pr. Ragenfred*, *du lignage des traîtres*, *oncle d'Amauri*.

rainne (ranam) 43, 44, *n. f.*, *grenouille*.

rains, *v.* raim.

rais, *v.* roi.

raisonnable (rationabilem), *adj.*, l'ame r. 71, 28, *la raison* (*faculté de l'âme*).

raisun, *v.* reison.

rage, *v.* rage.

raler (*re-aler*) 57[b], 7, *v. n.*, *aller une fois de plus* ; s'en r., s'ent r. 3, 24. 26, *v. réfl.*, *s'en retourner*. *V.* aler.

ralgent, *v.* raler *et* aler.

rameine, *v.* ramener.

ramembrer (re-ad-memorare), -enbrer, *v. a. et n.*, *rappeler*, *se souvenir* ; *impers*[t] 50, 58 ; — estre ramembrant 18, 194, *se souvenir*. *Cf.* remembrer.

ramenbrance (re-ad-memorare-antiam) 69, 4, *n. f.*, *souvenir*.

ramembrer, *v.* ramembrer.

ramener (re-ad-minare) 72, 115, etc., *v. a.* — *P. sg.* 3 rameine 45, 200, ramaine 8, 1, 183.

ramentevoir (re-ad-mentem-habere) 39, 1, 2, *v. a.*, *rappeler*, *raconter*.

ramposner (*), *v. n. et a.*, *railler* ; — *pris subst*[t] 31, 2, 52, *raillerie*.

ramu (ramum-utum) 57[b], 59, *adj.*

ranclumer (re-enclume-are) 24, 283, *v. a.*, *replacer dans la fente de l'enclume* (*v.* enclume).

randon (*-onem), *n. f.*, *force*, *impétuosité*.

randoner (* randon-are) 10, 94, *v. n.*, *s'élancer*.

randre, *v.* rendre.

raneiet, *v.* renoier.

Raoul (* Radulphum), Raol 13, 1, 63 (*var.*), *s. sg.* Raous 13, 1, 1, etc., *n. pr.*, *Raoul de Cambrai*, *vassal de Louis-d'Outremer*.

rapeler (re-appellare), rapp., *v. a.*, *rappeler* ; *v. réfl.*, *se r.*, *se souvenir*, *se retrouver* (*pouvoir être rappelé*, *désigné par son nom et sa qualité*) 40, 1, 121. — *Pr. sg.* 3 rapele 10, 41.

rapport (*n. v. de* rapporter = re-ad-portare), *n. m.*, *récit* 44, 2, 31.

rasambler (re-ad-simul-are) 26, 33, *v. a.*, *rassembler*, *recueillir*.

rasazier (re-ad-satiare) 32, 23, *v. a.*, *rassasier*.

raseoir (re-ad-sedere), rass., *v. a.*, *rasseoir*, *calmer*. — *P. p.* rassis 62, 67, *f. pl.* rasises 5, 113.

raser (rasum-are), *v. a.*, *remplir jusqu'au bord* (*une cuve*) 5, 111, *couronner* (*un tertre*) 10, 55.

raseürer (re-ad-securum-are) (se) 11, 6, *v. réfl.*, *se rassurer*.

rasises, *v.* raseoir.

rasoter (re-ad-sot-are) 32, 34, *v. n.*, *être fou*, *radoter*.

rassaier (re-exagium-are) (se) 9, 37, *v. réfl.*, *se remettre à*, *recommencer à*.

rassaner (*pour* rassener = re-ad-signare) (se) 49, 72, *v. réfl.*, *se diriger de nouveau vers*, *se rapprocher de*.

rasseoir, rassis, *v.* raseoir.
rat, *v.* ravoir *et* avoir.
ravaller (re-ad-vallem-are) 54, 2, 64, *v. a.*, *rabaisser*, *ravaler*.
ravir (rapire), *v. a.*, *ravir*, *voler*, *piller*. — *P. p. f. sg.* ravye 54, 1, 76.
raviser (re-ad-visum-are), radv., *v. a.*, *regarder de nouveau*, *remarquer*, *reconnaître*; *v. réfl.*, se r. 40, 2, 27, *se raviser*, *devenir sage*.
ravissable (rapi[sc]entem-abilem) 67, 2, 11, *adj.*, *ravissant*, *ravisseur*.
ravoir (re-habere), *v. a.*, *ravoir*, *recouvrer*, *retirer*, *écarter* 54, 2, 118. — *Comme auxiliaire, il signifie que l'action du verbe est faite à nouveau, ou en sens inverse* (si le ra estoiié 7, 116, « *et il l'a remis au fourreau* »), *ou en opposition à une autre action*; *ou bien il indique l'opposition des sujets* (*de son côté, à son tour*) 17, 8, etc. — *La même observation s'applique à* restre, *employé comme auxiliaire, et à un certain nombre de verbes où le préfixe* re *est combiné, non avec l'auxiliaire, mais avec le verbe même.*
ravye, *v.* ravir.
re-, *préfixe*. *V.* ravoir.
reame, reaume, *v.* roiaume.
Rebors (*n. v. de reborser*) 42, 1, 123, *m.*, *n. de chien* (*cf.* rebourser].
reboter (re-*boter*), *v. a.*, *rebouter*, *remettre*.
rebourser (re-*-are), *v. a.*, *rebrousser*, *fausser* (*une épée*).
rebrasser (*altération de* reborser, rebrousser), *v. a.*; coltetz rebrassez 40, 1, 37, *collets relevés et plissés*.
• **recaner** (*picard pour* rechaner = re-canem-are) 53, 33, *v. n.*, *braire* (*en montrant les dents, comme les chiens, d'où* ricaner). *Cf.* rechignier, reching.
recaoir (re-cadĕre) 30, 340, *v. n.*, *retomber*.
receivent, *v.* recevoir.
recelee (re-celatam), *n. f.*, *recel*, *action de cacher* ou *de se cacher*; en r. 44, 1, 1•, 4, *en cachette*.
***recent** (recentem), *adj.*, *récent*; plaie r. 54, 1, 107, *plaie vive*.
receter (receptare), *v. n.*, *se retirer*, *rentrer chez soi*. — *Pr. sg.* 3 recète 42, 1, 84.
receü, receu, receut, *v.* recevoir.
recevoir (recipĕre), rech., reçoivre (recipĕre) 23, 1, 171. 70, 2, 1, *v. a.*, *recevoir*. — *Pr. sg.* 3 reçoit, rechoit 71, 42, etc., *pl.* 3 receivent 57ᵃ, 2, 68, reçoivent, reçoipvent 72, 4. 18; *pf. sg.* 1 reçui 22, 121, 3 recivt 3, 34. 141, reçut 7, 35, receut 27, 72. 63, 83; *ft. sg.* 3 recevra 67, 1, 33; *pl.* 1 recevruns 46, 96, rechevrons 52, 44; *cd. sg.* 3 recevreit 16, 106; *p. p.* receü (* reciputum), receu 63, 9, *f.* receüe 29, 2, 32.
rechevoir, rechevrons, etc., *v.* recevoir.
rechief (re- *capum) (de), *loc. adv.*, *de rechef*.
reching (*n. verb. de* rechigner, *qui semble être de même origine que* rechaner, recaner) 48, 45, *m.*, *cri de l'âne*, ou *peut-être grimace* (*dans ce sens, il viendrait de* re *et d'un mot germanique qui signifie* « *sourire, montrer les dents* »). *Cf. le fr. moderne* rechigner.
recimer (re-cymum (« *pousse* »)-are) 3, 30, *v. n.*, *pousser de nouveaux cheveux en parlant d'une tête rasée* (littᵗ *pousser de nouveaux rejetons*).
recivt, *v.* recevoir.
reclaime, *v.* reclamer.
reclamer (reclamare), *v. a.*, *invoquer*, *invoquer le secours de qqⁿ* 10, 78, *réclamer qq ch.* 26, 140. — *Pr. sg.* 3 reclaime 8, 1, 180.
reclore (re-claudere), *v. a.*, *enfermer*. – *Pf. pl.* 3 reclusdrent (* recluserunt) 3, 82; *p. p.* reclus.
reclus (reclusum) 3, 59, *p. p. pris substᵗ*, *prison* (ordᵗ *prisonnier*).
reclusdrent, *v.* reclore.
recoi (re-* quetum, *pour* quictum), requoi, requoy 26, 90, *n. m.*, *tranquillité*, *cachette*; en r., *en cachette*, *en repos* ou *hors de vue* 51, 70; a r. 26, 90, *en cachette*.
recoillir (recolligere) 64, 53, etc., *v. a.*, *recueillir*.
reçoipvent, *v.* recevoir.
recomander (re-cum-mandare) 3, 98, *v. a.*, *recommander*.
recommencier (re-cum-initiare), *v. n. et a.*, *recommencer*.
recomparer (re-comparare), *v. n. et a.*, *payer cher*, *être puni de*. — *Pr. pl.* 3 recomperent 49, 50.
reconforter (re-confortare) 4, 5, etc., *v. a.*, *réconforter*.
reconoistre (recognoscere), *v. a.*, *reconnaître*. — *P. pr.* reconoisant 11, 81.
reconter (re-computare) 42, 1, 98, *v. a.*, *raconter*.
recorder (recordare), *v. a.*, *rappeler*; — *impersᵗ*, il me recorde, etc., 50, 53, *il me souvient, etc.*
recort (*recordem, *formé comme* misericordem, *etc.*, *cf. le fr. mod.* recors, *où* l's *est fautive*), *pl.* recors 40, 1, 91, *adj.*, *qui se souvient*.
recovereie, *v.* recovrer.
recovrer (recuperare), recouvrer, *v. a.*, *réparer* (*un dommage*); *v. n.*, *se rattraper*, *reprendre l'avantage*. — *Cd. sg.* 1 recovereie 64, 27.
recraant, recreant, *v.* recroire.
recroire (re-credere), *v. n.*, *renoncer*, *s'éloigner du champ de bataille*; *p. pr.* recreant 7, 15, etc., recraant 42, 2, 61, *lâche*, *qui renonce à la lutte*.
recueillir, *v.* recoillir.
reçui, *v.* recevoir.
reculer (re-culum-are), *v. n.*, *reculer*; *v. a.*, *faire reculer*, *repousser*, *dédaigner*.
redempcion (redemptionem), 45, 148, *n. f.*, *rédemption*, *pardon de péchés* (*mot savant*, *cf.* rançon, raenchon).
redire (re-dicere), *v. a.*, *redire*. — *Impér. pl.* 2 redites 30, 158.
redoter (re-dubitare), redouter, *v. a.*, *redouter*, *craindre*.
redrecier (re-directum-iare), *v. a.*, *redresser*.
refaire (re-facere), -ère, -eire, *v. a.*, *refaire*, *faire de son côté* 16, 115. 45, 228; — *v. réfl.*, se r. 23, 1, 19, *se réconforter*; refèz 58, 18, *p. p. r. pl. m.*, *réconfortés*, *forts*, *en bon état*.
referir (re-ferire), *v. a.*, *frapper de nouveau*. — *Pr. sg.* 3 refiert 12, 142.
reffus, *v.* refus.
reflambir (re-*flambe*-ire) 16, 97, *v. n.*, *resplendir*.
refrain (*n. verb. de* refraindre) 40, 1, 83, *n. m.*, *refrain* (littᵗ *répétition*).
refraindre (re-frangere), *v. a.*, *retenir*, *réprimer*, *chanter une chanson* (*un refrain*); *v. réfl.*, se r. de, *s'éloigner de* 44, 2, 108, *s'abstenir de* 67, 2, 61. — *Pr. sg.* 3 refraint 67, 2, 71; *pl.* 3 refrainent 67, 2, 61; *ipf. sg.* 3 refregnoit 42, 1, 28.
refrainent, -aint, -egnoit, *v.* refraindre.
refuser (refut[i]are) 19, 76. 44, 1, 2°, 28, *v. a.*, *refuser*, *rejeter*, *repousser*; — *substᵗ*, *s. sg.* -ers 71, 27.
regard, *v.* regart.
regart (*n. verb. de* regarder), regard, *s. sg.* regars 34, 2, 40, etc., *n. m.*, *préoccupation*, *considération*, *égard*, *inclination*, *crainte*; sans r. a 72, 24, *sans se préoccuper de*; se doner r. 57ᵇ, 43, *se préoccuper*; n'avoir r. 51, 67, *n'avoir pas envie*; — *personnifié*, Douls Regars 37, 2, 25.
regesir (re-jacire), *v. n.*, *être couché de son côté* (*séparément*) 22, 49. — *Pf. pl.* 1 rejeümes 22, 49.
regeter (re-*jectare), regetter, *v. a.*, *rejeter*, *jeter à son tour* 26, 45; *v. n.*, *regimber*, *ruer* 53, 75. — *Pr. sg.* 3 regiete 53, 75, regete 12, 139.
regiel, *v.* roial.
regiete, *v.* regeter.
regne (regnum) 3, 36, etc., *n. m.*, *royaume*.
regné (regnatum), regnét 3, 20, *n. m.*, *royaume*.
regnier (regnare), regner 54, 1, 151, etc., resgner (s *parasite*), resnier (s *paras.*) 12, 19, renier 12, 48, *v. n.*, *régner*; — *substᵗ*, *royaume* 12, 19, etc.
regniër (renegare), *v. n.*, *blas-*

phémer 54, 2, 112 (*cf. provençal mod.* renegar); *v. a., renier* 27, 43.

regreter (re-*) 4, 52, etc., *v. n., se plaindre*; *v. a., exhaler des regrets pour la mort de qq*ⁿ. *regretter.*

rehucier, *pron.* rehukier (re-* *b.-lat.* huccare, *de* huc) 42, 1, 87, *v. a., appeler de nouveau.*

rehuser, *v.* reüser.

rei, reis, *v.* roi.

reiame, *v.* roiaume.

Reinalt (*) 56, 33, etc., *s. sg.* Reinals 56, 28, etc., *n. pr. d'homme, Rainaud, le chef des meurtriers de saint Thomas.*

reigler (regulare) 63, 15, *v. a., régler.*

reïne (reginam), raïne 22, 1, roïne 11, 9, etc., roÿne 27, 79, etc., *n. f., reine.*

reison (rationem, *forme normale*; *cf.* oreison *et* veneison); 45, 141, raison, raisun (*formes refaites*) 46, 1, etc., reson 19, 64, *s. sg.* reisons 45, 113, raisons 43, 33, etc., *n. f., raison, preuve, droit, discussion, querelle*; donc ot od lui dures raisons 3, 94, *alors il le querella vivement* (*il eut avec lui de dures raisons, de graves paroles échangées*); mettre a raison 15, 2, 14, etc., *adresser la parole à, interpeller*; rendre r. comment (*subj.*) 45, 141, *expliquer comment*; apprendre a qqⁿ 15, 2, 70, *lui faire ses recommandations*; mostrer r. que 64, 9, *prouver que.*

reit, reiz, *v.* roit.

rejeümes, *v.* regesir.

rejurer (re-jurare), *v. a.*; r. Dieu, Jhesu, *jurer encore par le nom de Dieu, de Jésus* 12, 117. 133.

relacier (re-laqueare) 10, 93, *v. a., lacer de nouveau.*

relaissier (relaxare), *v. a., dispenser.* — *Pr. sg.* 1 relais 60, 81.

relief (*n. verb. de* relever) 14, 115, *n. m., reliefs, restes de la table.*

religiëuse (religiosum) 44, 2, 23, *adj. pris subst*ᵗ, *f. sg., religieuse, nonne.*

religion (religionem), *n. f., religion, état religieux, ordre religieux* 44, 2, 28; hom de r. 66, 1, *religieux.*

reluire (relucĕre), *v. n., reluire, briller.* — *Pr. sg.* 3 reluist 16, 86.

remaigne, -aindre, -aine, -aint, *v.* remanoir.

remaine, *v.* remener.

remanoir (remanēre, remaindre (remanĕre), *v. n., rester, rester en défaut, manquer* 7, 26. — *Pr. sg.* 3 remaint 23, 2, 95, etc.; *pf. sg.* 1 remés (rema(n)si) 42, 2, 105, 3 remest 15, 2, 22, etc., remeist 60, 29; *pl.* 3 remestrent 24, 38, etc.; *ft. sg.* 2 remanras 41, 2, 35, 3 remaindrat 5, 139, remanra 23, 2, 95; *pl.* 1 remaindrons 6, 1, 39, 3 remaindront 5, 165; *sbj. sg.* 1 remaigne 6, 3, 15, 3 remaigne 15, 2, 20, remaint (*forme de l'indicatif*) 17, 167; *p. p.* remés (rema(n)sum 19, 246, remez 19, 152, *f.* remese 19, 115, etc.

remanra, -as, *v.* remanoir.

remectre, *v.* remetre.

remeist, *v.* remanoir.

remembrance (re-memorare-antiam), *n. f., souvenir.*

remembrer (rememorare), remenbrer, *v. a. et n., rappeler, se r.*; *souvent impersonnel* 6, 2, 41, etc., *il me souvient*; soiez remembrant 19, 252, *souvenez-vous. Cf.* ramembrer.

remanant (remanantem) 19, 81, *n. m., reste.*

remener (re-minare), *v. a., ramener.* — *Sbj. sg.* 3 remaine 40, 1, 83.

remés, ese, remest, -estrent, *v.* remanoir.

remetre (remittere), remettre, remectre 28, 77, *v. a., remettre, renvoyer, différer.* — *Pr. sg.* 1 remets 40, 1, 23.

remeüst, *v.* removoir.

remirer (re-mirare), *v. a., regarder, avoir égard à* 16, 112.

remiser (remissum-are), *v. a., replacer*; *v. n., réfléchir* 23, 1, 16 (*p.-être est-ce une faute pour* remirer).

remission (remissionem), *n. f., rémission, pardon.*

Remois (Reme(n)sem) 34, 1, 27, *adj., de Reims.*

remordre (remordĕre), *v. n.*; r. contre 44, 2, 46, *montrer les dents à, attaquer.*

remort (*n. verb. de* remordre) 54, 1, 62, *m., déchirement, blessure.*

removoir (removere), *v. a. et n., remuer, se r.* — *Sbj. ipf. sg.* 3 remeüst 12, 36.

remplir (re-implire), *v. a.* — *Pr. sg.* 3 remplist 72, 6.

remuër (re-mutare), remuier, *v. a., remuer, changer*; bon vin a r. 34, 1, 20, *bon vin d'espèces variées.*

Renardet (*Renart*-ittum) 42, 1, 42, *n. pr. invar. dans ce passage, dimin. de* Renart,

Renart (*), *s. sg.* -ars 42, 1, 1, etc., *n. pr., Renart, héros du roman de ce nom, d'où le nom moderne du renard, qui auparavant se nommait* goupil (*vulpeculum); *n. commun* 43, 4.

Renaut (*) 11, 39, *s. sg.* Renaus 11, 35. 43. 45. 46. 101, *n. pr. d'homme, Renaud.*

Rencesvals (*mot basque*) 6, 2, 63, Rencevals 57ᵃ, 2, 6, *n. pr., Roncevaux, lieu célèbre par la mort de Roland.*

rendre (reddere), randre 23, 2, 55, etc., *v. a., rendre, accomplir*; fame rendue 44, 1, 1°, 16, rendue (*subst*ᵗ) 44, 2, 24, *p. p. f. sg., nonne, recluse,* littᵗ *qui s'est consacrée à Dieu* (*on disait* : se reddere Domino *ou* Deo, *indiquant ainsi qu'on ne faisait que rendre à Dieu ce qui lui appartenait de droit*). — *Pr. sg.* 2 rendz 54, 1, 133; *pf. sg.* 3 rendit 3, 119.

rene (*retinam, *n. verbal de* retinere), resne, *n. f., rêne.*

renier, *v.* regnier.

renomee (re-nominatam) 19, 105, etc., renumee 57ᵃ, 2, 36, *n. f., renommée.*

renommé (re-nominatum), *s. sg.* -ez 29, 1, 19, *p. p.-adj., célèbre.*

renoveler (re-novell*um*-are), renouveler, *v. a., rappeler*; — *v. réfl., se renouveler, revenir.* — *Pr. sg.* 3 renouvelle 37, 2, 19, -ele 23, 1, 104.

rente (redditam), *n. f.*; r. paians (*p. pr. au sens passif*) 18, 169, *rentes sûres* (*qui se paient*).

renumee, *v.* renomee.

renvoisier (re-in-vitiare) 34, 1, 18, *v. n., se divertir* (*cf.* envoïsier).

repaidrier, *v.* repairier.

repaire (*n. verb. de* repairier), repère, *n. m., retour* 29, 132, *domicile* 26, 167.

repairier (re-patria-are), repaidrier 4, 4. 6, 3, 1, repeirier 21, 18, reperier 7, 105, *v. n., retourner, revenir*; r. a soi meïsme 66, 32. 34, *revenir à soi*; — *v. réfl.*, se r. 53, 9, *même s.*

repeirier, reperier, *v.* repairier.

repère. *v.* repaire.

replenir (re-plen*um*-ire), *v. a., remplir.* — *P. p.* repleni 70, 1, 28, *s. sg.* -iz 64, 27.

reponre (reponere), reponrre 25, 25, repundre 47, 58, *v. a., cacher*; *v. réfl.*, se r., *se cacher* 30, 97. — *Pr. sg.* 3 repont 20, 53, etc.; *pf. sg.* 3 repost 30, 197; *p. p. f. sg.* reposte 20, 42, *pl.* -tes 24, 236.

reponrre, *v.* reponre.

reposer (re-pausa-are), repp. 54, 1, 183, *v. a. et n., reposer, se reposer.*

repost, -e, -es, *v.* reponre.

repraingne, *v.* reprendre.

reprendre (reprendere), reprandre, *v. a., reprendre, blâmer.* — *Sbj. sg.* 3 repraingne 44, 2, 107.

reproche (*n. verb. de* reprochier) 6, 1, 7, etc., reproce, *n. m., reproche.*

reprochier (re-prope-are), *v. a., reprocher.*

repromission (repromissionem) 67, 1, 34, *n. f., espérance* (*promesse qu'on se fait à soi-même*).

reprover (reprobare) 19, 78, etc., reprouver 18, 179, etc., *v. a., reprocher.* — *Pr. sg.* 3 repruevent 50, 91.

repundre, *v.* reponre.

requeïst, *v.* requerre.

requerre (re-quærere), requerir (requærire), *v. a., requérir, demander, prier*; req. a qqⁿ que, *demander à qq*ⁿ *que ou de.* — *Pr. sg.* 1 requier 24, 112, 3 requiert 54, 1, 76, etc.; *pf. sg.* 3 requist 44, 1, 2°, 20; *sbj. ipf.* 3 requeïst 23, 1, 128; *p. p.* requis,

8, 1, 129, etc.; *adj^t^, recherché* 63, 2.

requeste (re-quæsītam), *n. f., requête.*

requis, requist, *v.* requerre.

requoi, requoy, *v.* recoi.

res (rasum), *f.* rese, *p. p. de rere* (radere), *tondue, rasée, enlevée* (*en parlant d'une peau*) 45, 84.

resaillir (re-salire), *v. n., reprendre vivement sa position première*; resailli en piés 12, 142, *se remit sur ses pieds.*

resambler, *v.* resembler.

resavoir (re-sapĕre), *v. a., savoir à son tour.* — *Pr. sg.* 3 reset, reseit 42, 1, 129.

resbaudir (re-ex^*^-*baud*-ire) 7, 148, *v. a., réjouir, encourager.*

resçoignier, *v.* ressoignier.

rescorre (re-excutere) 42, 1, 89, etc., rescore 59, 84, *v. a., secourir, regagner, réparer* (*un dommage*); resc. le feu 59, 98, *combattre l'incendie.* — *Ipf. pl.* 3 rescooient 59, 98; *p. p.* rescous 18, 57.

rescous, *v.* rescorre.

reseit, *v.* resavoir.

resembler (re-simul-are), ress., resambler 10, 57, etc., ressambler 7, 5, *v. a., ressembler à*; *avec un inf.* 23, 16, *sembler, paraître.*

resgarder (re-ex-*garder*), *v. n. et a., regarder, considérer, avoir égard.*

resgner, resnier, *v.* regnier.

resnable (rationabilem) 44, 1, 2°, 29, *adj., raisonnable.*

reson, *v.* reison.

resordre (resurgere), *v. n., ressortir.* — *Ft. pl.* 3 resordront 10, 29.

resorti, -ie, *v.* resortir.

resortir (re-sortire), *v. n., s'enfuir, rebondir* 6, 2, 3; resorti, *p. p.-adj., qui s'est enfui, lâche.*

respandre (re-ex-pandere), *v. a., répandre*; *v. n.* 13, 1, 60, *se répandre.*

respit (respectum), *s. sg.* -iz 45, 14, *n. m., répit, temps à courir.*

respiter (respectare) 37, 2, 25, *v. a., donner du répit, soulager.*

responderoie, -dié, -diét, -di, *v.* respondre,

respondre (respondĕre), respundre, *v. a., répondre, rendre des comptes* 60, 15. — *Pr. sg.* 3 respont 26, 106, etc., respunt 22, 64; *pf. sg.* 3 respondiét (*respondedit) 6, 2, 76, -ié 14, 119, -i 68, 8, respundit 68, 23; *cd. sg.* 1 responderoie 60, 15; *p. p.* respondu 29, 53, respundud 68, 11.

respundit, -undre, -undud, -unt, *v.* respondre.

ressambler, ressembler, *v.* resembler.

ressauldray, *v.* ressaillir.

ressoignier (re-*soignier*), resçoignier 67, 2, 67, *v. a., appréhender* (*le régime à l'infinitif sans prépos.*).

ressovenir (re-subvenire) 33, 3, *v. impers., il me souvient.*

ressusciter, *v.* resusciter.

reste, *v.* reter.

restendre (re-extendere) 61, 32, restandre 23, 1, 21, *v. a., étendre de nouveau*; *v. réfl.* 23, 1, 21.

rester (restare), *v. n., s'arrêter.* — *Pf. sg.* 3 restut (re-*stetuit) 56, 32.

restorer (restaurare), *v. a., restaurer, raccommoder, réparer, remplacer* 18, 60. 19, 82.

restre (re-*essere), *v. substantif, être de nouveau, à son tour, etc.* (*v.* ravoir). — *Pr. sg.* 1 resui 44, 2, 9, 3 rest 23, 1, 2; *pf. sg.* 3 refu 19, 185, etc.; *ft. sg.* 3 resera 17, 170.

restut, *v.* rester.

resurexis (*participe s. sg. forgé sur le parfait* resurrexit) 8, 1, 149, *ressuscité* (*cf.* engenui).

resusciter (resuscitare) 48, 33, *v. n., ressusciter.*

retenir (re-tenire), *v. a., retenir, conserver, sauver* (*v.* tenir).

reter (reputare), *v. a., accuser* 18, 55, *blâmer* 35, 24, etc., *déclarer* 54, 1, 194. — *Pr. sg.* 3 reste (*s fautive*) 54, 1, 194, etc.

Rethorique, *v.* Rhetorique.

retor (*n. verb. de* retorner), retour, *m., retour.*

retorner (re-tornare) 6, 1, 3, etc., returner, returnar 1, 2, 2. 3, *v. n., retourner, revenir, se r.*; — *v. a., détourner* 1, 2, 2. 3, *retourner, tourner en sens inverse* 49, 154; r. la veie 57^b^, 35, *revenir sur ses pas*; — *v. réfl.*, se r., *aller en sens inverse* 49, 4; se r. a 71, 40, *retourner à*; — *subst^t^*, au r. 29, 2, 42, *quand il se retourna.*

retour, *v.* retor.

retraeient, retraient, *v.* retraire.

retraire (* retragere *pour* retrahere), *v. a., retirer, raconter*; — *v. n., s'éloigner* (*de*) 9, 81, *retourner* (*à*) 9, 80; — *v. réfl.*, se r., *se retirer, reculer*; — *subst^t^*, *au sens neutre*, 72, 26, *action de se retirer, éloignement*; — retraite 22, 21, *p. p. f. sg., hésitante* (*qui recule*). — *Pr. pl.* 3 retraient 57^a^, 2, 57; *ipf. pl.* 3 retraeient 57^a^, 2, 44; *p. p.* retrait, *r. pl.* retraiz 72, 39, *f.* retraite 22, 21.

retrait (retractum) 51, 88, *n. m., rapport, relation.*

retraitier (retractare) 65, 15, *v. a., raconter.*

returnar, returner, *v.* retorner.

reüser (recusare), rehuser 56, 44, *v. n., reculer.*

reveller (revelare) 54, 2, 22, *v. a., révéler.*

revenue (*revenutam) 62, 50. 56, *p. p. f. sg. de* revenire, *n. f., revenu.*

reveoir (revidere), *v. a., revoir, voir d'autre part* 18, 44 (*v. à* ravoir).

reverai, *v.* reveoir *et* veoir.

reverdie (re-viridem-itam) 32, 19, *p. p. de* reverdir, *n. f., chanson de printemps, ch. nouvelle* (*frais bouquet*).

reverence (reverentiam), *n. f., respect, profond salut* 26, 105.

reverser (re-versare) 5, 29, *v. n., se renverser*; faire r. 10, 104, *renverser* (*v.* faire).

revertir (revertire), *v. n., revenir.*

revestir (revestire) 3, 49, *v. a., revêtir d'un costume de cérémonie*; — *v. réfl.*, se r. 15, 2, 39. 64, *mettre son costume de cérémonie.*

revoi, *v.* reveoir *et* veoir.

rex, *v.* roi.

Rhetorique (rhetoricam), Rethorique, *n. f., la Rhétorique* (*personnifiée*) 16, 44, *la Rhétorique* (*traité*) 67, 2, 49.

rians, *v.* rire.

rice, *v.* riche.

Richart (*riche*-*art), Richard, *s. sg.* -ars 25, 1. 23, etc., *n. pr. d'homme* : 1° *Richard de Normandie, l'un des douze pairs*; 2° *Richard Ier, Sans-Peur, duc de Normandie, beau-frère de Hugues Capet et fils de Guillaume Longue-Epée, lui-même fils de Rollon* (943-996); 3° *Richard le Beau, personnage de pure invention.*

riche (*), rice (*pron.* rike) 15, 2, 32, *s. sg.* riches 6, 2, 16, richez 25, 95, *adj., puissant, riche, magnifique* 15, 1, 36, etc.

richece (* *riche*-itiam) 20, 138, -esce, -esse, -cise 64, 92, ricoise, ricoisse 62, 19, *n. f., puissance, richesse.*

richeise, -esce, -esse, *v.* richece.

Richier (*Ricarium, *cf.* riche) 13, 1, 31, *n. pr. m., saint Riquier, abbé de Centule* (*Ponthieu*), *mort vers* 645.

ricoise, ricoisse, *v.* richece.

riedreguarde (retro-*guarde*) 6, 1, 35, *n. f., arrière-garde.*

rien (rem) *et* riens (*s analogique*), *n. f. inv., chose*; — *avec la négation* ne, *rien ...ne, ne ...rien*; de r. 67, 2, 22, *en rien*; ni avoit rien de (*inf.*) 17, 14, *il n'y avait aucun moyen de*; — riens ne 57^b^, 14, *personne ne* (*cf. en lat.* nihil sapientius (honestius, etc.) erat *pour* nemo, etc.); — *employé comme notre* rien : si qu'il n'y demourra riens entier, *de sorte qu'il n'y restera rien d'entier*; *cf.* 55, 8. 9, etc.

riens, *v.* rien.

rigoller (*) 55, 31, 32, *v. n., plaisanter, se divertir.*

rigoros (rigorem-osum), rigoreus, *f.* -euse 54, 1, 91, *adj., rigoureux, cruel.*

riote (*) 48, 79, etc., *n. f., contestation, querelle.*

rioteus (*riote*-osum), *f. pl.* -euses 43, 31, *adj., querelleur.*

rire (ridĕre), *v. n. et réfl.*; *subst^t^, s. sg.* li rires 29, 1, 137, *le rire.* — *Pr. sg.* 3 rit 17, 182, etc.,

pf. pl. 3 risirent; *p. pr.* (*adj.*) *r. pl.* rians 34, 2, 14; *p. p.* ris 29, 1, 136.

ris[1] (risum), rys 40, 1, 101, *n. m., rire, éclat de rire.*

ris[2], *v.* rire.

risirent, *v.* rire.

robardele (*robe?-*art*-ellam) 32, 31, *n. f., femme recherchée dans sa toilette* (*cf.* robardel, *m., dans Roquefort* (*Gloss.*) : il sont... et plus poli et plus pignié que robardel ne damoiseles, *Sainte Léocade, v.* 972), *p.-être ici : « femme de mœurs légères. »*

robe (*) 17, 70, etc., *n. f., garde-robe.*

Robeçon (*dimin. de* Robin), *s. sg.* -ons 30, 138, *m., n. de berger.*

Robert (*Robertum), *s. sg.* -ers 41, 2, 13, *n. pr.*

Robin (*dimin. de* Robert), *s.* Robins, *n. de berger. Cf.* 41, 2, 13, or sui Robers, or sui Robins.

Robinet (*dimin. de* Robin) 53, 146, *m., n. de berger.*

roche (*roccam), *n. f., roche, rocher.*

Rodlant (*Hruodlandum, *dans Eginhard*), *s.* Rodlanz 6, 1, 1. 4, etc., *n. pr., Roland, neveu de Charlemagne.*

roë (rotam) 16, 63, *n. f.. roue.*

roge (rubeum) 42, 1, 59, rouge 30, 216, ruige 47, 21. 84, *adj., rouge.*

rogeier (rubicare) 57[b], 66, *v. n., rougir.*

Roget (*roge*-ittum) 30, 282, *m., Rouget, n. de bœuf.*

roi (regem) rei, 4, 109, etc., roy, *s. sg.* rex 2, 12, reis 3, 19, etc. 7, 5, etc., rois, roiz 24, 257, roys 52, 11, rais 22, 111, *n. m., roi.*

roial (regalem), royal 67, 2, 63, regiel 2, 8, *s. sg.* roiaus, roiax 13, 2, 47, *adj., royal; — pris subst*[t] 13, 2, 47, *partisan du roi.*

roialme, *v.* roiaume.

Roiamant (le) (redimentem; *v. la note*) 11, 41. 88, *n. m., le Rédempteur.*

roiaume (*W. Meyer*, Das Schicksal des Neutrums : *de* regamen *pour* regimen, *puis* regalmen *sous l'influence de* regalis; *l'e final est une voyelle d'appui*), roiaulme, realme 68, 25, reaume 61, 51, reiame 7, 3, etc., *n. m.* (*f.* 68, 25), *royaume.*

roide, *v.* roit.

roïne, *v.* reïne.

roisel (*retiellum, *de* retis), *r. pl.* roisiaus 41, 1, 2°, 2, *n. m.* (*filet, d'où notre* réseau).

roit (rigidum), reit 5, 185, *r. pl.* reiz 5. 134, *f.* roide (*aussi au masc., mais postérieur*) 28, 44, *adj., raide, fort, rapide.*

Romain (Romanum) 40, 1, 58, Roumain 18, 123, etc., *r. pl.* Romainz 19, 121 (*adj.*), Roumains 18, 4, etc., *n. pr. de peuple, Romain.*

Rome (Romam), Roume 18, 6, 124. 141, etc., Romme 26, 5, etc., *f., n. pr. de ville, Rome.*

Romme, *v.* Rome.

ronche (rumicem) 30, 225, *n. f., ronce.*

ronci (*), *r. pl.* roncis 8, 1, 89, *n. m., cheval de trait ou de charge.*

rond, *v.* roont.

rongier (rumigare), rungier 41, 2, 11, *v. a., ronger.*

roonde (rotundam), *adj. f. pris subst*[t]; a la r. 48, 54, *loc. adv., à la ronde.*

roont (rotundum), rond 55, 107, *f.* roonde, ronde, *adj., rond.*

roor (rotare-orem), *s. sg.* roors 3, 107, *n. m., cercle décrit par une lueur dans le ciel, arc lumineux.*

ros (russum) 42, 1, 124, *adj., roux.*

rose (rosum), *adj., rosé, rose.*

Rosete (Rosam-ittam) 42, 1, 83, *f., n. de poule.*

Rosseillon (*Roscilionem, *pour* Roscilianam) 6, 2, 74, *n. pr., Roussillon, ville et château situés près de la Seine* (*en Bourgogne*).

rost (*) 23, 2, 123, *n. m., rôt, rôti.*

rostir (*), *v. a., rôtir, faire rôtir.*

rote[1], *v.* route.

rote[2] (*) 16, 58, *n. f., instrument de musique à cinq cordes.*

Rouen (* Rudomum) 40, 1, 78, *n. pr. de ville.*

rouge, *v.* roge.

Roume, -ain, *v.* Rome, -ain.

roussignol (luscinia-olum) 31, 1, 2, *n. m., rossignol.*

route (ruptam), rote 51, 36, *n. f., route, troupe en marche* 21, 50.

routure (rupturam) 48, 104, *n. f., fracture.*

rovat, roveret, *v.* rover.

rover (rogare), *v. a., demander, exiger, prier; avec un inf., demander de* 10, 123, *chercher à, vouloir* 8, 1, 47, *ordonner de* 2, 22. 3, 101. — *Pr. sg.*. 1 ruis 8, 1, 47, 3 ruovet 2, 24, rueve 10, 123; *pf. sg.* 3 rovat 3, 54; *pl.-q.-pf.* (*au sens du parfait aoristique*) *sg.* 3 roveret 2, 22.

rovur (ruborem) 47, 6. 20, *n. f., rougeur, couleur rouge.*

roy, roys, *v.* roi.

royal, *v.* roial.

roydeur, *v.* roideur.

royne, *v.* reïne.

rubi (*rubitum) *et* rubis (*rubitium), *r. pl.* rubiz 48, 36, rubis 17, 147, *n. m., rubis.*

rudesse (rudem-itiam) 54, 1, 85, *n. f., cruauté.*

ruë (rugam) 26, 55, ruwe 25, 73, *n. f., rue.*

ruër (*rutare, *fréquentatif de* ruere) 19, 90, *v. a., jeter.*

rueve, *v.* rover.

rui (rivum), *s. sg.* ruiz 57[b], 9, *n. m., ruisseau.*

ruige, *v.* roge.

Ruille (*rubigillam, *pour* rubiginem), *n. pr. d'homme*: poire de saint R. 45, 9. *Cf.* ruÿl.

ruis, *v.* rover.

rungier, *v.* rongier.

ruovet, *v.* rover.

ruser (recusare) 57[a], 2, 41 (*plus souvent* reüser), *v. n., reculer.*

ruwe, *v.* ruë.

ruÿl (rubigo-illum) 48, 87, *n. m., rouille. Cf. prov.* roïl, *anc. fr.* ruïlle, *fr. mod.* rouille = rubigo-illam *et voy.* Ruille.

rys, *v.* ris[1].

s' *devant voy., pour* sa, se (*v. ces mots*).

sa, *v.* son[3].

sablon (sabulonem) 16, 67, *n. m., terrain sablonneux.*

sache, *v.* sachier *et* savoir.

sachet (saccum-ittum), *r. pl.* sachez 48, 119.121, *n. m., sachet.*

sachier (saccare), sacier (*pron.* sakier), saichier 13, 2, 45, *v. a., secouer, tirailler, enlever de force, tirer* (*une épée*), *retirer vivement* 49, 85. — *P. p. f. sg.* sacie, *picard pour* sachiee.

sacie, sacier, *v.* sachier.

Sacrement (sacramentum) : le Saint S. 67, 2, 86, *n. m.* (*mot savant*; (*cf.* sairement).

sade (sapidum) 44, 2, 102, *adj., sage.*

saete, *v.* sajette.

safran (*) 47, 38, *n. m.*

sage (*savium, *développement de* sapium, *qu'on peut supposer d'après* nesapium, *cf.* sapere), *s. sg.* sages, saiges 63, 44, *adj., savant, sage.*

sagement (*savia-mente) 43, 27, *adv.*

sagette, *v.* sajette.

sagrament, *v.* sairement.

sai, sait, *v.* savoir.

saiche, saiches, etc., *v.* savoir.

saichier, *v.* sachier.

saie (sagam) 9, 88, *n. f., étoffe ou manteau de couleur sombre.*

saieler (sigillare) 12, 34, *v. a., affermir, fixer.*

saige, *v.* sage.

sailir, *v.* saillir.

saillir (salire), salir, sailir, *v. n., sauter, s'élancer, sortir*; s. en piez, en pez 22, 69, *se lever vivement.* — *Pr. sg.* 3 saut 23, 2, 20, sailt 47, 70; *pl.* 3 saillent 59, 81, etc.; *pf. sg.* 3 sailli 22, 69. 42, 1, 115; *pl.* 3 sailirent 59, 88; *p. p.* sailli, *s. sg.* saillis 29, 1, 113.

sailt, *v.* saillir.

sain[1] (sinum) 27, 71. 53, 66, *n. m., sein.*

sain[2] (signum), *r. pl.* sainz 57[b], 85, *n. m., signe, marque.*

sain[3] (sanum), sein, *s. sg.* sainz 48, 108, seinz 42, 1, 15, *adj., sain, en bonne santé.*

sainctuaire (sanctuarium), *n. m., chose sainte, objet servant au culte* 24, 86, *relique* 45, 59.

saine, *v.* saner.

saing (*saginum, *pour* saginam) 44, 2, 100, *n. m., saindoux* (= *sain-doux*).

sains, *v.* saint.

saint (sanctum), sant 3, 22. 44. 82. 102. 127, *s. sg.* sainz, sanz 3,

7. 25. 117, etc., sains 8, 1, 40, etc., *f.* sainte, seinte 6, 2, 11, *adj.*, *saint, sacré*; *subst*[t], *au pl.*, *saint* 6, 3, 15, *reliques des saints* 8, 1, 40, etc.

saintét, *v.* santé.

Saint Gille (Sanctum Ægidium) 15, 2, 12. 80, *Saint-Gilles* (*Gard, arr*[t] *de Nîmes*): le conte (li quens) de S. G., *Raimon, conte de S.-G., croisé.*

saintisme (sanctissimum) 43, 1. 46, 84, saintime 15, 2, 33, seintisme 6, 1, 20. 6, 2, 7, *superl. organique de* saint.

sainz, *v.* sain[2], sain[3] *et* saint.

sairement (sacramentum) 25, 85, sagrament 1, 2, 1, *n. m.*, *serment* (*cf.* sacrement).

saisir (*), saissir 58, 68, sazir 4, 79, *v. a.*, *mettre en possession de, entrer en possession de, saisir*; — *v. réfl.*, se s. de, *prendre possession de, se rendre maître de, maîtriser* 4, 79.

saison (sationem) 42, 2, 57, *s. sg.* -ons 37, 2, 11, *n. f.*, *saison.*

saissir, *v.* saisir.

sajecte, *v.* sajette.

sajette (sagittam) 37, 2, 22. 67, 2, 38, sajete, sajecte 26, 29, saete 57[a], 1, 11, *n. f.*, *flèche.*

sale[1] (*) 6, 3, 3, etc., *n. f.*, *salle.*

Salemon (Salomonem) 23, 1, 34, *n. pr.*, *Salomon.*

saler (*salare, *pour* salere), *v. a.*; la mer salee 19, 39, *la mer.*

Salerne (*Salernam, *pour* Salernum) 48, 19. 123, *n. pr. de ville.*

salf, sals, *v.* sauf.

salir, *v.* saillir.

salt, *v.* saut[1].

salu (salutem) 31, 11, *n. m.*, *salut.*

salvacion (salvationem) 59, 97, *chaloupe, nacelle* (*attachée à un navire et pouvant servir à se* sauver *en cas de naufrage*).

salvage, *v.* sauvage.

salvament, *v.* sauvement.

salvar, salvarai, *v.* sauver.

samadi, *v.* samedi.

samblable, -ant, etc., *v.* semblable, -ant, etc.

samédi (septimam-diem *pour* sabbati d., *étymol. populaire*) 26, 41. 45, etc., samadi 46, 50. 91, *s.* -is 46, 98, *n. m.*, *samedi.*

samit (ἑξαμιτον *pour* ἑξάμιτον, *à six brins*), *s. sg.* samiz, -is, *n. m.*, *étoffe de soie.*

sanc (sanguinem), sang 65, 30, *s. sg.* sans 10, 16, etc., *n. m.*, *sang.*

saner (sanare), *v. a.*, *guérir.* — *Pr. sg.* 3 saine 42, 24. 36.

sang, *v.* sanc.

sanglent (*sanguilentum) 6, 1, 10, *adj.*, *sanglant.*

sanglotir (*singlutire, *pour* singultire) 23, 1, 14, *v. n.*, *sangloter.*

sanguin (*sanguinum, *pour* sanguineum) 72, 62, *adj.*, *de tempérament sanguin.*

sanior, *v.* seignor.

sanitét, *v.* santé.

sanlance, -lant, -ler, *v.* semblance, etc.

sans, *v.* sanc, sens *et* senz.

Sanson (Samsonem), *s. sg.* Sanse 6, 2, 73, *n. pr.*, *Samson, l'un des douze pairs de Charlemagne.*

sant, *v.* saint.

santé (sanitatem) 19, 235, etc., saintét 65, 38, *n. f.*, *santé.*

santir, *v.* sentir.

sanz, *v.* saint *et* senz.

saoler (satullare 42, 1, 178, *v. a.*, *rassasier.*

sapiënce (sapientiam) 72, 114, *n. f.*, *sagesse.*

sarai, etc., saroie, etc., *v.* savoir.

sarpent, *v.* serpent.

Sarrasin (Saracenum) 52, 14, Sarrazin, *f.* -ine 8, 2, 22, *r. pl.* -ins 16, 80, etc., *n. pr. de peuple, Sarrazin.*

Sassogne (Saxoniam) 9, 66, Soissoinne 48, 131, *f.*, *n. pr. de contrée, Saxe.*

Satan 51, 74 (*invariable*), Sathan 54, 2, *passim.* 56, 21, *n. pr.*, *Satan, l'ange déchu.*

sauf (salvum), salf, *s. sg.* sals 58, 110, *adj.*, *sauf, sauvé, en sûreté*; *neutre*: mettre en s. 20, 42, *mettre en sûreté*; — sauf ce que 70, 1, 5, *loc. conj.*, *sauf que, excepté que.*

sauldray, *v.* saillir.

Saule, *v.* Saulus.

sault, saulter, *v.* saut, sauter.

Saulus (Saulus), *suj.* 65, 22, *voc.* Saule 65, 66 ((*formes purement latines*), *n. pr. d'homme, Saul, nom primitif de l'apôtre saint Paul.*

saulveté, *v.* sauveté.

saume (psalma, *pl. n.*) 15, 2, 27, *n. f.*, *psaume.*

saure, *v.* soldre.

saut[1] (saltum), salt, sault, *n. m.*, *saut.*

saut[2], *v.* saillir *et* sauver.

sauter (saltare), saulter, *v. n.*, *sauter.*

sautier (psalterium) 15, 2, 27, etc., *n. m.*, *psautier.*

sauvage (silvaticum) -ache 30, 26, salvage 5, 140, etc., *adj.*, *sauvage.*

sauvegarde (*sauve-garde*) 67, 2, 93, *n. f.*, *inviolabilité.*

sauvement (salvare-mentum), salvament 1, 1, 1, *n. m.*, *salut, conservation.*

sauveor (salvatorem), *n. m.*, *sauveur*; le S. 29, 2, 66, Nostre S. 24, 61, *Jésus-Christ.*

sauver (salvare), salvar 1, 1, 3. 4, *v. a.* — *Ft. sg.* 1 salvarai 1, 1, 3; *sbj. sg.* 3 saut 25, 29, etc.

sauveté (salvum-itatem) saulveté 28, 53, *n. f.*, *salut, sûreté*; a s. 28, 53, *en sûreté.*

savant, -eir, -er, *v.* savoir.

saverai, etc., -oie, etc., soir, *v.* savoir.

savoir (sapĕre), sçavoir, saveir 17, 188. 47, 51, saver, savir 1, 1, 2, *v. a.*, *savoir, pouvoir*; *subst*[t], *s. sg.* savoirs 71, 31; non sachant 29, 2, 1, *p. pr.-adj.*, *ignorant, sot.* — *Pr. sg.* 1 sai (*dû à l'analogie de* ai, dei) 6, 1, 13. 6, 2, 2, etc., sçay 27, 28, 38. 54, 1, 8, etc., 2 ses (sapis), sez 51, 89, sces 54, 2, 15, 3 set (sapit) 4, 69, etc., sait 25, 144, sçait 27, 38, etc.; *pl.* 1 savons, sçavons 26, 117, 2 savez, savés, 3 sevent 15, 2, 33, etc., sçaivent 27, 37; *ipf. sg.* 1 savoie 8, 1, 64, etc., 3 -eit 46, 22, -oit 9, 24, etc.; *pf. sg.* 1 soi (sapui) 20, 152, etc., seuc 8, 1, 63, etc., 3 sout 3, 60, etc., sot 16, 19. 105, etc., seut 19, 94, sceult 26, 32; *pl.* 3 sovrent 3, 20, sorent 9, 20, etc.; *ft.* savrai, etc., saverai, etc., sarai, etc.; *sg.* 2 sçaras 54, 2, 4, 3 savrat 5, 142, sçara 54, 1, 101; *pl.* 2 savrez 56, 38, etc., savroiz 24, 322; *cd.* savroie, etc., saveroie, etc., saroie, etc.; *sg.* 1 sçaroie 54, 2, 84; *sbj. sg.* 1 sache, saiche 20, 160, 2 saches 59, 24, 3 sache 42, 2, 76, etc., saiche; *pl.* 1 sachons, saichons 24, 58, 2 sachiez 24, 136, sachés 50, 70; *ipf. sg.* 1 seüsse 45, 189, seüse 20, 119, soüsse 4, 101, 2 seüsez 51, 53, 3 seüst 57[a], 1, 45, etc.; *pl.* 3 soüssent 4, 103; *p. pr.* sachant 29, 2, 1, savant 56, 4, *s. sg.* sachanz 65, 76. 91; *p. p.* seü, seu 63, 57, sceu 54, 2, 24, *s. sg.* seüz 14, 22, *f.* seüe 24, 10.

savor (saporem) 51, 48, *n. f.*, *saveur, goût.*

savoré (saporem-atum) 45, 143, *adj.*, *savoureux.*

savrai, -at, -ez, -oiz, *v.* savoir.

sazir, *v.* saisir.

sçait, sçaivent, sçara, sçaras, sçaroie, sçavez, sçavoir, sçay, *v.* savoir.

scés, sceu, sceult, sceut, *v.* savoir.

scribe (scribam) 27, 52, *n. m.*, *greffier.*

se[1], *v.* son[3].

se[2], *v.* soi[2].

se[3], *v.* si[2].

se[4] (si) (*l'e non élidé devant une voy.* 23, 2, 96, etc.), sed (*devant voy.*) 3, 73. 75. 77. 4, 63, si 2, 1, 2, etc., *conj.*, *si*; se (si)... non (*avec un ou plusieurs mots entre* se (si) *et* non, *construction ordinaire* : se mal non 23, 2, 18, etc.), *sinon, si ce n'est*; ou se ce non 7, 61, etc., *ou sans cela, sinon.* — Ses = se les 11, 90, etc.

seant, seanz, sear, *v.* seoir.

sebeline (*b.-lat.* sabellinam, *du slave*) 17, 136, *n. f.*, *peau de martre zibeline.*

sec (siccum), *f.* sesche 23, 2, 122, *adj.*, *sec.*

seche (sepiam), *n. f.*, *sèche* (*poisson*); *sert à renforcer la négation* : ne... vaillant une s. 44, 2, 97.

secorre (succutere), secourre, *v. a.*, *secouer* (secouer *suppose* succutare).

secors (succursum) 13, 2, 31, etc., *n. m. inv.*, *secours.*

secré (secretum) 37, 1, 2, *adj.*, *secret, discret.*

secunt, secunz, *v.* segont.

sed, *v.* se [4].
seel (sigillum) 68, 29, *n. m.*, *sceau*.
segnier, *v.* seignier.
segneur, segnieur, segnor, *v.* seignor.
segnoré (seniorem-atum) 10, 17, *adj.*, *seigneurial* (*cf.* signori).
segnourir (seniorem-ire) 18, 165, *v. a.*, *gouverner en maître*, *tenir sous sa domination*.
segont (secundum) 57[a], 2, 28, secont, -unt, *s. sg.* secunz 46, 4, *adj.*, *second*.
seie (setam) 16, 93. 17, 73, *n. f.*, *soie*.
seif, *v.* soif.
seigneur, -rie, *v.* seignor, -rie.
seignier (signare), segnier, *v. a.*, *faire le signe de la croix sur*, *bénir*; *v. réfl.*, se s., *faire le signe de la croix* (*sur soi*), *se signer*.
seignor (seniorem) 5, 76, etc., segnor 15, 2, 14, etc., seinor 3, 143, etc., signor 65, 25, etc., sanior 69, 18, seingnor 24, 33, seignur, sennur 22, 79, seignour 18, 153, signour 61, 8, seigneur 40, 1, 17, segneur 51, 7, etc., segnieur 52, 22; — *s. sg.* sire (senior) 4, 35, etc., sires (*forme analogique*) 24, 42, etc., sendra 1, 2, 2 ; — *voc. pl.* seignor 4, 76. 116. 10, 1, seignour 6, 1, 59, seignor 18, 163, signors, seignors 5, 48; *r. pl.* seignors, -urs, etc., *n. m.*, *seigneur* (*sire*), *maître*.
seignorie (seniorem-iam) 19, 239, seignourie 18, 43, seigneurie 63, 66. 72, 116, signerie 65, 46, *n. f.*, *domination*, *autorité du seigneur*, *seigneurie*, *domaines*.
seignour. seignur, *v.* seignor.
seignourie, *v.* seignorie.
sein, *v.* sain [3].
seingnor, seinor, *v.* seignor.
seint, seinte, *v.* saint.
seintisme, *v.* saintisme.
seinz. *v.* sain [3], saint *et* senz.
seiz, *v.* soif.
sejor [1] (*n. verb. de* sejorner), sejour, *n. m.*, *séjour*, *délai*, *relâche*; sans s. 32, 39, *sans relâche*.
sejor [2], *v.* sejorner.
sejorner (sub-diurnare) 42, 1, 172, sojorner 5, 5. 9. 42, 2, 95, sejourner 26, 168, etc., *v. n.*, *séjourner*, *demeurer*, *se reposer*; cheval sojornét 5, 5. 9. 12, 91, *cheval bien entretenu*. — *Pr. sg.* 1 sejor 49, 11 (*cf.* sorjorner).
sejour, -ner, *v.* sejor, -ner.
sel, *v.* si [2].
sele (sellam), selle, sielle 25, 54, *n. f.*, *selle*.
selle, *v.* sele.
selon, *v.* selonc.
selonc (secundum, *avec influence de* longum), solonc, sulunc 46, 2, etc., selon 59, 10, *prép.*, *le long de*, *à côté de*, *selon*, *eu égard à*, *à cause de* 59, 7; selonc ce que (*subj. pr.*) 71, 42, *loc. conj.*, *comme si*.
semaine (septimanam), semainne 47, 66. 90, sepmaine 40, 1, 81, *n. f.*, *semaine*; de s. 40, 1, 81, *d'une semaine*, *avant une semaine*.
samainne, *v.* semaine.
semance, *v.* semence.
semblable (simul-abilem), sambl., *adj.*
semblablement (simul-abilimente), *adv.*, *de même*.
semblance (simul-antiam) 17, 90, senbl., sanl. 71, 32, *n. f.*, *ressemblance*, *représentation figurée*, *image*; en s. de 66, 9, *sous la forme de*.
semblant (simul-antem) sambl., 9, 2, etc., *n. m.*, *semblant*, *apparence*, *mine*, *physionomie*, *visage*, *accueil*, *opinion* 11, 51, etc.; fol s. 31, 1, 18, *air de fou*; a son s. 19, 253, *comme il lui sembla bon*, *comme il jugea à propos*; par s. 5, 2, *en apparence* 64, 45, *visiblement*; ne faire s. de nule rien 44, 79, *ne faire semblant de rien*; faire s. que 17, 58. 23, 55, *faire voir que*.
sembler (simul-are), sambler, sanler 61, 17, etc., *v. n.*, *sembler*, *ressembler*; semblant a, sanlant a 71, 23, *f. pl.*, sanlans a 71, 96, *p. pr.*, *semblable*, *-es à*.
semence (*sementiam, *pour* sementem), semance, *n. f.*
semer (seminare), *v. a.* — *Pr. sg.* 3 semet 46, 53; *pl.* 1 semuns 46, 95.
seminus (seminosum) 46, 51, *adj.*, *favorable pour semer*, *où l'on peut semer*.
semonce (*semonse*, *p. p. f. sg. de* semondre) 65, 56, *n. f.*, *avertissement*.
semondre (submonĕre), *v. a.*, *avertir*, *exhorter*. — *Pr. sg.* 3 semont 20, 11, etc ; *pl.* 1 semonons 59, 32 ; *p. p.* semont (submonitum) 59, 31, *et* semons (*submonsum), *d'où* semonse, semonce.
semons, semont, *v.* semondre.
sempre (semper) 2, 10. 3, 138, sempres (s *adverbiale*) 4, 52, etc., *adv.*, *toujours* 2, 10. 3, 138, *chaque fois* 3, 34, *aussitôt* 5, 3, 17. *soudain*, *tout à l'heure* 7, 111, etc.; semprel 3, 34 = sempre le.
semprel, sempres, *v.* sempre.
semuns, *v.* semer.
sen [1] (*) 17, 100, etc., *n. m.* (*employé seulement comme rég.*), *sens*, *sagesse*, *habileté*.
sen [2], *v.* son [2].
senblance, *v.* semblance.
sench, *v.* sentir.
sendra, *v.* seignor.
sené (*sen*-atum), *adj.*, *sensé*, *sage*; mal s. 35, 44, *insensé*, *peu sage*.
senefiance (significantiam), *manifestation* 24, 102.
senefiër (significare) 23, 1, 95, etc., *v. a.*, *signifier*.
senestre (sinistrum), *adj.*, *gauche*.
seneschal (*senescalcum), -cal, *s. sg.* -cals 24, 326, -caus 25, 125. 52 (*titres*), *n. m.*, *sénéchal*.
seneschalcie (*senescalciam) 24, 330, *n. f.*, *charge de sénéchal*.
sengler (singularem) 30, 10. 57[b], 11, *n. m.*, *sanglier*.
sennur, *v.* seignor.
sens (sensum), sans, *n. m.*, *sens*, *bon sens*, *raison*, *sagesse*, *action sage* 18, 151. 19, 203, *direction* 47, 69, *manière* : par mon s. 54, 2, 35, *dans mon sens*, *à ma façon*; seus dessus dessoubz 63, 85 (*altération de* c'en d. d. = *en mettant en dessous ce qui était en dessus*; *cf.* ceus desus desouz, *Luque la Maudite*, v. 128, *dans* Romania, 10, 226); en nul s. 44, 1, 2°, 63, *en aucune façon*; mal s. 19, 195, *déraison*, *folie*; issir del s. 13, 1, 6, desver del s. 19, 44, *perdre le sens*, *la raison*; par s. 20, 144, *sagement*, *avec une apparence de raison* 35, 34.
sensible (sensibilem) 71, 17, *adj.*, *qui sent*.
sensitif (*sensitivum), *f.* -ive, *adj.*; l'ame sensitive 71, 28, *la sensibilité*.
sent, *v.* sentir.
sentence (sententiam), *n. f.*, *poids des expressions* 70, 1, 30, *sentence* 70, 2, 42.
sentir (*sentire), santir, *v. a.*, *sentir*; *v. réfl.*, se s. de 45, 71. 63, 17, *se ressentir de*. — *Pr. sg.* 1 sent 45, 190, sench 30, 355, 3 sent 6, 2, 20, etc.; *p. pr.* sentant 71, 17; *p. p.* sentu (*sentutum) 45, 132, senti (*sentitum) 45, 150, *f.* sentue 20, 79, sentie.
senz (sine-s *adverb.*) 16, 127, sanz 7, 130. 34, 2, 46, etc., sans 26, 140, etc., seinz 22, 19, *prép.*, *sans*; sans point, s. p. de, *v.* point; s. ce que (*fut.*) 19, 243, *sans compter que*; (*sbj. ipf.*) 26, 140, *sans que ne*, *sans que*.
seoir (sedere), sear 12, 70, *v. n.*, *être assis*, *être placé*, *n'être pas encore couché* 29, 1, 36; — *v. réfl.*, se s., *s'asseoir*. — *Pr. sg.* 3 siet 8, 1, 18. 33, 1, etc.; *ipf. sg.* 3 seoit 30, 169, etc.; *pf. sg.* 3 sist 7, 90; *ft. sg.* 1 serrai 5, 40. 112, 3 serrat 5, 125; *impér. sg.* 2 sié 53, 131; *p. pr.* seant 11, 80 (*situé*), *s. sg. et r. pl.* seanz 17, 78 (*séant*, *qui convient*). 59, 13 (*assis*).
sepmaine, *v.* semaine.
sepulchre, *v.* sepulcre.
sepulcre (sepulcrum), sepulchre 52, 13, *n. m.*, *sépulcre*.
sereine (sirenam) 40, 1, 74, *n. f.*, *sirène*.
serer, *v.* serrer.
serf (servum), sierf 18, 168, *s. sg.* sers 51, 20, etc., *f.* serve 9, 25, etc., *n. m. et f.*, *esclave*, *serf*, *serve*, *serviteur*, *servante*.
serit 5, 153, *adj. pris adv*[t], *doucement*.
serjant (servientem), sergant 8, 1, 132, *n. m.*, *homme d'armes*, *écuyer* (*cf.* servant).
sermon (sermonem), *n. m.*, *discours* 6, 1. 57, *sermon* 67, 2, 23.
sermoner (sermonem-are) 7, 42, *v. n.*, *prêcher*.

seror (sororem), sœur (*forme du sujet*) 40, 1, 47, *s. sg.* suer 9, 67, etc., soer 6, 3, 9, seur 53, 143, *n. f.*, *sœur*; — *terme de tendresse employé par un mari s'adressant à sa femme* (*cf.* 29, 2, 58), *ou par tout autre homme uni à une femme par des liens de parenté ou d'amitié* (*cf.* 6, 3, 9).

serpans, serpant, *v.* serpent.

serpent (serpentem), -ant, sarpent 43, 12, *s. sg.* serpans 23, 2, 19, etc., *n. m.*

serpentine (serpentina, *pl. n.*) 30, 27, *n. collectif f.*, *serpents.*

serrai, -at, -a, *v.* estre.

serrer (*serrare *pour* serare) 5, 114, *v. a.*; serré, *p. p. pris adverb*[t] 54, 1, 42 (larder serré, *faire de nombreuses blessures*).

sers, sert, *v.* servir.

servant (*p. pr. de* servir), *r. pl.* servanz, *n. m.*, *serviteur* 36, 7, *sergent*, *hommes d'armes* 57[a], 2, 49 (*cf.* serjant).

serve, *v.* serf.

service, serviche, *v.* servise.

servir (servire), siervir 18, 32, *v. n. et a.*, *servir*; s. une espee 6, 2, 13, *la manier*, *s'en servir.* — *Pr. sg.* 2 sers 44, 2, 72, 3 sert 45, 223; *p. pr.* servant (*v. ce mot*); *p. p. f. sg.* servide 6, 2, 13.

servise (servitium) 45, 230. 57[a], 2, 11, -ice, -iche 52, 19. 22, *n. m.*, *service*, *aide*, *cérémonie religieuse*, *enterrement.*

servitume (*servitumine *pour* servitudinem, *cf.* costume *et p.-é.* enclume) 41, 2, 45, *n. f.*, *servitude. servage.*

servitur (servitorem) 56, 8, *n. m.*

ses[1], *v.* son[3].

ses[2], *v.* savoir.

ses, *v.* se *et* si[2].

sesche, *v.* sec.

set (septem) 6, 1, 9, etc., *adj. num.*, *sept.*

set, seü, seu, seuc, seüe, *v.* savoir.

seul (solum), *s. sg.* seuls 14, 1, seus 20, 71, etc., *adj.*, *seul.*

seule, *v.* siecle.

seulet (sol*um*-ittum), *f.* seulete 53, 10, *adj. dimin.*, *seulet.*

seur, *v.* seror, seür *et* sor[2].

seür (securum), seur 63, 91, sur 67, 2, 45, *adj.*, *sûr*, *en sûreté*, *rassuré*, *sans crainte*; estre a s. 43, 19, *être en sûreté* (*cf.* aseür); se tenir seur que 63, 91, *être assuré*, *être persuadé que*; (il) fait seür (*inf.*) 43, 15, *on p ut sans danger* (*inf.*).

seürement (secura-mente) 51, 98, *adv.*, *assurément.*

seureté, seurté, *v.* seürté.

seurpeliz (super-pellicium) 61, 42, *manteau des Bédouins* (*que Joinville compare au surplis des prêtres*); *cf.* soupeliz.

seurplus (super-plus) 24, 119, surplus 40, 1, 21, *n. m.*, *surplus*, *reste* (*cf.* soreplus).

seürté (securitatem), seurté 67, 2, 26, seureté 67, 2, 13, sureté 67, 2, 6, *n. f.*, *sûreté*, *sécurité.*

seus, *v.* seul.

seüse, -sez, seüsse, seüst, *v.* savoir.

seut, *v.* savoir *et* sivre.

seüz (*b.-lat.* *segusium, de *secutium = secut*um*-ium) 57[a], 1, 14, *n. m.*, *chien de chasse pour la bête noire.*

sevals (sic-vel-s *adv.*) 51, 22, *adv.*, *du moins* (*cf.* veaz).

sevent, *v.* savoir.

sevrer (separare), *v. a.*, *séparer* 57[a], 1, 38, *sevrer* 24, 311.

Sewin (*) 8, 1, 203, *n. pr.*, *Séguin*, *père de Huon de Bordeaux.*

sezieme (sedecim-esimum) 24, 12, *adj. num. ordinal*, *seizième.*

si[1], *v.* son[3].

si[2] (sic), sy, *adv.*, *ainsi*, *si*, *tellement*, *donc*; e jeo si 64, 108, *et moi de même*; — *conj.* 5, 102, *jusqu'à ce que* (*cf.* desi que); — si com 3, 86, etc., si cum 1, 1, 4, etc., *ainsi que*, *aussi vrai que* 29, 2, 69, *comme*, *vu que*, *aussitôt que* 3, 91; si que, si ke, *ainsi que* 71, 35. 54, *de sorte que*; par si que 45, 203, *à la condition de*; — *particule de liaison*, *souvent à peu près explétive*, *mise devant le verbe* 3, 105. 110, etc. (*très fréquent*); *souvent affaibli en* se 8, 2, 46. 18, 43, etc. — Sil 3, 98, etc., sel (*passim*) = si le; sin 4, 72. 73. 6, 1, 50, etc. = si en; sis 47, 68, ses (*passim*) = si les; sist 4, 65 = si est.

sié, *v.* seoir.

siecle (seculum), siegle 42, 1, 153, seule 2, 24, *n. m.*, *monde*, *siècle*, *vie dans le monde* (*opposée à la vie monastique*).

siege (*n. verb. de* sieger = sedem-icare), *n. m.*, *place*, *siège.*

siegle, *v.* siecle.

sielle, *v.* sele.

sien, *v.* son[3].

sierf, *v.* serf.

siervage (serv*um*-aticum) 18, 173, *n. m.*, *servage.*

siervir, *v.* servir.

siet[1], *v.* seoir.

siet[2] (*n. verb. de* sedeir, seoir) 6, 3, 2, *n. m.*, *séjour.*

sieuroit, sieut, *v.* sivre.

sigler (*) 20, 50, *v. n.*, *naviguer* (*d'où notre* cingler).

signe (signum), *n. m.*, *signe*, *marque*, *signe du zodiaque* 16, 12.

signefiance (significantiam) 46, 106, *n. f.*, *signification.*

signefiër (significare), *v. a.*, *signifier.*

signerie, *v.* seignorie.

signeur, -or, -our, *v.* seignor.

signori (seniorem-itum) 8, 1, 152, *partic.-adj.*, *grand*, *beau* (*digne d'un seigneur*).

sil, *v.* si[2].

sillabe (syllabam) 70, 1, 10, etc., *n. f.*, *syllabe.*

simplece (*simple*-itiam), *n. f.*, *simplicité*, *franchise*, *loyauté.*

simplement (simplici-mente), *adv.*, *simplement*, *loyalement.*

simpleté (*simple*-tatem) 19, 69, *n. f.*, *mêmes s. que* simplece.

sin, *v.* si[2].

sire, sires, *v.* seignor.

sis[1], *v.* son[3].

sis[2] (sex), six, siz 55, 21, *adj. num.*, *six*; six vingtz 63, 45, *cent vingt.*

sis[3], sist, *v.* si[2].

sist, *v.* seoir.

sit, *v.* estre[1].

sitor 49, 144, *mot inconnu.*

siu, siuoit, siust, siut, *v.* sivre.

sivre (sequere) 44, 2, 15, suïr 30, 231, *v. n. et a.*, *suivre*, *continuer.* — *Pr. sg.* 1 siu 30, 215, 2 (por)seus 65, 67, 3 siut 10, 115, etc., suyt 40, 1, 5. 40, 2, 13, seut 42, 1, 133, (por)seut 65, 63, sieut 25, 36; *ipf. sg.* 3 sivoit 24, 278, etc., sivoit 60, 69; (por)seuivet 65, 53; *cd. sg.* 3 sieuroit 18, 67, sivroit 19, 206.

six, siz, *v.* sis[2].

soavet (suav*em*-ittum) 12, 134, etc., *adj. pris adv*[t], *tout doucement.*

soë, *v.* son[3].

soëf (suavem) 5, 153, suëf 22, 52, souef 40, 1, 54, *s. sg.* soëz 14, 75, soés 45, 176, *adj.*, *doux*, *agréable*; — *adv*[t] 14, 85, etc., *doucement*, *finement* 23, 2, 36.

soen, soens, *v.* son[3].

soëntre (sub-intra; *cf.*, *pour le sens*, subinde, *et pour la forme*, sovent, souvent; *sequenter, *d'où on le dérive quelquefois*, *aurait donné* siventre, *et non* soventre, soëntre; *rien n'empêche d'admettre en provençal deux origines différentes*: subintra *pour* soëntre, *et* sequenter *pour* seguentre), soventre, *adv. et prép.*, *à la suite*, *immédiatement après.*

soer, *v.* seror.

soés, soëz, *v.* soëf.

soffert, soffrir, *v.* sofrir.

soffisance (sufficientiam) 44, 2, 121, *n. f.*, *ce qui suffit*, *le nécessaire.*

sofrir (* sufferire), soff. 6, 1, 49, etc., suff., soufrir, souff., *v. a. et n.*, *souffrir*, *patienter*, *supporter*; s. a avoir 24, 116, *permettre d'avoir*, *laisser posséder*; — *v. réfl.*, se s. 10, 4, *rester tranquille*, *patienter.* — *Pr. pl.* 3 seuffrent 62, 1; *cd. sg.* 3 souferroit 62, 46; *p. p.* soffert 44, 1, 2[a], 35, etc., souffiert 18, 36.

soi[1] (sitim), seif, soif 29, 1, 12, *r. pl.* seiz 4, 13, *n. f.*, *soif.*

soi[2] (se), sei 3, 68, etc., se 3, 19, etc. (*presque toujours atone et placé avant le verbe*; *par exception*, *après le verbe*: paiast s'od lui 3, 12), s' (*devant une voy.*) 3, 12. 24, 26, etc. (*quelquefois aussi l'e ne s'élide pas*). — *Le prédicat*, *participe ou adjectif*, *se met ordinairement au cas sujet après un verbe réfléchi*: sour l'erbe verte si s'est colchiez adenz 6, 2, 22, etc.

soi[3], *v.* estre[1].

soie, *v.* son[3].

soif, *v.* soi[1].

soing (*), *n. m.*, *soin*, *souci.*

soir (serum), *n. m.*; au s. 29, 1, 110. 151, *le soir*.

Soissoinne, *v.* Sassogne.

sojorner, *v.* sejorner.

sol[1] (solum) 51, 56, sul 21, 29, seul 20, 137, *s. sg.* sols 15, 2, 22, sous 57[b], 31, *f.* sole 4, 63. 5, 53, sule, seule 10, 64. 44, 2, 95, *adj.*, *seul*; — *adv*[t] 22, 95, etc., *seulement*.

sol[2], *v.* soldre.

solacier (solacium-are) 44, 2, 16, *v. a.*, *tenir compagnie (en causant)*. *Cf., dans les patois du Midi*, faire ou fà soulas (*où s'ajoute souvent l'idée accessoire : pour empêcher qq*[n] *d'avoir peur dans l'obscurité*).

solaus, *v.* soleil.

solaz (solacium), soulas 72, 62, *n. m.*, *consolation*, *soulagement*, *plaisir*, *contentement* 72, 48.

soldre (solvere), saure 30, 286, *v. a.*, *payer*. — *Ft. sg.* 1 sorrai 30, 293; *impér. sg.* 2 sol 30, 202.

soleil (solem-iculum), solel 62, 33, *s. sg.* soleilz 5, 1 (*note*), soleuz 16, 95, solaus 9, 78, etc., *n. m.*, *soleil*.

solel, *v.* soleil.

solement (sola-mente) 44, 2, 43, *adv.*, *seulement*.

solemnellement (solemnemali-mente), *adv.*, *solennellement*.

soller (*b.-lat.* *sotularem, *de* subtalare, *qui se trouve dans Johannes de Janua, W. Meyer*, Das Schiksal des Neutrums, *p.* 141) 30, 248, *n. m.*, *soulier* (*cf.* soullier).

soloir (solere), suloir, souloir, *v. n.*, *avoir coutume*. — *Pr. pl.* 3 soulent 67, 2, 54; *ipf. sg.* 3 soloit 10, 81, souloit 24, 216, etc., soloie 49, 158; *pl.* 2 suliëz 22, 108, soliëz 19, 240.

sols, *v.* sol.

som (sommum), son, sun, *n. m.*, *sommet*, *extrémité*; *usité seulement dans* en s., par s. : en son cel pui 5, 135, *au sommet de ce tertre*; en s. le mont 15, 2, 2, *au sommet de la montagne*, etc.; par s. l'albe 5, 16. 105, etc., *dès l'aube*, *au point du jour*, etc.

some[1] (summam), somme, summe 21, 61, *n. f.*, *somme*, *ensemble*, *résumé*; c'est la s. 58, 31, *voici la chose en deux mots*.

some[2] (sagma = σάγμα), sume, *n. f.*, *charge* (*cf.* sommier *et l'expression* bête de somme).

someil (somnum-iculum, sommeil, *s. sg.* (*picard*) soumax 30, 28, *n. m.*, *sommeil*.

someillier (somnum-iculare) 42, 1, 161, *v. n.*, *sommeiller*, *dormir*.

somet (summum-ittum) 5, 148, sumet, *n. m.*, *sommet*.

somme, *v.* some[1].

somier (sagma-arium), soumier, *n. m.*, *bête de somme*, *conducteur d'une bête de somme*.

son[1], *v.* som.

son[2] (sonum) 42, 1, 24, *n. m.*, *air*, *chant*.

son[3] (s(u)um), *adj. et pron. poss.* 3[e] *pers.*, *son, sa, ses, le sien, la sienne*. — 1° *Atone* : *m. sg. s.* ses, sis (*refaits sur* mes, mis *par analogie*), *r.* son 1, 1, 4. 6, 1, 47, etc., suon 2, 15, sun, sen (*picard*) 30, 172. 271. 62, 17; *pl. s.* sui 66, 98, si 4, 51, etc., *r.* sos 3, 49. 128, ses 4, 43, etc., *f.* sa (s(u)a) 2, 17, etc., s' (*devant une voy.*) 3, 26, etc., se (*picard*) 15, 2, 74. 75, etc., *pl.* ses 3, 50, etc. — 2° *Absolu* (*employé ordinairement comme prédicat, ou avec l'article et accompagné ou non d'un substantif*) : *m. sg. s.* sons, suens, soens, siens (*par analogie avec le possessif de la première personne*), *r. sg. et s. pl.* son 46, 34, suon 1, 2, 2, suen 17, 180, soen, sien 18, 101, etc., *r. pl.* sons 3, 74, suens, etc.; *f.* suë 1, 2, 2, souve 2, 39 (*sans article*), soë 4, 17. 19, 109 (*sans article* 10, 90), soue 24, 255, soie 13. 2, 46. 18, 88 (sienne, *comme* mienne, tienne, *n'arrive qu'à la fin du XIII*[e] *siècle. La différence de traitement entre* sa *et* suë, soë, etc., *vient de ce que, dans le premier cas,* sua *est proclitique, tandis que, dans le second, il est accentué et soumis, par conséquent, à des lois phoniques différentes* (*cf. Horning*, Zeitschr. f. rom. Phil. 7, 572). — *Neutre pris subst*[t], *son bien propre*, *son argent* : le son 46, 34, del sien 30, 188.

soner (sonare) 6, 1, 1. 31, suner, sonner 53, 96, *v. n. et a.*, *sonner*, *faire résonner* (*un cor*); ne s. mot 53, 96.

sonet (sonum-ittum) 42, 1, 18, *n. m.*, *air*, *chant*.

songe (somnium), *n. m.*

songier (somniare), *v. n.*, *songer*, *réfléchir*.

songif (somnium-ivum), *s. sg.* songis 31, 1, 66, *adj.*, *qui songe habituellement*.

sonneray, *v.* soner.

sons, *v.* son[3].

sor[1] (*?) 13, 2, 46, etc., *adj.*, *jaune d'or*, *roux*.

sor[2] (super), sour 4, 78. 6, 1, 70. 18, 13, etc., seur 24, 113, etc., sur (*pron.* sour, *ou à peu près*; *ne pas confondre avec le moderne* sur, *qui est la dernière évolution de* sor, seur), *adv. et prép.*, *dessus*, *au-dessus de*, *sur*, *par* (*dans les serments et les objurgations*). *Cf.* sore.

sorbir (sorbire) 16, 127, *v. a.*, *engloutir*.

sorcere (sortem-iariam) 47, 48, *n. f.*, *sorcière*.

sorcil (supercilium), *r. pl.* -iz, -is 34, 2, 14, *n. m.*, *sourcil*.

sordre (surgere), *v. n.*, *se lever*, *jaillir*, *sourdre*. — *P. p.* sors (*sursum) 57[b], 23.

sore (supra), seure, sure 22, 81, soure 2, 12, sovre 3, 69 (sóurels = soure les 3, 134), *adv. et prép.*, *dessus*, *au-dessus de*, *sur*. *Cf.* sor.

Soredamors (*sore* (*f. de* sor[1])-*d'Amors*) 23, 1, 91, etc., *n. pr.*, *S.*, *l'amie d'Alexandre, empereur de Constantinople*.

soreplus (supra-plus) 23, 2. 134, *n. m.*, *surplus*, *reste* (*cf.* seurplus *et* surplus).

sorjorner (super-diurnare), surjurner 21, 64, *v. n.*, *séjourner*, *demeurer* (*cf.* sejorner).

sormonter (super-montemare) 20, 166, surm. 67, 2, 20, *v. a.*, *dépasser*, *l'emporter sur*.

sorner (*sorne-are, *cf.* sornette) 55, 37. 43, *v. n.*, *plaisanter*, *conter des sornettes*.

sororee (*sore*-auratam) 23, 1, 110, *p. p. f. sg. de* sororer (*litt*[t] *surdorer*); *au v.* 23, 1, 108, *où il est substantif, ce mot ne peut se traduire littéralement*; *voy. la note*.

sorprendre (super-prendere), *v. a.*, *surprendre*. — *Cd. sg.* 3 sorprenderoit 19, 195; *p. p.* sorpris 44, 1, 2° (*titre*), 2.

sorrai, *v.* soldre.

sors, *v.* sordre.

sort (sortem), *r. pl.* sorz 20, 172, *n. m.*, *sort*, *hasard*, *divination par sort* 16, 105.

sortir (sortire) 54, 1, 152, *v. a.*, *obtenir du sort*, *jouir de*.

sorvenir (supervenire), *v. n.*, *survenir*.

sorveoir (super-videre) 30, 253, *v. a.*, *voir par hasard*.

sorz, *v.* sort.

sos, *v.* son[3] *et* soz[2].

sospeçon (suspicionem) 45, 157, suspeziun 22, 57, *n. f.*, *soupçon*.

sospir (suspirium) 17, 180, *n. m.*, *soupir*.

sospirer (suspirare), *v. n.*, *soupirer*. — *Sbj. sg.* 3 sospirt 6, 2, 46.

sostendreiet, *v.* sostenir *et* tenir.

sostenir (sustinere) 6, 1, 60, etc., sust., soust., soubst. 63, 79, *v. a.*, *soutenir*, *supporter* (*v.* tenir).

sot[1] (*), *s. sg.* soz 22, 32, *f.* sote, *adj.*, *sot*.

sot[2], *v.* savoir.

sotil (subtilem), soutil, *s. sg.* soutis 35, 33, *adj. des deux genres*, *fin*, *subtil*.

sotilment (subtili-mente) 45, 47, etc., sout. 49, 65, sut. 46, 57, *adv.*, *doucement*, *habilement*.

sou (solidum), *r. pl.* sous 30, 61. 299. 301, *n. m.*, *sou d'or ou d'argent*.

soubit (subitum) 29, 2, 70, *adj.*, *subit*.

soubstenir, *v.* sostenir.

soubz, *v.* soz[2].

soudan (*) 20, 137, *n. m.*, *soudan*.

soudoiant (*p. pr. de* soudoier) 31, 2, 34, *adj.*, *qui est à la solde*, *au service d'un seigneur*.

souduire (subducere) 14, 21, *v. a.*, *trahir*.

soue, *v.* son[3].

souef, *v.* soëf.

soufferroit, souffiert, souffrir, *v.* sofrir.

souffire (sufficere), suff., *v. n.*, *suffire*. — *Pr. sg.* 3 souffit

60, 59, suffit 54, 1, 72; *sbj. sg.* 3 souffise 54, 2, 74.
souffre (sulfurem) 72, 91, *n. m., soufre.*
soufler (sufflare) 49, 75, *v. n., souffler.*
souflet (*soufle* (*n. verb. de* souffler)-ittum) 39, 1, 22, *n. m., soufflet.*
soufraiteus (*soufraite*-osum, *cf.* soufrète) 72, 52, *adj., besogneux, qui manque du nécessaire* (*d'où notre* souffreteux).
soufrète (sub-fractam) 49, 13, *n. f., manque.*
sougiet (subjectum) 41, 2, 45, *n. m., sujétion.*
sougit (subjectum) 18, 140, *s.* sougis 31, 1, 66, *adj., assujetti, soumis* (*cf.* sozgit).
souhait (subtus-*hait*; *voy.* hait), souhèt 54, 2, 99, *n. m., souhait, désir.*
souhaucier (subtus-altumiare?; *p.-é. faut-il corriger* sorhaucier *ou* soi haucier) 11, 21, *v. n., s'élever.*
soubèt, *v.* souhait.
soulas, *v.* solaz.
souldainement (subitaneamente) 26, 23, *soudain.*
soullier (*sotularium, *de* subtalare-ium) 66, 98, *n. m., soulier, sandale. Cf.* soller.
souloir, *v.* **soloir**.
soumax, *v.* someil.
soupeliz (subtus-pellicium, *par une confusion assez fréquente de* soz, « *sous* », *et de* sor, « *sur* ») 29, 1, 115, soupelis 29, 1, 134, *n. m., surplis.*
souple (supplicem), *s. sg.* -es 30, 110, *adj., plié en deux, courbé.*
sour, *v.* sor².
sóurels, *v.* sore.
sourt (surdum) 48, 107, *adj., sourd.*
sous, *v.* sol¹, sou *et* soz².
souskanie (*b. lat.* *soscaniam, *du slave* suknia) 53, 5, *n. f., robe d'étoffe grossière. Cf. notre* souquenille, *où s'est produit un changement de suffixe.*
souspirer, *v.* sospirer.
soûsse, soûssent, *v.* savoir.
soussie (*solsequiam, *pour* solsequium) 37, 2, 6, *n. m., souci* (*fleur*).
soustenance (sustinantiam) 24, 55, *n. f., soutien.*
soustenir, *v.* sostenir.
sout, *v.* savoir.
soutil, soutilment, *v.* sotil, -ment.
soutis, *v.* sotil.
souvantefois, *v.* soventes.
souve, *v.* son³.
souvenir, *v.* sovenir.
souverain, *v.* soverain.
souvin (supinum), *s. sg.* -ins 30, 325, *adj., couché sur le dos.*
sovenir (subvenire), suvenir, *v. impers., souvenir. — Pr. sg.* 3 suvient 22, 100, souvient 40, 2, 6; *pf. sg.* 3 sovint 5, 166, 30, 152, suvint; *sbj. sg.* 3 soviengne 49, 147.
soventes, *adj. f. pl. formé sur* sovent *et employé dans l'expression* soventesfoiz, souventes fois 72, 13, s. foys 40, 1, 10, *un grand nombre de fois, souvent* (*cf.* souvantefoiz 72, 52).
soventre, *v.* soëntre.
soverain (*b. lat.* *superanum = super-anum) 51, 52, souv., sovrain, *f.* soveraine, souv. 40, 1, 79, 72, 6, sovrainne 43, 41, *adj., supérieur* 51, 52, *souverain, suprême.*
soviengne, sovint, *v.* sovenir.
sovrain, sovrainne, sovre, *v.* soverain, sore.
soz¹, *v.* sot.
soz² (subtus) 4, 8, etc., suz 47, 53, sos 15, 1, 23, etc., soubz 26, 92, 40, 1, 14, *prép., sous.*
sozgit (*subtus-jectum, *pour* subjectum) 19, 242, *adj., assujetti, soumis* (*cf.* sougit).
sozlever (subtus-levare), *v. a., soulever. — Pr. sg.* 3 sozlieve 29, 2, 23.
sozlieve, *v.* sozlever.
sozrire (subtus-ridēre) (se) 42, 1, 42, *v. réfl., sourire.*
spede, spee, *v.* espee.
spose, *v.* espose.
staple (*anglais* staple, *de* stabilem) 62, 55, *n. m., entrepôt, marché.*
stature (staturam) 54, 1, 125, *n. f., attitude.*
steir, steivet, **stiut**, *v.* ester.
stopace (topazium) 48, 37, *n. f., topaze.*
Struvelin (*) 62, 72, *n. d'un château d'Écosse.*
subject (subjectum), *pl.* -ectz 63, 19, *n. m., sujet* (*cf.* sougit *et* sozgit).
subjection (subjectionem) 18, 173, *n. f., sujétion.*
suë, suen, *v.* son³.
suëf, *v.* soëf.
sueffrent, *v.* sofrir.
suer, *v.* seror.
suër (sudare), *v. n., suer.*
suffire, *v.* soufiire.
suffrir, *v.* sofrir.
Suht Wales (*mots anglais*) 21, 16, *n. pr. de contrée, sud du pays de Galles.*
sui, *v.* son³ et estre.
suïr, *v.* sivre.
sujurner, *v.* sejorner.
sul, sule, *v.* sol.
suliëz, suloir, *v.* solloir.
suller (suillum-are) 22, 148, *v. a., souiller.*
sulunc, *v.* selonc.
sume, sumet, *v.* some², somet.
summe, *v.* some¹.
sun, *v.* som *et* son³.
suner, *v.* soner.
suon, *v.* son³.
superior (superiorem) 17, 81, *adj. f. sg., supérieure.*
sur¹ (*) 9, 6, *adj., aigre, dur.*
sur², *v.* seür.
sur³, *v.* sor².
sur-, *v.* sor-.
sureté, *v.* seürté.
surpiez (super-pedes) 54, 2, 28, *adv., sur-le-champ.*
surplus, *v.* seurplus.
Sursac (?) 59, 13, *n. pr. d'homme, Sursac, père de l'empereur de Constantinople Alexis.*
sus (susum, *forme archaïque de* sursum), suz 14, 27, *adv., sus, dessus, en haut, debout*; remettre sus 39, 1, 6, *relever, remonter*; en sus 5, 150, etc., ensus, *à l'écart, de côté*; bouter en sus 71, 15, *repousser*; en sus de 12, 154, 14, 68, etc., *en arrière de, à l'écart de*; — *prép., audessus de, sur, vers.*
sus-, *v.* sos-.
susdit (susum-dictum, *r. pl.* susdis 72, 77, *f. pl.* susdittes 72, 40, *adj., dit plus haut.*
suspendre (suspendere), *v. a., suspendre, s. des fonctions ecclésiastiques* 56, 58.
suspeziun, *v.* sospeçon.
sutilment, *v.* sotilment.
suvenir, *v.* sovenir.
suvent, *v.* sovent.
suy, *v.* estre¹.
suyt, *v.* sivre.
suz, *v.* soz² *et* sus.
sydere (sidera) 40, 1, 27, *n. f., astre.*
Syon (Sion) 65, 47, *n. pr., Sion* (*forteresse de Jérusalem*).

t' *devant une voy.* = ta *ou* te.
ta, *v.* ton.
tabliër (tabularium) 34, 1, 22, *n. m., jeu d'échecs,* ou peut-être *trictrac.*
tai, *v.* toi *et* taire.
taignois, *v.* tenir.
taiien (*pour* taiain, *cas oblique, avec déplacement d'accent, de* taie, *grand'mère* = tata; *cf.* Bertain, de Berte, etc., *et v.* nonain) 53, 44, 145, *n. f., grand'mère.*
Taillefer (*taille-fer*) 57*, 2, 1, etc., *inv., n. pr. d'homme, T., jongleur de Guillaume-le-Conquérant.*
taillier (talea-are), talier 3, 61, *v. a., tailler, fendre, faire payer des tailles, des impôts à*; — *abs*ᵗ 14, 60, *trancher, découper les viandes.*
taindre, tainst, *v.* teindre.
taing, *v.* tenir.
taire (tacēre) 37, 1, 2, 5, *v. n., et* se taire, se tère 40, 1, 158, *v. réfl., se taire*; se t. coi de 50, 92, *ne pas souffler mot de. — Pr. sg.* 1 tays 27, 19; *pl.* 3 taisent 50, 92; *impér. sg.* 2 tai 12, 15; *p. p.* teü, *s. sg.* teüs 25, 114 (s'est t.), teus 39, 1, 25 (se fut t.) (*v. notre observation à la fin de l'article* soi).
taisent, *v.* taire.
tal, tale, *v.* tel.
talent (talentum), talant, *s. sg.* talenz 6, 1, 19, -anz, *n. m., envie, désir satisfait*; a son t. 41, 2, 47, *à son gré, selon son désir*; avoir en t. que 7, 116, *avoir envie de* (*inf.*).
talier, *v.* taillier.
tamps, *v.* temps.
tançon, *v.* tençon.
Tangré (*) 15, 2, 9, *n. pr. d'homme, Tancrède de Hauteville, neveu de Guiscard et cou-*

sin de Boémond | *de Tarente*; *s'illustra dans la première croisade* (v. Buiemont).

tanra, *v.* tenir.

tans, *v.* temps *et* tant.

tant (tantum), *r. pl.* tanz 4, 86, etc., *f.* tante, *pl.* tantes 4. 12, etc., *adj.*, *tant de, si grand, si nombreux*; — *pris subst*[1], tant de 3, 36, etc, etc., *tant de* (dunt vos veez tanz 64, 78); *multiplié par un nom de nombre et accompagné d'un adverbe de comparaison* : cent mile tans miez 44, 2, 86, *cent mille fois mieux*; — *adv.* 3, 57, etc., *tant, si, tellement, si longtemps* : tant pour tant 63, 66, *à étendue égale*; tant que 28, 4, tant que de 62, 34, *du moins, pour ce qui est de*; t. que 21, 106, etc., *jusqu'à ce que*; de t. que 29, 1, 44, *de ceci que, d'autant plus que*; — a t., atant, *alors*; — en t. dementres 4, 113, *cependant, pendant ce temps* (v. dementres); en t. que 67, 2, 27, *tellement que, de sorte que*; por t., pour t. 27, 16, pour un t. 37, 2, 17, *pour ce motif, pour cela*; por tant que 45, 16, *pourvu que* (*cf.* por que, por ce que).

tantost (*tant-tost*), *adv.*, *aussitôt*; t. cum 22, 88, *aussitôt que*.

tanz, *v.* temps *et* tant.

tapiz (tapetem-ium) 48, 119, *n. m.*, *tapis*.

tarder (tardare) (se) de (*inf.*) 54, 1, 5, 6, *v. réfl.*, *hésiter à*.

targier (tard[i]are), *v. n.*, *tarder*; *v. a.*, *retarder*.

tart (tardum), *adj.*, *tard, en retard*; a t. 37, 115, *après une longue attente, difficilement*.

Tartarin (*Tartarini) 34, 2, 30, *n. m. s. pl.*, *Tartares*.

tassel (taxillum) 17, 147, *n. m.*, *agrafe*.

taster (taxitare, *fréquentatif de* taxare), *v. a.*, *tâter, goûter* 51, 100.

tayre, tays, *v.* taire.

te, *v.* toi.

tei, *v.* toi *et* ton.

teil, *v.* tel.

teim, *v.* toi.

teindre (tingere), taindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 tainst 11, 91; *p. p.* teint 31, 1, 40. 47, 38; vis teint 31, 1, 40, *visage altéré*.

teint[1] (tinctum), *n. m.*, *teinture, teint*.

teint[2], *v.* teindre.

teise, *v.* toise.

teix, teiz, *v.* tel.

tel (talem), teu 57[b], 105, teil 60, 42. 97, tiel, tal, *s. sg.* tels 3, 113, etc., tes 12, 16, teiz 48, 119, teix 61, 35, tiels 24, 38. 69, tieus 29, 2, 8. 86, tiex 44, 2, 62, (i) tiex 19, 208, teus 41, 1, 17, tex 13, 2, 83. 44, 2, 63, *f. sg.* tel 17, 19, etc., tals, tels (*suj.*) 3, 112 (*voy. la note*), taus, etc., *neutre* tel (*telle chose*), *adj. qui n'a d'abord qu'une forme pour les deux genres, mais dès la deuxième moitié du XII[e] siècle, on trouve isolément* tele (*cf.* tale 16, 26, *forme de l'Ouest assurée par la rime*), *tel, certain, quelque, quelqu'un*.

tellagon (?) 48, 38, *n. m.*, *espèce de pierre précieuse*.

tempeste (*tempestam, *pour* tempestatem) 16, 18, *n. f.*, *tempête, orage* (*cf. le suivant et* poëste).

tempesté (tempestatem) 47, 87. 64, 107, *n. f.*, *tempête, orage*.

temps (tempus) 25, 41, etc., tamps 67, 1, 38, etc., tens 6, 2, 30. 17, 171, etc., tans 9, 13, tanz 48, 14, *n. m.*, *temps, temps qu'on doit vivre* 6, 2, 30; par t. 17, 170. 171, *avec le temps*; lonc t., *longtemps*; toz t. 16, 57, *sans cesse*; a chief de t., *v.* chief.

temter, *v.* tenter.

ten, *v.* ton.

tenaille (tenacula), *pl.* -es 49, 73, *n. f.*

tencier (tentum (*de* tendere) -iare), *v. n.*, *quereller, disputer*; t. a 13. 2, 34, *faire une querelle à*.

tençon (tentum (*de* tendere)-ionem), tançon 23, 1, 7, *n. f.*, *sentiment violent*.

tendrai, tendroie, *v.* tenir.

tendre (tendere), *v. a.* — *Pf. sg.* 3 tendi 12, 159, 3 tendirent 7, 49; *p. p.* tendut 6, 2, 41, tendu 26, 14.

tendu, tendut, *v.* tendre.

tenir (tenire), *v. a.*, *tenir, occuper, tenir pour* (*avec un adj.*); — *v. n.*, t. a, *être attaché à* 29, 1, 13; t. au cuer (*impers*[1]), *être cher*; t. a (*avec un adj.*) 37, 2, 1, etc., *regarder comme, tenir pour*; *v. réfl.*, se tenir a 24, 362, *être attaché à, du parti de*; se t. de 13, 1, 1. 67, 2, 60, *s'abstenir, se retenir de*; se t. que ne 25, 24, *s'empêcher de*. — *Pr. sg.* 1 tieng 25, 156, etc., tieg 20, 21, taing 23, 1, 99, 3 tient 6, 2, 15, etc., tent 22, 156, etc.; *pl.* 3 tienent 15, 2, 47, etc., (sos)tienent, tiennent 62, 10. 15; *ipf sg.* 3 teneit 6, 2, 56, tenoit; *pl.* 3 tenoient 9, 27; *pf. sg.* 1 (re) tig 20, 169, 3 tint 6, 2, 72. 24, 277, etc., (sos)-tint 3, 140, etc. *pl.* 3 tindrent 26, 97; *ft.* tiendrai, etc., tendrai, etc., tenrai, etc.; *sg.* 3 tendrat 6, 3, 12, tanra 23, 2, 16; *pl.* 2 tendrez 56, 5; 3 tenront 62, 11; *cd.* tiendroie, etc., tendroie, etc., tenroie, etc.; *sbj. sg.* 3 (con)-tiegne 49, 148, tignet 65, 82, (main)tigne 50, 38; *pl.* 2 taignoiz 59, 33; *ipf. pl.* 3 tenissent 29, 101, tenissant 16, 117; *impér. sg.* 2 tien 30, 300, etc.; *pl.* 2 tenez 7, 136; *p. p.* tenu 62, 11, *s. sg.* tenuz 20, 178, *f.* (re) tenude 4, 22, tenue.

tenissent, -ssant, tenrai, tenroie, etc., *v.* tenir.

tens, *v.* temps.

tenser (tensum-are), tensser, *v. n.*, *protéger*; *v. réfl.*, se t. vers 29, 1, 16, *lutter contre* (*au fig.*).

tent, *v.* tenir.

tenter (tentare), temter (temptare) 18, 22, *v. a.*, *essayer, tenter* 18, 72.

tenu, -ue, -us, uz, *v.* tenir.

tère[1], *v.* terre.

tère[2], *v.* taire.

termine (terminum, *avec déplacement d'accent*), *n. m.*, *espace de temps*; en poi de t. 44, 1, 2*, 65, *au bout de peu de temps*.

terre (terram), tère, tière 18, 8, etc., *n. f.*, *terre, contrée*; en t. 16, 17. 24, 114, *sur la terre*.

terriën (terra-ianum), *f.* -iëne 24, 115, etc., *adj.*, *de cette terre, terrestre*.

tes, *v.* ton *et* tel.

tesche (*) 24, 333, *n. f.*, *tare, vice*.

tesmoing (testimonium) 70, 2, 10, *n. m.*, *témoin*.

teste (testam), tieste 18, 110, etc., *n. f.*, *tête*.

testemonier (testimonium-are) 68, 26, *v. a.*, *témoigner*.

testu (testa-utum), *s. sg.* testus 53, 121, *adj.*, *têtu*; Gautiers li Testus 53, 123, *G.-le-Têtu*.

teü, teüs, teust, teüz, *v.* taire.

teu, teus, tex, *v.* tel.

Thaïs (Thais) 40, 1, 59, *n. pr.*, *célèbre courtisane grecque. G. Paris* (Rom. XXX, 386) *croit qu'il ne s'agit ni de la maîtresse d'Alexandre, ni de sainte Thaïs, mais de la courtisane en général, les poètes du moyen âge faisant de Thaïs* (*sans doute d'après Martial*) *le type de la courtisane : le contexte ne nous semble pas permettre cette interprétation.*

Tharcon (Tarchonem) 19, 190, *s. sg.* -ons 18, 141. 155, -on 19, 208. 210, *n. pr. d'homme, Tarchon, chef des pirates ciliciens qui se trouvaient dans l'armée de Pompée.*

Thèbes (Thebas) 16, 60, etc., *f.*, *n. pr. de ville, Thèbes, en Béotie.*

theologien (theologum-ianum) 40, 1, 23, *n. m.*, *théologien*.

Thesale (Thessaliam) 18, 190. 19, 247, *f.*, *n. pr. de contrée, Thessalie.*

Thieri (*Theodericum) 8, 1, 16, *n. pr. d'homme, Thierry, père de Bérart de Montdidier.*

Tholomé (Ptolomeum), *s. sg.* -ez 19, 144, *n. pr. d'homme, Ptolémée Denys, frère de Cléopâtre.*

Tholomee (Ptolomeum) 18, 111, Tholomeüm, *s. sg.* -eüs 18, 108 (*le même que le précédent*).

Tholomeüm, -meüs, *v.* Tholomee.

Tholomez, *v.* Tholomé.

Thomas (Thomas) (saint) 56, 31, etc. — Saint Th. 16, 4, *n. de lieu lointain et imaginaire.*

ti, *v.* toi *et* ton.

tieg, tiegne, *v.* tenir.

tiel, tiels, *v.* tel.

tierc, *v.* tiers.

tierce (tertiam) 30, 183, *n. f.*, *la troisième heure du jour.*

tiere, *v.* terre.

tiers, *v.* tierz.

tierz (tertium) 5, 40. 10, 104,

etc., tierz, tierc 25, 97, etc., *adj. num. ordinal, troisième*.

tieste, *v.* teste.

tieus, tiex, *v.* tel.

tig(re-), tigne, *v.* tenir.

tille (tiliam) 30, 249, *n. f., écorce de tilleul*.

timon (temonem) 16, 62, *n. m. invariable au singulier, timon*.

Tintagel (*) 21, 39, *n. pr., ville du pays de Galles*.

tiois (*) 9, 15, *adj. invar., tudesque*; — *subst.*, Tiois 9, 27, *Allemand*.

tirant (tyrannum; tirant *est refait sur le cas sujet, où le* z *est amené par la double nasale dentale* nn) 3, 95, *s. sg.* tiranz 3, 56, *n. m., tyran*.

tirer (*), *v. a.* — *Ft. sg.* 3 tirra 7, 88.

tirra, *v.* tirer.

tochier (*b.-lat.* *toccare : *p.-ê. du germanique* tukkon, « tirer brusquement, » Kœrting; *cf.* τυγχάνειν, *atteindre le but*, M[1]. Bréal) 5, 90, tuchier, *v. a., toucher, atteindre*; — *v. réfl.*, se t. de, *se tirer de*; s'en t. 42, 1, 146, *s'échapper*.

todis (totos-dies) 42, 1, 68, toudis 53, 64. 67, 1, 11, etc., *adv., tous les jours, toujours, encore* 67, 1, 11.

toë, *v.* ton.

toi, *pron. pers. deuxième pers., des deux genres, tu, toi, te*. — *Sg. s.* tu, *r.* toi, tei 4, 12, etc., tai 51, 31, ti (*picard*) 25, 78, etc., toy 54, 1, 40; *atone* te 4, 52, etc., t' (*devant une voyelle*) 4, 8, etc., tum 4, 5 = tu me; teim 4, 54 = tei me; — *pl. s. et r.* vos, voz 14, 13, etc., vo 53, 38, vus, *vous*; — nos 17, 29 = ne vos (*contraction assez fréquente au XII[e] siècle, surtout dans les textes normands ou anglo-normands*).

toille (telam) 29, 2, 17. 23, etc., *n. f., toile, pièce de toile*.

toilt, *v.* toldre.

toise (te(n)sam), teise 5, 55, *n. f., toise*.

toit, *v.* tot.

toldre (tollere) 44, 2, 40, tolir (tollire) 2, 22, etc., tollir 54, 1, 135, *v. a., enlever, ôter*. — *Pr. sg.* 3 tolt, tout, toilt 47, 21, etc.; *ipf. sg.* 3 toloit 69, 34; *pf. sg.* 3 toli 10. 101, etc.; *ft. sg.* 3 toldra 44, 1, 1*, 31; *pl.* 2 toldrez 7, 5; *sbj. sg.* 3 tolget 4, 120; *p. p.* tolut 3, 133. 18, 33. 70, tolu 12, 94, etc., *f.* tolue 44, 1, 2*, 39.

tolget, toli, tolir, tolt, tolu, tolue, tolut, *v.* toldre.

tombel (*tombe* (= τύμβος, *avec changement de genre*) -ellum), tumbel, *r. pl.* tombeaus, tumbeaux 40, 1, 16, -eaulx 40, 1, 6, *n. m., tombeau*.

ton (t(u)um), *adj. poss. deuxième pers., ton, ta, tes*. — 1° *Atone* : *m. sg. s.* tes 4, 30, etc. (*refait sur* mes), *r.* ton, tun 51, 3, etc., ten (*picard*) 30, 62. 301; *pl. s.* tei 65, 33, ti 70, 1, 27. 30, *r.* tes 65, 40, etc.; *f.* ta 4, 11, etc., t' (*devant une voyelle*; ton, *fém., ne date que du XIV[e] siècle*), te (*picard*) 53, 145. — 2° *Absolu, employé ordinairement comme prédicat, ou avec l'article et accompagné ou non d'un substantif*) : *m. sg. s.* tuens, etc. (*mêmes formes que* son); *f. sg.* toë 4, 25, *pl.* toës 6, 2, 33, etc.

tonel (*tone (mod. *tonne*) -ellum), tonnel 26, 134, etc., *r. pl.* toniaus 59, 74, tonniaus 61, 20, tonneaulx 26, 88. 94, *n. m., tonneau*.

toner (tonare) 16, 124, *v. n., tonner*.

toniaus, tonneaulx, tonniaus, tonnel, *v.* tonel.

tor[1] (turrem), tour, tur 56, 6, *n. f., tour*.

tor[2] (*n. verbal de* torner), *n. m., tour*.

tor[3], *v.* torner.

torche (*torcam, *que suppose* torculam *et qu'il faut rattacher à* torquere), *n. f*.

Torins (Taurinos) 60, 44, etc., *n. pr. de ville, Turin*.

torment (tormentum), *n. m., tourment*.

tormenter (torment*um*-are), *v. a., tourmenter*.

tornei, *v.* tornoi.

tornele (*turr*i*-in*am*-ellam) 10, 5, *n. f., tournelle, tourelle*.

torner (tornare), turner, tourner, *v. a., tourner, détourner, imputer*; — *v. n., tourner, retourner, s'éloigner* (*de*), *se diriger* (*vers*); t. en fuite 10, 113, *prendre la fuite*; — *v. réfl.*, se t. a 3, 110, *se tourner vers*; s'en t., *s'en aller* 14, 78, etc., *se diriger, aller* 31, 2, 7. — *Pr. sg.* 1 tor 31, 2, 7, 3 tort 29, 1, 65 (*pour* torne); *sbj. sg.* 3 tort 57[b], 44, tourt 48, 106; *p. p.* tornét 6, 2, 40.

tornoi (*n. verb. de* tornoier), tornei 16, 2, *n. m., tournoi*.

tornoiement (*tornizare-mentum) 49, 15, *n. m., tournoi*.

tornoier (torn[iz]are), *v. n., tourner, jouter, combattre* 33, 4.

torser, *v.* trosser.

tort, *v.* torner.

tos, *v.* tost *et* tot.

toset (*tos* (= to(n)sum)-ittum 16, 94, *adj.*, ras (*ce mot signifie également* « *petit garçon* », *c.-à-d.* « *qui a les cheveux coupés ras* »).

Toscane (Toscanam) 7, 10, -quanne 48, 130, *f., n. pr. de contrée, Toscane*.

tost (tostum) 2, 19, etc., toz 25, 9, etc., *adv., tôt, bientôt, vite*.

tot (totum), tut, tout, *s. sg. et r. pl.* toz 4, 33, etc. 6, 1, 78, etc., tuz, (tres)tos 44, 2, 10, touz 14, 1, etc., tous, tox 30, 362, *s. pl.* tuit 2, 26, etc., toit 3, 115. 4, 112, tot (*picard*) 15, 2, 61, tout 13, 2, 6, etc., *f.* tote 4, 74, etc. 6, 2, 26, etc., tute, toute, toutte 67, 2, 73, *pl.* totes, (tres) totes 6, 1, 16, etc., toutes, *adj., tout*; *peut s'accorder avec le sujet, lorsqu'il se rapporte à un adj. ou participe au sens de tout à fait*; — *neutre pris subst[t]* 4, 109, etc.: de tot 20, 26, du t. 19, 55, etc., dou t. 25, 55. 58, etc., *entièrement*; de tout en tout 25, 120, *absolument tout*; — *adv.* tot 3, 6. 5, 18, tut, *tout à fait, entièrement*; a tot, *adv. et prép.*, 19, 15, *avec*.

touaille (*) 61, 34, *n. f., toile que les Bédouins enroulent autour de leur tête* (*ord[t]* « *serviette, torchon* »).

toucher, *v.* tochier.

toudis, *v.* todis.

tourner, tourt, *v.* torner.

tous, *v.* tot.

tousjours (totos-diurnos) (a) 26, 85, *loc. adv., pour toujours*.

tout, -te, -tte, touz, tox, *v.* tot.

touteffois (totas-vices) toutesfoiz 27, 8, etc., *adv., toutefois*; touteffoiz que 54, 2, 97, *loc. conj., toutes les fois que* (*cf.* mainteffois).

touz, *v.* tot.

toy, *v.* toi.

toyse, *v.* toise.

toz, *v.* tost *et* tot.

Toz Sainz (totos-sanctos) (la) 29, 229, la Touz Sainz 24, 19 (*pour* la feste de T. S.), *n. pr., la Toussaint*.

trace (*n. verb. de* tracier), trache 30, 231, *n. f*.

tracier (tract[i]are 40, 1, 5, *v. a., suivre à la trace*.

trahir, trahison, *v.* traïr, traïson.

trahitor, trahitre, -es, *v.* traïtor.

trai, traient, traiiés, *v.* traire.

train (trahere-imen), *n. m., tirage, mouvement, train, situation*.

traîner (*traîn*-are), *v. n., traîner*; t. a roncis 8, 1, 89, *écarteler*.

traïr (tradire), trahir, *v. a., trahir, tromper*; trahi! 31, 47, *p. p. pris comme interj., à la trahison!* (*nous sommes trahis!*)

traire (*tragere, *pour* trahere, *cf.* traxi, tractum), trère 19, 71. 42, 1, 30, *v. a., tirer, arracher, attirer, endurer* 33, 41; t. fors 17, 160, *faire sortir, tirer de l'écurie* (*un cheval*); t. avant 19, 71, *pousser, faire avancer* (*au fig.*); *absol[t]* 59, 75, *tirer de l'arc*; — *v. n., se diriger, tirer vers* 49, 112, *se retirer, s'éloigner* 53, 79; — *v. réfl.*, se t. 30, 31. 49, 111. 53, 59, *se retirer, s'éloigner*. — *Pr. sg.* 3 trait 4, 46, etc., trèt 23, 121, etc.; *pl.* 3 traient 30, 31, etc.; *pf. sg.* 3 traist 13, 2, 87, etc., trest 22, 125; *ft. sg.* 1 trairay 26, 17; *impér. sg.* 2 trai 42, 1, 38; *pl.* 2 traiiés 53, 79; *p. p.* trait 56, 56.

traïri 53, 97, etc., *mot de refrain*.

traïson (traditionem), son 5, trayson 43, 12, *n. f., trahison, instrument de trahison* 20, 70.

traist, *v.* traire.

traïstre, traître, -es, *v.* traïtor.

trait[1], *v.* traire.

trait[2] (tractum), trèt, *r. pl.* trez 42, 1, 53, *n. m.*, *trait du chant.*

traitis (tract*um*-itium) 34, 2, 16, etc., *adj.*, *bien fait*, *joli.*

traïtor (traditorem p^r tradito-rem) 14, 24, etc., trahitor 36, 11, traïtur 56, 27, etc., traïtour 35, 38, etc., *s. sg.* traître 51, 77. 56, 40, etc., traïtres 8, 1, 141, *voc. pl.* trahitres 54, 1, 184 (*forme analogique*), *n. m.*, *traître.*

traitter (tractare) 26, 178, *v. a.*, *traiter.*

trametre (transmittere), *v. a.*, *transmettre* (*pour la conjug.*, *v.* metre).

tramler, tranbler, *v.* trembler.

tranchier, *v.* trenchier.

transir (transire), transsir 54, 1, 116, *v. n.*, *mourir* (*dans le même texte*, *v.* 1707, *on trouve* : du siecle transsis).

transsir, *v.* transir.

trau (*traugum, *Loi des Ripuaires*, *étym. incertaine*) 30, 326 (*picard pour* trou), *n. m.*, *trou.*

travail (*tripalium, *de* tripalis, « *soutenu par trois poteaux* » Thómas) 44, 1, 2°, 35, etc., traval 12, 82, etc., *travail* (*appareil pour entraver les animaux*); *au fig.*, *géne*, *peine*, *souffrance.*

travaillier (**travail*-are) 5, 60, etc., traveillier 15, 1, 11, etc., *v. a.*, *torturer*, *tourmenter*, *fatiguer*; *v. n.*, *se donner de la peine*, *se tourmenter.*

traveil, -eillier, *v.* travail, -aillier.

travers (transversum) (en) 47, 1, 4, *loc. adv.*, *de côté.*

Travers (transversum) 42, 1, 123, *m.*, *n. de chien.*

traÿson, *v.* traïson.

tré, *v.* tref.

trebuchement (trans-*buc (*cf.* bu)-amentum) 26, 172, *n. m.*, *renversement.*

trebucher, -chier, -scher, *v.* tresbuchier.

tref (trabem), tré 13, 1, 14, *r. pl.* trez 19, 20, *n. m.*, *tente.*

trei, treis, *v.* trois.

treille (*triclam, *pour* trichilam), trelle 12, 74, etc., *n. f.*, *grille*, *barrière grillagée.*

trembler (tremul*um*-are), tramler 42, 1, 154, tranbler 12, 149, *v. n.*, *trembler.*

trenchier (*tricare *pour* tricari, *Ulrich*, Zeitschrift für rom. Philologie, 11, 556; *ou p.-é.* truncare, *en partant de* destrenchier = distruncare (*cf.* volenté), *Bourciez*, Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1889, 1) 5, 8, etc., tranchier, trancier (*pron.* trankier) 18, 110, *v. a.*, *trancher*, *couper.*

trère, *v.* traire.

tres (trans), *adv.*, *à travers*, *au delà*; — *sert à fortifier un adj. ou un adv. et, dans ce cas, se joint souvent par pléonasme à un autre adverbe de quantité* : mou(l)t tres petis 9, 23, si tres plainnes 25, 73, etc.; *il a aussi, en composition, le sens augmentatif* (*cf.* tresoïr, etc.); — *prép.*, *en passant par*, *à travers*, *parmi*, *au delà de*, *depuis*; tres parmi cel palais 5, 54, *à travers ce palais* (*en passant par le milieu*); tres que, tresque, t. ke, treske, trosque 59, 8, *jusque*, *jusqu'à* 5, 112, *jusqu'à ce que* 5, 12.

tresbucher, *v.* tresbuchier.

tresbuchier (trans-*buc (*cf.* bu)-are) 5, 66, etc., trebuchier 7, 124, etc., -cher 26, 82, trebuscher 16, *l.* 6 *de la note*, *v. a.*, *renverser*, *précipiter*; *v. n.*, *trébucher*, *tomber.*

tresgeter (transjectare) 16, 9, etc., *v. a.*, *représenter avec du métal fondu* (*souvent avec une idée de variété dans la matière employée*).

treske, *v.* tres.

tresoïr (trans-audire) 29, 1, 37, *v. a.*, *entendre parfaitement.*

trespasser (trans-pass*um*-are), -ier 66, 95, *v. n. et a.*, *passer*, *traverser*, *mourir*; trespassé 27, 13, *p. p.*, *mort.*

trespensé (trans-pens*um*-atum), -ssé, *s. sg.* -ssez 20, 1, etc., *f.* -sec 19, 35, *adj.*, *préoccupé*, *triste.*

trespensif (trans-pens*um*-ivum), *s. sg.* -is 18, 125. 20, 25, *adj.*, *préoccupé*, *triste.*

trespenssé, -ssez, *v.* trespensé.

tresprendre (trans-prendere) 6, 2, 20, *v. a.*, *saisir complètement*, *envahir.*

tresque, *v.* tres.

tressaillir (trans-salire), *v. n.*, *passer outre*, *tressauter* 23, 1, 11. — *Pr. sg.* 3 tressaut 23, 1, 11; *p. p.* tressailli 23, 1, 15, etc., *bouleversé*, *troublé*, *dévoyé* 49, 34.

tressuër (trans-sudare) 22, 106, etc., *v. n.*, *suer beaucoup.*

trest, *v.* traire.

trestorner (trans-tornare), *v. n. et a.*, *dévier*, *changer*; ja trestorné nen iert, *cela sera fait sûrement.*

trestot (trans-totum), *adj.*, *tout*, *absolument tout* (*mêmes formes que* tot : tretuit 19, 176. 264, etc.; *cf.* tretous *dans les patois*).

trèt, *v.* traire *et* trait.

treü (tributum), *r. pl.* treüs 61, 49, *n. m.*, *tribut.*

treuve, treuves, trevent, *v.* trover.

trez, *v.* tref.

tricheor (tricare-torem) 31, 17, *n. m.*, *trompeur.*

tricherie (tricare-ariam), *n. f.*

trichie, *v.* trichier.

trichier (tricare) 20, 48, etc., *v. a.*, *tromper.* — *P. p. f. sg.* trichie (*picard pour* trichiee) 31, 2, 33.

trifuére, (*b. lat.* *triforium = trifores, *à trois portes*) 16, 61 (*dialectal*), *adj.*, *qui offre l'ornement appelé aussi* trifuére, trifoire, etc., *en forme d'arceaux* (*v.* Ducange, *s. v.* triforium).

Trinité (trinitatem) 54, 1, 149, *n. f.*, *Trinité.*

trist (tristem), *s. sg.* trists 3, 47, *adj.*, *triste.*

tristable (trist*em*-abilem) 54, 1, 183, *adj.*, *lamentable.*

tristece (tristitiam) 17, 2, *n. f.*, *tristesse.*

tristor (trist*em*-orem), *n. f.*, *tristesse.*

Tristan (*) 21, 7, etc., *invar.*, *n. pr. d'homme*, *Tristran* ou *Tristan*, *neveu du roi Marc*, *célèbre par ses amours avec la reine Iseut.*

Troglodite (Troglodytæ) 47, 41, *s. pl.*, *n. de peuple*, *Troglodytes.*

Troie (Trojam) 17, 173, *f.*, *n. pr. de ville.*

Troïen (Trojanum) 17, 74, *n. pr. de peuple*, *Troyen.*

Troïlus (Troilum) 17, 2, etc., *inv.*, *n. pr. d'homme*, *Troïle*, *fils de Priam.*

trois (tres), treis 5, 36. 64, 61, *suj.* treis 3, 227, trei 17, 164. 57, 29 (*forme analogique*), *adj. num.*, *trois.*

trone (thronum) 16, 38, *n. m.*, *ciel.*

trop (*) (*b. lat.* troppum), *adv.*, *beaucoup*, *fort* (*encore dans Rabelais avec ce sens*), *trop* (*assez tard*); *souvent joint par pléonasme à un adjectif ou adv. au comparatif*; trop plus 54, 1, 109, etc., trop pis, etc.

trosque, *v.* tres.

trosseüre (*trosser*-aturam) 58, 20. 36, *n. f. paquet*, *bagage troussé sur la selle.*

trosser (thyrs*um*-are *G. Paris* ?), torser 14, 57, etc., troussér 26, 87, *v. a.*, *trousser*, *empaqueter*, *charger*; torsé 14, 57, *p. p.*, *chargé* (*avec l'idée accessoire d'arrangement régulier*).

trot (*n. verbal de* trotter), *n. m.*, *trot*; le t., *au trot.*

Trote (trotér ?) 48, 123, *n. pr. de femme* (*v. la note*).

troter (* tolutare), *qu'on peut supposer d'après* tolutim, tolutarius), *v. n.*, *trotter.*

troton (*trot*-onem), *n. m.*, *trot*; se metre el t. 42, 2, 51; il s'en vèt si grant t. 42, 1, 109, *il s'en va en trottant si bien.*

trouvasmes, -er, -erroient, *v.* trover.

trover (*probablement* * tropare, *de* tropus (*l'ancien fr.* trover *signifie souvent « composer »*); *ne vient pas de* turbare (*Fœrster*), *comme le veut Diez*) 5, 90. 6, 3, 24, etc., truver, trouver, *v. a.*, *trouver*, *rencontrer*; *v. n.*, *composer des vers* 50, 90. — *Pr. sg.* 1 truis (*par analogie avec* puis) 13, 2, 82, etc., 2 treuves 54, 2, 52, 3 treuve 7, 115. 17, 105, treuve 14, 35, etc., treve 12, 46, etc.; *pl.* 3 truevent 50, 90, trevent 12, 89; *pf. pl.* 1 trouvasmes 28, 43; *cd. pl.* 3 trouverroient 26, 130; *sbj. pr. sg.* 1

truisse (*par analogie avec* puisse) 44, 2, 41, 3 truisse 45, 136, truist 17, 179; *p. p.* trovét 5, 162.

truant (*), *r. pl.* -ans 44, 2, 89, *n. m., truand, mendiant, gueux.*

trudaine (?) 55, 71, *n. f., mauvaise plaisanterie, baliverne.*

trueve, truevent, *v.* trover.

truie (Trōjam, pour Trŏjam; *cf.* sus trojanus, *porc farci* (*comme le cheval de Troie*), *d'où l'ital.* porco di Troia, *et par abréviation* troia), *n. f., truie.*

truis, truisse, truist, *v.* trover.

trut 55, 77, *interj. indiquant la surprise* (?)

tu, *v.* toi.

tuchier, *v.* tochier.

tuĕr (tuditare), *v. a., assommer, tuer*; t. la teste a qqn 55, 116, *l'assommer, l'ennuyer.*

tuĕ, tuen, tuens, *v.* ton.

Tuim (*) 8, *titre, n. pr., Thuin, petite ville du Hainaut.*

tuit, *v.* tot.

Tulle (* Tullum) 67, 2, 49, *n. pr. d'homme, Tullius Cicéron* (*considéré comme auteur d'ouvrages de rhétorique*).

tum, *v.* toi.

tumbeaulx, tumbeaux, *v.* tombel.

tumiame (thymiama) 17, 132, *n. f., parfum à brûler.*

tun, tur, *v.* ton, tor.

Turc (*Turcum), *s. sg.* Turs 16, 78, Turcs 9, 31, *n. pr. de peuple, Turc.*

turner, turneier, *v.* torner, -eier.

Turpin (* Turpinum, * Tilpinum), *n. pr. d'homme, Turpin ou Tilpin, archevêque de Reims au IXe siècle, mort avec Roland à Roncevaux.*

tut, tute, tuz, *v.* tot.

u, *v.* le *et* o [2].

ueil, *v.* oil.

uelent, *v.* oloir.

uevrent, *v.* ovrer.

ues (opus), oés, *n. m., besoin, profit*; a nostre ues 4, 118, *pour nous.*

ui, *v.* hui.

uis (ostium) 5, 161, etc., uys 27, 16, *n. m., huis, porte* (*d'où notre* huissier).

uit (octo 64, 60, etc., *adj. num., huit.*

uller [2] (ustulare) 49, 103, *v. a., brûler.*

ultrage, *v.* outrage.

ultre, ultrer, *v.* outre, outrer.

umbre, *v.* ombre.

umbroier (umbra-icare) (s') 44, 1, 2°, 33, *v. réfl., se mettre à l'ombre.*

umeliĕr (humiliare) (s') 23, 2, 64, *v. réfl., s'humilier, se soumettre.*

umur (humorem) 47, 39, *n. f., humeur.*

un (unum), ung 26, 5. 9. 13, etc., *s. sg.* uns 3, 131, etc., *f.* une 2, 22, etc., unne 25, 4, *adj. num. et art. indéfini, un, unique, un seul, un même* 42, 1, 33, etc.; *au pl.* (*sens partitif*), *des*: uns brachez 23, 1, 99, *des chiens braques*; uns grans dens 30, 247, *de grandes dents*; uns de ses deiz 58, 70, *plusieurs de ses doigts*; *surtout pour désigner des objets qui vont ordinairement par deux*: unes oauces 8, 1, 202 (*cf.* 30, 244. 245. 246, etc.); — *opposé à* l'autre *ou* les autres (*formellement ou tacitement*), l'un *peut être accompagné d'un nom*: a l'une main 6, 2, 32, *d'une main*; a l'un ueil plore 17, 182; l'un acier a l'altre 5, 89, etc.; — *le plus souvent, l'article sujet* li *n'est pas élidé devant* un: li uns 5, 149 (l'uns 5, 25), li un 11, 28, etc.; *adv*[1], tout ung 54, 1, 165, *ensemble.*

unc, unkes, *v.* onques.

uncle, *v.* oncle.

uncore, *v.* ancore.

ung, *v.* un.

Université (universitatem) (l') 67, 2, 73, *n. f., l'Université de Paris.*

unne, *v.* un.

unze (undecim) 55, 19. 70, *adj. num., onze.*

uoil, uoils, *v.* oil.

Urastes (*) 10, 71, *n. pr., ville Sarrasine. V.* Corsu.

Urs (Ursum) 56, 38, *n. pr., d'homme, Ours, père de Reinalt. Cf. Orson de Beauvais, héros d'une chanson de geste.*

usage (usum-aticum), *n. m., usage, habitude, pratique, conduite* 50, 37.

ut, ut! 57*, 2, 46, *interj., cri de guerre des Anglais.*

uvered, uverer, uvrer, *v.* ovrer.

uys, *v.* uis.

va, *v.* aler.

vace, *pron.* vake (vaccam) 30, 172, *n. f., vache.*

Vadart (*) 3, 181, *n. pr. d'homme.*

vaguans (vagantes) 72, 41, *adj. verbal m. pl., errants.*

vai, *v.* aler *et* veoir.

vaillant (valere-antem), *s. sg.* -anz 7, 12, etc., -ans 18, 115, *p. pr. -adj., vaillant, brave* (*v.* valoir).

vaille, vailloit, *v.* valoir.

vain (vanum) 42, 1, 173, *adj., vide, épuisé, fatigué.*

vaintre, *v.* veintre.

vair [1] (varium), *adj., de couleur variée, scintillants* (*yeux*) 34, 2, 14, *fait de fourrures mélangées, de vair* (*petit gris*).

vair [2], *v.* voir.

vairet (*vair*-ittum) 30, 144, *adj., scintillant, vif*; *n. m., cheval vair* (*bigarré, pommelé*) 12, 5.

vaissel (vascellum) 72, 91, *s. sg.* vaissels 65, 21, vaissials 59, 83, -iaus 59, 82, *n. m., vaisseau, vase d'élection*).

vaissial, vaissiaus, *v.* vaissel.

vait, *v.* aler *et* veoir.

val (vallem-atam) 6, 1, 11, *n. m., vallon, vallée.*

valee (vallem-atam), *n. f., vallée.*

Valeire (Valeriam) 69, *titre et l.* 1, *n. pr., province d'Italie située entre la Campanie, l'Ombrie et le Picenum.*

Valention (Valentem-ionem) 69, 4, *n. pr. d'homme, Valention, saint abbé.*

vallet (*vassal*-ittum), valet 11, 23, vaslet, varlet, *s. sg.* vallez 24, 264, vallés 29, 1, 46, vaslez 23, 1, 26, vatletz 57*, 1, 13, *n. m., jeune homme, écuyer, valet, goujat.*

vallez, *v.* vallet *et* valoir.

valoir (valere), valloir, *v. a. et n., avoir de l'autorité, de la puissance* 24, 26, *avoir du prix, valoir*; que vaut chou? 18, 154, *en un mot* (*formule*); vaillant 31, 2, 22, *p. pr., qui a de la valeur, du mérite*; *au neutre*, vaillant un angevin 7, 145, *la valeur d'un angevin* (*v. ce mot*). — *Pr. sg.* valt 4, 117, etc., vaut 45, 50, etc., vault; *pl.* 2 vallez 54, 1. 185, 3 valent 31, 36; *ipf. sg.* 3 vailloit 26, 77; *ft. sg.* 3 vaudra, vauldra; *cd. sg.* 3 vauroit 41, 1, 18, vauldroit 40, 1, 94; *sbj. sg.* 3 vaille 25, 108, etc.; *ipf. sg.* 3 valsist (= * valsisset) 68, 15, ; *p. pr.* vaillant 31, 2, 22, etc.

valor (valorem), valur, valour, *n. f., valeur, mérite.*

valsist, valt, *v.* valoir.

Vandre (Vandalum) 67, 2, 16. 59, *n. pr. de peuple, Vandale.*

vant, *v.* vent.

varlet, vaslet, *v.* vallet.

vasal, *v.* vassal.

vassal (*) (*b.-lat.* vassallum), vasal 10, 26, *n. m., homme brave, chevalier.*

vassalment (*vassal*-mente) 6, 1, 11, *adv., en homme brave.*

vasselage (*vassal*-aticum) 6, 1, 25, etc., *n. m., valeur, action d'éclat.*

vat, *v.* aler.

vatletz, *v.* vallet.

vaudra, vauldra, -droit, vault, *v.* valoir.

vauriés, -iez, vauriiés, *v.* voloir.

vauroit, *v.* valoir *et* voloir.

vaut, *v.* valoir et voloir.

vé (væ) a 39, 2, 27, *interj., malheur à.*

veant, *v.* veoir.

veau, veaus, *v.* veel.

veaz (vel-s *adv.*) 69, 42, vels 4, 63, *adv., du moins.*

vechi, *v.* vez [2].

vedeies, vedeir, vedez, vedisse, vedist, vedrez, vedut, *v.* veoir.

vedve, *v.* veve.

veeir, veer, *v.* veoir.

veel (vitellum), *s. sg.* veaus

(les) (*forme du rég.*) 49, 18, *n. m.*, *veau*.
veer (vetare), *v. a.*, *interdire, refuser*. — *Pr. sg.* 1 vié 7, 76.
veez, *v.* veoir.
veez, *v.* vez [2].
vegnent, *v.* venir.
vei, veiant, *v.* veoir.
veie, *v.* voie.
veignant, *v.* venir.
veil, *v.* voloir *et* vuel.
veille, *v.* voloir.
veillier (vigilare), viller 71, 37. 40, vellier 12, 44, *v. n.*, *veiller*.
vein, *v.* vain.
veintre (vincere), vaintre, *v. a.*, *vaincre*; v. la bataille 15, 1, 21, *être vainqueur*.
veir, veire, veirement, *v.* voir, voirement.
veïr, veirent, veïs, veïssiez, -oiz, veïst, veïstes, veit, *v.* veoir.
veiz, vela, *v.* vez [2].
vellier, *v.* veillier.
veloset (villos*um*-ittum) 16, 93, *n. m.*, *vêtement de velours*.
vels, *v.* veaz [2].
velt, *v.* voloir.
velu (vill*um*-utum), *adj.*
ven, vendrai, etc., *v.* venir.
venaison, *v.* veneison.
vencu, *v.* veintre.
vendre (vendere), *v. a.*, *vendre, trahir* 17, 196, *vendre cher* (*sa vie*) 52, 20. — *Pr. sg.* 1 venz 48, 144, 3 vent 48, 120.
vendresdi (Veneris-diem) 46, 49. 88, -dis 46, 48 (p.-ê. au cas sujet), *n. m.*, *vendredi*.
veneison (venationem) 23, 2, 97, venoison 20, 63, etc., *n. f.*, *venaison, gibier*. *Cf.* oreison *et* reison.
veneor (venatorem) 57[b], 6, -ür 57[a], 1, 13, *n. m.*, *chasseur, veneur*.
veneür, *v.* veneor.
vengement (vindicar*e*-mentum) 64, 46, *n. m.*, *vengeance*.
vengence (vindicar*e*-antiam) 39, 2, 27, *n. f.*, *vengeance*.
vengier (vindicare), *v. a.*, *venger*.
venimeus (venim (*de* * venimen, *par analogie avec* crimen, *Thomas*) -osum, *adj.*, *venimeux*.
venir (venire), *v. n.*, *venir, se terminer par* (*au fig.*) 4, 58; en v. 5, 162, *venir*; il en vient tout venant 55, 27, *il en vient à l'instant* (*cf.* maintenant); — *impers*[t], miex voz venist que 14, 118, *il aurait mieux valu pour vous que, vous auriez mieux fait de* (*cf.* 4, 100). 12, 29; — bien soiés mal veignant 11, 94: *formule contraire à* s. les b. venus (*anciennement plutôt*: s. b. venant, s. b. venus). — *Pr. sg.* 3 vient 3, 112, etc., vent 57[b], 33; *pf. sg.* 1 (re)ving 48, 17. 61, 51, vig 30, 267, 2 venis 8, 1, 157, 3 vint 3, 33, etc.; (de)vint 3, 28; *pl.* (re)venistes 11, 110, 3 vindrent 3, 21, etc., vinrent 25, 63. 64; *p.-q.-pf.* (*au sens du parfait-aoristique*) *sg.* 3 vindret 3, 106; *ft.* venrai, etc., vendrai, etc., viendrai, etc.; *sg.* 1 (re)venrray 25, 78. 3 (con)venrra 25, 68, viendra 40, 1, 92; *pl.* 2 vendrez 56, 40; *cd.* venroie, etc., vendroie, etc., viendroie, etc.; *sbj. sg.* 3 viegne 30, 44. viengne 38, 2, 1, etc.; *pl.* 3 viegnent, vegnent; *ipf.* venisse, etc.; *impér. sg.* 2 vien 55, 80, etc., ven 22, 73; *p. pr.* venant 55, 27, etc., veignant 11, 94; *p. p.* venut (* venutum), venu, (con)vent 59, 28 (*forme organique* = conventum), *s. sg.* venuz 6, 3, 3, etc., (de)venuz 3, 60, *f.* venude 4, 58, etc.
venis, *v.* venir.
Venisiën (Venetia-ani) 59, 81. 88, *s. pl.*, *n. pr. de peuple, Vénitiens*.
venisse, etc., *v.* venir.
venoison, *v.* veneison.
venoter (ven*um*-ott-are (?), *cf.* venoage, *droit sur tes denrées qui se vendent au marché, et v. Mahn*, Comput, *p.* 137), *v. a.*; v. son cors (son cors *pour* sa personne, soi) 46, 72, *se mortifier* (*sens justifié par la variante* travailler) (*litt*[t] « *se mettre en vente* »).
venrai, etc., venroie, etc., *v.* venir.
venrra (con), venrray(re), *v.* venir.
vent [1] (ventum) 5, 25, etc., vant 23, 2, 77, *s. sg.* venz 5, 21, etc., *n. m.*, *vent*.
vent [2], *v.* venir *et* vendre.
ventaille (vent*um*-aculam), *n. f.*, *la coiffe de mailles qui protégeait le visage : elle était lacée au haubert*.
venter (vent*um*-are) 49, 75, *v. n.*, *souffler* (*en parlant du vent*).
ventree (ventr*em*-atam) 38, 2, 22, *n. f.*, *plein ventre*.
venu, -ude, -ue, -ut, -uz, *v.* venir.
venz, *v.* vent [1] *et* vendre.
veoir (videre), vedeir 6, 1, 35, veeir 57[a], 1, 21. 57[b], 27, veïr 5, *note*. 13, 1, 5, veer 51, 56, etc., vooir 24, 109, veoir, (*monosyll.*) 26, 22, etc., *v. a.*, *voir*; — voiant, veant, *p. pr. inv.*, *dans des propositions participiales absolues*: veant les altres 5, 144, *en présence des autres* (*des Grecs*); voiant ma baronnie 13, 2, 84, *sous les yeux, en présence de mes barons* (*cf.* 15, 2, 73, etc.; v. toz voz barons 59, 32, etc.); — qui dont veïst, *v.* que [1], *milieu*. — *Pr. sg.* 1 vei 4, 57, etc., voi 13, 1, 54, etc., vai 22, 21. 22, voy 38, 2, 3; 3 veit 4, 40, etc., voit 7, 133, etc., vait 22, 13, etc.; *pl.* 1 veons, voions (*forme analogique*), 2 vedez 6, 1, 30, etc., veez, voiez (*forme analogique*), voyés 67, 2, 80, 3 voient 7, 109; *pf. sg.* 1 vi 4, 73, etc., vic 18, 65. 67; 2 veïs 53, 25. 33, etc., 3 vit 3, 48, etc.; *pl.* 2 veïstes 5, 63, 3 vidrent 3, 113, virent, veirent 28, 54; *ft.* verrai, etc, ; *sg.* 1 (re)verai 30, 220; *pl.* 2 vedrez 6, 1, 10, verrez 7, 20; *cd.* verroie, etc.; *sg.* 1 veroi 12, 22; *sbj. sg.* 3 veie 57[a], 1, 16, voie; *ipf. sg.* 1 vedisse 4, 50, 3 vedist 3, 42, veïst 13, 2, 45; *pl.* 2 veïssoiz 20, 126, -iez 57[a], 2, 49; *impér. pl.* 2 veez 5, 49, vez 12, 55 (*cf.* vez *prép.*); *p. pr.* veant, 5, 144 etc., voiant 13, 2, 84, etc.; *p. p.* vedut 4, 10. 6, 1, 14, veü, veu, *s. sg.* veüz 69, 30, *f.* veüe 20, 82, etc.
veolt, *v.* voloir.
veons, *v.* veoir.
vèr [1] (vermem), *r. pl.* vers 48, 131, *n. m.*, *ver*.
ver [2], *v.* voir.
verai, veraiement, *v.* vrai, vraiement.
verberacion (verberationem) 72, 104, *n. f.*, *coup, correction manuelle*.
verdes, *v.* vert.
verdoiant (virid*em*-icantem), *p. pr.-adj.*, *verdoyant, vert*.
verget (viridi-atum) 22, 109, *n. m.*, *verger, jardin*.
vergier (viridi-arium) 31, 2, 2, etc., *n. m.*, *verger, jardin*.
vergondé (verecund*um*-atum) 8, 2, 50, *adj.*, *couvert de confusion*.
verité, *v.* verté.
vermeil (vermiculum), *cochenille du chêne*), *adj.*, *rouge vermeil*.
Vermendois (Veromandui-e(n)sem) 13, 2, 15, *n. pr. de province, Vermandois* (*villes*: *Vermand, Saint-Quentin, Ham, etc.*).
vermillet (vermicul*um*-ittum), *f.* -ete 37, 2, 13, *adj.*, *rouge vermeil*.
veroi, *v.* veoir.
verrai, etc., verroie, etc., *v.* veoir.
vers [1], *v.* vèr [1].
vers [2] (versum), *n. m.*, *vers, verset, couplet* 44, 2, 35.
vers [3] (versum, *prép.*), viers 18, 210, *prép.*, *vers, du côté de, en comparaison de, envers*.
verser (versare), *v. n.*, *se renverser*.
vert (viridem) 10, 66, *s. sg.* verz 47, 82, etc., *f.* verte 6, 2, 23, *pl.* verz 57[b], 83, verdes 30, 361, *adj.*, *vert*.
verté (veritatem), verité, -ét 46, 107, *s. sg.* verités 41, 2, 7, *n. f.*, *vérité*; par verté 19, 232, par verité 23, 2, 62, de verté 47, 51, de vérité 26, 185, en v. 27, 55, *en vérité, vraiment*.
vertir (vertire), *v. n.*, *se tourner vers, venir à*.
vertu (virtutem), vertut 5, 64, etc., *s. sg.*-uz 20, 177, etc., -us 5, 192, etc., *n. f.*, *vigueur, force, vertu, qualité, faculté* 71, 62. 86.
ves, *v.* vez [2].
veskivet, *v.* vivre.
vespre (vesperum) 16, 123, *s. sg.* -es 30, 236, etc., *n. m.*, *soir*.
vespres (vesperas) 24, 343 (*sans article*), *n. f. pl.*, *vêpres*.

vesque, *v.* evesque.

vesqui, -issent, -isson, -ist, *v.* vivre.

vestement (vestimentum) 6, 2, 11. *r. pl.* -enz 15, 2, 79, -enz 44, 2, *titre* 3, *vêtement.*

vesteüre (vestituram) 66, 98, *n. f. vêtement.*

vest, vesti, vestie, *v.* vestir.

vestir (vestire), viestir, *v. a., vêtir, revêtir.* — *Pr. sg.* 1 vest 44, 2, 21, etc.; *pf. sg.* 3 vesti 17, 71; *p. p.* vesti 13, 1, 61, *r. pl.* (re) vestiz 3, 49, *f.* vestie, viestie 25, 19; — vestut (vestutum) 5, 4. 75, vestu, *f.* -ue 44, 1, 1°, 15.

vestu, -ue, -ut, *v.* vestir.

vet, *v.* aler.

veü, veu, veüe, veüt, veüz, *v.* veoir.

veul, veulent, veullent, veulx, veulz, veus, veut, *v.* voloir.

veve (viduam) 7, 75. 144, vedve, 4, 106, *adj. f. sg., veuve.*

vez [1], *v.* veoir.

vez [2] (*contraction de* veez, *impér. 2e pers. du pl. de* veoir), veiz 7, 54, etc. 48, 58, *prép., voici, voilà*; vez ci 24, 258, etc., veez (*pron.* vez) cy 54, 2, 77, vés chi 41, 1, 28 *bis*, vechi 25, 39, *voici*; vela 55, 88, *voilà.*

vi, vic, *v.* veoir.

viaire (vicarium *Diez*) 10, 74, *n. m., visage.*

viaus, viaut, *v.* voloir.

viande (vivendam) 29, 1, 98, etc., *n. f., nourriture, vivres.*

viciëus (vitiosum) 72, 14, *adj., coupable, illicite.*

victorieus (victoriosum), *adj., victorieux.*

vidrent, *v.* veoir.

vide, *v.* vie.

vie (vitam), vide 6, 1, 53, *n. f.*

vié [1] (*n. verb. de* veer), *r. pl.* viez 20, 187, *m., défense, interdiction.*

vié [2], *v.* veer.

viegne, viegnent, *v.* venir.

vieil (* veclum, *pour* vetulum), viel 14, 20, *s. sg.* vielz 5, 79. 6, 2, 74, viex 13, 2, 79, etc., *f. pl.* vieilles, vielles 32, 45, *adj., vieil, vieux*; le Vieil de la Montaigne 61, 13, etc., *le Vieux de la Montagne, nom donné aux chefs de la secte des Assassins* (*v.* Assacis), *successeurs du conquérant Haçan-ben-Sabath* (*mort en* 1124), *les plus terribles adversaires des chrétiens en Syrie.*

vieillart (*vieil-*art*), -ard 7, 190, etc., *n. m., vieillard.*

vieillece (*vieil*-itiam), -esse 67, 1, 26, viellece 72, 50, *n. f., vieillesse.*

viel, vielle, vielz, *v.* vieil.

viële (*b.-lat.* *vitellam, *de* vitulari, *sauter de joie comme un veau, être joyeux*) 16, 58, *n. f., viole, instrument à cordes plus grand qu'un violon.*

viëller (*viële*-are), *v. n., jouer de la viole.* — *Pr. sg.* 3 viëlle 14, 100.

viellece, *v.* vieillece.

vien, viengne, *v.* venir.

vierge (virginem), virge 34, 2, 26. 50, 13. *n. f., vierge, la sainte Vierge.*

viers, *v.* vers [3].

viés, *v.* viez.

viestie, viestir, *v.* vestir.

vieus, *v.* voloir.

vieuté, *v.* vilté.

viex, *v.* vieil, vil *et* voloir.

viez [1], *v.* vié [1].

viez [2] (vetus), viés 30, 75. 238, *invar.* (*qqf. au fém.* viese), *vieux.*

vif [1] (vivum), *s. sg.* vifs 3, 41, vis 4, 4, etc., *f.* vive 6, 3, 15, etc., *adj., vif, vivant, pur.*

vif [2], *v.* vivre.

vig, *v.* venir.

vigor (vigorem) 5, 39, *n. f., vigueur, force.*

viguerosement (vigor-osamente) 59, 84, *adv., vigoureusement.*

vil (vilem), *s. sg.* vilz 19, 70, viex 18, 44, *adj., vil, méprisable.*

vilain (villa-anum), vilein 42, 1, 94, *n. m., vilain, paysan*; *adj.* 14, 157, etc., *qui a des sentiments de vilain, grossier, mal élevé.*

vilainement (*vilaine*-mente) 13, 1, 57. 49, 16, *adv., à la façon d'un vilain.*

vilanie, *v.* vilenie.

vilein, *v.* vilain.

vilement, *v.* vilment.

vilenie (*vilain*-iam), -anie 20, 96, -onnie 25, 36, ounie 18, 84, etc., *n. f., vilenie, acte de vilain.*

vilenner (*vilain*-are) 67, 2, 95, *v. a., maltraiter* (*traiter comme un vilain*).

villaige (villa-aticum) 27, 16, *n. m., village.*

Ville Hardoin (Villam *Harduini) 59, 2, *n. pr. Vilehardouin, près Troyes*; Geoffroi de V. H. *l'historien de la quatrième croisade.*

villier, *v.* veillier.

vilment (vili-mente) 44, 1, 2°, 28, vilement 19, 59, *adv., vilement, indignement.*

vilonnie, vilounie, *v.* vilenie.

vilté (vilitatem), vieuté, *s. sg.* -ez 35, 31, *n. f., mépris, traitement déshonorant*; estre en v. 14, 70. 74, *être tenu pour vil.*

vimon 49, 146, *n. m.* (*signification inconnue*).

vindrent, -dret, (re)ving, vinrrent, *v.* venir.

vingtz, *v.* vint.

vinier (vinarium), *adj., marchand de vin*; — *surnom* 35, 1.

vint (viginti) 67, 1, 39, *adj. num., vingt*: quatrevins 8, 1, 40, etc.; vij. xx. 12, 85, *cent quarante*; les Quinze Vingtz, *v.* Quinze.

violete (viola-ittam), -ette 37, 2, 2, *n. f., violette.*

vireton (*virare (*qu'on peut admettre comme forme vulgaire à côté de* girare, *d'après* viria, *bracelet*) -ittum-onem) 27, 5, *n. m., ordint* « *flèche légère qui tournait sur elle-même* »; *ici, c'est plutôt une pierre ronde, plate, qu'on s'amuse à lancer de façon à lui faire raser la surface de l'eau et qui saute tout en tournant sur elle-même.*

virge, *v.* vierge.

Virgile (Virgilium) 26, 6, etc., *n. pr.* (*invar. dans ce texte*).

virginitét (virginitatem) 2, 17, *n. f., virginité.*

vis [1] (visum), *n. m., visage.*

vis [2] (*part.* visum) 70, 1, 29, *n. m., avis, opinion, sens, sagesse*; ço lor est vis 17, 191, *à leur avis*; ce m'est vis 34, 3, 20, etc., *à mon avis.*

vis [3] (vis) 70, 1, 29 (*latinisme*), *force.*

vis [4], *v.* vif.

viser (vis*um*-are) 56b, 9, *v. a., examiner.*

viseter (visitare) 8, 2, 11, visiter 3, 84, *v. a., visiter.*

vision (visionem) 67, 1, 13. 15, *n. f., vision, songe.*

visitance (visitare-antiam) 44, 2, 102, *n. f., visite.*

visiter, *v.* viseter.

vit, *v.* veoir *et* vivre.

vitaille (victualia) 14, 57, etc., *n. f. vivres.*

vitupere (*n. verbal de* vituperer) 54, 2, 100, *m., mépris, dérision.*

vituperer (vituperare) 3, 68, *v. a., traiter honteusement, mutiler.*

vive, *v.* vif *et* vivre.

viverai, etc., -oie, etc., *v.* vivre.

vivier (vivarium), *n. m., étang* 12, 161.

vivre (vivere), *v. n.*; vivant, *p. pr. pris substt*: en mon v. 36, 3, *de mon vivant*; *adj. presque explétif dans certaines formules* (*prop. négatives ou dubitatives*): de nul ome v. 6, 1, 5 (*cf.* el siecle v. 23, 1, 50, *et* cil ne fut nez de medre vifs 3, 41). — *Pr. sg.* 1 vif 19, 114, 3 vit 3, 100, etc.; *ipf. sg.* 3 veskivet (*radical emprunté au pf.*) 65, 7; *pf. sg.* 3 vesqui (*par métathèse*) 15, 2, 35, etc.; *pl.* 3 vesquirent 64, 20; *ft.* vivrai, viverai, etc.; *sg.* 2 viveras 67, 1, 44; *cd.* vivroie, viveroie, etc.; *sbj. sg.* 3 vive 16, 26; *ipf. sg.* 3 vesquist 68, 31; *pl.* 1 vesquisson 58, 128, 2 vesquissent 49, 39; *p. pr.* vivant.

vo, *v.* toi *et* vostre.

vocal (vocalem), *adj. des deux genres;* vocal sillabe 70, 1, 120, *syllabe comptée à partir de la voyelle.*

vodra, vodroit, *v.* voloir.

voeil, voeill, voel, voelent, voellent, voelt, *v.* voloir.

voide, voit, *v.* vuit.

voie (viam), veie 6, 2, 64, etc., *n. f., voie, chemin, brèche, passage*; s'en aler la v. 29, 1, 94, *suivre son chemin*; toutes voyes 67, 1, 18, *toutefois.*

voil [1], voille, voilt, *v.* voloir.

voil [2], *v.* vuel.
voile (vela, *pl. neutre*) 19, 14. 59, 77, *n. m. et f.*, *voile de navire.*
voir (verum), veir 51, 34, etc., vair 22, 122, ver 51, 55, *f.* voire 42, 1, 70, veire 6, 2. 49, *adj.*, *vrai, véritable*; por v. 9, 63, etc., pur v. 47, 52, par v. 51, 34. 55, de v. 17, 11, etc., *vraiment, réellement*; — *adv.*, veire 24, 165, voir 19, 104, etc., voire voir 19, 91, etc., *vraiment.*
voire (vera) *adv.*, *vraiment, même*; v. voir, *v.* voir.
voirement (vera-mente) 29, 1, 50, etc., veirement 6, 2, 25, *adv.*, *vraiment.*
vois [1], *v.* voiz.
vois [2], -se, -sent, voisse, voist, *v.* aler.
voiz (vocem), vois 13, 2, 38, etc., *n. f.*, *voix, son voyelle* 70, 1, 22; a v. 13, 2, 38, a haute v. 42, 1, 142, *à haute voix.*
voize, *v.* aler.
vol [1], *v.* voloir.
vol [2], *v.* vueil [2].
volanté, *v.* volenté.
voldrai, etc., voldroie, etc., voldret, voldrent, *v.* voloir.
volee (volatam) (a la) 67, 2, 41, *loc. adv.*, *à la volée.*
voleiz, *v.* voloir.
volenté (voluntatem, *influencé par* volentem), -ét 46, 86, volanté 23, 2, 90, etc., voulenté 26, 26, volunté, *n. f.*, *volonté, désir, caprice*; aveir ses volentez 21, 24, *satisfaire ses désirs, sa passion*; en pure v. 72, 31, *par pur caprice*; a vo v. 8, 2, 37, etc., *à vos ordres.*
volentét, *v.* volenté.
volentiers (voluntarium-s *adv.*, *influencé par* volentem, volenter) 5, 18, etc., -ters 42, 2, 42, voluntiers, volontiers 3, 1, voulentiers, voulentier (*sans* s, *pour la rime*) 54, 2, 117, *adv.*, *volontiers, à volonté* 14, 112.
voler (volare), *v. n.*, *voler, se déboiter* (*en parlant d'une épaule*) 30, 321; — *v. réfl.*, s'en v. 66, 17. 23, *s'envoler*; — *v. a.*, *voler, chasser* (*en parlant d'un oiseau de proie ou de chasse*) 57[b], 21.
volés, volez, volons, *v.* voloir.
voloir (* volère, *pour* velle), vouloir, *v. a.*, *vouloir*; v. mielz 6, 1, 22 (*infin.*), v. miex 41, 2, 37, v. meus 42, 1, 34, *préférer, aimer mieux*; *quelquefois auxiliaire, formant une espèce de périphrase avec l'infinit.* 11, 35, etc. — *Pr. sg.* 1 voil (*volio) 14, 51, etc., vueil 6, 1, 22, etc., voeil 42, 1, 31, voel 41, 2, 37, vuel 13, 1, 12, etc., veul 8, 2, 36, vol 24, 276, veil, 2 vuels (*volis) 7, 66, etc., vieus 53, 142, viaus 29, 2, 60, viex 13, 2, 34, veuls 39, 1, 17, veulz 39, 1, 9, etc., veulx 54, 1, 94, etc., 3 voilt (*volit) 47, 51. 66, vuelt 6, 2, 26, etc. 7, 46, etc., voelt, veolt 21, 40, velt, volt 21, 74. 42, 1, 58. 47, 74, viaut 23, 2, 75, etc., vaut (*pic.*) 45, 50, veut 19, 69, veult 63, 38, 41. 70, 2, 33; *pl.* 1 volons, 2 voleiz (* voletis) 48, 132, volez 48, 131, volés 42, 1, 30, etc., 3 vuelent 16, 23. 70, 2, 4, voelent 15, 2, 79, voellent 18, 45, veulent 50, 50, etc., veullent 39, 11; *ipf.* voloie, etc.; *sg.* 2 voloyes 25, 31; *pf. sg.* 1 vols (* volsi, *pour* volui), vos 23, 1, 67, vous 13, 1, 27, 2 volsis, 3 volst 3, 5. 51. 103, etc. 23, 2, 133, vost 11, 35, volt (voluit) 2, 24. 19, 53, etc., vout 42, 2, 78, etc., vot 21, 86, etc., vaut 18, 62, etc., voult 26, 29, voulut 28, 80 (*forme très postérieure*); *pl.* 3 voldrent 2, 3. 4, volrènt 24, 194, etc., vorent 13, 2, 10; *pl.-q.-pf.* (*au sens du pf. aoristique*) *sg.* 3 voldret 2, 21; *ft. sg.* 1 voldrai, voudrai, vorray 25, 71, 3 voldra, voudra, vaudra (*picard*) 41, 1, 11, vodra 33, 40, vouldra 54, 1, 100; *cd. sg.* 1 volroie 13, 1, 17, voudroie 45, 202, 3 voldroit 14, 133, etc., vodroit 62, 41; *pl.* 2 vauriez (*picard*) 41, 2, 76, vauriés 53, 70, 3 voudròient 24, 198, vouldroient 26, 84; *sbj. sg.* 3 voille (*voliat) 24, 321, vueille 63, 1, etc., veille 19, 64, etc.; *ipf. sg.* 1 voulsisse (* volsissem) 39, 2, 3 volsist, vousist, voulsist 40, 1, 48; *pl.* 3 volsissent 11, 21; *p. pr.* volant, voulant, vueillant 11, 95; *p. p.* volu (* volutum), voulu.
volontiers, *v.* volentiers.
voloper (?) 47, 27, *v. a.*, *envelopper.*
voloyes, *v.* voloir.
volpil (*vulpeculum, *pour* vulpeculam), *s. sg.* -ils, -is 41, 1, 8, etc., *n. m.*, *renard* (*cf.* goupil *et* gorpil).
volrent, volroie, *v.* voloir.
vols, volsis, volsissent, volsist, volst, volt, *v.* voloir.
volte (*volŭtam, *pour* volūtam; *cf.* volute) 22, 37, etc., *n. f.*, *voûte.*
volti (volŭtum-itum), *f.* voltie 13, 2, 68, *adj.*, *voûté.*
voltice, voltiz, *v.* voutiz.
volu [1] (volutum) 5, *l.* 1 *de la note*, *adj.*, *voûté.*
volu [2], *v.* voloir.
volunté, -tiers, *v.* volenté, -tiers.
vooir, *v.* veoir.
vorent, vorray, *v.* voloir.
vos, *v.* toi, vostre *et* voloir.
vostre (vostrum, *forme archaïque et populaire de* vestrum), *s. sg. et r. pl.* vostres, *f.* vostre, *pl.*-es, *adj. et pron. poss. du pluriel de la 2e pers., qui s'emploie : 1° comme atone, devant un nom, avec ou sans article; 2° comme absolu, en qualité de prédicat, avec ou sans article : votre, le vôtre, etc.* — *Forme abrégée* : voz (*invar*) 19, 53. 59 (*rég. sg.*) 19, 19, 98 *et* (*m.*). 98. 99 (*f.*); — *on trouve dans les textes picards* vos *suj. sg. et rég. pl. m.* (*cf.* 13, 2, 56, etc.), vo *au rég. sg. m.* (*cf.* 9, 73, etc.) *et au s. pl. m.* (*cf.* 13, 1, 37. 52, 1), *et aussi au f. sg.*
vot, *v.* voloir.
votis, *v.* voutiz.
votre, *v.* vostre.
voudra, -oi, -oie, -ent, *v.* voloir.
vouldra, -ray, -oient, *v.* voloir.
voulenté, -tier, -tiers, *v.* volenté, -tiers.
vouloir, voulsisse, voulsist, voult, vous, vousist, vout, *v.* voloir.
voutiz (volŭtum-itium), voltiz, votis 8, 1, 69, *f.* voltice 22, 33, *adj.*, *voûté, arqué*; sorciz v. 34, 2, 15, *sourcils bien arqués* (*cf.* volti).
voy, *v.* veoir.
voye, *v.* voie.
voz, *v.* toi *et* vostre.
vrai (veracum), verai, vray, *adj.*, *vrai, véritable, sincère, loyal* 9, 45. 86, etc., *pur*; — *adv.*: dire v. 39, 1, 27.
vraiement (veraca-mente), veraiement, vrayement, *adv.*, *vraiment, sincèrement* 15, 1, 19.
vueil, vueillant, vueille, vuel, vuelent, vuels, *v.* voloir.
vuel (*n. verb. de* voloir), vol 1, 1, 6, vueil 54, 1, 67, veil, voil 56, 4, *n. m.*, *vouloir, volonté, gré*; mon vuel 23, 1; 51, meon vol 1, 1, 6, son v. 23, 2, 106, *selon mon gré, s. son gré.*
vuide, vuis, *v.* vuit.
vuidier (*vuit*-iare), *v. n.*, *sortir de* (*cf.* vider les lieux). — *Ft. pl.* 2 vuiderez 55, 73.
vuit (* vocitum, *de* vocare, *pour* vacare; vuide *est une forme postérieure*), *s. sg.* vuiz 69, 45, vuis 69, 42, *f.* vuide 6, 2, 65, etc., *pl.* vuides 29, 2, 33, *adj.*, *vide.*
vuiz, *v.* vuit.
Vulcan (Vulcanum), *s. sg.* -ans 16, 5, *n. pr.*, *le dieu Vulcain.*
vus, *v.* toi.

waing, *v.* gaaing.
Wales, *v.* Galles.
waucrer (*) 18, 41, *v. n.*, *errer à l'aventure* (proprement « *errer sur mer* »).
warder, warnir, *v.* garder, garnir.
weil, *v.* voloir.
Willaume, *v.* Guillaume.

Y, *v.* i.
Ybert (*) 13, 2, 2, etc., *s. sg.* Ybers 13, 2, 13, etc., *n. pr.*, *Y. de Ribemont, fils d'Hubert de Vermandois, baron de Louis-d'Outremer.*
yceulx, *v.* icel.
ydrope (*hydropam, *pour* hydropem) 47, 78, *n. f.*, *hydropisie.*
yeulx, yeux, *v.* oil.
ymage, ymagene, *v.* image.
ymagination (imaginationem) 71, 100, *n. f.*, *imagination.*
ymaginative (imaginativam) 71, 102, *n. f.*, *imagination.*

Ynde. *v.* Inde.

ynde (* indium, *pour* indicum; *cf. prov.* indi) 48, 49, *adj.*, *bleu foncé*, *violet*, *indigo*.

ynfer, *v.* enfer.

ypocrite (hypocritam) 44, 1, 1°, 2. 44, 2, 76, *n. m.*, *hypocrite*.

yre, *v.* ire.

ystrai, etc., *v.* issir.

Yvain (*Ivanum), *s. sg.* Yvains 23, 2, 22, etc., *n. pr.*, *Ivain, un des héros du cycle d'Arthur*.

yvoire, *v.* ivoire.

ERRATA

2, 10 *lis.* amast — 3, 29, coronét — 3, 38 glavics — 3, 87 grant — 4, 8 degrét — 4, 23 aveics — 4, 24 apareüdc — 5, 86 a piét — 6, 1, 21 France — 6, 1, 55 D'altre part — 6, 1, 60 aidiez — 18, 73 querroie — 18, 149 csleus — 19, *abaissez d'un rang les chiffres* 15 *et* 20, *de deux rangs les chiffres* 25 *et* 30 *et de trois les chiffres* 35 *et* 40. — 23, 1, 41, *lis.* Mès — 25, 97 ainç — 26, 106 donerent — 26, 181 en ceste — 28, 61 vous — 30, 110 puic — 30, 139 compaignet — 30, 254, aït (*au lieu de* faït) — 30, 298 bues — 40, 1, 36 (*au lieu de* 26) — 44, 2, 81 preeschant — 46, *titre*, THAÜN — 46, 21 martirie — 55, 32 rigolle — 61 22 ces dames — 67, 2, 13 *virg. au lieu du point* — 68, 42 Nabotz — 69, 39 manès — 71, 81 movemens — 72, *titre*, MEURS.

P. 51, *c.* 1, *l.* 2, *point-virgule avant* cf. — *p.* 52, c. 2, *l.* 13, *lis.* : *déterminatifs* — 61, c. 2, *l.* 12, *lis.* vïelle — *p.* 66, *c.* 2, *l.* 18, *lis.* 24, 180, etc. — *p.* 96, *c.* 1, *l.* 18, *lis.* 254 — *c.* 2, *l.* 10, *lis.* 287 — *p.* 103, *c.* 2, *n.* *, *voy. la savante biographie de M. G. Raynaude* (*t. XI de l'édition précitée*), *qui donne pour la vie du poète les dates de 1346-1406*. — *p.* 120, *c.* 2, *l.* 1, *lis.* 137. *Si...* Cf. — *p.* 138, c. 2, *l.* 3 *du bas*, *lis.* 26 (*au lieu de* 27) — *p.* 141, c. 1, *l.* 8, *lis.* 24 (*au lieu de* 19) — *l.* 10, *lis.* 25 *devant* : *En*, *et* 34 *au lieu de* 27 — *l.* 11, *lis.* 35 (*au lieu de* 28) — *p.* 142, *c.* 1, *l.* 6, *lis.* : *devant* — *p.* 147, c. 1, *l.* 16, *lis.* 53 (*au lieu de* 40) — *p.* 149, c. 1, *l.* 5, *lis.* 63 (*au lieu de* 47); — c. 2, *l.* 21, *lis.* 12 (*au lieu de* 11) — *p.* 153, *c.* 2, *l.* 5, *lis.* 8 (*au lieu de* 6) — *p.* 155, c. 1, *l.* 3, *lis.* 57 (*au lieu de* 55) — c. 2, *note* *, *l. dern.*, *lis.* 26 (*au lieu de* 25) — *p.* 156, c. 1, *l.* 11, *lis.* 102 (*au lieu de* 108) — *p.* 165, *c.* 1, *lis.* 11, *lis.* chantast; — *c.* 2, *l.* 34, *lis.* vendoms, etc.

APPENDICE CRITIQUE — 5, 122, *fermez la parenthèse après* : *Glossaire* — 39, 13, *virg. avant* : *écrit*.

GLOSSAIRE. — **amor**, *l.* 8, *lis.* : 3. 51, etc.; *aux mots* : *Personnifié... régime*, *substituez* : Amors *personnifié est généralement invariable*; *cf. pour le cas rég.* 35, 23 — **cuidier**, *l.* 1, *lis.* cŭgitare *pour* cōgitare) — **Damedieu**, *l.* 5, *effacez la virg. après* Domine — **dé**, *lis.* dés (*au lieu de* dès) — **desjuner**, *l.* 2, *lis.* jejunare — **dous**[2], *l.* 4, *fermez la parenthèse après* deus — **estordre**, *l.* 1, *lis.* (extorquĕre) — **estre**[1], *l.* 21, *deux points avant* : *sg.* — **expediër**, *l.* 1, *lis.* (*expedicare) — **faire**, *l.* 7, *lis.* : *fuir* (*au lieu de* : *finir*) — **flageoller**, *l.* 3, *effacez la virg. avant* -are — **garce**, *un point après* 16 — **garde**, *l.* 6, *lis.* : *absol*[t] — **gloire**, *l.* 1, *lis.* 25, 2, 16 — **haller**, *lis.* : *hâler* (*au lieu de* : *hâter*) — **Helaine**, *lis.* **Heleine** — **home**, *l. dern.*, *virg. après* : *on* — **honorer**, *l.* 4, *effacez la parenthèse devant* : *except*[t] — **hostel**, *l.* 4, *lis.* : *maison* — **i**[1], *virg. après* y — **iluoc**, *l.* 3, *lis.* : illuecques, ilueques 23, 2, 117 — **infini**, *lis.* : (infinitum) — **iqui**, *point après* 96 — **iver**, *fermez la parenthèse après* hibernum — **l**, *l.* 4, *lis.* : *à un nom ou à un infinitif* (horel, prendrel). *V. ces mots*. — **mēs**, *lis.* **mes** — **Naboth**, *l.* 1, *point après* 1; *l.* 3, *lis.* 42 (*au lieu de* 342) — **né**, *lis.* nee (*au lieu de* nec) — **nos**, *lis.* **nos**[4] — **nuller** (nullum-are) 49, 104, *v. a.*, *détruire*, *supprimer* — **obedience**, *lis.* (obedientiam) — **Pompee**, *l.* 1, *lis.* 18, 16. 26 — **preudes**, *l.* 5, *lis.* : *sujet* — **puis**[1], *l.* 1, *lis.* (*postius; *voy.* Rom., 29, 281) 4, 20, etc. — **que**[1], *l.* 12, *lis.* 1, 2, 4. 18, 54. 24, — **que**[3], *l. dern.*, *lis.* perdet.

than that 63[7]

which (rel.) 71[46] what 72[14] 59[44] 60[25] 27[1], 28

Historical fut. 14[11]

quis & quae 8, 1.99, 4: 1[8], 77, 4.75

TABLE DES MATIÈRES

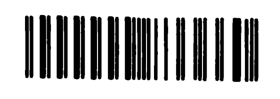
IV. — POÉSIE SATIRIQUE ET DIDACTIQUE

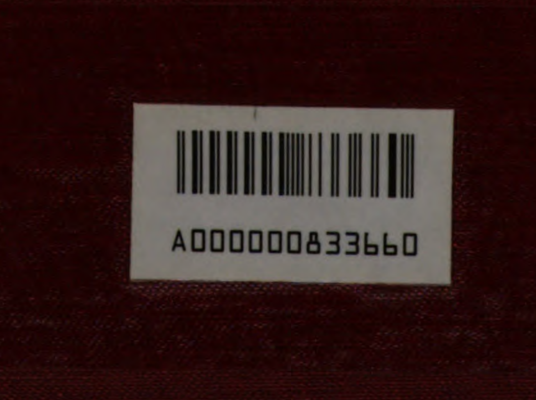
V. — POÉSIE DRAMATIQUE

VI. — CHRONIQUE ET HISTOIRE

VII. — SERMONS, TRADUCTIONS ET ŒUVRES DIVERSES EN PROSE

ZINCOGRAPH CO 124 WHITE ST. N.Y.


A000000833660


A000000833660